













45

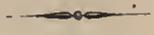
267C

COLLECTION  
DE  
**DOCUMENTS INÉDITS**

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



DEUXIÈME SÉRIE

COMMISSION

Par arrêté en date du 18 décembre 1885, M. TAMIZEY DE LARROQUE, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été chargé de publier, dans la collection des Documents inédits de l'Histoire de France, les *Lettres de Peiresc*.

Par le même arrêté, M. Léopold DELISLE, Président de la Section d'histoire et de philologie du Comité, a été nommé commissaire responsable de cette publication.

# LETTRES DE PEIRESC

PUBLIÉES

PAR

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

---

TOME CINQUIÈME

LETTRES DE PEIRESC À GUILLEMIN, À HOLSTENIUS

ET À MENESTRIER

LETTRES DE MENESTRIER À PEIRESC

1610-1637



35837  
26/11/95

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

---

M DCCC XCIV

UNIVERSITY OF TORONTO



DC  
36  
  '98  
P33A4  
1888  
t5

## AVERTISSEMENT.

---

Le tome cinquième de la *Correspondance de Peiresc* renferme :

1° Quatre-vingt-dix-neuf lettres adressées, du 15 septembre 1610 au 12 mai 1637, à Denis Guillemain, prieur de Roumoules (autrefois Romolles), dans le diocèse de Riez (Basses-Alpes) et, plus tard, prieur de Belgentier, dans le diocèse de Toulon (Var);

2° Soixante-six lettres écrites, du 2 septembre 1627 au 3 juin 1637, à Luc Holstenius, successivement bibliothécaire du cardinal François Barberini et de la Vaticane;

3° Cent dix-sept lettres échangées, du 19 août 1623 au 5 juin 1637, entre Peiresc et le chanoine franc-comtois Claude Menestrier<sup>1</sup>, qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec un autre antiquaire portant le même nom et le même prénom, mais d'une époque postérieure, son parent le jésuite lyonnais auquel on doit, entre autres innombrables ouvrages, l'*Histoire de Louis le Grand par les médailles*, publiée en 1689 (in-folio).

A ces deux cent quatre-vingt-deux documents s'ajoutent (premier appendice) une série d'instructions données au prieur Guillemain, d'abord en 1609, puis vers 1628 par Peiresc, et (second

<sup>1</sup> Sur ce nombre quatre-vingt-quinze lettres appartiennent à Peiresc et vingt-deux à Menestrier.

appendice) une lettre de Menestrier à ce dernier, déjà mise en lumière par M. le commandeur de Rossi, mais trop importante au point de vue archéologique pour être négligée.

Disons quelques mots de chacun des trois personnages que nous venons de mentionner et qui tous les trois méritèrent bien de leur illustre correspondant.

Denis Guillemain vit le jour on ne sait trop en quelle année et en quelle localité. Selon l'opinion la plus probable, il naquit quelques années après Peiresc<sup>1</sup>, dans le département actuel des Basses-Alpes<sup>2</sup>. Attaché de bonne heure à la famille de Fabri, il devint le protégé, le *client* de cette famille également puissante par sa propre situation et par ses alliances et ses relations. Ce fut à l'aide de la générosité du père de Peiresc qu'il fit ses études; ce fut à l'aide de l'influence de Peiresc lui-même que, prêtre et docteur en théologie, il fut nommé « député de Provence en l'assemblée générale du Clergé de France<sup>3</sup> » et « protonotaire du Saint-Siège apostolique<sup>4</sup> ». Il dut aussi aux Fabri, selon le témoignage formel de Gassendi<sup>5</sup>, ses deux prieurés de Roumoules et de Belgentier. Guillemain se montra vivement reconnaissant de tant de bienfaits, et on aime à constater, en chaque page de la correspondance qui va suivre, qu'il ne cessa jamais d'être bon et dévoué pour ceux qui, dès son enfance, l'avaient

<sup>1</sup> Guillemain devait avoir au moins une vingtaine d'années quand Peiresc (juin 1609) le chargea de recueillir en Anjou les sceaux et portraits des comtes de Provence et des rois de France. Voir les *Instructions*, à l'appendice.

<sup>2</sup> A Villeneuve, commune de l'arrondissement et canton de Forcalquier, d'après le judicieux et savant auteur de *Peiresc abbé de Guîtres*, M. Ant. de Lantenay (Bordeaux, 1888, p. 81). Deux de mes chers confrères de l'Académie d'Aix, MM. Léon de Berluc-

Perussis et Charles de Gantelmi d'Ille, ont vainement cherché avec le double zèle de l'érudition et de l'amitié toute trace de Guillemain et de sa famille dans les dépôts publics et particuliers des Basses-Alpes.

<sup>3</sup> Voir plus loin (p. 41) la lettre que Peiresc adresse au *député* le 10 octobre 1625.

<sup>4</sup> Voir plus loin (p. 43) la lettre du 29 juillet 1628, où pour la première fois Peiresc lui donne ce titre.

<sup>5</sup> *De vita Peireskii*, édition de la Haye, 1651, livre IV, p. 380.

traité comme *l'enfant de la maison*. De même qu'on n'a pas retrouvé la date précise de sa naissance, on n'a pas retrouvé la date précise de sa mort. Tout au plus pourrait-on induire d'un passage des *Mémoires touchant la naissance, vie et mœurs de Gassendi*<sup>1</sup>, qu'il avait déjà quitté ce monde en 1647, puisque son prieuré de Roumoules était alors vacant<sup>2</sup>.

La vie de Luc Holstenius (né à Hambourg en 1596, mort à Rome en 1661) est parfaitement connue. Tous les recueils biographiques français et étrangers contiennent une notice plus ou moins détaillée sur cet érudit, dont la célébrité a été deux fois rajeunie en ce siècle, par la publication d'une partie de sa vaste correspondance : la première fois, en 1817, quand un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui fut un de nos plus savants et de nos plus fins critiques, Jean-François Boissonade, donna le gros volume intitulé *Lucæ Holstenii epistolæ ad diversos*<sup>3</sup>; la seconde fois, de 1886 à 1892, quand un des membres les plus distingués de l'École française de Rome, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, M. Léon G. Pélissier, multiplia les documents inédits et les renseignements curieux relatifs à l'humaniste et à ses correspondants dans une série de fascicules intitulée *Les amis d'Holstenius*<sup>4</sup>. Les lettres de Peirese, qui répondent aux

<sup>1</sup> *Documents inédits sur Gassendi*, Paris, 1877, p. 22.

<sup>2</sup> « M. le prince de Conty lui demanda [c'est-à-dire demanda pour lui, pour Gassendi] les provisions du prioré de Romolles au diocèse de Riez en Provence, mais comme il en alloit faire prendre possession, un dévolutaire l'obtint par arrest du parlement. . . »

<sup>3</sup> Paris, in-8° de xiv-538 pages. M. Léopold Delisle a bien voulu m'apprendre que la Bibliothèque nationale possède (Réserve, Z. 2246) un exemplaire enrichi de notes

manuscrites du docte éditeur (additions et corrections).

<sup>4</sup> I. *Charles de Montchal, archevêque de Toulouse*. Rome, imprimerie de Philippe Cuggiani, 1886. (Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. VI.) — II. *Les frères Dupuy*. Rome, 1887. (Extrait du tome VI des mêmes *Mélanges*.) — III. *Aleandro le Jeune*. Rome, 1888. (Extrait du tome VIII des mêmes *Mélanges*.) — IV. *Les petits correspondants*. Montpellier, 1892. (Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. XXXV.) Dans

lettres du recueil Boissonade, sont pour ce recueil, ainsi que pour les fascicules de M. Péliissier, un indispensable complément.

Autant on s'est occupé, autrefois et de nos jours, de Luc Holstenius, autant on a négligé Claude Menestrier. Pensant que dans sa province natale on pourrait me fournir sur son compte ce que me refusaient tous les livres que j'avais cru devoir consulter, je m'adressai, l'an dernier, à un érudit de grande valeur, feu M. A. Castan, correspondant de l'Institut et conservateur de la bibliothèque de Besançon<sup>1</sup>. S'excusant modestement de me donner si peu<sup>2</sup>, il m'envoya, quelques mois avant sa mort si regrettable<sup>3</sup>, la notice que l'on va lire :

Claude Menestrier naquit à Vauconcourt, village voisin de Jussey, en Franche-Comté, à l'époque où cette partie de la province était ruinée par les

quatre articles successifs de la *Revue critique*, le présent éditeur a eu le plaisir d'appeler l'attention sur chacun des fascicules.

<sup>1</sup> Le prédécesseur de M. Castan dans les fonctions de bibliothécaire de la ville de Besançon, le bibliographe Weiss, avait fourni à la *Biographie universelle* un article de quelques lignes seulement sur Claude Menestrier.

<sup>2</sup> Je reproduis avec un pieux sentiment de reconnaissance sa gracieuse lettre d'envoi : « Besançon, le 17 avril 1892. — Cher Monsieur, vous avez ci-joint la petite note sur Claude Menestrier, que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Le personnage ayant fort peu vécu dans le pays de ses origines, je manque des éléments nécessaires pour être précis sur son compte. Veuillez donc considérer uniquement le présent envoi comme une preuve du bon vouloir et de la haute estime de votre tout dévoué confrère et serviteur. — A. CASTAN. »

<sup>3</sup> Voir l'éloge si complet en quelques lignes qu'en a fait M. Léopold Delisle, comme

président du Comité des travaux historiques et scientifiques, dans la séance du lundi 4 juillet 1892 (*Bulletin historique et philologique*, n° 9 de l'année 1892, p. 381, paru en 1893). De cet éloge officiel je demande la permission de rapprocher un éloge intime donné par l'éminent érudit à son confrère et ami dans une lettre adressée à celui qui rédige cette note : « Paris, le 7 juillet 1892. . . J'ai été fort affecté de la mort de deux confrères provinciaux pour lesquels j'avais infiniment d'estime et d'amitié : M. Chassaing, au Puy, et M. Castan, de Besançon. Celui-ci surtout était un savant de premier ordre, dont tous les travaux peuvent être cités comme des modèles, et qui n'a jamais eu à regretter qu'une faute : la campagne entreprise en faveur d'Alaise. Encore a-t-elle eu les conséquences les plus heureuses, puisqu'elle a amené ces fouilles qui ont fait la richesse du musée archéologique de Besançon. Nous lui appliquerons le mot de *Felix culpa* que vous avez rappelé à propos du *Droit du seigneur* de M. Jules Delpit. . . »

incursions des Huguenots de l'Allemagne et par le passage des troupes que le gouvernement espagnol envoyait depuis l'Italie contre les rebelles des Pays-Bas. Il perdit très jeune son père et eut l'idée d'aller chercher fortune en Espagne, où il ne rencontra que la misère ; il y fut même réduit à garder un troupeau de mérinos. Ayant trouvé moyen de passer en Italie, il eut à Rome des protecteurs qui le firent étudier et lui ouvrirent la carrière des bénéfices ecclésiastiques. Son goût pour la science des antiquités l'introduisit dans la familiarité du cardinal Francesco Barberini, neveu du pape Urbain VIII, qui lui confia la garde de ses collections et le chargea de divers voyages en France, dans les Pays-Bas et en Espagne ; pour recueillir des antiques et des objets d'art. Un canonicat de l'église métropolitaine de Besançon étant venu à vaquer dans des circonstances qui en attribuaient la collation au pape, Claude Menestrier l'obtint et se mit aussitôt en route pour venir échanger sur place ce bénéfice contre un revenu ecclésiastique d'une autre nature. La galère pontificale sur laquelle il naviguait, au mois de juin 1632, en compagnie du cardinal de la Cueva, fut assaillie, en vue du port de Marseille, par une tempête qui obligea les passagers à jeter les bagages à la mer. De ce qui appartenait à Claude Menestrier, un seul objet surnagea : c'était un tableau représentant à mi-corps la Vierge caressée par l'Enfant-Jésus debout sur elle, tableau peint par Domenico Preti, dit *le Passignano*. Notre antiquaire apporta pieusement cette toile à Besançon, la remit à son oncle Dumay, chanoine de Sainte-Madeleine en cette ville, qui, à son tour, chargea leur parent, Antoine Alviset, curé de Saint-Pierre, d'en faire solennellement hommage aux Dominicains de Besançon ; cette cérémonie eut lieu le dimanche 2 janvier 1633. Le tableau, vénéré dès lors comme miraculeux, jouit encore de ce prestige dans l'église cathédrale de Besançon, où il est connu sous le vocable de *Notre-Dame des Jacobins*. Claude Menestrier était lié d'amitié avec la plupart des érudits qui vivaient à Rome de son temps, et il seconda les recherches de quelques-uns, celles de Doni, par exemple, dont il était le commensal au palais Barberini. On a des traces de ses relations (sans parler de Peiresc) avec Aleandro et d'autres érudits italiens, avec ses compatriotes francs-comtois Jean-Jacques et Philippe Chifflet. Il mourut à Rome en 1639. De ses travaux d'érudition il n'a survécu qu'une dissertation sur le symbolisme de la statue de Diane d'Éphèse (*Symbolicæ Dianæ Ephesiæ statua exposita*), éditée à Rome en 1657, par Federico Ubaldini, avec une dédicace au cardinal Francesco Barberini, où l'amitié de ce prince de l'Église pour Claude Menestrier se trouve rappelée. Cette dis-

sertation, enrichie de notes par Bellori et suivie d'une lettre complémentaire de Lucas Holstenius, fut réimprimée à Rome dans le format in-folio, puis insérée par Gronovius dans le tome VII du *Thesaurus antiquitatum græcarum*. Un neveu de Claude Menestrier, établi à Lyon comme apothicaire, eut pour fils le jésuite Claude Menestrier, l'un des plus féconds érudits du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Les lettres de Peiresc à Guillemin, à Holstenius, à Menestrier présentent divers genres d'intérêt. Les premières, plus familières, sont aussi beaucoup plus variées que les lettres adressées aux deux doctes chanoines. Peiresc entretient un peu de toutes choses son fidèle Guillemin : il l'*accable* (littéralement) de milliers de commissions, le chargeant tantôt des affaires du maître de la maison, tantôt et plus souvent des affaires du collectionneur aux goûts infinis. Le bon prieur s'occupe tour à tour ou même tout à la fois de plantes, de fruits<sup>2</sup>, de chats, de livres, d'estampes, d'objets antiques (poids et mesures, médailles, vases, statues, etc.); parfois il est le délégué de Peiresc en son abbaye de Guîtres<sup>3</sup>; d'autres fois

<sup>1</sup> M. Émile Roy, docteur ès-lettres, professeur au lycée de Besançon et maître de conférences à la Faculté des lettres de cette ville, a eu l'obligeance de faire diverses recherches pour moi dans les manuscrits de la bibliothèque et particulièrement dans le volume XXV de la collection intitulée *Documents biographiques sur les Chifflet*. Il a trouvé dans ce volume quelques lettres de Claude Menestrier écrites de Rome « à Monsieur Chifflet, cogouverneur de la cité impériale de Besançon », notamment trois lettres du 4 mars 1623, du 22 mai de la même année, du 23 janvier 1631. Aucun de ces documents ne permet d'ajouter le moindre trait à la biographie de Menestrier. M. Roy constate que le correspondant de Chifflet et de Peiresc « a une écriture horrible ». Il aurait pu en dire autant de son style, dont la barbarie, comme on en ju-

gera, est vraiment singulière. L'orthographe de l'archéologue franc-comtois ne laisse pas moins à désirer, et de toute façon ses lettres forment un frappant contraste avec celles de Peiresc, lesquelles, sans être de forme irréprochable, sont bien d'un homme qui a profité d'abord de la fréquentation des bons livres de toutes les littératures, ensuite de la politesse de la Cour, et dont la prose n'est pas toujours indigne de celle de ses excellents amis Du Vair et Malherbe.

<sup>2</sup> Quelques billets écrits à propos de pommes, fruit dont Peiresc était très friand, paraîtront peut-être insignifiants à quelques graves lecteurs, mais je n'ai pas cru devoir dédaigner ces menus détails. N'a-t-on pas dit depuis longtemps que tout intéresse dans la correspondance des hommes supérieurs ?

<sup>3</sup> Suivant Jean-Jacques Bouchard, dont j'ai reproduit, dans *Peiresc abbé de Guîtres*,

il le représente à Paris auprès des grands personnages de l'État, auprès des savants, auprès des artistes, auprès des libraires, etc. Ce voyageur qui court sur toutes les routes, cet auxiliaire qui mène à bien toutes les missions qu'on lui confie, même les plus délicates, devient en quelque sorte, à force de zèle intelligent, un substitut du *procureur général de la littérature*. La correspondance de Peirese avec ce brave cœur est une des plus attrayantes de tout notre recueil moins encore parce qu'elle touche à tant de sujets que parce qu'elle est empreinte de la plus cordiale bonhomie.

Les lettres à Holstenius et à Menestrier plairont surtout aux humanistes et aux archéologues. On y trouvera les informations les plus instructives sur les choses de l'antiquité, particulièrement sur les médailles, les objets d'art, les grands monuments (églises, palais, voies romaines, catacombes, etc.), les manuscrits<sup>1</sup>. Chaque page déborde d'érudition, de cette érudition aimable et souriante que ne gâtent jamais la prétention et le pédantisme. On peut n'être pas toujours d'accord avec Peirese et regarder quelques-unes des explications du grand critique comme plus ingénieuses que solides, mais il faut partout admirer, avec le vaste déploiement de son savoir, sa touchante modestie et sa parfaite candeur.

Dans les lettres à Holstenius et à Menestrier, c'est surtout de l'Italie qu'il est question, et, dans l'Italie, de cette ville de Rome

*Supplément à la notice d'Ant. de Lantenay* (Bordeaux, 1893, p. 11, note 15), le récit jusqu'alors inédit. « Il [Peirese] ne retiroit point d'argent de son abbaye qui rendoit 1,200 escus, se faisant tout payer en livres par les mains du prieur de Romouille, auquel il avoit remis tout le soing de son abbaye, ce moine estant fort sçavant et lui envoyant tous les livres nouveaux de divers endroits en France et medailles et aultres antiques. M<sup>r</sup> de Peirese luy avoit une fois

résigné son abbaye lorsqu'il fut fort malade. »

<sup>1</sup> Diverses lettres sont relatives aux manuscrits de Pacius si généreusement donnés par Peirese à Holstenius. On en rapprochera avec fruit une notice spéciale publiée par un de nos plus savants paléographes, M. H. Omont, de la Bibliothèque nationale : *Les manuscrits de Pacius chez Peirese et Holstenius*, 1629-1631 (Toulouse, 1891; extrait du tome III des *Annales du Midi*).

qui fut, pour ainsi dire, la favorite et l'héroïne de Peiresc. Aussi c'est avec une entière confiance que j'appelle sur cette double correspondance la bienveillante attention de tous les esprits cultivés pour qui Rome est une seconde patrie.

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

Pavillon Peiresc, près Gontaud, 20 décembre 1893.

# LETTRES DE PEIRESC

À D. GUILLEMIN.

1

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOLLES,

À AIX.

Monsieur le Prieur,

Ce fut le cadet d'Amirat<sup>1</sup> qui me donna ceste mauvaise nouvelle de ma petite<sup>2</sup>, vous m'avez bien faict plaisir de m'en donner de meilleures. Et d'y prendre la peine que vous y avez prins. Car sans mentir il me seroit bien grief<sup>3</sup> d'en perdre toute la race. Je vous prie d'en avoir bien soing durant mon absance. Et vous garder de luy bailler autres viandes<sup>4</sup> que le pain accoustumé, et un peu de potage, s'il se peult. Que si son mal n'est autre chose que le Caduc, je ne l'en estimeray pourtant guieres moins, car elles ne laissent pas de vivre longtemps avec ce mal. Mais j'ai grande apprehension des vers qui ont tüé l'aultre. Il fault que le grand soin et l'assiduité d'estre prez de cez petites choses délicates, les enlève<sup>5</sup>. Je suis marry de vostre peine,

<sup>1</sup> Le cadet d'Amirat était Frédéric Lombard, fils cadet d'Honoré Lombard, seigneur de Saint-Benoît. Sur la famille Lombard voir plus loin une lettre du 6 novembre 1632.

<sup>2</sup> C'est-à-dire de ma petite chatte. On connaît l'affection de Peirese pour les chats, surtout depuis que l'on a lu, dans *Un grand amateur français du XVII<sup>e</sup> siècle*, les détails charmants donnés par M. Léopold Delisle sur ce sujet (p. 17-19).

<sup>3</sup> Bien pénible, bien dur.

<sup>4</sup> *Viandes* est pris ici dans le sens de *nourriture*.

<sup>5</sup> Que de menues recommandations ! Elles attestent l'extrême bonté de Peirese et aussi les généreux sentiments du prieur Guillemain. On ne demanderait pas tant de précautions et d'attentions à un homme dont l'excellent cœur ne serait pas bien connu.

mais nous trouverons quelque moyen de nous en revanche, demeurant,

Monsieur le Prieur,

votre plus serviable et meilleur amy.

DE PEIRESC.

De la Floride<sup>1</sup>, ce 15 sept[embre] 1610<sup>2</sup>.

II

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOLLES,

À S<sup>t</sup> MAXIMIN.

Monsieur le Prieur,

On m'a dict qu'à S<sup>t</sup> Maximin il y a un pottier de terre qui travaille fort gentiment sa potterrie lequel a fait des vases goderonnez pour monsieur le conseiller Espagnet<sup>3</sup>. Je desirerois qu'il m'en fit une douzaine de bien grands pour mettre dans mon jardin, mais parcequ'il les faudrà charrier d'un lieu à l'autrè deux fois l'année, je vouldrois qu'ils fussent bien forts et bien espois à celle fin qu'ils ne courussent fortune de se casser facilement. Et encore vouldrois-je qu'ils n'eussent point de pied, afin qu'ils se renversent plus difficilement, en la maniere qui sera marquée cy dessous. Pour la couleur, je vouldrois qu'ils fussent

<sup>1</sup> La Floride était la maison de campagne, située non loin de Marseille, de Guillaume Du Vair, alors premier président du parlement de Provence. On sait que le grand magistrat ne pouvait pas, pour ainsi dire, se passer de la douce compagnie de Peirese et qu'il le garda presque toujours auprès de lui, soit en Provence, soit plus tard à Paris.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 8. Autographe.

<sup>3</sup> Sur le conseiller Espagnet et sa famille voir la table du recueil des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy*. Je renvoie mes lecteurs au même recueil au sujet de la ville de Saint-Maximin et, une fois pour toutes, au sujet des noms de lieux et de personnes qui auront été déjà l'objet d'une note dans les trois premiers volumes de la *Correspondance*. À mesure que nous avancerons, le texte prendra toujours plus de place, l'annotation devenant de moins en moins nécessaire.

de quelque beau verd, ou bien de quelque noir ou tanné<sup>1</sup> bien obscur et bien verny. Je laisse la grandeur à vostre discretion parceque les



plus grands seront presque les meilleurs. Au moins faut ils qu'ils ayent environ deux pieds et demy de diamettre de plus ou de moins, et qu'ils soient bien esgaulx l'un à l'autre. Vous pourrez faire ce marché, et m'en donner advis. Que si le marché se pouvoit faire en bled, je luy en ferois porter de Rians, et il me sembleroit en ce cas là, qu'ils ne me cousteroient rien<sup>2</sup>. Mesnagez le du mieux que vous pourrez,

et cependant je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre meilleur amy à vous servir,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 9 avril 1611<sup>3</sup>.

III

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOLLES,

À S<sup>t</sup> MAXEMIN.

Monsieur,

J'ay receu le *Tite-Live*<sup>4</sup>, ensemble dix petites medailles d'argent dont il y en a une de celles que je vous avois tant recommandé; toutes les autres sont tout aultre chose, mais je ne laisse pas de vous en avoir la mesme obligation pour tant de bonne volonté que vous me tesmoignez.

<sup>1</sup> Couleur de tan.

<sup>2</sup> C'est ce qui s'appelle payer en nature, mode de payement que les propriétaires ont de tout temps préféré au payement en espèces sonnantes.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouv. acq., 5170, fol. 9. Autographe.

<sup>4</sup> Probablement une des éditions en un volume in-f° données à Venise par les Alde en 1555, 1556, 1572, 1592.

Je n'ay jamais eu le *Grand Hortelius*<sup>1</sup>, je n'en avois qu'un petit abregé<sup>2</sup> qui m'a esté retenu quelque coing fort longtems y a. J'ay bien le *Delrio*<sup>3</sup> que vous demandez, qui est relié en marroquin prest à dorer. Je le fairay achever ceste semaine Dieu aydant et le vous enverray par le premier, ensemble une aultre nouvelle géographie à la place de l'*Hortelius*. Quant à Angers, je vous puis jurer que les divertissements<sup>4</sup> que j'ay eu m'ont tellement tourmenté jusques à ceste heure. que je n'y pouvois vacquer en façon quelconque; il faudra que ce soit à ces feriatz<sup>5</sup> de Noël Dieu aydant. Et lors il ne nous manquera pas d'excuse sur l'occasion du voyage que je voulois y faire en personne sans la precipitation de nostre arrest, afin que je sois cependant des-trappé<sup>6</sup> d'une affaire qui me presse extremement, sur quoy je vous baise les mains demeurant,

Monsieur,

vostre affectionné et plus serviable amy,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 10 novembre 1611<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> On sait combien a été longtemps célèbre l'ouvrage d'Abraham Ortelius, né à Anvers en 1527, mort en 1598, surnommé le père de la géographie, et qui, du moins, est le père du premier atlas connu. Voir sur les diverses éditions du *Theatrum orbis terrarum* (Anvers, 1570, grand in-fol.; *ibid.*, 1571, 1573, 1595, 1598, 1603, même format) le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 292.

<sup>2</sup> Brunet n'indique aucun abrégé du recueil d'Ortelius.

<sup>3</sup> *Les controverses et recherches magiques* du jésuite M. A. Delrio venaient d'être tra-

duites du latin par son confrère André Duchesne (Paris, 1611, in-8°). Voir sur Delrio le fascicule XIX des *Correspondants de Peirese : Lettres du P. Mersenne* (La Mans, 1893, grand in-8°).

<sup>4</sup> Pour empêchements.

<sup>5</sup> Fêtes, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois dans les tomes précédents.

<sup>6</sup> Pour desattrapper.

<sup>7</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170. fol. 10. Autographe.

## IV

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOLLES,

À SAINT MAXEMIN, AU COLLEGE.

Monsieur le Prieur,

Il y a long temps que vous auriez receu les 3 pièces de livres que je vous envoye maintenant, si plus tost j'eusse trouvé commodité de les faire tenir. J'avois prié le cappitaine Nielis de m'en chercher; il me l'avoit promis, mais je ne l'ay plus veu, dont j'ay esté marry pour l'amour de vous. Au surplus vous sçavez le desplaisir que mon pere et moy avions receu lorsque vous changeastes voz rentiers de Roumolles voyant que vous aviez reculé les anciens serviteurs de nostre maison pour leur preferer d'autres nouveaux. C'est la verité que ce nous estoit tout plein de crevecœur<sup>1</sup>, mesmes attendu que les nouveaux ne faisoient pas vostre condition meilleure, si je ne me trompe, mais cela se fit par surprinse sans vous donner loisir d'y penser, ne d'en prendre advis de voz amys. Or j'entends que leur terme est maintenant expiré ou peu s'en fault, et qu'il faudra venir à un nouveau arrentement. C'est pourquoy j'ay bien voulu vous faire la presente et vous exhorter à conceder quelque chose, si non à l'affection que feu mon oncle<sup>2</sup> avoit tousjours porté à Pierre, aussy bien que mon pere, et mon frere, et moy luy en portons tout ce qui est à nostre possible, qu'au moings vous fassiez consideration aux offres avantageuses que j'ay aprins qu'il vous vent faire par dessus la condition des autres rentiers. Et cela estant, j'espere qu'il taschera de couvrir les manquemens qu'il pouvoit

<sup>1</sup> En cette occasion, comme en toute occasion, Peiresc montre les plus généreux, les plus nobles sentiments. Il reste fidèle à ses anciens serviteurs, comme il fut toujours fidèle à tous ses amis.

<sup>2</sup> Claude de Fabri, conseiller au parlement de Provence, mort en 1608. On sait que Peiresc hérita de sa charge, qui était dans la famille depuis cinq générations.

avoir cy devant faicts en vostre endroict, comme ayant aprins que c'estoit d'estre despouillé de cest appuy par son mauvais mesnage<sup>1</sup>. Et se rendra meilleur payeur et plus facile à vous donner toute sorte de satisfaction. Je ne doute pas que les aultres ne trouvent d'aultres intercesseurs envers vous, pour avoir la preferance, mais je ne me promets pas moins de vous, que vous ne peziez la differance qu'il y a des aultres amys de ce monde, avec ceux de nostre maison pour vostre regard. Enfin si vous le faictes, vous m'obligerez plus que vous ne pensez et je seray tousjours d'aultant plus,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné et plus serviable amy.  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 8 decembre 1611<sup>2</sup>.

Si mon pere estoit icy je m'asseure qu'il vous en ecriroit comme moy, mais il est en commission delà la Rivière.

V

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES,

À SAINT MAXEMIN.

Monsieur le Prieur,

Je vous fay responce incontinant par celuy qui m'avoit rendu vostre lettre. Maintenant on m'en a rendu une autre, et aussy tost je vous ay fait apprester le *Tacite* que vous me demandez. Vous y trouverez bien de quoy proffiter. S'il vous fault d'autre livre, envoyez les demander sans cerimonie. M<sup>r</sup> Hermite est à Beaugentier où il prescha le jour de

<sup>1</sup> Conduite, procédé.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 11. Autographe. A la suite de cette lettre on trouve

trois petits billets que je me contente de mentionner; il n'y est guère question que de fenouil: «Ce mot n'est que pour vous prier de faire chercher des graines de fanuil

l'Ascencion, et ravist tout le monde en admiration. Quand vous vouldrez, vous en pourrez bien faire davantage Dieu aydant. Nous avons receu nostre arrest contre ceux de Rians<sup>1</sup>, par lequel nous avons eu tout ce que nous demandions excepté les despans. Il fault bien en rendre graces à Dieu. Et tous ceux qui sont de la maison comme vous y doivent contribuer quelque chose de leur part. Je m'asseure que vous le fairesz, sur quoy je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vosre meilleur amy à vous servir,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 18 may 1613<sup>2</sup>.

dont les couroyeurs emploient le bois et les feuilles. M<sup>r</sup> de Branges en a des boscages.» (23 avril 1613.) — «Ce mot en passant n'est que pour vous remercier du soing qu'avez eu de la graine de fanuil et vous prier de vous en ressouvenir à la saison. . . je vous remercie aussy de la petite medaille. . . » (1<sup>er</sup> may 1613.) — Le 26 septembre de la même année, Peiresc revient sur le même sujet : «Je vous remercie infiniment du soing qu'avez eu à m'envoyer de la semence de fanuil, mais il fault que vous vous informiez encores de ceux qui le cultivent en quel temps il le fault semer et en quelle façon il y faudra accommoder la terre.» Le post-scriptum de ce dernier billet nous apprend qu'il y eut entre les deux amis un petit combat de générosité dans lequel Peiresc fut vaincu : «Je voulois payer le port et cette femme n'a pas seulement laissé repaistre sa beste ceans. Vous estes trop cerimonieux.»

<sup>1</sup> Les contestations entre les seigneurs et la communauté de Rians ne devaient pas être terminées par cet arrêt. J'ai eu entre les mains un document conservé dans les ar-

chives de M. Louis de Bresc, à Aix en Provence, qui prouve que ces contestations duraient encore quatorze années plus tard : *Extrait de transaction passée entre les seigneurs barons de Rians, seigneurs dudit lieu, Artigues et Admirat, et les communautés desdits lieux* (cahier in-fol. non paginé). Voici les premières lignes de ce document : «L'an 1627 et le 30<sup>me</sup> jour de decembre avant midy regnant tres ehrestien et tres puissant prince Louis XIII<sup>e</sup> par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre longuement et heureusement soit-il. Comme soit que ey devant y eut de grands procez et differens entre feu Messire Reinaud Fabry en son vivant seigneur de Callas, baron de Rians, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et doyen en la cour des comptes, aydes et finances de ce pays, d'une part, et les consuls et communauté dudit Rians, sur quoy seroit intervenus divers arrêts, sentences arbitrales et transactions, etc.»

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 17. Autographe.

## VI

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULLES,  
À S<sup>t</sup> MAXEMIN.

Monsieur le Prieur,

Pendant mon absence les livres que vous m'envoyiez furent rendus à mon pere, sans qu'il vist le muletier qui les apporta. Maintenant que le cappitaine Nielis s'en reva, je vous ay voulu donner advis de la reception d'iceux, et vous dire que comme tous ceux que j'avois separez n'y estoient pas, j'en avois aussy trouvé 2 ou 3 qu'il ne me sembloit pas avoir choisy. C'est pourquoy je desire que vous m'envoyiez une coppie du roolle qu'avez faict de par delà, pour voir la conformité d'iceluy avec lesdites pièces. Cependant je trouve fort bon que vous traittiez avec le pere Garrat de son S<sup>t</sup> Hierosme, et qu'en accordiez le marché comme pour vous. Et aprez me le faisant seavoir j'envoyeray l'argent du prix tout incontinent, et lors le pourrez donner au P. d'Ambruc de ma part, et le remercier trez humblement de la faveur qu'il luy a pleu me faire dont je me ressentiray tout le temps de ma vie envers luy et envers son couvent et son ordre. Et tachez de seavoir de luy de quels autres livres ils pourroient avoir besoin afin que je leur en puisse procurer pour le desir que j'ay de leur tesmoigner mon obligation.

Du faict de Roumoules si n'en eussiez escript lorsqu'y voulustes aller j'eusse prié M<sup>r</sup> de Riez<sup>1</sup> d'y proceder un peu plus doucement et crois qu'il ent faict quelque chose à ma consideration; advertissez moy quand il sera besoin que je luy escrive et je vous feray voir en cela comme en toute aultre chose de combien bon cœur je suis,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

PEIRESC.

<sup>1</sup> Charles de Saint-Sixte occupa le siège de Riez du mois de novembre 1599 au 13 avril 1614.

Je vous envoie les Harangues funebres que vous demandez avec le Rousset<sup>1</sup>.

D'Aix, ce 24 octobre 1613<sup>2</sup>.

## VII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOLLES,

À S<sup>r</sup> MAXEMIN.

Monsieur le Prieur,

M<sup>r</sup> de Renier se vouldroit servir des armoieries de mon pere que vous aviez fait graver lorsque vous lui desdiates certaines theses<sup>3</sup>. Je vous en escrivis dernièrement, mais il fault que la lettre se soit perdue. Si vous sçavez qu'est devenue cette planche, je vous prie me l'escire, ou me l'envoyer si l'avez et me tenir tousjours pour  
vostre meilleur et plus serviable amy,

PEIRESC.

D'Aix, ce 12 decembre 1613<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Sans doute le *Roman des chevaliers de la Gloire, contenant plusieurs hautes et fameuses aventures des princes et des chevaliers qui parurent aux courses faites à la place royale pour la fête des alliances de France et d'Espagne, etc.*, par François de Rosset, Paris, v<sup>e</sup> Bertault, 1512, et Fr. Huby, 1613, in-4°. Cet ouvrage de circonstance fut fort recherché et on en fit une nouvelle édition en 1616 sous un titre différent (Paris, Fr. Huby, in-4°).

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 19. Autographe.

<sup>3</sup> Probablement les thèses que l'on soutenait dans les classes supérieures ou *humanités*. Plus tard Guillemin devint docteur en théologie; il obtint le diaconat en 1618 et la prêtrise en 1619.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 20. Autographe.

## VIII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULES,

À S<sup>r</sup> MAXEMIN, COLLEGE.

Monsieur le Prieur,

Je vous remercie de la planche<sup>1</sup>, et je vous assure qu'elle vous sera fort seurement renvoyée. J'attendois tousjours que m'escrivissiez le prix du Saint-Jerosme<sup>2</sup>, sans cela j'en eusse desja fait venir un d'ailleurs. Je vous prie de m'en esclaireir au plus tost que vous pourrez, et me sçavoir dire à peu prez quels aultres livres il y a au mesme lieu, qui peussent estre agreables à cez bons peres<sup>3</sup> en cas qu'ils soient à vendre et que je les leur puisse donner, afin que si ce n'est de ce costé là, que je tasche d'ailleurs de leur tesmoigner ma bonne volonté, ne pouvant assez remercier le R. P. d'Ambruc de tant de courtoisie dont il a usé en mon endroiet, et dont je ne desire pas de mourir ingrat. Tous les livres que j'eus sont les mesmes du roolle, mais il y en a quelqu'un qui n'estoit pas du nombre de ceux que j'avois separez et au contraire il en est demeuré quelques uns de ceux que je desirois voir encores et entre aultres une piece de Beda Venerabilis<sup>4</sup>, si je ne me trompe, et cette piece du Tite-Live et

<sup>1</sup> La planche des armoiries réclamée dans la lettre précédente.

<sup>2</sup> Le Saint-Jérôme mentionné dans la lettre du 24 octobre 1613.

<sup>3</sup> Dans cette lettre et dans celles du 24 octobre précédent, du 29 mars et du 11 avril 1614, il paraît être question de livres manuscrits ou imprimés que les religieux de Saint-Maximin durent abandonner à Peiresc. Il y a à la Bibliothèque nationale, fonds latin, n<sup>os</sup> 348 et 2528, deux manuscrits, l'un du *Liber de proprietatibus rerum* de

Barthélemi l'Anglais, l'autre du *Mammotreptus*, qui viennent du couvent de Saint-Maximin; tous deux ont passé par la bibliothèque du cardinal Mazarin; celui-ci les avait sans doute trouvés dans la partie du cabinet de Peiresc qu'il acheta du baron de Rians. (Communication de M. Léopold Delisle.)

<sup>4</sup> Sur Bède le Vénérable, que l'on a surnommé l'homme le plus savant de son époque (672-735), voir le *Répertoire* du chanoine Ulysse Chevalier (fascicule 1).

quelque aultre dont il ne me souvient plus. Voyez si sçavez trouver ceux-là. J'ay ouy parler en Arles de quelque traicté qui s'est esbauché avec vous : ne resolvez rien sans prendre advis de vos amis<sup>1</sup>, et croyez que je seray à jamais,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

PEIRESC.

D'Aix, ce 14 decembre 1613<sup>2</sup>.

IX

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROMOLLES,

À S<sup>r</sup> MAXEMIN, DANS LE COLLÈGE ROYAL<sup>3</sup>.

Monsieur le Prieur,

Les occupations du Palais et aultres, tant domestiques que de ceux qu'il nous fault servir à toute heure, me divertissent de telle sorte que si je ne suis pressé de faire responce aux lettres qui me viennent de plusieurs divers endroits, il n'est pas bien en mon pouvoir d'y satisfaire. Ce n'est que cela seul qui m'a empesché de vous respondre, et non aucune des considerations que vous vous estiez imaginé. Je vous ayme trop pour concevoir aucune sinistre opinion de vous, quand on me voudroit persuader le contraire, je procederois par remonstrances plus tost que par silence et vous traitterois plus tost comme un mieu frère, que comme persone qui me fut indifferante. Croyez le assurément, et ne doutez jamais de la continuation de mon affection en vostre endroit parceque je suis si asseuré au jugement que j'ay faict

<sup>1</sup> Peirese craignait que l'on n'abusât de la candeur de Guillemin. Plus tard, quand le bon prieur fut rompu aux affaires, son correspondant mit, comme nous le verrons, toute sa confiance en lui et le félicita souvent sur ses habiles négociations.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5170, fol. 21. Autographe.

<sup>3</sup> Rappelons que Peirese avait étudié pendant quelque temps en ce même collège, in *San-Maximitano collegio*, comme s'exprime Gassendi (livre I, p. 15).

de vostre vertu et de vostre bonté, que je ne croirois jamais que vous dussiez faire d'action contraire à cela. Continüez seulement vos estudes afin que vous ayez par aprez davantage de moyen de vous acquitter de vostre devoir envers Dieu.

M<sup>r</sup> Hermitte dict il y a quinze jours sa première messe sans cérémonie en l'Eglise de la doctrine où il donna tout plein de bonne edification de luy. Quand vous aurez atteint comme luy le terme de vos estudes, je seray bien aise de vous voir aussy bien faire que luy, m'asseurant qu'il ne tiendra qu'à vous de faire encores mieux, Dieu aydant. Au surplus j'oublois de vous dire qu'il faut que lo S<sup>t</sup> Jerosme du P. Charlois soit bien richement habillé, puisqu'il le tient à 50 livres. Car j'en puis avoir un tout neuf dans Lyon pour 30 livres et le port n'en sçauroit pas couster 3 livres qui est bien loing de ce compte là. Voyez de me sçavoir dire le lieu de l'impression de celuy là, si c'est de plus beau papier que l'ordinaire, s'il est réglé et lavé ou s'il y a aultre qualité qui le puisse rendre si cher, et que je sois bientost resolu du dernier prix, aultrement je feray venir l'aultre, demeurant.

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

PEIRESC.

Du faict d'Arles, je ne vous sçaurois rien dire à cette heure parce que je n'ay pas trouvé à ma main ce que m'en aviez escript avec les papiers qu'y aviez joinets.

D'Aix, ce 29 mars 1614<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 23. Autographe.

## X

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOLLES,  
 À S<sup>r</sup> MAXEMIN, AU COLLEGE ROYAL.  
 (Avec un livre noir dans un sachet.)

Monsieur le Prieur,

Le cœur me disoit que ce livre du P. Charlois ne seroit pas grand chose, et de fait, l'impression est trop vieille et la relieure trop goffe<sup>1</sup> pour en payer seulement le tiers de ce qu'il en demandoit. Je suis fort aise de n'avoir pas achepté chat en sac<sup>2</sup> et ne suis marry que du temps qui s'est perdu, durant lequel j'en eusse eu un tel qu'il s'appartient. J'y pourvoiray maintenant à la première occasion Dieu ay-dant ensemble à quelque aultre livre qui soit du goust de cez bons pères, si vous en pouvez rien sentir<sup>3</sup> comme je vous avois ordonné, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

PEIRESC.

D'Aix, ce 11 avril 1614<sup>4</sup>.

## XI

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOLLES,  
 À S<sup>r</sup> MAXEMIN, AU COLLEGE.

Monsieur le Prieur,

Il est couru un bruiet qu'à cette veille de nostre Dame la Chandeleur

<sup>1</sup> Grossière. Nous avons relevé *goffe*, *goffement* dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> On trouve dans le *Livre des proverbes français* de Le Roux de Lincy (t. I, p. 157) ces deux citations tirées d'un recueil d'*Adages français* du xvi<sup>e</sup> siècle : «C'est mal achat de

*chat en sac.* — Folie est d'accepter *chat en sac.*»

<sup>3</sup> Deviner.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français. nouvelles acquisitions, 5170, fol. 24. Autographe.

vous deviez executer le desseing dont aultre fois nous avons parlé ensemble à Montrieu<sup>1</sup>, et que vous estiez venu me voir pour me le communiquer. C'a esté la cause que trouvant cette commodité, j'ay voulu vous en donner advis, pour vous dire que je ne le crois pas, et que quand vostre intention seroit telle, j'estime que vous vous en viendriez conseiller à moy sçachant bien que je ne suis pas pour vous dissuader d'auleun bon dessein que vous sceussiez avoir, ains seulement vous représenter les inconveniens auxquels il fault bien penser et repenser, pour ne se laisser surprendre. Si trouvez commodité de m'en escrire, j'en sçauray volontiers la verité, et ne fault qu'envoyer voz lettres à Aix à mon pere qui me les fera tenir, ou bien à Draguignan chez Mr de Meaux<sup>2</sup>.

Adieu.

Vostre plus serviable et meilleur amy,

PEIRESC.

De Roquebrune<sup>3</sup>, ce 27 janvier 1615<sup>4</sup>.

XII

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE REMOULLE,

À S<sup>t</sup> MAXEMIN.

Monsieur le Prieur,

Trouvant ceste commodité de vous faire tenir le S<sup>t</sup> Hierosme que j'avois promis à cez messieurs les religieux de S<sup>t</sup> Maxemin, je le vous ay bien voulu envoyer, pour vous prier de le faire mettre dans leur librairie, et sçavoir quels livres ils desireroient d'avoir, parce que je les

<sup>1</sup> La chartreuse de Montrieux, près de Belgentier. Voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 912).

<sup>2</sup> Un parent de Peirese dont le nom figure deux fois dans le recueil Peirese-Dupuy et que nous retrouverons souvent dans le volume qui sera consacré à la correspondance de Peirese avec sa famille.

<sup>3</sup> Petite ville du département du Var, arrondissement de Draguignan, canton de Fréjus, à 8 kilomètres ouest de cette dernière ville.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 25. Autographe.

en voudrois bien gratifier s'il estoit possible, estant marry que celuy cy ait tant tardé, mais mon absance et mon indisposition en ont esté cause. Me recommandant à leurs bonnes prieres et aux vostres, sur quoy je demeureray,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur,

PEIRESC.

À Aix, ce 16 juillet 1615.

Le cappitaine Nielis desire bien que vous vous souveniez de luy en je ne sçay quelle affaire où vous ne le sçauriez obliger sans m'obliger moy mesme, et si M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Marc a depuis continué ses discours<sup>1</sup>, il est temps de me les faire voir s'il l'a agreable, pour les inserer en leur lieu. Je vous prie de luy baiser trez humblement les mains de ma part.

J'ay donné un quart d'escu au presant porteur pour le port<sup>2</sup>.

### XIII

#### À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES,

À S<sup>t</sup> MAXEMIN.

Monsieur le Prieur,

Ayant fait tenir voz pacquets à M<sup>r</sup> vostre frere à Villeneufve-le-Roy<sup>3</sup>, il en est voulu venir porter la response luy mesme, que vous aurez par l'homme de M<sup>r</sup> de la Verdriere, qui partit devant hier en poste. Il est aprez pour obtenir icy une sauvegarde pour son beau-père, où je le serviray le mieux que je pourray. J'espere aprez Pasques Dieu ay-dant d'aller faire un petit voyage en Guienne pour voir en passant

<sup>1</sup> Sur ce conseiller au parlement d'Aix, qui était en même temps professeur de droit à l'université de cette ville, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 45.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 26. Autographe.

<sup>3</sup> Près de Paris.

l'Abbaye de Guîtres qu'il a pleu au Roy me donner<sup>1</sup> et de là je passeray en Provence où nous vous verrons. Je louie grandement vostre sainte resolution de prendre les ordres sacrez. Il faultdra que j'en fasse bien-tost aultant<sup>2</sup>. Cependant je me recommande à voz bonnes prières, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné à vous servir,  
DE PEIRESC.

De Paris, ce 2 febvrier 1619<sup>3</sup>.

XIV

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULLES (*sic*),  
À ROMOULLES (*sic*).

Monsieur le Prieur,

Il y a quelques jours que je receus vostre lettre du 29 novembre avec celles de M<sup>rs</sup> de Sisteron<sup>4</sup> et d'Apt<sup>5</sup> que je vous renvoie ouvertes afin que vous voyiez les termes où ils peuvent en estre demeurez avec vous, que je trouve un peu differents d'avec ce que vous me mandez; vous en ferez vostre proffiet, et je continueray de vous rendre en leur endroiet tous les meilleurs offices que je pourray. Vous aurez secu que les Estats sont mandez au 12<sup>e</sup> du mois prochain; je pense que ces messieurs ne manqueront pas de s'y trouver; je leur rafraichiray mes prières de vive voix et si vous y venez vous en pourrez estre

<sup>1</sup> Il y avait déjà plus de trois mois que Louis XIII lui avait donné cette abbaye, puisque, dès le 23 octobre de l'année précédente, le nouveau titulaire annonçait cette nouvelle à Aleandro, comme l'a rappelé M. l'abbé Louis Bertrand, sous le nom d'Antoine de Lantenay, dans *Peiresc abbé de Guîtres*, p. 7.

<sup>2</sup> Peirese ne prit jamais les ordres sacrés.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 27. Autographe.

<sup>4</sup> Toussaint de Glandeve de Cujes siégea de 1607 à 1648. Voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 57.

<sup>5</sup> Jean Pélissier siégea de 1607 à 1629.

tesmoing vous mesmes. Je n'ai pas encor seeu prendre à point M<sup>gr</sup> l'Evêque de Frejus<sup>1</sup> pour luy en parler pour ne mettre cas sur cas attendu que j'attends l'evenement<sup>2</sup> d'une prière que je luy ay faite pour le prothonotaire Aguilienqui<sup>3</sup>, car s'il ne faict ce qu'il m'a promis, je suis incertain comment je pourray vivre avec luy desormais. J'espere que nous en serons esclaircis dans 7 ou 8 jours, tout au plus tard, cependant je demeureray,

Monsieur le Pricur,

vostre trez affectionné à vous servir,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 16 decembre 1623.

Enquerez vous un peu, je vous prie, si dans vos montaignes il se trouve point de ces pommes qu'en France on appelle du nom de Renette, lesquelles sont fort jaunes en la pelure et ont la chair mesmes jaunastre; leur forme est un peu pointue comme une poire renversée, leur goust est aigrelet et fort agreable à manger avec du suere, et se gardent toute l'année. Entre celles que vous nous fistes apporter, il s'en est trouvé 5 ou 6 par hasard qui tenoient un peu de ce goust et de cette forme pointue, mais elles estoient de couleur fort verte et estoient les meilleures de toutes celles que vous avez envoyées à mon goust. S'il s'en trouvoit de vrayes renettes, j'en achepterois volontiers une charge pour ma provision de ce caresme. Je vous prie d'en faire chercher et de me faire sçavoir ce qu'elles cousteront. J'oublois de vous dire qu'elles ont quelquefois la pellure pointillée de petits pointes ou grains noirastres et quelquefois de grosses tasches grises. Il y en a qui ont la chair blanche, mais elles ne sont pas si bonnes de beaucoup et ne sont pas comprises sous le nom de franchises Renettes<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Barthélemy de Camelin siégea de 1596 à 1637. Voir Recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 170.

<sup>2</sup> Pour *résultat*.

<sup>3</sup> Sur ce protonotaire, parent de Peirese, et qui fut prévôt de Barjols, voir Recueil Pei-

rese-Dupuy, *passim*. Ce personnage reparaitra souvent dans le reste de la correspondance.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 36. Original. La signature seule est de la main de Peirese.

## XV

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES,

À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 4<sup>e</sup> de ce mois ensemble les 3 petites gondolles et les pommes dont je vous remercie bien fort et vous en eusse bien sceu davantage de gré si par mesme moyen vous m'eussiez escrit ou faict dire par vos gents ce que coustoient lesdictes pommes et les fraiz de voicture, car cela sera cause que je ne vous en demenderay pas une aultre fois avec mesme liberté; je ne vous scaurois encor dire mon advis de leur goust, par ce que je me suis trouvé surpris d'une fascheuse toux laquelle m'empesche d'en oser manger de toutes crues comme je ferois trez volontiers.

Pour le surplus, nous attendrons vostre venue à cez prochains Estatz et tascherons de faire pour vous tout ce qui nous sera possible en eschange de tant d'effects de vostre bonne volonté. Si vous allez passer à Riez avant que venir, je vous prie d'y transcrire le plus exactement que vous pourrez toutes les inscriptions antiques qui s'y trouvent et cependant je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble et affectionné serviteur.

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 9 janvier 1624<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 37. La signature seule est autographe.

## XVI

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
 PRIEUR DE ROUMOULLES,  
 À S<sup>t</sup> MAXEMIN.

Monsieur le Prieur,

Je vous sçay fort bon gré du soing que vous avez eu de nous faire tenir si diligemment la boîte de fleurs que vous avoit adressée M<sup>r</sup> le prieur de Beaugentiex<sup>1</sup>, laquelle est arrivée fort bien conditionnée Dieu mercy. Je luy faicts un mot de response que je vous prie de luy envoyer par le premier qui s'en ira de voz quartiers de ce costé là et qui passera par voz faulxbourgs, si vostre homme ne trouve en s'en allant d'icy là quelque commodité de la faire tenir comme je l'en ay prié d'y prendre garde. Mon pere vous remercie de voz perdrix et je vous envoie un cheval pour venir mardy comme vous m'avez promis, demeurant cependant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné à vous servir,  
 DE PEIRESC.

À Aix, ce 1<sup>er</sup> avril 1624<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Peirese a très distinctement écrit *Beaugentiex* le nom qu'il écrit d'ordinaire *Beaugentier*. Plus tard Guillemín devint prieur de Belgentier, comme nous l'apprend en ces termes Gassendi (liv. IV, p. 380) : *Pridem*

*Romollarum, et nunc etiam Belgenserii prioratum, ut vocant, obtinuit.*

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 38. Original avec signature.

## XVII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULES,

À ROUMOULES.

(RECOMMANDÉ À RIEZ À M<sup>r</sup> LE GRAND VICAIRE DU S<sup>r</sup> EVESQUE DE RIEZ.)

Monsieur le Prieur,

Enfin l'occasion s'est présentée d'accepter l'offre que vous m'avez faicte de vostre vallet, car il a prins une humeur à Claude de demeurer trois jours hors du logis, sans que je l'aye veu durant ledict temps sur le point que mon frere estoit sur son despart, que mon clerc<sup>1</sup> estoit occupé à escrire. De sorte qu'il m'a bien incommodé, et a depuis eu tant de honte, qu'il n'a pas eu le courage de se représenter devant moy, dont j'ay esté infiniment aise pour avoir un juste pretexte de m'en desfaire. Je vous prie donc de m'envoyer vostre garçon le plus tost que vous pourrez, car il me viendra bien à point maintenant que mon frere est party avec tous ses gens, ensemble mon cousin de Meaux, et que mon pere est encore malade. Je crains que cela ne vous incommode et suis bien marry de le vous oster en ceste saison. Je temporisois tant que je pouvois, mais il n'y a plus de moyen de différer. Je vous serviray en revanche, et seray toujours,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 29 juin 1624.

Je vous rendray l'argent que vous luy donnerez pour sa despence jusques icy avec d'aultre dont il nous fault venir à compte.

<sup>1</sup> C'est-à-dire *secrétaire*.

Si je sçavois par quelle voye ira cette lettre, je vous en eusse envoy  <sup>1</sup>.

## XVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOULLES,  
À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

Je suis bien ays   que l'une de mes lettres soit parvenue entre vos mains et ne puis assez vous remercier de la franchise et promptitude avec laquelle vous m'avez voulu donner vostre serviteur. J'ay un peu de regret qu'il ne vous ait fait faute pendant vostre indisposition de migraine et qu'il ne vous face encor faute    l'advenir, mais [vous avez] voulu adjonster ce tesmoignage d'affection    tant d'autres que vous m'en aviez donnez de longue main dont je tascheray de me mieux revancher    l'advenir que je n'ay fait par le pass  , si j'en puis avoir davantage de moyen. Je le feray habiller cette sepmaine afin de vous renvoyer au plus tost l'habit que vous lui aviez fait de vostre livr  e, pour vous en pouvoir servir en la persone de celuy que vous luy subrogerez. Mais je suis en peine par quelle voye je vous le feray tenir. Si je n'en trouve de commode pour Riez, je l'enverray    S<sup>t</sup> Maxemin o   c'est qu'en un besoing l'homme que vous prendrez le pourra venir qu  rir. Je n'avois point ouy parler du cuir dor   que vous faisiez faire en Avignon. J'en escriray    Mons<sup>r</sup> de Mondevergues<sup>2</sup> par le premier et enverray    S<sup>t</sup> Maxemin suyvant vostre ordre tout ce que je pourray recouvrer si je n'ay commodit   plus propre pour l'envoyer droit   

<sup>1</sup> Biblioth  que nationale, fonds fran  ais, nouvelles acquisitions, vol. 5170, fol. 39. Suit (fol. 40) un duplicata de la pr  sente lettre, avec cette addition,    la fin : «Je vous ay envoy      S<sup>t</sup> Maxemin l'original de cette lettre.»

<sup>2</sup> J  r  me Lop  s de Mondevergues, men-

tionn   dans le recueil Peiresc-Dupuy (t. III, p. 254), et, avec deux documents sign  s de lui, dans le fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc : Lettres du cardinal Bichi,   v  que de Carpentras* (et autres personnages du Comtat Venaissin), p. 25-32 de la seconde partie.

Riez. J'escriray vendredy à M<sup>r</sup> le cardinal Bentivoglio <sup>1</sup> et luy feray un recharge <sup>2</sup>.

Ne pouvant vous dire autre chose si ce n'est que je suis tousjours,  
Monsieur le Prieur,

vostre plus serviabte et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 8 juillet 1624 <sup>3</sup>.

XIX

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULLES,  
À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

Trouvant cette bonne comodité de vous escrire j'ay bien voulu vous advertir que le landemain du despart de François, je receus lettres de M<sup>r</sup> Aleandre <sup>4</sup> en datte du six du mois passé portant que le jour precedent le bon P. d'Ambruc avoit esté mené par M<sup>r</sup> de Bethunes <sup>5</sup> et avoit présenté ce qu'il portoit qui avoit esté extrêmement bien receu. J'eus par mesme moyen une aultre lettre du 15 d'un aultre de mes amis à qui ledict P. d'Ambruc avoit rendu un livre de ma part. Je crois que nous aurons bientost des nouvelles de luy-mesmes, c'est-à-dire par l'ordinaire qui viendra d'aujourd'huy en 8 jours dont je vous feray part. Paul <sup>6</sup> se monstre fort serviabte et gentil garçon. son habit n'a pas encore peu estre achevé pour aujourd'huy dont je suis bien

<sup>1</sup> Sur le cardinal Bentivoglio, correspondant et ami de Peirese, voir les trois tomes du recueil des lettres aux frères Dupuy.

<sup>2</sup> Rappel, insistance.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 42. Original avec simple signature.

<sup>4</sup> Sur Jérôme Aleandro, voir le recueil

Peirese-Dupuy, *passim*, et, dans le présent tome, à la suite des lettres à D. Guillemin. les lettres à L. Holstenius.

<sup>5</sup> Sur l'ambassadeur à Rome Philippe de Béthune, voir le recueil Peirese-Dupuy. t. I et II, *passim*.

<sup>6</sup> Le serviteur *prété* par le prieur à Peirese.

marry, car le present porteur le vous eust reporté, mais je l'envoyeray par le premier. Cependant je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 12 juillet 1624<sup>1</sup>.

XX

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES,

À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

J'ay aujourd'huy receu incontinent aprez disner une lettre du 26 de ce mois par le present porteur, ensemble une aultre pour mon frere de Vallavez que j'envoye demain en cour par un des enfants d'Estienne et parce que ce porteur m'a dict que le sieur de Frontienes estoit en cette ville depuis deux ou trois jours, je l'ay prié de l'aller chercher pour tascher de recouvrer mon paquet et à ce soir sur les sept heures ledict sieur de Frontienes a prins la peine de me l'apporter luy mesmes avec tout plein d'excuses; j'y ay trouvé vostre lettre du xiii<sup>e</sup> avec les anticailles dont je n'estime que la 1<sup>re</sup> et la dernière que vous cotez par numero 1 et v et regrette que l'eau de la fontaine gaste la cinquiesme que je trouve fort gentile et qui merite bien avant qu'on l'acheve de gaster, qu'on la fasse desseigner<sup>2</sup> par quelque garçon peintre de tous les trois costez pour voir la forme des testes de taureau, de bellier et des pommes de pin. Je vous renvoye la lettre du 10 may à laquelle il n'escheoit pas de grande response puisque l'ordre en est revocqué par celle du 14 juin, laquelle prevaudra desormais

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 45. Original avec simple signature.

<sup>2</sup> Dessiner, comme nous l'avons déjà vu dans les tomes précédents.

à mon advis. J'ay plainct et plainctz encores le pauvre M<sup>r</sup> Cotelon et suis bien fashé qu'il porte la folle enchiere pour autruy à ce coup cy, mais je ne pense pas mourir que je ne le voye bientost vangé de tous ceux qui luy ont randu ou procuré ce mauvais office quel qu'il soit. Je vous escrivis devant hier, par un nommé Boyer de Riez qui se chargea de l'habit de Pol. J'ay depuis receu des nouvelles lettres de Rome du xiii de ce mois d'un intime amy de M<sup>r</sup> le Cardinal et de moy qui me faict encor de nouvelles recommandations de sa part, ce que je n'ay pas voulu obmettre pour vous oster entièrement l'allarme où l'on vous avoit mis de par delà<sup>1</sup>. Nous eusmes hier au soir des nouvelles de mon frère de Vallavez de Paris, du 12 et 14 de ce mois; il en partiet le 15 pour aller à Compiègne aprez avoir mis ordre à ses affaires, et sur ce je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné à vous servir,

DE PEIRESC.

À Aix, ce xiii<sup>e</sup> juillet 1624<sup>2</sup>.

XXI

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOULLES,

À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

Ce mot sera pour vous dire que j'ay escript à M<sup>r</sup> de Mondevergues, pour luy rementevoir vos peaux de cuir doré, mais je ne les ay pas encore reçeus. Cependant ayant trouvé la commodité du sire Antoine Boyer, present porteur, qui s'en alloit à Roumoules, j'ay esté bien aise que Pol s'en soit prevalu pour vous renvoyer l'habit que vous luy aviez donné, afin qu'il puisse servir à son successeur. Il se faict gentil garçon

<sup>1</sup> Au sujet d'une prétendue mort ou grave maladie du cardinal Fr. Barberini.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5170, fol. 52. Original. La formule finale à partir de *vostre trez*, etc., est autographe.

et je croy qu'il reussira à bien, Dieu aydant. Au surplus le procureur Augier me vint monstrier dernièrement une lettre de M<sup>r</sup> vostre archevêque touchant le mauvais bruit qu'avoit semé de par de là je ne sçay quel prestre, que je convainquis bien tost de faulseté, car j'eus des lettres de Rome du 5 de ce mois par lesquelles on me faisoit tout plain de compliments de la part de M<sup>sr</sup> le Cardinal qui se porte fort bien Dieu mercy<sup>1</sup> et m'avoit escript par l'ordinaire precedant du 14 juin, ce que je vous fis mander par mon homme dans un paquet que Pol bailla ces jours passez à un homme de Roumoules nommé Guillen, je croy que vous l'aurez receu. Au surplus je suis en grande peine pour la maladie de M<sup>r</sup> de<sup>2</sup> Callas mon pere, laquelle va tousjours en empirant; Dieu le veuille conserver et remettre en santé<sup>3</sup> et sur ce je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné à vous servir,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 25 juillet 1624<sup>4</sup>.

XXII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES,

À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despeche du 2<sup>e</sup> de ce mois et ay esté bien aise d'apprendre que les miennes vous ayent esté rendües ensemble l'habit de vostre garçon. J'ay eu response de M<sup>r</sup> de Mondevergues touchant vos

<sup>1</sup> Fr. Barberini, dont on avait, comme nous l'avons vu, annoncé la maladie ou même le décès.

<sup>2</sup> Peiresc, dans ses filiales préoccupations, a écrit deux fois *M<sup>r</sup> de*.

<sup>3</sup> Nous avons vu (Recueil Peiresc-Dupuy,

t. I, p. 66) que R. de Fabri mourut le 25 octobre 1625.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 51. Auto-  
graphe.

cuirs<sup>1</sup>, lequel m'escript que l'ouvrier est si paresseux qu'il n'avoit pas encor touché, mais qu'il est resolu de ne le laisser point en repos qu'il ne vous ait donné contentement, et adjouste que c'est chose qu'il peut faire fort à son ayse, parceque l'ouvrier demeure viz à viz de sa maison. Je vous remercie du soing que vous voulez prendre de me faire desseigner le marbre de la fontaine, en quoy vous obligerez le public qui a interest que ceste piece ne s'acheve pas de ruiner sans qu'il en demeure quelque dessein qui puisse estre conservé à la posterité. Au surplus je n'attends plus de lettres que du P. d'Ambruc, puis qu'il a tant tardé, et crois qu'il en doibt estre luy mesmes le porteur et n'attends pas des lettres de Rome plus tost que de vendredy prochain dans 8 jours par le retour de l'ordinaire d'Avignon si ce n'est qu'il n'en vienne par quelque voye ordinaire. Je ne manqueray point de vous en faire part à la 1<sup>re</sup> occasion que je recepvrai pour diminuer tousjours davantage la peine où M<sup>r</sup> le Vicaire a esté aussy bien que vous, à qui je voudrois rendre de meilleur service que cela ainsi que les effectz le luy tesmoigneront quelque jour Dieu aydant. Cependant je demeureray,  
Monsieur le Prieur.

vostre plus serviable et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 aoust 1624.

On nous a fait manger cette sepmaine passée d'une race de pommes qui ne tiennent rien de la pomme que la figure et la couleur jaulne dorée avec un peu de vermillon par dessus en quelque endroict, mais le goust est le vray goust des coings, seulement un peu moins aspre que les coings et fort agreable à manger crud avec du sucre, et ce qui me les faict estimer principalement est la presente saison en laquelle elles sont desjà bonnes à manger deux ou trois mois auparavant la saison ordinaire des pommes, ce qui m'a faict desirer de sçavoir d'où elles estoient venues, pour en pouvoir demander des greffes,

<sup>1</sup> Les cuirs destinés à quelque reliure, ou peut-être à quelque tenture.

mais autant vaudroit qu'elles fussent tombées du ciel; ceux qui les vendoient ne sçavoient nullement d'où elles estoient venües; enquezerez vous un peu là hault s'il ne s'en trouveroit point quelques arbres afin de pouvoir prendre des greffes en la saison <sup>1</sup>.

## XXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULLES,  
À ROUMOULLES <sup>2</sup>.

Monsieur le Prieur,

Vostre lettre du 21<sup>e</sup> m'a esté rendue ce matin en allant au Palais, mais je ne l'ay peu lire plus tost que maintenant qu'il est plus de trois heures de l'aprez-midy. Je vous remercie du soing que vous avez eüe (*sic*) des pommes et de l'inscription antique. Je n'ay point escript à M<sup>r</sup> le Cardinal de ce qu'on vous a diet et ne suis pas prest de le faire. On ne m'en a poinct prié et si on m'en prie je temporiseray d'en avoir vostre advis. Le pere d'Ambrueq s'en retourne avec la charge de grand inquisiteur dans Avignon que N. S. P.<sup>3</sup> luy a donnée, à quoy les tesmoignages que j'avois rendus de son merite n'ont pas nuict, mais ce n'est pas de luy que je l'ay appris. Je suis trop pressé à cette heure pour vous entretenir davantage et demeure,

Monsieur,

vostre trez affectionné à vous servir,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 26<sup>me</sup> aoust 1624<sup>4</sup>.

Tournez<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 55. Original avec simple signature.

<sup>2</sup> Adresse ainsi modifiée dans la copie de la Méjanes : *A Monsieur le Prieur de Roumouilles à Romoule proche Riez.*

<sup>3</sup> Urbain VIII, élu pape en 1623 et déjà mentionné plusieurs fois dans nos quatre tomes précédents.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 56. La première partie de la lettre est originale et

Je viens de voir un livre<sup>1</sup> où sont transcriptes des inscriptions antiques, entre autres une à Riez sous le maistre autel des Cordeliers hors la ville, que je voudrois bien voir au vray, s'il n'y a pas



Il y en a une autre qui estoit à Roumoules à la chapelle St Sébastien

IULIAE TESALLYDI  
UXORI CARISSIMAE  
M. ANNIUS SIVIVRVS MARITVS  
E E

la partie où sont réunies les inscriptions est autographe. — Bibliothèque Méjanes d'Aix, collection Peirese, registre V, fol. 578, copie. Cette lettre, présentée par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, à la *Société nationale des Antiquaires de France* (séance du 10 juillet 1889) a paru dans le *Bulletin* de cette société, 3<sup>e</sup> trimestre de 1889, p. 214. Une faute d'impression a, dans ce recueil, substitué l'année 1629 à l'année 1624. — <sup>5</sup> Le mot *Tournez* est écrit de la propre main de Peirese.

<sup>1</sup> Probablement un recueil manuscrit, car on ne connaît aucun ouvrage imprimé où aient été reproduites, au xvii<sup>e</sup> siècle, les inscriptions dont Peirese s'occupe et se préoccupe tant.

<sup>2</sup> Au bas de la page, Peirese a ainsi cherché à reconstituer l'inscription : MEIOVIO EX VOTO QVNRIL. M. Héron de Ville-

fosse m'a fait l'honneur de m'écrire que, dans le tome XII du *Corpus* (Berlin, 1888), M. Otto Hirschfeld a donné cette inscription et la suivante (n<sup>o</sup> 5752 et n<sup>o</sup> 5754) d'après le manuscrit de Balth. Burle, dont les copies sont absolument inférieures à celles de Peirese. Le docte académicien ajoute : « La première inscription est difficile à transcrire avec certitude. La première ligne contient sans doute la formule : *Jovi o[ptimo]*, puis *ex voto Quarti*. La lecture de la seconde est tout à fait sûre, grâce à la copie de Peirese :

Juliae Tesallydi  
uxori carissimae  
M[arcus] Annius Severus maritus  
e[rit] ? f[ecit] ?

« Je pense qu'il faut corriger EE en EF à la ligne 4. » (Reproduction de la note 6 de la page 214 du *Bulletin* plus haut cité.)

Il y en a une aultre à Riez sous un autel de la Grande Eglise.

MATRI DEVM *etc.*

■■■■ VIR AVG

C . I . A . A . <sup>1</sup>

XXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES,

À ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

M<sup>gr</sup> le cardinal de Bentivoglio a fort recommandé au s<sup>r</sup> Augier un paquet de lettres adressé à M<sup>r</sup> son grand Vicaire. Et d'autant qu'on est encor en incertitude de l'estat de sa santé, et qu'il faut esviter que le paquet ne coure fortune d'estre esgaré pendant l'indisposition de ce bon homme, j'ay creu qu'en le vous adressant à vous, il ne pourroit pas courir de fortune, parce que vous monterez incontinent à cheval pour l'aller porter vous mesmes et rendre en main propre audict s<sup>r</sup> vicaire au lieu où il est; et de plus que si vous le trouvez en estat de l'ouvrir, et de rendre responce, vous luy aiderez en cela, pour faire plaisir à mon dict seigneur le Cardinal, ce qui sera de son intention, et si au contraire, sa maladie ne lui permettoit pas d'y vacquer, vous aurez le soing de retirer le paquet et de le renvoyer icy au dict s<sup>r</sup> Augier afin d'attendre qu'on le puisse rendre, pour que Monseigneur le Cardinal donne nouvel ordre. Faites donc cela, je vous prie, incontinent et sans dellay et s'il est possible, moyenez que nous en ayons la responce icy dans jedy au soir ou vendredy matin parceque c'est le

<sup>1</sup> M. Héron de Villefosse a bien voulu me fournir ce nouveau renseignement. «Il n'y a rien à dire de la dernière inscription, qui existe encore et dont M. Otto Hirschfeld a

donné une copie très correcte (n° 358). Je l'ai vue moi-même et copiée à Riez, il y a quelques années.» (Reproduction de la note 1 de la page 215 du susdit *Bulletin*.)

temps du passage de l'ordinaire de Rome, qui ne se represente aprez d'un moys entier. Je m'asseure que vous n'y manquerez poinet et je demoureray,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 1<sup>er</sup> septembre 1624<sup>1</sup>.

XXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE (*sic*) GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOULES,

À ROMOULES.

Monsieur le Prieur,

Je receus hier au soir vostre despesche tout à temps pour le passage de l'ordinaire d'Avignon qui n'a pas manqué de passer aujourd'huy, et par luy j'ay envoyé la lettre de M<sup>r</sup> le Grand Vicaire et la vostre bien que j'aye esté assez combattu de ne le faire pas, quand j'ay leu le duplicata que m'aviez envoyé longtemps y a, et que je n'avois point pris garde estre descachetté, car dez lors je vous eusse envoyé les corrections que vous y trouverez, lesquelles je viens de faire maintenant pour servir une aultre foys, et vous faire comprendre que la naïveté ordinaire vaut trente foys mieux que le langage affecté<sup>2</sup>. Vous assurant sans mentir que je n'entends poinet cez locutions tirées par les cheveux, et que Malerbe, feu M<sup>r</sup> le cardinal du Perron, feu M<sup>sr</sup> du Vair et les plus habiles hommes que j'aye ven à la Cour, parlants de ce langage, disent qu'il doit plaire tout de mesme comme fairoit un homme qui pour aller à l'Eglise à la messe et par la ville, iroit en

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français. nouvelles acquisitions, 5170, fol. 58.

<sup>2</sup> Je me souviens d'avoir lu dans le *Dictionnaire critique* de Bayle que Joseph Sca-

liger, à son lit de mort, témoigna un profond mépris pour le style affecté (édition de 1740, in-fol., t. III, p. 708).

dançant une sarebande, au lieu de cheminer à son pas comme font les autres hommes. Je n'y ay point changé voz conceptions, mais seulement le stile pour le reduire du phebus au commun et empescher qu'on ne die de vous comme on faict de Nerveze<sup>1</sup> et autres ses imitateurs, qu'ils n'aprehendent rien tant, que d'escrire en sorte qu'on entende ce qu'ils veulent dire, tasehants tousjours de trouver des termes qui signifient toute autre chose que ce qu'ils voudroient signifier. J'ay prins cette liberté avec vous sçaichant que vous ne la prendrez pas en mauvaise part de moy. Au reste il ne fault pas ployer les lettres en si petite forme; il la fault reduire au cart de la hauteur de la feuille pour le moins comme je feray ployer celle cy. Et comme il ne faut pas à ceux geus là, leur dire Toy, il n'est pas aussy de besoing de multiplier leur Seigneurie, comme vous faictes, et M<sup>r</sup> Vostre Archediacre.

J'ay aujourd'huy veu une lettre d'un prelat que vous cognoissez toute de phebus et de galimatiaz, laquelle avoit sans doute donné la torture à son autheur, et pour recompence a servi de jouet, et desfrayé une fort bonne compagnie, laquelle en a ry tout son soul. Quittez moy, je vous prie, ce langage qui n'est point intelligible aux naturels françois, comme vous croiriez devoir quitter ou la friseure des cheveux (faisant la profession que vous faictes) ou quelque habillement inde-

<sup>1</sup> M. l'abbé L. Bertrand, qui a publié d'après ma copie la présente lettre dans sa notice déjà citée sur Peirese abbé de Guîtres (p. 83-84), a consacré à Nervèze une note que par un cordial échange je lui emprunte à mon tour : « Antoine Nervèze, né vers 1570, probablement en Poitou, était un littérateur fort médiocre, dont les vers, de son propre aveu, ne pouvoient laisser que de mauvaises impressions, tant pour la vanité du sujet que pour l'ignorance du style (préface des *Essais poétiques*). La *Biographie universelle*, qui donne une assez longue liste de ses poèmes et de ses romans, ne cite pourtant pas celui-ci : *Hierusalem assiégée, où est descrite la delivrance de Sophonie et d'Olinde,*

*ensemble les amours d'Hermine, de Clorinde et de Tancredé, à l'imitation du S. Torquato Tasso, par A. de Nervèze; dernière édition, revue, corrigée et de beaucoup augmentée par l'auteur.* Lyon, par Thibaud Ancelin, 1603, in-12 de 96 pages sans les liminaires. » Cf. l'article du *Manuel du libraire* (t. IV, p. 41-42). M. l'abbé Bertrand fait précéder la censure de Peirese de ces judicieuses observations : « Guillemain, paraît-il, avait cru devoir monter son style à la hauteur du sujet, c'est-à-dire de l'honneur ambitionné par lui, et il avait donné en plein dans le *phébus*. Peirese le corrigea par cette lettre, où il se montre en même temps homme de bon sens et homme de bon goût. »

cent, car l'un scandalise le monde quasi aultant que l'autre. Tant y a que pour ne perdre temps, j'ay hazardé vostre lettre, m'imaginant que vostre competeur en auroit peult estre bien faict aultant, et l'ay remercié de rechef des faveurs<sup>o</sup> que vous receviez de luy. Mais sur cela j'ay à vous dire quelque chose la premiere foys que je vous verray, qui vous importe un petit. Je vous renvoye la sienne et demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné et meilleur amy,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 6 septembre 1624, apres disner<sup>1</sup>.

XXVI

À MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOULES,

À ROMOULES.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre lettre ensemble le Portraict de la pierre antique dont je vous remercie et trouve que celui qui l'a desseigné est plus habile homme qu'on ne me l'avoit figuré. Une seule chose j'eusse désiré, sçavoir est qu'il se feust contenté de peindre separement et à part chacune des faces de la dicte pierre où il y avoit quelque chose à peindre, car les voulant mettre ensemble en perspectives, il les a un peu confondües, et qui pix est il a mis tout d'un seul costé cez deux testes de Taureau et de Bellier avec la pomme de Pin, et peult estre sont elles gravées l'une d'un costé de la dicte pierre, et l'autre de l'autre costé; tant y a que je vous en ay bien de l'obligation et à luy aussi. La pierre que vous avez trouvée aux Cordeliers est fort à mon gré, et je voudrois bien sçavoir les mesures de sa haulteur et grosseur,

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 62. Le prieur a mis sur le dos de la lettre : *Pour la façon d'escrire des Lettres.* — Copie à la Méjanès, collection Peirese, t. V, fol. 580.

car si elle se pouvoit faire porter sur un mulet, j'en ferois volontiers la despence.

Quant au surplus de vostre lettre, je vous sçay fort bon gré de ce que vous avez pris en bonne part les advertissements que je vous ay donnez<sup>1</sup>. Ce sont les effets de vostre bon naturel qui m'est assez cogueu de longue main. Il suffit de persister dans cette bonne resolution de quitter desormais ce stile ceremonieux pour venir au point par le droict chemin sans tous cez destours. Je ne suis pas pourtant d'avis que vous desmordiez du dessein de vostre deputation, y ayant si bonne part comme vous avez eüe jusques à ceste heure, et ce que j'ay à vous dire là dessus n'est pas pour vous en faire departir, ains pour vous ouvrir des moyens de vous y maintenir non obstant les traverses qu'on vous donne et le mal est que je ne le sçauerois dire que de bouche et de vive voix. Cependant, attendant de vous voir, je demeureray,

Monsieur le Prieur.

vostre plus serviable et meilleur ami,  
DE PEIRESC.

A Aix, cè 14 septembre 1624<sup>2</sup>.

XXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULLES.

Monsieur le Prieur,

Depuis vous avoir escript, l'homme qui devoit prendre mon paquet a tant demeuré de venir que quand il est venu aujourd'huy, j'ay esté bien aise d'y faire cette appendice pour vous advertir que le R. P. d'Ambruc arriva hier en bonne santé, avec son compaignon, et son pouvoir en deüe forme d'inquisiteur en Avignon, où il s'acheminera dans un

<sup>1</sup> Au sujet du style métaphorique dans lequel Guillemín avait versé.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5170, fol. 63. Original avec simple signature. Copie à la Méjanes, collection Peirese, t. V, fol. 582.

jour ou deux. Ils sont tous deux en la meilleure santé du monde et grandement contents, et disent que leur voyage leur est reuscy tout à souhaict, et qu'ils ont esté fort bien receus, comme il y avoit apparence. Et m'ont apporté une fort honneste responce du seigneur neveu<sup>1</sup>, et de mes autres amys auxquelz je les avois recommandez. Dont je crois que vous ne serez pas moins aise que moy et sur ce je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy.

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 17 septembre 1624<sup>2</sup>.

XXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULES,

À ROUMOULES.

Monsieur le Prieur,

Vostre lettre du 29<sup>me</sup> du passé ne m'a esté rendüe qu'à ce soir, à mon trez grand regret, mais aussytost j'ay pourveu à vous envoyer du secours, et d'amys, et d'argent et de medecin. Et parceque j'ay compté les jours de vostre mal selon vostre supputation de jendy passé, trouvant que c'est demain vostre 9<sup>me</sup>, j'ay voulu qu'on fit demain la journée, pour vous pouvoir faire quelque remede samedy qui sera vostre dixiesme auquel jour la nature a plus de repos, et plus de disposition à la reception des remedes. M<sup>r</sup> Astier a voulu prendre luy mesme la peine de vous aller voir, pour l'amour de vostre merite, et pour l'amour de l'affection que nous vous portons en cette maison. Vous ne scauriez pas suyvre de meilleur conseil que le sien, car il ne vous scauroit pas rien conseiller qui ne vous soit trez utile et honorable.

<sup>1</sup> Le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII. — <sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 61. Autographe.

Il vous dira de bouche ce que je n'avois peu vous escrire par mes précédantes touchant l'affaire de vostre deputation<sup>1</sup>. Songez seulement à guerir tout à vostre ayse et Dieu ne laissera pas de vous ayder. Au reste, s'il luy plaist, ne faictes pas de difficulté de prendre de luy, de l'argent, tout ce que vous jugerez vous pouvoir faire de besoing, et me remettant à luy de tout le surplus, je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné à vous servir,  
DE PEIRESC.

J'ay veu à ce matin Mr l'Evesque de Sisteron qui commence à se resouldre, et prendre raison en payement, bien que non sans grande peine. Je n'ay pas voulu attendre d'aulture advis de vostre part sans envoyer vers vous puisque je n'en voyois point de plus recent que de dimanche, craignant que quelques envieux au cas du besoing n'eussent peu intercepter voz lettres en chemin.

D'Aix, ce jedy au soir 3 octobre 1624<sup>2</sup>.

XXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROUMOULES,

À ROUMOULES.

Monsieur le Prieur,

J'ay esté infiniment ayse d'entendre par la vostre du 5 de ce mois,

<sup>1</sup> La députation à l'Assemblée générale du clergé. Guillemín y représenta le second ordre de la province ecclésiastique d'Aix, en compagnie de son métropolitain, Hurault de l'Hospital, et de Toussaint de Glan-dèves, évêque de Sisteron. Sur cette assemblée (23 mai 1625 - 22 février 1626)

M. l'abbé L. Bertrand (*Peiresc, abbé de Guîtres*, p. 85) cite la *Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du clergé de France*, Paris, 1758, t. II, p. 390.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 64. Autographe.

et par le recit que m'en ont fait Mr Astier et Mr Ferand, le bon estat de vostre convalescence, et ne puis que vous exhorter à vous bien conserver pour esviter les rechentes qui sont fort frequentes cette année à ceux qui ne se sçavent pas bien conserver aprez avoir esté malades. Sur tout esvitez le soleil et le sercin jusques à ce que vous soyez bien fortifié. Et quand l'appétit vous sera revenu, contenez vous dans la sobriété et gardez-vous bien de toute sorte de fruicts. Pol s'en va voir son pere, qu'on luy a escript estre fort malade, et bien qu'il ne luy puisse pas apporter grand secours, si est ce qu'il estoit raisonnable de luy laisser exercer cet office de piété filiale. Mais le plus tost que vous me le pourrez faire renvoyer sera le meilleur, car il a prins enfin une humeur à Vernier de vouloir changer de vacation, et je me trouveray icy destitué de vallet qui soit habitüé à me servir. Quant aux inscriptions antiques, il n'y a rien qui presse et si celle des Cordeliers est trop pesante, il la fault laisser, si ce n'est qu'elle se pnyse sÿer, auquel cas il faudroit retenir seulement la face du devant de l'espoisseur de quatre bons doigts. Et lors elle se porteroit aiseement et le restant serviroit tousjours au mesme usage qu'il faict dans l'Eglise. J'ay gousté de voz pommes de patissier et d'orme, et ne les trouve pas mauvaises. Mais s'il s'en pouvoit avoir quelqu'une de celles de coing que vous disiez estre dans le jardin d'un gentilhomme voisin, quand il n'y en auroit qu'une ce seroit assez pour s'asseurer que la race soit là, et qu'il y ayt moyen d'en avoir des greffes. C'est tout ce que je vous puis dire et que je suis tousjours,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy.

DE PEIRESC.

D'Aix, ce vii octobre 1624 aprez disner <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 65.

XXX

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULES,  
À RIEZ.

Monsieur le Prieur,

J'ay veu vostre lettre du 29 du passé et celle de M<sup>sr</sup> le Cardinal<sup>1</sup> que vous y aviez jointe, laquelle je vous r'envoye, et ay esté bien aise de voir l'honorable traictement que vous faict ce grand prelat, ce qui vous oblige à un grand soing de le bien et fidelement servir. Ne manquez pas de l'en remercier sans garimatias (*sic*). Nous avons veu icy M<sup>r</sup> Chaillan, prieur de Cheneuilles, que je trouve assez mettable, et veux croire qu'avec le temps il se fera encores mieux et se rendra beaucoup plus propre à la vacation; il s'en veult retourner chez luy pour mettre ordre à ses affaires avant que se reduire icy. Si vous eussiez faict responce à M<sup>sr</sup> le Cardinal avant vostre voyage, je l'eusse envoyée par l'ordinaire qui est passé à ce matin. Ne faillez pas d'y satisfaire pour l'ordinaire prochain, et cependant je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné à vous servir,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 8 novembre 1624<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le cardinal Bentivoglio.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 67. Autographe. On lit dans le sommaire mis au dos de la lettre par Guillemin : « Avis pour escrire à M<sup>sr</sup> le Cardinal. L'arrest de la per-

sonne de M<sup>r</sup> Cheillan pour demeurer auprès de M<sup>r</sup> Le Baron. » J'ai négligé une petite lettre (fol. 66) non autographe, datée du 26 octobre 1624, et qui m'a paru fort insignifiante.

XXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULES,  
À RIEZ,

CHEZ M<sup>r</sup> L'ARCHIDIACRE GRAND VICAIRE DE M<sup>r</sup> L'EVESQUE DE RIEZ.

Monsieur le Prieur,

Je suis bien aise de l'heureux succez de vostre voyage et de vostre negociation, et le seray encores plus si vous pouvez aussy heureusement venir à bout de ce qui vous touche. Croyant comme vous que si vostre competeur employe M<sup>r</sup> le p<sup>r</sup> presidant, il ne l'oseroit avoir refusé. C'est pourquoy vous devez bien prendre voz mesures, et ne rien obmettre. Pour le faict de la pierre antique le cœur me disoit bien que si vous y faisiez travailler en vostre absence tout se gasteroit. J'eusse mieux ayuré despendre<sup>1</sup> un peu plus pour la faire syer que de la hazarder au marteau, mais cela est fait; il n'y a rien qui presse de la faire apporter, et crains que les 3 quintaux ne soient encores trop pesants pour un mulet, et qu'il n'en faille diminuer un peu davan[ta]ge, mais si cela est, il fault que vous y fassiez travailler en vostre presence, et non aultrement, car les ouvriers sont trop nonchalants, quand leurs journees sont payees aussy bien d'une façon que d'aultre. Le portraict de l'aultre n'a non plus de haste que le transport de celle là. Tout viendra assez à temps, pourveu que ce soit avant vostre voyage.

J'ay veu vostre lettre à M<sup>gr</sup> le cardinal Bentivoglio, et l'envoyeray par l'ordinaire du moys prochain, l'ayant trouvec certainement un peu du hault style<sup>2</sup>, mais patience, pour le moings n'y a il rien de si extravagant qui ne se puisse bien souffrir.

<sup>1</sup> Dépenser.

<sup>2</sup> Guillemin ne renonçait pas facilement, on le voit, au culte des figures de rhéto-

rique. Peu à peu les bons conseils de Peirese le ramenèrent dans la bonne voie, comme le montrent les lettres d'une grande simpli-

Mons<sup>r</sup> Henry ne m'a pas parlé si categoriquement que vous.

Vous me ferez plaisir de fouiller soigneusement sous les autels en votre visite pour chercher des inscriptions antiques et crois asseurement que vous en trouverez, de quoy attendant vos nouvelles je demeure

votre plus serviable et meilleur amy,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 15 novembre 1624<sup>1</sup>.

XXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLEMIN,

PRIEUR DE ROMOLLES,

À SENEZ.

Monsieur le Prieur,

Votre lettre escrite d'Aups m'a esté rendüe depuis deux jours, et au commencement de ce mois j'en avois receu une aultre escripte de Moustiers avec ung panier de pommes aigres toutes d'une sorte, et assez bonnes, mais je n'ay jamais receu l'aultre precedante que vous dictes m'avoir escripte d'Entrevenes, ni le panier de pommes qui la debvoient accompagner, lesquelles je plainz plus que tout le reste à cause du bon lieu d'où elles venoyent et du grand renom du jardin d'Espinouse où vous les aviez prises, m'imaginant qu'il y en devoit avoir de plusieurs diverses sortes, où nous eussions trouvé de quoy choisir avec esperance d'en avoir des gresses. Si je sçavois le nom de ceux qui m'ont joué ce mauvais tour, je leur en ferois fere. des reproches. Si vous vous en souvenez et que vous les rencontriez, il n'y aura point de danger de vous enquerir qu'est ce que cela est devenu, principalement si tant

cité de ton que le disciple adressa, plus tard, à son maître, et qui formeront un des prochains fascicules de la série des *Correspondants de Peiresc*.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 66. Autographe.

estoit que dans voz lettres il y eust chose qui meritast de ne m'estre point supprimée.

Au surplus, j'ay veu ce que vous m'escripvez des bruietz qui ont coureu là haut lesquels peuvent bien avoir esté amplifiez de quelque chose de plus que de la verité. Mais tousjours vous puis je bien asseurer que je ne me suis poinet meslé de tout cella et que tant que j'ay esté employé on s'est tenu dans les termes ordinaires telz que peut avoir entendeuz celuy qui vous en a parlé que j'honnore grandement et que j'eusse fort volontiers servy. Il sçait bien qu'il n'a pas tenu à moy et je crois certainement qu'il a ung peu negligé ceste affaire et que s'il y eust hazardé la despanse du voyage d'ung homme pour aller traicter avec ceux qui luy pouvoient mettre en main la pièce qu'on luy demandoit, il en seroit venu à bout. Asteure je me doubte qu'il ne soit ung peu trop tard pour s'en adviser. Toutesfois s'il n'y plaingnoit poinet ung peu de despance, au hazard, possible y trouveroit il encores quelque entree, mais on ne peult pas aisement traicter de cez choses là de si loing par simples lettres sans entremise d'hommes qui puissent parler. C'est tout ce que je vous en puis dire et que j'ay bien de la peine à croire qu'il ne se trouve auleune pierre escripte en toutes les Eglises où vous avez esté; mais c'est que vous l'aviez oblié, ou que la foule du peuple que vous y avez trouvé dedans, les vous couvroit, ou bien qu'il ne vous estoit pas permis de vous destourner de quelque quart de lieüe sur les chemins, pour en aller chercher dans les Eglises de campagne ruynées, où je n'ay jamais manqué d'en trouver aultant de fois que j'en suis allé chercher. Mais puisque cette commission là vous est si difficile, il fault que je vous en donne une aultre, où vous ne trouverez pas tant d'excuses, qui est de me recouvrer une coppie du Poulrier de chascung diocese ou vous ferés desormais un peu de sejour, c'est à dire ung roolle de toutes les parroisses dont les curez sont appelez aux synodes diocesains en langue latine et en langue vulgaire. Puisque vous vous arrestez à cez festes à Senez, vous pourrez apporter celuy de l'Evesché de Senez; et quand vous serez de retour à Riez, vous ferez le semblable de celluy de Riez, et puis quand vous serez en quelque

aultre Evesché, vous en ferés de mesme. Envoyés moy des dimissoires pour Pol Fremieres afin que je luy puisse faire bailler sa clericature à la premiere occasion. Sur ce je demeure,

Monsieur le Prieur,

votre plus serviable et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce xvii decembre 1624<sup>1</sup>.

XXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR GUILLERMIN (*sic*)<sup>2</sup>,

PRIEUR DE ROUMOULLES, DEPUTÉ DE PROVENCE EN L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU CLERGÉ DE FRANCE,

À PARIS.

Monsieur le Prieur,

Ne pensant plus que mes lettres puissent trouver mon frere à Paris, je vous faicts ce mot pour vous accuser la venüe du Sr de S<sup>t</sup> Aubin qui m'a rendu voz lettres et clefs des cadenats de sa hotte laquelle arriva trois jours aprez luy, mais si mouillee que je crains bien que les plantes n'ayent fort paty. Des cardinales l'une est en fort belle apparence; l'aultre au contraire semble n'estre vive qu'au centre du bourgeon. Les deux Hiacynthes sont fort descolorez et fannis<sup>3</sup> nonobstant la mouil leure; nous ferons ce que nous pourrons pour les saulver. La caisse et la boitte sont encor en Avignon à faulte de mulets, à cause des vendanges, mais à cette heure elles viendront.

Nous sommes en grande incertitude pour la venüe de M<sup>gr</sup> le Legat<sup>4</sup>, car en Avignon on l'attendoit dez hyer, et toutefois d'aultres asseurent

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 71. Original avec simple signature de Peiresc. — Copie à la Méjanès, collection Peiresc, t. V, fol. 586.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5170, fol. 211. Auto-

graphe. L'adresse seule n'est pas de la main de Peiresc, lequel n'aurait pas écrit *Guillermin* le nom de son ami.

<sup>3</sup> Fanés. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 617.

<sup>4</sup> Le légat Fr. Barberini, qui allait être pendant quelques heures l'hôte de Peiresc.

qu'il a esté r'appelé et retardé. J'en attends l'assurance pour aller en Avignon le sallüer et sçavoir s'il vouldra passer par cette ville, ou non, durant lequel voyage il me faudra interrompre ma cure au grand regret de mon operateur, mais cela n'estoit pas esvitable, en telle occasion qui n'est que pour une fois en nostre vie.

Je n'oublieray pas vostre protonotariat. Si mon frere arrive à temps il me viendra bien à propos, au cas que le passage soit par cette ville, auquel cas j'ay grande peur qu'il ne veuille venir loger ceaus. Vous pouvez penser en quelle peine je serois, car mon cousin de Meaulx me manque à cause du decez de M<sup>r</sup> son pere, qui nous a tous infiniment affligez. C'est tout ce que je vous puis dire pour cette heure aprez vous avoir remercié de la part que vous m'avez faiete des nouvelles de par dela que je vous prie continüer tant que vous y sesjournerez, principalement à cette heure que mon frere ne le pourra plus faire, car mon pere qui est au lict, prend plaisir d'avoir cet entretien et sur ce je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

D'Aix en haste et à la desrobée des medecins qui me traictent ce 10 octobre 1625.

Ce 18 octobre 1625.

Mon homme oublia de clore et d'envoyer cette lettre lors de ma dernière despesche. Je n'y adjousteray si ce n'est que les autres plantes de la caisse et de la boîte sont arrivées assez bien conditionnées, mais j'ay grand' peur que nous ne les sçachions pas bien gouverner; nous y ferons ce que nous pourrons et je les feray planter la plupart en nostre jardin de cette ville, dont le sire Melchion (*sic*) Roux veult prendre le soing et le visiter tous les jours. La boîte du gros Narcisse est aussy arrivée fort bien conditionnée, je l'envoyeray à Beaugentier.

Si par hazard mon frere estoit encores là, vous luy en direz des nouvelles et que le Luca estoit beau, mais je n'y ay pas trouvé joint le

Jeranium, et je ne l'ay plus seu distinguer ailleurs. Il sortira s'il peult comme les aultres.

Vous luy pourrez dire aussy que M<sup>r</sup> le presidant Seguiran<sup>1</sup> fut receu jeudy aprez sa loy, mais si honorablement purement et simplement qu'il y a de quoy en louer Dieu. Il offrit aprez et pria la compagnie de trouver bon qu'il cedast pour six moys la premiere place à M<sup>r</sup> de Beauville pour se rendre plus digne d'exercer aprez la premiere, mais la Cour luy fit dire qu'elle n'estimoit aucune place digne de luy que la premiere. Ce furent les plus belles harangues de part et d'autre qu'on eust ouy en ce país icy. Tout le monde en est fort satisfait.

## XXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULES, PROTHENOTAIRE DU SAINT-SIEGE APOSTOLIQUE,  
À BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Je vous escrivis assez amplement par le dernier ordinaire. Ce mot sera pour accompagner les lettres que j'ay depuis receües pour vous, et vous en adresser une de l'hoste de la Pomme, qui m'a apporté cinq pistoles d'Espagne pour les faire tenir à un sien frere de par de là, selon l'adresse contenüe en ladicte lettre. Mais je ne les ay pas osé hasarder dans le paquet estant si petit comme il est. Il faudra moyenner de les prendre sur quelqu'un de noz fermiers, ou de ceux qui doivent des rentes à mon frere, et les bailler à ce garçon, je vous en prie, et ne vous diray autre chose pour le present si ce n'est que je suis et seray à jamais,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 29 juillet 1628.

<sup>1</sup> Sur Henri de Séguiran, premier président de la Cour des comptes de Provence, beau-frère de Peirese, voir (*passim*) les lettres aux frères Dupuy.

J'ay receu une lettre de M<sup>r</sup> nostre Archevesque<sup>1</sup> en datte du 15 de la Cour contenant une desduction fort particuliere en trois pages de tout l'estat de l'armee du Roy et des assiegez qui m'a faict admirer une si longue patiance de ce prelat qui estoit bien fraichement arrivé là<sup>2</sup>, et vraysemblablement bien occupé. C'estoit par Grand Pré, et je luy respondis par Orfueil, et luy manday la verification faicte lundy en la grand chambre seule de la Duché de Villars<sup>3</sup>, avec clause de reversion à la couronne en deffault de masles, M<sup>r</sup> de Guise present et opinant<sup>4</sup>. Mais il n'y a poinet de pairrie.

<sup>1</sup> Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> C'est-à-dire à la Rochelle.

<sup>3</sup> Sur le duché de Villars, en Provence, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. I, p. 671, 684.

<sup>4</sup> Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, gouverneur de Provence. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*. A la suite de cette lettre, on en trouve trois : l'une du 7 septembre 1628 (fol. 442), l'autre du 20 janvier 1629 (fol. 453), la troisième sans date (fol. 455), entièrement relatives aux affaires de l'abbaye de Guîtres. J'en ai reproduit les principaux passages dans un recueil qui vient de paraître sous ce titre : *Peiresc, abbé de Guîtres. Supplément à la notice d'Ant. de Lantenay* (Bordeaux, 1893). Voici les premières lignes de la lettre du 7 septembre 1628 : « J'ay receu en ce lieu de Beaugencier vostre despesche du 24 aoust, tout presentement, et suis constrainct de vous respondre sur le champ, pour ne perdre la commodité de l'ordinaire, s'il est possible, craignant fort que dezhorsmais nostre diet ordinaire ne cesse, si la maladie de Lyon faict progrez, à cause de laquelle on ne luy a pas voulu donner entree à Aix, l'ayant faict enfermer en une bastide aux champs, mais

aprez longue deliberation enfin M<sup>r</sup> de Guise voulant son paquet, la Cour delibera que l'on seroit parfumer les lettres à la mode de Marseille, ce qui fut faict, et toutes les fisselles des paquets coupées et les premières enveloppes ouvertes en presence de personnes de probité, et apres tout a esté rendu fidelement. Mon cousin de Meaux qui estoit à Aix, recent le mien, et suyvant la charge que je luy avois laissée de l'ouvrir et de rendre les lettres d'autrui s'il y en avoit à leur adresse, a eu le soing en me l'envoyant icy de charger le porteur de rendre en passant à S<sup>r</sup> Maxemin celui que vous adressiez à M<sup>r</sup> Huruy, où M<sup>r</sup> vostre neveu fut bien aise de trouver des nouvelles de vostre part de chez luy dont il n'en avoit eu de plus de 4 moys. L'autre [paquet] pour le curé de Roumoules fut retenu par mon cousin pour le luy faire tenir par la première commodité. J'escriray maintenant à M<sup>r</sup> Huruy de ne pas faire haster M<sup>r</sup> vostre neveu de partir pour le grand voyage, principalement tandis que durent cez bruietz de peste, qui nous tiennent en grande apprehension. J'ay neantmoins une lettre de Lyon du 3 de ce moys, par laquelle on m'assure que ce ne sont que sievres chaudes, et non la peste, et que le grand ordre qu'on y a mis à cause qu'elles estoient conta-

On a enfin verifié, les chambres assemblées, l'edict des thresoriers de France, pour quatre offices seulement, sans aucune nouvelle attribution, de sorte que M<sup>r</sup> de Guise dict vouloir bientost passer le destroit avec ce fonds là. On a refusé la derniere jussion des offices de conseillers aux sieges de seneschal. Et aprez tout cela on a refusé encores des lettres de revocation de la seance du parlement pendant les vacations, s'estant trouuees dattees long temps devant les derniers mandemens du Roy adressez à la Cour seante, et a t'on trouvé bien mauvais qu'on aye ainsy voulu transporter l'authorité et jurisdiction d'un parlement<sup>1</sup>.

## XXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOULES,  
 PROTHENOTAIRE DU SAINT SIEGE APOSTOLIQUE,  
 À LYON.

Monsieur le Prieur,

L'indiene dont vous sçavez que j'estois en peine, m'avoit esté envoyée de Marseille dez le 6<sup>e</sup> de ce mois, mais je ne l'ay receue que ce

gièuses, a ainsin scandalizé le monde, mais que depuis 3 jours le mal avoit perdu toutes ses forces. » — Dans la lettre sans date du fol. 455, Peirese se plaint de n'avoir pas reçu une lettre de Guillemín « contenant une si ample responce aux miennes du mois de septembre, dont je suis un peu en peine. Mais il fault faire comme on peult en ce mauvais temps, et le malleur ne sera pas fort considerable pour nostre regard si la maladie ne passe poinct plus outre que ce qu'elle a fait jusques à present. Car Dieu mercy, au Comtat, de neuf villes ou villages qui en avoient esté atteintes, il n'y a plus de mal qu'à Carpentras seulement, estant

cessé partout ailleurs. Et de fait plusieurs lieux sont desja en quarantaine de santé, et si le froid qui regne presentement peult achever d'estouffer la semance du mal et que la venüe du Roy de par deça ne le fasse regriller au bon temps, nous serons trop heureux. »

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 439. Autographe. Au dos de la lettre Guillemín a mis ceci : Aix, Monsieur de Peirese, du 29 juillet 1628, où il me recommande de faire payer de Bordeaux au fils de la Pomme d'or d'Aix cinq pistoles d'Espagne.

jourd'hui à l'issue du palais non sans mortification puisque c'estoit aprez le despart de voz mullets de sorte que je me suis resolu de vous l'envoyer par l'ordinaire à Lyon, afin que vous l'y puissiez mettre dans voz coffres et l'avoir à vostre arrivee à Paris, afin que les aultres choses de Mons<sup>r</sup> d'Aubery<sup>1</sup> ne marchent poinct sans celle la. Vous aurez par mesme moyen des lettres de mon frere et de moy tant pour Mons<sup>r</sup> le Cardinal de Lyon<sup>2</sup> que pour Mons<sup>r</sup> Marchier<sup>3</sup> et en aurez aussy des miennes pour M<sup>r</sup> de Liergues, lieutenant criminel de Lyon, qui est homme curieux, lequel a un fort beau cabinet<sup>4</sup> que vous pourrez voir en y allant faire des complimentz de ma part, si vostre compagnie vous en donne le loisir. Vous aurez aussy la lettre que Mons<sup>r</sup> de Thou<sup>5</sup> escript à Mons<sup>r</sup> le president de Pontac<sup>6</sup> à laquelle j'y en ay adjousté une aultre à mesme fin. J'escriptz aussy à Monsieur de Rossy de Lyon<sup>7</sup>, mais il n'aura pas ma lettre de vostre main, ains de la main de l'ordinaire, parce que je luy adresse toute vostre despesche et la boitte mesme où j'ay fait mettre l'indienne pour la mieux conserver. Je vous

<sup>1</sup> D'Aubery, sieur du Mesnil, avocat au conseil, souvent mentionné dans le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>2</sup> L'ancien archevêque d'Aix, Alphonse de Richelieu.

<sup>3</sup> L'abbé Marchier était attaché à la maison du cardinal qu'il avait suivi d'Aix à Lyon. Nous avons souvent trouvé son nom dans la correspondance avec les frères Dupuy.

<sup>4</sup> Gaspard de Monconys, sieur de Liergues, fils de Pierre de Monconys, fut, comme son père, conseiller du roi et lieutenant criminel au siège présidial de Lyon. M. Ed. Bonnallé (*Dictionnaire des amateurs français du XVII<sup>e</sup> siècle*) rappelle que c'était un des hommes de France qui se connaissaient le mieux en médailles, monnaies, peintures, etc. Il ajoute que le cabinet formé par G. de Monconys à Lyon, enrichi par

les voyages de Balthazar, son frère, est cité par le P. Louis Jacob comme *l'une des curieuses pièces de l'Europe*.

<sup>5</sup> François-Auguste de Thou, nommé presque à toutes les pages du recueil Peirese-Dupuy.

<sup>6</sup> Arnaud de Pontac, président à mortier au parlement de Bordeaux, depuis 1631, par succession de son père, avait épousé Gabrielle-Henriette-Louise de Thou, la plus jeune des filles du président Jacques-Auguste, le grand historien, et, par conséquent, sœur de François-Auguste. Voir le contrat de mariage (11 octobre 1632) dans les *Archives historiques du département de la Gironde* (t. VIII, p. 259).

<sup>7</sup> L'administrateur des postes mentionné tant de fois dans le recueil des lettres aux frères Dupuy et dans toute la correspondance de Peirese.

prie de l'aller voir de ma part et de mon frere et de luy faire tous les complimentz que vous pourrez et luy faire porter les deux gros chats que je vous ay diet, à sçavoir le masle tout gris aultre que damasquin avec la femelle qui a le menton blanc. Que s'il ayroit mieux les deux petitz qui sont de mesme poil à peu prez, vous luy en pourriez donner le choix. Vous recevrez par le muletier qui porte voz caisses une petite boitte que je luy ay envoyee à ce matin dans laquelle sont les trois petitz escuellons de plomb que vous aviez oublié de prendre, sur quoy je finis priant Dieu qu'il vous veuille bien conduire et ramener sain et sauve, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 11 octobre 1632<sup>1</sup>.

XXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOULES,

PROTHENOTAIRE DU SAINT SIEGE APOSTOLIQUE,

À PARIS.

Monsieur le Prieur,

J'ay esté infiniment ayse d'apprendre par voz lettres de Lyon du 16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> l'heureux progresz de vostre voyage jusques là, et de toutes vos suites et voitures, dont je loue Dieu et me conjouis avec vous de bon cœur, vous remerciant du soin que vous aviez prins de tous cez petitz complimentz dont je vous avois chargé envers cez Messieurs et de l'exacte relation que vous m'en avez faite, ayant esté bien ayse de voir que cez deux petites boites qui avoient esté laissées en arriere vous ayent suivy de si prez et assez à temps pour faire que vous n'en eussiez pas faulte en arrivant à Paris, où vous pourrez remettre à Mons<sup>r</sup> du

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 46g. Original.

Puy tous les livres que vous avez dont il disposera à son bon plaisir et selon la destination que je luy en avois cy devant cottée des principales pieces, estant bien marry de ne luy pouvoir envoyer par cest ordinaire le roolle que j'en avois faict retenir qui s'est esgaré par mesgarde entre mes papiers, et il est meshuy bien tard pour en faire de plus exacte recherche de sorte qu'il fault attendre au prochain ordinaire Dieu aydant. Du reste vous sçavez qu'il fault bailler à Mous<sup>r</sup> Aubery non seulement ses huit pieces de toile indienne qu'il avoit demandées et mises en deux fagotz, mais aussy l'autre indienne plus fine que vous avez receue dans une boîte à part, ensemble l'escriptoire de Constantinople et les 4 mouchoirs ou voiles de calice qui sont dedans faictz de soye peinte à l'indienne, comme aussy une grande layette à doz d'asne dorée à la damasquine, avec les cinq vases de terre sigelée<sup>1</sup> dont elle est remplie et encores un bassin et une esguiere de cuir bouilly à la Turquesque, comme aussy une douzaine de bouteilles d'eaue naffe<sup>2</sup>, et quelques figuettes d'essence d'orange et finalement le petit chat damasquin distingué par le collier avec sa femelle toute grise qui estoit plaine, ce me semble, et les deux aultres chatz riollez<sup>3</sup> de noir et de blanc, reservant les aultres deux plus petitz de poil de rat pour les employer où vous trouverez bon soit chez MM<sup>rs</sup> du Puy, si cela pouvoit tomber dans leur goust, ou chez M<sup>r</sup> de Roissy<sup>4</sup> ou ailleurs. Et possible que le bon homme de la Baroderie dans sa maisoncelle des Tuilleries<sup>5</sup> en feroit plus de cas que tous les aultres, en l'aage où il

<sup>1</sup> Sorte de terre employée autrefois en médecine, et sur laquelle on imprimait un cachet (*sigillum*), d'où le nom de terre sigillée.

<sup>2</sup> Sur l'eau de naffe employée par Peiresc pour encourager ou récompenser les communications diverses par lui sollicitées un peu partout, voir *Un grand amateur français au XVII<sup>e</sup> siècle*, par M. L. Delisle, p. 16.

<sup>3</sup> Rayés, zébrés.

<sup>4</sup> Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de

Roissy, conseiller au Parlement, puis conseiller d'État, mort le 30 octobre 1642.

<sup>5</sup> Jacques Boiceau, écuyer, sieur de la Baroderie, fut le véritable créateur des jardins de Versailles que, plus tard, Le Nôtre ne fit qu'agrandir en respectant le plan de son devancier. On a une lettre de Peiresc, du 18 décembre 1623, «à Monsieur de la Baroderie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, et intendant des jardins de Sa Majesté, à Paris, aux Tuilleries».

est<sup>1</sup>, et cela l'obligerait de donner plus d'acez chez luy à Anthoine, au cas qu'il le face loger là dedans. En un besoing en pourriez vous donner un d'un costé et l'autre de l'autre sauf à les faire apparier en temps et lieu. Enfin je remetz le tout à vostre bonne conduite, et feray ce que je pourray pour escrire encore à ce soir à M<sup>r</sup> de Roissy et à M<sup>r</sup> le president de Mesmes, son filz<sup>2</sup>, mais si je ne le pouvois, ce sera Dieu aydant par le prochain ordinaire par lequel je tascheray de faire que vous ayez les cachetz que vous demandiez tant celluy qui est demeuré entre les mains de Perrot (*sic*) que celluy dont mon frere n'avoit pas fait solliciter le s<sup>r</sup> Souchet<sup>3</sup> comme il falloit, sur quoy attendu l'heure tarde, je suis contrainct de finir demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 25 octobre 1632.

J'oubliais de vous dire que mon nepveu fut receu vendredy avec une grande satisfaction de toute la compagnie et que le mariage de ma niepce d'Orves<sup>4</sup> avec le filz de Mad<sup>e</sup> de la Coste<sup>5</sup> est si avancé que je ne pense pas qu'il demeure plus de deux ou 3 jours de s'achever, dont cez MM<sup>rs</sup> d'Ollivier, qui ont esté cause de tout ce vacarme, sont bien estonnez et bien honteux et possible bien justement puniz de leur mauvaise foy et desloyauté envers leurs meilleurs parentz et amis<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Le sieur de la Baroderie avait servi dans les armées du roi Henri IV.

<sup>2</sup> Henri de Mesmes, président à mortier du Parlement de Paris, mort le 29 décembre 1650.

<sup>3</sup> Sur le secrétaire Parrot et sur le fondeur Souchet, voir le *Testament de Peiresc* (1889), p. 31.

<sup>4</sup> Charlotte Cambe, fille et héritière de Madelon, seigneur d'Orves, conseiller aux Comptes, et de Charlotte de Buisson, était nièce de Peiresc à cause du mariage du père

de la jeune épouse, Guillaume Cambe, avec Charlotte Fabry, sœur de Reynaud, seigneur de Calas.

<sup>5</sup> Jean de Simiane de la Coste, fils de feu Henri et d'Angélique de Lacépède. Le mariage fut célébré le 28 octobre 1632.

<sup>6</sup> La sévérité de cette phrase me faisait douter qu'il fût là question des Olivari, si grands amis de Peiresc, mais M. le marquis de Boisgelin, que j'ai interrogé sur cette difficulté, m'a fait l'honneur de me répondre en ces termes : « On ne peut savoir de quoi

[*Post-scriptum de la main de Peiresc :*] J'ay receu du Levant un feuillet en parchemin d'un vieil livre Samaritain, que l'on m'a envoyé avec opinion que ce soit l'un de ceux qui manquent en l'un de mes volumes. Mais sans doute ils se sont équivoquez. Vous le pourrez neantmoins bailler à Mons<sup>r</sup> du Puy avec les aultres livres entiers. Possible s'y trouvera-t-il quelque chosette à observer. Car il ne fault rien negliger en matiere de cez fragments<sup>1</sup>.

## XXVII

À MONSIEUR GUILLEMIN,  
PRIEUR DE ROUMOULES EN PROVENCE,  
À PARIS<sup>2</sup>.

Monsieur le Prieur,

Depuis le partement du dernier ordinaire j'escrivis à M<sup>r</sup> de Roissy et parceque j'avois recen une lettre de M<sup>r</sup> Gassendy où il me faisoit des recommandations fort obligeantes de la part de Monsieur le president de Mesmes, son filz aîné, je ne voulus pas vous envoyer ma lettre pour le pere, sans y en joindre une pour le filz, que j'ay faict mettre soubz des enveloppes volantes afin que vous puissiez voir l'une et l'autre et y prendre les instructions que je serois obligé de vous reiterer sur les complimentz que vous y pouvez adjouster. Je ne leur mande rien de l'eau naffe, de crainte que quelque cheutte ou cahottage de charroy n'aye faict casser plus de bouteilles que je ne voudrois. m'estant ressouvenu qu'il s'en estoit cassé une en chargeant la caisse à

il s'agissait au sujet des Ollivier (*alias* Olivari). Il pourrait pourtant y avoir là quelque jalousie de famille et quelque rivalité. Charles Gambe, frère de Madelon, avait épousé Honorade Ollivier, et celle-ci avait un frère, Pierre, qui se maria, le 12 novembre 1633, avec Septille des Martins de Puylobier et pour lequel, par conséquent,

en 1632, elle pouvait briguer la main de sa nièce Charlotte Gambe, fille unique et héritière. »

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 465. Original.

<sup>2</sup> L'adresse manque dans l'original.

Beaugentier, laquelle je crois bien que vous oubliastes de faire remplacer avant que de partir d'icy, mais je crois bien aussy que si la charge a esté aulcunement conservée par les chemins, vous en aurez réservé une demye douzaine de bouteilles pour M<sup>r</sup> de Roysy et une couple pour M<sup>r</sup> le president de Mesmes, à qui vous pourrez demander de ma part l'usage des deux volumes dont je luy escriptz desquelz je desire que vous me fassiez transcrire le bordereau ou catalogue des principales pieces y contenües, s'il y en a esté inseré auleun en chacun volume, et si Quentin <sup>1</sup> veut entreprendre de les transcrire bout à bout à prix honneste, puisqu'il est tant de loysir, je ne seray pas marry d'en faire la despence, auquel cas, si vous ne faictes du sesjour de par de là, il ne fault que remettre lesdictz volumes entre les mains de M<sup>r</sup> du Puy qui fera travailler à la transcription d'iceulx par ledict Quentin au prix que vous aurez convenu lequel il luy fera payer à mesure qu'il luy rapportera sa besongne, laquelle il fault taxer à forfait, parceque à en compter de nouveaux cahiers escriptz entre deux marges si larges comme les fait Quentin cela cousteroit le double de ce qu'il peut valloir et davantage. Que si Mons<sup>r</sup> le president de Mesmes faisoit difficulté de laisser sortir de chez luy lesdictz volumes (lesquelz neantmoins il m'a auttresfois envoyez chez moy), il faudroit voir si Quentin y pourroit aller travailler chez luy principalement si vous ne pouviez vous accorder avec luy, pour la transcription de tout l'ouvrage, car ne transcripvant que l'Indice, il n'y aura pas de la besongne pour beaucoup de temps ne qui valusse la peine de faire sortir cez livres hors de la maison de leur maistre. Mais s'ilz en sortent, il fault voir que M<sup>r</sup> du Puy se donne le soing de les renvoyer à M<sup>r</sup> de Mesmes par personne bien assurée, lorsque Quentin ou aultre copiste qui en voulusse faire meilleure condition en auront transcript ce qu'il fault.

Quant à M<sup>r</sup> de Roissy vous sçavez ce que je desire apprendre de ses deux petitz escuillons antiques d'argent, dont je vous ay baillé les instructions particulieres que je desire que vous suyviez selon la per-

<sup>1</sup> Le copiste dont il a été si souvent question dans le recueil Peiresc-Dupuy.

mission et commodité qui vous en pourra estre donnee. Mais s'il y avoit moyen de les faire mouller, vous abbregeriez bien la besongne, et me donneriez bien plus d'avantage, car jè pourrois faire icy l'essay et l'examen que je vous ay prié de faire de par de là, mais beaucoup plus commodement, parce que je pourrois comparer la contenance du modelle que vous aurez fait faire, avec celle de mes vases et mesures antiques originelles, et avec d'autres vases et mesures antiques que m'apporte de Rome M<sup>r</sup> d'Arene<sup>1</sup> de la part non seulement du cavalier del Pozzo<sup>2</sup> et autres de mes amis, mais encores du cardinal Barberin, qui a voulu qu'on m'envoyast tous les plus curieux vases anciens qu'il eusse, entre lesquels il y en a mesmes de Agathe orientale et autres pierres precieuses, afin que j'eusse moyen d'en examiner moy mesme plus exactement le mezurage que j'en veux apprendre. Il est vray que je me rendray fort soigneux d'empescher qu'ilz ne soient rompuz, mal traittez ne endommagez en façon quelconque, et qu'ilz luy soient rapportez par personnes fideles, aussy tost que j'en auray examiné la contenance et deschiffré les figures et enrichissementz qui y sont dessus, laissant à vostre disposition d'en toucher un mot à M<sup>r</sup> de Roissy selon que vous pourriez trouver à propos ou non, car je ne voudrois pas qu'il creust que j'eusse affecté de me vanter de ceste faveur que m'a voulu faire ce Princee, aussy bien que d'autres amys particuliers pour l'induire luy à me prester et envoyer de si loing deux pieces que je tiens aussy rares comme luy les tient cheres, si ce n'est que vous le recogneussiez porté de si bonne volonté en mon endroit, et si bien disposé à me prester les originaulx qu'il ne fusse pas pour prendre en mauvaise part, ne pour l'interpreter sinistrement et à prendre pour impudence la liberté et la hardiesse de luy demander la communication de ses belles curiositez. Que si il vous permet de les faire mouller, vous pourriez y employer un mouleur qui a fort souvent travaillé

<sup>1</sup> Voir sur d'Arène le recueil Peiresc-Dupuy. Nous verrons un peu plus loin que, dans un moment de mauvaise humeur, Peiresc lui donne un certificat d'indigence d'esprit.

<sup>2</sup> Voir sur le cavalier del Pozzo les *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* et aussi (*passim*) notre tome IV (*Lettres à J.-J. Bouchard*).

pour moy nommé maistre Sergent<sup>1</sup> qui se tenoit devant la Galere en la rüe d'Avignon qui est une petite ruelle tout au commencement de la rüe S<sup>t</sup> Denis, pour passer à S<sup>t</sup> Jacques de la Boucherie, entre le Chastelet et la rue de la Heaumerie; si par hazard il ne se tenoit plus là, les orphevres vous donneront des addresses pour le trouver et il les vous moullera tous deux avec son sable dans une matinée, si vous le rencontrez en bonne humeur, principalement si vous ne les faites jetter qu'en plomb. Mais, s'il avoit le loisir de les jetter en cuivre, j'en estimerois beaucoup plus les empreintes, pourveu qu'il aye le soing surtout de mouller bien nettement le creux du dedans de chascun desdictz escuellons afin de conserver la vraye mesure de leur contenance, de laquelle je suis plus jaloux que de la netteté des figures ou mascarons de relief qui y sont ciselez par le dehors, car j'ay espruvé [que] plusieurs des empreintes que j'avois faict faire de plomb se reduisent en pouldre par succession de temps. Si ce mouleur vous manquoit il s'en peut trouver assez d'autres dans Paris que les orphevres vous indiqueront, desquelz je desire que vous vous informiez et que vous dressiez un memoire le plus exacte que vous pourrez de toutes les diversitez de noms, dont ilz distinguent toute sorte de vases d'orphèverrie, tant de ceux qui portent des couvercles que de ceux qui n'en ont point. Et mesmes de toute aultre sorte de vaisselle tant de platz et des bassins qui ont des bordz que des escuelles à oreille et de toute sorte de coupes et godetz à boire et ne fault pas oublier de faire un memoire à part le plus exacte que vous pourrez de toutes les parties et membres d'un vase de ceux qui sont le plus façonnez pour sçavoir bien distinguer par les noms propres de l'art la difference qu'il y a de l'ance pleyante d'un seau ou d'une buyre d'avec celle d'une esguiere ou d'ung ourgeol, et d'avec le manche d'un reschault ou d'une bassinoire, comme aussy la difference qu'il y peut avoir du fondz ou du plus hault ou du ventre d'un vase et de son goulet d'avec les levres de son orifice, mais principalement pour les piedz la difference de ceux qui

<sup>1</sup> Sur le mouleur Sergent voir le recueil Peirese-Dupuy, t. 1, p. 150.

sont portés sur des pattes separées comme les resehaultz et certaines sortes de sallières, d'avec ceux qui sont portez par des bords tout rondz et d'une piece comme sont les ayguieres, ou de ceux qui sont plus longs et qui ont de plus grandz ornementz comme les piedz des calyces et des coupes, ou de ceux qui sont faictz en forme de base de colonne ou de pattin. Et particulierement enquez vous de ceux qu'ils font en forme d'un petit sachet ou d'une bourse avec trois griffes ou boulettes qui luy servent de piedz et un goulet fort estroict et fort allongé, qu'ilz appellent un taste vin qui est ouvert par le cul aussy bien que par le plus hault, sans oublier les noms des petitz tuyaux que nous appellons en provençal le bourson par où l'on faict couller le vinaigre d'un vinaigrier ou l'eau d'une buyre. Et demandez aussy, je vous prie, s'il n'y a point de vase particulier destiné à tenir de l'huyle, qui se fasse d'argent pour l'usage de cez grandes maisons, qui aye quelque nom particulier entre les orphevres comme chez les potiers d'estain; marquez aussi s'il y a des noms particuliers des petitz godetz à boire qui n'ont point d'ance ny de manche ny de piedz et comment ils appellent les petitz bordz ou mouslures qu'ilz y font pour une espeece de representation de pied. Il ne fault pas oublier les bouteilles tant rondes que quarrées avec leurs chaines ou ances pendantes et la distinction des bouteilles à rafraischir qui ont le ventre si applaty ou renfoncé d'avec celles dont le plat est suspendu comme les ordinaires bouteilles d'eau naffe. Et si l'on n'a perdu tout à faict l'usage des cinaizes, qui estoient des vases dont on uzoit du temps de noz peres pour aller offrir du vin à l'Eglise, il n'y auroit point de danger d'en prendre le nom françois et des membres ou parties desdictz vases. Surtout il fault tascher de faire parler cathégoriquement quelque bon vieil orphevre, et prendre memoires et instructions de luy, de la proportion qu'ilz ont accoustumé d'observer à peu prez, pour la mezure et contenance de la pluspart de leurs vases, estant bien certain que quand ils font par exemple un vinaigrier, ilz ne veulent pas qu'il contienne moins que la contenance de deux ou trois coques d'œuf, ne davantage que la contenance de la moictié du demy septier ou en-

viron, ce qu'ilz vous distingueront par quelque sorte de mesure ou d'autres termes plus propres que je ne vous sçauois exprimer. De mesmes une esguiere ne contient pas communement guieres plus ne moins qu'une pinte, ou autre mesure plus congneüe à eulx qu'à nous, ne une buyre moins d'un seau ou deux, les barrillets pour l'eau à proportion, ainsy des grandz et des petitz platz des fruictiers et de ceux mesmes qui sont faitz en forme de corbillons et de cuvettes qui n'excedent pas une certaine grandeur à peu prez qu'ilz peuvent comparer ou aux mesures du vin ou à celles des grains ou à celles des fruictz; si vous aviez la patience de demander encores à quelque chaudronnier les noms des vases qui ne sont pas imitez par les orfevres, il ne seroit pas inutile et encore plustost aux potiers d'estain, pour recongnoistre la difference non seulement des noms des vases destinez à tenir du vin d'avec ceux qui sont destinez à l'huyle, mais aussy la difference des mesures, lesquelles sont communement observées assez exactement en la pluspart des vases d'estain que l'on achepte pour estré de la contenance de tant d'huyle ou de tant de vin, et de ceux là je vous prie d'en faire marquer les noms particuliers, non seulement de tout le vase entier, mais aussy des parties d'icelluy, car je voudrois scavoir au vray les plus vrays et plus propres noms de tous les membres d'un vase à tenir du vin et sçavoir comment on pourroit exprimer la difference de son ventre qui se ramenuise par le fondz et qui se restressit bien par le goulet et comment ilz distinguent le fondz plat et le petit orlet sur lequel est posé un pot à vin d'avec les autres vases qui ont le fondz arrondy, et qui sont sur un autre sorte de pied, comme aussy la difference du ply des levres qui sert à verser le vin hors dudict vase d'avec le ply d'une esguiere, principalement quand elle a un couvercle qui couvre la gueulle de l'esguiere et oblige à couvrir en forme de tuyau le ply par où on verse l'eau. Il y a aussi des charnieres en la pluspart des vases qui ont des couvercles attachez dont il fault exprimer les principales parties et particulièrement aux potz d'estain on attache au couvercle de certaines sortes de tenons en forme de glandz pour servir à hausser le couvercle, dont je voudrois bien sçavoir le

propre nom. Et mesme d'une certaine arreste qui regne sur ledict couvercle, laquelle aboutit ausdictz glandz, ce qui me faiet souvenir de vous demander pour les cuilliers d'argent ce que vous pourrez apprendre des orphevres pour les noms tant de la coquille que d'une parcille areste qui est par dessoubz et du manche ou de la queue, comme aussy la difference des manches ou des queues de la poesle ou du gril.

Je vous donne là un estrange exercice, mais aprez un peu de peine et d'importunité le plaisir du recueil<sup>1</sup> en sera tant plus grand; si mesmes vous avez la patience de demander à peu prez la mesme chose à des potiers de terre, il s'y trouveroit, je m'asseure, de quoy profiter quasi tout aultant pour ma curiosité, et mesmes à des verriers pour la difference des vases de verre; voire si estant en Guyenne vous y reconnoissiez des differences de noms particuliers je n'en estimerois guieres moins l'observation en ceste langue là qu'en la Françoisse plus correcte, parceque j'y recherche des vestiges de plus vieilles origines de noms Grecz et Latins. Et quand vous feriez faire des griffonnementz par un peintre de quelques uns des vases plus notables, principalement de ceux dont vous voudrez marquer la difference des membres et de la forme du ventre soit rond ou à ovale droiete ou renversée, ou en forme de figue ou de fromage ou de lentille ou aultre, il ne seroit que trez bon et j'en ferois bien volontiers la despence, mais je regrette bien vostre peine et m'en revencheray Dieu aydant ou je ne pourray comme estant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 29<sup>e</sup> d'octobre 1632<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le mot *recueil* est ici employé dans le sens de : *action de recueillir*.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5171, fol. 467. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, t. V, fol. 590.

## XXXVIII

## MÊME ADRESSE.

(Avec une boîte marquée comme cy-dessus X.)

Monsieur le Prieur,

Ce mot n'est que pour accompagner la boîte cy jointe où vous trouverez six petites figes d'essence de fleurs d'orange, dont l'une est plus grosse que les aultres. Et si l'on me tient parole il y en aura encore une 7<sup>e</sup>, si elle arrive à temps auparavant la closture du paquet, et par mesme moyen pour vous recommander comme je faictz trez affectueusement Mons<sup>r</sup> d'Admirat, qui en a voulu estre le porteur, filz de Mons<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Benoist<sup>1</sup> et beau-frere de Mons<sup>r</sup> l'Evesque de Grasse de mes meilleurs amys<sup>2</sup>. Je vous prie de l'assister et introduire chez mes amys et particulièrement à M<sup>r</sup> Aubery à qui j'en eusse volontiers escript si je n'eusse esté trop pressé, sur quoy je finis demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6<sup>e</sup> novembre 1632<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Frédéric Lombard, seigneur d'Admirat (actuellement Amirat), Thorenc, etc., était un fils cadet d'Honoré Lombard, seigneur de Saint-Benoit, et de Catherine de Jean, sa seconde femme.

<sup>2</sup> L'évêque de Grasse était alors Scipion de Villeneuve, sacré le 8 mai 1632. Il suc-

cédait à Jean Guérin, mort le 7 avril précédent. Frédéric Lombard avait épousé en 1628 Marguerite de Villeneuve, sœur du prélat.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 470. Original.

## XXXIX

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Je vous felicite de bien bon cœur vostre heureuse arrivee dans Paris et ne vous sçauois assez representer le plaisir que j'ay receu d'apprendre que vostre faict soit arrivé si bien conditionné et que le tout aye esté receu en si bonne part tant de Mons<sup>r</sup> Aubery que de Mess<sup>rs</sup> du Puy, vous remerciant par un million de fois du grand soing que vous en avez prins parmy le cahotage du coche et de l'huyle de jossemin que vous y avez si opportunement adjousté dont l'honneur et l'avantage m'en demeure là où vous n'avez que de l'interest et de la peine que je reconnoistray quelque jour Dieu aydant ou je ne pourray. Je pense que vous n'aurez pas tardé d'avoir les lettres que vous attendiez de moy pour M<sup>r</sup> de Roissy et pour M<sup>r</sup> de Mesmes et me tardera bien davantage à moy d'apprendre le succès de ce que vous aurez peu negotier avec eulx. Vous aurez encore auparavant receu la lettre pour Dom Colletet qui vous aura ouvert le moyen pour vostre voyage de S<sup>t</sup> Denis, dont j'attends bien aussy l'issüe en bonne devotion. J'escrictz maintenant aux sieurs Gault et Vivot<sup>1</sup> sur le subject que vous verrez de 4 vases antiques dont m'a donné advis le s<sup>r</sup> Menestrier et dont il me tardera infiniment de pouvoir apprendre la contenance, si vous pouvez trouver moyen d'en faire la preuve hors de leur presence avec voz petitz escuellons. Surtout je vous recommande l'examen de l'un de ceux du sieur Gault qui est faict en forme d'une teste à deux visages et si par hazard ces gentz estoient assez honnestes pour vous permettre de m'envoyer les originaux, je vous prie de les faire-mettre dans quelque petite cassette le plus proprement qu'il sera possible et aprez y avoir faict apposer le sceau des fermiers de la douane et forcine, envoyez le moy

<sup>1</sup> Sur le collectionneur parisien Gault, voir le recueil Peiresc-Dupuy. L'orfèvre Vivot, parisien lui aussi, sera souvent mentionné dans les lettres suivantes.

le plus tost que vous pourrez avec un billet desdictz fermiers soubz l'adresse à Lyon de MM<sup>rs</sup> François et Pierre Le Roy à Lyon (*sic*), ou bien de M<sup>r</sup> de Rossi.

J'oublois de vous remercier comme je doibz de vostre belle calotte. Il ne se fait rien de semblable de par deçà, où j'en avois fait faire une qui me couvre la teste un peu plus avant que la vostre, de sorte que je n'oserois maintenant changer avec le froid qu'il fait. Ce sera pour le beau temps Dieu aydant. Sur quoy j'attendray la relation de la teste et gobelet de verre antiques que vous me promettez, ayant rendu vostre paquet au prier de la Valette<sup>1</sup>, et demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 15 nov[embre] 1632.

Je pensois escrire à cez libraires, mais j'ay eu plus de divertissements, cette semaine, que je n'avois encores eu dans ceste ville à mon grand regret et la venüe aujourd'huy de M<sup>r</sup> le Mareschal<sup>2</sup> a achevé de m'en oster le moyen. Il faudra voir la semaine prochaine avec l'ayde de Dieu.

Je vous envoye ce petit cachet en attendant que le grand soit fait<sup>3</sup>.

XL

MÈME ADRESSE.

(Avec un paquet pour le R. P. Sirmoud.)

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre depesche du 12<sup>e</sup> de ce mois avec celle de Mons<sup>r</sup> du Puy de mesme datte et par consequent toutes voz lettres que j'ay fait

<sup>1</sup> Joseph Gaultier, si souvent mentionné dans les lettres aux frères Dupuy comme dans les lettres à Gassendi.

<sup>2</sup> Le maréchal de Vitry, sur lequel on

peut voir (*passim*) le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 474. Original.

tenir à leur adresse et le livre de feu Madame d'Allemagne que j'ay prins plaisir de voir, et qui ne fut taxé qu'un quart d'escu de port, chose que je n'avois pas encores esprouvée de cez maistres de poste qui ne vouloient rien rabattre de la taxe comme si tout estoit port de lettres. Je vous remercie bien fort du soing que vous avez eu tant de cela que de toutes mes aultres petites commissions, et de la relation que vous m'avez faicte tant de ce godet de verre violet à peu prez semblable à l'un des miens d'argent que de cet aultre petit vase de bronze en forme de teste de satyre, lequel je n'estimerois pas moins s'il est veritablement antique, dont je seray en doubte jusques à ce que Mons<sup>r</sup> Menestrier l'aye veu, si ce n'est que ce s<sup>r</sup> de Pontus se puisse laisser persuader de me faire voir l'un et l'aultre originellement de par deçà, pour raison de quoy je me suis hazardé d'en escrire tant à luy qu'à M<sup>r</sup> de Rossy et audiet s<sup>r</sup> Menestrier, ayant esté bien marry qu'avec voz escuellons vous n'en ayez peu examiner la contenance, laquelle seule eust esté quasi sullizante de me faire juger de l'antiquité de la piece de bronze, car pour l'aultre de verre je ne doubte nullement qu'elle ne soit antique sur la description que vous m'en faictes, et ne l'estimerois guieres moins que les miennes d'argent si elle estoit à moy. Vous avez oublié de me dire s'il n'y avoit poinct de piedz non plus qu'aux miennes d'argent comme je me l' imagine, puisque vous ne le descrivez poinct et que vous comparez la piece aux miennes; cela vous servira d'advis pour l'advenir, de ne point aller sans cez petitz escuellons tant qu'ilz ne vous seront poinct trop à charge.

Quant à l'eau nasse qui vous reste, estant si peu de chose, j'aurois honte qu'elle fusse présentée à ces Mess<sup>rs</sup> du Puy de nostre part et ce que vous m'en dictes me fera chercher l'occasion de leur en faire tenir l'année prochaine Dieu aydant un peu meilleure provision tant pour M<sup>r</sup> de Thou que pour eux; si toutesfois vous leur aviez desja présenté ce que vous avez à la reception de ma lettre il n'y aura pas si grand danger qu'il n'y aye de quoy prendre patience, mais si cela n'estoit pas faict, possible vous en prevaudriez vous beaucoup mieux en les dis-

tribuant à quelqu'un des entremetteurs domestiques de chez Madame la Mareschalle d'Effiat<sup>1</sup> pour en obtenir plus libre communication des vases de son cabinet mentionnez en voz instructions et peut estre que cela pourroit servir envers la personne du sieur Gault, qui a un si beau cabinet à la gallerie des Tuilleries pour vaincre et radoucir un peu la rudesse de son humeur Arabe et pour ayder à le disposer de me laisser prendre la communication de ses trois vases de bronze antiques, sinon jusques icy, au moins jusques chez vous, afin que vous ayez plus de commodité de les faire portraire et examiner leur contenance et capacité à ma mode, et en un besoing quand ce ne seroit que pour les y faire mousler en plastre, car je ne lairois pas de me servir de l'empreinte de plastre, principalement si vous faisiez faire des petites boittes ou tuyaux de fer blanc qui ne continsent pas davantage d'eau que chascun desdietz vases bien au juste comme il est bien aysé de le faire, car le fer blanc se peut couper de la haulteur qui luy est necessaire pour contenir toute l'eau qui remplit le vase antique, sans qu'il y aye rien de trop ou de trop peu. Auquel cas on pourroit escrire sur les boittes de fer blanc certains nombres et certaines lettres qui eussent leur rapport à ces empreintes ou modelles de plastre, et pourroit on uzer de la mesme diligence pour le regard du vase du s<sup>r</sup> Vivot, orphevre, qui se pourroit mousler en plastre comme les aultres au deffault de la veüe des originaulx, et prendre sa contenance dans une boitte ou tuyeau de fer blanc bien ajustée. Auquel cas il faudroit retenir les creux de plastre qu'on auroit mouselz sur les originaux pour me pouvoir servir de par deça à y jeter de la cire, et possible pour en faire mousler en cuivre quelque jour si la fantaisie m'en prenoit et que la chose le meritast, comme j'ay desja faict de la teste que vous avez veüe en Avignon chez le s<sup>r</sup> de Zanobis<sup>2</sup>, laquelle est en forme de vase.

<sup>1</sup> La femme d'Antoine Coeffier, marquis d'Effiat, maréchal de France, surintendant des finances, etc., mort le 27 juillet 1632. Ni Tallemant des Réaux (*Historiette LXVIII*),

ni son commentateur, n'ont mentionné la maréchale.

<sup>2</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy. Ajoutons que M. Ed. Bonnassé a fait figurer ce

Quant à M<sup>r</sup> de la Baroderie, bien que ce fou se soit desdit de ce qu'il vous avoit tant promis de par deçà dont il ne sera possible pas bon marchand, je pense que vous pourriez neantmoins rendre audict s<sup>r</sup> de la Baroderie la lettre que je luy escripvois, en luy faisant excuse de la sottise de ce babouin, car il pourroit bien procurer le mesme avantage à quelque aultre de sa cognoissance et de son païs, où le vin n'a pas tant d'empire pour le disposer à nostre usage; voire n'y auroit il point de danger quand vous verriez si par son entremise nous pourrions dez à present avoir quelque bon jardinier qui fusse à l'espreuve du vin, sans laquelle tout est inutile, car ce fou de Barthelemy qui a roullé de par deçà jusques à ceste henre, nous aura possible soustraiect celluy que nous pensions avoir au reffus de Madame d'Oppede<sup>1</sup>, et je crains bien qu'il ne l'aye mis à la desbauche comme luy, soubz pretexte de le mener travailler ça et là en divers lieux. On me vient de dire qu'il est enfin party ce jourd'huy, mais je ne le crois guieres bien.

Quant aux petitz chatz<sup>2</sup> je laisse à vostre arbitrage de les employer où vous voudrez si vous ne l'avez desja faict envers M<sup>r</sup> de Roissy. Au deffault de quoy, si vous ne jugez que cela vous y soit bien utile, possible ne seroient ilz poinct si mal employez chez ledict sieur Gault pour capter sa benevolance ou bien l'un à luy et l'aultre à Vivot. Que s'il ne tenoit qu'à de l'argent pour avoir leurs vases en propriété, j'y employerois volontiers jusques à six escus piece l'un portant l'aultre, et jusques à dix escus de celluy dudict sieur Gault qui est à deux visages. auquel cas il se pourroit prendre sur le credit de M<sup>r</sup> Aubery que je feray rembourser soigneusement par M<sup>r</sup> de Gastines<sup>3</sup>.

Vous aurez eu par le dernier ordinaire le petit cachet que vous at-

personnage dans le *Dictionnaire des amateurs français*, mais en lui assignant une place qui désoriente les chercheurs, car ce n'est pas à la fin du volume qu'il faut le chercher, sous la lettre Z, c'est à la page 79 sous la lettre D, au mot *Desanobis*.

<sup>1</sup> La femme du premier président du Parlement de Provence s'appelait Margue-

rite d'Oraison. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 161.

<sup>2</sup> Ce passage a été cité par M. Léopold Delisle dans *Un grand amateur français*, p. 17.

<sup>3</sup> Sur ce négociant de Marseille voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

tendiez, mais quand vous vous seriez servy d'un chiffre il n'y auroit pas en grand danger non plus qu'envers cez Mess<sup>rs</sup> de Bordeaux où vous avez trouvé bon d'envoyer de mes lettres à l'avance, m'estonnant que pendant le grand loisir de Beaugentier vous n'eussiez faict faire des cachetz volantz pour toutes ces lettres à mesure que vous les aviez leües. Nous n'avons peu encores venir à bout du grand cachet pour la negligence que mon frere y avoit apportée du commencement tandis que le pauvre M<sup>r</sup> Suchet n'estoit pas si occupé comme il a esté depuis, mais il m'a promis d'en sortir et aussytost je le vous enverray.

An reste M<sup>r</sup> d'Arene est enfin revenu, et m'a apporté les bulles, tant sur l'esmologation du concordat des Jesuites qui ont esté payées rique à rique à cent et tant d'escus que pour l'union de Porcheres où l'on a faict gratis de la Componenda, mais elles n'ont pas laissé de couster aultant que les aultres. Je ne les vous enverray poinct par cest ordinaire pour avoir loisir d'en retenir un extrait de chascune, parceque le pacquet est desja bien gros sans cela, à cause d'un livre de Mess<sup>rs</sup> du Puy. Ce sera Dieu aydant par le prochain ordinaire lequel attendant je finiray priant Dieu qu'il vous tieune en sa sainte garde, bien marry qu'il me faille encores differer ceste sepmaine la depesche concernant les libraires. Le sesjour de M<sup>r</sup> le Mareschal en ceste ville et de cez MM<sup>s</sup> les Commissaires n'ayant osté le moyen d'y vacquer, oultre que je ne me suis guieres bien trouvé hier ne aujourd'huy, mais graces à Dieu ce n'est pas de mal auquel je ne sois bien accoustumé, et dont j'attendray qu'il plaise à Dieu de me soulager quand ce sera son bon plaisir qui sera tousjours assez à temps, quand il sera conforme à sa sainte volonté. Cependant je demeureray tousjours,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 22 novembre 1632.

Plus je pense à la negotiation du s<sup>r</sup> Gault pour ces vases, plus je me confirme à l'opinion que si vous trouviez moyen de luy faire voir cez

petitz chatz<sup>1</sup> chez vous sur l'occasion de vous aller remercier de quelque bouteille d'eau nasse où bien luy mener voir ceux de M<sup>r</sup> d'Aubery, il est si curieux qu'il pourroit bien en prendre envie, principalement d'avoir comme cela masle et femelle, qui luy pourroit faire esperer de proffitter de la race, auquel cas vous seriez bientost maistre de ses vases pour si peu d'argent que vous voudriez, mais je crains que mon advis n'arrive trop tard, auquel cas vous pourriez vous engager de parole de luy en faire tenir d'icy, car je ne me desferay point de ceux qui me restent que je n'aye vostre responce sur cela, et puisque la Cour est à ceste heure en cez quartiers là, je crois bien qu'il ne nous manquera pas des commoditez d'y envoyer de cez petites bestes quand ce ne sera que pour un ou deux dans un panier et particuliere-ment pour des petitz. J'oublois de vous dire que le prieur de Moustiers est party cejourd'huy pour retourner à la Cour où il se promet de vous trouver encores, ne faisant pas dessein de s'arrester à Lyon plus de deux ou 3 jours. Il m'a faict de grandes protestations pour vous et s'est chargé d'un petit paequet de livres dont j'escriptz à M<sup>r</sup> du Puy.

Si pour avoir le vase de Vivot il ne falloit que luy promettre un de ces petitz chatz, faites le hardiment, car il y aura bon moyen de s'en acquitter, sans diminuer pour cela le payement du vase pourveu qu'il se veuille contenter d'une demy douzaine d'escus ou peu davantage. Seulement pour faire mieux valloir la marchandise, il faudroit le prier de ne se point vanter de ceste promesse, à cause des aultres personages des plus eminentes conditions qui m'en font demander, comme si vous vous dispensiez de l'ordre d'en donner ailleurs pour l'amour de luy et dudict s<sup>r</sup> Gault.

J'ay depuis escript au P. Sirmond, et luy demande la coppie de deux images, que vous ferez peindre pour l'amour de moy, l'une d'une cène d'enlumineure qui se void dans un livre de la bibliothèque

<sup>1</sup> Passage reproduit par M. L. Delisle (p. 17) qui fait précéder sa nouvelle citation de ces mots : « En relisant sa lettre, Peiresc trouve que la combinaison est excellente. Il a ajouté en *post-scriptum* : ».

du Roy qu'il vous indiquera, où se void un ombrelle sur la teste du Christ, et l'autre est d'un vieux seau de l'Empereur Charles le Gros, qu'il a tiré d'une charte de Langres, dont je verray bien volontiers le portraict, et encores plus volontiers l'empreinte s'il l'avoit, ensemble un peu de memoire de la datte de la charte et des qualitez du prince, si ce n'est qu'il veuille bailler la coppie entiere de toute la charte que vous pourriez faire transcrire par Quentin<sup>1</sup>. Si vous estes encores là, M<sup>r</sup> du Puy vous remettra le paquet pour le luy rendre de vostre main.

Pour mes rabbats, c'est la verité que vous me ferez plaisir de m'en faire faire de par de là; je vous en faicts envoyer un des miens pour y prendre le tour de col, mais je ne suis pas d'advis que vous en suyviez entierement la forme, attendu qu'elle est fort incommode, et je n'en ay jamais porté qui fussent bien seantz à mon gré, pour la difficulté de les ajuster par devant, mais à cette heure qu'on ne met pas les attaches tout au dernier bord, ains à un demy doigt ou un peu moins loing dudict bord, il couvre plus facilement le collet du pourpoint ou de la sottane. Je vous laisse faire cela selon l'usage de delà seulement de prendre la largeur du rabat la plus mediocre que vous pourrez, pour n'estre ne trop large ne trop estroict<sup>2</sup>.

Pour les testes de bronze, je suis bien plus curieux de celles qui monstrent d'avoir esté espargnees creuses, pour servir de vases à contenir quelque liqueur, que des autres. Mais je ne suis pas gueres moins curieux de celles qui sont faictes pour estre portées perduës, encores qu'elles n'ayent peu servir à des vases. Et de celles mesmes qui sont solides et fort pesantes; qui sont remplies de plomb comme l'une de celles de M<sup>r</sup> Gault, car je croy, mais il ne s'en fault pas venter, qu'elles ont servy, comme les pieds forts, pour y ajuster dessus les poids de l'usage commun, et qu'on affectoit de les faire en forme de leurs Deitez pour les rendre plus venerables, et retenir la licence de ceux qui les pouvoient frauder. C'est pourquoy quand vous en rencontrerez

<sup>1</sup> Le copiste dont il est si souvent fait mention dans le recueil Peiresc-Dupny.

<sup>2</sup> Les paragraphes précédents du *post-*

*scriptum* sont autographes, ainsi que tout ce qui suit et qui est inscrit sur un feuillet détaché (fol. 477).

de cette nature à peu prez, ne les negligez pas. Nomplus que les lamperons de bronze antiques, lorsqu'ils seront bien nets par le dedans, car vous me ferez plaisir d'en mesurer la contenance, et de peser aussy sur le poids de mark, les susdictes testes suspendües ou remplies de plomb.

Quant aux graveures des brassellets de M<sup>r</sup> le M[arquis] de Sourdis<sup>1</sup>, il n'y aura pas de danger d'en prendre quelques empreintes en cire des plus bigearres et plus chargees d'escriture, mais ne vous y amusez pas beaucoup, car je n'avoys faict instance au s<sup>r</sup> Gault des siennes que pour rechercher un pretexte de luy escrire, et ne pas laisser paroistre que ce fusse exprez pour ses vases, qui me toucheroient beaucoup plus au vif.

Vous ne m'avez pas moins tenté que vous pouvez avoir eu de tentation vous mesmes par l'offre que vous me faictes de m'envoyer l'original du vase qui reste à M<sup>r</sup> de Roissy, sauf de le recouvrer dans trois sepmaines. Et si vous en aviez faict la preuve que je m'en promectz tant sur le vase du sieur Marquis de Sourdy que sur ceux de S<sup>t</sup> Denys, je vous aurois fort facilement pris au mot et avec beaucoup plus de disposition et d'avantage, car j'estimerois au centuple l'examen que je ferois icy du vase de M<sup>r</sup> de Roissy, aprez que je serois assure de la proportion d'icelluy avec ceux de S<sup>t</sup> Denys et tous les aultres. Mais il faudroit en ce cas là trouver quelque excuse à M<sup>r</sup> de Roissy sur quelque voyage du peintre que vous attendriez pour le desseigner, afin qu'il ne vous pressast pas durant les trois sepmaines, ou bien d'attendre la commodité du gardien de celny de Monsieur ou du sieur Marquis mesmes de Sourdy et de ceux de S<sup>t</sup> Denys, comme si vous aviez oublié d'en faire quelque espreuve ou examen que vous n'aviez pas bien entendu au premier coup sur mes ordres<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Charles d'Esoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, frère des deux archevêques de Bordeaux François et Henri, mort en 1666, était un collectionneur distingué. L'abbé de Marolles (*Mémoires*, t. III, p. 215)

cite son cabinet parmi ceux qui contiennent des «tableaux très exquis».

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 475.

## XLI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Vous avez barres sur moy ce coup cy et m'avez pris au deffault de la cuirasse, vous advouant que je ne fus jamais si surpris que je le fus à l'ouverture de vostre boitte, quand c'est que pensant y voir quelque empreinte de vase, je me trouvay à la main l'original de l'un de ceux de M<sup>r</sup> de Roissy, que je ne pensois pas jamais voir, tant s'en fault que je me fusse jamais imaginé qu'il peust un jour estre à moy, dont je me tiens si redevable à la courtoisie de M<sup>r</sup> de Roissy et par consequent à vostre industrie et à vostre bonne et prudente conduitte, que je ne le vous sçaurois assez exprimer, et aprez ceste preuve là je ne pense point qu'il y aye rien d'impossible à vous de tout ce qui peut tomber en negotiation humaine<sup>1</sup>; toute la mortification que j'y ay eüe gist en ce que depuis la reception de ceste belle piece, j'ay esté si accablé d'autres divertissementz inesvitables qu'il n'a pas esté en mon pouvoir de desrober une demye heure de temps pour la bien considerer, et pour en examiner la contenance sur les mesures de ma pille antique, de sorte que je ne vous en sçaurois dire pour ceste fois, si ce n'est que la veüe de l'original nous y a faict reconnoistre une inscription dont je ne m'estois pas apperceu les aultres fois que je l'avois tenüe, ce qui ne sera pas, je m'assure, inutile, mais il m'obligera aussy de vous recommander comme je faictz trez instamment de bien examiner l'aultre piece qui est demeurée à M<sup>r</sup> de Roissy, pour vous assurer s'il n'y a point de pareille inscription par le dessoubz du fondz comme en celle cy, ne faisant pas difficulté d'y employer des lunettes et des louppes pour mieux secourir la perspicacité de vostre veüe, et pour en prendre

<sup>1</sup> On voit combien la joie imprévue du succès donne à l'archéologue une aimable verve. Nous allons un peu plus loin constater que la reconnaissance envers M. de Roissy l'inspire aussi bien heureusement.

tous les traictz que vous pourrez discerner que je vous prie d'imiter sur du papier le plus exactement que vous pourrez, car je ne pense pas que la delicatesse du sable du mouleur aye peu desrober l'empreinte de ces lettres qui ne sont point enfoncées, et qui ne semblent estre faictes qu'avec la pointe d'un cousteau, avec laquelle on a seulement trassé et aulcunement rompu le lustre de l'argent pour y escrire le mot GIPIKI (S) et au dessous la marque V, m'imaginant qu'il y aura quelque chose d'approchant à cela, sinon pour tout ce mot entier, au moins pour quelque marque qui puisse servir à favoriser [la détermination de] la contenance et capacité du vase, car puisque vous me dictes qu'il est plus grand que cestuy cy il fault que la marque en soit differente, et si leur forme estoit faicte, en sorte qu'ilz se peussent emboïtter l'un dans l'autre, il ne seroit pas impossible que l'inscription de celluy cy n'eusse quelque relation à la contenance de l'autre, comme vous avez veu en mes gobeletz d'argent. Ce qu'il faudra examiner Dieu aydant sur l'empreinte que vous me promettez par le prochain ordinaire pourveu que le mouleur ayt esté bien exacte de prendre la juste contenance de l'original, ce que vous pourriez avoir examiné et verifié en comparant la contenance de l'empreinte sur celle de l'original attendu que pour peu qu'il y puisse avoir eu de negligence du mouleur pour ce regard là, soit pour avoir trop mouillé son sable ou pour avoir trop chauffé son métal, il y aura facilement eu de quoy rendre la capacité et contenance du vase plus ou moins grande que son original, dont la comparaison de l'ung à l'autre en y versant de l'eau qui les remplisse justement aultant l'un que l'autre est cappable de faire cesser tout doubte et toute difficulté, mais je crains bien que vous n'ayez mis en chemin ceste empreinte sans vous estre advisé de ceste precaution. Auquel cas il faudra faire comme nous pourrons.

Cependant je tascheray d'escrire un mot à Mr de Roissy pour commander les remerciementz que je luy doibs d'une si insigne faveur pour tant que j'auray de vie, dont je tascheray de m'en revancher, si j'en puis trouver des moyens, et rechercheray quelque curiosité qui puisse meriter d'estre mise en son estude ou dans sa bibliotheque qui ne soit

point ailleurs, pour faire un peu de remplacement de ce qu'il a voulu oster de son cabinet pour l'amour de moy et pour l'amour du public et de la posterité, à laquelle je tascheray de faire cognoistre l'obligation et le bon gré qu'elle doit avoir à la maison de Mesmes pour la conservation et liberalle communication d'une si gentille curiosité, qui n'eusse possible pas esté facilement deschiffrée et recongneüe sans ceste communication si opportunément octroyée et sans ceste participation si avantageuse pour moy. Je suis aprez de mettre ensemble quelques petitz rafraichissementz pour envoyer de par de là, dont la meilleure part sera destinée à ceste maison. Et si je puis trouver quelqu'un qui s'en veuille charger, j'y feray joindre encores deux petitz chatz de poil de marthe qui ne seront pas possible moins estimables ny moins rares que ceux du poil de rat. Enquerez vous si M<sup>r</sup> de Roissy a des orangers et quelqu'un qui prenne le soing de les entretenir comme il fault et de les mettre dans une serre l'hiver, et particulièrement s'il a de ceux de la Chine, car je tascherois de luy en faire tenir quelques arbres par Dominique Mayolle<sup>1</sup> à son premier passage comme aussy des lanriers cerisiers, s'il n'en a poinct.

Au reste je vous envoie les bulles et la signature originalle de mon union de Poreheres<sup>2</sup>, ensemble la signature originalle de l'emologation du concordat des Jesuistes, où il y a pour plus de deux cens bons escus de marchandise nonobstant le gratis qui m'a esté faict de la compoenda de centz ducatz d'or pour ladicte union qui m'en eussent encores eousté presque aultant avec les changes. Il y a une clause dans ceste union un peu importune, mais il fault prendre patience et l'imputer au peu d'esprit de M<sup>r</sup> d'Arene à qui j'avois nommement escript de ne poinct lever ladicte expedition sur ceste clause et si je n'avois le gratis aussy bien du concordat que de cela, et toutesfois il a esté si niais que de se dispenser de mes ordres tant pour l'un que pour l'autre

<sup>1</sup> Le *Domenico Majolo* mentionné, à propos d'orangers, dans les *Petits mémoires de Peiresc* (Auvers, 1889, grand in-8°, p. 51, 53).

<sup>2</sup> Porehères était un des prieurés à la

collation de l'abbé de Guîtres, et dans le voisinage de l'abbaye, mentionnés au *Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Bordeaux* (Paris, 1648, in-4°, p. 19-21).

chef, aussy bien que pour tout le reste du principal de ses instructions qui ne luy ont servy de rien que pour me pouvoir fournir des occasions de desplaisir et de reproche en son endroit, puisque la faulte est faicte et que ce qui est deshourecé ne peut pas ne l'estre. Il faut se servir de toutes eez expéditions au moins mal que l'on pourra et les faire valloir selon qu'il pourra estre loisible et que les interestz de mon Abbaye le pourront comporter<sup>1</sup>.

Je vous doibs encore des remerciementz bien affectueux tant de mon estuy de lunettes et des gantz à escrire que des chaussons de l'une et l'autre sorte, que j'ay trouvez fort propres à mon usage, et quand la commodité se presentera d'envoyer de par deça deux ou trois paires de semblables chaussons tant des uns que des aultres vous me ferez un singulier plaisir. Mon homme oublia en fermant la despesche du dernier ordinaire d'y enclorre l'un de mes rabatz que vous recevrez maintenant et M<sup>r</sup> Suchet a enfin moulé mon grand cachet que je pense vous pouvoir envoyer avec la presente, car il n'y avoit plus rien à faire que d'y appliquer une petite virolle.

Mon frere est à Marseille depuis hier où il s'est voulu trouver à l'entrée de M<sup>r</sup> le Mareschal<sup>2</sup> en qualité de gouverneur. Il me dict en partant que s'il pouvoit il vous escriroit de là comme je m'asseure qu'il l'aura fait. Ilz s'en vont aux Estatz de Brignolle mandez au 2<sup>e</sup> du mois prochain. M<sup>r</sup> de Paule a esté receu en la charge du president Carriolis<sup>3</sup> en baillant caution de payer ce qui sera adjugé aux opposantz et a assisté aujourd'huy à l'audience publique en manteau rouge de chevallerie avec son mortier à la main, dont l'habit lui estoit fort bien seant. Sur quoy je finiray priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde et qu'il vous fasse reussir aussy à souhaict les aultres negociations que je vous ay commises comme celle du vase de M<sup>r</sup> de

<sup>1</sup> Le piquant passage relatif à la maladresse de M. d'Arène a été reproduit dans mon *Peiresc abbé de Guitres*, p. 25.

<sup>2</sup> Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence.

<sup>3</sup> Sur ces deux personnages, ainsi que sur Corberan, qui est nommé dans le *post-scriptum*, voir le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*.

Roissy, duquel il se parlera et avec honneur Dieu aydant ou je ne pourray, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 29 nov[embre] 1632.

Nous n'avons peu retrouver les deux ais de la presse de Corberau où vous aviez emballé le messel de M<sup>r</sup> l'Archevesque. Si vous vous souvenez en quel lieu ilz ont esté fourrez lorsqu'on desballa ce messel, vous nous espargneriez le soing d'en faire faire d'autres. M<sup>r</sup> l'Archevesque m'est venu voir à ce soir et m'a cuidé achever de desrober le temps qu'il me falloit pour escrire à M<sup>r</sup> de Roissy. Il m'a fort soigneusement demandé de voz nouvelles et m'a faict des recommandations de M<sup>r</sup> de Bonne à qui je vous supplie de faire les miennes trez humblement en revanche et l'asseurer de mon trez humble service<sup>1</sup>.

XLII

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Je receuz par le dernier ordinaire vostre despesche du 26<sup>e</sup> du passé dez sabmedy sur le tard et hier au matin j'envoyay à Brignolle vostre despesche pour M<sup>r</sup> Mercadier par l'advocat Jordany mon filleul, dont je feis l'adresse à mon frere de Valavez qui y est pour la tenüe des Estatz avec charge de le rendre luy mesme en main propre et d'y joindre luy mesmes les complimentz convenables de vive voix, tant de vostre part et de la mienne que de son propre chef, de sorte que vous pouvez estre hors de tout regret de ce costé là. Je pense que demain ou aprez demain pour le plus tard vous recepvrez l'advis et une mienne lettre

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 478. Original.

pour M<sup>r</sup> de Roissy sur la reception de son godet d'argent où je descouvre des merveilles, et dont j'ay trouvé que la contenance respondoit fort bien à la marque du nombre cinq, laquelle y est gravée beaucoup plus profond que les aultres lettres du nom de CIPKIOS, pour la determination ou destination duquel je ne puis rien resouldre que je n'aye veu l'empreinte de l'aultre vase et que je n'aye examiné sa contenance ou capacité, car s'ilz ne peuvent emboïtter l'un dans l'aultre et que celluy là n'aye poinct d'inscription ou de marque particuliere j'estime qu'il ne debvroit pas estre de plus grande contenance que de huit foys vostre plus grand escuillon, mais s'ilz n'ont rien de commun l'un avec l'autre, j'estime que celluy que j'ay estoit faict exprez pour en contenir un autre assez estroit pour s'y emboïtter, mais assez hault pour contenir les 8 mesures de vostre escuillon en la forme que se voyent faictz plusieurs calices dont le fondz du gobelet est embrassé par le dehors de rayons ou aultres ornementz qui en couvrent la partie inferieure, comme le noyau d'un gland est embrassé par le fondz d'une petite escorce qui ne couvre que la moictié du fruict. Or je sçay d'ailleurs que c'estoit une pratique fort usitée entre les anciens que les ouvrages de relief dont estoient enrichies par le dehors les coupes d'argent, estoient postices et se pouvoient facilement adjouster ou separer pour les joindre à d'aultres gobeletz tant pour la conservation des cizeleures de la main de grandz sculpteurs que pour y pouvoir changer des noyaux en godetz de differente capacité selon qu'il les falloit plus ou moins grands pour satisfaire aux complimentz qu'ilz vouloient rendre à table à l'honneur de diverses Deitez princes ou maistresses et de faict le dedans de ce vase que j'ay, n'est pas poly ne luisant de beaucoup prez à comparaison de la polisseure du dehors, ce qui est directement contre l'ancien usage et c'est ce qui me confirme de tant plus en l'opinion que j'ay conceue d'abbord qu'il y manquoit un aultre godet interieur de la susdicte contenance, qui estoit vraysemblablement moins massif et plus delié que son noyau ou son estuict, ce qui l'a rendu plus foible et moins durable que ce noyau, lequel a neantmoins eu grande peine de resister à l'injure du temps jusques à

present, durant tant de siecles, puisque vous voyez qu'il est fellé, fracassé et la piece mesme emportée en quelques endroictz. Il faudra avoir patience jusques au prochain ordinaire puisque vous nous promettez alors l'empreinte de l'autre vase, afin que nous en puissions faire le jugement qui y escherra.

J'oubliai en escripvant à Mr de Roissy de le supplier de vous dire s'il scauroit point en quel lieu et en quel temps à peu prez ces deux vases ont esté trouvez, ou de quel plus ancien recueil de cabinet ilz peuvent estre partiz, car cela serviroit encores beaucoup pour appuyer ou pour affoiblir mes conjectures sur ce subject, mais il n'y aura pas de danger que vous le luy demandiez de ma part si le trouvez en commodité. Quant à l'autre troisieme godet moins façonné que ceux là, il ne faudroit pas negliger de le faire au moins desseigner sur du papier, et d'en prendre la mesure et contenance le plus exactement que vous pourrez et de me l'envoyer en diligence, si vous y trouvez de l'ouverture, car certainement je suis bien d'avis que vous alliez avec une grande reserve, envers Mr de Roissy, puisqu'il nous a comblé d'une si surabondante honnesteté, et que vous evitiez en toutes les façons du monde toute sorte de recherches qui pourroient estre imputees à tant soit peu d'importunité. Que s'il vous vouloit obliger de tant que de vous faire voir son cabinet et de vous tesmoigner qu'il n'eusse pas desagreceable que vous feissiez faire une empreinte soit de souffre, de plastre ou d'aucune autre matiere plus propre d'une petite placque de crystal quarrec de la largeur d'environ trois doigtz où est gravee la figure assise d'un Silene, qui joüe de deux fleustes assemblées, je la ferois graver en taille douce pour la joindre au discours de cez vases, sur le subject de la fleuste que tient en main la figure du satyre qui y est representée. Si mesmes vous trouviez du jour et de la disposition pour faire desseigner une petite figure de bronze d'un Icare avec des aisles postices attachées à ses bras, j'en pourrois bien faire mon proffit ensemble d'un fragment de lamperon de terre, qui semble estre une portion d'une couronne de lumieres, je m'en pourrois bien dignement servir en mes recueils, mais il faudroit que le peintre

fusse bien exacte à prendre les dimensions et particulièrement la vraye grandeur du cercle ou de la courbeure de ce fragment, pour pouvoir colliger le vray diametre et la vraye circonference de ceste couronne et juger du vray nombre de lamperons ou lumieres qui y avoient peu estre assemblées. A quoy l'exacte plume et le compas de Mons<sup>r</sup> Engobert, l'un des peintres que le Roy entretient à Fontainebleau, seroit bien necessaire, dont vous aurez eu des addresses chez M<sup>r</sup> Le Jeune son compaignon <sup>1</sup> ou chez Mess<sup>rs</sup> du Puy, mais surtout je vous recommande la discretion qui vous est si naturelle pour ne rien presser ou ne rien faire de tout cela, à la moindre difficulté que vous y pourriez rencontrer, car j'aymerois beaucoup mieux me sevrer du plaisir que je pourrois pretendre en me prevalant de ces desseins ou empreintes, que si cela devoit causer tant soit peu de desgoust à un personnage de si eminente qualité à qui je porte tant de veneration et à qui je suis si redevable.

L'ouverture des Estatz se fit samedy matin à Brignolle où Mons<sup>r</sup> de Leon desploya son eloquence avec de grandz avantages et admiration de tous les ordres, mais la demande qu'il fit de douze ceus cinquante mille escus faillit à faire pasmer tout le monde. La premiere seance des gentz desdictz estatz à parl, avoit esté remise à ce jourdhuy, sur quoy je finis priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde et demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy.

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 decembre 1632 <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sur ces deux personnages voir le recueil Peirese-Dupuy. Le véritable nom d'Engobert était Gobert, et c'est sous ce dernier nom que le valet de chambre du roi Louis XIII

est mentionné dans la *Table alphabétique*.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 480. Original.

## XLIII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Le jour mesmes que je vous avois envoyé mes dernières lettres par l'ordinaire M<sup>r</sup> Menestrier arriva en ceste ville et m'apporta quelques petites curiositez, ensemble cette coupe de verre bleu que vous aviez veüe à Lyon laquelle fut trouvée de la mesme contenance et capacité que vous aviez jugée. Il me dist que M<sup>r</sup> Gault l'avoit asseuré de vouloir faire un voyage de par deça à ce mois de janvier, pour chercher des plantes curieuses, en quoy gist maintenant sa principale et predominante curiosité, auquel cas, s'il ne passe par mes mains, il ne r'emportera pas facilement de ce país ce qu'il en peut esperer de plus rare par mon moyen, Mons<sup>r</sup> le cardinal Barberin ne s'estant pas desdaigné de tenir de moy comme vous sçavez le jossemin jaulne des Indes odorant, le myrthe à fleur double et aultres choses qui ne sont pas si communes. En-revanche de quoy il m'a envoyé le rosier de la Chine, le laurier canelle des Indes, l'Acacia et quelques aultres curiositez dont nous avons moyen de faire part à noz amis<sup>1</sup>, et à ceux qui ne sont pas si difficiles à se disposer à la correspondance practiquée entre les galandz hommes. J'attendz au premier jour de cez figures d'Adam que nous avons laissé mourir ces années dernières, et tout plain d'aultres curiositez qui ne sont pas communes, outre celles que vous sçavez que j'ay de longue main et qui ne se trouvent pas partout, dont le citronnier de la Chine à fleur double se porte encores fort bien Dieu mercy nonobstant la rigueur du froid qui s'est desja faict sentir assez extraordinaire ceste année. Il pourroit bien facilement s'il vonloit en venant de par deça faire apporter avec ses hardes quelques curiositez de son cabinet, comme je crois bien qu'il n'en viendra pas tout à faict despourveu

<sup>1</sup> Passage important pour l'histoire de l'acclimatation des arbres et des plantes dans notre pays.

et entr'aultres choses qu'il pourroit bien faire venir tous ses vases de bronze puisqu'il n'y en a pas plus de quatre, si mieux il n'aymoit de les nous envoyer à l'advance, car à son passage il les pourroit reprendre et remporter s'il en est si jaloux. Et cependant nous aurions eu le loysir de les y voir à nostre aise et d'y passer nostre fantaisie, voire quand il en auroit traicté avec moy pour me les laisser en plaine disposition et propriété s'il pensoit en avoir tant d'affaire, je ne ferois pas difficulté de l'en accomoder, car je ne suis pas si difficile ne si jaloux de ce que j'ay que mes amis n'en puissent disposer quasi aussy librement comme moy. J'aurois particulièrement fantaisie de voir le plus petit qui est en forme de teste à deux visages, et possible que si j'avois prins la peine de le mezurer et examiner je n'y trouverois pas à observer tout ce que l'on se pourroit estre imaginé. C'est pourquoy je sçauois quasi aultant de bon gré de la simple veüe et amiable communication que de l'acquisition de toutes cez pieces, à la premiere veüe desquelles je prendz quasi tout l'usage principal que j'en scaurois tirer, aprez quoy je ne serois pas marry d'en laisser la jouissance à ceux qui en seroient plus friandz que moy, principalement si c'estoit pour un personnage de telle qualité pour qui on a dict qu'on les reservoit<sup>1</sup>, combien que je ne voye pas les choses disposées au point qu'il faudroit, pour faire qu'on s'en souciast ainsy qu'on l'eusse faict aultresfois, et le pis est que les apparences ne sont pas trop grandes que les difficultez presentes puissent cesser d'assez long temps. Enfin vous pourriez sonder le gué, et si vous n'y trouvez la disposition qu'il faudroit nous nous en passerons, et nous en consolerons plus facilement que ne le pourroient croire tous ceux qui y pourroient pretendre intherest au contraire, nous en estantz passez si paisiblement jusques à ceste heure, comme de beaucoup d'aultres choses plus dignes et plus rares que cela, qu'il ne nous sera pas estrange de nous en passer encores aussy longtemps comme pourra durer ceste mauvaise disposition des possesseurs, lesquelz auront possible un jour quelque regret ou remords de conscience d'avoir laissé

<sup>1</sup> Le célèbre amateur Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII.

perdre ceste occasion de faire plaisir à un amy qui ne faict ceste recherche que pour en ayder le public lequel leur en pourroit sçavoir bon gré à culx pour y avoir contribué quelques pieces, aussy bien qu'à celluy qui y auroit mis son labeur.

Quant au s<sup>r</sup> Vivot, puisque son vase ou pretendüe lampe n'est qu'en forme d'un animal dont la figure n'est pas trop naturelle, selon la description qui m'en a esté faicte, et mesmes qu'il n'y a guieres d'assurance que ce soit ouvrage bien asseurement antique, s'il en faict tant le renchery, je suis d'avis de le laisser là avec sa piece et avec son humeur que je ne suis pas resolu de combattre ne violenter en façon du monde. Au contraire s'il se presentoit occasion de le servir ou de contribuer à sa curiosité quelque chose de son goust qui despendist de moy, je ne m'y espargnerois pas, ne m'estant jamais repenty de faire plaisir à un chascun, encores que d'aulecunes fois ilz ne m'en eussent pas trop donné de subject.

Au reste j'ay receu par les mains dudict s<sup>r</sup> Menestrier une lettre de la part de M<sup>r</sup> des Nœudz<sup>1</sup> de qui je n'avois point eu de nouvelles il y avoit bien neuf ou dix ans, de sorte que je luy ay de tant plus grande obligation d'avoir daigné si longuement conserver la memoire

<sup>1</sup> L'abbé de Marolles (*Mémoires*, t. III, p. 216) cite ce collectionneur parisien, à côté de Gault (plus haut mentionné et qu'il appelle *Gaud*), parmi ceux qui possédaient les plus beaux cabinets de « médailles d'or, d'argent et de cuivre, de figures en bronze, de camaïeux, de basses-tailles et de carnioles antiques, avec des peintures exquisés ». M. Edmond Bonnaffé (*Dictionnaire des amateurs français*, etc.) a eu tort de croire que les « Desneux ou Des Nœuds » [on voit par la lettre de Peirese, comme par le texte de Marolles, que c'est cette dernière forme qu'il faut adopter] étaient « deux frères ». Il a été trompé par l'amphibologie de cette phrase de l'abbé de Villeloin : « tels qu'étaient ceux *des sieurs* des Nœuds, Goilar, secré-

taire du Roi, etc. » *Sieurs* s'applique évidemment, dans la pensée de l'auteur des *Mémoires*, aux divers personnages énumérés après Des Nœuds : *Goilar, Gaud*, etc. J'ai une autre observation à présenter sur la notice de M. Bonnaffé : il se demande s'il faut identifier des Nœuds et de la Noue, comme l'a fait Mariette. Je réponds que ce sont deux personnages entièrement différents, ce qu'établit très bien l'abbé de Marolles qui (p. 216) mentionne la collection très variée du sieur *des Nœuds* et (p. 217) la collection spéciale de « tailles-douces et de desseins à la main » formée par le « feu sieur de la Noue ». On voit qu'il y a là deux cabinets et deux collectionneurs parfaitement distincts.

d'un si inutile serviteur que moy et si esloigné des moyens de meriter cet honneur envers luy par mes services et l'importance est qu'il n'a pas voulu que ce fusse une simple lettre de complimentz, car il a voulu l'accompagner de deux medailles d'or fort gentiles et fort de mon goust, aiusy qu'il l'a trez bien recongneu, dont je suis bien resolu de me revancher ou je ne pourray. C'est pourquoy je vous prie de vous enquerir de luy ou de quelqu'un des siens, si nous ne pourrions poinet contribuer quelque chose à ses louables recherches, soit en matiere de plantes ou aultres et par mesme moyen je vous prie de sçavoir de luy si parmy les choses qu'il avoit recueillies d'un vieux tombeau, dans lequel furent trouvées quelques medailles, anneaux, chaines ou chainettes et aultres ustencilles de cuivre, il n'y avoit pas, si je ne me trompe. quelques escuellons et cuilliers grandes et petites de cuivre. Auquel cas je serois bien ayse que vous m'en fissiez un peu de relation particuliere de leur forme et de leur grandeur et capacité, croyant bien que M<sup>r</sup> des Nœndz ne fera pas de difficulté de les vous prester ou communiquer si mesmes vous reconnoissiez qu'il y eusse quelque chose qui meritast de me les faire voir originellement. Je pense bien qu'il ne seroit pas moins courtois que M<sup>r</sup> de Roissy pour les vous confier avec permission de me les faire tenir par voye asseurée, auquel cas et ce faisant vous le pourrez asseurer que je luy feray fort fidellement rendre et restituer ses originaux Dieu aydant. Je luy en escriptz un mot et vous prie d'ajouter à ma lettre tous les complimentz de vive voix que vous jugerez y pouvoir escheoir, pour luy offrir la pleine disposition de tout ce qui est en mon pouvoir, sur quoy attendant ce que nous apprendra l'arrivée du prochain ordinaire je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et mcilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 10 decembre 1632<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol 482. Autographe.

Je ne sçays pas si M<sup>r</sup> des Nœudz a changé de charge. C'est pourquoy avant que rendre la lettre que je luy escriptz vous y mettrez le dessus avec ses qualitez et nous les fairez sçavoir.

## XLIV

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Je ne pense point qu'il y aye des charmes plus puissantz ne capables de faire des metamorphoses plus incroyables que celles que vous avez faictes avec vostre douceur et honnesté (*sic*) naturelle, se pouvant dire que vous avez rendu les pierres sensibles et les bastons les plus durs aussy ployantz que des courroyes, et qui plus est que vous avez rendu capable de raison et d'honnesteté ceux qu'on en croyoit les plus esloignez, ce qui n'est pas un petit miracle, principalement en la personne de M<sup>r</sup> Vivot, qui estoit certainement inaccessible à tout aultre qu'à M<sup>r</sup> Gault, envers qui je crois bien qu'il ne pouvoit point trouver de bouche à parler. C'est pourquoy je ne sçaurois assez louer vostre pensée et vostre prudente conduite en cela, comme en tout le demeurant de vostre traicté envers ledict s<sup>r</sup> Gault, à qui je faicz la responce qu'il pouvoit attendre de moy, laquelle vous verrez, je m'asseure, avant que la luy rendre, l'ayant pour cet effect laissée à cachet volant aussy bien qu'un mot de remerciement que j'ay creu devoir faire audict s<sup>r</sup> Vivot, pour le tenir mieux en haleine en cas que vous vous feussiez dispensé de m'envoyer son vase, qui sera la cause que je ne vous reitereray point ce que leur escriptz, attendant en bonne devotion la cassette de cez vases et aultres curiositez que vous me promettez d'adresser à M<sup>r</sup> de Rossy de Lyon, qui est assez de mes amis, pour ne pas avoir de regret à ceste adresse, outre ce qu'il voudroit faire pour l'amour de vous.

Quant à M<sup>r</sup> de Roissy et à M<sup>r</sup> le president de Mesmes, je ne puis assez admirer leur courtoisie, à laquelle je ne manqueray point d'apporter

toute la meilleure correspondance qui sera en mon pouvoir. Mais je ne leur sçaurois escrire à ce coup, d'autant que j'ay icy Mr Menestrier sur son despart pour Rome qui m'engage à des lettres de ce costé là, que ne sçaurois differer, et à luy monstrier des curiositez pour le cardinal son maistre<sup>1</sup>, à quoy je ne sçaurois satisfaire par procureur; aussy bien seray-je bien ayse de pouvoir auparavant que de leur escrire, examiner la mesure de l'emprainte que vous m'avez envoyée, pour pouvoir mieux parler de la differente marque que j'y ay trouvée par dessoubz laquelle respondra, si je ne me trompe, aussy bien que celle de l'autre vase, à la mesure qu'il fault, mais l'emprainte n'a pas peu desrober les aultres lettres qui se trouvent escriptes par dessoubz le mesme fondz, aussy bien qu'à l'autre vase dont j'ay recongnu quelques syllabes tant sur la principale emprainte que sur les aultres, qui m'ont fourny la grosse marque beaucoup plus apparente qu'elle ne s'estoit rencontrée en ladicte principale emprainte, mais il m'a esté impossible d'en former une parole intelligible. C'est pourquoy il faudra que je supplie encores Mr de Roissy d'aggreer qu'il se fasse encores une emprainte de son vase, mais non pas en sable ne en cuivre qui patit trop en se dessechant et recuisant, pour pouvoir desrober le lustre ou polisseure exterieure du vase, sans quoy les lettres que je demande seront tousjours imperceptibles, et pour en venir à bout il faudra de necessité en faire un creux de souffre ou de plastre pour courir moins de fortune d'interessier l'original à celle fin qu'on y puisse jeter d'autre matiere si delicate qu'elle soit capable d'emporter la vraye figure de toutes ces lettres qui sont si desliées et si peu enfoncées dans l'argent, qu'il semble qu'elles ne paroissent que par la seule interruption du lustre ou de la polisseure du vase. Et de faict, dans l'emprainte que vous m'avez envoyée de mon vase, il n'y est resté quasi aucuns vestiges d'escription, non pas mesmes en la marque plus enfoncée, tellement que je ne sçaurois rien dire de bien formel sur tout l'usage de ce beau vase, que je n'aye toutes ces lettres bien distinctement prinses soit

<sup>1</sup> Le cardinal Fr. Barberini.

d'une façon ou d'autre et possible que la cire d'Espagne bien mesnagée servira fort bien à cela, et tousjours s'il est possible un creux de plastre nous donnera sans doute les figures et mascarons beaucoup plus nets que le cuivre, et beaucoup plus propres à estre desseignez, vous assurant qu'il y a des fleustes, des thyrses et une infinité d'autres choses trez curieuses qui sont trez apparentes en mon original et qui neantmoins me fussent demeurées du tout incongnües si je n'en eusse veu que l'empreinte de cuivre que vous en avez tirée. Aussy dans l'empreinte que vous m'avez envoyée du vase de M<sup>r</sup> de Roissy il y a tout plain de choses qui me restent grandement douteuses, et y en auroit beaucoup d'autres sans que la comparaison de mon vase me sert de secours pour les deschiffrer par conjecture. Et s'il y avoit de moyen, quand M<sup>r</sup> d'Engobert sera de retour, de luy en faire faire le dessein, vous me ferez un singulier plaisir aussy bien que luy, car je desire que le dessein qu'il fera de ceste piece là me serve de modele et d'adresse au peintre qui travaillera au dessein de mon autre vase de deçà pour suivre sa maniere, et tascher de l'imiter au plus prez qu'il pourra. J'en escripray comme il fault à M<sup>r</sup> de Roissy pour tascher d'obtenir encores ceste grace de luy aprez tant d'autres, estant bien marry de ne le pouvoir faire par cest ordinaire. Mais je suis si las d'escrire à Rome que je n'en puis plus, et si entre le prochain ordinaire je pouvois avoir la responce de mes precedentes despesches et que vous m'envoyassiez quelque empreinte de cire d'Espagne ou de souffre qui me peussent donner les lettres qu'il me fault, je parlerois bien plus hardiment, ce qu'attendant et un peu plus de moyen de respirer, je finiray priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

Si vous refaictes quelque cassette à m'envoyer, advertissez en M<sup>rs</sup> du Puy, lesquelz y pourront fourrer quelques livres que je leur ay demandez.

Je viens d'apprendre de M<sup>r</sup> Menestrier chose que je vous prie de ne pas publier qu'un President de Dijon luy avoit dict cez jours passez qu'il s'estoit trouvé aux environs de la ville d'Autun, depuis peu, deux ou trois belles cuilliers d'argent antiques enrichies de bon nombre de figures et aultres choses fort curieuses qui avoient esté recueillies par un gentilhomme residant en la ville d'Autun, qui a un beau cabinet de curiositez, dont il avoit oublié le nom <sup>1</sup>. Il faudroit voir si par l'entremise des amys de M<sup>r</sup> Aubery ou de Mess<sup>rs</sup> du Puy, il n'y auroit point de moyen d'obtenir de communication de cez belles pieces, sinon pour la veue des originaux, ou pour des empreintes d'iceux, au moins pour des desseins le plus exactement portraictz sur les originaux que faire ce pourroit et selon les mesures les plus approchantes de leurs vrayes dimensions. Auquel cas il faudroit avoir un peu de relation de l'estat auquel toutes lesdictes pieces se trouvent, si elles sont bien conservées ou non, si elles sont rompues ou fellées, si elles sont dorées ou non, et s'il y a aulcune petite marque d'or en quelque endroit, et ne fault pas negliger de s'enquerir en quel lieu et en quel temps à peu prez elles ont esté desterrées et quelles aultres choses ont esté trouvées au mesme lieu, s'il y avoit des medailles et de quel prince ou de quel temps elles avoient esté battües, mais surtout il faudroit conduire le tout avec discretion et sans bruit pour ne pas esventer la chasse, de peur que nous n'esmouvions le lievre pour quelque aultre.

La figuette que vous envoyoit M<sup>r</sup> Lombard <sup>2</sup> a esté retenüe pour ne la hazarder par la poste, afin de l'envoyer par la premiere commodité d'amy <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Sur le collectionneur Venot, voir le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *passim*.

<sup>2</sup> Jean Lombard. (Même recueil, *passim*.)

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 485.

## XLV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Ce mot ne sera que pour servir d'adresse à une petite fiole d'essence que M<sup>r</sup> Lombard m'a donnée pour vous envoyer qui est la mesme que vous aviez trouvée si bonne, à laquelle j'en ay joinct une aultre petite qui m'a esté baillée depuis; on m'en fait esperer davantage au premier jour, que je vous feray tenir incontinent. J'ay receu à ce soir vostre despesche du x<sup>e</sup>, mais la boitte estoit toute fracassée, sans toutesfois qu'il y eusse rien de gasté du contenu en icelle non plus que du contenu aux aultres trois precedentes boittes qui estoient toutes pareillement enfoncées à leur arrivée, mais non pas si brisées comme celle cy, et de bonne fortune, il n'y avoit rien en celle cy qui fusse dangereux comme aux aultres; la piece de bronze que vous y aviez mise ne me semble pas antique, mais elle est neantmoins si bigearre que je vous sçay fort bon gré de me l'avoir envoyée. Mons<sup>r</sup> de Roissy m'escript qu'il attendoit la cassette dont vous luy aviez donné advis, et me fait feste de certaines testes et vases antiques qu'il a recouvez et qu'il me veult apporter luy mesmes avec vostre cassette. Je respondray à voz lettres plus amplement par le prochain ordinaire Dieu aydant et tascheray d'escripre à Mons<sup>r</sup> de Roissy et à M<sup>r</sup> le president de Mesmes combien que j'eusse esté infiniment ayse pour m'en pouvoir mieux acquitter d'avoir prealablement veu ce que vous aurez peu descouvrir de l'escripture que j'estime estre au fondz de son vase; en ayant voulu mezurer sur empreinte j'y ay trouvé quelque chose à dire pour l'esclaircissement de quoy je voudrois bien avoir veu cette escripture pour luy en pouvoir donner mon advis plus certain, ce qu'attendant je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

[*De la main de Peiresc :*] Si je pouvois avoir la mesure du vase d'Agathe principal de S<sup>t</sup> Denys, elle me pourroit bien servir à la determination de celle des vases de M<sup>r</sup> de Roysy. C'est pourquoy je vous supplie de tascher de me l'envoyer le plus tost que vous pourrez. Et s'il est possible, avec l'empreinte ou noyeau de plastre de tout le creux ou contenance dudict vase, pour en pouvoir faire icy le creux pareil et le pouvoir mezurer moy mesmes<sup>1</sup>.

## ALVI

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu avec vostre despesche du 17<sup>e</sup> les dernieres empreintes du vase de M<sup>r</sup> de Roissy lesquelles m'ont bien mis en bredouille avec la confusion que j'ay trouvée en la multiplicité des escriptures qui y paroissent, lesquelles je n'ay sceu deschiffrer, et le pix est que je n'ay guiere d'esperance d'en venir à bout, ne que cela me puisse fournir le secours que je m'en promettois. Au contraire cela est fort nuisible aux conjectures que j'avois fondées sur l'inscription de l'aulture, qui est la cause qu'en escrivant à M<sup>r</sup> de Roissy je me suis abstenu d'entrer dans le discours de ce que j'avois envie de luy, pour attendre si le temps m'en donneroit plus d'esclaircissement. Je vous remercie du dessein et de la charte du P. Sirmond; s'il y eust moyen d'avoir empreinte du seau original qui y est apposé, j'y eusse pris un singulier plaisir. Et si le mesme chanoine qui avoit eu le credit de faire aller ledict original à Paris une fois le vouloit employer pour une seconde, il m'obligeroit infiniment et faudra tenir de prez ledict R. P. Sirmond, si tant est qu'il vous fasse voir les originaux et les aultres qu'on luy a promis afin que vous en puissiez recouvrer des empreintes de souffre en la maniere que vous avez pratiquée autresfois. Le despart de M<sup>r</sup> de Leon

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 487.

m'a aujourd'huy faict perdre toute la matinée et à peyne ay-je peu à ce soir trouver du temps pour escrire assez à la haste à Mess<sup>rs</sup> de Royssy et de Mesmes ausquelz vous rendrez mes lettres aprez les avoir cachettées. Je moyenneray que M<sup>r</sup> de Royssy aye des orengers de la Chine et des lauriers cerisiers puisque c'est de son goust. Sitost que M<sup>r</sup> d'Avaulx son second filz sera de retour d'Italie<sup>1</sup>, ne manquez pas de le salluer de ma part et de luy dire que vous avez charge de m'advertir de sa venüe afin que je m'en puisse conjoüir avec luy. M<sup>r</sup> de Rossy de Lyon m'a donné advis de la reception de la cassette que vous luy avez adressée, laquelle il veut apporter luy mesmes. Mon frere vous remercie de sa calotte comme je faictz des mitaines, chaussons et des rabbatz, mais je n'ay encore peu rien essayer de tout cela. Il les faudra remettre à la prochaine despesche Dieu aydant. Cependant je vous recomande les lancettes que me demande nostre chirurgien de Boysgency; je tascheray de faire envoyer un peu d'argent pour subvenir à tant de faux fraiz dont nous vous avons surchargé mon frere et moy, sur quoy je finis, demeurant,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 27 dec[embre] 1632.

Il me fault par force remettre la partie au prochain ordinaire pour respondre à M<sup>r</sup> d'Aubery. Ne me mettez poinct d'aulture qualité d'office que de conseiller au parlement.

Monsieur le Prieur<sup>2</sup>, quand vous feriez voir à M<sup>r</sup> de Roissy la lettre que je vous escriptz il n'y auroit point grand danger, pourveu que vous le fassiez comme à la desrobée et avec protestation et priere de ne pas faire paroistre qu'il l'aye veue, afin qu'il puisse recognoistre que ce n'est pas sans subject que l'on luy a faict tant d'instance de ma part,

<sup>1</sup> Sur Claude de Mesmes, conte d'Avaux, ambassadeur de la cour de France à Venise, voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> Ce *post-scriptum* ainsi que ceux qui suivent se trouvent sur des bandes de papier isolées.

sur les empreintes de cez vases, dont j'ay peur enfin de vous trop rompre la teste à vous mesmes aussy bien qu'à luy, vous remerçant bien affectueusement des complimenz que vous me faictes sur ce subject, outre la continuation de tant d'effectz de vostre bonne volonté.

J'oubliais de vous dire que vostre paquet du 24<sup>e</sup> m'a esté envoyé de Lyon soubz une enveloppe de M<sup>r</sup> de Rossy dont je n'ay pas esté marry pour ceste fois là, mais il ne seroit pas raisonnable de continuer de leur adresser voz lettres pour moy pour ée que cela leur causeroit de la despence dont j'aurois peine de leur faire accepter le remboursement et cez maîtres des postes ne laissent pas de me rançonner icy pour les portz de Lyon quasi aussy chèrement que pour ceux de Paris.

Des vases du s<sup>r</sup> Gault celluy qui n'avoit point de vernis et dont le metal semble tout descouvert, mais qui est le plus entier et le plus façonné ou le plus enrichy d'ouvrage, m'a donné de l'entretien beaucoup plus agreable que tout le reste, et m'a faict descouvrir de trez beaux secretz de l'architecture, et de la maniere que les anciens y observoient pour affecter que tous leurs enrichissementz eussent quelque notable mystere; j'y ay mesme descouvert les marques de sa juste mesure en lieu où je ne les eusse pas cherchées, si je ne les eusse rencontrées par hazard, mais il ne s'en fault pas venter, de peur d'encherir la marchandise à contre temps et auparavant que nous en ayons acquis la pleine disposition. Ceste piece m'aourny eucores de trez belles lumieres pour mieux recognoistre et deschiffrer les ornamentz et enrichissementz de mon grand lectisternium de marbre<sup>1</sup> lequel reciproquement m'en a aussyourny pour mieux recongnoistre et deschiffrer ceux de ce vase.

J'ai enfin esprouvé les rabatz que vous avez pris la peine de me faire faire, qui vont beaucoup mieux que les vieux, mais ilz sont encores un peu trop justes du tour de col ou un peu trop courts de sorte qu'il les faudroit vuider un peu davantage par derrière pour les faire plus avancer sur le devant.

<sup>1</sup> Représentation d'un repas offert aux dieux et où leurs images étaient placées sur des coussins (*lecti*) disposés autour d'une table chargée de mets.

Envoyez moy les qualitez de M<sup>r</sup>.Gault pour sçavoir comme je luy dois escrire; car il avoit ce me semble quelque office chez le roy.

A vous seul.

## XLVII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay esté fort ayse d'apprendre par vostre despesche du 24<sup>e</sup> que vous eussiez eu permission de faire tirer des empreintes du grand Silene en chrystal et de l'icare de bronze de M<sup>r</sup> de Roissy, mais je ne sçay si le s<sup>r</sup> Sergent<sup>1</sup> se pourra assez bien acquitter et de l'un et de l'autre, car pour le crystal j'estime qu'il faudroit le faire en souffre et pour l'icare je ne pense pas qu'il soit de despouille avec ses aisles postices, toutesfois tousjours vaudra il mieux de l'avoir ainsy que le pourra faire ledict Sergent que de n'avoir qu'un simple dessein. Je m'estonne bien que vous n'avez peu trouver ce fragment de lamperon qui estoit, ce me semble, aux estages plus haultes dans le cabinet de M<sup>r</sup> de Roissy. Ce n'estoit que de terre cuitte et de la longueur quasi aultant que la main. Il sembloit un morceau de cez gasteaux que nous appellons en ce país cy, des torques. Il faudra prendre patience s'il ne se peut trouver. Je ne faudray point de remercier M<sup>r</sup> de Roissy par le prochain ordinaire Dieu aydant de ceste nouvelle faveur. Et par mesme moyen tascheray de m'expliquer mieux que je n'avois possible fait par ma derniere despesche sur le subject pour lequel j'avois desiré sçavoir de quel lieu pouvoient estre sortiz cez vases d'argent antiques, non que j'eusse aulcune pensée de rien diminuer de la gloire qui en est deube au nom de Mesmes que je tascheray de magnifier en toutes les meilleures façons qu'il me sera possible plustost que de rien faire ou rechercher qui y puisse desroger tant soit peu, mais le fruit que j'en

<sup>1</sup> Mouleur mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 150).

pensois tirer n'est point à negligier, principalement s'ilz ont esté des-terrez en France, où ilz pourroient avoir esté apportez en ce cas des despoilles que les Gaullois avoient assez souvent emportées de la Grece comme la maniere de l'ouvrage semble plutost grecque que latine. Que si d'aventure cela a esté apporté d'Italie il y faudra chercher d'autres conjectures. Et pour cet effect il fault que vous taschiez d'apprendre de M<sup>r</sup> de Roissy quelque chose de la vie de feu M<sup>r</sup> de Roissy, son pere. Et particulièrement s'il n'avoit point faict de voyage en Italie, et s'il en avoit remporté à force choses antiques ou non, ou bien s'il ne les auroit point acquises à Paris des desbris de cez vieux cabinetz tant de la Reyne mere Catherine de Medicis et du duc d'Urbain, son pere, qui avoit eu des plus belles pieces du cabinet du Pape Leon X<sup>e</sup>, que du Roy François premier, car le tout aprez leur decedz avoit esté la plus part distribué entre les princes et domestiques et vendu à la requeste des creanciers, tant de la Reyne mere que des princes ou aultres qui en avoient partagé la succession, parmy quoy il y avoit eu de trez beaux livres Mss. qui avoient esté tirez de la Bibliotheque Roiale de ceste princesse<sup>1</sup> et de celle du cardinal Ridolfi son oncle qui avoit esté des plus curieux de son siecle et qui avoit tiré de trez belles despoilles de la Grece et de toute l'Italie<sup>2</sup>. Je suis bien ayse que vous ayez peu trouver le moyen de presenter à M<sup>r</sup> de Roissy de cez prunes de Brignolle. A quoy il faudra voir de joindre quelque chose de plus digne de luy s'il plaist à Dieu. J'attendez des raisins de Damias de ceux que l'on y reserve pour la Sultane qui luy seront à mon advis bien agreables.

<sup>1</sup> Voir *Notice sur la bibliothèque de Catherine de Médicis*, par Le Roux de Liney, dans le *Bulletin du bibliophile*, VIII<sup>e</sup> année, p. 926-941. Conférez L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 207-212 (*Manuscrits de Catherine de Médicis*).

<sup>2</sup> Sur les collections du cardinal Nicolas Ridolfi voir *Le Cabinet des manuscrits*, p. 210, où l'auteur cite le *Mémoire historique sur la bibliothèque du roi*, par Boivin, et la

*Bibliotheca bibliothecarum* de Dom Bernard de Montfaucon. Ajoutons que M. Delisle, qui n'oublie jamais rien, cite (*ibid.*) un *Index librorum* [768 volumes] *bibliothecæ reginæ matris Catharinæ de Medicis, græco, latino et italico idiomate* conservé dans un des recueils de Peiresc, à l'Inguimbertaine, et mentionné par Lambert (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, t. II, p. 8).

Je suis bien aysé que vous n'avez pas fait davantage d'instance pour un autre modèle de son vase en souffre, de crainte de ne luy estre trop à charge, car ce que vous m'avez envoyé en dernier lieu tant en souffre qu'en plomb me doit suffire pour les inscriptions du fondz, qui ont mis des barrières à ma pauvre curiosité, et l'ont empêchée de pouvoir passer par dessus et d'en franchir et esclaircir les difficultez comme elle avoit accoustumé de faire cy devant, car pour le reste du vase et des façons ou enrichissementz qui y sont par le dehors, je me suis bien apperceu dans ce dernier fragment d'emprainte de plomb qu'il y a certaines petites façons tant de petitz herbages que de profiles ou membrures d'animaux et de branches d'arbres qui ne sont marquez qu'avec des petitz pointz, sur quoy il n'y a pas moins à discourir qu'au reste, ce qui ne se peut pas discerner sur vostre empreinte de bronze, et ce que j'y trouve de plus notable pour ce regard, est de certains festons ou couronnement des autelz qui se voyent dans ce fragment d'empreinte fort distinctement marquez avec des pointz qui sont neantmoins invisibles en tous vos modèles de bronze, et je n'ay rien trouvé de semblable sur l'original de l'autre piece que j'ay. C'est pourquoy si M<sup>r</sup> Engobert revient à Paris comme on le vous a fait esperer, il faudra bien voir de faire un autre effort, avec toutes les precautions d'excuses neantmoins que faire ce pourra, pour faire trouver bon que ce vase soit desseigné et mezuré sur le papier de sa main, à toutes les diverses veües que faire ce pourra et sans rien obmettre de tous cez petitz ornementz et pontilleures, principalement de ce qui en paroistra à l'entour des autelz où il y peut avoir plus de mystere, car j'estime que ce pouvoient estre des carcans ou couronnes de pierreries aussy bien que des festons de fruitz, fleurs et feuillages. Ayant receu de Rome un vase d'Albastre antique des plus gentils qui me soient tombez en mains, qui est couronné ou enrichy d'un double carcan de marguerites ou perles rondes et d'Elenques rondz par le hault et pointuz par le bas qui estoit une autre espece de perles en forme de rayons ou de boutons de rose, qui ont quelque rapport de leur figure à l'etymologie du nom dont la remarque ne sera pas inutile à l'esclaircissement du reste.

Je n'ay pas receu encores les vases de Mr Gault, mais j'ay advisé que vostre cassette fut consignée par Mr de Rossy de Lyon à un mulletier de ceste ville de noz bons voysins par qui je luy avois envoyé quelque temps y a le myrthe double, de sorte que je pense la recevoir entre cy et le prochain ordinaire. Cependant je suis bien aysé que Mr Gault aye receu ma lettre en si bonne part comme vous me mandez, esperant que je luy feray passer l'envie des plantes qu'il desire de cez quartiers de deçà et de quelque chose de plus digne si je puis que tout ce dont il s'estoit advisé. J'ay veu la petite enlumineure de la Cene de nostre Seigneur Jesus Christ in stibadio qui est la mesme dont Mr d'Aubery m'avoit cy devant envoyé une coppie accompagnée de plusieurs autres tirées d'un nouveau Testament en grec de la Bibliothèque du Roy, dont je luy avois donné les addresses, et pensois y trouver une ombrelle ou daiz estendu sur la teste du Christ, selon que me l'avoit mandé Mr Suarez<sup>1</sup> de Rome, de sorte que je pensois qu'il y eusse eu de l'équivoque à le chercher dans un livre pour un autre, n'eust esté la lettre que j'ay reçue du R. P. Sirmond sur ce subject par laquelle il ne demeure pas d'accord qu'il aye aucune ombrelle ou pavillon dans ce vieux dessein de sorte qu'il faut que le peintre aye adjousté du sien temerairement dans le dessein qui a esté envoyé à Rome au cardinal Barberin, ou bien que le P. Sirmond aye faict luy mesme quelque peu d'équivoque en vous monstrant dans la Bibliothèque du Roy l'original du dessein que vous avez faict coppier par vostre enlumineur sur ce que dans le mesme livre je sçay bien que la Cene de la Pasque est représentée en quatre divers endroitz, pour ce que les quatre Evangelistes y sont escriptz l'un aprez l'autre. C'est pourquoy je vous prie d'aller revoir le livre original et d'y observer si en quelqu'un des quatre differendz fueilletz où ceste Cene a esté peinte, il n'y en auroit point quelqu'un où l'enlumineur eusse représenté quelque ombrelle ou pavillon en forme de tente sur la teste du Christ, et en ce cas que vous n'y trouviez rien, demandez à Mr Rigault de ma part

<sup>1</sup> Sur Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison, voir le recueil Peirese-Dupuy et aussi (un peu partout) notre tome IV.

s'il n'y a point quelque autre vieux livre où ceste Gene soit représentée. Et si vous en rencontrez quelqu'un où vous puissiez cognoistre quelque forme d'ombrelle je seray bien aysé que vous me la fassiez peindre de sa propre grandeur et le plus exactement que faire se pourra.

Cependant je ne laisray pas de faire responce au R. P. Sirmond par le prochain ordinaire Dieu aydant, ayant esté trop pressé tous cez deux jours icy pour les disputes publiques où il m'a fallu assister de nécessité, sur la vacance d'une Regence que nous sommes aprez de faire conferer à M<sup>r</sup> Fabrot, lequel faict des merveilles<sup>1</sup>. Le dict R. P. Sirmond m'escrypt que le s<sup>r</sup> Jacques de Bié<sup>2</sup>, en luy rapportant le dessein de l'Empereur Charles le Gros, luy avoit advoué qu'il n'avoit esté faict que de la main d'un apprenty. C'est pourquoy il n'y a pas lieu de s'y fier beaucoup et si ce chanoine de Langre pouvoit faire revenir l'original à Paris une seconde fois, la chose en vaudroit bien la peine afin qu'il ne soit pas dict qu'on aye mis en taille douce un portraict si mal pris.

J'attendray impatiemment l'issue de vostre voyage de S<sup>t</sup> Denys, qui ne presse point tant neantmoins qu'il faille pour cela vous exposer à la rigueur du temps et à l'incommodité des pluyes tant qu'elles dureront, vostre santé et vostre conservation m'estant plus chere au centuple que toute la satisfaction que je sçaurois esperer de ce costé là. Bien est il veritable que je feray difficulté de prononcer mon advis sur l'un et l'autre des vases de M<sup>r</sup> de Roissy que je n'aye eu prealablement l'esclaircissement que j'attendz par l'examen de la contenance et capacité des principaulx vases de S<sup>t</sup> Denys, tant des deux de cristal que des trois d'Agathe orientale, et surtout de celluy qui est faict en forme de Cantharus de Bacchus, qui a le plus de rapport avec ceux de M<sup>r</sup> de Roissy, tant pour la contenance que pour le mystere des figures et autres enrichissementz, sy je ne me trompe, ce qui me faict desirer

<sup>1</sup> Sur Annibal Fabrot, le célèbre juriconsulte et professeur à l'Université d'Aix, voir le recueil Peiresc-Dupuy (tomes I, II et III).

<sup>2</sup> Le libraire Jacques de Bié ou de Bie est plusieurs fois mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy.

fort ardemment d'avoir un modele de la concavité dudict vase, soit de plastre ou d'autre matiere, sur laquelle je puisse moy mesme faire l'examen de par deça, et si par hazard il y avoit moyen de prendre encore un modele du creux ou de la contenance du pied ou soubz-bassement dudict vase en le renversant san dessus dessous, je ne pense pas qu'il fusse inutile, mais je n'entends parler en ce faisant que du pied qui est d'Agathe tout d'une piece avec le reste du vase comme je crois, car il y a un autre pied d'or ou d'argent doré plus allongé duquel il ne se fault poinct mettre en peine.

Mons<sup>r</sup> Le Grand, recepveur des deniers du Roy à Paris, qui se tient en la rüe S<sup>t</sup> Anthoine, a un filz religieux à S<sup>t</sup> Denis, dont le credit ne vous manquera pas, je m'asseure, si besoing est, si celluy de M<sup>r</sup> Colletet vous manquoit<sup>1</sup>; vous luy pourriez en ce cas monstrier ce que je vous en escripts et à mon petit nepveu de Bouc<sup>2</sup> qui l'a norry chez luy, et qui l'a chery si tendrement. J'avois envoié dez hier à mon frere à Rians la lettre de M<sup>r</sup> Robin<sup>3</sup> et la vostre concernant nostre jardinier et suis bien marry de n'en avoir eu la responce à ce soir à temps et qu'il faille perdre la commodité de cet ordinaire, mais il n'y aura qu'une sepmaine de perdue. Cependant je ne puis que grandement loüer et remercier en cela tous les bons offices de M<sup>r</sup> Robin et les vostres. Sur quoy il est temps que je finisse, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 3 janvier 1633<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Dom Colletet, nommé dans une lettre précédente.

<sup>2</sup> Le fils du président de la Cour des comptes de Provence, Henri de Seguiran, beau-frère de Peiresc.

<sup>3</sup> Le botaniste dont il a été question dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 492. Original.

## XLVIII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Je receuz sabmedy par l'ordinaire vostre despesche du 31<sup>e</sup> du passé, et le mesme jour, la cassette de M<sup>r</sup> de Rossy fort bien conditionnée avec les livres que vous y aviez jointz et d'autres que le dict s<sup>r</sup> de Rossy avoit receuz de la part de M<sup>r</sup> Lhuillier, à qui je pensois escrire par cet ordinaire pour l'en remercier, mais il est desja bien tard à mon grand regret (mes gentz n'ayantz peu tenir pied autour de moy de tout le jour d'hier) et tout ce peu que j'en ay peu desrober aujourd'huy du pallais s'estant consumé aux deux lettres que j'ay escriptes, tant à M<sup>r</sup> du Puy qu'à M<sup>r</sup> Gault, vous adressant celle cy toute ouverte pour vous servir d'instruction de ce que je luy escriptz, tant pour raison de ses vases, que pour les autres qui peuvent estre passez par ses mains, dont je serois bien ayse d'avoir quelques memoires, si vous en pouvez apprendre quelque chose de luy qui vaille la peine de l'escrire. Lorsqu'on vendoit le cabinet et les meubles de feu Madame de Richelieu qui fust tost aprez la mort de son mary, frere aîné de Mons<sup>r</sup> le Cardinal<sup>1</sup>, environ l'an 619 (*sic*) ou 20, on me porta dans ma chambre à Paris un plat de couleur d'Amethiste plus large qu'une grande assiette que j'eusse peu avoir pour soixante ou quatre vingtz escus, mais je negligeday d'y surdire à faulte qu'il n'y avoit point d'escription. Quelque bon procureur du Chastellet trouveroit peut estre bien au greffe le proces verbal de l'inventaire, où c'est qu'on aura fait article sans doubt de ce vase. Et peut estre du nom de celluy à qui il fut delivré comme dernier encherisseur. Si vous le pouviez suyvre à la piste,

<sup>1</sup> Henry du Plessis fut tué en duel, à Angoulême, en avril 1619, par le fils du maréchal de Thémînes, Charles, seigneur de Lauzières, puis marquis de Thémînes.

La femme du frere aîné des deux cardinaux s'appelait Marguerite Guyot des Charmeaux.<sup>v</sup> Sur la femme et sur le mari voir Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 1-2.

je voudrois bien que vous en eussiez fait le mezurage, vous assurant que j'ay pris grand plaisir à la veüe et examen de toutes les pieces que vous m'avez envoyées de la part de M<sup>r</sup> Gault, qui me fournirent hier de l'exercice bien agreable avec l'ayde de M<sup>r</sup> Suchet (de qui je vous recommande le frere si vous le pouvez trouver en ce païs la), comme vous pourrez faire, je m'asseure, si vous vous en enquerez de cez maistres sculpteurs, et il seroit je m'asseure bien ayse d'estre employé pour moy à quelque moulleure, s'il s'en presente d'occasion, le tenant assez capable pour s'en dignement acquitter. Nous attendrons en bonne devotion la venüe de M<sup>r</sup> le Sacristain de Valbelle, pour voir l'empreinte de l'icare de M<sup>r</sup> de Roissy et le vase de M<sup>r</sup> Vivot que vous dictes estre en forme de bœuf marin pour voir si ceux qui l'ont jugé moderne avoient tort ou raison. Nous attendrons aussy la responce de M<sup>r</sup> des Nœudz et celle du pere de l'homme de M<sup>r</sup> d'Aubery. L'empreinte du Silene de M<sup>r</sup> de Roissy est assez bien faite pour s'en contenter. Mais pour la voir en perfection il eust fallu le faire jetter en souffre à vostre mode, mais si vous en avez rendu l'original avant qu'en avoir eu mon advis je n'estime pas qu'il soit à propos d'en importuner davantage M<sup>r</sup> de Rossy et vaudra mieux nous contenter de ce que nous en avons.

Quant au s<sup>r</sup> Engobert, il faudra accepter le dessein qu'il vous faict esperer tel que vous le pourrez avoir, ne vous pouvant exprimer combien j'ay esté fasché d'apprendre le decedz de son frere. Je dissimuleray volontiers puisque cez Messieurs le desirent jusques à ce que j'aye veu leur essay, et differeray de respondre à M<sup>r</sup> Le Jeune pour luy envoyer le certifficat qu'il me demande. Pour S<sup>t</sup> Denys si le moyne Colletet ne vous sert de bons estœufs, M<sup>r</sup> Le Grand, recepveur, qui se tient à la rüe S<sup>t</sup> Anthoine, vous y fournira tout le credit que vous desirerez, mais surtout ne vous incommodez, je vous supplie, et attendez la saison la plus propice que vous pourrez juger pour vostre santé, louant fort bien le dessein que vous avez pour M<sup>r</sup> le marquis de Sourdis, m'estonnant que M<sup>r</sup> d'Admirat tarde tant d'arriver de par delà.

Il me reste à vous dire que j'ay rendu tant à mon nepveu de Rians qu'à Monsieur Lombar ce que vous leur adressiez et leur ay faict voz

excuses. Ilz m'ont chargé de vous faire les leurs, avec leurs remerciementz trez humbles de cez petites gentilleses que vous leur avez voulu envoyer, à quoy il fault que je joigne les miens, avec mes excuses de tant d'embaras dont je vous surcharge desja meshuy au delà des termes de la discretion, mais quelque jour Dieu aydant viendra l'heure de nous en revancher à souhaict, laquelle attendant je finiray en rafraischissant les assurances que je vous ay données d'estre à jamais,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 10 janvier 1633.

Sachez soubz main, je vous prie, si M<sup>r</sup> Gault n'a point de plante du laurier des Indes qui fait la feuille quasi aussy longue que la main et l'escorce des branches rouges, c'est une espeece de cannelle, car j'ay moyen de luy en envoyer une petite plante, mais sçachez si d'autres que luy n'en ont point à Paris, dont M<sup>r</sup> Robin vous pourra donner plus de nouvelles que tous autres, remettant à mon frere de vous respondre pour la venüe du jardinier que nous attendrons en bonne devotion<sup>1</sup>.

XLIX

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay esté bien fashé d'apprendre par vostre despesche du 6<sup>e</sup> de ce mois la glissade qui vous avoit incommodé en la main droite<sup>2</sup> et que

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 489.

<sup>2</sup> Le prieur raconte ainsi l'aventure (lettre à Peiresc, du 6 janvier 1633) : « Je me trouve si incommodé de la main droite par un accident qui m'arriva hier après disner

en revenant de chés M<sup>r</sup> de Thou avec M<sup>r</sup> le secretaire de Vaubelle par le moyen d'une glissade que je fis sur les degrés du Pont Neuf vis à vis le cheval de bronze qu'à peine ay-je pu vous achever mes memoyres de Saint-Denys. »

nonobstant ceste incommodité, vous vous soyez donné la peine de m'escripre de vostre main trois ou quatre grandes feuilles de papier, en quoy soubz correction vous avez grand tort, car vostre santé et commodité me sont beaucoup plus cheres que toutes cez petites curiositez, dont je vous demeure pourtant beaucoup plus redevable et vous en remercie de tout mon cœur, comme aussy du penible voyage et travail tant d'esprit que de corps que vous avez faict à S<sup>t</sup> Denis, où je ne trouve pas estrange que vous ayez rencontré de la difficulté parmi cez moynes, qui ne seroient pas si scrupuleux s'ilz estoient un peu moins ignorantz, et s'ilz avoient un peu plus de cognoissance bien certaine des termes jusques ausquelz les choses peuvent estre loisibles ou illicites. Car bien que les corporaux soient faictz pour y reposer le S<sup>t</sup> Sacrement, cela n'empesche pas qu'il n'y aye moyen de les faire blanchir quand besoin est soubz les precautions accoustumées, et mesmes les calices ordinaires ont besoing souvent d'estre mondifiez<sup>1</sup> ou escurez<sup>2</sup> plus exactement que par une simple ablution, aultrement il s'y amoncellerait trop de crasse, de rouille et d'ordure. Or la mouleure que je desire prendre de ce grand vase d'Agathe doit passer pour une espece de modification, desrouillement ou descrassement faicte avec du plastre au lieu de sable et du linge<sup>3</sup>, sauf d'y faire plustost proceder par aprez par une nouvelle benediction si elle y peut escheoir, de quoy je doute grandement, aussy bien que de l'employ au sacre des Roynes, pour y mettre du vin consacré, car c'est chose bien indubitable que toutes les figures et autres ornementz gravez sur ledict

<sup>1</sup> Nettoyés, du latin *mundificare*, purifier.

<sup>2</sup> Nous avons dans la langue gasconne le mot *escura*, faire briller, fort employé par les ménagères qui sont si jalouses de l'éclat du cuivre de leurs ustensiles de cuisine.

<sup>3</sup> Le prieur disait (lettre déjà citée) : « Mais en ce qui est de faire mouler le creux du grand vase d'Agathe, c'est à quoy il y a bien de la repugnance du costé dudit

s<sup>r</sup> Colletet, qui allegue pour ses raisons que ce vase luy est en si forte consideration en ce qu'il le tient comme consacré, ven qu'on y fait communier dedans sous les especes du vin les Reines le jour de leur sacre, et de plus il craint que le plastre dont on se veut servir pour mouler le creux de ce calice ne fasse quelque effort en se dessechant qui apportast de l'incommodité à ceste Agathe... »

vase appartient et aux mysteres des Bacchantes qui sont bien mal compatibles à ceux du Christianisme. Que s'il n'y avoit que la crainte de la force du plastre, il est fort aysé d'y remedier en employant du plastre un peu plus vieil que l'ordinaire et y versant un peu plus d'eau que la proportion commune, dont on peut faire l'espreuve dans un verre pour voir s'il sera capable de le casser. Si vous y employez M<sup>r</sup> Le Grand<sup>1</sup>, il surmontera facilement toutes ces difficultez, je m'assure, par les amis et habitudes qu'il y a. M<sup>r</sup> Thibault, Advocat au Conseil, de nos anciens et intimes amis<sup>2</sup>, y avoit un frere moyne bien puissant aultresfois, lequel il feroit agir pour l'amour de nous si vous l'en requerez. Il se tenoit en la rue Bertin Poirée chez M<sup>r</sup> Du Puy prez le Four l'Evesque. Possible que M<sup>r</sup> L'Huillier y aura encore des amis qu'il n'espargnera pas, s'il en falloit deliberer en plein chapitre. Auquel cas il faudroit avoir consulté quelque bon docteur de Sorbonne, pour guerir tous leurs scrupules sur toutes les sortes de modifications loysibles des vases sacrez et sur l'utilité qui se retirera de l'examen de ceste empreinte, pour en déterminer bien au vray le rapport des anciennes mesures, dont est faicte mention en la Sainte Escripiture, avec celles des Grecs et des Romains, d'où il se peut tirer d'excellentes consequences, car de s'amuser à y employer des peintres pour en tirer ce que vous appelez improprement des empreintes qui ne sont que simples desseins ou portraictz il n'est point de besoing de vous en mettre en peyne, car j'en ay de fort bien faictz de la main de M<sup>r</sup> Rabel<sup>3</sup> et d'autres, mais il ne s'y peut asseoir aucune sorte d'assurance pour les mezures. Et si vous obtenez la permission d'y faire travailler il faudra bien prendre garde que l'empreinte puisse représenter tout le creux de la contenance interieure du vase, jusques au plus hault de son bord, et mesmes faire prendre tout ce qui se pourra prendre de l'espoisseur du bord ou du corps du vase qui sera en despouille, afin

<sup>1</sup> Sur le maître des requêtes Le Grand voir le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> On ne trouve dans les registres de minutes de l'Inguibertine qu'une seule lettre

à M. *Thibault*, du 20 février 1630 (registre VI, fol. 102).

<sup>3</sup> Sur le peintre et graveur Jean Rabel, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 339.

que je sois bien assuré de la plus grande haulteur de la mesure du vase quand j'en feray l'examen et le calcul necessaire qui fera possible parler un jour de ce vase en meilleurs et plus honorables termes que l'on n'eusse peu faire sans cela. Il faudra que j'en escripve à cez Messieurs pour faciliter la guerison de tous cez scrupules surabondantz.

J'ay pris plaisir de voir l'empreinte que vous m'avez envoyée de ce petit chiffre que vous avez pris en cire d'Espagne et si vous y retournez je seray bien ayse que vous en preniez cinq ou six empreintes en cire d'Espagne, tant d'un costé que d'autre, afin que je sois plus assuré de sa vraye forme.

Quant au moulage que j'avois demandé de l'exterieur du vase, c'est à quoy cez Messieurs debvroient faire moins de difficulté, si vous trouviez un ouvrier capable de le faire, parce qu'il n'y a non plus de danger que de tremper le vase dans l'eau toute pure, attendu que la colle s'en retire aussy molle et tremblante comme de la gelée de piedz de mouton, et que pour nettoyer le vase il ne fault que le tremper dans l'eau tiede et le frotter avec une petite brosse, car au lieu que cela le puisse salir ou charger de crasse, au contraire cela est capable de le mondifier grandement, puisque vous avez moyen de separer le pied d'or qui ne tient qu'à des agraffes qui se peuvent remettre et ribler aussy aysement comme on les dezassemble; que si vous prenez le creux de plastre du vase principal, il ne faudra pas negliger aussy de prendre à part celluy du pied renversé dont vous avez oublié de me marquer s'il y reste aucunes marques recognoissables qu'il ne fusse faict que pour prendre assiette sur une table ou bien s'il pouvoit avoir servy à son tour, pour contenir quelque portion de liqueur en renversant le vase sens dessus dessous, ce qui se recognoistra par l'espaisseur du bord, s'il est propre à appliquer à la bouche ou non. Et tousjours quand on feroit tant de difficulté de laisser mousler le reste pourroit on bien se dispenser de laisser mousler cet endroiet là, pour me laisser mieux recognoistre toute la forme et tous les usages de ce vase, duquel je veux faire Dieu aydant un traicté ex professo, qui fera possible parler du tresor de St Denys en autres termes que l'on ne souloit faire

et qui pourra rendre tous ces beaux vases précieux utiles au public et propres à d'autres usages dont on ne s'estoit point encore advisé de nostre temps (sans rien desroger à la sainte application qui s'en estoit faite depuis le christianisme, et depuis qu'ilz sont dans le tresor S<sup>t</sup> Denis), car l'examen que j'en faictz faire n'est point pour les profaner, ains à trez bonnes et trez innocentes fins. Et pour les faire valloir beaucoup plus qu'ilz n'avoient vullu jusques à ceste heure, comme j'ay faict du Camayeul de la S<sup>te</sup> Chapelle, qui est maintenant si celebre par toute la chrestienté, et qui ne passoit que pour un esmail du triomphe de Joseph lorsque j'en fis la premiere descouverte<sup>1</sup>. C'est pourquoy ces Messieurs auroient grand tort si par leurs difficultez surabondantes et un peu plus scrupuleuses qu'il ne seroit requis et necessaire, ilz m'empeschoient de pouvoir determiner ce que je ne sçaurois demonstrier bien affirmativement et avec la certitude necessaire, sans avoir les empreintes que je demande de la concavité ou capacité de ces vases. Et pour celluy qui est à godrons, puisque vous dictes que son bord ou cercle d'argent postice est si mal attaché et si aysé à dezassembler, il fault que j'aye l'obligation toute entiere à ces Mess<sup>rs</sup> et qu'ilz aggreent que vous y meniez un orphevre qui puisse proprement dezassembler ce bord ou cercle d'argent postice pour vous donner moyen de prendre plus commodement l'empreinte du creux ou concavité de ce vase, qui par vostre rapport se trouve de la mesure de celluy de M<sup>r</sup> de Roissy

<sup>1</sup> Peirese entretint de sa découverte plusieurs de ses confrères en archéologie, notamment ses correspondants Aleandro, Lorenzo Pignoria, Rubens. Voir diverses lettres au premier de ces érudits, du 23 septembre, du 18 novembre et du 16 décembre 1620, dans la *Correspondance inédite avec Jérôme Aleandro*, publiée par Fauris de Saint-Vincens (Paris, 1819, p. 72, 98). Voir, à la fin du volume (p. 99, 116), des *Additions relatives à l'agate de la S<sup>te</sup>-Chapelle* par l'éditeur des *Annales encyclopédiques* (Millin). On trouve là les diverses explications don-

nées, au sujet du camée, par Tristan de Saint-Amant, par Albert Rubens, par le baron Jacques Le Roy, par Dom B. de Montfaucon (on sait que l'auteur de *l'Antiquité expliquée* s'est plu à mentionner dans cet ouvrage les recherches de Peirese sur divers points d'archéologie). Millin joint à cet exposé des opinions des autres, ses propres observations sur le camée qu'il appelle « le monument incontestablement le plus beau et le plus précieux de ce genre qui existe au monde ».

dont j'ay esté fort ayse comme de chose qui ne sera pas inutile tant pour l'un que pour l'autre si je puis avoir le moyen de la bien veriffier par les empreintes de ce vase là, aussy bien que par celles de ceux de M<sup>r</sup> de Roissy. Et tousjours de celluy la puisqu'il n'est point en usage aux sacres comme le grand, cez Mess<sup>rs</sup> ne debvroient pas faire difficulté de vous laisser prendre l'empreinte, en attendant qu'ilz se soient resoluz sur ce qui peut regarder le plus grand, s'ilz y veulent proceder avec plus de solennité. Quant à celluy de cristal, je desirerois beaucoup plus d'apprendre la contenance du cristal tout nud, que celle de la fourrure d'argent qui y a esté adjoustée posterieurement, et s'il y avoit moyen qu'un orphevre la peusse desenboitter proprement, comme j'estime qu'il leur doibve estre fort facile, cez Mess<sup>rs</sup> m'obligeroient grandement de le permettre, afin que vous peussiez prendre bien au juste la mezure de la contenance du crystal<sup>1</sup>, et que le dedans ne se pouvant mouller, vous ayez pour le moins appresté un petit vase ou boitte de fer blanc qui ne tienne ne plus ne moins que la liqueur capable de remplir ce vase et tousjours en faudra il faire aultant des autres, quand bien vous aurez faict mouller leur creux en plastre, pour me fournir plus d'assurance de la veriffication de leur cappacité par differentz moyens, et en faudra faire aultant pour avoir un modele de fer blanc de la juste contenance du petit larmoir d'Agathe que vous appelez d'Onyce, qui n'est qu'une Agathe un peu plus fine que le commun. Il faudra faire un pareil modele pour la contenance du vase de porphyre que j'avois oublié de mettre dans voz memoires, mais avant que de l'adjuster, il faudra bien vous assurer qu'il n'y aye dans le fondz aulcune crasse ou aultre matiere capable de vous avoir rien desrobé de sa juste contenance. Car les dix-neuf mezures que vous me marquez ne s'accordent pas bien aux proportions qu'il nous y faudroit trouver. Et faudroit qu'il y en entrast encores une pour faire la vingtiesme, ou bien qu'il y en eusse une de moins que vous ne dietes pour n'en contenir que 18. Et pour cet effect il fault bien regarder

<sup>1</sup> Plus haut Peiresc avait écrit deux fois de suite *cristal* sans *y*. Même observation peut être faite pour le mot *mesure* écrit tantôt avec *s*, tantôt avec *z*.

par dedans avec une bougie s'il y paroistroit aucune crasse au fondz, ou bien si à l'entour de son goulet interieur il n'y paroistroit point de raye qui puisse regler la mesure de sa vraye contenance un peu plus basse et au dessous de la levre plus haulte de son bord. Que s'il y avoit un bord d'argent postice, il faudroit tascher de le faire oster, quand vous ajusterez la mezure de vos modeles de fer blanc. Et par ce que je n'ay point reservé de dessein ou de portraict de ce vase, je vous prie de me le faire desseigner par un peintre et le charger de se bien assubjettir aux mezures tant qu'il pourra, de tout ce qui pourra paroistre du corps du vase de porphyre, separement et à part, de toutes ces aisles, griffes et teste d'aigle que l'on y a voulu anter par aprez, dont on pourra faire à part un petit griffonnement du tout assemblé, sans s'assubjettir aux mesures pour ce regard, voire je serois bien ayse que vous peussiez faire mousler l'embouscheure de ce vase de porphyre, car je tiens qu'il y avoit anciennement un bouschon de la mesme pierre ou d'autre matiere taillee en forme d'une teste de sacre (qui est une espece d'aigle) qui pouvoit avoir donné subject à faire conformer tout ce vase, en la representation d'une aigle toute entiere, de cette maniere que vous avez veuz divers bouschons antiques de vases en mon cabinet tantost en forme de cinge, tantost en forme de loup, tantost en forme humaine et vous en avez mesme veu une aultre en forme de meufle de lyon, dont le corps du vase n'estoit pas de figure guiere differente de celle du corps de ce vase de porphyre dont est question, et si je vois l'empreinte de l'embouscheure de ce vase de porphire, je pourray beaucoup mieux juger si ma conjecture est recepvable ou non pour le país où la mesure de ce vase pouvoit estre en usage.

Quant à ce grand bassin que vous appelez tasse de Salomon, j'estime que si vous le mesuriez avec du mil, il seroit meilleur qu'avec du sable d'Estampe qui n'est pas coulant comme celluy de riviere et embrasse trop d'air. L'invention d'y appliquer comme vous dictes une tourte d'argille par dessoubz n'est pas à rejeter non plus, et j'estime qu'avec ceste precaultion vous pourriez bien y trouver le nombre complet de 40 de voz mesures au lieu de 37. Si ce n'est qu'il doibve estre

reduit à 36 ou à 30. Pour la patene vous avez oublié de me marquer si sur la pierre mesme toute nüe, il ne paroist point de petit bord, qui ne soit point couvert de la garniture d'argent, pour pouvoir regler et arrester quelques sortes de mesures jusques à ce poinct là, ainsy que l'on voit aux assiettes de nostre usage commun, lesquelles ont un bord assez large estendu assez loing du cercle interieur, qui faict la principale contenance de l'assiette, ce qui se reconnoistra en renversant la patene sans dessus dessous pour voir si la pierre va plus avant et plus prez du bord par dessous que par dessus, car s'il y avoit une marque ou raie sur la pierre à l'endroit jusques où va toucher le bord d'argent et jusques où vous avez faict atteindre l'eau, dont vous avez marqué la mesure, la proportion en seroit fort réglée et fort bien sortable à une patene, plustost que toute autre sorte de mesure ou de contenance, mais s'il n'y a rien qui la regle que le seul bord d'argent qui a esté mis par dessus, cela ne suffiroit pas pour y prendre aucun fondement de mesure réglée en cest endroit là plustost qu'en un autre endroit plus approché du bord.

J'oublois de vous dire qu'il faudra bien prendre garde aussy que dans le petit larmoir d'Onyce il n'y aye aucune ordure capable de vous avoir rien soustrait de sa juste mesure et que pareillement les levres d'argent qu'on y a mises sur son embouscheure ne puissent rien avoir adjousté à la juste contenance de la pierre precieuse de laquelle je seray bien ayse que vous me fassiez faire un petit portraict de la juste grandeur et mesure exterieure la plus exacte que le peintre la pourra prendre avec son compas, voire s'il la pouvoit enluminer de couleurs bien approchantes du naturel de la pierre avec les plus belles vaines d'icelle tant d'un costé que d'autre il ne seroit pas inutile. Et quant on pourroit uzer de la mesme diligence pour le dessein du second vase, d'Agathe faict à goderons, despoillé de toutes les garnitures d'argent tant du pied et des levres que des ances (desquelles garnitures je n'ay point à faire comme du corps du vase), j'en serois encore bien ayse, comme aussy pour le portraict de celluy de Porphyre dont la couleur de la pierre seroit bonne à imiter, mais il fault bien marquer aussy la

vraye forme des tenons percez faictz pour le suspendre. Et encore plus celle de son soubzbasement, en cas que y ayt quelque sorte de base ou de cercle, et s'il y avoit du creux soubz la base il faudroit mezurer ce creux à part, ce qui me faict ressouvenir qu'un dessein pareillement faict du troisieme vase ou calyce de cristal que vous appelez de St Denis seroit encore bon à avoir de sa juste mesure avec les damasquineures qui y sont par dessus, ce me semble, lesquelles meriteroient prou une empreinte par dehors, puisqu'il ne s'en peut pas faire par dedans, s'il estoit loysible.

En somme voyla bien de la besongne importune, en laquelle je vous plains bien fort, mais l'obligation aussy que je vous en auray en sera tant plus grande. Et si vous trouviez un peintre bien exacte qui eust le dessein du pinceau bien à commandement, tous cez vases ensemble se pourroient peindre à huyle dans un petit tableau avec toutes leurs vives couleurs à sçavoir les pierres despouillées de toute sorte de garnitures et separement les mesmes pierres accompagnées de leurs enrichissementz d'or et d'argent, dont la veue ne seroit pas layde, si on les rangeoit avec quelque symetrie sur la representation d'une table comme les Flamandz font les tableaux de fruietz et de fleurs dans des potz, estimant que ceux qui font les tableaux de fleurs et de fruietz seroient plus propres à cet employ que ceux qui font les figures et les grandz tableaux. Mais il faudroit tascher de les faire bien absujettir aux mezurez et aux reigles de perspective s'il estoit possible, et de mettre ordre qu'il n'en retinse pas de coppie, et surtout qu'il ne puisse pas se reserver l'original du tableau. En un besoing M<sup>r</sup> Robin vous indiquerait quelque peintre assez exacte pour cela.

Il me souvient d'avoir veu en quelque Eglise de cez cartiers là, un certain vase de crystal antique que je voudrois bien que vous eussiez peu retrouver et mezurer. Quelqu'un de cez relligieux vous en pourroit possible donner quelques addresses, si vous ne le trouvez au tresor de Nostre-Dame ou à celluy de St Germain des Prez. Et si M<sup>r</sup> Gault vouloit il vous indiquerait sans doute beaucoup d'autres vases de pierres precieuses, qu'il pent avoir veuz en divers lieux publicz ou par-

ticuliers qui ne meritoient peut estre pas moins la peine d'en prendre quelque relation. Tant est que j'ay tousjours pris grand plaisir de voir celle de Saint Denys que vous m'avez envoyée en l'estat qu'elle est, dont je vous sçays trez bon gré, comme d'un plaisir fort sensible à ma curiosité, dont je me revancheray assurement avec l'ayde de Dieu, quand j'en rencontreray les moyens, lesquelz attendant je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 16<sup>e</sup> janvier 1633.

Lorsque vous aurez faict despouiller le vase à goderons de ses levres d'argent, je desire que vous le faciez remplir d'eau aultant de fois comme il sera necessaire pour en remplir le grand vase ou calyce d'Agathe jusques à la raye qui est un peu au dessoubz de son bord, et puis marquer à part ce qui entrera par dessus la dicté raye. Et si lesdictes mesures ne s'y rencontrent bien justes tant à la raye qu'au bord plus hault, il faudra faire le supplement avec voz petitz escuellons de plomb. Vous pourrez pareillement faire le mesme mezurage avec le calyce de cristal, si vous le pouvez faire despouiller de sa fourure d'argent et si vous aviez le temps et commodité de faire la mesme comparaison et mesuraige du vase de Porphyre il ne seroit pas inutile, voire si M<sup>r</sup> de Roissy vous vouloit represter son escuellon d'argent pour le porter jusques là, je serois d'advis que vous feissiez le mesme mesurage avec icelluy tant dans le vase de Porphyre que dans celluy d'Agathe, dont il faudroit escrire soigneusement les relations et instructions<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 496. Autographe. Je reproduis les notes abrégatives mises par Guillemain comme autant de points de repère aux marges de cette lettre de si considérable étendue et si bien remplie. Si jamais sommaire récapitulatif a été

indispensable, c'est sûrement en cette occasion où Peiresc, comme il s'en accusait, donna tant «de besogne importune» à son commissionnaire :

Reception de ma despesche du 6 janvier.

M<sup>r</sup> Le Grand, M<sup>r</sup> Thibault pour employer en l'affaire de S<sup>t</sup> Denys.

## L

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay répondu à voz memoires et relations de S<sup>t</sup> Denys par une lettre à part que vous pourriez en un besoing faire voir à cez Mess<sup>rs</sup> les Relligieux si le jugez à propos, pour leur faire voir avec plus de bonne

M<sup>r</sup> Lhuillier, pour la mesme affaire.

Consequences à remarquer sur la difference des anciennes mesures des Grecz et des Romains.

Nota pour les desseins de la main de M<sup>r</sup> Rabel.

Ce qu'il faut observer en la prise de l'empreinte du grand vase d'Agathe de S<sup>t</sup> Denys.

Cinq ou six empreintes à tirer du chiffre du grand vase d'Agathe avec cire d'Espagne.

Pour le molage avec de la colle.

En prenant le creux de plastre du vase principal il ne faut pas oublier de prendre celui du pied renversé.

Ce que j'ay oublié de marquer touchant le pied du grand vase d'Agathe, à quoy il faut prendre garde s'il est propre pour appliquer à la bouche on seulement fait pour prendre assiete sur une table.

Remarque pour le vase à godrons.

La contenance du vase à godrons semblable à celle du vase de M<sup>r</sup> de Roissy.

Vase de cristal.

Mener un orpheuvre à S<sup>t</sup> Denys pour y desemboïtter le petit calyce de cristal.

Il faut faire une boîte de fer blanc pour la contenance du vase de cristal.

Ce qu'il faut faire pour bien prendre au juste la contenance de la meznre du vase de cristal.

Une boîte de fer blanc de la juste contenance de tous les vases grands et petitz, quoiqu'on aye des empreintes des creux.

Larmoir d'Agathe.

Vase de Porphyre.

Remarque sur les 19 mesures du vase de Porphyre.

Faire dessiner le vase de Porphyre, separement et à part de toutes ses ailes, griffes et testes d'aigle, puis un petit griffonnement du tout ensemble.

Remarque sur le grand bassin ou tasse appelée de Salomon.

Tourte d'argille.

Ce que j'ay oublié touchant la patene, à quoy il faut prendre garde.

Observations à faire sur la patene.

Larmoir d'Oncyce.

Faire desseigner le larinoir.

Faire desseigner le vase à godrons.

Observer qu'au dessein qu'on fera du vase de Porphyre que la couleur y paroisse.

Observer la vraye forme des tenons.

Prendre garde si à ces vases il y a un soubzbasement.

Faire desseigner le vase de cristal.

Comme il faudroit faire peindre ou desseigner tous ces vases dans un petit tableau avec toutes leurs vives couleurs.

Surtout il faut en ces desseins tascher d'y

foy les principaux motifz pour lesquelz je desire les empreintes dont est question, mais en ce cas il faudra que vous rayez au prealable certains motz qui m'estoient eschappez vers le commencement sur l'ignorance qui est la vraye mere de toutes cez difficultez surabondantes que vous ont faict cez bons moynez<sup>1</sup>, ce que je laisse à vostre bonne disposition. Je vous envoye quelques lettres qui sont arrivées à ce soir tout à temps pour aller par l'ordinaire. M<sup>r</sup> de Thorenc<sup>2</sup> qui partit en poste jedy porta quelques paquetz adressez à M<sup>r</sup> du Puy, à qui j'envoyay 26 pistoles qui furent mises soubz vostre enveloppe par ce que mon frere m'avoit dict qu'il vouloit vous adresser toute sa despesche, mais depuis il changea d'avis pour n'avoir peu designer vostre logis à M<sup>r</sup> de Thorenc, faulte que vous ne nous en avez jamais donné l'adresse. J'avois escript à M<sup>r</sup> de Thou sur le subject des cuilliers ou patenes d'argent d'Autun pour en avoir un peu de relation de sa part, mais je croys qu'il n'a receu mes lettres que dans Paris. Il sera bon que vous luy en disiez un mot pour le prier de n'en pas faire de bruiet qui puisse esventer la chasse et nous en faire perdre la piste. Sabmedy Benedetto Gnieco de Narvy<sup>3</sup> pres de Genes nous vint voir ceans<sup>4</sup> ayant laissé son compagnon Dominico Mayollo à Marseille pour

bien faire observer les mesures avec le compas.

Faire recherche d'un vase de cristal dans Paris, à quoy M<sup>r</sup> Gault peut servir à S<sup>t</sup> Germain des Prez ou à Nostre Dame.

Ce qu'il faut observer au mesurage du vase à godrons avec celui d'Agathe jusques à sa raye et de là jusques à son bord.

Porter le vase de M<sup>r</sup> de Roissy à S<sup>t</sup> Denys pour mesurer les autres vases du Tresor.

Le même *memento* est inserit de la main de Guillemain au dos de la lettre, à la suite de cette indication : *Aix, Monsieur de Peiresc, du 16 janvier 1633, respondant à ma despesche du 6 dudit mois.*

<sup>1</sup> Le prieur de Roumoules, le 6 janvier 1633, avait écrit ceci à Peiresc : « Il est

malaysé qu'ayant affaire à des moines, on n'y trouve tousjours pron de besogne. Ce n'est pas que le sieur Colletet ne m'ait, à vostre consideration, fort bien veu et obligé en cette rencontre, mais comme il n'a pas l'esprit si porté à la curiosité des bonnes choses, comme le sieur du Jardin, son confrère, j'ay trouvé du refus chés luy en quelque chose et de l'impatience en d'autres. »

<sup>2</sup> Le sieur de Thorenc a été plusieurs fois mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>3</sup> Aujourd'hui Nervi, petite ville entourée d'une forêt d'orangers.

<sup>4</sup> Sur Benedetto Gnieco, voir les *Petits Mémoires de Peirese* (Anvers, 1889, p. 51).

conduire leurs charges de trois mille orangers ou autres plantes qu'ilz font estat d'aller debiter à Paris, hors de quelques unes qu'ilz pourront laisser à Lyon, et d'autres qui passeront jusques en Flandres; ilz vont loger en la rue Bertin Poirée prez le Four l'Evesque à l'image St François chez M<sup>r</sup> Mirande mon hoste, lequel vous pourrez faire advertir de ma part qu'il vous donne advis de leur arrivée afin que vous en puissiez aller prendre quelques piedz qu'il m'a promis de vous livrer à vostre choix jusques au nombre de 25 ou 30 si besoing est, que je luy payeray icy à son retour, lesquels vous pourrez donner de ma part partie à M<sup>r</sup> de Roissy, et partie à M<sup>r</sup> d'Aubery, si vous jugiez que ce fusse chose de son goust, dont il faudra neantmoins que vous voyiez d'arrester le prix avec un peu plus d'avantage que le commun du cours du marché, dont M<sup>r</sup> Mirande mon hoste vous pourra fidelement advertir. Je les ay chargez d'une lettre pour vous sur ce subject tant pour vous donner moyen de traicter avec eulx de cela, que pour les faire voir à M<sup>r</sup> Gault, car s'il trouvoit parmy leurs arbres quelque chose qui fust de son goust vous en pourriez arrester le marché et je le leur ferois payer de par deça à leur retour, mais s'il n'y trouve chose qu'il soit de la qualité qu'il desire cez gentz m'ont promis d'estre icy de retour dans deux mois au plus tard, et qu'en mesme temps ilz iroient prendre chez eulx d'autres arbres plus gros et plus vigoureux et plus convenables à la qualité que ledict s<sup>r</sup> Gault desire par son memoire, dont vous pourrez conferer avec luy à l'advance pour ne les pas laisser reconnoistre à leur arrivée, ou pour attendre qu'ilz ayent faict un peu de debit et que la premiere cherté soit passée, selon que vous et luy le trouverez le mieux, mais de ce qui se prendra à eux à ceste heure icy il se faudra bien garder d'en rien faire planter en pleine terre que le froid ne soit passé, ains les faudra tenir dans des serres à la façon qu'ils diront ou bien les planter dans des vases ou dans des caisses qui ne bougent de la serre que le temps ne soit bien addoucy.

J'ay ce soir receu une lettre de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouze<sup>1</sup>

<sup>1</sup> C'était Charles de Montchal que nous avons déjà si souvent rencontré dans le recueil Peiresé-Dupuy.

avec celle que vous m'aviez escripte sur le mesme subject et ne tiendra point à moy que je ne le serve et ses amys tout le mieux que je pourray, si je m'y trouve. Ce que eez Messieurs n'avoient pas tesmoigné desirer, à quoy j'estois tout resolu de leur faire bonne place pour leur oster tout ombrage et tout regret. Je ne manqueray pas en son temps de respondre à M<sup>r</sup> l'Archevesque, vous priant de l'asseurer cependant de ma devotion à son service, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy.

DE PEIRESC.

À Aix, ce 16<sup>e</sup> janvier 1633<sup>1</sup>.

LI

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 14<sup>e</sup> avec la cuillier ancienne de pierre de couleur gris brun, parsemé de petites taches ou macules noires, dont je vous remercie trez affectueusement comme de chose que j'estime ainsy que le merite la matiere assez precieuse, aussy bien que la forme et la personne de la main de qui elle vient. Il y est arrivé un peu d'inconvenient, car le manche s'est rompu par les chemins et s'est séparé du corps de la concavité de la cuillier, mais Mons<sup>r</sup> Suchet l'a fort bien et proprement rappiecé en sorte qu'il n'y paroist presque point. Je pensois vous avoir adverty qu'il ne falloit point envoyer par la poste des boites sans en joindre deux l'une dans l'autre. Encore faut-il les mettre en sorte que le couvercle de l'une responde au fondz de l'autre, aultrement il est impossible qu'elles ne se fracassent par les chemins, et pour le moins qu'elles ne se crevent par le fondz, n'en estant point arrivé d'entiere des vostres, que les pe-

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 499. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, Aix, registre V, fol. 612.

tites que vous aviez renfermées dans d'autres plus grandes, ce qui vous pourra servir d'avis à l'advenir au cas que vous ayez d'autres choses à m'envoyer qui puissent periller.

Je ne puis qu'approuver les complimentz que vous avez renduz tant à Mess<sup>rs</sup> de Roissy et de Mesmes qu'à M<sup>r</sup> le marquis de Sourdis, lequel nous attendrons en bonne devotion aussy bien que M<sup>r</sup> le sacristain de Valbelle qui pourroit bien apporter plus soigneusement que la poste ce que vous retirerez de M<sup>r</sup> des Nœudz. Si le P. Sirmond faict revenir la Chartre de Langres de Charles le Chauve, et les autres dont il vous a parlé, il faudra les faire mousler avec de l'argille et du souffre comme vous le sçaviez si bien faire aultresfois, car je ne me fie guieres des desseins de telles choses si je ne suis present quand le peintre y travaille, pour voir s'il a bien desrobé la ressemblance des portraictz ou non. Je ne sçauois encores de ceste fois escrire à ce bon Pere, esperant que ce sera Dieu aydant par le prochain.

Pendant vous pourriez bien m'avoir respondu sur le subject de l'umbrelle ou parassol qui se debvoit trouver au dessein de ceste Gene selon les instructions qu'on nous en avoit données de Rome. Si j'ay un peu de loisir demain au matin, je vous feray peut estre encore un peu de supplement sur d'autres particularitez dont je ne vous sçauois entretenir pour le present.

J'ay recouvert un Alcoran de sorte qu'il ne sera point de besoing que vous m'envoyiez celluy de M<sup>r</sup> Aubery à qui vous en pouvez faire les trez humbles remerciementz de ma part tous telz que si j'avois accepté le sien, car je ne luy en ay pas moins d'obligation voyant avec quelle franchise il s'en privoit pour l'amour de moy, mais je ne luy en oze escrire pour ceste fois, de peur que ma lettre le surprenant en sa reconvalescence, il ne voulusse se donner la peine de m'escrire ou de me faire escrire en response, vous assurant que la nouvelle de sa maladie ne m'a pas moins affligé que si j'en eusse esté touché moy mesme ou si c'eust esté mon frere ou tout autre qui me puisse estre aultant ou plus cher, mais j'espere avec l'ayde de Dieu que tout cela ne sera rien et que la temperature de l'air et la saison dont la ri-

gueur s'est fort addoucie l'ayderont grandement à sortir de ceste incommodité comme j'en prie Dieu de tout mon cœur, et de vous tenir en sa sainte garde,

Monsieur le Prieur,

comme vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 24 janvier 1633<sup>1</sup>.

LII

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche avec la lettre de M<sup>r</sup> de Roissy dont il me fault de nécessité différer la response au prochain ordinaire à mon trez grand regret. Cependant j'ay esté infiniment ayse de voir que vous ayez trouvé en si bonne disposition M<sup>r</sup> le marquis de Sourdis, et que vous ayez receu mon advis assez à temps pour retenir de par delà l'Alcoran de M<sup>r</sup> Aubery puis que j'en ay recouvré un autre. Nous attendrons en bonne devotion le sacristain Valbelle pour voir le vase de M<sup>r</sup> Vivot avec les livres et carthes que vous y avez joint, comme aussy celle<sup>2</sup> du jardinier avec les graines et greffes que j'avois faict demander par mon frere. Je vous envoie la despesche que j'ay faicte pour M<sup>r</sup> Rigault que j'ay laissée ouverte, à celle fin que vous la puissiez faire voir soubz main à M<sup>rs</sup> du Puy en leur rendant à part et à la desrobée une lettre que je leur escriptz sur le subject d'un livre que je voudrois bien faire transcrire, sy c'est ce que je me suis imaginé, auquel cas je vous prie de vous offrir pour faire travailler le coppiste chez vous si besoing est ou chez M<sup>r</sup> Aubery et de fournir ce qui sera necessaire pour ses salaires, et de suivre le conseil de cez Messieurs du Puy, tant en cela

<sup>1</sup> Bibl. nat.; fonds français, nouv. acq., 5171, fol. 501. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, reg. V, fol. 624.

<sup>2</sup> Celle, c'est-à-dire l'arrivée, faisant suite à l'arrivée sous-entendue du sacristain Valbelle.

qu'en ce qui est de ce que j'escriptz à M<sup>r</sup> Rigault et à M<sup>r</sup> de Valloys<sup>1</sup>, dont vous recachetterez les lettres aprez que cez Mess<sup>rs</sup> les auront veues, et prendrez la peine de les aller rendre de ma part à M<sup>r</sup> Rigault pour sçavoir de luy ce qu'il voudra faire des livres que je luy demande, et luy offrir pareillement de fournir aux fraiz du copiste, et aprez je seray bien ayse que vous preniez l'occasion d'aller visiter de ma part M<sup>r</sup> de Valloys pour adjouster quelques compliments de bouche à ceux de ma lettre, que M<sup>r</sup> Rigault luy voudra possible rendre de sa main, ne vous en disant autre chose que ce que vous en pouvez apprendre dans les lettres que je leur escriptz à tous deux.

Au reste on m'a dict que M<sup>rs</sup> les Agentz ont fait reimprimer les recueils de feu M<sup>r</sup> Perissac<sup>2</sup> pour les pièces du clergé, et qu'ilz y ont adjouisté ung quatriesme volume. Si cela est, M<sup>r</sup> le Prieur de Moustiers<sup>3</sup> me pourroit bien faire part de ce 4<sup>me</sup> volume, et s'ilz sont en vente, j'en ferois volontiers achepter deux exemplaires pour en assortir les 3 premiers volumes in-8° que j'ay de l'edition de l'an 1625 et ceux d'un autre de mes amys qui m'en a donné l'advis, sur quoy je finiray pour ce que estant un peu las d'escripre et demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce dernier janvier 1633.

Nous avons eu le bien de gouverner icy M<sup>r</sup> de Rossy de Lyon qui est

<sup>1</sup> Nicolas Rigault et Henri de Valois ont été déjà et seront encore bien souvent mentionnés en la correspondance de Peirese.

<sup>2</sup> Sur l'abbé Perissac, natif du Limousin, vicaire général du cardinal de Sourdis, et sous-doyen en l'église Saint-André de Bordeaux, voir les *Mélanges de biographie et d'histoire* par Ant. de Lantenay (Bordeaux, 1885, in-8°, *passim* de la page 34 à la page 538). Perissac fut un des correspondants de Peirese. Le même jour (13 juin 1625) Peirese écrivit au cardinal de Sourdis

et à MM. Miard et Perissac, ses vicaires (*Petits Mémoires de Peirese*, p. 46).

<sup>3</sup> Le prieur de Moustiers a été déjà mentionné dans le recueil Peirese-Dupuy (t. II, p. 373). Je demandais dans une note à ce sujet s'il s'agissait là de Monstiers, chef-lieu de canton des Basses-Alpes. Je réponds affirmativement en citant sur l'ancien *Mostorium* (par contraction de *Monasterium*) une notice de l'abbé Feraud dans la 3<sup>e</sup> édition de l'*Histoire et géographie des Basses-Alpes* (Digne, 1890, gr. in-8°, p. 158).

maintenant à Marseille, lequel m'apporta une pleine cassette de vases, lamperons, figures et autres curiositez de bronze antiques en nombre de plus de 30 pièces dont la lampe de M<sup>r</sup> de Pontus n'est que la moindre, laquelle j'ay trouvée certainement beaucoup moins mal conditionnée que celle de M<sup>r</sup> Gault, en sorte que hors du couvercle tout le corps de la teste semble pouvoir venir de l'antique, ce que je n'estime pas se pouvoir dire du couvercle qui est plus indubitablement moderne. Il m'a apporté 3 volumes mss. des Antiquitez du Milanois <sup>1</sup>.

LIII

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 28<sup>e</sup> et avec icelle une lettre de M<sup>r</sup> Gault dont vous luy pouvez rendre la responce que je lui faitz aprez l'avoir veue et cachettée où vous verrez qu'il m'avoit escript de vous avoir offert un autre vase de bronze et une certaine cassette ou escriptoire pour me les faire tenir, ce que vous n'aviez pas trouvé à propos, ce diel il, à cause que vous m'en aviez veu de pareils, ce qui me faict presumer que vous n'avez pas jugé que ladiete cassette fusse antique, comme possible est-il vray, et peut estre aussy que le vase ne vous a pas semblé d'assez belle forme et symétrie, en quoy je loue vostre bonne discretion et proceddure à l'endroit de ce personnage pour ne le rendre aussy trop jaloux de toute sa marchandise, mais je pense pourtant qu'il n'y aura poinct de danger que je voye encore cez pièces là, s'il est possible, pour en faire la comparaison sur les miennes; car si bien j'en puis avoir de semblables, c'est l'un des plus grandz fruitz que j'y puisse prendre quand je trouve que les mesures en sont bien esgales et bien proportionnées, ce qui n'arrive pas tousjours, d'autant que les anciens sou-

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 503. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 626.

loient y mettre du plomb dans le fondz affin de mieux proportionner le poidz du corps du vase et d'en mieux assurer l'assiette pour le faire mieux tenir debout; or ce plomb s'est reduict en pouldre en la pluspart desdictz vases, ce qui en augmente la contenance ou mesure de la capacité. C'est pourquoy on n'en peut pas assez voir et comparer par ensemble, quand il est question de se bien assurer de leur mesure, outre que les mesures estoient quelquesfois differentes de lieu à aultre quoyqu'assez rarement, et c'est pourquoy je suis si curieux d'apprendre les lieux où ont esté trouvez cez anciens vases pour en tirer les argumentz ou conjectures qui peuvent sauver telles differences. Il m'a faict feste d'un larmoir du cabinet de Mons<sup>r</sup> frere du Roy qui n'est que d'esmail bleu, mais enrichy de figures blanches en forme de camayeul, dont il se promet de vous faire avoir non seulement la veue, mais aussy une empreinte, dont je serois merueilleusement fier, si vous en pouviez venir à bout, ou à tout le moins en avoir le dessein et examen du mesurage, en quoy il faudra que vous employiez toute vostre rhétorique envers ce M<sup>r</sup> de St Julian qui en a la garde, à qui je tascheray d'en escrire un mot à tout hazard<sup>1</sup> pour tascher d'en capter et acquerir la benevolence pour ce qui nous peut estre necessaire en la presente occurrence, et faudra que j'eschripve aussy à M<sup>r</sup> Ferrier, puisqu'il est devenu le maistre de ces tresors que M<sup>r</sup> de Fontenay avoit assemblez avec tant de penible travail. Il faudra que j'eschripve aussy à M<sup>r</sup> d'Avaulx puisque l'on a advis de son passage à Lyon, trouvant fort bon le proceddé que vous avez tenu envers M<sup>r</sup> de Roissy, comme envers le marquis de Sourdis dont nous attendrons la suite de vostre negotiation au temps que vous en pourrez rencontrer les opportunitéz.

Au reste j'ay esté grandement ayse d'apprendre le bon marché que M<sup>r</sup> Gault vous a faict chez le bonhomme M<sup>r</sup> Savot<sup>2</sup> de cez vieux tronçons d'espée, où vous avez rencontré mon goust au degré superlatif tout tel que vous le vous estes imaginé, et si j'en eusse eu l'advis

<sup>1</sup> On ne trouve aucune lettre à M. de Saint-Julian dans les deux collections Peiresc de l'Inguimbertaine et de la Méjanès.

<sup>2</sup> Sur le collectionneur et numismate Louis Savot, voir le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*.

seulement un jour plus tost, je m'en serois bien prevalu contre celluy d'Avignon que vous avez veu si jalloux de ce qu'il en avoit, car il est venu en ceste ville cez jours passez, et n'en est party que vendredy aprez avoir disné ceans, où il me laissa neantmoins et son espee et son vase en forme de teste plus courtoisement que je ne me l'estois attendu. Il me tardera de voir arriver M<sup>r</sup> le sacristain de Valbelle qui debvra estre à mon advis dans 8 ou 10 jours, puisqu'il y en a aultant qu'il est party de Paris, pour voir toutes cez belles curiositez, et particulièrement ce petit vase ou escuellon d'un os de mort dont vous me faictes feste, lequel picqueroit bien mon goust s'il estoit un peu plus grand que vous ne dictes, et s'il est faict en sorte qu'il puisse estre propre à boire, et qu'il y demeure des vestiges de la forme naturelle de l'os, et si vous pouviez apprendre de celluy qui vous l'a vendu en quel lieu il peut avoir esté trouvé à peu prez, j'en serois merveilleusement ayse. Cependant je vous en rendz les remerciementz que je doibz les plus affectueux que je puis, comme aussy de vos calottes et cire d'Espagne, tandis que je feray venir de Marseille pour le prochain ordinaire Dieu aydant des lettres de change pour vostre secours, estant bien marry que le s<sup>r</sup> Bioulez soit party sans que vous l'avez veu, car en un besoing il eust apporté volontiers ce nouveau vase et escriptoire de M<sup>r</sup> Gault avec d'autres livres que M<sup>rs</sup> du Puy m'ont appresté à ce qu'ilz me mandent, sur quoy je finiray, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde et demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 febvrier 1633.

Monst<sup>r</sup> du Puy me demande un petit chat pour M<sup>r</sup> de Thou, comme le sien, que je seray bien ayse de luy faire preparer, mais il me parle comme s'il n'en avoit qu'un, ce qui me faict apprehender qu'il n'ayt laissé mourir ou perdre l'autre, dont je serois bien ayse d'estre esclairey par vous.

La lettre que je viens d'escrire à M<sup>r</sup> de Roissy en response de ses dernieres eusse bien merité d'estre transcrip<sup>t</sup>e à cause du desordre des apostilles que j'y ay adjoustées en la voulant relire, mais la presse du courier et la foiblesse de ma main ne me donnelpas le temps de le faire comme je debvrois et il ne la prendroit peut estre pas en si bonne part de la main de mon homme comme de la mienne, dont je vous prie de luy faire excuse de ma part, et possible que M<sup>r</sup> du Puy ne seroit pas marry de jetter un coup d'œil sur ceste lettre là, avant que vous la cachettiez, ce que je laisse à vostre disposition de la luy faire voir ou non, et à M<sup>r</sup> Rigault mesmes, si vous l'avez trouvé en bonne disposition de me faire accommoder de cez mss. que je desire de la bibliotheque sur la mesme matiere des mesures antiques que j'ay touchée en ceste lettre.

J'escriptz à M<sup>r</sup> Ferrier, à M<sup>r</sup> Savot et à cet autre que M<sup>r</sup> Gault vous debvoit faire voir; vous leur ferez mes complimentz et adjousterez leurs qualitez sur l'enveloppe avant que les cachetter, et ne negligez pas d'aller revoir le bon homme M<sup>r</sup> Savot qui vous fera des caresses sans doute pour l'amour de moy, et sera bien ayse de m'escrire ce que je luy demande et de vous servir s'il s'en presentoit l'occasion.

[*De la main de Peiresc.*] Si mon homme a le courage d'entreprendre une coppie de ma lettre à M<sup>r</sup> de Roissy, je la luy feray faire et en un besoing la presenterez à M<sup>r</sup> de Roissy, en luy faisant mon excuse et luy monstrant l'original mesmes pour justification du desordre et pour le luy laisser s'il l'ayme mieux que la copie au net à laquelle j'ay neantmoins corrigé et adjousté quelque chose de plus. C'est pourquoy il vaudra mieux bailler la coppie et retenir mon autographe qui est trop brouillé pour un autre que moy. Et suis bien d'advys aussy pour l'amour de cela que ne monstriez que la coppie à M<sup>r</sup> du Puy et à M<sup>r</sup> Rigault s'ils la veulent voir, et quand M<sup>r</sup> de Thou la voudroit il ne faudroit pas faire de difficulté de la luy bailler, et faire transcrire s'il vouloit avec priere neantmoins de ne la pas communiquer, car je feray bien ce discours tout autre en traictant cette matiere Dieu aydant moins à la haste. Cependant cela pourroit servir pour luy faire com-

prendre ce qui se pourroit proffiter en cez pateres d'Autun dont je luy avois escript à Dijon.

Il seroit trez bon de mesurer ce larmoir du marquis de Sourdy avec l'escuellon de M<sup>r</sup> de Roissy, et sçavoir combien de foys ledict larmoir plein d'eau entreroit dans ledict escuellon de M<sup>r</sup> de Roissy, et fauldra faire le mesme examen du larmoir d'onyce de S<sup>t</sup> Denys et du cabinet de Monsieur, s'il vous est loisible, car sur cette regle, il ne sera pas si aisé de s'equivoquer, au cas qu'il s'y trouve du rapport bien proportionné, que sur voz petits escuellons de plomb.

Tandis que mon homme transcripvait ma lettre à M<sup>r</sup> de Roissy, et qu'on m'avoit faict à croire que le courier n'estoit pas encores venu de Marseille pour passer outre, il se trouva que c'estoit un frippon des commis de la poste qui amusoit mes gents pour proffiter quelque teston, et que le courier estoit passé, de sorte que ma pauvre despesche est demeurée, mais je suis devenu si pesant que je n'ay pas eu le courage d'entreprendre de r'escire cette lettre de ma main. Vous ne direz point que je l'aye tenüe icy durant tout ce temps. C'est pourquoy il fauldra de necessité rendre à M<sup>r</sup> de Roissy la coppie de mon homme proprement cachettée dans son enveloppe. Mais vous luy pourrez bien monstrier après incontinent l'original de ma main sans estre cachetté, pour luy faire voir que je m'estois mis en devoir de m'acquitter de ce que je luy doibs, et que c'est par infirmité que j'ay esté constrainct de m'en dispencer. Mais avant que la rendre à M<sup>r</sup> de Roissy, je serois bien d'advis que vous la fissiez voir non seulement à M<sup>r</sup> Aubery, qui peult estre n'en sera pas marry, mais encores à M<sup>r</sup> le marquis de Sourdy, s'il se veult rendre curieux de voir ce que je tire de la communication de telles pieces. Et en toute façon suis bien d'advis que luy monstriez l'escuellon de M<sup>r</sup> de Roissy pour luy fere (*sic*) voir la confiance que l'on prend en vostre persone, comme en la mienne, pour tascher de le disposer à vous laisser faire (*sic*) faire (*sic*) une empreinte de son larmoir qui sera sans doubté plus aisée que vous ne croyez. Si vous aviez parlé au bon homme M<sup>r</sup> Le Bay qui souloit demeurer prez les jesuites, sur la porte du fauxbourg S<sup>t</sup> Jacques,

il vous y trouveroit tout aultant de facilité, comme il en trouva de mouler le grand camayeul de la S<sup>te</sup> Chappelle, dont la pluspart des figures estoient hors de despouille, mais avec de l'argille bien délicate et bien molle, il remplit les creux et le mit en despouille telle que vous avez veu. Si le marquis vous prestoit son vase faictes le voir à M<sup>r</sup> de Roissy et à MM<sup>rs</sup> du Puy et Aubéry. Si je le puis voir j'y trouveray des merveilles.

Demandez à M<sup>r</sup> Gault le nom de ce marchand traffiquant à Venize et le temps qu'il luy bailla le grand vase d'argent à X ou XV figures antiques dont il m'a escript et soubz quelles adresses on le pourroit trouver soit à Venize ou ailleurs<sup>1</sup>.

## LIV

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Vous aurez icy une lettre de M<sup>r</sup> Suchet pour son frère, que je vous prie lui faire rendre seurement et en main propre et tascher de l'assister de ce que vous pourrez. Il a escript à son frère qu'il vouloit aller à Roüan. S'il persiste en ce dessein, faictes luy donner des lettres de recommandation de quelqu'un de noz amys ou des vostres, et de les faire adresser particulièrement à M<sup>r</sup> Bigot conseiller de la Cour des Aydes qui est de mes anciens amys et homme fort curieux de medailles<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 504. Original. Copie à la Méjanes, collection Peirese, registre V, fol. 628.

<sup>2</sup> Jean Bigot, sieur de Sommenil et de Clenville, a mérité une place dans le *Dictionnaire des amateurs français du XVII<sup>e</sup> siècle*. M. Ed. Bonnaffé rappelle qu'il possédait une bibliothèque de plus de 6,000 volumes et de 500 manuscrits, ainsi qu'une riche col-

lection de médailles, et que Peirese en fait honorable mention dans ses notes de voyage. Jean Bigot eut un fils, Emery, un des plus doctes hellénistes de son temps, qui fut l'héritier de ses goûts et de ses collections: il augmenta considérablement la bibliothèque paternelle, laquelle devint une des plus célèbres de France; elle fut vendue en 1706; le catalogue, contenant 8,744 numéros, en fut alors imprimé et a été réimprimé, de nos

lequel luy en pourroit faire mousler quelqueune de celles qu'il scait estre de mon goust pour m'en envoyer les empreintes; en un besoing il vous pourroit bravement servir pour mousler quelque vase, si vous en faictes mousler en plastre, soit de St Denis ou du Cabinet de Monsieur. Je receuz hier une caisse de Levant où est la figue d'Adam que les anciens appelloient *Musa*, laquelle a receu un peu d'atteinte des ratz qui ont rongé le bourgeon dans l'estive du navire, mais j'espere pourtant qu'elle n'en vaudra pas pix et que nous ne laissons pas d'en remplacer celle que Barthelemy le jardinier nous avoit laissé perdre, à laquelle vous aviez veu porter de si grandes et immenses feuilles. J'escripray pourtant pour en faire revenir d'autres pour l'année qui vient à tout hazard, et si M<sup>r</sup> Gault faict preparer un lieu propre pour tenir de telle nature de plante, je moyenneray de luy en faire avoir, je dis preparer un lieu, parce que je ne pense pas que dans un simple vase ou caisse une telle plante puisse reussir à rien qui vaille, il fault un lieu où elle se puisse mettre en pleine terre, et qui se couvre durant l'hyver comme une serre et se puisse decouvrir au bon temps, autrement il ne fault pas esperer de la saulver durant le froid de l'hyver. Vous en pourrez conferer avec luy; puisqu'il a un si beau lieu hors la ville il ne luy sera pas malaysé d'en retrancher un petit coing en lieu commode pour pouvoir estre couvert durant l'hyver et secouru d'un poesle durant la grosse rigueur du froid, ainsy que le praticquoit le prince Palatin à Heidelberg, par le moyen duquel soing il conservoit des orangers plantez en pleine terre qui avoient le tronc gros comme la cuisse, et qui estoient chargez de fleurs et de fruitz tout l'hyver, car il pourroit par ce moyen conserver des citronniers de toutes sortes qui pourroient porter quelque fruit. Aultrement il ne fault pas qu'il s'y attende. Il pourroit par ce moyen sauver aussy le laurier canelle Americain et le rosier de la Chine à couleur changeante, et tout plein d'autres choses

jours, en ce qui concerne les manuscrits, pour la Société des bibliophiles de Normandie, par les soins de M. Léopold Delisle. (1877). Le registre II des Minutes de

l'Inguimbertaine renferme (fol. 369-371) quatre lettres adressées par Peiresc à Jean Bigot (soit à Paris, soit à Rouen) en 1613, 1617 et 1618.

qu'il ne sçauroit empescher de perir à l'air de Paris, sans ceste précaution. Je suis resolu d'en preparer moy mesmes un de ceste sorte à Boysgency, afin d'y conserver cez plantes là en leur beauté durant la rigueur de nostre petit hyver et afin de les pouvoir mesmes couvrir plus commodement avec des tentes, quand elles sont en fleur au printemps, pour en deffendre les fleurs des rosées froides et en conserver plus asseurement le fruit qui est subject à couller ou s'avorter, quand les fleurs demeurent à la merci des rosées ou pluyes froides, lesquelles font avorter communement toutes les fleurs jaulnes qui sont plus delicates que celles des autres couleurs, comme vous me l'avez veu prattiquer au jassemyn jaulne des Indes et au rosier jaulne. Si le roy devient si curieux de plantes comme l'on dict, cette curiosité acquerra bientost de la reputation plus grande que jamais, et me fournira bien de quoy me revencher envers M<sup>r</sup> Gault des honestetez dont il m'a prévenu.

Je suis, Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 febvrier 1633 <sup>1</sup>.

LV

### MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Vostre depesche du 4<sup>e</sup> de ce mois a bien chatouillé ma curiosité au plus hault poinct qu'elle le pouvoit estre par l'advis et ponctuelle description d'un si precieux vase que celluy que vous avez rencontré chez M<sup>r</sup> le marquis de Sourdy, ne doubtant pas que vous ne demeuriez en grande impatience aussy bien que moy, jusques à ce que vous m'en puissiez envoyer non seulement le dessein de M<sup>r</sup> Rabel et le juste modele de sa contenance, mais aussy l'empreinte de tant de belles

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 505.

figures où je me prometz d'apprendre de si belles choses. Vous verrez en quelz termes je luy en escriptz avant que luy rendre ma lettre, esperant qu'il condescendra enfin, s'il ne l'a desja fait, à laisser mouller ceste pièce, et possible à la vous confier à vous mesmes pour en faciliter et accellerer l'expedition, ce que je desirerois bien, desirant que vous y employiez M<sup>r</sup> Flesche, puisqu'il a praticqué la façon de mouller de M<sup>r</sup> Rubens qui est si avantageuse, mais je vous prie d'y faire intervenir le frere de M<sup>r</sup> Suchet pour seconder et servir le dict M<sup>r</sup> Flesche, et pour tascher d'apprendre quelque chose de sa façon et de son mestier en cela, dont nous pourrions un jour nous prevalloir de par deça au retour de ce bon homme, et si M<sup>r</sup> Le Bay que j'ay aultresfois employé à mousler le camahieul de la S<sup>te</sup> Chapelle estoit en estat et en volonté d'y travailler je croy qu'il en viendroit aussy facilement à bout que de l'autre, avec le secours de l'argille qui luy servoit à remplir les creux de tout ce qui estoit hors de despouille, mais comme il estoit desja bien vieil alors, je crains fort qu'il ne soit deceddé ou trop envieilly pour y pouvoir travailler. En tout cas vous vous serviriez de l'adviz que je vous en donne et ferez la guerre à l'œil pour vous contenter de ce que vous pourrez obtenir, sauf de mieux faire en autre temps plus opportun.

J'ay enfin receu la responce du cappitaine Bastien Pinchenat sur ce que M<sup>r</sup> Gault m'avoit escript de son myrthe à qui vous pourrez bailler la lettre pour ma descharge, et luy faire mes remerciements à l'advance du soing qu'il prist de vous accompagner chez M<sup>r</sup> de Sourdy en attendant la premiere foys que je pourray luy escripre, qui ne sera pas sans luy en rendre les complimentz qui y peuvent escheoir, me recognoissant tousjours plus redevable à son honnesteté.

Au reste l'honnesteté de M<sup>r</sup> de Roissy est si grande qu'il ne se peut rien dire de plus, vous ayant si courtoisement remis en main tant de fois son petit vase antique, et je vous sçays infiniment bon gré du soing que vous preniez de vous en servir originellement pour y examiner dessus le petit larmoir d'agate du marquis de Sourdy, car s'il se fusse rencontré que ledict larmoir eust peu remplir ce vase d'argent par

exemple en deux fois ou en trois, j'en eusse esté infiniment ayse, et en eusse jugé d'icy quasi aussy asseurement que si l'examen en eust esté faict devant moy. Il faudra bien que vous uziez de la mesme pratique à St Denys, pour voir si le petit larmoir d'onyce qui y est remplira lediet vase d'argent en plus de deux fois et ainsy des autres de plus grande contenance pour sçavoir combien de fois ilz tiendront la mezure dudiet vase d'argent, et si vous n'eussiez eu la disposition de celluy de M<sup>r</sup> de Roissy pour cet effet, je vous eusse possible envoyé celluy que j'ay receu de sa part combien que je ne l'eusse pas peu faire sans quelque regret à cause qu'il est desjà bien fellé et endommagé et que je ne pense pas qu'il soit bien à l'esprouve du tracas de la poste au prix de l'autre, dont la forme semble plus capable de resister à la violence de telz mouvementz.

Que si par hasard M<sup>r</sup> de Roissy se dispoit à permettre que son vase fisse le voyage de Provence, il faudroit que ce fust dans une boîte si forte qu'elle feusse à preuve de toute sorte d'effort et qu'il feusse si bien garny de fin cotton principalement par le dehors qu'il ne s'y peusse faire aucun mouvement dans la boîte, car il est vray que celluy que vous m'avez envoyé s'est interessé quelque peu en certains endroitz ausquelz aucuns de cez visaiges de la graveure du vase touschoient et frottoient à un ou deux costez de la boîte, laquelle fut crevée et ce fut grande merveille que tout ne se gasta, mais l'inconvenient n'en est pas grand Dieu mercy d'autant que l'argent s'est un peu blanchy seulement en l'endroit où il touchoit la boîte, la rouille noire du reste du vase faisant paroistre la blancheur des lieux qui ont esté comme cela descouvertz.

Je receuz hier au soir par la poste de Rome un petit vase d'argent de la forme de cez grosses urnes antiques de terre pointu par le fondz, avec deux ances, qui s'est grandement bien conservé et n'a receu interest quelconque de tout le tracas du voyage parce qu'il estoit garny de cotton fort pressé de tous les costés et qu'il estoit logé dans une petite boîte carrée grandement forte. C'est le cavalier del Pozzo qui me l'a envoyé et qui m'a faict en cela bien du plaisir. Je n'ay point

encore receu la responce de M<sup>r</sup> de Gastines et crains bien qu'elle ne vienne pas à temps pour cet ordinaire dont je serois marry.

M<sup>r</sup> du Puy m'a envoyé un dessein du Roy Hugue Capet tiré d'un seau qui meriteroit bien d'estre moullé, s'il estoit possible, car sur le griffonnement que j'en ay veu, je n'ay pas sceu prendre de resolution bien formelle, sçavoir s'il est antique ou non. Je luy en escriptz et vous prie de vous informer de luy du lieu où il peut estre encores, car s'il n'estoit pas loing de Paris il meriteroit bien d'y faire un voyage exprez, n'estimant pas que le seau soit de la forme ne de la grandeur du dessein que j'en ay receu ne possible de la mesme maniere dont il faudra juger par l'empreinte s'il est possible de l'avoir.

Je suis bien ayse que le petit griffonnement de ce fragment de lamperon<sup>1</sup> aye remis M<sup>r</sup> de Roissy en memoire de ce que je demandois, et crois bien que la veüe de la lettre que je luy escriviz par le dernier ordinaire pourra faciliter et possible augmenter auleunement la bonne disposition où il estoit d'obliger le public quant et moy en me communiquant les pièces dont je l'ay requis, et si vous pouvez avoir extrait du diaire du feu M<sup>r</sup> de Roissy son pere je le prixseray plus que tout, et tascheray par tous moyens de m'en prevaloir envers le public et de le faire valloir le plus qu'il me sera possible. Je suis bien ayse que vous ayez eu le bien de voir chez lui Madame de Roissy, et seray bien ayse que vous l'alliez sallüer de ma part quelque jour et la feliciter de l'honorable ambassade et heureux retour de M<sup>r</sup> d'Avaux, son filz. Je seray bien ayse que vous employiez M<sup>r</sup> Rabel au dessein de ce vase de M<sup>r</sup> de Roissy, ne doubtant pas qu'il ne s'en acquitte trez dignement, voire mieux que n'eusse peu faire feu M<sup>r</sup> Engobert pour les figures, car pour le corps du vase c'est la verité que je croy que personne ne l'eusse peu si bien faire que ledict Engobert.

Je desire bien que vous preniez de bonnes habitudes avec M<sup>r</sup> Flesche et que vous preniez occasion de luy faire mouller quelque chose d'ex-

<sup>1</sup> Au folio 506 est annexé un petit carré de papier sur lequel Peiresc a tracé le dessin en question au-dessus duquel

il a écrit ces mots : *Forme à peu pres de ce fragment de lamperon de terre cuite antique.*

quis à la mode de M<sup>r</sup> Rubens, et ne manquez pas de vous y faire servir et assister par le jeune Suehet. Si j'estois sur les lieux avec ce M<sup>r</sup> Flesche, je me ferois fort de luy faire mouler le grand vase de S<sup>t</sup> Denis plus facilement qu'il ne eroit, en ayant autresfois fait mouler diverses pieces que j'ay de tout plain de choses des plus considerables qui fussent dessus, et ne faudroit que le secours de l'argile fraische pour mettre derrière les figures de ronde bosse qui sont trop esloignées du champ du corps du vase. Si sa curiosité le portoit d'aller en Italie, disposez le à se laisser voir icy en passant, car je seray bien ayse d'avoir l'honneur de sa cognoissance et de luy donner de bonnes addresses aux amis que j'ay non seulement à Rome, mais encores à Naples et autres des meilleures villes d'Italie et au Pape mesmes si besoing est.

Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 14 febvrier 1633.

Je viens d'apprendre l'arrivée de M<sup>r</sup> le sacristain Valbelle à Marseille de sorte que nous le verrons 3 ou 4 jours plus tard que nous ne pensions puisqu'il est allé droiet chez luy sans passer par icy où il fault neantmoins qu'il vienne bientost pour des verifications, à ce qu'on m'a dict. M<sup>r</sup> de Roissy est repassé depuis 2 ou 3 jours pour Lyon ne s'estant arresté ceans qu'un jour et demy comme l'autre fois<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 506. Original. Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 634.

## LVI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despeche du xi<sup>e</sup> de ce mois par l'ordinaire et avois receu par M<sup>r</sup> le sacristain Valbelle aprez l'expedition du precedant ordinaire toutes les boittes dont vous l'aviez chargé fort bien conditionnées où je trouvoy tant de belles curiositez que le seul dénombrement seroit capable d'emporter toute une feuille de papier. C'est pourquoy il me suffira pour asture à cause de la presse où je me trouve de vous dire que j'y ay trouvé tout le contenu de voz bordereaux fort bien conservé et que je vous en remercie trez affectueusement comme aussy du soing que vous avez eu de la distribution de ses (*sic*) orangers où vous avez observé une proportion fort convenable à mon gré, mais je regrette bien que M<sup>r</sup> Daubry et M<sup>r</sup> Gault n'en aye poinct voulu.

Le jardinier est pareillement arrivé despuis et m'a apporté une lettre du s<sup>r</sup> Galiley de Lyon de qui il avoit prins quatre escus en passant; il estoit si las et si reereu bien qu'il eusse eu bon loysir de se reposer sur le Rosne et qu'il eusse mis douze ou treize jours de Paris à Lyon qu'il estoit tout hors d'allene, ce qui me fait un peu craindre qu'il ne soit bien pesant à la main et de bien grande vie, mais il le faudra choyer comme nous pourrons, puisqu'il est si difficile d'en rencontrer de telz qu'il faudroit. Il est à Boisgency depuis vendredy. Je pensois l'envoyer chercher ce qu'il falloit à M<sup>r</sup> Gault, mais je vis bien qu'il y falloit employer quelque autre et tascheray d'y embarquer mon frere en personne la lune prochaine. Cependant Dominico Mayollo pourroit estre de retour. Je suis bien ayse qu'avez eu ce fragment de lamperon de M<sup>r</sup> de Roissy et ceste plaque de cuivre encores, laquelle je n'avois pas mise en oubly; au contraire j'en avois tousjours fait grand cas à cause de ceux de Langres dont il y est faicte mention, si je ne me trompe (car je n'en ay pas à la main le memoire que j'en avois prins),

mais je ne voulois pas mettre tant de choses ensemble sur le tapis et avois de quoy me tenir assez obligé à la courtoisie de M<sup>r</sup> de Roissy, sans luy ouvrir d'autres moyens de me combler de ses bienfaits, auparavant que j'eusse eu moyen d'uzer d'aucune revanche. Maintenant j'auray moins de regret puisque vous avez recogneu que ces petitz arbres ont aucunement rencontré son goust auquel je suis resolu de contribuer quelque chose qui soit un peu plus digne de luy et de sa Bibliothèque.

Je loue Dieu de la reconvalessance de M<sup>r</sup> des Neuds et suis bien ayse de l'avoir sceu aussytost que son infirmité, car elle m'auroit tenu en grande peine et anxieté<sup>1</sup>. Je suis bien ayse aussy que M<sup>r</sup> Colletet et vous ayez descouvert sa passion pour les plantes, car il y aura bon moyen de pratiquer de ce costé là une bien douce force pour le faire descendre à la faveur que je me suis tousjours promis de luy, et vous sçay fort bon gré de la participation que vous avez trouvé moyen d'avoir aux essences de M<sup>r</sup> le Prieur de Moustier dont j'avois tant de besoiin en ceste occurence. Si vous jugez qu'il soit à propos que je l'en remercie, je le feray et seray encore plus ayse de le servir en revanche si je le puis. J'ay bien du desplaisir et compatis grandement aux travaux que souffre le bon M<sup>r</sup> Rabel de sa pierre dont je voudrois bien le pouvoir soulager et attendray en bonne devotion la venüe de M<sup>r</sup> Meyne et le sucez de vostre visite vers le s<sup>r</sup> de Vallois. N'ayant encores essayé voz rabas, mais je ne laisse pas cependant de vous en remercier bien fort aussy bien que de la calotte et de la cire d'Espagne. J'ay trouvé grandement beaux tous ces fragmentz d'espées et fers de lances qui servent d'un bien grand ornement aux autres que j'avois desja comme ils en reçoivent leur bonne part, je ne pense pas que cela aye esté trouvé tout seul, il faut vous en enquerir du bon homme M<sup>r</sup> Savot et particulièrement si avec cela il n'a poinct esté trouvé de medailles antiques desquelles je voudrois bien en voir quelques unes pour chetives qu'elles puissent estre pour recognoistre si elles sont de la Republique ou de l'Empire ou estrangeres.

<sup>1</sup> Le secrétaire de Peiresc a écrit en siette.

Quand au vase du s<sup>r</sup> Vivaut, M<sup>r</sup> Menestrier avoit grande raison de douter s'il estoit antique, car je trouve beaucoup plus de motifs pour la negative que pour l'affirmative et n'ay pas trouvé que l'animal qui y est représenté aye les yeux d'argent comme l'on vous avoit dict ne qu'il les puisse avoir eu aultresfois. Car ce qu'il y a de creux au mitan de la prunelle n'a jamais esté remply d'argent, d'autant que la blancheur de l'argent souloit estre employée pour imiter la blancheur du corps de la prunelle au mitan de laquelle on faisoit un petit trou pour imiter ce qu'il y a de noir au mitan de l'œil. Il est vray que je suis en quelque doute qu'il puisse avoir esté moulé sur l'antique et neantmoins restauré auparavant par quelque ouvrier qui s'est dispensé d'y faire des choses qui ne sont pas à l'usage des antiens et d'effect j'ay recogneu par dessoubz le fond d'une sorte de rouis verd qui est asseurement artificiel, que l'on a affecté de noircir au reste du corps du vase, pour ce qu'il estoit trop apparament moderne, mais je n'ay pas laissé de prendre assez de plaisir d'en voir l'invention pour ne pas regretter la despence du voyage tant de Paris icy que du retour d'icy à Paris et pour en demeurer tousjours bien redevable de la courtoise communication tant audict s<sup>r</sup> Vivaut qu'à M<sup>r</sup> Gault qui me l'a proœnrée. Cez deux petits vases d'ox et de cornes que vous avez adjoustez dans ces boites ne peuvent pas estre antiques, mais j'ay pourtant ven bien volontiers celuy que vous appelez d'ox que j'estime estre veritablement d'ox de poisson en ayant un autre de mesme matiere qui peut tenir dix ou douze fois autant que celuy là que mon frere m'apporta de Holande. Dez petites lampes de terre j'en ay rencontré une assez gentille et capable de valloir la peine que vous avez prinse de me les envoyer toutes; elles ne cousteront pas tant à renvoyer comme le vase du s<sup>r</sup> Vivaut qui est veritablement plus massif et plus pesant que ne comportoit l'usage des antiens. J'ay trouvé la moulleure du s<sup>r</sup> Sergent bien agreable sur la petite figure d'Icare; aussy bien j'avois faict auparavant celle de la graveure de Silene en christail qu'ilz sont deux pieces bien notables et dont je n'estime pas moins l'original de l'une que de l'autre. Mais j'estime bien davantage l'escuellon d'argent qui est demeuré dans

le mesme cabinet, et si j'ose le vous dire, je ne suis pas sans regret ne sans quelque scrupule de conscience d'en avoir laissé separer celluy que M<sup>r</sup> de Roissy m'a voulu despartir, car en voulant travailler à deschiffrer les figures qui sont dessus l'un et l'autre, j'y trouve tousjours plus de rapport et de despendance de l'un à l'autre, en sorte que entre tous deux ils font l'accomplissement de tout plein de misteres qui ne sont pas bien separables sans qu'il y demeure de l'imperfection d'importance; ils forment tous deux ensemble un certain poids et une certaine mesure fort notable de la Respublique d'Athenes et ont mesme du rapport conjointement à d'autres choses bien curieuses. Mais il y faudra encore un peu mieux penser pour ne pas prendre d'impression trop legerement et sans y avoir bien meurement deliberé. Cependant je finiray pour ce coup la presente par la continuation de mon bon gré de tant de soings et obligentes peines que vous prenez pour l'amour de celuy qui est et sera à jamais,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 21 febvrier 1633.

M<sup>r</sup> du Puy m'a envoyé coppie de la charte de Hugue Capet où j'ay appris qu'elle est dans les archives de l'Abbaye de St<sup>t</sup> Maur des Fossez. Il vous pourra dire si l'original en a esté remis dans lesdictes archives ou bien si M<sup>r</sup> Galand<sup>1</sup> en est encores saisy et quel moyen vous pourrez avoir de faire tirer une empreinte du seau de ce prince qui y est apposé; en un besoin M<sup>r</sup> de Lomenié n'y refusera pas son credit, et si M<sup>r</sup> du Puy ne vous en pouvoit donner des assurances je m'asseure que M<sup>r</sup> du Chesne en sçaura donner des nouvelles plus certaines à qui je n'ay encores sceu escrire à mon trez grand regret, mais j'espere que je ne tarderay pas longtemps de m'aquitter de ce devoir.

<sup>1</sup> Sur le conseiller d'État Auguste Galand, comme sur les personnages bien connus qui vont suivre, André Duchesne,

H.-A. de Lomenie, Innocent de Ciron, Maran, voir le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*.

Vous aurez seeu comme je pense l'arrest que M<sup>r</sup> de Cyron a obtenu jeudy dernier en pleine audience par lequel il a esté diffinitivement maintenu au benefice contentieux entre luy et M<sup>r</sup> Maran qui eusse bien eu meilleure part à ceste piece s'il se fust advisé d'en faire la requisition en qualité de gradué nommé. Ledict s<sup>r</sup> Cyron est allé faire un pelegrinage par la province à la S<sup>te</sup> Baulme, Nostre Dame de Grace et ailleurs, avant que retourner en son pais<sup>1</sup>.

## LVII

## MÈME ADRESSE.

[*À vous seul.*]

Monsieur le Prieur,

Je vous ay fait responce à vostre depesche du xi<sup>e</sup> en termes que vous puissiez en faire voir ce que vous voudrez soit à M<sup>r</sup> Gault ou à M<sup>r</sup> Vivaut de ce qui les peut concerner, soit à quelqu'un des domestiques de M<sup>r</sup> de Roissy, car pour luy mesme s'il ne venoit de luy de vous demander de le voir il ne seroit pas trop à propos de s'ingerer de luy monstrier, mais à vous dire la verité depuis mesmes la despesche que je luy fis, le temps m'a fait descouvrir d'autres secretz aultant et plus notables que tout ce que je luy avois mandé, non seulement pour les figures et enrichissementz de l'autre vase, mais pour la mesure mesme dont les deux ensemble representent un certain poidz et une certaine mesure d'Athènes grandement celebre, et les figures ont un si grand rapport d'un vase à l'autre et principalement pour la posture et situation reciproque des termes qui sont en l'un et en l'autre vase, que l'un sans l'autre sont tout à fait imperfectz, ce qui augmente grandement le desir que j'avois eu de voir les originaux de tous les deux ensemble, si le temps en peut faire naistre la possibilité.

Pour le vase aussy du s<sup>r</sup> Vivot, je ne doubte point qu'il ne soit

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171. fol. 508. Copie à la Méjanès, collection Peiresc, registre V, fol. 636.

moderne, mais parce qu'il pourroit estre moullé sur l'antique je ne laisse pas d'en faire cas. Je me suis apperceu qu'on y a imprimé un petit cachet de cire d'Espagne par dessoubz l'autre qui represente une petite teste, ce qui peut estre advenu vraysemblablement par la naturelle defiance du bon homme Vivot qui a peu apprehender que je le fisse mouller pour luy supposer une empreinte, mais il le recouvrera tout puceau Dieu aydant, si ce n'est qu'il y voulust mettre un prix proportionné à la valeur d'une piece moderne telle que je la tiens. Auquel cas je ne negligerois pas de l'achepter, quand ce ne seroit que pour esviter le soing et la despence de son renvoy à Paris, mais je croys bien qu'il n'est pas homme à relascher aux termes de la raison et discretion pour ce regard non plus que pour beaucoup d'autres.

L'on m'a envoyé de Bourgogne une petite salliere de bronze antique posée sur trois piedz ou pattes de lyon en forme d'un Trepied, laquelle m'a fourny de quoy augmenter bien notablement les observations que j'avois cy devant faictes sur mon Trepied<sup>1</sup>, ce qui m'a bien faict regretter le peu de compte que j'avois faict aultresfois de choses semblables que j'avois negligées faulte de les cognoistre. Et d'autant que vous estes si heureux depuis quelque temps, et que vous en pourriez aussy trouver quelques fragmentz soit dans les cabinetz de Monsieur ou de M<sup>r</sup> le marquis de Sourdys ou dans ceux de M<sup>r</sup> des Nœudz, de M<sup>r</sup> Gault, de M<sup>r</sup> Savot, medecin, ou autres, j'ay creu vous debvoir advertir d'y prendre garde soit dans Paris, soit durant la continuation de vostre voyage pour n'en rien laisser eschapper de ce que vous rencontrerez à vostre disposition, et pour cet effect je vous en envoie un peu de griffonnement pour vous faire mieux comprendre ce que c'est, et pour vous en faire recognoistre les fragmentz quand vous en trouveriez lesquels je ne voudrois pas guieres moins negliger que les pieces entieres, tout cela ayant bien du rapport à mes recherches des vases antiens.

Le pauvre M<sup>r</sup> Maran est party pour s'en retourner à Thoulouse bien desolé de la perte de son procez où l'on avoit faict de petites faultes qui

<sup>1</sup> Le trépied trouvé à Fréjus qui a été l'objet d'une longue note dans le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 207.

luy ont cousté bien cher et sans lesquelles il eust emporté ceste piece avec la mesme facilité qu'il l'a perdue, au grand regret de ses amys et particulièrement du sacristain Valbelle qui feit rapporter les bulles de son maistre par son parent, pensant que cela luy servist pour en capter la benevolence, mais ce fut inutilement, dont il estoit au desespoir. Il m'apporta par aprez son vicariat que je luy offris de bailler à son parent, mais il ne le voulut pas<sup>1</sup>.

## LVIII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre depesche du 18<sup>e</sup>, où j'ay appris avec un merveilleux contentement les grandes joyes et tendresses de M<sup>r</sup> de Roissy, au retour de Mons<sup>r</sup> d'Avaulx son cher filz, et combien à propos vous leur avez rendu les complimentz de ma part sur le mesme sujet, ensemble à Madame de Roissy et à Mons<sup>r</sup> le president de Mesmes, estant bien marry de l'inconvenient arrivé pour le retardement de mes depesches à ce destinées, mais je pense que vous n'aurez pas tardé de les recevoir la sepmaine suyvante, et qu'elles n'aurent pas laissé d'estre bien receues. Nous attendrons en bonne dévotion l'arrivée du s<sup>r</sup> Mayne, et de ce dont vous l'avez chargé, n'attendant pas moins impatiemment les livres que vous a remis M<sup>r</sup> du Puy que les aultres choses, parce qu'il fault que je les envoie plus loing, où ilz sont attenduz avec impatience. Je suis grandement ayse que vous ayez visité de ma part le s<sup>r</sup> Valloys et desire bien que vous vous employez à le caresser comme vous pourrez si l'occasion s'en presente, et à le faire un peu caresser par M<sup>r</sup> Aubery, affin que sans l'en prier, il vienne de luy de vouloir travailler pour l'amour de moy à la transcription de quelques uns de cez petitz opuscules grecz que j'ay demandez à M<sup>r</sup> Rigault qui se trouveront

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 510. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 642.

de plus difficile lecture, et les plus importantz et necessaires à mon dessein.

Je suis bien ayse que le frere de Mr de Gastines soit en de si bonnes mains que celles de Mons<sup>r</sup> de Thou, et ne manqueray pas de luy escrire de son affaire puisqu'il le desire; vous remerciant de la peine que vous y avez prinse et finiray la presente à cause de la presse où je suis pour pouvoir faire cette lettre, demeurant,

Monsieur le Prierr,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

A Aix, ce dernier febvrier 1633.

[*De la main de Peiresc.*] Dom Polycarpe<sup>1</sup> me demande une louppe pour l'ayder à deschiffrer les mots plus effacez du Ms. D'autres m'en demandent aussy à l'envie de la mienne; il fault voir de m'en envoyer une demi-douzaine.

[*Autre post-scriptum autographe au dos de la lettre.*] J'escripvis l'aultre jour à Mr le Nonce soubz l'enveloppe du s<sup>r</sup> Sesty de Lyon qui m'avoit envoyé une sienne lettre. Mr Galifet<sup>2</sup> vient de m'en envoyer une qu'il luy escript, laquelle j'eusse bien voulu accompagner d'une des miennes, mais il est impossible, l'ordinaire estant desja à cheval pour partir d'icy. Vous la luy pourrez porter et lui en faire mes excuses<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dom Polycarpe de la Rivière, visiteur des Chartreux en Provence, a été mentionné dans le recueil des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy* (t. II, p. 472).

<sup>2</sup> Sur Alexandre de Gallifet, président au parlement de Provence, voir le recueil

des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy* (t. I, p. 622).

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 511. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 644.

LIX

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Nous n'avons point encores veu comparoistre le s<sup>r</sup> Mayne qui sera sans doute venu en poste sur des bœufz<sup>1</sup>, mais pourveu que ce dont il s'est chargé puisse arriver bien conditionné il n'y aura pas grande perte à regretter pour un peu de temps. Je suis bien ayse qu'avez rendu les lettres à Mons<sup>r</sup> de Royssy et d'Avaulx et qu'ilz se soient contentez de la coppie, mais vous avez oublié de me dire si vous l'avez point monstrée à Mess<sup>rs</sup> du Puy, avant que la rendre à son adresse, car il y avoit un peu trop de confusion dans l'original, pour le faire passer entre les mains de telles gentz. Je suis bien ayse que vous ayez recouvré le vase et l'escriptoire<sup>2</sup> de M<sup>r</sup> Gault, et le seray bien davantage, si nos gentz de Guistres se mettent à la raison en vostre endroict, ce que je ne croiray pas que je ne le voye.

Quant au billet de M<sup>r</sup> d'Agut<sup>3</sup>, c'est la verité qu'ayant appris que Rayolle son respondant parloit de revenir en Provence, je le feis prier de se charger qu'il prinse de vous ce qui se trouveroit avoir pour moy; mais parceque c'est par les rouilliers, cela sera bien longtemps en chemin, c'est pourquoi cela ne peut estre bon, que pour quelque livre de trop gros volume, auquel cas il ne faudroit pas faire difficulté de le remettre à Rayolle pour me l'envoyer, soubz l'adresse de M<sup>r</sup> d'Agut; mais pour cez petitz volumes des Repub[liques]<sup>4</sup> et quelques aultres pieces que j'avois le plus recommandées, je serois bien ayse de les voir un peu plus tost s'il est possible par quelque amy, ou bien soubz l'ad-

<sup>1</sup> Peiresc se console par une bonne plaisanterie du retard imposé à sa curiosité par la lenteur du commissionnaire.

<sup>2</sup> L'écritoire orientale dont il a été question déjà.

<sup>3</sup> Sur Honoré d'Agut, ce confrère et

ami de Peiresc, voir les *Lettres aux frères Dupuy* (*passim*), les *Petits Mémoires* de notre auteur (p. 11), etc.

<sup>4</sup> La fameuse collection elzévirienne souvent mentionnée dans le recueil Peiresc-Dupuy.

dresse de M<sup>r</sup> de Roissy de Lyon. M<sup>r</sup> du Puy m'a escript qu'il avoit donné à une sienne parente l'un des chatz qu'il avoit eu de vous, dont je ne vous eusse pas moins creu que luy, si vous eussiez pris la peine de me le mander. J'estois desja en soucy de luy en envoyer un aultre, pour le subroger à la place de celluy que je pensois mort ou perdu. Il me plaist bien que le soupçon n'aye pas esté veritable, et me plairoit bien davantage d'avoir aultant de moyen de faire pour vous comme je suis de bon cœur,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 6<sup>e</sup> mars 1633<sup>1</sup>.

[*De la main de Peiresc.*] Le 8<sup>me</sup> au matin le s<sup>r</sup> Mayne n'estoit pas encor arrivé. Et possible 'est-il encor à Paris.

LX

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Je pensoys vous escrire bien à mon aise à ce soir, mais on m'est venu assassiner tout le jour, et jusques à dix heures du soir, sans me laisser soupper, de sorte qu'il fault que je remette à un prochain ordinaire ce que je vous pensois escrire et principalement les lettres que je pensois faire pour M<sup>sr</sup> le Garde des seaux d'Autry<sup>2</sup>, et pour M<sup>r</sup> de Bonne son secretaire, vostre bon amy<sup>3</sup>. Cependant vous aurez les lettres

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 522. Original.

<sup>2</sup> Pierre Séguier était seigneur d'Autry et fut longtemps désigné sous ce nom de terre.

<sup>3</sup> M. de Bonne ou de Beaune fut un des

correspondants de Peiresc. Je publierai, dans la 3<sup>e</sup> série de ce recueil (*Lettres à divers*, t. VII) deux lettres adressées par Peiresc à ce personnage, le 28 mars 1633 et le 3 octobre 1634, pour lui recommander et le prier de recommander à son maître l'érudit nimois Samuel Petit.

que j'avois faictes hier et ce matin pour Mess<sup>rs</sup> Savot, de Valloys et Tristan, à qui je vous supplie de les aller rendre vous mesmes, si vous pouvez, après les avoir leües et refermées, afin qu'elles vous servent d'instruction de ce que vous pourrez leur dire de ma part, et remarquer en leur responce à peu prez.

Le s<sup>r</sup> Mayne m'a faict rendre tout ce dont vous l'aviez chargé fort bien conditionné, et j'ay trouvé la plaque de cuyvre escripte de M<sup>r</sup> de Roissy, plus belle que l'imagination ne m'en estoit demenrée; je l'en remerciray comme je doibs à la première commodité. Mais pour le fragment du lamperon, il ne me souvient pas bien si vous ne me l'avez mandé que pour le voir et le renvoyer ou bien si c'est en don et sans retour qu'on me l'envoie, n'ayant peu retrouver la lettre d'avis que vous m'en aviez faict. La main moullée est fort nette et je ne doubte point que le s<sup>r</sup> Flesche qui l'a faicte et le s<sup>r</sup> Bay, puisqu'il est encore vivant, ne puissent mouller le vase d'agate de M<sup>r</sup> de Sourdy si delicatement qu'il ne courra fortune quelconque, encores qu'il soit féslé, ou rompu. Car la pierre est fort dure de son naturel, et ce qui est recollé se peult recoller avec la mesme facilité, quand il se seroit descollé. Puisque vous l'avez en main il en fault prendre une empreinte en toute façon. N'y ayant poinct de dessein qui soit cappable de faire voir ce qu'il y fault chercher pour ma curiosité, et pour en pouvoir dire ce qu'il fault.

J'ay trouvé les desseins que M<sup>r</sup> Rabel a faictz de l'escuillon d'argent fort beaux. Mais il y a bien des choses à dire pourtant, que je n'auroys pas sceu comprendre, et dont je ne me seroys pas prevalu, comme je puis faire avec le secours des empreintes sur lesquelles M<sup>r</sup> Fredeau m'a faict un dessein fort rare, lequel neantmoins estoit imparfaict de cez greneteures que M<sup>r</sup> Rabel a cottées, lesquelles je feray adjouster à celui de M<sup>r</sup> Fredeau. Je ne laisray pas d'escrire à M<sup>r</sup> Rabel pour l'en remercier; si ce ne peult estre à ce coup, ce sera par le prochain Dieu aydant et pour le disposer à se laisser payer.

Il m'avoit aultres foys coppié tout un fort gros livre in fol. de desseins d'antiquailles pour une cinquantaine d'escus. Et ne se faisoit pas payer avec rançonnement comme d'aultres. Il m'a coppié un aultre livre

d'armoiries d'Allemagne fort anciennes et une grande partie des figures d'une vieille Bible à prix fort raisonnable.

En ce dessein des Thermes Antonines je n'ay pas bien seeu recognoistre où se rapportoit le demy rond qui est en demy feuille separée. Il le faudra apprendre sur l'original du livre. Si Mr Savot ne tenoit pas trop cheres cez pieces de mineraux dont il me faict feste, je les achep-teroy volontiers, principalement ce morceau d'argent en forme d'arbre et ce morceau d'or de paillole, mais s'il en faict le renchery il se faudra contenter de la veüe s'il y consent ou s'en passer tout à faict. Si Mr Tristan, qui souloit avoir un beau cabinet<sup>1</sup>, avoit encores quelque chose, il vous communiqueroit volontiers, je m'asseure, tout ce que vous y recognoistriez de mon goust, sur quoy je finis demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

Ce 14 mars 1633, fort tard.

J'ay depuis escript à Mr le G[arde] des seaux et à Mr de Bonne. Vous cachetterez mes lettres si je ne le puis faire<sup>2</sup>.

LXI

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du xi<sup>e</sup> avec l'empreinte du vase de Mr le marquis de Sourdys, que j'ay trouvée fort bien faicte, aussy bien

<sup>1</sup> Voir sur le cabinet de Jean Tristan de Saint-Amant le *Dictionnaire des amateurs français du XVII<sup>e</sup> siècle* où M. Ed. Bonnaffé déclare, avec l'abbé de Marolles (*Mémoires*, t. III, p. 216), que «c'était un des plus riches que l'on ait vus jusqu'alors» et où il rappelle que Peirese «donne la liste des

monnaies grecques et des pierres qu'il a remarquées dans ce musée.»

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 513. Autographe. — Copie à la Méjanès, collection Peirese, registre V, fol. 654.

que les desseins de Mr Rabel, dont je suis demeuré fort bien satisfait, mais je regrette fort la perte du morceau de cet endroit que l'on a remplacé avec de l'or esmaillé de vert; j'ay prins grand plaisir de voir le resultat du mesurage que vous en avez faict que j'ay trouvé fort exacte et digne de vostre humeur punctuelle aussy bien que la mienne, et sy le vase ne contient pas davantage que ce que vous dictes, et que j'ay trouvé dans vostre modele de fer blanc, je m'en sçauray bien prevaloir, car cela respond à une mezure que les anciens nommoient Concha Veneris, dont le seul nom vous fera bien juger la relation qu'il a avec les principales figures gravées sur ledict vase, dont je ne desire pas pourtant que vous vous laissiez entendre à personne, car il me reste encores un grandissime scrupule de la vraye contenance que peut avoir eu anciennement ce beau vase, car je le trouve merveilleusement gros et massif pour une si petite contenance et ne me puis quasi persuader qu'il n'y aye quelque équivoque provenüe vraysemblablement de la nécessité qu'aura eu l'orphèvre qui en a rassemblé les fragmentz d'y mettre par dedans quelque plaque, et possible du ciment ou autre matiere propre à tenir en debvoir et en assemblage immobile les morceaux despezés et capables neantmoins d'occuper une partie du vuide de sa contenance, qui pourroit bien avoir diminué la vraye et légitime mesure primitive; c'est pourquoy j'eusse bien souhaitté que vous eussiez peu faire desmonter l'or, pour m'en pouvoir donner un esclaireissement certain, et voudrois bien avoir esté esclairey par mesme moyen sy le vase n'a jamais esté percé par le fondz aussy bien que par le dessus, ce qui se pourroit reconnoistre en desmontant le pied, ou bien en mettant par son orifice quelque bien menüe bougie, qui fusse capable de faire discerner si le fin fondz du vase est de la pierre mesmes, ou bien de quelque métal, car je crains fort que ceste pièce n'ayt esté faicte pour aultre chose que pour un vase, auquel cas elle auroit deub estre percée par dessoubz aussy bien que par dessus, et je ne l'en estimerois pas guieres moins principalement si le tron du fondz estoit aussy grand que celluy du dessus, et en ce cas tout ce creux seroit possible faict en forme de tuyau ou plustost du ventre d'un vase dont vous pour-

rez vous esclaircir avec quelque petite bougie faicte exprez ou bien avec quelque morceau de ce bois pourry qui eslaire comme des vers luy-santz, que l'on pourroit mettre dedans plus impunement qu'une bougie allumée. M<sup>r</sup> du Moustier<sup>1</sup> en aura vraysemblablement quelque morceau propre à cet usaige, et à faulte d'autre chose on y pourroit pendre avec un fillet quelque morceau de poisson qui ne fusse point trop fraiz et principalement de la chair d'escrevisse de mer s'il s'en trouve, lesquelz font quasi le mesme effect que les vers luy-santz, mais s'il estoit permis de desmonter l'or du pied de ce vase, on en pourroit bien parler plus asseurement et par consequant plus pertinemment. Et si la pièce estoit à ma disposition je la ferois incontinent desmonter tout à fait pour la faire remonter à l'antique selon les proportions et façons qu'ils y [sou]loient observer et qui seroient plus propres et plus convenables à la forme de ce vase; voire si M<sup>r</sup> le marquis de Sourdis faisoit son voyage de Provence et qu'il le voulusse apporter dans ses coffres et me laisser faire, je le luy ferois remonter comme il faut, et trouverois possible le moyen de faire reparer la plaque d'or (qui occupe une place dont le morceau est perdu) en sorte que je ferois continuer non seulement les pieds des figures mutilées et stropiées, mais le reste des vases et autres choses que le premier graveur y pouvoit avoir représentées, et qui pouvoient escheoir au subject et estre des appartenances de l'histoire ou de la fable qu'on y avoit voulu graver, et si ce vase estoit en main d'autre personne, sur laquelle j'eusse assez de credit pour cela, je la ferois prier de me l'envoyer et me le confier pour quelque temps, afin de me pouvoir exercer à le faire reparer comme il merite, et selon qu'il me seroit possible. Que si vous pouvez le tenir encores une foys, je ne pense nullement qu'il y eusse du danger quand vous en feriez prendre un creux de plastre qui se despouille fort facilement, quand on a remply avec de l'argille ce qui pouvoit estre creusé souhz esquierre, principalement quand on a l'intention de oindre le corps du vase, ou autre figure que

<sup>1</sup> Le peintre Daniel du Moustier est plusieurs fois mentionné dans chacun des trois volumes du recueil Peiresc-Dupuy.

On veult mouller, non pas avec de l'huyle toute simple, comme l'on faict communement, mais avec du savon destrempé dans de l'eau qui rend l'emprainte de plastre de si facile despouille et si nette qu'elle desrobe le lustre mesme de l'original quasi aussy bien que le souffre. Vostre Mr Flesche pourroit fort bien faire cela, s'il vouloit, car je pense avoir recongneu au lustre de la main moullée que vous m'avez envoyée, qu'il y a employé le mesme du savon. Toutesfois si vous jugiez qu'il y eusse trop de façon à entreprendre une empreinte entiere, je me contenterois d'en avoir de particulières des principales figures qui seroient fort faciles à prendre à part. Par exemple je serois bien ayse d'avoir ce satyre bien nettement représenté soit en plastre ou en souffre pour mieux reconnoistre la forme de ce qu'il embrasse si c'est un sac de cuir de boucq ou aultre chose, car je ne l'ay pas seu bien reconnoistre dans les desseins et modeles que vous m'avez envoyez.

Je voudrois bien aussy une empreinte exacte de ceste figure assize qui est en verre du Centaure pour voir ce qu'elle tient en ses mains un peu plus distinctement que je ne l'ay peu reconnoistre dans voz desseins et modeles, non plus que l'habillement de l'aultre figure qui luy met des grappes de raisins aux piedz. Je n'ay pas aussy bien peu reconnoistre ce que tient aux mains la figure de femme qui tourne le dos au satyre, mais j'apprehende bien que cez Mess<sup>rs</sup> ne prennent à trop d'importunité mes demandes trop curieuses, dont je vous supplie de leur faire mes excuses, ayant esté bien ayse de voir de l'ouvraige du frere de Mr Suchet, et d'entendre qu'il soit demeuré si satisfait de cet employ dont je me tiens son obligé. En revanche de quoy vous luy pourez dire puisqu'il monstre le desirer que la pouldre blanche du s<sup>r</sup> Sergent ne nous est poinct incongneüe, et qu'il la sçaura quand il voudra, *n'estant que de l'alabastre calciné et incorporé avec du sel tout simple*<sup>1</sup>, et d'aultres choses encores meilleures. Le paquet de vostre boitte estoit un peu peyant, mais une pistolle en a fait la raison, et je serois bien marry de ne l'avoir employée à cet usage là, puisqu'elle m'a donné le

<sup>1</sup> Les mots soulignés ont été ajoutés de la main de Peïrese à la marge (fol. 516).

moyen de vous en faire plustost la replique par la presente lettre de crainte que M<sup>r</sup> le Marquis<sup>1</sup> ne s'esloigne de Paris. Vous avez fort bien faict de vous resouldre à m'envoyer les livres dont j'estois en peine et je seray infiniment ayse d'avoir par mesme moyen ce qui se trouvera de transcript des Mss. greez de la bibliothèque du Roy. J'oublois de vous dire qu'à la bonne heure vous vous advisastes de mettre deux boittes l'une dans l'autre, car elles n'ont pas laissé d'arriver fracassées, mais vous les aviez si bien garrottées, que les pieces de l'une n'ont pas laissé de tenir en debvoir les pieces de l'autre, en sorte que quand je les receus, il sembloit que le tout fust grandement entier et conservé, mais quand j'euz coupé les fisselles, elles tomberent toutes en pieces, et n'y eut aultre inconvenient si ce n'est que le petit modele de fer blanc fut un peu escaché<sup>2</sup>, mais il a esté bientost redressé Dieu mercy, et sur ce je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 21 mars 1633.

Je voudrois bien qu'avant que rendre ce beau vase d'agate vous l'ensiez faict voir non seulement à Mons<sup>r</sup> de Roissy, mais anssy à Mons<sup>r</sup> Rigault et à Mess<sup>rs</sup> du Puy, pour leur faire mieux comprendre ce que je pourrois leur en escrire quelque jour.

Je viens d'apprendre l'assassinat déplorable arrivé au Bourg la Reyne arrivé (*sic*) en la personne du pauvre M<sup>r</sup> Armand de Marseille<sup>3</sup> pour qui j'escriptz à Mons<sup>r</sup> Autin conseiller au Chastelet, beau-frere de M<sup>r</sup> Rigault, à qui je vous prie d'aller faire porter ma lettre par le jeune frere dudict s<sup>r</sup> Armand duquel vous apprendrez des nouvelles chez le s<sup>r</sup> Juste, à qui adresse sa lettre son frere aisné. Je vous supplie d'employer voz amys et les miens, pour ayder ce jeune garçon à tirer rai-

<sup>1</sup> Le marquis de Sourdis déjà plusieurs fois nommé.

<sup>2</sup> Déprimé, aplati.

<sup>3</sup> Voir au sujet de cette affaire le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* (t. II, p. 474).

son d'un si mauvais tour que l'on a fait à son pauvre frere. Je pense que M<sup>r</sup> Lhuillier soit parent du Lieutenant criminel<sup>1</sup> et qu'il s'employera volontiers auprez de luy pour l'amour de moy si vous l'en priez de ma part<sup>2</sup>.

## LXII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Vous verrez par les lettres que j'escrrips non seulement à M<sup>r</sup> de Sourdys, mais aussi à Madame la Marquize et encores à Madame la Mareschalle de Roquelaure<sup>3</sup> sur le subject du nouveau vase d'agate dont on vous a fait esperer la communication comment vous m'avez prinz par le nez ainsin que la bonne moustarde<sup>4</sup>, car si cez deux vases se trouvoient pareils ou relatifs de l'un à l'autre, comme il ne seroit pas impossible, et comme il m'est advenu en aultres choses de telle nature à peu prez, je n'auray poinct à marcher à tastons pour les deschiffrer l'un et l'autre et l'un par l'autre. Mais si vous n'en pouviez avoir d'empreinte je seroys bien mortifié. Car sans l'empreinte que j'ay eu de celui de M<sup>r</sup> de Sourdys, je n'en auroys sçeu dire rien qui vaille, sur les simples desseins qui sont assez nettement faitz par le bon homme M<sup>r</sup> Rabel, mais soit que la veüe ne luy serve plus, ou que le chagrin de ses maux divertisse son attention et l'obeysance de sa main à ce

<sup>1</sup> Fr. Luillier était, comme nous l'avons déjà vu (tome IV, *Lettres de Gassendi*), le beau-frère du lieutenant civil, Michel Moreau, lequel avait épousé Isabelle Luillier.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 515. Autographe. — Copie à la Méjanes, collection Peirese, registre V, fol. 658.

<sup>3</sup> La seconde femme du maréchal était Suzanne de Bassapat, fille du baron de Por-

deac, gouverneur de Verdun. Roquelaure l'épousa en 1611 étant veuf de Catherine d'Ornezan, épousée en 1581, alors veuve du baron de Roquebrun.

<sup>4</sup> Sur cette expression, que Peirese aimait à employer, voir à la fin du tome III du recueil de ses *Lettres aux frères Dupuy*, la *Table alphabétique des mots et locutions dignes de remarque*, p. 742.

qu'il voudroit faire, il a fait des choses qui ne sont nullement compatibles à ce que l'empreinte nous a fait paroistre, particulièrement en la figure de l'Adonis pretendu, où il a fait un chien à un lieu où l'espaule et le coudé sont trez nettement apparants, avec un peu de draperie au bout de l'espaule derriere laquelle il se void je ne seay quoy qui tient au lieu de la teste d'un animal, mais si c'en est un, c'est d'une panthere plustost que d'un chien, car il n'a pas d'oreilles et a la gueulle fort large. Et le vase qui est par dessoubz cette figure montre bien que la panthere y seroit plus convenable qu'un chien. Le pix est qu'il a fait la figure de ce pretendu Adonis d'une posture quasi toute droicte au lieu qu'elle est quasi toute gisante, et d'un (*sic*) excellante maniere comme la Venus, laquelle neantmoins il a desseigné en posteur fort constrainte et incompatible aux effetz de nature et de la portraicture, aussy bien qu'au relief de l'agate. L'autre figure gisante qu'il a faite comme un Bacchus enfant n'y est pas bien compatible, et sur l'empreinte paroist un homme fait et bien allongé et allaisé, quoy qu'en perspective. Tellement que je suis apprez d'en faire faire un dessein bien correct de la main de M<sup>r</sup> Fredeau sur l'empreinte, à quoy neantmoins le dessein de M<sup>r</sup> Rabel ne laissera pas de nous servir beaucoup tant pour les couleurs de la pierre, que pour des endroits où l'empreinte n'a pas peu venir assez nette. M<sup>r</sup> Fredeau y donne encores un relief nonpareil non seulement pour chascune figure à part, mais aussy pour le corps du vase et assemblage de toutes reciproquement et ensemblement. En somme il fault que vous desployiez toute vostre rhétorique pour obtenir de ces dames que j'aye ce qu'il me fault de cet autre vase, avec quoy j'auray des assortimentz nonpareils, et si vous pouviez avoir l'empreinte de ce larmoir du s<sup>r</sup> de Saint Julian je vous laisserois aller bien en paix à Bordeaux, car pour Saint Denys je croy que vous en pourrez sortir plus facilement que vous ne pensiez, si vous y employez M<sup>r</sup> Flesche ou M<sup>r</sup> Le Bay, n'y ayant pas de grand travail à faire pour M<sup>r</sup> Rabel, puisque la plus part des vases sont sans figures, et tous simples, ou avec des goderons, car pour le gros vase d'agate M<sup>r</sup> Rabel me l'a autres fois desseigné pos-

sible mieux qu'il ne sçauroit faire à cette heure. La question n'est principalement que de prendre un peu de dessein de la forme des vases, avec les couleurs de la pierre au mieux que vous pourrez. Voyant bien que de vous charger meshuy d'un tableau à huile comme je l'avoys pensé, cela vous retiendrait trop et n'en vaudroit peult estre pas la peine. Mais en toute façon il fault avoir une empreinte exacte du creux de ce grand vase d'agate sur laquelle j'en veux faire mouler un modelle soit de plastre ou de metal, qui soit réglé, s'il est possible, pour sa juste contenance avec l'original d'agate de Saint Denys, par le dehors duquel modelle je feray peindre les arbres et figures qui sont en relief sur l'original et les feray peindre sur le dessein que j'en ay.

Pour M<sup>r</sup> des Nœuds je n'en faictz plus gueres de capital sur la description que vous me faictes de sa boitte de cuivre avec toutz ces fillets d'or et d'argent; toutesfoys si le cuyvre n'est pas decouvert, ains s'il a du vernix antique, je ne laisray pas d'en faire grand cas, principalement si la contenance respondoit au double du vase de M<sup>r</sup> de Roissy bien juste, ou à deux de voz escuellons plus gros, par dessus la mesure, aussy bien justement, car j'ay ven de l'ouvrage bien antique filletté d'or et d'argent quasi comme vous dietes, pourveu qu'il n'y paroisse des lettres arabesques parmy il y auroit encores moyen de se consoler. Mais s'il y avoit moyen de voir les vases du s<sup>r</sup> Ferrier avant qu'attendre qu'il ayt rangé son cabinet<sup>1</sup>, je le voudroys bien, car cez rangementz vont à des eternitez à des personnes affairées, comme luy et comme moy. Il faudra plustost parler de vostre partement, mais il fault pourtant attendre l'issüe de l'affaire de Mad<sup>e</sup> de Roquelaure de peur que cette apprehension ne donnast subject de diminüier la confiance qu'elle pourroit prendre en vous, en vous laissant son vase avec moins de regret que si elle entendoit que vous minutassiez un despart. Et certainement

<sup>1</sup> Il s'agit là du cabinet de Jérémie Ferrier, le ministre protestant mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 73). A la mort de Jérémie (26 septembre 1626), son cabinet, riche surtout en médailles, passa

aux mains de son fils, officier d'artillerie, qui le laissa à sa sœur, femme du lieutenant criminel Tardieu. Voir le *Dictionnaire des amateurs français du XVII<sup>e</sup> siècle* par M. Bonnassé, p. 105-106.

si vous pouviez vous destrapper de cez deux ou troys commissions, les affaires de Bordeaux requerroient fort vostre presence à ce que mon frere me vient de dire. Surtout ne laissez pas eschapper la chasse de ce dernier vase d'agate s'il est possible, et d'y observer curieusement le dedans, et s'il a esté percé on non par dessous pour ne nous trouver en la peine d'y retoucher une seconde foys comme en celuy de M<sup>r</sup> de Sourdys.

Si feu M<sup>r</sup> le mareschal de Roquelaure vivoit<sup>1</sup>, il auroit esté bien aise de m'obliger en cette occasion de tout ce que j'eusse désiré de luy. Je suis bien aise du voyage de M<sup>r</sup> de Thou en Bourgoigne et me prometz quelque chose de bon de ce costé là, si les pieces sont en estat, Dieu aydant, mais je suis marry que ne vous soyez servy de la coppie au net de ma lettre à M<sup>r</sup> de Roissy plus tost que de l'original, qui estoit trop defectueux pour des gents de si bon nez<sup>2</sup>. Vous ne pristez pas bien garde à ce que je vous en escripvois. Il falloit plustost envoyer querir Quentin et la luy faire transcrire. En un besoing vous le pourriez encores faire, car M<sup>r</sup> de Roissy ne feroit pas difficulté de la vous prester sous pretexte de la monstrier au marquis de Sourdys sur le subject de son vase et de son Europe. Et aprez vous pourrez laisser cette coppie à M<sup>r</sup> du Puÿ s'il la veut, et retirer celle qu'il pourroit avoir faict faire sur l'original. Toutefois si vous y trouviez de la difficulté, on se pourra passer de cette diligence. Nous attendrons en bonne devotion les livres et le breviaire où je serviray l'amy comme il fault. Et demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble et affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 28 mars 1633.

J'escripts à M<sup>r</sup> Samuel Petit de Nismes et luy envoie des lettres pour M<sup>r</sup> Rigault, pour M<sup>r</sup> de Valloys et pour M<sup>r</sup> Le Grand. Mais s'il

<sup>1</sup> Antoine, baron de Roquelaure, était mort le 9 juiu 1625, plus qu'octogénaire. —

<sup>2</sup> C'est la traduction de l'*emunctæ naris* d'Horace.

n'estoit là, vous pourriez cependant rendre celle de M<sup>r</sup> Rigault qui presse d'ailleurs plus que les aultres. J'escripts aussy à M<sup>r</sup> Galand pour l'empreinte de ce seau de Hugues Capet. M<sup>r</sup> du Puy vous presentera à luy quelque jour soit chez lui ou au palais.

Si ne pouviez facilement trouver le s<sup>r</sup> Petit, il le faudroit envoyer demander à Charenton<sup>1</sup>, un jour de dimanche, ou chez M<sup>r</sup> du Candal, intendant des affaires et deniers de ceux de la religion, chez qui il aura sans doubte à traicter quelque chose.

Je vous prie de faire cachetter avec de la soye platte de couleur telle que vous trouverez bon les trois petites lettres tant de M<sup>r</sup> et de M<sup>me</sup> de Sourdys et de M<sup>me</sup> la mareschale de Roquelaure. Si vous pouviez ap-prendre les couleurs qui leur sont plus agreables, il n'y auroit pas de danger de les employer par preference, principalement pour cez dames; sinon prenez de l'amarante.

J'escripts aussy au frere de M<sup>r</sup> de Gastines en responce d'une sienne lettre; s'il n'estoit là, son procureur vous donnera les adresses pour luy faire tenir ma lettre sur laquelle vous adjousteriez les qualitez que je ne sçavoys pas.

Si vous pouviez servir M<sup>r</sup> Petit envers M<sup>r</sup> Le Grand et M<sup>r</sup> Lhuillier et aultres de mes amys, vous m'obligerez fort de le faire, et quand vous diriez à l'oreille à M<sup>r</sup> Le Grand ce que vous sçavez de la bonne disposition<sup>2</sup>, il n'y auroit pas de danger, et encores plus à M<sup>r</sup> de Bonne pour le dire à M<sup>sr</sup> le Garde des seaux afin de le faire proteger, car il faudroit par quelque bonne voye faire toucher à ce pauvre homme l'argent qui lui est deub ou l'equivalent pour acclerer sa retraicte et favoriser ses louables estudes. Je me suis dispencé de leur en escrire, n'ayant encor osé le faire à M<sup>sr</sup> le Garde des seaux que je ne voye comment il aura receu les complimentz que je vous ay chargé de luy porter de ma part. Mais s'il tesmoigne d'agreer la recommandation que

<sup>1</sup> Charenton Saint-Maurice, près de Paris, où Henri IV avait autorisé les protestants (1<sup>er</sup> avril 1606) à transférer leurs assemblées religieuses qui se tenaient auparavant à Ablon.

<sup>2</sup> Allusion à l'intention que semblait avoir Samuel Petit de passer du protestantisme au catholicisme.

luy pourra faire M<sup>r</sup> de Bonne, je ne laisray pas de l'en remercier le mieux qu'il me sera possible.

Vous mettrez, s'il vous plaict, des cachets à toutes cez lettres, me trouvant trop pressé maintenant pour le fere fere. Aussy bien faut-il qu'il les voye au prealable. En un besoing M<sup>r</sup> le Nonce s'employeroit volontiers pour luy, car je seÿay que le cardinal Bagni le luy a recommandé et au prevost d'Orange qui est prez de luy, mais il n'en fault pas parler sans necessité et sans son adveu<sup>1</sup>.

## LXIII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

Vous ne m'avez pas moins faict de plaisir en m'envoyant toutes cez pieces du clergé, qu'aux aultres besoignes que vous m'avez faict faire, car cela meritoit bien d'estre secu punctuellement comme vous le nous avez faict seÿavoir par ce moyen, dont je vous remercie de bien bon cœur, mais j'ay eu un sensible desplaisir à l'advis de cet eslognement du pauvre M<sup>r</sup> le pr[esident] de M[esmes]<sup>2</sup> que je plains infiniment et encores plus le bon homme M<sup>r</sup> de R[oissey] qui aura peine en cet aage de resister à une telle douleur<sup>3</sup>. Je prie à Dieu qu'il le veuille bien adsister et fortifier en l'ancienne et naturelle constance et generosité de sa maison, attendant un temps plus propice et où ses merites et services puissent estre mieux recogneus. Il fault que je luy en escrive et me trouve bien empesché par où me prendre, car j'en suis grandement touché aussy bien que luy. Il faudra neantmoins s'en acquitter et le remercier par mesme moyen de son lanperon et de son inscription en bronze puis qu'il a voulu que je les tienne de sa main. Je seray trez ayse

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 517. Autographe. — Copie à la Méjanès, collection Peirese, registre V, fol. 662.

<sup>2</sup> Henri de Mesmes fut momentanément exilé de Paris à cause de son indépendance.

Tallemant des Réaux n'a pas mentionné cet incident dans son historiette, *M. d'Avaux et son frère le president de Mesme* (t. IV, p. 413).

<sup>3</sup> Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, était alors âgé de 79 ans; il ne devait mourir que dix ans plus tard (30 oct. 1643).

de revoir M<sup>r</sup> de la Forest et M<sup>r</sup> le prevost Aguilienqui. Et encores plus s'ils se peuvent charger de ce que M<sup>r</sup> des Nœuds veult envoyer à qui il n'y auroit pas de danger de dire que les aultres moindres pieces pourront s'envoyer plus facilement par toutes voyes que cette boitte, qu'il seroit bon de confier à des personnes de qualité et bonne discretion [plus tost] qu'à d'aultres. Mais je ne pense pas que cette lettre y puisse arriver à temps avant le partement de M<sup>r</sup> de la Forest et de noz deputez.

Je suis bien marry du retardement des lettres, mais il vault mieux en passer par là que de se laisser rançonner comme on faict de deça, que tous les ordinaires nous en avons pour un escu ou deux. Il fault souffrir quelque inconvenient et choisir le moindre. Il ne sera pas de besoing de me r'envoyer mes lettres, tandis que vous croirez qu'elles vous servent ou puissent donner du soulagement à vostre memoire et à vos soings, soit à Paris ou à Bordeaux, il suffira de soigner qu'elles ne se perdent, au moins celles qui contiennent des memoires qui peuvent servir une aultre foy.

Quant au voyage de Bordeaux, il ne tiendra pas à moy que vous ne le fassiez quand vous voudrez, car je me despartiray facilement du reste. C'est la verité que si vous pouviez auparavant sortir de cette affaire de Saint Denys et de celle de M<sup>me</sup> de Roquelaure, j'en seroy grandement aise. Car pour celle du s<sup>r</sup> Buon<sup>1</sup>, vous la pourriez remettre à vostre retour que vous aurez des fonds en main.

Vostre curé vous escript; il avoit eu quelque apprehension du voisinage de Puymisson, mais on y a mis fort bon ordre Dieu mercy et croid on que ce ne sera rien de dangereux. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 4 avril 1633<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Quelque affaire de comptes de librairie. Voir dans le recueil Peirese-Dupuy de nombreuses mentions du nom de Nicolas Buon et de celui de sa veuve.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 519. Autographe. — Copie à la Méjanes, collection Peirese, registre V, fol. 666.

## LXIV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du premier de ce mois avec les lettres de Mess<sup>rs</sup> Marchier, des Nœudz, Tristan et Valloys, à pas un desquelz je ne scauroys escrire pour le present à mon grand regret à cause d'un peu de rhume qui me tombe sur les yeux, et qui me contrainet de remettre la partye à la sepmaine prochaine Dieu aydant. Cependant j'ay esté infiniment ayse d'apprendre le bon accueil et la favorable audience que vous eustes chez M<sup>sr</sup> le Garde des seaux par le moyen de M<sup>r</sup> de Baulne qui m'a escript une fort honneste lettre venüe soubz l'enveloppe de M<sup>sr</sup> l'Archevesque<sup>1</sup>. Je luy faictz responce et vous prie d'y suppléer en la luy baillant tout ce que vous trouverez à propos. Je vous envoie une depesche que j'avois faiete hier avant mon mal des yeux pour Mons<sup>r</sup> Servient<sup>2</sup> et pour M<sup>r</sup> Imbert, son 1<sup>er</sup> commis, ayant esté contrainet d'y en joindre une aultre aujourdhuy non sans une grande violence à mes yeux tant pour Monsieur Servient que pour Monsieur de l'Avrilliere<sup>3</sup> et pour Mons<sup>r</sup> Oreel son commis sur le subject que vous pourrez voir avant qu'achever de les clorre. Et puis je seray bien ayse que vous les rendiez toutes en main propre s'il est possible. Que si par hazard vous ne le pouviez pour le trop pressé despart du Roy et de la Cour pour le voyage de Metz, il faudroit vous en descharger sur quelque amy comme pourroit estre M<sup>r</sup> de la Forest s'il suyvoit ou quelque aultre de vostre cognoissance ou de la nostre tel que pourroit estre Mons<sup>r</sup> le Pelletier<sup>4</sup>, s'il faisoit le voyage. En un besoing M<sup>r</sup> Aubery prendroit bien la peine d'adresser à son bon amy M<sup>r</sup> Oreel tant la lettre que j'escriptz audict s<sup>r</sup> Oreel que celle que j'escriptz à Mons<sup>r</sup> de l'Avrilliere son maistre, et pour celle de M<sup>r</sup> Servient il suffiroit en un besoing de l'adresser à luy mesmes, ensemble la lettre de M<sup>r</sup> Imbert,

<sup>1</sup> Louis de Bretel, sur lequel on peut voir le recueil Peirese-Dupuy. — <sup>2-3-4</sup> Sur les divers personnages nommés en cette page voir le même recueil.

car pour celle de Fagoüe s'il n'estoit à Paris il faudroit adresser la lettre audict s<sup>r</sup> Imbert qui la luy fera tenir quelque part qu'il soit. Nous attendrons en bonne devotion la balle du s<sup>r</sup> Moreau<sup>1</sup> puisque vous y avez faict enfermer le vase ou boitte de Mons<sup>r</sup> des Nœudz et se faultdra armer de bonne patience. Je ne suis pas marry que M<sup>r</sup> Perucheau ayt part à l'achept du cabinet de M<sup>r</sup> d'Effiat<sup>2</sup> avec le s<sup>r</sup> Ferrier, car je pourrois peut estre bien entrer en traité avec luy plutost qu'avec l'autre si les vases venoient à sa part.

Je plains le pauvre bon homme Savot, s'il est dans la necessité qu'il vous dit<sup>3</sup>. La lettre du P. du Chesne luy a esté envoyée à Marseille fort seurement, mais vous m'avez infiniment resjouy par la bonne esperance de vie que vous me donnez pour le pauvre M<sup>r</sup> Armand, à qui j'en souhaite aultant qu'à moy et au double et avec cette bonne bouche je finis, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 11 avril 1633<sup>4</sup>.

LXV

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay eu vostre depesche du 8<sup>e</sup> de ce moys avec les beaux desseins des fleurs de M<sup>r</sup> Robin, que je n'ay pas trouvé moins belles que mon frere. J'aurois bien eu à vous entretenir ceste foys cy, mais je ne le

<sup>1</sup> Sur ces deux personnages, voir le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>3</sup> Le docteur Louis Savot n'était alors âgé que de 59 ans. C'était presque l'âge de Peirese, né seulement un an plus tard que le numismate. On pouvait sans doute appliquer à Savot le mot qui a été dit plus tard d'un

collectionneur gêné par de trop nombreux achats : « Il a plus de médailles que de monnaie. »

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 520. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peirese, registre V, fol. 668.

sçauois faire pour les divertissementz inesvitables que j'ay euz par la venüe inopinée de M<sup>r</sup> l'Evesque de Marseille<sup>1</sup>, qui n'avoit encore peu trouver de relasche parmy ses continuelles gouttes pour venir sallüer Monsieur le Mareschal<sup>2</sup>, de sorte qu'il me faudra remettre au prochain ordinaire tout ce que j'avois à faire par celluy cy, et particulièrement la despesche que m'a demandé M<sup>r</sup> de la Noüe, pour laquelle j'eusse de fort bon cœur quitté toute aultre sorte d'occupation, et m'attendois d'y pouvoir vacquer à ce soir, mais j'avois compté sans l'hoste, et me suis trouvé si las et si recreu que je ne pouvois quasi pas haulser les bras non plus que les jambes. Je pensois aussy escrire à Mons<sup>r</sup> Marchier touchant la belle bague du chef Saint Pierre et le remercier par mesme moyen de sa favorable intercession envers M<sup>r</sup> du Tillet, à qui il me falloit parcillement escrire, sur les honnestes complimentz qu'il vous avoit faictz pour m'obliger, mais je ne le sçauois faire de ce coup à mon trez grand regret, non plus que d'escrire à M<sup>r</sup> Savot que vous pourrez neantmoins remercier de ma part s'il est encores là, estant marry qu'il se soit defaict de sa petite piece d'argent mineral, laquelle j'eusse prisée davantage que celle d'or. Je suis bien ayse que vous ayez fait voir à M<sup>r</sup> Petit toutes les lettres que j'avois escriptes pour luy avant que les clorre, et s'il y avoit moyen que le peussiez servir vous m'obligeriez bien davantage. Nous attendrons en bonne devotion la venüe des balles du s<sup>r</sup> Moreau et des hardes de M<sup>r</sup> Aguillenquy<sup>3</sup> aussy bien que de la balle que vous aviez desja adressée à Lyon, et demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 18 avril 1633<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> François de Loménie, dont il est si souvent question dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> Le maréchal de Vitry.

<sup>3</sup> Le protonotaire Agnillenquy, prévôt de Barjols. Voir le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 522. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 670.

## LXVI

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay pris un grand plaisir à veoir la description que vous m'avez faicte de ce larmoir antique d'esmail, enrichy de si belles figures, qui sera bien plus grand, Dieu aydant, lorsque nous aurons moyen d'en voir le dessein et le mesurage et le seroit encore au double s'il s'en pouvoit avoir un peu d'empreinte de quelque façon que ce puisse estre, afin d'y pouvoir recongnoistre l'excellence de la maniere et le temps à peu prez que l'ouvrage en pouvoit avoir esté fait. Ce qui ne se peut pas imiter sur un simple dessein. Vous verrez ce que je luy en escripz sans le presser formellement de l'empreinte dudict vase, de peur de luy estre par trop importun. Mais il pourra bien neantmoins recongnoistre que ce n'estoit pas sans juste cause que vous luy en aviez fait instance de ma part et que quand il m'en eust fait la faveur il n'avoit point à apprehender d'en avoir du reproche de la part de son maistre, non plus que d'aucun aultre, estant jaloux et ponctuel comme je suis, à ne me point dispenser de rien des ordres de mes amis, et à ne me point vanter des faveurs que j'en reçois, qui pourroient estre tirées à mauvaise consequence par d'autres, ce que j'ay tasché de luy inculquer sur le propos des camayeux et aultres pieces sans parler du vase, et par mesme moyen luy ay parlé de les mettre en despouille quand ils n'y sont pas.

Quant au vase de Madame de Roquelaure, de quelque costé que nous en vienne la communication il nous importe fort peu, pourveu que nous l'ayons plustost que plustard, à cette fin que vous ayez moyen de faire vostre voyage de Guyenne avec moins de regret, et ne seray poinet marry que vous y employez le credit de M<sup>r</sup> le Cardinal de Lyon, ny que vous luy monstriez ce que vous avez extraict de ma lettre à Mons<sup>r</sup> de Roissy, puisque vous avez creu que cela vous y servit, encores que j'aye bien de la peine à me persuader que ce bon prelat se puisse

donner la patience d'en voir trois lignes; je n'ay encores peu fouiller dans mes livres, pour y chercher une chose qu'il me semble y avoir veüe aultresfois concernant les rayons des armoiries qui se voyent sur sa bague lesquelz ne peuvent pas quadrer aux armoiries du pape qui vivoit lors de la datte qui y est gravée, mais bien à celles d'un certain evesché d'Allemagne pour l'usage de laquelle ceste bague pourroit bien avoir esté fabriquée, principalement si on pouvoit veriffier que le tiltre de l'Eglise cathedrale fusse soubz la fondation de saint Pierre, dont il se faudra esclaircir avec le secours des livres et possible en faire escrire sur les lieux. Cependant je tascheray d'escrire à Monseigneur le Cardinal<sup>1</sup> un mot de remerciement trez humble de ses debonnaires et charitables offices en mon endroict, ensemble à M<sup>r</sup> Marchier et à M<sup>r</sup> le Prieur de Moustiers sur ce que vous me dictes.

M<sup>r</sup> le prevost Aguilienquy arriva hier au soir, et m'envoya incontinent ce large fagot dont vous l'aviez chargé, qui est venu fort bien conditionné Dieu mercy. Mons<sup>r</sup> de Rossy de Lyon m'escript qu'il a recen le ballot que vous luy aviez adressé, et qu'un mulletier de ceste ville le devoit venir prendre le mesme jour ou le laudemain. La question sera de voir arriver celluy de Mons<sup>r</sup> d'Agut dont je seray un peu plus en peine parceque vous ne m'avez pas mandé en quel temps le s<sup>r</sup> Rayole pensoit le faire partir, car pour celluy des s<sup>rs</sup> Moreaux je crois bien qu'il ne le fauldra pas attendre d'une bonne quinzaine de jours.

Les lettres de recommandation pour M<sup>r</sup> de la Noue que je pensois envoyer par le dernier ordinaire n'arriverent pas à temps à mon grand regret. Il les aura par celluy cy, dont je vous prie de luy faire mes excuses trez humbles et à M<sup>r</sup> Armand, vous assurant que je fus grandement consolé à la réception de la lettre qu'il luy avoit pleu m'escrire, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 25 avril 1633.

<sup>1</sup> Le cardinal de Lyon, Alphonse de Richelieu.

[De la main de Peiresc.] Je vous prie d'envoyer Quentin chez M<sup>r</sup> du Chesne pour transcrire un petit livre intitulé : *Gesta pontificum Tholosanorum*<sup>1</sup> et l'envoyer à M<sup>r</sup> de Cyron à Thoulouse par M<sup>r</sup> l'Advocat general son frere qui est là. Et faictes payer Quentin de sa peine<sup>2</sup>.

## LXVII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay prins un merveilleux plaisir d'apprendre par vostre despesche du 22<sup>e</sup> du passé l'honesteté avec quoy Mons<sup>r</sup> le Cardinal de Lyon vous avoit procuré et confié ce précieux vase de Madame la Mareschalle de Roquelaure, dont je suis grandement fier et dont je n'ay pas voulu manquer de luy rendre mes remerciementz trez humbles, ensemble d'une fort honneste depesche qu'il m'a faicte de mesme datte que la vostre, sur les mesmes propositions qu'il vous avoit faictes de mon voyage en Cour, sur quoi je luy faictz la responce que j'ay estimé luy pouvoir faire. Je ne seçay ce que mon frere lui en dira de Marseille où je luy ay envoyé ma lettre aussy bien que celle qui estoit escripte à luy. Il me tardera bien de voir les desseins que vous faictes faire de ceste piece et encore plus le modele de l'enpreinte sans laquelle il seroit peut estre impossible de congnoistre et deschiffrer les figures que vous me descrivez. C'est pourquoy je vous conseille en toute façon de le faire mouller et de n'y rien apprehender, car la dexterité du s<sup>r</sup> Sergent vous servira de bon garend, et quand auleunes des petites pieces qui y sont enchassées se desenchasseroient, il ne vous manquera pas d'assez bons orfevres pour les renchasser aussy proprement que devant.

<sup>1</sup> Comme on le voit un peu plus loin (lettre LXX), il s'agissait là d'un manuscrit de Bernard Gui, le fécond écrivain au sujet duquel il suffit de citer la mémorable dissertation de M. Léopold Delisle.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 597. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 672.

J'ay prins aussy bien grand plaisir de voir la description que vous me faictes de cet escuellon de bronze antique de Monsieur, mais s'il n'y a moyen d'en avoir l'empreinte nous serons bien mortifiez et faudra nous resouldre à la patience et nous y preparer à l'advance, car je crains bien que vous ne puissiez pas vaincre le scrupule pour ne dire la dreté de l'humeur de M<sup>r</sup> de Saint Jullian à qui je pense que vous feriez bien si vous aviez monstré ce vase de Madame la mareschalle de Roquelaure ou celluy du marquis de Sourdys si vous le recouvrez une seconde foys pour luy faire voir la confiance que l'on prend en vous de chose pour le moins aultant et plus précieuse que celles dont il est si jalloux. Je ne pense pas que son larmoir de verre blanc et bleu soit venu du cabinet du cardinal del Monte, quoyque l'on vous aye dict, car c'estoit un vase plus gros que ma teste, lequel j'ay veu dans Romé chez ledict cardinal. Et en ay l'empreinte que vous avez veüe sur laquelle M<sup>r</sup> Fredeau m'a faict la grizaille que j'avois à Boysgency, et il est bien veritable que le cardinal del Monte en avoit faict legat dans son testament en faveur de Monsieur, mais comme sa maladie fut longue, ses parentz luy feirent faire ung testament posterieur en temps qu'il n'avoit plus de souvenance de la boune volonté qu'il avoit eüe pour Monsieur, de sorte que le legat estant demeuré pour non faict le vase demeura à ses heritiers qui le vendirent six centz escus au cardinal Barberin lequel en est encores saisy, de sorte qu'il ne fault pas s'attendre d'avoir du costé de Rome l'empreinte de ce larmoir, si l'on n'a de meilleurs et plus certaines addresses du lieu d'où il est sorty, estimant que si le cavallier del Pozzo l'avoit faict mouller, il n'en eust sans doute envoyé l'empreinte comme il a faict de l'autre plus grand vase, qui ne fut moullé qu'avec de la simple argile ou terre grasse laquelle fut incontinent estendue sur un aix de toute sa longueur et puis on y jetta par dessus du plastre tout fraiz, sur lequel j'ay faict redresser une empreinte en plomb de la vraye forme du vase. De cette mesme forme on pourroit bien impunément mousler ce larmoir et le vase du marquis de Sourdys en leur presence mesmes, sans apprehension de rien gaster. Si M<sup>r</sup> Galand tient sa promesse il me fera une grande faveur et vous aussy.

Mon frere fut hier receu à Marseille avec un tel applaudissement que de memoire d'homme il ne s'en estoit pas ven de semblable en cas pareil<sup>1</sup>. J'estime qu'il vous en aura escript de là. Ce que je vous avois dict de la boitte de M<sup>r</sup> des Nœudz n'estoit pas pour avoir trouvé mauvais que vous l'avez mise dans les balles de M<sup>r</sup> Moreau, mais seulement de ce que vous n'aviez peu prendre la commodité de la malle du cousin Aguillenquy ou de M<sup>r</sup> de Thorenc ou du s<sup>r</sup> du Puy qui venoient un peu moins lentement que les balles de marchandise, ayant receu par M<sup>r</sup> Aguillenquy le cahier des vases de M<sup>r</sup> Aubery et par M<sup>r</sup> du Puy les chartes de M<sup>r</sup> Tavernier<sup>2</sup> le tout fort bien conditionné. M<sup>r</sup> de Rossy m'a escript de Lyon qu'il avoit receu vostre ballot et qu'il faisoit estat de me l'envoyer par le retour de Fillastre que jè luy escrivois luy avoir adressé.

M<sup>r</sup> d'Agut n'a point encore de nouvelles de sa balle, mais je crois bien que si elle est partye en mesme temps que la mienne, elle ne tardera pas de la suyvre, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 may 1633.

[*De la main de Peiresc.*] Je vous envoie un petit extrait d'une legende de l'eglise de Digne pour saint Chrisostome, afin que quand vous irez en Guienne si vous passiez à Saint Jean d'Angely ou en autre lieu où vous trouvez des religieux qui y ont leur correspondance, vous vous puissiez enquerir s'ils y ont rien qui aye du rapport à ce que l'on a mis par escript en cette legende. Cependant vous pourrez à Paris

<sup>1</sup> Installation « dans la charge de viguier ou gouverneur de la ville qui n'est qu'annuelle, et d'un gentilhomme des plus qualifiez de la province fait par eslection de la ville. Cette charge a esté abolie en 1660. » (Note mise à la marge de la copie de la Mé-

janes en regard de la phrase où Peiresc annonce le triomphe de Valavez.)

<sup>2</sup> Chartes pour cartes de géographie. Sur le marchand d'estampes Melchior Tavernier. voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. 1, p. 18) et *passim*.

en communiquer avec M<sup>r</sup> du Chesne, et le R. P. Dom Jean de Saint-Paul Vassan des Feuillans<sup>1</sup>, et aux moynes qui y pourroient estre de cez quartiers de Saint Jean d'Angely, pour voir si en pourriez apprendre aulcune trace, ou bien du costé d'Angers, ou d'autre lieu qui approche du nom de Amgeris<sup>2</sup>.

## LXVIII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu par l'ordinaire vostre despesche du 29, pour supplement bien convenable à celle du jour precedant que le Viguiier de Briguole m'avoit rendüe trois jours devant avec les desseins, empreinte et modelle de ce vase d'Onyce qui est inestimable à mon sentiment, et sur quoy j'avoys bien deviné ce que vous me dictes par vostre derniere despesche de la deuxiesme anee dont j'avoys descouvert les fondemens sur l'empreinte sous l'enclasseur du diamant et dont j'avoys deliberé de vous escrire, pour y prendre garde de plus prez, de sorte que vous avez fort opportunement prevenu mes demandes pour ce regard et m'avez bien contenté en cète recherche, la mesure de cette piece s'estant trouvée si juste pour le Cyathe de xii drachmes, et si convenable au temps de la sculpture des Camayeuls qui y sont gravez ainsin que l'empreinte le faict recognoistre, qu'il n'y reste rien à desirer, si ce n'est que si pour ne pas mespriser les offres du marquis de Sourdis vous acceptez de reprendre cette piece, il faut voir de faire mouler à part en plomb, ou aultrement, en plastre ou en argille l'endroit qui respond à l'image de l'arbre, à cause que le metal a soufflé en cet en-

<sup>1</sup> Sur Jean de Vassan, voir une longue note dans le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 20). Le nom du moine feuillant est encore plusieurs fois mentionné dans le même recueil.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 599. Original. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 678.

droiet là, et m'a envié la veüe bien nette tant de l'Amour qui est en l'air que de l'autre qui a attaché et garrotté les bras de la pauvre P'syché sur ses reins, où est le plus notable mystere de toute la piece que je pense pouvoir interpreter fort exactement, s'il plaict à Dieu. Je vous prie de voir aussy, sur l'original, s'il n'y a aucuns vestiges de roüages sous le siege de cet autre Amour qui semble se vouloir faire traîner par deux papillons, pour faire qu'il soit sur un charriot, car je n'en ay rien peu recognoistre sur l'empreinte ne sur les desseins, lesquels en aucuns des 4 façades n'ont point bien representé assez nettement la forme de la biche qui est auprez de la Diane, joignant son frere Apollon, lesquels en cet endroiet là ont quelque rapport au jour et à la nuict.

Mais il y a une autre chose à bien considerer et faire examiner par des orfevres bien experts, pour bien verifer si le pied est tout d'une piece, et d'une mesme nature de pierre avec le corps du vase, car oultre ce que vous me dictes qu'il n'a rien de creux par dessous. ce que les anciens ne faisoient jamais, comme vous et moy avons deviné que la forme de l'une des ances du vase requeroit qu'il y en eusse une autre semblable de l'autre costé je pense que par la mesme consequence nous pouvons conclurre que ce vase estoit de ceux qui n'avoient point de pied, et qui devoient estre poinctus par embas (*sic*) pour se pouvoir ficher sur des machines percées de la proportion requise pour les tenir debout. Les orfevres ou lapidaires jugeront cela facilement sur la couleur ou transparance ou opacité de la pierre du pied, ou de la patte ou patturon, plus ou moins brune, ou espoisse, en l'un qu'en l'autre. Mais j'ay certainement bien du regret que ne l'avez peu faire voir entre voz mains au s<sup>r</sup> de St Jul[ian] et à M<sup>r</sup> de Roissy, à qui je pensoys rescrire, mais la venüe de M<sup>r</sup> de Crequy<sup>1</sup> et de tout plein de suite, qui m'ont tenu tout le jour, m'en ont osté le moyen. Il faul-

<sup>1</sup> C'était un conseiller au parlement de Bordeaux, qui fut un des correspondants et amis de Peiresc. Voir dans les minutes de l'Inguimbertaine, registre IV, fol. 761-770,

vingt lettres (écrites par ce magistrat de 1625 à 1637. A ces vingt lettres sont jointes deux lettres de Peiresc au commandeur de Forbin, parent de M<sup>r</sup> de Monts.)

dra que ce soit par le prochain, Dieu aydant, que j'escriray aussi à M<sup>r</sup> des Nœuds, dont vous avez fort bien jugé sa boîte moderne, le dedans estant encores tout vermeil neuf, mais je ne laisray pas de le remercier com'il fault, ayant trouvé beau le vase avec l'inscription AVETE. L'autre noir en forme de canthare que j'eusse bien estimé s'est tout fraquassé, parce que la boîte n'estoit pas assez haulte pour le contenir à son aise. Dans l'autre boîte le vase de M<sup>r</sup> Gault est fort bien venu, et s'est bien trouvé de mon goust, avec sa belle anee, encores que le metal en soit si aigre qu'il n'y a pas eu de moyen de le redresser, et faire renfler ces bosselleures, à quoy j'employois à ce soir les plus experts ouvriers du sire Ante Escavard, mais la piece eusse saulté; de sorte qu'il a fallu tout quitter et laisser la mesure imparfecte à mon grand regret. J'escriray aussy par le premier Dieu aydant à M<sup>r</sup> Gault et à M<sup>r</sup> Vivot encores pour les remercier, vous ayant renvoyé le vase dudict Vivot dez ce matin par le filz du procureur Gaillard, qui s'en chargea hier au soir lequel est party aujourd'huy avec le filz de Saurat et un autre. Et si j'ensse plustost sceu que ledict Vivot l'eusse redemandé, il l'auroit receu long temps y a, car je n'en ay rien appris que par vostre derniere despesche du 29 qui arriva sammedy et le lendemain je le consignay à Gaillard pour m'en descharger. Tenant indubitablement cette piece pour moullée, et qui pix est je me doute fort qu'elle soit moullée sur le moderne plustost que sur l'antique. Toutefois si la piece estoit à vendre pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour moullée, je ne ferois pas difficulté d'en payer une bonne demy douzaine d'escus. Mais j'estimeroy bien perdu tout ce qui s'y employeroit par dessus cela.

La caisse est aujourd'huy venüe de Lyon où tous les livres estoient fort bien conditionnez, mesmes les petites republicques, et le livre in-4<sup>o</sup> qui estoit dans la mesme boîte quarrée, dont j'ay bien de l'obligation à celuy qui m'en a voulu faire la charité, mais dans la boîte de M<sup>r</sup> Vivot cez plats de terre blanche ont esté tous fraquassez, et la boîte estoit toute en pieces. Son escrittoire de bronze avec ses cherubins ne sçauroit estre antique en façon du monde ce que vous aviez bien jugé.

Mais son vase est bien tant plus asseurement bon et antique et seroit meilleur s'il se pouvoit redresser. Il faudra escrire à tout ce monde, et à M<sup>sr</sup> le Cardinal de Lyon encores Dieu aydant par le prochain. J'ay faict rendre à Blanc le paquet de M<sup>r</sup> de Monts et retiré de luy ma lettre; il voulut envoyer celle de M<sup>r</sup> le command[eur] de Fourbin<sup>1</sup>. J'escriray par le prochain ne se pouvant à cette heure. J'ay receu les semances de M<sup>r</sup> Robin bien conditionnées; si elles fussent venües un peu plus tost, la saison eust esté bien meilleure de les planter. Mais nous en hazarderons quelques-unes pourtant. Je vous remercie de la lettre de M<sup>sr</sup> le G[arde] d[es] s[ceaux] et en remercieray M<sup>r</sup> de Baulne Dieu aydant. Sur quoy je vous donne le bonsoir, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 9 may 1633<sup>2</sup>.

LXIX

MÈME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

En vous accusant la reception et remerciant de vostre despêche du 6 de ce mois je ne vous diray rien de plus que ce que vous pourrez voir aux lettres que je vous adresse tant pour les sieurs Gault et Vivot, que pour M<sup>rs</sup> de Baulne et Marchier sur l'expédition des pauvres bons pères Trinitaires deschaussez que je leur recommande, et pour laquelle je vous prie d'employer M<sup>r</sup> le Pr[ieur] de Moustiers, pour obtenir les lettres qu'ils desirent en forme commune, comme d'un simple *pareatis* afin que M<sup>sr</sup> l'Éminentissime Cardinal de Lyon puisse executer leur brief apostolique, adressé à S. Eminence. M<sup>sr</sup> le cardinal de la Val-

<sup>1</sup> Voir le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, passim*.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, nouvelles acqui-

sitions, 5171, fol. 601. Autographe. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 682.

lette, leur protecteur<sup>1</sup>, en avoit cy devant tiré parole et adveu du Roy et de M<sup>gr</sup> l'Em[inentissi]me cardinal duc de Richelieu, ensemble de M<sup>r</sup> de Chasteauneuf<sup>2</sup>, mais celuy-cy y apporta tant de longueurs que cez pauvrez genz, par necessité, furent contraincts d'abandonner le tout. On fit mesme former une certaine opposition par un certain religieux non reformé qui ne l'a jamais poursuyvie, et qui eust deub se former s'il avoit rien à dire par devant M<sup>gr</sup> le Cardinal de Lyon, executeur du brief de Sa Sainteté. Si on vouloit reveiller cette poursuite, je vous prie de faire comprendre que plustost il faudroit mettre la clause sans prejudice de poursuyvre l'opposition devant ledict seigneur Cardinal ou bien devant les parlements de Renes et de Provence où sont les monastères. Et faictes y je vous supplie tout ce que vous pourrez, sur quoy s'il falloit payer le seau, je le rembourceray trez volontiers, et seray à jamais,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 16 may 1633.

J'ay recouvré d'excellentes essances de fleur d'orange dont je vous feray une boitte par le premier amy pour voir si cela pourroit vaincre ce M<sup>r</sup> de Saint Julian<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Sur Louis de Nogaret, cardinal de la Valette, voir le tome I du recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> Sur le secrétaire d'État Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, voir les

trois tomes du recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 603. Autographe. — Copie à la Méjanes, collection Peirese, registre V, fol. 686.

## LXX

## MÊME ADRESSE.

Monsieur le Prieur,

J'ay veu avec grand plaisir en vostre despesche du 13<sup>me</sup> le mesurage que vous avez fait de ce larmoir, qui approche fort de celuy d'Alabastre que vous m'avez veu deschiffrer, ce qui me fera attendre en bonne devotion les desseins de cette piece. Vous avez merueilleusement bien prins vos mesures pour rendre noz lestres à M<sup>gr</sup> le Cardinal de Lyon et à M<sup>r</sup> Marchier et autres, et pour trouver du sagrin verd de mer de Perse, dont je n'ay pas manqué de remercier M<sup>rs</sup> du Pay, attendant de le leur remplacer comme je l'espere, de deux pour une, par la premiere commodité d'amy, mais pour le papier de Turquie je ne sçay si je le pourray au moins sitost.

Vous avez pareillement trez bien fait de remettre à M<sup>r</sup> de Cyron l'extrait que vous aviez fait faire des Evesques de Toulouse de Bernardus Guidonis<sup>1</sup>, car nous n'avons pas icy des commoditez pour ce païs là que trez rares. Je vous remercie de ce soing et de tant d'autres que vous y joingnez incessamment, mesmes des recherches que vous faictes de cez memoires de Digue auprez de toutz cez Messieurs qui en peuvent avoir notice et de ce qu'avez fait pour M<sup>r</sup> Petit que nous attendrons en bonne devotion. Mais ce sera bien en meilleure et plus grande au centuple que nous attendrons M<sup>r</sup> le marquis d'Alluye avec son vase, dont je vouldrois bien avoir la veüe plustost que plus tard, et encores plus de celuy de M<sup>me</sup> la mareschalle de Roquelaure.

Nous attendrons patiemment aussy la venüe de M<sup>r</sup> Fagon et de la balle du s<sup>r</sup> Moreau, ayant receu les œuvres de Golzius<sup>2</sup> avec le Mercure<sup>3</sup>

<sup>1</sup> L'extrait du manuscrit *Gesta pontificum Tholosanorum* dont il a été question plus haut (lettre LXVI).

<sup>2</sup> Sur Hubert Goltzius, voir le tome II

du recueil Peiresc-Dupuy, p. 435 et suivantes.

<sup>3</sup> Le *Mercure françois* déjà souvent cité dans les précédents volumes.

et autres choses dont l'aviez chargé et tost aprez le livre du père Sirmond<sup>1</sup> et autres pieces du clergé par le s<sup>r</sup> Rayole, et en mesme temps le gros breviaire d'Auteman fort bien conditionné ayant esté certainement bien honteux de le voir si pesant, dont il ne s'est pas voulu laisser rembourcer. Cez Maureaux<sup>2</sup> ne me font payer que cinq sols la livre rendüe icy, que je ne trouve pas plus cher que quand les adresses viennent directement à moy par les roulliers, voire j'y trouve bien à proffiter.

Je n'avois pas creu que cez gentz qui estoient noz parents si proches eussent courage d'estre si mal courtoys, et de refuser ce que ne refusent pas ceux qui ne nous sont rien. Quand il s'en trouvera de bonne voille, il n'y aura pas de mal de s'en prevalloir, mais quand ils feront les rencheriz il les fault laisser. Je trouve la commodité de cez Mess<sup>rs</sup> les Moreaux fort bonne et plus prompte que le commun des roulliers à cause du soing de leurs respondants.

M<sup>r</sup> Noel desire de faire legitimer sa petite bastarde, il vous en escript et à M<sup>r</sup> d'Aubray, maistre des requestes<sup>3</sup>. Il fault voir de luy faire faire cette expedition aux moindres fraiz que faire se pourra, et le prendre sur la lettre de crédit de M<sup>r</sup> de Gastines, payable par moy ou par ledict s<sup>r</sup> Noel comme employé à ses affaires. En un besoing M<sup>r</sup> de Baulne ne s'y employera pas mal volontiers. Et je tascheray de luy en escrire un mot par cet ordinaire ou par le prochain. Cependant si le Conseil n'est party, possible que vous aurez veu M<sup>r</sup> d'Aubray qui s'en voudra charger à mon advis, au moins du soing de la faire passer au seau, en cas qu'il y eust de la difficulté, ce que je ne croys pas trop facilement n'y ayant rien en son faiet qui ne soit en termes fort communs.

M<sup>r</sup> Menestrier de Rome m'a faiet grande instance de luy faire achep-ter deux cents chastaignes des Indes, qui se vendent à Paris passé le pont neuf à main droicte vers la vallalerie<sup>4</sup> (je crois qu'il veuille dire

<sup>1</sup> *Antirrheticus. De Canone Arausicano*, etc. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 509.

<sup>2</sup> Les libraires ordinairement appelés

Moreau déjà souvent mentionnés dans ce volume et dans les précédents.

<sup>3</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>4</sup> Peiresc a souligné le mot d'une rangée

la vallée de misère) chez un vendeur d'oyseaux, qui les baille à dix frans le cent. D'autres les appellent chastaignes de mer, dont on se sert à porter du tabac en pouldre. Je vous prie de m'en envoyer et d'y en adjoûter quelque douzaine de plus du compte de deux cent et me les faire tenir par la plus prompte commodité que vous pourrez.

J'ay receu les deux pacquets adressez à Dom du Puy<sup>1</sup> à Rome et suis bien marry qu'ils ne soient venus à temps avant le partement des galeres. Il faudra attendre quelque autre commodité et le mal est qu'elles ne sont pas frequentes en cette saison, que l'on esvite d'aller à Rome contre le gros du chauld. Mais j'en hazarderay au moins l'un sous l'enveloppe du Cardinal<sup>2</sup> par le premier courrier qui sera d'assez bonne volonté pour cela.

Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné et obligé serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 23 may 1633<sup>3</sup>.

Envoyez nous un peu de bonnes plumes pour escrire ne s'en trouvant point icy qui vaillent et qui ne soient neantmoins furieusement cheres.

J'avois tousjours oublié d'escrire à M<sup>r</sup> Henriquez Alvarez qui est un riche marchand joyellier portugais<sup>4</sup>, si je ne me trompe, lequel est curieux et de belles medailles et de beaux tableaux et encores plus des pierres precieuses; je vous prie de luy rendre vous mesme ma lettre

de points (*vallalerie*), comme pour avertir qu'il avait des doutes sur l'exactitude de la dénomination.

<sup>1</sup> Dom Christophe du Puy, le chartreux. Voir le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *passim*.

<sup>2</sup> Le cardinal Fr. Barberini.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 604. Auto-

graphe. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 688.

<sup>4</sup> La bibliothèque d'Aix en Provence possède (collection Peiresc, registre I), à l'état de copie, trois lettres de notre archéologue à « M<sup>r</sup> Alvarès, jouallier portugais, à Paris », qui seront reproduites dans le premier volume de la série des *Lettres à divers*, c'est-à-dire dans le tome VII de la correspondance.

aprez l'avoir leüe et cachettée, et luy faire voir ma relation des Indes, cy jointe, qu'il verra trez volontiers s'il ne l'a veue auparavant. Et la faudra faire transcrire à Quentin, chez vous, pour en bailler aultant à M<sup>r</sup> du Puy. Mais je seray bien aise qu'elle ne coure pas, et pour cause, et que cez Mess<sup>rs</sup> se contentent de l'avoir chez eux sans la publier.

S'il avoit quelque vase antique il m'en accommoderoit, je m'asseure, bien volontiers, et encores plus des empreintes des camayeuls ou autres belles pieces, s'il en avoit chez luy ou chez ses amys, m'ayant aultresfoys faict des offres bien obligeantes et de ses medailles et de ses tableaux par des lettres, car je ne l'ay jamais veu que je sçache. [*Déchirure du papier devant ces mots : employeroit volontiers.*] Si le m[arquis] de Sourdy vous confioit son vase de rechef, je serois d'advis que le luy monstrassiez, et celuy de M<sup>r</sup> de Roissy, pour luy faire voir ma curiosité et la confiance que l'on prend en vous, car il luy pourroit bien tomber en main quelque chose de semblable, et luy pourroit bien estre l'un de ceux qui ont achepté les camayeuls et joyaulx de la maison de Montmorency<sup>1</sup> dont me parle M<sup>r</sup> Gault. Tesmoignez luy du desir de voir pour ma curiosité des relations des Indes, et particulièrement du país de Dacan ou du Dealcan soit de la part du sieur Augustin Houriard ou d'autre, encores qu'elles soient plus vieilles que la mienne mesme s'il avoit celle qu'il diet avoir escripte avant la datte de la mienne sur le subject de l'empoisonnement et mort de tant de princes de la race du roy Janquir. Voyez s'il voudroit vous permettre de me la faire transcrire, auquel cas Quentin la pourroit aller transcrire chez luy, et les autres lettres ou papiers et instructions de ce país la, qu'il me vouldra communiquer<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Après la mort tragique du révolté Henri de Montmorency. — <sup>2</sup> Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions françaises, vol. 5171, fol. 604.

## LXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR LE PRIEUR DE ROUMOULES,  
 PROTHONOTAIRE DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE,  
 À BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Je vous escrivis par l'homme de Mons<sup>r</sup> d'Andrault il y a huit jours. Vous aurez la presente par Dom Louys Chabert<sup>1</sup> qui s'en retourne enfin en son monastaire ayant esté assez longtems parmy les bons peres de l'Oratoire, pour y apprendre les exercices de pieté, et d'un bon religieux, comme je veux esperer qu'il s'en acquittera de mieux en mieux Dieu aydant.

J'ay aujourd'huy receu par les Moreaux les trois estuys d'empreintes, le porte feuille des desseins de S<sup>t</sup> Denys, et le petit fagot de livres fort bien conditionné le tout, et dont je suis demeuré fort satisfait. Mais je n'y ay poinct trouvé de modeles de fer blanc pour la contenance des vases, pour raison de quoy je pensoys que vous eussiez mené l'ouvrier que vous m'aviez nommé, et qualifié de ce mestier, voyant bien que vous avez jugé qu'il me debvoit suffire d'avoir vostre relation sur le mesurage de toutes eez pieces, dont il fauldra se contenter puisqu'ainsin est. Mais le restant eust esté fort à propos, et n'eust pas esté inutile nomplus que des vases du m[arqu]is de Sourdis et de la m[arche]le de Roquelaure.

J'ay trouvé les desseins fort jolis et M<sup>r</sup> Rabel bien honneste par consequant. Je pense que le paquet adressé à Dom du Puy à Rome sera venu à temps pour passer les monts, avec M<sup>r</sup> l'abbé du Thil, parent ou allié de M<sup>r</sup> de Thou, qui attend passage. Il est vray que je le dissuade de s'y resouldre que les challeurs ne soient plus avancées, pour n'arriver à Rome pendant la pire saison.

<sup>1</sup> Sur ce religieux, voir la notice sur *Peiresc, abbé de Guîtres* par Ant. de Lantenay (Bordeaux, 1888) et le *Supplément* à cette notice par le présent annotateur (Bordeaux, 1893).

Au reste Monsieur nostre premier presidant l'Aisé<sup>1</sup> a eu permission du roy d'aller pendant noz vacations du Parlement faire un tour à la Cour, et s'en va prendre son chemin par Thoulouse, Bordeaux et Angoulesme, où il a sa maison de la Marguerie, à 4 lieues d'Angoulesme. Si vous en estes adverty, je seray bien aise que vous l'alliez sallüer de ma part soit à Bordeaux, ou sur son chemin d'Angoulesme par lequel il ne passera je m'asseure guieres loing de Guistres, auquel cas je seroys bien aise qu'on luy puisse faire presenter au nom de mes officiers, quelques r'affraichissements soit de poisson, ou de gibier, et de fructs, s'il y avoit rien qui vaille.

Je n'escriray pas pour ce coup à Mess<sup>rs</sup> d'Andrault<sup>2</sup> et de Monts, ne à autre, ayant assez escript par vous, ains seulement aux religieux de mon Abbayie à ce qu'ilz fassent une reception favorable à Dom Louys, et cependant je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce xi juillet 1633.

Monsieur le Premier Presidant nous a depuis dict qu'il ne seroit icy de retour de son voyage que le mois de novembre. Vous en sçavez des nouvelles plus fraisches de par de là si vous le voyez ou Mess<sup>rs</sup> d'Andrault et de Monts qui ont interest de le voir à son passage.

[*Post-scriptum à côté de l'adresse.*] J'entends que Dom Louys Chabert soit payé des arrerages de sa pension monachale en deux forme, et que cez gentz n'y fassent pas de la difficulté<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir sur ce personnage le recueil Peiresc-Dupuy (*passim*).

<sup>2</sup> Ce conseiller au parlement de Bordeaux est mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy (t. 1, p. 336).

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 608. Autographe. — Copie à la Méjanas, collection Peiresc, registre V, fol. 702.

LXXII

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Vous m'avez faict un singulier plaisir de m'envoyer les pieces que j'ay receües avec vostre despesche du 21. Et vous supplie de continuer de m'en faire voir les suites qui ne peuvent estre que bien notables. Louiant bien fort vostre prevoyance, à vous excuser de ce voyage.

Nous avons icy maintenant à noz ieulx un autre exemple qui ne fera gueres moins d'esclat tost ou tard, mais je suis trop pressé à cette heure pour vous en faire le discours. M<sup>r</sup> Tallon<sup>1</sup> avoit commencé de travailler à sa commission et de changer le prix et les mesures du sel, à Berre<sup>2</sup>, sans avoir veu Mess<sup>rs</sup> des contes (*sic*) non plus que du parlement. Mess<sup>rs</sup> des Comptes (*sic*) ont envoyé des commissaires sur les lieux pour restablir les anciennes mesures et l'ancien prix. Il avoit surcis par une ordonnance l'execution de quelques arrestz du parlement, dont M<sup>r</sup> le Procureur general a interjecté appel, sur lequel les parties sont renvoyées à vendredy. Vous pouvez bien penser où tout cela peult abouttir, et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

A Aix, ce x octobre 1634.

Faictes rendre au p. du Val<sup>3</sup> la lettre cy jointe de son neveu que je

<sup>1</sup> Sur le conseiller d'État Jacques Talon, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 182 et *passim*.

<sup>2</sup> Voir sur cette localité des Bouches-du-Rhône le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

<sup>3</sup> Sur le prieur Du Val, qui fut le digne représentant de Peirese à Guitres, voir la notice déjà citée d'A. de Lantenay et le *Supplément* de son humble continuateur.

ne peux accompagner d'une mienne comme j'eusse fait volontiers à cause de l'heure tarde.

Le procureur Bonardy a eu sa lettre et fera son devoir, mais je ne l'ay pas veu encores, mais il dict avoir porté son paquet à la poste ordinaire<sup>1</sup>.

## LXXIII

## MÈME ADRESSE.

## BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu enfin vostre despesche du 4<sup>me</sup> que j'ay esté bien aise de voir avant que faire ma responce et mes excuses à M<sup>r</sup> Le Camus<sup>2</sup>, parce que à ne vous rien desguiser, il me sembloit qu'il me faisoit un peu de tort, de me faire une si incivile proposition, et de me dire qu'il vouloit oublier ce qu'il avoit appris sur les lieux, comme s'il me vouloit obliger à des apprehensions d'estre convaincu de mensonge, au cas que je n'eusse voulu dire bien au vray ce que je pouvoys retirer de net dont j'estoys un peu picqué. Mais ce que vous m'avez mandé des propositions de l'abbé de Coursan<sup>3</sup> m'a retenu et empesché d'en faire paroistre auleun sentiment et de luy respondre aux termes qu'il avoit meritez car les ouvertures dudict abbé de Coursan pourroient bien avoir esté accrochées par le traicté auquel s'estoit depuis ingeré M<sup>r</sup> Le Camus. C'est pourquoy je luy ay fait ma responce la plus honneste que j'ay peu, afin que s'il est en estat ou en obligation de la faire voir, l'on aye quelque petit subject de m'en sçavoir bon gré, et de me traicter

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 591. Autographe.

<sup>2</sup> Au sujet de Nicolas Le Camus, procureur général de la Cour des aides de Paris, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 635,

636. Voir encore *Peiresc, abbé de Guitres* d'A. de Lantenay et le *Supplément* à cette notice.

<sup>3</sup> Sur l'abbé de Coursan, agent du cardinal de Richelieu, voir le *Recueil Avenel*, à la *Table*.

mieux s'ils veullent avoir quelque chose de moy comme je me doubte bien que tost ou tard il faudra qu'on y revienne. Et voudroys bien que l'envie leur eust bien prins de cette proposition de l'abbé de Coursan, et qu'on y eust fait l'evidante utilité de l'Eglise. Auquel cas il faudra un peu faire valloir la gratification et la mesnager, ear il y auroit possible bien du moyen d'y trouver d'autres avantages, qui ne leur cousteroient rien, et que j'estymeroyz au centuple de tout ce qu'ils me pourroient bailler de recompance. Mais il fault que cela aye son temps et voir ce qu'ils auront à dire. Et possible que cette miennne responce fera accellerer ou reprendre la negociation qui avoit esté interrompië. Tant est que Dieu mercy vous voila quitte de la presse du voyage jusques au bon temps, et vous aurez tout loisir de pourvoir à l'aise aux affaires plus pressantes.

Au reste l'on fit hier trois assemblées des troys ordres, du Clergé, Noblesse et Tiers Estat, où presidoient les presidants Galifet<sup>1</sup>, et La Roque<sup>2</sup>, et le conseiller de Boyer<sup>3</sup> dans lesquelles on delibera de faire procuration aux deputez du païs d'adhérer aux poursuittes du parlement contre M<sup>r</sup> le mareschal de Victry, et de repeter les sommes d'argent qui luy ont esté expediées. Et par mesme moyen requerir le Roy de leur bailler un aultre gouverneur, et specialement M<sup>sr</sup> le Cardinal de Lyon, s'il plaict à S. M., de façon qu'il y a de l'apparance qu'une requisition si generale pourroit estre bien receüe de S. M. comme fut celle du païs de Bretagne quand ils firent la postulation et requisition de M<sup>sr</sup> le Cardinal Duc pour leur gouverneur. L'on a député pour aller

<sup>1</sup> Nous avons trouvé plus haut mention du président A. de Galliffet.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste de Forbin, sieur de la Roque, de Gontard et de Saint-André, fut conseiller au parlement d'Aix en 1621, et devint président à mortier le 28 février 1624; il mourut en 1650. Son fils, Melchior de Forbin, lui succéda dans sa charge de président et obtint, en 1653, l'érection en marquisat de sa terre de la Roque (aujourd'hui

commune de la Roque d'Antheron, arrondissement d'Aix). Cette seigneurie était entrée dans la maison de Forbin, en 1504, par alliance avec les de la Terre. C'est à la Roque que naquit, en 1777, le comte de Forbin, directeur des musées royaux et membre de l'Institut, mort en 1841.

<sup>3</sup> Sur le conseiller de Boyer voir le recueil Peiresc-Dupuy.

vers M<sup>sr</sup> le Cardinal de Lyon pour le supplier d'agrecer les instances de tous les ordres de la province<sup>1</sup> dont nous nous promettons qu'il sçaura bon gré. Et desja sur l'advis de sa venüe comme Ambassadeur du Roy en cour de Rome, le parlement avoit faict deputation pour aller au devant de luy avec les mesmes honneurs qu'on rendoit aux gouverneurs.

J'ay eu une lettre de M<sup>r</sup> Marchier<sup>2</sup> du 17<sup>e</sup>, mais il ne sçavoit encores rien du jour du despart de S. Em<sup>cc</sup><sup>3</sup> pour le voyage d'Italie. Touz ceux qui le doivent accompagner estoient desja arrivez, mesmes M<sup>r</sup> d'Alby cy devant evesque d'Agen<sup>4</sup>, qui parloit de le venir attendre en ce pais icy.

Voila bien des nouvelles. Songez à votre santé sur toutes choses et me tenez tousjours,

Monsieur le Prieur,

pour vostre trez humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 23 janvier 1635<sup>5</sup>.

LXXIV

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur,

J'ay reçeu par l'ordinaire et faict tenir seurement comme je feray tousjours, toutes les lettres que m'avez adressées de la part de ce gentilhomme à qui vous sçavez que je suis si desvoüé serviteur, et son homme

<sup>1</sup> Sur les délibérations de l'assemblée voir divers détails dans *l'Histoire de la ville d'Aix* par de Haitze (t. IV, p. 263-264) et dans *l'Histoire de Provence* de Papon (t. IV, p. 475).

<sup>2</sup> Sur l'abbé Marchier, prévôt du chapitre de Saint-Sauveur d'Aix, voir le recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>3</sup> Alphonse de Richelieu, le cardinal-archevêque de Lyon.

<sup>4</sup> Gaspard de Daillon, évêque d'Agen de 1631 à 1634, archevêque d'Albi de 1635 à 1676.

<sup>5</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 569. Autographe.

m'a dict qu'il luy respondoit. Esperant de le servir Dieu aydant à souhaict. J'escrrips selon vostre bon advis à Mr de Vertamon<sup>1</sup> que je n'avoys pas sçeu estre en cez quartiers là<sup>2</sup>, pour le remercier des bons offices qu'il luy a pleu me rendre, lorsque je m'y attendoys le moins, et que je ne pensoys pas qu'il eust daigné conserver seulement la memoire de mon nom. Mais il est ainsin honneste et obligeant sans que je luy aye rendu de service qui vaille; le voyage qu'il fit à Rome quelques années y a, me fit acquerir l'honneur de sa cognoissance.

J'escrrips aussy à Mr le president Conte<sup>3</sup>, et parceque j'avoys faict retenir un duplicata de la despesche que vous luy portastes en partant d'icy, où je luy faisois r'amentevoir de tout plein de particularitez qui vous peuvent servir d'instruction de ce qui se passa de cette affaire à mon voyage de par de là j'ay faict remettre au net le duplicata de toute cette despesche tant à luy et à Mr le thresorier de Gourgues<sup>4</sup> qu'à Madame la Presidante<sup>5</sup>, pour vous en servir, et si besoing estoit les presenter derechef, comm' un duplicata que vous eussiez retenu dez lorz par devers vous en cas de perte des originaulx, et pour leur r'affraischir la memoire de cette negociation qu'ils peuvent avoir perdüe depuis si longtemps. N'ayant pas jugé à propos de leur escrire de rechef de cette affaire, puisqu'ils ne m'ont faict aulecune responce, que je ne voye d'aultres effects de leur honnesteté. Sçaichant comme cez gents là prennent advantage de toutes choses, quand ils peuvent, comme vous voyez que vouloit faire à cette heure Mr de Gourgues de sa commis-

<sup>1</sup> C'était François de Vertamon, marquis de Mancœuvre, baron du Breau, tour à tour conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant d'armée, conseiller d'État, mort en 1666. Voir *Lettres de Jean Chapelain*, t. II, p. 194.

<sup>2</sup> Vertamon était en ces quartiers-là parce qu'il fut intendant de l'armée de Guyenne de 1630 à 1638.

<sup>3</sup> Conte est là pour Le Comte. Il s'agit de Jacques Le Comte, captal de la Tresne et baron de Cenac, qui fut président en la

seconde chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux et qui avait épousé Catherine de Gourgue, sœur du premier président.

<sup>4</sup> Un frère de feu Marc-Antoine de Gourgue, premier président : c'était Pierre de Gourgue, trésorier général de France en Guyenne.

<sup>5</sup> Le premier président s'était marié en secondes noces (6 juillet 1617) avec Olive de Lestonnac, fille de Jean de Lestonnac, écuyer, seigneur de Puypelat, et déjà deux fois veuve elle-même.

sion, pour obliger lez pauvres gentz à le servir au prejudice de ma pauvre eglise.

Au reste vous aviez mieux cogneu que moy l'humeur de M<sup>r</sup> Le Camus, et aviez deviné ce que vous aurez depuis apprins par mes dernieres et penultiesmes despesches, vous assurant que j'ay esté bien ayse d'en estre despestré honorablement<sup>1</sup> et que cez Mess<sup>rs</sup> n'ayent à me reprocher aulcun manquement de defferance et de courtoisie de ma part.

Il ne fault point d'excuse de l'obmission de l'adresse de Mess<sup>rs</sup> de Rossi de Lyon puisque vous avez trouvé meilleure commodité d'ailleurs.

Vous aurez secu la deliberation de nostre assemblée des troys ordres pour prier le Roy de nous donner pour gouverneur M<sup>gr</sup> le Cardinal de Lyon, qui ne tesmoigna pas d'abbord d'agreer cette nouvelle, et despescha aussytost un courrier à M<sup>r</sup> de Saint Chaumont pour s'en plaindre et faire arracher du registre cet article des deliberations de la dicte assemblée où il ne vouloit pas estre nommé ne compris. Toutefois il n'a pas laissé de recevoir bien favorablement M<sup>r</sup> de Saint Ivers<sup>2</sup> et M<sup>r</sup> de Bendol<sup>3</sup>, deputez de la noblesse, qui luy porterent la deliberation de leur chambre et de leur bailler des lettres de recommandation à l'Éminentissime Cardinal Duc son frere.

Nous sommes attendantz la reception qu'il aura depuis faicte à M<sup>r</sup> l'Evesque de Sisteron<sup>4</sup> et à M<sup>r</sup> de Mimata, deputez du clergé, qui ne peuvent pas se mettre si tost en chemin, et de M<sup>r</sup> du Muy, consul d'Aix<sup>5</sup>, et M<sup>r</sup> Abeille, consul de Tarascon<sup>6</sup>, deputez du tiers ordre, qui par-

<sup>1</sup> Voir *Peiresc, abbé de Guîtres* et le *Supplément* à la notice d'Ant. de Lantenay, *passim*.

<sup>2</sup> François de Castellane, seigneur de Saint-Yvers, qui acheta plus tard la terre et le marquisat de Grimaud.

<sup>3</sup> Le nom patronymique de M<sup>r</sup> de Bandol était Boyer. Dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle on connaît deux Boyer, Antoine, le père, et Jules, le fils.

<sup>4</sup> Toussaint de Glandevès de Cujes, déjà plusieurs fois mentionné.

<sup>5</sup> François Raseas, seigneur de Muy, Bagarris, le Bourguet, etc., était frère puîné de Pierre Antoine, le numismate. Il fut élu premier consul d'Aix en 1634 et 1646 et vignier de Marseille en 1645. Il avait épousé en 1626 Marguerite de Pontevès-Sainte-Catherine, veuve de Henri Raseas, seigneur du Muy, dont le père, Jean-Baptiste Raseas, aussi seigneur du Muy, fut massacré dans son château en 1588. (Communication de M. le marquis de Boisgelin.)

<sup>6</sup> Victorin Abeille, seigneur de Peyrolles,

tirent encores plus tard à cause de cè qui estoit resté à resouldre entre les communaultez de la province. Le s<sup>r</sup> du Plessis Bezançon, eslargy de la Bastille, passa cez jours passez pour aller mettre ordre à quelques fortifications sur la coste<sup>1</sup>, et dict que M<sup>sr</sup> le Cardinal de Lyon luy avoit dict qu'il se vouloit embarquer le 15<sup>me</sup> et qu'il partiroit dez hier de Lyon, mais il avoit envoyé en poste à la Cour M<sup>r</sup> l'Advocat, qui ne pouvoit estre de retour plus tost que le 8<sup>me</sup> ou 10<sup>me</sup> de sorte que difficilement partira il avant lundy prochain. M<sup>r</sup> de l'Estoille<sup>2</sup> est cependant party avec toutes ses hardes par le Rosne pour aller jusqu'en Arles, et de là à Toulon où les galères l'attendent. Et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 febvrier 1635<sup>3</sup>.

né en 1604, à Tarascon, au sujet duquel on peut voir les *Esquisses généalogiques sur les familles de Provence* par M. le marquis de Boisgelin (t. I, in-4°, p. 5).

<sup>1</sup> Sur l'ingénieur Bernard de Besançon, seigneur du Plessis, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 49. Depuis l'apparition de ce tome, ont été publiés pour la Société de l'histoire de France les *Mémoires de du Plessis Besançon*, accompagnés de correspondances et documents inédits (1892). L'éditeur du volume, le comte Horric de Beaucaire, rappelle que du Plessis Besançon fut amené à la Bastille le 23 juillet 1634. Voici comment du Plessis raconte et explique son emprisonnement (p. 11) : « Sans autre sujet que la politique délicate et sévère du temps, je fus mis en arrêt à la Bastille, où je demeurai trois ans et demi (1631-1634), parce que mon frère avoit passé en Flandres avec la reine-mère. . . » Besançon ajoute (p. 12) : « La justice et la bonté du Roi me tirèrent enfin de cette fâcheuse condition, en janvier

1635. On me fit partir peu de jours après pour la Provence avec la direction générale de tout ce qu'il y auroit à faire pour la sûreté des ports et places de la côte contre les desseins des ennemis. . . »

<sup>2</sup> Voir sur Claude de l'Estoille, fils du chroniqueur, et secrétaire du cardinal Alphonse de Richelieu, le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 283 et 527.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 571. Autographe. Voir dans *Peirese, abbé de Guîtres. Supplément à la notice de A. de Lantenay*, de considérables extraits d'une longue et importante lettre à Guillemain, du 6 mars 1635, roulant en entier sur les affaires de l'abbaye et sur son histoire. Voir encore dans le même recueil une autre lettre à Guillemain, du 19 mars de la même année, lettre dont je donne ici la fin où il n'est plus question du monastère dont Peirese avoit la direction :

« Au reste vous aurez secu le passage de M<sup>sr</sup> le Cardinal de Lyon qui s'embarqua à

LXXV

## MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay esté tout le jour si assassiné que je n'ay peu vous escrire comme je desiroys des desordres de l'assemblée du clergé, où il s'est joué des rollets incroyables de perfidie qui seroient de trop longs discours comme les pouilles de lavandières de cez evesques les uns contre les

Toullon la nuit du mardy au mercredi dernier par un temps qui n'estoit pas trop favorable, mais il a esté suivy depuis deux jours ou troys d'un mistral qui l'aura peu rendre à Genes fort à souhaiet, et à Civita-Vecchia dans un jour ou deux. Il a mené M<sup>r</sup> Raphaëlis le théologal. Il fut à Boysgency avec M<sup>r</sup> de Saint Chaumont un jour ou deux en allant et y vouloit revenir aprez s'estre deschargé à Toulon de la foule s'il n'y enst trouvé ses hardes, qui y arriverent la matinée suyvante de son arrivée. Je m'estoys excusé de l'accompagner pour ne pas abandonner icy la cause de M<sup>r</sup> de M[aran] que nous avons fait appointer au registre. Mais j'ay eu une mortification nonpareille de n'avoir peu esviter le coup qui s'en est ensuivy depuis fort precipitamment dez vendredy dernier qu'on y travailla matin et soir, où nous fusmes si maleureux que nous la perdismes d'une voix, qui nous manqua au besoing, dont j'ay esté affligé à l'extrémité. Mais si celuy qui a levé une requeste civile à Thoulouse se veult mettre en jeu, il fera sans doute restablir toutes choses en estat. Les affaires de telle importance ne doivent pas estre negligées, et meritent qu'on s'y trouve en persone, car la presence peut

acquérir de grands avantages, et remedier à de grands coups; vous ne sçauriez croire combien ce malheur m'a touché et de combien je l'auroys rachepté si j'eusse peu. Je ne sçay si vous aurez secu que Barreme a esté bastonné furicusement dans son liet à Paris chez M<sup>r</sup> l'Archevesque par deux de ses neveux, pour avoir impudemment porté des paroles dezhonnestes à une niece dudict s<sup>r</sup> Archevesque, lequel est party depuis le 6<sup>me</sup> pour venir tenir l'assemblée, dont il s'estoit saisy du paquet des ageantz pour la commission. On s'alloit dispencer de la tenir sans luy et sans ledict paquet s'il ne fusse party. Et je demeure,

«Monsieur le Prieur,

«votre trez humble et trez affectionné

«serviteur et meilleur amy.

«DE PEIRESC.

«À Aix, ce 19 mars 1635.

«J'oublioy de vous dire qu'enfin vostre Angloys a payé, mais il a fallu attendre non seulement la dernière heure, mais troys ou quatre jours aprez. Aultrement il vouloit toujours gagner dix ou douze francs.»

(Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 546. Autographe.)

aultres<sup>1</sup>, et jusques aux demantys formels de l'Evesque d'Apt<sup>2</sup> à l'Archevesque<sup>3</sup>. Enfin ils se sont partagez et ont separement faict escrire leurs deliberations, à sçavoir l'Archevesque avec M<sup>r</sup> de Frejus<sup>4</sup> et de Gap<sup>5</sup> et les deputez de Frejus et de Gap seulement une deputation et procuration pour M<sup>r</sup> l'Archevesque et pour M<sup>r</sup> l'Ev[esque] de Frejus ou son coadjuteur pour le premier ordre, et les s<sup>rs</sup> Marchier et député de Gap pour le second ordre. De l'autre costé les Evesques de Sisteron<sup>6</sup>, Riez<sup>7</sup>, d'Apt et un pour Sisteron qui n'est pas beneficié du diocese ont député les Evesques de Sisteron et Riez pour le premier ordre, et les s<sup>rs</sup> de Mimata et prieur de Montquez député d'Apt. Ils avoient mis pour tiers le s<sup>r</sup> de Monmeyan<sup>8</sup>, mais ils l'ont revoqué apres avoir veu une lettre du roy qui deffendoit d'en deputer plus de deux de chasque ordre et qui commandoit d'observer le tour. Ils ont verbalisé des gros registres entiers et pretend on que la voix de Mimata soit nulle faulte de deputation du diocese comme celle du diocese de Sisteron faulte de benefice et que les Evesques de Sisteron et de Riez y ayants esté aux dernieres assemblées, n'y peuvent estre au prejudice de reglement pour le tour, M<sup>r</sup> d'Aix ayant recommencé au refus de M<sup>r</sup> de Gap. Vous en sçavez et admirerez un jour le destail et je seray tousjours,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 3 avril 1635<sup>o</sup>.

<sup>1</sup> Peiresc, que les inconvenances indignaient, emploie une image à la fois bien cruelle et bien pittoresque en comparant les *pouilles* des prélats à des querelles de lavoir.

<sup>2</sup> Modeste de Villeneuve des Arcs (1630-1670).

<sup>3</sup> L'archevêque d'Aix, comme nous l'avons déjà souvent vu, était alors Louis de Bretel.

<sup>4</sup> Barthélemy de Camelin (1596-1637).

<sup>5</sup> Charles-Salomon Duserre (1598-1637).

<sup>6</sup> Nous venons de voir que c'était Tous-saint de Glandevès de Cujes.

<sup>7</sup> Louis Doni d'Attichy (1628-1652).

<sup>8</sup> Le sieur de Montmeyan devait être un Castellane, probablement Pierre, qui avait été enseigne des gendarmes du duc de Guise, et fit son testament en 1646; mais peut-être aussi un de ses fils, parmi lesquels Henri Gaspard devint grand prieur de Toulouse. (Communication de M. le marquis de Boisgelin.)

<sup>9</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

LXXVI

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Ce mot n'est que pour accompagner une lettre de M<sup>r</sup> de Riez qui vous recommande un paquet pour M<sup>r</sup> de Vertamon son parent. Vous aurez eu un duplicata d'une mienne despesche à M<sup>r</sup> du Plessis sur le subject de l'hommage pretendu par M<sup>gr</sup> le cardinal due de Fronsac<sup>1</sup>, n'ayant pas lors eu loisir de vous escrire aultre chose sur cela. M'asseurant que M<sup>r</sup> du Mesnil Aubery y aura suppléé tout ce qu'il aura peu et creu estre necessaire pour vostre instruction, dont je seray attendant le sucez, et des premiers advis que je vous avoys donnez sur ce subject.

L'on me faiet grande instance d'Italie d'y envoyer une eoppie du portraict de Nicolans Boerius presidant au parlement de Bordeaux qui vivoit environ cent ans y a, et qui a faiet imprimer tout plein de bons livres de droiet<sup>2</sup>. Enquerez vous je vous prie s'il a laissé des heritiers, et si son tombeau n'est pas à Bordeaux, auquel cas si son portraict se trouve je vous prie d'en faire tirer le visage de la grandeur du naturel et me l'envoyer, quand en aurez la commodité.

M<sup>r</sup> de Saint Chaumont est party puis sammedy, et M<sup>r</sup> le Mareschal s'en revient, et devoit estre à Lyon aujourd'huy. La Cour par commandement du Roy de luy rendre les defferances acoustumees a deputé ce matin quelques uns de la compagnie pour aller au devant de luy, sur des grandes assureances qu'il a faiet bailler de voir [*sic pour vouloir*] vivre dezhormais en bonne intelligence avec nous. Les galeres sont de retour d'Italie où M<sup>r</sup> le Cardinal de Lyon a esté receu partout

nouvelles acquisitions, 5171, fol. 552. Autographe. Voici le sommaire écrit par Guillemin : *Sur la députation à l'Assemblée du clergé.*

<sup>1</sup> Voir cette dépêche, très étendue et très

curieuse, dans *Peiresc, abbé de Guitres. Supplément à la notice d'A. de Lantenay.*

<sup>2</sup> Sur le président Nicolas Bohier, Boyer ou mieux Bouyer, mort en l'année 1539, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 174-175.

avec des honneurs nouvellement introduictz pour sa persone, et non encore prattiquez en aulcun aultre. Il arriva à Rome incogneu la veille des rameaux et vid le Pape qui l'embrassa par troys foyz bien tendrement<sup>1</sup>. Sa cavalcade<sup>2</sup> estoit remise aprez festes, et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble et trez obéissant serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 17 avril 1635<sup>3</sup>.

LXXVII

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX<sup>4</sup>.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 10<sup>e</sup> du passé et faict rendre toutes lettres que vous y aviez jointes pour M<sup>r</sup> Lombard et aultres, vous remerciant de la continuation de voz soings à mes affaires et de mon Abbaye<sup>5</sup>. Mais j'ay trouvé bien estrange que vous n'avez pas receu le duplicata de ma lettre à M<sup>r</sup> du Plessis concernant la reconnoissance dont vous m'aviez parlé, et croys asseurement que cette despesche vous aura esté retenüe, car M<sup>r</sup> du Mesnil m'a escript qu'il la vous avoit envoyée. Et de faict il n'y avoit pas de subject de retardement, car en envoyant d'icy mon original autographe j'y fis joindre un duplicata de la main de mon homme, pour vous estre envoyé avec ce qu'il trouveroit bon d'y adjouster. Et puisqu'on vous a desja soustraict d'aultres despesches et de l'argent mesmes, ils n'auront pas esté de meilleure foy

<sup>1</sup> Savait-on que le pape Urbain VIII eût aussi souvent et aussi tendrement embrassé l'archevêque de Lyon?

<sup>2</sup> C'est-à-dire son entrée solennelle à cheval.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5171, fol. 554. Autographe.

<sup>4</sup> Sommaire de la main du prieur de Roumonles : *Sur la descente des Espagnols en Provence.*

<sup>5</sup> C'est-à-dire : et à celles de mon abbaye.

au surplus, dont je suis bien en peine et voudrois bien pouvoir prendre quelque aultre adresse de persone, qui ne fusse pas si cogneüe à celuy qui s'est ainsin affriandé à vous soubstraire des lettres. Mais je ne sçay q[uel] choix faire, si vous ne m'en donnez quelque\*avis à l'advance, principalement à cette heure qu'on nous a donné de bien mauvaises nouvelles des desordres qu'il y a eus en ce país là depuis le 14<sup>me</sup> qui me tiendront en grande apprehension de vostre persone jusques à ce que je sçaiche que tout soit bien calmé, ou que vous soyiez à Guistres, hors de la veüe [de] cez objects de violence qui peuvent troubler la tranquillité et la douceur de vostre esprit et de vostre humeur bien-faisante à tout le monde<sup>1</sup>. Et me tardera bien d'avoir de voz nouvelles par le prochain ordinaire pour estre hors de cette peine là, qui me pèse tant.

Cependant je faiets refaire un duplicata de la lettre esgarée, pour le vous envoyer par le prochain selon les adresses que vous aurez peu donner à M<sup>r</sup> du Mesnil afin que vous y trouviez toutes les instructions necessaires à cette affaire pour la terminer le plus honorablement et œquitablement que faire se pourra si tant est que l'on inciste aux poursuites ja commancées, dont je commence à doubter bien fort. Je vous remercie bien fort de la recherche des memoires et portraict du bon homme feu M<sup>r</sup> Boerius et seray bien aise d'en avoir un jour le portraict à vostre commodité, soit de l'ancienne vitre de sa chapelle ou d'ailleurs.

Nous sommes icy en de bien differentes allarmes, d'une descente des Espagnols en cette province qui ont tenu 8 gallions en veüe des Isles d'Ieres et de Tonllon huit jours entiers, sans arraisonner avec persone, en terre ne en mer, et sans faire aussy aulcun acte d'hostilité, jusques à ce que les vents du mistral s'estants tournez aux marins, ils se sont avancez plus oultre dans la pleine mer pour n'eschoïer sur noz rochers, leur armée des galeres en nombre de 34 ayant esté fort delabrée sur le cap corse d'une furieuse tempeste, qui englouttist

<sup>1</sup> Sur les troubles de Bordeaux en juin 1635, voir une note du tome III du recueil Peiresse-Dupuy, p. 340.

deux galeres de Sicile et constraignit les aultres de faire ject en mer, de tout le vin, et aultres choses plus propres à jetter, pour sauver leur vie. De sorte que de xi gallions qui s'y estoient rendus quasi en mesme temps qu'eux le marquis de S<sup>te</sup> Croix<sup>1</sup> fut constraiuct d'en r'envoyer troys à Naples pour aller requerir ce qui leur manquoit, tandis qu'il envoya en noz costes les 8 restantz, pour nous donner de la jalousie et nous tenir en eschec.

L'on nous menasse encore de 20 gallions angloys qu'on dict estre à Evizzo prez de Maillorque<sup>2</sup>. Si tout cela venoit fondre sur nous, nous serions bien mal appointez. Mais il y a pourtant, oultre les 3 regimentz anciens, 4 nouveaux qui se levent, et deux qui viennent du Languedoc et troys compagnies de cavallerie, qui leur donneront bien de l'exercice, les fortifications de Toulon estantz achevées en perfection, et celles des Isles en estat de l'estre dans six jours, Dieu aydant, mais Dieu qui a si bien commancé par cette tempeste et par la deffaicte du prince Thomas<sup>3</sup>, achevera s'il luy plaict le benefice, et nous en dellivrera com' il fault esperer et je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et inilleur amy.

DE PEIRESC.

À Aix, ce 5 juin 1635<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Sur Don Alvaro Baçan, marquis de Sainte-Croix, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 356.

<sup>2</sup> Près de l'île de Majorque (*Mallorca*, en espagnol), la plus grande des Iles Baléares.

<sup>3</sup> Le 20 mai, avait été livrée, dans le Luxembourg, la bataille d'Avein, où les maréchaux de Châtillon et de Brezé défirent

les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie, qui voulait empêcher la jonction de nos troupes avec celles des États-Généraux. (*Art de vérifier les dates*, édition in-8°, t. VI, 1818, p. 250.)

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 558. Autographe.

## LXXVIII

## MÊME ADRESSE.

## BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Je reçeus vendredy au soir par l'ordinaire vostre despesche du 9<sup>m<sup>e</sup></sup> de ce mois, et hier au matin Fr. Chabert m'apporta le rouleau du portraict de Nicol. Boerius<sup>1</sup> et le petit fagot de livres Basques fort bien conditionnez, dont je vous remercie trez humblement, ayant bien prins du plaisir de voir cez livres et encores plus le portraict de ce venerable magistrat dont les œuvres sont en si grande veneration par toute l'Europe, n'y regrettant si ce n'est que vous n'y avez peu joindre ses armoiries, car j'eusse creu que vous les eussiez deub trouver dans sa chapelle, ou dans l'hostel Dieu où c'est qu'il a faict de si beaux lez pies, à ce que vous m'en aviez aultresfoys mandé, n'ayant peu retrouver vostre lettre, où je suis en doubte si vous ne m'aviez poinct descript sesdictes armes.

J'ay appris les surprinses qu'on vous avoit voulu faire pour ce pretendu oblat<sup>2</sup> et ay bien tousjours creu qu'il y avoit du mystere en son faict, comme en toutes cez aultres affaires qu'on m'avoit voulu jeter sur les bras, ne doubtant nullement que tous cez Messieurs qui trouveroient mon abbayie de leur bienseance ne voulussent m'en avoir desgousté, par toutes cez tricheries. Mais puisque Dieu nous a faict la grace de resister jusques à present, nous nous en deffendrons bien Dieu aydant à l'advenir, avec vostre bon secours, que vous avez si bien employé jusques à present. Vous remerciant du soing qu'aviez eu de faire tenir mes lettres à Guistres tant pour le P. du Val que pour ledict Fr[ere] Chabert, qui estoit desja party à ce qu'il m'a dict. Car elles l'auroient possible arresté là, par les sentiments mesmes du s<sup>r</sup> Guidy.

<sup>1</sup> Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* n'ont mentionné aucun portraict du magistrat juriconsulte.

<sup>2</sup> Tout ce qui suit a été reproduit dans le *Supplément au Peiresc, abbé de Guîtres, d'Ant. de Lautenay* (p. 50-52).

J'avoys esté adverty par une persone qualifiée venüe de Guistres de toutes cez niches que ledict frere Chabert, sous le nom emprunté de frere Boumard, avoit faictes à ce pauvre P. du Val depuis un an, et en avoys faict les reproches que je devoys à son frere et audict s<sup>r</sup> Guidy, qui ne l'avoient pas trouvé bon. Il m'a apporté des lettres du juge Boumard et de M<sup>r</sup> Gaufreteau<sup>1</sup> son general, qui portoient creance; je la lui ay voulu faire exposer, et ay trouvé que ce n'estoient tout que traictz d'inquietude et tradiment de la Frattaria et lui ay bien lavé la teste, je vous en respons, l'ayant reduict aux larmes, sur ce qu'il ne pouvoit dissimuler les promesses qu'il m'avoit faictes de bien vivre avec son superieur et de s'attacher plustost à luy, pour satisfaire à son devoir et à mes commandements, qu'à un aultre, qu'il n'ignoroit pas estre plus mal compatible à mon humeur au centuple que celuy là. Il devoit aller voir son frere à Toulon de qui je m'assure qu'il ne sera pas mieulx receu que de moy. Cez gents ne seroient jamais contents, et voudroient tousjours voir du changement en leur estat et de tous ceux à qui ils ont affaire. C'est la verité qu'il m'a bien desobligé, en vivant de la sorte, et en voulant contre ma deffiance butter un homme que Dieu luy avoit donné comme supérieur aussy bien que moy. Et chercher à redire en ses pouvoirs qui estoient tous passez par mes mains, et où il ne s'estoit rien faict que par mon entremise et avec toutes les meilleures precautions qui s'y pouvoient desirer, où le deffunct general de l'Ordre l'avoit admis avec toute sorte de formalitez requises et necessaires. Et vous prie de dire à ce juge Boumard, qu'il impose silence à frere Boumard son frere, s'ils ne veullent encourir tous deux mou indignation, car je suis si saoul de toutes leurs procedures que je ne les sçauroys plus souffrir, et leur declarez qu'ils ne sçauroient plus attaquer ce pauvre homme là, qu'ils ne me trouvent joint de son costé en tous ses interests principalement en ce qui est de la fonction de la charge que je lui ay conserée. Et qu'ils n'auront jamais de paix avec moy, ne de part en mes bonnes graces, s'ils ne songent à laisser

<sup>1</sup> Sur Dom Gaufreteau, *abbé de la Sauve et général des Bénédictins en France*, voir la *Noticé* d'A. de Lantenay sur *Peiresc*, *abbé de Guîtres*, p. 115 et suivantes.

toutes ces rancunes contre luy et à luy defferer tout ce qui appartient aux fonctions de sa charge. Estant marry de vous donner ce fascheux entretien, mais tousjours falloit il tost ou tard que cela parvinst à voz oreilles aussy bien qu'aux miennes, puisque ces brouillons avoient tant faict esclatter la chose. Et maintenant que frere Chabert est absent, ils ne peuvent pas avoir de pretexte de ce costé là, car il a bien commandé de recognoistre sa faulte, et m'a fort juré de n'y plus retomber, et de ne plus croire ces conseils là. Aultrement il ne scauroit esviter mon indignation, desirant vivre en repos d'esprit de ce costé là, quoy qu'il en arrive, ou les butter jusques au dernier bout s'ils me pensent faire la loy sur cela. Et leur mettray possible en teste des gents auxquels ils ne s'attendent pas, et où ils se trouveront bien loing de leur compte. Sur quoy je prieray Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde et demeurera à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 28 août 1635<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 560. Autographe. — Je donne en note un document qui était sans doute le *post-scriptum* d'une lettre que nous n'avons pas :

« A M<sup>r</sup> le Prieur de Roumoules, prothénotaire du S<sup>t</sup> Siege apostolique, à Bourdeaux. — C'estoient des cappitaines du regiment de Cornusson, le s<sup>r</sup> d'Uzes et le s<sup>r</sup> de Marignac qui se trouverent l'un dans S<sup>t</sup> Honoré et l'autre dans S<sup>t</sup> Marguerite d'où ils sortirent sans avoir enduré un seul coup de canon en batterie, ains seulement quelque volée des galeres, dont ils ont esté fort blasmez d'un chascun. Noz Provençaulx auroient un peu mieux mesnagé leur honneur et celui du Roy, et eussent bien employé l'occasion de sacrifier leurs vies, car pour peu qu'eusse

tenu Marignac, il estoit secouru dans une heure. C'est la plus grande lascheté qui fut jamais. Et l'autre cappitaine qui y devoit estre avec Marignac, estoit je ne say où en garroüage (voir le *Tableau des locutions dignes de remarque* à la fin du tome III du recueil Peirese-Dupny), deux compagnies logées à S<sup>t</sup> Marguerite s'estant trouvées reduictes à 40 hommes chettifs. Aussy n'y fut pas tiré quasi une mousquetade. Et pour le s<sup>r</sup> d'Uzes il estoit à Canes quand l'ennemy aborda aux Isles et se fit porter par force à S<sup>t</sup> Honoré, croyoit on pour y bien vendre sa vie, mais ce n'estoit que pour saulver 1,000 pistoles qu'il y avoit laissées, car il n'attendit pas nom plus que l'autre un seul coup de canon, et se rendit à discretion s'estant mis à genoux pour avoir son espée,

## LXXIX

MÊME ADRESSE<sup>1</sup>.

Monsieur le Prieur,

Enfin M<sup>r</sup> Chabert de Thollon<sup>2</sup> m'a ramené frere Chabert son frere, bien honteux et descontenancé de tous ses mauvais desportements, lequel j'ay chappitré com'il meritoit, sur toutes ces petites vetilles, où il alloit chercher des occasions de querelles d'Allemand. Sur des aultres plus griefves plaintes qu'on faict de luy, et dont il ne sçauroit se laver, il proteste de vouloir mieulx vivre à l'advenir, et se resoult de s'en retourner, n'ayant pas trouvé par de ça de party sortable com'il eusse désiré. Mais son frere m'a demandé permission pour luy de s'arrester en Avignon un moys avec le filz de M<sup>r</sup> Guidy pour voir quel train il y prendra avec un aultre qui s'en doibt charger.

Cependant il m'a rendu la clef de sa chambre qu'il avoit emportée sur luy, laquelle j'envoye au P. du Val dans le paquet cy joint, que j'ay faict cachetter sous son enveloppe, afin qu'il ne s' imagine pas que vous en fussiez saisy. Vous le luy ferez s'il vous plaict tenir afin qu'il puisse faire restablir les deux chambres, qu'on avoit jointes, en leur premier estat.

Je faicts responce à M<sup>r</sup> de Gauffreteau, general des Benedictins, sur les honnestes offres qu'il m'avoit faictes, et vous prie de la luy faire tenir par voye assurée. Et si vous pouviez le voir en persone, il faudroit traicter avec luy s'il ne vouldroit poinct loger pour quelque temps

quand les soldats sortirent avec un baston blanc. Aussy l'Espagnol qui la luy rendit ne manqua pas de dire qu'il estoit bien indigne d'en porter jamais. Voila comme cez messieurs les Gascons nous ont accommodez. mais n'en faictes pas de bruict.» (Le document n'a pas été daté par Peiresc, mais le prieur de Roumoules a mis sur l'enveloppe : *Du 8 octobre 1635*. Une autre main a inscrit (*ibid.*)

ce sommaire : *La reddition des isles aux Espagnols lache.*

<sup>1</sup> Le prieur a écrit à côté de l'adresse : *Du 22 octobre 1635, avec la clef et nouvelles de Provence.*

<sup>2</sup> Voir sur ce personnage une note de mon *Supplément au Peiresc, abbé de Guîtres*, d'A. de Lantenay, p. 51.

ledict frere Chabert en quelque aultre monastere de sa dependance et en bailler un aultre au P. du Val qui peust estre de son goust, afin d'essayer si le temps ne pourroit pas guarir une partie de la maladie d'esprit de cez gents si mal compatibles partout où ils se trouvent et leur faire esprouver que le changement de lieu n'est pas cappable de les contenter au bout du compte et que partout ils trouvent quelque sorte d'incommodité à faulte de se sçavoir contenter de ce qui leur peult suffire<sup>1</sup>, et de considerer ceulx qui en ont moins de subject qu'eulx, qui s'estimeroient trop heureux d'estre en leur place, et n'en seroient pas si mescoignoissants.

Je m'imagine que vous trouverez toutes choses disposées à cela, si je ne me trompe, et que possible le succez pourroit reusir en quelque façon. Et seroit bon que cela fust conclu avant l'arrivée dudict frere Chabert, afin qu'il n'y cherche des obstacles et des traverses. Et qu'on l'y prenne au mot en un besoing com'il ne seroit peust estre pas bien difficile, de le mettre dans le train de le requerir luy mesmes, pour luy clorre la bouche à l'advenir, et prevenir les plaintes qu'il en pourroit faire un jour. Vous sçavez bien diriger et conduire toute cette affaire, je m'assure, encores mieulx que je ne sçauroys le vous dire.

Que si vous n'y trouviez la disposition requise, ne faictes pas de difficulté de dire aux uns et aux aultres et surtout à frere Chabert que s'il ne vit dans le respect et submission entiere qu'il doit à son supérieur, quelque pretexte qu'il puisse prendre, je le traicteray d'une façon qu'il n'y trouvera pas son compte ne tous ceulx qui travaillent à le desbaucher de son devoir.

Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné et meilleur amy.

DE PEIRESC.

A Aix, ce 22 octobre 1635.

<sup>1</sup> Peiresc. aurait pu citer sur ce point un passage bien connu de l'*Imitation de Jésus Christ*, mais nous avons déjà constaté qu'il n'aime pas les citations dont abusaient plusieurs de ses contemporains.

Depuis mes dernières les ennemis n'ont fait que haster leurs retranchementz dans les isles de Lerins, XII de leurs galeres estants allées en Italie descharger 3,000 hommes pour le secours du Milanoy et puis revenües chargées de brique pour les bastiments des forts. Ils n'ont rien entrepris depuis sur le reste de la coste. Et si Dieu veut un peu favoriser les armes du roy dans le Milanoy et faire saulter Valance tout de bon, il fauldra bien qu'ils songent à se defendre de ce costé là, plustost que de nous attaquer, et n'y a pas d'apparence que les galeres puissent durer l'hyver où elles sont, auquel cas il y aura moyen de se mettre en mer pour les aller attaquer. L'on doit travailler à cez heures au procez de cez cappitaines qui se sont si mal comportez dans cez isles<sup>1</sup> pour les juger par les loix des armes, dont l'issüe est attendüe avec une merveilleuse impatience d'un chascun<sup>2</sup>.

LXXX

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur,

Je reccus jedy dernier vostre boitte de vieux poids de bronze de la main de ce bon homme à qui vous l'aviez consignée, avec un paquet adressé à Perrot<sup>3</sup>, qui fit tenir incontinent à Marseille ce que vous luy recommandiez. Sammedy je reccuz la vostre du 6<sup>me</sup> de ce moys par la voye de la poste de Paris, où je fus bien aise d'apprendre le bon estat de vostre santé et la continuation de voz soings, non seulement pour les avantages de ma pauvre eglise desolée, mais de moy mesmes et de mes petites maladies d'esprit ou curiositez que je suis marry de

<sup>1</sup> Les deux gentilshommes gascons, MM. d'Uzès et de Marignac, cloués au pilori dans le billet qui fait partie de la dernière note de la lettre précédente.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5171, fol. 523. Autographe.

<sup>3</sup> Un des secrétaires de Peiresc, mentionné dans son *Testament*, comme nous l'avons déjà rappelé.

n'avoir assez bien meritez et recogneus, mais il ne tiendra pas à moy que je ne m'en acquitte micux, si je le puis quelque jour Dieu aydant. Car je vous advoüe qu'à l'ouverture de vostre boitte je fus ravy de voir comme quoy vous aviez rencontré un si joly assortiment de poids de 3 ou 4 cents ans. En ayant desja par devers moy quasi aultant de ceulx de Thoulouse de la mesme datte de l'un des vostres, et un de Bordeaux de la mesme datte des vostres de l'an M.CCC.XVI qui est de demy quart de livre si je ne me trompe, ne l'ayant pas à cette heure trouvé à la main pour le comparer aux vostres, ce qui me faict juger que cette année M CCC XVI pour Bordeaux et M CC XXXIX pour Thoulouse il se deubt faire quelque reglement solennel en cez lieux là pour raison des poids et des mesures qui furent suyvis longuement aprez et qui retindrent tousjours la mesme datte. Et si dans les archives de la seneschauscée ou de la connestablie de Guienne ou de Bordeaux, ou bien dans celles de l'hostel de Ville, il s'en trouvoit quelque vieille charte ou aultre memoire vous me feriez un singulier plaisir de m'en procurer un extrait; le garde des chartes de l'hostel de Ville en trouveroit sans doubtte facilement quelque chose sur les inventaires des chartes, et sous ladicte datte de 1316<sup>1</sup> comme j'escriray à Thoulouse d'y chercher celle de 1239.

Vous me dictes que la livre pese 13 onces. Je vouldrois sçavoir au vray si la livre courante aujourd'huy à Bordeaux est pareille à celle là, ou plus ou moins forte, ou foible, et si elle est divisée communement en 13 onces, car cela seroit fort extraordinaire et j'eusse creu qu'elle eust deub estre de seize onces, ou du double marq, comme par tout le reste de la France, ou bien de douze onces tant seulement, comme chez les apoticairez, lesquels vous en donneront possible plus de lumiere que tout aultre. Informez vous en, je vous prie, et des orfevres pour voir si la differance est grande du poids de mark à celuy qui est en usage dans Bordeaux et par la campagne ou villes voisines. Et si leur mark n'est point differant de celuy de Lyon, ou de celuy de

<sup>1</sup> Aucun document de ce genre n'est conservé ni aux archives municipales de Bordeaux, ni aux archives départementales.

Paris, mesme chez le maistre de la monnoye s'il y a fabrique dans Bordeaux présentement ou ailleurs à l'entour. Et je serois bien aise d'avoir un jour un poids de la livre commune de Bordeaux courante à present bien adjustée et de l'once, à part, et de toutes les subdivisions de l'once pour menües qu'elles soient avec leurs noms et leur poids exacte, et un examen de ce qu'ilz auront pesé chacun sur le poids de mark de la monnoye et des orfevres et sur les poids des apoticairens. Mais cela n'a pas de haste, et se pourra faire tout à vostre loisir, en chemin faisant. J'ay une vieille livre de Condom<sup>1</sup> de ce mesme siecle qui n'est pas moins forte que celle de Bordeaux à mon advis, et si rencontrez des gents de ce pais là, enquerez vous si leur poids est different ou non de celui de Bordeaux ou de celui de Thoulouse, et s'ilz en auroient rien conservé dans leurs archives de l'hostel de Ville. Et semble que la datte soit pareille à celle de Bordeaux de l'an M CCC XVI ou bien prez, nè le pouvant à cette heure chercher dans mon cabinet.

Quant à cette aultre placque de bronze où y a un oyson bridé, il me souvient de le avoir veu gravé en marbre dans Padoüe, à l'honneur d'un Roy Edouard d'Angleterre pour sa devise, comme la salamandre

<sup>1</sup> Condom, chef-lieu d'arrondissement du département du Gers. M. Joseph Gardère, archiviste de la ville de Condom et membre de la Société des archives historiques de la Gascogne, par moi consulté, me répond en ces termes : « Si le savant et regretté E. Barry était encore de ce monde, assurément lui, qui avait fait une collection de tous les poids et divisions de poids du Sud-Ouest, aurait tranché la question. J'ai pesé une vieille livre de Condom en cuivre aux armes de la ville datée de 1368 portant d'un côté : VNA LIVRA DE CONDOM en lettres gothiques, de l'autre : ANNO DOMINI M. CCC. LXVIII; elle a donné 484 grammes environ. C'est le poids approximatif commun de l'ancienne livre. Le diamètre du poids, qui est plat et rond,

est de 63 millimètres; son épaisseur est de 15 millimètres. J'ai pesé aussi un petit poids de Condom du XIV<sup>e</sup> siècle également, qui s'est trouvé être de 65 grammes environ. Il semble qu'on peut y lire CARTARO et ce pourrait être le demi-quart, carteron, ce petit poids ayant subi quelque altération, quelque diminution. D'un autre côté j'ai vu un quart de livre de Toulouse du XIV<sup>e</sup> siècle ne pesant que 96 grammes, ce qui donnerait 384 grammes à la livre toulousaine, laquelle paraît moindre d'un quart environ que celle de Condom, qui paraît se rapprocher beaucoup de celle de Bordeaux. Je ne sais rien sur la valeur en onces de chacun de ces poids. »

du Roy François 1<sup>er</sup> et le pore espic du Roy Louis XII. J'y escriray pour en faire retirer la memoire et l'inscription de la datte, et pense que cela (si ce peult estre un poids) aye son rapport au temps que ce Roy estant maistre de la Guienne pouvoit avoir faict mettre sa devise aux œuvres publiques. Je doute pourtant que ce soit un vray poids publiquement approuvé puisqu'il n'y a vestige quelconque de la marque de sa valeur, nom plus que de la ville où il eust deub se voir. Mais je n'ay pas laissé de le voir fort volontiers. Comme aussy cez aultres medailles tant d'argent que la petite d'or, qui s'est trouvée fort à mon goust. Et vous en remercie trez affectueusement en estant bien redevable non seulement à vostre courtoisie, mais aussy à celle du s<sup>r</sup> Trichet<sup>1</sup> de les vous avoir si liberalement desparties. Et si je le pouvois servir je le feroys de trez bon cœur.

Au reste, comme vous ne me dictes plus rien de la rente de Fronsac que vous disiez me vouloir faire tenir depuis Noel, je m'imaginé que c'est la difficulté de trouver marchand solvable qui veuille faire la remise des deniers à Marseille. Et je croys que l'attente nous sera bien prejudiciable si vous ne vous estes saisy des deniers, avant la publication de cet edict des monnoyes, où il y a à perdre 25 pour cent, mais il faudra prendre patience, en tout ce qu'il plaira à Dieu.

J'affirme que persone ne scauroit plus commodement vous ayder à cette remise que les marchands Angloys qui ont leur correspondance à Marseille, parce qu'ils sont bien aises d'avoir là de l'argent pour leur employte des vins. J'ay escript à Marseille pour voir si quelqu'un de ceux qui y sont s'en vouldroit charger et me donner adresse à Bordeaux pour retirer les deniers de voz mains ou de mes rentiers, s'ils les ont encores, mais je n'en attends pas la responce assez à temps pour cet ordinaire. Nous sommes tousjours pix avec mon ingrat neveu, qui se descrie tousjours davantage, et nous contraindra enfin de le ruiner,

<sup>1</sup> Sur Pierre Trichet, de Bordeaux, et sur son fils, Raphaël Trichet du Fresne, deux fervents antiquaires, grands collectionneurs surtout de médailles, voir le *Dictionnaire des*

*amateurs du xvii<sup>e</sup> siècle* où M. Edm. Bonnaffé cite une notice de M. R. Dezeimeris « pleine de faits curieux ».

com' il voudroit faire de nous s'il pouvoit. C'est un trop fascheux discours pour vous en entretenir, et je demeure tousjours,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 24 mars 1636.

Vous aurez une lettre de ce bon homme de Libourne à un advocat de Bordeaux, et des coppies de lettres de nostre compagnie à M<sup>sr</sup> le Chancelier que m'aviez aultres foys demandées. Si j'eusse peu chercher mes papiers, j'en eusse trouvé afforce aultres, mais je ne l'ay peu dans noz desordres domestiques<sup>1</sup>.

LXXXI

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu la vostre du 30 du passé avec les lettres de Paris du 9<sup>me</sup> du present, sammedy dernier. Ce ne fut pas sans un peu de mortification de voir que j'eusse prevenu le dessein que vous aviez de faire acquitter icy la partie de Fronsac sans passer par les mains des marchands, à quoy je me serois trez volontiers conformé pour l'amour de vous, au moindre mot que m'en eussiez mandé, voire je ne me serois jamais porté à prendre cette voye, sans ce que vous m'aviez escript dez le commencement de janvier que vous cherchiez commodité de me faire remettre ladicte partie, de sorte que je creus vous dellivrer de ce soing et de cette recherche, et que j'espargneroy le droict de remise

<sup>1</sup> Les désordres causés par la rébellion du neveu de Peiresc. — Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions,

5171, fol. 527. Autographe. — Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre V, fol. 716.

que nous en avoient aultres foyz faict payer le s<sup>r</sup> de Gastines et aultres de Lyon ou de Paris, c'est (*sic*) advis m'ayant esté donné par un marchand flamand qu'il falloit chercher à Marseille cette commodité de le faire remettre au pair par les Angloys, lesquels seuls y pouvoient trouver leur compte et que les aultres marchands ne le pouvoient faire sans droiet de remise. Tellement que si vous voulez de par delà vostre partie de Roumoules, j'escriray à Marseille pour faire chercher de quelque aultre nation qui peussent trouver leur compte à la vous faire remettre et vous y laisser prendre le droiet qu'on souloit tirer de moy. Cependant voz fermiers verront de mettre en estat leur partie, car je me doute bien qu'elle ne soit gueres preste quoyque les fermes soient escheues, à ce que m'en diet l'aultre jour M<sup>r</sup> Mercadier de Brignole que je rencontray icy par hazard et depuis un autre de Roumoules qui estoit icy à la poursuite de quelque procez, lequel me fit des recommandations de vostre curé, et eust bien voulu que j'eusse escript à voz rautiers d'aulmosner quelque chose de voz revenus dans la nécessité presente, qui est certainement bien grande et universelle par la provinée. Mais je luy dietz que je n'avoys pas droiet de me dispenser de cela, et que c'estoit à vous qu'ils se devoient adresser pour adviser à ce que vous y pourriez faire dans les despences extraordinaires où vous vous estiez trouvé engagé et dans la foulle de cez nouvelles taxes de l'assemblée du clergé. Toutefois que je vous en escrirois un mot, mais que je ne voyoys pas que la chose pressast tant, que je vous attendoys en bref, et qu'il vaudroit mieux qu'ils vous en eussent l'obligation de presence toute entiere. C'est la verité que la nécessité est grande partout, mais vostre lieu n'est pas si malade que d'aultres de beaucoup, ne dans de si grandes incommoditez.

Vous m'accusiez le renvoy d'une lettre de vostre curé que je n'ay pas trouvée dans le paquet, et sera vraysemblablement demeurée en arriere sur le tapis de vostre chambre ou de mon frere de Vallavez, qui me la renvoyera vraysemblablement la prochaine semaine aprez vous avoir respondu possible pour luy et pour moy. Vous suppliant d'excuser les remises dont j'ay souvent usé envers vous durant les mauvaises

affaires que nostre ingrat<sup>1</sup> nous va jettant sur les bras journellement, puisqu'il plaict à Dieu, dont le recit vous affligeroit aultant que nous mesmes. C'est Dieu qui scaiet mieux que nous pourquoy tout cela nous advient, et ce qu'il nous fault, et me suis habitué à tenir toutes choses de sa divine main, attendant si ce cœur endurey ne fleschira poinct. Et c'est bien cela aussy qui me constrainet de chercher du secours où je peux, pour remplacer ce que ce frippon a fripponné de par de ça de ce que nous pouvions avoir de plus liquide, jusques à huict ou dix mille francs dans moings d'un an, et il est plus alteré et plus acharné à la curée qu'il ne fut jamais, nonobstant tout cela, sans qu'il sçache tenir compte d'aucune honneste proposition qui luy soit faicte par les gents d'honneur et de raison, de quelque qualité et condition qu'ils puissent estre.

Au reste je ne puis assez admirer vostre dexterité non seulement à desterrer et vendiquer des papiers si importants, comme sont ceux que vous avez si inesperement trouvez des dixmons de Fronsac, mais aussy à vous conserver le credict de vostre cher hoste avec tant d'avantage pour moy et pour vous, et de patiance pour luy, qui me rend tout honteux et confus et suis bien d'advis quoyqui puisse arriver que vous y troviez vostre indamnité, n'estant raisonnable que vous y mettiez vostre hource avec vostre temps et quasi vostre aage, ce qui me faict quasi fremir quand j'y pense, et suis tout resolu d'y pourvoir en façon que vous ayez toute la satisfaction qui pourra dependre de nous, tost ou tard.

Je suis si accablé presentement d'affaires que je ne sçauroys vous entretenir à loisir comme je vouldrois, ne quasi bien considerer ce que vous m'escrivez de cez papiers des dixmons que l'on m'avoit tenus si cachez, tant j'avoys esté mal servy de par delà, veu que principalement les derniers ne me devoient pas avoir esté incogneus, ou à ceux qui avoient charge de mes affaires, comme chose si recente, et qui ne pouvoit estre que notoire sur les lieux; si j'y eusse peu faire un peu

<sup>1</sup> Le neveu de Peiresc, dont ce dernier se plaignait à tous ses correspondants, comme on l'a déjà vu en ce qui regarde les frères Dupuy et Gassendi.

plus de sesjour, nous en serions venus plus facilement à bout, mais l'on m'avoit trop pressé de venir icy et de passer outre. Dieu le pardoint à ceux qui en feurent la cause.

J'ose pourtant esperer que vous en viendrez enfin à bout, et que cela vous y aydera bien fort. L'homme du s<sup>r</sup> president Conte me vint dernièrement demander de l'argent à prester, dont je m'excusay, sur ce qu'il ne m'avoit poinct apporté de lettre de son maistre, comme estant trop subject à dezadveu. Il ne s'est pas conduit avec la prudence requise, et a presenté des requestes si oultrageuses, qu'on a esté constrainct de les retenir, et de luy refuser des choses qu'il eust obtenües par les voyes de l'honnesteté. Je le vous dictz afin que si l'on vous en vouloit faire des reproches, que vous en puissiez parler com' il fault.

L'on m'a envoyé de Thoulouse, non pas des chartes concernant le reglement des poids et mesures qui y avoit esté faict l'an m. cc. xxxix (parce que les tiltres et documents de l'Hostel de ville furent pillez aux premiers troubles de la religion), mais une boîte comme la vostre, de l'assortiment de huit pieces consequutives, de diverses proportions de poids tous dattez de la mesme année, excepté le plus gros qui est de m livres, lequel est de l'an m cc xii<sup>1</sup>. Or cez assortimentz me font

<sup>1</sup> On connaît une dizaine d'émissions de poids de Toulouse, entre autres celles de 1239, 1450, 1492, 1495, 1504, 1516, 1530, 1543.

Ces poids, surtout ceux de 1239 (à cause de la durée de cette émission : plus de deux cents ans), sont très communs.

La série se compose de huit poids : m liv., ii liv., i livre,  $\frac{1}{2}$  l.,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{8}$ ,  $\frac{1}{16}$  (once) et  $\frac{1}{32}$  ( $\frac{1}{2}$  once). — C'était ce que contenait la «boëtte» reçue par Peirese.

Les poids de Toulouse de 1239 sont considérés non seulement comme les plus anciens de cette ville, mais aussi comme étant les premiers poids inscrits émis dans le midi de la France. — La date de 1212,

mentionnée par Peirese, pour le poids de m livres, serait une révélation, s'il ne s'est pas trompé.

On n'a pas retrouvé de poids de villes situées au nord de Bordeaux; tous ceux qui sont connus appartiennent au sud-ouest de la France.

*Quatre livres* : + IIII LIVRAS DE TOLOSA.

Porte de ville flanquée de deux tours crénelées; une tour crénelée au milieu.

Ry. + INCARNATIONE DOMINI M CC XL (sic).

Le clocher de Saint-Sernin, dans un grènetis, surmonté d'une croix et accosté de deux petits clochers surmontés de croix.

*Deux livres* : + II LIVRAS DE TOLOSA, même type.

desirer tant plus ardamment quelque vieille charte de ce temps là à peu prez, où soient mentionnez les reglementz de cette sorte de matiere de police, croyant qu'ilz ne seront guieres differantz les uns des aultres hors de la datte, et puisque nous ne pouvons avoir ceux de Thoulouse, je voudroys bien avoir ceux de Bordeaux ou de Condom, si faire se pouvoit. Il faudroit un peu caresser le garde des chartes ou des cartulaires et registres de l'hostel de Ville, ou du seneschal, ou de ceux qui jugent encor aujourdhuy cet article de police des poids et mesures et s'en enquerir des ouvriers mesmes qui les forgent et les adjustent, s'il y en a des vieulx, car par traditive ils en ont quelque-foys ouy parler et en peuvent donner les adresses.

Ry. + ANNO DOMINI M CC XXXVIII, même type.

*Une livre* : + I LIVRA DE TOLOSA, même type.

Ry. + AN. DOMINI M CC XXXVIII, même type.

*Demi-livre* : + MEIA LIVRA DE TOLOSA, même type.

Ry. Pareil au précédent.

*Quart de livre* : + CARTARO DE LIVRA, même type.

Ry. Pareil aux précédents.

*Quarteron ou demi-quart* : + MEIG CARTARO, même type.

Ry. Pareil, mais type simplifié.

*Once* : + ONSA, même type.

Ry. + DE LIVRA. Pareil. Tour simple.

*Demi-once* : + MEIA ONSA, même type.

Ry. Pareil au précédent.

Ces descriptions sont prises dans un excellent travail de M. Émile Taillebois, secrétaire général de la Société de Borda à Dax, intitulé : *Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie*.

Il décrit aussi un quart d'once :

CARTARO, même type,

Ry. D. ONSA, même type, qui appartient

au Musée du grand séminaire d'Auch. — Cela porte à neuf la série de 1239.

Malgré les ordonnances de Charlemagne et les tentatives de plusieurs de ses successeurs, notamment Philippe V, l'unité des poids et mesures n'avait pu être établie en France. La livre poids n'était pas la même partout. A Paris (*poids de marc*), elle était de 16 onces, ce qui fait à peu près 490 gr. Agen, Bayonne, Bordeaux avaient adopté la livre de Paris.

A Lyon, le *poids de ville* n'était que de 14 onces à la livre (430 grammes environ); mais le *poids de soie* était de 15 onces (460 grammes).

A Marseille, 13 onces (398 grammes).

A Rouen, au contraire, le *poids de vicomté* était d'un peu plus de 16 1/2 et pesait environ 510 grammes.

A Toulouse, le *poids de table* était de 13 onces et demie (environ 415 grammes). — 100 livres de Toulouse représentaient 84 l. 1 1/2 onces de Paris; 100 livres de Paris équivalaient à 118 livres de Toulouse. (Communication de M. Émile Lalanne, directeur du poids public à Bordeaux, membre de la Société des archives historiques, etc.)

Excusez moy de cette peine. Cez divertissementz me sont des remedes à mes inquietudes domestiques, et faictes estat de moy comme,  
Monsieur le Prieur,

de vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 20 may 1636<sup>1</sup>.

LXXXII

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 10<sup>me</sup> par nostre dernier ordinaire de Paris, et ay faict la ratification de la transaction des s<sup>rs</sup> Richons<sup>2</sup>, que je vous renvoye pour cet effect, avec l'acte au pied, au cas qu'ils le desirent ainsin, ensemble un extrait à part de mon acte de rattification, n'ayant pas eu de loisir de retenir coppie de la dicte transaction, dont on a plus à faire de par de là qu'icy, n'estimant pas que la memoire s'en puisse facilement perdre puisqu'il faudra la mettre sur l'estat de mes fermiers, ou de ceux qui payeront cez messieurs de Gourgues. Desquels il me tardera que vous puissiez vous redimer d'une façon ou d'autre, pour le regret que j'ay du temps qu'ils vous font perdre de par de là. N'y ayant pas lieu d'espérer d'eulx aucune sorte de courtoisie.

<sup>1</sup> Bibl. nat., fonds français, nouv. acq., 5171, fol. 529. Autographe. — A la Méjanes on possède seulement la copie de la dernière partie de cette lettre, à partir des mots: «L'on m'a envoyé de Thoulouse.» (Collection Peirese, registre V, fol. 720.) Cette copie est suivie de quatre lignes de *post-scriptum* qui sont, en réalité, les premières lignes d'une lettre que l'on trouvera plus loin sous la date du 11 novembre 1636.

<sup>2</sup> Voir parmi les pièces justificatives de l'*Histoire de la ville et du canton de Guîtres*, par MM. A. Godin et J. Hovyn de Tranchère (Libourne, 1889, gr. in-8°, p. 42, n° vii), une *Généalogie de la famille de Richon*. Un des *sieurs Richon* dont parle Peirese était Étienne de Richon, chevalier, seigneur de Montfavier, trésorier général de France en la généralité de Guienne.

Pour le concordat, s'il fault qu'il passe à Rome, je ne pense pas qu'il en faille attendre le gratis. Vous sçavez com' ils m'ont faict naquetter celui de Sereou<sup>1</sup> et celui des PP. Jesuistes, dont il fallut payer ric à ric l'un pour avoir l'autre gratis. Toutefois il n'y aura pas de danger de faire escrire le banquier de voz cartiers à son respondant qu'il en confere avec M<sup>r</sup> Marchand et M<sup>r</sup> de Bonnaire<sup>2</sup> auxquels j'en escriray un mot, pour voir s'ils en pourroient espargner une partie s'ils n'ont le tout qui ne sera pas de moins de cent escus d'or si je ne me trompe. J'en pourray encore toucher quelque chose au P. Venot<sup>3</sup> qui m'a escript depuis peu avec de grands tesmoignages d'honesteté à cause qu'un sien neveu d'Autun<sup>4</sup> a contracté grande amitié avec moy.

J'ay faict hailler vostre procuration à M<sup>r</sup> Lombard qui attend voz lettres et sera fort propre à prendre le soing de vostre affaire, car le s<sup>r</sup> Mercadier de sa grace ne m'a faict aucune responce, et le s<sup>r</sup> prieur de Moustiers ne s'est non plus souvenu de m'escrire et de m'envoyer quelques pieces secretes de l'assemblée qu'il m'avoit offert de son propre mouvement. Il est vray qu'il aura eu de l'exercice à son arrivée, soit à visiter divers prelates, ou ses fermiers et domestiques.

Si vous n'avez de plus opportune commodité en obligeant quelqu'un de la suite de M<sup>r</sup> le Premier President<sup>5</sup>, je pense que de Marseille il y aura moyen de faire tenir voz deniers au pair dans Bordeaux, par la mesme voye des Angloys, quand vous voudrez, mais l'autre sera plus avantageuse et de plus d'aequest quand ce ne seroit que pour l'honneur. Cependant M<sup>r</sup> Lombard agira pour se saisir des deniers à l'advance, avant leur arrivée.

<sup>1</sup> Parmi les cures auxquelles nommait ou présentait l'abbé de Guîtres, on comptait, dans le diocèse de Saintes, celle de Saint-Nazaire et son annexe Saint-Germain de Cercou.

<sup>2</sup> Le sieur de Bonnaire, le beau-frère de Barclay, est plusieurs fois mentionné dans chacun des trois volumes du recueil Peirese-Dupuy.

<sup>3</sup> Sur le P. Charles Venot, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 12), et *Peirese, abbé de Guîtres*, par A. de Lantenay, p. 39.

<sup>4</sup> Sur l'antiquaire d'Autun, voir le recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>5</sup> Joseph du Bernet, le nouveau premier président du parlement d'Aix. Voir le recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

J'ay desja escript à vostre bon curé de se donner patience pour cette année prochaine; il ne m'a pas respondu, mais je ne pense pas qu'il eust le courage de vous en esconduire vous ne moy. Il attend de voz lettres à ce que me dict un de ses amys qui passa par icy cez jours passez.

Au reste je me suis tout resjouy de la bonne nouvelle que vous m'avez donnée du retour de M<sup>r</sup> le premier president du Bernet des Bains en bonne santé, et espere que puisqu'il semble l'avoir anticipé de quelque semaine, et avoir abregé le sesjour qu'il y vouloit faire, qu'il en anticipera d'autant son voyage de Provence où il est attendu en trez bonne devotion, je vous en assure. Il nous tardera d'avoir voz prochaines lettres de l'ordinaire prochain, nous promettant que vous nous en direz possible quelque chosette.

Vous ne m'accusez de mes lettres plus fraisches que du 24<sup>me</sup> du passé. Le suyvant ordinaire du 1<sup>er</sup> de ce moys vous aura donné la nouvelle de mon restablisement, et celle cy vous en adjousterá une aultre, que mon neveu estant arrivé à Paris le lendemain du despart de son pere s'en alla voir M<sup>sr</sup> le Chancelier qui luy apprint son debvoir, et aprez s'en alla voir M<sup>r</sup> d'Aubray et Mess<sup>rs</sup> du Puy protester sa repentance et demander des lettres d'intercession envers son pere et moy, detestant les mauvais conseils qu'on luy avoit donnez icy et voulant se soubmettre à son debvoir, à quoy il n'a pas trouvé de la repugnance de ma part, et s'il eust sceu me prendre par ce bout là, il auroit bien aultrement disposé de moy qu'il n'a fait.

J'attends sur cela la responce de mon frere qui est à Cuers à l'assemblée des communauttez où il est arrivé tout à temps pour bien contribuer à r'accommoder le malentendu qu'on avoit voulu semer entre M<sup>sr</sup> le Mareschal et M<sup>r</sup> le conte de Carecs, qui y fut traicté et caressé inesperelement avec le marquis de Janson et les s<sup>rs</sup> de Vins et de la Verdieres ses parents<sup>1</sup>. Et aprez s'en est allé à Canes faire sa charge de mareschal de camp en absence de M<sup>r</sup> le Mareschal. C'est M<sup>r</sup> de Nantes<sup>2</sup> qui a fait cette negociation.

<sup>1</sup> Tous ces noms figurent déjà dans les quatre premiers tomes de cette correspondance. —

<sup>2</sup> Sur Gabriel Beauvan de Rivarenne, voir le tome III. du recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

M<sup>r</sup> le General des galeres avoit desseigné d'attaquer les galeres d'Espagne, mais elles passerent la nuict du jour qu'il faisoit ses preparatifs pour sortir du port de Marseille. Il avoit xii galeres trez bien munies et 2 bregantins avec xii tartanes fort lestes. Les Espagnols n'estoient que xv galeres assez mal armées pour estre obligées de ceder, si les nostres y fussent allées à temps. Il a depuis cassé M<sup>r</sup> de la Marte et Spinassi pour n'avoir bien punctuellement muny leurs galeres selon son ordre. Le pauvre M<sup>r</sup> le Ballif<sup>1</sup> s'estoit faict embarquer avec un grand flux de ventre et fiebvre, mais il le fallut desbarquer pour la violance de son mal qui s'est neantmoins arresté depuis et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 29 juillet 1636<sup>2</sup>.

Je vous envoye une lettre de M<sup>r</sup> Thomassin le Vieil à M<sup>r</sup> le premier president du Bernet, à qui je n'ose escrire pour ne luy estre pas trop à charge. Vous luy en ferez mes excuses, s'il vous plaict.

M<sup>r</sup> Mercadier m'a depuis envoyé une vieille lettre à ce soir en responce des miennes, laquelle vous verrez avec la responce de M<sup>r</sup> Lombard.

LXXXIII

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Vous aurez icy comme je pensé la responce de M<sup>r</sup> Moreau à celle de M<sup>r</sup> le Premier Presidant<sup>3</sup>, et une coppie de celle que m'a escript

<sup>1</sup> Le bailli de Forbin est souvent mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français,

nouvelles acquisitions, 5171, fol. 531. Autographe.

<sup>3</sup> Joseph du Bernet.

M<sup>r</sup> de Bordeaux<sup>1</sup> des Isles de Mailhorque du 29<sup>me</sup> du passé encores que son secretaire se soit equivocqué, parlant des isles d'Ieres, car elle est venüe soubs une mesme enveloppe, avec une pour M<sup>r</sup> l'Archevesque d'Aix<sup>2</sup> de mesme datte par un navire despesché des isles de Mailhorque. Vous verrez comment il se souvient de vous, de quoy je n'ay manqué de le remercier tant de vostre part que de la mienne, mais cette despesche estant venüe icy pendant que M<sup>r</sup> l'Archevesque d'Aix estoit à l'assemblée, et n'ayant esté ouverte que depuis son retour, je ne l'ay pas eüe que bien tard, et n'ay encores peu recevoir sa responce de celle que je luy ay escripte par le jeune Gailhard à faulte de vous ou de quelqu'un de noz parentz, dont j'estois trop despourveu en cette conjuncture.

M<sup>r</sup> Lombard avoit escript à voz gentz de Roumoules par l'adresse du s<sup>r</sup> Gassend, gendre du parisien vostre voisin. Mais vostre bon curé n'ayant d'aultre commodité de respondre avoit envoyé un garçon qui n'est arrivé qu'à ce matin deux heures aprez le despart dudict s<sup>r</sup> Lombard qui a voulu aller voir cette grande armée navalle qui remplit tout le grand port de Toulon à la distance qu'ils ont ancré les uns aussy prez des autres qu'ils ont peu. J'ay ouvert la lettre que luy escript vostre curé, car il ne m'escript pas à moy, pour voir s'il y avoit rien à faire pour vous ou pour luy. Et de faict j'ay faict expedier cejourd'huy des lettres de debitis qui sont au seau et qui luy donneront assez d'exercice et de matiere de ne vous pas laisser à Roumoules la presente année, quelque mine qu'il tinst. J'envoyeray sa lettre à M<sup>r</sup> Lombard, afin qu'il pourvoye à la fin de ce moys, à ce que voz fermiers vous promettent.

J'ay bien du regret de cette maladie qui se glisse dans Bordeaux, et si vous y trouvez du danger, je ne vous conseille pas de vous y tenir, ains de vous tenir au loing, et plustost vous en venir, s'il y a moyen, m'assurant que vous trouverez là assez de credit pour cela, si besoing estoit. Je feray soigneusement et punctuellement payer et rembourser

<sup>1</sup> L'archevêque Henri de Sourdis, chef du conseil du roi en l'armée navale. — <sup>2</sup> Louis de Bretel.

icy aux gents de M<sup>r</sup> le premier presidant du Bernet tout ce qu'ils trouveront bon de vous bailler de par delà ou que vous voudrez prendre de leur main. Vous pouvez hardiment faire lettre de change sur moy ou bien sur les s<sup>rs</sup> Ruts et Martin marchands Flamands de Marseille qui me firent trouver la remise des xi cents livres dernieres, lesquels acquitteront sans faulte tout ce que vous ordonnerez, et sur ce je finiray en haste, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 12 aoust 1636.

Je viens d'apprendre, par lettre de Toulon du jour d'hier au soir, que M<sup>r</sup> de Bordeaux y estoit de retour de Marseille puis samedy, que M<sup>r</sup> le conte de Harcourt y languit bien en l'attente de l'armement de M<sup>r</sup> de Nantes, et qu'il avoit dict ce jour là qu'il sortiroit ce jour d'huy du grand port pour aller aux isles. Ils ont faict aygade dans ledict port pour trois moys. Ils avoient eu advis par une tartane du Martigues, venüe de Narbonne, laquelle avoit prins langue d'un corsaire du Martigues, qui a couru la coste d'Espagne, qu'il avoit veu six galeres au cap de Quiers, lesquelles en attendoient dix autres pour passer en Italie; qu'il estoit hier arrivé à Toulon 45 mille livres pour les galères, qui devoient aujourd'huy faire montre, que M<sup>r</sup> le Baillif y estoit arrivé malade dez samedy au soir, et que son embarquement n'estoit pas certain avec son mal; que M<sup>r</sup> du Luc et M<sup>r</sup> de Forcalqueiret s'embarquoient sur *l'Admiral*.

Et de cecy vous n'en direz rien qu'à M<sup>r</sup> le premier presidant du Bernet: qu'il y avoit eu tout plein d'allées et venües pour concerter l'entrevue de M<sup>sr</sup> le conte de Harcourt avec M<sup>sr</sup> le Mareschal, qui est au lict de la goutte puis trois jours, sur la difficulté des gardes, tant de l'un que de l'autre, M<sup>r</sup> le Conte les voulant mener en terre ferme, et l'autre ayant de la peine à le souffrir. A quoy mon frere se trouve bien empesché.

[*Post-scriptum à côté de l'adresse.*] Nous n'avons pas trouvé de datte aux minutes des lettres nom plus qu'au registre<sup>1</sup>.

.....<sup>2</sup>

[19 aoust 1636.]

Il y a eu de grandes contentions pour les rangs et la preference ou partage du commandement entre les cappitaines des galeres et ceux du regiment de la marine, Vinceguerre et le s<sup>r</sup> d'Aquicilly ayants rompu la glace et déclaré ne le pouvoir souffrir et ayants mieux aymé quitter les galeres dont ils estoient proprietaires à l'exemple desquels la pluspart des aultres en avoient voulu faire aultant et se resolvoient de s'embarquer sur *l'Admiral* pour servir le Roy en aultre condition moings honteuse. L'on travailloit à les accommoder. Je ne scay s'ils auront peu en venir à bout, car les lettres de Toulon ne sont pas encor arrivées. Le pauvre M<sup>r</sup> le Baillif y a esté meslé bien avant, et avoit prins son congé, mais l'occasion du voyage l'oblige de servir durant icluy. C'est une trop longue histoire pour une lettre.

LXXXIV

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire voz deux despesches assemblées du 21 et 28 aoust accompagnées de celle de Monsieur le premier president du Bernet de mesme datte du 28<sup>me</sup> tant pour mon frere que

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 533. Autographe.

<sup>2</sup> La lettre du 12 août 1636 est suivie dans le ms., fol. 535, du dernier feuillet

d'une autre lettre écrite le 19 août 1636, comme nous l'apprenons d'une annotation mise par Guillemin au dos de ce feuillet, à côté de l'adresse.

pour moy, et un paquet lequel je fiz tenir sur le champ à Marseille à M<sup>r</sup> de Valbelle<sup>1</sup> qui me donna advis que c'estoit pour M<sup>r</sup> de Bordeaux<sup>2</sup> à qui il l'envoya à l'armée navale du costé de Mourgues<sup>3</sup> où elle est encores comme l'on croit. Et comme le paquet sembloit quoyque petit de plus d'une livre, je me suis imaginé, parceque je le desire ainsin, qu'il y en pouvoit bien avoir encor une à M<sup>r</sup> le marechal de Victry, pour luy estre baillée ou envoyee de la part de M<sup>r</sup> de Bordeaux. A celle fin qu'à l'arrivée de M<sup>r</sup> le Premier President il trouve toutes choses aussy bien disposées de ce costé là que du Parlement et d'ailleurs pour une reception bien à souhaict et pour les fondements d'une correspondance<sup>4</sup> toute entiere et telle que la peut requerir le bien du service du roy et du public, pour ne retomber aux inconvenians passez, qui n'eurent leur source qu'en une chetive punctualité de moins quasi que d'une bonnetade<sup>5</sup>. Dont se sont ensuivys des inconvenians et desordres qui ont bien chèrement cousté au pauvre païs et ont enfin degousté M<sup>r</sup> l'Aisé<sup>6</sup> de cette province laquelle y a perdu jusques à des millions, ce qui est incroyable sans le voir et toucher au doigt comme il est bien aisé. Quand ce ne seroit que pour l'affaire des communautez impuissantes et pour celle des Francsfiens dont l'abbus n'a prins de progrès que par cette mezintelligence et l'absence ou retraicte dudict s<sup>r</sup> premier president l'Aisé. C'est pourquoy si vous pouviez pressentir que M<sup>r</sup> le premier president du Bernet n'eusse pas encor escript à M<sup>r</sup> le Mareschal, voyez pour l'honneur de Dieu de mesnager cela avec luy selon vostre bonne prudance et dexterité, pour le disposer à le faire avant d'entrer dans la province s'il est possible, plustost par quelqu'un des siens s'il en despesche à l'advance comme il y a de l'apparence qu'il le pourra faire.

Auquel cas un petit mot encores à la Compagnie et à M<sup>r</sup> le presi-

<sup>1</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> Henri d'Escoublean de Sourdis.

<sup>3</sup> Nom que portait autrefois la capitale de la principauté de Monaco, comme nous l'avons déjà vu dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>4</sup> Accord, harmonie.

<sup>5</sup> Coup de bonnet. Voir *Table des mots et locutions dignes de remarque*, à la fin du tome III du recueil Peiresc-Dupuy, p. 736.

<sup>6</sup> L'ancien premier président du parlement d'Aix, Laisné de la Marguerie.

dent Du Chaisne<sup>1</sup> seroient receus à singuliere faveur et obligation de la part d'un tel personage et ne luy seront pas inutiles à l'advenir Dieu aydant. Quant à son logement ce nous seroit un tres grand honneur et advantage qu'il daignast accepter la maison de son serviteur, en attendant que la sienne soit meublée et accommodée ainsin que Madame la Premiere Presidente le pourroit desirer pour sa particuliere satisfaction. Je l'en supplie de rechef et vous prie de l'en conjurer autant qu'il vous sera possible. Et pour cet effet si je puis apprendre le temps de sa venüe, je ne manqueray de l'aller recevoir au plus loing qu'il me sera possible. Que s'il ayme mieux aller droict chez lui, j'ay apprins du s<sup>r</sup> Moreau qu'il avoit encore tout l'emeublement de M<sup>r</sup> du Couldray<sup>2</sup> dans la maison mesmes de M<sup>r</sup> le Premier President où il ne fault que le faire tendre, y ayant, ce dict-il, de quoy meubler les deux chambres que Madame desire avec les appartenances qui y peuvent escheoir des garderobbes, et m'a dict de plus que le sous-lieutenant Bonfilz à qui est la maison<sup>3</sup>, achepta à fort bon marché toute la batterie de cuisine de M<sup>r</sup> l'Aysné en intention d'en accommoder son successeur s'il l'a agreable avec toutes les pieces que Mad<sup>me</sup> la premiere presidente l'Ainé avoit acheptées en passant par Lyon qui sont d'autre calibre que tout ce qu'on a en ce pais. Que si Madame trouve plus à propos que nous fassions meubler chez elle mesmes les chambres qu'elle y desire trouver prestes, nous le ferons trez volontiers, au moindre clein d'œil et tascherons de mettre ordre que d'une façon ou d'autre elle trouve un mauvais giste appresté tout le moings mal qu'il se pourra faire à la provençale, mais avec le plus cordial accueil que faire se pourra, vous les en pouvez assurer l'un et l'autre, et qu'il ne tiendra pas à nous que selon la foiblesse de noz forces nous ne luy fassions paroistre nostre devotion toute entiere à son service.

<sup>1</sup> Un fils de cet illustre président Louis du Chaisne, le grand ami du premier président Guillaume du Vair qui fit son éloge funèbre (avril 1613).

<sup>2</sup> Sur le marquis du Couldray-Montpen-

sier, voir le recueil Peirsec-Dupuy, t. III. *passim*.

<sup>3</sup> Sur la famille Bonfils et sa maison, voir Roux Alpheran, *Les rues d'Aix*, t. II, p. 83-84 et 93.

Au reste, je vous remercie trez affectueusement de voz charitables reserves et jalousies, pour les apprehensions que vous aviez prises de vostre frequentation en lieu que vous aviez doubté suspect, sinon de la maladie, au moins de la hantize de quelque personne qui en avoit peu approcher. Nous ne sommes pas Dieu mercy si apprehensifs que cela et n'eussions pas moins librement et volontiers receu de voz lettres pour tout cela, et quand mesmes voz apprehensions eussent eu plus de fondement, voz lettres n'eussent pas esté moins bien venues. Les allarmes de l'an 1629 nous ont bien rassurez generalement en ce pais, au prix de ce qu'on estoit auparavant, et si Dieu nous vouloit tant affliger que de nous visiter de rechef de ce fleau je ne pense pas que la terreur en fusse si grande qu'aultresfoys ne qu'on s'absentast de la mesme sorte. Et hors du mal actuel assurez vous que le reste ne seroit pas consideré principalement pour le commerce des lettres. Et vous supplie de nous advertir souvent de l'estat de vostre santé, sans toutes cez considerations, quoy qui arrivast, ce que Dieu ne veuille, que le mal de ce pais là ne voulust pas cesser du tout. Combien que en ce cas je ne vous conseille nullement d'y arrester ains de prendre la routte de Paris, sans vous amuser aux affaires de mon abbayie, qui dependent de gents de si difficile convention et resolution à ce qui les interesse tant soit peu et qui sont si aises d'avoir des pretextes d'allonger la conclusion de quelque affaire que ce soit.

Cependant je suis bien aise que vous ayiez terminé la contention de ce tableau dont on se mettoit en si grande peine dans mon Eglise. Et sçay bon gré au P. du Val de vouloir faire paroistre sa pieté aux ornementz d'iccluy. Il ne m'en a rien mandé par ses lettres, auxquelles je faicts responce. J'ay eu mon frere icy un demy jour en passant et s'en est allé à Marseille, pour ayder et faciliter l'expédition de quelques tartanes de renfort à l'armée navale. Ce qui l'a empesché de pouvoir respondre à M<sup>r</sup> le Pr[emier] Pr[esident]. Aussy bien a-t-il opinion que noz lettres ne le sçauroient plus trouver à Bordeaux. Mais puisqu'il n'a pas trouvé bon d'arriver icy avant la S<sup>t</sup> Remy, je ne pense pas qu'il se puisse desvelopper si à point nommé des affaires qu'il peut avoir

en voz cartiers et en Agennois<sup>1</sup> qu'il soit icy précisément au 10 ou 12 d'octobre, ce qui me faict juger qu'il pourroit bien encor estre là à l'arrivée de cette despesche. C'est pourquoy je n'ay pas deub manquer de luy escrire à tout hazard. Il est vray que j'adresseray un duplicata si je puis du costé de Thoulouse.

J'oublie de vous dire que je m'estonne que puisque du 21<sup>me</sup> vous m'accusiez la reception de mes lettres du 3<sup>me</sup> vous n'en ayiez pas fait de mesmes par les vostres du 28 des miennes du 12<sup>me</sup> où estoit la rponce du s<sup>r</sup> Maurel. Possible que les pluyes avoient retardé les courriers par les chemins, dont le prochain ordinaire nous pourra esclaireir Dieu aydant, et je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 16 sept[embre] 1636<sup>2</sup>.

LXXXV

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Ce mot en courant, car je parts demain pour aller au devant de M<sup>r</sup> le premier president du Bernet, sera pour vous dire que sa despesche du 12 arriva icy le 30. Son secretaire alla le lendemain porter à M<sup>sr</sup> le Mareschal et à M<sup>r</sup> de Bordeaux celles qui leur estoient adressées et n'en est pas encore de retour à mon grand regret à ce matin. Celle du Parlement a esté leüe en plaines chambres et pour

<sup>1</sup> Le premier président Du Bernet avait des affaires en Agenais parce que sa femme, Marguerite de Sevin, déjà plus haut mentionnée, appartenait à une riche famille agenaise et possédait une maison à Agen

et divers considérables domaines en Agenais.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 536. Autographe.

tesmoigner le desir que la compagnie a de bien vivre avec luy et d'anticiper les honneurs deus à sa vertu, elle a deliberé de luy rendre non seulement tout aultant qu'à tous ses devanciers, mais de deputer un conseiller de chasque chambre pour aller au devant de luy jusques à une demy lieue d'icy le jour de son arrivée et l'aller accueillir et salluer de la part de la Cour et le reconduire à cheval en sa maison sans attendre la presentation et verification de ses provisions, et que toute la compagnie l'iroit salluer chez luy à son arrivée, excepté le seul presidant plus ancien qui attendra sa visite pour conserver en la personne de celuy la ce qui s'estoit practiqué en celle de tous les presidantz et de toute la gr[and] chambre et qu'il en seroit faict registre pour en conserver la memoire à la posterité, ce qui n'avoit jamais esté faict.

J'avois esté le député de la grand chambre, mais parceque je desir aller jusque' Arles selon ses ordres, je l'ay remise à l'un de ceux qui me suyvent en rang. Il pourra bien voir par ceste réception si nous desirons de le conserver parmy nous.

Il a faict grande diligence de Bordeaux à Thoulouse où il estoit arrivé et en partit dez le 24<sup>me</sup> du passé, mais les pluyes l'auront arresté en ce bas Languedoc, car il nous eust surprins icy sans verd, et seroit ja arrivé depuis le temps.

M<sup>r</sup> Lombard vous envoie vostre lettre de change, et je finis pour escrire à Rome par l'ordinaire qui passe demain, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 4 novembre 1636<sup>1</sup>.

[*Post-scriptum autographe.*] Pethonier dict qu'il n'escheoit aulcune responce aux dernieres lettres que je luy ay faict rendre, et qu'il a prevenu pour ses dernieres.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 539. Original.

Pethonier a eu les lettres de M<sup>r</sup> d'Andrault, mais ne m'a pas envoyé la responce.

Les troys lettres missives que M<sup>r</sup> le Premier President a escrites à la Cour avec des compliments bien honnestes ont frappé ce coup, et ont esté prinses pour supplement des visites personelles, qui estoient requises avant sa reception.

J'ay envoyé vers luy ce matin un de mes cousins pour aller en diligence jusques à Nismes s'il peult luy faire mes excuses de mon retardement causé d'une pierre dont je me suis delivré graces à Dieu assez à temps pour y accourir encores à mon tour, et ay escript par mesme moyen à Madame la Premiere Presidente sous l'adveu de M<sup>r</sup> d'Andrault.

LXXXVI

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur,

Ce mot n'est que pour accompagner le petit oranger que vous m'aviez demandé avec le myrthe et 30 marcottes dont il y en a demy douzaine desja enracinées, ensemble une boîte du reste que me demandiez dont vous pourrez faire la distribution selon que vous l'aviez projectée. J'ay receu le fagot des rosiers, avec la boîte des medailles, entre lesquelles s'en est trouvée une des moyennes, que j'estime 20 pistoles pour ma curiosité, dont je vous remercie bien fort, et de ce gros poids qui me semble trez beau, et plus considerable que l'autre pareil, parce qu'il n'est pas rappetassé<sup>1</sup>.

Vous sçavez la reception solennelle que nous avons faite à M<sup>r</sup> le premier president du Bernet avec tant d'applaudissement et de nouvelle satisfaction que je ne pense pas qu'il se soit jamais rien fait de

<sup>1</sup> C'est-à-dire rajusté par l'adjonction de morceaux de métal, pour remplacer ce qu'il avait perdu par l'usage.

pareil, ne d'approchant de bien loing<sup>1</sup>. Je vous prie d'en faire part à Mr le premier presidant d'Aguesseau<sup>2</sup>, à Mr d'Andrault, et à Mr de Mons et aultres de ses amys et des nostres, qui participeront je m'assure comme vous et moy à la joye publique et je demeureray,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce xi novembre 1636<sup>3</sup>.

J'ay receu par l'ordinaire vostre despesche du 23 octobre, mais je suis trop pressé d'ailleurs pour y pouvoir respondre à present. J'ay fait rendre en main propre la lettre du procureur Gailhard.

LXXXVII

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Vostre despesche du 30 octobre nous a bien mis en peine de vous voir en l'apprehension où vous en estes, pour l'entrée de l'Espagnol dans la Gascogne, sans qu'on aye peu leur en empescher les passages, mais il fault bien esperer de la justice de la cause du Roy et que les progres n'en seront pas conformes aux apprehensions quoyque trez justes Dieu aydant. Je ne suis en peine que de l'isle Socoa<sup>4</sup>, car pour la terre

<sup>1</sup> Voir sur cette réception les détails donnés par P.-J. de Haitze dans son *Histoire de la ville d'Aix* en cours de publication dans la *Revue Sextienne*.

<sup>2</sup> Antoine d'Aguesseau, d'abord conseiller d'État, fut nommé premier président du parlement de Bordeaux le 6 janvier 1631. Il devait être remplacé dans cette charge, le 18 août 1643, par Joseph du Bernet.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 541. Autographe.

<sup>4</sup> Socoa est une petite place de guerre des Basses-Pyrénées (commune de Cibouse, canton de Saint-Jean de Luz, à 1 kilomètre de cette ville). Voir une lettre de Jean Chapelain, d'avril 1637 (t. I, p. 146).

ferme ils en seront tost desnichés, mais dans la mer il y a bien de la peine à leur faire lascher prinse tesmoing noz isles de Lerins où l'on a resolu de faire l'attaque et n'attendoit on que le temps propice de faire agir lez navires lequel s'est mis sus d'aujourd'huy fort opportun.

M<sup>r</sup> le premier presidant du Bernet avoit hier prins congé de la Cour pour s'y acheminer, et aller rendre ses compliments à M<sup>gr</sup> le mareschal de Victry et à M<sup>r</sup> de Bordeaux, et faisoit estat de partir ce jour-d'huy, mais la pluye qui a duré quasi toute la nuict assez grosse luy avoit faict apprehender les torrens trop enflez, et luy a faict differer son partement à demain, de sorte qu'il se pourroit bien trouver tesmoing occulaire de ce qui s'y fera.

Vous aurez eu par le retour de son postillon un oranger de la Chine, avec des marcottes de la vigne de Canada en nombre de 6 enracinées et 24 sans racine, ensemble le Myrthe double et une boîte de senteurs dans laquelle sont toutes mes lettres tant pour M<sup>r</sup> le Premier President et Mess<sup>rs</sup> d'Andrault et de Mons que pour vous avec une relation de ce qui s'estoit passé à la reception de M<sup>r</sup> du Bernet. Vous aurez la suite de la solennelle procession extraordinairement faicte depuis en Robbes Rouges, où il mena la compagnie, et fut bien veü de tout le peuple, non sans les benedictions accoustumées au païs.

Je vous prie de vous enquerir de ce qui s'observe de par de là lors des processions generales où la Cour se trouve en corps, principalement quand c'est en robes rouges; et sur la semonce des Archevesques ou de leur clergé. Et s'il y en a rien sur les registres, envoyez m'en la coppie, quoyque non signée s'il y a trop de façon à l'obtenir du commis du greffe.

Au reste j'ay bien du regret que noz vins n'ayent esté vendus avant cette descente estrangere, mais je ne pense pas qu'ils osent courir sur les Angloys, qui sont ceux qui les viennent enlever plus communement. Il est vray qu'il se traicte en Angleterre quelque nouvelle alliance avec la France qui sera pour produire quelque bien meilleur effect Dieu aydant contre cez ennemys de la liberté chrestienne. Et en toute fason il faudra faire ce qui se pourra, et laisser le reste à la disposition di-

vine. Je vous envoie les responses de Pethonier, et demeure, ne vous pouvant escrire plus à loisir,

Monsieur,

votre bien humble serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 18 nov[em]bre 1636.

J'oublioy de vous dire que j'ay envoyé à M<sup>r</sup> de Bordeaux vostre lettre et les deux paquetz qu'elle accompagnoit, et luy ay escript par mesme moyen. La relation qui devoit estre cy jointe ira soubs l'enveloppe de M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Saulveur pour sa curiosité, ne l'ayant peu faire transcrire deux foys, mais il la vous enverra tost aprez s'il ne la joint à vostre lettre presente<sup>1</sup>.

LXXXVIII

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay rendu à Madame la premiere presidente du Bernet le paquet que vous luy adressiez laquelle se loüe fort de voz honnestetez, et rendit à M<sup>r</sup> le Premier President les lettres qu'il y avoit pour luy, dont il nous fit sçavoir les nouvelles du costé de la frontiere qui nous tient un peu en peine, mais si les nouveaux mescontentementz ne se vont joindre de ce costé là tout ne sera rien Dieu aydant. Je pensoys recevoir de voz lettres un peu plus fraisches que du 20 du passé, par le dernier ordinaire et que vous auriez consequamment appris l'arrivée icy de M<sup>r</sup> le Premier President soit du costé de mon frere, ou de celuy de Thoulouse, mais vous n'aurez pas je m'asseure tardé aprez l'expedition de vostre ordinaire. Car mon frere trouva une commodité

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 542. Autographe.

de courrier par lequel il vous en envoya les nouvelles, qu'il avoit reçues dans 4 jours. J'ay esté bien aise d'apprendre les qualitez du s<sup>r</sup> de la Motte; M<sup>r</sup> Lombard vous escript. J'oublioy de vous dire que M<sup>r</sup> le Premier Presidant n'arriva icy de retour de l'armée navale que mercredi dernier, Madame la Premiere Presidante estant allée au devant de luy jusques à un quart de lieüe d'icy, et je l'avoys prevenue d'un autre quart de lieüe par de là, dont elle me fit bien des reproches, et de faict si j'eusse creu qu'elle y voulust aller, je luy auroys demandé une place dans son carrosse, mais elle avoit tesmoigné desirer d'esviter qu'aucun se donnast de la peine pour cela, et avoit dict qu'il n'arriveroit que le soir, bien qu'elle sceust qu'il devoit estre icy à dîner<sup>1</sup>. Il a ce jourd'huy tenu l'audiance, aprez avoir aux chambres assemblées faict proceder à la verification des lettres de reserve d'exercice pour cinq ans à M<sup>r</sup> du Perier Doyen<sup>2</sup>, à la charge que la reception de son filz seroit sans pouvoir faire aucune fonction de l'office ne avoir voix deliberative. Et quand il a esté question de voir l'information de vie et mœurs du filz, ne trouvant pas le baptistere, ne que l'information parlast de l'aage, il a déclaré qu'il ne laisseroit pas mettre en deliberation de passer par dessus cette formalité, quelque abus qui eust esté receu au contraire, dont la compagnie ne l'a pas voulu desdire, et a esté ordonné qu'il seroit informé de l'aage, ce qui differe la reception à l'autre semaine. Il n'a rien esté faict pour encores du costé des Isles. Et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce ix decembre 1636<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> C'est-à-dire à midi, heure sacramentelle alors à Paris comme en province et qui se maintient encore de nos jours dans les petites villes et surtout à la campagne.

<sup>2</sup> Voir, sur le conseiller du Périer, le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds fran-

çais, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 614. Autographe. — Le prieur de Roumoules a mis sur l'enveloppe ce sommaire : « Respondant à ma lettre du xx du passé. Retour de M<sup>r</sup> le premier president de Canes. Sur la reception de M<sup>r</sup> Duperier qui n'avoit pas l'aage. »

LXXXIX

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Vostre despesehe du 4<sup>me</sup> est arrivée depuis hier par l'ordinaire de Paris; j'envoyay en mesme temps à Marseille au s<sup>r</sup> Luguet où M<sup>r</sup> l'Archevesque de Bordeaux a ses adresses, le paquet venu pour luy soubz vostre enveloppe, ne doubtant pas qu'il ne luy soit fidelement rendu quelque part qu'il puisse estre à presant en nostre coste, car il avoit une fois resolu de quitter le Gourgean ou le Teolle, pour venir mouiller aux isles d'Ieres. Je vous envoyay par le dernier ordinaire deux siennes lettres pour M<sup>r</sup> d'Andrault et pour M<sup>r</sup> Constans.

Monsieur le Premier Presidant m'a daigné faire part de ce que M<sup>r</sup> d'Andrault luy a faict sçavoir, et à quoy il me remettoit par celle qu'il luy a pleu de m'escire dont je luy suis bien redevable, ayant prins grand plaisir d'apprendre le destail de tant de curieuses observations, et ne manqueray de l'en remercier comme il me sieroit bien mal de m'en dispenser quelque licence qu'il luy plaise m'en donner de sa grace. J'ay faict tenir seurement aussy les paquetz adressez à M<sup>r</sup> de la Motte dont Madame a voulu que j'eusse quelque participation aussy, où nous avons bien trouvé de l'aliment à nostre curiosité quoy qu'insatiable. Je luy allay rendre les compliments necessaires sur la lettre qu'elle a daigné vous escire, au subject de mes petites redevances, dont je m'estoys si mal acquitté en son endroiet, mais elle r'encherit tousjours au centuple, et prend incessamment des avantages à tous moments pour combler ses serviteurs dans des obligations immenses. Elle a un proceder si genereux, et ses actions sont tellement admirées d'un chascun que je ne le vous sçaurois représenter. Ell' excuse tant qu'elle peut ces deffectuositez et de nostre chetif païs, et de nostre nation; mais je crains bien qu'elle n'y trouve bientost de quoy desmentir la bonne opinion qu'on luy en avoit voulu faire

prendre à l'avance. Car desja les pluyes quasi continuelles et le froid assez rigoureux et extraordinaire luy font bien r'abatre de la douleur de l'air à quoy elle s'attendoit. Et pourveu que l'humeur des personnes ne fasse bientost paroistre sa rudesse, nous serons bien heureux. Elle faict si bon accueil à tout le monde, que les uns et les autres en sont ravys, et quelque aversion qu'ils ayent entr'eux tout fleschit devant elle, aussy bien que dans nostre compagnie devant Mr le Premier Presidant. Je regrette bien le vol que vous a faict ce postillon joufflu, dont certainement je n'avois gueres bonne opinion, mais nous n'avions pas à choisir, il faudra voir s'il y aura moyen de vous envoyer un autre pied de myrthe double avec l'oranger de Monsieur le presidant d'Assis<sup>1</sup>, à qui je voudroys bien pouvoir rendre de plus digne service. La question sera d'en rencontrer quelque commodité opportune et en saison supportable. Et aussy bonne qu'avoit esté celle du retour de ce mauvais garçon, qui vous eust peu rendre le fagot des marcottes et du myrthe aussy bien conditionné que celuy de l'oranger s'il eut voulu, ainsin comme le tout estoit proprement ageancé. Mais en le desve-loppant indiscrettement l'air a deub gaster le tout inesvitablement, à faulte de le sçavoir remettre aussy bien qu'il estoit. Encores luy fault il sçavoir bon gré de ce peu qu'il vous a rendu tant de la boitte que des marcottes enracinées. Et ne plains pas tant l'argent que vous et moy luy avons donné, quoy qu'il s'en soit rendu bien indigne, et la barde et essarges que j'avois faict acheter pour luy oster tout pre-  
texte d'incister aux difficultez et refus qu'il faisoit à Madame la Premiere Presidante mesmes de se charger d'aucune chose qui l'engageast à aucun soing.

Mon frere m'a envoyé par un courrier extraordinaire la boitte de vostre Rosier imperial<sup>2</sup>, que je n'ay peu encor ouvrir, mais je le feray

<sup>1</sup> Jean Daffis, fils du premier président Guillaume Daffis, fut second président du parlement de Bordeaux; il mourut en cette ville le 24 décembre 1637.

<sup>2</sup> Dans le registre V de la collection

Peirese à la Méjanes (fol. 722), la copie ne commence qu'à ce paragraphe, avec cette modification de la première phrase : « J'ay receu la boîte de vostre Rosier imperial. . . »

Dieu aydant, avant que le laisser partir pour Boysgency, ce qui sera demain Dieu aydant. Les 24 pieces de monoyes ou medailles enfermées dans vostre dernier paquet sont arrivées fort bien conditionnées, et vous avez fort bien deviné que l'une des medailletes de cuivre seroit bien de mon goust. J'en avoys eu une autre pareille, mais l'inscription n'en estoit pas si conservée que de la vostre, et je l'estime quasi aultant que celle de PECTHV. L'autre de cuyvre n'est pas un poids. Ell' est greeque du siecle d'Alexandre le Grand et a d'un costé un bouclier enrichy de cez croissantz, et de l'autre non un vase et un serpent com' il semble en la tournant c'en (*sic*) dessus dessous, mais un casque ou heaulme avec des longues crestes ou pannaches qui vous ressembloient un serpent, y ayant de plus un espy de bled et une lettre K pour le nom de Kassander, Roy de Macedoine<sup>1</sup> ou de quelque ville de celles qu'Alexandre avoit soubsmises en son obeissance dans la Grece, ou dans les isles, ou dans l'Asie.

J'en avoys bon nombre de pareil symbole, mais non pas avec cette lettre capitale K, de sorte qu'elle ne me sera pas inutile Dieu aydant et en aydera l'intelligence de quelque autre. Je vous en remercie donc trez affectueusement et de toutes les autres, y ayant quatre monoyes grandement curieuses d'un vieil<sup>2</sup> CENTVLLVS COMES, d'un vieil ANRICVS REX, d'un RICARDVS R. AGLIE, FRANCIE, DNS. AQT., d'un EDOARD Roy d'Angleterre duc de Guienne, battu durant son absence de Guienne, lesquelles sont bien d'autre consideration que celle dont on vous fait feste, à l'inscription DVX PICTAVIE, qui ne seroit pas manvaise si elle est bien precisement ainsin, mais vous y trouverez A ou Alphonsus COMES PICTAVIE et THOLOSE, ou quelque chose de semblable d'une part, et de l'autre DVX NARBONE.

Nous attendrons voz deux livres et voz deux coutteaux anglois, dont je vous remercie à l'advance, et des soins que vous prenez encores

<sup>1</sup> Cassandre, fils d'Antipater, succéda, en 319 avant l'ère chrétienne, à son père, et mourut en 298.

<sup>2</sup> A la marge on lit avec un renvoi ces mots écrits d'une autre main (celle de Guillemain) : *Fulco comes cenomannus*.

de cette navigation de Garcia de Ceppede<sup>1</sup>, que je n'ay garde d'attendre si facilement par cette voye là. Mais vous m'avez bien mis l'eau en bouche des memoires et autographes Mss. d'Elías Vinetus, qui estoit l'un des plus doctes hommes du siecle<sup>2</sup> dont je priserois bien un discours des poids, et un des monoyes dont on vous fait feste<sup>3</sup>, et quoyque vous trouviez de luy par escript, vous ne sçauriez faire de mauvais acquest.

Il y avoit aussi eu de par dela un Balforeus qui estoit grand Grec et dont les ouvrages ont esté bien estimez<sup>4</sup>. Je seroys bien aise de voir le roolle de ce que vous trouverez là d'imprimé des œuvres tant de l'un que de l'autre<sup>5</sup>, et cependant que vous m'envoyiez s'il vous plaict

<sup>1</sup> Voir sur Andrés Garcia de Cespedes, cosmographe et chroniqueur en chef des Indes, une excellente petite notice par M. E. Beauvois dans la *Grande Encyclopédie* (t. X, p. 142). L'ouvrage mentionné par Peirese parut à Madrid, en 1606, sous ce titre: *Regimiento de navegacion; Hidrografia*, etc. M. Beauvois nous apprend que cet érudit laissa en manuscrit ses ouvrages les plus importants, qui sont encore précieux pour l'histoire de la géographie et que l'on conserve à la Bibliothèque royale de Madrid.

<sup>2</sup> Élie Vinet, né dans l'Angoumois (en 1509, disent les uns, en 1519, disent les autres), mourut à Bordeaux le 14 mai 1587. De l'éloge que lui donne ici Peirese on peut rapprocher celui que lui donne le président de Thou (*Hist.*, à l'année 1587).

<sup>3</sup> Vinet laissa de nombreux manuscrits qui malheureusement ne nous ont pas tous été conservés. Voir ce qui en est dit dans la *Chronique bordelaise*, continuée par Jean Darnal (p. 97). Nous verrons un peu plus loin que Guillemin trouva le moyen de procurer à Peirese les discours tant désirés. Comme me le rappelle mon savant ami M. Reinhold Dezeimeris, on signale, dans

une notice latine qui est en tête des pièces encomiastiques recueillies à la fin de la seconde édition de l'*Ausone* de Vinet (1590, in-4°), et qui contient un relevé de ses ouvrages imprimés ou inédits, le recueil suivant: *Priscianus, Fannius, Beda, Metianus, de nummis, ponderibus, mensuris, et veteres computandi ratione, emendati et annotationibus explicati*.

<sup>4</sup> C'était Robert Balfour, Écossais d'origine, naturalisé en avril 1603, sur lequel M. Gaullieur a donné beaucoup de renseignements, ainsi que sur Vinet, dans son *Histoire du collège de Guyenne*, établissement où les deux érudits professèrent avec éclat. Fl. de Raymond a beaucoup loué Balfour, « personnage d'une singulière et rare érudition ». Voir mon *Essai sur Fl. de Raymond, conseiller au parlement de Bordeaux* (1867, p. 98). J'ai cité en note deux pages sur Balfour de feu Francisque Michel (*Les Écossais en France*).

<sup>5</sup> Toutes les notices sur Vinet contiennent la liste plus ou moins étendue de ses nombreuses publications. (Voir surtout la *Biographie universelle*.) Mais les publications de Balfour sont beaucoup moins connues.

la logique de ce Balforeus<sup>1</sup> et ce qu'il y aura de plus de luy en philosophie, quand vous en aurez la commodité, sans rien laisser eschapper de ce que vous pourriez rencontrer MS. tant de l'un que de l'autre, si le prix en est tollerable. Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 22 decembre 1636<sup>2</sup>.

XC

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX<sup>3</sup>.

Monsieur le Prieur,

Ce mot n'est que pour accuser la reception de vostre paquet<sup>4</sup> et vous dire que j'ay faict rendre à leur adresse les lettres qui y estoient jointes tant à M<sup>r</sup> Beneton qu'à M<sup>r</sup> Jullian. Je suis si pressé dans l'embarras de la commission qui nous a amenez en ceste ville de Marseille avec M<sup>r</sup> le Premier President qu'à peine ai-je desrobé ce peu de temps pour vous faire cez lignes, la venüe de M<sup>r</sup> le Premier President ayant calmé toutes choses, c'est à dire de l'esmotion qui se fit icy dimanche par les soldatz revenuz de l'armée navalle à faulte de payement de leur solde, et appuyée par le menu peuple mal content de la mauvaise

<sup>1</sup> Ni la *Logique* de Balfour, ni aucun autre de ses ouvrages ne sont mentionnés dans le *Manuel du libraire*. Sa *Logique* n'est autre chose que le livre d'Aristote commenté (Bordeaux, S. Millanges, 1616, in-4°). Balfour publia (*ibid.*, 1620) la *Morale* du même philosophe. Voir là-dessus et aussi sur l'édition que donna Balfour de la *Météorologie* de Cléomède, le *Martin Despois* de M. R. Dezeimeris, dans les *Publications de*

*la Société des bibliophiles de Guyenne* (p. 127 et 141).

<sup>2</sup> Bibl. nat., fonds français, nouv. acq., 5171, fol. 615. Autographe. Sommaire de Guillemain : *Sur les monoyes et autres curiositez*.

<sup>3</sup> Mais avec ces indications plus précises, plus complètes : « à Bordeaux, chez M<sup>r</sup> Cornu, bourgeois à la paroisse S<sup>t</sup> Pierre. »

<sup>4</sup> Guillemain a mis à la marge : *Du xi<sup>e</sup> decembre*.

monnoye de cuyvre dont il estoit chargé, le tout estant maintenant en termes de ne rien apprehender à l'advenir Dieu aydant, et je demeure,

Monsieur le Pricur,

vostre trez humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Marseille, ce 30 decembre 1636.

[*Post-scriptum de la main de Peiresc.*] Exeusez la rethorique (*sic*) de mon homme. Nous nous en allons presentement en l'hostel de ville où a esté convoquée une assemblée solennelle, en laquelle presidera M<sup>r</sup> du Bernet et remonstrera la necessité du descry et diminution du cours d'une si mauvaise monnoye qui ruinoit tout le commerce. Tout est grandement paisible Dieu mercy, et cez peuples se recognoissent et advouent infiniment obligez aux charitables offices de M<sup>r</sup> le Premier President, qui s'est professé bourgeoys de Marseille, et ne tiendra pas à eux qu'ils ne luy fassent achepter la Floride mise en vente depuis peu<sup>1</sup> dont il n'a pas de l'aversion, mais il fault que Madame parle et crache au bassin<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La bastide à laquelle le séjour de Guillaume du Vair avait donné grande célébrité.

<sup>2</sup> La présidente du Bernet avait une grande fortune et c'était à elle qu'il appartenait de fournir le prix d'achat de la Floride et, selon la vieille et pittoresque locution employée par Peiresc, de *cracher au*

*bassin*. — Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 617, mi-original, mi-autographe, la première partie de la lettre ayant été seulement signée par Peiresc, la seconde partie ayant été écrite par lui. Sommaire de la main de Guillemain : *Sur l'emotion du peuple à cause d'une monoye de cuivre*.

XCI

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

L'ordinaire dernier m'a apporté vostre despeche<sup>1</sup> et les lettres qui y estoient jointes toutes lesquelles j'ay fait rendre aussytost à leurs addresses et vous envoye les responses du s<sup>r</sup> Pethonnier. Au reste le voyage de M<sup>r</sup> le premier president du Bernet à Marseille n'a pas esté inutile toutes choses y ayant esté calmées tant il y porta de courage, d'eloquence et de douceur, en ne flattant pas ceux qui se dispensoient du devoir, et faisant valloir les bons offices des autres pour le bien et tranquillité du public. Mais la nouvelle d'un nouveau mal entendu entre M<sup>sr</sup> le comte de Harcourt et M<sup>sr</sup> le mareschal de Vitry vint troubler nostre quietude d'esprit<sup>2</sup>, de l'apprehension des mauvaises suites qu'elle pouvoit traisner dont neantmoins il a pleu à Dieu d'arrester le progres, mais il y faudra bien quelque entremise plus forte que le pays n'en peult fournir, pour y mettre les remedes capables de les empescher de reprendre les derniers errements. Il y a une galere de Malte à Toulon qui porte en Espagne le grand prieur de Navarre ambassadeur du grand maistre pour avoir le traicté des bleds de Sicile. Et je demeure tousjours,

Monsieur le Prieur,

vostre plus serviable et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 janvier 1637.

Je vous souhaicte la bonne année<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> A la marge, de la main du prieur de Roumoules : *du 26 decembre 1636.*

<sup>2</sup> Sur le différend entre le comte d'Harcourt et le maréchal de Vitry, voir tous les historiens de Provence, et particulièrement

Papon qui, venu un des derniers, a pu profiter des travaux antérieurs.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 619. Original.

XCII

## MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Je n'ai point eu de lettre vostre par ce dernier ordinaire ouy bien un paquet sous une enveloppe vostre où il y avoit des lettres de M<sup>r</sup> d'Andrault à M<sup>r</sup> le Premier Presidant à qui il escript que Madame la premiere presidante d'Aguesséau vous a fait son compere, dont elle aura des petits reproches de la part de Mad<sup>me</sup> du Bernet au premier jour. Il y avoit aussy des lettres de M<sup>r</sup> de Mons pour l'un et l'autre, et pour M<sup>r</sup> le Baillif de Fourbin que nous attendions à ce soir icy, mais il n'est pas encor arrivé que je sçache pour passer outre à la Cour. M<sup>r</sup> le Premier Presidant a ce jourd'huy de relevée fait l'ouverture au palais de la nouvelle chambre des communaultez impuisantes, où M<sup>r</sup> le presidant de Lauzon<sup>1</sup> a enfin cédé la preseeance à M<sup>r</sup> Sequiran<sup>2</sup> bien qu'il eust pretendu le contraire, ayant pour cet effect esvité d'estre nommé dans la commission, en mesme ligne avec luy, ains par clause separée pour ne desroger à l'antériorité de son brevet de Conseiller d'Estat. J'eusse bien voulu pouvoir r'escire à tous cez Messieurs de delà, et surtout à M<sup>r</sup> le premier president d'Aguesséau, mais je n'ay peu de tout le jour m'excuser du palais. Et l'heure est si tarde meshuy, que je crains que mon paquet n'arrive trop tard à la poste. N'y ayant rien de nouveau, que les preparatifs des navires pour l'embarquement de 4,000 hommes qui passent en Italie au secours de M<sup>r</sup> le Duc de Parme qui sont desja tout prests. Et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 13 janvier 1637.

<sup>1</sup> Sur le président de Lauzon voir le recueil Peirese-Dupuy. — <sup>2</sup> Le beau-frère de Peirese. Le nom écrit ici Sequiran (le q est bien formé) s'est toujours écrit Seguiran.

Mad<sup>lle</sup> de Montesquieu<sup>1</sup> trouve icy tant de froid, et d'incommoditez, qu'elle se plaint incessamment des faulces promesses du prier de Roumoules, et de ce qu'il ne donne point de nouvelles de la santé de M<sup>r</sup> son frere<sup>2</sup>.

## XCIII

## MÈME ADRESSE.

## BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre lettre du 15 du passé et la relation de ce qui s'est passé du costé de Bearn, que j'ay pris plaisir de voir aussy bien que Mons<sup>r</sup> et Mad<sup>e</sup> la Premiere Presidente, qui vous en sçavent bon gré quant et moy. Nous n'avons icy autres nouvelles dont vous puissiez estre faict participant que les preparatifs que l'on faict en bonne diligence pour l'embarquement des troupes que le Roy envoie au secours du duc de Parme, que l'on diet avoir conclud son traicté avec l'Espagnol s'il n'est secouru dans peu de temps, de façon qu'elles n'y sçaueroient arriver trop à bonne heure. Si Dieu nous vouloit donner une bonne paix, ce nous seroit une grande faveur. Cependant je demureray,

Monsieur le Pr[ieur],

vostre bien humble serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 3 febvrier 1637.

<sup>1</sup> Une fille du premier mariage de Marguerite de Sevin, avec un Secondat de Montesquieu.

<sup>2</sup> Sur ce frere de M<sup>le</sup> de Montesquieu, le baron J.-B.-G. de Secondat, président à mortier au parlement de Bordeaux et grand-père de l'auteur de *l'Esprit des Loix*, voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. III, p. 674). —

Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 621. Autographe. Sommaire de Guillemin : « Où il est parlé de l'armée de 4,000 hommes pour Parme, de l'ouverture de la chambre de communaultez impuissantes. Que M<sup>r</sup> de Seguiran a eu le pas sur un conseiller d'Estal. »

Il y a quelques jours que quatre Albanois des isles St Honoré se mirent à la nage pour venir chercher du pain et dirent qu'ils y estoient dans des grandes souffrances et fort diminuez de leur nombre et precedante vigueur<sup>1</sup>.

XCIV

MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Ce mot n'est que pour vous faire participant de ce peu de nouvelles que j'ay appris de l'embarquement des troupes destinées à Parme achevé depuis samedi en nombre de 4,000 hommes effectifs, et qu'avant hier au matin Mons<sup>r</sup> le comte de Harcourt s'embarqua et l'armée de 25 navires fit voile dez hier au matin avec un temps favorable quoyque un peu doux. Nous attendrons en bonne devotion qu'ils puissent faire leur passage et descente bien à souhaict dans l'estat du duc de Parme et le secourir puissamment. Mons<sup>r</sup> nostre Archevesque<sup>2</sup> attendoit icy chez luy Mons<sup>r</sup> l'Archevesque de Bordeaux<sup>3</sup> et luy avoit fait appareiller sept ou huit liets d'extraordinaire, mais sa venue est differée, ce dict on, à jedy. Cependant il est allé à sa maison des champs à Joueques<sup>4</sup> pour proffiter les beaux jours qui regnent depuis toute cette lune. Et je demeure,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 10 febvrier 1637<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 623. Original.

<sup>2</sup> Louis de Bretel.

<sup>3</sup> Henri d'Escoubleau de Sourdis.

<sup>4</sup> Sur cette maison de campagne des

archevêques d'Aix, voir le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>5</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 625. Original.

XCV

## MÊME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Je n'ay point à ce coup receu de despesche vostre, ce mot n'estant que pour accompagner le petit paquet y joint pour Mons<sup>r</sup> Faulchier et vous dire que Mad<sup>lle</sup> Nicolle s'est trouvée atteinte depuis 7 ou 8 jours d'une fiebvre double tierce continuë qui avoit donné un peu d'allarme à Mons<sup>r</sup> et à Madame la Presidente, mais Dieu mercy il semble qu'il y aye quelque amandement et qu'on en sera quitte pour la peur.

Au reste Mons<sup>r</sup> le duc de Parme ayant refusé le secours à luy destiné sur le point mesmes qu'il estoit achevé d'embarquer, les chefs de l'armée du Roy ont trouvé bon de l'employer pour ne laisser dissiper les troupes qui estoient sur pied et ont fait embarquer 4,000 hommes effectifz en 27 navires qui desmarerent du port de Tollon vendredy dernier pour se rendre aux isles d'Yeres où deux barques chargées de l'attirail des appartenances de l'artillerie y survindrent et partirent ensemblement le sabmedy matin tirant à ce qu'on croit du costé de la Sardaigne où ilz pourroient bien aultant surprendre le monde que nous l'avions esté à la descente des isles ou du Socua. Les 1,000 hommes de M<sup>gr</sup> le Mareschal s'estantz embarquez à Cannes pour suyvre l'armée à la piste, et fait on grande dilligence à Tollon pour l'armement de dix autres navires qui doivent suyvre dans huit ou dix jours avec quantité de provisions et rafraichissementz et qu'ilz seront encores suyviz de quelques autres à la file qu'ilz pourront se mettre en bon estat. Nous attendrons en grande impatience le succez de ceste entreprise où M<sup>gr</sup> l'Archevesque de Bordeaux s'est embarqué avec M<sup>r</sup> le comte d'Arcour. L'on a prins deux lanches des ennemys qui avoient esté laschées des isles de S<sup>t</sup> Honoré pour aller mettre le feu à quelques navires de l'armée navalle toutes remplies de feux d'artifice, mais il

y avoit encores une petite fregate aussy chargée de pareilz artifices et autres machines où le feu se prit et fait perir la pluspart des hommes qui estoient dessus, où l'on diet que sont demeurez prisonniers 40 ou 50 Espagnolz. Nous n'avons pas d'autres nouvelles presentement, ce qui me fera finir la presente, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 17 febvrier 1637<sup>1</sup>,

XCVI

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay esté bien fashé d'apprendre par vostre despesche du 5<sup>me</sup> venüe fort bien conditionnée avec tout ce qui l'accompagnoit que vous aviez tant perdu de sang, et vous souhaiterois icy pour vous prevaloir du benefice de l'usaige de l'eau de noz bains, qui m'a si insensiblement guaruy de semblables maux<sup>2</sup>. M<sup>r</sup> le Premier Presidant s'y est mis enfin, aprez avoir lutté quelques moys avec noz eaux qui n'estoient pas bien compatibles à son estomac. Mad<sup>le</sup> de Montesquieu est hors de fiebvre long temps y a, mais le grand desvoyement qu'elle avoit, l'a laissée si debile qu'elle a faiet son caresme prenant<sup>3</sup> dans le liet. Il fault loüer Dieu quand on peult sortir de maladie, et se conserver surtout dans le contentement de nostre presente condition<sup>4</sup>. C'est ce qui m'a deffendu

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 627. Original.

<sup>2</sup> Encore une bonne note pour les saluaires eaux thermales d'Aix en Provence! On sait que Peirese souffrait souvent des hémorroïdes.

<sup>3</sup> Son *mardi gras*, son *carnaval*.

<sup>4</sup> Toujours peu demander, c'est le secret de la sagesse. Pascal n'a-t-il pas dit « que le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos » ?

de ce chagrin qui altère tant d'autres et qui me faiet donner et trouver le vin bon malgré l'envie.

Madame la Premiere Presidante estoit en peine de ne voir de voz lettres, vous ayant escript ce diet elle et faiet la guerre à bon essiant, et ne croyant pas que vous luy ayiez voulu laisser l'avantage tout entier de vous avoir donné barres. Elle alla visiter hier M<sup>sr</sup> le Mareschal<sup>1</sup> une heure aprez son arrivée, et fut receue avec tant d'honneur qu'il ne s'en pouvoit pas davantage. Aujourd'huy il est venu rendre la visite premierement à M<sup>r</sup> le Premier Presidant, durant une grande demye heure, et puis à elle durant une bone heure. Il y avoit pourtant un peu de mal entendu entre luy et nostre compagnie qui n'est pas encores bien r'adjusté, à quoy l'on travaille fort et ferme pour establir quelque bonne correspondance et pleine confiance entre cez Mess<sup>rs</sup> si faire se peult.

Pendant nous sommes en grande apprehension de nostre armée navale qui a esté diet on 2 ou 3 jours à la coste de S. Reme<sup>2</sup> et puis prins la routte de la Sardaigne, mais il a depuis regné des ventz syrocs<sup>3</sup> qui nous ont bien apporté de la nege de Corseque<sup>4</sup> dont on fut bien embarrassé hier allant au devant de M<sup>sr</sup> le Mareschal, ce qui n'a pas facilité la descente et logement qu'il y avoit à faire en terre. Dieu conduise le tout plus à souhaict que les apparances ne le peuvent promettre!

Au reste j'ay receu voz monnoyes antiques et une vieille placque venüe de la part du bon P. du Val qui seroit bien quelque chose de bon, si ce qui semble y avoir esté escript d'un costé estoit bien lisible. Je feray voir l'inscription de Medoc aux curieux et principalement aux Angloys et Basques pour voir si l'on y pourroit mordre.

Cet assortiment de livres de M<sup>r</sup> Vinet et de M<sup>r</sup> Balfour est bien gentil, et le discours des poids et mesures de M<sup>r</sup> de Cleyrac<sup>5</sup> a bien

<sup>1</sup> Vitry, gouverneur de la Provence.

<sup>2</sup> San Remo, sur le golfe de Gènes.

<sup>3</sup> Nous avons vu, dans le tome III du recueil Peiresc-Dupny, p. 326, le mot *syroc* employé pour le mot *siroco*.

<sup>4</sup> *Corsèque*, Corse.

<sup>5</sup> Les ouvrages de cet érudit bordelais, contemporain de Peiresc, ne sont pas cités dans le *Manuel du Libraire*. On en trouvera la liste dans le volume de la *Statistique du*

bonne apparence de meriter l'estime que vous en faictes, mais je ne l'ay encores peu lire à mon grand regret, tout le temps que je pensois avoir à ce caresme prenant m'ayant esté desrobé en cez divertissemens importuns des contentions susdictes sans les avoir encores bien peu terminer. Et n'ay pas mesmes peu lire cez autres papiers joinctz à vostre despesche. Si vous voyez le P. du Val, faictes luy mes excuses et sur ce, priant Dieu pour vostre santé, je finis demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 24 febvrier 1637<sup>1</sup>.

XCVII

MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 19<sup>e</sup> du passé fort bien conditionnée, avec les papiers d'Elias Vinetus et autres, et les troys monoyes que j'ay trouvées bien gentiles et vous en suis bien obligé. Il s'est rencontré que M<sup>r</sup> le Premier President et Madame la Premiere Presidente n'avoient eu aucunes nouvelles de Bordeaux par le mesme ordinaire et qu'ils estoient en grande peine de M<sup>r</sup> de Montesquieu, de sorte que ce que vous m'en aviez escript vint bien à propos; je leur en diets une partie de vive voix et fallut que je leur envoyasse aprez l'original de vostre lettre que je n'avoys pas lors que j'eus le bien de les voir. Madame fut un peu mortifiée d'apprendre que cez Messieurs les filz de nostre [doyen] luy deussent gaigner le devant quoyque leurs lettres

département de la Gironde consacré à la biographie et à la bibliographie des écrivains de la région.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 629. Autographe.

fussent présentées aprez les siennes<sup>1</sup>. M<sup>r</sup> le Premier President luy dict que c'estoit chose inévitable et je m'ayday à la consoler en luy disant qu'il n'avoit pas à vieillir dans cette charge et qu'aprez quelque temps d'exercice il faudroit qu'il vint prendre icy la succession de celle de M<sup>r</sup> le Premier President. J'ay eu un peu de mortification aussy qu'ils ayent veu ou peu voir dans vostre lettre ce que je n'avois pas encores eu loisir de voir concernant vostre traicté avec ce Trichet qui nous a rançonnez si impiteusement<sup>2</sup>, sans vouloir dire d'où venoit l'autographe dudict Vinet, mais puisque cela est fait je seray bien marry qu'il fust à faire et vous en suis tousjours bien redevable.

Je suis infiniment aise que vous ayez esté si heureux à l'accomodement de MM<sup>rs</sup> les grands vicaires, et veux croire qu'enfin vous viendrez à bout de ces Mess<sup>rs</sup> de Gourgues; ne regrettant que la peine et le travail d'esprit que vous donne leur humeur glissante<sup>3</sup>.

J'attends icy à ce soir ma niece de Rians<sup>4</sup>, et de crainte qu'elle ne me surprenne je finis demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 10 mars 1637.

[*Post-scriptum, d'une autre main.*] Vous apprendrez par ce peu de lignes la descente de nostre petite armée navalle à Oristan en Sardaigne où ilz trouverent le bourg abandonné, ce dict on, et y pillerent assez paisiblement ce qui y estoit demeuré en proye, voire s'escarterent ez environs en quelques villages où ilz mirent le feu, mais la milice du país s'estant rassemblée ilz se retirerent avec quelque butin,

<sup>1</sup> Voir sur cette affaire, dans le recueil Peirese-Dupuy, la lettre du 9 mai 1637 (t. III, p. 673-676).

<sup>2</sup> Savait-on que le Bordelais Trichet (plus haut nommé) avait si fort abusé de la confiance de Peirese?

<sup>3</sup> L'*humeur glissante* est un mot heureux. Cela fait image.

<sup>4</sup> La femme de Claude de Fabri déjà souvent mentionnée en cette correspondance.

et firent partir l'un de leurs navires à l'avance pour en porter la nouvelle par un courrier despesché exprez de la part de M<sup>r</sup> le comte de Harcourt et de M<sup>r</sup> de Bordeaux et M<sup>r</sup> le comte de Vaillac<sup>1</sup> qui y estoit a prins en mesme temps la poste pour la Cour, ne nous laissant icy que des bruictz peu certains de tout le destail dont la principale rencontre fut que d'un coup de canon tiré de noz navires fut heureusement tué le seul canonnier qui estoit en ce lieu là de sorte que personne ne pouvant faire l'office ilz s'enfuirent tous. Et disoit on que lors de l'arrivée du navire à Tollon il avoit veu paroistre nostre armée derriere luy quoyque bien loing dans la mer et qu'elle pourroit avoir prins la route du goulf Jean<sup>2</sup> prez des isles de Lerins, mais il n'est venu aucunes nouvelles qu'elle y soit et il a regné des ventz du Nord si impetueux qui les pourroient bien avoir faict courir plus loing en arriere.

Cependant le chevalier de Guron<sup>3</sup> est passé et repassé, ce dict on, pour donner les commandementz nouveaux de donner aux isles à M<sup>r</sup> le comte d'Arcour. Et M<sup>r</sup> le comte de Carces<sup>4</sup> est aujourd'huy party d'icy pour aller conferer avec M<sup>gr</sup> le mareschal de Vitry à la Tour d'Aiguez<sup>5</sup> et s'il ne pourra point estre de la partie, ce qui nous tiendra bien en impatience tant que nous puissions voir à quoy pourra abbou-tir le tout<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Jean-Paul Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac.

<sup>2</sup> Le golfe Juan (Alpes-Maritimes).

<sup>3</sup> Jean de Rechignevoisin, si souvent mentionné dans les *Lettres et papiers d'État du cardinal de Richelieu*.

<sup>4</sup> Sur ce personnage, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. III, p. 429 et suiv.

<sup>5</sup> La Tour d'Aiguez (Vaucluse).

<sup>6</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 671. La lettre est autographe, mais non le *post-scriptum*. — A la suite de la lettre du 10 mars 1637, le ms. 5171 (fol. 673) contient une lettre adressée le 31 mars 1637 au prieur de Roumoules. Bien qu'elle ait été écrite et

signée par Perrot, elle doit être comprise dans la correspondance de Peirese, dont elle porte d'ailleurs le cachet. Nous la publions d'autant plus volontiers qu'elle fournit des renseignements précieux sur la reprise de l'île Sainte-Marguerite.

«Monsieur,

«Ce mot ne sera que pour me donner l'honneur de vous faire part de la bonne nouvelle de la descente en l'isle de Sainte Marguerite par nostre armée navalle faicte assez heureusement, le samedi 28<sup>e</sup>, sur les quatre heures du soir, avec la prise non seulement du premier fortin de la pointe du levant et des trois redoutes, avec les re-

XCVIII

## MÈME ADRESSE.

BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

J'ay receu vostre despesche du 12 du passé avec les lettres qui y estoient jointes tant de Madame la premiere presidente du Bernet à qui je la fis porter incontinant que de M<sup>r</sup> de Riez<sup>1</sup> dont M<sup>r</sup> Gassend s'est chargé qui partit avant hier pour ce cartier là. Je pensois avoir à ce coup cy assez de loysir pour vous respondre plus amplement. Tant s'en

tranchements d'alentour, mais du fort de Monterey, de quatre bastions revestus de pierre de taille construit aux propres despens d'un cavallier neapolitain.

«La bannière de France a esté arborée en mesme temps sur tous ces fortz et redoubtes, et tous leurs canons braquez contre l'ennemy, qui est si foible que, si le secours ne nous surprend trop tost, nous les aurons bientost enlevez trez touz, Dieu aydant. M<sup>r</sup> le comte d'Harcourt ne tarda guières de mettre pied à terre et de donner les ordres. M<sup>r</sup> l'Archevesque de Bordeaux l'y suyvit de bien prez, et y fut enfin blessé à une cuisse, mais c'est un coup favorable. Le premier des cappitaines ennemys, nommé dom Juan de Fente, y mourut à la première attainte, avec tout plein des leurs, et y en demeura aussy bien des nostres en la seconde, entr'autres les deux Fraissinetz et Mirane, cappitaines de Vaillac, Lyons, premier cappitaine du régiment de Victry, M<sup>r</sup> de Roumoules, vieillard tout chenu, avec son gendre, et le jeune frere de M<sup>r</sup> de Seguiran, premier president en la Cour des comptes, qui est generalement regretté de tout le monde. Des blessez, il y a le comte

de Vaillac, au bras et depuis à la hanche, mais sans danger, Busca, le baron de Forcalqueiret et quelques autres. Nous en entendons le menu par le premier.

«Monseigneur le Mareschal est incontinant party pour aller donner les ordres des lieux plus prochains. Les troupes, munitions et fourrages y abordent de toutes partz.

«Et je finis, demeurant,

«Monsieur,

«vostre très humble et très  
«obéissant serviteur,

«PERROT.

«À Aix, ce 31 mars 1637.

«Vous pourriez bien voir de par dela une relation fort exacte de tout ce qui s'est passé, au moins de ce qui peult estre venu à congnoissance et dont vous recongnoistriez bien, je m'assure, le stile.

«Je viens de recevoir tout presentement du costé de Six Fours le grand seau de plomb de Saint Emilian, en quoy vous m'avez bien obligé, ayant prins un grand plaisir à le voir.»

<sup>1</sup> Louis Doni d'Attichy, déjà nommé.

fault que je me trouve plus surchargé que de coustume. Seulement vous diray je en gros que nous tenons la moitié de l'isle S<sup>te</sup> Marguerite ensemble les deux fortz y contenuz tant de Monterey que de l'Iere et les redoubtes et retranchementz de S<sup>t</sup> Martin, de S<sup>t</sup> Florens et autres qui avoient esté faictz pour incommoder la descente. Il reste encore ledict fort de Ragon<sup>1</sup> et la Tour de Batignier afin d'oster l'eau et la communication de S<sup>t</sup> Honoré à ceux du fort de S<sup>te</sup> Marguerite où commande un gentilhomme sarde, nommé Dom Stephano de Dordogna<sup>2</sup>, grandement rogue et imperieux, qui a eu de grandes piques avec celluy qui commande dans ledict fort de Ragon, dont la division pourroit bien servir à nos affaires.

Le mauvois temps n'avoit pas laissé bien libre la descente de nostre canon à terre qui pourra estre descendu à ce jourd'huy, je m'asseure. M<sup>r</sup> le General des galleres y est accouru avec 3 galleres attendant que 7 autres le puissent suyvre, et y porte afforce munitions de guerre qui manquoient à nostre armée et pourra en temps calme remorquer les navires pour l'attaque du fort de Ragon et Batignier dont la prise osterà l'eau au fort de S<sup>te</sup> Marguerite. Je pensois vous envoyer une relation fort exacte de tout ce qui s'y est passé, mais ce ne pourra estre que par le prochain ordinaire, demeurant,

Monsieur le Prieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 7 avril 1637.

[*Post-scriptum de la main de Peiresc.*] J'ay dict à Madame que l'on se plaignoit de n'avoir pas de responce des lettres passées par ses mains pour M<sup>r</sup> le Premier President. Elle m'a dict vous avoir cy devant escript, et qu'elle soigneroit les responses dont est question. La petite monoye venüe en dernier lieu est de Pavie prez de Milan soubz l'empereur Otton III. Il s'en trouve bon nombre, mais je ne vous suis pas moins redevable de tant de soings, bien mortifié de n'avoir encores

<sup>1</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy (I. III, *passim*). — <sup>2</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy (*ibid.*, p. 659).

peu lire les discours de Vinet et de M<sup>r</sup> de Clerac pour luy respondre. Voz adviz de Bayonne nous font grand plaisir.

Si vous me redinez de la vexation de rien poursuyvre à Rome pour Fronsac, ce me sera une grande descharge, car je ne sçay de combien je me rachetteroys envers ce monde là quand il fault mandier des choses qu'ils me debvroient offrir eux mesmes.

Madame attend impatiemment la reception de M<sup>r</sup> Montesquieu. Ecrivez en en son temps, je vous prie, et à elle mesmes<sup>1</sup>.

## XCIX

## MÊME ADRESSE.

## BORDEAUX.

Monsieur le Prieur,

Je n'ay point receu de voz lettres par cet ordinaire et me suis trouvé si pressé que mes gentz n'ont pas eu loisir de vous faire une coppie des articles de la trefve et capitulation du fort Real de S<sup>te</sup> Marguerite signez dez le 6 de ce mois dont l'exécution pourtant fut differée à ce jourd'huy à cinq heures du soir d'où le gouverneur des deux isles qui s'y estoit trouvé enfermé en doibt sortir avec 800 hommes de la garnison qu'il y avoit encores sur les armes. Ceux de S<sup>t</sup> Honorat où il n'y a qu'un sergent pour commander ont rendu le s<sup>r</sup> de Roumoules qu'ils avoient faict prisonnier à la descente soubz la parole de leur rendre en échange Gio.-Batt. Pissuto, cappitaine calabrois, quand il sera guery de 80 blesseures qu'il a sur sa personne d'entrée ou d'issue. Ils y ont encores 600 hommes effectifz au dire mesmes du s<sup>r</sup> de Roumoules, mais l'on se promet qu'ilz n'attendront que nostre descente dans l'isle pour leur descharge et qu'ilz traiteront comme les autres manquantz de vivres et de munitions et ne pouvantz pas durer contre noz forces ne esperer de secours assez puissant ne assez prompt.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 675. Original.

M<sup>r</sup> le duc d'Halluin<sup>1</sup> arriva hier icy avec quelque noblesse de son gouvernement<sup>2</sup> et en est party ce jourdhuy pour s'en aller aux isles se promettant d'y arriver à temps pour ceste descente et pour bien agir soubz M<sup>r</sup> le comte d'Harcourt s'ilz ne se rendent bientost. Vous aurez des lettres cy jointes de Madame la Premiere Presidente que je vous recommande. Elle est maintenant sur pied et M<sup>r</sup> le Premier President commence de se lever, n'ayant plus de siebvre Dieu mercy. Et je demureray,

Monsieur le Prieur,

vostre trez humble serviteur et plus affectionné,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce xii may 1637<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Charles de Schomberg, duc d'Halluin, pair et maréchal de France, était né le 16 février 1601; il mourut le 6 juin 1656. Ce personnage est souvent mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> Le gouvernement de Languedoc, dans

lequel Charles avait succédé à son père, Henri, comte de Nanteuil.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 677. Original.



## APPENDICE.

---

### MEMOIRE À M<sup>re</sup> LE PRIEUR DE ROMOLLES

ESTANT À ANGIERS <sup>1</sup>.

I. De rechercher tous les tombeaux qui s'y trouveront de nos comtes ou comtesses de Provence, ducs d'Anjou, et d'en faire une petite description par escrit le mieux qu'il pourra avec les inscriptions vieilles.

II. De faire faire en couleur ou en crayon sur du papier de mesme grandeur que ceste feuille, les figures desdictz comtes ou comtesses, excepté le Roy René, qui nous est commun. Et que les figures soient toutes de leur long, avec la vraye façon de leurs habillements, ainsin qu'on les trouvera.

III. De tascher de m'apporter principalement les portraits en crayon :

De Louys premier, duc d'Anjou, Roy de Sicile et comte de Provence;

De Marie de Bretagne, sa femme;

De Louys second, son filz;

De Yoland d'Aragon, femme dudict Louys second;

De Louys troisieme, frère dudict Louys II et duc d'Anjou aussy;

De Isabeau de Lorraine, premiere femme du Roy René.

IV. Si tous cez princes et princesses ne se trouvent à Angers, de s'enquerir s'ils ne pourroient pas estre en quelque monastere voisin, ou en tombeau, ou en peinture, sur quelque autel.

V. De marquer bien les lieux où il en trouvera.

VI. Tascher de se faire faire un roole des plus illustres familles nobles de l'Anjou et du Maine, comme aussy de la Bretagne.

<sup>1</sup> Ce mémoire et les mémoires suivans ne sont pas complètement inédits, comme M. Léopold Delisle l'a rappelé en ces termes dans le *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barois* (Paris, 1888, p. 151, note 1) : « Une par-

tie de ces curieuses instructions a été publiée d'après un autre manuscrit [celui de la Méjanès] dans les *Correspondants de Peiresc*. X. *Guillaume d'Abbatia*, 1885, in-8°, p. 29-38. »

VII. De s'informer en cez quartiers là de la famille des Marquis de Monferan de Bretagne, sçavoir en quelle estime elle est tenue, s'il y en a diverses branches, quelles armoiries elle porte, et quelles couleurs. Et d'où elle tire son origine, s'il s'en peult rien apprendre, si c'est d'Angleterre ou d'ailleurs et s'il y en a eu aucun bastard de la maison qui aye esté celebre.

À SAINT AUBIN.

I. Employer toute la faveur qu'il pourra avoir à Angers envers les religieux de l'Abbaye S' Aubin, pour se faire monstrer les chartres originelles des privileges concedez par le Roy Charles magne.

II. Remarquer les seaux de cire qui seront affichez sur le parchemin desdictes chartres, et tascher de recognoistre les lettres escrites à l'entour dudict seau, et voir si l'image est barbue ou sans barbe, et si la couronne est fleuronée ou non.

III. Prendre garde bien exactement, si parmy la cire desdictz seaux il y paroist aucun cheveu de teste ou de barbe, comme eserit Jan de Bourdigné en ses annales d'Anjou, chappitre IX. Et voir s'il se peult, s'il est faicte aucune mention dans la teneur dudict privilege, qu'il eust esté mis des poils de barbe dans ladicte cire ou non. Et avoir, s'il se peult commodement, un extraict dudict privilege tout au long.

IV. Tascher d'obtenir du garde des Chartres qu'il luy permette de tirer une empreinete dudict seau, comme j'en ay eu de S' Benoit sur Loire, de S<sup>e</sup> Croix et S' Evertre d'Orleans, de S' Denis en France, et de toutes les vieilles abbayes où j'ay esté pour bien justifier les portraits de cez princes que je faicts maintenant imprimer en taille doublee.

V. Voir s'il y auroit d'autres vieux privilèges d'autres princes de la mesme race de Charles magne et s'il y auroit moyen d'en avoir des empreintes aussy sans s'arrester aux chartres des Roys de la derniere race d'Hugues Cappel, car nous les avons tous, depuis Robert en ça, et ne nous manque que ledict Hugues Capet tout seul.

VI. Marquer les noms dudict garde des Chartres, ou du supérieur de ladicte Abbaye, afin que s'ils me favorisent en ceste occasion que j'aye moyen de leur en rendre l'honneur qui leur en sera deub et de m'en revenger en quelque aultre chose, si je puis, en leur endroit.

VII. S'il va voir quelque aultre vieille abbaye en Bretagne ou le long de

son voyage, de faire la mesme recherche des vieilles chartres et des vieux seaux et en apporter des empreintes quand il pourra.

VIII. Se souvenir que lesdictes empreintes se font en jettant du soulfre fondu sur de l'argille huillée, qu'on aye pressé sur le seau dont est question.

ET PARTOUT.

Rechercher soigneusement les orphevres et voir d'en ramasser des vieilles monoyes, telles que je luy fis voir en mon estude à peu prez, ayants des grosses lettres carrées, des chiffres, des testes quelquefois, etc.

Et principalement des petites medailles d'or, fort desliées, et des plus goffes.

Des petites medailles aussy qui semblent Romaines, qui sont chargées de des sangliers, chevaux, chevalliers, et autres telles choses, et des plus goffes, et en tous mettaux.

Des graveures, s'il en rencontre quelqu'une qui aye des lettres.

Et marquer ce qu'il despandra pour moy, afin que je l'en rembourse, et que je sçache leur prix.

Et s'asseurer que je luy tesmoigneray en toute occasion que je suis son meilleur amy et plus affectionné à jamais,

PEIRESC.

À Aix en Provence, ce 1 juin 1609<sup>1</sup>.

À BORDEAUX<sup>2</sup>.

Aller droict chez le s<sup>r</sup> Brunet procureur en Guienne rüe du parlement, pour apprendre le logis du s<sup>r</sup> Brianson, et aussy tost l'envoyer querir. Et envoyer un homme à Guistres pour faire venir à Bordeaux le R. P. du Val s'il ne se trouve lors à Bordeaux.

Puis il fault voir M<sup>r</sup> de Monts, pour voir s'il auroit agreable de mener et presenter à M<sup>r</sup> le Premier Presidant le s<sup>r</sup> prieur de Roumoules.

Et aprez chez M<sup>gr</sup> le cardinal de Sourdys, si mieux il n'ayme commencer par luy<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 708. Autographe.

<sup>2</sup> La partie des instructions relative à Bor-

deaux ne figure pas dans l'Appendice du fascicule X des *Correspondants de Peiresc*.

<sup>3</sup> Ces instructions sont donc antérieures au 8 février 1628, date de la mort du cardinal.

Il faudra puis voir les autres plus à loisir et aprez avoir veu le P. du Val et luy avoir fait voir toutes les instructions en attendant que par la poste je puisse envoyer des lettres pour tous cez mess<sup>rs</sup> de nostre cognoissance, mesmes pour les rapporteurs de mes affaires de Vaires, Fronsac, Libourne et autres.

Cependant on pourra voir M<sup>r</sup> le thresorier Pichon et luy rendre ma lettre, et salluer Madame sa femme de ma part comme aussy M<sup>r</sup> de Belle Isle, à qui il faudra pareillement rendre la sienne, et faire aussy toute sorte de compliments à l'endroit de Madame sa femme.

Mes lettres seront adressées par Paris chez M<sup>r</sup> de Monts et possible arriveront-elles à Bordeaux aussytost que ledict s<sup>r</sup> Prieur de Roumoules, ou bientost aprez. En un besoing si on va faire un tour à Guistres mes lettres y surviendront possible assez tost à leur retour à Bordeaux.

Cependant on pourra voir le superieur des Reformez de S<sup>te</sup> Croix de Bordeaux pour sçavoir s'il voudra recevoir frere Joseph Granier, en luy payant sa pension sauf de le nous rendre à nostre abbayie de Guistres, quand il y voudra venir. Et s'il luy pourroit donner moyen de continuer ses estudes avec les autres religieux qui estudieront. Si cela manque, on pourroit renouër avec le s<sup>r</sup> general Gaufreteau le traicté de mettre à Guistres le noviciat de leur congregation sous la direction du bon P. du Val avec quelque forme d'estude.

Et en ce cas on luy pourra donner de ma part toutes les assurances de luy faire defferer en mon abbayie tout ce qui se pourra.

Un jour de loisir de M<sup>r</sup> le Premier Presidant<sup>1</sup>, il luy faudra porter les trois cahiers de memoires, tant des reglements du mont de Piétà de Padoüe, que de ceux qu'on avoit proposé de faire en ce Royaulme, ensemble les reglementz de la congregation de la Misericorde de la ville d'Aix qu'il avoit autresfoys tesmoigné au s<sup>r</sup> de Peiresc desirer de voir. Mais cela s'estoit esgaré parmy d'autres papiers, et y a eu grande peine et grand heur de les retrouver. Quand mes lettres seront arrivées on pourra voir tous cez mess<sup>rs</sup> et les accompagner des complimentz convenables. Et puis si l'affaire de Vaires est jugée, commander le traicté de permutation avec M<sup>r</sup> le Premier Presidant<sup>2</sup>, et ensuite celuy des RR. PP. Jesuistes, auxquels on pourra lors rendre ma lettre.

Mais au prealable il faudra s'estre esclairey de la valler de benefices de Vaires et du Bouchet, d'une part, et de Lugon et Porcher d'autre, pour y proceder selon mes instructions à peu prez.

<sup>1-2</sup> Il s'agit du premier président Marc-Antoine de Gourgue.

Et avoir sceu par M<sup>r</sup> de Belle Isle quelle sera la disposition du moyne Boumard et de son frere l'advocat.

Il fault moyenner que le P. du Val praigne 600 livres sur les premiers et plus clairs deniers des revenus de mon abbaye ou de ceux qu'on exigera de la succession de Logan en remplacement de pareille somme destinée et applicable comme je luy ay mandé.

Il me fault chercher une demy douzaine d'exemplaires d'un grand journal du siege de l'isle de Rhé imprimé à Bordeaux depuis peu<sup>1</sup>, et m'en envoyer une couple en une foys ou deux par la voye de Paris sous l'enveloppe de Mons<sup>r</sup> de Lomenic.

Il fault aussy me chercher en quelque endroit un exemplaire de la plus vieille edition des decrets du synode provincial de Bordeaux, faicte il y a environ 40 ans, et un de la premiere edition faicte du commencement du pontificat de M<sup>s</sup>r le cardinal de Sourdis et me les envoyer par la premiere commodité.

Il fault revoir les memoires et instructions que le s<sup>r</sup> Briancçon avoit emporté en Guienne pour tascher de satisfaire à ce qui sera demeuré en arriere, particulièrement pour ce qui est de la recherche dans les registres des insinuations, pour voir les titulaires et possesseurs des benefices dependants de l'abbayie de Guistres, tant en suite de la chartre du pape Alexandre III que du poullier mesmes de l'Archevesché où il y en a fort bon nombre dont on a inseré extraict dans les papiers cy jointcs.

#### À AGEN.

Il fault voir M<sup>r</sup> d'Andrault, conseiller du parlement de Bordeaux, et le sallüer de ma part, et prendre de ses lettres pour Bordeaux aprez l'avoir entretenu plainement de l'estat des affaires de Madame de Crequy et des contentions du Parlement et de M<sup>r</sup> l'Arch[evesque].

#### À LA REOLLE.

Il fault demander Dom Teissiere, le sallüer de ma part, et sçavoir au cas que j'eusse besoing de l'employer en mon abbaye s'il l'accepteroit.

<sup>1</sup> *Le vray journal de tout ce qui s'est passé dans l'isle de Ré* (du 20 juillet 1627 au 28 novembre suivant), parut sans indication de lieu et de

date, à Toulouse, chez R. Colomiez, en 1628. Y eut-il aussi une édition bordelaise? Ou Peiresc veut-il parler d'un ouvrage différent?

À LA SAULVE, si on y passoit.

Voir M<sup>r</sup> de Gaufreteau visiteur general de la congregation des Benedictins, l'asseurer de mon service et que j'avois fait tout ce qu'il avoit desiré pour le P. Vaisiere de la Reolle, mais que le bon P. du Val s'estant radvisé, j'ay reservé cela à une autre occasion et que je luy recommande tousjours mon abbayie et le prie de disposer de moy en ce qu'il me cognoistra propre.

(*Pour voir en arrivant à Thoulouze.*)

À THOULOUSE.

Il faut d'abbord aller à l'eglise S<sup>t</sup> Louys où est le noviciat des RR. PP. Benedictins reformez de la congregation de S<sup>t</sup> Maur et faudra voir le R. P. Dom Pol d'Hilaire, superieur dudict noviciat, et sçavoir de luy s'il aura receu mes lettres par deux divers messagers ensemble le paquet adressé au R. P. du Val de Guistres, et si ledict P. du Val n'estoit encores party pour retourner à Guistres, il luy faudra donner courage de s'y acheminer en si bonne compagnie.

Si le P. du Val est party, il faudra sçavoir dudict Dom d'Hilaire quelle despence a faicte ledict P. du Val dans leur maison, pour l'en rembourcer exactement, tant pour sa pension que pour les fraiz et fournitures de sa maladie.

Et faudra sçavoir dudict Dom d'Hilaire s'il voudroit agreer que quelqu'un autre des religieux de mon Abbayie puisse venir passer quelques moys dans leur noviciat, en payant la pension telle que les autres pour s'instruire un peu dans la bonne discipline reguliere, ou bien s'il eroid que le superieur des PP. reformez de la mesme congregation de S<sup>t</sup> Maur nouvellement establis à S<sup>te</sup> Croix de Bordeaux, me voulussent faire la mesme gratification en payant comme dict est la pension ordinaire et toute autre despence qu'ilz jugeroient requise et necessaire mesmes pour la reception d'un novice et pour la tradition de l'habit monachal. Et s'ils permettroient que aucuns de mes religieux demeurassent parmy leurs reformez pour la continuation de leurs estudes.

Je voudrois aussy une attestatoire du P. Dom d'Hilaire, de ce que ledict P. Dom du Val s'estoit mis en debvoir de prendre leur plus estroicte refforme et que c'est l'indisposition et foiblesse extraordinaire de ce pauvre homme qui

l'a constrainct de s'en retirer à son corps et cœur deffendans afin que je l'envoye à Rome et que je tasche d'avoir quelque declaration pour guerir son scrupule.

En toute façon il fault faire toute sorte de compliments et remerciements possibles audict P. Dom d'Hilaire, des bons traitemetz et charitables secours par luy rendus audict P. du Val tant durant son indisposition que autrement.

Il fault puis voir M<sup>r</sup> d'Abbatia l'advocat et luy rendre mes lettres avec mes recommandations et compliments.

Aprez, M<sup>r</sup> l'Evesque de Pamies, de Sponde.

M<sup>r</sup> le presidant de Cambolas.

M<sup>r</sup> le conseiller Maran.

M<sup>r</sup> Mary, qui fournira les 50 escus si besoing est.

Et à tous faire mes compliments en leur rendant mes lettres. Et parler selon mon instruction separée touchant le livre de Pline de feu M<sup>r</sup> Catel et touchant celuy de Dionys. Byzantius de M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz.

En voyant M<sup>r</sup> Maran, il luy fault demander par grace de voir sa bibliothèque et son cabinet où il a un grand vase egyptien dont le couvercle est en forme de teste humaine, et s'il n'avoit pas dezagreable, il le faudroit prier de ma part de trouver bon que l'on en fect promptement faire un desseing en papier de la mesme grandeur de l'original, à diverses veües, tant du devant que du derriere et des costez avec la representation de toutes les figures hieroglyphiques qui s'y trouveront peintes ou gravées. Et si cela se pouvoit rouller bien à son aise sur un baston et couvrir de carton et de toile cirée, on le pourroit renvoyer par le retour des mulletz ou des chevaux. On luy pourra dire que c'est pour l'envoyer à M<sup>r</sup> Lorenzo Pignoria qui a faict des commentaires sur les caracteres Hieroglyphiques de la Table de Bembo lequel est apreuz de les reimprimer, et y en pourra faire mention honorable pour cez Messieurs.

Il fault apreuz voir le libraire Colmiers<sup>1</sup> et sçavoir de luy s'il n'a pas receu de M<sup>r</sup> Buon de Paris un exemplaire des œuvres de M<sup>r</sup> du Vair en grand papier et s'il l'a rendu à M<sup>r</sup> de Maussac à qui il estoit adressé ou à aucun autre de l'ordre et mandement dudict s<sup>r</sup> de Maussac et de moy et depuis quand.

Et puis il me fault achepter un exemplaire du livre des decrets du synode provincial de Thoulouse, tant de ceux de feu M<sup>r</sup> le card[in]al de Joyeuse que

<sup>1</sup> C'est Colomiez.

de ses devanciers, et s'il s'en trouve diverses editions, je seray bien aise d'en recouvrer un exemplaire de chasque sorte. Et s'il se trouve quelque chose de pareil des synodes provinciaulx de l'Archevesché d'Auch et de celle de Bourges, ce me sera grand plaisir d'en avoir de tous, comme j'en ay desja de ceux de Narbonne, et de ceux de Bordeaux et autres Metropoles.

Si les paratitles de feu M<sup>r</sup> Maran sont achevez d'imprimer, je seray bien aise que l'on m'en achepte une couple d'exemplaires, et quand il n'y manqueroit que quelques feuilles, je ne l'achetteray pas moins volontiers, à la charge qu'on me fournit aprez les feuilles restantes quand elles seront achevées.

Et seroit bon de profiter pour cet effect le retour des mulletz et des chevaux parce qu'il y a grande peine de trouver commodité de voiture de Thoulouze en Provence.

Si on pouvoit avoir aussy ce qu'il y avoit d'imprimé avant la mort de feu M<sup>r</sup> Catel, ou aprez, de son histoire du Languedoc, encores que cela ne soit parfait, je n'en achetteroys pas moins volontiers une couple d'exemplaires des feuilles ja imprimées.

Et sçavoir de l'imprimeur ou des heritiers dudict s<sup>r</sup> Catel quand on peut esperer que s'acheve d'imprimer ladicte histoire du Languedoc.

*(Thoulouse pour le Pline de feu M<sup>r</sup> Catel.)*

À THOULOUSE.

Il faudra voir M<sup>r</sup> Maran, conseiller aux requestes, et Mess<sup>rs</sup> ses freres le chanoine et le regent et les sallüer trez toutz bien humblement de ma part.

Et faudra s'enquerir du conseiller s'il s'est resouvenu de ce que je luy avois communiqué touchant le Pline de feu M<sup>r</sup> Catel dont il m'avoit fait esperer qu'il parleroit à celuy qui avoit recueilly la succession, et particulièrement les livres dudict feu s<sup>r</sup> Catel, son proche parent.

S'il en a esté parlé, il faudra me mander les responses qui en auront esté faites, et ce qui s'en peult ou doibt esperer.

Si cela estoit encor à faire, il le fault prier de le vouloir faire ou de dire s'il auroit agreable qu'on y employe quelque autre, ce qu'on n'a pas voulu tenter.

Et en ce cas sçavoir son advis de quelle persone il pense qu'on se peust servir pour s'entremettre de cette negociation.

Et à faulte d'en nommer, s'il trouveroit bon qu'on y employast M<sup>r</sup> le president de Cambolas pour n'y rien faire que par son advis afin de luy en reserver tousjours la principale obligation que luy en pourra avoir le public, et moy par mesme moyen.

Après il faudra en toucher un mot de ma part audict s<sup>r</sup> presidant de Cambolas, à qui j'en ay touché un mot en general sans rien exprimer.

L'affaire est qu'on va mettre sous la presse une nouvelle edition de Pline à Paris sous la direction de Nicolaus Rigaltius, bibliothecaire du roy, à qui les RR. PP. Jesuites ont communiqué pour cet effect tout ce qui souloit estre dans la Bibliotheque du feu cardinal de Joyeuse, des observations et corrections du feu s<sup>r</sup> Pelissier, evesque de Mompelier, sur le Pline dont ils ont huit livres entiers et plusieurs autres bons fragments sur les autres que l'on fait estat de mettre sous le nom dudict s<sup>r</sup> Pelissier, et de feu M<sup>r</sup> Catel qui y avoit bien contribué de son travail, pour une partie.

Et d'autant que feu M<sup>r</sup> le conseiller Catel avoit une coppie de la pluspart de ce qu'on a à Paris plus nette, et quelque chose de plus, ensemble un grand volume du Pline imprimé avec des petites diverses leçons et notes marginales dudict s<sup>r</sup> Pelissier, qui pourroient grandement ayder cette edition nouvelle qui sera trez belle et bõne, et qui contiendra tout ce que les plus doctes du siecle ont annoté sur cet auther, mesmes de trez rares observations du s<sup>r</sup> de Saulmaise, il seroit à desirer qu'on y peust inserer tout ce qui est du labour dudict feu Pelissier, entre les mains des heritiers dudict feu s<sup>r</sup> Catel, et surtout ledict texte de Pline avec ses notes marginales. Si j'eusse eu cet advis avant le decez dudict feu s<sup>r</sup> Catel, conseiller, je m'ose quasi promettre que je n'aurois pas esté esconduit de cette grace, mais on y a pensé trop tard.

Il faudra voir maintenant d'y faire ce qui se pourra, et s'il ne tenoit qu'à faire agir des puissantes intercessions, on y feroit intervenir les plus fortes de la cour de Leurs Majestez pour y proceder avec le plus d'honneur et de reputation que faire se pourra.

Au reste on pourra estre asseuré de la restitution fort fidele de tout ce qui sera communiqué par ce regard, et qu'on rendra tesmoignage publiq de l'obligation qu'on en doibt avoir à cez messieurs qui en auront fait la charité et à ceux qui l'auront procurée, parmy quoy il se pourroit tousjours mesnager quelque autre sorte d'avantage ou gratification.

En un besoing on en pourra communiquer encores à M<sup>r</sup> l'Evesque de Passies, à M<sup>r</sup> d'Abbatia et tels autres que cez mess<sup>rs</sup> adviseront.

(*Thoulouse et Rhodéz pour le Dionysius Byzantius*<sup>1</sup>.)

THOULOUSE ET RHODEZ.

Il faudra voir M<sup>r</sup> le presidant de Cambolas et M<sup>r</sup> l'Evesque de Pasmies et M<sup>r</sup> d'Abbatia, et aprez leur avoir rendu mes lettres, sçavoir d'eux de quelle façon ils trouveront à propos que l'on se conduise pour faire tenir à M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz les lettres qui luy seront escriptes, pour accompagner les miennes, afin de tascher d'obtenir de luy la communication du livret de Dyonisius Byzantius, de Bosphoro Thracio. Et suyvre ce qui sera leurs sentiments sur ce subject. M<sup>r</sup> l'abbé de Foix m'a promis une lettre de recommandation audict s<sup>r</sup> Evesque de Rhodéz à mesmes fins, laquelle il faudra retirer de luy au premier loisir et la joindre à la mienne.

Et faudra laisser charge à M<sup>r</sup> d'Abbatia de retirer toutes les responces qui seront faictes sur ce subject et de me les faire tenir en Provence par les voyes les plus assurees qu'il pourra trouver, dont celles de Mess<sup>rs</sup> Mary, Douaille et Fraisse ne sont pas des moings bonnes. Si le livre se trouve, je m'assure que lesdictz s<sup>rs</sup> Mary etc. fourniront volontiers ce qui sera necessaire pour les fraiz du coppiste, et si besoing estoit pour le voyage de quelque jeune homme un peu sçavant en grec qui allast sur les lieux exprez pour le transcrire et pour faire rolle des autheurs grecs contenus aux aultres volumes manuscritz dudict s<sup>r</sup> Evesque de Rhodéz, s'il ne le trouvoit pas mauvais.

Que si M<sup>r</sup> de Rhodéz estoit si honeste qu'il voulust confier le livre original, sa faveur seroit plus grande au centuple, parce qu'on y pourroit faire des fondemens beaucoup plus certains, et il pourroit bien estre assureé que la restitution luy en seroit faicte fort fidelement.

Mais il ne luy en fault pas parler, ains le laisser à son propre mouvement. Et s'il le faisoit ainsin, il ne faudroit pas le hazarder legerement en chemin pendant ce temps de trouble, ains vaudroit mieux le faire transcrire à Thoulouse, et en envoyer cependant la coppie, attendant que nous peussions voir l'original.

Si M<sup>r</sup> de Rhodéz ou les heritiers du feu Archediacre de Conques en l'eglise de Rhodéz (qui avoit esté aulmosnier du feu cardinal d'Armagnac et avoit eu la despouille de la pluspart de ses livres) n'avoient ledict livre de Dionysius

<sup>1</sup> Cette partie des *Instructions*, jusqu'à la fin du paragraphe, n'a pas été reproduite dans l'Appendice du fascicule X des *Correspondants de Peiresc*.

Byzantium, et qu'il ne s'en trouve aucun exemplaire dans les autres bibliothèques de Cahors, du collège de Foix et de ces mess<sup>rs</sup> les plus curieux de Thoulouze, mesmes de M<sup>r</sup> l'Evêque d'Alby qui en a de trez rares, il fault s'enquerir s'il se pourroit avoir aucunes nouvelles des livres de feu Pierre Bellon du Mans qui a escript les observations et singularitez des païs estrangers, lequel avoit suyvy Petrus Gillius en ses voyages, et avoit eu quelques-uns de ses livres, entre lesquels il pourroit bien avoir eu quelque coppie dudict livre de Dionysius Byzantium.

À BEZIEBS.

Voir M<sup>r</sup> de Maussac le filz, conseiller du parlement de Thoulouze, qui est de la Chambre de l'Edict, et le sallüer de ma part, luy demander s'il a receu les deux exemplaires des œuvres de feu M<sup>gr</sup> du Vair en grand papier, et s'il en a fait rendre l'un à M<sup>r</sup> Maran suyvant la priere que je luy en avois faicte.

Luy dire que j'ay recouvré un manuscrit grec fort ancien, où il y a de grandes pieces du Polybe non imprimées, de la fin de Dionysius Halicarnasens et du commencement d'Appian et de Dion Cassius. Ensemble des chroniques catholiques de Nicolaus Damascenus et autres où est rapportée l'histoire de l'Aurum Tholosanum un peu plus particularisée que ce qu'on en a communement, dont je luy ay escript plusieurs foys sans auleune responce.

Je luy ay depuis escript; il luy fault rendre ma lettre et s'il n'est à Montpellier, le demander à Besiers et à Thoulouze, et s'il ne se trouve nulle part il fault laisser ma lettre à Thoulouze à M<sup>r</sup> de Maussac le conseiller de la Grande Chambre, son pere, pour la luy bailler quand il reviendra.

À NARBONNE.

Faire faire des reproches par M<sup>r</sup> l'abbé de Foix à M<sup>r</sup> de Narbonne<sup>1</sup> et à son coadjuteur de ce qu'on laisse desperser tant de belles inscriptions antiques, qui avoient esté desterrées depuis peu, lesquelles on se debvroit contenter de mettre en œuvre en sorte que l'inscription parust en dehors des murs sans les gaster, ou ensevelir de rechef comme l'on fait<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'archevêque de Narbonne était alors Louis de Vervins, qui mourut le 8 février 1628, après avoir occupé le siège depuis l'année 1600. Son coadjuteur et successeur fut Claude de Rebé.

<sup>2</sup> Tous les épigraphistes et, en général, tous les amis de l'antiquité applaudiront à ces généreuses protestations et recommandations.

Il faudroit voir un gentilhomme qui est curieux lequel a un beau cabinet, pour luy faire les mesmes reproches et le conjurer à tout le moins de transcrire les inscriptions, avant qu'on les gaste et de nous en envoyer coppie. C'est M<sup>r</sup> Galland, qui a donné les nouvelles de ce desordre<sup>1</sup>.

À MOMPÉLIER.

Il faudra voir M<sup>r</sup> Ranchin, chancelier de l'université de Medecine, et luy rendre ma lettre, et tascher de voir son cabinet, mesmes de jeter les ieux s'il se peult sur ses medailles d'or, sur ses bagues et graveures antiques, et sur ses instrumentz de bronze antique, mesmes sur ses livres mss.

Voir s'il a une medaille d'or d'Arzinoe grecque de 9 ou 10 escus d'or de poids.

S'il a une sardoine antique quarrée en anneau où est le ravissement des Sabines.

S'il a l'espée de bronze antique de feu M<sup>r</sup> le general Grille.

S'il a comme on diet une grande bible enluminée traduite en provençal.

L'advertir de la commodité du retour des mulletz et chevaux de M<sup>r</sup> l'abbé de Foix et de ceux de son train, pour me faire tenir, s'il veult, deux livres mss. qu'il m'a escript de me vouloir prester pour un de noz amys.

Et pour cet effect il faudra charger le voicturier qui y r'amenera lesdictz mulletz et chevaux de l'aller voir en revenant par Mompeliey, pour recevoir ce qu'il luy vondra confier.

Il faudra voir aussy un morceau de placque de marbre où est gravé le nom d'OMHPOS sur quelques figures. Et s'il n'en estoit pas si jaloux les mullets me le pourroient apporter et peult estre quelque autre anticaille des moins jalouzes. S'il donne aulcune parolle considerable touchant le prix de son cabinet, il le faudroit escrire soit de Mompeliey ou de Thoulouze.

Sçavoir aussy quel nombre il a de medailles grecques tant d'or et d'argent que de cuyvre separement des autres.

Il fault voir aussy M<sup>lle</sup> de Clausel, fille de M<sup>r</sup> Pacius, laquelle s'estoit meslée du marché et vente dudict cabinet, pour sçavoir d'elle ce qu'elle en a appris soit dudict s<sup>r</sup> Ranchin ou de sa femme.

<sup>1</sup> Ici (fol. 722) est intercalée une note du 24 juin 1632, signée par Peiresc, intitulée *Narbonne, Razez*, qui ne concerne en rien le prieur de Roumoules, car elle est adressée à un

certain Renouard. Voir la note en question, à ce nom, dans le dernier tome des *Lettres à divers*, lettres qui formeront, comme on sait, la troisième série de notre recueil.

Et pour sçavoir aussy qu'est devenu un portraict de ladicte susdicte epée de bronze antique lequel j'avois envoyé à M<sup>r</sup> l'advocat Pacius son frere, qui tomba ez mains du s<sup>r</sup> de la Favergne son hoste. De qui je voudrois bien le recouvrer par le retour desdictz mulletz ou chevaux. Et pour cet effect il faudra parler audict s<sup>r</sup> de la Favergne et moyenner qu'il le remette à la dicte damoiselle de Clausel, chez laquelle ledict mulletier l'ira prendre en revenant.

S'il y a du temps il pourra voir aussy M<sup>r</sup> le general Ranchin, neveu dudict s<sup>r</sup> chancelier, pour luy rendre ma lettre et le sallüer de ma part, et l'advertir de la commodité du retour desditz mulletz afin qu'il peust faire tenir prests lesdicts livres de son oncle, ou autre chose qui pourroit estre envoyée en Provence.

S'il y a temps aussy, il faudroit voir le s<sup>r</sup> Catalan, Apoticaire, et son cabinet de choses naturelles<sup>1</sup>, et luy faire de mes recommandations, et remarquer ce qu'il luy pourra dire touchant le cabinet dudict s<sup>r</sup> Ranchin et les discours qu'il luy aura tenuz de moy.

Si M<sup>r</sup> de Maussac le filz, conseiller du parlement de Thoulouze, estoit à Montpellier, on le pourroit sallüer de ma part et luy bailler ma lettre et luy offrir de me faire tenir sa responce<sup>2</sup>.

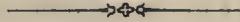
<sup>1</sup> Sur Laurent Catalan ou Catelan et sur son cabinet, voir dans le fascicule X des *Correspondants de Peiresc* (p. 36), une note communiquée en grande partie par feu A. Germain (de l'Institut). Voir ce même fascicule au sujet de

la plupart des personnages mentionnés dans les *Instructions*.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 5171, fol. 710 à 724. Autographe.



# LETTRES DE PEIRESC À HOLSTENIUS.



## I

À MONSIEUR, MONSIEUR HOLSTENIUS,

GENTILHOMME ALEMAND, EN LA COUR DE L'ILLUSTRISSIME CARDINAL BARBERIN,  
À ROME.

Monsieur,

Nous vous avons longuement attendu en ce país icy, pensants avoir le bien de vous y voir à v[ost]re passage, et de vous y gouverner un peu<sup>1</sup>. Mais nous n'avons pas esté assez heureux p[ou]r meriter cet honneur. Nous attendions depuis avec grande impatience des nouvelles de vostre arrivée à Rome, et ne doubtions pas que vous n'y receussiez toute sorte de favorable reception, de la part de Monseig<sup>r</sup> le card<sup>al</sup> Barberin<sup>2</sup>, que nous voyions avoir conceu une si bonne opinion de vostre vertu et de vostre merite. Mais à present que nous en avons esté assurez par lettres de Mess<sup>rs</sup> du Puy<sup>3</sup>, qui nous ont fait la faveur

<sup>1</sup> Au moment où s'ouvrait avec la présente lettre la correspondance de Peiresc et de Holstenius, le premier avait 47 ans et le second 31 ans.

<sup>2</sup> Francesco Barberini fut le protecteur de Holstenius, comme il fut le protecteur de J.-J. Bouchard, de J.-M. Suarez, etc. Voir les éloges que lui donne Holstenius, dès son arrivée à Rome, dans une lettre à Pierre Dupuy (recueil Boissonade, p. 31) : «Blandus cardinalis nostri vultus, et verba suavissimæ benevolentiaë sesamo et papavere sparsa. . . »

<sup>3</sup> Gassendi (*De vita Peireskii*, liv. IV, p. 305) raconte ainsi (sous l'année 1626) le commencement des relations de son héros avec Holstenius : «Nec reticendus Lucas Holstenius Hamburgensis, eruditorum ocellus, qui est etiam non longe post in eandem adscriptus familiam [la famille formée par les amis de Peiresc], cum illius virtus Puteanis commendantibus innotuisset Peireskio. . . » Voir, de plus, le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*, mais surtout t. I, p. 59, 62, 263 (regret de n'avoir pu *caresser*

de nous mander ce qu'ils en avoient appris par vos lettres et par celles de Monsieur de Thou<sup>1</sup>, je n'ay pas voulu différer davantage de m'en conjouyr avec vous, comme je faicts trez affectueusement, priant Dieu que ce vous soit un pont et un eschellon pour passer dans un employ aussy digne que le requiert vostre erudition singuliere, et tant d'autres grandes parties qui sont en vous<sup>2</sup>. L'estroicte amitié qui est entre vous et cez Mess<sup>rs</sup> et l'honneur qu'ils me font de m'admettre au nombre de leurs serviteurs, me donne la liberté d'en user si privement en vostre endroict, et m'obligeoit de vous offrir de plus longue main mon service trez humble comme je le faict à cette heure de tout mon cœur. A quoy dez lors je n'eusse pas manqué sans l'esperance q[ue] j'avois de le pouvoir faire icy de vive voix à vostre passage. Vous agreerez, s'il vous plaict, ma bonne volonté et inclination toute portée à vostre service, et quand vous m'honorerez de voz commandements, vous me trouverez si disposé à vous servir et complaire en tout ce qui pourra dependre de moy que vous aurez sujet d'en faire estat comme,

Monsieur, de

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 2 sept. 1627, en haste<sup>3</sup>.

Holstenius à son passage en Provence), 270 (démarches auprès du cardinal F. Barberini en faveur du nouvel arrivant), 352 (nouvelles démarches), etc.

<sup>1</sup> François-Auguste de Thou voyageait alors en Italie et se trouvait à Rome. Holstenius, dans la lettre plus haut citée, parle ainsi à Dupuy (p. 30) du bon accueil que lui fit le fils du grand historien : « Roman ut veni, refecit me mirifice conspectus et humanitas amplissimi domini Thuani. . . »

<sup>2</sup> Les expressions du *pont* et de l'*échelon* ne furent que de vaines figures de rhétorique.

Holstenius obtint, il est vrai, plusieurs bénéfices, mais il ne put en jouir. Voir sur les circonstances qui l'empêchèrent de profiter de la bonne volonté de son protecteur, une note de M. Léon G. Péliissier (*Les amis d'Holstenius*, fascicule II, Rome, 1887, p. 64). Holstenius, dut se résigner à attendre pendant plusieurs années un canonicat à Rome, la direction de la bibliothèque Barberini, puis celle de la bibliothèque du Vatican.

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, à Rome, vol. 79, pièce n° 2.

## II

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

A mesure que je faisois fermer ma despesche de Rome on m'a apporté presentement d'Avignon la lettre dont vous m'avez daigné honorer du 1. de ce mois<sup>1</sup>, aux honnestetez de laquelle je ne sçaurois correspondre par les effects du trez humble service que je voudrois bien vous rendre, non plus que par des remerciements condignes. Oultre que la presse du passage de l'ordinaire ne me donne pas le loisir de lire attentivement tant de beaux compliments dont vous usez en mon endroict. Il est vray que je n'ay pas laissé d'ajouter un mot de remerciement pour le regard, au bas de la lettre que je venois d'escire à M<sup>sr</sup> le card<sup>al</sup> Barberin, puisque vous ne trouvez pas mauvais que je praigne part à voz obligations envers luy qui m'a souvent mandé l'estime qu'il faict de vostre incomparable vertu dont je me conjouys avec vous, priant Dieu que les effects de son affection vous soient aussy utiles que les vous souhaient voz meilleurs amys, esperant que si bien l'advis du canonicat n'a pas reussy à ce coup, vous ne laisserez pas d'avoir bien tost quelque chose de meilleur possible que cette piece là. Et qu'avant la reception de cette lettre, vous aurez eu loisir de recouvrer plainement vostre première santé, je le vous souhaicte, et à moy des moyens de vous tesmoigner que je suis de cœur et d'affection sincere,

Monsieur,

vostre trez humble serviteur,  
DE PEIRESC.

Quand vous me voudrez faire l'honneur de m'escire, envoyez les<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Nous ne possédons pas la lettre à laquelle répond ici Peiresc. — <sup>2</sup> C'est-à-dire *les lettres*. Peiresc a oublié qu'il n'avait pas tracé ces deux mots.

droict à la poste de Genes, car le maistre de ladicte poste me les fera tenir plus promptement, ou bien les envoyez à M<sup>r</sup> Aleandro <sup>1</sup>.

D'Aix, ce 29 oct. 1627 <sup>2</sup>.

III

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Ce mot sera pour me conjourer avec vous de toute mon affection, tant du nouveau canonicat que N. S. P. <sup>3</sup> vous a voulu conférer à Cologne et de la façon obligeante dont il a usé en le faisant que j'estime bien plus que le don mesmes <sup>4</sup>, que de la beauté et excellence de vos beaux vers concernant les nopces de Dom Taddei <sup>5</sup>, dont M<sup>sr</sup> le Cardinal m'a fait la faveur de m'envoyer vostre autographe, lequel j'ay leu et relen beaucoup de foys avec Mons<sup>r</sup> nostre archevesque de cette ville <sup>6</sup>,

<sup>1</sup> Voir sur cet humaniste, outre la publication de Fauris de Saint-Vincens, déjà citée, le recueil Peiresc-Dupuy (*passim*) et aussi les *Lettres à J.-J. Bouchard*, dans notre tome IV. Voir encore une mention d'Aleandro (avec note de Boissonade) dans la lettre de Holstenius à Dupuy déjà citée, p. 32. Voir surtout le fascicule des *Correspondants d'Holstenius*, par M. Léon-G. Pélissier : *Aleandro le jeune. Lettres inédites publiées avec une introduction et des notes* (Rome, 1888).

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 3.

<sup>3</sup> Le pape Urbain VIII, qui n'avait rien à refuser au protégé du cardinal neveu F. Barberini.

<sup>4</sup> A rapprocher de ce vers si souvent cité du grand Corneille :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

<sup>5</sup> *Epithalamium Thadæi Barberini et Annæ Columnæ*. Voir sur ce poème la note 2 de la page 478 du tome I du recueil Peiresc-Dupuy (lettre du 8 janvier 1628). Cf. la lettre de Holstenius du XI des calendes d'octobre 1627. Dans une des notes de cette lettre (p. 33), Boissonade rappelle que l'épithalame composé par le docte humaniste (*Hendecasyllabi in nuptias T. Barberini et A. Columnæ*) parut à Rome en 1627. On voit que le poète ne tarda pas à payer aux Barberini sa dette de reconnaissance. Il est probable que le canonicat au sujet duquel Peiresc félicite son correspondant fut la récompense de l'épithalame.

<sup>6</sup> Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, si souvent mentionné dans les quatre premiers tomes de la correspondance de Peiresc.

M<sup>r</sup>. l'abbé de Foix qui l'est venu voir de la cour<sup>1</sup> et tout ce que nous avons de plus curieux dans nostre compagnie et dans la ville, où vous avez esté admiré d'un chascun et prins pour un autre Barclay<sup>2</sup> en la douceur et elegance de vostre style poetique, de quoy je suis grandement glorieux et crois bien que Mess<sup>rs</sup> du Puy ne le seront pas moins, auxquels j'en ay fait part incontinent, priant Dieu qu'il vous comble toujours de plus en plus de ses saintes benedictions et de toute sorte de prosperitez et commoditez necessaires tant pour vos belles estudes que pour le reste de la vie humaine. Je ne doute point que vous n'en ayez beaucoup avec le temps Dieu aydant, mais vous n'en aurez jamais aultant comme je vous en souhaite et comme je crois que vous en meritez. Au reste vous aurez bientost une priere de la part de Mess<sup>rs</sup> du Puy aux fins qu'il vous plaise donner quelque heure de vostre loisir à conférer un ms. de l'Histoire de Procope du Vatican avec l'edition d'Hœschelius, pour en faire imprimer les supplements à Paris de l'adveu de M<sup>r</sup> le Card[ina]l par forme de supplement ou appendice de ladite edition de Hœschelius<sup>3</sup>. Si mieux vous n'aymez en faire l'edition dans Rome, afin que d'une façon ou d'autre le public ne soit pas frustré d'une piece de telle importance pour l'Histoire de cez siecles là. Je m'assure que vous vous y disposerez et j'ay esté bien aise de vous en donner l'advis à l'advance à celle fin que vous ayez plus de loisir d'y songer et de nous advertir de ce que vous desirerez que nous fassions pour ce regard. Cependant je vous faict une autre priere tant de mon chef que de celuy desd. s<sup>rs</sup> du Puy de vouloir regarder un vieil exemplaire ms. du Concile de Chalcedoine<sup>4</sup> qui vous sera inis en main par celuy à qui est adressée la lectre cy jointe, pour nous sçavoir dire, s'il vous plaist, s'il y auroit rien de plus qu'en l'edition qui en a esté faicte à Rome depuis quelques années, et specialement pour nous

<sup>1</sup> Sur N. de Lafon, abbé de Foix, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, *passim*).

<sup>2</sup> Sur Jean Barclay, voir le même recueil (t. I, *passim*).

<sup>3</sup> Sur David Hœschel et sur son édition

des *Histoires* de Procope. voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 420).

<sup>4</sup> Voir dans le tome I du recueil Peirese-Dupuy divers passages relatifs à ce sujet (de la page 181 à la page 377).

donner vostre advis du temps que cet exemplaire peult avoir esté escript. Si vous y trouvez chose qui meritast la collation entiere pour en prendre les suppléments ou diverses leçons, je laisse à vostre disposition d'y faire travailler chez vous par quelque jeune homme de lectres à qui je feray donner quelque recognoissance de la main de M<sup>r</sup> d'Aubery<sup>1</sup>, car je ne voudrois pas vous avoir donné cette peine à vous mesme, combien qu'elle vous pourra servir à autre chose puis que j'entends que M<sup>gr</sup> le Card<sup>l</sup> Barberin faict faire grande recherche en divers lieux de tous mss. de conciles grecs et latins, à quoy je tascheray de le servir de mon pouvoir et credit dont j'attends responce de divers endroits où j'en ay escript à mes amys. Excusez moy de tant de peine et me commandez en revanche comme à celuy qui est et sera à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 25 nov. 1627<sup>2</sup>.

## IV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

J'ay eu cez jours passez le bonheur de rencontrer un ancien MS. grec, assez curieux pour meriter de n'estre pas supprimé, dont j'ay creu vous debvoir donner advis. Il est fort gros en tres beau vellin et d'assez bonne marque, ayant afforce majuscules et tout plein de lettres d'or, monstrant d'estre de six à sept cents ans. Et la relieure est bien de 200 ans, en l'estat qu'elle est, avec quelques transpositions de cahiers un peu importunes<sup>3</sup>. Ce sont des Élogues ou extraicts tirez

<sup>1</sup> Sur Louis Aubery, inscripteur des bulles apostoliques, voir les trois tomes du même recueil, *passim*. Cf. *Holstenii epistolæ*, p. 77.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 4.

<sup>3</sup> Peiresc a décrit plusieurs fois dans sa correspondance avec un joyeux enthousiasme

de quatorze differants historiens grecs, sur le subject des actions vertueuses ou vicieuses plus celebres dans l'antiquité, à sçavoir de Joseph, Georgius Monachus, Joannes Malela, Joannes Antiochenus, Diodorus Siculus, Nicolaus Damascenus, Herodote, Thucidide, Xenophon, Arrianus, Dionysius Halicarnasseus, Polybe, Appian et Dion<sup>1</sup>, dont il y a beaucoup de fragments non imprimez jusques à present, ou desquelz se pourra je m'asseure tirer de tres bonnes corrections et restaurations des lieux plus depravez dans les editions que nous en avons, comme je l'ay desjà verifié en plusieurs endroits. Ce que j'y trouve de meilleur est du Polybe d'où sont tirées de tres bonnes pieces, dans les livres que nous n'avons plus. J'estime bien aussy ce qui y est de la fin de l'histoire romaine de Dionys[ius] Halycar[nasseus] des guerres de Pyrrus, jusques où Photius tesmoigne qu'il avoit continué d'escrire bien que nous n'en ayons rien d'imprimé au dessoubs du temps des loix des XII. Tables. Nous y avons le commencement de celle d'Appian et de son premier livre que ledict Photius dict estre de l'histoire des Roys de Rome, d'où il tire conjecture du surnom de Basilique, lequel se trouve attribué à ladicte histoire dans ce MS., voire continüé jusques à la guerre illyrienne, qui est bien prez des derniers ouvrages dudict Appian que nous avons conservez jusques à present, car des derniers il n'y en a rien en ce volume. Et tousjours avons nous icy le texte grec de quelques passages de cette guerre illyrienne dont nous n'avions que la version latine. Ce que nous y avons aussy du commencement du Dion Cassius, n'est pas à negliger, puis qu'il estoit totalement perdu jusques à cette heure, et au lieu que de la fin il ne s'estoit imprimé que l'épitome de Xiphilen<sup>2</sup>, nous pourrons par ce MS. icy en restituer

le manuscrit de Constantin Porphyrogénète (voir surtout le recueil Peiresc-Dupuy t. I, II et III, *passim*), mais nulle part il ne l'a décrit d'une façon aussi détaillée.

<sup>1</sup> Tous ces auteurs sont indiqués dans la *Table alphabétique des noms de lieux et de personnes* mise à la fin du tome III du recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> Jean Xiphilin, neveu du patriarche de Constantinople portant le même nom et le même prénom (xi<sup>e</sup> siècle), a laissé un *Abrégé de l'histoire romaine* de Dion Cassius que l'on a joint à toutes les éditions de ce dernier historien. Voir le *Manuel du libraire*, aux articles *Dio Cassius* et *Xiphilinus* (Joan.). On a dit par erreur que l'*Abrégé* de Xiphilin

plusieurs bons fragments du texte mesme de l'auteur. Il y a par aprez quelques cahiers tirez de l'histoire de ce Nic. Damascenus dont Auguste et Herode faisoient tant de cas, et dont nous avions bien peu de chose allegué dans quelques auteurs postérieurs. Et y a eucore une bonne piece de ce qu'il avoit fait à part de la vie de Cesar. Il y manque quelques feuillets, entre lesquels est la fin de Diodorus Siculus que je plains bien et le commencement dudict Nic. Damascenus, où je ne doute pas qu'il ne se fust trouvé de bonnes choses que nous n'avons plus depuis de longues années. Il y manque aussy le commencement et fin des Extraits d'Arriamus et le commencement de ceux de Dionysius Halicarnasseus, mais je ne les plains guieres puis qu'on en a vraysemblablement d'ailleurs ce qui en pouvoit avoir esté extraict litteralement. Il commence par les histoires sacrées, et puis prend celles qu'il appelle catholiques desdicts Diodore et Nicolaus, et en suite l'histoire grecque d'Herodote, Thucidide, Xenophon et Arrian, finissant par lesdicts quatrecrivains grecs de l'histoire romaine. Des quatre premiers nous avons le Joseph assez commun, mais des autres trois, bien que assez modernes, je ne sçay pas qu'il y en ait rien d'imprimé. Le Georgius Monachus commence à Abel et finit à Theophile emp[ereur]. Le Joannes Malela m'estoit tout à fait incogneu, et prenant depuis les geants vient jusques à l'empereur Anastase. Le Joannes Antiochennus est allegué par vostre P. Gillius<sup>1</sup>, et commence par Hercule, continuant seulement jusques à l'empereur Phocas. En somme j'espère qu'il s'en tirera quelque chose de bon Dieu aydant, et voudrois bien que nous eussions le second volume compilé en mesme temps sur la mesme matière, d'autres auteurs differents comme il est vraysemblable. Celui cy est cotté comme estant le premier en teste de la preface, au

a été traduit en latin par le cardinal d'Armagnac (Paris, Robert Estienne, 1551, in-4°); le titre même indique que l'auteur de la traduction est Guillaume Blanc, un des secrétaires du cardinal : *cum latina interpretatione Guil. Blanci.*

<sup>1</sup> Sur Pierre Gilles, qui lui aussi fut attaché à la maison du cardinal d'Armagnac, voir *passim* les trois tomes du recueil Peiresc-Dupuy, mais surtout le tome 1, p. 137. Cf. deux notes de Boissonade dans son Holstenius (p. 64 et p. 72).

bout de laquelle on r'envoye le lecteur à un second volume. Mais il seroit bien plus à desirer de recouvrer tous les autres volumes compilez en mesme temps, sur les aultres matieres, soubz lesquelles l'empereur Constantin Porphyrogenete avoit voulu restraindre quasi toute sorte de livres principalement d'histoire. Dont le volume des Eclogues des Legations en faisoit une partie. Car ils sont si asseurement faicts en mesme temps l'un et l'autre que la mesme preface que D. Hæschelius a imprimée en teste desdictes Eclogues des Legations est inserée de mot à mot en teste de ce volume icy, sans differance quelconque si ce n'est en ce qu'au lieu du tiltre qui est enoncè en celle là [ΠΕΡΙ ΠΡΕΣΒΕΙΩΝ etc.] icy est subrogé le titre de cette compilation icy [ΠΕΡΙ ἈΡΕΤῆΣ ΚΑΙ ΚΑΚΙΑΣ], et au lieu qu'en celle là est cotté que le tiltre ΠΕΡΙ ΠΡΕΣΒΕΙΩΝ est le xxvii<sup>me</sup> entre les cinquante trois, soubz lesquels le prince avoit voulu distinguer toutes ses matieres, en celle ci est faicte mention que le tiltre ΠΕΡΙ ἈΡΕΤῆΣ ΚΑΙ ΚΑΚΙΑΣ estoit le cinquantesme; pour tout le reste ce sont les mesmes mots et les mesmes syllabes, si ce n'est pour le roolle des auteurs qui est mis en suite de ladicte preface, qui est relatif respectivement aux auteurs d'où sont tirées tant les unes que les autres desdictz Eclogues ou Collections. Je dressay à la premiere veue de ce MS. un petit memoire que j'ay envoyé à Mr du Puy, des noms des auteurs et des œuvres cottées en divers endroits du volume, pour pouvoir prendre un peu de jugement du contenu. J'en fis retenir une coppie par mon homme avant qu'envoyer ma minute, telle qu'il la sceut transcrire à la haste; je vous l'envoye et vous excuserez l'escrivain. Mais je vous envoye aussy quelques articles de chascun desdicts auteurs à part, sur lesquels vous pourrez prendre de meilleurs fondemens et recognoistre que le compilateur ou le copiste n'a pas esté soigneux de coter tousjours les livres d'où sont tirez ces extraicts. Et de faict il paroît bien que plusieurs desdites cottes ont esté ajoutées posterieurement, aprez la transcription du texte, possible en intention de les faire en rubrique ou lettre d'or, ce qui a depuis esté suppléé comme on a peu par succession de temps, et à bastons rompus comme il est advenu en plusieurs

anciens MSS. et comme on practiquoit encores aux premiers essays d'imprimerie, où l'on laissoit du blanc aux lettres capitales des livres et chapitres, pour les remplir de cadeaux et enlumineures. Or entre les d[ites] cottes j'y en ay trouvé une douzaine qui renvoient à d'autres matieres comprises en autres volumes que j'estime estre de celles dont a esté composé le susdit nombre de LIII. differentes sections, de cez grandes compilations ordonnées par ledict Constantin empereur et vraysemblablement achevées puisque l'on estoit desjà parvenu à la cinquantesme en travaillant à celle cy. Hoeschelius dict qu'il en estoit pareillement cotté quelques unes au marge de son MS. des Legations, de sorte qu'entre les unes et les autres il s'en peult bien supplier une vingtaine. Je crois qu'il ne seroit pas inutile de les sçavoir toutes LIII. parce que nous avons possible en divers lieux plusieurs volumes sous lesdicts tiltres qui en dependent, et qui ne sont pas tant prizez de nous, à faulte que les noms des autheurs d'où sont tirées les pieces particulieres n'y sont pas tousjours cottes. J'eusse désiré d'apprendre le nom de ce compilateur ou autheur de peface que ledict Hoeschelius nomme Theodose, et Fulvius Orsinus<sup>1</sup> Joannes Constantinopolitanus, sans toutesfoys l'oser soubstenir trop affirmativement. Mais il semble qu'il ayt affecté de cacher et supprimer son nom, pour n'y laisser paroistre que le nom de ce prince, pour l'en faire demeurer l'autheur, ou autoriseur, comme Theodose et Justinian de leurs Codes. Et comme aucuns ont estimé qu'eust voulu faire l'ayeul de ce prince icy des Basiliques, bien que Leon son successeur les eust achevées et publiées, et que ce Constantin les eust remises en meilleure forme, tant est que cette compilation que nous avons des autheurs geoniques, qui court sous le nom de ce mesme prince, monstre bien la vanité qu'il se donnoit de pareilles entreprinses. Et s'il se peult par les termes de la peface y contenüe (pareillement sans expression du nom de l'autheur), on peult conjecturer que la premiere pensée de ce prince fut de restaurer la philosophie, et la Rethorique, d'où viennent

<sup>1</sup> Sur Fulvio Orsini voir *passim* les deux premiers tomes du recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*.

possible lesdictz assemblages d'anciens orateurs et scholiastes d'Aristote, qui sont parvenus jusques à ces derniers siècles. Et qu'ayant prins goust à ces occupations (comme il estoit en grand loisir et oysiveté, pendant l'administration de Romanus Lecapenus, qui ne laissoit quasi que le nom d'empereur durant longues années) et s'entretenant parmi ces livres et les gens d'estude, il voulut restaurer aussy la politique, ainsin que raconte l'auteur de ladicte preface, et la diviser en trois classes, de la milice, du sacerdoce, et de l'agriculture, ce qui comprend les trois ordres, dont il donne la preference à la milice possible à cause que la royauté et souveraineté faict portion d'icelle. Or cette piece de l'agriculture est composée de paroles de divers auteurs qui y sont bien souvent alleguez, et souvent obmis, possible, par deffault des coppistes. et possible aussy, pour n'estre reitez quand ils dependoient de l'auteur mentionné au precedant chappitre, sans que le compilateur y ayt adjousté possible que les seuls tiltres. Et Janus Cornarius<sup>1</sup> qui en a faict la traduction diet que son MS. grec n'avoit aulcun nom d'auteur ni aulcun tiltre general, et que c'est luy qui l'a donné à l'emp. Constantin (bien qu'il prenne l'un pour l'autre) pour s'accommoder à l'intention de l'auteur de ladicte preface. Cez trois pieces qui ont esté imprimées sous le nom de ce prince par Meursius, Vulcanius et Morel<sup>2</sup>, concernant l'administration de l'empire et le despartement des provinces tant de l'Orient que de l'Occident, pourroient bien estre plus vraysemblablement de la façon d'un empereur, attendu que le prince y parle directement en propre persone en la preface et au commencement du texte, s'adressant à son filz pour ledict livre de l'administration de l'empire. Mais j'y ay trouvé des endroits, où l'auteur semble parler dudict empereur en tierce persone, desduisant ses alliances et de son filz. Ce qui me faict craindre que l'auteur, pour flatter ce prince, ait depuis adjousté en teste ces paroles d'adresse au filz au nom du pere, pour donner plus de credit à l'ouvrage, sans se ressouvenir de

<sup>1</sup> Sur le médecin allemand J. Cornarius, traducteur des Géoponiques (Bâle, 1538), voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 449).

<sup>2</sup> Sur les trois érudits P. Meursius, B. Vulcanius et F. Morel, voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 449).

corriger les autres endroicts du livre où il en parloit en autres termes. Quant aux autres deux livres de *Thematis*, il n'y a point d'adresse particuliere, comme au precedant, ce qui sembloit exclurre aussy facilement ce prince de cette pretention d'en estre l'auteur, comme des autres compilations, mais j'y ay neantmoins trouvé quelque endroict, où il parle des actions de son pere, qui pourroit bien me faire condescendre à luy laisser cette gloire qu'il a tant affectée, bien que ces petits mots puissent facilement avoir esté accommodés à sa personne, depuis qu'il en peut avoir fait l'adveu. Et quoyque ce puisse estre, ce sont toujours des appartenances de la Milice qu'il avoit voulu renouveler et restaurer, aussy bien que l'agriculture. Voire oserois je soutenir que ces assemblages d'auteurs *Tactiques*, qui se trouvent en diverses bibliothèques, et dont aucuns ont esté imprimez peu à peu, viennent de luy, et ce qui m'y confirme davantage, est l'affectation qui y paroît d'y avoir inseré ce qui est sous le nom de son pere Leon et sous le sien propre. Et le tiltre des stratagemes de guerre, sous lequel s'estoit pareillement fait des recueils tirez des historiens comme il se collige des renvoys mis aux marges des *Eclogues* [tant des *Legations* que de la *Vertu et du Vice*] n'a rien d'incompatible à tout cela, ains en ayde bien la conjecture jointe à ce que dict l'auteur de la preface des *Geoniques*, qu'il avoit voulu restaurer et renouveler non seulement la philosophie et la rethorique, mais aussy toutes les autres Sciences et arts liberaux. Et de fait on void par une autre compilation ou epitome des *Aliments*, dont le MS. grec est conservé en la Bibliothèque de S<sup>t</sup> Sauveur de Bologne, qu'il est pareillement attribué au mesme Constantin. Ce qui monstre que sa curiosité estoit passée jusques à la medecine, et possible aussy que les assemblages d'anciens auteurs grecs de la medecine ont esté pareillement faits de son autorité, et par mesme moyen les autres semblables recueils des auteurs de la musique, et autres sciences ou arts liberaux, dont j'ay autrefois veu divers volumes en la bibliothèque du s<sup>r</sup> Gio. Vincenzo Pinello<sup>1</sup>, et

<sup>1</sup> Sur le grand bibliophile Jean-Vincent Pinelli, voir les trois tomes du même recueil, *passim*.

autres. Que si je les revoyois à present, possible y descouvrirois je d'autres vestiges, ou adminicules cappables de confirmer davantage cette mienne conjecture, aussytost que de la destruire. Car je ne songois pas lors à prendre garde à cela. C'est pourquoy je vous prie d'y songer dez hors mais quand vous en rencontrerez soit dans le Vatican, ou chez le card[in]<sup>al</sup> Colonne<sup>1</sup>, ou à Florence et Venize quand vous y pourrez aller. Et qui plus est, je pense qu'il seroit fort à propos de bien examiner dans lesdictes bibliotheques tous les recueils de diverses pieces de mesme matiere, et de lieux communs, principalement s'il y en a sous les tiltres jà descouverts dudit nombre de LIII. ou autres qui y peuvent cadrer. Car si tels recueils se trouvent composez comme ceux des Legations, et de la Vertu, des seules paroles des anciens autheurs, leur credit en seroit bien plus grand, et l'utilité qui s'en pourroit retirer, par la restauration des œuvres de tant de grands personnages, dont il vault encores mieux avoir des simples fragments et parcelles que de n'en avoir rien. Je n'ay point encores veu avec ce dessein les Eclogues qui se trouvent de S. Maximus<sup>2</sup>, sous divers tiltres, fort approchant de ceux qu'avoit choisy cet empereur, et mesme il y en a sous le mesme tiltre de Virtute et Vitio, dont vous pourriez bien vous esclaircir aux MSS. qui en sont conservez dans le Vatican, comme j'ay autreffoys veu sur un vieil roolle de cette Bibliotheque fait du temps de pp. Clement VII (num<sup>o</sup> 527 de la II<sup>me</sup> planche et 1482 de la V<sup>me</sup> planche). Non que je ne croye bien que ce Maximus est plus ancien que cet empereur, mais ses ouvrages pouvoient bien avoir servy de modele, et estre depuis employez, parmy les autres compilations faictes de l'autorité de ce prince. On pourroit par mesme moyen voyr si c'est la mesme chose qu'aulcuns attribüent à Maximus Planudes, ou si ce sont choses differentes, et si les recueils de Planudes pourroient estre tirez de ceux de ce Constantin. Et puis que vous y serez, je suis bien d'advis que vous voyez aussy une apologie sous le nom de ce mesme Porphyrogenete,

<sup>1</sup> Sur le cardinal Jérôme Colonna, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. I, p. 616.

<sup>2</sup> Peut-être le moine grec du XIV<sup>e</sup> siècle,

Planudes Maximus, selon une conjecture de Peiresc que l'on va trouver quelques lignes plus loin.

conservée au Vatican en la seconde planche num<sup>o</sup> 477. selon le susdict catalogue, pour voir s'il y auroit rien qui touchast ses œuvres, ou ce qu'il auroit ordonné en matiere de livres.

Il est meshuy temps que je finisse mes importunitéz, et que je vous prie d'excuser cette mienne prolixité (*sic*), avec priere de vouloir faire part à Dom du Puy, à M<sup>r</sup> Aleandro et à M<sup>r</sup> Suarez<sup>1</sup> de ce que je vous envoie, tiré de ce MS. afin d'en avoir leur sentiment, et si vous jugez que Monseig<sup>r</sup> le Card<sup>al</sup> n'eust pas desagreceable d'en ouyr parler je laisse à vostre discretion de l'en entretenir selon la commodité que vous en trouverez, et que vous le conseilleront lesd. s<sup>rs</sup> Aleandre (*sic*) et Suarez. Sur quoy je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 30 dec. 1627, avant veille de l'an nouveau que je vous souhaicte plus heureux que touts les precedants<sup>2</sup>.

J'oublois de vous dire que ce volume MS. est si gros et si espois, qu'il s'en peult tirer conjecture qu'il n'y manque pas grand nombre de fenillets, attendu que la grosseur eust esté quasi incompatible. Il fault que je pragne le loisir de le faire descoudre par mon relieur en ma presence, pour tascher de remestre en leur place les cahiers transposez et lors nous jugerons mieux de la perte qui se peult estre faicte. Je vous souhaicterois bien prez de moy durant cette besoigne, comme plus versé à recognoistre la diversité du style de tous cez autheurs, car il n'y a point de reclame.

<sup>1</sup> Dom Christophe Dupuy et Joseph-Marie Suarez sont plus de cent fois cités dans nos quatre premiers volumes. Je n'ajoute ici que la mention des notes de Boissonade

sur le premier (p. 30) et sur le second (p. 126).

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 5.

V

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 26 du passé ensemble un exemplaire de voz beaux vers<sup>1</sup>, qui m'ont fourni un nouveau subject de trez grand contentement, à relire une si excellente piece, laquelle avoit acquis une nouvelle grace, par l'avantage que les caracteres d'imprimerie ont sur les copies MSS<sup>es</sup> et par le supplement de vœux que vous y aviez adjousté avec tant de bienseance. Ils ont esté fort estimez et admirez de tout ce que nous avons de gentz doctes en ce païs icy, comm' en effect il ne se peult rien voir de plus noble ne de plus gentil en cette sorte d'ouvrages. Et ne fault point que vous ayez aulcun regret que j'aye veu vostre premier autographe, quelque alteration que vous y ayez depuis voulu faire par modestie ou pour autres respects quelquonques, car je repute à bonne fortune moy d'avoir eu ce bien et en ay estimé de tant plus un si digne fruit de vostre vertu et de vostre genie, dans son originaire vigueur et dans sa grace primitive. C'est pourquoy je vous en rends mes trez humbles remerciements redoublez outre ceux que j'en fis dernièrement à Monseigneur le Card<sup>al</sup> à qui j'en ay eu la premiere obligation. Nous avons icy un jeune homme nommé Remy<sup>2</sup> dont le P. Vassan Dom Jean de S<sup>t</sup> Pol<sup>3</sup> m'avoit autrefois faict grand cas, lequel a faict un petit poeme sur le mesme subject, en tesmoignage de la veneration qu'il porte au nom de Barberin<sup>4</sup>. Mais l'impri-

<sup>1</sup> *Hendecasyllabi in nuptias Th. Barberini et An. Columnæ.*

<sup>2</sup> Voir sur Abraham Ravaud, dit *Remi* ou *Remy*, qui était alors chargé à Aix de l'éducation des enfants du premier président d'Oppède, le recueil Peiresc-Dupuy, I. I et II, *passim*. Le futur professeur au collège royal était bien un *jeune homme*, car, né au mois de mars 1600, il n'avait alors

que vingt-six ans. Cf. une note de Boissonade (p. 47).

<sup>3</sup> Voir sur le P. Jean de Vassan *passim* les trois tomes du recueil Peiresc-Dupuy. Cf. une note de Boissonade (p. 104).

<sup>4</sup> *Epithalamium Thadæi Barberini et Annæ Columnæ*. Voir sur ce poème la note 2 de la page 478 du tome I du recueil Peiresc-Dupuy (lettre du 8 janvier 1628). Cf. la lettre

meur ne luy ayant pas tenu parole, je ne crois pas qu'il puisse estre achevé de tirer de la presse à temps, pour en envoyer par cet ordinaire. Il fault attendre le prochain. Il admire infiniment vostre genie et vostre felicité en voz vers, et en l'expression accomplie de si nobles conceptions et pensées comme sont les vostres, et trouve bien des gens de son advis. Au surplus je ne puis que louer vostre soing à restaurer le Porphyre, mais je ne pense pas que vous puissiez persuader ces Mess<sup>rs</sup> du S<sup>t</sup> Office de par de là d'en souffrir l'edition de là les monts <sup>1</sup>, si ce n'estoit à Venize; encores y auroit il bien de la difficulté à mon advis, ce qui me faict plaindre un peu la peine et le temps que vous y employez presentement, de crainte qu'il ne retarde de tant plus l'edition de voz Homelies <sup>2</sup>, laquelle ne peult estre que tres bien receüe generalement partout. Et encores celle de voz geographes que j'estimerois beaucoup plus que tout le reste, principalement si vous la pouvez orner des carthes necessaires, sans lesquelles il manqueroit à cet ouvrage ce qui y peult estre de plus agreable et de plus utile, pour conserver la memoire locale de ce qui se trouvera de plus digne en chasque autheur. J'avois autres foys voulu disposer le bon homme Bertius <sup>3</sup> d'entreprendre quelques carthes de l'antiquité, differentes selon la diversité des sentiments de ceux qui ont descript le monde ou quelque porcion d'iceluy. Entr'autres une ou plusieurs selon la doctrine et les suppositions de Pline, et ainsin des autres anciens auteurs, soit pour Strabon, Solin, Mela, Pausanias, Stephanus, Arrianus (principale-

de Holstenius à Peirese du 4 février 1628, où (p. 47) il juge ainsi son concurrent: «Dn. Remmii elegantissimum ingenium satis mirari et exoculari nequeo; placuit mihi inprimis facilitas carminis et nativa elegantia.» Voir (p. 47-48) une note de Boissonade sur le poète Remi où sont cités Adrien Baillet, Ménage, l'abbé de Marolles, l'abbé Goujet, Fauris de Saint-Vincens, etc.

<sup>1</sup> Holstenius avait dit (lettre du xr des calendes d'octobre, p. 33): «Jam totus

sum in Porphyrio adornando, si per scrupulosam religionem eorum quibus librorum examen hic commissum est, in lucem proferre liceat.»

<sup>2</sup> Holstenius (p. 34) avait entretenu Peiresc de cent homélies des pères grecs «quas ingenti labore ex bibliothecarum latebris erui».

<sup>3</sup> Sur le géographe Pierre Bertius, voir diverses mentions dans les deux premiers tomes du recueil Peirese-Dupuy. Cf. Boissonade (note 2, p. 231).

ment pour sa mer rouge et son expedition d'Alexandre), soit pour cez autres petits geographes grecs qui estoient dans la bibliotheque du roy, en conservant tousjours tant que faire se pourroit la vraye figure des terres, et rivieres, et y accommodant seulement les noms anciens. Il avoit desjà commancé par la carthe de ce geographe Arabe nubien, qui luy estoit fort bien reussie, et s'amusa depuis à la traduction des œuvres du card<sup>al</sup> Du Perron qui interrompit ce bon dessein, auquel il n'a jamais eu moyen depuis de se remettre, à mon grand regret<sup>1</sup>. Mais si vous vous y pouviez resouldre vous mesmes, ce seroit bien autre chose que tout ce qui peult venir de sa main. L'une des choses qui luy facilitoient son entreprinse, estoit qu'il a fort à commandement le crayon, ou le dessein de portraicteure tel qui peult estre requis pour la geographie. Je ne sçay si vous n'y avez poinet prins quelque habitude aussy, qui seroit un grand advancement, mais quand cela ne seroit pas, tousjours y pouvez vous mieux reussir que tout autre quand vous ne feriez qu'ordonner à un peinctre. Si vous me faictes la faveur de m'envoyer le roolle des autheurs que vous entendez comprendre en vostre compilation, vous m'obligerez sans doubtte beaucoup plus que s'il nous fault attendre l'edition qui peult trainer si long traict. Mais je ne vouldrois pas que vous y trouvassiez de l'incommodité. Quant au Dionysius Byzantius<sup>2</sup>, je ne m'estonne poinet que vous en faciez si grand cas comme vous faictes, estant tel qu'on le peult juger par les parcelles dont s'est servi P. Gillius<sup>3</sup>. Ce seroit grand dommage s'il estoit perdu. Je feray de bon cœur tout ce qui me sera possible, pour tascher de le vous faire avoir s'il est en main de persone tant soit peu traictable. J'en ay desjà escript en beaucoup de divers endroits, et je n'en ay rien peu apprendre sur quoy il se puisse prendre auleun

<sup>1</sup> Les œuvres du cardinal Jacques Davy Duperron, mort le 5 septembre 1618, furent publiées en 1622 par son neveu Jacques Duperron, évêque d'Angoulême, qui fut un correspondant de Peiresc. Les trois volumes in-fol. comprennent des traités de théologie, des poésies et la correspon-

dance diplomatique (*les Ambassades*) du représentant du roi Henri IV à Rome.

<sup>2</sup> Sur le géographe Denys de Byzance, voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, II et III. *passim*). Cf. Boissonade, p. 36, 46, 71, etc.

<sup>3</sup> Holstenius (p. 35) l'appelle «vir in omni doctrinæ genere versatissimus».

fondement certain. Seulement ay je sceu que le s<sup>r</sup> Bernardin de Corneillan, à present évesque de Rhodéz<sup>1</sup>, neveu de feu François de Corneillan son predecesseur immediat<sup>2</sup> et de feu Jacques de Corneillan<sup>3</sup> (à qui le card<sup>al</sup> d'Armagnac avoit remis ladicte évesché de Rhodéz dez l'an 1560<sup>4</sup>, peu avant que ledict card<sup>al</sup> obtint l'archevesché de Toulouse), est homme aulcunement curieux, et qui a de bons livres, mesmes des Grecs MSS. et imprimez, et qu'il conserve la memoire dudict card<sup>al</sup> d'Armagnac comme du bienfacteur et restaurateur de sa maison, et tient on que les mess<sup>rs</sup> de Corneillan estoient les plus proches parents, et successeurs legitimes dudit seigneur card<sup>al</sup>, et que leurs livres en soient venus. Si cela est, nous serons bientost esclaireis du livre que vous desirez si ardemment, vous pouvant asseurer que je n'y espargneray rien de tout le crediet de mes amys et du mien, et que je ne laisray pas d'ailleurs d'en faire faire exacte recherche partout où je pourray m'imaginer qu'il y ait rien de pareil. Vous remerciant par un million de foys de l'avis qu'il vous a pleu me donner concernant ce Pisan qui a descript les ports de mer de la coste de l'Europe si exactement comme vous dietes depuis 4 ou 500 ans<sup>5</sup>, le quel je verray trez volontiers s'il est possible, et essayeray s'il y aura moyen de luy faire passer la mer, comme je fis autres foys, de la Genese MSS. du s<sup>r</sup> Robert Cotton<sup>6</sup>, en faveur du P. Fronton<sup>7</sup>. Mais cette nouvelle

<sup>1</sup> Ce prélat siégea de 1614 à 1636. Voir sur Bernardin de Corneilhan le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 427, et t. III, p. 257, 608.

<sup>2</sup> François de Corneilhan occupa le siège de Rodez de 1582 à 1614. Voir le recueil Peirese-Dupuy (t. II, p. 427).

<sup>3</sup> Jacques de Corneilhan fut évêque de Rodez jusqu'an 30 août 1582.

<sup>4</sup> Voir sur l'illustre cardinal Georges d'Armagnac le recueil Peirese-Dupuy (t. II, p. 427, et t. III, *passim*). Cf. le recueil de Boissonade où est citée (p. 35) une note de Fauris de Saint-Vincens ainsi très poliment

désigné : *Vir ampliss. Faurisius*. On sait que G. d'Armagnac avait été nommé évêque de Rodez en 1529, à l'âge de vingt-huit ans.

<sup>5</sup> Voir sur ce Pisan la page 36 du recueil de Boissonade, tant pour le texte que pour la note.

<sup>6</sup> Sur l'antiquaire Robert Cotton, voir le recueil Peirese-Dupuy. Cf. la page qui vient d'être citée du recueil de Boissonade.

<sup>7</sup> Sur le savant jésuite bordelais Du Duc (Fronton) voir le recueil Peirese-Dupuy. Cf. une note de Boissonade (p. 37) qui cite sur l'helléniste la *Vie de Peirese* par Gassendi et les *Mémoires de l'abbé de Marolles*.

rupture de guerre m'oste l'esperance d'en pouvoir venir à bout aussy tost comme je desirerois, et sera cause de la priere que je vous faict maintenant, de me vouloir envoyer quelque chose de ce que vous en avez extrait, pour le moins la preface pour juger du nom et qualité de l'auteur, et ce peu qui peult concerner nostre carte de France, et tout ce qui passoit autres foys sous le nom de Mare Phoccium (*sic*)<sup>1</sup> à cause des Marsillois, depuis les bords de l'Italie jusques à ceux d'Hespagne. Je regrette l'importunité que ce vous sera, mais si vous l'avez agreable, M<sup>r</sup> Aubery vous fournira de coppiste et je vous en demeure ray à jamais redevable, avec la qualité,

Monsieur, de

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 30 dec[embre] 1627<sup>2</sup>.

J'ay autres foys communiqué à Mess<sup>rs</sup> du Puy et Rigault une epistre que j'ay de Petrus Gillius escrite d'Alep IIII. non. Apvril. 1549. à un de ses amys du conseil privé du Roy, qui estoit, à mon advis, Mathieu de Longue-Joüe evesque de Soissons lequel eust deux foys la charge de garde des seaux de France<sup>3</sup> et [estoit] amy particulier du card<sup>al</sup> d'Armagnac. Je n'ay point scëu si cette lettre a jamais esté imprimée<sup>4</sup> ne

<sup>1</sup> Est-ce par inadvertance que Peiresc a ainsi nommé la mer phocéenne ?

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce 6. On remarquera sans doute que la date de cette lettre est la même que celle de la précédente. Peiresc aurait-il écrit deux aussi longues lettres le même jour ? N'y aurait-il pas une modification à introduire dans le chiffre de la date de la présente lettre ? La conjecture serait d'autant plus acceptable que le premier chiffre est surchargé et que, par conséquent, la lecture est quelque peu incertaine. En tout cas les deux lettres appartiennent au mois de décembre 1627.

<sup>3</sup> Mathieu de Longuejume fut évêque de Soissons de février 1534 à septembre 1557. Il appartenait à une vieille famille parisienne d'où sont sortis divers personnages distingués. Il fut garde des sceaux en 1538 et, de nouveau, en 1544.

<sup>4</sup> Cette curieuse lettre autobiographique a été publiée dans le tome II (p. 232) du recueil de P. Burmann (*Sylog. Epistolarum a viris illustribus scriptarum*, Leyde, 1727, in-4°). Sur Pierre Gilles considéré comme voyageur en Orient, on peut consulter le *Voyage de Gabriel de Luets, seigneur d'Armon, à Constantinople, en Perse, en Égypte*

si cez Mess<sup>rs</sup> en ont retenu de coppie, auquel cas je crois bien que vous la pourrez avoir veüe. Mais de peur qu'elle ne vous fust eschappée, voyant comme vous estimez tout ce qui est party de la main dudict Gillius, j'ay estimé vous en debvoir, à tout hazard, envoyer une coppie, à cause des particularitez qui y sont exprimées de sa peregrination avec l'armée de Sultan Solyman<sup>1</sup> depuis Constantinoble jusques à Tauris<sup>2</sup>, durant laquelle il observoit curieusement les lieux plus notables et plus celebres entre les Anciens, et y appliquoit leurs auctoritez plus convenables. A quoy je crois bien que vous prendrez plaisir.

Depuis avoir escript j'ay eu responce de divers endroits d'Avignon touchant les livres du card<sup>al</sup> d'Armagnac, et une mauvaise nouvelle en ce que le notaire qui a faict l'inventaire de ses meubles aprez sa mort a dict n'avoir poinet ouy parler qu'il eust des livres, tant s'en fault qu'il eusse de Bibliotheque formée dont il eusse peu disposer par legat en faveur d'auleune eglise ou d'auleun sien parent ou domestique. On cherchera curieusement ledit inventaire. Cependant l'on me mande que l'on croid que son aumosnier nommé Jean de Conques, archidiaque de Rhodéz, à qui appartenoient ses rituels par droict de sa charge, aprez la mort du maistre, se saisit de tout ce peu de livres qu'il y pouvoit avoir d'ailleurs, et l'emporta quant et luy à Rodez, où il est mort. Et qu'il avoit un frere observantin de la grande manche, nommé Pere Gabriel de Conques, lequel en pourra donner des nouvelles. Dont je m'enquerray icy de noz peres observantins, et vous pourrez vous en enquérir aussy là où vous estes, où sont les correspondances de tous les païs. Cependant je feray escrire à Rhodéz par M<sup>r</sup> nostre Archevesque, frere du card<sup>al</sup> de Richelieu,

*et en Palestine, rédigé par Jean Chesneau, publié dans le tome I des Pièces fugitives du marquis d'Aubais (1759, in-4°) et publié, de nouveau, en un volume spécial, de nos jours, par M. Schefer, membre de l'Institut (Paris, librairie E. Leroux, gr. in-8°).*

<sup>1</sup> Soliman II, dit *le Grand, le Conqué-*

*rant, le Magnifique, etc.,* naquit en 1494, succéda en 1520 à son père Sélim I<sup>er</sup> et mourut en 1566, après un règne aussi long que brillant.

<sup>2</sup> Tauris est une des plus importantes villes de la Perse et le chef-lieu de l'Aderbaïdjan.

tant à l'Evesque de Rhodéz que, autres plus apparens de la ville pour taiser de voir si ledict evesque ou autres (ici une ligne complètement couverte par la reliure. . . .) que vous desirez et mesmes pour visiter exactement les livres grecs qu'on diet estre ez mains dudict evesque pour voir si celuy là y seroit ou quelqu'un des autres que pouvoit avoir apportez le diet Petr. Gillius, ou quelques papiers et instructions de sa main, esperant que s'il y a rien il tiendra fort si nous ne l'arrachons.

## VI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

J'adjousteray ce mot à mes precedentes qui ont attendu une semaine entiere le passage du messenger ordinaire d'Avignon tant pour accompagner les vers cy jointes de M<sup>r</sup> Remy qui vous honore infiniment et vous supplie d'excuser la hardiesse d'un jeune homme de faire ce petit essay à vostre exemple, que pour vous dire que depuis mes dernieres j'ay apprius que le feu s<sup>r</sup> de Grimaldy, successeur du cardinal d'Armagnac en l'archevesché d'Avignon et vice legat après luy<sup>1</sup>, avoit acquis tout ce qui s'estoit trouvé de meilleur en la despouille dudict cardinal et qu'aprez sa mort le cardinal d'Aquaviva avoit pareillement mis la main sur les despouilles dudict Grimaldy et envoyé à Rome tout ce qu'il y avoit trouvé de plus beau, de sorte qu'il n'y aura point de mal que vous vous informiez de l'abbate Aquaviva<sup>2</sup> ou autres ses successeurs lesquels dependent absolument de M<sup>gr</sup> le cardinal Barberini pour voir si vostre Dionysius Byzantius ne seroit point parvenu jusques à eux, et mesmes pourroit on faire escrire à Genes aux successeurs du vice

<sup>1</sup> Dominique Grimaldi succéda en 1585 au cardinal d'Armagnac et siégea jusqu'en 1592.

<sup>2</sup> Bien différent de son parent le cardinal Aquaviva, dont le nom se trouve dans tous

les recneils biographiques (né en 1560, orné de la pourpre en 1590, mort le 15 décembre 1612), l'abbé Aquaviva n'est mentionné nulle part.

legat de Grimaldy voir si de leur part ils ne l'auroient point. Cela n'empeschera pas que je ne fasse toute sorte d'instance du costé de Rhodéz et vous assure que je remueray de tous costez tout ce dont je me pourray adviser pour vous procurer ce contentement<sup>1</sup>, sur quoy je finis estant, Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 6 janvier 1628<sup>2</sup>.

## VII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Ce mot sera pour accompagner la responce que j'ay desja eüe de Monsig<sup>or</sup> Bagni<sup>3</sup> sur ce que je luy avois escrit de votre Dionysius By-

<sup>1</sup> Peiresc, malgré toute sa bonne volonté si pittoresquement exprimée en ce passage, ne réussit pas à retrouver le précieux manuscrit. Boissonade (p. 35) constate en ces termes l'insuccès de toutes les recherches faites alors et depuis : «Cæterum codex ille Dionysii, ejus sæpicule mentio fit in sequentibus, quo terrarum angulo deliteseat, nemo hodie novit.» Le savant critique renvoie sur ce point à la *Bibliotheca Græca* (t. IV, p. 611). Holstenius, en l'année 1634, exprimait ainsi à Peiresc son découragement et sa reconnaissance (lettre CIII, p. 471) : «In Dionysio Byzantio investigando næ tu nimium laboris insumpsisti, et doleo profecto me tantum molestiæ importuno meo desiderio tibi exhibuisse. Nunc frustra consumpta opera, penitus periisse hunc auctorem existimo : nam eam in perquirendo diligentiam adhibuisti, ut,

Si acum, cædo, quæreres,  
Acum invenisses, si appareret :  
(*Inquit servus ille comicus.*)

Tam diu

Hominem inter vivos quærivimus mortuum :  
Nam invenissemus jam diu, si viveret.

Idem ego de Dionysii nostri ἀνάπλω dixérin. Quo circa rogo ut pervestigare desinas, et quod video periisse perditum ducas. — «Le manuscrit vu par Pierre Gille, ou du moins un manuscrit tout à fait semblable, s'est retrouvé de nos jours dans les papiers de Minas, est entré à la Bibliothèque nationale et a été publié par M. K. Wescher : *Dionysii Byzantii de Bospori Navigatione quæ supersunt*. Paris, 1874, gr. in-8° de xxxiii et 154 pages» (Communication de M. Léopold Delisle.)

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 6.

<sup>3</sup> Sur le cardinal Bagni, voir les quatre

zantius pour me servir d'acte de mes diligences, attendant si nous serions plus heureux de quelque aultre costé que de celuy là, en ayant escrit et faict escrire Monsieur nostre Archevesque<sup>1</sup> à l'Evesque de Rodez, qui est le lieu sur lequel j'ay plus d'esperance qu'en tous les aultres, encores que j'en aye escrit à beaucoup de personnes curieuses de bons livres, mesmes à des Presidens du parlement de Thoulouse, conformement à ce que vous desiriez; cependant, pour vous en faire attendre plus patiemment la resolution, je vous envoie une version ancienne d'un petit opuscul de geographie grecque, faict du temps de l'empereur Constantius, que vous pouviez avoir veu cy devant, mais je crois bien que vous n'aviez pas veu le texte grec que le s<sup>r</sup> Godefroy<sup>2</sup> a voulu essayer de suppleer tout de nouveau à force d'esprit, non plus que les notes qu'il y a adjoustées que je trouve bien gentilles. Je voudrois bien que sur ce que Petrus Gillius a tiré du Dionisius Byzantius vous eussiez moyen de le restaurer de mesme que cela, au cas que son vray texte ne se puisse recouvrer. Je crois que vous aurez bien tost passé vostre fantaisie sur ce livret, et après vous le pourrez presenter à Monseig<sup>r</sup> le cardinal Barberin, qui ne sera pas marry, je m'assure, de

premiers tomes de la correspondance de Peirese, en commençant à la page 118 du tome I.

<sup>1</sup> Le futur cardinal de Lyon, Alphonse du Plessis de Richelieu. Voir le recueil Peirese-Dupuy et aussi le tome IV (*passim*).

<sup>2</sup> Sur Théodore Godefroy, voir le recueil Peirese-Dupuy (à partir de la page 6 du tome I). Je dois à une aimable communication de M. Henri Omont le plaisir de parler de *risu* du petit bouquin de son confrère en hellénisme. En voici le titre complet : *Vetus orbis descriptio, Graeci scriptoris, sub Constantio et Constante Imppp. Nunc primum, post Mille Trecentos ferme annos, edita cum duplici versione et notis Jacobi Gothofredi IC. Genevæ, ex typographia Petri Chonët, M. DC XXVIII, in-8° de 47 pages pour le texte,*

de 49 pages pour les notes, plus 14 pages non numérotées pour les pièces liminaires, l'*Epistola dedicatoria* (*Clarissimo et doctissimo viro Claudio Salmasio*) et les *Prolegomena*, et 16 pages pour l'index du texte et 5 pages pour l'index des notes. Dès la première page de l'épître dédicatoire, Godefroy salue Peirese et les travaux qu'il promettait : « Cnjusmodi etiam veteres notitias et consularia ab amplissimo amicissimoque nobis Nicolao Fabricio Peirescio Senatore Aquensi expectamus. » Suivent de grands compliments pour Saumaise, de la vieille et presque fraternelle amitié duquel il se glorifie (*pro veteri, ac prope fraterna, inter nos amicitia*) et qu'il proclame l'arbitre et l'ornement des lettres savantes (*literarum arbiter, literarum decus*).

le parcourir, et je moyeneray de vous en faire recouvrer un aultre exemplaire sur lequel vous puissiez escrire et barbouiller ce que vous voudrez. Ce qu'attendant je finiray, demeurant tousjours

vostre trez humble et trez affect<sup>né</sup> serviteur.

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 3 febv. 1628<sup>1</sup>.

Monsieur,

L'indisposition qui tient mon frere dans le liet l'a constrainct de chercher une aultre main pour vous escrire, et j'ay esté bien aise que ç'ayt esté de la miene pour me ramentevoir à voz bonnes graces.

VALAVEZ.

VIII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Vostre lettre du 4 febvrier me fut apportée par le dernier ordinaire d'Avignon<sup>2</sup>, et je viens de recevoir presentement par un extraordinaire l'aultre qu'il vous a pleu m'escire encores huit jours après contenant le catalogue de voz geographes grecs<sup>3</sup>, que je n'ay encores peu voir que superficiellement et sans le pouvoir gouster et savourer<sup>4</sup> comme il fault, mais de ce peu que j'en ay leu en courant j'en suis demeuré tout ravy en admiration, de la grandeur, exactesse et excellence de vos labours. Il faudra le prendre plus à loisir, et voir s'il y auroit moyen de contribuer quelque chosette de celles qui vous y peuvent duire, tandis que nous agirons au dehors, pour la recherche de quelqu'une des pieces que vous desirez. J'avois souvent parlé à M<sup>sr</sup> le card<sup>al</sup> Bar-

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 14. Original.

<sup>2</sup> Cette lettre du 4 février est imprimée dans le recueil de Boissonade (p. 41-51) sous le n° IX.

<sup>3</sup> Voir même recueil (p. 51-82), n° X. Le catalogue est divisé en trois parties, la première comprenant vingt paragraphes, la seconde onze, et la troisième (géographie sacrée), quatre.

berin de vostre grand et recommandable travail sur cette matiere des geographes grecs, sans en avoir aultre notice que ce que Mr du Puy m'en avoit escript. Mais à cette heure que vous m'avez daigné faire voir un portraict si exacte de tout vostre dessein, je le feray bien plus hardiment<sup>1</sup>, et possible avec plus d'effect, ayant moyen d'entrer dans des particularitez si notables et si importantes. Pleut à Dieu que j'eusse de meilleurs moyens de vous y servir conformement à vos souhaicts. Je m'estimerois trop heureux. Au reste je loüe infiniment la pensée que vous avez eüe de donner un petit essay si gentil et si curieux que sera cet ager Romanus suburbanus avec les commencements de tous cez chemins anciens qui sont si celebres<sup>2</sup>, ne doubtant poinct que vous ne le fassiez beaucoup plus exactement que n'avoit faict feu Mr Cluverius<sup>3</sup>, principalement si vous prenez la peine d'aller faire vous mesmes en persone un petit voyage par tout ce país là, pour verifïer les lieux les plus dignes de remarque, où vous trouverez infailliblement les preuves de tout ce qui vous pourroit estre le plus douteux, et y pourrez prendre des lumieres, qui ne se peuvent jamais si bien esperer sans la vue oculaire. Je vous feray parmy cela, pour mon interest particulier, une priere, de vous rendre un peu plus soigneux pour l'amour de moy, de tout ce qui pourra concerner la VIA AVRELIA laquelle se trouve continüée dans l'Itinerarium Antonini, non seulement jusques à ce Forum Aurelii, qui sembloit luy pouvoir avoir donné ce nom, mais nommement jusques à la ville d'Arles, à travers cette province icy sous le nom de laquelle elle a encore conservé son propre nom du GRAND CHEMIN AVRELIAN, avec des marques assez curieuses du soing qu'avoit eu Auguste, et quelques aultres de ses successeurs, de la faire reparer. Et si par hazard vous vous rencontriez de passer par ce forum Aurelii, je vouldrois bien sçavoir ce que vous y pourrez remarquer de

<sup>1</sup> C'est ce que Holstenius avait demandé avec insistance (p. 52), en rappelant la gloire acquise par les princes qui favorisèrent les efforts des géographes Ortelius et Mercator.

<sup>2</sup> C'est à la page 81 que le futur bibliothécaire du Vatican traite cette partie de son vaste programme.

<sup>3</sup> Sur Philippe Clavier, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 310).

plus notable, ayant ce regret là, de n'y estre allé moy mesmes exprez pour ce subject, tandis que j'estois à Rome<sup>1</sup>. Je porte fort impatiemment les longueurs de l'edition de vostre Porphyre, mais encores sera ce beaucoup, si vous pouvez mettre cez imprimeurs en train d'imprimer quelque chose de bon en langue grecque afin qu'ils soient bien dressez quand il sera question de les mettre à voz geographies qui sera un ouvrage de plus longue haleine. Je loüe fort le choix que vous avez faict de cez aultres petits opuscules pour les joindre à vostre Porphyre<sup>2</sup>, sur quoy je ne vous diray aultre chose si ce n'est que je crois bien que vous aurez veu en passant par Lyon l'edition qui y fut faicte l'année dernière de cette vie de Proclus par Marinus, sur un MS. où elle estoit inserée derriere celle de l'emperemr Antonin le philosophe, mais je n'ay pas regardé s'il y a rien qui merite, oultre ce qu'on en avoit auparavant; je vous en enverray un exemplaire si vous n'en avez<sup>3</sup>. Pour la recherche du Dionysius Byzantius, mon homme oublia dernièrement de mettre dans mon paquet la lettre de M<sup>r</sup> le nonce Bagny sur ce subject, laquelle vous aurez maintenant avec une aultre de M<sup>r</sup> le president de Cambolas de Thoulouse<sup>4</sup> à qui j'en avois escript, d'où l'on me mande que les Estats du païs y estoient mandez à la fin du moys passé, et que M<sup>r</sup> l'Évesque de Rhodéz s'y debvoit trouver; que cependant on luy auroit envoyé mes lettres et celles de M<sup>r</sup> nostre Archevesque

<sup>1</sup> Holstenius, dans sa réponse (p. 84), prend l'engagement suivant : « Tum et Aureliam viam centuncellas diligenter instrabo. ejus maxima vestigia circa Urbem supersunt. . . »

<sup>2</sup> On lit (*ibid.*) : « Porphyrius mens, cum jam finem spectaret, alia nova Appendice a me auctus fuit, quam in Vaticano codice reperi : placebit saltem novitate, si nullo alio nomine. »

<sup>3</sup> Holstenius répond (p. 85) qu'il a eu connaissance, pendant son voyage en France, de la *Vie de Proclus*, éditée à Lyon en 1626. mais que l'exemplaire dont il s'était servi

avait été perdu en route. On sait que la *Vie de Proclus* par son successeur (435), le philosophe syrien Marinus, a été réimprimée plusieurs fois, notamment par J.-Albert Fabricius (Hambourg, 1700), par Boissonade (Leipsick, 1814), enfin dans la collection des auteurs grecs de la librairie Fiumin Didot, à la suite du Diogène Laërce.

<sup>4</sup> Le président Jean de Cambolas fut un des amis de Peirese, ainsi que son fils le chanoine François de Cambolas. Voir le fascicule X des *Correspondants de Peirese*, *Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse* (p. 8).

et aultres de noz amys, de sorte que s'il a le livre il l'aura sans doute peu porter quant et luy<sup>1</sup> en allant à Thoulouse, auquel cas je ne pense pas qu'il nous puisse eschapper. J'en avois aussy escript à M<sup>r</sup> de Maussac<sup>2</sup>, qui ne l'a point, et ne l'a point veu. Quand toutes cez ressources nous manqueront, il faudra en faire escrire en Espagne voir si dans l'Escorial il y en auroit rien par hazard, et en Constantinople aussy. Combien que je ne doute pas que M<sup>r</sup> de Thou ne vous en ayt ouy parler, et qu'il n'en puisse faire la recherche luy mesmes, chez les plus curieux de livres. Au reste j'ay esté infiniment aise de voir que vous n'avez pas improuvé ma conjecture concernant les desseins de l'empereur Constantin Porphyrogenete<sup>3</sup>, et croys comme vous que tous cez extraicts ou eclogues viennent principalement de luy, mesmes de ceux des geographes que nous a donné Hæschelius. On me donne quelque esperance d'un aultre volume quasi comme celuy dont je vous avois escript. Si l'advis n'est point faulx, nous en serons bien-tost esclaireis, et je voudrois bien rencontrer chose qui fust bien de vostre goust. J'escripvis à Thollon, à M<sup>r</sup> le command<sup>r</sup> de Fourbin, cap<sup>nc</sup> de la galere royale de France, qui a la lientenance de M<sup>r</sup> le General des galères en son absance<sup>4</sup>, pour faire retrouver vostre bahut, et en escripvis aussy au juge de Thollon, pour y interposer son autorité<sup>5</sup>. Ils m'ont r'escript qu'asseurement il fault que voz hardes se soient perdües ailleurs que dans la galere; vous verrez la lettre dudict s<sup>r</sup> commandeur. J'en avois escript à Lyon d'où j'attends la responce. Si Mons<sup>r</sup> le card<sup>al</sup> Spada<sup>6</sup> faisoit ce qu'il fault, il

<sup>1</sup> C'est-à-dire *avec lui*, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois.

<sup>2</sup> L'helléniste magistrat Jacques-Philippe de Baderon, sieur de Maussac, sur lequel on peut voir le recueil Peirese-Dupuy en attendant la notice qui lui sera consacrée dans un des prochains fascicules des *Correspondants de Peirese*.

<sup>3</sup> Holstenius avait donné aux conjectures de Peirese cette approbation sans réserve (lettre IX, p. 41-42) : « De auctore omnino

tibi assentior, quem Constantinum Porphyrogenetum esse recte conjicis. . . »

<sup>4</sup> Sur cet homme de mer, allié de la famille de Fabri, voir les trois tomes du recueil Peirese-Dupuy.

<sup>5</sup> C'était le juge Chabert, mentionné dans *Peirese, abbé de Guîtres. Supplément à la notice d'Ant. de Lantenay* (p. 51).

<sup>6</sup> Sur le cardinal Bernardin Spada, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, *passim*, à partir de la page 27).

vous debyroit faire represanter les roolles et inventaires des coffres et valises dont s'estoient chargez ceux auxquels il en avoit commis la conduite, car ils auront exprimé non seulement le nombre, mais aussy le poids de chasque coffre ou halle, et les marques dont ils estoient marquez. De cette sorte vous verriez bien aiseement si le vostre y estoit ou non. L'homme qui en avoit la charge passa en cette ville, et me monstra ses instructions, m'estant addressé par M<sup>r</sup> le vice legat. Je luy donnay des lettres pour ledict s<sup>r</sup> command<sup>r</sup> de Fourbin, par lesquelles je vous recommandoys à luy, pensant que vous peussiez estre de la troupe. Et m'estant enquis de cet homme si M<sup>r</sup> le card<sup>al</sup> Spada apportoit afforce livres, il me dict qu'il y en avoit afforce balles, et mesmes deux ou trois de livres MSS. dont il me cotta certaines particularitez comme les ayants veus dans la chambre de son maistre, car il estoit un de ses vallets de chambre et monstroït d'estre grandement jaloux de toute sorte de livres MSS. pour l'amour de sondict maistre. Ce qui me faict croire que s'il a laissé egarer les vostres ce n'aura pas esté par negligence, si vous luy aviez dict ce qui estoit contenu dans vostre coffre, et crains bien que s'il y a du mal, il n'en soit possible coupable luy mesmes. C'estoit un petit noireau, aagé d'environ 40 ans. qui vous cognoissoit fort bien et seçavoit bien l'estime qu'il falloit faire de vostre vertu et de vos livres, car il m'en dict tout plein de bonnes choses. Je voudrois avoir plus de moyen de vous bien servir en cela; mais si de Lyon nous n'avous quelque lumiere, je ne voys guieres de ressource d'ailleurs, car puisque lors du desbarquement on a rendu fideslement le mesme nombre des balles et coffres que l'on avoit emharquées sur la galere, il fault que la mauvaise foy vienne de plus loing que Marseille ou le Martigues<sup>1</sup>, là où la galere leva le train du dict seigneur card<sup>al</sup> Spada, qui sembloit vous debyvoir faire meilleure raison de ce mauvais tour.

Il me reste à me conjoury avec vous, comme je faicts de tout mon cœur, des benefices de Bremen, de Lubec et autres lieux circonvoisins

<sup>1</sup> Aujourd'hui Les Martigues, à 38 kilomètres de Marseille.

que N. S. P. le Pape vous a conferez si opportunement<sup>1</sup>, et des graces et faveurs extr[ar]dina[ir]es que vous y avez ressenties par mesme moyen selon ce que meritoit vostre vertu incomparable. Je prie à Dieu que vous en jouyssiez longuement et heureusement et que ce vous soit un commencement à quelque chose encores plus digne de vostre merite, et qu'apres vostre reception à des canonicats vous puissiez un jour estre esleu par voz collegues aux meilleures prelatures pour le bien qui en reviendra à l'Eglise et à la republique litteraire. M<sup>r</sup> Aubery m'escrict que vous lui avez remis voz extraicts de ce Portulan de Pise dont je vous remercie tres humblement et de l'esperance qu'il vous plaict nous donner de voz Hendecasyllabes et Iambes que nous verrons trez volontiers<sup>2</sup>, M<sup>r</sup> Remy et moy quant et quant luy<sup>3</sup> vous demeurants infiniment redevables des bons offices que vous lui avez daigné rendre sur le subject de ses vers; il est aprez à repolir une autre piece que vous trouverez jolie, je m'asseure. Il a une grande passion pour vostre service aussi bien que moy qui ne seray contant que je n'aye peu rencontrer de quoy vous produire des effects de ma bonne volonté en vostre endroiet bien conformes à mes vœux pour vostre satisfaction, vous suppliant de m'excuser si pour cette genre (*sic*) je ne satisfaiets mieux et plus ponctuellement à mon debvoir, mais vous pardonnerez s'il vous plaict à un pauvre convalescant qui fit hier une pierre aprez un long travail de coliques renales, estant resolu de vivre et mourir,

vostre tres humble et trez aff<sup>né</sup> serviteur,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 2 mai 1628.

J'oublois de vous advertir que par les observations faictes à Paris

<sup>1</sup> Holstenius parle à Peiresc de ces bénéfices (*de canonicatu Bremensi et Lubecensi*) dans la lettre IX, p. 69 et dans la lettre XI, p. 86. Cf. la lettre XVI, p. 107, où l'on verra que tout ce qui avait été promis à Holstenius ne lui fut pas tenu et où il emploie l'expression *vana spe*.

<sup>2</sup> On lit dans la lettre IX (p. 48): «Mit-

tam proxime hendecasyllabos et iambos, quibus furori nescio cujus invidi mederi conatus sum: his vos supplicis remunerabor.» A la suite de la lettre XI on trouve (p. 89) une pièce de vers intitulée: *Scorpiacum furori hendecasyllabico*.

<sup>3</sup> C'est-à-dire ensemble.

et en cette ville d'Aix du temps precis de la derniere ecclypse de lune advenue le moys de janvier passé on a supputé la differance de la longitude du meridien de Paris à celuy de cette ville de 14 minutes, qui reviennent à trois degrez et demi, tellement que le meridien de Paris peult passer bien prez de Thoulouse.

Et d'aultant que je ne pense pas que l'affection que vous avez à la geographie soit restraite à la greque, ains qu'elle est generale par tout le monde et principalement par toute l'Europe, j'ay creu que vous ne seriez pas marry d'avoir part de cette observation.

Et pour cet effect, en ayant adressé la lectre et supputation à M<sup>r</sup> Aleandro pour la faire tenir au s<sup>r</sup> Galilei<sup>1</sup>, selon son adresse, je l'ay prié de la vous faire voir à l'advance, pour en retenir telles instructions que vous jugerez à propos, qui pourront possible servir quelque jour, principalement si on y en peult joindre quelques autres faictes à Rome ou autres lieux de l'Italie.

A l'observation de Paris adsisterent et agirent principalement le s<sup>r</sup> Midorge thresorier de France, homme grandement exacte et versé aux plus nobles parties de la mathematique, le s<sup>r</sup> des Hayes, le pere Mercene, minime, le s<sup>r</sup> Morin et autres<sup>2</sup>.

A celle de cette ville adsisterent le s<sup>r</sup> Joseph Gauthier, docteur en s<sup>te</sup> theologie, prieur et seig<sup>r</sup> de la Valette, grand vicaire de l'archeveque d'Aix<sup>3</sup>, et le s<sup>r</sup> P. Gassendi, aussy docteur en theologie, theologal, à present prevost de l'eglise cathedrale de Digne, touts deux bons astronomes, s'il y en a de ce temps, et touts de mes amys que j'ay convocuez à cet essay<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Gassendi envoya directement à Galilée, le 2 mars 1627, le résultat des observations faites à Aix et à Paris. Voir Bougerel. *Vie de Gassendi*, p. 31.

<sup>2</sup> Tous ces personnages figurent à plusieurs reprises dans le recueil Peirese-Dupny et dans le fascicule XIX des *Correspondants de Peirese* consacré au P. Mersenne, lequel fascicule, dont l'impression a été très retar-

dée, paraîtra sans doute en même temps que le présent volume.

<sup>3</sup> Voir sur le prieur de la Valette le recueil Peirese-Dupny et toute la partie du tome IV qui contient la correspondance de Peirese et de Gassendi.

<sup>4</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 67.

## IX

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Vous aurez avec la presente le S<sup>t</sup> Athanaze sur les Psaulmes dont vous estiez si en peine<sup>1</sup>, lequel s'est enfin retrouvé aprez une fort exacte recherche que j'avois fait faire de vostre valize en divers lieux tant de ce païs que dehors jusques dans Lyon. Ce n'est pas sans quelque merveille que ce larrecin a esté descouvert, d'autant que comme vous pourrez voir par la lettre que m'en escript M<sup>r</sup> le commandeur de Fourbin, qui a la lieutenance des galeres du roy en l'absence de M<sup>r</sup> le General des galeres, le chevalier du Garranet<sup>2</sup>, qui commandoit la galere contine sur laquelle se fit l'embarquement du card<sup>al</sup> Spada et de son train avec ses hardes, avoit fait tenir conteroolle de toutes les balles qui avoient esté chargées sur ladicte galere aux isles de Marseille et les avoit rendües au desbarquement sous deüe recognoissance, trouvée au conteroolle dudict chargement, au pied duquel le majordomo du card<sup>al</sup> luy en avoit fait le recepisse et descharge en deüe forme ainsin que vous le pourrez justifier sur la coppie que je vous envoie dudict conteroolle, dont j'avois fait examiner les marques des nombres pour recognoistre celles qui y pouvoient manquer, qui sont en nombre

<sup>1</sup> Voir les doléances de Holstenius dans la lettre IX (p. 50) et dans la lettre XI (p. 86). Voir, en revanche, l'expression de sa joie et de sa reconnaissance en face du trésor retrouvé (lettre XII, p. 92). Voici comment il remercie Peïresc : « Cui gratias maximas perpetuum debebo ob incredibilem illam diligentiam atque sollicitudinem, qua in fugitivis meis libris retrahendis usus es, quos ego jam penitus perditos ducebam. Dicere non possum quam me inexpectatus Athanasii conspectus affecerit, ita præ gaudio subsaltavi quasi magnum mihi lucrum favens

fortuna objecisset... » Ce qui, ajoute Holstenius, augmentait encore ses regrets, c'est que le manuscrit du Saint Athanase lui avait été confié par le R. P. André Schott et qu'il redoutait son mécontentement : « Id enim pessime me habebat quod optimus senex And. Schottus indignabundus fidem meam appellaret, etc. »

<sup>2</sup> Ce chevalier appartenait à la maison de Luppé. Il était seigneur de Garrané en Gascogne. (Voir un volume publié sous le titre de *Mémoires et caravanes du chevalier de Luppé-Garrané*, Paris, Aubry, petit in-4°).

d'une demy douzaine ou environ, lesquelles je pense avoir esté emportées peult estre par la voye de la terre de Lyon à Genes. Et si la vostre estoit du nombre de celles qui sont designées audict conteroolle, vous le pourrez verifier, sur les memoires qu'en doibvent avoir dressez les ageants dudict seigneur card<sup>al</sup> lorsqu'ils les firent toutes emballer, peser, et marquer soit à Paris ou à Lyon. Tant est qu'elle fut vollée dans le temps du desbarquement, ou de l'embarquement des isles de Marseille, et vraysemblablement retenue et cachée par les forçats de ladicte galere, entre l'eschelle et les chambres où l'on les rangeoit. Et l'authœur de ce vol fut un forçat, qui n'estoit pas des ordinaires de ladicte galere, ains qui avoit esté emprunté de la galere patrone, et mis pour renfort sur la contine, lequel au retour du voyage fut remis sur sa propre galere, à sçavoir la patronne, de sorte que quand on s'en enquerroit dans la contine ou en pouvoit rien apprendre. Un chetif pacquettier<sup>2</sup>, qui vend quelquefois des livres, passant par Toulon, la femme de ce forçat luy porta à vendre des vostres un plein demy-sain<sup>1</sup>, lequel en revendit trois pieces à un medecin de Toulon, nommé Giraudi, qui est mort depuis, et quelques autres à un autre d'un village voisin nommé Ollioles<sup>2</sup>, et estant allé à S<sup>t</sup> Maxemin<sup>3</sup>, y en vendit quelques autres. Finalement estant retourné à Toulon, on luy en demanda des nouvelles, et il se trouva saisy de quelques-uns qui furent incontinant recouvez de ses mains. On travaille maintenant à la recherche et recouvrement des autres. Mais pour en estre plus asseuré il seroit bon que vous nous envoyassiez un roolle particulier de tout le contenu en vostre dicte valize, soit pour les livres ou papiers, ou pour le linge et autres besoignes. Cependant j'ay envoyé sur les lieux un petit roolle des livres que j'ay en mon estude imprimez à Amsterdam de cette petite forme afin qu'on retirast tous ceux qui se trouveroient de mesme sorte à peu prez. Et de faict il s'en est desjà recouvré une

<sup>1</sup> Sic. Demi-sac.

<sup>2</sup> Aujourd'hui Ollioules, chef-lieu de canton du département du Var, à 9 kilomètres de Toulon.

<sup>3</sup> Aujourd'hui Saint-Maximin, chef-lieu de canton du département du Var, à 16 kilomètres de Brignoles.

demy douzaine, à sçavoir le Jul. Cæsar, le Justin, le Val. Maximus, le Petronius, le Silius Italicus, un nouveau Thme (*sic*) [Testament] grec de Leyden, et le Pomponè Mela de Paris. Avec lesquels le libraire m'a rendu quatre autres in-8°, à sçavoir le Josephus Hebræus de Baslè, la Geographie poetique de Lambertus Danæus de Lyon, les commentaires de Casaubon sur le premier livre du Polybe, de Paris, et les essais de Montagne de Rouen 8° 1617<sup>1</sup>. Ensemble dix carthes en taille douce, à sçavoir sept petites, l'une en italien de toute l'Europe, les autres six en latin de la Grèce, Italie, Grand Bretagne, France, Espagne et Mauritanie, et puis une plus grande Grece de Sophian, le duché de Bourgogne, et l'empire du Mogor en Anglois. Mais le principal est d'avoir sauvé le ms. de S<sup>t</sup> Athanaze, dont j'ay esté infiniment aise pour l'amour de vous, et le serois bien davantage si nous pouvions retrouver encore le ms. du Servius de feu M<sup>r</sup> della Scala, dont je feray faire une si exacte perquisition que difficilement me pourra il eschapper<sup>2</sup>. Je voudrois bien estre aussi heureux en la rencontre de vostre Dionysius Byzantius, et de quelques uns de voz autres geographes, qui fust bien à vostre goust. Si lediet Servius se peult avoir et que la forme n'en soit pas plus grande que du S<sup>t</sup> Athanaze, je le vous enverray par les ordinaires d'Avignon, sous l'enveloppe de M<sup>seigneur</sup> le card<sup>al</sup> Barberin; sinon je le mettray avec tous les autres susmentionnez, et si tost que nous aurons achevé nostre perquisition, dans l'estude du feu s<sup>r</sup> Giraudi et autres lieux, je feray un petit fagot du tout et le vous enverray à Rome par mer par la premiere commodité assurée que j'en auray, si vous ne m'en prescrivez autre ordre. Au reste j'ay receu vostre despesche du 4 de ce mois, ensemble le cahier de cet anonyme Pisau, que M<sup>r</sup> Aubery m'a envoyé de vostre part, dont je vous remercie trez humblement, ayant prins grand plai-

<sup>1</sup> J'ai jugé inutile de donner des indications bibliographiques sur ces divers ouvrages que tous les érudits connaissent et qui sont, d'ailleurs, tous énumérés dans le *Manuel du libraire*.

<sup>2</sup> Holstenius avait dit (lettre IX, p. 50) : « Erant in eodem nidulo glossæ Servii mss., quas habueram ex bibliotheca Jos. Scaligeri. »

sir de voir vostre jugement touchant le geographe du s<sup>r</sup> Godefroy, dont je vous eusse envoy   un autre exemplaire, sans la crainte de trop grossir le paquet. Ce sera pour la premiere foys que la proportion du paquet me le permettra, ne pouvant assez louer vostre modestie de vous voir parler si dignement et si honnestement d'un homme qui s'est tant hast   de vous prevenir en cette edition, o   il se peult faire que le droict luy aytourny quelque observation qui vous feust eschapp  , mais avec tout cela je ne pense pas qu'il fust en son pouvoir de jamais vous esgaller en ceste entreprinse, quand vous n'eussiez est   prevenu; encores crois-je que vous ne laisserez pas d'en dire de trez belles choses aprez luy. C'est la verit   que l'essay de sa version grecque ne luy a pas reussy comme il se promettoit, et puis que ledit Scaliger n'a peu s'en acquitter assez exactement, il n'appartenoit pas    luy d'en vouloir autant faire; au moins devoit-il s'abstenir de s'en advouer l'auteur, pour ne se charger des reproches qui lui seront inescvitable. Quant au livre de forma Mediterranei maris, la preface et l'indice que vous en avez extrait, et ce que vous m'aviez escript cy devant, que l'auteur a exprim   non seulement les souverainetez d'o   dependoient les costes de mer par luy descrites, mais aussy les droicts maritimes qui s'y exigeoient et exerceoient, me font regretter infiniment que vous ne l'avez faict transcrire tout entier tandis que vous estiez en Angleterre, ou que nous ne soyons en estat d'en pouvoir demander la communication, m'asseurant qu   j'y aurois trouv   beaucoup de choses de mon goust. Il faudra attendre que Dieu veuille faire cesser les guerres et differants qui nous empeschent la libert   de ce commerce, et je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionn   serviteur,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 29 mars 1628.

Mon frere vous rend des graces de vostre souvenir et vous sall   de tout son c  ur.

[*En marge.*] Depuis avoir escript, l'ordinaire d'Avignon n'estant pas encore passé à son jour ordinaire, j'ay receu du costé de St Maxemin les trois livres qui y avoient esté vendus, qui sont le Suétone, le Tacite et le Statius d'Amsterdam. Et du costé de Toullon Mr le Juge royal de ladite ville m'a r'envoyé ce qu'il a peu recognoistre dans la Bibliotheque du feu s<sup>r</sup> medecin Giraudi, qui sont le Longus Sophista Gr. lat. de Wechel 8<sup>o</sup> et Lipsii Flores Swertii, in 24, Erfordix 1618. Mais je crains bien que ce dernier icy ne soit pas des vostres, dont vous nous pourrez esclaireir en nous envoyant vostre roolle. Et n'en a t-on sceu recognoistre aucun autre qui peust faire le troisieme de ceux qu'il avoit acheptez de vostre valize. Il faudra chercher encores plus exactement, aprez avoir vostre roole. Cependant j'ay un extreme regret que vostre Servius ms. ne s'y soit point trouvé. Il seroit bien de nous mander s'il estoit escript en papier ou en parchemin, de quelle grosseur, et comment il estoit relié, pour nous servir de quelque adresse en cette recherche.

[*En marge.*] Il m'est tombé en main une lettre d'Ægypte d'un galant homme de ce païs qui a esté longuement en Levant, et qui scaict bien des affaires de ce païs là, concernant la decadence de l'authorité du Grand Turc aux emboucheures de la mer Rouge; possible ne trouverez vous pas mauvais que je vous en envoie une coppie, qui sera cy jointe, avec quelque exemplaire des vers du s<sup>r</sup> Remy, en faveur de Mr le card<sup>al</sup> de Richelieu, et de Mr nostre Archevesque son frere. et contre La Rochelle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On trouvera ces vers dans le petit recueil déjà cité qui est intitulé: *Abrahami Remmii eloquentie professoris et poetæ regii poemata* (1645). Les dix-huit premières

pages sont occupées par diverses pièces relatives à la révolte et à la prise de la Rochelle. — Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 7 bis.

## X

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Ce mot n'est que pour accompagner tout ce qui s'est peu recouvrer de voz livres, oultre le S<sup>t</sup> Athanase que vous avez eu par le dernier ordinaire sous l'enveloppe de M<sup>sr</sup> le card<sup>al</sup> Barberin. Vous aurez icy le reste, et les carthes geographiques, selon le bordereau cy joint. Ensemble un exemplaire du geographe grec du s<sup>r</sup> Godefroy, afin de pouvoir le presenter de ma part à M<sup>sr</sup> le card<sup>al</sup> Barberin, si vous ne luy avez desjà baillé l'autre que je vous avois envoyé cy devant, ou bien pour remplacer le vostre si vous luy avez desjà présenté l'autre afin que vous n'en demeuriez despourveu. Et par mesme moyen je crois bien que vous agreerez la trez humble recommandation que je vous faicts en faveur de M<sup>r</sup> Felix qui s'est si liberalement et gracieusement offert d'estre le porteur de vosdictz livres<sup>1</sup>. Il est proche parent du R. P. Lorinus qui a tant escript sur la S<sup>te</sup> Eseriture<sup>2</sup>, lequel me l'a trez instamment recommandé. Et s'en va de par delà, pour exercer sa curiosité, en la remarque des antiquitez et autres singularitez de ce pais là, et pour acquerir quelque habitude avec les gens de lettres, entre lesquels il ne sçauroit mieux s'adresser qu'à vous. Je m'assure que vous l'aimerez volontiers pour sa vertu, et pour celle dudict P. Lorinus et encores pour l'amour de moy, et je vous en demeureray redevable, estant tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 16 avril 1628<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Holstenius (lettre XXI. p. 141) parlait ainsi, un an plus tard (21 avril 1629), dudit porteur : «Cum amicus meus Henricus Felix, juvenis elegans et perhumanus, ad vos rediret...»

<sup>2</sup> Sur le P. Jean de Lorini, de la compagnie de Jésus, voir le tome II du recueil Peirese-Dupuy, p. 544-545.

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 8.

## XI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Vostre lettre du v may vint en son temps par le retour du dernier ordinaire d'Avignon, parce qu'elle estoit sous l'enveloppe du paquet de M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup>. Mais la precedante du dernier mars n'eust pas une aussy bonne adresse, car elle fut portée en Avignon où elle courut grande fortune d'estre perdüe, et d'où elle me fut renvoyée icy par un amy qui en eut le vent, hors de temps pour vous pouvoir faire response lors du passage dudict dernier ordinaire d'Avignon quand il alloit en Italie. Cela vous servira d'avis pour estre plus soigneux de les envoyer à quelques-uns de cez mess<sup>rs</sup> de la suite dudict seig<sup>r</sup> Card<sup>al</sup> qui me font l'honneur de m'escire plus souvent que je ne merite, comme soit M<sup>r</sup> Aleandro et M<sup>r</sup> Suarez, ou bien à M<sup>r</sup> Aubery, qui scaict mes adresses de Gennes. Et de cette sorte voz lettres viendront en temps et lieu. Or pour respondre donc à cez deux dont il vous a pleu m'honorer, je vous diray que j'ay esté trez aise que vous ayez receu le MS. de S<sup>t</sup> Athanaze et crois qu'à cez heures icy vous aurez pareillement receu tout le reste qui s'estoit peu saulver et recouvrer de vostre vol, par les mains du s<sup>r</sup> Felix d'Avignon, à qui j'en consignay le fagot dez le jour des Rameaux. Vous y aurez trouvé cette belle carthe de l'empire du Mogor dont vous estiez si en peine, de laquelle j'eusse volontiers retenu une coppie si j'eusse eu loisir d'en attendre vostre permission. Mais je ne m'en voulus pas dispencer. Depuis avoir escript je me suis advisé que ladicte carthe de l'empire du Mogor pourroit bien estre dans les volumes des Navigations angloises de Purchas<sup>1</sup> que je receus cez jours passez en blanc, et de fait les ayant fait apporter je l'y ay trouvée, sous le nom de THO. ROES. Je n'ay pas eu le loisir de chercher celle de l'Amerique septentrionale, à cause

<sup>1</sup> Sur le recueil de Samuel Purchas, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, *passim*.

de la confusion du livre qui n'est pas encores relié. Mais je crois bien qu'elle y soit aussy. C'est pourquoy il ne sera pas de besoing que vous vous mettiez en peine de me faire coppier celle dudict empire du Mogor. L'autre carthe, que vous dictes de l'Amérique septentrionale, en Anglois, n'est point passée par mes mains, car elle vous eust esté aussy fidelement envoyée que celles que vous aurez trouvées dans ledict fagot. J'en ay envoyé un second memoire au juge de Thollon et au s<sup>r</sup> commandeur de Fourbin qui commande aux galeres, mais ilz n'ont rien peu gagner de plus sur cez canaille (*sic*) d'esclaves. Mon frere y doibt aller faire un voyage au premier jour et moy dans l'esté où nous entrons et y ferons tout ce qui sera possible, regrettant infiniment vostre estuy de compas<sup>1</sup>, cette *Descriptio Danie*<sup>2</sup> et voz notes in *Apollonium Rhodium*<sup>3</sup> qui sont tant à plaindre. Pour le moins vous pouvez vous assurer qu'il n'y sera rien oublié. Je n'ay point encor eu de responce de M<sup>r</sup> l'Évesque de Rhodéz, dont je m'estonne fort. Il ne se trouva pas aux Estats de Thoulouze comme il avoit faict esperer, car il n'eust peu se desdire de nous escrire. Je luy avois demandé le roolle de tous ses mss. grecs. Mais un honneste homme de mes amys de ce país là s'y en doibt aller à ce mois de juillet qui m'a promis de faire luy mesmes le roolle et de me l'envoyer incontinant. Si le *Dionyzius Byzantius* n'est pery tout à faict, je ne desespere point que nous ne l'ayions quelque jour Dieu aydant. Et ne vous nierai point que si c'estoit par mon moyen j'en serois bien glorieux, voyant le plaisir que ce vous seroit, et desirant passionement comme je faicts, de vous servir à vostre goust. Quant au *Stephanus de Pavia*<sup>4</sup>, je n'ay point d'habitudes de ce costé là, autres foyz j'eusse possible eu

<sup>1</sup> Holstenius (lettre XII, p. 93), dans sa description des objets à lui volés, avait signalé en français *un estui*, ajoutant : « in qua erat circinus summa cura factus ad chartas delineandas. »

<sup>2</sup> « *Erat et Daniae descriptio inter caeteros libros, in-8°, Francofurti edita, nusquam alias mihi visa.* » (*Ibid.*)

<sup>3</sup> « *Præter Servii Glossas, erant variae schedæ, in quibus erant variae sectiones et emendationes ex Flor. Christiani codice ad Apollonium Rhodium.* » (*L. cit.*)

<sup>4</sup> Sur ce manuscrit d'Étienne de Byzance, « *exemplar antiquissimum et multo auctius edito* », voir la lettre XI, p. 83, et la lettre XIII, p. 95.

quelque moyen de ne vous y estre pas inutile ; mais depuis le decez du s<sup>r</sup> Septalius<sup>1</sup> et du s<sup>r</sup> Farnesius<sup>2</sup>, qui estoient bien curieux et avoient bien du credit en cez quartiers là, toutes mes cognoissances y sont mortes, ce que je regrette bien à present pour l'amour de vous. Et puis cette guerre est bien venue mal à propos. Je vous felicitte cependant l'heureuse rencontre des suppléments mss. pour vostre Porphyre<sup>3</sup>, et de celles tant du Jambliche plus ample de deux livres entiers, que du Proclus et Olympiodorus in Alcibiadem Platonis<sup>4</sup>, qui sont des thresors inestimables et bien dignes de voir le jour par vostre entremise.

Cez declamations Babyloniques de Jamblichus de l'Escorial meritoient bien aussy d'estre veues<sup>5</sup>. Vous en eussiez peu donner la charge à quelqu'un de ceux de la suite de M<sup>sr</sup> Monti, maintenant qu'il s'en va nonce extraordinaire en ce pais là, ou bien le luy faire commander à luy mesmes par M<sup>sr</sup> le Card<sup>al</sup>, car il s'en seroit tenu bien honoré. Et en un besoing le s<sup>r</sup> Lucas Thorius<sup>6</sup> vous y auroit volontiers servy sur les lieux. Ce catalogue que vous avez veu de la bibliotheque de l'Escorial si exactement fait par Colvillus<sup>7</sup> meritoit bien de n'estre

<sup>1</sup> Ludovicus Septalius est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *De ratione instituendæ et gubernandæ familiæ libri V* (Milan, 1626, in-8°).

<sup>2</sup> S'agit-il là d'Octave Farnèse, le jeune prince qui fut un si précoce érudit et dont on a un si curieux recueil sous ce titre : *Quæstiones definite ex triplici philosophia, rationali, naturali, morali, in Parmensi Academia publice triduum disputatæ ab Octavio Farnesio serenissimo Ranucci Parmæ, Placentiæ, etc., ducis IV filio* (Parme, 1613, in-fol.)?

<sup>3</sup> C'est dans la lettre X (p. 75) que cette bonne nouvelle avait été annoncée à Peirese : « Quibus addere possem Porphyrii prolixum locum de Fonte mirabili apud Indos ex libro de Styge, hætenus ἀνέχδορον. »

<sup>4</sup> Peirese répond ici à ce passage de la

lettre XI (p. 88) : « Habeo etiam Procli et Olympiodori uberes commentarios in I. Alcibiadem Platonis, quibus universa moralis philosophia Socratica divinum in modum explicatur : dignissimi qui lucem adspiciant. »

<sup>5</sup> Holstenius (lettre XI, p. 88) avait dit : « Hoc te monebo extaræ in Scoriacensi bibliotheca Iamblichi, Babylonici rhetoris et historici Babyloniorum, declamationem, etc. »

<sup>6</sup> On trouvera quelques lettres de Peirese à cet érudit espagnol dans le tome IX de la correspondance.

<sup>7</sup> Holstenius avait écrit ceci à Peirese (lettre XI, p. 85) : « In Hispania Dionysium nostrum extare non arbitror : vidi enim catalogum Scoriacensis bibliothecæ occuratissimum apud Davidem Colvillum, qui decen-

pas supprimé; je ferois bien volontiers la despence de le faire transcrire s'il estoit à la disposition de quelqu'un de voz amys. Et en deffault de cela, si vous me faictes part de ce que vous en avez extrait, je tascheray de vous ayder en ce que je pourray pour vous donner moyen d'en tirer quelque chose sur les originaulx. M<sup>r</sup> Aubery fournira les frais necessaires du coppiste s'il y escheoit et je me tiendray vostre obligé de la participation de cez richesses là. Je tascheray d'apprendre et faire verifiser ce qui se pourra de cette portion que vous demandez de la via Aurelia ab Albintimilio ad Varum, et vous en rendray responce, vous remerciant des offres qu'il vous plaict me faire de vostre soing pour observer ce qui se pourra des païs d'alentour de Rome par où passoit ladicte via Aurelia<sup>1</sup>. Et des beaux vers de vostre façon dont il vous a pleu me faire part, admirant tout ce qui sort de vostre main, aussi bien que le s<sup>r</sup> Remy, qui vous est infiniment obligé de tant de bienveillance. J'envoye maintenant quelques autres vers de luy à M<sup>r</sup> le Card<sup>al</sup> chez qui vous les pourrez voir, n'ayant le loisir de les faire transcrire. Il y en a d'autres d'un Anonyme qui a de bonnes pensées. Sur quoy je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 2 juin 1628<sup>2</sup>.

nium integrum ei præfuit... » Holstenius reparle ainsi de Colville (lettre XIII), p. 97 : « David Colvillus, apud quem Scoriacensis bibliothecæ catalogus extat, Taurini adhuc hæret, dubius utrum in Hispaniam an Romanam redeat... » Boissonade (note 7 de la

page 85) renvoie pour Colville à Bandini, *Comment. de Vita Doni*, p. xxx.

<sup>1</sup> Peiresc répond là à un passage de la lettre XI (p. 84).

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 9.

## XII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Si je me suis resjouy aux nouvelles que voz amys m'ont donnéés de l'amendement de vostre santé et puis de vostre guarison entiere, ç'a bien esté à meilleures enseignes quand j'ay receu la lettre dont vous m'avez honoré du 28 juillet<sup>1</sup> où j'ay apprins de vous mesme les assurances de ce que je passionnois si ardamment et que vous commañciez à reprendre voz entreprinses de l'edition du Porphyre, estant bien marry que voz imprimeurs de delà s'accomodent si mal à voz intentions<sup>2</sup> et que leur ignorance vous desgouste de l'edition du Proclus puisqu'il estoit prest à suyvre le Porphyre, mais je suis encores plus marry de n'avoir aucunes nouvelles du Dyonisius Byzantius; la peste et la guerre qui sont en Rouergue nous ont bien traversé noz desseins de ce costé là; je ne pers pourtant pas esperance, car aprez avoir durant plus d'un an poursuyvy de recouvrer du costé de Thoulouse le Pline appostillé de la main de feu Pellicier, evesqué de Mompelier, que M<sup>r</sup> Rigault avoit tant d'envie de voir, lorsque j'en avois le moins d'esperance; et à travers les guerres du Languedoc, on l'a envoyé sans m'en advertir à l'advance, de sorte que je fus grandement surprins en ouvrant le fagot et y trouvant ce livre dedans, que j'envoyay incontinant audict s<sup>r</sup> Rigault<sup>3</sup>. Je prie à Dieu qu'il m'arrive bientost aiusin de vostre Dionysius Byzantius; vous avez bien fait de vous assurer de voz glosses de Servius et notes à l'Apollonius Rhodius, car il ne s'y fault plus attendre, y ayant employé un gentilhomme de trez bon esprit condamné aux galeres

<sup>1</sup> C'est la lettre XIII (p. 94-98). Holstenius s'y plaint de la fièvre qui avait interrompu sa correspondance, ce qui pour lui avait été un chagrin pire que la maladie même.

<sup>2</sup> Holstenius se moquait spirituellement (p. 95) des grands et vains efforts de ses

imprimeurs : « Comitem illum [il s'agit de Proclus] darem Porphyrio, nisi me typographorum triæ et imperitia deterrent, qui magno molimine nihil promovent. »

<sup>3</sup> Voir, sur le Pline de Guillaume Pellicier, le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 155.

pour jeunesses, lequel a enfin descouvert, comme vous pourrez voir par la lettre qu'il m'en escript, que l'apprehension des coups de nerf fit jeter dans la mer tout ce qui estoit demeuré dans la galere, et que le forçat qui avoit faict le vol est mort, de sorte qu'il n'y a plus de ressource à mon grand regret. Il fault procurer le remplacement de cette perte de quelque autre façon.

Je vous felicite la descouverte du Diodorus Tarsensis<sup>1</sup>; je pense qu'il pourroit bien estre de quelque bon usage, principalement en ce qu'il faict de la sphere d'Hipparque et autres semblables matieres, si tant est qu'il y ayt rien de plus que ce que le Ptolémée et autres astronomes en ont conservé. On a maintenant achevé d'imprimer les tables Rudolphines de Tycho Brahe par le travail de Keplerus qui y a contribué ung grand soing et exactesse<sup>2</sup>, dont les siecles advenir se pourront grandement prevaloir. Il a rencontré entr'autres choses une epoque pour la creation du monde assez proche du calcul ordinaire où la constitution du ciel est merveilleuse selon ses supputations pour le commencement des mouvements des astres en des poinets de solstice et d'æquinoxe aux plus grandes haulteurs en tel poinct que ne sçauroit plus revenir de siecles infinis. Mais ce seroit bien autre chose si l'advis du card<sup>l</sup> Biscia se trouve véritable<sup>3</sup> et que les trois pièces dont il se vante se puissent voir en noz jours, estinant que ce soient aultant de thresors inestimables, chascune en son espece, mesmes celle du Stephanus et encores plus celle de l'Eusebe que M<sup>r</sup> Scaliger avoit pensé suppleer avec tant de peine, mais surtout celle de Sanchoniathon où je crois

<sup>1</sup> « Reperi tamen Diodori Tarsensis, scriptoris ecclesiastici antiqui et celeberrimi, libros duos, quorum Suidas meminit inter alia ejus opera plurima... opus meo studiorum generi aptissimum. » (Lettre XIII, p. 95.)

<sup>2</sup> Voir sur les Tables Rudolphines le recueil Peiresc-Dupuy, t. I, p. 409.

<sup>3</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy (*passim*) et le fascicule VIII des *Correspondants de*

Peiresc intitulé : *Le cardinal Bichi, évêque de Carpentras* (Marseille, 1885). Holstenius avait dit à Peiresc (lettre XIII, p. 93) : « Illustrissimus Cardinalis Biscia, qui cum paucissimis ex eo ordine bona studia et amat et promovet nuper Summo Pontifici retulit trium auctorum sibi spem certissimam nescio unde factam fuisse, Χρονικῶν Eusebii, Ἐθνικῶν Stephani Byzantii, et Historiæ Phœnicum Sanchoniathonis... »

qu'il se devroit trouver d'admirables secrets de cez origines orientales, voire des hebraïques, qui y serviroient bien ou directement ou indirectement. Informez vous, je vous supplie, sogneusement des progres de cette affaire pour nous faire part de ce que vous en apprendrez. Il me tarde bien que vous ayez cez *marmora Arundelliana*<sup>1</sup>; j'ay escript en Allemagne pour tascher d'en tirer d'Angleterre, car nostre guerre nous empesche d'en pouvoir esperer de ce costé là, ne doubtant point que ce fœdus inter Magnesios et Smyrnæos ne soit excellent. Nous avons afforce medailles antiques lesquelles font souvent mention de semblables alliances et associations de cez republicques greques, principalement de l'Asie mineur, entr'autres d'Ephese, de Smyrne et de Pergame, mais je n'ay rien trouvé precisement de celle là de Smyrne avec Magnesia qu'il me souviene. Celuy qui descouvrit le premier le marbre est fort de mes amys<sup>2</sup> et avoit une foys commancé de faire travailler pour l'enlever et me l'apporter, mais il fut tant prié par un Angloys qu'il le luy ceda, à mon grand prejudice, dont il s'est bien repenty depuis<sup>3</sup>. Ce Chronicon Georgii Monachi ne peult estre que trez bon à imprimer avec ses continuations de Theophanes et d'un autre plus bas et la version mesme d'Anastasius<sup>4</sup>. Il y a quelque chose de sem-

<sup>1</sup> «Expecto nunc in dies ex Britannia libellum inscriptionum antiquarum quæ in ædibus illustrissimi comitis Arundellii visuntur : earum pleræque omnes Græcæ sunt, ex Asiæ Minoris ora maritima in Angliam delatæ, in quibus tabula ingens, continens fœdus inter Smyrnæos et Magnesios quo monumento nullam ad nos pretiosius ex omni antiquitate pervenisse scribunt : titulus libello est, *Marmora Arundelliana*.» Voir la note de Boissonade contenant de riches références et où il rappelle, d'après Gassendi, que les marbres avaient été trouvés par un agent de Peirese, si bien, ajouterai-je, que les marbres d'Arundel devraient en bonne justice s'appeler marbres de Peirese. Cf. le recueil Peirese-Dupuy (voir à la Table le

nom *Arundel*), et le fascicule VI des *Correspondants de Peirese* : *Balthazar de Vias* (Marseille, 1883, p. 8).

<sup>2</sup> C'était Sanson Napollon (voir les sources indiquées en la note précédente).

<sup>3</sup> On a souvent raconté l'anecdote d'une façon plus défavorable pour la loyauté anglaise. D'après le témoignage formel de Peirese, il n'y eut donc que pression par prières et non extorsion et violence.

<sup>4</sup> Holstenius avait dit (lettre XIII, p. 98) : «Illustrissimi cardinalis [Barberini] jussu descriptum est ex Vaticanis membranis Georgii Monachi *χρονικόν* opus, et ejus continuator Theophanes, et Anastasii Bibliothecarii versio Latina utriusque operis, tum alia Theophanis continuatio. . . Operæ pre-

blable dans la Bibliothèque du Roy, comme vous pouvez avoir veu, au moins pour ce qui est du texte grec. Et M<sup>r</sup> Autin que vous cognoisséz, beau frère de M<sup>r</sup> Rigault, en avoit entrepris une version latine pour la faire imprimer avec le texte grec, mais comme il est fort occupé en sa charge et naturellement fort lent, cela n'est guieres avancé à mon advis. Le commencement n'est qu'au temps de Pompée, et il eust bien voulu avoir ce que Georgius Syncellus avoit repris de plus hault pour faire l'œuvre bien complete. J'en avois mesmes fait faire la recherche dans l'Escorial comme le Cavalier Doni<sup>1</sup> le vous pourra tesmoigner, mais il se trouve que l'exemplaire de l'Escorial ne commençoit pas plus hault. Voyez, je vous supplie, si celuy là vient de plus loing ou non, et si c'est Syncellus ou un autre George, car il y en a eu plusieurs qui ont entrepris des ouvrages de chronologie assez pareils en quelque chose, et soit d'une façon ou d'autre, si Mons<sup>sr</sup> le card<sup>l</sup> Barberin veult souffrir que l'edition s'en face à Paris, je m'assure qu'il s'y trouvera afforce entrepreneurs et la commodité de la version latine de l'Anastasius, bien que assez mal fidele en quelques endroits, pourroit bien faciliter cette entreprise. Au reste, si pour accelerer vos geographes vous avez de besoing des volumes des Navigations du Purchas<sup>2</sup>, je vous enverray le mien trez volontiers; n'en faictes pas de difficulté de l'accepter. Que si M<sup>sr</sup> le Card<sup>l</sup> veult recouvrer celuy là ou autres livres de Paris, soit par l'entremise de M<sup>r</sup> le Nonce ou sans autre entremetteur, faictes que j'en aye le memoire et j'y satisferay ponctuellement comme il ordonnera, et s'il veult recouvrer quelque fagot ou quelque balle en les faisant consigner sous mon adresse chez Cramoisy libraire de Paris<sup>3</sup>,

tium foret omnia ista junctim prodire in lucem.» Il a été question de tous ces auteurs dans notre tome IV (Lettres à J.-J. Bouchard).

<sup>1</sup> Sur l'archéologue Jean-Baptiste Doni voir (*passim*) le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>2</sup> Holstenius (lettre XIII. p. 97) s'était réjoui d'apprendre que Peirese possédait cet important recueil que lui-même avait voulu

emporter de Paris à Rome, mais, ajoutait-il : «*Exiguæ sarcinæ quatuor illa vasta volumina non admittebant.*» Le correspondant de Peirese reparle du recueil de Purchas (*Navigaciones anglicanas*) aux pages 101, 107, 114 et ne cesse d'en réclamer l'envoi.

<sup>3</sup> Sébastien Cramoisy est fort souvent mentionné dans les trois tomes du recueil Peirese-Dupuy.

je les recevray par voies assurées et les feray tousjours tenir fort fidelement d'icy à Rome dont nous avons des commoditez à toutes heures.

Pour le Nonnus de Heinsius et les epistres de Scaliger, s'il y a rien qui vous fasse de besoing j'en ay desja envoyé là, qui ne vous seront pas refusez, je m'asseure, si vous les demandez, mais la Grecia d'Emmius, je ne l'envoyay point, n'estimant pas qu'il y eust rien que du commun; vray est que c'est en meilleur ordre que ce que les autres en ont faict<sup>1</sup>. J'en ay à vostre service, quand vous voudrez, et si je trouve commodité extraordinaire, car le volume est grosset, je le vous enverray et de bon cœur. J'oublois de vous dire que sur mes regrets de ce que les voyages de Purchas en Anglois ne me sont pas intelligibles, on m'a envoyé de Paris une version françoise d'un petit voyage d'un moscovite au Cattay où j'ay trouvé d'assez jolies curiositez, mais y trouvant aussy je ne sçay quoy d'incompatible avec tant d'autres relations de la Chine, je me rendis curieux de le faire conferer icy sur le texte anglois par un gentilhomme ecossois qui en print la peine pour l'amour de moy, mais il y trouva tout plein d'obmissions et de choses mal interpretées et mal entendues, ce qui me faict bien regretter que vous ayez esté destourné de la version de cez petites pieces que vous aviez une foys voulu entreprendre, principalement de celle du Mogor<sup>2</sup> que je regrette sur toutes les autres, combien que j'entends qu'il y en a de trez excellantes. Mais ce pauvre Purchas n'a pas peu se bien temperer de mesler en quelque endroit je ne sçay quoy de sa pretendue religion contre la catholique dont il se seroit bien passé<sup>3</sup> et dont son livre n'acquerra pas plus de credit, à quoy il vous faudra precautionner quand vous recevrez ledit livre. Il me reste à vous rendre raison des

<sup>1</sup> Holstenius (lettre XIII, p. 97) s'était plaint de l'absence à Rome de tels et tels recueils indispensables à ses études, ajoutant qu'il attendait en vain depuis un an l'*Emmius*, l'*Heinsius* et le *Scaliger*. Voir sur les trois auteurs et sur les trois ouvrages le recueil Peirèse-Dupuy (*passim*).

<sup>2</sup> Peirèse écrivit toujours *Mogor* pour *Mo-*

*gol*. Voir les *Lettres aux frères Dupuy*, t. I et II, *passim*.

<sup>3</sup> C'est-à-dire : dont il aurait bien dû s'abstenir. Holstenius (lettre XIV, p. 101) raconte qu'il a connu à Londres le ministre Purchas et lui reproche de ne perdre aucune occasion de dire du mal des catholiques, et surtout des Jésuites.

Eclogues de Constantin Emp<sup>r</sup>, sur quoy je vous diray que j'ay enfin impetré l'original pour l'envoyer à Paris et le faire imprimer là par quelqu'un de cez messieurs qui sont capables de telles entreprises selon la commodité qu'ils en pourront prendre. Si M<sup>r</sup> Grotius<sup>1</sup> y vouloit travailler comme ayant plus de loisir et moins de divertissement que les autres, il s'en acquitteroit trez bien, je m'asseure<sup>2</sup>; sinon, il faudra voir que quelqu' autre l'entrepraigne. M<sup>r</sup> Rigault<sup>3</sup> est si occupé ailleurs qu'il est bien malaisé qu'il s'y astraigne. Tant y a que d'une façon ou d'autre on y trouvera quelque party; on y a depuis peu imprimé la version latine des canons ecclesiastiques de Dionysius Exiguus<sup>4</sup> dont j'envoye un exemplaire presentement à M<sup>gr</sup> le Card<sup>l</sup>. Le Solin de M<sup>r</sup> Saulmaise est encor en arriere soub la presse<sup>5</sup>, n'y pouvant mettre la dernière main, tant il est fecond en ses remarques et conceptions. M<sup>r</sup> Rigault ne lasche pas encor du tout son Tertullian où il y a encores quelque chose à faire<sup>6</sup>. Et je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble serviteur,  
DE PEÏRESC.

D'Aix, ce 24 aoust 1628<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Hugo Grotius est fort souvent mentionné dans les trois tomes du recueil Peirese-Dupuy. Il figure aussi plusieurs fois dans les lettres de Holstenius (p. 32, 40, 60, 101, 108, 279, 287, 463, 467). Holstenius fait généralement précéder le nom de Grotius de la flattense épithète *amplissimus*.

<sup>2</sup> Holstenius donne raison à Peirese par cette exclamation (lettre XIV, p. 101) : « Utinam vero interpretandi munus Cl. Dn. Grotio imponere possis! »

<sup>3</sup> De Nicolas Rigault, comme de Grotius, je dirai qu'il est très souvent cité dans le recueil Peirese-Dupuy, comme dans le

recueil des lettres de Holstenius. Voir notamment en ce dernier recueil, p. 32, 104, 108, 124, 217, 301, 467.

<sup>4</sup> Sur Denys le Petit, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 685, 701.

<sup>5</sup> Voir sur Claude de Saumaise et son édition de Solin plus de cent passages de la correspondance de Peirese et des frères Dupuy.

<sup>6</sup> L'édition des œuvres de Tertullien devait encore se faire attendre quelques années, comme on peut le voir dans le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>7</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 10.

## XIII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Par les lettres que le dernier ordinaire de Rome nous a apportées de la part de noz bons amys, M<sup>r</sup> Aleandro m'escrypt qu'il croyoit que vous m'escriviez concernant vos estudes et les ouvrages que vous aviez en main, mais il ne s'y est point trouvé de lectre vostre, qui servira seulement d'avis en cas qu'elle eust esté mal adressée, car vous employez si utilement le temps à voz dignes œuvres que je ne pretendz nullement vous en divertir pour m'escrire; M<sup>r</sup> Aubery supplera facilement à cela et volontiers, et me fera entendre ce que vous trouverez bon de me faire sçavoir par luy aux occasions. Il me mande qu'il vous avoit accompagné à la vigne d'Aldobrandin pour y aller voir la peinture antique<sup>1</sup> et que vous y aviez remarqué certaines choses que les peintres n'avoient pas represantées ne entendues en les coppiant et que vous en vouliez faire un petit discours, dont j'ay esté infiniment aise et dont j'ay bien voulu vous prier moy mesmes pour en acclerer l'expedition aultant que vostre commodité le permettra<sup>2</sup> sans retardation du cours de vos plus importants labeurs, car il me tarde fort d'apprendre ce qui sera de vostre advis sur un si noble subject et de si difficile interpretation<sup>3</sup>.

Apréz cela je desirerois bien qu'un jour de vostre loisir vous eussiez

<sup>1</sup> Tout le monde sait que dans une villa appartenant à la famille Aldobrandini et située à Rome sur le mont Quirinal, on conservait des fresques antiques connues sous le nom de *Noces Aldobrandines*.

<sup>2</sup> Holstenius promet à Peiresc (lettre XVII, p. 109) de lui faire connaître ses idées là-dessus, dès qu'il aurait terminé son travail sur Porphyre. Le docte humaniste revient sur ce sujet, p. 118 et 127.

<sup>3</sup> Holstenius ne croyait pas l'interpréta-

tion si difficile, lui qui écrivait à Peiresc (p. 109) : « Quid de tota illa pictura sentiam paucis significabo, quamvis ad ejus explicationem OEdipo non sit opus : ita res ipsa loquitur. » Malgré sa magnifique assurance, Holstenius se trompa gravement (non leviter errat in explicanda insigni tabula), comme s'exprime Boissonade dans une note (p. 118) où il cite les meilleures interprétations de Pignoria (1630), de Bœttiger (1810).

bien considéré et examiné les figures gravées en bas relief sur un grand vase antique d'esmail qui avoit esté autrefois du feu cardinal del Monte et qui est maintenant de M<sup>sr</sup> le cardinal Barberin, qui est une des belles pieces de toute l'antiquité, ne croyant pas que guières de gents puissent mieux dechiffrer que vous toutes les figures qui y sont représentées, ayant la cognoissance que vous avez de toute la meilleure antiquité, mais cela n'a point de haste et se doit faire tout à loisir selon que vous aurez les moyens de le voir plus d'une fois et d'y songer.

On m'escript aussy de Rome qu'on y a veu la Notice *Marmorum Arundelianorum*, avec des notes de M<sup>r</sup> Seldenus<sup>1</sup> avec qui j'avois autrefois eu des habitudes que mon absence de Paris avoit interrompues et que ces dernieres guerres ont fait cesser entierement. Nous avons quelque esperance que de la foire de Francfort il en pourroit venir quelque exemplaire, mais les bruits de la maladie de Lyon la nous font perdre tout à fait; mandez moy si ce *ſædus Smyrnaeorum* y est inseré tout au long ou non, car ce tiltre de Notitia ou Index me faict craindre qu'on ne se soit contenté de faire un desnombrement desdits marbres sans les inserer tout au long. J'avois escript à Paris touchant ce que vous m'e disiez du Georgius Monachus et du Theophanes de Mons<sup>r</sup> le card<sup>l</sup> Barberini et de leur version par continuation tant d'Anastasius Bibliothecarius que d'un autre du temps de l'Emp. Léon. M<sup>r</sup> Rigault m'escript et d'autres aussy que M<sup>r</sup> Aultin, qui a longuement travaillé sur cet auteur et faict de trez rares observations en la chronologie ancienne<sup>2</sup>, se pourroit bien resouldre d'accellerer le dessein qu'il avoit de les faire imprimer s'il voyoit l'exemplaire de mondit seigneur Cardinal pour le conferer avec ceux de la Bibliothèque du Roy. Si vous jugez que ce

<sup>1</sup> Sur Jean Selden, voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> Sur ce docte conseiller au Châtelet de Paris, voir les trois tomes du recueil Peiresc-Dupuy. Holstenius en parle assez longuement (lettre XVII, p. 109, 110). Bois-

sonade, qui traduit *Altinum* par Haultin (p. 109, note 2), cite sur cet helléniste l'*Onomasticou* de Saxius, la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, la *Vie de Peiresc* par Gassendi.

soit chose qu'on n'eust pas dezagreable de par delà, nous en escriirions à mondit seigneur le Card<sup>al</sup> pour ayder le public à recouvrer de si bons autheurs et moyennerons que ce soit sans le frustrer de l'honneur qui luy est deub sur ce subject et sur le soing qu'il a d'obliger le public et la memoire de cez anciens autheurs.

J'escrrips à Mr Aleandro touchant l'edition de certains fragmentz d'une bible Aegyptienne antique dont le ms. est ez mains de Mr P<sup>o</sup> de la Valle<sup>1</sup>; vous pourriez bien vous employer à cela et nous dire un jour vostre advis de cette langue et des caractères dont elle est escripte. Si parmy vos recherches de livres vous rencontrez des œuvres de Cardan<sup>2</sup> non imprimées, ne negligez pas, je vous prie, de voir à peu prez ce que ce peult estre et de nous en donner un mot d'advis; j'en escrrips aussy à Mr Aleandro et vous prie d'en conferer avec luy et me tenir tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

À Boysgency, ce 24 sept. 1628<sup>3</sup>.

XIV

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Lundy dernier Mr Dormale<sup>4</sup> arriva chez nous sain et saulve avec voz lettres du 3 octobre<sup>5</sup>. Je le reccus sinon selon le merite singulier de sa

<sup>1</sup> Sur le voyageur Pierre della Valle, voir le recueil Peirese-Dupuy, *passim*, mais surtout t. I, p. 545.

<sup>2</sup> Jérôme Cardan est mentionné dans les trois tomes du recueil Peirese-Dupuy, à partir de la page 518 du tome I.

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 11.

<sup>4</sup> Sur l'humaniste Henri Dormalius, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 740, 741 et t. III, p. 319 et suivantes.

<sup>5</sup> Cette lettre est insérée sous le n<sup>o</sup> XV dans le recueil de Boissonade (p. 102-104). Holstenius y loue beaucoup la vertu et l'insigne érudition du chanoine et le recommande très chaleureusement à Peirese, « unum te

vertu et de son erudition, à tout le moins, avec le plus de tesmoignage qu'il me fut possible de ma bonne volonté, et de mon inclination toute entiere à l'honorer et servir de tout ce qui dependra de moy et des miens. Je lui ay baillé chambre ceans, où il demeurera tant qu'il luy plaira et sera traicté sans ceremonie, comme s'il estoit mon propre frere. Vostre recommandation et celle de M<sup>r</sup> Aleandro<sup>1</sup> (quand il n'auroit pas eu tant de recommandables qualitez comme il a de son chef) peuvent tout sur moy et sur toute nostre maison. Les grands bruiets de la maladie de Lyon et autres lieux circonvoisins le tiennent un peu en allarme et en grande irresolution de ce qu'il fera, et quel chemin il pourra prendre s'il ne trouve bon de s'arrester icy comme je l'en prie. S'il eust prevenu cet inconveniant, il n'eust bougé de Rome de cet hyver, à quoy il n'eust rien perdu nomplus que vous, puisqu'il vous pouvoit soulager de quelque travail, que vous ne confierez pas possible si facilement à un autre, moins versé que luy en la routine des anciens MSS. Je luy ay mis en main le MS. des Eclogues de l'Emp[ereur] Constantin<sup>2</sup>, et d'abbord rencontrant les Eclogues tirées des Chroniques de Georgius Monachus, je fus fort aize de voir qu'il y recogneut que c'estoient vrais fragments de celuy qu'il a transcript au Vatican pour M<sup>sr</sup> le card<sup>al</sup> Barberin, autre que celuy qui commence à Pompée. Mais il ne se ressouvenoit plus jusques où il continüe, celuy cy vient jusques à Theophile empereur. Vous pourrez verifier sur les MSS. de delà, s'ils viennent aussy bas ou non, et me ferez faveur de m'en advertir. Il y rencontra hier en passant le temps un passage qu'il croid debvoir estre de vostre goust, dont il vous escrira, je m'assure. Ce me seroit un grand contentement qu'il y eust de quoy donner la pasture à vostre curiosité, en chose qui fut digne de vous. Mais je

omnium Gallorum, et amantissimum litterarum, et litteratorum fautorem. . . ».

<sup>1</sup> Holstenius dit (p. 102) que Dormalius a insisté pour être recommandé à la fois par les deux correspondants de Peiresc : « tam sollicite a me atque Aleandro tibi commendari petierit. »

<sup>2</sup> Holstenius n'avait pas manqué de dire à Peiresc combien Dormalius était un habile paléographe : « Miraberis, scio, hominis dexteritatem in scriptis codicibus tractandis, qua me vix quenuquam illi parem vidisse memini. »

crains bien que ce qui vous pourra avoir eschappé soit peu de chose. S'il en veult transcrire ce qui n'est imprimé que nous seachions, il ne tiendra qu'à luy, car j'en ay eu la permission bien ample. Et si luy ne le fait, je n'espere pas qu'auleun le puisse faire en ce país, car nous n'y avons pas des gents entendus qui puissent vacquer à cela. Et c'est la principale cause pour quoy l'original n'est pas encores passé à Paris, d'autant qu'on avoit regret de le hazarder aux dangers des chemins, sans qu'il en demeurast quelque copie des principales pieces, pour y pouvoir recourir en cas de perte de l'original. Si ce personnage icy se peult donner cette patience, il nous obligera bien trez tous, et subsidiairement le public, car par ce moyen il pourra accellerer l'edition de ce qui en sera estimé digne. Il a commencé de transcrire le plus court qui est tiré des Chroniques de Joannes Malela, dont je n'avois pas encor ouy parler, nomplus que luy. Et si nous pouvons bien discerner ce qui est de Nicholaus Damascenus, j'ay bien envie de le luy faire transcrire tandis que je le tiens. Ce qui est du Polybe et du Dion Cassius est de plus longue haleine, comme aussy du Joannes Antiochenus, qui commance à Adam, et finit à l'empereur Anastase. Hors de ce volume là, je ne pense pas que nous luy puissions rien fournir qui vaille en cette langue là, venant comme il fait des meres sources du Vatican et de cez autres grandes et curieuses bibliotheques d'Italie, dont j'ay prins grand plaisir de le faire discourir. Mais je souhaiterois bien que le nombre y fust plus grand de personnes bien amoureuses de cette belle estude, si recommandable, et toutefois si peu cultivée en ce siecle. Je l'ay enquis fort particulierement de vostre santé et de voz estudes, et comme j'ay esté trez aise d'entendre vostre guerison entiere depuis cette grande et violante maladie qui vous avait si maltraicté, j'ay esté un peu fasché d'apprendre que vous en soyez demeuré si affoibly, et que vous vous laissiez emporter à la passion que vous avez pour l'estude, plus avant qu'il ne faudroit pour voz forces, et pour le lieu où vous estes, où c'est que la temperature chaude fait une assez grande dissipation d'esprits, sans y cooperer avec une estude trop excessive.

Quant à voz ouvrages, je ne doute poinct que vous ne les puissiez mieus assortir et perfectionner en ce lieu là qu'en tout autre, à cause de la commodité et abundance des MSS., mais les imprimeries y sont tellement enrouillies en matiere des lettres greeques et humaines, que je crois que vous aurez bien de la peine à rien tirer des mains de cez ouvriers là, qui ne vous couste une infinité de temps dont la perte ne peult estre qu'ineestimable pour vostre regard, et pour le public, qui a interest que vous vacquiez à la partie de l'estude la plus noble, plus tost qu'à celle là. Mais si ne debvez vous pas pourtant vous lasser de bien faire et de mettre en estat de voir le jour cez belles entreprises que vous avez en main. Et s'il est trop difficile de les faire imprimer de par de là, il y aura bon moyen de se prevaloir des presses de Paris, où vous avez de bons amys qui y surveilleront volontiers pour l'amour de vous et du public. Et sur ce, aprez vous avoir reiteré les assurances du fidele et inviolable service que je suis resolu de rendre à M<sup>r</sup> Dormal, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 novembre au soir, 1628.

[*En marge.*] Si M<sup>r</sup> d'Ormale se resout de passer oultre en France, je ne manqueray pas de l'accompagner de mes lettres envers tous cez Messieurs que vous me nommez, et de leur faire voz excuses<sup>1</sup>. Au reste vous me mandez par la lettre que M<sup>r</sup> d'Ormale m'a rendüe de vostre part, que vous m'aviez escript peu de jours auparavant, c'est à dire par l'ordinaire du moys de septembre, mais je n'ay pas receu vostre

<sup>1</sup> Holstenius (p. 104) chargeait Peirese de recommander Dormalius à Rigault, au R. P. Vassan, etc. La lettre XV est suivie d'un document intitulé : *Comonitorium Henrico Dormalio Roma proficiscenti* (p. 105-108). Dans ces instructions il s'agit surtout

de Peirese et des commissions que le voyageur devra faire auprès de lui. Le reste du programme s'applique seulement à des salutations destinées aux savants de Paris nommés ci-dessus et, de plus, à Grotius et au P. Sirmond.

lettre. Il fault sçavoir à qui vous l'avez baillée. Je n'en ay poinct eu de vous depuis celle du moys de juillet. Si vous les envoyez à Mr Aubery ou à Mr Aleandro, elles ne courront pas de fortune d'estre esgarées ou bien. . . . les envoyer droict à Genes. . . . [*couvert par la reliure*].

J'approuve grandement le soing que vous prenez pour acquerir quelque entrée aux langues orientales d'où dependent les plus notables origines de l'antiquité. Il fault pour y aller de meilleur pied que vous ayez la cognoissance dell' Illust<sup>mo</sup> Sr Pietro della Valle, et que vous voyiez les livres MSS. qu'il a rapportez du Levant, et spécialement les Samaritains et Ægyptiens. Mr Aleandro et Mr Le Bret vous y serviront volontiers, et M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup> mesmes n'y refusera pas je m'assure son intervention si besoing est<sup>1</sup>.

## XV

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire de Rome ou de Genes vostre lettre du 3 de ce moys<sup>2</sup>; j'en avois receu d'autres precedantes du 3 octobre le lundy 30 du mesme moys d'octobre par les mains du s<sup>r</sup> Dormalius, seulement trois jours aprez le passage du dernier ordinaire, desquelles je vous accusay la reception 3 ou 4 jours aprez, par voye extraordinaire du costé de Marseille soubs adresse du s<sup>r</sup> de Gastines à Mr Aubery pour vous oster de la peine où vous eussiez peu estre concernant la navigation dudict s<sup>r</sup> Dormalius qui vous escripvit aussy un mot par mesme moyen. Je fis tout ce que je peus pour retenir ceans ledict s<sup>r</sup> Dormalius, à tout le moins pour cet hyver, en attendant le beau temps. Mais il me tesmoigna tant d'envie de passer outre que je n'osay y resister, ne m'heurter au contraire, à cause des bruiets de la ma-

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 12. — <sup>2</sup> Lettre n° XVII (p. 109-114).

ladie contagieuse dont noz voisins estoient desjà bien affligez et incommodez. De crainte qu'il n'eust subject de se plaindre de moy s'il se trouvoit engaigé icy avec nous, et que le malheur fust tel (ce que Dieu ne veuille) que le mal arrivast jusques à nous, comme il ne seroit pas difficile, quelques precautions que nous y puissions apporter, si nous n'en sommes preserverz par une grace de Dieu bien speciale. Il se resolut donc de partir huit jours aprez sa venüe, et ayant secu que non seulement la ville de Lyon, mais beaucoup d'autres sur les chemins d'icy à Paris estoient infectées de la maladie, il delibera de laisser pour à cette heure le voyage de Paris, et de se retirer chez luy par le chemin le plus droict, et le plus exempt de tout soupçon de mal. Il choisit le chemin de Sisteron pour s'aller rendre par le Hault Dauphiné à Grenoble (où je le recommanday au s<sup>r</sup> president d'Expily<sup>1</sup>) en intention de s'en aller par les païs des Suisses gagner la riviere du Rhin, qui le peult porter aiseement jusques bien prez de chez luy. Je l'advertis de voir en passant s'il pouvoit la bibliotheque de S<sup>t</sup> Gal<sup>2</sup>, et si son chemin l'obligeoit de passer le Rhosne à Geneve, de voir le s<sup>r</sup> Jacques Godefroy et ses MSS. et que s'il prenoit le chemin de la Franche-Comté, il vid le s<sup>r</sup> Chifflet à Bezançon<sup>3</sup>; il promit de vous escrire aussy tost qu'il seroit chez luy. Je luy avois icy mis en main le MS. des Eclogues de Constantin Porphyrogenete, et eusse esté infiniment aise qu'il eust voulu prendre la peine d'en transcrire ce qui n'estoit pas imprimé, dont je luy eusse volontiers baillé une honneste recognoissance de sa peine. Mais luy ayant faict commencer le peu qu'il y avoit d'eclogues tirées des chroniques de IOAN. MALELA qui

<sup>1</sup> Claude Expilly, né à Voiron (Isère) en décembre 1561, mort à Grenoble en juillet 1636, président au parlement de cette ville, poète, orateur, historien, etc., fut un des correspondants de Peiresc. Nous le retrouvons dans la série des *Lettres à divers*.

<sup>2</sup> On sait que la bibliothèque de Saint-Gall contient de très précieux manuscrits et que c'est surtout à ce point de vue qu'elle

peut être considérée comme une des plus belles de l'Europe.

<sup>3</sup> Sur le medecin et l'érudit Jean-Jacques Chifflet, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, II et III, *passim* à partir de la page 279 du tome I. On trouvera dans la série des *Lettres à divers* la correspondance de Peiresc avec Chifflet publiée d'après les autographes conservés à la bibliothèque de Besançon.

ne contenoient que trois feuillets du MS., il en transcrivit deux feuillets et n'eut pas la patience d'achever le troisieme restant, qui fut la cause que je n'osay pas le presser d'autre chose quelqu'onque, et me contentay de jouyr de la douceur de sa conversation durant ce peu de jours qu'il s'arresta ceans et de luy faire raccomter ce qu'il avoit veu de voz estudes et loüables dessains, et des plus curieux MSS. qui estoient passez par ses mains, principalement du Vatican, à quoy je prins trez grand plaisir. Je m'enquis aussy particulierement de vostre santé, de l'estat de vostre fortune, et fus bien marry d'entendre la foiblesse qui vous estoit demeurée de vostre grande maladie, et que les benefices de Lubec et de Bremen n'eussent pas esté de secours si present comme je me l'estois promis. Mais l'esperance qu'il me donna d'une bonne collation de l'archevesque de Cologne me consola un peu. Il faudra s'armer de patience, et croire que le temps vaincra toutes difficultez, et que l'eminance de vostre vertu et de vostre erudition parlera incessamment pour vous, et vous fera procurer l'entretien qui vous pourroit estre duysable. Cependant je vous ay bien de l'obligation de l'honneur que vous m'avez procuré en la cognoissance dudict s<sup>r</sup> Dormalius, que je prise et honore infiniment, et que je tascheray tousjours de servir de toute mon affection<sup>1</sup>, bien marry que les apprehensions de la contagion m'ayent osté les moyens de le mieux servir, soit icy à son passage, ou à la cour en ce que je l'eusse trez volontiers recommandé à tous mes bons amys, pour luy rechercher quelque digne employ. J'y veilleray encores, si aprez les subjects d'apprehension cessez, il songeoit de se venir promener à Paris, ou icy, comme il sembloit nous en donner quelque esperance. Je serois trop long si je pensois vous toucher tous les poinets dont nous avons discouru ensemble, principalement ce qui est de voz estudes, ne pouvant que vous en loüer haultement, et vous animer tant que je puis à la poursuite

<sup>1</sup> Si Peirese fut content de Dormalius, ce dernier ne fut pas moins content de son hôte, comme nous l'apprend Holstenius (lettre XIX, p. 122) : « Dormalius eo die

ad me scripsit litteras sane humanissimas, quibus multum se benevolentiae tuae obstrictum profitetur, quod hospiti et ignoto aedes animumque tam promte aperueris. »

d'iceulx. Principalement à ce qu'il est des geographes<sup>1</sup> que j'estime ne pouvoir estre assez prisez. Bien serois-je d'advis que pour vous accommoder à l'air du païs où vous estes, et à la profession des Patrons, vous voulussiez mettre au jour cez belles et saintes Homelies des SS. PP. non encores veues, qui ne peuvent estre que trez bien et favorablement receues d'un chascun, et aprez vous pourriez vous mettre au reste. J'ay bien gousté ce qu'il m'a dict de voz Arrianus et Oppianus et ay veu le temps que je vous eusse bien peu servir pour le Nemesianus<sup>2</sup> de feu Ulysse Aldrovandi qui estoit fort de mes amys<sup>3</sup>, mais à cette heure mes habitudes sont bien diminuées de ce costé là. Et puis là où tant d'autres personnes s'en meslent, je veulx croire que vous le desterrerez infailliblement de quelque part. Quand vous serez en estat de les envoyer à Paris, j'en escriray volontiers à mes amys, et crois que tout ce qu'il y a de plus curieux entre les gents de lettres contribuera volontiers son credit et sa paine pour faire reussir l'edition selon vos souhaicts. Ce qu'il m'a dict encores de l'Hermippus ou de cez deux dialogues de l'Astronomie est bien curieux et merite bien de n'estre pas negligé<sup>4</sup>. Encores moins vostre carthe de l'Ager Romanus cum viis publicis. Mais parmy tant de grands et dignes labours, n'oubliez pas je vous supplie un petit mot sur vostre advis de la peinture antique des Nopces, qu'il me tarde bien de voir deschillrer à

<sup>1</sup> C'est-à-dire : en ce qui est des géographes, en ce qui regarde les géographes.

<sup>2</sup> Holstenius avait dit (lettre XIV, p. 102) : « Arrianum et Oppianum editioni paratos habeo, quos Lutetiæ excudendos mittam, qua primum Nemesiani librum de Aucupio Bononia accepere. » Et encore (lettre XVII, p. 110) : « Nunc totus sum in peruestigando Nemesiani libro de Aucupio, qui penes Ulysssem Aldrobandum Bononiæ fuit ; sed hactenus eum ex cubilibus in quibus latet protrahere non licuit. » Holstenius ajoute qu'il enverra ses travaux manuscrits à Seb. Cramoisy, qui a promis de les imprimer.

<sup>3</sup> Ulysse Aldrovandi, le célèbre naturaliste de Bologne (1522-1605), ne publia que les quatre premiers tomes de l'*Histoire naturelle* qui parut à Bologne de 1590 à 1668 (13 vol. in-fol.). Sur les relations de Peiresc avec Aldrovandi, qui eut tant à se louer de sa générosité, voir le récit de Gassendi, à l'année 1602 (*De vita Peireskii liber primus*, p. 72-73).

<sup>4</sup> Il est question d'Hermippus (de Hermippo, sive duobus Dialogis de astronomicis rebus) à la page 106 du *Commonitorium* déjà cité.

vostre mode, pourveu que ce soit sans vous incommoder. Et sur ce je finiray pour le present, priant Dieu pour vostre santé et prosperité comme celuy qui est et sera à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 28 novembre 1628.

J'oublois de vous dire que M<sup>r</sup> Fabrot<sup>1</sup> se sent infiniment redevable à vostre courtoisie, pour la communication de ce beau passage de l'A. Gelle, que vous avez si heureusement et admirablement suppléé, dont il fera l'honorable mention qu'il doibt en ses Commentaires, avec les eloges d'honneur les plus grands qu'il vous pourra rendre, advoüant que cette correction estoit si necessaire comme il est trez veritable, que l'allegation n'en vaudroit rien du tout en l'estat qu'elle estoit. Je vous remercie encores de mon chef, de la charité que vous avez exercée audit s<sup>r</sup> Fabrot qui est de mes anciens amys, et qui est bien vostre serviteur et grand admirateur de vostre genie et de tout ce qui vient de vostre main<sup>2</sup>.

XVI

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

J'ay esté infiniment resjouy d'une part à la reception de vos lettres du 24 nov[embre]<sup>3</sup> et à la premiere veue du dessein que vous aviez

<sup>1</sup> Sur le juriconsulte Annibal Fabrot, voir le recueil Peiresc-Dupuy, où il est si souvent mentionné.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 13. Une copie de cette lettre existe au British Museum (Add. ms. 19, 272, f<sup>o</sup> 73; indication de M. Léon Dorez). Le document avait été très incorrectement publié dans

*l'Esprit des Journaux*, 22<sup>e</sup> année, 1793, p. 222-227. Pour donner seulement deux exemples, mais bien frappants, de cette incorrection, je dirai que le mot *souçon* a été imprimé *scabion* et que le mot *rechef* a été imprimé *de manchez*.

<sup>3</sup> Dans le recueil de Boissonade c'est la lettre XVIII (p. 115-119).

faict, de l'adveu et suggestion de Monseigneur le Card<sup>al</sup>, de faire le voyage d'Oriant<sup>1</sup>. Mais j'ay esté grandement surprins, et un peu mortifié, voyant le terme si proche que vous preniez pour vostre partement, que mes lettres ne vous scauroient plus trouver à Rome si vostre voyage n'est tout à fait rompu. Et que je suis par ce moyen privé de toute commodité de vous y servir. Mais si par les lettres du dernier ordinaire que nous esperous avoir dans quinze ou vingt jours j'apprends rien d'asseuré de ce que vous aurez voulu faire, je vous escriray en Constantinople, et y adresseray mes lettres au s<sup>r</sup> Guez<sup>2</sup> à qui M<sup>r</sup> de Thou avoit eu ses adresses, et vous feray envoyer comme audict s<sup>r</sup> de Thou des lettres de recommandation aux consuls de la nation françoise par toutes les villes de la coste de mer où il y en aura, avec toutes les instructions que je vous pourray fournir, et lettres de credit pour vostre besoing. Ne pouvant assez louer vostre courage et vostre charité envers le public. Mais j'apprehende fort que vous ne vous morfondiez en ces peregrinations par terre, et que vous n'y rencontriez de très grandes incommoditez parmy la barbarie de cez peuples. Je procureray aussy des lettres du roy à M<sup>r</sup> l'Ambassadeur de France<sup>3</sup>, pour luy commander de prendre soing particulier de vostre personne et de tout ce que vous y pourrez acquerir. Si je vous avois peu gouverner quelques jours sur ce subject, il me semble que je vous pourrois fournir quelques petits avis qui ne seroient peult estre pas inutiles, pour vostre soulagement, et pour vous faciliter les moyens de frapper d'une pierre plusieurs coups, non seulement en ce qui peult estre des livres MSS. mais aussy des autres monuments de l'Antiquité, voire mesmes des medailles que plusieurs grands et doctes personages negligent, à faulte d'un peu d'avis, d'où il se tire d'excellentes consequances et lumieres neantmoins,

<sup>1</sup> «...Nuper inter alios sermones illustrissimus cardinalis serio mecum agere cepit de itinere in Græciam instituendo, ad perquirendos libros veteres atque alia antiquitatis monumenta.» (P. 115.)

<sup>2</sup> Négociant marseillais établi à Constan-

tinople. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. I, p. 719.

<sup>3</sup> C'était alors Henri de Gournay, comte de Marcheville, si souvent mentionné dans le recueil Peiresc-Dupuy.

pour eez origines et antiquitez greques. Mais il est malaisé de bien exprimer ses conceptions par la seule escritture; il y fault la veüe et communication de presance. L'importance est que vous puissiez avoir du fonds competant pour la despance necessaire à l'achept des livres et autres singularitez que vous rencontrerez. Et pour vous redonner plus d'une foys des forfanteries de ces çanaille (*sic*), qui sont si mercenaires et de peu de foy, vouſ eussiez plus de besoiing de la compagnie du s<sup>r</sup> d'Ormal que de celle du s<sup>r</sup> Menestrier <sup>1</sup>, qui eust esté bon à la suite de M<sup>r</sup> de Thou, et qui auroit peine je m'asseure de s'astreindre à la fatigue à laquelle vostre humeur l'attacheroit, outre les autres considerations que vous avez trez bien recogneües. Je prie à Dieu qu'il benisse voz synceres intentions, et qu'il me donne le moyen de vous rendre quelque utile service. Je pense que ledict s<sup>r</sup> d'Ormal soit chez luy longtemps y a, je n'ay poinet eu de ses nouvelles depuis son partement. Le bruiet de la contagion luy fit un peu de peur, et le fit soudainement resouldre à passer outre, dont je n'osay le destourner avec la violance que j'y eusse apportée, crainte que si le mal s'approchoit jusques à nous, il n'eust des reproches à me faire de l'avoir retenu et fait courir fortune trop legerement. Vous aurez eu de ses lettres par la voye de la mer et de l'ordinaire de Genes que je pense.

J'attendois bien impatiemment vostre advis sur le subject de cette peinture antique des nopees. Et avois tousjours bien jugé d'icy mesmes que les coppistes s'estoient infailliblement abusez, en eez couronnes de femmes, comme je l'escrivis incontinant à M<sup>r</sup> Menestrier, ayant esté bien aise que vous l'avez faict advouer à M<sup>r</sup> Aleandro et à M<sup>r</sup> le Caval<sup>r</sup> del Pozzo, croyant qu'il fera corriger la planche <sup>2</sup>. Mais tousjours me

<sup>1</sup> Holstenius avait écrit à Peirese (p. 117) que leur commun ami Aubery lui avait conseillé de prendre pour compagnon de voyage Claude Menestrier.

<sup>2</sup> Voici le passage de la lettre XVIII de Holstenius relatif aux *noces Aldobrandines*: «Dn. eqnes Puteanus serio nunc cogitat d-  
evulganda pictura illa antiqua ex hortis Al-

dobrandinis; cui cum indicassem observatum a me pictores falso coronas aureas mulieribus fescenninis addidisse, quas ex floribus fuisse indicia non obscura indicant, accessit et ipse cum Dn. Aleandro, atque opinionem meam accuratiori inspectione confirmavit.»

laisrez vous affané de sçavoir vostre sèntiment du subject de ladicte peinture, et m'eussiez infiniment obligé de le mander en si peu de note que vous eussiez voulu pour ma satisfaction particulière et pour la deferance que je porteray tousjours à tous voz sentiments, et à tout ce qui pourra venir d'une si bonne main comme je tiens estre la vostre.

Quant au livre de Thevet<sup>1</sup> des Isles<sup>2</sup>, c'est la verité que je ne pense nullement que ce puisse estre rien qu'il vaille, ayant cogneu des gents qui se mocquoient de luy et luy forgeoient par passe-temps des figures d'isles à plaisir, lesquelles il faisoit incontinent graver, le pauvre homme, comme si c'eust esté chose bien fidelement portraicte. Voire quand il en avoit de bonnes, on luy reprochoit que la figure n'en estoit pas bien agreable à la veüe, et qu'elle iroit mieux d'estre plus arrondie ou plus quarrée, ou plus triangulaire, ou pentagone, et aussytost il changeoit tout, et y conformoit ses dessains innocemment, et sans considerer qu'on se mocquoit de luy. Ce qui ayant esté descouvert fut cause que personne ne voulut faire la despance de l'edition, comme je crois qu'elle ne vaudra jamais rien, toutefois je ne laisray pas d'en escrire à Paris pour essayer d'avoir une espreuve de ses planches. Et si tost que le courrier de Lyon se pourra restabliir, j'y en escriray aussy pour sçavoir ce qui s'en peult esperer et tascher de procurer le contentement à

<sup>1</sup> André Thevet, né à Angoulême en 1502, mourut à Paris en novembre 1590. On s'est beaucoup occupé du voyageur et de l'auteur; on en a dit du bien et du mal, mais jamais on n'a écrit sur lui une page aussi piquante et curieuse que celle que Peirese lui consacre.

<sup>2</sup> Reproduisons ce qu'avait écrit Holstenius (lettre XVIII, p. 118) : «Heri sub nocte indicabam illustrissimo cardinali vidisse me Parisiis apud typographum ingens volumen Andreae Theveti quo insulas omnes Maris Interni describit, quas ære expresserat satis eleganter, nescio quam vere et fideliter; descriptio enim ipsa fabulis ac nungis

meris ita erat permixta, ut poetarum fragmenta jurares, non historici narrationem : ut illustrissimi Thuani judicium de hominis vanitate verissimum esse deprehenderim. Extat id opus Lugduni apud hæredes Theveti una cum tabulis æneis, quas dixi : illarum exemplar videre cuperet illustrissimus cardinalis, si pretio impetrari posset; earum potissimum quæ circa Græciam jaacent, quæ non parum mihi ad institutum prodessent : sed vereor ut extorqueri ex illorum manibus seorsim possint.» Boissonade, sous ce passage, a cité les termes du très sévère jugement exprimé par le président de Thou sur le *crédule* et *ignorant* Thevet.

Monseig<sup>r</sup> le Card<sup>al</sup> puis qu'on luy a mis cela en l'esprit. Sur quoy estant pressé et violanté de clorre, je le faicts à mon grand regret pour ne perdre la commodité de ce passage extraordinaire, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 29 janvier 1629<sup>1</sup>.

---

## XVII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Attendant de vous escrire plus au long par l'ordinaire, je faicts seulement cez deux motz pour servir d'adresse à deux ou trois empreintes de medailles antiques desterrées depuis peu pour veoir si vous auriez rencontré quelque chose qui sert à nous esclaireir de ce que ce peut estre. Non autre. Je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 1 mars 1629<sup>2</sup>.

---

## XVIII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Avec les lettres du dernier ordinaire d'Avignon qui revint de Genes il ne s'en trouva auleune de vostre part, mais quelques jours aprez M<sup>r</sup> le vice legat d'Avignon m'en envoya une qu'il disoit s'estre trouvée

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 15. — <sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce non numérotée placée entre les n° 15 et 16.

lors dans son paquet, laquelle je pensois estre aussy fraische que les autres que j'avois receues de Rome par ledict ord<sup>re</sup>, mais je trouvoy qu'elle estoit dattée du 29 sept.<sup>1</sup> et que c'estoit celle que vous m'aviez accensée par Mr Dormal, laquelle je pensois estre du tout perdue. Il fault qu'elle eust esté oubliée à Rome mesmes chez le Secret<sup>re</sup> à qui vous l'aviez recommandée. Le principal est<sup>2</sup> qu'elle se soit enfin portée jusques à nous; j'ay prins plaisir d'y voir les eloges que vous y donnez audit s<sup>r</sup> d'Orinal<sup>3</sup> et la relation qu'il vous plaiet me faire de cez chroniques de Georgius Syncellus et de celles de cet autre Georgius Monachus, ensemble de ses continuateurs Theophanes et les autres deux qui le suyvent<sup>4</sup>; c'est grand daumage que le nom de son neveu se soit perdu. J'ay bien eu un peu de regret d'entendre que ce qu'on vous avoit montré du Diodorus Tarsensis n'aye pas respondu à la bonne opinion qu'on en avoit conceu, mais tousjours est ce quelque consolation que ce soit ouvrage de la bonne antiquité<sup>5</sup>. Les inscriptions du conte d'Arondel n'ont point encore peu paroistre en ce royaume<sup>6</sup>; il n'y en a point eu dans Paris asseurement, tant est rigoureusement observée l'interdiction du commerce d'Angleterre qui faict que malaisément aurons nous des exemplaires des Navigations de Purchas, si le traité de paix ne s'achève bien tost, et sans ce que vous m'avez mandé de vostre si prochain voyage du Levant, je vous aurois envoyé les miennes, mais j'ay bien veu que si elles vous trouvoient party, elles

<sup>1</sup> C'est la lettre XIV du recueil Boissonade, écrite « die festo Michaelis Archangeli » (p. 98-102), c'est-à-dire le 29 septembre.

<sup>2</sup> Nous dirions en pareil cas : *L'important est.*

<sup>3</sup> « Homo simplici candore et virtute, nec ab ulla re magis aversus quam ab inani ostentatione. . . » (p. 99). Et un peu plus loin : « Quam primum mihi innotuit, cœpi opera ejus in Græcis transcribendis uti; quo in genere brevi adeo exercitatus evasit, ut nullum ego Græcum cum ipso comparari posse existimem. »

<sup>4</sup> Holstenius avait raconté à Peirese (p. 99), qu'ayant recommandé Dormalius au cardinal Barberini, il avait obtenu que l'habile helléniste fût chargé de transcrire ces divers auteurs.

<sup>5</sup> Réponse à ce passage (p. 100) : « De Diodoro Tarsensi spes me fefellit; neque enim is auctor est, quod relegendo cognovi; nec tamen, quod proverbio dicitur, thesaurus carbonis. Opusculum elegans est. . . quem perantiquum esse multis argumentis credo. »

<sup>6</sup> Holstenius avait dit (p. 100) qu'il attendait de Venise les *Marmora Arundelliana*.

courroient fortune de se perdre, et qu'aussy bien dans cette conjoncture des preparatifs de vostre partement, vous n'estiez pas en estat de songer à l'edition de voz Geographes; mais si nous avons advis que vous differiez vostre partement, je vous enverray trez volontiers mon exemplaire quand je n'en debvrois jamais recouvrer d'autre<sup>1</sup>, sçachant bien qu'il ne sçauroit estre mieux employé. J'ay advis du passage de Mr Dormalius par la Franche Comté en bonne santé; vous aurez, je m'asseure, eu de ses nouvelles de chez lui. Voilà pour respondre à la vostre. À quoi j'ay creu debvoir adjoûter à faulte d'entretien de livres qu'il s'est trouvé depuis quelque temps en Languedoc en un lieu nommé Murviel, MVRO VETERI par delà Mompelie, grande quantité de medailles grecques antiques de cuivre dont il m'est tombé quelques unes en main; elles sont la plus part de la ville de Marseille; seulement y en a il quelques autres meslées de 2 sortes, l'une où il y a d'un costé un lyon fort gossement<sup>2</sup> fait qui est possible tout autre animal qu'un lyon, au dessous duquel se lisent clairement cez lettres BHTEPPAT, comme si c'estoit pour Besiers qui n'est pas loing de là, n'y ayant qu'une teste ce semble de femme de l'autre costé. L'autre sorte est un peu plus grandette et a d'un costé une teste de Mercure avec son petasus et son caducée et au revers un tripos<sup>3</sup> d'Apollon avec l'inscription ΑΟΓΓΟC-ΤΑΑΗΤΩΝ, lequel nom de ville m'est tout à fait incongneu, et je voudrois bien que vous m'en peussiez deschiffrer quelque chose. En un autre lieu du Languedoc, il s'est en mesme temps trouvé plusieurs autres medailles de Marseille sur une montaigne qui se nomme vulgairement le Mont Teuton, parmy lesquelles il s'en est rencontré plusieurs fort petites et fort pareilles aux Marseilloises où est représentée d'un costé une teste d'Apollon et de l'autre un sanglier avec les lettres ΣΑΤ. Je voudrois bien que vous vissiez un peu si vous vous souviendriez d'avoir rien veu qui eut du rapport à cela en cez quartiers icy. Je vous ay envoyé des empreintes de plomb de celles de Besiers et de cet aultre lieu qui pourroit bien dependre possible d'un lieu de cette

<sup>1</sup> Bien généreux et méritoire sacrifice de la part d'un homme qui aimait tant les livres!  
— <sup>2</sup> Grossièrement. — <sup>3</sup> Trépied.

coste icy que nous nommons vulgairement l'Esterel prez de Lyrins<sup>1</sup> s'il ne se trouve chose plus certaine. Avec cez deux empreintes j'en ay adjousté une troisieme d'une medaille de mesme poids, grandeur et maniere de celles de l'Abruzzo BPETTIAN, où se liet fort bien ΑΥΚΙΑΝΩΝ; il faudra voir s'il y auroit en cez quartiers là chose qui y peust respondre, car de l'aller chercher en Candie la maniere y estoit un peu differante de celle de Magna Græcia; vous verrez si cela vous pourroit servir. J'en ay deux autres où est escript ORRA, où est representé un Cupidon d'un costé qui sonne de la lyre et de l'autre une teste de deesse coronnée de myrthe, et une troisieme plus petite où est la mesme teste de femme et au revers une aigle ou plustost colombe volante qui porte une autre coronne de myrthe. Or la maniere est fort semblable à celles de Rome et d'allentour, et y sont les ballottes pour marque des onces, à sçavoir aux grandes en nombre de cinq pour le quineux et deux à la petite pour le sextans. Je vouldrois que cela vous fust duisable, ou quelque une de cez pieces pour le moings. Au reste puis que nous sommes sur les medailles, je vous veux envoyer l'inscription de trois qui seront cotées au billet cy joint dont vous pourrez voir l'empreinte de l'une ez mains du sieur Menestrier. Je vouldrois bien avoir peu deschiffrer le lieu où elles peuvent avoir esté cognées<sup>2</sup>; songez y un peu, je vous supplie, et m'en escrivez vostre advis à vostre loisir, tandis que je seray attendant de vos nouvelles et que je demeureray, Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 mars 1629, en haste.

J'attends toujours si vous pourrez vous resouldre de me mander au moins en gros ce qui vous semble de la peinture antique; vous pourrez voir ce que j'escris au s<sup>r</sup> Aleandro touchant cez pretendues coronnes qui estoient si suspectes et qui semblent estre mittres de femmes, et vouldrois bien que m'eussiez mandé vostre sentiment, sans

<sup>1</sup> Lérins. — <sup>2</sup> Frappées.

vous amuser à donner les preuves et autoritez des anciens, pour ne differer plus longuement d'assouvir nostre curiosité de ce costé là. Je vous serviray en revanche, etc.<sup>1</sup>.

## XIX

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

J'aurois beaucoup de choses à vous escrire sur voz deux despeschies du 25 febvrier<sup>2</sup> et 23 mars<sup>3</sup> que je seray constrainct d'abreger à mon grand regret pour m'estre laissé desrober le temps que j'y avois destiné. Le decez de M<sup>r</sup> Aleandre ne m'a pas esté moins sensible qu'à vous<sup>4</sup>, encores que vous y ayez esté plus interessé en vostre fortune temporelle, car c'estoit une amitié cultivée entre nous prez de trente années entieres, et par consequant, quasi depuis que j'avois commencé à me reconnoistre dans le monde, mais avec une delectation de ma part, la plus grande qui se fust peu souhaiter, car son genie et son humeur estoient merueilleusement à mon goust et il sembloit prendre un plaisir non pareil toutes et quantes foys il se presentoit occasion de m'obliger et de me communiquer ses estudes, où il y avoit tousjours de si belles choses à apprendre, principalement pour moy, que ce m'estoit un aliment non pareil, vous assurant que de m'en estre veu sevré si inopinément, ce m'a esté un coup grandement sensible et dont je me reconnoistray tant que j'auray de vie<sup>5</sup>, et le mal est que la part

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 16. Autographe.

<sup>2</sup> La lettre du 25 février porte le n° XIX dans le recueil de Boissonade (p. 120-132).

<sup>3</sup> La lettre du 23 mars est inserite sous le n° XX (p. 133-141).

<sup>4</sup> La lettre XX débute ainsi : «De Cl. Hieronymi Aleandri morte puto jam aliorum literis ad te nuntiatum fuisse, ejus interitu

Italia magno lumine, et universa res literaria insigni ornamento orbata est; et licet non dubitem quin gravis ea jactura multis acciderit, mihi tamen puto omnium gravissimam esse, qui non solum amico, sed unico rerum mearum præsidio, luctuoso hoc casu privatum me sentio.»

<sup>5</sup> A rapprocher des regrets exprimés par Peirese dans sa correspondance avec les

que vous prenez en cette perte rengrege grandement ma propre douleur pour l'honneur que je vous porte et la participation que je pretendz en tous voz interests, jugeant bien le prejudice que vous y avez receu et qui ne peult que durer longtemps aussy bien pour vous que pour moy. Mais il fault nous resouldre de vouloir ce que Dieu veult, puis qu'il n'y a pas d'autre remede à ce malheur, et attendre de sa divine bonté le supplement tel qu'il luy plaira nous en faire; pour mon regard, je me promets que vous ne trouverez pas mauvais que je vous subroge en son lieu et place et que je recoure à vostre honnesteté tout aussy librement que j'eusse peu faire en la sienne, estant bien marry de n'avoir les reins assez forts et de ne pouvoir pas contribuer de mon costé rien de comparable à ce que vous pouvez fournir du vostre; mais du moins n'y aura il jamais à desirer la bonne volonté, la sincerité et la fidelité toute entiere que vous trouverez tousjours en moy avec toute la correspondance qui se pourra jamais attendre d'un homme de ma sorte.

Mesme envers M<sup>sr</sup> le Card<sup>l</sup> je ne manqueray poinet de vous rendre tous les meilleurs offices que je pourray, et desja dez le premier advis que je receus de cette mort, je le priay instamment de vous faire mettre en main les memoires qu'il avoit apprestez sur le Calendrier constantinien<sup>1</sup>, prejugant que vous seul pouviez y donner la forme selon les vœux du pauvre deffunct et suppleer tout ce que son infirmité ne luy avoit encores permis de verifïer à son gré. J'en feray une recharge et croys que le gentilhomme que vostre modestie vous avoit fait nommer pour y travailler auroit trop de peine d'en venir à bout et ne respon-

frères Dupuy (t. II, p. 105-106 et p. 679-680).

<sup>1</sup> Peiresc s'était beaucoup occupé, dans sa correspondance avec Aleandro, du monument connu sous le nom de Calendrier de Constantin. Voir surtout les pages 68-70 du recueil des lettres de Peiresc à « Jérôme Aleandro » publié par Fauris de Saint-Vincens ou de Saint-Vincent, car les deux formes se retrouvent en Provence et ailleurs (Pa-

ris, 1819, in-8°). Holstenius (lettre XX, p. 140) signalait, parmi les manuscrits laissés par Aleandro, un recueil d'observations sur ce calendrier, « *explicationum Veteris Kalendarii, de quibus sæpe inter vos sermo et litteræ intercesserunt.* » Il ajoutait : « *Observationes in Schedis dispersæ latent, ita tamen ut non magno negotio ab homine perito antiquitatis in ordiœm redigi possint.* »

droit jamais à ce que vous y pouvez faire, encores que pour autres choses je l'estime trez cappable de se dignement acquitter des meilleures entreprises qu'on sçauroit faire, mais à celle cy il y a je ne sçay quoy de particulier qui me semble de vostre genie plustost que du sien<sup>1</sup>. Pour les autres diverses observations il m'en avoit faict voir icy<sup>2</sup> 10 ou 12 chappitres grandement curieux et m'avoit promis de m'en laisser faire transcrire la pluspart, mais son passage fut un peu precipité<sup>3</sup> depuis cette parole donnée et m'avoit donné esperance de le faire faire dans Rome. J'en ay pourtant quelque piece et feray instance pour faire mettre le tout au jour si je puis de par de là si on le veult, sinon je feray imprimer à Paris ce que j'en auray. Ses epistres ne pourront aussy estre que trez bien receues et meritent bien de voir le jour<sup>4</sup>, et je pense que c'est à quoy il y debvroit avoir moins à faire, attendu que l'exactesse n'y est pas requise si grande qu'aux autres ouvrages où il importe de traicter plus à fonds les matieres qu'on entreprend, que dans des lettres missives qui s'escrivent comme si c'estoit en passant et negligemment.

Apres ce compliment de condoleance, il fault que je vous en rende un autre de conjouyssance, comme si Dieu vous avoit voulu compenser et reparer cette perte qui donnoit si grande atteinte à la temporalité de vostre fortune, en vous ayant faict prouvoir de cette prevosté d'Hambourg, dont je vous felicite de tout mon cœur<sup>5</sup>, priant Dieu qu'il vous en fasse jouyr aussy paisiblement et aussy longuement que

<sup>1</sup> Holstenius avait en termes gracieux posé, pour l'édition du manuscrit d'Aleandro, la candidature de Joseph-Marie Suarès (p. 140). Voir sur le futur évêque de Vaison, si souvent mentionné déjà, une note de Boissonade remplie d'excellentes indications (p. 126).

<sup>2</sup> On sait qu'Aleandro avait été l'hôte de Peiresc, en 1625, quand le cardinal F. Barberini et sa suite traversèrent la Provence pour se rendre à Paris. Alejandro revint à Aix quand, au retour de la légation, le ne-

ven d'Urbain VIII s'y arrêta pour voir le savant conseiller au parlement de Provence et ses belles collections.

<sup>3</sup> Alejandro ne passa que quelques journées dans la maison de Peiresc.

<sup>4</sup> «Tertium [le 3<sup>e</sup> ouvrage manuscrit laissé par Alejandro] Epistolarum est, quas amicis scripsit stylo, ut non ignoras, politissimo.» (P. 140.)

<sup>5</sup> Holstenius avait donné beaucoup de détails à Peiresc sur ce canonicat dans la lettre XIX (p. 122).

vous le souhaitez, et qu'il fasse prosperer et reussir selon vostre merite tous vos beaux et louables desseins et peregrinations de quelque costé que vous les tourniez, où le public y trouvera tousjours son compte et son avantage tres grand, et n'ayez pas de regret que rien se divulgue de tout ce qu'il vous plaira me confier.

Des MSS. grecs de cez Platoniciens je ne vous puis rien promettre pour encores de si certain comme je desirerois<sup>1</sup>, parce que l'homme à qui ils appartiennent faict un peu le renchery<sup>2</sup>, et bien qu'il eust envie de les vendre (comme il s'est enfin verifié) s'est longuement faict tirer l'oreille, avant que parler clair là dessus et puis pour y mettre un prix, à quoy il s'est enfin laissé porter, mais fort excessif à mon gré<sup>3</sup>, et pour ne vous rien celer, croyant qu'il importe aucunement que vous sçachiez tout ce que j'en ay peu tirer, il dict que cez livres sont la plus part escripts en papier de la propre main d'un grec naturel homme docte qui avoit fort voyagé par les bibliotheques de la Grece et auleunes de l'Espagne et Italie, nommé *Ανδρεας Δαρμαριος* qui se subscrivoit *επιδαιριος* et se disoit neantmoins estre Candiot, soit d'origine ou d'habitation<sup>4</sup>. Dict en outre qu'il les achepta plus de 40 ans y a de cet homme à raison de quatre francs par cahier et qu'ils luy revenoient à 300<sup>th</sup> dont il inciste à retirer son argent, qu'il voudroit employer à la finance d'un office qu'il a achepté pour un sien filz, laquelle a esté taxée à ladicte somme de 300<sup>th</sup> qu'il voudroit bien trouver moyennant la vente de cez livres, sans toucher à ses revenus ordinaires et sans rien divertir de son fonds. Je luy ai respondu tout

<sup>1</sup> Holstenius, en plusieurs de ses lettres. témoignait le plus vif désir, la plus ardente impatience de posséder ces manuscrits. Voir notamment lettre XIX, p. 123, où il jure devant Dieu (*Denm immortalem testor*) que leur communication serait pour lui le plus précieux des bienfaits.

<sup>2</sup> Boissonade (note de la page 123) rappelle, d'après Gassendi, que le possesseur des manuscrits en question était le juricon-

sulte Pacius et que Peiresc les acheta à son ancien professeur pour les donner à Holstenius.

<sup>3</sup> Peiresc eut à payer fort cher le plaisir d'obliger Holstenius en achetant pour son correspondant les manuscrits tant convoités par ce dernier.

<sup>4</sup> Sur le calligraphe *Andreas Darmarius*, voir le tome III du recueil Peiresc-Dupuy, p. 56, 94, etc.

ce dont je me suis peu adviser pour le ranger au debvoir et en rognier tout ce que je pourray, et y feray de bon cœur toute sorte d'efforts pour ne les pas laisser eschapper, puisqu'ils vous peuvent estre duisables, au moins quelques uns d'iceulx, et ne sera nullement de besoing que vous mettiez en peine de l'argent, car nous y pourvoions Dieu aydant comme il appartient au meilleur mesnage que faire se pourra, mais il y faudra un petit de patience pour esviter qu'en pressant nous ne nous fassions rançonner par gents impitoyables. J'essayeray de ne prendre que ceux que vous aymez le mieux, mais s'il n'y a pas moyen d'avoir les uns sans les autres, je prendray le tout volontiers pour vous despartir tout ce que vous en voudrez comme de tout ce que j'auray jamais à ma disposition qui vous sera entierement desdié. Ne pouvant voir l'heure que vous ayez mis en estat de voir le jour un si grand ouvrage que celuy de la restauration de cette sorte de philosophie, qui semble la plus noble et la plus plausible de toutes.

Mr Dorinalius m'oblige trop de se souvenir ainsin de moy sans que je luy aye rendu aucun service ne aucun tesmoignage qui vaille de la bonne volonté que j'eusse eu de m'en acquitter en son endroit. Si j'eusse sceu que Dieu nous eust si bien preservé de la maladie qui nous menassoit, je l'eusse violanté comme les pelerins d'Emaus, et je ne l'eusse poinct laissé partir au moins de cet hyver et qu'il n'eust tiré tout ce qui se pouvoit proffiter de meilleur dans nostre volume d'Eclogues, mais l'espouvante estoit quasi si universelle en tout ce pais icy et je le voyois chanceller en sorte que j'apprehendois de me rendre coupable de grands reproches, au moindre mal qui arriveroit icy à l'entour, et que la seule apprehension ne fust suffisante pour faire tort à sa bonne santé et y apporter de l'alteration.

Il m'avoit parlé de ce ms. grec de chimie<sup>1</sup> dont je l'avois bien affectueusement remercié comme d'une matiere qui n'a jamais esté de mon goust, et ne luy en ay pas moins d'obligation que s'il me l'avoit donné et si c'estoit quelque piece des meilleures de toute l'antiquité, sa

<sup>1</sup> Voir la lettre LIX de Holstenius, p. 122.

bonne volonté m'obligeant infiniment. Mais pour les mss. et medailles de la bibliotheque de Jacobus Susius<sup>1</sup>, si on en voyoit quelque inventaire ce seroit ce qui pourroit chastouiller la curiosité et faire naistre l'envie d'y entendre si on trouvoit que le recueil eust comprins des choses de nostre goust qui sont principalement pour les medailles celles qui sont greeques, ou autres que les simples monoyes de Rome tant sous la republicque comme l'Empire, c'est à dire qui sont coignées hors de l'Italie.

Ce seroit une œuvre bien charitable et meritoire de procurer que cez belles notes de ce pauvre Susius sur Manile, Germanicus, Horace, Catulle, Lucrece et autres ne se perdissent pas et veissent le jour tost ou tard. Si vous faictes jamais de voyage de par delà, vous en viendriez facilement à bout, je m'assure, si vous l'entreprenez. Cependant quand vous escrirez audit Dormalius<sup>2</sup> je vous prie de l'assurer que je suis bien son serviteur et que je vouldrois bien le luy pouvoir tesmoigner, et que quand il nous vouldra escrire il ne fault qu'adresser ses lettres à Paris à Mr du Puy ou bien les mettre sous une enveloppe all' Illustrissimo M<sup>se</sup> Bagni noncio Apostolico in Francia, et puis les envoyer au nonce de Cologne, par lesquelles voyes je les recevray fort seurement, sans qu'il s'incomode en rien.

Je suis bien marry que l'edition de voz geographes se differe et vous bien que l'esperance que vous avez conceüe de cez grandes peregrinations de la Grèce vous y engage insensiblement pour en pouvoir parler plus pertinemment, mais si j'estois à vostre place, je vould-

<sup>1</sup> Sur Jacob Susius, baron de Wandestaek, petit-fils du célèbre bibliophile liégeois Daniel Susius, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. III, p. 331-332, 382). Relevons ici une erreur de Boissonade disant (p. 153, note 3): « Agitur, ni fallor, de literaria supelectile Nicol. Susii, vulgo *Suys*, jesuita belga (*sic*), de quo cf. Sax. *Onom.*, t. IV, p. 205. » Le prénom de *Jacob* donné par Peirese au descendant du collectionneur montre assez qu'il n'est nullement question ici du jésuite *Nico-*

*las Suys*. C'est la première inexactitude, il est juste de le faire observer, que nous rencontrons dans un recueil où les notes neuves abondent.

<sup>2</sup> Dormalius, alors à Liège, avait offert tous ses bons offices au sujet de l'acquisition des trésors de la collection (De Susianis numismatis (*sic*), libris schedisque): « Operam suam offert, in perquirendis et excutiendis omnibus. »

drois avant que d'entreprendre cez voyages faire au moins une bonne édition du texte de tous ces petitz auteurs assemblez en un corps, sauf d'y adjouster par aprez vos notes et plus grandes observations à vostre retour afin que cependant le public tinst tousjours ce beau gaigne de vostre favorable main, ce qu'aucun autre ne sçauroit faire comme vous.

J'ay prins plaisir de voir ce qu'il vous plaict remarquer de Besiers<sup>1</sup> et ne faiets difficulté qu'à souffrir la diphtongue aprez la première lettre B où vostre subrogation du A pour A estoit si bien seante, car si la medaille peult avoir quelque prerogative sur l'escriture des livres, il y faudroit de necessité un H, et quand Pline parle des vins de BETERRA<sup>2</sup> il semble comprendre ceux qu'on appelle aujourd'huy vins de Frontignan qui sont fort celebres et se recoillent fort prez de Besiers<sup>3</sup>, et n'employe qu'un E simple en la seconde lettre ou première voyelle de ce mot.

Ne trouvez pas estrange le Berginen oppidum d'Avienus inter Rhodani ostia<sup>4</sup>, car dans l'isle de Camargue entre les deux principaux bras et embouscheures du Rhosne, il y avoit autresfoys un village qu'on tient avoir esté ruiné du temps des Goths nommé Orgon, et y a encore un estang qui porte ce mesme nom d'estang d'Orgon, et qui est ainsin qualifié dans les anciens tiltres de 300 ans en ça qui peult bien estre cet Ugernum castrum Arelatensium de Greg[oire] de Tours et de Cyprien, car celuy qu'on appelle aujourd'huy Orgon sur la riviere de Duranee est bien plus loing d'Arles et est du diocese d'Avignon, à une lieue seulement de la ville de Cavailon<sup>5</sup>. Ernaginum est chose toute differante<sup>6</sup> que je prendrois pour un lieu qui a nom aujourd'huy Ey-

<sup>1</sup> Voir la lettre XX de Holstenius, p. 136, 137.

<sup>2</sup> Livre IV, chapitre 6.

<sup>3</sup> Frontignan est un chef-lieu du département de l'Hérault, sur l'étang de Maguelone, à 20 kilomètres de Montpellier.

<sup>4</sup> Sur les *Oræ maritime* de Festus Avienus et sur *Berginen oppidum*, voir la lettre XX de Holstenius, p. 137 et 138.

<sup>5</sup> Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orange.

<sup>6</sup> Peirese combat ici le sentiment de Holstenius qui avait écrit (p. 138) : « Berginen tamen non dubito pronuntiare Cerginum vel Ernaginum esse, vulgo Orgon. » Voir sur *Orgon* le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 143.

ragues prez de Taraseon en allant à Avignon, où il y a d'excellents vins<sup>1</sup>. Miramas est un village d'importance sur la rive de l'Estang de Martigues sur une colline percée par dessoubz comme celle d'entre Naples et Pozzuolo par les anciens. Je voudrois avoir examiné tout ce qu'Avienus escript de cette coste en votre presence; possible y trouverions nous quelque rime sinon toute la raison que nous voudrions. Il y a prez d'Arles un estang et un quartier nommé de Trebon, qui viendroit possible à ce Trebala<sup>2</sup>; quand les ruines ont esté si grandes en un país, il n'est pas inconvenient que la memoire de plusieurs choses se confonde.

Quand j'avois rapporté l'inscription ΑΥΚΙΑΝΩΝ à la Candie, c'estoit sur ce que j'avois autresfoys veu ce me semble dans le Clement Alexandrin de cez peuples qui sacrifioient des hommes à Juppiter, mais je me pourrois estre aequivocqué et n'ay pas maintenant le loisir de m'en esclaircir, et j'ay tant esprouvé que la ressemblance des monnoyes et de leur manière induict souvent le voisinage des villes qui les ont battues, mesmes quand c'est sous des simboles pareils, que tost ou tard ce voisinage s'est verifié et tiens pour certain que cela se trouvera de cez peuples icy qui sont de la *Magna Græcia* ou de la Sicile, où les mœurs et reglemens estoient fort convenables et proportionnez les uns aux autres en ce temps là. Il y faudra songer plus à loisir, car d'induire facilement des faultes dans cez pièces publiques, si ce n'est lorsqu'elles sont manifestement faictes de gosse et ignorante main d'ouvrier, je ne pense pas qu'il soit trop à propos<sup>3</sup>; je faicts cette exception parce que l'ignorance de l'ouvrier paroissant en une chose se trouve souvent suyvre en l'autre, mais en celles qui sont d'excellente main, comme celle cy, je me doubte que cela ne puisse pas avoir lieu

<sup>1</sup> Commune des Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles, canton de Château-Renard.

<sup>2</sup> Holstenius (p. 138) avait mentionné le *Trabala paludem*, dont il est question dans quelques anciennes éditions d'Avienus.

<sup>3</sup> On admirera la sagesse éclairée de Peiresc opposant le respect des textes antiques aux procédés révolutionnaires de certains critiques qui veulent tout modifier et ne font que tout bouleverser.

si facilement. Pour le nom d'ORRA ne doutez point qu'il ne se doive rapporter à quelque lieu<sup>1</sup>, comme quand on liet en pareilles medailles ROMA, et trouverez enfin que c'est dans l'Italie, et que ce n'est pas loing de Rome, et possible bien prez de ce PAISTUM<sup>2</sup> d'où j'ay des medailles assez pareilles à celles là.

Mais vous m'avez grandement obligé de l'advis de ce lieu de la Lydie qui portoit le nom de THMENOY ΘΥΡΑΙ qui m'estoit eschappé dans Pausanias<sup>3</sup>, et suis bien marry que la presse du temps m'empesche de l'aller voir presentement comme j'eusse voulu, avant que vous respondre sur ce subject. Il faudra le remettre à une autre foys, seulement vous diray je que j'ay afforce medailles de la mesme contrée de l'Asie mineur et de la Lydie en particulier, qui sont de la mesme maniere que celles d'où sont tirées les inscriptions que je vous avois envoyées, en deux desquelles est représentée la déesse Rome et en la troisieme d'un costé Castor et Pollux et de l'autre une teste du fondateur de ladite ville que l'on pourroit prendre pour Hercule, si nous n'avions une infinité d'images de ces premiers heros qui ressemblerent entierement à Hercule; entr' autres j'ay une medaille de ΗΡΗΙΝΕΩΝ ΝΕΩΚ d'un costé de laquelle est représentée l'image d'Ion (qui a donné le nom à l'Ionie), si semblable à Hercule comme si elle avoit esté faicte pour luy mesme, avec l'inscription ΙΩΝ ΚΤΙCΤΑC, ce qui me faict jager que celle de la medaille de Temenothyre, où est la seule qualité de ΚΤΙCΤΑC sans le nom propre à l'entour d'un visage fort semblable à Hercule, soit de ce Temenus qui se disoit issu de luy.

J'oublois de vous remercier de l'advis que vous me donnez du passage par la Toscane de cet Anglois qui est au comte d'Arundel, qui promet de donner au public cez beaux livres MSS. qu'il a recouvez

<sup>1</sup> Orra est une ville de Calabre. Mionnet classe parmi les monnaies incertaines d'Italie les bronzes d'Orra. Ces monnaies sont caractérisées par une tête d'Apollon laurée à droite et un Amour debout jouant de la lyre.

<sup>2</sup> Paestum, aujourd'hui *Pesto*, sur la côte de la Lucanie, célèbre par ses ruines et par ses rosiers.

<sup>3</sup> *Attic.*, c. 35, § 6. Voir la lettre XX de Holstenius, p. 138.

en Levant<sup>1</sup>; si vous en recouvrez l'indice, vous m'obligerez bien de m'en faire envoyer une coppie, comme je verrois volontiers une coppie de ce que le s<sup>r</sup> Patricius Junius<sup>2</sup> vous avoit escript par cy devant des autres mss. qu'il avoit desja envoyez de Grece. Le copiste de M<sup>r</sup> Aubery pourra vous soulager de la peine de le faire transcrire, et si vous avez un jour l'indice aussy de ceux de ce dernier ambassadeur anglois retourné de Constantinople, je pense qu'il y aura de bien bonnes choses.

Un ancien conseiller de N<sup>re</sup> Parlement qui a eu de trez bonnes curiositez de libvres m'a asseuré avoir parlé à un personnage digne de foy qui asseuroit d'avoir veu quelque part dans cette Grece, gueres loing du mont Athos, un fort gros volume de Polybe fort bien conservé et plusieurs decades du Tite Live. Cez mess[ieurs] d'Angleterre font une grande honte à tout le reste de l'Europe plus civilisée qu'eux au centuple, de prendre le soing d'aller chercher si curieusement cez rares thresors de l'antiquité.

Il me resteroit à vous entretenir sur le subject de la peinture antique sur lequel je trouve voz sentiments beaucoup meilleurs et plus plausibles que touts autres que j'eusse encor ouy dire, et ne voudrois pas vous avoir fait perdre du temps contre vostre inclination à les rediger par escript, mais puisque le pauvre s<sup>r</sup> Aleandro qui s'en estoit chargé ne s'en peult plus acquitter, je ne vois pas que vous vous en puissiez descharger sur aucun aultre, et vous obligerez bien le public quant et moy.

<sup>1</sup> «Scriptum fuisse nuper ad me ex Hertruria transiisse isthae Anglum illum quem comes Arundelius in Græciam ante quadriennium miserat, onustum multis bonis libris aliisque præclaris antiquitatis monumentis, quibus producendis sedulo se operam impendere velle affirmarat.» Holstenius ajoute (p. 129) qu'il a connu en Angleterre ce voyageur : «omnium bonarum literarum egregie peritum». Voir, au bas de cette page 129, une note de Boissonade qui l'ap-

pelle Guillaume Pettee et cite sur lui cette anecdote de Colomès : «J'ai appris que Petteus, chapelain du comte d'Arundel, ayant fait plusieurs voyages en Grèce et en Italie, pour en apporter à son maître quantité de raretés, il en fut si mal récompensé qu'il mourut de déplaisir.»

<sup>2</sup> Sur Patricius Junius, bibliothécaire du roi d'Angleterre, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 181, 903). Cf. notes de Boissonade (p. 8 et 129).

Vous ne me dictes rien du vase d'esmail antique<sup>1</sup> lequel merite bien aussy de passer par vostre examen, et puis que le s<sup>r</sup> Doni en a la garde, il ne fault pas doubter que vous ne le puissiez voir quand vous vouldrez, estant bien certain que vous ferez plaisir singulier à M<sup>sr</sup> le Card<sup>l</sup> de l'esclaircir de ce qui se peult juger d'un si digne ouvrage.

Sur quoy je fuiray en vous baisant trez humblement les mains et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 27 avril 1629<sup>2</sup>.

Je plains bien le desadvantage que vous aurez quand M<sup>r</sup> d'Aubery se resouldra de partir de Rome pour s'en retourner chez luy<sup>3</sup>, mais en ce cas je vous conseille de subroger en son lieu et place M<sup>r</sup> de Bonnaire, beau frere de feu M<sup>r</sup> Barclay, lequel est grandement vertueux et officieux et vous pourra grandement servir, et vous pourrez vous ouvrir et confier à luy aussi librement qu'à tout autre que vous scauriez choisir<sup>4</sup>. Le R. P. Dom du Puy le Chartreux sera volontiers l'entremetteur de cette correspondance; je luy en escripts un mot et audit sieur de Bonnaire, lequel vous ira volontiers offrir tout ce qu'il pourra de sa part et se tiendra grandement honoré que vous agreiez la recherche qu'il vous en fera.

Il s'est desterré depuis peu en ce pais icy une inscription en marbre

<sup>1</sup> Le vase possédé par le cardinal Barberini et dont Peirese s'est occupé dans une lettre précédente.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 17.

<sup>3</sup> Holstenius, après avoir décrit la douleur que lui causait la mort d'Alexandre (p. 134), ajoutait que pour comble de malheur il allait aussi être privé de la douce

compagnie d'Aubery : « Accedit nunc, quod animi dolorem fidissimi amici morte contractum non parum auget Aubry nostri discessus; ita ut vitam ipsam et Urbis aulæque delicias graves mihi futuras eradam, in tanta amicorum orbitate. »

<sup>4</sup> Au sujet du sieur de Bonnaire, voir le recueil Peirese-Dupny, t. I, II et III, *passim*.

dont j'ay trouvé le fragment bien extravagant, et c'est grand dommage qu'elle ne soit entière; en voicy les paroles :

BORISTENES ALANVS CÆSAREVS VEREDVS  
 PER ÆQVOR PALVDES ET TVMVLOS ETRVSCOS  
 VOLARE QVI SOLEBAT PANNONICOS IN APROS  
 NEC VLLVS INSEQUENTEM DE. . . . .<sup>1</sup>

J'ay envoyé coppier les lectres mesmes sur les lieux afin de voir si la figure des caracteres nous pourroit ayder à deviner à peu prez le temps, et ne manqueray pas de vous en faire part aussy tost que je les auray, comme je seray bien aise que vous m'en disiez un jour vostre advis.

Mais il s'en est descouvert une autre bien plus importante et qui seroit bien plus utile au public si elle se pouvoit achever de bien lire toute entiere et dont vous ferez bien vostre proffiet; c'est l'inscription mentionnée dans Pline des trophées des Alpes dont il s'est trouvé de trez beaux fragmentz où sont les vrais noms primitifs de tous cez peuples des Alpes qui avoient lors esté subjuguéz à l'empire Romain, entre lesquels est faicte expresse mention CATVRIGVM, MEDVLIO-RVM, VEAMINORVM (?) et autres en la mesme forme et ortographe de Pline, mais il y en a d'autres grandement diversifiez et bien plus convenables aux noms vulgaires qui se sont continuez en certains lieux comme ABANATIUM que j'estime pouvoir bien quadrer avec un gros bourg de nos montagues qui se nomme ANNAVY ou ANNOT<sup>2</sup>, auprez duquel il y a encor un chasteau celebre nominé le PUGET DES DENIERS<sup>3</sup> et dans les vieilles pancartes PVGETVM DANATRIORVM.

<sup>1</sup> Cette inscription a été bien souvent reproduite. On la retrouve dans la *Vie de Peiresc* par Gassendi (livre III, à l'année 1629, p. 331), entourée de curieuses observations.

<sup>2</sup> Annot est un chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes. La forme *Annavy* donnée par Peiresc n'est pas indiquée par le chanoine Feraud (*Histoire et géographie des Basses-Alpes*, p. 283-287).

Le même historien n'indique pas davantage l'*Abanatum*, objet de la part de Peiresc d'un rapprochement téméraire. Dans les vieux textes, la ville était appelée *Castrum de Anot*.

<sup>3</sup> Puget-Théniers est un chef-lieu d'arrondissement des Alpes-Maritimes. A-t-on jamais vu ailleurs l'emploi du mot *Deniers* pour *Théniers*?

Un de mes amys m'ayant escript de la cour tandis qu'elle estoit à Suse qu'il y avoit un grand arc triomphal avec le nom d'Auguste et afforce escritture, je jugeay que ce pourroit estre ladicte inscription de Pline que je le priay de conferer dessus, et se trouva veritable, bien qu'il y ayt prou de diversité. Elle commence par cez motz transposez en cette sorte icy

IMP CÆSARI AVGVSTO DIVI F PONTIFICI MAXIMO TRIBVNICIA  
POTESTATE XV IMP XVII

Je leur ai envoyé des lunettes de Drebel<sup>1</sup> pour s'asseurer mieux de tous cez noms gentilz de cez peuples gaulois et aussy tost ne manqueray point de vous en faire part.

Il y a afforce figures dans les frises pour des sacrifices dei sue ove taurilia de fort gosse maniere au prix du siecle et de la bonne architecture de toute la fabrique dont vous aurez aussy part des desseins et griffonnements tels qui se pourront avoir, pour en dire vostre rastellée à vostre tour si bon vous semble. Mais cela meriteroit que vous prisiez la peine d'aller passer par là si vous faictes jamais de voyage en vostre païs, car vous y trouveriez des merveilles.

J'estime que cez sacrifices pourroient avoir quelque rapport avec ceux que les decenvirs disoient avoir trouvé dans les livres sybillins, estre requis et necessaire qu'on les fit sur les confins des Gaulois, toutes et quantes foys on leur debvoit faire la guerre.

XX

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Je ne veux pas laisser passer cette commodité sans vous baiser les mains et me conjouyr avec vous des bonnes nouvelles de l'arrivée de

<sup>1</sup> Sur Cornelius Drebel, voir trois mentions dans le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, II, et III).

M<sup>r</sup> de Thou en Sicile avec lequel je veux croire que vous aurez formé absolument vostre resolution si vous ferez le voyage d'Orient ou non, dont je seray bien ayse d'estre adverty un peu à l'avance, si faire se peult, pour y contribuer de ma part tout ce qui pourra dependre de moy au cas qu'ayez choisy l'affirmative, car je doute un peu de cela, et n'oserois vous avoir conseillé de vous aller hazarder aux mesmes dangers que M<sup>r</sup> de Thou y a courus et possible plus grands, comme il vous y fault faire plus grand sesjour. Au reste le bon P. Dom du Puy<sup>1</sup> m'a fait feste d'une nouvelle inscription que vous avez descouverte à la vigne du Card[in]<sup>a</sup> Sforza que nous attendrons tout à loisir<sup>2</sup>. Mais j'ay esté marry d'entendre les longueurs auxquelles se trouve engagé vostre Porphyre, ce qui me faict insister tousjours davantage au premier advis que je vous avois cy devant tesmoigné pour l'edition des autres bonnes pieces que vous avez ramassées avec tant de soing et de travail pour en ayder le public et mesme pour cel Oppian et autres que vous faisiez estat de joindre ensemble et que vous me disiez vouloir envoyer à Paris où c'est sans doute que l'edition s'en fera beaucoup meilleure et plus belle et sans tant languir, y ayant de si galants hommes qui reputeront à grand heur de vous y servir et d'en prendre aultant de soing que si c'estoit pour leurs propres œuvres. Je m'imagine que vous prendrez la commodité du passage de M<sup>r</sup> de Thou pour envoyer ce precieux thresor à Paris, et quand tout ne se trouveroit pas bien prest et m'en veulliez par aprez faire l'adresse icy, tout ira fort seurement et n'y devez avoir aulcun regret. Cependant si l'affaire tire plus long trait, il me tarde tant de sçavoir ce que c'est de l'autheur qui a escrit de canibus Gallicis et venatione Gallorum, que je vous supplie de me mander succinctement en quel temps a esté escript ce traicté, s'il y a rien qui monstre que les chiens eussent esté parmi les Gaulois tenus en quelque respect et en veneration, soit comme signes militaires ou dependances de leurs deitez, aussy bien que d'autres animaux et que noz liz et autres choses, ou si vous en avez rien observé ailleurs, vous

<sup>1</sup> Le chartreux Christophe Dupuy déjà mentionné plus haut. — <sup>2</sup> Voir sur le cardinal Sforza le recueil Peiresc-Dupuy (t. III, p. 687).

me ferez plaisir de me le coter à vostre loisir et de me commander en revanche plus librement que vous ne faictes. J'attends encore la responce de l'homme des MSS. grecs sur l'offre que je luy avois faicte de 500 livres pour tout le contenu en son roolle<sup>1</sup>, comme je vous dis dernièrement, et ne pense pas que ladiete responce puisse meshuy gueres tarder; et feray tout ce que je pourray pour vous procurer en cela tout le contentement et satisfaction que me sera possible et demeureray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et affectueux serviteur,  
DE PEIRESC.

Avant que clorre j'ay eu responce de l'homme des MSS. lequel fait bien le renchery et prend quasi au poinct d'honneur de rien rabbattre des 300 ceuz qu'il a demandez de cez vingt pieces de livres. Il le fault laisser ronger son frain tant soit peu, cependant je luy ay envoyé offrir 200 ceuz.

À Aix, ce 17 may 1629<sup>2</sup>.

XXI

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Le passage de l'ord[inaire] que nous attendions l'autre jour fut interrompu par le voyage extraord[inai]re d'un officier d'Avignon qui passa par icy sans que j'en fusse adverty, de sorte que mes lettres sont demeurées jusques à present que j'estime que l'ordin[ai]re passera indubitablement. Cependant le sieur Felix est arrivé sain et sauve qui m'a rendu vostre lettre du 21 avril toute remplie de vostre accoustumée

<sup>1</sup> Ce rôle a été imprimé dans le recueil Boissonade (p. 130-131) sous le titre d'*Index librorum manuscriptorum Græcorum*. — <sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 19.

courtoisie<sup>1</sup>, et m'a entretenu quasi tout un jour du bon estat de cette cour là et des gents de lettres qui y sont, mais particulièrement de ce qui touche vostre personne, à la santé de laquelle nous avons faict quelque petit brindes<sup>2</sup> et du patron<sup>3</sup>. Il s'en est allé en Avignon fort gay et en esperance de retourner à Rome à ce mois de septembre. J'ay veu ce que vous avez coté au bas de vostre lettre concernant la medaille ΑΥΚΤΑΝΩΝ, et loué<sup>4</sup> grandement vostre conjecture et supplement du T pour un I dans vostre Proclus, mais pour la medaille, aprez avoir reveu l'original qui se trouve fort net et fort distinct à l'endroit où est ce I fort esloigné de l'orle, et sans apparence quelconque de la barre qui eust deub faire le T, de maniere que je ne puis me persuader d'y lire ΑΥΚΤΑΝΩΝ, au contraire ayant reveu les medailles pareilles que j'ay en bon nombre avec l'inscription ΒΡΕΤΤΙΩΝ je me confirme tousjours davantage dans ma premiere imagination que ce doit estre quelque ville dependante de cez peuples de l'Abruzzo dont le nom s'est possible perdu par succession de temps. Il faudroit examiner si ce ne pourroit pas estre plustost cette ville que Dion lib. XIX, page 711, de l'edition d'Estienne, appelle ΛΟΥΚΕΙΑΝ et qu'il disoit estre fort celebre en ce lieux là de l'Apouille, où les Romains voulurent faire une colonie pour ne perdre le país. Car je ne pense pas que l'obmission de l'O micron et de l'E psilon en ces deux diphtongues puisse estre considerable, puisque promiscuement les anciens mettoient l'Υ pour l'OY et l'Ι pour l'EΙ. Et qui sçait que tout cela ne puisse encores appartenir à cez peuples lucains si celebres en cette contrée, puisque c'estoit parmi eux que les Bructions firent leurs premieres assemblées ou retraictes et où ils formerent leur primitive republicque au rapport dudit Diodore, au livre XVI page 518. Je m'en rapporteray tousjours à ce qu'il vous plaira en determiner, comme en ayant plus de cognoissance que moy.

<sup>1</sup> Lettre XXI (p. 141-143) déjà citée.

<sup>2</sup> On a reconnu le mot si souvent employé dans les banquets des félibres.

<sup>3</sup> Le cardinal F. Barberini.

<sup>4</sup> Holstenius avait dit (p. 142) : «Nunc illud addo, pro illo ΑΥΚΙΑΝΩΝ videri legendum ΑΥΚΤΑΝΩΝ, cum margo satis detritus sit, et I illud brevius reliquis literis.»

Je viens de recevoir de Marseille vostre portraict que M<sup>r</sup> Perdreau a desployé<sup>1</sup>, dont je vous suis bien redevable, et le tiendray parmi ce que j'ay de plus cher, avec ceux du Pape<sup>2</sup>, de feu M<sup>r</sup> Barclay, de M<sup>r</sup> Grotius, de feu M<sup>r</sup> de la Scala et autres qui m'ont faict l'honneur de m'advouer pour leur serviteur, et d'agreer ma petite devotion<sup>3</sup>. Je vous escrivis dernièrement la descouverte de ce fragment de l'építaphe du cheval d'Hadrian, BORVSTENES, dont le commencement que nous avons est un peu plus correct que tout ce que feu mess<sup>rs</sup> Pithou et Casaubon<sup>4</sup> et M<sup>r</sup> Saulmaise en avoient donné. J'apprens qu'il s'est trouvé en mesme temps un grand morceau de colonne canellée à la corinthienne, à laquelle pouvoit estre pendue la table de marbre où sont gravez les six ou sept premiers vers qui se sont conservez. J'attends au premier jour la commodité d'envoyer prendre l'un et l'autre sur les lieux où il a esté desterré pour le conserver ceaus en verification de ce qu'en escript Dion qui semble descrire et l'épigramme et la colonne. Il fault dire que ce cheval luy mourut lors des voyages qu'il fit dans les Gaules soit en l'année 4 de son Empire, quand il passa outre jusques en la grand Bretagne, soit en l'an 6<sup>me</sup> quand il fit bastir la basilique de Nismes, auxquels temps se trouvent battues ses medailles avec l'inscription ADVENTVI AVG. GALLIÆ.

Le 30 may<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Sur le peintre Perdreau, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 224, et t. III, p. 150, 162.

<sup>2</sup> Peirese possédait le beau portrait d'Urban VIII par Simon Vouet.

<sup>3</sup> Sur les portraits d'hommes célèbres dont Peirese avait formé une galerie, voir

les lettres aux frères Dupuy, t. I, p. 44, 45, 50-52.

<sup>4</sup> Gassendi (liv. IV, p. 331, 332) a cité, au sujet de l'építaphe, Pierre Pithou et Casaubon.

<sup>5</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 20.

## XXII

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je receus hier par voye extraordinaire de Genes une lettre vostre bien fraische du 25 may<sup>1</sup> en responce de la mienne du 27 avril, et fus un peu honteux de l'equivocque qu'il y a eu entre nous sur la taxe des mss. grecs que vous avez creu n'estre qu'à 300 livres ou cent escus, et toutefois je pensoys vous avoir escript que l'homme à qui ils appartiennent<sup>2</sup> disoit en avoir payé 300<sup>ll</sup> [écus] qui sont 900 livres. Je ne l'aurois pas laissé recognoistre au prix de cent escus, car en effect la premiere offre que je luy envoyay faire fut de 500 livres de toutes les 20 pieces qu'il y a ou environ, et depuis les ayant luy refusées, je luy ay offert 200 escus par un homme à qui j'ai mesme donné charge, s'il void de pouvoir lier marché et s'en saisir sur le champ, d'y hazarder jusques à cent pistoles qui n'est pas guieres moins que ce qu'il avoit demandé. Le mal est qu'il prend quasi au poinct d'honneur que j'aye rien voulu retrancher de sa premiere demande, en sorte qu'il semble qu'il veuille faire à croire qu'il ne veult plus rien vendre à aucun prix, mais quoy qu'il die, j'estime qu'il les vendra, veuille il ou non tost ou tard, et que ce ne sont que ceremonies et artifices d'un homme qui me veult rançonner, encores qu'il m'aye d'ailleurs de grandes et signalées obligations. Ses enfans sont tous bandez contre luy en ma faveur, sçaichants ce que j'ay faict pour eux et pour luy<sup>3</sup>. Mais il y fault un peu de patience, aultrement il faudra se laisser rançonner. Laissez moy, je vous supplie, faire la guerre à l'œil et ne vous mettez poinct en peine de l'argent, car la partie est toute preste dans

<sup>1</sup> Lettre placée sous le n° XXII dans le recueil Boissonade (p. 143-160).

<sup>2</sup> Nous avons déjà vu que c'était le célèbre jurisconsulte Pacius.

<sup>3</sup> On est attristé de voir un homme comme

Pacius oublier tout ce que sa famille et lui devaient à la bonté de Peiresc. Mais Pacius était alors bien âgé et peut-être n'avait-il plus la plénitude de son bon sens. Comme l'enfance, la vieillesse est souvent irresponsable.

une bource où je la mis dez la premiere offre que je luy envoyay faire, et puisqu'elle y est destinée, je ne la divertiray poinct à autre employ.

Je loue M<sup>r</sup> de Thoulouse<sup>1</sup> de vous avoir offert son recueil des anciens autheurs grecs des choses celestes<sup>2</sup>, mais il n'y devoit pas mettre ce me semble d'autre condition que de vous faire chose agreable, ayant les moyens qu'il a, et le desir qu'il monstre avoir d'ayder le public dont il avoit si belle occasion, en vous donnant de quoy entreprendre l'edition de ce rare recueil d'anciens autheurs<sup>3</sup>. Ce luy estoit, ce me semble, assez d'honneur que vous les voulussiez tenir de sa main, sans vous mettre en peine d'en chercher d'autres de son goust pour ne rien faire sans retour et recompance aultant et possible plus precieux que ce qu'il vous offre.

Je rabbats un peu de la bonne opinion que j'avois conceue de son zelle aux bonnes lettres qui se doivent traicter avec plus d'humanité et de courtoisie, principalement entre gents de cette sorte<sup>4</sup>. Tant est que j'ay esté bien aise d'apprendre par là le beau dessein que vous avez encore de ce costé là de donner un jour conjointement tous cez autheurs grecs des phænomenes et autres dependances des choses celestes qui n'ont jamais esté donnez bien assortiz.

Nous sommes si mal pourveus icy de livres grecs que ce sera grande merveille si nous y trouvons par hazard l'Isagoge de Geminus<sup>5</sup>. Toutefois je feray chercher soigneusement, principalement chez un

<sup>1</sup> C'était Charles de Montchal si souvent mentionné dans nos quatre premiers volumes. Au sujet de cet «*Eximius ille Tolosatum antistes*», voir une note où Boissonade (p. 77) cite sur le prélat la Vie de Peirese de Gassendi, le recueil de Burmann (t. III, p. 620), le discours de Medon sur la mort de Pierre Dupuy (p. 136) et le *Longue-ruana* (t. II, p. 7).

<sup>2</sup> Peirese répond ici à un long passago de la lettre XXII de Holstenius (p. 150-151).

<sup>3</sup> Ces auteurs sont énumérés par Holstenius (p. 50) : on y remarque Euclide, Aris-

tarque, Antolyeus, Pediasimus, Heron, Theon, etc.

<sup>4</sup> Il faut d'autant plus louer le zèle désintéressé de Peirese que, comme on le voit, cette belle flamme brillait moins de son temps, même dans les âmes qui semblaient devoir être les plus généreuses.

<sup>5</sup> Holstenius avait dit (p. 151) : «*Nunc te rogo, si Gemini antiqui Græci scriptoris Εισαγωγῆς εἰς τὰ Φαινόμενα apud vos extet, ut prece vel pretio mihi alicunde pares. Nullum hic in Urbe extat exemplar...*»

homme de qualité de mes amys qui à tout le moins le nous prestera, s'il se trouve entre les siens, en cas qu'il fit difficulté de s'en priver tout à faict à cause qu'il a un fort bel assortiment de livres de mathematiques grecs et latins et arabes ou traduits de l'arabe. Et si je le puis avoir, je le vous feray tenir incontinent.

Je vous felicite les *correspondances de Naples* et les esperances qu'on vous donne d'y trouver le Stephanus de Urbibus et autres pieces de vostre goust<sup>1</sup>. Si vous y faictes le voyage, enquerez vous s'il ne seroit rien demeuré ez mains des heritiers del *Duca dell' Accerenza* et du feu s<sup>r</sup> Gio. Vincenzo Pinello de sa belle bibliotheque MSS.

Je vous remercie trez humblement de la part qu'il vous plaict me faire de cez fragments de lettres de Paganinus Gaudencius<sup>2</sup> et Patricius Junius<sup>3</sup> concernant les mss. d'Oriant et le passage de cet honneste homme qui en a faict les recherches<sup>4</sup> et trouve bien estrange que Mr Seldenus ayt faict l'edition de cez *Marmora Arundelliana*, sans rendre l'honneur qui estoit deub à celui qui les avoit arraché des mains des barbares avec tant de sollicitude et de dangers<sup>5</sup>. Maintenant

<sup>1</sup> Réponse à ce passage de la lettre XXII (p. 152) : «Nuper fausto omine mihi amicitia contracta fuit per literas cum tribus Napolitanis primoribus eruditorum ejus regni, et forte solis, Fabio Columna, Bartholomæo Carruciolo, et Petro La Seina; et nunc frequens mihi isthuc literarum commercium est, nec erit sine aliquo meorum studiorum fructu...» Holstenius ajoute que Pierre La Seine lui a parlé d'une bibliothèque que quelques moines gardent comme des dragons (draconum instar occupant) et où l'on conserve des manuscrits d'Étienne de Byzance, de Jamblique et de Porphyre. C'était l'ancienne collection de Janus Parrhasius.

<sup>2</sup> Sur le professeur de Pise Paganinus Gaudencius, Boissonade cite (p. 153, note 6) Sax. Onom. (t. IV, p. 379), Nicéron (t. XXXI), Burman. Syllog. (t. III, p. 581).

Le fragment de la lettre de Paganinus est reproduit dans le recueil de Boissonade (p. 160).

<sup>3</sup> Le fragment de la lettre écrite le 10 février 1629 (et non 1627) par le bibliothécaire du roi Jacques à Holstenius est reproduit à la page 161 du même recueil. Holstenius accompagne l'envoi des deux fragments (p. 161) de cet aimable compliment renouvelé d'Horace : «Vale, decus et præsidium nostrum.»

<sup>4</sup> Cet honneste homme est le chapelain déjà mentionné du comte d'Arundel, Pettæus ou Pettec.

<sup>5</sup> Encore un exemple d'improbité scientifique donné par un illustre érudit ! Encore une déloyale application du *Sic vos non vobis* ! On voit combien Peiresc reste toujours le défenseur délicat du bon droit et des justes causes.

que la paix d'Angleterre est publiée, avec le rétablissement du commerce, je crois que nous en pourrions avoir de plus particulieres nouvelles, et que nous aurons ce livret à nostre tour et que M<sup>r</sup> Boswel<sup>1</sup> n'aura plus d'excuse et de pretexte de silence. On attend le comte d'Emby, ambassadeur extr[ar]dinaire, autre toutefois que le beaufrere de Bukingan<sup>2</sup>, et pour ambassadeur ord[in]aire un nommé Wacht, employé autrefois par ledit Bukingan vers les Suisses. M<sup>r</sup> d'Elbœuf<sup>3</sup> y en va ambassadeur extr[ar]dinaire de la part du Roy, et M<sup>r</sup> de Chasteauneuf<sup>4</sup> pour conseil.

Je vous remercie encores trez affectueusement ensemble Mous<sup>r</sup> Dormalius du soing qu'il se donne des instructions particulieres de la bibliotheque et autres curiositez de feu Susius, et voudrois bien le pouvoir servir en revanche. J'ay prins grand plaisir d'entendre que vous ayez l'inscription de l'arc de Suse, non sans beaucoup de regret que vous n'avez eu le temps et le loisir de l'examiner de plus prez sur les lieux, car sans doute personne du monde ne pouvoit mieux restaurer que vous tout ce qui y pouvoit estre demeuré des vestiges de cez anciens noms propres gaulois. Je m'estonne un peu de ce que vous dictes n'avoir peu lire que les deux premières lignes, car de quatre qu'il y en a, ce dict on, la premiere et la troisieme sont fort lisibles, mais la seconde et la derniere sont de fort difficile lecture; j'en attendois le resultat du dernier effort qui s'y est fait avec des eschelles, mais je ne l'ay pas encore receu. Et si ce que vous en aviez prins ne s'est perdu dans voz tablettes, comme le griffonnement des figures de l'enceinte dudit arc, je serois bien aise qu'il vous pleut m'en envoyer la coppie pour voir si vous aurez deschiffré quelque chose de plus que ce que nous en avons eu et que nous en esperons encores.

<sup>1</sup> Sur ce Boswel, secrétaire du chancelier d'Angleterre, voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 20, 21, etc.).

<sup>2</sup> Sur les deux homonymes, voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. II, p. 695).

<sup>3</sup> Sur Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, voir (*passim*) les trois tomes du recueil Pei-

resc-Dupuy, à partir de la page 523 du tome I.

<sup>4</sup> Sur Charles de l'Anbespine, marquis de Châteauneuf, voir les trois tomes du recueil Peiresc-Dupuy, à partir de la page 169 du tome I.

An reste, ce n'est pas sans fondement que Mr Cluverius avoit creu que l'inscription de Pline se deubt rapporter au lieu de la Torbia aux Alpes Maritimes<sup>1</sup> puisqu'il portoit autrefois le nom de Trophœa Augusti, car on m'a assuré qu'il y a là auprez des vieilles mazures qui pouvoient bien en avoir esté les restes sans s'arrester à ce qui en a esté fait en cez derniers temps. Et je ne vois pas qu'il y ayt poinct d'inconveniant de dire que pour les victoires d'Auguste contre cez peuples il ayt esté posé des trophées en divers lieux, comme il a esté fait pour d'autres chefs d'armées, puisque mesmes cez victoires avoient esté gagnées à diverses venues. Et de fait c'est environ l'an R. C. 729 que Dion rapporte les 1<sup>ers</sup> decrets du senat romain en faveur d'Auguste portant qu'en remplacement des honneurs de triomphe qu'il avoit refusé, on luy esleveroit aux Alpes non pas simplement des trophées, mais un arc qui porteroit ses trophées *αψις τροπαιοφορος*, ce dict il, ce qui convient merveilleusement bien à ce monument que vous avez veu sur lequel vraysemblablement pouvoient estre posez lesdits trophées, et toutefois il obtint plusieurs autres victoires contre cez peuples ou autres que les premiers subjugez et fort longues années aprez. Aussy l'année de la tribunicia potestas de ce prince cottée en cet arc est plus d'une quinzaine d'années aprez la date de Dion, de sorte que l'occasion des dernieres victoires ou conquestes donnant subject à de nouveaux trophées pouvoit bien avoir aussy donné subject d'adjouster aux plus anciens des inscriptions plus amples que les premieres, ou possible de mettre des inscriptions en des lieux où il n'en avoit poinct esté mis du commencement. Une chose voudrois je bien sçavoir de vous, puisque vous avez esté sur les lieux, si vous ne recogneustes poinct aucun vestige d'inscription de l'autre fassade du mesme arc, car souvent ils les continuoient d'un costé à l'autre, et mesmes les repetoient aucunes foys, afin que ce qui se pouvoit effacer d'un costé se peust suppleer de l'autre.

Cez vestiges *castrorum Domitiani* et des temples Jovis Latialis et

<sup>1</sup> Peirese répond ici à ce qui lui avait été écrit (p. 156) par Holstenius touchant l'opinion de Ph. Clavier (*Ital. Antiq.*, p. 65).

Dianæ Nemorensis sont bien notables et meritoient que cez princes là en fissent tirer les desseings selon les regles de l'architecture<sup>1</sup>, car il y a tousjours de trez belles choses à observer. Cette inscription DIANE NEMORENSI VESTÆ est bien digne d'estre conservée<sup>2</sup> et j'attendray impatiemment le discours que vous me promettez sur cela de M<sup>sr</sup> Azolino<sup>3</sup>; celles de cez deux libertés d'Auguste sont aussy bien gentiles, ensemble celle de Minerve du temps de Septimus Severus ou plustost d'Antoninus Magnus, car je penserois que la neufviesme parolle pourroit bien estre (FIL) au lieu de (ET) si on y regardoit de bien prez. Il y a quelque chose en la dernière ligne que je n'entends pas bien et que je voudrois bien que vous m'eussiez interpreté quelque jour à vostre loisir.

Pour la peinture du paisage antique, je seray bien aise de la voir en son temps; j'escriray à M<sup>r</sup> de Bonnaire d'y envoyer un peintre sans vous charger, car vous n'avez pas de besoing de perdre le temps à cela; on n'avoit pas creu, ce semble, que les anciens se fussent beaucoup soussiez de telle sorte de peinture. Il faudroit demeurer d'accord si la fabrique du mur et la maniere de peinture est de bonne antiquité ou non. Quant à l'autre peinture, je cognois M<sup>r</sup> Pignoria de longue main depuis 30 ans entiers<sup>4</sup>, et crois bien que ce qu'il fera sera tousjours fort

<sup>1</sup> Holstenius (p. 157) avait raconté à Peiresc la découverte faite par Laurent Azolin, secrétaire d'Urbain VIII «et vir omnis antiquitatis peritissimus», à Nemi, «in horto qui ad Frangipanos, nobiles Romanos, pertinet», des ruines d'un temple consacré à Diane chasseresse, et p. 158 la découverte faite par le cavalier del Pozzo d'un temple de Jupiter sur le mont Alban et d'un camp de Domitien dans la propriété de Paul Panizzi, non loin de celle du prince Sabelli.

<sup>2</sup> Cette inscription, à laquelle Holstenius applique l'épithète *elegantissima*, est reproduite en entier p. 157.

<sup>3</sup> Azolinus fut évêque de Narni et mourut en 1632. Boissonade cite sur ce poète archéologue les *Apes urbanæ* d'Allatius et la *Pinacotheca* de Nicus Erythraeus. Holstenius avait dit (p. 158): «Dissertatiunculam elegantem proxime mittam, qua illustrissimus Azolinus loci situm et hanc inscriptionem illustrat.»

<sup>4</sup> Gassendi (liv. I, p. 71) place en 1602 le commencement des relations de son héros avec Pignoria. Holstenius avait dit (p. 159): «De pictura γαμνηλω [noeas Aldobrandines] expectamus in dies Laurentii Pignorii copiosam declarationem, quam rogatu Dn. Equitis (le cavalier del Pozzo) suscepit...»

bon, mais je ne pense pas qu'il puisse fournir en cette matiere ce que vous y fourniriez à seule force de memmoire sans voir voz livres quoy que vous puisse faire dire vostre modestie nom pareille en cela aussy bien qu'en toutes les excuses qu'il vous plaict me faire sur le subject de vostre subrogation à donner la derniere main aux œuvres de feu Mr Aleandro, dont je plains tousjours plus la perte que nous y avons faicte, et ne me promets point de consolation pareille à celle que j'auray si j'entends que mes vœux ayent esté accomplis de ce costé là, ne vous pouvant assez dignement remercier de voz honnestes et obligantes offres et demeurant à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 8 juin 1629<sup>1</sup>.

XXIII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Depuis avoir escript la lettre cy jointe j'ay receu lettre de l'amy à qui j'avois commis la negociation des MSS. grecs, que mon offre de 600 livres ou 200 escus n'a pas esté acceptée, mais qu'elle n'a pas aussy esté rejectée si rudement que la precedante de 500 livres. Il a trouvé le personage<sup>2</sup> fort oultré (à ce qu'il vouloit faire paroistre) de ce que j'avois osé rabbattre quelque chose de sa demande, comme si j'avois desrogé à la confiance que j'eusse deub prendre en luy, et laisser les choses à sa discretion absolüe. Il se fit tenir long temps à ne pas vouloir vendre pour aulcun prix, pour se venger du mespris ou de l'of-

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 21.

<sup>2</sup> On sait qu'il s'agit de Pacius. Ai-je besoin de faire remarquer combien est vif et

charmant le récit qui va suivre? Peiresc se montre ici, comme souvent, un très agréable causeur.

fance qu'il disoit avoir receu de ma part. Ce qui lui donna matiere à de bonnes remonstrances et à luy r'amentevoir les anciennes obligations qu'il m'avoit luy et tous les siens, et l'honneur et respect que je luy avois tousjours rendu, ce qui estoit bien esloigné de le vouloir of-fancer, attendu mesmes que la lettre que je luy en avois escrite estoit en termes assez honnestes, pour s'en contenter, et meriter toute autre sorte d'interpretation benigne. En consideration desquelles obligations il luy demanda qu'au moins il luy engageast sa parole de me laisser la preference des[dictz] livres en cas de vente, ce qui luy fut non seulement octroyé, mais qu'il n'en traicteroit avec persone autre que moy, ne voulant pas estre mescognoissant de mes bons offices. Enfin, aprez l'avoir laissé dormir dessus, et luy avoir fait cognoistre que c'estoit à tort qu'il prenoit son pretexte de rompre le traicté commancé, il le disposa à remettre sur la negociation interrompüe, et luy offrit de se faire arbitre entre luy et moy pour accorder et partager si besoing estoit le differant, afin qu'il ne fust pas dict qu'il n'eust voulu rabattre du tout rien de sa premiere demande pour l'amour d'un amy, ne qu'il se fust aussy laissé porter à ravaller aussy bas que j'avois pensé. Il ne luy voulut pas entierement lascher la parole, incistant à sa discretion laquelle fut aussy tost acceptée de la part de celuy qui parloit pour moy, de façon que nous voilà dedans graces à Dieu. Et aujourd'hu mesme j'envoye les cent pistoles à ce mien amy, et voyant l'ardeur avec laquelle il vous plaict m'en escrire, de peur d'encourir ce reproche, que par quelque hazard cette commodité vous eschappast d'avoir ce que vous en vouliez, et que vous estimiez vous pouvoir estre duisable, et si utile au public, et de peur qu'à faulte d'accellerer l'affaire, il n'arrivast quelque empeschement, qui y peust apporter de l'obstacle, mesmes avec eez bruiets de maladie qui interrompt le commerce, car les livres sont en Dauphiné<sup>1</sup>, j'escris à ce mien amy que s'il y trouve la

<sup>1</sup> À Valence où Pacius passa les dernières années de sa vie et où il mourut en 1635, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Voir sur le séjour du vieux professeur en Dauphiné di-

vers détails dans la plaquette intitulée : *Jules Pacius de Beriga. Compte rendu du mémoire de M. Ch. Revillout avec addition de documents inédits* (Paris, 1883, *passim*).

moindre difficulté du monde, qu'il ne s'amuse plus à rien rabattre, et qu'il supplée la partie jusques aux 900 livres ou 300 [escus] de la première demande, et qu'il s'en saisisse incontinant, pour me les faire tenir le plus tost qu'il pourra. D'autant que je ne laisray pas, mesmes à ce prix là, d'y trouver mon compte, et d'en demeurer hors de tout regret. Car desjà le premier article des deux volumes des constitutions ecclesiastiques, qui est hors de vostre goust, est tellement du mien que je l'estime à cent bons escus d'or, et ne le voudrois pas avoir laissé eschapper à quelque chose de plus que cela, si je l'avois trouvé à vendre au plus proffond de l'Orient, et courir le risque de le perdre par les chemins<sup>1</sup>. Je n'estime pas moins le POLLUX, ayant apprins que de l'imprimé il n'y en a en ce volume MS. que les deux premiers livres, et que tout le restant du MS., qui est bien deux tiers du volume, n'est point dans l'imprimé. Il y aura possible quelque opuscule entremeslé qui ne sera pas de Pollux, ou possible de quelque autre Pollux que celluy que nous avons, mais pour peu qu'il y en aye, outre l'imprimé, ou que (si c'est un autre Pollux) il soit de bon siecle, je n'y plaindrai partie de cent escuz d'or ou cinquante pistoles<sup>2</sup>, de sorte qu'en cez deux articles tous seuls j'estimerois tousjours mon argent bien employé. Que si l'amy est obligé de suppléer le restant jusques à l'entiere somme de 900 livres, quand il n'y auroit que les Geoponiques, le Balsamon et le Photius<sup>3</sup>, lesquels deux derniers quoyque imprimez peuvent servir comme de suite et d'assortiment aux autres volumes de constitutions grecques ecclesiastiques, ensemble l'histoire de Chalcondyle<sup>4</sup>, je ne les estimerois pas gueres moins que le surplus de l'argent qui se pourroit adjoûter aux cent pistoles. Ce qui ne sera possible pas necessaire, au moins si le vendeur a tant soit peu de remors de conscience et de

<sup>1</sup> *Constitutiones Ecclesiasticæ variæ* (in-folio).

<sup>2</sup> Dans le Catalogue édité par Boissonade (p. 131) et déjà cité, le Pollux est indiqué (article 19) comme étant de format in-4°.

<sup>3</sup> En ce même Catalogue, les Géoponi-

ques figurent à l'article 6 (*Heronis aliorumque Geometrica*, in-fol.), le Balsamon (*In canones et in Nomocanonem Photii*) à l'article 2 et à l'article 3 (in-fol.), le Photius (*Excerpta ex Photio poetica*) à l'article 12 (in-4°).

<sup>4</sup> *Chalcondylæ Historia* (article 18, in-4°).

memoire de mes bienfaits. Enfin je trouve par ce moyen qu'en toute façon, tous voz Platoniciens passent gratis par dessus le marché, et ne me coustent rien. C'est pour quoy il fault que vous trouviez bon que je les vous donne, comme je le faict de trez bon cœur<sup>1</sup>, vous suppliant de les recevoir en gré sans vous mettre en peine d'aucun remboursement, car je ne le souffrirois. Et pleust à Dieu que je peusse rencontrer quelque chose de meilleur et plus digne de vous, qui vous seroit en mesme temps desdié, et présenté en pur don encores plus volontiers. Que si pour accommoder M<sup>r</sup> de Thoulouse, vous croyez qu'il y ayt rien du reste qui vous puisse servir, afin d'arracher cet aurum a Barbaris<sup>2</sup>, ne faictes pas de difficulté. je vous supplie d'en disposer absolument, et puisqu'il n'y a pas des pieces des SS. Peres que ce peu qui est derriere le volume d'Hernias, cotté 20, de S. Gregoire de Nazianze<sup>3</sup>, je me despartiray encores fort facilement du Balsamon et du Photius, si vous estimez qu'ils puissent estre de son goust. Voire j'ay recouvré par hazard cez jours icy trois petits volumes in-4<sup>o</sup> MSS. en bon gros papier, dont vous aurez le roolle cy joint, ensemble quelques petits cahiers ou feuilles volantes (dont le caractere grec est bien beau) que je vous offre pareillement, soit que vous estimiez qu'il y ait rien de vostre usage ou bien de celuy de M<sup>r</sup> de Thoulouse, pour vous ayder à grossir vostre Antidote, afin de tirer tant plus tost de sa main ce beau recueil de Mathematiciens, estimant que les 4 livres du S. Cyrille non imprimez que vous lui offrez si liberalement vallent mieux et doibvent beaucoup plus estre par luy estimez en la condition où il se trouve, que tout ce qu'il vous a offert. Pour le Polyænus<sup>4</sup>, je vous ay desjà escript ce me semble que j'en ay un autre exemplaire MS. Vous en pourrez disposer de tous deux. Il me reste à vous dire que tandis que nous attendrons de recouvrer cez livres, je vouldrois bien que

<sup>1</sup> La générosité a-t-elle jamais été plus ingénieuse et Peiresc n'est-il pas maître dans l'art délicat de parer un bienfait?

<sup>2</sup> La métaphore est peu flatteuse pour M<sup>sr</sup> de Montchal, mais elle est en latin.

<sup>3</sup> L'article 20 du Catalogue est ainsi rédigé : *Hermiæ philosophorum Irrisio, et Nazianzeni carmina* (in-4<sup>o</sup>).

<sup>4</sup> Les *Polyæni stratagemata* sont inscrits sous le n<sup>o</sup> 17 du Catalogue (format in-4<sup>o</sup>).

vous m'eussiez mandé comment vous desirez que je les vous fasse tenir, puisque vous ne trouvez pas à propos que cela soit divulgué. Car si l'adresse ne s'en fait à M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup>, les Douaniers les traicteront mal, et possible les inquisiteurs encores pix, attendu qu'en matiere de livres tout passe par leurs mains si le respect delli Padroni ne les arreste. J'avois songé de les adresser à M<sup>r</sup> de Bonnaire, et neantmoins faire tousjours l'adresse exteriere au Card<sup>al</sup> pour exclurre les Douaniers et censeurs, et pour cascher vostre nom soubz celuy dudict s<sup>r</sup> de Bonnaire, qui ne fairoit pas de difficulté de le vous prester, je m'asseure, et à moy par mesme moyen. Mais je crains encores que le Card<sup>al</sup> ne veuille sçavoir de luy ce que ce peult estre. Vous y pourrez songer et vous en entendre avec luy, et puis me mander ce que vous trouverez plus à propos l'un et l'autre. Au reste par mesme moyen je pourray vous faire tenir mon Purchas si vous voulez, car à cette heure que le commerce d'Angleterre est restably, il ne nous en manquera pas. Et d'autant qu'il est relié à ma mode, avec mon chiffre ordinaire, je prendray occasion, si vous voulez, pour vous escrire que je vous preste quelques uns des livres de mon estude, non seulement de ceux qui ne se peuvent pas trouver facilement, ne tenir là sans dispance, comme est celuy de Purchas, qui est grandement subject à censure (et pour lequel en un besoing vous pourriez vous munir à l'advance d'une particuliere permission et licence du P. Maestro di Sacro Palazzo, ou bien du grand Penitencier pour le faire venir), mais aussy des autres sur lesquels vous avez à travailler dans vostre estude avec plus de liberté et de repos qu'il n'y en a dans la Bibliothequa vaticane, et avec moins de divertissement (encores qu'il y en ayt à foyson de par delà de toutes les sortes), dont je vous pourrois accommoder. Par ce moyen, quand le tout passeroit devant les ieux de M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup> et quand il sçaueroit que le tout vous est adressé, il semble que vous seriez tousjours hors d'atteinte et de regret qu'on ne les vous peust demander, car encores qu'ils soient effectivement vostres, comme ils le sont dez maintenant, ils pourroient neantmoins tousjours passer pour miens parmy cez gents là. Et qui plus est, possible que cela leur feroit dessiller les yeux et re-

cognoistre combien est grande vostre modestie, de n'avoir pas osé disposer avec la liberté que peuvent pretendre les gents de lettres et de si eminante erudition que la vostre, des libvres du Vatican, et qu'il ne vous manque pas du credit et d'amys pour en faire venir de bien loing pour vostre usage, et seulement pour un peu plus de commodité vostre. Cela les debvoit obliger à commander que dez hors mais vous eussiez la disposition plus libre de ce que vous trouveriez à vostre goust dans le Vatican. Que s'ils avoient quelques restes de defiance sur ce qui peult toucher les matieres ecclesiastiques, qui sont si jalouses, pour le moings des autres professions de philosophie, mathématiques et autres matieres de la plus haute antiquité, ils devroient bien y aller plus gayement et avec moings de regret, car sans mentir je porte avec une grande impatiance que vous trouviez tant soit peu de difficulté à l'accez de cette librairie, et à la lecture de ce qui y peut estre de convenable à vostre grand genie. La patience est un des puissans moyens que vous puissiez avoir, pour surmonter toutes cez difficultez et pour faire paroistre vostre bonne foy, sincerité et candeur nompareille, et pour gaigner le cœur de tous ceux qui auront l'honneur de vous cognoistre, voire de ceux mesmes qui se pourroient d'abbord estre laissez emporter à quelque mouvement d'envie ou de jalousie, s'il y en a<sup>1</sup>. C'est ce que je desire avec grande passion. Et que vous me teniez pour celuy que je vous suis, c'est à dire,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obligé serviteur, et plus fidele amy,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 8 juing 1629<sup>2</sup>.

Mandez moy promptement vostre resolution sur cette maniere d'adresser ou autre que vous pourriez mieux aymer choisir, afin que je ne differe pas de vous servir à souhait. Et pour les libvres imprimez, qui peuvent vous faire besoing du jour à la journée, n'espargnez pas ceux

<sup>1</sup> Ce *s'il y en a* est un chef-d'œuvre de charité. — <sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 22.

de feu M<sup>r</sup> Barclay, qui en a je m'asseure assez bon assortiment, ne doutant pas que M<sup>r</sup> son fils et Mad<sup>e</sup> sa vefve<sup>1</sup> et M<sup>r</sup> de Bonnaire ne reçoivent à trez grande faveur, que vous les envoyiez querir à toutes heures chez vous, et que vous en disposiez absolument. J'en toucheray un mot à M<sup>r</sup> de Bonnaire afin que de ce costé là il previenne vostre demande et qu'il les vous offre, comme je me donne le credit et la liberté de les vous offrir à l'advance de leur part, tant je suis assureé de leur bienveillance.

## XXIV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Il est bon besoing d'avoir estudié comme vous avez faict en la bonne philosophie, pour estre préparé à la constance et patience telle qu'il fault avoir dans les obstacles qui se rencontrent aux affaires les plus favorables. Nous avons vaincu des difficultez nompareilles, et lié le marché des livres MSS., l'argent envoyé, toutes choses prestes à en faire faire l'expedition, quand par un malheur nompareil, la maladie contagieuse parut dans la ville de Valance où ils estoient, et que le commerce luy fut incontinant interdit de toutes parts. Je voulus faire hazarder des gents pour aller prendre la cassette aux portes de la ville, mais tout cela fut en vain. Mon frere s'en alla jusques au S<sup>t</sup> Esprit d'où il envoya homme exprez pour la retirer, mais il n'y eut pas de moyen d'y disposer le bon homme qui en est saisy, lequel avoit d'autres considerations, disoit-il, à nous incogneües. Depuis, le mal s'est augmenté dans cette ville là, il est mesmes mort un garçon dans la maison dont est question, dont je ne sçay pas la qualité de la maladie, ce qui m'empescha de m'opiniastres davantage pour le present. Et le pix est que le mal contagieux s'est espandu à Orange, et mainte-

<sup>1</sup> Sur la veuve et sur le fils de Jean Barclay, voir le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

nant est saulté en cette province en la ville d'Arles; voire il y a eu du mal en cette ville icy en un certain coing que l'on a purgé le plus exactement et le plus promptement qu'il a esté possible, et Dieu mercy, hors des premieres suites qu'il y eust durant deux jours, il n'y en a plus eu durant les quatre derniers jours tous entiers. Mais pourtant l'allarme en a esté si grosse, qu'il est sorti de la ville 15 ou 20 mille personnes la pluspart femmes, petits enfans et serviteurs, pour se tenir aux champs et interrompre la communication, qui pourroit donner de la matiere à la suite du mal. La Cour est pourtant encores seante, et tant qu'on demeurera en cet estat, elle ne bougera pas. Mais si le mal regrilloit<sup>1</sup> quelque part, elle sortira pour aller tenir sa seance en quelque autre lieu moins populeux. Pour moy je faicts estat d'aller passer Dieu aydant l'automne aux champs à dix lieües d'icy où j'auray plus de loisir d'escrire à mes amys, si le passage des lettres se peult conserver, soit par mer ou par terre, mais je crois bien que si le mal faisoit du progrez, la voye de Lyon sous l'adresse du s<sup>r</sup> Jacquet, s<sup>r</sup> de Fetan, intendant des postes du royaume<sup>2</sup>, seroit la plus certaine, parceque de là icy, les lettres viendront sous les enveloppes du paquet du Roy, qui passe partout, et le s<sup>r</sup> de Fetan est assez de mes amys, pour en user ainsin. On bien il faudra les faire venir sous les enveloppes du vice-legendat, d'où il les faudra par aprez recouvrer comme nous pourrons.

Cependant nous voilà bien frustrez de nos esperances et vous et moy, dont j'ay esté si mortifié que je ne le vous sçauois exprimer. Toute la consolation qui me demeure, est que l'air de Valance n'est pas susceptible de si grand venim que celuy de ce país, et que l'on n'estime pas que la maladie y puisse faire tant de ravage. J'ay escript

<sup>1</sup> Voir sur cette expression provençale qui signifie *germer de nouveau, repousser*, les *corrections et additions* mises à la fin du tome III du recueil Peiresc-Dupuy, p. 730.

<sup>2</sup> Dans la *Table alphabétique des noms de*

*lieux et de personnes* du recueil Peiresc-Dupuy, j'ai eu tort de dédoubler cet intendant des postes et de lui consacrer deux articles, un sous le nom de *Fetan*, un autre sous le nom de *Jacquet*.

plusieurs foys pour faire loger cette cassette de bonne heure en lieu où elle ne courut pas de fortune, sans en avoir eu de responce. J'espere pourtant que le mal ne s'acharnera pas là comme ailleurs, et que le froid venant, il y aura Dieu aydant quelque moyen de la recouvrer. Je suis quasi plus en peine de cette ville icy, car si le mal s'y attachoit, il seroit beaucoup pire, et de beaucoup plus longue purgation<sup>1</sup>. Mais tout est en la main de Dieu, et ne se peult faire aucun dessein qui vaille tant que nous serons en cez allarmes. Non sans un extreme regret de ma part, comme je m'asseure qu'il y en aura du vostre. Quant il plaira à sa divine bonté de faire cesser la cause, je ne perdray pas un moment de temps, estant eschaudé comme je suis, et picqué de me voir descheu du plus grand plaisir que je peusse avoir au monde, qui estoit de vous rendre un service si agreable, comme vous tesmoigniez que fust celuy là. Au surplus il fault pour rompre ce fascheux discours que je vous dise que durant un petit voyage que je suis allé faire cez jours passez vers le Roy, je prins grand plaisir à revoir les antiquitez de Nismes, et encores plus à y gouverner comme je fis le s<sup>r</sup> Samuel Petit<sup>2</sup>, professeur en pretendue pseudotheologie<sup>3</sup>, natif de Geneve<sup>4</sup>, mais filz d'un Parisien, homme d'environ 40 ans, qui avoit une trez belle bibliotheque laquelle il avoit bien bouquinée depuis 12 ans qu'il avoit esté confiné dans ce college, n'ayant nul goust à cette pretendüe profession au prix des belles lettres, dont il est bien meritant, car il a fait un trez beau travail sur le Martial, sur l'Athenée, et sur le Plaute, où il a traduit et fort heureusement interpreté

<sup>1</sup> Pour remède, guérison.

<sup>2</sup> Le voyage à Nimes et la visite à Samuel Petit ont été déjà mentionnés dans le recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>3</sup> On remarquera le mot appliqué par Peiresc à l'enseignement calviniste de Samuel Petit.

<sup>4</sup> Peiresc se trompait : le grand-père (François) et le père (Samuel) du professeur de Nimes exercèrent pendant plusieurs années (après la Saint-Barthélemy) le mi-

nistère pastoral à Genève; mais, au commencement du règne de Henri IV, Samuel I revint en France et dirigea l'église réformée de Saint-Ambroise. C'est dans cette petite ville des Cévennes qu'il vit naître, le 25 décembre 1594, Samuel II. Voir la notice biographique de M. Georges Maurin en tête des *Lettres de Samuel Petit à Peirese* (fascicule XIV des *Correspondants de Peirese*, Nimes, 1887), p. 11.

tout le Punique, dans la correspondance et liaison des discours latins qui sont devant et derriere, et des noms propres qui y sont entremeslez, dont il rend de bonnes raisons, et conformes aux regles et principes de cez langues orientales, dont le Punique estoit derivé. Il a mesme faict des notes bien curieuses sur le Compute des Samaritains que Scaliger a donné, où il a descouvert des choses non cogneües par Scaliger. Et a faict de bonnes observations sur la meilleure chronologie<sup>1</sup>. Je luy fis voir *Marmora Arundelliana* que j'avois receu de Paris en partant d'icy pour la Cour, et l'avois emporté dans mes coffres, dont il fut ravy. Il avoit eu du debris de la Bibliotheque Palatine un MS. de Georg. Syncellus, avec le Theophanes, escript de la main de cet Andreas Darmarius que vous sçavez, lequel je retiray. Mais le Syncellus ne commence pas plus hault que de Jule Cesar et Pompee, et finit à Aurelian, puis le Theophanes prend la suite au premier an de Diocletian, et finit au 2<sup>e</sup> an de Michel et de Theophilacte son filz. Je serois bien aise de sçavoir où commence le premier des continuateurs dudit Theophanes, et le second aussy, et où ils finissent, et si la teneur de l'un et de l'autre desdiz continuateurs est guieres grande, car je tascherois de la faire transcrire du Vatican, ou du MS. de M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup>. Or j'ay conferé cez eclogues de Georgius Monachus que j'avois, qui ne sont pas asseurement de celuy cy, et doivent estre comme disoit M<sup>r</sup> Dormal de cet autre Georgius qu'il a pareillement transcript. Je parlay dudit s<sup>r</sup> Petit à M<sup>gr</sup> le Garde des seaux<sup>2</sup>, et à M<sup>r</sup> le Surintendant<sup>3</sup> qui en parla aussy tost à M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup><sup>4</sup> et luy fis promettre d'aller faire un voyage à Paris à cette automne, où il mettra incontinant sous la presse trois livres qu'il a tous prests de ses observations sur l'Àthenée, et j'espere qu'on le pourra bien arrester là. Il entreprendra

<sup>1</sup> Sur les divers travaux énumérés par Peiresc, voir la notice de M. G. Maurin qui résume et complète toutes les notices antérieures. Cf. les lettres à Peiresc insérées dans le XIV<sup>e</sup> fascicule et aussi les *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, notamment la

lettre où il raconte son voyage à Nîmes (t. II, p. 134).

<sup>2</sup> Michel de Marillac.

<sup>3</sup> Antoine Coiffier-Ruzé, marquis d'Éfiat.

<sup>4</sup> Le cardinal Armand de Richelieu

toſt aprez le Plaute et cependant je luy ay conſeillé de donner à part ce qu'il a fait ſur cez Puniqes, eſtimant que l'un et l'autre ſeront trez bien receus. Au reſte c'eſt un agneau de la plus modeste et plus doulce humeur du monde<sup>1</sup>. Quand nous nous en revenions, nous paſſames par Arles où j'acheptay une groſſe bague d'or antique fraiſchement deſterrée ſur laquelle eſt representé un viſage de fort goffe maniere avec cette inſcription autour + TECLA SEGELLA, le tout dans une placque d'or environnée de certains enrichiſſements de feuillages et goderons dans la vuidange deſquels eſt eſcript + TECLA VIVAT DEO CVM MARITO SUO<sup>2</sup>. Et tout au deſſoubs de la partie oppoſite du cercle de ladite bague y a encores une petite ovale dans laquelle

ſont cez lettres 

RA	TE
----	----

 ſur quoy je vous ſupplie de me mander voſtre avis<sup>3</sup>. J'ay un vieulx ſecl de bronze antique en forme du titulus des Anciens, attaché ſur un anneau de meſme matiere, dans lequel tiltre ſe liſent cez lettres en relief miſes à contresens, pour eſtre imprimées à droict

SAVIV	IN
DEO	DEI

 J'ay encor deux petites cornioles quarrées qui ont autres foys eſté enchassées en quelques pareilles bagues ſur lesquelles ſont eſpagnées de relief en lettres du bas ſiecle cez inſcriptions

BONAM
VITAM

en l'une, en l'autre

AMO TE
AMA ME

et en ay encor une troiſieſme en

<sup>1</sup> Cette comparaison de l'agneau est justifiée par les éloges que donnent tous les contemporains au pacifique caractère de Samuel Petit. Holstenius (lettre XXIV, p. 167) dit : «Quæ de Samuelis Petit ingenio ac laboribus nuntias, lubens cognovi. Hominem non vulgarem esse satis apparet in eo quod arcana et paucissima trita studia sectetur. Laudo consilium quod Lutetiam eum pertraxeris, hoc est in lucem florentissimi regni et theatrum eruditorum hominum, et rogo ut sedulo allabores ne præclaræ cogitationes in tot auctores diufius lateant.»

<sup>2</sup> Cf. la lettre du 28 juillet 1629 à Pierre Dupuy (t. II, p. 139).

<sup>3</sup> Holstenius (p. 170) donne avec de grands développements la consultation demandée : «Venio ad explicationem annuli nuptialis, quam tu adeo copiose et erudite persequeris, ut quid addere amplius debeam vix perspiciam, nisi id forsitan quod de septentrionalibus linguis scire aves. Lubens enim conjecturam tuam probo, voces illas non Latinas, sed Gothicas esse, vel cujuscumque tandem hyperboræ dialecti.» Suivent (p. 171-173) divers détails philologiques.

figure exagone sur laquelle est gravé un croissant de lune, et sur les pans ou facettes de l'exagone est escript S|ER|VA|FI|DE|M. En toutes les trois les lettres sont blanches espargnées de relief sur le champ de la corniole pour représenter le mesme effect de la sardonix indica de Pline, dont l'aspect est fort agreable à la veüe, et semble que le relief des lettres de cez pierres ainsin affecté ne soit possible pas sans quelque occasion, autre possible que la differance des couleurs de la pierre. Or comme il semble que cette grosse bague d'or, qui est du poids de l'once à peu prez, estoit l'annulus pronubus, puisque ce vœu qui est escript à l'entour y a tant de rapport, j'estime que toutes cez autres pieces pouvoient avoir esté employées à mesme usage, et crois que celuy qui souhaite BONAM VITAM, ressent aultant du christianisme que l'aultre où est escript VIVAS IN DEO, encor qu'il n'y ait point de croix, ce qui me fait juger qu'ils soient l'un et l'autre plus anciens que celuy d'or. Dans Grutherus y a une inscription pag. M.LVIII. n° 6 qui semble se rapporter plustost aux vœux aprez la mort, à la vie future, REGINA VIBAS IN NOMINE ZESV. Mais j'ay pourtant peine de croire que tous cez autres là ne se rapportent à cette presente vie et que ce ne soient des bagues d'espousailles aussy bien les nnes que les autres. Mais je m'en rapporteray pourtant à vostre advis; que si ceste conjecture se peult saulver, je vouldrois que vous eussiez examiné cez lettres qui sont dans l'ovale RA TE, lesquelles d'abbord j'eusse volontiers rapporté au nom du mary pour faire RAV = ou RHAGENIVS, mais, puisqu'il est question de conjectures, il fault que je vous en baille une bien extravagante, pour voir si vous en pourriez prendre occasion d'en fonder de meilleures, et si ce pourroit estre ARRA GENIALIS, car puis que le changement de l'V en E au mot de SEO, ainsin d'autres ont escript SOVEIS pour SVIS; montre que le latin de cette inscription estoit corrompu, et s'il se peult ainsin parler vulgarisé selon l'usage du país à peu prez où nous disons en vieil roman provençal SIEVE pour SIENE, ou SVA, où nous avons retenu l'intervention de l'E, je ne sçay si par mesme corruption vulgaire, mesme en ce siecle de la fin de l'empire d'Occident dans le gothisme ou du commence-

ment de la premiere race de noz roys (auquel temps je tiens que cette bague ait esté forgée et gravée) on n'auroit poinct abusivement retranché la premiere syllabe du mot ARRA, comme on dit aujourd'huy, TONI pour ANTONI et si ce ne seroit poinct un vice des nations septentrionales, qui rendent quasi toutes sortes de mots monosyllabes, ainsin que j'ay veu prattiquer en Angleterre, où ils disent ou prononcent ce semble PIT, NIC, FIR (?) pour Pierre, Nicolas, François, et autres semblables, encores qu'ils y accumulent diversés consonantes, mangeans ou elidans toutes les voyelles, hors d'une seule qui demeure comme principale et plus fortement prononcée que toutes les autres, comme quand les Allemands disent Hans pour Joannes, auquel cas ce pourroit estre quelque abus introduit ou par les Goths ou par les Bourguignons qui s'estoient emparez de la ville d'Arles, ou par les François qui les en chasserent, et possible par les reliques gauloises demeurées parmy les Romains habituez en cez país icy. Et qu'il ne soit ainsin au livre de las siete partidas le 1. tit. 28. part. 7. ils appelloient en vieil castillan RAFEZ ce qu'ils appellent aujourd'huy l'ARREO y ADORNO de una persona, y appostura de casa, y criados. ils appellent aussy ARREAR pour adornar y engalanar de arras las joyas que el desposado da a la desposada. Ce qui a sa manifeste origine au mot ancien de ARRABO, qui se trouve si approchant de l'oriental ou chaldée Hhara pour despondere, qu'il ne seroit pas inconueniant qu'ilz fussent deriuez l'un de l'autre, parmy cez transmigrations de peuples qui sont passez d'Oriant en Ponant. Qui plus est, j'apprends de gents versez en hebreu et en cez langues orientales, où je n'entends rien, que la premiere syllabe de ce mot HARRAB pour spondere, ne s'escript que par une lettre gutturale Ain, qui ne faiet pas voyelle formellement, ains seulement haspiration gutturale, et qu'en effect le mot se prononce quasi comme monosyllabe, cette premiere syllabe AR n'ayant esté adjoutée [que] par les peuples grecs et latins dont le langage estoit plus addouley. De sorte que si dans vos langues septentrionales il y avoit rien d'approchant à ce mot de RAV, en ce sens là, il pourroit bien tant plus tost avoir tiré sa source de cez origines orientales, vous

vous en pourrez esclaircir si vous voulez<sup>1</sup>. Tout ce que j'en voudrois inferer, seroit l'ancien usage d'Espagne qui pouvoit tenir du gothique, aussy bien que nostre bague d'or, d'avoir supprimé la premiere syllabe du mot *ARRA* ou *ARRABO*. Et qu'il ne seroit pas incompatible que cette syllabe *RA* gravée en ceste bague fust mise pour *RAV* ou *ARRABO*, et par mesme moyen la suivante *TE* pour *GENIALIS* comme on disoit *LECTVS*, ou *THORVS GENIALIS*. Voire ne sçay je s'il seroit trop hors de propos, si de ce mot *ARRABO*, ou *RABO*, ou *RAV* ne se seroit poinct formé enfin, celuy qui est au jourd'huy si vulgaire entre nous en vieil et moderne langage roman provençal *RAVBO*, en italien *ROBBA*, en françois *ROBBE*, en hespagnol *ROPA* et *RAFEZ*, pour signifier proprement les vestements et par extension toute sorte d'ameublement. Car je n'en ay poinct ouy tirer l'etymologie d'aucune origine qui ait tant soit peu de vraysemblance. Vous y songerez s'il vous plaict et m'en direz vostre advis tout à loisir. Estimant que la cognoissance que vous avez des langues septentrionales vous en fera parler bien plus affirmativement. Vous suppliant de le faire sans ceremonie et de me pardonner cette extravagance. Surtout il faut examiner si toutes ces inscriptions chrestiennes appartiendroient poinct à des vœux funeraires aussy bien qu'à des nuptiaux, et comment toutes ces choses se pourroient saulver en ce sens là, aussy bien qu'en l'autre qui semble plus plausible, et dependre aucunement de ce *NVBAT IN DOMINO* de Tertullian et autres. Je suis un peu trop pressé maintenant pour voir des livres sur cela, et ne sçay comme j'ay peu desrober assez de temps pour vous escrire toutes ces hadineries dont je vous supplie me vouloir excuser, et imputer cette liberté à la confiance qu'il vous plaict me donner.

<sup>1</sup> Holstenius répond ainsi sur ce point particulier (p. 172) : «Vox provincialis *RAVBO*, ital. *ROBBA*, Hisp. *ROPA*, non ab *Arrabone*, vel alia Latina voce descendit, sed a Germanica *RAVB*, vel *ROVB*, vel ut Saxones pronunciamus *ROF*, hoc est spo-

lium; unde spoliare vel prædas agere vel latrocinium exercere *RAVBEN*, et nostris *ROVEN*, et fur vel latro *RAVBER* : et hinc fortasse Itali, quibus *ROBBA* significat vestem, utuntur voce spogliare pro exuere vestes.»

Quant à ce que vous desiriez du Psellus<sup>1</sup>, je l'eusse mis originellement dans ce paquet icy, car le volume n'est qu'in-8°, et n'est pas trop gros pour cela, sans l'apprehension que j'ay eüe que le soubçon du mal qu'il y a eu en cette ville ne le fit passer par le vinaigre. Il est escript en papier de Damas lissé, par quelque Grec naturel qui escrivoit fort bien.

Cette petite exposition sur les dogmes des Assyriens est fort succinte; c'est pourquoy la coppie en a esté bien tost faicte que je vous envoie, n'ayant peu chercher l'edition, que je pensois trouver derriere cez *Oracula sibyllina*, avec les Chaldaïques du mesme Psellus, car il y a longtemps que je ne l'avois veu, et ne l'y trouvant pas je ne sçavois plus où le chercher, au moins dans la presse où je me suis rencontré, qui empesche quelque fois de discerner ce qu'on void, et qu'on touche.

Mais pour la Psychogonie, toutes les figures mathematiques y sont fort nettement representées, je les ay fait coppier pour les joindre icy, attendant le restablissement de la liberté et seurte du commerce pour vous en envoyer l'original. Bien marry d'avoir si peu de moyen de vous tesmoigner ma bonne volonté et sincerité. Cependant je vous felicite les nouvelles habitudes que vous avez acquises avec le Peutingerus Augustanus<sup>2</sup> et ne refuseray pas la coppie de ses catalogues sçachant que sa bibliothèque est excellente, et quand il n'y auroit que cette table géographique itineraire qui en porte le nom, bien qu'aucuns l'ayent voulu nommer Theodosiane, j'estime que c'est tousjours un tresor inextimable<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Holstenius avait parlé de Michel Psellus et de son traité de la situation, figure et grandeur de la terre, dans la lettre X (p. 53). Il reparle encore de cet écrivain, au sujet d'un autre traité, dans la lettre XXIV (p. 174) : « Superest ut pro Pselli opusculo tibi gratias quam maximas agam : puto id *σχέδιον* editum esse cum Expositione in *Oracula* : tanti tamen erat curiositatis meæ sitim restringere. »

<sup>2</sup> Nous n'avons pas la lettre où Holstenius mentionnait ses récentes relations avec un descendant de l'antiquaire Conrad Peutinger (d'Augsbourg).

<sup>3</sup> On sait que la Table dite Peutingeria ou Theodosiana allait être publiée par Conrad Peutinger, quand survint la mort de cet érudit (1547), et qu'elle ne vit le jour qu'en 1598.

Je vous felicite neantmoins au centuple de tout cela de l'arrivée de Mr de Thou que je crois estre maintenant à Rome ou qui ne tardera pas d'y arriver, de qui vous apprendrez du Levant d'autres merveilles que tout ce que vous en aviez conceu. Que s'il est en vostre cour, je vous supplie de le salluer et embrasser de ma part d'aussy bon cœur que je me suis desvoué absolument et à l'un et à l'autre.

Sur quoy je finis precipitamment, pour avoir consumé et perdu trop de temps à vous compter mes resveries et nyaiseries, priant Dieu qu'il vous conserve en parfaite santé, et qu'il nous delivre de l'apprehension de la maladie et nous donne les moyens de vous servir à souhaict comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur, et plus fidele amy,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 aoust au soir 1629<sup>1</sup>.

XXV

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Ce petit mot à la desrobée sera seulement pour vous dire que nous sommes en bonne santé graces à Dieu, nonobstant les allarmes et soubçons de maladie qui ont faict tant descrier nostre ville où Dieu mercy le mal n'a pas faict de progrez considerable, mais nous apprehendons un peu ce decours de lune avec la foulle de peuple qui y est revenu des champs pour souyr la soldatesque que l'on y a faict venir par une grande inhumanité, mais Dieu aura pitié des gentz de bien et exhaultera leurs prieres s'il luy plaict. Au reste, je retombay l'autre jour bien heureusement sur un endroit de nostre Plante que j'avois bien oublié longtemps y a où il tesmoigne dez son temps l'usage abusif

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 24.

de retrancher la premiere syllabe du mot ARRABO disant in Trucul. act. 5 scene 2, [St. Tene hoc tibi RABONEM habeto, mecum ut hanc noctem sies. As. Perii RABONEM, quam esse dicam hanc belluam? Qnin tu ARRABONEM dicis. St. AR facio lueri ut Prænестinis CONIA est CICONIA], tout ainsy qu'on void dans le Plutarque de Fluminibus qu'on souloit dire anciennement SPANIA pour HISPANIA tout de mesmes qu'au vulgaire italien d'aujourd'huy.

Je seray bien aise que vous daigniez m'en dire vostre advis à vostre commodité ensemble sur le restant de mes conjectures sur ce subject et qu'il vous plaise me tenir tousjours comme je vous en supplie de tout mon cœur,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce xi sept. en haste 1629<sup>1</sup>.

XXVI

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je croyois bien que durant vostre grand voyage<sup>2</sup>, il seroit malaisé que vous eussiez de mes lettres, nomplus que nous des vostres<sup>3</sup>, mais je n'avois pas laissé de vous escrire quelque foys, par la voye ordinaire de Genes et de Rome, d'où il y avoit plus de moyen de vous en faire les adresses. Dieu sçait si elles seront passées jusques à vous, ne seulement jusques à Rome, car on nous dict qu'il en est bien demeuré en arriere<sup>4</sup>. Celle cy ne sera que pour vous dire que mon frere s'en va

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 25.

<sup>2</sup> Voyage en Allemagne et en Pologne.

<sup>3</sup> Holstenius (lettre XXV, du 5 décembre 1629, p. 176) s'était déjà excusé de son silence: «diuturno silentio ignosce, cum Aquis

Sextiis te abfuisse scierim, unnc ubi locorum degas nesciam.»

<sup>4</sup> Toutes les lettres écrites par Peiresc à Holstenius entre le 11 septembre 1629 et le 12 mai 1630 furent perdues pour son correspondant et sont perdues pour nous.

faire un voyage vers la Cour qui est à Lyon, et qu'il taschera en toutes les façons du monde de me faire apporter en venant la caisse de livres que vous sçavez<sup>1</sup>, laquelle estoit demeurée accrochée l'esté dernier par la maladie du pais de Dauphiné, où la santé va beaucoup mieux à present Dieu mercy. Et sitost que nous aurons des nouvelles de vostre retour à Rome, nous vous ferons tenir tout ce qui vous pourra estre duisable. Je vous avois escript la rencontre que j'avois faicte d'un Tripos d'Apollon<sup>2</sup> sur lequel je vouldrois bien voir vostre advis. J'en ay faict une recharge à Dom du Puy, qui vous en priera de ma part, et si la lettre que je vous escrivois s'estoit esgarée, vous monstrea ce que je luy en ay escript<sup>3</sup>, afin que m'en puissiez plus commodement dire voz sentiments, en quoy vous m'obligerez beaucoup, et n'estant la present à aultres fins je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Boisgency, prez de Tollon, ce 12 may 1630<sup>4</sup>.

XXVII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Je viens d'apprendre avec un extresme plaisir vostre retour à Rome par une lettre de M<sup>r</sup> du Puy de Paris du 16 de ce moys à qui Dom

<sup>1</sup> La caisse contenant les manuscrits grecs de Pacius.

<sup>2</sup> Heureusement que ce que Peiresc avait écrit sur le fameux trépied se retrouve dans les *Lettres aux frères Dupuy* et aussi dans une dissertation imprimée au siècle dernier. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 207-211.

<sup>3</sup> Holstenius, en un post-scriptum de la

lettre du 5 décembre 1629, disait (p. 177 r: «Quidquid manusccriptorum habeo apud R. P. Dom Du Puy deposui, ut si quid humanius mihi in itinere contingat, Lutetiam ad amicos mittantur, quorum opera lucem aspiciere aliquando possint, nam Romæ nihil præter perpetuum carcerem sperare licet.»

<sup>4</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 26.

Cristofle son frere l'avoit escript du 16 juin, dont je me conjouy avec vous de tout mon cœur<sup>1</sup>, car j'en estois en grand peine sur les bruiets qui avoient couru de la maladie des païs d'où vous venez. Il me tarδοit de vous pouvoir donner advis qu'enfin nous avōns recouvré quelque peu de restablissement de commerce avec Paris, Lyon et aulcuns de nos voisins, et en mesme temps j'ay envoyé prendre vos mss. platoniques<sup>2</sup> tous lesquels sont arrivez icy sains et sauves et n'y attendront que l'ordre que vous me vouldrez prescrire pour les vous faire tenir, et si vous voulez j'y joindray mon exemplaire des Navigations de Purchas que j'apportay en sortant d'Aix exprez pour cet effect. La plus part de eez mss. ont esté de cet Andrea Darmarius dont vous aviez tant ouy parler, et sont tous en gros papier, fort bien conservez, et s'y en est trouvé un volume de plus qui avoit esté obmis au roolle que nous en avions veu, qui est assez gros in fol. et contient 6 livres du Proclus *εις την Πλατωνος Θεολογιαν*. Je vouldrois que ce fust chose plus digne de vostre curiosité et avoir de meilleur moyen de vous rendre de meilleur service.

Au reste nous avons presantement icy chez nous en nostre petit hermitage<sup>3</sup> Monsieur de Marcheville, destiné ambassadeur par le Roy en Constantinople, où il faict estat de s'acheminer au commencement de novembre prochain; il a ouy parler de vous, et de vostre eminente doctrine et pieté, et desireroit avec une passion extreme de vous pouvoir mener en Constantinople et m'a fort conjuré de vous en escrire et de vous en supplier, comme je faict trez instamment, au cas que vous jugiez que M<sup>sr</sup> le Card<sup>l</sup> Barberin l'ayt ainsi agreable suyvant les ouvertures que s'en estoient cy devant faictes. Je luy ay diet le regret que vous pourriez avoir de l'edition de plusieurs belles pieces que vous aviez en main, et l'emploi que vous pouviez

<sup>1</sup> Holstenius raconta son voyage à Peirese dans une lettre du 21 juin 1630 (n° XXVIII) qui débute ainsi : « Postquam salvus et incolumis a. d. Kal. Junii ad Urbem redii, confecto Sarmatico itinere. . . »

<sup>2</sup> Les manuscrits de Pacius si généreusement donnés à Holstenius par Peirese.

<sup>3</sup> Nous avons déjà vu que ce prétendu *petit ermitage* était une fort belle maison de campagne.

avoir à Rome et en voz cartiers d'Allemagne, mais cette occasion cy est si opportune que je ne vois quasi pas que vous vous en puissiez desdire, car vous y espargnerez les principaux frais de vostre voyage, et y serez puissamment adisté par mondit s<sup>r</sup> l'Ambassadeur de toute sorte d'autorité et de favorable recommandation. Il m'a dict que si vous vous y resolvez il vous donnera vostre rendez vous à Malte pour vous y prendre en passant, si vous estimez cela meilleur ou plus commode que de vous en venir icy le trouver pour vous y embarquer quant et luy au 2 novembre prochain, auquel jour le Roy luy a prescript de se tenir prest à faire voile; il m'a dict de plus qu'il fera porter une imprimerie pour vous servir d'entretien si vous vouliez faire quelque sesjour en Constantinople, et y faire tirer au net ce que vous voudrez envoyer reimprimer plus copieusement à Paris ou ailleurs. Mais ce que j'y trouve de plus considerable est qu'il faict estat d'aller pour l'amour d'un homme de lettres comme vous en personne avec des galeres du grand seigneur ou autrement pour aller visiter et faire fouiller dans les ruines d'Athenes et autres lieux plus celebres de la Grece, et surtout dans la bibliotheque du Mont Athos, ne voulant rien espargner pour la descouverte et acquisition des bons livres et autres notables singularitez et monuments de l'Antiquité. Il faict mesmes estat de passer en Terre Sainte et de voir en passant par l'Asie Mineur tout ce qui s'y pourra recognoistre de plus recommandable. Voyez si ce party se peult honnestement refuser. Il ne vous astringra poinct à plus de sesjour que vous ne voudrez, et vous donnera toutes sortes de bonnes adresses et supports pour voyager par tout le Levant où vous voudrez. Donnez moy bien tost advis de la resolution que vous y prendrez, afin que j'en puisse tenir adverty ledit s<sup>r</sup> Ambassadeur, et si trouvez bon de luy en escrire un mot, il sera encores meilleur, quand mesmes vous ne feriez pas maintenant le voyage quant et luy, afin que cela vous puisse tousjours servir à l'advenir, si voz affaires vous permettoient de l'aller trouver là pendant le temps de son ambassade. Si j'avois à vous donner quelque conseil avec la liberté d'y conserver mes interests, je voudrois bien que vous optassiez l'alternative de venir vous embarquer

icy quant et luy aux fins que je vous y peusse un peu gouverner en passant et vous tesmoigner de vive voix que je suis et seray à jamais inviolablement,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Boisgency, ce 27 juill. 1630, en grande haste à la desrobée.

Je vous debvrois bien de plus longs discours sur l'excellance de vostre labour sur vostre Porphyre, mais je ne puis pour le presant abuser de la desbonnereté de ce seigneur qui m'a donné ce peu de temps pour vous inviter de sa part à cette belle et utile peregrination; il nous faudra suppleer à la première commodité; cependant faictes mes trez humbles recommandations à Dom du Puy<sup>1</sup>.

XXVIII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Nous avons attendu bien impatiemment de voz nouvelles durant prez d'une année; enfin nous receumes la semaine passée vostre despesche du 21 juin avec un indicible contentement, voyant le subject que vous aviez de demeurer satisfait de vostre voyage de Pologne, et surtout de la favorable reception que vous y avoit faicte l'Empereur<sup>2</sup>, et de celles des Roys de Hongrie, de Polognè<sup>3</sup> et autres princes, dont

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 27.

<sup>2</sup> Ferdinand II, né en 1578, devint roi de Hongrie en 1618, et mourut en 1637. Holstenius (lettre XXVIII, p. 186) raconte avec le plus reconnaissant enthousiasme son entrevue avec l'Empereur: «Cæsare nihil mihi, benignius, ac elementius natura un-

quam effinxit; duas ferme integras horas me de publicis privatisque rebus loquentem audivit, et favorem ac gratiam suam promississimam addixit in promovendis negotiis studiisque meis, quam libenter deinde præstitit.»

<sup>3</sup> Sigismond III, élu roi de Pologne en 1587, mourut en 1637.

je vous felicite de tout mon cœur, et voudrois bien que vous peussiez vous en prevaloir à bon essiant quelque jour. J'ay prins grand plaisir encores de voir ce qu'il vous a pleu me coter des livres curieux que vous avez trouvez en cez belles bibliotheques<sup>1</sup>, et particulièrement de la description ancienne de la Candie<sup>2</sup>, de la Topographie Chrestienne<sup>3</sup> et de ce Pentateuque Samaritain de la Bibliotheque imperiale<sup>4</sup> et encores plus des habitudes que vous y avez prises et que vous m'avez voulu si favorablement procurer avec le s<sup>r</sup> Tenguagelius que je prixseray tousjours infiniment<sup>5</sup>, par le moyen duquel je voudrois bien que nous peussions avoir un peu de monstre, ou de coppie, quand ce ne seroit que d'une ligne ou deux de ce texte samaritain pour en voir le caractere et l'antiquité à peu prez et pour verifier si ce n'est que le seul hebraique, ou s'il y auroit quelque version auprez soit arabique ou syriaque ou vulgaire samaritaine. Et si nous le pouvions servir en revanche en quelque curiosité de son goust, nous le ferions trez volontiers et je m'assure que vous ne ferez pas difficulté de l'en assurer, comme je vous en supplie trez humblement. Ayant esté bien marry d'entendre que ce gentilhomme soit tant incommodé du vertige et de la vieillesse et que cela l'empesche de donner au public tant de belles et rares observations qu'il a faictes<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Holstenius (lettre XXVIII, p. 184) avait spirituellement dit : « Roma Venetias aditurns, Florentiam, Bononiam, Ferrariamque transii. Isthic Mediceam bibliothecam avidissimo inspexi oculo, sed ut canis e Nilo fugiens tantum libavi quo sitim accenderem potius quam sedarem. »

<sup>2</sup> « Duos tamen maxime ἐπισημοὺς codices notavi, alterum quidem Latinum, quo Cretæ Descriptio continetur, additis etiam locorum singulorum topographicis delineationibus, auctoris sane non indiligentis quem ante quingentos hosce annos scripsisse existimo. . . » (P. 184-185.)

<sup>3</sup> « . . . alterum vero Græcum, scriptum ut minimum ante dc vel dcc annos, cui titulus Χριστιανικὴ Τοπογραφία. » Holstenius

donne (p. 185) une analyse intéressant de ce manuscrit.

<sup>4</sup> « Poterit ille plurima tibi respondere de Bibliis Samaritanis, quorum et ipse exemplar in Casaris bibliotheca habet. » (P. 188.)

<sup>5</sup> Voir (p. 186-188) un grand éloge de Tenguagelius auquel Holstenius donne de l'*humanissimus*, de l'*eruditissimus*, etc. Le recueil de Boissonade contient une autre mention du nom de ce savant conservateur de la bibliothèque de Vienne (p. 219). Voir aussi (p. 192) une lettre à lui adressée par le reconnaissant visiteur.

<sup>6</sup> « Omnes codices legit, expendit et notavit diligentissime; sed ob senectutem ingruentem, et vertiginis morbum quo affligitur, nihil ipse publico parare potest. » (P. 187.)

Mais je loue bien son dessein d'y employer et subroger le s<sup>r</sup> Schickardus de Tubinge, de qui j'ay faict trez grand cas depuis que j'ay veu ses Roys de Perse et ses curieuses observations qu'il y a jointes<sup>1</sup>, qui me font attendre avec une grande impatience les autres parties qu'il nous promet de ses mss. et de ses observations. Je suis bien aise que le R. P. Corderius<sup>2</sup> repraigne les erres du feu P. Fronton Ducæus pour l'edition des SS. peres Grees, et qu'il ayt commancé d'en mettre sous la presse<sup>3</sup>; il le fault exhorter à cela le plus que vous pourrez pour ne pas laisser périr de si beaux ouvrages. Quant à voz mss., ils sont tous prests, et si M<sup>sr</sup> le Card<sup>l</sup> de Bagni passe par icy, comme on le nous faict esperer, je les feray joindre à ses coffres. Mais j'ay pourtant un grand scrupule sur ce que je vous escrivis dernièrement du voyage de Constantinople dont je vouldrois bien avoir vostre resolution, ayant peine de me persuader que vous vous puissiez desdire de cette courvée et que vous ne trouviez des honnestes moyens de disposer vostre cher patron à le vous permettre, puisqu'il y avoit desja tesmoigné tant d'inclination par cy devant. Mons<sup>r</sup> Gassendi, qui estoit à Paris trez bien logé, a obtenu la mesme permission de son patron<sup>4</sup> pour ne perdre une si belle commodité et s'en va fourny comme il fault de grands instruments de mathematiques faire de belles observations celestes et terrestres, avec promesse que luy a faicte M<sup>r</sup> le Comte de Marcheville de l'envoyer en Alexandria pour aller examiner et faire la comparai-

<sup>1</sup> «Id sedulo allaborat, ut Schickardum, professorem Tubingensem, ad Cæsaris aulam pertrahat, cujus librum de Jure Regni apud Hebræos, et Genealogiam Regum Persiæ te vidisse non dubito.» (P. 187.) Voir sur Schickard, au bas de cette page 187, la note n° 5 de Boissonade.

<sup>2</sup> «Amicitiam quoque inii cum R. P. Corderio Belga, S. J. theologo, viro humanissimo, et Græcarum literarum peritissimo. Ille et Ducæi et Gretseri industriam in SS. Patrum scriptis publicandis superabit...» Boissonade cite sur le P. Balthasar Cor-

dier d'Anvers (1592-1650) l'*Onomasticon* de Saxius (t. IV, p. 375). Pour moi, je citerai sur ce docte religieux l'article de la nouvelle édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par le P. C. Sommervogel (t. II, 1891, p. 1438-1442).

<sup>3</sup> «Jam enim aliquot volumina commentariorum in S. Scripturam conversa penes se habet et Philoponi doctissimus commentarius *περι κοσμοποιίας* ad principium Geneseos prælo jam exeditur.»

<sup>4</sup> François Luillier, maître des comptes, logeait chez lui Gassendi depuis l'année 1624.

son de ce qu'il y pourra observer avec ce que Ptolemée en a laissé par escript afin de pouvoir tirer de plus exactes consequences de ce qui s'y trouvera de conformité ou de difference, car c'est un homme des plus curieux et des plus exactes qui se soient encores meslez de ces sciences là. Il avoit une extreme passion que vous fussiez de la partie pour vous y suivre et servir de tout son pouvoir, et s'est engagé à ce voyage croyant que vous ne vous en peussiez pas honnestement excuser<sup>1</sup>. Mais si ne fault il point tant regarder à l'interest du public qui le requerroit ain-  
 sin que vous ne consideriez le vostre particulier en la conjoncture où vous pouvez estre d'establir votre fortune. C'est pourquoy je ne vouldrois pas vous avoir exhorté à chose qui vous y deubst nuire ou estre dezagreable à vostre bon patron. Seulement vouldrois je estre assuré de la resolution que vous y aurez prinse, puisque vous aviez prins temps à deliberer et mediter avant que nous respondre là dessus à ce que m'escrit M<sup>r</sup> de Bonnaire du 31 aoust, en me donnant advis qu'il vous avoit rendu mes lettres du 27 juillet. Car je vouldrois sçavoir si mes vœux pourroient estre accomplis, auquel cas vous feriez le voyage et opteriez vostre embarquement en cez quartiers icy plus tost qu'à Malte ou ailleurs pour me combler de bonheur et nous donner moyen de vous voir et embrasser icy et de vous consigner de plus prez tout ce qui peult estre à nostre disposition de vostre usage et particulièrement pour vous ouvrir le cœur aultant qu'il nous seroit possible et vous faire cognoistre qu'encores que nous ne puissions estre dignes de l'honneur que vous nous avez daigné despartir de vostre cordiale affection, ne avoir de quoy vous rendre le centiesme de ce qui seroit de nostre devoir, à tout le moings n'y manquons nous point de la correspondance qui peult dependre de nostre bonne volonté et de nostre petit pouvoir.

Cependant je vous envoye le roole de tous cez mesmes mss. grecs la pluspart de vostre Andreas Darmarius dont vous aviez desja ven le desnombrement et l'ay fait prendre sur les propres tiltres des livres

<sup>1</sup> On sait que Gassendi n'alla pas plus en Orient que Holstenius.

et y adjouster quelques mots du texte pour mieux reconnoistre que ce peult estre au vray. Pour le Pollux, il y en a une partie comme je vous avois desja dict qui est transcrite sur le Pollux que nous avions desja de longue main; l'autre partie est d'un autre Pollux chrestien qui n'est ce que nous nous estions imaginez non plus que l'Histoire de vostre Dexippe de Bologne<sup>1</sup>. Il me resteroit à vous dire quelque chose du trepié dont vous ne me parlez qu'à demi bouche<sup>2</sup>, mais un peu de compagnie qui vient d'entrer ceans m'oblige à clorre pour reprendre si je puis à ce soir ou demain la plume, et cependant vous assurer que je suis et seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Beaugency, ce 13 octobre 1630<sup>3</sup>.

XXIX

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je vous avois escript bien amplement et possible bien ennuyeusement pour vous cez jours passez, croyant que mes lectres peussent aller sur la galere qui est allée à Livorne, mais nous fusmes frustrez de noz esperances, car elle anticipa son départ de trois jours plustost que l'assignation, et ceux qui s'y devoient embarquer et nous avoient promis de passer par icy et y prendre noz despeschés, suivirent un autre chemin bien à la haste sans nous en pouvoir faire advertir assez à temps. Vous les recevrez donc par cette voye et par mesme moyen

<sup>1</sup> «Dexippi Historia, et nescio quæ alia quæ Gesnerus isthic extare refert, falso titulo spem meam eluserunt...» (P. 185.)

<sup>2</sup> Holstenius avait dit seulement ces quatre mots sur un sujet qui tenait tant au cœur de Peirese (p. 184): «Tum vero alias tri-

podum effigies, quæ passim per Urbem cernuntur in statuis antiquis, diligentius inspiciam... sed de his commodius videbinus per otium.»

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 28.

je vous accuseray la reception de trois de voz lettres, l'une qui estoit la plus fraische du dernier septembre<sup>1</sup> par M<sup>r</sup> le baron de Meslay<sup>2</sup> et trois jours aprez les deux precedantes venues par Genes du vii et xviii du mesme moys<sup>3</sup>, en responce desquelles je ne vous puis dire si ce n'est que je suis bien aise d'avoir jugé que vostre goust estoit de faire le voyage de Constantinople, esperant que si bien vous ne pouviez estre prest pour suyvre M<sup>gr</sup> l'Ambassadeur vous trouverez bientost les moyens de l'aller voir là, estimant qu'il est trez raisonnable de bien affermir vostre fortune, puisque Dieu la vous a envoyée, avant que vous engaiger à une si longue absance qui ne se peult expedier en si peu de jours, car vous trouverez bien là de la matière à exercer vostre bel esprit, si vous y estes une foys, et crois que vous y arriverez toujours bien à temps, en quel temps que vous y puissiez acheminer, tandis que M<sup>r</sup> le comte de Marcheville y sera. Lequel perciste toujours, à ce qu'on m'escript, de partir en novembre, mais je me doute qu'il luy faudra differer encores plus qu'il n'avoit creu, et vouldrois bien apprendre entre cy et là que voz affaires feussent en seurté. Je vous enverrois homme exprez de par delà pour ne perdre l'avantage de vous voir icy avant vostre partement. Toutefois nous avons maintenant un fort honneste homme de marchand qui a envoyé ouvrir une maison en Constantinople sous son nom où il faict estat d'envoyer des navires exprez pour son compte pour le moins cinq ou six foys l'an<sup>4</sup>, ce qui nous donnera grande commodité d'avoir de voz nouvelles quand vous y serez et de vous envoyer de par deçà tout ce que vous en pourrez desirer qui soit à nostre pouvoir. Cependant parce que je ne pense pas que M<sup>r</sup> l'Ambassadeur ayt possible songé à la necessité d'avoir un peintre, voyez, je vous prie, si vous en trouveriez quelqu'un

<sup>1</sup> C'est la lettre XXXII (p. 203-205). Holstenius lui aussi s'exense, dès les premières lignes, de la prolixité de sa précédente lettre. En cela les deux correspondants ne devaient rien l'un à l'autre.

<sup>2</sup> Sur Achille-Auguste de Thon, baron de Meslay, conseiller au parlement de Bre-

tagne, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 908, et t. III, p. 295.

<sup>3</sup> La lettre du 7 septembre est la lettre XXX (p. 196-200), et la lettre du 27 septembre est la lettre XXXI (p. 200-203).

<sup>4</sup> Il s'agit du négociant marseillais Guez déjà mentionné.

dans Rome qui voulust faire ce voyage et que vous jugeassiez capable de bien desseigner et les paisages et les fabriques et les figures antiques et en un besoing faictes le un peu exercer à peindre et desseigner quelque architecture ancienne avec ses vrayes dimensions, à quoy ils ne s'arrestent pas communement, et puis nous tascherons de le faire agreer à mondit seigneur l'Ambassadeur, et au pis aller, quand il se seroit pourveu d'ailleurs, je feray desdommager celuy là du temps qu'il auroit employé à cette estude particuliere, et faictes le par meme moyen exercer à desseigner des medailles antiques et prendre bien la ressemblance des visages qui y sont et des fragments de figures et bas reliefs, car cela ne luy sera pas inutile, quoy qu'il devienne. En un besoing luy trouverions nous possible quelque autre gentil employ, si celuy là nous manquoit. Je suis un peu pressé de cette commodité precipitée; c'est pourquoy vous m'excuserez si je ne vous responds plus ponctuellement pour à cette heure; ce sera pour la premiere commodité Dieu aydant; seulement vous diray je que le P. Petavius<sup>1</sup> a faict imprimer un troisieme volume in fol. à la suite des deux premiers de *Doctrina temporum*, qu'il a intitulé *URANOLOGION* sive *systema variorum authorum qui de sphaera ac sideribus eorumque motibus graece commentati sunt, sunt autem* :

GEMINI . . . . .	} Isagoge ad Arati phaenomena.
ACHILLIS TATH . . . . .	
HIPPARCHI . . . . .	libri tres ad Aratum.
PTOLEMAEI . . . . .	de Apparentiis.
THEODORI GAZAE . . . . .	de Mensibus.
MAXIMI.	

ISAACI Argyri duplex	} computi.
S. ANDREÆ Orelensis. . .	

Et y a plusieurs autres petits fragments et huit livres de dissertations du mesme Petavius en toutes ces matieres<sup>2</sup>, de sorte que vous

<sup>1</sup> Sur le P. Denis Petau voir les tomes II, IV du recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> Voir le titre complet de l'*Uranologion*

dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (édition in-fol., t. II, col. 1898).

n'aurez plus tant de peine à chercher le Geminus<sup>1</sup>. M<sup>r</sup> Grotius m'a envoyé les fragments de Nicolaus Damascenus mis en bon ordre avec sa version; ils mériteront bien à mon avis d'estre imprimez<sup>2</sup>. Je suis contrainct de clore à mon grand regret, ne desesperant pas encores qu'il ne puisse arriver beaucoup de choses qui vous donnent du loisir de mettre bon ordre à voz affaires [et] de vous laisser encores voir icy conformement à nos vœux avec lesquels je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé et aff[ection]né serviteur,

DE PEIRESC.

À Boysgeney, ce 26 oct. 1630 en grande haste<sup>3</sup>.

XXX

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Ce mot à la haste n'est que pour vous dire que je vous ay ample-ment escript par le P. Toussaint Bot. des Minimes party d'ici dimanche passé, en responce de plusieurs lettres venues tout à un coup, et pour vous dire que nous n'avons pas de nouvelles que M<sup>r</sup> le comte de Marcheville presse tant son voyage de Constantinople, comme il avoit creu, car nous voyla desja dans le moys de novembre sans qu'il paroisse et sans que les navires pour son passage soient encores prests. Ce qui vous donnera tousjours tant plus de temps pour mettre ordre à voz affaires, dont je n'ay pas voulu manquer de vous tenir adverty. Je pense que c'est la maladie du Roy qui a tenu en suspens toute la cour<sup>4</sup>, et qui l'a retardé jusques à cette heure, mais on en a, Dieu mercy, de meilleures nouvelles que cez jours passez, et esperons que

<sup>1</sup> Voir le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 704.

<sup>2</sup> Sur le Nicolas de Damas de Grotius, voir le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 705.

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 29.

<sup>4</sup> Louis XIII était tombé dangereusement malade à Lyon le 22 septembre.

Dieu le conservera pour le bien de son estat et soulagement de ses peuples. Je n'ay pas sceu non plus que le navire que ledit s<sup>r</sup> de Marcheville avoit despesché de Toulon en Constantinople à l'avance soit encores de retour, et possible attend il cela, s'il n'a eu responce de ses despesches par Venize. Tout cela ne nuira pas au temps qui vous faict de besoing, et je vouldrois bien qu'il prinst de nouvelles assignations d'embarquement si reculées que nous eussions encores moyens de vous tenir et gouverner icy et de vous y pouvoir dire du meilleur de mon cœur que je-suis de toute mon affection,

Monsieur,

vostre trez humble et obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

Boysgency prez Tollon, 7 novembre 1630.

Je vous supplie de faire mes trez humbles recommandations à Dom Cristofle du Puy; je n'eus point de vos lettres par ceux de la suite de M<sup>r</sup> le Nonce<sup>1</sup>.

XXXI

MÊME ADRESSE.

Monsieur;

Encores que je ne doute point qu'ayant la cognoissance que vous avez de M<sup>r</sup> Bouchard<sup>2</sup> et la passion qu'il a pour les bonnes lettres vous

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 30.

<sup>2</sup> Holstenius accuse réception à Peirese (lettre XXXIV, p. 213) des livres et des lettres apportés par J.-J. Bouchard et dont il s'était entretenu avec son patron «nostro cardinale»: «Nam ubi de tuis literis libris-que per Buchardium allatis ageremus, etc.» Voir sur Bouchard, qui tient déjà tant de

place dans nos quatre premiers volumes, et surtout dans le quatrième, une note de Boissonade (p. 213) où sont cités Gassendi, Vigneul Marville, Balzac, etc. Dans la lettre XXXV (p. 217), Holstenius parle ainsi de Bouchard: «insigni eruditione juvenis, et Parisiis mihi paulo ante discessum Rigaltii commendatione notus. Ego lubens hospiti carissimo præstiti, quod amicitia

ne soyez tout porté à luy rendre toute sorte de bons offices, et de service qui vous sera possible, et qu'il ne doibve avoir plus de credit que moy en vostre endroit, si ne puis je manquer de joindre mes trez humbles prieres aux siennes pour implorer la continuation de vostre bienveillance en son endroit, puisqu'il l'a désiré, et que mess<sup>rs</sup> du Puy me l'ordonnent ainsin. C'est pourquoy je crois que vous m'excuserez facilement s'il y a en cela de ma faulte et que vous ne trouverez pas mauvais que je me rende participant aux faveurs et obligations que vous luy daignerez despartir et procurer de pardelà, dont je me tiendray grandement vostre redevable. Il s'en va en resolution de bien travailler à la visite des bons MSS. grecs s'il luy est loisible, et d'y exercer la bonne main qu'il a, pour en transcrire quelque chose de bien rare. M<sup>r</sup> Rigault m'ayant asseuré que depuis M<sup>r</sup> Angelo Vergetio<sup>1</sup> il ne s'est point veu à Paris de plus delicate main que la sienne à transcrire du beau grec. Je luy ay fait voir voz MSS. et l'en eusse chargé fort volontiers pour les vous faire conduire, n'eust esté l'ordre que vous m'avez donné par voz dernieres lettres, de les reserver pour le passage de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur<sup>2</sup>, afin que vous les trouviez sur les lieux, quand vous vous y pourrez acheminer. Lequel n'est possible pas encores si prest à partir bien qu'il perciste à dire qu'il veult s'en aller à la fin de ce moys, comme vous dira le present porteur, attendu que son predecesseur demande terme jusques au moys de mars<sup>3</sup>, pour estre prest à partir de Constantinople et à luy faire place. Dont je ne serois pas marry, pour vous donner tant plus de temps à mettre l'ordre qui est requis à voz affaires particulieres, et à venir prendre icy vostre embarquement, qui seroit l'accomplissement de l'un de mes plus grands souhaicts, et auquel je m'attends encores bien fort Dieu aydant. Je vous ay escript en responce de 3 ou 4 de voz dernieres lettres venües par

*pristinæ, quod virtati et doctrinæ, quod tuis aliorumque efficacissimis commendationibus negare non poteram.* »

<sup>1</sup> Sur le calligraphe Ange Vergèce, voir le recueil Peirese-Dupuy. t. III, p. 416-

417, où sont cités en assez grand nombre des témoignages anciens et nouveaux.

<sup>2</sup> Le comte de Marcheville.

<sup>3</sup> Nous avons déjà vu que c'était Philippe de Harlay, comte de Cézay.

Genes et par M<sup>r</sup> de Melay et me suis servy tant de la mesme voye de Genes, que du passage du P. Toussains Bot des Minimies, duquel je suis un peu en peine, ayant apprins depuis son depart les difficultez que l'on faict de laisser aborder en Italie des religieux et serois bien fâché de le voir revenir sans vous avoir faict rendre mes lettres. Au reste l'on me faict esperer dans peu de jours le recouvrement de quelques bons MSS. grecs du costé du Levant. Il me tardera de les voir arriver, et de vous pouvoir faire sçavoir ce que ce sera avant que vous vous en alliez de ce costé là. Et encores plus d'avoir quelque digne moyen de vous servir et de vous tesmoigner de combien bon cœur je suis,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Boisgency, ce 15 nov. 1630<sup>1</sup>.

XXXII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Le mesme jour que j'attendois ceans Monseigneur le cardinal de Bagny, on m'apporta de Brignole les lettres de vostre part du 13<sup>me</sup> febvrier, dont s'estoit chargé M<sup>r</sup> de Breton, et le jour devant j'avois eu du mesme costé de Brignole vostre lettre du lendemain que M<sup>r</sup> le chevalier de Bourlemon y avoit laissées (*sic*) pour me faire tenir. Je fus infiniment aise d'y apprendre le bon estat de vostre santé, et que vous fussiez si bien en l'esprit de l'eminentissime Card<sup>al</sup> Patron et que la veüe de l'indice des livres arabes de Golius eust donné matiere de remettre sur le tapis vostre voyage par la Grece<sup>2</sup>. Dont je ne man-

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 31.

<sup>2</sup> « Indicem librorum Arabicorum Golii

a reverendissimo domino Puteano habui, et cardinali nostro exhibui legendum. »

(Lettre XXXV, p. 219.)

queray poinet d'escrire à son Eminance pour ayder à promouvoir s'il est possible un si louable et si recommandable dessein. Le retardement de la partance de l'Ambassadeur ne devant nullement vous empescher de le resouldre, puis qu'au contraire, cela favorise le desir tant de mondiet seigneur le Cardinal que le vostre, et les interests que vous avez de voir l'affaire de vostre benefice voidée et bien establee avant que vous vous embarquiez. Car il ne fault nullement doubter que M<sup>r</sup> le marquis de Marcheville ne face le voyage encores qu'il ait esté constrainet de le differer, tant par le reculement de M<sup>r</sup> de Cesi, que par les brouilleries de la Cour, qui ont succedé à la maladie du Roy, et qui l'ont retenü, voulust il ou non.

M<sup>r</sup> Suarez ne m'a poinet envoyé les observations du s<sup>r</sup> Allacius sur cette belle inscription que vous aviez descouverte dans ce vieil MS. du Vatican<sup>1</sup>, laquelle je seray tousjours trez aise de voir, quand il sera loisible, en attendant que vous nous puissiez donner un jour et au public l'auteur entier. Je me suis infiniment resjouy de l'arrivée de M<sup>r</sup> de Fontenay Bouchard en bonne santé de pardelà, et qu'il se soit si bien prevalu de voz bons et salutaires conseils comme il me mande, par une sienne lettre, où il se loüe grandement de vostre favorable adistance et en faiet grand capital<sup>2</sup>, non sans cause trez legitime, et se loüe bien aussy de l'accueil de M<sup>gr</sup> le Cardinal<sup>3</sup>, estant bien marry que je ne le chargea (*sic*) des MSS. platoniques, comme j'eusse faiet trez volontiers, sans l'incertitude où j'estois de vostre voyage à Constantinople, craignant qu'ils ne tombassent en mauvaises mains s'ils arrivoient là à contretemps, lorsque vous pourriez estre party. Et de faiet, suivant les ordres precedants, si M<sup>r</sup> de Marcheville fuisse passé je les eusse

<sup>1</sup> « Ptolomæi regis inscriptionem a Leone Allatio editam Suaresius haud dubie ad te milit. » (Lettre XXXV, p. 218.) Voir sur ce « monumentum Adulitanum Ptolemæi Evergetæ Gr. et Lat. editum Romæ an. 1631 » une note de Boissonade (p. 218).

<sup>2</sup> Nous ne possédons pas la lettre ici mentionnée. La première des lettres de Bou-

chard à Peiresc qu'il m'ait été possible de retronver est datée de « Rome, ce 18 fevrier 1633 ».

<sup>3</sup> « Eminentissimus noster cardinalis summopere ejus congressu fuit delectatus, et coram me liberrimum et suæ et Vaticanæ bibliothecæ usum obtulit, etc. » (Lettre XXXV, p. 217.)

faict embarquer dans son navire pour vous estre gardez jusques à vostre arrivée en Constantinople. Mais puisque vous avez tant de regret de ne les avoir eus dans Rome durant cez retardements de vostre depart, je n'ay garde de manquer de les vous envoyer, sur la galere qui porte mondiet seigneur le cardinal de Bagny, auxquels j'ay joint quelques aultres pieces venues d'ailleurs et les cartes postumes de la geographie ancienne du pauvre deffunct M<sup>r</sup> Bertius, lesquellès il avoit entreprinses à ma persuasion, mais vous les ferez bien mieux, si vous voulez, et y joindrez, si vous me voulez croire, celles de la geographie de Strabon et aultres autheurs anciens selon leurs sentiments. J'y ay joint aussy les peregrinations et voyages de Purchas, afin qu'il ne tienne point à cela que vous ne puissiez travailler plus commodement sur la geographie ancienne de cet Orient et aultres contrées mieux descrites dans les recueils dudict Purchas que dans les aultres autheurs du temps. J'avoy une foys eu quelque scrupule de le vous envoyer, tant à cause des considerations que je vous en avois touchées, que de crainte que n'en eussiez desjà faict venir, parmy les livres que vous printes en Allemagne à vostre retour de Pologne. Mais puisque ne m'en avez rien touché de particulier en voz lettres, j'ay creu que n'en debviez pas avoir rencontré à vostre chemin, ou que les troubles et interruptions du commerce pour la maladie de l'Allemagne et de l'Italie vous en pouvoient avoir empesché, et qu'il valoit mieux vous envoyer mon exemplaire par une si bonne commodité. Auquel j'avois faict adjoûter du papier blanc pour y faire transcrire la version de quelques chosettes des plus curieuses, que j'avois faict commencer, et sur le dos j'avois faict laisser du vuide, pour coter quelques mots des principales pieces y contenues, pour espargner la peine de les feuilleter tous quand on veult avoir recours à quelque particularité. Estimant que vous vous serez muni à l'advance d'une permission de l'inquisiteur particuliere pour avoir la faculté de tenir ledict livre, afin que persone n'y puisse trouver à redire, si l'on en vouloit faire la censure.

J'ay eu un peu de regret de ne pas trouver dans ma layette l'une des liasses de voz lettres où debvoit estre celle que m'aviez escripte

autres foys concernant la forme de l'adresse que vous entendiez que je tinsse pour vous faire tenir tous ces livres, de laquelle adresse il ne m'est pas maintenant souvenu, et vous supplie de m'excuser de ce manquement, et de trouver bon qu'au deffault de cela, j'en fasse l'adresse telle que je pourray à vous mesmes, sous une recommandation trez instante que j'en feray à M<sup>sr</sup> le cardinal de Bagny, m'assurant qu'il en prendra un soin fort particulier pour l'amour de vous et de vostre sureminente vertu, me resolvant mesmes de luy declarer le contenu et importance desdiz livres, et en un besoing, de les luy faire voir avant que clore la caisse, à celle fin que cela serve à luy en faire prendre plus de soing, et à vous donner un peu plus de credit, quand il verra que de si loing on vous envoie de ces pieces, pour vous donner plus de commodité de les voir et digerer qu'il ne s'en peult honnestement prendre dans le Vatican. Esperant que cela ne vous sera pas inutile Dieu aydant, selon la creance et l'autorité que ce grand prelat peut acquerir avec le temps dans la cour de Rome. Ce qui me donnera tant plus d'occasion de l'entretenir de vos estudes et de vostre merite nonpareil, encores qu'il en soit bien adverty d'ailleurs. Vous aurez icy l'inventaire du contenu en ladicte caisse, et y trouverez tout ce que vous aviez marqué sur le premier rolle qu'en aviez veu, mesmes le Pollux pour raison duquel je vouldrois bien vous supplier de prendre la peine, quelque jour de vostre loisir, d'en distinguer, et ranger à part, tout ce qui y pourroit desfaillir, et m'en dire vostre avis. Herwartius<sup>1</sup> en allegue quelque passage et en devoit avoir veu sans doubte quelque aultre exemplaire, vraysemblablement en la Bibliotheque de Baviere ou en celles de l'Empereur, ou du Palatin, s'il ne l'avoit luy mesmes dans la sienne, de quoy il ne vous est pas difficile de vous esclaircir, et possible ne seroit il pas inutile tout à fait de vous enquerir et de voir s'il ne s'en trouveroit pas d'aultre exemplaire dans le Vatican entre ceux du Palatin, et en ces aultres Bibliotheques, voire de mettre ce second Pollux en estat d'estre un jour imprimé, si vous l'en jugez

<sup>1</sup> Sur J.-Fréd. Herwart, fils du chancelier de Bavière, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. I, p. 434.

digne. Je sçauray volontiers ce que vous pourriez trouver à profiter dans ce volume de l'HERON et aultres geometres. Vous trouverez aussy dans la mesme caisse non seulement l'exemplaire du Polyænus in 4° qui avoit esté à ce Darmarius, mais encores un aultre in fol° que j'avois recouvré à Paris, afin que si vous trouvez occasion de vous servir de l'un, l'aultre ne vous manque pas, dans lequel il y a aussy quelques apostilles, et diverses leçons. Et vouldrois bien avoir quelque chose plus digne de vous. J'y ay encores fait mettre cez aultres petits MSS. dont je vous avois fait offre, de quelques opuscules de SS. Peres pour adjouster à ceux que vous destiniez à M<sup>r</sup> de Thoulouse, pour ses Astronomes<sup>1</sup>, et plus tost que ce sien recueil vous eschappe, je serois d'avis que vous lui offrissiez ce second Pollux qui est chrestien, aprez toutefois que vous en aurez retenu une copie bien collationnée, si ce n'est que jugeassiez qu'il se contentast de la coppie pour reserver l'exemplaire ou autographe de Darmarius. Afin de le reduire au point de ne se pouvoir desdire de vous accomoder de ses Astronomes. Sinon, au cas que cet autheur (je veux dire ce Pollux chrestien) ne fust de vostre usage ou de vostre goust, je ne serois pas marry de le recouvrer un jour, aprez qu'en aurez retiré ce que trouverez bon d'en retenir, soit pour vous, ou pour ledit sieur Archevesque de Thoulouse, croyant que vous trouverez plus facilement la commodité de le faire transcrire là que moy icy, où je l'eusse fait faire si j'en eusse trouvé le moyen, mais nous n'y avons persone qui s'en puisse acquitter comme il fault, et puis je seray bien aise en toute façon qu'il passe par vostre examen, pour ranger et recognoistre ce qui y est et ce qui y peult manquer. Dans le petit volume du Psellus sur la Psychogonie de Platon, il y a deux aultres opuscules derriere, de cez oracles assyriens qui sont des dependances de ce qui fut aultres foys imprimé derriere les oracles sibyllins d'Opsopœus à Paris in 8°<sup>2</sup>, dont je vouldrois bien sçavoir de vous ce que vous en avez aultres foys rencontré parmi voz re-

<sup>1</sup> C'est-à-dire en échange de ses manuscrits relatifs à l'astronomie grecque.

<sup>2</sup> Voir dans le *Manuel du libraire* (t. V,

p. 370) divers renseignements sur les deux éditions de Paris (1599, in-8° et 1607, in-8°).

cherches et parmy ce que on en peult avoir reservé dans la Bibliothèque Vaticane et aultres de ce país là, sans toute foyz vous en mettre guieres en peine, car ce n'est pas chose qui touche guieres avant ma curiosité, et dont je ne vous faicts mention que par la rencontre d'en avoir veu quelque chose dans le petit volume de Psellus et par ce que tout cela se trouve tiré de voz Platoniciens que je voudrois bien voir un jour desbrouillé des obscuritez Platoniques. Mais tout à vostre loisir, car rien ne presse, et tout ce qu'il vous plaira m'en toucher viendra assez à temps. Pour respondre maintenant au reste de voz lettres, puisque la route que M<sup>gr</sup> le cardinal de Bagny a prinse du costé de Toulon au lieu de passer droict icy, comme c'estoit son chemin, m'en donne un peu plus de loisir que je n'en pensois avoir aujourd'huy, je vous diray que si vous avez attendu avec impatience les MSS. platoniques vous ne m'avez pas mis en moins d'impatience attendànt cette grande epistre que vous me promettez concernant vostre advis sur le Trepilé, et me tardera grandement que vous ayez peu desrober le temps à ce requis pour y pouvoir satisfaire, en quoy je regrette certainement vostre peine et voz divertissements de meilleures et plus solides estudes, mais puisque vous y avez voulu penser pour l'amour de moy, je seray bien aise d'en voir un jour vostre advis, et me promets qu'au retour de cez galeres nous pourrions bien le recevoir. Ce que vous me cotez du dessein d'un trepié du card<sup>al</sup> Borghese<sup>1</sup>, me donne bien encores davantage d'impatience, m'imaginant que ce pourroit estre quelque chose de pareil ou plus considerable que celuy du s<sup>r</sup> cavalier Gualdo<sup>2</sup> et que le mien. C'est pourquoy nous l'attendrons en bonne devotion.

M<sup>r</sup> Suarez m'escrypt que le s<sup>r</sup> Menestrier m'envoyoit des desseins de divers Trepiez, mais je n'ay point receu de ses lettres à ce coup ne par le s<sup>r</sup> Bourlemont qui apporta de celles de M<sup>gr</sup> le Cardinal et des

<sup>1</sup> «Nunc ad totum illud apparatus nihil mihi defuit præter Burgesiani tripodis designationem, quam cum aliis nonnullis ad te mittere cupiebam.....» (Lettre XXXV, p. 216.)

<sup>2</sup> Sur l'archéologue et collectionneur Francesco Gualdi, voir le recueil Peirese-Dupny (t. II, p. 233). Voir sur le trépied de Gualdi le recueil de Boissonade (p. 183, 232).

vostres, ne par M<sup>r</sup> de Breton, qui m'a encores apporté des vostres et du s<sup>r</sup> de Fontenay Bouchard. Estant bien marry que son chemin ne l'ayt point amené par icy, comme je m'y attendois; car j'eusse esté infiniment aise d'apprendre de sa bouche de voz nouvelles plus particulieres, puisque vous me dictes qu'il vous a rendu de si bons offices de par delà. Ledit s<sup>r</sup> Suarez m'escrict avoir veu un traicté des Trepiez du s<sup>r</sup> Alexandre de Grandis<sup>1</sup>, dont je n'avois pas ouy parler, et voudrois bien le voir s'il se trouve à vendre, ou à transcrire, au cas qu'il se trouve de peu de contenance. Il ne me parle point de l'inscription de Ptolemée que j'eusse bien voulu voir, au moins en son texte, en attendant voz notes, car je ne pense pas que le s<sup>r</sup> Allatio puisse avoir satisfait absolument à ce que nous pouvons et devons attendre de vostre main sur cela et specialement sur cez noms de peuples du sein Arabique, et d'a l'entour de la riviere du Nile. Estant bien content qu'avez trouvé une si jolie piece à joindre à vostre recueil des geographes grecs, et esperant que vous en rencontrerez tous les jours de plus beaux, pour le rendre tant plus accompli<sup>2</sup>. Quant au Pentateuque samaritain de la Bibliotheque imperiale, vous m'obligez trop d'avoir eu le soing que vous vous estes donné d'en envoyer demander un eschantillon pour l'amour de moy. J'en attends en peu de jours encores un exemplaire qu'on m'asseure estre bien ancien et bien complet. Et voudrois bien encores avoir un peu d'eschantillon de celuy du Vatican, s'il est loisible, seulement pour juger de la forme du caractere; il y a esté mis depuis peu. Cependant j'ay esté bien fier d'apprendre non seulement par voz lettres et par celles de M<sup>r</sup> de Fontenay Bouchard, mais aussy par celles mesmes de M<sup>gr</sup> le card<sup>al</sup> Barberin, le favorable accueil qu'il avoit daigné faire audit s<sup>r</sup> de Fontenay et les honnestes et

<sup>1</sup> Holstenius donne à Grandis un prénom différent (lettre XXXVIII, p. 232): «Hieronymi de Grandis librum de Tripode vidi una cum Claudio Menestrier.»

<sup>2</sup> Voir les détails donnés par Holstenius sur le très ancien manuscrit du Vatican contenant la relation de voyage de Cosmus in-

dicopleuste, dans la lettre XXXV, p. 215-216. Comment un helléniste tel que Boissonade a-t-il oublié (note 3 de la page 218) de mentionner l'édition de la *Topographie chrétienne* donnée en 1707 par un helléniste tel que Dom B. de Montfaucon?

obligeantes offres qu'il luy avoit faictes de sa bibliotheque et de celle du Vatican, dont je l'avois supplié avec instance, esperant qu'avec le temps, vous y acquerrez toute l'entrée et le credit que merite vostre singuliere vertu et vostre candeur et sincerité. Mais s'il plaict à Dieu que vous fassiez vostre voyage d'Orient heureusement, et que vous en puissiez rapporter ce que je m'asseure que vous en retirerez, et que persone ne sçauroit recognoistre comme vous, je ne doute point que vous n'en r'apportiez encores plus de creance aussy dans la Cour de Rome, comme par tout le reste de la Chrestienté, avec une plaine disposition de tout ce que vous desirerez d'en retirer et que vous jugerez digne d'en voir le jour.

Sur quoy je finiray en vous suppliant de pardonner le mauvais ordre de cette mienne lettre, faicte ou brochée à bastons interrompus, parmy une infinité de divertissements que me donne le soing d'envoyer sçavoir des nouvelles assurées du chemin que pouvoit tenir M<sup>sr</sup> le cardinal de Bagny, lequel je ne manqueray pas d'aller voir demain Dieu aydant la part où il sera, s'il ne revient icy luy mesmes, comme il m'en a fait donner quelque esperance, et demeure,

Monsieur;

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Boysgency, ce 14 mars 1631<sup>1</sup>.

Depuis avoir escript M<sup>sr</sup> le card<sup>al</sup> de Bagni s'est donné la peine de revenir de Toulon icy, et d'y prendre la patience durant deux ou trois jours, s'estant fort courtoisement offert de vous faire seurement tenir la cassette des MSS. Platoniciens, lesquels il voulut voir, et monstra me sçavoir bon gré de les vous communiquer avec cette mienne liberté. Je luy diets que ce n'estoit que pour vous donner moyen de les voir et examiner plus commodement chez vous, et pour vous espargner les incommoditez qu'il y avoit d'en aller voir dans le Vatican, ce qu'il

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 32.

trouva fort bien et fort à propos. Il a conceu une grande opinion de vostre rare erudition, et j'y ay contribué ce que j'ay peu, aussy bien que M<sup>r</sup> Naudé qui est son anagnoste<sup>1</sup>, lequel vous y [a] rendu en ma presence mesmes de si bons offices, que vous estes obligé de luy en scavoir du gré. Et je vous supplie de le luy tesmoigner, et de vouloir oublier pour l'amour de moy tout ce qui vous pourroit estre resté de scrupule, des manquements que ledict s<sup>r</sup> Naudé pouvoit avoir commis aultresfoys envers vous, dont il est desplaisant à la mort, et desire de vous servir avec tant de fidele devotion que vous aurez subject de l'advouer pour vostre serviteur comme je crois fermement qu'il le sera. Et que pour l'amour de moy vous oublierez tout le passé, et l'aymerez à l'advenir comme je vous en supplie et conjure de tout mon cœur. Je luy ay donné quelques petits advis pour la façon de vivre en cour de Rome, lesquels il a prins ce semble en fort bonne part, et je m'en suis donné la liberté à la priere et recommandation de Mess<sup>rs</sup> du Puy et Gassendy de Paris. Croyant qu'il sera encores plus aise d'en recevoir de vostre part, et qu'il s'y conformera en tout et par tout comme il me l'a solennellement promis. Et je vous supplie de luy en donner aussy librement que vous feriez à moy mesme. Ce qui me faict ressouvenir de vous faire encores une supplication de vouloir vous disposer, pro majori bono, à donner quelque petite demonstration de bienveillance à M<sup>r</sup> Suarez, lequel certainement m'a souvent escript de vous en termes si honorables et si obligeants, que vous estes auleunement tenu à luy en rendre quelque tesmoignage de gratitude. Et sur moy faictes le hardiment, osant me promettre qu'il taschera de s'en rendre digne en vous servant avec toute sorte de passion, au moins plus qu'il n'a encores pu vous tesmoigner. Nous prenons auleunes foys des conjectures, qui peuvent estre plus ou moins assurees, et il importe grandement de ne pas monstrier tousjours de s'estre apperceu de ce mesmes qui pourroit estre faict à dessain de nous nuire.

[*En marge.*] Excusez-moi pour l'honneur de Dieu de cette liberté,

<sup>1</sup> Nous avons trouvé l'expression *anagnoste* (pour *lecteur*) dans le tome I du recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, p. 129.

et me croyez inviolablement vostre sans reserve. Les livres que je vous envoie sont absolument et irrevocablement vôtres, mais de peur que vous ne fussiez pressé de les donner à d'autres, je vous ay escript une lettre pour vostre descharge, laquelle vous pourrez montrer, si bon vous semble, pour faire apparoir que lesdicts livres ne sont pas si absolument à vostre disposition, et comme si vous estiez obligé de les rendre tost ou tard, à quoy je ne songe nullement neantmoins, ains vous en faiets le present et le don pur et simple et de bon cœur et presuppose que vous l'avez jà accepté. . . . [*quelques mots cachés par la reliure*].

Ce 18 mars 1631.

## XXXIII

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Cette lettre sera pour accompagner la cassette de livres tant grecs MSS. que aultres lesquels j'ay bien voulu vous envoyer par une si bonne et si seure commodité que celle du passage de Monseig<sup>r</sup> l'eminentissime card<sup>al</sup> de Bagni. Lequel de sa grace m'a offert d'en faire prendre le soing qu'il faut, pour les faire bien conserver et seurement remettre entre voz mains, desirant que vous y trouviez de quoy bien ayder voz loüables desseins sur la philosophie platonique, et l'edition de voz anciens geographes, pour raison de quoy j'y ay fait joindre les voyages et relations angloises du Purchas, afin qu'ils vous servent à mieux comprendre l'intention de cez vieux geographes grecs qui ont descript les païs d'Orient, qui se trouvent si joliment representez en cez instructions angloises. Et lorsque lesdicts livres ne vous serviront plus de rien, ma petite estude se trouvera bien honorée d'en recouvrer ce que vous trouverez bon d'y faire remettre, et encores plus si vous y avez apostillé quelque petite note de vostre main. Que si j'estois si heureux de recevoir certaine quantité d'autres bons livres MSS.

grecs, dont on m'a fait feste, et dont on m'a donné de grandes esperances, je seray encores plus aise de vous en faire part s'il s'y trouve rien de plus digne de vous. Mais quoy que c'en soit, je reputeray toujours à grand honneur que ceux-ci vous ayent peu servir à quelque petit usage, quand ce ne seroit que pour empescher, et vous descharger des incommoditez qu'il y a de par delà, pour aller estudier dans le Vatican, et pour y lire des livres de si longue haleine qu'estoient cez Platoniciens. La balle de ladicte caisse est faicte en sorte qu'elle semble estre à preuve<sup>1</sup> de la mouilleure si elle ne tombe tout à fait dans la mer, comme fit le coffre de M<sup>r</sup> de Thou<sup>2</sup>. Il me tardera d'entendre que vous l'avez receüe et qu'en soyez demeuré satisfait comme je le souhaicte, et qu'il vous plaise me commander en aultre chose et disposer de moy aussy librement que vous le pouvez faire,

Monsieur, de

vostre trez humble et trez obligé serviteur et plus fidele amy,

DE PEIRESC.

À Boysgency, ce 19 mars 1631<sup>3</sup>.

La balle est marquée de mon chiffre ordinaire<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Pour à l'épreuve.

<sup>2</sup> Cet accident préoccupa beaucoup un amateur tel que Peiresc et il en est souvent question dans sa correspondance.

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 33.

<sup>4</sup> C'est le chiffre que Peiresc faisait reproduire sur les belles reliures de sa bibliothèque et qui, aux yeux des collectionneurs, est à la fois un précieux ornement et une précieuse garantie.



## XXXIV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Enfin vostre cassette des livres grecs platoniciens MSS. et autres fut hier embarquée sur la galere qui porte M<sup>gr</sup> le card<sup>al</sup> de Bagni, et logée dans la chambre où il fit mettre ses hardes plus precieuses. Elle est deument emballée premierement avec de la toille cirée, puis avec de la paille et de la cerpilliere. Je l'avois faict marquer de mon chiffre ordinaire composé d'un double  Φ. N. K. et on y fit adjouster icy les armoiries de mondiet seigneur le cardinal de Bagni, et m'a-t-on voulu dire qu'on y avoit escript mon nom tout entier. Mons<sup>r</sup> Naudé, l'un des secretaires de M<sup>gr</sup> le Card<sup>al</sup> susdict, promit en ma presence à S. Em<sup>ce</sup> qu'il en prendroit le soing, pour la faire bien ranger dans la chambre de la galere, en lieu qui ne coure aucun risque de mouilleure, et pour la faire porter avec ce que mondiet seigneur aura de plus precieux, pour la vous faire consigner en main propre, avec le duplicata que je luy ay faict donner d'une lettre que je vous avois escripte sur ce subject, et laquelle devoit acompagner ladicte caisse, où vous trouverez non seulement lesdicts MSS. platoniques et aultres que vous aviez desirez, ou que je vous avois offerts, mais aussy les 5 volumes de Purchas et la geographie antique du pauvre Bertius. La galere a faict voile cejourd'huy au point du jour avec un temps fort favorable et tel que les mariniers tiennent qu'elle pourra avoir gagné Mourgues<sup>1</sup> à ce soir. Dieu les veuille bien conduire. J'ay pareillement baillé audiet seigneur Card<sup>al</sup> un paequet de lettres adressé à l'eminentissime seigneur card<sup>al</sup> Barberin, lequel ils m'ont promis envoyer de Cività Veechia à Rome par la poste sans attendre que leur quarantaine soit expirée comme il faudra pour le reste; il y a un paequet pour vous que mon homme enferma sans y penser sous l'enveloppe de

<sup>1</sup> La capitale de la principauté de Monaco.

M<sup>r</sup> de Bonnaire, laquelle est aprez dans le paquet dudict s<sup>r</sup> card<sup>al</sup> Barberin. Si celle cy vous arrive plus tost, vous pourrez prendre le soing de le faire demander et y trouverez une response assez ample à voz dernieres lettres et une lettre à part, escripte sur le subject desdicts MSS. pour vostre descharge, et pour tous bons respects: J'escripts aussy par mesme moyen à M<sup>r</sup> de Fontenay-Bouchard, à qui j'ay rendu tous les bons offices que j'ay peu, tant par escript en respondant audict seigneur card<sup>al</sup> Barberin que de vive voix envers ledict seigneur cardinal de Bagni. Je n'ay poinct oublié non seulement d'escrire aux meilleurs termes que j'ay peu à mondiet seigneur le card<sup>al</sup> Barberin pour l'induire à vous laisser faire plus tost que plus tard le voyage de Constantinople. Mais j'ay faict comprendre au card<sup>al</sup> de Bagny<sup>1</sup> l'importance d'icelny, et qu'il y debvoit travailler de son costé comme il m'a promis de le faire pour y faire resouldre ledict s<sup>r</sup> card<sup>al</sup> Barberin selon voz vœux. Au reste ayant appris ce qui s'estoit passé entre vous et ledit s<sup>r</sup> Naudé, je luy ay remonstré tout ce que j'ay creu estre à propos, pour le porter à vous rendre toute sorte d'effects d'une entiere fidelité et deferance filiale, comme il me l'a promis. Je vous supplie que de vostre costé, il vous plaise le traicter comme un homme qui veult absolument dependre de vostre favorable protection, et vous rendre toute sorte d'obeysance, voire jusques à l'avengle quand il seroit de besoing. Et ayant seeu qu'il y avoit eu je ne sçay quelle petite froideur entre vous et M<sup>r</sup> Suarez<sup>2</sup>, j'en ay pareillement escript audit s<sup>r</sup> Suarez sur de grandes protestations qu'il me faisoit de ses inclinations à vostre service et à vostre bien, et pense que s'il y avoit eu aucun scrupule quelque ce puisse estre, il se reduira absolument à toutes voz volonte, comme je vous supplie trez humblement de vostre part, à toute deferance, pour l'amour de moy, aussy bien que pour la bienveillance que luy tesmoigne vostre commun patron, et

<sup>1</sup> Peirese, à trois lignes de distance, écrit *Bagny* ou *Bagni*. Dans d'autres lettres on trouve également tantôt l'une et tantôt l'autre forme.

<sup>2</sup> C'était plus qu'une *petite froideur* et, loin de s'améliorer, les relations entre les deux érudits devinrent de plus en plus mauvaises.

pour sa particuliere vertu, et pour l'honneur qu'il porte aux lettres. Excusez moy de cette liberté, je vous supplie, et la prenez en homme part de la candeur et sincerité de celuy qui est et sera inviolablement,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Toulon, le 22 mars 1631.

[*En marge.*] Je n'avois peu escrire de Boysgency au bon P. Dom du Puy, ne au s<sup>r</sup> Gio. Ba. Dony, mais je le feis hier au soir aprez l'embarquement et mes lettres furent portées dans la galere, et laissées au capitaine de ladiete galere, le s<sup>r</sup> de la Garde, qui se chargea de les consigner au frère dudiet s<sup>r</sup> Doni, ou bien aux s<sup>rs</sup> Naudé, et La Tour, ou aultres de nostre cognoissance auxquels on les pourra faire demander<sup>1</sup>.

XXXV

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Nous n'avons poinct eu le bien de voir icy le prebstre Flaman qui s'estoit chargé de voz lettres, nomplus que voz lettres mesmes. Et avons esté en grande peine durant trois moys tous entiers qui se sont escoulez depuis les premieres lettres que je recens de la part de M<sup>gr</sup> le card<sup>al</sup> Bagny du 10. may, aprez son entrée à Rome, sans que son Emin<sup>ce</sup> ne le s<sup>r</sup> Naudé, ne aultre quelquonque se fusse advisé de m'advertir que la caisse de voz MSS. vous eust esté rendüe. Enfin le s<sup>r</sup> Doni m'a renvoyé d'Avignon les depeschés qu'il avoit daigné prendre pour moy, entre lesquelles je trouvoy hier la vostre du 9 juillet qui m'a osté de cette paine<sup>2</sup> et m'a grandement resjouy de voir la satisfaction

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 34.

<sup>2</sup> C'est la lettre XXXVIII du recueil Bois-

sonade (p. 223-233). Holstenius y dit qu'il a déjà remercié Peirese de l'envoi des manuscrits platoniciens : «Manuscriptos Plato-

que vous avez trouvée en aucuns desdicts MSS. encor que la pluspart ne soient pas en leur entier, ains plustost abrezgez et tronquez d'une partie du discours des autheurs. Mais si les bibliothèques d'Italie ne vous en peuvent fournir des exemplaires plus amples et plus accomplis, tousjours vaudra l'il mieux avoir cez recueils que de n'en avoir rien, principalement ceux qui pourront estre choisis par des autheurs bien judicieux, comme vous en advoïez quelques uns, et entr'autres l'Herennius, quoyque bien moderne au prix de l'opinion qu'on en avoit eüe communement<sup>1</sup>. Et puis que vous avez daigné prendre la peine d'en tirer la moelle de quelques chappitres qu'il vous plaict me promettre, je vous auray une singuliere obligation de la communication qu'il vous plaira m'en faire à vostre commodité, à laquelle je voudrois bien que vous eussiez joint un peu d'abregé de ce que le Didymus a escript de la comparaison du pied Romain au Ptolemaïque et des aultres mesures<sup>2</sup>, pourveu que ce ne soit qu'à vostre loisir car cela n'a point de haste. Nous n'avons point ven de pardeça l'edition qu'Egnatius a faicte à Florence de vostre Damian Crissœen, sous le nom d'Heliodore Larissœen, nonplus que celle de Lindembrogius, et ne suis pas marry qu'ayez descouvert son vray nom et la source de l'equivoque<sup>3</sup>. Mais je suis bien plus aise qu'ayez trouvé quelque petit supplement à adjouster à l'edition du Codinus du P. Gretzer<sup>4</sup> et que

nicos cæterosque libros illis adjunctos salvos et incolumes ad me pervenisse jam dudum scripsi, et gratias agere conatus sum verbis, quæ et muneris et beneficii magnitudo, et gratissima animi mei voluntas tum dictabat. » La lettre dont parle ainsi Holstenius n'a pas été conservée.

<sup>1</sup> « Herennii Metaphysica totalegi. Est sane libellus magni pretii, et insigne compendium platonice theologiae. . . Errant qui auctorem Herennium Philonem satis antiquum philosophum credunt; nam hic noster post Proclum et Damascium scripsit. . . » (P. 228.)

<sup>2</sup> « Didymi Opusculum de lignis tenuis-

simum est; sunt enim [fragmenta] majoris operis: non contemnenda sunt tamen quæ de Romano et Ptolemaico pede, de cubito Regio, aliisque mensuris, earumque inter se comparatione habentur. » (P. 227.)

<sup>3</sup> « Capita Optica eadem prorsus sunt quæ sub Heliodori Larissæi nomine Græce et Latine publicavit olim Egnatius Dantes, Magni Hetruriæ Ducis mathematicus, quæque Lindembrogius noster, suppresso Egnatii nomine, Hamburgi tanquam inedita rursus protulit. » (P. 227.)

<sup>4</sup> « Codini exemplar multo integrius est edito, et non solum Gretseriana supplè-

l'Olympiodore tel qu'il est vous ayt encores peu fournir quelque bonne adresse pour votre Porphyre<sup>1</sup>, et que vous ayez estimé digne de voir le jour le fragment d'Anatolius<sup>2</sup> et les geometriques d'Heron<sup>3</sup>, mais puisque M<sup>r</sup> de Thoulouse en a un aultre exemplaire, qui doit sans doute estre meilleur, avec les collations qu'en avoit vraysemblablement faictes ce Josephus Aurea sur divers MSS.<sup>4</sup>, il le fault avoir en quelque façon. Et j'en ay desjà donné une attainte à M<sup>r</sup> de Thoulouse, en faisant une recharge à M<sup>r</sup> de Rhodéz pour le Dionysius Bysantin. Quant au Pollux, il estoit à propos que vous le vissiez pour esclaireir mieux l'imposture<sup>5</sup>. Nous n'avons pas encores veu l'edition du s<sup>r</sup> Allatius de son Eustathius sur l'Hexameron. J'escriray à Lyon pour l'avoir si tost que le commerce y sera un peu plus libre qu'il n'est encores. Au reste vous m'avez faict plaisir de me dire que vous ayez desjà dressé voz tables sur voz petits geographes et que le pauvre feu M<sup>r</sup> Cluverius eusse dessein d'entreprendre celles de Strabon<sup>6</sup>, mais il falloit que la posterité vous en eusse l'obligation à vous quelque jour à la suite

menta habet, sed et alia longe plurima que ex Vaticano codice describere statueram : hujus codicis usu mihi laboris fit compendium. » (P. 228.)

<sup>1</sup> « Olympiodorum quoque in Phædonem propemodum jam absolvi; neque id opus integrum, sed ex prolixioribus commentariis excerptum. . . plurima ex hoc opere ad Porphyrii illustrandas excerpti. . . » (P. 229.)

<sup>2</sup> « Anatolii fragmentum de mathematicis scientiis haud inelegans est : quod commodo loco a me proferetur. » (P. 227.)

<sup>3</sup> « Heronis geometrica malo et nimis festinante calamo scripta sunt. . . » (P. 226.)

<sup>4</sup> « Extant eadem apud ill. archiepiscopum Tholosatem descripta Græce et Latine manu Josephi Auræ, insignis mathematici, qui editionem ejus quoque opusculi medietabatur. » (P. 226.) Boissonade cite seulement sur le mathématicien napolitain J. Au-

ria (p. 150, note 3) Sax. Onom. t. IV, p. 15.

<sup>5</sup> « Julius Pollux Physicæ illius Historiæ auctor librorum sive imperitia sive impostura vocatur. Sunt enim excerpta ex Eustathio in [Ἐξάμυρον], qui nuper [1629] Lugduni opera Leonis Allatii prodiit, atque eadem illa Cedrenus, et Michael Glycas quoque, sæculi illius barbari more, in suas Historias transcripserunt : ita hic vere carbo pro thesauro est. » (P. 225.)

<sup>6</sup> « Strabonis tabulas meditabatur Cluverius : iis enim, tanquam anima et spiritu, summus auctor hactenus destituitur. Sed majoris id otii, neque inter curiæ et aulæ occupationes temere suscipiendum. Geographis meis singulis Græcis suas adjungam tabulas, Marciano, Scylaci, Hannoni, Arriano, Dionysio, et aliis; quarum ego jam nonnullas confectas habeo. » (P. 222.)

de voz dicts geographes et des aultres principaux autheurs, car pour celles du bon homme Bertius, il y a quelque chose à desirer, qui ne vous seroit pas eschappée à vous<sup>1</sup>. C'estoit pour l'amour de moy qu'il avoit dressé la carte sur la geographie arabe du Nubiensis et j'en ay son autographe au net qu'il me voulut donner, et que je voulois faire imprimer à Paris, sans qu'il ayma mieux attendre une aultre édition de Nubiensis. Si elle vous peult servir de rien je vous la enverray, quand vous voudrez<sup>2</sup>. J'approuve grandement vostre dessein des autheurs anciens des voyages de long cours, en un volume à part, et de la suite des modernes qui seroit admirable si vous en faisiez le choix nécessaire, et que l'édition s'en fist à Paris comme vous dictes, ou bien aux pais bas<sup>3</sup>. J'avois eu la curiosité de faire un extraict des pieces contenües aux volumes de Purchas, et la version de quelques picces particulieres que j'ay en françois par devers moy; si vous les voulez je vous les enverray aussy. Le s<sup>r</sup> Menestrier m'a bien promis de m'envoyer le dessein de son  $\text{CKA}\Phi\text{ION}$  antique<sup>4</sup>, mais il n'en a rien fait, nomplus que des mesures et proportions du trepiéd du cavalier Gualdo<sup>5</sup>, car pour le modelle que ledict s<sup>r</sup> chevallier en a promis je ne m'y attends guieres, veu les grands divertissemens qu'il a d'ailleurs, et si vous attendez cela pour me dire voz sentiments de mon trepié il le nous fault bien attendre longtemps. Cependant j'ay esté

<sup>1</sup> «Pro Bertii Tabulis gratias ago, et laudo judicium tuum de tabulis ad auctorum mentem conficiendis : [nam] qui singula in unum congerunt, monstra et chimeras constant.» (P. 231.)

<sup>2</sup> «Sed ut ad Bertium redeam, memini mihi visam olim in ipsius Museo tabulam Geographiæ Nubiensi secundum climata accommodatam, quam in lucem protrahi publice interesse existimo.» (P. 232.)

<sup>3</sup> «Proposui aliam operis formam : scilicet, uno volumine omnes antiquorum terrarumque peregrinationes ederentur, quæ sane ingens volumen conficeret; deinde ex

Ramusio, Purchasio, aliisque recentiorum navigationes et itinera aliquot tomis subjungerentur. Mittam alias delineatam operis formam, quod nullibi rectius constari et excudi posset quam Lutetiæ.» (P. 231.)

<sup>4</sup> «Menestrierus, ni fallor, horologii antiqui delineationem mittet, quod nuper eminentissimi cardinalis nostri museo illatum est. Ego simul ac vidi, veteram scaphium...» (P. 233.)

<sup>5</sup> «De Tripode in dies differo, cum Gualdus eques expressam complicabilis sui tripodis figuram se missurum promittat...» (P. 232.)

infiniment aise de l'advise que vous me donnez du marbre où est représentée la destruction du temple de Delphes, et que la figure du tripod qui s'y void ayt tant de rapport avec le mien petit<sup>1</sup>. S'il y a moyen d'en avoir un peu de griffonnement, ce me sera un grand plaisir. Mais le comble seroit si vous pouviez desrober un peu de temps pour me dire voz sentiments sur les propositions que je vous en ay faictes. Il me reste à vous dire que les remerciements qu'il vous plaict me faire de voz MSS. me font rougir, sçachant bien qu'ils ne le vallent pas et que c'est un excez de vostre honnesteté qui vous les faict ainsin prixser. Je voudrois qu'ils fussent plus dignes de vous au centuple, et y en pouvoir adjoûter d'autres, qui en vallussent la peine, comme je n'en suis pas tout à faict hors d'esperance. Mais pour l'honneur de Dieu ne me parlez plus de remboursement de chose que je vous ay desjà dict avoir eu gratis pardessus le marché de ce que j'ay retenu pour moy. Et ne vous mettez poinet en peine de m'en rien r'envoyer, car comme vous sçavez je n'affectois que ce Pollux qui n'en vault pas le soing, puisque c'est si peu de chose. Je seray trop payé et trop satisfait quand vous aurez accepté ce peu que je vous ay envoyé aussy librement que de bon cœur je le vous ay desdié. Ne pouvant assez louer Dieu avec vous d'entendre que cette doctrine platonique vous ayt porté dans l'estude de celle des SS. Peres, et que l'une et l'autre vous ayent si insensiblement ramené au giron de l'église catholique<sup>2</sup>. Ce qui augmente grandement ma consolation d'avoir eu à ma disposition chose qui fust ainsin de vostre principal goust, et plus important au repos de vostre esprit, sans lequel vous n'eussiez peu vacquer comme vous avez faict et

<sup>1</sup> «Nuper pulcherrimus repertus est lapis in quo Delphici templi a Gallis excisi historia cernitur, ubi inter alia tripodis figuræ simillima.» (P. 232.)

<sup>2</sup> «Cum enim a Bessarione, Stoucho, aliisque Platonis doctrinam SS. Patrum scriptis confirmari viderem, totum me Latinis Græcisque operibus legendis dedi, quibus illi contemplativam et mysticam quoque theo-

logiam pertractant, qua in Deum animus excitatur. Atque ita factum est, ut SS. Patrum divinam ac solidam philosophandi rationem toto animo admirarer, et mox inscius ferme in catholicæ ecclesiæ gremio me constitutum cernerem : quod sibi quoque usu venisse D. Augustinus in Confessionibus testatur.» (P. 224.)

ferez encores à l'estude ne en tirer le fruit que vous en tirerez Dieu aydant. Cependant vous avez laissé partir M<sup>r</sup> le conte de Marcheville pour son ambassade de Constantinople pour laquelle il fist voile des isles de Marseille le 20 juillet, avec un temps fort favorable et qui l'aura porté à Malte dans 4. ou 5. jours. M<sup>r</sup> Gassendi n'a pas esté de la partie comme il avoit promis, ayant remis de l'aler trouver l'année prochaine. On nous a assuré que dans le serrail de Constantinople les Turcs ont eu le soing de conserver entiere la Bibliotheque des Empereurs grecs, telle qu'elle estoit lors de la prinse de la ville et d'y en adjouster plusieurs aultres de temps en temps, et entre aultres choses, qu'il y a des livres en caracteres majuscules de prodigieuse grandeur, et avec grande multiplicité de colonnes en une seule page, qui m'a faict soubçonner que ce ne fussent les Octaples ou Hexaples, et ce que j'ay principalement recommandé à un religieux qui faict le voyage, et à luy mesmes, pour en sçavoir des nouvelles au vray, mais le meilleur y manque quand vous n'y estes pas, qui d'un coup d'œil auriez recogneu tout ce qu'il y peult avoir de bon. J'ay regret que n'ayez faict ce voyage et crains que M<sup>sr</sup> l'emin<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Patron n'en ayt bien du regret un jour aussy. Je luy en escriray encor un mot. Et suis contraint de fuir pour ne prendre une nouvelle feuille vous priant de m'aymer tousjours,

Monsieur, comme

vostre trez humble et trez obeysant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Boisgeney, ce 29 aoust 1631.

J'oublois de vous dire que le s<sup>r</sup> du Pont, qui m'apporta une de voz lettres, s'arresta icy pendant les grandes challeurs, et faict estat de reprendre le chemin de chez luy à cette automne aux premieres fraischeurs. Je l'ay servy et serviray pour l'amour de vous en tout ce qui me sera possible, et ne luy manquera rien pour son voyage. Il a grandement melioré sa voix et son chant depuis qu'il est icy, et y a prins plaisir de s'exercer sur diverses sortes de musiques jusques à de la Tur-

quesque dont il a trouvé icy des airs, qui ont reusey excellants sur sa guitarre, ce qu'on n'eusse pas attendu d'un país si barbare. Nous n'avons pas veu icy Mr Hartwic qui m'envoya de Tolon vostre lettre avec ses excuses. Je vous remercie de vostre advis sur l'antiquité du Terence, du Virgile, et de cet autheur chrestien allegué par Photinus où je suis bien aise qu'avez trouvé [ *cinq ou six mots cachés par la reliure* ] de cez país et navigations de la mer rouge ; j'en verrois bien volontiers trois ou quatre mots pour juger de l'antiquité du caractere, à vostre loisir et non aultrement <sup>1</sup>.

## XXXVI

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Je vous avois escript dernièrement en responce de voz dernieres, lesquelles n'estant peu partir pluslost vous les aurez avec la presente que j'y ay voulu adjouster, pour vous conjurer encor un coup, et vous reiterer la trez humble priere que je vous avois faicte, lors du passage du card<sup>al</sup> Bagny, de vouloir condescendre à une bonne reconciliation avec Mr Suarez lequel m'a tesmoigné par sa responce à ce que je luy en avois escript en mesme temps, qu'il ne desire rien tant que de vous servir, et tascher de meriter l'honneur de voz bonnes graces, et qu'il croid fermement que ceux qui luy peuvent rendre des mauvais offices en vostre endroict, le font à trez mauvais dessein en intention de meliorer leur fortune par la ruine de la vostre s'ils pouvoient et de la sienne tout ensemble. Il fault que vous trouviez bon que voz amys communs procurent de vous faire entrevoir un jour chez Dom du Puy, où vous puissiez accepter les nouvelles offres de son service et luy donner quelque sorte de satisfaction. Je pense que cela vous importe plus que vous ne sçauriez croire, quand ce ne seroit que pour ne laisser

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, n° 24.

paroistre qu'il y ayt du mal entendu entre vous et un aultre qui a l'honneur d'approcher du Card<sup>al</sup> vostre commun patron de si prez comme il faict. Faictes cela pour l'amour de moy, Monsieur, je vous en supplie et d'en vouloir croire le bon P. Dom du Puy et M<sup>r</sup> de Bonnaire qui pourra traicter vostre entreveüe, m'assurant que vous m'en sçavez bon gré quelque jour, et que le temps vous fera facilement regaigner les volontez et inclinations de celuy que vous n'avez pas creu vostre amy, quand ainsin seroit qu'il ne l'eust pas esté, pour peu de tesmoignage que vous donniez de l'estimer en quelque façon. A quoy je vous tiens obligé, quelques deffaults que vous y ayez peu trouver au contraire, puisque vostre commun patron monstre d'en faire cas en quelque chose. Il ne vous en peult revenir que du bien, car quand vous ne luy auriez pas regaigné le cœur (comme je crois pourtant que vous ferez <sup>1</sup>), tousjours l'empescheriez vous de vous oser rendre des mauvais offices quand il le pourroit. Si vous luy monstrez seulement quelque petit eschantillon de vostre estude et de voz observations, vous l'engagerez incontinant à tout ce que vous vouldrez. Il est bien bon aucunes foys de se tenir sur ses gardes, et de ne se confier pas à toute sorte de gents, mais il n'est pas bien bon aussy de laisser recognoistre de la desfiance et de la froideur avec ceux qui nous peuvent nuyre, et vault mieux relascher quelque chose, pourveu que l'avantage nous demeure de faire noz affaires, ce que pratiquent les Espagnols aujourd'huy avec tant de favorable succez, en despit de Dieu et du monde.

C'est une raison d'estat qui a plus de lieu aux affaires des particuliers qu'aux publiques, et à laquelle on a plus de nécessité de songer au lieu où vous estes qu'en tout aultre du monde. C'est pourquoy vous me debvez excuser si je m'en mets en peine pour vostre bien dont je

<sup>1</sup> C'était une grande illusion. Suarez n'aima jamais Holstenius, qui jamais ne l'aima non plus, et tous les efforts du bon Peirese échouèrent contre une résistance qui fut aussi forte d'un côté que de l'autre. Voir la réponse de Holstenius aux affectueux

conseils du plus conciliant des hommes (recueil Boissonade, p. 239-242). Holstenius revient encore sur ce sujet dans la lettre suivante (p. 249-250). Voir surtout plus loin la dernière lettre de Peirese à Holstenius.

suis aultant et plus jaloux que du mien propre. Mons<sup>r</sup> Naudé vous pourra dire ce que je luy en dicts icy avec liberté, de vive voix<sup>1</sup>. Et je crois qu'il en esprove desjà les effects.

M<sup>r</sup> de Marillac, cy devant garde des sceaux de France, defferoit à M<sup>gr</sup> le card<sup>al</sup> de Richelieu, non seulement tout ce qui s'estoit faict aultresfoys en cas pareil, mais beaucoup davantage, et y trouvoit si bien son compte qu'il avoit faict son frere mareschal de France, et estoit en estat de monter tousjours plus hault, s'il eust eu patience de continuer tousjours les mesmes defferances. Mais dez qu'il a voulu entrer en competance et marchander tant soit peu, on ne le voulut plus seconder, de quoy il s'aperceut bien tost, et pensant chercher aultre support, se vit incontinant ruiné à platte couture<sup>2</sup>. Ceux qui approchent des maistres ont quelque participation de leurs prerogatives, qui couvre tout ce qu'il y pourroit avoir à redire, et se prevalent de la conduite du mesme genie qu'il ne faut jamais heurter sans extreme et inévitable nécessité. C'est pourquoy il ne fault faire aulcune difficulté de fleschir, ne se lasser jamais de les honorer et servir si on peult, car en ce faisant on oblige encores le maistre voulust il ou non, lequel recognoist tost ou tard que c'est plus pour l'amour de luy que l'on le faict que pour l'amour de l'autre, et pour suyvre en cela son jugement, puis qu'il en a voulu faire estime; quand ce ne seroit qu'un chien, un cheval, ou aultre animal aymé par le maistre, on ne luy sçaurroit trop faire de caresses, à plus forte raison une personne, qui a tousjours quelque chose de recommandable, quand ce ne seroit qu'une bonne volonté d'apprendre. Or les choses estants aujourd'huy arrivées à ce poinct, que cet homme a creu qu'il y eust en vous quelque aversion pour luy, et quelque froideur, puisque vous ne luy

<sup>1</sup> Quand Gabriel Naudé, se rendant de Paris à Rome, en compagnie du cardinal de Bagni, s'arrêta chez Peiresc à Belgentier. Voir le fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc* ; p. 2.

<sup>2</sup> Michel de Marillae avait été destitué le

lendemain de la *Journée des dupes* (11 novembre 1630) et emprisonné à Caen, d'où on le transféra d'abord à Lisieux, ensuite à Châteaudun, ville où il allait mourir quelques mois après (7 août 1632). Peiresc avait donc bien raison de le montrer *ruiné à plate couture*.

communiquiez rien de voz curiositez, il fault de necessité luy guarir cette opinion, par quelque petite protestation contraire, et quelque petite communication de choses que vous puissiez juger de son goust comme il vous sera trez facile, et vous ne scauriez croire le bien qui vous en peut revenir; de ce que si vous le negligiez maintenant, vous en feriez une offance toute formelle, et possible un ennemy juré, que la passion pourroit emporter à des mauvais offices tout ouvertement, ce qui se doit prevenir et esviter sur toutes choses, par ce qu'on en vient aulecques foys par les justes ressentiments de deffiance ou de revanche à de telles extremitez que le maistre est constrainet de les separer, et se priver de l'un, à quoy il n'est pas bon de reduire son maistre quand on le peult esviter. Excusez je vous supplie cette mienne liberté, et ne l'imputez qu'à la devotion que je vous porte, et au desir que j'aurois de vous servir tous deux si je pouvois, comme ayant bien de l'obligation à tous les deux, sans prejudice toutefois de la predilection qui est toute de vostre costé comme c'est la raison et le devoir principal. Mais les grandes obligations que je vous ay ne peuvent pas empescher que je ne recognoisse par mesme moyen les aultres biens quoyque beaucoup moindres que je luy puis avoir à luy. C'est pourquoy vous ne debvez pas trouver mauvais que sans diminution du service que je vous doibs à vous, je tasche comme je faiets de le servir luy aussy à proportion de ce qu'il peult avoir meritè envers moy, mais principalement pour la consideration de son maistre, et de la part qu'il a en ses bonnes graces. Sans m'enquerir à quel tiltre il les a acquises et les conserve encores. Voire quand il les auroit perdües, j'aurois peine de despouiller mon inclination une foys conceüe de l'honorer et servir, pour ne faire ce tort au choix que le maistre en pouvoit avoir faiet une foys, et au mien propre. Ce que j'ay aultre foys practiqué en la personne d'un personnage vertueux que j'avois fort aymé, nommé Honoré Gaultier, prieur de la Valette, né mon vassal en ma terre de Rians<sup>1</sup>, de

<sup>1</sup> S'agit-il là de quelque parent de Joseph Gaultier, aussi prieur de la Valette, et né aussi dans la terre de Rians? ou de Joseph

Gaultier lui-même. qui recevrait ici par inadvertance un prénom différent du sien? Quoi qu'il en soit, ce que l'on sait du mathé-

qui je receus de trez mauvais offices tout ouvertement et à grand tort, et neantmoins je ne luy en rendis jamais la pareille, et bien qu'il s'esloignast de moy tant qu'il pouvoit par remors de conscience, ne croyant pas que je luy peusse pardonner ses offances, je ne laissay pourtant de l'honorer tousjours tant que je peus et de le servir voulust il ou non, en sorte qu'il fut en fin contraint de revenir à son devoir, et je faict encores grand capital de son amitié, et encores plus de son bel esprit<sup>1</sup>, et de ce qu'il y a de loüable en luy, ne me voulant souvenir en façon du monde de ce qu'il y a en d'inhumain, ou de brutal, pour luy donner un nom plus convenable, à l'action dont j'avois à me plaindre, de quoy je suis demeuré grandement consolé et satisfait en moy mesmes. Ce que je vous ay voulu desduire ainsin au long afin que vous ne me puissiez pas reprocher que je vous conseille des choses que je n'aye pas pratiqué, car je suis homme comme un aultre, *humani a me nil alienum puto*<sup>2</sup>. Mais on se resout quand on veult à des choses bien plus difficiles que tout cela, et principalement quant on a tant gousté et penetré cette ancienne philosophie que vous avez tant admirée aux saincts Peres, aussy bien qu'en ses autheurs<sup>3</sup>. Je ne pense pas qu'il y ayt de repugance humaine qui ne soit vaincüe aussy tost qu'on y a pensé. Promettez moy je vous supplie d'en tirer cet essay à ce coup de vostre bonté, et de vouloir oublier pour l'honneur de Dieu et pour l'amour d'un vostre fidele serviteur et franc amy tout le mauvais traitement que vous pourriez avoir receu de cet homme, et de vouloir entreprendre de l'obliger à l'advenir comme vous pouvez, voulust il ou non. Que si vous avez envie de l'en punir, vous le ferez plus sensiblement mille foys de cette sorte là, et luy donnerez plus de mortification

maticien et astronome par les révélations de Peirese (voir dans notre tome IV les *Lettres à Gassendi*) prouve que si les Gaultier étaient vertueux, ils étaient encore plus bizarres.

<sup>1</sup> Le *bel esprit* désigne-t-il l'homme si distingué qui brilla également comme savant et comme administrateur du diocèse d'Aix sous trois archevêques successifs?

<sup>2</sup> On a reconnu la fameuse citation de Térence (*Heautontimorumenos*, acte I, scène 1, vers 25) : « *Homo sum; humani nihil a me alienum puto.* »

<sup>3</sup> Allusion à ce que Holstenius avait écrit à Peirese (recueil de Boissonade, p. 224) : « *Admodum adhuc adolescens Platonicæ philosophiæ gustum aliquem haurire cepi, etc.* »

et de remors de consciance en l'obligeant et faisant cognoistre à un chascun vostre dessein de l'obliger, que si vous luy faisiez du mal dont il pourroit avoir moyen de se vanger. Je me promets que vous ne me voudrez pas esconduire de cette supplication trez humble que je vous faicts pour l'amour de vous mesmes et de celuy que vous avez choisy pour vostre patron, et que vous m'en excuserez comme je vous en supplie et conjure de tout mon cœur, m'asseurant que le bon Dom du Puy et Mr de Bonnaire vous feront la mesme priere en plus forts termes que moy et que vous vous laisserez vaincre à eux et vous porterez encores plus avant que nous ne vous sçaurions demander, et à cet effect, je vous supplie de leur communiquer à tous deux cette mienne lettre, pour leur en mettre le marché à la main tant plus librement, et en cette confiance je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Boysgency, ce 2 octobre 1631.

Je vous recommande de tout mon cœur Mr d'Arene qui vous rendra la presente, mon intime amy <sup>1</sup>.

XXXVII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Depuis celles que je vous escripvis dernièrement par la voye de Marseille, sur l'advis qui me fut donné que la malle du sieur Menestrier avoit esté peschée et vollée entre les pescheurs, qui estoient tous gens de gallere <sup>2</sup>, j'en envoyay faire plainte à Monsieur le General des

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 36.

<sup>2</sup> Holstenius (lettre du 4 octobre 1632, p. 237 du recueil de Boissonade) annonce à

Peirese qu'il avoit confié des lettres pour lui à Menestrier : « Quod quominus ægre feram naufragium fecit, quo meæ etiam literæ baud dubio periissent. »

galleries, lequel en fait mettre deux à la chaisne, qui rendent leurs portions de ce vol, n'ayant point esté possible de rien retirer des aultres, mais entre ce qui fut rendu par cette canaille, s'est trouvée de bonne fortune ceste medaille de la ville de Sardes, dont je croiois que vous eussiez pris memoire, mais d'aultant que j'ay appris depuis dudict sieur Menestrier que vous ne l'aviez veüe qu'en passant, et qu'il s'estoit chargé de vous en envoyer luy mesme l'inscription (attendu qu'il ne l'avoit recouvrée que sur le point de son partement et aprez avoir enfermé tout son cabinet et aultres hardes qu'il laissoit de pardelà, qui fut la cause qu'il la voulut emporter quant et luy), je n'ay pas deub manquer de vous en envoyer l'inscription puisque le s<sup>r</sup> Menestrier m'a laissé la medaille, où il m'a semblé de pouvoir lire du costé de ceste teste de femme voilée que vous y avez veu ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ . ΚΑΡΔΙΟΝ . ΑΓΙΑΣ . ΑΥΔΙΑΣ . ΕΛΛΑΔΟΣ . Α. Et au revers à l'entour de ce ravissement de Proserpine ΕΠΙ . ΚΟΥΤΑ . ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ . Α . ΑΡΧ. Et par dessoubz ΚΑΡΔΙΑΝΩΝ . Β . ΝΕΩΚΟΡΩΝ. La question est de pouvoir determiner le temps que ceste medaille a esté coignée, puisqu'il ne s'y voit point de nom d'empereur, car oultre qu'il se cognoist bien à la maniere, qu'elle n'est pas si antique qu'on la puisse prendre pour estre du temps de la liberté de la Grece, auparavant l'empire Romain, le nombre qui y est cotté de la seconde restauration de ceste ville empesche d'en pouvoir reculer l'antiquité plus hault que du temps de Caracalla, soubz lequel plusieurs medailles ont esté battues en la mesme ville, comme du temps de sa premiere restauration. Or Adolphus Occo fait mention d'une medaille de Gordian troisieme battüe en la mesme ville soubz un Julius Sulpitius Hermophilus, qui pourroit bien estre le mesme qui se trouve nommé dans la medaille dont est question. Et le mesme authour en adjouste encores une de l'empereur Philippe battüe en la mesme ville avec un Hercule traissant le Cerbere sans aucune expression de la qualité ou dignité de métropole. Ce qui me fait conjecturer que la susdicte medaille de Gordian et celle dont est question pourroient bien estre battües toutes deux en une mesme année sous la hierarchie de ce mesme Sulpitius

Hermophilus tant sur la fin de l'empire de Gordian qu'au commencement de l'empire de Philippe qui lui succeda immédiatement. Lequel revenant d'Orient et passant par l'Asie Mineure, pourroit bien avoir conféré à ceste ville de Sardes la prerogative de metropole, dont est faicte mention en ceste medaille, avant que la premiere année de la hierarchie d'Hermophilus fust expirée. Laquelle conjecture semble se pouvoir encores aulcunement fortifier par la physionomie et ressemblance de ce visage de femme qui est mis en ceste medaille pour représenter celluy de la statüe, figure, ou genie de la ville de Sardes, lequel ressemble entierement l'imperatrice, Marcia Otacilia Severa, femme dudiet empereur Philippe, estant certain et verifié par une infinité de pareilz exemples, que les images des Dieux et Deesses, qui se forgeoient pendant l'Empire, avoient tousjours je ne sçay quelz traitcz de ressemblance avec le visage de l'Empereur, qui estoit lors regnant, ou de sa femme, tant estoit grande l'adulation de cez peuples, qui affectoient par ce moyen de faire paroistre leurs Princes, parentz des Dieux, et leurs Dieux et deesses semblables à leurs Princes et Princesses. Ce que j'ay veu practiqué particulierement aux medailles de l'Orient, et surtout en celles de la ville d'Antioche, dans lesquelles le visage du genie de ladicte ville ressemble parfaitement, tantost Neron, tantost Vespasien, tantost Adrian, et tantost d'autres princes avec l'Empire desquelz concourt le nombre des années de l'aire (*sic*), ou supputation Antiochene, dont je vous pourray un jour envoyer des empreintes, si vous en doubttez, et si vous voulez voir la verification. Que si vous trouvez d'autres difficultez à ceste conjecture vous me ferez grand plaisir de me les mander, et je m'en rapporteray tousjours trez volontiers à voz bons advis. Je n'ay pas icy maintenant mes livres et particulierement les notices des eglises d'Orient pour voir quelles estoient les deppendances et le ressort de la ville de Sardes. Mais il me semble d'avoir veu quelques medailles de Valerian ou de Gallien, battües en la mesme ville, soubz le gouvernement d'un certain particulier dont j'ay oublié le nom. Bien me souvient il qu'il prenoit la qualité d'Asiarque, ne me pouvant pas ressouvenir si la ville estoit

qualifiée metropole ou non. Il est vray que cez dignitez et prerogatives ont esté souvent transferées de lieu à aultre ou communiquées à des villes que l'on soubztrayoit par ce moyen de la deppendance des aultres, selon l'arbitrage des princes, comme les papes font aujourd'huy des archevesques et primatz telz que bon leur semble, sur quoy vous me pourrez dire sans doubte de meilleures choses que nous ne sçaurions avoir de toute autre part, et m'obligerez infiniment de m'en escrire vostre advis à vostre commodité, et encores plus de me commander plus librement que vous ne faictes et de me traicter en ce faisant,

Monsieur, comme

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

De Boisgency, ce xi<sup>e</sup> aoust 1632<sup>1</sup>.

XXXVIII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Depuis celle que je vous escrivis par le dernier ordinaire; ayant inesperement trouvé un jour le moyen de desrober et employer une couple d'heures dans mon estude, ce que je n'avois encores peu faire depuis mon retour à la ville, je voulus voir ce que le Marcellus V. I. ex magn. officior. Theodosii sen. avoit inseré en teste de son livre de Medicamentis concernant les poids et les mesures des anciens, tant selon les usagés et supputations des Latins et particulièrement du Plinè, que des Grecs : dont il a affecté d'en r'apporter le desnombrement en leur propre langue, oultre sa traduction latine de ce qu'il en avoit tiré d'Hippocrate. Ce qui m'aourny tout plein de bonne matiere pour

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 37 (avec simple signature). C'est dans la lettre XXXIX, p. 247, qu'il fut rapidement répondu par Holstenius à la question sur la médaille de la ville de Sardes.

m'exercer en l'examen et recherche de ces belles curiositez, et m'a fait souhaiter avec grande passion la rencontre de quelque vieux MS. de cet authœur pour me bien assurer de ses primitives intentions, ce que nous en a communiqué le bonhomme Janus Cornarius<sup>1</sup> de son MS. se trouvant un peu mal correct à mon advis, pour s'y arrester absolument. C'est pourquoy je vouldrois bien que s'il s'en trouvoit là quelques autres exemplaires soit dans la Vaticane, ou dans les autres Bibliothèques visibles, il vous pleust de m'en extraire (prout jacet dans les originaux) tout ce peu qu'il y a sur ce subject qui ne consiste qu'en deux pages d'un feuillet à peu prez, afin que je puisse y asseoir mes petites conjectures et conceptions avec moins de scrupule ou de regret que je ne puis faire sur cette seule edition de Cornarus de l'an 1536, à Basle in-fol° par Froben<sup>2</sup>. Surtout je desirerois avoir de vostre main au moins les trois ou quatre lignes qui concernent les troys sortes de mesures qu'il veult distinguer par les noms de Olyscion, Cotylos, et Cotylus triunciarius, et plus bas concernant son Cyathus qu'il veult estre la huitiesme du sestier, et la cueiller qu'il restraint à une demy dragme, aussy bien que la cheme à une seule dragme, ou à trois serupules, tant au texte grec qu'en sa version latine, d'où j'estime qu'il se puisse tirer des notices trez rares s'il y a moyen de restaurer en son entier les vrayes paroles de l'authœur tant grecques que latines, et en exclurre toutes erreurs ou equivoques des coppistes. Estimant que ce COTYLVS TRIVNCIARIVS soit asseurement ce vase dont je vous avoys prié de rechercher le propre nom, qui contient de la liqueur correspondante au poids des troys onces ou des xxiii dragmes sur quoy les anciens avoient réglé la contenance du cyathe au poids de dix dragmes, contenant par ce moyen deux cyathes

<sup>1</sup> Dans toute la partie qui subsiste de la correspondance de L. Holstenius avec Peiresc, il n'est nulle part question du manuscrit de Marcellus. Encore donc une lettre perdue!

<sup>2</sup> *Marcelli viri illustris, de medicamentis*

*empiricis, physicis ac rationalibus liber ante mille ac ducentos plus minus annos scriptus, jam primum in lucem emergens et suæ integritati plerisque locis restitutus, per Janum Cornarium medicum physicum Northusen. (Bâle, ex officina Frobeniana, 1536, in-fol.)*

et quatre dragmes qui est six dragmes moins que le quartarius des troys cyathes entiers, et quatre dragmes de plus que le sextans mensural, ou le double cyathe, ou plustost que le tiers de l'hemine ordinaire, auquel tiers neantmoins il sembloit que cet autheur le voullusse retraindre. C'est pourquoy il fault tascher de s'asseurer s'il n'y a point de faulte, et de diverse leçon en quelque aultre MS. concernant ce tiers, car s'il y a de l'equivoque ou de la faulte, il semble qu'elle doibve éstre plus tost en ce mot là qu'au reste puisque le mot *trivnciarivs* semble estre moins susceptible d'alteration ou de rapport à aulcun supplement qui y puisse manquer, comme en l'aultre chef il pourroit manquer au texte la mention du nombre de quatre dragmes outre le tiers de l'hemine, pour l'accomplissement des trois onces. Que si dans les MSS. il ne se trouve constamment rien de plus ou de moins qui puisse favoriser la conjecture de ce supplement, il faudra examiner si l'autheur n'a point voulu parler de l'hemine des Grecs plus tost que de la romaine, laquelle estoit sans doute plus grosse que la romaine, et selon ce mesme autheur icy la differance n'estoit pas moindre d'un tiers de la petite ou d'un quart de la grosse par dessus la contenance de la romaine, selon la supputation greque qu'il en fait aux articles tant du  $\Xi\acute{\epsilon}\tau\eta\varsigma$  que de la  $\text{Κοτύλη}$ , italique, alexandrine et greque. Auquel cas le tiers de l'hemine contiendroit non seulement les deux cyathes du tiers de la cotyle romaine, mais six dragmes et  $\frac{2}{3}$  de plus, en quoy il excederoit les troys onces de deux dragmes et  $\frac{2}{3}$ . Ce qui approche bien en quelque façon du calcul du precedant article de la mesure que c'est (*sic*) autheur nomme *COTYLOS* sans adjouster l'epithete taxative de *TRIVNCIARIVS*, quand il luy fait contenir deux cyathes et six cueillers, car en ce qu'il luy fait comprendre quatre onces, il y a de l'incompatibilité, d'aultant que si cela estoit, sa contenance seroit non de deux cyathes et six cueillers comme il l'explique, ains de troys cyathes entiers et de deux dragmes, ce qui me fait doubter que ces deux articles n'appartiennent à une seule sorte de mesure appelée *COTYLOS*, ou *COTYLVS TRIVNCIARIVS* de la vraye contenance de deux cyathes et quatre

dragmes qui font les troys onces, et que ce qu'on a adjousté du tiers de l'hemine se doibve rapporter à ce qu'il en approche de si prez que l'excez de deux dragmes et  $\frac{2}{3}$  n'en semble pas considerable. Je sçay bien que d'aultres ont voulu croire que la differance des mesures de la cotylé grecque à la romaine ne fusse pas de plus d'une neufviesme portion, nomplus que la proportion de l'huile au vin, auquel cas il s'en faudroit quasi deux dragmes sur le tiers de l'hemine, que les trois onces n'y fussent entieres. Mais j'estime que l'opinion de ceux là n'aye pas des fondements bien recepvables et admissibles. C'est pourquoy il fault recourir ailleurs et examiner si ce n'est pas pour cela que cet autheur faict son cyathe non pas la XII<sup>me</sup> du sestier ou la sixsiesme de l'hemine comme les Romains, ains la huictiesme du sestier, qui seroit tollerable si le mot de sestier est employé abusivement pour l'hemine, ou pour le mot du DEMY SESTIER, car en ce cas cette huictiesme portion de l'hemine reviendroit à la juste mesure de l'hemine romaine augmentée d'un tiers d'icelle, ou d'un quart du total assemblé, tout de mesmes qu'aux aultres supputations grecques de la contenance des differantes sortes de sestier et d'hemine tant des Grecs que des Romains et Alexandrins. Ce qui a bien besoing d'estre esclairey aussy bien que ce qu'il adjouste de la portion dixiesme eu esgard au poids des dragmes au lieu que tous les aultres autheurs, et luy mesmes de l'authorité de Pline, reduict le cyathe au poids de x dragmes, lequel il augmente neantmoins tout à la fin de ses supputations grecques jusques au poids de xii dragmes pour la contenance de l'huile, et de quatre scrupules de plus pour celle du vin, en quoy il ne s'accorde à guieres d'aultres que je sçaiche. Enfin cela a grand besoin d'estre exactement esplusché par vous, par la collation des MSS. non seulement de cet autheur s'il s'en trouve, mais aussy des aultres anciens qui ont traicté la mesme matiere, et particulièrement des MSS. du Galien, et du Cleopatras et aultres qui ont faict mention du METÀ MÝCTRON, reduict à la mesme contenance des troys onces, qui est fort vraysemblable, puisque le moindre mystrum est restrainct aux six dragmes, qui est justement le quart des troys onces. Mais il ne fault pas oublier de bien examiner par

mesme moyen sur lesdicts MSS. ce qu'il y peut avoir sur les articles de la cheme restraincte à la dragme, et principalement du cochlear retrainct (*sic*) à la demy dragme, ce qui feroit bien cesser les aultres questions que je vous avoys faictes aultres foys sur le passage du Fannius, et meritera bien une disquisition plus particuliere. Sur quoy attendant qu'il vous plaise me faire un jour entendre voz sentiments, aprez vous avoir reiteré les assurances de mon trez humble et fidele service, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 dec. 1632.

Si Monsieur de Fontenay Bouchard est revenu de Naples il s'employera volontiers pour l'amour de moy à la recherche et collation de cez MSS. de Ponderibus et Mensuris, si vous luy voulez communiquer cette mienne lettre comme je vous en prie<sup>1</sup>.

XXXIX

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

J'envoye à M<sup>sr</sup> l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Barberin deux volumes d'observations du s<sup>r</sup> Samuel Petit, dont plusieurs regardent la chronologie ancienne où vous pourriez bien en rencontrer quelque une de vostre goust. Il y en a deux aultres de Philippus Lansbergius<sup>2</sup>, dont l'un de l'uranometrie a esté bien estimé generalement, mais nous avons icy un Provençal nommé Joseph Gauthier<sup>3</sup>, grand astronome, qui y a trouvé quasi aul-

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 33.

<sup>2</sup> Sur Van Lansberghe, déjà souvent mentionné par Peirese, Boissonade cite (p. 254,

note 2), outre Gassendi, les *Jugemens des savans* d'Adrien Baillet (t. VII, p. 166) et les *Mémoires* de Paquet.

<sup>3</sup> On voit qu'ici Peirese donne au « grand

tant à redire comme luy en avoit trouvé sur Kepler, Tyehon, Copernicus, et sur le Ptolemée encor, dont il a fort heureusement rencontré le supplement necessaire pour accomplir ses demonstrations comme plusieurs aultres grands secrets de l'astronomie. J'ay donc prié S. Em<sup>ce</sup> de vous faire voir lesdicts livres<sup>1</sup>, et l'ay par mesme moyen suppliée d'agreer que nous puissions faire voir à ce personage et aultres curieux de par deçà quelque dessein bien exactement fait, ou quelque modelle de son scaphium antique, dont nous n'avons pas sçeu recognoistre l'usage sur le griffonnement que le s<sup>r</sup> Menestrier m'en apporta l'esté passé, à quoy je vous supplie de vouloir contribuer aussy de vostre part ce que vous pourrez, vous assurant que nous y contribuerons toute la correspondance qui pourra dependre de nous. Depuis les dernieres depesches que je vous avoys faictes de Boysgency, il m'a fallu revenir à la ville, et y ay heureusement rencontré une piece antique, en laquelle j'ay trouvé de quoy suppleer tout ce qui manquoit à ma pille pour les mesures qui estoient moindres, et au dessoubs de la cueiller ou ligula. Car j'y ay trouvé la mesme cyane et la mesme cueiller de ma pile, et de plus la demy cueiller, le quart, et la vingt-quattresme portion de la ligula, qui peuvent respondre aux proportions et subdivisions des poids qui sont depuis le sextans et l'once, à la demy once, au sicilius ou quart de l'once, et au scrupule ou xxiii<sup>e</sup> de l'once. Et j'ay en mesme temps trouvé afforce petites cueillers et aultres pieces detachées, qui respondent aux mesmes mesures et proportions, entre lesquelles s'en trouve de plus d'une sorte qui faict la

astronome » son véritable prénom et que ce n'est donc pas probablement de ce Gaultier qu'il s'agissait dans la lettre où Peiresc mentionne le mauvais caractère de son *vassal* et se réjouit d'avoir enfin apprivoisé ce sauvage *bel esprit*.

<sup>1</sup> Holstenius (lettre XL, p. 254) dit : « Vidi Gualterii Observationes ad Lansbergii Uranometriam et quantum potui eminentissimo cardinali nostro commendavi. Ibi tum

utilissima se obtulit occasio, ut de ejusdem Lansbergii libro de Motu terræ agerem. » Holstenius parle ensuite du *divin* ouvrage de Galilée (*divinum illud Galilæi opus*), de sa captivité; il loue l'excellent vieillard (*optimum senem*), il déclare que nul ne voit sans indignation ce qui se passe; il ajoute qu'on attribue toute cette tempête à la haine jalouse d'un moine, offensé de ce que Galilée est proclamé le prince des mathématiciens.

huictiesme portion de la cuciller, et qui peut respondre à la dragme ou à la huictiesme partie du poids de l'once, pour accomplir les assortiments des mesures à la greeque, puis qu'elle se trouve obmise dans l'assortiment des Romains. De quoy j'ay creu vous debvoir donner advis au cas qu'avez voulu examiner le faict des mesures antiques en traduisant le MS. d'Heron<sup>1</sup>, en suite de la priere que je vous en avois faicte. Il y a longtemps que je suis affamé de vos nouvelles et me promets que M<sup>r</sup> d'Arene nous en apportera sans doubtte comme M<sup>r</sup> le Cavalier del Pozzo et M<sup>r</sup> Suarez me promettent par cette voye là afforce desseins de bas reliefs antiques parmy lesquels ils me promettent afforce trepieds, et particulièrement tout ce qui est peint aux environs de celuy du mosaïque de S<sup>t</sup> Antoine que nous attendrons en bonne devotion. Et qu'il vous plaise nous honorer de vos commandements aussy bien que de la continuation de vostre amitié, comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 22 octobre 1632.

Monsieur Suarès s'est plaint à mon frere de ce que vous ne luy aviez rien communiqué de ce que je vous avoys mandé, sur le trepied de S<sup>t</sup> Antoine dont il m'avoit envoyé le premier dessein, encôres que je vous eusse supplié de le faire et que mon frere luy eusse mandé que vous le feriez, de quoy je ne vous sçauroys dissimuler que j'ay esté fort marry, de crainte que cela ne vous donne de nouvelles occasions de froideur ou jalousie reciproque, laquelle puisse estre nuisible et à l'un et à l'autre, auprez du commun patron. Pour l'honneur de Dieu, Mon-

<sup>1</sup> Héron d'Alexandrie est souvent mentionné dans le recueil Boissonade, plus souvent même que ne l'indique l'*Index rerum et hominum*. Voir p. 131, 226, 245, 470. — Au moment même où je corrige cette épreuve, un de nos plus savants orientalistes, M. Clermont-Ganneau, vient d'entre-

tenir ses confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de la récente découverte d'une traduction arabe d'une œuvre perdue de Héron, d'où il résulte que le célèbre mathématicien d'Alexandrie a vécu après, et non pas, comme on l'a cru longtemps, avant Jésus-Christ.

sieur, faictes effort contre toutes les repugnances que vous y pourriez rencontrer de vostre naturel; et quand mesme l'homme s'en seroit rendu indigne je vous supplie ne laissez pas de luy tesmoigner quelque confiance pour l'ainour de moy, afin de vous remettre bien ensemble s'il y avoit rien de destraqué. Estant bien assuré qu'au bout du compte vous vous en trouverez bien et m'en sçaurez bon gré<sup>1</sup>.

## XL

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Depuis avoir achevé ce matin de vous escrire ma lettre cy jointe, considerant de plus prez le calcul de Marcellus qui regle selon les Grecs le poids du cyathe à une once et demy pour l'huile et y ad-jouste quatre scrupules pour la proportion plus pesante du vin, ce qui en reduiroit la proportion du temps plus ancien à celui de l'em-pire occidental de x à xii, j'ay creu de vous pouvoir encores dire sur ce subject qu'il n'y manqueroit pas de la probabilité et que l'autorité du Pline et de Fannius ou autres plus anciens n'auroit pas grande in-compatibilité, supposant que le calcul de Pline dependisse du temps qu'il ne falloit pas plus de sept deniers à l'once auquel les dragmes attiques estoient pareillement plus fortes que sur la fin de la repu-blique d'Athenes ou sous les Romains, d'autant que x deniers ou x dragmes de ce vieulx temps de sept à l'once ne pesoient pas gueres moins que les douze de huict à l'once, et par ce moyen les deux cyathes du sextans ou du tiers de la cotyle romaine feroient les xxiii dragmes des troys onces du plus grand mystrum et du cotyles triunciarius, à quoy toutes ces petites subdivisions des moindres mesures tant de la cheme que de la cuiller auroient beaucoup plus facilement du rapport qu'il ne se peult comprendre en retenant la supputation du cyathe à

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 40.

x dragmes, ce qui donneroit du bransle bien grand pour la descouverte et determination de ce qu'il y a de plus abstrus ou de plus difficile disquisition en l'observation des poids et mesures. Car il ne manqueroit pas de moyen de sauver les 4 dragmes surabondantes outre les deux cyathes entiers de ce Kotylus Triunciarius ou cotyloc de deux cyathes et vi cuillers dans nostre Marcellus, en les imputant au tiers de la cotyle des Grecs plus tost que celle des Romains. Enfin il fault que ce soient les vieils MSS. qui fassent tomber la balance en la descision de cette question, s'il s'en trouve, comme aussy la comparaison des MSS., s'il s'en rencontroit tant du Fannius que des autres autheurs de Ponderibus et Mensuris, et peult estre bien que nostre Heron nous en pourroit bien esclaircir aussy tost que tout autre<sup>1</sup>. Je vous supplie donques de m'en faire transcrire ce que vous croirez y pouvoir servir et de me tenir tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 X<sup>bre</sup> 1632<sup>2</sup>.

XII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

La grande estime que font d'une si eminante vertu que la vostre, messieurs Hugon, et Videt, l'un premier aulmosnier et l'autre premier secretaire de l'Ambassade de Monseigneur le duc de Crequy<sup>3</sup>, et

<sup>1</sup> Peiresc dit *nostre Heron* parce que c'était un des manuscrits qu'il avait eu le plaisir de donner à Holstenius. *Nostre* désigne à la fois l'ancien et le nouveau possesseur.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 39. On lit au dos : *Raccomandata a la gentilezza del Ill<sup>mo</sup> S<sup>re</sup> C<sup>o</sup> del Pozzo.*

<sup>3</sup> L'abbé Hugon et Louis Videt sont mentionnés dans une lettre de J.-J. Bouchard, du 16 juillet 1633 (fascicule III des *Correspondants de Peiresc*, p. 12-13). On sait que Videt (né à Briançon en 1598, mort à Grenoble en 1675) a laissé deux ouvrages d'un genre très différent, mais qui

le grand desir qu'ils m'ont tesmoigné l'un et l'autre d'acquérir l'honneur de vostre cognoissance et de voz bonnes graces, par toute sorte de services et de redevances qu'ils pourront vous rendre, m'ont engaigé à les accompagner de cette petite lettre d'adresse, pour servir à anticiper vostre commune entreveüe et vous dire à l'avance ce que vous recognoistrez bientost en eux de plus loüable et recommandable, de tant de rares parties de profonde doctrine et d'honnesteté qui les font admirer et passionement aymer de tous ceux qu'ils approchent, et qui me font esperer que vous ne me sçaurez pas moins bon gré qu'eux, de la hardiesse que je prends de m'ingerer de cette entremise, puisque desjà ils m'ont daigné faire l'honneur de m'advoüer pour leur serviteur et que vous m'avez donné tant de favorables tesmoignages de me tenir aussy, comme je vous supplie de faire encores, et de me commander tousjours librement en qualité,

Monsieur, de

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 9 may 1633<sup>1</sup>.

XLII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

La grande passion que Monsieur de Boisseu<sup>2</sup> m'a tesmoignée pour vostre service et la grande estime qu'il faict de vostre vertu et de vostre

sont également recherchés, un roman intitulé : *Le Mélante, amoureuses aventures du temps* (Paris, 1624, in-8°), et un ouvrage très sérieusement composé : *Histoire de la vie du conestable de Lesdiguières* (Paris, 1638, in-fol.).

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 41.

<sup>2</sup> Denys de Salvaing, seigneur de Bois-sieu, est mentionné, comme l'abbé Hugon et Louis Videt, ses compagnons de voyage, dans la lettre de Bouchard, du 16 juillet 1633, qui vient d'être citée. Voir sur ce premier président de la Chambre des comptes du Dauphiné les notes 1 et 3 de la page 12 du fascicule III des *Correspondants de Peiresc*.

rare doctrine m'ont obligé de vous en donner advis, ensemble de ce qu'il m'a fait paroistre en luy des grandes qualitez de noblesse, d'erudition, et d'honesteté, qui le rendent si recommandable à tous ceux qui ont le bien de le voir, et que vous y recognoistrez bien tost, à sa premiere veüe, et encores mieux à ce coup d'essay, qu'il s'en va faire devant un si grand pape, et uné si auguste compagnie, pour un si grand Roy, et pour un si digne seigneur<sup>1</sup>, dont il me tardera bien d'apprendre des nouvelles, pour participer à ce plaisir, comme je pretends faire à toutes les faveurs qu'il recevra de vostre bonté. Je vous supplie de l'avoir agreable, et de me conserver quelque part en l'honneur de voz bonnes graces comme,

Monsieur, à

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 13 may 1633<sup>2</sup>.

### XLIII

### MÊME ADRESSE.

Monsieur,

La venue de cez princes de Mercœur<sup>3</sup>, du Martigues<sup>4</sup> nous avoit amené M<sup>r</sup> de Malemaison Perrot<sup>5</sup>, de qui nous avions appris de bien

<sup>1</sup> Boissieu étoit chargé de haranguer le pape Urbain VIII de la part du roi Louis XIII, en présence de l'ambassadeur de France à Rome, le duc de Créqui, et de toute la cour romaine. On assure que le jeune orateur s'acquitta de sa mission à merveille (25 juillet 1633), même au jugement des Italiens qui, selon la piquante observation de Bouchard, «pour l'ordinaire meprésent tout ce qui vient de delà les Monts».

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 42.

<sup>3</sup> Sur le duc de Mercœur (fils de César de Vendôme) voir le tome II du recueil Peiresc-Dupuy, p. 525.

<sup>4</sup> Sur le prince de Martigues, frère du duc de Mercœur, voir la même page.

<sup>5</sup> Christophe Perrot de la Malemaison fut nommé conseiller au parlement de Paris en août 1597. Voir un de ses bons mots dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. VII, p. 525). Peut-être s'agit-il ici de son fils Charles qui fut prévôt des marchands en 1641, et qui avoit été reçu conseiller

agréables nouvelles de vostre santé, mais huit jours aprez nous eusmes le bien de voir et gouverner un jour ou deux M<sup>r</sup> Bodier<sup>1</sup> qui nous resjouyt bien davantage par l'exacte relation qu'il nous fit de l'estat de voz estudes et par les lettres qu'il me rendit de vostre part du 4 octobre et 7 may, accompagnées de tout plein de curieux desseins de trepieds et des cahiers de Ponderibus d'Eusebe<sup>2</sup>, de cette edition florentine des chappitres d'optique de nostre Damian filz d'Heliodore Crissacen<sup>3</sup> et de ce Philon Byzantin<sup>4</sup> que vous avez prins la peine de traduire si elegamment et si proprement, où nous avons apprins de trez belles curiositez que nous ignorions, et particulièrement sur les incrustations de cez pyramides d'Egypte dont il ne reste plus aujourd'huy que la plus grosse masse interieure et le noyau de la mesme pierre des obelysques taillée sur les lieux. J'ay prins grand plaisir aussy d'y voir le progres de l'ouvrage de ce prodigieux colosse de Rhodes, que vous avez exprimé en termes si bien appropriez, comme en tout le surplus des discours de cet autheur, qu'il ne se peut rien voir de mieux. C'est daumage de la defectuosité du dernier ou septiesme chappitre et de la suite du 6<sup>me</sup> ou penultiesme, où il eust faict beau voir la description de ce temple d'Ephese pour la comparer à ce peu

au parlement de Paris en 1632. Charles figure aussi dans les *Historiettes* (t. III, p. 93). Voir sur lui la note de P. Paris (p. 99).

<sup>1</sup> Sur ce personnage, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 532-534, 543, 592.

<sup>2</sup> «Adjunxi etiam Eusebii Pamphili Excerpta, deprompta ex vetustissimis membranais bibl. Vaticanæ, scriptis ante octingentos hosce annos.» (Lettre XXXIX, p. 245.)

<sup>3</sup> Holstenius (lettre XXXVIII, p. 227) mentionne les *Capita optica* de Damien de Larisse, ajoutant : «Eadem prorsus sunt quæ sub Helio Jori Larissæi nomine græce et latine publicavit olim Egnatius Dantes, Magui He-

truriæ Ducis mathematicus.» Boissonade, au sujet de cet ouvrage, renvoie à la Bibliothèque grecque de Fabricius (t. VIII, p. 128). Voir encore la lettre XXXIX, p. 248 et la nouvelle note de Boissonade (*ibid.*).

<sup>4</sup> «Mitto Philonis Byzantii opusculum de Spectaculis mundi, cujus versionem latinam diligenter abs te legi atque expendi in primis cupio.» (P. 246.) Boissonade sous ce passage nous apprend (note 4) que la version tant louée par Peiresc est inédite et qu'on en a seulement publié un chapitre, le sixième, relatif au temple de Diane à Éphèse, inséré par Menestrier dans *Symbolicæ Dianæ Ephesicæ Statuæ*. Voir Fabricius. *Bibl. grecque*, t. IV, p. 232.

qui en reste dans les medailles du país. Vous nous y faictes esperer un traicté vostre de Tripode que nous attendrons en bonne devotion<sup>1</sup>; cependant je vous faicts mille tres humbles actions de graces de tant de belles choses qu'il vous a pleu me communiquer dont je me tiens infiniment redevable à vostre homesteté et à la confiance avec quoy vous avez daigné m'ouvrir vostre cœur<sup>2</sup>, vous suppliant trez humblement de croire que si je ne suis assez digne de cet honneur et de cette faveur, à faulte de merite et d'assez de credit pour vous dignement servir, vous ne le pourriez departir à personne qui vous fusse plus desvouée que moy, ne qui ayt plus de bonne volonté de vous servir sans reserve quelquonque de tout ce qui est en ma puissance. Et pleust à Dieu que je m'en puisse acquitter à souhaiet, car vous auriez bien-tost la jouyssance de tout ce que merite une si sureminente vertu, probité et cognoissance des bonnes lettres que la vostre.

J'escricts à Mgr l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Patron sur l'entreprinse de cette imprimerie greque où il peult faire des merveilles si vous vous en meslez et contribuerez tousjours de toute mon affection à vostre service tout mon foible credit, regrettant de n'en avoir un peu plus pour l'amour de vous seulement, car pour tout le reste je ne m'en pene gueres, non plus que pour moy mesmes, ne respirant plus meshuy qu'un peu de repos. J'estime que vous avez trouvé le vray chemin qu'il vous falloit tenir, pour tirer les avantages plus convenables que vous vous pouviez promettre en cette cour là<sup>3</sup>, quand vous vous estes resolu d'y establir vostre demeure et vostre fortune sans plus mediter de retour en vostre patrie, d'autant que cela seul vous pouvoit reculer de toute

<sup>1</sup> « De tripode tuo fuse ad te scribam in tractatu meo de Tripode, quem absolvere ante discessum domini Larena non potui; interim figuras aliquas tripodum accipies, donec cæteros depingi curem. » Ce sont là les « desseins de trepieds » dont il est question dans les premières lignes de la lettre de Peirese. Le traité promis par Holstenius sur le Trépied n'a jamais paru.

<sup>2</sup> Au sujet de l'inimitié existant entre Suarez et lui-même. Peirese répond ici aux pages 239 à 242 déjà citées.

<sup>3</sup> Peirese répond ici à un passage de la lettre XXXIX où Holstenius lui avait fait ses confidences au sujet de sa situation en la cour romaine (ut ingenue animi mei consilia in sinum tuum offundam, etc., p. 238).

sorte d'employ en offices perpetuels et de la communication mesmes des livres plus rares et plus curieusement tenus. Je vouldrois bien que l'evesché de Vaison qui a vacqué en ce país de deça de la collation de N. S. P. et disposition de l'Eminentissime Cardinal son neveu (qui est fort à la bienveillance de ce personnage d'Avignon) eust esté remplie de sa personne pour l'amour de vous et de luy, afin que cela le nous r'amenast plus tost en cez parties icy<sup>1</sup> où nous aurions plus de moyen de le servir à souhaict selon son merite et selon nos vœux; si cela n'estoit, ce sera en autre meilleure occasion quand il plaira à Dieu. Cependant je loue grandement la bonne disposition où vous estes de luy rendre tous les bons offices qu'il pourroit desirer de vous, estimant qu'il feroit grande gloire si vous daigniez lui communiquer seulement quelque echantillon de voz observations selon les occurrances qui s'en peuvent presenter, quand ce ne seroit que sur le subject des lettres que je luy escrips d'aucunes foys, comme j'avois faict dernièrement concernant certaines particularitez que je l'avois prié de vous faire voir de ma part pour en apprendre vostre advis, y ayant tousjours un grand avantage à bien faire à un chascun, et quasi plus de gloire quand c'est sans espoir de retour que lorsqu'on s'en peult promettre quelque digne correspondance. Il y a parfoys du mal entendu que le temps guarit lorsqu'on y pense le moins, comme j'espere qu'il adviendra s'il y en avoit eu en cecy, et que vous me sçavez un jour bon gré de la hardiesse que j'ay prins de m'en entremettre en qualité de vostre serviteur. Au reste vous pouvez vous assurer que je n'oublieray rien en la recherche du Denis Byzantin<sup>2</sup> attendant de jour à autre le retour de celuy qui a porté mes dernieres lettres à M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz avec des eaux de fleur d'orange et autres galanteries du país pour m'insinuer en quelque façon en ses bonnes graces et exto[r]quer

<sup>1</sup> Joseph - Marie Suarès fut nommé évêque de Vaison le 8 juin 1633; il fut sacré à Rome le 9 août suivant; il ne prit personnellement possession de son évêché que le 29 décembre 1634.

<sup>2</sup> «Nunc superest ut summas tibi gratias agam, quod editionem Geographorum Græcorum tam obnixè promovere studeas: nihil enim a te prætermissum video qui Dionysii Bysantii pervestigis. . . » (P. 245.)

cette faveur de luy pour l'amour de vous et du public. Et qui sçait que nous ne l'ayons pas d'ailleurs parmy quelques caisses des mss. grecs en vellin que j'attends d'heure à autre du mesme lieu d'où j'avois tiré le volume des Eclogues de Constantin Porphyrogenete? J'avois eu de la Bibliotheque du Roy une coppie de cet opuscule d'Heron de Ponderibus et mensuris, n'ayant pas trouvé dans vostre paquet celuy que vous m'escrivez y avoir joint, qui sera demeuré sur vostre table, par inadvertance de celuy qui en a cachetté l'enveloppe. Mais j'ay escript à Paris pour faire transcrire la mesme chose sur l'exemplaire de M<sup>r</sup> de Thoulouse qui sera vraisemblablement plus correct comme vous dictes<sup>1</sup>. J'ay eu de la mesme Bibliotheque du Roy la coppie de XII ou XV auteurs sur cette matiere, tant anonymes que cogneus, mais d'autant que les originaux ne sont qu'en papier et ne sont pas anciens, ils ne sont pas de telle consideration que l'exemplaire de vostre Eusebe du cardinal Sirlet<sup>2</sup>. J'attends les vacances de nostre Parlement pour vacquer à cet examen d'où je me promets quelque fruit qui seroit beaucoup plus grand s'il se trouvoit quelque bon ms. du Marcellus. Il ne sera pas de besoing de vous mettre en peine de m'envoyer l'Eustathius in Hexameron que j'ay eu de Lyon où il avoit esté imprimé; je ne vous en ay pas pourtant moins d'obligation que si je l'avoys eu de vostre main, l'interruption du commerce advenue par la peste de ces pais de par deçà ayant reculé tout le commerce des livres durant quelques années, dont nous sommes graces à Dieu bien quittes à present. Le mot ΕΛΛΑΔΟC, au bout de l'inscription du médaillon de Sardes, est si nettement escript qu'il ne se peut revocquer en doute<sup>3</sup>; il fault seulement voir par quel moyen il se peut sauver,

<sup>1</sup> «Heronis geometrica malo et nimis festinante calamo scripta sunt. . . Extant eadem apud ill. archiepiscopum Tholosatem descripta Græce et Latine manu Josephi Aurie, insignis mathematici, qui editionem ejus quoque opusculi meditabatur.» (P. 226). — «Sed facile ab Archiep. Tholosate impétrabis, ut ex correctiore Aurie

exemplari tibi describantur.» (P. 245.) Voir sur Joseph d'Auria le recueil Peiresc-Dupuy (II, 531).

<sup>2</sup> Sur Guillaume Sirlet, bibliothécaire du Vatican, voir le recueil Peiresc-Dupuy (II, 531).

<sup>3</sup> «Sed de postrema illa voce [ΕΛΛΑΔΟC] subdubitabam: neque enim video cur Sar-

si l'on n'auroit point voulu l'adjouster pour difference du pais de Lydie habité par des Grecs en l'Asie Mineure d'avec les autres pais qui ont porté le mesme nom de Lydie habitez par d'autres nations et où la langue greque n'estoit pas en usage comme à Sardes, Plutarque mesmes faisant mention des Grecs asiatiques aux Apophth. gr. Ou bien si l'Empereur Philippe lors vivant n'auroit point voulu donner cette speciale prerogative à la ville de Sardes, en recognoissance de quelque flatterie insigne des peuples d'alentour.

J'ay prins grand plaisir de voir ce que vous me mandez de voz coupes d'argent qui entrent les unes dans les autres<sup>1</sup> et dont les bords sont interieurement dorées et decouvertes. Car ce sont des continuations bien evidantes de l'usage ancien de celles qu'on appelloit *cymbibæ*<sup>2</sup> comme les miennes. Ce sera un bien digne travail que celui de voz tables d'Italie<sup>3</sup> où je ne doute point que vous n'avez eu de grandes lumières par dessus tout ce que feu Cluverius et les autres en avoient peu penetrer devant vous, tesmoing l'inscription que vous dictes avoir esté si mal entendue par luy<sup>4</sup>. Il nous tardera bien que vous les veuillez laisser mettre au jour soit par Elzevir ou par autre, et si cela debvoit traîner trop loing, nous verrions bien volontiers ce-

dis *Græciæ metropolim vocemus; nisi id velit, eam urbem non solum Asiaticarum, sed et Græcarum civitatum omnium principatum obtinuisse.* » (P. 247.)

<sup>1</sup> Voir le récit de Holstenius (p. 246), assurant que l'usage de semblables coupes est fréquent en Allemagne et apprenant à son ami qu'il en a acheté deux à Varsovie chez l'orfèvre de la cour, et qu'il s'en servit en son voyage. Cf. la note de Boissonade renvoyant à la Vie de Peiresc par Gassendi.

<sup>2</sup> Virgile a employé le mot *cymbium* et on trouve dans Pline le mot *cymbula*.

<sup>3</sup> Itinéraire d'Antonin, table de Peutinger et autres documents relatifs à la géographie de l'Italie ancienne. Voir les curieux détails donnés par Holstenius sur ses projets,

sur ses recherches, sur le commencement d'exécution de son travail. (P. 242-244.)

<sup>4</sup> Holstenius arrange assez mal son devancier : « Nam eum Cluverii descriptionem ad examen revocare cœpi, deprehendi quam plurima quæ minus accurate ab ipso observata fuerunt » (p. 242). — « In hac via explicanda [la voie Aurélienne], præter Antoninum et Tabulam, insignem mihi operam præstitit vetus inscriptio quam Cluverius in fine operis affert p. 1296, quam Cluverius ineptissimam vocat, sane injuria, eum sensum ejus mentemque nunquam perspexit » (p. 244). Boissonade rappelle (p. 242, note 2) que les observations de Holstenius sur l'ouvrage de Clavier « posthumo partu lucem viderunt Romæ an. 1666 ».

pendant ce que vous avez observé de nostre VIA AURELIA jusques en ce pais icy. Je vouldrois bien apprendre aussy de vous le temps à peu prez que vivoit vostre Philon Byzantin des vii miracles du monde.

J'ay bien de l'obligation à Mr Bouchard aussy bien qu'à vous du soing qu'il luy plaict apporter à la recherche dans la Vaticane de cez autheurs de Ponderibus<sup>1</sup>, que je ne laisroys pas de prixser quand mesmes ce ne seroit que le Beda ou le Demetrius Alabaldus et autres pareils, pourveu que les exemplaires fussent bien auciens et que les notes et les nombres y fussent plus corrects que dans les communes editions. De ce gros volume dont vous me parlez de Colotius<sup>2</sup> je ne vouldrois que les essays ou experiances qu'il pourroit avoir faictes en l'examen du poids ou contenance des vases ou modillons antiques, pour voir s'il y auroit rien veu qui me fust incogneu, et specialement s'il avoit rien observé sur le congius Farnesien, outre ce que le Petus par le Villalpandus<sup>3</sup> en a escript, je dicts pour l'examen de la con-

<sup>1</sup> «De ponderibus et mensuris cœpi perquirere in Vaticana bibliotheca una cum Bucharto nostro, qui se hac de re diligenter scripturum-promisit. Quidquid hætenus vidimus sacrorum auctorum fuit, Bedæ, ni fallor, aut ejus sæculi. Ubi Bucharto commodum fuerit, diligentius omnia executimus» (p. 255). Cf. le fascicule III des *Correspondants de Peirese*, où l'on trouve divers passages relatifs aux recherches faites pour le grand curieux par Holstenius et Bouchard. Voir notamment les lettres du 18 février 1633, du 16 juillet 1633, du 11 février 1634, etc. (p. 11, 18-20, 27).

<sup>2</sup> «Extat inter alia magnum volumen collectaneorum de ponderibus et mensuris ejus Collotii, qui plurimos et gravissimos Budæi, Agricolæ, Glareani, aliorumque errores se correcturum speravit... sed totum volumen est rudis indigestaque moles, ex quo difficulter aliquid erui poterit, quo tua studia juventur.» Sur Ange Colocci, évêque

de Nocera, mort en 1545, que ne connaissait pas Holstenius (son *cujus* équivaut à notre *un certain*), voir une note du fascicule III des *Correspondants de Peirese* (p. 19) où sont cités Moréri et Ginguené. Cf. une note de Boissonade (p. 255, n° 4) où sont cités Gassendi sur Peirese et La Monnoye sur l'*Anti-Baillet* de Ménage.

<sup>3</sup> Lucas Pætus était un savant romain, antiquaire et juriste, mort en sa ville natale, à l'âge de 69 ans, en 1581. Son traité *De mensuris et ponderibus Romanis et Græcis* (Venise, Alde, 1573, petit in-f°, et aussi in-4°) a été réimprimé dans le tome XI du *Thesaurus Antiquit. Roman.* de Grævius. Le P. Villalpando, de la Compagnie de Jésus, a achevé le *Commentaire sur Ezéchiel* (*Explicationes in Ezechielem*, Rome, 1596-1604, 3 vol. in-f°) commencé par le P. Prado, de la même compagnie. Voir *Manuel du libraire*, t. IV, col. 852. Au tome III de ce commentaire (p. 350) on lit : - Num

tenance actuelle, et s'il a veu et examiné des autres vases de mesure ancienne, principalement de ceux qui portoient des inscriptions relatives à leur mesure et contenance.

Monsieur Gassendy s'est trouvé icy chez nous tout à propos pour y recevoir vostre lettre de ma main et pour gouverner quant et moy Mr Bodier; il pensoit vous respondre presentement, mais Mr l'Evesque de Digne son prelat l'a envoyé sommer avec tant d'instance et de presse de l'aller voir à son retour de Venize qu'il n'a peu se desdire de partir, mais il m'a promis de travailler au calcul que vous desirez<sup>1</sup> et de vous faire responce de chez luy incontinant. Cependant il m'a chargé de vous salluer de sa part, comme je faiets trez humblement. Il a esté ceans environ un mois ou cinq semaines où nous avons bien eu du plaisir en sa conversation. Il commence à songer à bon essiant au voyage de Constantinople pour se trouver en Jherusalem à Pasques prochaines et y faire l'observation de l'ecclypse du mois de mars, afin qu'elle serve à en regler la longitude et distance de cez païs de deça. Il a faiet de bellés observations encores icy mesmes de son Mereure et d'autres astres qui pourront ung jour servir à en bien regler le cours. Nous avons bien plaint le pauvre Galilée que l'on nous a voulu dire estre debtenu prisonnier<sup>2</sup> au prejudice de bons et valables sauf conduits et des declarations reiterées qu'il avoit faietes aux officiers du Saint Office, de ne vouloir escrire que ce qu'ils auroient approuvé, comme ils l'avoient faiet. Vous ne sçauriez croire comme cela esclatte partout et comme on trouve estrange sa persecution, puisque c'est à ceux qui avoient esté commis à la lecture de son livre qu'il eust fallu

*certe quippiam statui possit de Romanis ponderibus quo eorum ratio habeatur.*» A la colonne 2 de cette même page, en manchette, on renvoie à l'ouvrage de Lucas Pætus: *Lib. de antiq. liquid. et arid. mensuris.* Peiresc, dans sa phrase elliptique, a voulu dire: ce que le Pætus, cité par le Villalpandus, en a escript.

<sup>1</sup> Le *post-scriptum* de la lettre XL (p. 259)

est ainsi conçu: «Inclusas literas, nisi grave est, ad Gassendum, et ad me inde responsum cura. Et, si tanti fuerit, Chronologica a me proposita lege.»

<sup>2</sup> Nouvelle preuve de la conformité des sentiments des deux amis à l'égard de Galilée. On admirera la généreuse liberté des jugemens de Peiresc tempérée par tant de sagesse.

s'en prendre, s'il y pouvoit eschoir, plutost qu'à lui. Je pense que cez peres peuvent aller à bonne foy, mais ils auront de la peine à le persuader au monde, sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 juin 1633<sup>1</sup>.

Si vous avez commodité de m'escire par voye de Genes, vous y pourrez adresser vos depesches all. Ill<sup>o</sup> s<sup>r</sup> Horatio Fredy qui les recevra volontiers et me les fera tenir seurement, ou bien les remettra à Rome ez mains de M<sup>r</sup> Guillaume des Piotz qui s'en chargera pareillement de bon cœur et me les envoyera soit par Genes ou par Marseille.

En voulant fermer cette despesche on m'a apporté la bonne nouvelle de l'arrivée du navire S<sup>t</sup> Esprit dans le port de Marseille avec deux caisses des plus grandes remplies de livres grecs mss. en vellin, en nombre d'une cinquantaine, où l'on me faict esperer de rencontrer de bonnes pieces dont vous aurez vostre part en son temps comme de raison, mais la grosseur des caisses les ayant faict mettre dans l'estive je suis contrainct d'attendre deux jours pour laisser descharger le navire de ce qui est dessus mes caisses. Celuy qui m'a faict le bon office d'employer mon argent à cette marchandise est si heureux qu'il m'a cy devant envoyé des pieces toutes telles que je les avoys proposées bien qu'il n'y eusse aucune apparance d'esperer de les rencontrer. Entr'autre ce livre en vray papyrus escript en caracteres hieroglyphes, comme ceux des obelisques, ce qui me veult on faire à croire qu'il y debvroit avoir quelque chose du tout hors du commun. Cez deux ou troys jours de dellay me seront des années d'impaticence.

L'edition qu'a faict à Oxfort vostre Patricius Junius de l'epistre Clementis ad Corinthios tirée d'un exemplaire escript par une Tecla au temps du Concile de Nicée dont parloient Irenée et autres anciens pères, me faict concevoir tousjours meilleure esperance de ma conqueste.

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 43.

et pourveu qu'il s'y trouve quelque bonne piece de vostre goust, je seray trop content et satisfait. J'avois oublié de vous envoyer une lettre de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Toulouse sur le subject de son ms. des auteurs astronomiques, mais il s'estoit equivoqué, car ce n'est pas à M<sup>r</sup> Rigault ains à un autre dont j'ay oublié maintenant le nom qui se promettoit d'avoir de vous en revanche quelque piece de S<sup>t</sup> Cyrille dont il fait l'edition maintenant. A qui je la feray tenir, si vous me l'adressez, pour retirer de luy par mesme moyen ledit ms. astronomique; cependant je n'ay pas laissé de luy faire demander coppie des chappitres d'Heron de Ponderibus et mensuris sur vostre indication.

## XLIV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je vous escrivis par le dernier ordinaire de Genes. J'ay depuis eu les lettres de Thoulouse par lesquelles on me mande que M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz avoit invité M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse de l'aller voir pour luy monstrer tous les vieux MSS. qu'il a du feu card<sup>al</sup> d'Armaignac, et luy remettre en main le Denys Byzantin s'il s'y trouve pour me le faire tenir, et me promet-on un Inventaire de tous lesdicts MSS. que j'attends impatiemment pour l'amour de vous.

J'ay depuis receu mes deux caisses des MSS. grecs du Levant, dont l'une s'est trouvée mouillée et plusieurs volumes quasi pourris, pour avoir esté logée trop proffond dans le navire. Mon libraire est aprez pour en saulver ce peu qui se pourra proffitter. Dans l'autre j'ay eu quelques volumes de S<sup>t</sup> Jean Chrysostome, S<sup>t</sup> Gregoire de Nazianze, et autres Peres. Il y a entr'autres une pièce de S<sup>t</sup> Clement Alexandrin, de ce riche qui se peult saulver, alleguée par Eusebe et par Photius<sup>1</sup>. Il y a

<sup>1</sup> A rapprocher de la lettre CXV du tome II du recueil Peirese-Dupuy (p. 538 et suiv.). Naturellement je ne redonne pas

ici les notes qui accompagnent la lettre à Dupuy du 13 juin 1633. La présente lettre est un diminutif de celle que Peirese

quelques volumes du Metaphraste, plusieurs livres rituels, à l'usage des Eglises grecques, et deux volumes entr'aultres qui sont en majuscule et d'une bien venerable antiquité. Il y a une Iliade d'Homere avec des scholies interlineaires escrites en rubrique, et des marginales, dont plusieurs articles portent en teste le nom de vostre Porphyre, ce qui me faisoit soubçonner que ce peussent estre celles de vostre Proclus, encores qu'il n'y soit pas nommé. Ce volume quasi seul n'est escript qu'en gros papier de Damas. Il y a un Orphée avec une suite du Proclus Lycius mentionnée dans le Gesner, que je n'avois pas veu, et plusieurs aultres pieces, de mesme subject et maniere. Il y a une piece d'Asterius, sur St Phocas. Mais la plus part des volumes n'ont point de commancement ne de fin, ce qui donne bien de l'incommodité et du retardement à l'examen de ce qu'ils pouvoient contenir.

La vie de St Chrysostome par le Georgius n'y est pas obmise. Cez canons Ecclesiæ Orientalis dont parle M<sup>r</sup> Justel, y sont avec les canons Ecclesiæ Africanæ qu'il en a tirés.

La presse de nostre parlement ne me permet pas de les esplucher exactement, c'est pourquoy vous m'excuserez si je ne vous en rends meilleur compte. Et si je finis demeurant,

Mousieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 16 juin 1633<sup>1</sup>.

J'ay esté infiniment aise de la promotion de M<sup>r</sup> Suarez à l'evesché de Vayson<sup>2</sup>, et veux esperer qu'à vostre tour on se souviendra de vous et de vostre sureminente vertu, qui ne sera jamais si tost ne si dignement comme je le vous souhaicte, et comme vous le meritez.

écrivit à son ami de Paris trois jours auparavant.

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 44.

<sup>2</sup> Holstenius, qui avait parlé à son correspondant (p. 259) du vif désir qu'avait Suarès d'être nommé évêque en Provence

(*episcopatum aliquem in vestra Provincia ambit, atque hoc palam præ se fert, quoties in sermone mentio incidit*), lui parle ainsi (p. 480) de sa promotion à l'épiscopat: «De Suaresii nostri promotione tecum gaudeo. Nescio quando novus ille pastor ad gregem suum sit discessurus... »

## XLV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Selon l'advis que vous m'aviez donné, concernant l'Heron de Ponderibus et Mensuris que vous estimiez estre plus correct en l'exemplaire de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse, j'escrivis à Paris pour m'en faire transcrire ce chappitre, et s'adressa t'on au s<sup>r</sup> Aubert, qui estoit saisy du volume de M<sup>r</sup> de Thoulouse, et qui est maintenant sur l'edition du S<sup>t</sup> Cyrille. Mais il a respondu que dans le volume qu'il a dud. s<sup>r</sup> de Thoulouse des Astronomes, il n'y a rien d'Heron, comme vous pourrez voir par le billet de sa main que l'on m'a envoyé, ce qui me fait juger que vous aurez veu ce fragment dans quelque'autre des volumes MSS. que led. s<sup>r</sup> de Thoulouse vous communiqua en mesme temps que celui desdiets Astronomes, dont je vous prie de vous remettre en memoire, ou bien si ce ne seroit point ailleurs que vous auriez veu cette piece. Au reste vous verrez la grace que cez Mess<sup>rs</sup> se promettent de vostre courtoisie, et de vostre charité envers le public; sçavoir est que vous ne ferez pas de difficulté de leur communiquer les deux livres de S<sup>t</sup> Cyrille sur S<sup>t</sup> Jean, qui leur manquent en l'edition qu'ils ont entreprinse des œuvres de cet auheur, dont vous m'aviez escript aultres foys vouloir accommoder M<sup>r</sup> de Thoulouse. Vous ne le sçauriez pas faire en conjoncture plus opportune puis qu'ils pourront tenir un si digne rang en cette belle edition, dont le public ne vous sera pas moins redevable que si vous les faisiez imprimer vous mesmes à part, et je crois bien qu'on ne manquera pas de vous en laisser l'honneur qui vous y sera deub<sup>1</sup>. Et qu'il faudra que cez Astronomes retombent par mesme moyen entre voz mains, selon le dessein que vous y aviez fait dez lors pour une espece d'eschange. Je vous en au-

<sup>1</sup> Cefut seulement l'année suivante que les prières si pressantes de Peirese purent être exaucées : «Mitto Græcum exemplar Cyrilli

tam diu desideratum, quod bona fide ac diligentia curari publice interest, quum unicum hoc exemplar in Italia extet.» (P. 472.)

ray de mon chef une particuliere obligation, pour l'interest que je prends en l'honneur de la France, et pour la profession que je faict d'estre serviteur de M<sup>r</sup> de Thoulouse, et la consideration que je dois à la priere dud. s<sup>r</sup> Aubert et encores plus de Mess<sup>rs</sup> du Puy, qui m'en ont faict instance pour luy. Je m'asseure que vous ne nous en escondirez pas comme je vous en supplie trez humblement, et le plus tost sera le meilleur afin de ne pas retarder l'edition des œuvres de ce grand saint. Et sur ce, estant un peu pressé, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce dern. juin 1633.

Je n'ay pas receu le livret que ce gentillhomme disoit me vouloir envoyer, et veulx croire qu'il prendra la commodité du retour de quelqu'un de ceux de la suite de M<sup>r</sup> le duc de Crequy<sup>1</sup>.

XLVI

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Tandis que vous nous laissez en l'attente de voz responce aux lettres dont ne vous importunons que trop souvent<sup>2</sup>, nous ne laissons pas de nous prevaloir de toutes les occasions que nous pouvons, pour vous servir en la recherche que vous avez desirée de nous, de vostre Denys Byzantin. Comme vous verrez par les lettres que je vous envoie tant de l'un des moynes de mon abbayie que je fis passer exprez à Rhodéz pour ce subject, que du s<sup>r</sup> Sabatier, prieur de Calmont<sup>3</sup>, de qui

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 45.

<sup>2</sup> Holstenius commence ainsi la lettre CIII du recueil de Boissonade (p. 468): «Tribus

tuis responsum debeo, quod paulo longius dilatatum una vice nunc solvam...»

<sup>3</sup> Aujourd'hui commune du canton de Nailloux (Haute-Garonne). Au moment où

Mr l'Évesque de Rhodéz se voulut servir, pour cette perquisition. Où vous pourrez voir que ce pauvre autheur ne s'est point trouvé mentionné dans les inventaires des livres du card<sup>al</sup> d'Armaignac es années 1561 et 1562. Et qu'on ne l'a pas sceu trouver aussy entre les volumes grecs qui avoient esté mis à part pour ce subject, dont je suis bien marry pour l'amour de vous, et me doubte fort que ce ne soient là les livres que ce card<sup>al</sup> avoit acquis en ce temps là qu'il estoit encor évesque de Rhodéz comme je pense, ou bien fraîchement pourveu de l'archevesché de Thoulouzé, où estant obligé de se transporter, et laissant son nepveu pour successeur en l'évesché de Rhodéz, ses livres lui furent vraysemblablement laissez par inventaire, sans qu'ils ayent jamais esté depuis retirez. Et possible sans qu'on y ayt adjousté ceux qu'il pouvoit avoir acquis depuis lors, ne par mesme moyen ceux du pauvre Gillius qu'il ne pouvoit avoir recouvez qu'aprez ses voyages de Rome. Toutefois il s'en faudra mieux informer, et vous jugerez bien par les dattes du temps des voyages de Petrus Gillius en Levant et de l'edition de son Bosphorus, et de son decez (car je n'ay pas maintenant le loisir de l'examiner), si l'antériorité ou postériorité des dattes vous peult faire juger que le Denys Byzantin fust parmy les livres de cez inventaires ou non. J'ay neantmoins faict une recharge, pour avoir coppie de tout l'inventaire des MSS. tant grecs que latins, pour voir si par la conformité des matieres on pourroit juger que le Denys fust compris en quelque volume où il ne fust pas au premier rang, pour en faire article en l'inventaire. Et afin aussy de voir s'il y auroit quelque aultre piece de vostre goust, et specialement quelqu'une que l'on jugeast avoir appartenu audict Gillius, com' il en apporta quelque nombre en revenant de la Grece. Le procez de ce país là, qui est renvoyé en nostre parlement, nous en fera vraysemblablement apprendre de plus particulieres nouvelles, si un coup nous avons icy un deputé de ce chappitre là ou de Mr l'Évesque. J'ay grand regret que mes soings

j'écris cette note vient de paraître une excellente monographie intitulée: *La baronnie de Calmont en Languedoc*, notice historique par

C. Barrière-Flavy, correspondant de la Société nationale des antiquaires de France. Toulouse, Éd. Privat, 1893, gr. in-8°.

vous soient inutiles en cette occasion. Mais il semble que le cœur me dict qu'il se descouvrira enfin de quelque costé, pour vostre contentement, et ne tiendra pas à moy que je n'y face ce que je pourray. Cependant je ne manqueray pas de vous renvoyer par la premiere commodité d'amy, et possible par la voye de la poste, vostre Philo Byzantius<sup>1</sup>, où j'ay prins plaisir de voir principalement ce qu'il dict des pyramides d'Ægypte, et des precieuses incrustations d'icelles, ce que j'ay neantmoins peine à persuader à ceux qui ont esté sur les lieux, qui ne croient pas qu'il y ait eu aucune incrustation par dessus de si gros quartiers de pierre que ceux qui y sont entassez les uns sur les autres, estimant que ce soit un traict d'ampliation de Rheteur, pour se donner carriere, sans avoir esté sur les lieux. Mais moy au contraire je me tiens au sens litteral, et ne me puis imaginer qu'on eusse trouvé si estrange l'entassement de cez grosses pierres si rudes et grossieres, pour en faire un si grand miracle, et pense que ce n'estoit que le noyau, pour y appuyer les autres pierres plus precieuses, et mieux ajustées et distinguées par differentes couleurs. Et possible que la trop grande haulteur d'un escallier à autre, qu'un homme ne scauroit enjamber, se reparoit en inserant entre l'un et l'autre un moindre escallier mittoyen pour servir de plus forte ligature, et tenir mieux en devoir cez incrustations plus precieuses. Et pour faciliter l'acez et la montée aussy bien que la descente bien à l'aise, sans obliger à sauter, ou grimper, comm' il eust fallu d'un degré à autre. N'estant pas merveilleux qu'il ne reste plus rien de telles incrustations, qui peuvent avoir esté arrachées pour en orner et enrichir d'autres fabriques dans le mesme país ou autres plus loingtains, comm' il se practiquoyt anciennement aprez les changements des dynasties. Je seray bien aise d'en apprendre vostre advis quand vous en aurez la commodité<sup>2</sup>. Au

<sup>1</sup> «Philonis Byzantii opusculum recepi... Gaudio tamen et scriptum ipsum et versionem meam accuratissimi tui judicii censuram sustinuisse, ita ut non verear jam publico omnium oculis eam exponere.» (P. 468.)

<sup>2</sup> «De Marmorea Pyramidum incrustatione curiosa sane observatio tua est; conjectura autem verissima mihi videtur quod lapides postea sublatis et in alium usum conversos suspicaris: nimis enim securus,

reste M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse m'escrit de son abbayie de S<sup>t</sup> Aman du 9 du passé, que le traicté de Ponderibus d'Heron n'est pas veritablement dans le volume que vous luy aviez demandé, et qu'il a laissé à M<sup>r</sup> Rigaut ou à M<sup>r</sup> Aubert pour le vous faire tenir, ou à tout le moins une coppie bien et soigneusement faicte, dont ledict s<sup>r</sup> Aubert se chargea. Mais qu'il a plusieurs volumes des œuvres d'Heron, parmy lesquelles le traicté que je luy demande se pourra trouver si vous l'y avez veu, car il ne s'en est rien perdu depuis qu'il les a, mais que le tout est à Thoulouse dans ses coffres où l'on fut contraint de les serrer au passage du roy; que quand il sera sur les lieux il m'offre tout ce qui est à sa disposition. Il me mande encores qu'il manie maintenant le volume des historiens ecclesiastiques grecs, dans lequel il a restitué plus de deux mille passages, qu'il y faict quelques observations dessus en revoyant ce qu'il y avoit aultresfois observé. Et m'invite à luy donner advis s'il y a rien qui luy peust servir à cet estude. Voyez si vous n'y pourriez rien contribuer de vostre part, comme je ne doute nullement que vous ne le puissiez, car vous l'obligeriez grandement à vous servir de la merce (*sic*) en revanche. Je pense bien qu'il ne tardera pas de retourner en cour.

M<sup>r</sup> de Valoys m'escrit de Paris qu'il va mettre sous la presse toutes les œuvres du Libanius que les libraires veullent reimprimer, et m'a prié de luy faire obtenir de la bibliotheque d'Auspourg une quinzaine de pieces qu'il y en a oultre les editions precedantes, dont je suis venu à bout plus heureusement que je ne pensoys, par l'entremise d'un gentilhomme de mes amys, qui l'a faict ordonner par les surintendants de la Bibliotheque, et commander au s<sup>r</sup> Elias Ehingerus Bibliothecaire<sup>1</sup>. Il me mande à cette heure qu'il a secu que dans le Vatican il y a 1544 epistres du mesme autheur lesquelles il vouldroit bien y joindre,

ne dicam supinus, auctor ille fuisset, si tam clara in re tam turpiter errasset, etc.» (P. 469.) Boissonade rappelle dans ce passage que le traité *De VII miraculis* se trouve in *Thes. Gronoviano*, t. VIII, p. 2259, et

ajoute : «Cf. omnino Letronnius in doctissimis de Dicuilo disquisitionibus, p. 102 seq.»

<sup>1</sup> Sur Élie Ehinger voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. II et III, *passim*.

dont j'escriroy un mot à M<sup>gr</sup> le card<sup>al</sup> Barberin, afin que l'edition soit bien complete, et si vous avez descouvert quelque aultre piece je vous prie de m'en donner advys, et assistance pour les recouvrer. Et me commander en revanche comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 7 septembre 1633<sup>1</sup>.

XLVII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je prendray la commodité d'un livre large que j'envoye à l'Em. Seigneur Card<sup>al</sup> Barberin d'y joindre vostre Philon Byzantin que j'ay veu avec grand plaisir et tous ceux auxquels je l'ay monstré icy, tant de gents de lett resque de gents qui ont veu tous ces païs du Levant et specialement les Pyramides d'Égypte où ils ont bien de la peine de concevoir de la compatibilité de ce qui s'y void de mazures avec la description qu'en fait cet authour, mais pour moy j'ayme mieux suyvre le sens litteral et me persuade que les pyramides plus grandes qui restent auz du Grand Cayre ne sont que les noyeaux où estoient appliquées les incrustations de diverses couleurs de marbres ou autres pierres plus precieuses dont parle vostre Philon, et d'autant que la haulteur de chascun degré desdictes pyramides est trop haulte pour estre enjambée humainement, je tiens qu'il y avoit d'autres degrez entre deux qui servoient de liaison et qui tenoient en debvoir toutes ces incrustations. Et l'ayant ainsi escript à Mess<sup>rs</sup> Du Puy et fait dire par des personnes que j'avois veues icy revenants d'Égypte, ils avoient tesmoigné d'estre de mon advis<sup>2</sup>, mais M<sup>r</sup> de Thou y a fait de la dif-

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n<sup>o</sup> 46. — <sup>2</sup> Peiresc jusqu'à ce passage a répété ce qu'il avait déjà écrit le 7 du même mois.

ficulté, sur ce qu'il en a veu sur les lieux<sup>1</sup> et a esté cause que d'autres ont mieux aymé croire que ce Philon n'en parloit qu'avec des ampliations de rheteur sans avoir esté sur les lieux, ne tesmoignant pas d'estre tesmoing oculaire, dont je me rapporte à ceux qui s'y cognoissent plus que moy. Cependant je vous en remercie de tout mon cœur, ne vous pouvant exprimer le contentement et la delectation que j'ay prinse à la lecture de cez belles descriptions et surtout à celle des Pyramides et à celle du Colosse de Rhodes et de la maniere de le forger qui m'estoit quasi unimaginable sans cela, ayant admiré la bonté et propreté des termes dont vous avez usé en vostre version de chose si inusitée. C'est grand dommage que l'œuvre ne soit entiere. Nous avons icy maintenant M<sup>r</sup> Samuel Petit qui y a prins un trez agreable divertissement et qui a de grandes passions à vostre service et pour admirer vostre vertu et singuliere erudition<sup>2</sup>. J'ay veu le bordereau des petits fragments de Ponderibus et Mensuris que vous avez pris la peine de rechercher dans la Vaticane avec M<sup>r</sup> de Fontenay-Bouchard qui me l'a envoyé tant de vostre part que de la sienne et vous en remercie trez humblement l'un et l'autre; je vous supplie de trouver bon qu'il m'en fasse transcrire ce qui sera loisible, car je faicts proffiet de petites chosettes qui ne semblent pas quelquefois valloir la peine d'estre recueillies. Je vous envoie deux petits fragments d'un volume grec que j'ay sans commencement ni fin et sans distinction de livres ne de chappitres qui contient certaines scholies sur S. Mathieu pour voir si vous pourriez rencontrer le nom de son autheur par la comparaison de ces deux passages avec

<sup>1</sup> Nous avons déjà vu dans les lettres aux frères Dupuy que François-Auguste de Thou avait fait un assez long séjour en Orient et qu'il avait consigné dans une série de lettres ses intéressantes impressions de voyage, particulièrement en ce qui concerne l'Égypte.

<sup>2</sup> Holstenius ripostait (p. 470) aux flatteuses appréciations de Samuel Petit par ces non moins flatteuses appréciations : «Sam. Petitem, ex quo Miscellanea et Varias Lec-

tiones ejus vidi, summopere æstimare cœpi. Habet ille magnam profundæ eruditionis copiam, et judicio edecumato valet, quod ego omnis doctrinæ condimentum, imo vitam et animam judico. Hactenus tamen morosissimi nostri censores neutrum opus, nescio quam ob causam, publico usui fruedum permittere voluerunt, ita fit ut nulla in Italiam exemplaria inferantur.»

ce qui s'en trouve au Vatican soit dans les recueils de ces *Cathenæ Patrum*, où chacun est nommé à part, soit en volume séparé comme celuy cy. Le livre est escript de 600 ans, ce semble. J'ay choisy des lieux où il y a des mots plus extraordinaires pour voir si cela faciliteroit la rencontre de son authcur, et vous supplie de faire estat de mon service et de me commander plus librement et plus souvent que vous ne faictes comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 22 sept. 1633<sup>1</sup>.

XLVIII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

Depuis la despesche que je vous ay fait dernièrement, j'ay receu une lettre de M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz que j'ay creu vous devoir envoyer pour vous faire voir l'esperance qu'il me laisse de la communication du catalogue de ses livres MSS. et je croy qu'il y satisfera à ce coup sans doubte attendu qu'il a un grand procez d'envoyé en ce Parlement où il recherche de faire commettre toutes ses causes, s'estant mal trouvé de la rigueur du Parlement de Thoulouse; si cela aydoit le public à tirer de ses mains quelque bonne piece, à quelque chose malheur seroit bon, je n'en laisray pas eschapper les occasions si je puys pour l'amour de vous. Et ayant seen la nouvelle invention d'imprimer avec la force de l'eau à Grotta Ferrata, je n'ay pas voulu manquer de prendre l'occasion de rafraischir la memoire de l'Em<sup>me</sup> card<sup>l</sup> Barberin de l'establisement d'une imprimerie grecque, ainsy que je feray volontiers en toutes les occurrances que je pourray avoir de luy en

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 47.

reparler, et le feroys incessamment si je ne craignoyz de luy rompre la teste trop importunement, estant necessaire de laisser faire quelque chose au temps aprez avoir frappé un coup pour laisser faire quelque operation. Et n'estant la presente à autres fins, je demureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 6 octobre 1633 <sup>1</sup>.

XLIX

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Ce mot sera pour vous remercier comme je doibts trez affectueusement du soin que vous avez prins de presenter le P. Sacqui à S. Em<sup>ce</sup> et l'assister de vostre faveur et recommandation dont je vous suis bien redevable <sup>2</sup>, et des tesmoignages que vous y avez adjoustez de la continuation de l'honneur de vostre bienveillance en mon endroit, que je suis bien marry de ne pouvoir meriter. M<sup>r</sup> du Puy m'escript de Paris du 27 d'avril que le MS. des astronomes de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse est achevé de transcrire, et qu'il me l'envoyera par le s<sup>r</sup> Moreau, de façon que nous ne pourrons pas meshuy tarder de le recevoir et de le vous faire tenir. Il n'avoit auparavant adverty que M<sup>r</sup> Aubert avoit voulu prendre la peine de tracer ou tirer luy mesmes toutes les figures de sa propre main, de sorte qu'elles seront tout aussy exactement designées que celles de l'original. Il attend en grande impatience cez

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 48.

<sup>2</sup> Le P. Sacqui ou Sacquy ne figure pas dans les lettres de Holstenius à Peirese, mais on le retrouve souvent dans les registres des

minutes de l'Inguimbertaine, notamment registre II, fol. 49-51 et registre VI, fol. 209. Ce dernier registre ne contient qu'une lettre de Peirese au religieux, tandis que le registre II en contient quinze.

deux livres du S. Cyrille sur S<sup>t</sup> Jean que vous nous aviez fait esperer, n'ayant plus rien que cela qui puisse retarder la closture de l'edition des œuvres de ce grand saint, car il a enfin receu la coppie que l'on avoit fait extraire en la bibliotheque d'Auspourg des autres pieces du mesme auther non imprimées, dont la balle où elles estoient eschappa miraculeusement de la main des soldats qui pillerent toutes les autres balles de la foire de Strasbourg il y a quelques mois, dans laquelle on m'envoyoit une nouvelle edition plus ample du catalogue de ladicte Bibliotheque, lequel j'ay chargé M<sup>r</sup> Lumaga de remettre à M<sup>r</sup> du Puy, pour en prendre la veüe, avant que me l'envoyer icy. Je pense que vous l'aurez desjà veu de par delà, le commerce d'Auspourg à Venise estant restably long temps y a. Nous avons icy depuis deux mois le bon M<sup>r</sup> Gassend, qui fait tousjours de belles observations, et dans le ciel et ailleurs. Il a commencé de mettre au net sa philosophie d'Épicure, avec laquelle il traicte celles de cez autres anciens philosophes grecs, d'une maniere bien agreable, et tiens que vous prendrez grand plaisir de voir son ouvrage. Il a mis tout en teste, une apologie pour Epicure en huit livres, pour monstrier le tort qu'ont eu ceux qui luy ont imputé les vices, qu'il avoit en tant d'horreur<sup>1</sup>. Nous avons fait cez jours passez des experiances importantes sur l'anatomie des ieulx de divers animaux, tant quadrupedes et terrestres que maritimes, asçavoir bœufs, moutons, chevreaulx, tons, lamies et autres gros poissons, en tous lesquels nous avons trouvé que la nature a pourveu la coroidé ou Nuee (*sic*) d'une qualité qui luy donne un lustre metallique, soit d'or, ou d'argent, ou d'autre metal cappable d'imiter excellemment l'effect des miroirs dans le fond de la concavité de l'œil, opposée à l'ouverture par où y entrent les espees des images qui sont dehors. Et que comme la rotundité et convexité de l'humeur crystallin, et petitesse du trou par où s'introduisent lesdictes images dans l'œil, renverse necessairement lesdictes images c'en dessus dessous, aussy

<sup>1</sup> Nul ne fut plus sobre et plus chaste que le philosophe en qui on a personifié l'intempérance et l'impudicité, et jamais mauvaise

réputation n'a été moins méritée que celle qui a été surtout faite au héros de Gassendi par le mot d'Horace : *Epicuri de grege porcus*.

ce miroir qu'elles rencontrent au fonds de l'œil de figure concave les redresse naturellement et les reflechit et renvoie toutes droictes dans le crystallin, dont nous avons fait voir l'effect tout apparant à Mr Gassend et aultres curieux, principalement dans l'œil d'un poisson lamie du poids de quatre quintaulx, duquel ayants tiré les humeurs crystallin et vitrée, et y presentants une chandelle allumée, nous y euvismes incontinant le portraict fort distinctement painet dans sa concavité, mais en situation renversée, la poincte de la flamme en bas. Et qui plus est, à mesure que l'on mouvoit la chandelle, nous distinguions fort bien que l'image renversée dudict miroir sembloit sortir du fonds et s'avancer jusques au devant de l'ouverture de l'œil que nous avons aggrandie et environ jusques à l'endroit de la situation du crystallin, qui est un effect ordinaire dans les bons miroirs concaves que j'ay epruvé souvent avec lesquels non seulement la chaleur de la flamme d'une chandelle allumée se reflechit avec sa lumiere et semble sortir hors du miroir, jusques à certaine distance proportionnée à la grandeur du globe sur lequel est travaillé ce miroir, mais aussy la froideur d'une pelotte de nege se reflechit avec la blancheur de s'on image fort sensiblement quand elle touche le visage ou les mains de quelqu'un des assistans. Or puisque l'image de nostre chandelle allumée se voyoit renversée dans ce miroir concave naturel, si elle eust passé à travers un crystallin convexe cappable de la renverser, il eust fallu qu'elle s'y fusse veüe toute droicte, par un second renversement ou redressement necessaire des images. Qui est ce que le pauvre Keplerus n'avoit peu imaginer, nomplus que le P. Scheiner et Plempius<sup>1</sup>, à faulte d'avoir prins garde à ce vray miroir et lustre metallique du fond des ieulx, qui doibt necessairement faire l'effect contraire du renversement que fait la convexité du crystallin, quand elle y est interposée. Lorsque Mr le nonce Bolognetti passa en cette ville<sup>2</sup>, il voulut venir ceans, et

<sup>1</sup> Tous ces personnages ont été déjà mentionnés dans les tomes précédents, notamment dans le tome IV (*Lettres à Gassendi et de Gassendi*).

<sup>2</sup> Sur le nonce Georges Bolognetti et sur son séjour à Aix, voir le tome III du recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, p. 92-96, 156.

ayant trouvé sur la table de mon cabinet des miroirs concaves et convexes et des crystallins naturels de divers ieux qui y estoient demeurez de nos experiances faictes peu de jours auparavant, voulut sçavoir ce que c'estoit, et voir quelque preuve de cette qualité en apparence de lustre metallique, laquelle nous luy fismes voir dans le fonds d'un œuil de chevreau, à faulte d'autre animal. Et parce qu'il me diet qu'il en vouloit mander des nouvelles à l'Em<sup>me</sup> Card<sup>l</sup> patron, je luy en ay touché un mot en passant dans ma lettre, et m'en suis un peu plus estendu parlant à vous, à celle fin que vous puissiez ayder à faire comprendre ce que nous en avons touché à S. Em<sup>ce</sup>. Car cez grands personages ont bien recogneu que par nécessité les images entroient renversées dans nostre œuil, mais n'ont pas sceu imaginer comment elles se pouvoient redresser puisque nous les voyons droictes. Sur quoy j'avoys eu longtems y a cette imagination que ce devoit estre un effect de la concavité de la coroïde, et que l'humidité du vitrée et l'obscurité du lieu devoit rendre l'effect du miroir concave, dont nous avons enfin trouvé la verification par effect, qui a respondu à mon imagination. Toutefois il y peult encor avoir d'autres considerations à faire de la concurrance de deux images d'un mesme object tant dans le corps concave que dans le convexe diaphane, l'une en droicte situation et l'autre renversée, dont l'une est aulcunesfoys comme invisible bien qu'elle y soit actuellement, et d'autres foys bien visible, et au contraire, selon les diverses distances de l'object. Mais ce seroit un trop long discours pour le presant, que nous remettrons à une aultre foys; cependant je vous prieray d'y songer et m'en dire vostre advis à vostre commodité, et de me tenir tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 5 may 1634<sup>l</sup>.

L

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je receus dernièrement dans un fagot de M<sup>r</sup> de Bonnaire, parmi des livres venus de la part du R. P. dom Du Puy et aultres amys, les deux livres de S<sup>t</sup> Cyrille que M<sup>r</sup> Aubert attendoit si impatiemment pour son edition, où je recogneux bien que l'adresse qui estoit en teste à M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse estoit de vostre main encores qu'il n'y eusse poinet de lettre vostre ne pour luy ne pour moy. Et quasi en un mesme temps je receus dans un aultre fagot de livres de Paris de la part de Mess<sup>rs</sup> du Puy la coppie des Astronomes grecs, que M<sup>r</sup> Aubert avoit faict transcrire sur le MS. dudict s<sup>r</sup> Archevesque de Thoulouse, sans auleune lettre aussy, de la part desdictz s<sup>rs</sup> Archevesque et Aubert. Mais M<sup>r</sup> du Puy m'escrivait que cette coppie avoit esté faicte par l'homme dudict s<sup>r</sup> Aubert et que ledict s<sup>r</sup> Aubert l'avoit colationnée, et y avoit voulu faire toutes les figures de sa propre main, avec un si grand soing, qu'il n'y falloit avoir auleun regret. J'envoyay vostre S<sup>t</sup> Cyrille par le premier courrier qui s'en alla en cour, et l'adressay audict s<sup>r</sup> du Puy avec un mot de lettre que je fis audict s<sup>r</sup> Aubert, à celle fin que si cela pouvoit acclerer l'edition de son S<sup>t</sup> Cyrille il n'y eusse plus de retardement, et luy accusay la reception de sa coppie du MS. des Astronomes, le remerciant de la peine qu'il y avoit prinse sans vouloir souffrir que je fisse payer le coppiste, comme je l'avoys ordonné, à ceux qui ont soing de mes petites affaires à Paris. J'en attends la responce dans la fin de cette semaine, mais je n'espere pas de l'avoir à temps avant le passage de cet ordinaire d'Avignon à Genes qui est attendu à ce soir ou demain au matin, le courrier de Lyon n'arrivant que le sammedy. Que si je la reçois et qu'il y ait quelque chose qui vaille la peine de vous en tenir adverty, je vous en escriray par la voye de Lyon pour ne pas attendre un moys entier l'aultre suyvant ordinaire d'Avignon.

Cependant je n'ay pas deub differer davantage de vous accuser la reception tant de l'un que de l'autre de cez livres MSS. et de vous dire la diligence dont j'ay usé pour faire tenir vostre S<sup>t</sup> Cyrille où il falloit, dont j'ay faict advertir M<sup>r</sup> de Thoulouse, bien marry de ne vous pouvoir envoyer aussy promptement vostre MS. d'Astronomes parce qu'il est un peu gros par la voye de l'ordinaire d'Avignon, qui va à pied d'icy à Genes et par le courier de Genes à Rome, attendant la commodité de quelque amy, qui s'en puisse charger, ou de quelque barque, par laquelle je le puisse envoyer à droicture à Rome, ou pour le moins à Cività Vecchia aux s<sup>rs</sup> Egidio et Gio. Batt. Rossi, sous l'adresse desquels j'ay commancé à faire tenir quelque livre à S. Em<sup>ce</sup> croyant bien que vous n'estes pas si pressé de le recevoir, comm' estoit M<sup>r</sup> Aubert de celuy que vous et moy lui avions faict esperer. Car si je pensoys que vous en eussiez de l'impatiance je me dispenseroys de le joindre à quelque aultre livre de l'eminetissime Cardinal patron et tascheray de tant flatter le messenger d'Avignon, que je l'en feroys charger. Mais à voir le contenu en ce volume je n'y trouve pas chose que vous ne receviez, je m'asseure, aussy volontiers dans deux moys que dans deux semaines, puisque vous n'avez rien sous la presse de cette matiere là. Au reste j'ay advis que M<sup>r</sup> de Valloys a achevé l'edition de ce qu'il a trouvé bon de publier de mon MS. d'eclogues de Polybe, Nic. Damascenus et aultres, dont j'attends quelques exemplaires qui sont en chemin de Paris icy, mais ils ne peuvent venir que lentement à mon grand regret et par les roulliers. Aussy tost que je les auray je ne manqueray pas d'en envoyer à S. Em<sup>ce</sup> et y en aura un pour vous, Monsieur, à qui je doibs bien encores des remerciements trez humbles de ce que vous avez daigné despartir à ma priere, pour l'edition du S<sup>t</sup> Cyrille, bien que certainement vous n'eussiez guieres de subject de contentement de la part de ce prelat qui s'estoit si mal souvenu de ses offres et promesses<sup>1</sup>. Mais vous avez mieux aymé considerer l'interest du public, en quoy je loüe grandement vostre pru-

<sup>1</sup> L'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal.

dance et moderation, et m'en tiens de tant plus vostre obligé pour la part que j'y prends, vous rendant encores mille graces de la version latine de l'Aristarque samien<sup>1</sup> que M<sup>r</sup> de Bonnaire m'a envoyée de vostre part dont je faisais la recherche pour le bon homme M<sup>r</sup> Schickard vostre ancien amy<sup>2</sup>, ayant veu dans sa response au Mercurius in sole de M<sup>r</sup> Gassend, qu'il ne sçavoit pas seulement si cet autheur estoit plus in rerum natura ou non. En ayant moy fait transcrire, pour l'amour de luy, le texte grec dans la Bibliothèque du Roy, que je faicts estat de luy envoyer au premier jour avec vostre livre de la version latine de Pezaro<sup>3</sup>, sous vostre bon plaisir, ayant neantmoins retenu coppie du texte grec par devers moy, laquelle je vous eusse envoyée trez volontiers, avec les aultres Astronomes de M<sup>r</sup> Aubert, si j'eusse creu que ne l'eussiez desjà prinse ou du Vatican, ou possible de la mesme bibliothèque du Roy, où je l'ay fait prendre. Que si ne l'aviez, advertissez m'en et je la vous enverrai incontant, desireux de vous pouvoir un jour rendre quelque digne service, et que vous me veulliez advoüer tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 29 juin 1634<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Sur Aristarque de Samos, voir le tome III du recueil Peiresc-Dupuy, p. 20 et suiv. Cf. le tome IV, *Lettres à Gassendi*.

<sup>2</sup> Voir les regrets exprimés, deux ans plus tard, par Holstenius au sujet de la mort de Schickard (lettre du 6 septembre 1636, p. 269).

<sup>3</sup> Cette version latine, avec commentaires, imprimée à Pesaro (1572, in-4°), était l'œuvre de Frédéric Commandinus (d'Urbino).

<sup>4</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 50.

## LI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je fus si malheureux lorsque j'envoyai l'Alzaron<sup>1</sup> à l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> patron, et que je luy fis faire l'adresse d'un ballot de livres pour divers amys, que le petit fagot de vostre MS. grec des Astronomes et d'un exemplaire que je vous avoys destiné des Eclogues de Polybe demeura en arriere sans que personne s'en apperceust que longtemps aprez le partement de la barque, de façon qu'il a fallu attendre jusques à cette heure, et le mal est que la venüe des galeres de Genes pour apporter les soyes de Messine, avoit faict courir le bruiet que celles du Pape ne venoient plus, et avoient rompu leur voyage; ce fut comme je pense un artifice de marchands pour mieux vendre leurs soyes, dans cette opinion, de sorte qu'elles ont bien surprins le monde en arrivant, et qui pix est, nous avons aussy tost sceu qu'elles partoient, comme leur arrivée, mais par bon heur le temps ne leur est pas trop favorable, ains un peu contraire, ce qui me faict esperer que vostre petit fagot que j'envoie demain à Marseille, y pourra arriver à temps pour y estre embarqué, et j'en feray l'adresse à S. Em<sup>ce</sup> pour luy servir de bon passeport. Cependant je vous prie de m'entretenir tousjours en l'honneur de voz bonnes graces, et m'employer plus librement que vous ne faictes. Le R. P. Dom du Puy m'avoit mandé que vous m'aviez escript et j'avoys en apprehension que voz lettres se fussent esgarées, mais par les dernieres de M<sup>r</sup> de Bonnaire, il m'escript d'avoir apprius de vostre bouche que vous aviez encore chez vous des lettres commencées pour moy ou escriptes ja longtemps y a, ce qui m'a osté de peine pour ce regard. Et il fault que je vous en oste vous aussy par mesme moyen, et que je vous descharge tout à faict du soing de m'escrire, voyant bien qu'il ne peult que vous desrobber trop de temps,

<sup>1</sup> Ce quadrupède est souvent mentionné dans les lettres de Peirese aux frères Dupuy. Nous le retrouverons dans les lettres à Thomas d'Arcos, à Claude de Saumaise, etc.

vous estant si court et si cher, et ne pouvant estre plus mal employé qu'à m'escire, car de moy vous ne sçauriez apprendre que des vetilles et importunitez dont le divertissement ne m'est pas bien pardonable, sçachant comme je faiets avec quelle utilité vous employez le temps que vous pouvez desrober aux occupations inesvitables de la cour romaine. C'est pourquoy ne vous en mettez deshorsmais plus en peine pour mon regard, et croyez qu'il me suffira tousjours d'apprendre par qui que ce soit de voz amys, que je ne sois pas deschen de l'honneur de voz bonnes grâces et que vous me tenez toujours pour vostre serviteur comme je le suis et seray inviolablement tout le temps de ma vie, quoy qui puisse arriver, et voulussiez vous ou non. Que si je puis recevoir quelques livres du Levant dont on me donne encores quelque esperance, lors je m'en dispenceray d'interrompre voz bonnes occupations, pour vous en offrir la disposition, comme de tout ce qui sera jamais en ma puissance, vous y aurez aultant et plus de part que moy, estant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 16 oct. 1634.

Je viens de recevoir quelques livres de Paris entre lesquels ayant trouvé un exemplaire en grand papier des Eclogues du Polybe j'ay incontinent fait despacquetter vostre fagot, pour le changer contre celuy que je vous avoys fait relier, qui n'estoit qu'en petit papier, ayant jugé que vous aymeriez mieux le grand pour y escire plus commodement s'il y escheoit, estant marry de n'avoir eu loisir de le faire relier <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 51.

---



---

 LI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Le renom de vostre rare sçavoir en toute sorte de bonnes lettres, et de la grande bonté de vostre naturel, a faict que le s<sup>r</sup> Ramery Malian, medecin de Remiremont en Lorraine<sup>1</sup>, qui avoit contracté quelques petites habitudes avec moy, a désiré en s'en allant à Rome, non seulement de vous aller faire des offres de son service, mais de s'y soubsmettre actuellement, et de vous donner toutes les preuves à luy possibles de sa fidelité et de sa devotion si vous avez agreable de l'admettre chez vous, où il se resouldroit à tous les offices possibles pour meriter quelque part en l'honneur de voz bonnes graces, et qu'il vous pleust luy donner quelques adresses, pour pouvoir acquerir quelques notices de la langue grecque, à quoy je m'asseure que vous luy pouvez fournir plus de secours, en deux mots une foys le moys, qu'il ne sçauroit tirer de tout aultre par des leçons jōurnalieres et continüees des années entieres.

Il a desjà une grande cognoissance des Plantes, et un grand desir d'en acquerir un peu dans la geographie pratique et si vous vouliez entreprendre des peregrinations aux environs de Rome comme vous aviez aultresfoys desseigné, il vous y accompagneroit et serviroit de si bon courage que vous n'aurez pas, je m'asseure, de regret de luy avoir octroyé cette preferance, en vostre service. Et j'oseroys me rendre en quelque façon sa caullion de toute sorte de bonne volonté et fidelité; vous verrez si vous y trouverez les fondements que vous pourriez desirer, et je seray bien aise d'avoir esté mediateur de cette correspondance, si Dieu a permis qu'elle sorte à effect selon ses vœux. En toute façon je m'asseure que vous ne serez pas marry qu'il aye le

<sup>1</sup> Voir au sujet de ce personnage le tome IV des *Lettres de Peirese*. Le docteur Malian n'est pas une seule fois nommé dans le recueil des lettres de Peirese à Holstenius qui a été publié par Boissonade.

bien de vous approcher quelque foyz, s'il ne peult faire mieulx, comme  
jè vous en supplie et de me tenir tousjourns,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 24 octobre 1634<sup>1</sup>.

LIII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Escrivant à l'em<sup>me</sup> card<sup>al</sup> Barberin en faveur du R. P. Hippolyte Savignon de Genes<sup>2</sup>, sur un bref apostolique, à luy souhaicé et procuré de la part de bon nombre de gents d'honneur, de merite fort relevé, de cez quartiers là, et entr' aultres du s<sup>r</sup> Mare Ant<sup>e</sup> Paoli que vous avez veu en vostre cour, l'on a desiré que je vous en fisse un mot d'adresse et de recommandation, au cas que vous trouviez à propos de luy rendre quelque bon office auprez du Card<sup>al</sup> patron, pour l'amour de tous cez Mess<sup>rs</sup> et de moy encores, s'il m'est loisible d'y intervenir parmy des personages de ce qualibre. Je vous supplie donques, Monsieur, de vouloir bien cooperer à noz vœux en cela, et croire que je tiendray à singuliere faveur tout ce que vous daignerez faire pour luy, soit auprez de S. Em<sup>ce</sup> ou des officiers qui en debvront faire l'expedition. Et vous rendray en revanche tout le service trez humble qu'il vous plaira tirer de moy comme,

Monsieur, de

vostre trez humble et trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 17 dec[embre] 1634<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 52. — <sup>2</sup> Ce religieux ne figure pas parmi les correspondants de Peiresc. — <sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 53.

## LIV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Trouvant la bonne commodité du passage de M<sup>r</sup> Bouche<sup>1</sup>, je ne l'ay pas deub laisser eschapper, puisqu'on me l'a permis, de vous envoyer le catalogue, que vous aviez desiré de voir, des livres de la bibliotheque du feu card<sup>al</sup> d'Armaignac qui sont encor en estat à Rodez<sup>2</sup>. Oû vous pourrez voir que le Denys Byzantin n'a jamais esté du nombre, à mon grand regret, et qu'il n'y a plus gueres de ressource, encor que le gentilhomme qui me l'a remis de la part de M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz m'ait assureé qu'il y a encores huict ou dix gros volumes grecs MSS. non inventoriez ne cotez, dont il m'a promis faire l'inventaire luy mesmes à son retour. J'y ay ven nommé un Joannes Gillius promoteur de Tours qui estoit vraysemblablement de la parenté de Petrus Gillius et qui pourroit avoir recueilly quelque chose de sa succession s'il luy avoit survescu. C'est pourquoy j'en enverray demander des nouvelles à Tours, afin que si le Denys Byzantin avoit passé jusques là, on l'y puisse vendiquer chez les heritiers des uns ou des aultres s'il est possible. Nous attendons icy l'em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> de Lyon dans dix ou douze jours, et diet on que M<sup>r</sup> de Chastelliers, cy devant evesque d'Agen et à present nommé à l'evesché d'Alby<sup>3</sup>, doit estre de la partie; je le prieray fort instamment à son passage de faire faire exacte perquisition dans la bibliotheque du feu s<sup>r</sup> Alfonse d'Elbene, evesque d'Alby<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Il s'agit là d'Honoré Bouche, l'excellent historien de la Provence, déjà mentionné dans notre tome IV. Nous trouverons un peu plus loin l'éloge de cet ami de Peirese et de Gassendi.

<sup>2</sup> J'ai déjà annoncé (recueil Peirese-Dupuy) que j'ai l'intention de publier ce catalogue d'après une copie conservée dans la bibliothèque d'Inguibert, à Carpentras.

<sup>3</sup> Ce personnage ne figure pas sous ce nom sur la liste des évêques d'Agen. Peirese a sans nul doute voulu parler de Gaspard de Daillon, qui occupa le siège d'Agen de 1631 à 1635, et qui devint évêque d'Albi le 26 octobre de cette dernière année.

<sup>4</sup> Alphonse I<sup>er</sup> d'Elbene occupa le siège d'Albi de 1588 à 1608.

qui fut laissée en depos aux Jesuites d'Alby cez années dernieres, pour la garder à l'evesque d'Elbene destitué depuis peu<sup>1</sup>, dont le ueveu doit aussy venir, pour l'evesché d'Agen que M<sup>r</sup> de Chasteliers luy remet<sup>2</sup>, et je le prieray aussy d'y interposer son autorité, en tant qu'il pourra, car Petrus Gillius estant de cette ville d'Alby y pourroit bien avoir laissé quelque heritier de qui le s<sup>r</sup> Alfonse d'Elbene eust retiré cez livres dont il avoit bon nez<sup>3</sup> pour ne les pas laisser eschapper s'il y avoit peu mettre les mains dessus. En tout cas nous verrons l'inventaire, et possible y trouverons nous quelque piece curieuse pour nous consoler, et suppleer auleunement la perte de ce Denys Byzantin, s'il est tout à faict perdu, dont j'ay grande peur. Cependant je vous supplie d'agreer que le s<sup>r</sup> Bouche vous sallie trez humblement de ma part, et qu'il vous porte mes compliments et continuation de vœux pour la prosperité du nouvel an et d'un si bon nombre d'autres à la suite, qui vous puisse combler d'honneurs, de moyens, et de contentements. Il est fort honneste homme et fort modeste, et bien qu'il soit en reputation de doctrine entre ceux du pais, de la profession de la Theologie scholastique, il ne s'en presume pourtant pas beaucoup, et n'en vault pas moins aussy. Il est fort de mes amys et de toute nostre mayson, et si vous pouvez l'adsister et favoriser en quelque chose de pardelà, auprès de l'em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> patron, ou des aultres de sa cour, auxquels je ne puis escrire presentement en sa faveur comme j'eusse faict trez volontiers, je vous en auray particuliere obligation, et vous serviray de tout mon cœur comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 25 dec[embre] 1634<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Alphonse II d'Elbene succéda, en 1603, à Alphonse I<sup>er</sup>, et, comme s'exprime Peiresc, fut *destitué* en 1635.

<sup>2</sup> Ce neveu, Barthélemy d'Elbene, gouverna le diocèse d'Agen de 1636 à 1663.

A rapprocher de l'*emunctæ naris* d'Horace (satire I).

<sup>4</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 54.

## LV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je vous escrivyς cez jours passez en si grande haste en vous envoyant par M<sup>r</sup> Bouche, prevost de S<sup>t</sup> Jaume, le catalogue des Livres de la Bibliothéque du deffunct cardinal d'Armaignac que j'oubliay d'y faire joindre la lettre mesmes de M<sup>r</sup> l'Evesque de Rhodéz qui l'accompagnoit, et de vous prier, comme je faictz à cette heure, de le vouloir faire voir à M<sup>r</sup> Doni qui en avoit tesmoigné tout plein de desir, et puis me le renvoyer, s'il vous plaict, quand en aurez prins les instructions que vous trouverez à propos, lorsqu'en rencontrerez quelque commodité assurée, afin que je le puisse rendre à M<sup>r</sup> de Rhodéz, à qui j'ay faict grande instance tout de nouveau pour faire inventorier les volumes grecs qui ne le sont pas, et nous en envoyer le roole au plus tost. J'oubliay aussy de vous demander si vous n'auriez pas de notice de ce Christophorus qui a transcript tout plein de bons livres grecs et latins de ladicte bibliothéque<sup>1</sup>, comme vous eustes de cet Andreas Darmarius<sup>2</sup> qui avoit escript ceux que je vous envoyai les années dernières,

<sup>1</sup> Sur le calligraphe allemand Christophe Auer, voir Léopold Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. 1, p. 154. Christophe copia pour Georges d'Armaignac, à Rome, de 1541 à 1548, une quarantaine de manuscrits grecs et quelques manuscrits latins qui sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Les souscriptions à la fin de ses copies sont toutes sur le même modèle. M. H. Onont a bien voulu m'envoyer un *fac-similé* tiré du manuscrit grec 1936 (*Théodore Metochite*), p. 282, de la suscription (de l'année 1545) ici reproduite :

Τοῦτο παρὸν σύνταγμα, . . . Γεωργίου τοῦ Ἀρμενιάκου . . . ἀναλώμασι, χειρὶ δὲ

καὶ φιλοπονίᾳ Χριστοφῶρου τοῦ Ἀβέρου, Γερμανοῦ. . .

On lit à la fin du ms. latin 677 : «Manu et labore Christophori Averi Ruthenae scriptus liber reverendissimo et illustrissimo domino cardinali d'Armaignaco.» Le ms. latin 6866 paraît être du même copiste. — Armand Cigogne avait recueilli un «Enchiridion orationum» écrit à Rome, en 1543, pour le cardinal Georges d'Armaignac, probablement par Christophe Auer.

<sup>2</sup> Voir sur A. Darmarius, déjà rencontré plus haut, le tome III du recueil Peirese-Dupuy, p. 416.

pour sçavoir s'il estoit grec de nation comme l'autre, ou de quel lieu, et s'il n'avoit poinct aussy de son chef merité quelque chose du public, sur quoy attendant de voz nouvelles, je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 28 dec[embre] 1634.

## LVI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Enfin nous avons eu de voz nouvelles passées de Rome en Liege et apportées icy par M<sup>r</sup> Dormalius vostre bon amy<sup>1</sup>, à qui je me sens infiniment redevable de l'honneur de son souvenir, et de la faveur qu'il vous a faict de prendre sa routte par icy, à quoy vous avez assez contribüé, pour m'obliger de vous en rendre comme je faiets mes trez humbles actions de graces, bien marry de n'avoir de quoy luy fournir de l'entretien digne de son merite. Mais ce ne sera poinct à faulte de bonne volonté, ne pour espargner rien qui puisse dependre de moy et des miens. Il se promettoit bien de trouver icy de voz lettres, mais il n'y a nulle apparence de vous divertir de voz meilleures estudes pour perdre du temps à escrire à ceulx qui vous sont dezvoüiez inviolablement, et qui ayment mieux apprendre que vous continuiez d'estudier et ayder au public, qu'à des simples personnes particulieres. S'il m'en croid, puis que la saison est si avancée, il laisra passer les grandes challeurs icy avant de prendre la routte d'Italie. Cependant on verra

<sup>1</sup> Sur le séjour de Dormalius chez Peiresc, voir divers détails dans le tome III des *Lettres aux frères Dupuy, passim*. Voir notamment la lettre du 5 juin 1635, où il est question de l'impatience avec laquelle Dormalius était attendu (p. 323), la lettre du

19 juin où l'arrivée de l'helléniste est joyeusement annoncée (p. 331), la lettre du 26 juin où Peiresc mentionne la prolongation du séjour de son hôte (p. 334), la lettre du 10 juillet, où l'on apprend son départ pour Rome (p. 343), etc.

si cette nouvelle rupture de la liberté du commerce, pourroit prendre du temperament<sup>1</sup>. Mais il apprehende que les choses ne se brouillent davantage, et vouloit s'embarquer dez aujourd'huy pour Malte plustost que de differer, ce que je n'ay pas voulu souffrir. Nous n'aurons de 15. jours la commodité de l'ordinaire d'Avignon à Genes. C'est pourquoy je me sers de cet extraordinaire du costé d'Antibe, pour Genes, au cas que mes lettres puissent passer, et demeure tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

Je vous prie de faire tenir les lettres cy jointes à leur adresse pour l'amour de moy, n'ayant pas le temps d'escrire à Mr l'Il<sup>mo</sup> Cav. del Pozzo, ne à Mr de Bonnaire ne à aultre, et ne pouvant retarder ce porteur.

Ne perdez plus, je vous supplie, l'occasion de faire observer par quelque persone bien versée en mathematique la prochaine eclipse de lune du 28. aoust prochain, car elle pourra grandement servir à determiner les distances et longitudes de Rome et des aultres lieux où elle pourra estre observée en mesme temps, mais ne le negligez pas, je vous supplie, Monsieur<sup>2</sup>.

LVII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Il ne me seroit pas bien seant de laisser partir Mr Dormalius sans l'accompagner de deux lignes, pour souscrire aux compliments qu'il

<sup>1</sup> Pour *adoucisement*.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 56. La lettre n'est pas datée, mais d'après les renseignements qu'elle nous fournit sur Dormalius, on voit qu'elle est de la seconde

moitié de juin 1635. La lettre suivante montre qu'elle est en tout cas antérieure au 29 de ce mois, jour où Dormalius prit congé de son hôte.

vous fera de vive voix en mon nom, vous ayant escript à l'advance 15 jours y a pour vous donner advis de son arrivée en bonne santé, et pour me conjour des esperances que le public peult prendre de vostre commune intervention en l'imprimerie que l'on veult mettre sus de tant de bons livres grecs. Il vous porte un feuillet ou deux d'un des anciens peres de la Grece sur S<sup>t</sup> Mathieu, qui n'a point de commencement<sup>1</sup>, et qui meriteroit bien de recouvrer son nom si vous le lui pouviez rendre par la conferance desdictes feuilles avec ce que vous trouverez sur cette matiere dans la Bibliotheque Vaticane<sup>2</sup>. Je ne suis marry que de ne l'avoir peu faire sesjourner icy jusques à ce que les chaleurs fussent passées, craignant que sa santé ne s'altère par les chemins principalement s'il arrivoit jusques à Rome en si mauvaise saison, mais s'il me croid, il s'arrestera en Italie et n'arrivera à Rome qu'en automne. Tenez moy tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 29 juin en haste 1635<sup>3</sup>.

LVIII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Après longues années de cessation, que j'ay tousjours benignement interpretée selon mon devoir<sup>4</sup>, comme provenant des meilleures occu-

<sup>1</sup> «De fragmento Græco in Matthæum inquiram, et puto me pervestigaturum auctorem...» (P. 470.)

<sup>2</sup> «Vellem ut paulo liberior Vaticanorum codicum inspiciendorum atque evolvendorum facultas nobis concederetur, præsertim ubi per multos codices circumvolitandum. Neque tu ignorare potes quam duros ac dif-

ficiles in exhibendo custodes illi se præbeant; tum vero jam non semel expertus est Bo-chardus noster, etiam ubi tuo nomine petiit.» (P. 470.)

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 57.

<sup>4</sup> L'expression *longues années* est-elle une amicale exagération? Peirese a-t-il voulu

pations de voz dignes estudes, qui ne devoient pas estre interrompües sans bien legitime occasion, tout d'un coup ce dernier ordinaire de Genes m'a apporté trois depeschés vostres du 11 febvrier 1634, 2 may et 7 juin derniers<sup>1</sup> accompagnées de divers cahiers et extraicts bien curieux, tant des recherches epicuriennes pour M<sup>r</sup> Gassend, qui vous en remercie de tout son cœur, et vous escrira s'il peult par cet ordinaire mesmes, et de celles du Libanius pour M<sup>r</sup> Godefroy, à qui je les enverray à la premiere commodité, et qui vous en sçaura, je m'assure, le bon gré qu'elles meritent, que de celles de Ponderibus d'Heron<sup>2</sup> et aultres dont je vous rends les plus humbles actions de graces que je peus, ayant prins grand plaisir de les voir, comme plus correctes de beaucoup que les aultres coppies que j'en avoys eües d'aulcunes. Ensemble de l'advis du volume de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse reven et tourné par Joseph Doria lequel j'ay desja demandé<sup>3</sup>, et si je le puis recouvrer je vous en auray l'obligation principale, et de tout le fruit que j'en pourray tirer. Pour respondre com' il seroit requis à toutes voz belles et doctes lettres, il faudroit bien plus de cappacité et de temps que je n'en puis fournir mesmes à cette heure que je me trouve fort surchargé d'importunes occupations; je vous diray pourtant ce que je pourray, et commençant par la plus vieille qui estoit demeurée

montrer ainsi à son correspondant combien le temps lui avait paru long pendant l'interruption de leur correspondance? En réalité l'interruption dura une année seulement, de la fin de juin 1635 au commencement de juillet 1636. Dans une lettre à Jacques Dupuy, du 24 juin 1636, Peirese dit (p. 508): «J'avoys esté deux années sans lettres de M<sup>r</sup> Holstenius.» Là l'erreur est moins forte, mais elle n'est pas volontaire, et a pour cause non la politesse, mais la mémoire de Peirese.

<sup>1</sup> J'ai eu tort de dire (recueil des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy*, t. III, p. 509, note 1) que dans le recueil de Boisso-

nade on ne trouve aucune lettre de février 1634, et qu'il manque au recueil les trois lettres reçues à la fois par Peirese. La lettre CIII rejetée à la fin du volume (p. 468-482) et qui m'avait échappé est ainsi datée: «Romæ, postridie idus Februarii M DC XXXIV.»

<sup>2</sup> «Magis proderunt, ni fallor, Heronis excerpta quæ mitto.» (P. 470.)

<sup>3</sup> «Si quid tamen bonæ frugis in hisce latere existimaveris, habebis integriora omnia ab illust. archiepiscopo Tholosate, in ejus bibliotheca exemplar optimum me vidisse meminî, cum Latina versione Jos. Auriaë, paratum editioni.» (P. 470.)

en arriere vraysemblablement dez le temps que nous recusmes de vostre part le S<sup>t</sup> Cyrille, je vous doibs de bien particuliers remerciements, de ce qu'il vous a pleu m'escire concernant l'ouvrage de Philon Byzantin, et de son siecle<sup>1</sup>, ayant prins grand plaisir de voir que vous n'improviez pas ma conjecture des incrustations des pyramides d'Ægypte<sup>2</sup>, quoy que M<sup>r</sup> Rigault et cez aultres esprits plus delicats que le mien ne se puissent pas persuader que ce soit chose possible à faulte d'avoir veu, comme vous et moy, les vieilles mazures antiques où l'on trouve mille choses pareilles plus difficiles que cela. Si vous rencontrez rien de cez fragments sur S<sup>t</sup> Mathieu, vous m'obligerez de m'en faire part. Je m'estonne que l'on n'ayt encores seeu comprendre combien il importe au public que vous ayiez toute liberté d'accez et de communication de cez beaux livres anciens MSS. qui courent fortune de perir au moindre accident, si vous ne les en garantissez à l'advance<sup>3</sup>. Je me sents vostre obligé en mon particullier des bonnes relations que vous me faictes du labeur de M<sup>r</sup> Petit qui vous est bien desvoüé; je luy ay faict sçavoir l'obligation qu'il vous en a et qu'il doibt avoir et tesmoigner toute sa vie<sup>4</sup>. J'ay donné depuis peu des ordres nouveaux, pour faire achever l'indice des MSS. grecs de la bibliotheque du card<sup>al</sup> d'Armaignac, et vous en feray part en son temps. Estant bien marry que j'oubliay de demander à M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse son MS. de Theon; ce sera à sa replique Dieu aydant, car je ne sçauois assez louer le grand dessein que vous avez sur cez anciens philosophes et me tardera que vous ayiez achevé vostre Jamblique et qu'il puisse voir le jour<sup>5</sup>. Ce que vous me mandez du S<sup>t</sup> Cy-

<sup>1</sup> Voir tout le commencement (p. 468) de la lettre CIII du recueil Boissonade, déjà citée.

<sup>2</sup> Voir lettre CIII, p. 469.

<sup>3</sup> C'est la réponse aux plaintes exprimées par Holstenius et citées dans une note de la lettre qui précède celle-ci.

<sup>4</sup> Ces relations (pour appréciations) ont été rappelées dans une note précédente.

<sup>5</sup> «Nihil mihi gratius aut studiis meis commodius accidere poterit. (Les livres de Theon sur les passages relatifs aux mathématiques dans le *Timée* de Platon.) Nunc enim totus sum in Iamblichō, ad ejus difficilem et abstrusam doctrinam eruendam hujusmodi manu ductione in primis egeo. Si obtinero, una cum Iamblichō eum producam.» (P. 472.)

rille meritoit bien d'estre sceu, mais je n'en abuseray pas<sup>1</sup>. Nous avons admiré vostre description de la nouvelle invention de l'imprimerie de vostre F<sup>co</sup> Contini<sup>2</sup>, laquelle meriteroit bien d'estre embrassée et executée plus ardemment qu'on ne fait<sup>3</sup>. Et la despence n'y paroistroiet pas moins que celle des 20 mille livres envoyées en poste à Ravenne pour le secours de ceux qui avoient perdu de leurs facultez en l'inondation dont parlent noz gazettes. Mais nous avons bien plus admiré la magnanimité de vostre couraige à entreprendre la gravure des poinçons d'ung assortiment de caracteres Latins, et quant et quant des Grecs que vous avez desja tant avancez. Continüez seulement ce que vous pourrez<sup>4</sup>. Enfin il faudra que cez princes dessillent leurs ieuix, et achevent ce que vous avez si noblement commancé.

Quiqueran n'a que du jargon sans substance, je plains le temps que vous y avez perdu<sup>5</sup>. Je m'estonne bien du peu de foy du s<sup>r</sup> de Boessieu,

<sup>1</sup> Voir le récit de Holstenius aux pages 472 à 474. Ce récit, auquel sont mêlés divers personnages, notamment le jésuite Jo.-B. Jatinus, se termine par ces lignes qui expliquent la promesse de discrétion faite par Peirese : « Habes historiam Cyrilli liberati, unde facile judicabis haudquaquam evulgandum quomodo in manus nostras pervenerit, ne fabulam nos faciant. » (P. 474.)

<sup>2</sup> « Auctor fuit juvenis Romanus, mechanicus insignis, Franc. Continus. » (P. 477.)

<sup>3</sup> Voir les pages 475 et suivantes. Holstenius parle de cette invention avec un grand enthousiasme : « De novo typographiæ invento, ubi prælum non vi brachii humani, sed aquæ beneficio movetur, non habeo quod scribam, quum novum illud artificium simul natum atque neglectum fuerit. . . Ipsum vero hoc artificium sive typographiæ artis compendium tale est, ut post ipsam artem inventam, vix quidquam rei literariæ utilius excogitatum fuerit. » (P. 475.)

<sup>4</sup> « Ego quum emin. cardinalem nostrum

summo favore hoc negotium complecti viderem, suggessi de novis typis formandis, atque ultro hoc negotium in me suscepi. Atque hactenus mea pecunia unum characterem Latinum incidendum curavi, cujus specimen hisee adjunctum videbis. Nunc totus sum in caractere Græco Regio imitando, quo Rob. Stephanus Philonem, Henricus Platonem, aliosque auctores Græcos edidere. » (P. 477.)

<sup>5</sup> « Avide nuper vestratem illum Quinqueranum *De laudibus provinciæ*, percurri; sed profecto κινδὸς ἢ ἐπιπόλαιος scriptor est et parum me juvit. » (P. 479.) Sur Pierre Quiqueran de Beaujeu, voir tous nos grands recueils biographiques et bibliographiques et surtout, parmi ces derniers, la *Bibliothèque historique de la France* et le *Manuel du libraire*. Le titre complet du petit poème si peu prisé par Holstenius et par Peirese est celui-ci : *De laudibus Provinciæ libri tres, et de adventu Annibalis in adversam ripam Arelatensis agri, hexametri centum* (Paris,

et lui feray faire des honnestes reproches de son trop long retardement à vous rendre voz epistres de Bessarion et aultres pieces, et le feray semondre de nous communiquer son Satyrus, pour vous en faire part incontinent avec offre de voz notes sur son Ibis d'Ovide<sup>1</sup>.

Sur vostre aultre despesche du 2. may dernier j'ay à me conjouyr avec vous, comme je le faicts de trez bon cœur, et à vous remercier tout ensemble des bonnes nouvelles que vous me donnez des rares descouvertes que vous avez faictes de tant de belles antiquitez parmy voz peregrinations d'à l'entour de Rome, principalement pour les reliques et vestiges de cez grandes voyes Appienne, Lavicane, Aurelie et aultres<sup>2</sup>, et des diverticules qui alloient de l'une en l'autre<sup>3</sup>. Ne pouvant assez louer vostre diligence et exactesse arrivée jusques à les faire mesurer avec une decempeda<sup>4</sup>, dont vous me feriez bien plaisir

1551, petit in-fol.). Ce poème a eu plusieurs éditions et a été traduit en français par François de Claret, archidiacre d'Arles, sous ce titre : *La Provence louée par feu Pierre Quiqueran, distinguée en trois livres* (Lyon, 1614, petit in-8°).

<sup>1</sup> « Multa quoque observata habeo de viis in alpinis, quæ in Galliam vestram ducunt, de quibus proluxa hic cum Dion. Boëssio egi, qui Christianissimi Regis orator huc cum Crequio venit: vix enim quemquam illorum locorum magis gnarum me vidisse memini. . . Sed ad Boëssium redeo. Is, ut liberrime me librisque meis utebatur, inter alia opuscula quæ legenda a me impetravit, Plethonis et Bessarionis epistolas et opuscula quædam platonica sibi petiit, quæ in Anglia ex Regis bibliotheca olim descripseram. Ea autem petiit, quod aliud sibi in Galliis exemplar esse diceret; sed ante discessum haudquam mihi restituit. . . » (P. 479.)

<sup>2</sup> « Ego nunc totus sum in antiquis Romanorum Viis pervestigandis, eamque ob causam maximam agri suburbicarii partem obequitavi. Vix dicere possim quam multa

post Cluverium et Bergerium restent quæ longe exactiorem diligentiam requirunt. Possem tibi largam observationum copiam proponere circa Vias Flaminiam, Clodiam, Cassiam et Amerinam. . . » (P. 478.) Voir encore sur le même sujet les pages 490 à 492.

<sup>3</sup> C'est-à-dire embranchements, petites lignes. Mot dérivé non du latin *diverticulum*, qui n'existe pas, mais de *deverticulum*. Notre meilleur dictionnaire, celui que nous devons à MM. Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, donne de *diverticule* cette définition : *endroit écarté, chemin écarté*. La façon dont Peiresc emploie le mot montre qu'il faut donner un autre sens à *diverticule*, le sens déjà donné à *deverticulum* par les anciens quand ils disaient *deverticulum fluminis*, pour bras ou branche d'un fleuve.

<sup>4</sup> Perche de dix pieds. Holstenius avait dit (p. 491) : « Vias antiquas earumque divertigia non lustravi tantum, sed decempeda dimetiendas curavi, et tabulis accurate depictas exprimi. Hæc præludia sunt operis integri, quod nunc molior de Viis publicis et antiquitatibus Agri Suburbicarii. . . . »

de m'envoyer le resultat que vous avez peu recueillir soit de la justesse de la mesure, ou de ce qu'il y manquera, ou qu'il y aura eu de trop en divers lieux. Sur quoy j'ay un advis à vous donner si vous passez par Terracina<sup>1</sup>, en allant à Naples, où il seroit bien necessaire que vous eussiez faict un petit voyage. C'est que la via Appia passoit sur le bord de la mer contre des rochers qui eurent de besoing d'estre escarpez, ce qui fut faict avec tant de punctualité, qu'en l'endroit où le travail avoit esté plus grand, et où le rocher tranché estoit le plus haut, les anciens y ont laissé des marques de la mesure de dix en dix pieds, avec les notes numerales de dix en dix, dont j'avoys retenu la mesure de l'ung de cez intervalles de la decempeda d'un chiffre à l'autre, mais comme c'estoit avec de la fisselle subjecte à s'allonger et raccourcir, je ne voudroys maintenant en garantir la proportion bien exacte, et seroys d'advis, si vous repassez par là, d'en reprendre la mesure plus formelle sur un listeau de boys, sur lequel vous puissiez marquer les dix pieds antiques bien exactement afin d'en faire la comparaison avec celuy du marbre Colotien, et avec les aultres de bronze qui se trouvent en divers cabinetz de Rome. Si vous faisiez ce voyage, n'oubliez pas de voir je vous supplie en passant une vieille inscription donnée par l'Appian et les aultres qui est affichée aux murailles du clocher de Cori, entre Terracine et Gayette<sup>2</sup>, pour y remarquer et prendre empreinte si faire se pouvoit de quelques paroles pour juger par la figure des caracteres de l'antiquité de ce monument, et surtout l'empreinte des notes numerales du  $\theta$ , pour le millenaire, et du  $\downarrow$  pour le cinquantenaire. Gruterus la met en la pag. DCCCXCVI. 10. Et puisque vous serez à Gayette, il seroit bon de ne pas negliger la contenance d'un grand vase de marbre antique lequel est dans l'église, où est représentée une trez belle fable au dehors. Et si l'on en pouvoit sçavoir la juste cappacité, elle nous fourniroit possible quelque notable mesure ancienne du país où l'ouvrage a esté faict, dont le nom de l'auteur y

<sup>1</sup> Terracine, sur la mer Tyrrhénienne, à l'extrémité sud-est des marais Pontins, à 80 kilomètres de Rome.

<sup>2</sup> Ce nom de *Gayette* désigne la ville de Gaëte, sur la Méditerranée, à 70 kilomètres de Naples.

est gravé. Ce qui me faict souvenir qu'il y en a tout plein d'autres dans Rome à S<sup>ta</sup> Cecilia, et à S<sup>to</sup> Apostolo et ailleurs, qui meriteroient bien d'estre aussy mesurez, si vous pouviez vous en donner la patience. Il y a des arbres plantez, mais pour les faire vivre, il leur fault annuellement tondre la barbe en saison, il faudroit espier ce temps que les arbres sont hors desdictz vases pour les faire remplir d'eau mesurée, à quelle mesure que ce soit, pourveu que nous eussions aprez le vase qui y auroit esté versé diverses foys, avec un autre moindre vase ne contenant que ce qu'il y auroit eu de plus que le nombre des justes mesures du precedant vase qui y auroit esté vuïdé aultant de foys qu'il y estoit peu entrer tout entier. Voire si vous alliez jusques à Naples, il ne faudroit pas negliger de voir et faire mesurer exactement et desseigner un trepied de marbre antique qui est dans l'église de S. Maria Ritonda (*sic*), que Cesare Cappacio a faict portraire dans ses antiquitez de Naples, quoyque grossierement, car je le tiens une bien rare et curieuse piece, et en sçauroys bien volontiers la mesure de la juste contenance et capacité du bassin. Vous ne voulez pas croire que les rets qui y paroissent au bas, comme en la peinture antique du vieil trepied de S<sup>t</sup> Antoine de Rome, soit la cortine d'Apollon, mais possible l'advoüerez vous quelque jour si j'avois le moyen de vous en entretenir plus à loisir. Pour donques revenir à voz peregrinations, je me resjouys bien fort de ce qu'avez trouvé à corriger ou suppleer tant au bon Cluverius et au pauvre Berger, qu'à autres, et des belles œuvres qu'avez rencontrées en divers lieux de tant de braves hommes, ensemble des vieilles chartes qui vous sont passées par les mains, ne doubtant nullement qu'il n'y ayt de grands thresors, dont vous ayderez un jour le public. Vostre recueil des vies des papes ne peult reuscir que trez beau<sup>1</sup> et vouldroys bien y pouvoir contribuer chose digne de la delicatesse de vostre hault goust, mais je n'ay que de cez petits indices dont je vous

<sup>1</sup> «Nunc totus sum in colligendis vitis Pontificum Romanorum. Tu vero post Ciacconium, Panvinium, Platinam, Pontificum vitas colligis! inquires. Ecquod spicilegium

post tantam messem? Ego vero messem integram et intactam superesse existimo... » (P. 493.)

avoys aultresfoys parlé, lesquels je m'asseure que vous avez desja, si non je vous les envoyeray trez volontiers.

L'Anastase avoit grand besoing de passer par les mains d'un personnage de vostre rare erudition<sup>1</sup>. C'est pourquoy je ne puis que vous exhorter à l'entreprendre et à l'achever, mais je crains que n'en trouviez pas des exemplaires assez corrects. Vous sçavez qu'il y en a un à Paris de bien bonne note, mais je ne sçay si tout seroit tolleré par ceux qui se font peur de leur ombre. J'ay esté ravy de voir la bonne opinion que vous avez conceu du travail de ce bon P. Athanase Kircher, lequel je pense qu'il ne fault pas negliger entierement<sup>2</sup>, mais je ne sçay s'il aura peu attaindre à l'intention primitive de cez auteurs ou sculpteurs d'hieroglyphiques. Je l'avoys souvent sommé de voir s'il pourroit appliquer l'interpretation rapportée par Ammian à ce qui se trouve gravé sur la piece par luy alleguée. Car s'il advoüe que cela soit impossible, comme il est difficile de le dissimuler, je ne sçay quelles assurances il nous peult donner du reste, si ce n'est que les anciens ayants souvent affecté des doubles ententes en leurs ouvrages, eussent peu mesler quelque chose de la sienne parmy celle de l'auteur d'Ammian. Il faudra demeurer en suspens en attendant comment il aura induit les autoritez de vostre Jamblique et icelles marié avec celles de son Barachias<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> «Quum Emin. Cardinalis noster, pro maximo erga studia cœclesiastica affectu, sæpius de Anastasio Bibliothecario mecum loqueretur, et de auctoris, si non optimi, sane utilissimi et plane necessarii, conquiretur obscuritate, cœpi mirari cur tot docti viri, qui sacram hanc antiquitatem tractarunt, centones potius consuere, aut novum pannum de suo detexere, quam veterem hanc purpuram restaurare et illustrare maluerint.» (P. 493.)

<sup>2</sup> «Patris Kircheri grammatica Ægyptiaca nunc sub prælo sudat; quin imo friget verius dixerim, ob solitam typographorum tar-

ditatem, præsertim in novo hoc et incognito hætenus studiorum genere. Sane æterno sibi beneficio orbem terrarum devinciet ob depulsas tandem palpabiles illas Ægypti tenebras. . . Vidi quæ de hieroglyphica Ægyptiorum doctrina commentatur, nec satis mirari possum felix ingenii acumen, quod natura ipsa ad hæc studia finxit.» (P. 495.)

<sup>3</sup> Sur le *Barachias* du P. Kircher voir, dans le recueil Peirese-Dupny, presque toutes les pages où le savant jésuite est mentionné, notamment les pages 488, 534, 631 du tome II et 77, 586, 600, 605, 681 du tome III.

Ce que vous m'escrivez de ce vieil exemplaire de l'evangile en Chaldaïque de 300 ans seulement aprez nostre seigneur me fait estonner et meriteroit bien qu'il s'en puisse voir quelques lignes bien exactement contretirées, pour faire la comparaison du caractere de ce temps là avec l'autre moins ancien<sup>1</sup>. Il me tardera que vous ayez veu cez deux testes de livres MSS. où est cette Histoire Ægyptiaque<sup>2</sup>. Ce que vous adjoustez de ce volume MS. des prophetes, où sont les asterisques de Symmachus, Aquila et Theodotion<sup>3</sup>, m'a fait ressouvenir d'un petit volume in-8° qui ne contenoit que les xii petits prophetes, ce me semble; je l'ay veu plus de 20 ans y a ez mains du bon P. Fronton le Duc, qui le tenoit de la main du card<sup>al</sup> de la Rochefoucault<sup>4</sup>, où estoit (*sic*) cottez au marge tous cez obeles et asterisques, et sur la fin y estoit faicte mention qu'il avoit esté prins l'e (*sic*) propre exemplaire de la main d'Origene. Possible est ce le mesme, qui pourroit estre tombé ez mains de l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Patron. Je seray bien ayse d'en estre par vous esclairey, car si c'est le mesme, il faudroit les assembler et conferer, pour en tirer du fruict de la conformité ou differance.

Cette histoire lombarde d'Herchempertus meriteroit bien de voir le jour en son temps<sup>5</sup>; j'en feray la semonce à son Em<sup>ce</sup> et de tout le

<sup>1</sup> «Obtulit nudius tertius mercator quidam Maronita Emin. Cardinali nostro codicem Evangeliorum Chaldaicum adeo venerandæ vetustatis ut cum Virgilio Vaticano conferri posse omnino existimem. Codex scriptus est literis majusculis, circa trecentesium Christi annum, Babyloniam, in Mesopotamia, ut in calce annotatum legitur.» (P. 495-496.)

<sup>2</sup> «Attulit idem [le marchand maronite mentionné dans la note précédente] ex Oriente duas cistas librorum Syriacorum et Arabicorum, quas ex Liburno Pisanorum portu quotidie expectat. Inter alios codices Historiam Ægyptiacam vetustam esse ait, quam P. Kircherus afflictim una mecum expectat.» (P. 496.)

<sup>3</sup> Sur Aquila, Symmaque et Théodotion, voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 509. On trouve à la page 276 du recueil Boissonade le passage de la lettre de Holstenius auquel se réfère ici Peiresc.

<sup>4</sup> Sur le cardinal François de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, abbé de Sainte-Geneviève, ancien ministre d'État, etc., voir les trois volumes du recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>5</sup> «Dum liberius Emin. Cardinalis nostri bibliothecam versare cœpi, multos deprehendi præclaros codices MSS. antehac non satis notos; inter Latinos quidem, historiam Longobardicam Herchemperti. monachi casinensis, inter Græcos vero. . . » (P. 500.)

surplus de cez belles pieces de sa librerie, vous assurant que je n'oublieray pas de loïer et faire valloir com'il fault l'establissement de sa nouvelle academie pour l'exercice des lettres grecques, qui seule peult restaurer en son ancien lustre la reputation des estudes et des belles lettres qui avoient tant fleury aultres foys dans Rome<sup>1</sup>. Trez volontiers vous enverray je mon exemplaire d'Orphee MS. et ne seray marry que de ce qu'il n'est plus ancien et de plus d'autorité; ce sera par la premiere commodité d'amy Dieu aydant<sup>2</sup>. M<sup>r</sup> de Saumaise n'auroit garde de s'amuser à des lectures publiques de la qualité et profession qu'il est, principalement ayant une si belle condition au lieu et place de feu M<sup>r</sup> de la Scala, où il en est exempt. Car tout ce travail qui s'y faiet reuscit à neant, et consume bien du temps micux employé en d'autres plus nobles et plus dignes estudes<sup>3</sup>. Touts ses amys travaillent à le faire arrester; je ne sçay si nous en pourrons venir à bout, je ne m'y espargne pas assurement. Je suis bien ayse que vous ayez peu voir là une de cez spheres à la mode de Copernicus de la nouvelle invention d'Amsterdam<sup>4</sup>, et que l'on aye peu le souffrir de par-

<sup>1</sup> «Quumque ipse [le cardinal Fr. Barbérini] nunc serio studia Græca tractet, meo potissimum consilio, academiam linguæ Græcæ exercitiis et Græcanicis ecclesiæ antiquitatibus pertractandis instituit: quibus quum ipse frequens intersit, vehementer omnium ingenia ad hæc studia excolenda excitat.» (P. 495.) Cf. sur l'Académie Basilienne fondée dans le monastère de Saint-Basile le 3 juin 1635 la page 268 (lettre XLIII) et la note n° 2 de Boissonade (*ibid.*).

<sup>2</sup> «Manuscripta ipsa Orphæi Argonautica cum editis contuli; sed parum labor profuit.» (P. 272.) — «Orphæi Argonautica accurato studio correxi, sed ex conjectura tantum, et collatione Apollonii et Valerii Flacci. Mirum quod mendis liber ille scateat. Memini te monuisse Græcum exemplar MS. ex Oriente ad te perlatum: proinde memi-

ad te mittam libram, ut, nisi grave fuerit, cum scripto codice contendas, si forte bonæ notæ sit et conjecturas meas juvare possit.» (P. 501.)

<sup>3</sup> «Elzevirius nihil ad nos novi ex Belgio detulit. Videntur et hic Musæ inter armorum strepitum obticuisse. Nuntiant tamen Ordines Ultrajectinos novam instituisse Academiam, et magnis stipendiis evocasse viros doctos. Putant et Heinsium facile adductum iri, ut, relicto Lugduno, eo commigret: nescio enim quid simultatum inter ipsum et Salmasium esse videtur. Em. Cardinalis noster in Italiam ipsum libenter evocari curaret ad primariam professionem Bononiensem, qua olim Sigonius functus est.» (P. 500.)

<sup>4</sup> «Vidimus heri una [avec le mathématicien Gaspar. Berti] novam sphæram Coper-

delà, car il seroit à desirer que cez bonnes gents qui se meslent de la censure peussent en gouter la facilité et vraysemblance, comm'il faudra tost ou tard qu'ils s'accoustument à tollerer, quelque repugnance qu'ils y trouvent, comme firent aultres foys ceux qui trouvoient si estranges les propositions de la verité des Antipodes, lesquels n'avoient pas moins de raison de trouver incompatible que ceulx qui avoient leurs pieds directement opposez aux nostres se peussent tenir debout sans tomber dans le fonds du ciel qui passe par dessous nous. Et toutefois les voyages des Indes ont guarý noz faulces apparances et imaginations de ce costé là. Je vous sçay bon gré d'avoir procuré au s<sup>r</sup> Gaspar Berti<sup>1</sup> sa part du plaisir à voir cette piece, et encores plus du courage que vous luy donnez de faire des observations des eclipses dont il tireroit bien d'aultres avantages que des simples meditations des escripts et conceptions d'altruy en matiere de cez admirables notices que nous donnent les bonnes mathematiques. Confirmez le, je vous supplie, en cette bonne humeur, et à mettre en pratique les belles inventions qu'il a à dresser des instruments propres à telles operations. Je l'avoys prié d'observer la haulteur du soleil, à ce dernier solstice, et vouldroys bien qu'il l'eusse faict, car j'en avoys prié d'aultres amys ailleurs jusques au Cayre en Egypte, pour en faire la comparaison principalement avec celle que je fis faire à Marseille cez jours passez par M<sup>r</sup> Gassend<sup>2</sup>, avec un instrument de peu de fraiz qui avoit neantmoins 18 canes de diamettre, dont le style estoit divisé en prez de nonante mille parties perceptibles, pour en faire la comparaison avec l'observation de Pythœas Marseilloys du siecle vraysemblable-

nicianam ex Hollandia ad Urbem allatam. non sine admiratione et singulari voluptate, ob magnam hypothesium facilitatem et simplicitatem. Censores nostri nihil quidquam difficultatis moverunt in usu ejus permit-tendo, contra omnium opinionem.» (P. 496.)

<sup>1</sup> Holstenius (p. 496) avait fait à son correspondant un grand éloge de G. Berti, son ami : «Vir peritissimus rerum mathema-

ticarum . . . , in mathematicis instrumentis conficiendis exquisitissimus : et quum nemo sit, qui non singularem miretur doctrinam, tum vero modestiam ipsius mirantur omnium maxime. . . homo plane factus ad genium et gustum tuum, si qua porro in re ejus opera uti volueris.»

<sup>2</sup> Voir *Vie de Gassendi* par Bougerel, p. 166-167.

mément d'Alexandre<sup>1</sup>. Or nostre machine fut commencée et achevée dans moins d'un demy jour. Vous en verrez un jour la description et le resultat, de ce qui s'en pourra colliger de bon, pendant quoy, les plus experts mariniens nous vindrent faire de grandes plaintes de ce que leurs cartes marines estoient faultives, et les obligeoient de donner un quart de vent hors de la route, de Malte en Candie, et deux quarts de vent de Candie en Cypre, aultrement ils se trouvoient hors de leur vray chemin, dont ils n'avoient peu rendre aulcune raison, attendu que de Marseille en Sicile ils n'avoient que faire de practiquer cette irregularité, et qu'au retour du Levant ils se trouvoient quasi en la mesme peine, leur routine depuis 3 ou 400 ans n'ayant trouvé aultre remede que cela à tels inconvenians. Mais ils furent bien estonnez quand nous leur dismes que l'observation faicte à ma priere le moys d'aoust dernier tant à Rome et Naples qu'icy ne nous donnoit aulcune variation incompatible aux cartes, mais que celles d'Alep et du Cayre nous donnoient une erreur de 2 ou 300 lieües moins que les cartes ne presupposent, de sorte qu'il falloit de necessité que leur boussole leur donnast en partant de Malte pour le moins un quart de differance du lieu de leur route en Candie si l'espace n'estoit si long que leurs cartes le font d'un quart, et consequamment deux quarts de Candie en Cypre, si la distance y est moindre de plus d'un tiers, comme d'aultres mariniens nous advouèrent avoir observé plus de 500 milles de moins qu'on ne presupposoit, quoyque grossierement et neantmoins trez apparamment. J'auroys beaucoup de choses à vous dire sur le restant de voz lettres; mais outre que je suis un peu las d'escrire à ce coup, il fault que je vous fasse encore une priere de faire quelque petit poeme pour l'amour de moy s'il ne vous est incommode, à la loüange de la memoire du feu bon homme Guill. Schikard<sup>2</sup>, lequel vous honoroit

<sup>1</sup> Le célèbre astronome voyageur vivait au commencement du iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

<sup>2</sup> «Ita privatus hic dolor [la douleur de la perte de Pierre Lasene] memoriam doctissimi Schickardi refreuit, cujus miserrimo

occasu nimium quantum Germaniæ nostræ deperit, quam bellorum calamitates ad vastitatem et barbariem ferme redegerunt.» (Lettre XLIII, du 6 septembre 1636, p. 269.)

et prixsoit infiniment aussy bien que vous luy, et estoit sans mentir l'un des plus grands genies de tout le siecle. Il m'aymoit si tendrement que vous ne me sçauriez obliger en plus sensible occasion qu'en faisant quelque chose pour luy à cette heure que tous les plus curieux de l'Europe sont invitez de faire quelque chose en sa loüange<sup>1</sup>. M<sup>r</sup> Dormalius me fera aussy la faveur s'il luy plaict de ne s'y pas espargner, et je vous seray infiniment redevable à tous deux<sup>2</sup>. Je traictoy de le faire venir en France et croys que je l'y eusse attiré indubitablement s'il n'eust esté sitost surprins de la mort. Vous avez veu ses livres De Jure Regis et son Taric des Roys de Perse<sup>3</sup>, et son epistre à M<sup>r</sup> Gassend sur son Mercurius in Sole, que j'ay envoyée aultres foyz à l'Em. Card<sup>al</sup> Patron, où j'ay trouvé tant de marques de son bon naturel à faire valloir le travail de nostre compatriotte M<sup>r</sup> Gassend, que je me trouvay engaigé à son service entierement et depuis ay receu des lettres de luy les plus obligeantes et les plus remplies de belle erudition qui se puissent voir, aussy bien que les vostres. Mais si vous devez faire quelque chose pour luy, je vous supplie que ce soit le plus tost que vous pourrez afin que son frere le puisse faire inserer en un recueil qui se doit bientost mettre sous la presse. Et mon obligation vous en sera d'autant plus grande, ce qu'attendant je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 juillet 1636.

Si le present courier ne trouve le paquet trop gros, je le chargeray du MS. de cet Orphee, sous l'adresse et enveloppe de S. Em<sup>ce</sup> et en ce cas luy feray oster les vieilles couvertures de boys pour en diminuer

<sup>1</sup> « Tu vero quod obitum ejus magno te doloris sensu tetigisse ostendis, quodque memoriam ejus aliorum encomiis perennitati asserere tantopere studes, pro affectu tuo inveterato erga litteras facis. » (*L. cit.*)

<sup>2</sup> « Videbo tamen num quid procudere

possim quo tibi morem geram, eodemque Dormalium nostrum cohortabor. » (*L. cit.*)

<sup>3</sup> « Vivet enim in doctorum hominum animis dum litteræ erunt, ob insignes illos quos de Hebræorum et Persarum Antiquitatibus edidit libros. » (*L. cit.*)

le volume et le poids. J'oublioyz encore de vous dire que nostre observation du solstice à Marseille par M<sup>r</sup> Gassend nous faict désirer plus ardemment que devant de voir s'il est possible, non seulement un dessein fort exacte, mais un modèle de la juste grandeur de ce scaphium antique dont vous m'aviez aultres foys parlé, que le s<sup>r</sup> Menestrier avoit eu le bien de donner à S. Em<sup>ce</sup>, car nous voudrions voir quelle justesse, ou irregularité il y peult avoir pour juger de la certitude des observations qui s'y pouvoient faire, des proportions de l'ombre du Soleil durant l'année. Car cette sorte d'instrument estoit en usage fort frequent anciennement, et estoit neantmoins subject à de grandes erreurs. J'escricts à M<sup>r</sup> de Bonnaire de fournir les fraiz de ce modele.

J'oubliois encores de vous dire sur l'inscription que M<sup>gr</sup> l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Patron m'a envoyée de cette VESTA de Bacchus, que vous trouverez dans le volume MS. de mes Argonautes et hymnes d'Orphee, entre les hymnes d'Homere qui y sont inserez, celuy qu'il dedie à une Vesta sans laquelle il ne vouloit pas que les banquets eussent de bon commencement ne de fin, à laquelle il faict servir du vin emmielé. Et peu auparavant y a un aultre petit poeme à Vesta d'Apollon Pythien, qui pourroit bien avoir du rapport au serpent qui embrasse la colonne, et aux mysteres de l'année et du cercle annuel du Soleil, supposant que la Vesta represente originairement la Terre et Diane Mammosa ou la Nature, et que les qualitez d'Apollon et de Sarapis ne soient pas incompatibles avec celles de Bacchus, comme le tout se trouve si souvent meslé, et quasi inseparable dans les mysteres plus abstrus de la mythologie Ægyptienne, et autres qui en avoient tiré leur source et dependance. Vous en pourrez toucher un mot si le trouvez bon à Son Em<sup>ce</sup> car je n'avoys pas eu le loisir de m'estendre sur ce serpent quand je l'en remerciay.

Je feray chercher un exemplaire MS. de l'histoire d'Anna Comnena pour en avoir le premier livre plus complet que l'edition d'Hœschelius s'il est possible<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 58.

LIX

MONSIEUR, MONSIEUR HOLSTENIUS,  
GARDE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'EMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,  
À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire de Genes, avec les lettres de S. Em., et de l'ill<sup>me</sup> caval. del Pozzo du 5 juillet, les vostres du 4 juin, où vous m'avez grandement resjouy par l'agreable nouvelle de la charge que S. Em. vous avoit enfin conferée de sa bibliotheque<sup>1</sup>, où vous aurez mieux de quoy vous plairre et vous occuper à souhaict que ceux qui l'avoient tenue devant vous, qui regrettoient les occasions de se trouver à la cour quand ils estoient obligez de tenir pied parmy les livres, dont je ne veux pas manquer de me conjouyr avec S. Em<sup>ce</sup> et l'en feliciter et remercier tout ensemble, pour la part que je prends à ses avantages et aux vostres<sup>2</sup>, ne doubtant pas qu'il ne s'en prevaille beaucoup plus qu'il n'eust jamais faict avec quelque aultre qu'il y eust sceu employer qui fust moins desvoiié aux livres que vous. Je l'avois desja felicité de sa nouvelle Academie Basilienne, et suis bien aysé d'apprendre que vous y fassiez des actions publiques cappable de la mettre en la reputation qu'elle merite, pour remettre en regne l'estude des lettres grecques, sans lequel tout le reste est si defectueux<sup>3</sup>. Et quand il se feroit quelque chose de semblable pour les langues orientales il ne seroit pas gueres moins bon, ne de moindre utilité, car il se pert de bien belles choses cachées dans les livres escripts en ces langues. Et m'estonne que la corbeille des livres MSS. arabes et sy-

<sup>1</sup> «Magnum mihi pristini tui affectus argumentum præbuere literæ tuæ, quibus de bibliothecæ cura mihi commissæ adeo obnixæ gratularis.» (Lettre XLIII déjà citée, du 6 septembre 1636, p. 268.)

<sup>2</sup> «Illud vero longe maximum erit humanitatis tuæ erga me beneficium, si hac

occasione studia nea eminentissimo cardinali nostro commendaveris.» (*L. cit.*)

<sup>3</sup> «Basilianæ Academiæ specimen proxime ad te mittam, dissertationes duas a me ad concilium Nicænum illustrandum institutas.» (*L. cit.*)

riatiques mette tant de temps à venir de Pise à Rome<sup>1</sup>. Je louë voz charitables offices envers ce bon maronite Abraham pour le faire subroger à Victor Schiala<sup>2</sup>, et seroit à desirer que les gents de cette profession trouvassent tousjours de l'employ proportionné à leur talent<sup>3</sup>. Je verray volontiers le roole desdietz livres MSS. arabes<sup>4</sup>, et voudrois bien qu'il s'y en trovast quelqu'un bien digne de voir le jour, et que l'imprimerie de par delà fust aussy facile en cez langues comme la chose le meriteroit; tant est que je ne pense pas que ce nombre de volumes n'en contienne quelqu'un de bien rare, et que la bibliotheque de S. Em<sup>ce</sup> n'en soit bien enrichie, vous suppliant de croire que quand vous jugerez que j'y puisse contribuer quelque chose pour les assortiments necessaires ou aultrement, vous me pouvez commander en toute liberté, et croire que puisque pour vostre particulier, je n'ay jamais rien espargné de ce qui pouvoit estre à ma disposition, comme je le feray tousjours pour l'amour de vous, à plus forte raison le doibs je faire pour l'em<sup>mc</sup> Card<sup>al</sup> nostre commun patron et de vous et de moy, qui me comble journellement de tant d'honneur et de bien-faits, sans se lasser jamais de m'obliger, et moy et mes amys, ne d'ex-cuser la frequance de mes importunitez. Il fera beau voir cette nouvelle edition des œuvres de S. S<sup>ve</sup> en vostre nouveau caractere. Je voudrois que vous eussiez peu la faire faire enrichie de rubrique à la mode du Phœdrus de M<sup>r</sup> Rigault<sup>5</sup>, comme j'en avois fait commancer

<sup>1</sup> «Expectamus in dies singulos Pisis cistam optimis MSS. Arabicis et Syriacis refer-tam quam bibliothecæ eminent. Cardinalis nostri D. Abrahamus Maronita, cui Arabicæ linguæ lectionem in schola Romana abbatis Victoris Scialæ morte vacantem procuravi...» (Lettre CIX, du 4 juin 1636, p. 504.)

<sup>2</sup> Sur Victor Scialæ, voir le recueil Peiresc-Dupuy (t. I, p. 599; t. III, p. 18, 699).

<sup>3</sup> Holstenius (p. 504) loue fort le savoir d'Abraham déjà mentionné dans une autre lettre à Holstenius.

<sup>4</sup> «Ubi libri illi ad nos pervenerint, curabo ad te indicem, ut *κωνῶ* Ἐρμῆ gauderas.» (P. 504.)

<sup>5</sup> Il ne s'agit pas là de la première édition : «Fabularum Æsopiarum libri V. Nic. Rigaltius recensuit et notis illustravit» (Paris, A. Drouart, 1599, pet. in-12), mais bien de l'édition de 1617, Paris, R. Estienne, in-4°. Le *Manuel du libraire* rappelle que cette dernière édition, qui a péri dans un incendie en 1774, est exécutée en noir et rouge. — M. Léopold Delisle veut bien me faire remarquer ceci : ce n'est pas

une feuille à Paris à la première édition que j'y en fis faire<sup>1</sup>, mais la desbauche et absence du principal ouvrier qui en avoit prins le soing, nous contraignit de l'abandonner et de faire l'impression sans rubrique<sup>2</sup>. Si je trouve de cette feuille je vous en enverray quelque espreuve pour monstre, car cez libraires de delà qui impriment cez beaux breviaires en rubrique, devroient bien pour jouyr de la continuation de leurs privileges estre chargez de cette édition des poemes, avec la mesme rubrique, ce qui ne leur seroit pas à grande charge, comme ceux des Breviaires de Paris ont esté chargez de l'édition du Dictionnaire armenien. Il me tardera de voir quelque jour cette belle grande epistre de l'evesque Guevara de Teano sur les antiquitez de la Champagne<sup>3</sup>, et vostre responce sur les difficultez que vous trouvez en la suite de la voye Latine<sup>4</sup>, mais encores plus vostre ouvraige ex professo de viis publicis<sup>5</sup>, et vostre recueil de Vilis Pontificum<sup>6</sup>. Si vous m'envoyez le roolle de ce que vous avez assemblé, je chercheray de

l'édition qui a péri dans un incendie, mais le manuscrit de Saint-Rémi de Reims, dont les variantes étaient relevées dans cette édition.

<sup>1</sup> Si l'on connaît peu l'édition dont parle ici Peiresc (le *Manuel du libraire* ne la mentionne pas, quoique rarissime), on connaît encore moins l'édition annoncée par Holstenius. Boissonade a imprimé cette note désespérée (p. 271) : « Illam non vidi, nec mihi e catalogis innotuit. » Pourtant le fait est encore attesté par Gabriel Naudé (fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc*, lettre du 20 septembre 1636, p. 90 : « Les poésies du pape sont de nouveau sous la presse. »

<sup>2</sup> « De poematum Summi Pontificis nova editione colore rubro interstinguenda quod mones, grata fortassis novitate placuisset, si ea hic uteremur typographorum industria et peritia quæ Belgis et Gallis vestris suppetit. Nihil enim deformius videri dicere potest libris illis ecclesiasticis, qui duplici colore hic apud nos excuduntur, ita sub pal-

lido et fugiente minio languentes, ut oculorum aciem eludant. Sane in ipsa editione, ut quam emendatissima prodeat, summa a me adhibetur cura. » (P. 271.)

<sup>3</sup> C'est-à-dire de la Campanie. Voici le passage de la lettre de Holstenius (du 4 juin 1636) auquel répond Peiresc : « Ego, hac ipsa septimana, ab illustr. de Guevara, Teanensium episcopo, epistolam prolixam, sive librum potius integrum accepi, de antiquitatibus Campaniæ, quæ cis Vulturium fluvium est; ubi meis auspiciis multa antiquitatis vestigia et monumenta nulli hactenus mortalium memorata eruit » (p. 503). Cf. lettre du 6 septembre 1636, p. 272.

<sup>4</sup> « Sed neeum plane inter nos convenit de aliquot locorum situ, et Latiniæ viæ ductu a Teano Capuam usque. . . »

<sup>5</sup> « Harum disquisitionum fructum videbis in opere de viis publicis, quod paro. » (P. 504.)

<sup>6</sup> Il en a été déjà question plus haut.

bon cœur si j'y pourrois adjouster rien de plus, pour vostre satisfaction, n'ayant rien qui ne soit à vostre service comme je le vous ay desja professé plus d'une foys. Je n'ay pas veu le petit traicté des petrifications que vous dictes avoir esté mis au jour par l'ill<sup>me</sup> caval. Gualdi<sup>1</sup>, et ne le refuseray pas de vostre main, et feray venir les Oraisons et l'Ulpien, Julian, etc., de Mr Godefroy<sup>2</sup> qui est certainement un trez honneste homme, lequel j'ay veu aultres foys en estat, que peu de chose l'auroit attiré au giron de l'église. Encores ne sçay je s'il seroit du tout impossible, au cas que nous le peussions oster de là où il est en le transferant à Valence, au lieu de feu Mr Pacius, où c'est qu'il seroit en liberté de faire ce qu'y fit ledict s<sup>r</sup> Pacius pour sa conversion à mon instance; il faudroit y disposer Mr l'Evesque de Valence<sup>3</sup> qui y a le plus grand interest et credit. Et du reste j'oserois bien me promettre plus que d'autres. Cependant je luy feray sçavoir voz bonnes inclinations pour luy, en luy envoyant voz notes sur son oraison de Templis<sup>4</sup>, et le sonderay sur cela tout doucement. J'ay prins grand plaisir d'apprendre par vous que S. Em<sup>co</sup> soit si bien intentionnée en son endroit et qu'on aye loüé sa moderation en des rencontres où il eust peu monstrier de l'aigreur s'il eust esté de si mauvaise humeur que d'autres<sup>5</sup>. Je suis bien aise que Mr Slegel vostre compatriote se soit mis si avant dans

<sup>1</sup> «Mitterem, emin. cardinalis jussu, nescio quam dissertatiunculam *de aquis aliisque rebus in lapidem duratis*, nisi Gualdus eques, qui edidit, jam ante ad te curasset.» (P. 505.)

<sup>2</sup> «Nactus sum superioribus diebus exemplar Orationum Libanii quas Gothofredus edidit, in quibus et illa *pro templis*, de qua nuper scripsi [voir la lettre CIX, p. 500]. Ipsius autem Gothofredi *Orationes politicae, Ulpianus, Julianus et Achaica* considerantur, quibus sane invitus careo.» (P. 504.)

<sup>3</sup> Charles-Jacques de Gelas de Léberon occupa le siège de Valence pendant vingt années (1624-1654).

<sup>4</sup> «Egit etiam [le cardinal Barberini] sæpenumero mecum de Jac. Gothofredo J. C. Genevensi, cujus ingenio et doctrina oppido quam delectatur. *Orationes illas politicas* nuper a te transmissas sæpius legit, ut et Libanii *Orationem pro Templis*, in qua nonnulla inter legendum observavi, quæ alias ad te mittam, ut, si editionem iteret, emendare possit.» (P. 500.)

<sup>5</sup> «Emin. cardinalis noster ingenio et doctrina viri illius summopere delectatur, qui utinam, ut in literis, sic etiam in sacris bonas partes sequeretur! Interim laudanda et fovenda hominis modestia.» (P. 504.)

les lettres grecques et que vous le gouverniez comme vous faictes<sup>1</sup>. J'ay grand regret qu'il m'eschappa sans que je pense jouir de sa conversation plus d'une demy heure à la desrobée. Il avoit laissé icy le s<sup>r</sup> Maljan qui est depuis decedé de ptysis au grand regret de ses amys, et ne doute pas que luy ne le regrette bien encores. Je vous prie de le salluer de ma part et l'asseurer de mon service. Vous ne me dictes rien de M<sup>r</sup> Dormalius, j'en suis en peine et vous supplie de luy faire mes humbles recommandations, et de M<sup>r</sup> Gassend qui vous vouloit escrire, mais on le vient querir en diligence pour affaire pressante de son eglise, et crains bien qu'il n'en aye pas le temps à son grand regret et au mien. Au reste je me resjouys que le pauvre M<sup>r</sup> Bouchard soit eschappé de la forte potion qu'il avoit prinse<sup>2</sup> et qu'il aye temperé quelque chose de son humeur, comme aussy le s<sup>r</sup> Leo Allatius<sup>3</sup>, ne vous pouvant dissimuler que je prends un plaisir extreme de voir cesser toutes matieres de malentendu entre gents qui peuvent tous contribuer quelque chose au service du public, quoyque les uns ne puissent faire office que de pionniers lorsque les aultres font office de bons soldats et de cappitaines, estant besoing d'avoir des uns et des aultres pour la necessité de la société humaine<sup>4</sup>. Excusez ma liberté, je vous supplie, Monsieur, je ne sçaurois estre aultre, et suis bien assure que vous ne m'en aymerez pas moins comme je vous en conjure, et que vous y trouverez plus de quietude d'esprit et consequamment plus d'acquestz et de service de la part de ceux memes qui

<sup>1</sup> «Slegelius, civis meus, et ipse humanitatem tuam expertus, nunc in Urbe commoratur, æstatem hic transiturus, quam Græcis libris destinavit.» (P. 503.)

<sup>2</sup> «Buchardus noster nudius tertius elleborum sumpsit, propinante Burdelotio, credo ut atræ loliginis [Seiche officinale] succum, quo nimium illi splen tumet, expectoraret : sed parum abfuit quin ille recta ab Anticyris Elysios adiret campos. Dubito tamen num potentissimi remedii usus mordacissimos atri humoris sales minuerit.» (P. 504-505.) Ce

demi-empoisonnement de Bouchard par l'élébore n'a pas été indiqué par ses biographes.

<sup>3</sup> Rien, dans le recueil de Boissonade, ne se rapporte à cette phrase sur l'humeur de Bouchard et sur l'humeur d'Allatius. Il faut en conclure que tous les documents n'ont pas été reproduits *in extenso*.

<sup>4</sup> Peiresc, le grand ennemi des disputes entre savants, jetait ici, comme il va s'en excuser, une pierre dans le jardin de Holstenius dont l'humeur, comme on ne l'ignore pas, laissait beaucoup à désirer.

auroient eu de la jalousie de vostre sureminente vertu par dessus la leur, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur.

DE PEIRESC.

À Aix, ce dernier juillet 1636.

J'attends au prochain ordinaire quelques vers de vostre façon et de M<sup>r</sup> Dormalius sur les merites de feu M<sup>r</sup> Schikard.

[*En marge.*] M<sup>r</sup> Gassend a grand regret de ne vous pouvoir escrire, et de n'avoir pas en main la lettre qu'il avoit receüe de vostre part, pour satisfaire à ce que vous desiriez de luy, et si vous trouviez bon d'escrire une seconde foys le petit memoire de ce que vous desirez je le luy feray tenir, craignant que vostre lettre ne luy ayt esté soustraicte par malheur, et qu'il ne tarde trop à vous complaire.

J'ay depuis receu la responce de Paris de M<sup>r</sup> Rigault et de M<sup>r</sup> du Puy que dans la bibliotheque du roy il ne s'est rien trouvé de l'histoire de Anna Comnena, ce que M<sup>r</sup> de Saulmaise m'a confirmé, et qu'on feroit ailleurs toutes les perquisitions possibles. Je suis marry de n'avoir esté plus heureux en cela pour vostre service.

Si vous avez rencontré au Vatican ou ailleurs le texte grec du calendrier de Ptolemée dont la traduction latine de Nic. Leonicus a esté insérée par le P. Petau en son volume Uranologion, page 92, je serois bien aise de l'apprendre [et] qu'il vous pleusse me marquer et transcrire specialement les moys de mars, de juin, de septembre et de decembre, et janvier encores s'il ne vous estoit trop incommode, ou pour le moins les jours precis des Æquinoxes et solstices, et entrées du soleil aux signes du Zodiaque.

Et si vous avez trouvé d'autre vieil calendrier où cez poincts cardinaulx soient marquez en lieu extraordinaire, vous m'obligerez de m'en faire part<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 59.

## LX

## MÈME ADRESSE.

Monsieur,

J'ay receu avec un singulier plaisir vostre lettre du 6 du passé, accompagnée de la chanson de cet ancien Franc<sup>o</sup> Barberini<sup>1</sup>, la monstre de ce vieil caractere syriaque<sup>2</sup>, et un exemplaire du Prodrômus du R. P. Athanase Kircher<sup>3</sup>, ensemble la vie de S<sup>te</sup> Pulcheria dont je suis infiniment redevable à la munificence de l'em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> patron<sup>4</sup> et consequament à vostre courtoisie, et vous en rends les plus humbles remerciements que je peus, comme de tant d'autres curieuses recherches dont il vous plaict me faire part, et surtout de la favorable promesse que vous me faictes de m'envoyer des complaints de voz muses sur la perte du venerable bon homme le s<sup>r</sup> Guill. Schikard, et d'y en faire joindre de celles de M<sup>r</sup> Dormalius qui me demande un delay fondé sur l'opiniatreté de sa fiebvre, en quoy je trouve qu'il a grande raison, et que j'aurois grand tort de le faire presser, estant juste d'attendre qu'il aye recouvré plus de forces qu'il n'en a presentement, mais quand vous le jugerez en estat d'y songer je vous supplie de l'en faire souvenir, et d'esviter que la longueur de temps n'en efface la memoire. Car les bonnes choses quoyque tardives sont tousjours les bien venües. Seulement vous prieray je que ce soit sans retardation des vostres

<sup>1</sup> «Insigne carmen Francisci de Barberino repertum fuit, quod emin. cardinalis jussu ex duobus MSS. codicibus excerptum et emendatum literis hisce adjunxi, ut ex hoc specimine auctoris illius et sæculi quo vixit genium gustumque perspicias.» (Lettre XLIII, p. 273.) Voir (*ibid.*) la note 3 de Boissonade.

<sup>2</sup> «Adjunxi exemplum et specimen scripturæ Syriacæ codicis vetustissimi quod nuperis tuis petisti.» (Lettre XLIII, p. 270.)

<sup>3</sup> «Accipies interim Prodrômum Copti-

cum P. Kircheri, quem emin. cardinalis jussu mitto adhuc a prælo calentem, ita ut me compingendi quidem spatium fuerit. Nihil ego a multis annis in hoc studiorum genere doctius prodiisse existimo...» (P. 269.)

<sup>4</sup> «Habes etiam S. Pulcheriæ vitam a familiari quodam cardinalis nostri scriptam, et quidem ipsius cardinalis jussu, ut Columenses moniales nobiles vitæ religiosæ exemplum in nobilissima femina conspicerent.» (P. 270.)

que nous attendons fort impatiemment, et nous promettons que vous ne voudrez pas differer sans necessité, comme je vous en supplie et conjure, et d'en vouloir desrober le temps le plus tost que vous pourrez, si jà faict n'a esté. Me sentant bien fort vostre obligé de la participation que vous daignez prendre en la mort desrobée de ce grand homme. Comme je ne doibs pas manquer de me condouloir avec vous de celle du feu s<sup>r</sup> P. de la Sena, de qui le public se pouvoit promettre de si dignes fruicts, et de si recommandables labours<sup>1</sup>. Bien marry qu'il n'ayt à tout le moins peu faire achever l'edition de son *Cleombrotus*<sup>2</sup> sur un subject si peregrin<sup>3</sup> et cez deux dissertations que vous alleguez de luy sur le style des LXX interpretes. Mais je m'ose promettre qu'en donnant vostre specimen de l'Academie Basilienne sur le concile de Nice vous lui rendrez ce bon office d'y faire joindre celles-là, et possible de faire par mesme moyen continüer et achever l'edition de celle dudict *Cleombrotus*, ou de iis qui aqua suffocati moriuntur. Il me tardera d'apprendre que vous ayiez retrouvé les liasses des Schedes et memoires de feu M<sup>r</sup> Aleandro concernant le vieil kalendrier<sup>4</sup> et cez fastes de Constantius filz de Constantin, et du pape Liberius, et encores plus que l'envie vous ayt prins d'en reprendre les errements, pour en achever les commentaires qui seroient certainement bien dignes du labour d'un homme de vostre sorte, y ayant de trez nobles

<sup>1</sup> «Et alias duas [dissertationes] viri clarissimi et doctissimi Petri Lasena Ic. Neapolitani de stylo et lingua Hellenistica [Bibliorum] interpretum; quem virum, omnium doctrinæ et humanitatis idæam, ante quadri-dum fata nobis hic magno cum dolore omnium honorum subtraxerunt.» (P. 268.)

<sup>2</sup> «Sed quod præcipue in ejus obitu dolendum est, reliquit semiperfectam sub typographicorum prælo dissertationem omni eruditione conditam, de iis qui aqua suffocati moriuntur: ejus operis editioni ipse immortalus est.» (P. 269.) Boissonade rappelle (note 1) que cette dissertation parut à

Rome en 1637 sous le titre de *Cleombrotus* et il renvoie à la Vie de Peirese par Gassendi (p. 202).

<sup>3</sup> De *peregrinus*, étranger, c'est-à-dire étrange.

<sup>4</sup> «Calendarium illud vetustum Dni. Aleandro jam olim transmissum enim. cardinalis jussu perquiram, et quidquid ipse inperaverit ad te perscribam. Scio enim a Dno. Suaresio opus illud in nescio quem fasciculum conjectum, cum magno Aleandri commentario, quem quominus ad umbilicum perduxerit, mors præpedivit.» (P. 271.)

notices à prendre, aultant que d'aultre monuments (*sic*) de l'antiquité qui se soit de long temps desterré. Il vous pourroit insensiblement engager au travail que vous meditez sur les vies des Papes, car je ne sçay si vous aurez rien rencontré de plus ancien pour ce recueil, ne sur quoy il se trouve de plus belles choses à examiner. Je n'oublieray pas l'esperance que vous me donnez de me faire part un jour de quelque chose de ce beau traicté que Mr l'Evesque de Theano vous a fait coucher par escript de Agro Falerno et Faustiano et des aultres appartenances de vostre Via Appia<sup>1</sup>, et des aultres grandes voyes antiques romaines. Vous priant de me mander si vous n'y dictes rien de ce qui passoit plus oultre et jusques à la Grece et au Levant. Car ce sont des dependances de voz petits geographes grecs. J'ay receu de la Syrie quelques inscriptions d'entre les villes de Sidone et de Tyrus où les empereurs Severe et Antonin s'estoient delectez de reparer les chemins, en consequence des soings que Severus avoit prins de restaurer la ville de Tyrus et d'y faire imposer son nom de famille qui se void en quelques medailles COL. SEPTIMIA TYRO METROP. aprez quoy son filz voulut faire tailler quelques rochers au bord de la mer sur l'emboucheure du fleuve Lycus<sup>2</sup>, où il s'est conservé des belles reliques d'inscriptions gravées sur le roc auprez d'une grande figure d'un chien renversée dans la mer, dont l'air corrosif en a consumé la plus part, mais encores y appert il qu'il avoit affecté de faire nommer cette voye ANTONINIA de son nom particulier. J'ay creu que vous ne seriez pas marry de la voir et vous envoye une coppie à tout hasard<sup>3</sup> si ne l'avez eüe d'ailleurs, car cela a bien du rapport avec le denombrement que fait Ulpian des colonies italiques entre lesquelles il attribüe à Severus celle de Tyrus, aussy bien que le S. C. Paulus en la loy 1 et la derniere au Digeste du tiltre de Censibus, où c'est que le mesime Ulpian prend occasion de rendre un grand eloge d'honneur à la ville de Tyrus sa pa-

<sup>1</sup> «Ill. Dno. Theanensi prolixè nuper respondi, et accurate tractavi de agro Falerno et Faustiano ex Plinii descriptione.» (P. 272.)

<sup>2</sup> Aujourd'hui le Narh-el-Kelh.

<sup>3</sup> On trouvera cette copie à la fin de la présente lettre, en note.

trie originaire, laquelle il qualifie *Nobilis regio serie sæculorum antiquissima, armipotens, fœderis quod cum Romanis percussit tenacissima*. Quant à voz supplements de l'Anecdota de Procope que vous avez tirez de l'Ambrosienne et vous en felicité<sup>1</sup>, c'est, je m'asseure, du MS. qu'en avoit feu M<sup>r</sup> le Vinc. Pinelli d'où j'avois tiré cez deux passages que l'Allemanni avoit obmis volontairement concernant les sallez de cette infame princesse; si vous avez eu rien de plus, vous m'obligerez de m'en faire part, s'il vous plaict, selon la priere que je vous en avois faicte par mes dernières lettres, car de m'attendre à voir l'edition d'Elzevir, en ce siecle si mal propre à telles entreprises, je ne seÿ si je vivray tant comm' il faudroit, pour l'attendre, y ayant desja 30 bonnes années que M<sup>r</sup> Heinsius promet cette edition sans en avoir rien faict voir<sup>2</sup>. Je me promects cette petite faveur de vous pour ma particuliere satisfaction, et pour les inclinations que j'ay à cet auther. Je suis bien marry que vous n'ayiez rien trouvé en mon pauvre Orphee MS. qui vallust la peine de vostre collation, je l'avois bien proveu, mais vous eussiez eu de la peine à le croire sans le voir vous mesmes<sup>3</sup>. J'ay bien de la peine à me persuader que le caractere syriaque arrondy que le bon maronite Abraham a prins la peine de transcrire sur son evangile MS.<sup>4</sup> soit d'une si haulte antiquité comm' il diet de 300 ans aprez J. Christ et le croirois beaucoup moins ancieu, mais je ne luy suis pas moins redevable de la peine et bonne volonté<sup>5</sup>. Je m'estonne qu'entre ses livres arabiques, il n'ayt rencontré quelque plus grand nombre de bons livres. Ce chronique Ægyptien pourtant peult bien

<sup>1</sup> «Impetravi nuper ex Ambrosiana Mediolanensium bibliotheca, opera amici, supplementum principii [*Ἀνεκδότων*] seu Arcanæ Historiæ Procopii, quod in Alemanni editione variis lacunis excusum fœdatumque inspicitur.» (P. 273.)

<sup>2</sup> Heinsius ne publia jamais l'edition de Procope depuis si longtemps annoncée. Il n'acheva pas et n'entreprit même pas bien d'autres travaux promis.

<sup>3</sup> «Manscripta ista Orphæi Argonautica

cum editis contuli, sed parum labor profuit, ita passim conspirat cum Aldino exemplari in errorum consensum.» (P. 272.)

<sup>4</sup> «Ipse Abrahamus Maronita sua manu veterem scripturam diligentissime est imitatus. Characterem hunc [estrangehelum] sive rotundum ab ipsis vocari non ignoras.» (P. 270.)

<sup>5</sup> La lettre XLIII serait-elle incomplètement publiée? Je n'y vois rien au sujet de la haute antiquité attribuée par Abraham Echelenus à son manuserit.

consoler l'acquireur, car il s'en peult sans doubtte tirer de trez bonnes choses, et puis qu'il est en mains du bon P. Kircher, il le faudroit faire traduire et donner à la suite de son lexicon des Kophthes<sup>1</sup>, dont je ne manqueray pas de faire toutes les instances que je pourray à l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> patron. Vous me ferez plaisir de m'envoyer un catalogue desdicts livres arabes quels qu'ils soient, et specialement s'il n'y auroit pas un volume des epistres de S<sup>t</sup> Paul en arabe et cophte, ou en arabe seulement, mais de la version des Kophthes. Ce que vous me dictes du passage de cet autheur anonyme de la predication de l'evangile dans la Chine, seroit bien bon à voir quand il vous plaira encores que l'advis n'en ayt pas esté donné à temps au R. P. Kircher pour l'inserer dans son *Prodromus*<sup>2</sup>. Où certainement ce bon pere n'a pas peu fait, d'ebauser ce qu'il a peu en des matieres si peu cogneües, et meritera tousjours qu'on luy en sçaiche bien du gré tost ou tard. Car il ouvrira le chemin à d'autres d'y suppleer comme vous pourrez faire de ce passage, mille aultres bonnes choses qui luy sont eschappées. Ce que je vous disois du mesurage de cez grands vases ne seroit pas si difficile comme vous l'imaginez si je ne me trompe<sup>3</sup>. Car cez frates de sant Apostolo et ceux de S<sup>te</sup> Cecile de Transtevere et les aultres qui y tiennent des arbres plantez n'en sçauroient avoir du contentement qu'ils n'obligent leurs jardiniers d'en tirer annuellement la motte de terre avec lesdicts arbres pour leur faire la barbe et tondre les racines qui touchent le corps du vase, aultrement l'arbre se r'abougrit, et meurt tost ou tard, de sorte que pour quelque teston les jardi-

<sup>1</sup> «Sed omnium vero præstantissimum est Chronicon Ægyptium a principio rerum usque ad S. Ludovici expeditionem Pelusiensem. De hoc codice diligenter ad te scribet P. Kircherus, qui eum accepit, et summo-pere deprædicat.» (P. 271.)

<sup>2</sup> «Ipse P. Kircherus promisit se missurum tibi exemplar inscriptionis Sinensis quam hoc libro explicat. Vellem significasset mihi maturius quæ de Evangelii prædi-

catione apud Sinas disserit, *chapitre II.*» (P. 270.)

<sup>3</sup> «Mensuras vasorum quas petis explorare admodum difficile futurum existimo, quod plantas extirpare, et terram qua op-pleta sunt egerere necessum sit, quod dominis nolentibus et sine publica auctoritate fieri vix poterit, ut quidem Romæ vivitur.» (P. 272.)

niers qui en praignent le soing seroient bien aises de vous faire advertir à la saison de faire leur tonture, et lors vous pourriez faire l'examen de la mesure de leur contenance, avec quelque vase quel que ce soit, que je puisse retenir et avoir en son temps pour en faire examiner icy la proportion ensemble d'un moindre vase qui puisse contenir le surplus de l'eau qui y sera entrée pardessus les mesures justes reiterées du vase dont on se sera servi pour la grosse mesure du total. Que si cela vous est encores trop malaisé, il leur faudroit mettre en teste quelque aultre frate qui ne les laisse pas en repos; il ne fault que le P. Thimothée Reinier des Minimes, ou aultre qui ayt tant soit peu de curiosité, car ils seront bien aises de vous soulager d'aautant, et remuneront ciel et terre avant qu'ils n'en viennent à bout, et quand ils auront ajusté toutes choses ils vous en advertiront pour vous y trouver si vous l'avez agreable, et tenir le conterolle principal du mesurage. Il faudroit pour essai commancer s'il vous plaict de ce vase de terre cuitte que vous dictes estre dans les jardins du Vatican qui contient sur son bord la note numerale des moindres mesures qu'il y falloit pour le remplir <sup>1</sup> et faire achepter pour cet effect une des mesures publiques modernes bien ajustée, et bien marquée, dont vous puissiez vous servir, pour y en verser aautant de foys la contenance comm' elle y pourra demeurer entiere, et du surplus vous en ferez le mesurage avec quelque petit vase pareillement des mesures publiques plus petites, pour en mesurer ce qu'il y aura de trop à remplir outre les justes mesures jà employées. Et vous m'envoyerez par aprez les mesmes vases dont vous vous serez servy. Si aprez cela vous pouviez prendre le loisir de mesurer quelques uns de ceux de la vigne de Ludovisio <sup>2</sup>, il seroit encores bien meilleur, et à cet exemple, vous pourriez enfin venir à bout de ceux de marbre de S<sup>t</sup> Apostolo et de S<sup>c</sup>e Cecile. Cez bons peres vous soulageront d'une bonne partie de la courvée si vous voulez, et M<sup>r</sup> de Bonnairre fournira l'argent pour l'achept des

<sup>1</sup> «Et alterius quod in horto Vaticano extat, ubi labro superiori congiorum sive amphorarum numerus inscriptus conspicitur.» (P. 272.) — <sup>2</sup> «In hortis Ludovisianis». dit Holstenius (p. 372.)

vases necessaires à ce mesurage grands et petits et pour les salaires des jardiniers et aultres qui y voudront cooperer. Que si M<sup>r</sup> Slegel n'estoit encores party<sup>1</sup> pour son voyage de Naples, il feroit bien volontiers, je m'asseure, l'examen de celuy de Gayette qui est dans l'église s'il n'en a esté tiré, et qui consequamment sera plus facile à mesurer, aussy bien que l'eau Benoitier de l'église de S<sup>te</sup> Maria Rotonda de Naples, faict en forme de Trepied. Et je le feray fort soigneusement rembourcer des fraiz qu'il y employera pour l'amour de moy, estant bien marry qu'il ne se lascia gouverner icy quelques jours à son passage, car je luy eusse donné de la tablature d'importance pour son voyage de Naples et de Sicile de l'humeur dont il est, et dont il eusse bien faict son proffit. Il prendroit bien volontiers aussy la peine, je m'asseure, passant à Terracine, de verifiser la mesure de la Decempeda gravée sur le roc au bord de la mer, et passant à Cori de voir l'inscription antique où sont les notes numerales dont est faicte mention au Grutherus pag. dcccxcvi. 10. sur lesquels je voudrois bien avoir faict plaquer du papier mouillé au moins sur la premiere ligne pour juger de l'antiquité du caractere. M<sup>r</sup> Menestrier vous dira et audiet s<sup>r</sup> Slegel comment cela se pratique fort facilement, m'ayant envoyé comme cela les empreintes de l'inscription de Duillius, et de quelques autres, et s'il la pouvoit faire prendre avec du plastre mesmes je la payerois bien plus volontiers. J'oublioy de vous dire que si pour le mesurage de ce dolium de terre cuitte du Vatican vous trouviez de la difficulté, il ne fault qu'en dire un mot de ma part à l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Patron qui le fera incontinant commander et pareillement aux superieurs de S<sup>t</sup> Apostolo et de S<sup>te</sup> Cecile pour faire cesser tous obstacles.

J'oublioy aussy de vous dire concernant ce Francesco da Barberino mis entre les plus anciens poetes vulgaires toscans, que ce fut M<sup>r</sup> l'Evesque de Vaison Suarez qui m'escrivit que Petrarque en faisoit mention et des habitudes qu'il avoit contractées avec noz poetes pro-

<sup>1</sup> «Slegelius civis meus adhuc Romæ commoratur : ubi æstus noxii remiserint, Neapolim excurret.» (P. 273.)

vençaulx, où je n'en ay pas rencontré de mention expresse<sup>1</sup>, y ayant fort longtemps que je ne les ay visitez, mais j'en feray faire exacte recherche à la premiere commodité Dieu aydant, n'ayant rien tant à cœur que de pouvoir rendre quelque service à cette grande maison<sup>2</sup>, et contribuer quelque chosette qui puisse dependre de moy, à sa recommandation, je vous supplie d'en assurer son Em<sup>ce</sup> et me tenir tousjours, Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 2 octobre 1636<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> «Cum vero alias monueris emin. nostrum patronum auctoris illius nescio quam memoriam extare in scriptis poetarum vestratum, quos provinciales vulgo appellant, afflictum desiderat ut quidquid viri illius memoriae illustrandae ex poetis illis alisque conquirere poteris, id quam primum suggerere non graveris.» (P. 273.)

<sup>2</sup> «Præstabis sane rem longe gratissimam eminentissimo cardinali, si quid lucis ex tenebris illis Barberinae familiae illustrandae erueris.» (P. 273.)

<sup>3</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 60. — Voici les inscriptions envoyées par Peirese à son correspondant et qui sont copiées sur deux feuilles sans numéro placées entre les pièces 66 et 67 :

In columna lapidea ad viam Antonianam II. miliari a Sidono Tyrum, 1629.

IMPERATORES  
CAESARES  
L·SEPTIMIUS·SÆE  
VERVS·PIVS·PER  
TINAX·AVG·ARA  
BICVS·ADIABENIC  
PARTHCVS·MAXI  
MVS·TRIBVNICIAE  
POTES·VI·IMP·XI·COS·II·  
PROCOS·P·P·  
ET M·AVREL·ANTONI  
NVS·AVG·FILIVS·EIVS

VIAS ET MILIARIA  
PERQ·VENIDIVMBVF·FVM  
LEG·AVGG·PR·PR·PRAE  
SIDEM·PROVINC·SYRIAЕ  
PHOENIC·RENOVAVERVNT  
♡ || ♡  
B

In alia columna juxta Sydonem.

ET VIAS ET IMPERIVM  
PROVINCIAE SVRIAЕ  
RENOVAVIT  
.....  
.....  
VENIDEVM RVFFVM  
.....  
.....

In rupe excisa juxta fluvium Lycum vulgo NARQUELS seu vulgari idiomate fluvium Canis unde Canis colossus dejectus in mare jaect.

IMP·CAES·M·AVRELIVS  
ANTONINVS PIVS FELIX AVGVSTVS  
PARTH·MAX·BRIT·MAX·GERM·MAX·  
MONTIBVS IMMINENTIBVS  
LICO FLVMINI·CAESIS =  
= VIAM DELATAVIT  
.....  
ANTONINIAM SVAM  
.....

Ibidem non longe in rupe.  
INVICTE IMPER·ANTONINI  
PIE FELIX AVG·  
MULTIS ANNIS IMPERET

## LXI

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je vous accuseray seulement la reception de vostre derniere du 4 d'oct.<sup>1</sup> et vous prieray d'accuser à Mr Dormalius la sienne du 1<sup>er</sup>, ne luy pouvant escrire ne à Mr Bouchard ne aultres de mes amys comme je pensois, estant contrainct de monter en carrosse dans une heure pour aller au devant de Mr nostre Premier Presidant nouveau<sup>2</sup>. Seulement je vous remercie des soings que vous me promettez pour la collation des passages de Joseph sur les MSS. pour l'amour de Mr Petit qui vous en sera bien obligé quant et moy<sup>3</sup>, esperant qu'à cez heures que vous serez au Vatican, vous pourrez en avoir plus de commodité que devant et que possible le prochain ordinaire nous en apportera ce que vous en aurez tiré, vous suppliant de vous en souvenir et des vers pour Mr Schikard. Je vous envoie un exemplaire de l'Ammian de Mr Valois<sup>4</sup>, mais si S. Em<sup>ce</sup> n'avoit encores receu le sien je luy mande qu'il retienne le vostre et que vous vous r'emplacerez sur le sien, et puis qu'il avoit les deux volumes des Historiens de

<sup>1</sup> La lettre du 4 octobre 1636 manque au recueil de Boissonade. Les lettres qui se rapprochent le plus de cette date sont celles de septembre et de décembre de la même année (p. 268 et 274).

<sup>2</sup> Joseph du Bernet dont il a été si souvent question dans les volumes précédents.

<sup>3</sup> «Loca illa Josephi a Petito indicata necdum ad codices mss. conferre licuit. Sed nunc molestissimis exsolutus curis, sedulo perquiram omnia quæ studia ejus adjuvare poterunt, mittamque ad te proximo cursore quidquid hoc adminiculi fuerit.» (Lettre XLIV, p. 274.) — «Josephi Loca cum tribus vetustis et probis codicibus contuli; puto duos adhuc alios reperiri, quos

prima occasione inspiciam : sed quantum quidem haectenus observavi, veteres isti libri parum sane ab edito exemplari variant, ut vix operæ pretium sit contulisse; tum verò uterque ille Josephi locus integerrimus mihi videtur, ut nulla egeat medicorum opera...» (Lettre XLV, p. 285.)

<sup>4</sup> «Ammianum ab Valesio recentatum avido lubentique animo lustravi : sed nullo adhuc aliud exemplar ad nos perlatum, præter illud quod postremis tuis adjunctum misisti, alterum, quod Emin. Cardinali te jam ante misisse significas, necdum comparuit, uti nec Francisci Scriptorum a Quercetano editi.» (P. 274.)

France de M<sup>r</sup> Du Chesne, qu'il vous remette celuy que je luy envoyois pour elle, ou qu'il choisisse le meilleur des deux. Il y a aussy un libvret des plantes de Canada, s'il est de vostre goust<sup>1</sup>; sinon sera t'il mieux de celuy du s<sup>r</sup> Naudé ou de son patron<sup>2</sup>, si vous trouvez bon de le luy despartir. Je loue fort le dessein que vous avez eu d'employer le s<sup>r</sup> Arcadius<sup>3</sup> en la version de l'histoire d'Anna Comnena. Il le fault adsider en cela, et le bon P. Athanase Kircher en celle de son Geladinus, et de son Barachias; j'en escripts à son general, pour l'y ayder, et pour avoir des observations celestes de ses missionnaires de loingtains païs. Aydez nous y je vous prie en ce que vous pourrez et à faire souvenir S. Em<sup>co</sup> d'en parler audict P. General. Au reste l'exemplaire que vous m'envoyastes du Prodrumus m'a esté enlevé par mes amys de tout ce païs qui l'ont voulu devorer en divers endroits en sorte que je ne l'ay quasi peu voir que bien superficiellement, et en attendoyz quelque aultre de la part de l'auteur, mais un de mes amys, qui est venu de Rome depuis peu, m'a asseuré que le pauvre homme n'en avoit eu que pour en presenter à fort peu de gentz, et qu'il n'en avoit pas seulement pour luy, et que vous aviez eu commandement de retirer toute l'edition, dont j'ay esté un peu estonné, et pense que vous devez procurer qu'on luy en desparte quelque nombre d'exemplaires pour en faire part à ses particuliers amys<sup>4</sup>. Je pense qu'il s'en vendroit

<sup>1</sup> «Canadensium plantarum historiam eminentissimo meo patrono reliqui, ut Ammianum eo facilius mihi impetrem, ubi alter exemplar allatum fuerit.» (P. 275.)

<sup>2</sup> Le cardinal Bagni.

<sup>3</sup> Arcadius n'est pas une seule fois mentionné dans le recueil de Boissonade, ce qui prouve une fois de plus que si nous n'avons pas toutes les lettres de Holstenius à Peirese, comme l'a constaté le savant éditeur de ce recueil (Hinc patet non omnes nos habere Holstenii ad Peirescium epistolas, p. 276, note 3), nous n'avons pas dans toute leur intégrité quelques-unes des lettres imprimées.

<sup>4</sup> «Prodrumi exemplaria trecenta P. Kircherus a me accepit, præter ea quæ jam ante amicis obtulerat, nec puto eum de mea in se voluntate conqueri posse: forte moram ægre tudit, sed componenda erant et digerenda folia ab imperitis nostris typographis pessime confusa, et nullo ordine ad bibliothecam Emin. Cardinalis perlata. Dedissem adhuc unam alteramve centuriam, si res mei fuisset arbitrii ac juris. Sed et ego homo sum alienæ potestati subditus, et scio eum quibus œconomorum ingeniis lucter.» (P. 276.)

facilement quelque nombre d'exemplaires en ce royaume ; pour moy, j'en achepteroys volontiers une demy douzaine pour de mes amys. Et s'il s'en baille à vendre, je vous prie d'en advertir M<sup>r</sup> de Bonnaire que je prieray de m'en faire achepter, avec un exemplaire de la Roma Sotteranea<sup>1</sup>, que je veux envoyer à M<sup>r</sup> Rubens. Ayant envoyé au P. Sirmont l'un de ceux que l'Em. Card<sup>al</sup> Patron m'avoit envoyez, dont il ne m'a pas seulement accusé la reception, au lieu de me faire part de quelqu'une de ses observations sur iceluy, comme je me le promettoys. Je suis constraint de finir et vous supplie de me commander en revanche comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 5 novembre 1636<sup>2</sup>.

LXII

MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Je vous escrivis hier si à la haste en partant d'Aix que j'oublois de vous dire que je desireroys qu'il vous pleust m'envoyer deux ou troys exemplaires de vostre Porphyre pour en pouvoir faire part aux amys qui m'en demandent avec instance, n'en estant poinct venu d'autre deçà les Monts que celuy que l'Em. Card<sup>al</sup> m'envoya avant qu'il fust achevé d'imprimer<sup>3</sup>, lequel a tant faict de chemin passant d'une main à l'autre de ceux qui l'ont voulu voir qu'enfin il s'est perdu, de sorte que je n'en ay plus, si vous ne m'en envoyez. Je vous faicts ce mot au hazard pour estre joint à Aix à mon paquet, s'il y peult arriver à

<sup>1</sup> Le monumental ouvrage d'Ant. Bosio (Rome, 1632, grand in-fol.) a été déjà souvent mentionné dans les précédents volumes.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, vol. 79, pièce n° 41.

<sup>3</sup> Nous avons vu que le *Porphyre* fut publié en 1630.

temps avant l'arrivée et passage de l'ordinaire d'Avignon et vous prie me tenir en voz bonnes graces comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

En Arles, ce 6 nov. 1636<sup>1</sup>.

LXIII

MÈME ADRESSE.

Monsieur,

J'ay enfin receu avec voz deux dernieres du 7 mars<sup>2</sup> les vers et le bordereau des auteurs d'astronomie et de philosophie platonicienne ou pythagorique attendus en si bonne devotion, dont je vous remercie trez humblement, et dont je tascheray d'user avec la discretion requise Dieu aydant. Bien marry que la petite plainte que je vous avois faicte de vostre silence, aye mal rencontré, puis qu'au lieu de vous surprendre en quelque tort qui y peult donner de legitime pretexte au contraire je me suis trouvé moy mesme dans le tort, en une conjoncture où vous aviez de si justes excuses et si meritoires descharges envers tous mes amys et serviteurs, tandis que vous travaillez si utilement à la conversion d'un si grand prince qui vous a si bien reuscy, à la gloire de Dieu, à l'honneur de ce pontificat, et des Em<sup>mes</sup> patrons, et à l'avantage du public<sup>3</sup>. Priant Dieu que voz peines en soient meritoirement recogneües en ce monde et en l'autre. Et cependant je vous en felicite de tout mon cœur, et vous crie mercy d'avoir osé trouver à redire à la dilation de voz bons offices. Vous re-

<sup>1</sup> Biblioth. Barberini, vol. 79, pièce n° 42.

<sup>2</sup> Cette lettre porte dans le recueil de Boissonade le n° 46 et occupe les pages 283 à 298.

<sup>3</sup> C'est dans les deux premières pages de la lettre XLVI qu'on trouve le récit de la conversion de Frédéric, landgrave de Hesse. Ce ne fut qu'au bout de trois mois de per-

sévérants efforts que Holstenius ramena le prince luthérien dans le giron de l'Église catholique. Voir divers documents relatifs à cette conversion, et notamment un mémoire rédigé par le convertisseur, dans le fascicule IV des *Amis d'Holstenius*, par M. Léon-G. Pélissier (p. 306-316).

merciant trez humblement de l'excez de l'honnesteté avec quoy vous avez daigné prendre en bonne part la surcharge de mes importunitéz, et me combler d'obligation en mesme temps, par la participation de tant de curiositez notables, j'à faicte ou promise, tant pour mes amys que pour moy, oultre les bons offices que vous me rendiez à mon desceu. en la distribution de toutes mes lettres à mes amys, dont j'eusse fait grand scrupule de vous endosser le soing, m'estant imaginé que vostre temps estoit trop precieux pour le divertir de tant de grandes et genereuses pensées, pour s'amuser à commander cez vetilles à un serviteur, et j'estois bien aise aussy de cacher voz lettres à la curiosité des commis de la secreterie (*sic*), et m'asseurer qu'elles vous eussent esté rendües de la main propre de quelqu'un de cez aultres messieurs qui monstroient d'estre si bien aises de vous y servir. Mais puis qu'ainsin est que vous avez si souvent prevenu la priere que je vous en eusse deub faire à l'advance, et que vous y prenez plaisir et me l'ordonnez, je le feray donc ainsin meshuy, à la charge pourtant que vous ne vous en mettez point en plus grande peine de m'escrire que quand vous aurez quelque chose à me commander, et suffira qu'il vous plaise d'envoyer par quelqu'un de voz domestiques les lettres que j'adresseray à cez messieurs jointes aux vostres, sous l'enveloppe de S. Em<sup>ce</sup> laquelle m'en avoit dernièrement touché encor un mot elle mesme dans ses lettres, lequel je n'avoys pas si bien compris comme je faicts à cette heure que vous m'en avez parlé avec tant de franchise, et de courtoisie.

Or pour respondre maintenant aux principaux chefs de vostre despesche, je commanceray par ce qui concerne les Basiliques dont Mr l'Evesque de Vaison m'avois (*sic*) laissé la charge et quelques instructions, avec une lettre pour Thoulouse, mais il s'attendoit de m'en escrire et faire escrire plus amplement de Rome à son arrivée, dont nous n'attendions pas la resolution que par le prochain ordinaire d'icy à 15 jours<sup>1</sup>. Mais puis que S. Em<sup>ce</sup> m'a envoyé la lettre de credit reformée, je pourray commancer de reprendre les errements du traicté,

<sup>1</sup> Voir sur cette affaire des Basiliques les pages 284 et 285 de la lettre XLVI de Holstenius.

et d'escrire à ce bon pere qui l'avoit entrepris, ayant cependant escript au s<sup>r</sup> Lumaga de Lyon, pour voir quel moyen il faudra tenir pour acquitter cette partie. Car comme M<sup>r</sup> de Vaison m'a dict qu'il ne s'est parlé en façon du monde en toute cette negociation, du nom de M<sup>gr</sup> l'Em. Card<sup>al</sup> Barberin, ains seulement du sien particulier, je craindroys bien que de le mettre en evidance avant qu'estre nanty des livres, il ne se rencontrast de nouvelles difficultez, d'apprehension que la sortie de ce thresor hors du royaume ne fust traversée et qu'on ne voulust courir sur le marché; c'est pourquoy j'ay escript à M<sup>r</sup> Lumaga pour sçavoir s'il ne feroit pas une rescription nouvelle en recevant celle là soubscripte de moy, pour faire acquitter la partie par mon ordre ou de M<sup>r</sup> de Vaison sans parler de S. Em<sup>ce</sup> de peur de nous mettre nous mesmes un pied devant l'autre qui nous puisse faire cheoir, et descheoir de l'esperance ou de la jouyssance d'un bien qu'il semble qu'on tienne desjà. Dont je seray bien aise aussy que vous teniez advertie S. Em. pour me garantir de tout reproche de ce costé là. Je vois aussy que la lettre est conceüe en termes de 1000 escus au soleil, comme si c'estoit en especes d'or qui doubleroyent quasi la valeur ancienne reduicte en libvres, dont il sera bon d'estre esclairey par M<sup>r</sup> l'Evesque de Vaison à son arrivée. Cependant je louë bien vostre adresse à faire approuver à S. Em. le traicté, nonobstant qu'il se trouve que cez volumes ayent esté transcripts puis que tousjours est ce un original, auquel on peult avoir recours en tout temps comme aux Pandectes Florentines, qui n'ont pas diminué leur credit et leur prix pour avoir esté si souvent transcriptes et imprimées, et je croy bien qu'on ne pourra pas facilement nous surprendre ou supposer des volumes qui ne soient les anciens en vellin de 5 ou 600 ans. Mais pour les feuillets, je crains bien qu'il n'y puisse avoir quelques petites imperfections en divers lieux, que les uns ont voulu attribuer à (*sic*) mauvaise foy de Cujas, ce que je ne croiroys jamais<sup>1</sup>, et d'autres

<sup>1</sup> Peirese avait bien raison de ne pas vouloir croire à la culpabilité de Cujas. Annibal Fabrot a très bien disculpé de

cette sottie accusation le grand jurisconsulte dans la préface de son édition des *Basiliques*.

à la simplicité des petits enfants qui tranchent les cadeaux et enluminures quant ils rencontrent des livres qui en sont enrichys<sup>1</sup>.

Quant à la coppie qui en a esté faicte, je vous promets bien que je feray toutes les instances possibles de la retirer, s'il est possible de l'avoir pour de l'argent, soit du maistre des originaux, ou de celuy qui les a transcripts que j'ay depuis apprins se nommer M<sup>r</sup> Le Febvre et s'estre retiré à Orleans sa patrie depuis quelques années où il a obtenu à la dispute une regence en droict<sup>2</sup>, ayant esté precepteur de M<sup>r</sup> le baron de S<sup>t</sup> Jorry<sup>3</sup> quelques années, et possédé paisiblement les bonnes graces de M<sup>r</sup> de la Coste lors professeur à Thoulouse des principaux et plus renommez, pour la sciance du pur droict et des bonnes lettres. Mais avant que presser l'un ou l'autre de tout cela, si j'en estoys creu, je vouldroys estre nanty des originaux de cez volumes, craignant tousjours mille rencontres inopinées, qui nous peuvent faire tomber cette proye des mains, pour peu qu'il se trouve d'occasion de differer la conclusion et execution de ce traicté; que si je voys qu'il n'y ayt plus d'esperance à recouvrer les coppies aussy bien que les originaux, je tascheray de faire mettre la clause de garentie qu'elles ne s'imprimeront pas de quelques années, si faire se peult, et si la chose depend de M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Jory, je croys fermement de l'obtenir de sa courtoisie, parce qu'elle est du devoir. Vous m'avez bien mis la pulce à l'oreille de cet exemplaire du texte grec d'Henoeh sur quoy vous me dictes que M<sup>r</sup> Grotius a travaillé, à qui j'en escriray<sup>4</sup>, pour en sçavoir ce qui s'en peult esperer, vous remerciant bien affectueusement de

<sup>1</sup> C'est l'explication proposée par Fabrot : «Je croirais plutôt qu'avant que ces livres vissent entre les mains de Cujas, ou après sa mort, ils sont tombés entre les mains de quelques enfants; à leur âge on aime les papiers forts et les parchemins; ils auront fait des coupures sur le bord.»

<sup>2</sup> Je n'ai rien trouvé sur ce personnage, même en demandant secours à un érudit d'Orléans qui connaît le mieux du monde l'histoire littéraire de sa ville natale.

<sup>3</sup> C'était un descendant de Pierre du Faur de Saint-Jorry, premier président du parlement de Toulouse. Voir sur les Saint-Jorry et les Basiliques, la *Correspondance de Peiresc avec Jérôme Aléandre*, publiée par Fauris de Saint-Vincens, p. 17-18.

<sup>4</sup> «De libro Henoeh plurimum tibi gratulor: versio tanto facilius erit, quod Græcum ejus libri exemplar adhuc supersit, in quo Dn. Grotius, si recte memini, se laborasse aliquando affirmabat.» (P. 287.)

l'avis. Je luy escripray par mesme moyen de ses observations sur le Joseph, pour voir s'il n'auroit pas dezagreable de les communiquer au sieur Petit ou au public sur l'occasion de l'edition qui se va faire de cet auteur. Je luy avoys escript pour le Procope et en attends sa responce.

J'escriray à Mr l'Archevesque de Thoulouse pour avoir les commencements des livres de son Theon, et le prier de le faire porter quant et luy à Paris au cas qu'on eust de besoing d'en tirer de plus grands suppléments<sup>1</sup>.

Et suis merveilleusement aise d'avoir veu la relation qu'il vous a pleu me faire de ce vieux MS. des prophetes, marry que les grands n'y aient les asterisques et diverses leçons qui sont aux XII plus petits<sup>2</sup>. Il faudra faire diligence de conferer l'exemplaire des XII petits du Card<sup>al</sup> de la Rochefoucauld que le feu P. Fronton a gardé longuement aultres foy<sup>s</sup><sup>3</sup>, lors mesmes que je luy avois faict venir la Genese MS. que vous avez veüe à feu Mr Robert Cotton, à qui le feu roy de la Grand Bretagne l'avoit baillé, en don ou en garde, avec une infinité de vieilles chartes originelles des principaux monasteres de son royaulme<sup>4</sup>. Il seroit à desirer certainement que l'edition du texte grec de la Bible fusse plus favorisée, et qu'on esvitast la prevention de la part du s<sup>r</sup> Patricius Junius<sup>5</sup>, qui n'y fera pas moins que Pricus<sup>6</sup>, avec le secours de ce vieil exemplaire d'où il a tiré l'epistre de S<sup>t</sup> Clement. C'est

<sup>1</sup> «Quin potius hoc age ut exemplar suum Lutetiam secum deferat, ut, si quid inde transcribendum fuerit, in promptu suppetat.» (P. 286.)

<sup>2</sup> Voir beaucoup de détails sur ce manuscrit, «exemplar illud vetustissimum», apporté de Grèce «a Neophyto Rhodino, sacerdote Cyprio» à la page 290 (lettre XLVI).

<sup>3</sup> «Satis ab exemplari Rupisfocaldæo distinctum existimavi.» (*Ibid.*)

<sup>4</sup> «Codicem illum non Regiæ, sed Cottonianæ bibliothecæ, qui librum Genesis complectitur, sæpius vidi, et ipsius Frontonis testimonium propria ejus manu scrip-

tum in fronte libri legi, quo antiquitati et præstantiæ ejus insigne testimonium perhibet.» (P. 293.)

<sup>5</sup> Boissonade traduit ainsi ce nom (p. 8, note 2) : «Vulgo *Yonge*, ut scribit H. Spelman, aut potius *Young*.» Ce bibliothécaire du roi d'Angleterre est très souvent mentionné dans les lettres de Holstenius, notamment page 293, où il est appelé «vir doctissimus et accuratissimus».

<sup>6</sup> Jean Pricé ou du Pris. Voir sur cet humaniste de Londres le recueil des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy*, t. III, *passim*.

grand pitié que la jalousie de noz maistres moynes nous laisse enlever cet honneur sur la moustache de tant de braves hommes qui y ont desja travaillé, et faict de si grands progrez comme vous avez faict, et ce bon P. Lanselius<sup>1</sup>. L'edition du Theodoreth achevée, il y fault venir veuille t'on ou non, aprez laquelle si le P. Lanselius avoit de quoy reparer deux mille passages, il en trouvera le double, et le R. P. Vincenzo Richardi qui a si utilement travaillé sur le MS. du Vatican<sup>2</sup>.

Je vous felicite l'usage et possession des nouveaux MSS. venus de Florence à S. Em<sup>ce</sup>, mesmes de cet Ælian de Animalibus<sup>3</sup>, que Mr de Saulmaise a conferé durant deux moys de sesjour qu'il a faict à Dieppe sur un MS. de la bibliotheque du roy qui y fut envoyé exprez, par compassion de le voir en tranze de ne pouvoir esviter oisivetté, sur ce qu'il en avoit rencontré un aultre exemplaire sur les lieux, et qu'il avoit désiré de moy un gros MS. de Animalibus, qu'il veult faire mettre ensemble sous la presse. Je l'en advertiray pour se prevalloir au besoing de la conferance de quelque passage des plus dellabrez. Ce vollume des anciens medecins en caractere lombard pourra bien fournir quelque bonne piece, et je vous ay bien de l'obligation d'avoir incontinant pensé à moy, pour les fragments qui s'y trouvent de Ponderibus et Mensuris, que vous m'obligerez bien de me faire transcrire exactement s'il est loisible, puis qu'il vous plaict vous y offrir de vostre grace si courtoisement<sup>4</sup>. Je n'ay point veu ce Lexicon mathematicum

<sup>1</sup> Ce docte religieux est ainsi mentionné par Holstenius, p. 292 : «Lanselius, ejusdem Societatis theologus pereruditus, bis mille loca ex SS. Patrum scriptis se annotasse scripsit, quibus editio Romana a LXX vera interpretatione discrepat.» Boissonade ne cite sur Lanselius que l'*Onom.* de Saxius (t. IV, p. 25). On trouvera un article complet sur Pierre Lanselius (1579-1632) dans le tome IV de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* par le P. Carlos Sommervogel (1873, col. 1494-1495).

<sup>2</sup> «Sed ut ad Biblicas observationes redeam, vivit hic in Urbe Vincentius Richardi, clericus regularis, vir probus et bene doctus Sacras et Græcas literas, etc.» (P. 293.) Boissonade renvoie à l'*Onom.* de Saxius (t. IV, p. 311).

<sup>3</sup> «Fuit inter eosdem opus Æliani Græcum de Animalibus scriptum manu elegantî, quod non sine fructu cum edito conferri posset.» (P. 297.)

<sup>4</sup> «Ante triduum varii MS. codices Florentia ob eminentissimum nostrum Patre-

de Conra. Dasipodius, ne consequament l'edition qui y est de l'Heron, où sont obmises cez petites notes des poids et mesures, et le feray chercher où je pourray<sup>1</sup>.

Je m'estonne que M<sup>r</sup> Bouchard n'ayt pas receu le memoire de M<sup>r</sup> Vallois pour les epistres de Libanius qu'il avoit desirées, ne m'estant poinet apperceu qu'il se soit perdu aulcune de mes despesches d'icy à Rome de longues années<sup>2</sup>, et fauldroit que son paquet particulier se fusse esgaré, en secretarie, comme aultres foys, en desmesnageant de Morttevallo (?) ou du Vatican, et possible que mon homme eust manqué de l'enfermer soubz mon enveloppe et qu'il se fust confondu parmy d'autres papiers, comme il est advenu aussy quelquefois; je luy escriray pour voir de le refaire; cependant, pour ne pas perdre de temps, je pense que quand M<sup>r</sup> Dormalius<sup>3</sup> l'entreprendroit tout, la perte n'en seroit pas bien grande, de ce que M<sup>r</sup> Vallois peult avoir desjà, et possible moins correctement. Je luy en avois escript en ce sens dez le precedant ordinaire.

Mais je m'estonne bien encores plus, que vous n'ayiez pas trouvé dans la Bibliotheque de l'Em. Card<sup>al</sup> patron quelque vieux MS. d'auteurs militaires, parce que ung temps y a il m'en avoit esté fait grande feste particuliere, non pas certainement des grecs, mais des latins<sup>4</sup>. Ce que j'avoys negligé, n'estimant pas lors qu'il s'en peusse

num perlati fuere, in quibus præcipuus mihi videtur codex Longobardicus variorum medicorum antiquorum, notæ sane optimæ, cujus indicem quam primum conficiam, et videbo num alicujus momenti sint quæ de Ponderibus et Mensuris eodem volumine continentur, quæ in tui gratiam transcribam diligenter.» (P. 296.)

<sup>1</sup> «Heronis autem Geodesia Græce et Latine ferme tota edita est a Conrado Dasypodio, Argentorati, in-8°, cum Lexico Mathematico ejusdem auctoris; sed et illic capita illa de mensuris et ponderibus desiderantur.» (P. 286.)

<sup>2</sup> «De Libanii Epistolis ex Vaticana bibliotheca transcribendis neque mihi neque Buchardo, ut quidem ipse ait, hactenus quidquam scripsisti...» (P. 295.)

<sup>3</sup> «Ubi numerum earum quas petit Valesius transmiseris, Dormalius noster operam suam libenter tibi præstabit.» (P. 295.)

<sup>4</sup> «De indice Scriptorum Militarium ex Vaticana bibliotheca haud ita facile tibi mos geri poterit, cum nec mihi nec Buchardo indices evolvere liceat, neque subadjuva bibliothecæ, qui canis Æsopici instar alios tam morose arcet, huic operi sufficit; illi enim eminentissimus Cardinalis hoc nego-

tirer tant de fruit comme je penseroys à cette heure qu'il seroit possible. La seule inscription de mon chettif MS. du Vegece qualifié COMES ECCOLII ou bien ATYLII, qu'un aultre MS. qualifie COMES CONSTANTINOPOLITAN m'ayant faict juger qu'ils ont voulu dire comes SCOLAE ou SCOLAR, et possible de quelque lieu particulier de la ville de Constantinople où se faisoient les exercices des escoles de la milice, qui peust avoir encore plus de rapport à ce dont les vestiges se trouvent en mon MS. se trouvant une nouvelle de Theodose et de Ventinian (*sic*), de Sclaribus comitibus scolarum, tit. XXVIII des nouvelles de Theodose, au Code Theodosian, sur les prerogatives que tels officiers avoient sur les senateurs et aultres qui professoient la milice, laquelle est publiée du consulat de Cyrus, qui est bien proche de celuy qu'escripvoit Vegece les regles et maximes militaires en ce país là. Si vous avez là des vieux MSS. du Code Theodosian, vous m'obligeriez bien de conferer cette nouvelle, et m'envoyer les diverses leçons s'il y en a aulcune, et par occasion si l'edict d'autorisation du roy Alaric y estoit je vous prie de le faire conferer aussy, et sur tout s'il y a aulcun edict ou note de confirmation de Chalesmagne (*sic*), ou d'aultre de noz roys des Gaulles, en teste de ce Code Theodosian. Mais quelque difficulté que vous rencontriez en la liberté de chercher les indices du Vatican, je vous supplie de ne vous en point lasser, jusques à ce que vous ayiez trouvé ce qu'il y peult avoir du Vegece, et aultres autheurs MSS. greez ou latins de la milice, pour en avoir le bordereau un peu exacte, et l'extraiet des tiltres de Vegece, et de la conclusion de ses œuvres.

J'en escriray plus tost, si besoing est, à l'Em. Card<sup>al</sup> S. Onophrio, à qui l'Em. Card<sup>al</sup> patron m'escript avoir renoncé la charge de Bibliothecaire et au custode Giustiniano<sup>1</sup> encore, vous suppliant me faire

tium commisit; dabo tamen operam ut quam primum indiculus conficiatur. In bibliotheca cardinalis nostri nihil, quod observarim, antiquorum scriptorum de hac arte extat. » (P. 296.)

<sup>1</sup> Ou Justiniano. Voici ce qu'en disoit Holstenius dans la lettre XL (p. 257) : « Nam qui nunc bibliothecæ præest Horatius Justinianus omnia alia intelligit potius et curat quam veteres libros. » Cf. la note

escrire le memoire de leurs tiltres et qualitez de l'un et de l'autre pour cet effect, et des soubscustodes aussy, pour ne rien obmettre si le trouvez à propos.

Nous attendrons les diverses leçons que vous nous promettez du Joseph pour M<sup>r</sup> Petit avec voz observations, à vostre commodité: cependant son ouvraige s'avance fort, et j'ose bien vous respondre qu'il prendra en trez bonne part tout ce qui viendra de vous.

Le bruit arrivé fraîchement d'Avignon, qu'à cez Pasques il vient un nouveau vicelegat M<sup>sr</sup> Sforza, nous faict esperer que par cette voye vous nous ferez tenir les exemplaires que vous me promettez de vostre Porphyre. Que si la commodité vous en [estoit] eschappée, je vous prie de les envoyer (et toute aultre chose que vous aurez pour moy de trop grand volume pour les courriers de Genes) chez le s<sup>r</sup> Guillaume Despiots, qui a journallement des commoditez d'envoyer toute sorte de fagots, à Marseille à droicture, ou par ses correspondances de Livorne et de Genes; aultrement les années toutes entieres vous eschapperont comme au s<sup>r</sup> Menestrier et à Mess<sup>rs</sup> le Caval. del Pozzo et de Bonnaire, avant que des mariniers de Provence vous aillent chercher les uns ne lés aultres au palais, pour vous semondre de se charger de la voiture que vous aurez à me faire tenir.

J'ay prins grand plaisir de voir ce que vous avez desjà r'assemblé du Porphyre et escriray pour voir s'il s'y pourroit rien supplier. Mais si j'estoys cappable de vous donner auleun conseil ou si j'avois assez de credit sur vous, je vous demanderoys volontiers en grace (qui est bien plus que de le vous conseiller) de vouloir remettre le soing d'une belle edition à Mess<sup>rs</sup> les Elzevirs, non seulement de ce que vous avez imprimé à Rome de Porphyre, mais tout ce que vous avez reencilly de plus de ce grand personnage, qui se feroit en si beau caractere, si correttement, et si honorablement, que vous n'aurez auleun sujet

de Boissonade qui cite divers auteurs sur ce bibliothécaire détesté de Bouchard et de Naudé, comme nous avons eu précédemment l'occasion de le rappeler en

notre tome IV, qui cite notamment Bréquigny dans le tome XLIII (p. 288) des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

d'y rien regretter et tost ou tard n'en sçauriez bon gré, je m'assure, n'y ayant personne dans l'Europe qui s'en puisse acquitter si noblement et si dignement que cez Messieurs là, n'en desplaise à noz libraires de Paris, qui ne sçauroient de long temps rien faire qui vaille, ne qui soit comparable à la besoigne de Leyden. J'en attendray vostre response un peu plus cathégorique, s'il vous plaict, que devant. Et si tandis qu'on pourroit travailler à refaire le volume jà imprimé à Rome, et que vous serez en queste des aultres assortiments et secours que vous pouvez esperer, vous voulez laisser faire aussy quelque aultre de cez bons antheurs grecs dont vous avez faict feste audict s<sup>r</sup> Louys Elzevir, en luy faisant voir comme vous me dictes les coppies toutes prestes à mettre soubz la presse, vous verrez bien tost ce que cez Mess<sup>rs</sup> sçavent faire<sup>1</sup>. Quant aux Platoniciens et aultres, je voudroys bien voir que vostre entreprinse de les donner au public peusse reussir, et pense que si vous commanciez par le Jamblique, il seroit trez bien receu, et entrepris avec vigueur. Cependant je verroys bien volontiers s'il estoit loisible ce 4<sup>e</sup> livre, qui comprend un commentaire sur l'arithmetique de Nicomachus et ce que vous avez du Nicomachus Gerasinus sur l'arithmetique de Pythagore, que je vous renvoyeray fidelement et bien tost.

Au reste je ne pense pas qu'il fallust negliger cez versions quoy que bien ineptes du Jamblique de la vie et secte de Pythagore, puis qu'en cez matieres si delicates on peut proffiter des moindres vestiges du monde qui nous restent de cez ouvrages plus qu'humains, que l'antiquité nous a tant envie.

Je crains bien de ne pouvoir pas escrire de cet ordinaire concernant le discours du s<sup>r</sup> V. No[que]ra de la langue Hespagnole<sup>2</sup>, n'ayant encore

<sup>1</sup> « Auctores illos Græcos in commonitorio Ludovici Elzevirii a me notatos ipse apud me vidit editioni ferme omnes jam paratos. Porphyrîi omnia opuscula collecta habeo. » (P. 294.)

<sup>2</sup> « Epistolicam dissertationem de lingua veteri Hispanorum, et de præcipuis ejus

linguæ scriptoribus, Dn. Vincentii Noguerae, cum mea manu describere cogere, superiori cursore mittere non potui. Auctorem tibi notum esse existimo, virum sane humanissimum et qui cum præcipua nobilitate summam eruditionem conjunxit. Judicium homini summum et exquisitissimum, om-

scen prendre le temps de le lire attentivement comme je le desire, et comme je pense qu'il le merite. Et finiray pour ce coup mes importunités accumulées trop à foule, que je vous supplie me pardonner, et me commander tant plus librement en revanche comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 9 avril 1637.

J'oublioy de vous accuser la reception des deux exemplaires de la derniere edition des vers de N. S. le Pape in-4° puis que c'est vous qui me les avez adressez de la part de S. Em<sup>ce</sup><sup>1</sup>. Je le faicts donques le plus humblement que je puis, en ayant envoyé l'un à M<sup>gr</sup> le Chancelier de France<sup>2</sup>, et l'autre à Mess<sup>rs</sup> du Puy, ayant reservé pour moy l'un des aultres que j'avoys cy devant receus.

Je pense qu'une edition in fol° comme celle des vers du Chancelier de l'Hospital seroit bien plus belle que toutes les aultres<sup>3</sup>. Voire l'ouvrage meriteroit bien une edition in fol° en grand caractere comme celle des vers de feu M<sup>r</sup> Servin, qui estoit si grosse qu'il n'y falloit pas de lunettes pour qui que ce fust pour la lisre<sup>4</sup>, et vous assure

nim linguarum peritia accurata ad miraculum usque. . . » (P. 297.) — Voici un autre bel éloge de Noguera à la page 499 : « Degit hic in Urbe Vine. Noguera, nobilis Lusitanus, vir summe doctus. . . Nihil vidi humanius, nihil suavius hoc homine. . . » Voir (p. 297) une note de Boissonade sur ce correspondant de Peiresc qu'il appelle *Nogueyra* et au sujet duquel il cite divers auteurs, notamment Bouchard et Gassendi.

<sup>1</sup> « Interim, eminentissimi cardinalis jussu, mitto duo exemplaria poematum Summi pontificis, correcta jam diligentius. » (P. 288.) Voir encore sur cette édition des premiers mois de l'année 1637 la page 278

où l'on apprend qu'à la fin de l'année précédente, au moment où les poèmes du pape Urbain VIII allaient être mis sous presse, les caractères du Vatican déplurent tellement à Sa Sainteté, qu'il fallut à grands frais s'en procurer d'autres.

<sup>2</sup> Pierre Séguier était chancelier depuis l'année 1635. On sait que c'était un parent et que ce fut un protecteur de Peiresc.

<sup>3</sup> *Mich. Hospitalii epistolarum seu sermonum libri VI* (Paris, Mam. Patisson. 1585, petit in-fol.). Trois personnages célèbres soignèrent cette magnifique édition : Guy du Faur de Pibrac, Scévole de Sainte-Marthe et J.-Aug. de Thou.

<sup>4</sup> L'auteur du *Manuel du libraire* n'a pas

que les vers en paroisoient bien plus beaux et plus élégants qu'ils n'estoient.

Je ne toucheray qu'un mot des Basiliques à S. Em<sup>ce</sup> et à M<sup>r</sup> l'Evesque de Vaison, et me rapporteray pour l'un et pour l'autre à ce que je vous en escripts plus au long, dont je vous supplie de leur faire part pour ma descharge envers l'un et l'autre, et pour leur soulagement aussy, bien marry que vous en ayiez la courvée plus grande, mais vous ne la plaignez pas en cez sortes de negociations <sup>1</sup>.

## LXIV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

C'est une bien grande surabondance d'honnesteté que la vostre, puisque sans avoir reçu de mes lettres par le dernier ordinaire, vous n'avez pas laissé, non seulement de m'escire, mais de me combler de la participation de tant de belles pieces et de vostre façon, et de vostre curiosité, que je ne vous en sçaurois jamais rendre d'assez dignes actions de graces, mais vous ne laissez pas d'accepter, s'il vous plaict, telles que je puis les vous faire du plus profond de mon cœur, me recognoissant vostre obligé jusques au dernier poinct, et desirant le vous faire mieux paroistre à l'advenir par les effects de ma gratitude et de la veneration que je porte à l'eminence de vostre vertu si j'en puis trouver plus de moyens que je n'en ay eu cy devant. J'ay donc reçu le cahier des passages du Joseph conferez sur les deux MS. du Vatican et de la Palatine, que j'ay incontinant envoyez à Paris à M<sup>r</sup> Petit, lequel s'y estoit acheminé depuis peu, m'assurant qu'il s'advouera

connu cette pièce imprimée en si gros caractères et qui est extraordinairement rare, mais il mentionne une autre plaquette de Louis Servin, en prose celle-là : *Plaidoyé de Monsieur Servin, advocat general du Roy, etc.* (1592, petit in-fol. de 12 pages).

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, volume 79, pièce n° 63. — On trouve une copie de cette lettre dans le volume 5,172 du fonds français, nouvelles acquisitions, fol. 77 v° à 79 v°.

bien vostre obligé de ce labeur et le sera bien davantage si vous trouvez la commodité de luy faire entendre voz sentiments, ou les motifs pour lesquels vous ne voudriez pas vous despartir de l'edition de Basle<sup>1</sup>, pour suyvre ses conjectures, comme vous me les faictes esperer, mais je crains que le temps ne vous soit trop court, si vous faictes le voyage de Malte et de Sicile, où je seray bien aise que vous ailliez desterrer mille bons livres qui y sont, je m'asseure, comme ensevelys parmy des gents qui ne font guières de profession d'estude, estimant que le public se pourra bien prevalloir de vostre second voyage en ce país là, et que vous n'en reviendrez pas sans de trez riches despoilles, de ce que les ministres des derniers empereurs grecs, qui y avoient esté recognens, y pouvoient avoir fait porter, outre ce qui y pouvoit estre demeuré du plus vieux temps. Et pour cet effect je loüe grandement le sesjour que vous y voulez faire tout cet esté, où il ne vous manquera pas de lieux fraiz et salubres, pour y passer les challeurs, à la visite de cez bons libvres. Mais je ne seroys pas d'avis que vous reveniez sans vous estre donné la peine d'aller voir cez montagnes de sel qui y sont en quelques endroicts, celles où se trouvent tant de scheletes de geants et celle mesmes qu'on diet estre toute farcie de dents d'elephant ou d'ivoire fossile, entassé confusement, pour voir s'il y a parmy aucuns coquillages, ou aultres marques evidantes que ce peussent avoir esté des dents ou ossements de moustres marins comme cez glossopetræ<sup>2</sup> dont les montaignes de Malte sont toutes farcyes; surtout pour les geants, voyez, je vous en supplie, si vous n'en pourriez poinct voir des oz, non encores arrachez des lieux mesmes où ils se desterrent, pour pouvoir juger s'ils sont ou s'ils ont esté environnez d'aucune fabrique de main humaine ou non pour leur tombe ou s'ils ont affecté simplement des cavernes, qui aultres foys puissent avoir esté soubz les ondes, comme noz montaignes garnyes

<sup>1</sup> C'est l'édition princeps donnée par J. Froben en 1544 (in-fol. de près de mille pages).

<sup>2</sup> Peiresc avait trouvé le mot dans l'*His-*

*toire naturelle* de Plinè, où il signifie (l. XXXVII, ch. x, § 59) : pierre précieuse qui ressemble à la langue de l'homme.

de coquillages, et aultres animaux ou fruicts marins. Et si ce ne pouvoient poinct avoir esté de cez veaux marins de la grosse race cettacée<sup>1</sup>, les quels ont une teste bien approchante de l'humaine pour les os et mesmes des bras et aislerons, garnis d'ossements quasi pareils à ceux des os des mains et des pieds humains, et s'en trouve de si gros en Palestine, qu'ils ne se peuvent avoir qu'à coup de canou comme des baleines. Quant au Q. Curtius que vous avez veu en Angleterre, j'en ay donné l'advis à Mr de Vauzelas<sup>2</sup>, pour l'envoyer transcrire et m'asseure qu'il s'en pourra bien prevaloir, et ne manquera pas de vous en tesmoigner le bon gré qui vous en est denb, et son obligation particuliere, à laquelle je prends toute la part que je doibs, et vous en suis trez redevable, ne doubtant pas que puis que la suite de l'histoire y est toute entiere, il n'y ayt bien moyen de restaurer sinon le vray texte de l'auteur qui s'est perdu, au moins la substance principale de ce qui y maquoit.

L'attestatoire de ce medecin D. Gio. Gonçales, sur la production prodigiense d'un prunellier dans la poitrine de ce berger espagnol<sup>3</sup>, est bien remarquable et nous fera bien impatiemment attendre le livre entier qu'il en promet; je ne manqueray pas de faire les remerciements trez humbles à l'Em<sup>me</sup> Cardal Patron puis que c'est de son ordre que vous me l'avez envoyée, et ne laisse pas de vous en demeurer bien obligé, et de vostre soing encores de m'envoyer le bordereau de la qualité des deux MSS. de S. Em<sup>co</sup> concernant l'Almageste de Ptolemée traduit de l'arabe en latin. J'ay envoyé à Mr l'Archevesque de Thou-

<sup>1</sup> Les auteurs du *Dictionnaire général de la langue française* constatent que Cotgrave, Furetière, Trévoux et l'Académie (1762) écrivent *cetacée*.

<sup>2</sup> Claude Favre de Vaugelas, né à Meximieux (Ain) le 6 janvier 1585, mourut à Paris, le 26 février 1650. Sa traduction de Quinte-Curce parut en 1653 (in-4°, Paris, Ang. Courbé). On raconte que l'académicien travailla pendant trente ans — ce qui est

peut-être exagéré — à cette traduction plus élégante que fidèle. La mention faite par Peirese prouve du moins que M. de Vauzelas (comme on prononçait son nom) s'occupait de son auteur favori treize ans avant de mourir.

<sup>3</sup> Il a été déjà plusieurs fois question, dans la correspondance de Peirese, de cette curiosité d'histoire naturelle, notamment dans la correspondance avec Gassendi.

louse vostre memoire de ce que vous avez en la bibliotheque de S. Em<sup>ce</sup> du Theon de Locis Mathemat<sup>is</sup> Platouis, et l'ay conjuré de mettre dans ses coffres son MS. du mesme autheur, pour en faire transcrire à Paris ce qu'il y pourroit avoir de plus. Mais je crains que mes lettres ne l'ayent pas seu joindre avant son partement de Thoulouse d'où il debvoit partir apres Pasques, et en attends impatiament la responce, n'ayant pas ozé pour ce mesime subject lui envoyer dez à cette heure voz belles actions academiques<sup>1</sup>, que je ne fusse assuré du lieu où elles pussent parvenir, en intention de les luy adresser aussy tost que je sçauray son arrivée en cour.

Je vous remercie trez humblement des bons offices que vous m'avez rendus auprez de l'ill<sup>me</sup> marquis Justinian<sup>2</sup>, et de la faveur que vous m'avez faicte de recevoir en si bonne part les lettres que je vous ay escriptes par M<sup>r</sup> l'Evesque de Vaison.

Je n'ay pas encor receu vostre fagot de livres consigné à patron Gaultier, mais je ne vous en suis pas moins redevable et desjà il est arrivé à Marseille, d'où je l'attends à ce soir ou demain Dieu aydant, et espere vous en accuser encore la reception avant le passage de l'ordinaire d'Avignon à Genes que nous attendons demain au matin selon son ordinaire.

Les memoires au reste qu'il vous a plen m'envoyer des autheurs de l'art militaire grecs et latins des Bibliothèques Vaticane, Palatine et de S. Em<sup>ce</sup> seront bien agreables à M<sup>r</sup> de Saumaise, à qui je les feray tenir par la première commodité, avec mon Vegece MS. qu'il m'a demandé, et je croyz bien qu'il ne verra pas moins volontiers les particulieres observations et diverses leçons que vous avez recueillies des MSS. du Vegece que vous avez veu en Angleterre, et specialement sur le tiltre et qualitez du livre et de l'autheur, dont j'ay prins grand plaisir de voir que vous ayiez rencontré là, au MS. du Vatican cotté 2, 193, la mesme datte des Consulats qui estoit icy en l'un de ceux que nous

<sup>1</sup> Les dissertations destinées à être lues dans l'Académie basilienne fondée par le cardinal Fr. Barberini.

<sup>2</sup> Quelque parent peut-être du garde de la bibliothèque du Vatican qui a été nommé dans la précédente lettre.

avons. Mais vous avez oublié de nous marquer l'antiquité de l'écriture de ce volume, ce qui me fait juger que vous n'avez pas daigné voir vous mesmes le volume et vous en estes rapporté à la foy et diligence de ceux qui en ont fait la perquisition, vous contentant de voir les grecs seulement, comm' ils sont les principaulx. Toutefois je vous diray bien qu'en regardant de plus prez à cez tiltres ou qualitez de Vegece, voyant que M<sup>r</sup> de Saumaise ne m'en avoit rien mandé, comme je m'y estoys attendu, je luy voulus declarer mes petites conjectures, et si je ne me trompe je vous en dicts encores quelque chose par le premier ordinaire à quoy je ne trouve pas que couviene mal ce que vous nous marquez du volume 4,497, qu'il y est qualifié [comitis sacri] et du 5,957 [comitis sacrum] pour revenir à celle de ma pensée [comitis scolæ ou scolarum], sur quoy j'attendray en bonne devotion voz sentiments à vostre commodité, et voz observations, si dans les bibliothèques de Sicile vous y en trouvez quelque aultre exemplaire de meilleure note que tous ceux qui vous sont passez par les mains. J'envoyeray donc à M<sup>r</sup> de Saumaise ce que vous aviez destiné au s<sup>r</sup> P. Scriverius<sup>1</sup>, car j'estime que M<sup>r</sup> de Saumaise voudra donner un grand recueil de tous les autheurs militaires grecs et latins, dont le Vegece debvra estre des principaux. Il m'escrivit l'autre jour qu'ayant rencontré dans les notes de Lindembrogius<sup>2</sup> sur l'Ammian Marcellin une citation d'Urbicius<sup>3</sup> p. 130, qu'il dict avoir eu de la bibliothèque de Florence, il y trouva de quoy bien corriger une pareille induction dans le texte du Mauricius et lire CIAENTIO MANΔATA KOMHAETE NON BOC TOYPBETIC, puis que Leon l'a depuis rendu en termes grecs, au lieu du simple caractere qui y avoit esté employé sans changer les termes latins. Or je voudroys bien sçavoir si ce passage se trouve dans l'opuscule d'Urbicius, qui est inseré au 149. volume de la bibliothèque de

<sup>1</sup> Sur Pierre Scriverius (Schryver), voir le recueil Peirese-Dupuy, tomes I et II, *passim*. Cet humaniste est plusieurs fois mentionné dans les lettres de Holstenius (p. 29, 262, 265).

<sup>2</sup> Sur Frédéric Lindembroge voir une note du recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 187).

<sup>3</sup> Cet auteur est nommé deux fois dans le recueil Peirese-Dupuy (t. III, p. 683, 690).

S. Em<sup>ce</sup> et aux trois volumes du Vatican que vous cotez par les nombres 102, 220 et 1,164. Ou bien si ce ne seroit point en un plus grand ouvrage du mesme authour, qui fusse plus entier et plus complet ou plus ample à Florence, auquel cas nous ferions instance d'en avoir la coppie entiere, si Lindembrogius ne l'a desjà transcritte luy mesmes, dont on luy a escript, pour la communiquer. C'est pour quoy je vous supplie d'examiner cela, si cette lettre vous trouve encor à Rome avant vostre passage en Sicile. Sinon je vous prie d'adviser quand vous verrez cez aultres bibliothèques Siciliennes, s'il y auroit rien en cette matiere de plus formel, et surtout de cet Urbicius que M<sup>r</sup> de Saumaise estime grandement, pour nous en procurer tout ce qui se pourra avoir. Je feray fort soigneusement rembourcer tous les fraiz des coppistes, et vous obligerez grandement le public. Mais il ne faut pas negliger ce que vous trouverez d'Africanus dont nous avons les 8 premiers livres et attendions la suite d'un lieu dont les effets ne respondent pas aux paroles. Je voudrois bien sçavoir si ce volume de S. Em<sup>ce</sup> cotté 149, que vous dictes estre de 500 ans, et avoir les suppléments des lacunes de Meursius, contient le troisieme livre de Mauricius entier, et de quelle contenance à peu prez est le texte qui y est de l'Africanus<sup>1</sup>, s'il n'y a distinction quelconque de livres ou de chappitres, et en avoir quelques commencements par ci par là, ou quelques clauses finales, pour juger si la piece est fort imparfaicte ou non. Car l'authour n'est pas des pires et si ce volume estoit en aultres mains de personnes qui n'en fussent pas jalouses, la communication n'en seroit pas, je m'assure, inutile au public, y en ayant un, quasi pareil, bien antique aussy, dans la bibliothèque du roy, dont il s'est tiré de trez bonnes choses, dont le public se prevauldra bien. Pour ce qui est des Basiliques, celuy à qui je m'estois adressé à Thoulouse selon les ordres qu'on m'avoit icy

<sup>1</sup> Africanus et Meursius sont plusieurs fois mentionnés dans le recueil Peirese-Dupuy. *Mauritius* n'y figure pas; son nom est également absent du recueil Boissonade. Ce n'est rien moins qu'un empereur,

*Mauritius Tiberius*, tué par le révolté Phocas en l'an 602. Il laissa douze livres sur l'Art militaire qui ont été publiés avec traduction latine par J. Scheffer (Upsal, 1664).

laissé<sup>1</sup>, ne m'a point fait de responce, mais le marchand de Lyon à qui estoit adressée la lettre de credit m'a respondu que les ordres estoient revoquez, et qu'il ne pouvoit plus payer la partie. Et d'ailleurs mon frere qui est à Paris m'escript qu'ayant appris qu'on les avoit exposées en vente à 5,000 livres, il avoit tiré parole qu'on n'en parleroit à personne sans avoir ma responce, et qu'il y manquoit cinq ou six feuillets en l'un des volumes, et que des cahiers estoient fort effacez de l'antiquité, à ce que l'avoit asseuré celuy qui luy en avoit donné l'avis. Je crains bien que l'on ne nous veuille rançonner de nouveau, si Dieu ne nous ayde, tandis que les choses ont esté differées.

Il me resteroit de vous entretenir sur voz exercitations academiques, mais il y faudroit un peu plus de temps que je n'en ay presentement pour vous dire comme elles ont esté admirées icy, de tout ce que nous y avons de plus curieux des bonnes lettres, et des antiquitez ecclesiastiques où vous avez un merveilleux genie, et croys bien que M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse et tous aultres qui les verront en seront grandement bien edifiez. Excusez moy, je vous supplie, pour le presant et mé tenez tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 7 may 1637<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le mot *celuy* indique un religieux, comme on le voit dans la lettre suivante.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, volume 79, pièce n° 64. — On en trouve une copie dans le volume 5,172 (fol. 80-81) du

fonds français, nouvelles acquisitions. Nous n'avons pas la lettre de Holstenius à laquelle répond ici Peiresc, ni celle que Holstenius dut lui écrire en réponse à la présente lettre.

LXV

## MÊME ADRESSE.

Monsieur,

Selon ce que vous m'avez escript au commencement du moys passé par commandement de l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> patron, concernant les Basiliques, j'ay fait une recharge à Thoulouse, à ce bon pere à qui M<sup>r</sup> de Vaison m'avoit adressé, et ay recommandé mes lettres à un de mes amys de cette ville qui est sur les lieux (ne m'estant osé confier à des Tholosains de crainte des jalousies domestiques) pour aller rendre ma lettre en main propre, et en tirer la responce que j'attendray impatiement. Cependant j'ay mis ordre du costé d'Orleans pour faire sonder celuy qui les avoit transcriptes, et tascher de luy faire mettre en vente sa coppie, et de l'enlever incontinent si faire se peult, sans le laisser recognoistre, de peur de laisser eschapper cette proye, qui peult saulver tant de temps et d'impatience à attendre que d'autres le fassent.

Mais cez marchands n'ont poinct encores mis ordre à tenir prests les 1,000 liv. si besoing estoit, tant ils sont formalistes pour ne dire scrupuleux outre mesure, puisque ce n'estoit pas en vertu du premier ordre adressé à M<sup>r</sup> de Vaison qu'ils le devoient, mais en vertu d'un second tout nouveau adressé à moy, de sorte qu'il en faudra sans doute un autre qui soit fait à leur mode et je ne sçay si la perte du temps n'aura poinct nuy à ce loüable dessein, puisqu'on les avoit exposées en vente ailleurs, et si la bonne fortune ne les eust fait tomber entre mes mains je crains bien que d'autres possible en eussent abusé et prins des avantages que nous n'eussions pas facilement surmontez. Vous aurez veu ce que c'est par ma depesche du precedant ordinaire et la lettre que mon frere de Vallavez m'avoit escript sur ce subject laquelle j'envoyay à Son Em<sup>ce</sup>.

Nous n'avons poinct eu le bien de voir icy le s<sup>r</sup> Thobias Aldinus<sup>1</sup> qui

<sup>1</sup> Thobias Aldinus et Thomas Camerarius ne figurent ni dans le recueil Boissonade, ni dans le recueil Peiresc-Dupuy.

ne s'embarqua pas avec le s<sup>r</sup> Thomas Camerarius, et n'avons pas conséquemment veu vostre essay d'observation sur les propheties d'Hozée, qui viendront vraysemblablement par quelqu'un de la suite du nouveau vicelegat d'Avignon que l'on attend en bref. L'on m'escrivoit aussy que vous m'envoyiez le Cleombrot du feu s<sup>r</sup> P<sup>o</sup> della Seina, par la mesme voye, que nous attendrons en bonne devotion avec la continuation de voz bonnes graces. Je n'ay pas encor eu de responce de M<sup>r</sup> Grotius concernant les revelations d'Henoeh, et ne croys pas nomplus que vous qu'il en aye veu aultre chose que ce que vous me dictes, que feu M<sup>r</sup> Scaliger avoit tiré du Syncellus ou du Cedrenus. Je luy avois escript en faveur du s<sup>r</sup> Petit, pour luy faire communiquer ses observations sur le Josephe. Et M<sup>r</sup> Petit m'escript de Paris du 21 may<sup>1</sup>, qu'il luy avoit rendu ma lettre et en avoit esté fort favorablement receu<sup>2</sup>, mais qu'il l'avoit assuré de n'avoir jamais eu de dessein de travailler sur cet auteur et n'avoit pas faict dessus aulcune observation considerable, que trez volontiers il luy eust communiqué tout ce qu'il eust observé, pour l'honneur qu'il porte à sa vertu, et pour l'amour de moy. Il m'accuse la reception de voz diverses leçons sur le Josephe dont il se tient grandement vostre obligé, et ne manquera pas de vous remercier comm' il doibt, mais il parloit pour Alençon, fort pressé. Il voudroit bien que vous l'obligeassiez de luy coter les faultes qu'avez rencontrées en ses escripts sur ce subject, car il seroit bien aise de se conformer à vostre advis en tout ce qu'il pourroit et de vous en rendre graces publiques et privées, et toutte sorte de tesmoignages de sa gratitude. Il adjouste que Seldenus a faict reimprimer son traicté de Jure successione Hebreorum in-fol<sup>o</sup> avec deux livres de plus de successione Pontificum qui seront vraysemblablement meilleurs que tout le reste. M<sup>r</sup> de Saumaise m'escript qu'on le force d'escrire de Usuris, où il veult monstren encore

<sup>1</sup> Cette lettre de Samuel Petit ne nous a probablement pas été conservée. La dernière en date de celles qui ont été publiées dans le fascicule XIV des *Correspondants de Peiresc* (Nîmes, 1887) est du 10 mars 1637.

<sup>2</sup> Grotius et Petit avaient déjà eu en 1634 des relations épistolaires. Voir, dans le fascicule qui vient d'être cité, la note 2 de la page 56.

quelque chose non si triviale, mais le Lindembrogius l'a mis hors de luy, en luy escrivant d'avoir veu en la bibliotheque de Florence un gros volume grec MS. des auteurs grecs tactiques entre lesquels est l'Urbicius tout entier divisé en douze livres, accompagné de l'Asclepiodotus<sup>1</sup>, de l'Arrian et aultres dont il avoit faict des petites collections qu'il luy a communiquées, et qui luy ont meu la salive en sorte qu'il voudroit bien estre assez jeune pour y venir faire un voyage exprez. S'il y a moyen de luy faire avoir coppie de tout cet Urbicius et de tout cet Arrianus, il y fault faire summum de potentia. J'en escriray à S. Em<sup>ce</sup>, mais quelque persone de lettres fera possible mieux cela moyennant de l'argent s'il y en a sur les lieux de vostre cognoissance et sans faire jouer cez grands ressorts, qui parfoys embarrassent les voyes plus qu'ils ne peuvent secourir. Je vous envoye la responce que m'a faict Mr l'Archevesque de Thoulouse sur la conferance de son MS. du Theon avec vostre memoire, estant bien marry qu'il ne s'y soit rien trouvé digne de vous, et que je n'aye de meilleurs moyens de vous faire paroistre à quel tiltre je suis,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 juin 1637<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Holstenius écrit (en langue italienne) à Doni, le 18 janvier 1642 (p. 313) qu'il n'avait rien trouvé de cet auteur touchant les choses militaires, quand il fit un catalogue des écrivains qui avaient traité de la tactique,

catalogue destiné au *Syntagma* de Gabriel Naudé.

<sup>2</sup> Bibliothèque Barberini, volume 79, pièce n° 65.

## LXVI

## À MONSIEUR HOLSTENIUS,

GARDE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'EMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME<sup>1</sup>.

Monsieur,

J'ay receu des mains de M<sup>r</sup> de Vaison quelques lettres et instructions concernant son traité des Basi[li]ques, qu'il desire continuer par

<sup>1</sup> Bibliothèque Barberini, volume 79, pièce n° 66, non datée. Entre les deux feuillets de cette lettre se trouve une demi-feuille de l'écriture de Peiresc dont suit la copie et qui est un fragment d'une autre lettre relative à la mésintelligence existant entre Holstenius et Suarez :

«Je ne doute pas que vous n'avez un trez grand subject de vous plaindre de son humeur trop jalouse et trop haultaine, mais si nous n'exercions jamais noz bons offices qu'envers des personnes bien dignes, nous n'y aurions pas tant de merite envers Dieu, qui faict du bien aux meschants, comme le soleil leur communique sa lumière aussy bien qu'aux bons. J'ay rencontré en diverses personnes aucunes foyz, de trez grandes mes-cognoissances et n'ay pourtant pas laissé de continuer de leur bien faire quand je l'ay peu, ce qui m'a reussi merveilleusement bien en d'aucuns, qui ont esté constraintz, bien que un peu tard, de recognoistre leur faulte, et d'en venir crier mercy, en ayant mesmes tiré de trez bonnes revanches d'aucuns. Je ne considere jamais ce qu'il y a de blasmable en une personne quand il est question de luy faire du bien, ains s'il y auroit rien de recommandable, comme quand les Italiens disent qu'il faut cueillir la rose et laisser l'espine. Il fault blasmer

ce qu'il y a de blasmable et tascher de le couvrir tant qu'il est possible, et qu'il n'est pas necessaire de le faire aultrement. Je trouve que comme c'est une espee de participation aux actions divines que de faire plaisir et des bons offices à quelqu'un, ce n'en est pas une moins digne que de pardonner à ceux qui par infirmité ou aveuglement s'oublient de leur devoir envers nous, estant certain que si tous ceux qui manquent à leur devoir envers Dieu cognoissoient la grandeur divine, et l'enormité de leur faulte, ils s'en abstiendroient, et ne manqueroient point d'admirer et venerer la divinité ainsin qu'il appartient; c'est pourquoy cette ignorance et aveuglement leur sert de quelque excuse, cappable de faire cesser tout subject de regret, du bien qu'ils en reçoivent. Il s'en peult dire de mesmes de ceux qui ne cognoissant pas la vertu et le merite de quelques personnes, et n'estants pas cappable d'en faire l'estime qui y escheoit, manquent de les reverer com' ils devroient. J'ay peult estre, sans comparaison, aultant et plus de subject que vous, Monsieur, de me plaindre de tout plein de mauvais desportements de l'homme dont est question si je me vouloys amuser à les examiner, et comparer aux services que je luy ay rendus. Mais je n'ay garde

mon entremise<sup>1</sup>, ce que je n'ay garde de refuser. Mais il desire m'en envoyer un nouvel ordre de S. Em<sup>ce</sup> plus precis par le premier ordinaire. Il se loüe fort de la bonté de vostre naturel, dont il m'a tant dict de bien, que j'ay esté constrainct d'en prendre occasion de l'exhorter à vivre deshormais plus paisiblement et librement avec vous que par le passé, à quoy je l'ay trouvé fort disposé, et vous conseille d'en user de mesmes, et vous mocquer de ceulx qui abusent souvent de la patience de ceux qui les escouttent, pour se prevaloir de pe-

d'y penser, et ne me suis jamais repenty d'avoir fait du bien à aulcun quelque ingratitude que j'y aie rencontré, l'ayant prins par forme de mortification et chastiment de mes propres infirmités en aultres choses. Comme ceux qui, par forme de penitence, vont espouser une legitime femme dans les ordeures d'un bordel, et ne laissent pas d'y trouver du repos et de la consolation bien souvent, par une speciale providance divine, quelque horreur qu'ils ayent eüe aultres foys de ceux qui portoient cornes. Comme s'il y avoit plus de merite à espouser une femme de mauvaise vie qu'une femme de bien, et par quelque sorte de consequence aussy plus de merite à faire du bien à des gens indignes qu'à ceulx qui le meritent le mieux. Ce seroit par où je le voudroys prendre en son endroiet, si j'estoys en vostre place, car je sçay bien que vostre vertu est montée à un si hault point qu'elle est du tout hors d'attente, à luy et à tous aultres, et qu'il n'y a rien à craindre pour vous de sa part qui puisse estre considerable. Mais les hommes et les animaux les plus forts et les plus vigoureux ne laissent pas de recevoir de l'incommodité importune, de ceux qui sont les moindres et les plus foibles, jusques aux moindres pulces, dont les picqueures et perseections ne laissent pas de les inquietter; c'est pourquoy quand il y a

moyen de s'en garantir, la chose en merite le soing, et qu'on se rachepte de cette incommodité par quelque peine et prevoyance, de celles qui ne sont pas de trop de constance. Vous suppliant trez humblement de croire que ce que je vous en ay escript n'a pas esté à la sollicitation de personne, ains de mon seul mouvement, dez que j'eus presenty qu'il y avoit quelque froideur, ou aversion, et esloignement entre vous. Desirant que vous daignassiez supplier de vostre bonté ce qui pouvoit manquer à son devoir, comme font les peres et les maistres envers leurs enfans ou vallets, pour le constraindre malgré luy, comme je faictis, non seulement de s'abstenir des mauvais offices et picqueures de pulces, mais de vous en rendre des bons, voulust il ou non. Je n'y pretends aultre interest quelconque que comme vostre serviteur pour vous descharger de cet object, et de cette incommodité pour petite qu'elle puisse estre. Pardonnez ma liberté, je vous supplie, Monsieur.»

<sup>1</sup> Le mot a été écrit ainsi : *Basiques*. Il s'agit de *Notitia Basilicorum* (1637, in-fol.). Cette notice sur le fameux cours de droit romain en langue grecque a été réimprimée à Leipsick, en 1804, in-8°, avec les remarques critiques d'un érudit allemand (recensuit et observationibus auxilii C. D. Polli).

tits avantages, indignes le plus souvent de venir aux oreilles des grands.

La sciance de ce personnage est si venerable, au prix des aultres de sa vollée et de son país, qu'on ne la sçauroit trop cherement payer. Sur quoy je m'asseure que vous ne manquerez de rien et seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,  
DE PEIRESC.

# LETTRES DE PEIRESC

## À CLAUDE MENESTRIER

ET

## LETTRES DE CLAUDE MENESTRIER À PEIRESC.



I

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER DE BESANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je vous ay bien de l'obligation de la souvenance que vous avez eue de moy et du soing que vous avez pris de me faire venir parmy les hardes du P. Renault, Minime<sup>1</sup>, le livre que vous aviez retiré des mains de Mons<sup>r</sup> Aleandre. Je ne l'ay pas encor receu et ne suis pour l'avoir de long temps à cause que les hardes de ce bon pere ne sont point encor arrivées et que j'ay esté contrainct de partir pour aller faire un grand voyage<sup>2</sup>, pendant lequel il ne seroit pas aisé de faire transporter hors de Paris aucune sorte de hardes à cause de la maladie qui va tousjours continuant<sup>3</sup>, mais je ne vous en suis pas moins redevable que si je l'avois desjà receu. A ce que je puis voir, le marché que vous aviez fait

<sup>1</sup> Ce religieux, dont le nom a été écrit quelquefois *Raynaud*, est mentionné dans le recueil Peirese-Dupuy (t. II, p. 580, 630; t. III, p. 378).

<sup>2</sup> Le voyage de Paris en Provence par Orléans, Tours, Bordeaux et Toulouse.

<sup>3</sup> La peste sévissait à Paris depuis 1619 (Guillaume Potel: *Discours des maladies épidémiques ou contagieuses advenues à Paris*, 1623, in-8°; Émile Rébouis, *Étude historique et critique sur la peste*, Paris, 1888, in-8°, etc.).

du Pescenius<sup>1</sup> avec Mr d'Aubré<sup>2</sup> n'aura pas tenu, puisque Mr Joly<sup>3</sup> en a receu icy un que je pense estre le mesme, et semble qu'il n'attendoit que cela pour clore son marché de tout son cabinet avec Mr de Fontenay<sup>4</sup> pour le prix de mille escus. Il est vray que l'on dict que ç'a esté sans toucher argent et que Mr Joly a mieux aymé en faire une debte. Je suis bien aise que vous ayiez eu la permission de cez Messieurs les curieux de Naples de prendre coppie de leurs plus rares Medailles grecques. C'est la verité que j'estime ce recueil là, et que si vous vous resolviez de m'en accommoder soit en faisant faire des empreintes ou bien des coppies des desseins, si ce ne sont que des desseins, vous m'obligeriez, et Mr Eschinard<sup>5</sup> vous payeroit tout ce que Mr Aleandre en ordonneroit, au jugement duquel je m'en remets volontiers. Quant à vos medailles qui ne sont point dans l'Occo<sup>6</sup>, si j'en voyois les empreintes

<sup>1</sup> Médaille du général romain Pescennius Niger qui fut gouverneur de Syrie et qui, vaincu par Septime Sévère, fut tué par ses propres soldats, près de Cyzique, en 194.

<sup>2</sup> Sans doute le maître des requêtes d'Aubray dont il est si souvent question dans les volumes précédents. D'Aubray, qui séjourna longtemps à Rome, était-il un collectionneur de médailles antiques ? Son nom ne figure pas dans le *Dictionnaire des amateurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1884, gr. in-8°).

<sup>3</sup> Joly n'a pas été oublié par M. Édouard Bonnaffé qui (page 146 du *Dictionnaire* déjà cité) rappelle, d'après une lettre de Peirese à Aleandro, du 14 août 1623, que notre archéologue avait eu grande envie du cabinet de Joly, notamment de la collection des poids antiques ; il avait vivement pressé Joly de lui céder cette dernière collection, mais l'affaire ne put pas s'arranger.

<sup>4</sup> François Olivier de Fontenay, abbé de Saint-Quentin de Beauvais, né en 1581, mort en 1636, était un petit-fils du chancelier Olivier et il fut enterré auprès de lui

à Saint-Germain-l'Auxerrois. M. Bonnaffé (*Dictionnaire*, p. 110) cite un intéressant passage de Sauval sur ce très original collectionneur qui, dit-il, porta si loin la connaissance des médailles que pas un curieux ne lui put être comparé. « Mr de Fontenay Olivier » a été plusieurs fois mentionné dans le recueil Peirese-Dupuy, notamment t. I, p. 508, 697. C'est par erreur qu'il a été dit (en cette dernière page, note 2) que ce personnage ne figure pas dans le *Dictionnaire* de M<sup>r</sup> Bonnaffé. L'éditeur des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy* n'avait pas songé à identifier *Olivier de Fontenay* et *Fontenay-Lieuville* (*Lieuville* est une mauvaise lecture du nom *Olivier*).

<sup>5</sup> Eschinard avait un emploi dans les bureaux de l'Ambassade française de Rome. Il s'occupait des affaires de Peirese. Ce dernier lui a écrit plus d'une centaine de lettres (du 29 juin 1616 au 2 octobre 1631) qui sont conservées en minutes à l'Inguimbertaine de Carpentras (registre III, fol. 311-352).

<sup>6</sup> L'*Occo* (*Imperatorum romanorum numis-*

ou au moins un roolle, et ensemble le prix auquel vous les tenez, possible auriez vous trouvé celui que vous cherchez. Il ne tiendra qu'à vous de m'en faire sçavoir vostre intention, et je demureray,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Orleans<sup>1</sup>, ce 19 aoust 1623<sup>2</sup>.

## II

### À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Ayant receu la vostre du mois d'aoust passé je vous fis responce et envoya ma letre à Paris à Monsieur Auberi par laquelle je vous mandois selon le contenu de la vostre que je vous pourois servir de desseins que desiriés des medailles non donnés ni nommés d'aucuns Auteurs tant grecqs que latines de l'Empire, mais la difficulté est à les dessigner ce treuvant peut de gens à Rome qui sont propres à ce faire et l'on m'a demandé deux Jules par piece; s'ilz vous plaisent je vous en

*mata*, Anvers, Plantin, 1579, in-4°) était alors pour les numismates ce qu'est aujourd'hui pour les bibliophiles le *Manuel du libraire*. On disait : telle médaille manque à l'Occo, comme nous disons : tel livre manque au Brunet.

<sup>1</sup> On ne lit que ...ans, le couteau du relieur ayant coupé le commencement du nom. La lettre écrite d'Orléans à Menestrier est mentionnée dans les *Petits mémoires de Peiresc* (Anvers, 1889, p. 24). Tout l'itinéraire de Peiresc (d'Étampes, 12 août, à Aix, 1<sup>er</sup> octobre) est indiqué dans le carnet de correspondance que j'ai publié sous un titre si alléchant qu'il est un peu décevant.

\* Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, vol. H 271, fol. 25. original. Une copie en est conservée à la Méjanes d'Aix, collection Peiresc, registre VII, n° 105. Au moment où commencèrent les relations épistolaires entre les deux archéologues, Peiresc avait 43 ans; la date précise de la naissance de Menestrier n'est pas connue, mais il devait être un peu plus jeune que son correspondant. Gassendi (liv. III, p. 273) ne donne pas de détails sur leur liaison, se contentant de dire que son héros rendit certains services, en 1622-1623, à divers savants, particulièrement « Claudio Menetrio Vesuntino, rei antiquariæ studioso ».

accommoderay jusques à deux cent toutes rares. Il vous plaira m'en mander vostre volonté n'ayant faict à personne cest offre. J'en ay en cuivre de l'Empire soixante non nommées par Oeco et entre aultres j'ay une femme fort rare non nommée de moyenne grandeur ayant ceste inscription ΦΟΥΛΟΥΙΑΝ Π... CEB et un temple avec deux figures. La medaille est fort conservée; il n'y a que ce peu de letre que je ne pux lire. J'en ay refusé dix escus. Il vous plaira m'en rescrire vostre volonté ne faisant suyte (*sic*) que d'une suytte moyenne<sup>1</sup>. Des aultres j'en faict part à mes amys. J'ay semblablement une aultre de FL. CON. NEPOTIANVS PF. AVG. pour revers VRBS ROMA. J'ay appris de Monsieur Aleandre que desirés recouvrer les desseins des poids et mesures antiques. J'en ay recouvré quelcuns desquels je vous envoie les desseins et par le premier ordinaire il vous en envoyra d'aultres lesquels je n'ay finy de dessigner. Si desirés quelques desseins des choses rares du Pasqualini<sup>2</sup> il vous plaira m'en advertir car j'ay cest faueur du Cardinal Bon Compagno que de les veoir quand je veus lequel en est possesseur pour le present, desirant avoir ce bon heur que de vous pouvoir servir et tesmogner que suis et seray,

Monsieur,

vostre tres humble et affectionné seruiteur,

CL. MENETRIE<sup>3</sup>.

A Rome, ce 19 avril 1624<sup>4</sup>.

Monsieur Chifflet est tousjours en Flandre<sup>5</sup>; il me faict par (*sic*) par

<sup>1</sup> Je suppose que Menestrier a voulu dire : ne faisant *compte que d'une suytte moyenne*.

<sup>2</sup> L'antiquaire Lelio Paschalini fut un des premiers amis de Peirese (voir Gassendi, livre I, à l'année 1600, p. 39). Le registre 9539 du fonds français contient plusieurs lettres écrites à Peirese par Lelio Paschalini. On va trouver un peu plus loin (lettre XV) des détails sur les *anticailles* qu'ils se communiquaient, de Rome à Aix et d'Aix à Rome, les deux fervents collec-

tionneurs qui, pour se procurer le réciproque plaisir de s'instruire par la vue même des objets, ne craignaient pas de faire voyager si loin leurs fragiles trésors.

<sup>3</sup> Dans toutes ses lettres l'antiquaire écrit ainsi son nom, mais malgré cette signature constante, laissons à ce nom la forme que lui donnent Peirese et tous les contemporains.

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, fol. 200.

<sup>5</sup> Sur le docteur Jean-Jacques Chifflet,

touts les ordinaires de ses nouvelles et fait imprimer son de linteis sepulchralibus salvatoris<sup>1</sup>.

## III

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Par ma dernière lettre je vous promit de vous envoyer les desseins de certains vases et mesures antiques lesquels j'ay copié fidelement d'un manuscrit; je vous prie les recevoir de bon cœur. Je vous donna advis de certaines medailles qu'estoient en ma puissance desquelz je vous accommoderois si c'estoit choses de vostre curiosité ne cherchant aultre que de perfectioner une suite moyenne. Ces jours passés j'ay descouvert un Apollonius Tyanaeus grand comme un médaillon fort conservé et de bon maistre ayant une quadrigue pour revers, duquel l'on pretend 25 escus<sup>2</sup>; si cest chose qui vous duise je feray en sorte de vous le faire avoir; si desirés quelques aultres choses de pardeça me le faisant à sçavoir je ne manqueray d'i apporter toute diligence desirant avoir ce bonheur que d'estre à jamais,

Monsieur,

vostre plus humble et affectionné serviteur,

CL. MENESTRIER.

À Rome, ce 24 may 1624<sup>3</sup>.

compatriote et ami de Menestrier, voir le recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>1</sup> Ce traité fut mis en français quelques années plus tard sous ce titre si bizarre en sa première partie : *Hierotonic de J. C., ou discours des saints suaires*, extrait et traduit

du latin de Jacques Chifflet, par A. D. C. P (Paris, 1631, in-8°).

<sup>2</sup> Les médailles du thaumaturge Apollonius de Tyane sont d'une grande rareté.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, fol. 197.

## IV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Celle cy sera pour vous faire de seconds remercimens des seconds desseins que vous m'avez envoyez, des vases et mesures antiques que j'ay veus encores plus volontiers que les premiers, parce que j'y en ay trouvé deux qui n'estoient pas aux miens. J'avois bien jugé dez la premiere foys que cela venoit de quelque livre ou recueil fait autres foys, car je crois que vous n'eussiez pas obmis de coter les noms de ceux chez qui se trouvoient cez belles singularitez. S'il s'en trouve encore quelqu'une en lieu de cognoissance je vous prie de m'en advertir et en toute façon, si vous pouvez sçavoir le nom de celuy qui avoit fait le livre MS. d'où vous avez tiré les diets desseins vous me ferez plaisir de m'en donner advis. Quant à l'Appollonius Tyanæus, si j'en voyois l'empreinte, possible que j'y entendroit, mais sans la voir, il est mal aisé, parce que j'en ay desja vu de mesme, lequel n'est pas assez bien conservé partout, et quant il est question de payer chèrement, il fault que la beauté et conservation fasse la plus part du marché et du surhaulsement de prix, autrement les plus belles medailles et les plus rares perdent les trois quarts de leur prix si elles ne sont bien conservées. Si vous rencontriez quelque bel Homere je le prendrois volontiers encores que j'en aye plusieurs de diverses sortes. Mais je n'en veux pas, s'il n'est extremement bien net et bien conservé. Sur quoy je finiray me remettant à la derniere lettre que je vous ay escrite, et demeurant,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

Vostre P. Raynaud minime a receu ses hardes long temps y a et ne m'a poinct encores voulu faire de raison du livre que vous luy aviez baillé pour me rendre, encores qu'on l'en aye fort sollicité de ma part dans Paris. [Dites<sup>1</sup>] luy en un mot<sup>2</sup>.

## V

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

J'ay differé à faire responce aux vostres attendu que j'esperois vous pouvoir faire attenir en bref une quantité des desseins des medailles non donnés que desirés et aultant de celles en argent pressés<sup>3</sup> pour veoir en quel maniere vous plairon davantage et à cest effect j'ay prins huict escus de monoye de Rome de Monsieur Eschinard pour faire battre de l'argent et pour payer le peintre lequel travaille pour vous esperant par le prochain ordinaire vous les faire attenir. Vous desirés veoir le FL. CON. NEPOTIANVS. Je vous l'envoy pour lequel j'ay desboursé trois escus. Quant à l'Appollonius il est grand comme un médaillon crotoniate le plus conservé qu'il est possible de dire. Du costé de la teste il y a au revers un quadrige. De mesme conservation est Apuleius et de mesme grandeur et de bonne maniere ayant au revers un soldat au devant d'un pourtal ou bastiement sur lequel il y a trois testes, le soldat faisant une action semblable à OEdipe parlant à la sphinge. Si les desirés tous deux il y aura moyen vous en faire à faire (*sic*) le service, car celuy qui les a entre les mains n'est pas un homme necessiteux. Il desiroit en avoir vingt cinq escus de l'un, mais je pense qu'on les pouroit avoir pour vingt la piece. Les desseins des vases et mesures que je vous ay envoyé sont tirez d'un manuscrit jadis de Fulvio Orsino. S'il me vient par les mains un beau Homere je ne man-

<sup>1</sup> Le mot *dites* a été enlevé par une déchirure. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, vol. II 271, fol. 26. — <sup>3</sup> Par là Menestrier entendait les empreintes de médailles.

queray pas vous l'achepter desirant avoir le moyen vous pouvoir tesmoigner que je suis,

Monsieur,

votre plus humble et affectionné serviteur,

CL. MENETRIE.

A Rome, ce 26 Juliet 1624<sup>1</sup>.

Monsieur, ma curiosité ne s'est pas seulement estandue aux medailles et graveures antiques, mais aussi des choses naturelles : c'est le subject que je vous prie s'il y a moyen de recouvrer par delà un morceau de corail rouche marquetté de noir (tel que j'en ay veu une piece au cabinet d'un notaire fort curieux qu'avés à Aix)<sup>2</sup> de me l'achepter et me mander le prix à envoyer et en recompense je vous fairé tenir quelques medailles dignes de vous.

VI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 26 juillet, ensemble la medaille que vous y aviez enclose de FL. POP. NEPOTIANUS que j'ay veu bien volontiers, et vous en remercie par un million de foys, en ayant trouvé et jugé par là que vous mesnagez bien l'argent de voz amys, dont je me revancheray volontiers quand je pourray. Cependant j'ay recouvré la branche de corail rouge tachettée de noir que vous desiriez. C'est la mesme que vous aviez veüe. L'homme qui la vous avoit monstrée s'est un peu

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, fol. 178.

<sup>2</sup> Boniface Borrilly. Si dans l'*inventaire de la collection* (fascicule XVIII des *Correspondants de Peiresc*, p. 29-64), le morceau

de corail n'est pas mentionné, c'est que, comme nous le verrons plus loin (lettre VI), il passa, grâce à l'intervention de Peiresc, dans la collection de Menestrier.

fait tirer l'oreille parce que l'on luy en avoit faict cas<sup>1</sup>. Je ne sçay si ce n'estoit poinct vous mesmes<sup>2</sup>. Tant y a que je ne la luy pouvois arracher, mais il s'est enfin rendu. Il mouroit d'envie d'avoir de moy certaines pieces qu'il n'eust jamais eues s'il n'eust lasché celle là. Je voudrois bien vous rendre de meilleur service, et si vous me mandez en quoy consiste vostre curiosité pour le regard du corail (*sic*) en particulier, j'y pourray contribuer possible un peu plus qu'un autre, parce que j'ay eu la curiosité d'en aller voir la pesche en persone, et y remarquay des choses notables qui n'ont poinct esté touchées, ne cognéës par les Naturalistes<sup>3</sup>.

Je trouvay encore dans vostre lettre une empreinte de cire molle d'une graveure où se voyent quelques vases de mesures, avec la Romaine, l'empreinte s'est gastée en pressant le paquet des lettres par les chemins, parce que la cire estoit molle. Je veux croire que vous m'en envoyerez quelque empreinte de souffre, ou de plomb, pour la pouvoir mieux considerer.

Voilà tout ce que je vous puis dire pour le present, si ce n'est que si l'ordinaire de Genes ne se veult charger de la boitte où est le corail je la vous enverray par le cordelier qui part demain et qui arrivera de par delà peu de jours aprez l'ordinaire, et sur ce je demeureray,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce . . . . .<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le *post-scriptum* de la lettre précédente nous a déjà appris que le collectionneur qui se faisait ainsi tirer l'oreille n'était autre que Boniface Borrilly.

<sup>2</sup> Peirese avait deviné juste : c'était certainement l'admiration que laissa voir Menestrier pour cette branche de corail qui rendit Borrilly si exigeant.

<sup>3</sup> Voir ce que raconte Gassendi, à l'année 1624 (liv. IV, p. 291), des recherches

faites sur la nature du corail par Peirese dans la Méditerranée, aux environs de Toulon.

<sup>4</sup> La date est rongée par l'usure du papier, mais comme cette lettre répond à de celle Menestrier du 26 juillet 1624, et que Menestrier y répond le 30 décembre suivant, nous pouvons l'attribuer sûrement à l'été ou à l'automne de la même année.

Quand voz empreintes seront prestes ou autrement quand vous aurez quelque chose à m'envoyer (oultre les lettres missives qui se mettent à la poste), pour trouver des commoditez extraordinaires vous pouvez vous adresser à M<sup>r</sup> de Bonnaire, frere de Mad<sup>e</sup> de Barclay, qui est de mes intimes amys, et qui sçait plus aisement les commoditez des amys qui viennent de par deçà et qui sera bien aise de vous ayder à m'obliger en tout ce qu'il pourra<sup>1</sup>.

## VII

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Le sesjour que j'ay faict hors de Rome tant à Naples qu'allieurs a causé que je n'ay faict responce à la vostre en vous remerciant un million de fois de la diligence et peine qu'avez heu pour mon subject touchant la branche de coureal rouge marqueté de noir. Il vous plaira excuser ma trop grande curiosité en abusant de vostre patience, mais ayant mis beaucoup de chose (*sic*) naturelles<sup>2</sup> ensemble pour accompagner les antiques, j'ay faict plusieurs voyages par l'Italie pour rechercher toutes sortes de pierres tant pretieuses estravagantes que naturelles. Sçachant vostre dessein touchant les poids antiques j'ay procuré en assembler queleuns lesquels je vous envoye non qu'ils soient considerables, mais il vous plaira les accepter de bon cœur attendant que chose digne de vous me vienne par les mains. Pour accompagner les six poids je vous envoye jusques à une trentaine de plombs tirés des medailles antiques qui me sont venus par les mains. Ayant faict une diligence à ramasser tous les plombs antiques que je pourois treuver à celle fin d'en tirer quelque erudition je les treuve si differents que je

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 36.

<sup>2</sup> Menestrier, dont le style, comme on l'a déjà remarqué dès la première lettre, laisse

fort à désirer tant au point de vue de la clarté qu'au point de vue de la correction, a voulu dire : ayant mis beaucoup de temps à rassembler des curiosités d'histoire naturelle.

n'en sçaurois que resouldre en ayant mis ensemble jusques à deux cents : j'en ay choisy six differens vous priant m'en donner quelque lumiere. Si en desirés davantage, je ne manqueray vous les envoyer. J'ay faict semblablement un recueil de certaines medailles estravagantes et difficiles à interpreter comme est celle dont je vous en envoye une antique et un plomb de l'aulture que je me reserve conserver. De la mesme grandeur j'en ay deux aultres; en l'une il y a un labarum et au revers une victoire cheminant, en l'aulture semblablement le labarum et aureus Mars gradivus, toutes deux sans letres. Ayant prins conseil de Monsieur Bonnaire, j'ay différé au premier courier pour estre plus asseuré à vous envoyer la pierre avec les vases de mesure et la romaine, ensemble des desseins que j'ay tiré en argent battus de certaines medailles gre[ques] et quelques desseins faicts à la main. J'ay marqué au plus juste qu'il m'a esté possible les deux pieds romains tirés de celuy là du cardinal Boncompagno et de celuy du s<sup>r</sup> Cavaliero Gualdi<sup>1</sup> luy m'ayant prié les marquer pour estre plus asseuré. Si jugés que je vous puisse servir en quelque recherche ou curiosité par deça, je vous prie me commander et cognoistrez que suis et seray à jamais,

Monsieur,

vostre plus humble et affectionné serviteur,

CL. MENESTRIER.

À Rome, ce 30 decembre 1624<sup>2</sup>.

VIII

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Sur l'espoir que j'avois de ne faire si longue demeure en Italie j'ay toujours différé de vous faire part de ce que c'est treuvé de plus rare

<sup>1</sup> Voir sur l'archéologue-collectionneur le chevalier Francesco Gualdi, de Rimini, le recueil Peiresc-Dupuy, t. II, p. 233. — <sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544. fol. 179.

pendant mon sesjour à Rome ayant tousjours heu cest volonté de vous veoir en m'en retournent et vous communiquer ce que j'aurois de plus curieux; voyant que la fortune n'a secondé mon desseiu j'ay prins l'hardiesse vous adresser ces deux lignes pour vous donner advis que ces jours passés l'on a reveu les medailles de feut le cardinal Farnese<sup>1</sup> là ou on a veu des merveilles et en grand nombre entre aultre un medaillon de toute perfection de Pescennius ayant pour revers une province comme la deesse Ceres, un Otho avec S·C· restitué de Tito hors de tout soubson<sup>2</sup>. Le sig<sup>r</sup> Ludovico Compagno<sup>3</sup> a esté plus d'un mois à reveoir les medailles et l'on tient que Fulvio Orsino ne les avoit jamais veues du tout, car les siennes sont d'appart. Il y a quelque temps que je vous fis asçavoir que je tasehois de mettre ensemble toutes les medailles de colonies que je pourois recouvrer. Je suis arrivé pour le present jusques à une centaine<sup>4</sup> toutes de l'Empire entre lesquelles il y a plusieurs Empereurs rares comme Jul. Caesar avec la col. des Chorintiens, Neron avec un pont, Galba avec un temple, Macrin Col. Hispal. Diadumenian. Tyro Merro (?) avec un Hercule, Hostilian avec la teste Cybele, Marc Agrippa avec un trophée, Æmilian avec provinc. DACIA. J'ay quasi la suytte jusques à Gallien de medailles non donnés exceptés Laelius Pescennius; j'ay Pertinax d'argent avec Liberatis civibus figura stans dextra tesseram sinistra cornu copiae fort conservé. Did. Julian. Clod. Albin. Les deux Gordian Afr. et Pap. J'ay de plus quasi tous les posterieurs non donnés ayant confronté avec Occon. J'ay mis de plus ensemble jusques à deux cents medailles grecques de l'Empire entre lesquelles il y a un Hadrien et une aultre d'Antin[ous] ayant quasi un mesme revers de Deus Lunus; pour la curiosité je vous en envoye les desseins<sup>5</sup>. Les colonies que j'ay desseignéés

<sup>1</sup> Voir sur le cardinal Farnèse le recueil Peirese-Dupuy, t. II, p. 301.

<sup>2</sup> Menestrier a soin de constater que la médaille est *hors de tout soupçon*, parce que beaucoup d'Othon ne sont pas de bon aloi.

<sup>3</sup> Nous retrouverons souvent dans les

lettres suivantes le nom de ce personnage qui ne se contentait pas de recueillir des objets antiques, mais qui en faisait un petit commerce.

<sup>4</sup> Pour *centaine*.

<sup>5</sup> Ces dessins sont au folio 181.

oultre celles desquelles j'ay les medailles passeront cent. Si je sçavois vos desseins et que j'heusse quelque chose qui vous puisse servir je vous servirois volontiers. Monsieur Aleandro demeura dernièrement trois ou quatre heures en ma chambre pour considerer mes graveures et soulphres en ayant quantité. Vous serés desja infourmé de la mort du cardinal Ste Suzanne lequel plusieurs fois m'avoit parlé de vous<sup>1</sup> et lequel estoit Bibliothecaire; laquelle place aura le cardinal Barberin, apres lequel deces mourut le sig<sup>r</sup> Nicolas Alemani guardian de la Bibliotheque<sup>2</sup> et quinze iours apres trespassa le jeune homme qu'estoit sous ledit sieur Nicolas lequel avoit charge en ladicte bibliotheque de un scriptoriât de la langue latine; or plusieurs amys m'ont conseillé de procurer ladite place de ce jeusne homme; ayant le cardinal Barberin à conferer l'estat du custode et de son home, m'imaginant que peut estre Monseigneur le Legat passera à Marseille et qu'aurez ce bon heur de le veoir come avés tousjours faict en ces aultres voyages, j'ay prins l'hardiesse vous supplier si tel estoit vostre bon plaisir de me tant obliger que de me recommander audit seigneur Cardinal et al sig<sup>re</sup> cava<sup>r</sup> del Pozzo lequel me faict cest honneur que de m'aymer. Excusés moy si j'ay prins tant d'hardiesse de vous supplier d'une telle faveur, je vous prie, en eschange me commandés et me treuverés et tout ce que j'ay de rare à vostre service et demeureray à perpetuité,

Monsieur,

vostre tres humble et affectionné serviteur,

CL. MENESTRIE.

A Rome, ce 4 septembre 1626<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ce fut un des amis et correspondants de Peirese. Voir les trois volumes du recueil Peirese-Dupuy, *passim*.

<sup>2</sup> Sur Nicolo Alemanni, voir le tome I

du recueil Peirese-Dupuy, p. 101 et suivantes.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, fol. 180.

## IX

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Il y a desja longtemps que j'esperois vous faire part de ce qui se retreuve à Rome, mais j'attendois la responce d'une que je confia à deux jeunes hommes de Langres qui s'embarquerent à Rome pour Marseille par laquelle je vous remerciois la faveur qu'il vous pleut me faire en escrivant pour mon subject au cardinal Barberin, laquelle je [ne] luy ay encore delivré attendant quelque bonne occasion, car l'office de la Bibliotheque estoit ja conferé. Par la mienne je vous envoyois la liste de mes colonies et aussy desirois sçavoir en quoy consistoit principalement vostre curiosité s'il se presantoit quelque chose pour achepter<sup>1</sup>. Par ceste je vous envoie un Tiran lequel j'espere qu'aurez à cher ayant l'inscription M. Aur. Julianus D. F. Aug. et pour le revers Paannoniæ pour lequel j'ay payé deux escus lesquels m'a rendus Monsieur Aubry<sup>2</sup>. Par la premiere comodite que ledit Monsieur Aubry vous envoyra une caisse je vous envoyrai quelques petites curieuses (*sic*)<sup>3</sup>; la plupart greeques et entre autres un medaillon d'argent d'Alexandre Severe à celle fin que selon icelle je puisse sçavoir ce qui sera de vostre volonté, ayant desir vous servir et tesmoigner que suis et seray à jamais,

Monsieur,

vostre plus humble et affectioné serviteur,

CL. MENESTRIE.

Rome, ce 26 janvier 1627.

<sup>1</sup> Peiresc aurait pu répondre que sa curiosité s'appliquait à tout, qu'elle était universelle et infinie.

<sup>2</sup> C'est-à-dire Aubery. Voir sur cet inscripteur des bulles apostoliques le recueil Peiresc-Dupuy, *passim*.

<sup>3</sup> Menestrier, qui était l'homme du monde qui écrivait avec le plus de négligence, comme je l'ai déjà noté, et comme on ne s'en apercevra que trop jusqu'à la fin, avait oublié le mot *medailles*, comme plus haut il avait oublié le mot *ne*.

Monsieur, il vous plaira m'excuser si je ne vous escript plus amplement estant pressé Monsieur Aubry de faire son paquet<sup>1</sup>.

---

## X

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Il y a quinze jours que je vous envoya un M. Aur. Julianus avec un mot de letre seulement estant pressé du temps; par icelle je vous escrivois que dans la premiere commodité qui se presanteroit que je ne manqueraois vous faire tenir quelque chose de curieux pour sçavoir en quoy principalement est inclinée vostre volonté. Je ne vous ay envoyé aucunes medalles latines de l'empire croyant qu'ayés une suytte parfaite et complie, aultre qu'un medallon d'argent bas d'Alexandre Severe avec trois figures au revers et l'inscription *Æquitas Aug.* pour lequel j'ay desboursé ∇ 5 de monoye romaine<sup>2</sup>. Je vous escriray particulièrement le prix de ce que j'ay payé les medalles que je vous envoie à cellé fin que puissiés juger si je les ay trop payé et suyvant vostre advis je me comporteray. La medalle du Tale? avec ceste inscription : *QVI LVDIT ARRAM·DET· QVOD· SATIS· SIT* de laquelle je vous traitta estant à Paris<sup>3</sup> je l'avois pour unique, mais il y a quelques deux mois que par bon hazard m'en tomba une du tout semblable laquelle je paya 5 testons. J'ay vu plusieurs de ces astragalles de cuivre; j'en ay un d'ametiste for beau se confrontant aux fastes qui sont representés dans la medalle. Puis un Commodus grec avec une couronne et des poinctes eminentes au revers en ayant une couronne semblable dans une medalle d'Hadrian grec et veu une aultre dans

<sup>1</sup> Bibl. nat., fonds fr., vol. 9544, f° 182.

<sup>2</sup> C'est-à-dire cinq écus.

<sup>3</sup> On voit que Menestrier avait fait la connaissance de Peiresc pendant le séjour de ce dernier à Paris. Les relations épistolaires

avaient été précédées de quelques entrevues. Ce fut sans doute en se rendant de Paris à Rome par la Provence, que Menestrier, s'arrêtant à Aix en l'absence de Peiresc, vit le cabinet de B. Borrilly.

Auguste. J'ay veu une aultre sorte de couronne en deux differentes medalles dans le cabinet du cardinal Boncompagno ayant sept testes eminentes alentour de la couronne et les courdons en bas pour la lier. Le Commodus n'est pas conservé, mais pour la curiosité j'ay jugé que peut estre l'auriés à cher; pour iceluy j'ay payé 2 testons. Il y a un Marc Aurele grec fort courieux avec une figure à cheval. 8 Jul. Geta grec avec un fleuve. 3 testons. Une lex Salonina grande fort conservé et un beau revers. De même Vespas. et Tit. grec avec un fleuve au revers. 5. Jul. Un roy avec un ornement en teste comme d'une thiare à letre inconnüe, 1 teston. Une medaille de province fort belle avec l'inscription de ΔΗΜΟC ΒΑCΥΝΑCΑΝ, au revers un fleuve, laquelle j'ay adjoinet pour sçavoir si aurès à plaisir d'avoir quelque province par la reception de ces medalles; j'espere que me ferés la faveur de me donner une note de ce que desirés à celle fin que venant occasion que je vous puis servir. Avec les medalles je vous envoie jusques à dix ou douze petits plombs antiques de grandeur des medalles d'argent en ayant mis ensemble tous ceux que j'ay peu recouvrer à Rome qu'arriveront à cent cinquante. Je vous supplie comme les aurés considerés que de m'honorer tant que de me faire participant de vostre advis et si en desirés d'avantage je vous en envoyray d'aultres. Vous treuverés avec iceux une petite medalle de bronze ayant d'un costé une coronne dans laquelle sont escriptes ces trois lettres A. P. P. et de l'aultre costé il y a comme un sceptre sur lequel il y a une petite teste. En regardant ces plombs antiques j'en ay treuvé un lequel a d'un costé<sup>1</sup> une ape<sup>2</sup> arme du pape<sup>3</sup> et de l'aultre deux fourmis. J'en ay encore une aultre ayant comme la precedente une ape et au revers une sautelle. Dans la caisse que Monsieur Aubery vous envoie vous y verrez des medailles representant l'ape donnés dernièrement en lumiere par

<sup>1</sup> Menestrier a écrit : *du costé*.

<sup>2</sup> D'apis, abeille. On sait que les allégoriques abeilles d'Urbain VIII furent l'occasion d'une foule de pièces de vers italiennes et latines.

<sup>3</sup> Avec ces lettres :

ΩΑC ΠΡΟCΤΑΛΥΡINK 

C'est ainsi que nous croyons pouvoir lire la légende entourant une abeille sur le croquis que Menestrier a tracé de son plomb.

un Flamand. Depuis ce temps la j'en ay recouvert une aultre ayant d'un costé un cerf couché et de l'autre une ape avec ces letres. Lundy dernier passé je presenta un anneau d'or antique ayant une courna-line dans laquelle estoit gravé une ape de cette forme [ici un dessin représentant une abeille avec tête humaine] d'excellente maniere (representant l'arme et la divise<sup>1</sup> ou impressa<sup>2</sup> du Pape) à Monsieur le cardinal Barberin laquelle il heut fort à cher et me dit qu'il vouloit que moy mesme je la presentasse au pape l'ayant accompagné d'une couple d'epigrammes. Avec cette mesme commodité je luy presenta la letre de laquelle il vous avoit pleut me favoriser à celle fin que venant quelque occasion de vacance par vostre faveur je puisse estre pourveu. Je luy fis aussy avoir un petit discours que j'ay mis ensemble sur une petite statuette d'Harpocrate de marbre noir d'Ægypte representant sous une mesme figure d'Arpocrate le soleil ayant sept rayons en teste, Bacche<sup>3</sup> pour la couronne de lier<sup>4</sup>, Mercure par les talares<sup>5</sup> aux pieds, Cupidon par les aisles et pharetre<sup>6</sup> dependant de son col une bulle et ayant aux pieds un oysseau et pour enrichir ce peu de discours je l'ay orné de diverses figures dudit Harpocrate de bronze, plusieurs graveures et jusques à quarante medalles du mesme. J'espere y inserer plus de cent medalles tant d'Isis, d'Osiris que d'Anubis lesquelles ne sont point esté données, desquelles j'ay ma bonne part des originaux.

J'avois une petite medalle de Trajan fort conservé<sup>7</sup> laquelle avoit pour revers dans une couronne  laquelle inscription je treuvois difficile, mais peut de jours<sup>8</sup> j'en ay recouvré une aultre de la mesme grandeur d'Hadrian ayant  au revers. J'ay mis ensemble quantité

<sup>1</sup> De l'italien *divisa*, devise.

<sup>2</sup> L'italien *impresa* signifie emblème.

<sup>3</sup> Bacchus.

<sup>4</sup> *Sic* pour *lierre*. Menestrier étoit peut-être le seul de son temps à écrire le mot *lierre* avec cette abréviation.

<sup>5</sup> Talonnières, brodequins avec des aisles, de *talaris*, ce qui est relatif à la cheville du pied.

<sup>6</sup> Carquois, de *pharetra*.

<sup>7</sup> Menestrier n'emploie presque jamais le féminin des participes.

<sup>8</sup> Menestrier a oublié d'ajouter : *après*.

de petites medalles fort curieuses. Je vous envoie succinctement une note des medalles des colonies et municipales que j'ay mis ensemble premierement :

Jul. moyen avec Aug. avec le nom du II VIR. et CORIN.

Auguste avec un labyrinthe et autres, 4 ou 5.

TIB. M·HI·ILERCA VONIA DERT. Un navire avec les voilles.

Un autre ABDERA. Temple avec 4 colones. 4 ou 5 autres.

CÆSAR autres municipales.

Claudius col. A·A. PAT·XXII. Trois signes militaires.

NERO. EX CONSE. OCIS. Un taureau.

NERO. EX CONSE. Edifice comme aqueducque.

Un autre avec Bellerofon.

GALBA· IIII AN· AGRIPPÆ II VIR. Un temple fort conservé.

VITELLIUS petit avec S C ; il n'est pas de colon.

VESPAS·ANTIOCHIA avec le genie d'Antioche.

TITUS petit avec ind. capt. different des aultres.

DOMIT. CLI·COR. chimera.

Un aultre avec le Pegase.

Trajan figure sur une basse.

Hadrian jusques au nombre de six.

Anton.-Pius. Temple dans lequel est assis Mercure.

M.-Aurel. jusques à 9.

L. Verus 3.

Commodus 5.

Severus 1.

Caracal 6.

Geta 4.

Macrin teste de Jove Capit.

Diadum. Tyrus Metro. Hercules.

Elagab. COL. IVL· Cass. sup. Ammon.

S. Alex. 2.

Maximus. COL. IVL. Aug. PELEA.

Gord. Pius COL. ELP. PT. Deux fleuves fort beaux et puis 4 aultres.

Philip. COL·DAMAS, avec 2 aultres.

Philip. ANTIOCH· COL. 3 signes militaires.

Hosiliano QUINTO·COL·AUREL. Caput turrit.

Æmilian. PROVINCIA DACIA.

TREB. Gall. AEL. municip. lupa 2. Culty<sup>1</sup>.

Valeri tyro METRO de Tyro deux differentes et une de PTOI.

SABINA Aug. col. L·IVL·COR.

COR<sup>2</sup>·SALON·TYRO.

M·AGRIPPA avec un trophée II VIR PRA.

Somme, 88 pièces.

Je vous specifie seulement les noms des Empereurs desquels j'ay des medalles de colonies; j'ay mis Vitellius et Titus encore qu'ils ne soient de colonies, mais à cause qu'ils ne sont ordinaires. Il y en a aucuns conservés et aultres non, car les medalles des colonies pour la plus part sont assez mal traitté. Pendant que Monsieur Joly estoit en vie<sup>3</sup> plusieurs fois il m'en a offert 8 jules de l'une, mais je n'estois en volonté de m'en defaire; neantmoins s'il y a quelque chose qui vous duisse ou en partie ou le tout est à vostre service. Dans la caisse que vous adresse Monsieur Aubery avec son advis je y ay mis une inscription de bronze antique laquelle nous payasmes douze escus de Rome. Je vous l'envoye sans sçavoir si ce seroit piece de vostre curiosité; si par hazard elle ne vous plaist et que ne la desiriez je vous supplieray me la conserver jusques à ce que j'aye ce bonheur que de passer aupres de vous et icy je rendray l'argent à Monsieur Aubery ou aultant de medalles; le semblable je di aussy de toutes les medalles que je vous envoye; n'estant à vostre satisfaction je les rechangeray contre d'aultres ou graveures antiques. L'on ne treuve pas beaucoup à presant à Rome depuis un edict qui fut publié que tous les cavateurs<sup>4</sup> et chercheurs ayent de manifester au commis de la chambre tout ce qu'ils treuveront qui passent la valeur (*mots effacés*) escus sous peine de cinquante escus et la corde. Aucuns ayant vendus des medalles sans les manifester sont estés chastiés; les aultres crainant la peine ne veullent plus fouyr la

<sup>1</sup> Le mot *culty* est de lecture douteuse.

<sup>2</sup> Peut-être COL. Toute cette liste est bien douteuse. L'emploi irrégulier des capitales et l'absence de ponctuation en augmentent encore l'obscurité.

<sup>3</sup> Il s'agit ici du collectionneur mentionné dans les premières lettres de Peirese à Menestrier.

<sup>4</sup> De *cavator*, qui creuse.

terre pour rechercher des antiquités comme ils faisoient il y a quelque temps; neantmoins le peut qui s'en treuve j'en ay tousjours ma part; si desirés quelque chose de par deça faictes le moy seulement sçavoir et ne manqueray d'y amploier toute diligence pour vous donner quelque chose de bien, me disant à jamais,

Monsieur,

vostre tres humble et tres affectioné serviteur,

CL. MENETRIE.

À Rome, ce 13 febvrier 1627<sup>1</sup>.

XI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Je n'ay point reçu là lettre que vous dictes m'avoir escripte par deux jeunes hommes de Langres, ne par consequant le roolle de voz colonies. Bien ay-je recen celle du 26 janvier que vous aviez baillée à Mr Aubery, ensemble la medaille de M. AVR IVLIANVS dont je vous remercie trez affectueusement vous assurant que vous m'avez faict plaisir, et que vous l'eussiez faict bien plus grand si vous y eussiez adjousté ce medaillon que vous dictes d'Alexandre Severe d'argent, ou pour le moins si vous me l'eussiez descript un peu plus particulièrement, pour sçavoir s'il y a de revers qui soit autre que l'aigle qui se void communement à la plus part de ces medailles imperiales d'argent plus grosses que les communes, et si l'inscription est autre que du ΔΗΜΑΡΧ ΕΞΟΥΧΙΑC. Que s'il vous estoit eschappée des mains avant l'arrivé de la presente, envoyez nous en au moins une empreinte car je ne doute pas que vous n'en ayez retenu quelqu'une. Et quand vous serez de loisir, faictes nous un petit roolle de tous les tyrans que vous

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 9544, fol. 183.

avez veus actuellement, et de tous ceux dont il se peult avoir des medailles ou des empreintes. Mais quand vous aurez quelque chose en estat de me pouvoir estre envoyée, ne vous amusez poinet à en attendre d'autres pour les faire venir ensemble ne à attendre de commodité de barque. Remettez les seulement à M<sup>r</sup> Aubery, qui trouvera bien le moyen de me les faire tenir seurement par la poste mesmes, en les faisant bien garrotter dans des boittes pour ne se pouvoir ceder ou frustrer par les chemins, et les consignant à part des lettres pour n'en payer le port que à tant la livre, comme je soulois faire souvent quand j'estois en Italie. Et sur ce après vous avoir remercié de rechef de vostre affection, je finiray en vous assurant de la mienne, et que je suis de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 19<sup>e</sup> febvrier 1627<sup>1</sup>.

XII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Je receus dernièrement vostre lettre du 13 febvrier par un messager qui passoit outre d'Avignon à Genes si precipitamment, qu'il ne me donna loisir que d'escrire un mot à M<sup>r</sup> d'Aubery, sans avoir moyen de lire seulement vostre lettre, nomplus que plusieurs autres qui estoient venues ensemble dont je me contentay de voir seulement les signatures et les dattes. Mais je ne laissay pas pourtant de jeter les yeux sur le papier où vous aviez transcript l'inscription de la table de bronze, laquelle à ce premier aspect me sembla certainement bien belle comme

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 27.

il fault advoüer qu'elle l'est. Mais sitost que ce messenger fut party, je me voulus assurer d'une memoire confuse que j'avois d'avoir veu quelque chose de semblable dans les inscriptions de Grutherus<sup>1</sup>, où je trouvay qu'elle estoit toute entière de mot à mot, sans qu'il y eust une seule syllabe ne lettre à dire. Ce qui diminua grandement le plaisir que m'avoit apporté cette nouvelle et quelques jours apres je receus la cassette, et quand je vis la table mesmes de bronze, je me trouvay encores un petit peu plus mortifié, voyant combien l'ouvrage en est grossier, eu esgard à un acte publique faict aux despans et par une ambassade expresse d'une ville toute entière, la couronne qui est dessus estant si mal moullée qu'on ne sçauroit dire de quoy elle pouvoit estre. Tant y a que je vous suis tousjours redevable de vostre bonne volonté et la piece peult tousjours servir d'un bon meuble de cabinet. Mais puisqu'elle a esté une foys publiée comme desterrée à Rome soubs Pie III l'an 1561 au jardin du monastere de S. Stephano Ritondo, et rangée dans le cabinet d'Achilles Maffœus<sup>2</sup>, avec quatre autres quasi de mesme temps faictes à mesmes fins, en faveur du mesmes Q. ARADIVS PROCVLVS, par quatre autres villes affricaines comme celle là, à sçavoir des colonies de Zama<sup>3</sup>, HADRVMETVM<sup>4</sup>, THAENITVM et du municipium CIVILITANVM, il ne se peut plus guieres apprendre de cette pièce icy, qui la puisse rendre beaucoup recommandable au moins à proportion de ce qu'elle eust esté, si e'eust esté une piece nouvellement desterrée, laquelle de soy portoit assez de petites formules et curiositez bien gentiles et capables de la tenir en quelque prix et en quelque estime, si on l'eust peu donner au jour le premier. Je vous en parle avec cette liberté, puisque vous me faictes grande instance à ce que j'en use ainsin avec vous.

<sup>1</sup> Le *Corpus inscriptionum* de Jean Gruter (Heidelberg, 1603, in-folio) a été déjà souvent mentionné dans cette correspondance.

<sup>2</sup> Le cabinet d'Achille Maffei était un des plus célèbres de tous les cabinets de Rome.

<sup>3</sup> Aujourd'hui Zouarim, ville de la Numidie, à 30 kil. de Tagaste.

<sup>4</sup> Adrumète, ou mieux Hadrumète, à 130 kil. de Carthage, était la capitale de la Byzacène. Près de ses ruines s'élève une des villes les plus prospères de la Tunisie, Soussa.

Quant aux medailles, celle que vous appelez du tale est bien de mon goust, et je n'y plains nullement l'argent qui y a esté employé, mais je l'estimerois davantage si vous n'y eussiez point touché du tout, pour ayder comme vous avez faict les lettres de la fin de quelques mots. J'eusse beaucoup mieux aymé avoir la peine de les deviner moy mesmes, ou de les suppleer par les moindres vestiges, que d'avoir enfoncé le champ de la medaille pour y espaigrner du relief aux dites lettres. Je l'estimerois le double sans cela. Mais tousjours la tiens-je à singuliere faveur et ne vous dis cela, que pour vous servir d'avis à l'advenir que j'estime les *medaglie vergini*<sup>1</sup> beaucoup plus sans comparaison que celles qui sont tant soyt peu aidées, soubz pretexte de les nettoyer. Car je les vouldrois, si besoing estoit, faire nettoyer moy mesmes en ma presence pour ne pas laisser avancer le stecco, ou la pietra verde plus avant que ce que je permettrois sans y laisser toucher par burin pour quelque occasion que ce peult estre.

Le medaillon que vous dictes d'argent d'Alexandre, est bien une belle piece à mon avis. Plusieurs de mes amis qui croient s'y cognoistre veullent opiniastrer qu'il soit moderne et moullé, mais je crois qu'ils se trompent evidamment et que la piece est antique. Il est vray qu'elle a esté fort mal traictée non seulement du tamps, mais possible de l'artifice des hommes, et j'ay grande peine à me persuader qu'elle ayt jamais esté faicte pour une piece d'argent. Car si bien en ce temps là desja l'argent estoit r'abbayddé, toutefois les monnoyes qui s'en trouvent, non seulement des ordinaires romaines, mais des grecques plus grosses au triple et quaddruple ne sont pas de si mauvaise matiere. Voire je doute s'il y a rien d'argent qui soit allié avec le corps de la medaille, car l'ayant faict picquer d'un coup de poinçon sur le bord, il me semble que le dedans est plus rougeastre ou jaunastre que blanc, et les orfèvres ne tiennent pas qu'il y ait de l'argent franc, ains plustost quelque blanchiment ou teinture. Une chose ay-je bien verifiée indubitablement (et c'est ce qui seul peult garentir la piece antique), c'est qu'elle a perdue

<sup>1</sup> Médailles vierges.

et s'est despoillée d'une superficie de toutz costez de l'espoisseur de plus qu'une feuille de papier, soit qu'on l'ait mise dans quelque eau forte ou dans quelque vinaigre, ou bien qu'elle se soit rencontrée dans quelque terrain corrosif, comme il n'en manque pas autour de Rome, et pour preuve de cela, il est resté quelques fragments de la dicte peau ou superficie, tant du costé de la teste, au bas du chinon du col, et dans le champ, entre les liens de la couronne, que du costé du revers dans le champ entre les figures, et entre quelques lettres de l'inscription, que au plus bas sous les pieds des dictes figures. Ce recognoissant apparemment que ce qui reste de la dicte peau retient encores quelques vestiges du poliment primitif que pouvoit avoir laissé le coing, car tout le reste qui est pellié ou despoillié est demeuré si grenellé, qu'il n'y a vestige quelquonque de cogneure, ains plustost imite en quelque façon le grain de la moulleure et du sable, comme il le faudroit juger tel, sans ce qui reste de la primitive peau où le coing avoit imprimé ses marques. Et qui plus est, tous les vestiges de la dicte peau sont si jaulnes, que je tiens que la piece aye esté dorée, soit par les anciens ou par les modernes, ce qui peult bien avoir contribué à luy faire perdre sa peau, si l'eau avec quoy y a esté appliqué l'or estoit trop forte et trop corrosive, et possible qu'avant que la dorer, l'a-t-on voulu blanchir par quelque teinture, possible à nous incogneüe, comme il est certain que les anciens en avoient qui faisoient du cuivre blanc sans qu'il eust aulcune qualité d'argent, ne d'estain, et le blanc ou teinture ne laissoit pas de penetrer bien avant dans le corps du metal, mieux que font noz orfeuvres quand ils argentent. Ce qui me confirme en cette opinion, que la piece fut antique, est que le bord semble fort naturel et tel que le peult avoir laissé, dans son air, la force de la cogneure agissant sur le plat. Mais cela se peult contrefaire, de sorte que cela seul ne m'eust pas emporté à l'affirmative. Tant y a que vous voyez que je faicts bien ce que vous avez voulu, c'est à dire je vous parle bien avec grande liberté, et Dieu scaiet si cette piece avoit jamais esté examinée si exactement que cela. Je seray bien aise que vous m'en disiez vostre avis avec la mesme liberté. Et surtout, je vous prie, ne vous imaginez

pas que je sois porté en cela d'auleun dessain de vous despriser vostre marchandise, car je vous declare que je n'y plains nullement le prix que vous en avez faict bailler de cinq escus, attendu que le seul plaisir que j'ay prins de l'espluscher, et d'y trouver cez fondements, et en garantir l'antiquité, contre l'advis de noz antiquaires, vault plus que les cinq escus et le double, et puis au bout du compte c'est tousjours une belle medaille, et qui peult tenir rang entre les grandes et les belles, car le relief et la maniere en est noble. Mais de le tenir pour medaillon d'argent, c'est ce que je n'oserois pas faire, veu que pour medaillon, la grandeur n'est pas jusques à ce poinet qu'il faudroit pour exceder la grandeur des medailles grandes. Et pour la matiere d'argent, oultre que les orfèvres n'en sont pas d'accord, et qu'il n'a comparaison quelconque avec toutes les autres pieces d'argent du mesme prince, non seulement des latines, mais des greeques, je n'y trouve d'ailleurs aucun rapport avec la proportion que debvroit avoir avec les autres monnoyes courantes de ce temps là à peu prez, car il faudroit que ce fust ou le double des greeques plus grosses, ou le quadruple des petites, ou bien redoubler ce quadruple des latines, mais il n'y a rien d'approchant à cette proportion de poids, non plus qu'à celle de l'alloy, ne à la forme. Tellement qu'il fault conclure que ç'ait esté une belle grande medaille de cuivre, teinte et dorée, pour tenir rang possible au lieu d'une pierre precieuse, comme on faisoit anciennement de beaucoup d'autres, dont j'en ay quelques unes et comme estoient tenues cez petites medailletes de cuivre enchainées bien que grossièrement que vous me monstrastes à Paris, et que je prendrois encores volontiers, si vous ne vous en estes desfaict depuis lors, comme il pourroit estre, puisque vous me monstrastes en mesme temps vostre Astragale d'amethyste que vous me dictes maintenant avoir encores, et lequel j'achepterois pareillement volontiers si le prix en est moderé, pour le joindre à trois autres que j'ay l'un de Corniole, l'autre d'Agathe, et le troisieme de Chrystal antiques, où celluy d'amethyste ne seroit pas mal apparié.

Venant donc aux autres medailles que vous m'avez envoyées, et spe-

cialement les Grecques, je vous diray que quand il y a quelque chose à apprendre je prends plaisir d'en avoir, et bien que je ne veuille pas négliger jusques aux plus mal conservées, faut qu'il y reste quelques vestiges cappable de donner quelque lumiere, si est-ce que quand les inscriptions ne se peuvent commodement lire, j'en tiens le prix grandement diminué et r'avallé de tout quasi en tout. Et quand les lettres sont retouchées ou réparées avec le burin ou autrement, tant s'en fault que j'en fasse cas, qu'au contraire elles me font mal à veüe, attendu que la pluspart du temps ceux qui se meslent de ce mestier, ne pouvant pas sçavoir le fonds de l'histoire et de l'antiquité, prennent quasi tousjours des equivocques et font des besveües intollerables, par exemple vous avez fait quelque cas d'une medaille à deux testes que vous dictes estre de Vespasian et de Tite, parce qu'il y a un fleuve au revers. Et ce qui fait que je ne la prise pas tant est qu'on l'a réparée en sorte qu'on y a refait tous les deux profiles des visages, et au lieu d'un Titus au costé où vous croyez qu'il sera on en a fait quasi un Domitian, ou plustost on a corrompu le visage de Domitian pour en faire un Titus, et au lieu d'un Titus qui y pouvoit estre de l'autre part, on en a fait un Vespasian, et a-t-on rebarbouillé encores les lettres en sorte qu'on ne sçauroit plus lier les vestiges qui y restent par aucunes conjectures de mise sans estre desmenty par les faulx coups de burin, sans lesquels possible y liserois-je le nom de Tite d'un costé, et celui de Domitian de l'autre. Et au revers, si le nom du fleuve ou de la ville se pouvoient lire, j'en ferois estime, mais ne se pouvant deschiffrer, c'est un desplaisir de voir un fleuve sans sçavoir dire quel il estoit.

Vostre Geta me plaict un peu davantage bien qu'il soit esfacé, attendu que l'art n'y a rien alteré, que la conjecture me demeure libre pour conjecturer hardiment ce qui y pouvoit estre, et y en rechercher quelques vestiges. Mais à la difference du prix que vous y mettez, en esgard aux autres, je vois que vous avez plus consideré la teste que le revers, à cause que Geta Narba n'est pas si commun, mais c'est ce que je ne considere guieres pour ma curiosité, car je n'y regarde guieres que l'histoire, et ce qui y peult servir. C'est pourquoy je ne m'amuse

pas à faire des suites imperiales de medailles grecques, ne de colonies, ains je les range selon l'histoire.

Pour le regard du Marc Aurele, celuy qui en a nettoiyé la teste a esté bien discret à mon gré, et n'y a rien gasté, mais au revers, parce qu'il ne le sçavoit pas deviner, encores y a-t-il corrompu quelque chose et des lettres et de la figure, ce qui faict que je ne la puis priser à l'esgal de ce que je ferois, s'il n'y eust pas touché si avant.

Quant à celle de Commode, elle a esté si mal traictée que c'est pitié et n'y est resté guieres de vestiges par lesquelles on puisse distinguer quelle sorte de couronne c'estoit, car les rayons que vous y trouvez sont bien clairsemez, et bien mal rangez, pour en tirer grande instruction, et qui pis est l'inscription reduicte en bien mauvais estat pour la lire, comme il faudroit; tant y a que vous m'avez faict plaisir de me l'envoyer, et m'en feriez encores davantage si vous m'envoyiez celle que vous dictes avoir de l'Hadrian avec une pareille couronne, afin d'essayer si par l'une nous pourrions ayder ou suppleer les deffaults de l'autre, ou pour le moins qu'il vous pleust nous en envoyer une empreinte de plomb, et si aviez l'empreinte de celle que dictes avoir veu d'Auguste avec une semblable couronne, je la verrois aussy fort volontiers, pour avoir de quoy appuyer les conjectures qui s'y pourroient faire, lesquelles vont à vauveau, quand on n'a qu'une seule piece si mal conservée et si corrompue de l'antiquité, où l'on peult quelques foyz imaginer d'aussy differentes figures sur un mesme corps que dans les nûes.

J'ay ven volontiers cette piece barbare bien que les lettres soient incogneües, et de cette sorte là, j'en prendray volontiers tant qu'il s'en trouvera à vendre.

Cette medaille grecque avec l'inscription ΔΗΜΟC, est de celles qui tombent dans ma curiosité, mais je plains la perte de l'inscription du revers, où il a esté touché peu, mais encores y a t'il porté quelque prejudice. Cez ouvriers prepareurs de medailles ne debvroient jamais toucher aux grecques, qui leur sont moins cogneues et moins familières que les latines.

Reste encores la Salonine où il n'y a rien d'extraordinaire pour une medaille grecque, et si bien elle est grossiere cela n'est pas mal compatible avec son siecle.

Touchant la medaille du Labarum que vous aviez mise dans vostre lettre, j'en avois une avec le mesme Labarum et une Victoire au revers, de sorte que la vostre ne s'accouple pas mal avec la mienne. J'avois pareillement une de cez medailletes avec le sceptre d'un costé, et la couronne et lettres de l'autre, oultre la semblable que vous m'aviez envoyé l'année precedente, et pense avoir une centaine de petites medailles latines de cuivre battües depuis Auguste jusques à Hadrian, dont la pluspart appartiennent aux Empereurs, et sont un peu plus malaisées à deschiffrer que les ordinaires des autres grandeurs qu'on appelle petites, mezzanes et grandes. Et souvent si bien les noms des empereurs y sont, leurs images n'y sont pas estant ains des Dieux et des Deesses, ou des autres choses appartenantes aux deitez. Il y en a parmy quelques unes, comme cez vostres deux, et une douzaine d'autres sortes, bien malaisées à deschiffrer. Je ne les ay jamais bien exactement examinées. Mais en rangeant, s'il plaict à Dieu, mes antiques à cet esté. et r'assemblant celles qui doivent estre ensemble, nous verrons si nous en pourrions tirer quelque fruit et quelque sens.

Pour les medailletes de plomb, j'en avois apporté de Rome une cinquantaîne où il y en a de plus ou moins extravagantes, mais je ne les ay pas peu trouver maintenant à ma main, pour les comparer avec les vostres. Je voudrois avoir veu les 150 que vous dictes avoir recueillies, pour chercher si de tout cela et de toutes les miennes, il ne se tireroit poinct quelque lumiere, pour juger à quel usage elles peuvent avoir esté faictes, car l'extravagance y est si grande en plusieurs, qu'il est fort malaisé de les reduire sous aulcune regle. Toutes foys il ne fault desesperer de rien, et je vous remercie bien fort de la douzaine que vous m'avez envoyée maintenant, dont je ne vous diray pas mon advis que je n'aye retrouvé le fagot des miennes, entre lesquelles j'en avois mesmes aulcunes aussy larges que les medailles ordinaires, mezzanes et plus.

J'oublois de vous dire, à propos de ces petites romaines de cuivre, que si vous en rencontrez une bien nette, de celles qu'Ant. Augustinus a mises dans son premier Dialogue<sup>1</sup>, où il y a deux brasselets et un laurier, je l'achepteray volontiers, à prix modéré, car celles que j'ay sont un peu mal conservées. J'en ay une avec l'inscription METAR. DELM. mais il n'y a point de nom d'empereur et me ferez plaisir de m'envoyer empreinte des vostres deux où est le MET. NOR. et le METAR. DELM. avec les noms de Trajan et d'Hadrian, si ce n'est que vous veuillez [vous] desfaire à prix mediocre des originaux, auquel cas je les achepterois. Sinon je me contenteray des empreintes.

Pour en venir à voz colonies, j'eusse bien mieux aymé voir un roolle piece par piece, avec les inscriptions desdictes colonies, pour mieux juger de ce que peult importer le recueil, car je ne considere pas la suite des images des empereurs qui y sont representez, comme ce qui est de l'histoire particuliere des dictes colonies. Tant y a que je verrois volontiers ou les empreintes ou les originaux des colonies de TYRO et de COL. TROAS et de COL. AER. CAPITOLINA, de COL. FL. NEAPOLIS greeque ou latine, de COL. LI. COR. et specialement de celle que vous mettez toute la premiere en vostre roolle de Jule moyen, avec Auguste et CORIN. et celle que vous mettez la derniere de M. AGRIPPA.

Au surplus pour les medailles greeques ou de colonies generalement, je prends plaisir de recueillir toutes celles de Marc Aurele et d'Alexandre Severe, qui sont des plus ordinaires, car elles ne sont pas rares comme des autres empereurs qui ont moins vescu. Et oultre ce, toutes les medailles greeques où sont representées des Montagnes, de quelque empereur et grandeur que ce soit, comme aussy de celles de BYZANTIVM, et particulièrement de celles qui ont des fuseaux. Et finalement de cez medailles soit de cuivre ou d'argent, qui ont des caracteres

<sup>1</sup> *Dialogos de medallas, inscripciones y otras antiguedades. Ex bibliotheca Ant. Augustini.* (Tarragona, 1587, in-4°.) Ant. Augustin, un des plus féconds érudits de

l'Espagne (ses seuls ouvrages de droit remplissent dix volumes in-fol.), naquit à Saragosse en 1516, fut évêque de Lérida, archevêque de Tarragone et mourut en 1586.

Samaritains, excepté eez sicles tetrdragmes (?) tels que celuy qu'a mis Ant. Augustinus, dont j'en ay plusieurs.

Voilà maintenant pour vous dire en gros ce qui touche ma curiosité de tout ce que vous m'avez demandé. J'oublois de vous dire que j'ay quelques medailles avec la couronne de Testes et quelque dessein de figure antique couronnée de cette sorte. Si M<sup>sr</sup> le cardinal Buoncompagni estoit homme qui voulust bailler empreinte des deux medailles qu'il a avec telles couronnes, il y auroit moyen de luy rendre revanche.

Il ne me reste plus pour satisfaire à toute vostre lettre qu'il me souviene si ce n'est que je vous felicite des beaux presents que vous avez faiets à M<sup>sr</sup> le cardinal Barberin. Je vouldrois qu'ils vous vallussent quelque chose de bon, principalement vostre discours sur la figure d'Harpocrates, de laquelle je [recevrois] volontiers le dessein, attendant que vous mettiez vostre discours au jour. Je pense avoir plus de 20 figures differentes du diet Arpocrates et de bien differante antiquité. Il feroit bon voir un petit rolle des figures dudiet Arpocrates que vous alleguez en vostre livre, si vous y marquiez les differances de l'une à l'autre, sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce dernier mars 1627<sup>1</sup>.

XIII

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Avant que faire responce à la vostre par laquelle accusés avoir receu le M. A. IVLIANVS je me croyois tant faire aupres des antiquaires

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 28.

qui sont à Rome que de tirer une copie de tous les Tyrans qu'ilz ont dans leurs cabinets comme desirez, ce que je n'ay peut obtenir, s<sup>r</sup> Ludovico Compagne estant malade, un aultre nommé Gotifredi estant hors de la ville, lequel m'a asseuré en avoir six ou sept hors ceulx que sçavés estre ordinaire; par le prochain ordinaire je ne manqueray vous les faire tenir. Je tira dernièrement d'un cabinet une petite medalle de la forme des Cornelia Salonina grecques que l'on treuve ordinairement me croyant estre icelle du premier abbord, mais la considerant j'apperceut qu'elle avoit le visage plus rond et qu'il y avoit moins de letre lesquelles disent CΕΙΤΙΜΙΑ (si je ne me trompe) ΖΗΝΟΒΙΑ CΕΒ. La parole ΟΒΙΑ CΕΒ. estant fort claire ayant au revers l'esperance avec L. E. Je ne sçay si ce pouroit estre Zenobia n'en ayant jamais veu aulcunes medailles. Sçachant qu'avez goust es medailles Grecques je choisis dernièrement entre des medailles apportées de Naples six assez curieuses pour le prix de sept escus y ayant un Neron avec Poppæa Grec non comme l'ordinaire, mais une teste sur l'aultre et au revers une teste femine turrite disant ΘΕΑΝ ΡΩΜΗΝ puis ΔΟΜΙΤΙΑ CΕΒΑΣΤΗ. au revers une Diane efese<sup>1</sup> et deux rangs de letre toutes deux moyennes et assez conservé, une Julia Donna ΙΟΥΛΙΑ CΕΒΑΣΤΗ ayant au revers une femme comme Cybeles turrita appuyant la main droite sur un



Lyon et haussant sa robe de la gauche et lettres ΚΑΡΠΙΕΩΝ, une aultre ΙΟΥΛΙΑ ΑΥΓΟΥΣΤΑ d'argent bas de la grandeur d'une piece de dix solz ayant une aigle et l'inscription comme d'un Empereur ΔΗΜΑΡΧ ΕΖΟΥΣΙΑC. Un Commodus avec ce revers et Caracalla crotonié<sup>2</sup> avec la merque d'argent Ε ayant au revers une figure dans un lectisterne comme de Neron, mais celle icy a escript en bas REGINA. Je desirerois fort sçavoir ce qui seroit de vostre delectation à celle fin

<sup>1</sup> On a reconnu, malgré le travestissement, Diane d'Éphèse. — <sup>2</sup> C'est-à-dire de Crotonne, *crotoniate*.

que venant occasion je vous puisse servir avec aultant d'affection que je me dis à perpetuité,

Monsieur,

vostre tres humble et affectionné serviteur,

CL. MENETRIE.

A Rome, ce 7 avril 1627<sup>1</sup>.

Depuis ceste escripte j'ay descouvert trois medailles curieuses desquelles je vous envoie les desseins. Le premier est un Antonin de la grandeur d'un medaillon, verd beau et conservé. Le second Comode semblablement verd et conservé et de bon maistré; l'aultre est un medaillon d'Antonin Pie lequel n'est si conservé que les deux premiers desquelles on desire avoir douze escus de monoye. Si desirés les avoir, je tascheray incontinant les achepter et Monsieur Aubery vous les fera tenir.

XIV

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Il me desplaiet fort que les medailles et l'inscription de bronze que je vous envoya ne sont esté entierement de vostre contantement comme me tesmognés par la vostre, entre aultres la medaille grande d'Alexandre Severe appellé et tenue à Rome pour medaillon, n'ayant le S. C. comme les medailles ordinaires; pendant que ladite medaille a esté en vente dans Rome personne n'a jamais doubté de son antiquité, ce que plusieurs pouvoit faire à cause que cest hyver passé l'on en treuva trois de mesme grandeurs et revers dudit Alexandre en nettoyant les cloacques autour de la Rotonde, l'un desquels a esté vendus aux Gotifredi huit escus et l'aultre qu'est quasi tout consommé, est entre les mains d'un nommé

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 191.

Microsome qui renette<sup>1</sup> les medailles à la consolation et par celle qu'il a entre les mains l'on recognoit que ce n'est pas seulement la superficie qui soit blanche, mais encore le dedans du metal comme de ceste ligue basse de laquelle sont forgées toutes les medailles d'Alexandre jusques à Gallien. Quant à celle du Tale ou astragale de la sorte que je l'achepta de Ludovico Compagne je l'ay tousjours conservée sans y avoir rien touché; celle qui m'est venue par les mains est encore pire; pour vostre satisfaction si la desirés je ne manqueray vous l'envoyer et choisirez celle qui vous plaira le plus. Voyant que pour accompagner les trois astragales qu'avez desirés le mien d'ametiste, m'en estant venus un de paste de mesme couleur, je n'ay voulu manquer m'en priver (si bien je me souvien je le paya 5 ou 6 Jules. J'ay un poid en ayant un passant de part à l'autre; si le desirés je vous le feray tenir<sup>2</sup>) encore que plusieurs fois je sois esté impourtuné de m'en defaire, mais tout ce que j'ay parmy mes curiosités je vous prie de les demander franchement que pour le prix qu'elles me coustent je vous en serviray fort volontiers en recompense de la faveur qu'il vous pleut me tesmoigner par celle que je delivra au cardinal Barberin encore que l'office fusse desja conferé et desirerois fort avoir le moyen vous en pouvoir gratifier si mes moyens le permettoint, mais dès le temps que j'heu ce bonheur de vous veoir à Paris j'ay faict des grands frais pour m'entretenir à Rome en espoir d'avoir quelque benefice et nonobstant la longueur du temps je n'ay rien pourchassé; que si j'avois et obtenois quelques choses par deça incontinant je m'embarquerois pour passer plus à l'aise mes curiosités en France là où les pourriez examiner et choisir ce qui seroit de vostre contantement. J'ay accepté du s<sup>r</sup> Ludovico Compagne la medaille donné par Ant. Augustin laquelle est fort bien conservé pour le prix de huit Jules. Je luy ay presanté aultres huit Jules de la medaille de Trajan avec MET. NOR. laquelle il ne m'a voulu delivrer moins de quatre testons. Je vous envoie la mienne qu'est un Hadrian lequel me couste deux escus. L'autre avec

<sup>1</sup> Nettoie. — <sup>2</sup> Ce qui est entre parenthèses est en renvoi à la marge.

MÉTAL. DELM. je croy qu'elle soit semblable à celle que me dittes avoir n'ayant aultre au revers qu'une teste d'un Mars et l'aultre costé une curasse. A ce propos il me monstra un petit Trajan ayant pour revers une figure et inscription semblable à celle que je vous envoie DARDANICI. La mienne au lieu de Trajan ayant ROMA laquelle j'ay payé 2 Jules. J'ay prins aussy aupres d'un revendeur de medailles ceste icy jointe avec letres incogneues pour le prix d'un teston. Ce mesme en a encore deux ou trois, mais avec differens caracteres. J'ay bien quantité de medailles extravagantes lesquels je n'ose vous envoyer craynant qu'elles ne soient de vostre delectation. J'avois prolongé de vous escrire esperant d'avoir les imprants des Tyrans qu'ont les sig<sup>ri</sup> Gotifredi, ce que je n'ay encore peu obtenir d'eux; par le prochain je vous escriray plus amplement et vous envoyray les inscriptions de divers plombs desquels je ne retreuve les originaulx et aussy une copie de ma figure d'Harpocrate en ayant jusques à quinze medailles designés et pour les accompagner je y adjoint jusques à cent medailles de Serapis, Isis et Anubis et diverses graveures non donnés. J'accepta dernièrement d'un cabinet de Naples pour 5 escus un medaillon de forme crotoniate ayant la teste si ordinaire d'Invicta Roma<sup>1</sup>, mais elle me semblable (*sic*) extraordinaire de grandeur comme verrez par ce dessein accompagnée d'une de Constantinopolis ayant au revers VICTORIA AVG. representant une victoire assise couronnée comme Antiochia tenant un rameau d'olive de la droite et un cornu copia<sup>e</sup> de la gauche fort conservé et virge. Je vous supplie m'excuser si je vous ay escript la presante en presse n'ayant respondus à la vostre comme mon devoir m'oblige; attendant l'ordinaire suyvant je me diray à jamais,

Monsieur,

vostre tres humble et affectionné serviteur,

CL. MENETRIE.

A Rome, ce 5 may 1627.

Je me retreuvois encore les peütes medailles enchainées, lesquelles

<sup>1</sup> A la marge Menestrier a dessiné tant bien que mal un homme luttant contre une bête féroce. Ce dessin ne nous a pas paru mériter l'honneur d'être reproduit.

je vous supplie accepter de bon cœur me desplaisant qu'elles ne soient davantage. Le cardinal Sacratî en avoit une chesne de plus de soixante<sup>1</sup>.

## XV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire d'Avignon voz deux despeschés du 7 avril et 4 may, ensemble les quatre petites medailletes jointes à la dernière. Et peu de jours aprez je receus par un bon hermite de cez quartiers icy les autres six medailles grecques mentionnées en vostre première lettre dont je vous remercie trez affectueusement. J'ay prins plaisir à celle de Neron avec Poppee, mais j'en eusse bien prins davantage, si la seconde moitié de l'inscription du revers se fust peu lire, pour sçavoir le lieu où la piece est battüe, car il est bien certain que c'est en quelque lieu où l'on tenoit Rome au rang des Dieux tutelaires. Et c'est tout le principal fruit qui s'en pouvoit tirer, ne se pouvant pas dire, comme des medailles Romaines, que ce fussent pieces battües par ordre de l'Empereur ou du Senat Romain. Cette Domitia a esté fort gastée par l'ouvrier qui l'a nettoyée; je l'eusse mieux aymée sans nettoyer, et eusse bien plus commodement leu l'inscription du revers, que l'on a tellement corrompüe avec le burin, qu'il est malaisé de la supplier. Celle du Commode avec l'autel seroit encores bien meilleure si elle fust demeurée vergine, comme on dict, car on ne luy eust pas effacé, comme on a fait, la date de l'année de l'empire dudict Commode laquelle estoit dans le champ de l'autel. Cette inscription ΔΗΜΑΡΧ·ΕΞΟΥΧΙΑC, au revers de Julia Domma, regarde la republique Antiochene, où la medaille est battüe, et non la qualité

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 189.

de l'imperatrice. Car en ce temps là toutes les medailles d'Antioche de ce metal et grandeur (comme de plusieurs autres grandeurs et de simple cuyvre) portoient la marque ou autorité du Senatus Consultum et du Tribun populaire. J'en ay grand nombre de cette sorte de divers empereurs et imperatrices, avec la mesme inscription, et souvent se contentoient [*trois mots non déchiffrés*] S. C. et Δ. E.

L'autre Julia de cuivre me plaict davantage pour estre vergine. Aussi n'ay-je point eu de peine d'en supplier l'inscription. Pour la Crotoniate de Caracalla (selon que vous la baptisez), elle est bien fruste ou usée, et l'inscription du revers est imperfecte, car il s'en void d'autres avec mesme revers, qui ont l'inscription toute entiere, sçavoir est OLYMPIA REGINA. C'est pourquoy de cette medaille là, je n'en eusse pas tant fait de cas, et pour toutes cez six medailles, estants les cinq petites et retouchées aulcunes comme elles sont, et les autres imperfectes ou usées. Je vous sçay neantmoins fort bon gré de tant de bonne volonté que vous me tesmoignez, mesmes des petites medailles dont vous vous estes privé pour l'amour de moy, entr'autres de ce MET. NOR. qui estoit fort à mon gré. Et ne serois pas difficulté de payer le quantum du Trajan de M<sup>r</sup> Lud<sup>e</sup> Compagni qui a la mesme inscription, parce que cela est des deppendances de mon recueil de Ponderibus. M<sup>r</sup> Aubery vous baillera les 4 testons pour la prendre, s'il vous plaict.

Quand vous m'aviez cotté vostre medaille avec l'inscription  vous l'aviez rangée en deux lignes comme celle que m'avez envoyée du  ce qui me faisoit juger que c'estoit chose differante des autres que j'ay, où l'inscription METAL DELM est à l'entour d'un coreclet. C'est pourquoy je la vous avoyé demandée, car j'ayme cez differances de symboles sous mesme inscription.

Pour celle de ROMA et DARDANICI, j'en ay une pareille, mais il importe peu; si le Trajan de M<sup>r</sup> Lud<sup>e</sup> Compagni avec mesme inscription DARDANICI est à vendre pour deux ou trois testons, je m'y laisrois aller, mais non pas davantage, parce que je ne suis pas bien asseuré

que ce soit dependance de mon recueil comme les autres. Celle du TRIVMP de Mr Compagni estoit bien à mon gré, je vous en remercie, comme aussi de l'autre qui a ces lettres extravagantes, laquelle n'est que de cez Espagnoles qui sont assez communes, et qui ne sont pas comme les Orientales, telles que celle que m'aviez envoyée l'autre foys et que je vous demandois, mais il n'y a pas de danger, car il s'en trouve à boisseaux.

Quant aux trois pieces de 12 escus, je pourrois bien [*ici ligne effacée, raturée par Peirese*] sçavoir celle d'Antonin, avec le Temple sur un mont, et celle de Commode avec un charriot, dont j'en ay de semblables d'autres empereurs. Mais pour le grand medaillon d'Antonin Pie, avec une simple figure de Juppiter sans inscription d'où il se puisse apprendre de nouveau, je plaindrois huit escus si ce n'estoit que j'eusse besoing d'en faire present à quelque amy qui en eust fantaisie, de ceux qui aiment plus la maestria que la doctrine.

L'autre dessin du medaillon contornito, de ROMA INVICTA, avec la REPARATIO MVNERIS, et la medaille de Constantinopolis toucheroient bien aucunement ma curiosité, mais j'aymerois mieux me contenter d'une empreinte de plomb de chascune. Tant y a qu'en toute façon vous me feriez bien plaisir de me l'envoyer, car si me mandez de la vous rendre et restituer, je le feray fort fidelement comme j'ay fait une infinité de foys, à feu Mr Lelio Pasqualini, qui m'envoyoit les originaux de ses plus extravagantes anticailles, et je luy envoyois des miennes que nous nous r'envoyions respectivement par aprez, y ayant certaines choses qui ne se discernent pas sur les empreintes comme sur les originaux, et s'il y a moyen d'avoir des empreintes des Tyrans tant dudict sr Ludovico Compagni que dell. sign. Godifredi, vous m'obligerez, et en ung besoin Mr d'Aubery les en pourroit prier de ma part pour fournir les fraiz de la moulleure. Je tascheray de m'en revanche en leur endroit.

Quant au medaillon d'Alexandre Severe, il estoit fort à propos de sçavoir ce que vous me mandez qu'il s'en soit trouvé trois tout d'un coup, et cela meritoit d'examiner s'il y a apparence qu'ils fussent tous

trois venus d'un mesme coing. C'est pourquoy je verrois volontiers l'empreinte de celuy que vous dictes avoir esté achepté 8 escus par le s<sup>r</sup> Godifredi, pour voir si la superficie s'y est mieux conservée qu'au mien. Et si le troisieme que vous dictes estre en main de ce s<sup>r</sup> Hieronymo che renetta le medaglie, est à vendre à prix moderé, je l'achep-terois volontiers pour en faire la comparaison, puisque vous dictes que ce qu'il y a de rouillé ou rongé par le temps sert à recognoistre la qualité du metal et de son alloy. Ou bien s'il le vouloit confier, je le luy renvoyerois fidelement, aprez l'avoir veu, si ce n'est qu'il y mette un prix que j'estime pouvoir donner sans regret. J'en dirois volontiers de mesmes de vostre seconde medaille du Tale, dont j'accepte l'offre qu'il vous plaict m'en faire, c'est-à-dire je seray trez aise de la voir, et d'en comparer l'inscription à celle que je tiens de vostre main, à cause de ce qui s'y trouve des vestiges du burin, et puis je la vous renvoyeray soigneusement si ce n'est que je la puisse retenir de vostre bon gré pour faire que l'une confirme ce qu'il y peult avoir de suspect en l'autre pour le regard de la supposition des lettres une pour autre, car de l'antiquité de la piece je n'en ay pas doubté. Et serois bien aise d'entendre si M<sup>r</sup> Lud<sup>o</sup> Compagni n'en a poinct quelqu'une semblable qui soit bien vierge et bien conservée.

Il me reste à vous remercier comme je faicts trez affectueusement du petit Astragale d'Amethiste, dont je ne vouldrois pas que vous eussiez regret de vous estre privé, et vous assure que pour ne vous en priver, je me contenterois facilement de celuy de Paste antique tombé nouvellement entre voz mains, parce qu'il m'assortiroit tousjours le nombre de quatre pieces de differentes couleurs, pour en joüer ensemblement comme faisoient les anciens, et si vous en recouvrez d'autres de quelque matiere que ce soit (si ce n'est de cuivre, car j'en ay bon nombre), me ferez plaisir de les achepter pour moy, et d'en prendre vostre remboursement de M<sup>r</sup> d'Aubery. Tant y a que de quelque façon que vous fassiez, je ne suis pas resolu d'accepter celui d'Amethiste, que vous ne receviez par mesme moyen dudict sieur d'Aubery le remboursement de tout ce qu'il vous couste. Pour le poids antique, où

vous dictes qu'il y a un astragale qui passe d'un costé de la medaille à l'autre, j'en ay un du poids d'une once, de cuyvre. Si le vostre est pareil, je n'en ay pas de besoing, mais s'il estoit d'autre grandeur ou de plus grand poids, je ne serois pas [éloigné de l'accepter]<sup>1</sup>.

Il vous fault encores des remerciements de ce petit chesnon de medailletes de cuyvre, dont il fault bien que vous receviez pareillement vostre payement de M<sup>r</sup> d'Aubery, avant qu'il me les envoie de par deça. Je n'entends nullement que vous me fassiez des presents, et encores moins que vous mettiez en ligne de compte les recommandations que j'ay faictes pour vous, car je ne l'ay faict que par amitié et pour l'estime en laquelle je tiens vostre vertu et louable curiosité, marry de n'avoir plus de credit pour assouvir ce qui seroit de voz souhaicts pour vous voir logé quelque part selon vostre genie. Que si vous vous contentiez de quelque mediocre benefice en ce païs icy, possible y auroit il quelque moyen de vous contenter. Mais il faudroit sçavoir de quelle nature vous voudriez qu'il fust, à sçavoir si pour avoir cure d'ame vous en seriez moins satisfait, de quel revenu vous vous contenteriez qu'il fust, car nous avons des amys qui en conferent quelques foys. J'ay bien quelques collations de mon abbaye, mais elles ne sont qu'en Guienne. En tout cas mandez moy vostre volonté et si y entendez, escrivez moy vostre nom, surnom, aage, qualitez et cappacitez necessaires, car s'il arrivoit quelque vacance nous verrions de vous faire remplir. Et puis ce qui est bon à prendre est bon à rendre s'il n'agrée. Sur quoy attendant vostre resolution je finis en demeurant,

Monsieur,

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,  
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 3 juin 1627.

M<sup>r</sup> Aubery me mande que vous luy aviez parlé d'une autre table d'Ærain escripte. Je m' imagine que ce soit de celles qui furent trouvées

<sup>1</sup> Je rétablis entre crochets le sens de trois ou quatre mots qui avaient été raturés par Peiresc et qu'il n'avait pas songé à remplacer.

ensemblement avec la mienne, et par consequent que l'inscription s'en trouvera dans le livre de Gruterus. C'est pourquoy je seroys bien aise que vous m'eussiez mandé laquelle c'est de celles de Grutherus, et si elle n'y estoit pas, comme il se pourroit faire, envoyez m'en l'inscription entiere, et me mandez si les medailles enchainées du feu cardinal Sacrati estoient de mesme grandeur et de mesme siecle que les vostres, ou si vous vous souviendriez de quelle qualité elles estoient<sup>1</sup>.

## XVI

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

J'esperois avoir tant de bien et de faveur des Signori Gotifredi et de Lud<sup>co</sup> Compagni que d'avoir ce que desiriez d'eux mentionné par les vostres, c'est asçavoir une copie des Tyraus qu'ils ont. Les Gotifredi m'ont asseuré d'en avoir jusques à cinq ou six oultre les communs; je n'ay tant peu faire aupres d'eux que d'en avoir une veüe, estant si soupconneux qu'ils n'ont jamais monstré leurs medalles à personne qui fut en Rome, allegant qu'ils ne les monstreront que lorsqu'ils auront l'honneur d'avoir le plus beau cabinet de Rome; ils ont ja achepté six ou sept estudes<sup>2</sup>. Tout ce que j'ay peu aupres d'eux est une veüe de la chesne de medalles de feu le cardinal Sacrati avec occasion de confronter la mienne en laquelle il y a plus de soixante medailles et entre chascun chaisnon une boucle de la grosseur et largeur de la medaille fort bien façonné. Elle commence par Gallien et y sont compris plusieurs empereurs du bas Empire sans ordre. Jé suis esté plusieurs fois chez le<sup>3</sup> s<sup>r</sup> Ludovico pour veoir les siennes lequel est fort difficile de trouver au logis, estant faict extraordinaire. Je le pria de les mettre

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 32.

<sup>2</sup> Dans le sens de *collections*. Un cabinet

de livres, de manuscrits et d'objets antiques, était une *estude*.

<sup>3</sup> Menestrier a écrit : *du sieur Ludovico*.

sur soy ja que <sup>1</sup> je ne le treuvois jamais au logis. Il me fit veoir un M. Marcius lequel n'est legitime et puis quelques aultres ordinaires comme Martinianus, Vetricio, Nepotiano. Il a bien fort beau le Domit. Domitianus avec le genie de la fourme des Maximians. Je luy ay offert de la petite medaille de Trajan ayant une figure en pied et lettres DARDANICI comme m'aviez escrit, jusques à trois testons, laquelle il n'a voulu delivrer. De la mesme grandeur j'ay plusieurs Empereurs comme Auguste, Tibere et Claude tous trois avec le revers de Rom. et Aug. Le Gal. et le Neron sont ordinaires. Un Galba avec un temple et le nom d'Agrippa. Il vir. Le Vitelle<sup>2</sup> avec le SC. Vespasian. Une palme et pour revers l'aspergile<sup>3</sup>, la patere et le litue<sup>4</sup> et SC. Vespasian avec le caducee et cest inscription de la teste IMP · VESP · AVG. Au revers VESP · PONTRP · sans le SC. Le Tite semblablement petit levant la teste comme Alexandre au revers une palme et la figure plorante avec P<sup>☞</sup>A ou quelque chose semblable et le SC et IVD · CAP. Le Domitian CAES · AVG · F. Au revers le caducee comme Vespas. et letres DOMIT · COS . Il sans SC ayant la teste comme le Vesp. Nerva. Il n'y a point de teste. Trajan avec un Hercules en majesté comme en argent et le S C. Hadrian avec une proue de navire et le S C. Le mesme avec ... ..<sup>5</sup> comme en Neron et Trajan. Une aultre avec une lyre. Une autre avec une aigle. Trois signes militaires. Antoniu avec un caducee et la clave<sup>6</sup> croissé et S C. et quelques aultres ordinaires. J'ay voulu vous specifier ces petites medalles de ce coup ayant taché d'accomplir une petite suytte ce que je pense ne puis faire que jusques à Pertinax. Selon que desirez veoir l'aultre medaille de l'astragale que je m'estois reservé, je n'ay voulu manquer vous l'envoyer telle que je l'ay accepté la medaille de ceste couronne avec des pointes quoyque fruste pour confronter avec celles que je vous fis

<sup>1</sup> C'est-à-dire : *puisque*.

<sup>2</sup> Singulière traduction du nom *Vitellius*.

<sup>3</sup> Ce que nous appelons l'aspersoir.

<sup>4</sup> De *lituus*, bâton augural courbé par le haut.

<sup>5</sup> Ici deux mots de lecture si difficile que je n'ose les reproduire dans le texte (*Cér. Quinq.*) et que je me décide à les remplacer prudemment par des points.

<sup>6</sup> Massue.

atenir. Celle que je vous avois mentioné semblant qu'elle veulle dire CEPTIMIA ZHNOBIA CEB. Si je ne me trompe l'on treuve plusieurs Col. Sal. de la mesme forme; mais le né aquilin et les lettres OBIA fort distinctes m'a doné à juger le contraire, me remettant du tout à vostre goust et entiere cognoissance. Une teste avec caracteres incogneus. J'ay pressé le poids avec l'astragalle que je vous avois mandé lequel pese une once manque une quarte. Si je sçavois vous aggreer, je ne manquerois vous le faire tenir. Parmy une quantité de medalles consulaires j'en treuva deux lesquelles je paya quates Jules, jugeant pouvoir estre de vostre curiosité l'une ayant un astragalle; et de la mesme famille et mesme marque j'en vis plus de quarante, avec toutes des differantes marques. J'en treuva deux avec des abeilles lesquelles je donna à Monseigneur le card<sup>l</sup> Barberin. L'autre m'a semblé curieuse ayant une balance avec son pied, bien [que] l'on ne la voye entiere-ment. Si je jugeois avoir quelque aultre chose de vostre curiosité, je ne manquerois vous l'envoyer. Mes colonies sont arrivé à present à cent quinze; il y a plus de six mois que je fais toute diligence auprès du s<sup>r</sup> Ludovico pour en avoir trois ou quatre qu'il a, entre aultres un Marcrin grand avec COL. Hispal., mais je ne le puis joindre. Je vous eusse ja envoyé un inventaire plus exacte que celuy que je vous envoya il y a quelque temps, mais ayant tousjours heu espoir si j'estois pourveu de quelque chose m'en passer par delà, là où auriez la commodité de veoir et considerer les originaulx. J'ay veu la responce que Monseigneur le cardinal Barberin se degna vous faire en ma faveur touchant la Vaticane, mais peut estre que vivront plus que moy ceux qui ont les offices d'icelle et pour moy je ne puis plus beaucoup icy sejourner pour le grand frais estant à mes despendis. Je vous remercie fort haultement l'offre qu'il vous a pleut de me faire touchant le bon desir qu'aviez de me procurer quelques benefices en vos chartiers; ce me seroit trop d'honneur que de vous pouvoir rendre quelques services par delà. Mais il y a une difficulté laquelle n'est pas petite moy estant né sous une aultre couronne<sup>1</sup>, encore que ma mere soit de France et y ayons

<sup>1</sup> La couronne d'Espagne.

encore son bien pour le presant et que Monsieur le baron de S<sup>t</sup> Georges appellé Hardouin de Clermont gendre de Madame de Montglas gouvernante jadis des Enfants de France<sup>1</sup> soit mon seigneur temporel et que mes parents encore pour le presant luy rendent service lorsque ledit seigneur est à la court ou en Anjou; neantmoins estant Bourguignon Contois je ne croy pouvoir obtenir benefice en la France, ce que j'heusse receu à grandissime faveur, mais il fault avoir patience. J'ay desja demandé plusieurs choses par deça et n'ay peu rien obtenir au Conté. Je vis tousjours en esperance que Monseg<sup>r</sup> le Cardinal me favorisera et que j'auray le moyen en passant vous faire veoir et offrir le peu de raretés que j'ay tout ce qui sera de vostre volonté et en estant à jamais,

Monsieur,

vostre plus humble<sup>2</sup> et plus obeissant serviteur,

CL. MENESTRIE.

À Rome, 19 juillet 1627<sup>3</sup>.

XVII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 19 juillet, dans une despesche de M<sup>r</sup> d'Aubery, ensemble les six medailles qui y estoient jointes, vous remerciant par un million de foys de tant de marques de vostre cordiale bienveillance en mon endroit, dont j'ay regret de tant tarder à me revancher comme je desirerois selon vostre merite, si je le pouvois, ou au moins selon mon petit pouvoir, à quoy je vous prie de croire que je ne man-

<sup>1</sup> La baronnie de Montglas ou Monglat (car on trouve les deux formes), dans la Brie (Seine-et-Marne), fut érigée en marquisat en faveur de Robert de Harlai, baron de Montglas: À la mort de celui-ci le marquisat fut confirmé (décembre 1627) en faveur de

sa fille, Jeanne de Harlai, mariée à Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-Georges.

<sup>2</sup> Menestrier a écrit deux fois le mot *humble*.

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 187.

queray poinct, l'occasion s'en presentant. Et pour la difficulté que vous faictes sur vostre naisçance hors de ce Royaulme, elle seroit bien tost uidée. Enquerez vous de M<sup>r</sup> Barclay<sup>1</sup>, et il vous dira que je luy fis expedier ses lettres de naturalité, et pour vous il seroit beaucoup plus facile principalement si c'estoit pour ce païs, car j'obtiendrois fort facilement des lettres de naturalité pour vous, et y mettant l'adresse en ce païs, je les vous ferois verifier bien plus facilement qu'à Paris, et aprez elles ne laisroient pas de vous servir pour tout le Royaulme. En un besoing sans bouger de Rome, vous en pourriez bien tenir quelqu'un [*c'est-à-dire* quelque bénéfice] de ceux de Bretagne ou ailleurs, avec un peu de faveur comme M<sup>r</sup> Barclay. Mandez moy si le trouvez bon, et puis me laissez faire le reste. Cela ne vous sçauroit pas nuire à mon advis, et peult servir quelque jour. Mais en ce cas envoyez moy vostre nom, vostre naisçance, le nom de voz pere et mere, et leur naisçance, vostre aage et un peu de memoire de voz facultez, telles qu'elles sont et ne vous sousciez d'autre chose. Si vous avez des ordres, mandez moy jusques où vous avez esté promeu. En un besoing nous aurons icy la verification de la Chambre des Comptes sans que vous y veniez personnellement, car ils ne sont pas si difficiles en cela que ceux de Paris et j'ay mon frere qui y est premier president<sup>2</sup>, et tant d'autres parents et bons amys que j'en auray tout ce que je vouldrois en justice dans laquelle je trouve que vostre affaire est trez asseurement.

Venant au surplus de vostre lettre, je trouve certainement un peu estrange la procedure de Mess<sup>rs</sup> les Godifredi, mais il fault laisser un chascun dans son humeur, et se contenter de ce qu'on en peult avoir; si pour le moins ils vous disoient les noms des Tyrans qu'ils ont, ce seroit quelque chose pour juger s'il y en auroit aulcun qui fut plus extraordinaire que le commun.

Je vous remercie de la relation que m'avez faicte de la chaine du Cardinal Sacrati et avois creu que c'eust esté quelque chose de meilleur siècle.

Pour le s<sup>r</sup> Ludovico Compagni, il tesmoignoit autres foys d'estre de

<sup>1</sup> L'abbé Barclay, fils du poète romancier. — <sup>2</sup> Henri de Seguiran.

mes amys, et m'a escript quelque foys<sup>1</sup>. S'il mettoit prix à son Domitianus, et qu'il fust à quelque raison, je l'achepterois. Parlez luy en de ma part et m'en escrivez la responce.

Quant à vostre petite snitte, je trouve cela assez curieux, et je pense en avoir un grand nombre, bien que sans avoir affecté d'en faire aucune suite. Mais je vouldrois bien que m'eussiez fait voir ce petit Titus, avec le revers TVD. CAPT. car j'ay quelque chose d'approchant et je n'ay pas bien secu discerner pour n'estre pas bien net. Au reste je vous ay bien de l'obligation des medailles que m'avés envoyées, tant des deux d'argent, dont il vous a pleu souffrir que Mons<sup>r</sup> d'Aubery vous aye r'embourcé, comme j'ay prins plaisir de voir cet Astragale (que je n'avois pas autres foys recogneu pour tel en autres pieces quasi pareilles) et cette balance ou qui se peult benignement interpreter pour telle, comme des quatre de cuivre, lesquelles je pensois vous renvoyer par cet ordinaire, mais je n'ay pas eu le loisir de chercher deux ou trois pieces que j'y voulois comparer et j'ay bien creu que pour un ordinaire plustost ou plus tard, vous ne le trouveriez pas mauvais de moy. Car elles ne tarderont pas de vous estre fidellement rendües. Et si je trouve ce que j'ay sur ce subject, possible ne serez vous pas marry d'en apprendre la conferance. Cependant, pour la couronne, elle semble fort celle du Commode, dont vous m'avez cy devant accommodé, et c'est grand dommage que l'inscription en soit si effacée comme elle est. Celle des caracteres incogneus est fort bigearre, et bien que de goffe main ne merite pas d'estre negligée nom plus que toutes celles où vous trouverez des caracteres extraordinaires. Il s'en trouve souvent là de celles qui ont des caracteres Samaritains, comme les Sicles. Quand vous en rencontrerez, vous me ferez plaisir singulier de me les retenir, s'il vous plaict.

Celle des Astragales a quelque chose de meilleur que l'autre semblable, principalement en ce qu'elle est vergine, mais l'autre a aussy quelque avantage en ce qu'elle semble de Metal Corinthien, ce qui

<sup>1</sup> On ne trouve aucune lettre de Ludovico Compagni dans les recueils d'Aix et de Carpentras. Les mêmes recueils ne contiennent aucune lettre de Peïrese à ce collectionneur.

peult aussy servir pour conjecturer à peu prez le temps que l'une et l'autre peuvent avoir esté battües, car l'usage de ce metal n'a pas duré trop long temps dans Rome. Et pour celle de vostre ZHNOBIA c'est la verité que la faulte ou manquement d'un E au mot de CEHTIMIA pour CEHTEIMIA pourroit ayder l'ombrage, avec ce peu qu'il y a de brouillé, ce semble, aux trois premieres lettres ZHN. Et sur la premiere veüe, il me revint en memoire une medaille de mesme maniere qui estoit autres foys passée par les mains [*sic* pour : *mes* mains] d'ETCEBIA, femme de Constantin. Mais l'ayant bien considerée je ne pense pas que ce soit la mesme, et ne vouldrois pas opiniastrer que ce ne puisse estre veritablement une Zenobia. C'est pourquoy vous m'avez faiet un singulier plaisir de trouver bon que j'en eusse la veüe, aussy je vous en remercie bien fort et espere de n'en demeurer pas ingrat.

Au reste je me suis appereu que les deux medailles consulaires d'argent ont esté reblanchies d'une façon que tenoit feu M<sup>sr</sup> Lelio Pasqualini en la pluspart des siennes, et que je practiquerois volontiers en aucunes qui sont trop couvertes d'ordeure et de saletté, et vous prie de vous enquerir comment se faiet ce blanchiment sans qu'il y demeure rien de la farine ou couleur de plastre qui y demeure au blanchiment commun des orfèvres, et de m'en donner advis à vostre premiere commodité.

Reste le faiet de voz colonies, sur quoy je vous prie de vous mettre un jour à en faire un inventaire pour l'amour de moy, estimant que vous l'aurez faiet dans moins d'une journée, puisqu'il n'y en a que cent et quinze. Cela n'empeschera pas que vous n'y adjoustiez du jour à la journée celles du s<sup>r</sup> Ludov<sup>e</sup> Compagni et autres et que nous ne voyions, un jour, les originaulx, si vous passez par iey. Je me promets cette faveur de vous, et que vous nous ferez voir cette petite medaille de Tite, et je finiray demeurant,

Monsieur,

vosre bien humble et affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

J'oublois de vous remercier de l'offre de vostre petit poids avec l'Astragale. C'est la verité que j'en ay un pareil, mais comme le temps a beaucoup diminué de leur qualité durant tant de siecles, je ne suis pas marry d'en avoir plusieurs d'une mesme sorte, ains j'y prends plaisir pour en faire la comparaison, principalement quand la piece en est [*mot surchargé et illisible*]. C'est pourquoy soit pour celuy là ou pour autres, vous me ferez plaisir de m'entretenir ce qui vous en viendra à la memoire. Que s'il s'en trouvoit quelqu'un avec la brebis, je le payerois plus cherement que tous les autres<sup>1</sup>.

## XVIII

## À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

## À ROME.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du dernier de septembre ensemble les deux medailles de Titus et de Commodus que M<sup>r</sup> Aubery y avoit jointes dont je vous ay bien de l'obligation, et pour responce je vous diray que j'ay envoyé en Cour le memoire pour obtenir voz lettres de naturalité, dont j'espere favorable responce au premier jour. Le voyage du Roy pourra reculer plusieurs expeditions pour quelques jours<sup>2</sup>, mais je crois bien que M<sup>gr</sup> le G[arde] d[es] seaux ne tardera pas d'arriver auprez de sa persone<sup>3</sup>, et le Conseil de suyvre bientost, et incontinant nous aurons Dieu aydant vostre affaire, et possible encores plustost. Cependant vous pourrez preparer une procuration en blanc pour en vostre nom faire presenter en ce parlement et Cour des comtes les lettres qu'il plaira au Roy vous octroyer, et en requerrir la verification, et specialement pour jurer en vostre ame de voz moyens, et envoyer coppie authentique de voz lettres de clericature

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 34. — <sup>2</sup> Louis XIII était arrivé devant La Rochelle le 12 octobre. — <sup>3</sup> Michel de Marillac était garde des seaux depuis le 1<sup>er</sup> juin 1626.

pour les faire enregistrer aux Insinuations, afin de vous habiller aux benefices.

Quant aux medailles, puisque le s<sup>r</sup> Lud. Compagno faict tant le renchery de son Domitius Domitianus, il le luy fault laisser. Il est vray qu'il m'en a autres foys envoyé une empreinte, dont je luy ay de l'obligation. Quand je voyois qu'il vous vendoit de ses pieces, je croyois qu'il ne fit pas plus de difficulté de vendre les unes que les autres.

Si vous faictes le voyage de Naples, enquez vous que sont devenues les medailles du feu s<sup>r</sup> Pietro Ant<sup>o</sup> Guiberti autres foys vicaire general du cardinal d'Aquaviva, archevesque dudict Naples. Il avoit un Domitius Domitianus meilleur à mon gré que celuy du s<sup>r</sup> Lud. Compagno. Vous essayerez si vous le pourriez arracher des mains des heritiers à quelque prix tollerable.

Ce que vous me dictes du FL. NEPOTIANVS CONSTANTINVS AVB. n'est pas à mespriser. Si la medaille n'est à vendre, voyez que nous en ayions une empreinte à vostre commodité.

J'admire l'humeur de ces Mess<sup>rs</sup> Godefridi de s'estre faicts tant prier pour vous monstre si peu de chose. Toutefois je ne sçay si ce n'est pas par mesgarde que vous avez escript NIGRIANO pour NIGRINIANO; car l'un seroit bien different de l'autre, et meriteroit d'estre plus estimé de beaucoup, le Nigrinianus estant fort commun, et l'autre n'estant du tout incogneu. J'ay prins plaisir au dessein de la medaille de Septimus Severus avec la couronne Rayonnée, et en eusse bien prins davantage, s'il y eut eu moyen d'en avoir l'empreinte pour deschiffrer l'inscription, laquelle est si corrompüe sur le dessein que le meilleur y est du tout inexplicable.

J'ay veu fort volontiers vostre Commode avec la teste du Lunus et sa thiare estoilée, en quoy vous avez bien rencontré pour mon goust. Car toutes cez thiares me plaisent, mais principalement celles qui sont plattes par dessus plus que les rondes et que les poinctües. C'est dommage que le Titus ne soit un peu plus net comme vous dictes, mais encores le trouve je bien gentil.

M<sup>r</sup> Aubery ne m'a pas envoyé le poids de l'Astragale, mais je ne laisse

pas de vous en estre aussy obligé que si je l'avois receu. Il est trop gros pour mettre dans une lettre. Mais soit que vous recouvriez les 4 colonies que vous pourchassiez ou non, qu'il ne tienne point à cela, je vous prie, que nous ne voyions un inventaire exacte de tout ce que vous avez de cette nature.

Si vous trouvez M<sup>gr</sup> le cardinal Boncompagno en bonne disposition de vous laisser prendre quelques empreintes, n'oubliez pas celles de caracteres barbares, et principalement où il y aura des thiares et diademes et cherchez si vous n'y rencontreriez point une petite medaille de cuivre de moyenne grandeur fort nette ayant son vernix fort verd et conservé, où estoit l'image d'un Roy et l'inscription ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΕ. Elle estoit mince et je vous cote cette qualité, d'autant qu'il s'en trouve quantité qui ont de pareils noms de Roys, mais fort espisses, fort goffes et fort confuses. Et celle là estoit de bonne main. Je vouldrois bien en avoir une empreinte si faire se pouvoit, et en aurois bien de l'obligation à ce grand cardinal s'il daignoit m'en faire la grace, aussy bien que des empreintes des couronnes ornées de Testes, en revanche de quoy je luy pourrois fournir quelque chose de ce mesme subject qui ne seroit possible pas hors de son goust.

Je suis estonné qu'on ayt laissé perdre là l'invention de blanchir ou nettoyer les medailles d'argent si proprement comme faisoit le feu sieur Pasqualin. Je crois que l'invention ou la façon se trouveroit par escript entre les memoires du feu s<sup>r</sup> Lelio Pasqualini, et que si lediet seigneur Cardinal la faisoit demander à son heritier, on la luy communiqueroit. Ce sera dommage si on la laisse perdre tout à fait.

J'ay entendu volontiers que les deux medailles consulaires que m'avez envoyées soient venues du cabinet du feu s<sup>r</sup> Natalitio Benedetti. Je vouldrois bien sçavoir en quelles mains est tombé tout son cabinet et vous remercie de l'usage de la limaille d'acier.

J'ay peine de croire que le Dragon qu'avez donné à M<sup>gr</sup> le cardinal Barberin soit veritablement un serpent aisé. Je vous prie de m'en faire un peu de description exacte à vostre loisir.

Il me reste à vous dire que si M<sup>r</sup> de Thou persiste en son dessein

de voyage du Levant, et qu'il ne soit encores en chemin, vous debvriez practiquer de l'accompagner, car vous y descouvririez des merveilles, avec la cognoissance que vous avez de l'antiquité, soit en medailles grecques ou de colonies et estrangeres, soit en graveures et inscriptions antiques, et y acquerriez de grandes cognoissances de cez païs qui ont esté autres foys les delices du monde. Songez y et y employez M<sup>r</sup> d'Aubery si en avez le courage, et m'envoyez vostre procuration, car nous ne laissons pas pour cela de songer à vostre naturalité et à voz affaires si l'occasion s'en presente. Sur quoy je finiray demeurant.

Monsieur,

vostre bien humble et affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 28 octobre 1627<sup>1</sup>.

XIX

À MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 12 d'avril par un extraordinaire d'Avignon, et ay esté infiniment aise d'apprendre vostre heureux retour du voyage de Naples où je ne pensois pas que vous deussiez faire si peu de sesjour. Mais je crois bien que vous n'avez pas voulu laisser revenir le sieur Quarteron sans vous, puisqu'il avoit, je m'asseure, besoing de vous dans Rome, avant que d'en partir. Je vous remercie trez affectueusement du soing que vous avez eu de me faire tomber en main la medaille d'Alexandre Severe d'argent bien que mal traictée de l'antiquité (pour ayder à la garantie de l'autre pareille, qui sembloit un peu douteuse). Ensemble les autres quatre ou cinq medailles et le poids antique marqué d'argent, que M<sup>r</sup> Aubery me mande avoir receu

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 38.

de vous, et m'avoir envoyé le tout par un marinier de Marseille qui n'est pas encores arrivé. Mais je ne laisse pas de vous en demeurer tousjours aultant redevable que si j'avois desja receü le tout. Je ne suis marry que de ce que vous n'avez eu patience d'attendre que le cardinal Boncompagno eust faict creuser et fouiller soigneusement le lieu où s'est descouvert d'Agathe vers Pozzuolo<sup>1</sup>, croyant fermement qu'il s'y trouvera quelque fragment de peinture antique, ou de bas reliefs de stuccho<sup>2</sup> et autres beaux ouvrages du bon temps, comme j'y en ay trouvé en quelques lieux lorsque j'y fus, et possible bon nombre de bellés medailles et pierreries ou gravenres antiques, vases, statües et autres singularitez. Cela merite d'y retourner exprez, et je vous conseille de le faire plus tost que plus tard, de peur qu'il n'arrive apres d'autres occasions qui vous en ostent la commodité, soit par absence dudict seigneur Cardinal ou par obligation vostre de faire quelque autre voyage ailleurs. Je voudroys bien que la recommandation dudict seigneur Cardinal envers le cardinal Barberin vous fust assez efficace et utile, pour vous faire obtenir quelque bonne piece et cappable de vous donner de l'entretien honorable. Et me confie tant en la bonté divine que d'un costé ou d'autre quelque chose pourra vaquer qui soit à vostre bienveillance.

Quant à voz lettres de naturalité, elles ne nous peuvent pas manquer avec l'ayde de Dieu, mais jusques icy [il y] a<sup>3</sup> eu tout plein de malheur en l'expedition qui en a esté retardée, avec beaucoup de regret de ma part, car il vacqua, cez jours passez, une petite piece qui eusse peult estre bien esté vostre faict, si toutes choses eussent esté bien disposées de vostre part. Le malheur est procedé principalement de ce que depuis quelque temps l'Infante avoit faict difficulté de laisser naturalizer des François dans les païs de son obeissance, pour y pouvoir posseder des benefices, quoyque cela eust esté ainsin reciproquement practiqué de tout temps. De sorte qu'en revanche de ceste difficulté nouvellement introduicté de la part de l'Infante, on a prins resolution

<sup>1</sup> Pouzzoles, à 10 kil. de Naples. — <sup>2</sup> Stuc. — <sup>3</sup> Petite déchirure du papier.

au conseil du Roy de refuser dezhorsmais lettres de naturalité avec la clause de pouvoir tenir benefices en France, à tous les subjects des Païs bas. Et soubz ce pretexte voz lettres furent refusées au seau, lorsqu'elles eurent esté reformées en termes de declaration, comme je vous avois cy devant faict entendre. Mais depuis ayant faict agir mes amys en Cour, on fit trouver bon à M<sup>gr</sup> le Garde des seaux de vous excépter vous de cette rigueur, attendu que le Roy vous avoit octroyé cette grace avant que ledict reglement rigoureux eust esté fait. Et neantmoins ledict seigneur Garde des seaux trouva encore depuis un autre pretexte pour ne pas seller vos dictes lettres lorsqu'elles luy furent présentées au dernier seau qu'il tint à Paris avant que retourner à la Rochelle, à cause qu'on luy avoit dict que vous estiez maintenant à Rome et non encores en France. Mais on me mande que dans peu de jours on les luy representera avec assurance que vous estes dans le Royaulme et nous ne laissons pas de vous faire obtenir d'autres lettres du Roy (qui ne passeront pas par cez mains là) pour vous dispenser de la residance en ce Royaulme pour quelque temps, comme si vous estiez là par commandement du Roy et pour son service. Il faudra avoir encor un peu de patience. Tant y a qu'il a esté resolu au conseil du Roy que voz lettres seroient sellées avec la clause pour pouvoir tenir des benefices en France. Seulement ledict seigneur Garde des seaux dict qu'il vouloit attendre que vous fussiez venu de Rome et lors il les selleroit. Ce qu'on repoursuyvra maintenant au camp de la Rochelle.

Cependant taschez de faire un peu de cognoissance avec quelques-uns des Provençaulx qui sont à Rome, soit d'Avignon ou de Provence, Religieux ou Seculiers, dont il y a tousjours bon nombre, aux fins qu'il s'en puisse trouver icy quelques-uns qui puissent estre tesmoins en l'information qui se fera icy touchant vostre bonne vie et mœurs, pour la verification de voz lettres sitost qu'elles seront venües. Et tousjours faudra il une procuration vostre pour requerir ladicte verification, et jurer en vostre ame, sur la qualité des moyens et facultez que vous pouvez avoir à peu prez par devers vous, et puis nous pourvoyrons

bien au reste. Et quand vous vous resouldrez de venir faire une promenade jusques icy, il vous sera fort aisé de le faire et à peu de fraiz sur les barques des Mârtegaulx ou Marseillois qui sont d'ordinaire à Porto<sup>1</sup>, ou à Rome mesmes.

Cez jours passez, le sieur Prieur de Revillade d'Avignon s'embarqua à Porto le sammedy saint, à 22 heures (*sic*), et arriva à Marseille sain et saulve le lundy de Pasques à heure de Vespres. Et si vous venez icy, vous trouverez tousjours retraicte ceans, où vous aurez une chambre et tout ce qui vous sera necessaire, tant qu'il vous plaira, sans qu'il vous faille entrer en aulcune despance.

Au surplus je suis en de grands arrerages de remerciements envers vous de tant de belles singularitez que vous n'avez faict tenir par M<sup>r</sup> d'Aubery, et dont vous n'avez non seulement baillé la preferance sur les autres qui les eussent peu tirer de voz mains, mais sur vous mesmes, dont je suis bien resolu de me revancher en vostre endroict de bonne sorte, ou je ne pourray, ne me tenant pas pour quitte en vostre endroict pour le remboursement que vous vous en estes laissé faire par ledict sieur d'Aubery, principalement pour cette piece que vous appelez du Talle quoyque double, d'autant que l'une me semble servir de beaucoup pour la recommandation de l'autre. Si la premiere se fust trouvée vierge, elle eust peu suffire pour satisfaire à mes conjectures, mais ayant esté retouchée, il y avoit beaucoup à redire, et la seconde n'est pas telle qu'elle peust si bien quadrer auxdictes conjectures comme la premiere, mais en revanche elle sert de plaine garantie de l'antiquité de la premiere et toutes deux ensemble font l'operation qui s'y pouvoit desirer à mon gré.

L'autre medaille qui vint conjointement avec celle-cy n'estoit pas moins curieuse. C'est pourquoy vous m'avez bien obligé de me la vouloir despartir si liberalement, ensemble celle du petit Titus, le Commode avec la teste de Lunus, l'Antonin avec le Juppiter assis acompagné d'une figure couchée et les autres medailles avec des carac-

<sup>1</sup> Bourg situé à 18 kilomètres sud-ouest de Rome, sur la rive droite du Tibre, près de son embouchure.

teres estrangers, principalement cez Thiares et coiffeures si extravagantes, comme aussy les poids quarrez et principalement celuy de la demy livre, et si de cette forme quarrée, avec les marques d'argent, il s'en trouvoit quelqu'un du poids de la livre entiere, je le payerois volontiers et des plus petits jusques à la sixiesme partie de l'once, comme j'en ay veu autresfoys bien souvent lorsque je n'en estois pas si curieux comme à present. Je vous felicite l'acquisition des petites medailles grecques de l'empire que vous avez faicte à vostre voyage de Naples. C'est une marchandise où l'on ne sçauroit estre mauvais marchand, car la petitesse faict que le prix en est moderé, et on ne laisse pas d'y trouver bien souvent des revers ou inscriptions aussy curieuses qu'aux grandes. J'aurois bien à vous entretenir sur vostre precedante despesche, à laquelle j'ay tant differé de respondre. Je voulois pour cet effect revoir les medailles que j'ay en assez bon nombre de COL. TYRO. METROP. etc., mais j'ay esté long temps sans trouver le loisir de les chercher et quand je les ay cherchées en leur vraye place, j'ay trouvé que je les en avois tirées autresfoys pour en faire des empreintes et ne les avois pas remises en place, de sorte que j'auray bien de la peine à remettre la main dessus. Il y en avoit tout plein de semblables à aucunes des vostres que vous avez desseignées, et autres differantes qui neantmoins eussent peu servir à l'esclaircissement des vostres selon ce que vous desiriez. Mais il m'a fallu souffrir cette mortification. Cependant cela a esté cause du long retardement de ma responce sur ce subject, dont je vous prie me vouloir excuser.

Pour les trois premieres que vous dictes avoir tirées sur les desseins d'Æneas Vicus<sup>1</sup>, j'estimerois bien la troisieme où vous Marquez certains caracteres sur les deux colonnes qui sont deça et de là de l'Olivier. Car cez caracteres pourroient donner de l'exercice à ma curiosité. Mais l'inscription TYRIORVM ne m'agree pas, et crains fort qu'Æneas Vicus n'ayt mal leu les lettres qui pouvoient estre sur cette medaille, aussy bien que sur la premiere. Celle que vous Marquez la 10<sup>me</sup> de Valerian

<sup>1</sup> Sur Enea Vico, le célèbre antiquaire du xvi<sup>e</sup> siècle; voir le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 434.

entre les vôtres, où est le mesme Arbre entre les colonnes, est fort de mon goust, et si celle que Monseigneur le cardinal Barberin a eüe trouvée en la Vigne de son palais, est toute pareille à la vostre, comme il semble qu'elle doibve estre à vostre discours, je vous payerois fort volontiers la vostre si estiez en estat de m'en octroyer la preferance. Sinon je me contenteray bien d'une empreinte, ensemble de celle que vous marquez la 7<sup>me</sup> du mesme Valerian, où est l'Aigle, avec l'escritteau par dessus. Et si nous pouvions voir l'original, possible trouverions nous le moyen de deschiffrer ledict escritteau. Que si vous vous mettez à en faire des empreintes, vous m'obligeriez encores davantage si vous y mettiez toutes celles de ladicte Colonie de Tyrus, pour m'en envoyer des empreintes de toutes, mesmes d'une autre de Diadumenian, qui n'est pas representée en voz desseins, laquelle j'ay trouvée exprimée dans le roolle general de voz colonies avec l'Hercule sacrifiant et la SALONINA avec la Pourpre, mais principalement desirerois je l'empreinte de celle d'Otacilia cottée 4, où vous marquez les noms de TYRO et de ΣΙΔΟΝ ensemble.

Je n'ay pas veu ce livre des Antiquitez de Gades en espagnol<sup>1</sup>, et s'il s'en trouvoit là à vendre, vous me feriez un singulier plaisir d'en donner advis à M<sup>r</sup> Aubery, afin qu'il me l'achestast. Au moins vous prie je de m'en envoyer le tître et lieu de l'edition, afin que j'en envoye demander en Espagne.

La balance ployante est bien gentile, et merite d'estre conservée soigneusement. Et sur ce je suis contraint de finir pour ce coup, vous

<sup>1</sup> Peirese écrivait à Pierre Dupuy, un mois plus tard (9 juin 1628) : « Il y a un aultre livre de medailles que je n'ay jamais veu et que je verrois bien volontiers si par hazard il en arrivoit de par de la sur les antiquitez de la ville de Gades en Hespagne, où j'en ay demandé sans en pouvoir recouvrer. » On connaît deux ouvrages anciens sur les antiquités de Cadix, l'un de 1610 : *Grandezas y antiguedades de la isla y ciudad de Cadiz*

par J. B. Suarez de Salazar, chanoine de Cadix; l'autre : *Historia y antiguedades de Cadiz* par le dominicain Thomas de Lina. Les excellents bibliographes, Antonio, d'une part, Quetif et Eclard, d'autre part, n'indiquent pas la date de ce dernier ouvrage. Serait-ce celui dont Peirese entretenait ses correspondants? Il n'est pas probable qu'il réclamât le livre du chanoine Suarez de Salazar publié depuis dix-huit ans.

assurant de la continuation de mes bonnes et sinceres intentions pour  
vostre service et demeureray,

Monsieur,

vostre, etc.

D'Aix, ce 4 may 1628<sup>1</sup>.

XX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Par le dernier ordinaire d'Avignon je receus vostre lettre du 6 may, et samedy dernier je receus les petits fagots que M<sup>r</sup> d'Aubery m'avoit envoyez par mer avec les hardes de M<sup>r</sup> le vicomte de Pourrieres où je trouvoy les six medailles et un petit poids que vous luy aviez remis à vostre retour de Naples moyennant vostre remboursement de ce peu que vous y aviezourny pour l'amour de moy. En quoy vous m'avez grandement obligé, vous advoüant ingenument que vous avez bien rencontré mon goust au choix de toutes cez petites pieces si extravagantes, mesmes en cette grosse medaille d'Alexandre Severe quoyque mal traictée, non seulement de la rouille, mais aussy des burins de celuy qui l'a nettoyée. Car je l'eusse estimée beaucoup plus toute pucelle et avec sa rouille entiere. Mais elle ne laisse pas d'operer ce que je desirois, car puisqu'elle paroît tousjours indubitablement antique, elle peult servir de garantie de l'antiquité de l'autre precedante que vous m'aviez envoyée cy devant, qui est ce dont nous pouvions estre en peine. Et si par hazard, il vous en passoit par les mains d'autres à peu prez pareilles du mesme metal soit dudict empereur ou autres, et soit de pareille grandeur, ou autre plus ou moins grande, pourveu qu'elle excede la façon commune des deniers romains de ce temps là, mesmes

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 40.

s'il s'en trouvoit de plus petites que les deniers d'argent ordinaires du mesme empereur, vous m'obligerez infiniment de me les accaparer et faire achepter encores qu'elles fussent aultant et plus gastées ou roüillées que celle cy, quelques revers ou inscriptions qu'elles puissent avoir. Et si pareillement il se rencontroit de medaille d'or du mesme empereur Alexandre, de grandeur ou petitesse de poids extraordinaire, je les achepterois trez volontiers et je n'asseuré que M<sup>r</sup> d'Aubery vous fournira librement ce qui y sera necessaire.

Ce petit poids carré escript en lettre d'argent m'a esté fort agreable, et je vous prie de ne rien laisser eschapper de semblable quand vous en rencontrerez. La medaille avec ce nombre  $\overline{\text{XLII}}$ , me semble fort extravagante. J'en ay autresfoys veu grande quantité dans Rome qui ont d'autres nombres differants placez comme celle là dans une couronne de laurier ou de myrthe, et de l'autre costé y avoit des figures fort bigearres, sans y avoir jamais trouvé chose qui peust faire juger du temps. Si ce n'est qu'aucunes avoient le visage d'Auguste et d'autres celui de Tibere sans auleune inscription. Mais celle cy a une figure qui sembleroit à l'habit estre d'un siecle bien bas, n'estoit qu'elle est mise dans une couronne, qui ressent une plus grande antiquité. J'aurois volontiers des empreintes de toutes celles qui se pourront trouver avec de tels nombres, afin de pouvoir essayer par la conferance des unes aux autres de deviner à peu prez ce que ce pouvoit estre.

La medaille de Trajan avec la teste de veau et les lettres capitales sera possible de quelque colonie et semble bien bigearre, mais il y en a une autre encores plus bigearre, avec des lettres latines assez malaisées à interpreter. Celle de l'Escrevice avec des caracteres puniques ou autrement extraordinaires est assez curieuse. Mais l'autre grossette où est le palmier et autres caracteres estranges est entierement de mon goust. J'en avois une semblable, mais elles sont toutes deux si mal coignées qu'il n'y a pas moyen de restaurer l'inscription entiere de tous les deux costez sans le secours de quelque autre semblable. C'est pourquoy, si vous en pouviez rencontrer quelqu'autre et m'en procurer ou l'acquisition ou la veue, ou bien l'empreinte, vous me feriez

un singulier plaisir. Je vous supplie d'en faire exacte recherche chez les curieux de par delà, et m'excuser de la peine que je vous donne.

Reste maintenant à répondre à vostre dernière lettre, et ce faisant vous dire que ce n'est pas le cardinal de Berule qui demandoit les desseins des siecles, ains un autre Pere de sa congregation de l'Oratoire, qui est sur le poinct de se resouldre à faire imprimer une Bible en caractere samaritain où il se vouloit servir des caracteres desdicts siecles<sup>1</sup>. Mais ce n'est pas ouvrage qui soit encores si prest, et ne seÿay si je ne me resouldray poinct moy mesmes de donner ce que j'ay en cette matiere qui consiste en plus de cinquante pieces entre lesquelles il s'en trouvera bien quelques unes assez curieuses. C'est pourquoy vous me ferez grande faveur de m'ayder à avoir tout ce qui se trouvera de cette nature, sinon les originaux, au moins les empreintes. Si on ne pouvoit avoir cez empreintes, encor y aura il quelque soulagement à voir les desseins. Et seray bien aise que vous m'envoyiez coppie des desseins qu'avez baillez à Mr Aleandro, pour voir s'il y auroit rien qui m'eust eschappé. Et aprez si nous avons icy quelque bon graveur en taille douce nous verrons s'il seroit à propos de faire graver tout ce mien recueil. Et à la suite de cela quelques autres curiositez des dependances de cette sorte d'antiquitez<sup>2</sup>. Si vous ne pouvez envoyer par mesme moyen une empreinte de la medaille d'Heraclius que vous avez nouvellement recouverte avec l'inscription INDICTIONE.. (*sic*), je vous en seray bien redevable. Mais en ce cas je vous supplie d'avoir soing que l'empreinte soit bien nette, principalement en l'endroit de la fin de l'inscription du revers, afin de pouvoir donner quelque jugement des nombres qui y pouvoient estre cottez.

Quant au sieur Carteron, nous ne l'avons poinct veu en cez quartiers icy, et quand bien luy se laisroît voir, je ne pense pas que nous peussions avoir la veüe de ce qu'il emporte, principalement des marbres qui seront emballez et s'en iront de Marseille à Lyon sans passer en

<sup>1</sup> Il s'agit du P. Jean-Baptiste Morin si souvent mentionné dans les trois volumes du recueil Peiresc-Dupuy.

<sup>2</sup> Le projet dont il est ici question, comme tant d'autres beaux projets de Peiresc, ne fut jamais réalisé.

cette ville. Mais de ce qu'il pourra avoir achepté en chemin, possible nous pourroit-il monstrier quelque chosette principalement des medailles où je ne vouldrois avoir veu que les grecques, dont j'eusse bien creu qu'il eust deub faire meilleure provision que ce que vous me mandez. Cependant je vous remercie bien fort à l'advance de la petite lunette propre à considerer les graveures diaphanes que vous me promettez par le prochain et tascheray de me revancher en quelque façon de vostre courtoisie en mon endroit, estant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 1<sup>er</sup> juin 1628<sup>1</sup>.

Celuy qui s'est chargé de voz lettres de naturalité est allé en Cour et passe par Thoulouse pour affaires du Roy. Je crois qu'à son arrivée il vous fera expedier. Il me tarde bien que cela soit fait.

XXI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 25 may, et suis attendant la lunette que vous y aviez jointe pour examiner des graveures antiques, estimant que Mr d'Aubery ne l'a pas osé hazarder par la poste, de crainte qu'elle ne fust cassée; j'en ay pourtant receu d'autres de differente sorte par la poste, fort bien conditionnées dans des petites boittes fortes et bien garnies de cotton. Ce pendant je vous en remercie de tout mon cœur et ne vous en demeure pas moins redevable que si elle estoit arrivée à bon port. J'avois autres foys employé à cet usage des petites lunettes

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 43.

qui servent à regarder des petits animaux, ce qui ne m'avoit pas mal reuscy, mais je m'imagine que la vostre (comme faicte exprez pour cela) aura d'autres plus grandes commoditez et aizances que celles que nous avons desja et produira de bien meilleurs et plus agreables effects.

Bien ay-je receu la medaille avec l'inscription ASSORV et CRYNAS dont je vous remercie de trez bon cœur. J'en avois autres foys veu une pareille entre les mains de feu Vincenzo della Porta à Naples, frere aîné de Gio. Bapt.<sup>1</sup>, parmy un grand recueil de trez rares antiquitez qu'il avoit, et en avois mesmes prius une empreinte de son adveu, et se trouve peinte dans le Paruta<sup>2</sup>, et mentionnée en divers autres auteurs. Mais je n'ay pas laissé de la voir trez volontiers et vous en sçay trez bon gré, comme aussy des empreintes que vous me promettez des medailles de Tyro, ayant esté bien marry que l'advis qui vous avoit r'amené de Naples soudainement n'ayt reuscy à vostre avantage et qu'il se soit trouvé un ajutante di camara qui l'ayt emporté par dessus vous. Il fault avoir patience puisque vous avez tant faict, sans perdre courage, et esperer que vostre heure viendra un jour.

Quant à voz lettres de naturalité, j'ay grand regret d'en voir si longuement retarder l'expedition, mais celuy qui en avoit la principale charge et qui estoit allé faire un voyage pour le Roy à Thoulouse en devoit partir le 15 de ce moys pour se rendre à la Cour, où je crois qu'il soit à cette heure et qu'il les fera enfin sceller Dieu aydant. Aussy bien nous auroient elles esté quasi inutiles jusques à present à faulte de vostre procuracion, laquelle il est bon que vous envoyiez le plustost que pourrez pour jurer en l'ame de vous constituant sur ce qui peult estre de voz facultez, où il n'est pas de besoing que vous exprimiez les

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Porta, né en 1540, mort en 1615, est le célèbre auteur des traités *De humana physiognomonia libri IV* (1586, in-fol.) et *De Magiæ naturalis sive de miraculis rerum naturalium libri XX* (1589, in-fol.) et de divers autres ouvrages scientifiques

ou littéraires. Plusieurs, comme Peiresc, ont appelé les deux frères *Della Porta*.

<sup>2</sup> L'antiquaire Filip. Paruta est l'auteur de *La Sicilia descritta con medaglie* (Palerme, 1612, in-fol.). Paruta mourut en 1629.

biens qui sont au pouvoir de vostre pere, nomplus que les benefices, si en avez, attendu que ce n'est pas chose sur laquelle puyse escheoir le droict d'Aubayne, au cas que fussiez decedé en France sans estre naturalisé. Il suffit de faire exprimer à peu prez en gros la vailleur de ce peu de facultez avec lesquelles vous entendriez venir en France, si vous vous y vouliez retirer, sans dire si c'est en tableaux, en antiquitez, ne autrement, ains seulement à peu prez des facultez pour 2 ou 300 livres, comme vous dictes.

Je suis bien aise qu'ayez faict cognoissance avec le P. Maximilian Provincial, et sera bon qu'en fassiez aussy un peu avec quelque autre du païs, s'il y en a de par delà, dont M<sup>r</sup> Suarez d'Avignon, qui est chez le cardinal Barberin, vous pourra advertir, et procurer la cognoissance, afin que nous en ayions tousjours quelqu'un de par deça, qui puisse servir de tesmoing en cas de besoing. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre bien humble et affectionné serviteur,

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 29 juin 1628 <sup>1</sup>.

XXII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Je receus par le P. Provincial des Cordeliers la boitte que vous luy aviez consignée, où je trouvoy la petite lunette bien conditionnée, mais je n'en ay encore peu faire la preuve <sup>2</sup>. Je vous en remercie neantmoins de tout mon cœur, et encores plus des medailletes de cuivre qui accompagnoient vostre lettre du 25 du passé, dont celle qui n'a

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. Il 271, fol. 45. — <sup>2</sup> Pour épreuve.

qu'un nombre au revers m'a bien [agréé]<sup>1</sup>, et m'a faict desirer d'en avoir d'autres, aultant que vous en trouverez, s'il vous plaict de me les reserver, quoy qu'elles contiennent. Mais celle d'Eraclius m'a bien donné la torture sans en pouvoir tirer de construction qui vaille, et où il y ayt aulcun moyen de s'arrester. J'ay en quelque coing de mon cabinet un plein sac de medailles de cuivre venues de Levant entre lesquelles il me semble comme en songe d'en avoir veu quelqu'une semblable à peu prez, que je chercheray durant ce qui nous reste de grands jours, pour voir s'il y auroit moyen que l'une peut ayder à trouver certainement l'inscription qui y peult avoir esté mise en toutes les deux.

Quant au medaillon d'argent de Gordien III<sup>me</sup>, c'est la verité que je le trouve bien cher à 24 livres sans le voir, car aulcunes foys la veüe augmente aulcunement l'estimation, comme au contraire elle peult la diminuer quelque foys. Rien n'est capable de m'y embarquer comme vostre advis si vous le jugez bien asseurement antique, et en ce cas je voudrois bien que vous eussiez tasché d'en faire ou tirer la meilleure condition que vous pourriez avec le sieur Gabrieli. M<sup>r</sup> d'Aubery fournira à ce qui sera necessaire, et que vous ordonnerez pour ce regard.

Quant aux sicles, je m'estonne bien que vous ayez tant de peine à trouver un ouvrier qui sçait mouller voz sicles, et celuy que M<sup>r</sup> Aleandro m'escrict vous avoir remis en main du cabinet de M<sup>sr</sup> le cardinal Barberin, car il semble que toute sorte de gents s'en meslent assez. Mais les orfevres mesmes ne s'y amusent guieres. Et ont entr'eux des compagnons qui ne font autre chose que leur apprester de la besogne de moulleure.

J'ay advis de l'arrivée en Cour de celuy qui s'estoit chargé de vostre naturalité, mais il n'estoit pas encores quasi desbotté. J'espere au premier jour avoir vostre expedition en bonne forme et de nous prevaloir du tesmoignage du R. P. Provincial des Cordeliers. Mais tousjours aurons nous affaire de vostre procuration, laquelle vous pourriez envoyer,

<sup>1</sup> Mot caché par une déchirure du papier.

ce me semble, pour gaigner aultant de temps, afin que nous puissions faire proceder à la verifiation de voz lettres à mesure qu'elles arriveront, et les vous envoyer toutes verifiées et executées de par deça. Pleut à Dieu que j'eusse moyen d'y joindre quelque bon benefice en mesme temps, qui meritast de vous arrester en ce Royaulme, plustost que chez vous, pour vous faire cognoistre que je suis et seray à jamais,

Monsieur,

vostre, etc.

DE PEIRESC.

D'Aix, ce 27 juillet 1628<sup>1</sup>.

XXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du xi aoust avec les petits dessaings que m'avez envoyez tant de la medaille de Kartago, que je trouve bien jolie, croyant d'en avoir une qui est bien approchante de celle là, que de cez autres deux que vous appelez sicles, dont je vous remercie trez affectueusement. J'en ay trois pareilles à celle de Mr le chevalier Gualdo. mais comme elles sont toutes assez mal cognées, il y a quelque lettre qui n'est pas si nette qu'il faudroit. C'est pourquoy l'empreinte de celle dudiet sieur Gualdo pourroit peult estre ayder à la supplier. Il est assez de mes bons seigneurs et amys pour ne me la pas reffuser. Quant à celle d'argent de M<sup>sr</sup> le cardinal Barberin, il n'y a que la grandeur et grosseur plus ou moins grande qui y puisse estre de quelque consideration; si elle est des plus grosses qui pesent environ quatre dragmes, ce n'est rien qui soit hors du commun, mais si elle

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 47.

est du demy poids, ou du quart, elle pourroit servir, et en ce cas, il en faudroit prendre une empreinte et le contrepoids aussy separement. Ne pouvant me persuader que la difficulté soit si grande à trouver des mouleurs de medailles. Je crois bien que pour le faire si parfaitement bien, qu'il n'y manque rien, il seroit possible difficile de trouver des ouvriers qui en eussent la patience, et mesmes pour le faire en or, argent, ou cuyvre. Mais je me contenteray du plomb. Et quand bien il y aura quelques grains de sable, je ne m'en soucieray guieres, pourveu principalement que les inscriptions se puissent bien lire, et bien distinguer ces caracteres extraordinaires. Plustost faictes le vous mesmes avec de l'argille ou terre grasse, en y versant dessus du souffre fondu, incontinent qu'elle aura esté empreinte sur la medaille. Car autrement elle se rappetisseroit. Et bien que l'argille soit froide et le souffre chauld, les empreintes ne se font pas pour cela moins bien. Que si n'en avez la patience, faictes y jetter des creux de plastre, et me les envoyez dans une boitte, car ils ne se rappetissent point, et je feray bien jetter icy dessus, ou du ploub, ou du souffre. M<sup>r</sup> Aubery me fera la faveur de faire fournir ce qui sera necessaire pour le sculpteur qui fera lesdicts fraix de plastre, et en un besoing, M<sup>r</sup> Melan le graveur<sup>1</sup>. en fera trouver tant qu'on vouldra, pour l'amour de moy. Vous sçauvez de ses nouvelles chez M<sup>r</sup> de Bonnaire, beau-frère de M<sup>r</sup> Barclay. Je me promets que vous me ferez cette faveur, et que plustost vous ne m'eseconduiriez pas de me prester les originaux de voz medailles de Tyre (*sic*), que je vous renvoyeray punctuellement selon vostre ordre aprez en avoir retenu des empreintes. Je suis marry de vous donner cette peine, mais j'espere avoir un jour moyen de m'en revancher et de le faire Dieu aydant en sorte que vous me puissiez recognoistre,

Monsieur, pour

vostre trez affectionné serviteur et meilleur amy,

DE PEIRESC.

À Boisgency, ce 25 septembre 1628.

<sup>1</sup> Sur Claude Mellan, voir le tome I du recueil Peiresc-Dupuy (p. 51, 211). Voir aussi dans notre tome IV, les lettres à Gassendi, *passim*.

Celuy qui s'estoit chargé de vostre naturalité, et qui est fraichement guary d'une longue et extreme maladie pour laquelle on l'avoit saigné xiii foys m'escript de l'armée du 3 aoust, que M<sup>r</sup> le Beauclerc, secretaire d'Estat, avoit parlé de vostre affaire à M<sup>gr</sup> le Garde des seaux, qui luy avoit faict fort favorable responce. Je crois que nous ne tarderons plus guieres de l'avoir<sup>1</sup>.

## XXIV

## À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME<sup>1</sup>.

Monsieur,

Vostre despesche du 22 octobre est arrivée saine et sauve avec les cinq medailles de Tyrus, que j'ay faict mouller en plomb, afin de vous renvoyer voz originaux par la premiere commodité assurée; si elles fussent venües huit jours plus tost, je les eusse envoyées par le filz de feu M<sup>r</sup> Mangot<sup>3</sup> qui passa par icy avec un filz de M<sup>r</sup> Pasquier<sup>4</sup>. Mais il se presentera quelque aultre Dieu aydant, et plustost je les enverray par la poste bien empacquetées, pour esviter qu'elles ne se gastent. Je receus par l'ordinaire ce petit poids marqué d'argent dans une lettre de M<sup>r</sup> Aubery du 3 novembre où il dict l'avoir eu de vostre main, dont je vous rends mes remerciementz trez affectueux. Marry de voir accumuler voz bons offices en mon endroiet sans que je puisse user de la revanche que je desirerois. Mais je ne desespere pas de m'en acquiter mieux un jour, Dieu aydant, si les occasions s'en peuvent presenter.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 48.

<sup>2</sup> (Auprès de l'adresse, en un coin :) « Avec deux lettres patentes en parchemin sellées et un autre parchemin, ensemble cinq medailles de cuivre. »

<sup>3</sup> Claude Mangot, seigneur de Villarcéan, fut successivement ambassadeur en

Suisse, premier président du parlement de Bordeaux, secrétaire d'État, garde des sceaux (30 novembre 1616).

<sup>4</sup> S'agit-il là du filz du célèbre avocat l'érudit Étienne Pasquier (mort le 30 août 1615) et ce filz serait-il celui dont M. Louis Audiat s'est occupé dans un intéressant volume spécial : *Nicolas Pasquier ?*

Au reste voz lettres de naturalité ont enfin esté sellées et fort honorablement expediées par Monseign<sup>r</sup> le Garde des seaux de Marillac, qui s'est daigné deferer à la bonne relation que je luy avois faict de voz merites. La clause pour tenir benefices y est, sous la restriction à la rente de huit cents livres dont j'ay esté marry, mais fussions nous à la peine de vous en faire conferer un encores meilleur que cela, car le remede y est bien aisé. Il y a encores une condition d'avoir un bref apostolique, pour la disposition des benefices qui vous pourroient estre conferez nonobstant qu'ils vissent à vacquer en cour de Rome, ce qui ne vous sera pas difficile à obtenir. Cette clause des benefices a esté cause de l'adresse qui y est non seulement à la Chambre des comptes, mais aussy au Parlement, où nous ferons poursuyvre la verification et euregistration cette semaine Dieu aydant, et en ferions de mesmes par devant Mess<sup>rs</sup> des comptes, si nous avions la procuration que je vous avois si souvent demandée. Vous avez eu un peu de tort de ne me l'envoyer. Il faudra faire comme nous pourrons en attendant que vous nous la fassiez tenir le plus tost que vous pourrez. Cependant je vous en envoie une coppie attestée. Et ne trouvez pas mauvaises les paroles de la narrative concernant vostre retraicte en cette province, car M<sup>sr</sup> le Garde des seaux ne la vouloit point seller si on ne luy eust dict que vous estiez non seulement en chemin pour y venir, mais que vous y estiez meshuy arrivé. Cela ne nuira pourtant point à vostre droict, non plus que les clauses ordinaires qu'on met aux bulles de dispance de consommations de mariages entre parents, bien que non adveniies.

Quant à voz medailles de Tyre, j'eusse faict quelque cas de celle de l'Aigle, plus que des autres, si les lettres qui monstrent avoir esté gravées dans l'autil se feussent peu lire, mais il n'a pas esté en mon pouvoir de les deschiffrer. Celle de Salonina seroit bien gentile aussy, si elle n'eust esté bescognée, c'est-à-dire passée sous le coing par deux diverses foys, sans bien reboitter la premiere empreinte, ce qui faict qu'on ne scauroit discerner, comme il seroit necessaire, la figure qui y est representée au revers ne ce qu'elle tient en l'une et l'autre main. Les autres trois n'ont rien d'extraordinaire. Celles que j'eusse

veües le plus volontiers eüssent esté celle de l'arbre de Valerian et celle où est le nom de ΣΙΔΟ, d'Otacia et celle du Serpent de Treb. Gallus. Mais j'aymerois bien encores mieux voir l'original ou l'empreinte de celle de Marc-Aurele, que vous avez portraicte des desseins d'Æneas Vieux du sieur Hieronymo de Grandis, et à faulte de l'empreinte vous me feriez bien plaisir de m'en envoyer un dessein au net bien exacte tant de la teste que du revers, pour voir si c'est de Marc Aurele le Philosophe ou de Caracalla, ou bien d'Eliogabale, et faudroit estre un peu exacte à la representation des colonnes et des feuilles de l'arbre<sup>1</sup>, s'il y en paroît auleunes, surtout des lettres gravées sur lesdictes colonnes.

Pour le regard de voz autres colonies dont il vous plaiet m'offrir la communication, vous m'obligez beaucoup, et je ne refuserois pas d'en voir quelques unes de celles que vous jugerez les plus bigearres et extraordinaires et des païs orientaux, plustost que des autres. Mais de celles de Grece aussy je seray toujours bien aise d'en voir quelqu'une, mesmes celle de Corinthe de Jules Cesar. Sur quoy, aprez vous avoir felicité la rencontre de vostre Arpocrates que vous dictes estre si excellent, et souliaicté tousjours de plus heureuses rencontres non seulement en antiquailles, mais en quelque bon et utile benefice, je finiray, vous assurant de la continuation de mon service et cordiale affection, comme,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 26 novembre 1628.

Depuis avoir escript, voz lettres de naturalité ont esté verifiées et enregistrées au Parlement comme vous verrez par l'arrest sur ce expédié, et par les lettres executoires dudict arrest enregistrées en la petite Chancellerie du Roy establie pour cette Province, où j'uy faict par mesme moyen expedier un vidimé de voz lettres patentes deüe-

<sup>1</sup> On voit par ce reproche discret que Peirese n'était pas très content de l'exactitude et de la netteté des dessins de son correspondant.

ment scellé, pour vous en servir de par delà, au cas que l'on vous y voulust conferer quelque benefice de ce Royaulme, car la verification du Parlement vous suffiroit pour pouvoir legitimement accepter des benefices. Mais pour disposer de voz biens si vous en aviez en France, il fault avoir la verification de la Chambre des comptes, ce que nous ne scaurions avoir sans la procuration que je vous avois demandée. Envoyez nous donc en diligence ladicte procuration, que j'eusse bien mieux aymé que le certificat de M<sup>r</sup> Suarez, lequel ne sert à rien, car en France on ne croid qu'aux tesmoings jurez et non aux attestations.

Ce 30 novembre 1628.

Je me suis resolu de vous renvoyer presentement voz cinq medailles puisque le volume de voz lettres patentes peult auleunement compancer le poids, sans attendre aultre commodité de passage d'amys qui ne seront pas plus seures que celle cy<sup>1</sup>.

XXV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Vous estes plus heureux que vous ne pensez. Je n'esperois poinet que voz lettres de naturalité peussent estre verifiées en la Chambre des comptes, sans que nous eussions la procuration que je vous avois si souvent demandée. Encores falloit il y attendre grande faveur pour estre dispancé de la presentation personnelle. Mais les affaires du Roy l'ont porté à y faire faire une verification d'autres lettres de naturalité d'un autre personnage d'importance avec mandement exprez de le dispancer de toutes formalitez, de sorte qu'à la faveur de celles là Mess<sup>rs</sup>

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 51.

des Comptes à ma priere vous ont fait la mesme grace, et se sont contentez de mon serment de moy et ont passé oultre à la verification et enregistrement de voz dictes lettres patentes dez le 22 decembre si honorablement et si liberalement, qu'ils ne vous taxerent qu'à dix francs de finance, et six francs d'espices, ce qui eust monté pour le moins quarante ou cinquante escus sans la speciale grace qu'on vous a voulu faire, ne s'estant jamais veu dans leurs registres une moindre taxe de finance de trente francs à tout le moins. De quoy j'ay esté bien aise pour l'amour de vous. Et veux croire que ce bonheur ne sera pas seul, et qu'elles ne vous seront pas infructueuses quelque jour, Dieu aydant, soit là, soit icy. J'ay donc fait enregistrer le tout aux archives du Roy, et retiré l'original de voz lettres que je vous envoie ensemble l'extraict de l'arrest de la Chambre des comptes, aprez quoy il ne vous reste plus auleune autre formalité que d'avoir un brief du pape, tel qu'il est enoncé dans lesdictes lettres, ce qui vous sera fort facile, et M<sup>r</sup> de Bonnaire, qui en a obtenu un semblable pour M<sup>r</sup> Barclay, son neveu, vous donnera les adresses à ce necessaires. A cette heure, au lieu de la procuration que je vous avois demandée, il en fault une aultre, pour accepter les benefices qui vous pourroient estre conferez en cette province, et pour en prendre possession actuelle et pour affermer, car autrement nous ne vous pourrions pas servir bien à propos, attendu la longueur du temps qui se perdroit entre la collation et la mise en possession, dans lequel d'autres pourroient impetrer et prevenir vostre mise de possession, laquelle desrogeroit grandement à vostre droict. Je voudrois vous y avoir desja peu servir aussy utilement que vous le meritez et vous assure que j'y veuilleray (*sic*) soigneusement, pour n'en pas laisser perdre d'occasion. Car je vois bien que sans cela il n'y a pas d'esperance de vous attirer icy. Ce qu'attendant je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 25 janvier 1629<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 57.

## XXVI

À MONSIEUR; MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 6 janvier, ensemble les six petites medailles y contenües fort bien conditionnées, dont je reprendray quelque empreinte pour les vous renvoyer par aprez, vous remerciant trez affectueusement de la faveur qu'il vous a pleu m'en faire.

J'ay esté bien aise que l'expedition de voz lettres de naturalité vous aye donné de la satisfaction. Vous aurez à cez heures icy, je m'asseure, eu l'original des lettres patentes du Roy, dont vous aviez receu le vidimé, le tout ayant esté envoyé soubz l'enveloppe de Monseigneur le Cardinal pour le faire passer plus seurément, et le volume en estoit tel qu'il estoit raisonnable de faire sçavoir ce que c'estoit à mondict seigneur le Cardinal et par mesme moyen se prevaloir de l'occasion de renouveler la recommandation de vostre persone et de vostre devotion en son endroit. Je serois bien plus aise si cela pouvoit operer conformement à voz souhaictz, pour vous faire obtenir quelque grace digne de vostre merite et de voz labeurs. Je trouve bien gentile cette curiosité dont vous m'escrivez, et l'exactesse avec quoy vous avez observé et examiné cez coquilles fossiles de Monte Mario<sup>1</sup>, et me ferez plaisir de m'en envoyer un peu de la monstre tant des plus petites collées sur du papier, pour servir d'object aux petites lunettes, que des autres moins menües et capables d'estre distinguées sans lunettes. Voire ne serois pas marry se presentant l'occasion de la venüe de quelque cassette, que m'envoyassiez quelques unes des plus grandes bien accommodées dans une forte boitte, afin qu'elles ne se cassent par les chemins. Mais je vouldrois les voir toutes pucelles, comme on dict des medailles non ritocche<sup>2</sup>, c'est à dire toutes closes et enveloppées de leur argille naturelle, pour avoir le plaisir de

<sup>1</sup> Voilà parmi les lettres perdues de Menestrier une de celles qu'il faut le plus regretter!

— <sup>2</sup> Non retouchées.

les en desveloper, et de voir, en les ouvrant, en quelle disposition y sont cez plus menües que vous y avez trouvées, et juger si c'est par hazard qu'elles y sont entrées, ou bien si elles y pourroient avoir esté concenes et escloses, ou devorées par l'animal qui se norrissoit dans les dictes grosses coquilles.

Je verray aussy volontiers vostre discours sur cela quand l'aurez mis au net, et M<sup>r</sup> Aubery le fera transcrire sans que vous y consumiez vostre temps à le coppier vous mesmes, pour ne vous divertir de meilleures occupations. Et puis je vous en diray mon sentiment, car j'ay bien autresfoys observé des choses sur ce subject qui y pourroient servir, et ay un grand recueil de toute sorte de coquillages et petrifications<sup>1</sup>. N'oubliez pas de marquer, en passant, à quelle distance de la mer à peu prez est situé ce Monte Mario et à quelle distance de Rome. Et, s'il estoit possible, à peu prez à quelle hauteur de la montaigne se trouvent cez coquilles fossiles, et quel en peult estre l'exhancement au dessus du niveau de la mer, et si c'est à l'aspect de la mer ou non. Tout cela pouvant estre de quelque usage sans rechercher les origines et les causes, pour s'ayder à en descouvrir la maniere de chemin que la Nature y peult avoir tenu.

Au reste je vous felicite l'acquisition des cent graveures que vous avez acquises des restes du cabinet du feu sieur Natalicio, et vouldrois que les eussiez eües toutes, car il y en avoit plusieurs dignes de quelque remarque, dont je n'estois pas tant curieux lorsqu'il me les monstroït, luy en ayant mesmes desparty plusieurs de cette nature à peu prez des miennes qui estoient plus de son goust que du mien en ce temps là, en revanche de l'amitié qu'il me tesmoignoït<sup>2</sup>, dont je vouldrois bien avoir retenu des empreintes qui m'eussent possible esté de quelque

<sup>1</sup> Gassendi consacre plusieurs pages à l'exposition des idées et des recherches de son héros sur les pierres, coquilles, petrifications, etc. (liv. IV, à l'année 1630, p. 345-354).

<sup>2</sup> Cet ami de Peiresc n'est pas mentionné

une seule fois par Gassendi. Mais on retrouve son nom (N. Benedetti) parmi les correspondants dont les lettres sont conservées dans le fonds français de la Bibliothèque nationale (n° 9542, fol. 149 à 154).

usage à l'interpretation d'autres choses qui me sont depuis tombées en main. Entr'autres deux ou trois, où il y avoit comme une bource renversée, accompagnée de diverses figures et lettres grecques représentées sur la pierre Æmatite qui semble du plomb. Et une Calcédoine de la grosseur d'une noisette, où y avoit d'un costé cette figure ordinaire armée, à pieds de serpent, avec l'inscription ΟΦΕΩΝ, ce me semble, et quelques autres lettres au doz et une grande corniole blanche où il y avoit certaines figures de goffe main fort bigearres en nombre de trois, l'une de femme voilée sur une colonne, une autre avec des aisles portant un trophée et un flambeau, la troisieme nue et à genoux, avec afforce lettres grecques, tant devant que derriere. Il avoit desja une Calcédoine un peu moins grande où estoient les mesmes figures bien que diversement disposées et afforce lettres grecques aussy. Il avoit encores un autre jasse verd un peu plus gros qu'une febve (où estoit la mesme figure à pieds de serpent, avec divers noms d'anges au revers) qui n'estoit pas à negliger nomplus qu'un autre jasse verd, ce me semble, d'une femme sans bras à pieds de serpent, et encor un quasi de mesme grandeur, à une figure à sept testes et deux grands jasses verds à un scarabée dans un serpent qui mord sa queüe avec afforce lettres, toutes lesquelles pieces eussent bien donné de l'exercice à un curieux. Mais pour mon goust particulier, je voudrois bien que vous eussiez rencontré parmi les vostres un fort petit jasse verd qu'il avoit, où est gravée d'un costé une figure assez ordinaire, d'un jeune garçon assis sur une fleur tenant un foit (*sic*) à la main, mais de goffe maestrie, et au revers n'y a que six ou sept caracteres qui ne sont pas, ce semble, toutes lettres grecques. Vous me feriez un singulier plaisir de me le faire avoir, si vous pouviez, à prix honneste. Ensemble ces Æmatites avec la forme de bource. Je sçauroys volontiers par quelles mains à peu prez sont passées cez cent gravenres pour parvenir jusques à vous. J'en avois autres fois faict un assez grand recueil, toutes de cette nature, avec figures et inscriptions mystiques, dont il m'en reste bien encores soixante ou quatre vingts qui font un assortiment assez gentil, et parmi lequel nombre aucunes servent à donner quelque sorte d'inter-

pretation pour aucunes des autres. Si vous avez, un jour, le loisir de faire jeter des empreintes des vostres, soit en souffre ou en plomb, qui est encores meilleur et plus aisé, je les verray volontiers pour y apprendre quelque chose de plus que ce que j'en ay veu jusques à cette heure, qui est une matiere bien abstruse, et de difficile examen.

Vous m'envoyastes, il y a environ deux ans, une trentaine d'empreintes de medailles en plomb entre lesquelles y en avoit une petite que je recouvrerois volontiers pour quelque autre chose, si l'avez encores. Il n'y a rien qu'un trident d'un costé façonné à feuillages et comme s'il estoit accompagné de deux daulphins qui servent d'ornement. Et, de l'autre costé, il n'y a qu'une teste sans barbe coiffée d'une certaine peau extravagante qui n'est pas de lyon ne de chevre, ains quasi comme si c'estoit de poisson. Le mal est qu'il n'y a point de lettres, mais encores seroit elle de quelque usage pour l'extravagance de la coiffure. Et si vous avez rien observé de pareil ou d'approchant en autres medailles, vous me ferez faveur de me l'escrire.

Il me reste à vous dire que, quand j'estois à Rome, je voyois ordinairement les bancs de toutz cez quinquailleurs et autres vendeurs de vieil cuivre et de medailles qui avoient une infinité de certaines sortes de medailles de cuivre battües à Rome devant l'Empire sans autre inscription que ROMA, si ce n'est parfoys quelque nom de famille Romaine parmy lesquelles ont souvent les marques des ballottes ou des onces, aussy bien que l'ÆS grave, et les notes de VS et de L. ou de IL. Encores que leur poids soit beaucoup moindre, et fort different entre celles mesmes qui ont les mesmes notes, ou pareil nombre de ballottes. Mais toutes celles icy sont de fort bas relief, là où celles de l'ÆS grave sont de grandissime relief et quasi de ronde bosse. Je n'en avois pas tenu grand conte si ce n'est d'aucunes où se rencontroient nommez aucuns citoyens Romains. Et toutesfoys je ne pouvois si bien faire qu'en acheptant souvent quantité de medailles antiques assemblées il ne s'y en trovast plusieurs de cette sorte là, qui demeuroient comme supernumeraires et au reject hors de mes suites et assortimentz. Or ayant rencontré, cez jours passez, dans mon estude une boette qui en estoit

toute remplie, les ayant voulu revoir et considerer leur diversité, j'y ay trouvé quelque sorte de fondement de conjecture, pour la plaine verification de laquelle je voudrois bien en avoir retenu plus grand nombre. C'est pourquoy je vous prie, quand vous en trouverez à bon marché, de m'en retenir aultant que vous en rencontrerez, principalement celles qui seront bien nettes et bien conservées. Et de ne faire pas difficulté d'en retenir plusieurs d'une mesme sorte principalement de celles qui ont la note II. Soit qu'elles ayent le Janus et la proüe ordinaire ou autres usages et symboles quelconques. Mesmes encores qu'elles n'ayent aucune desdictes notes de valeur de monnoye pourveu qu'elles soient un peu nettes et conservées et le moins retouchées que faire se pourra. Sans negliger celles qui se trouvent parfoys besognées, ou mal cognées, et à deux foys, comme si la premiere n'avoit pas bien achevé l'empreinte, et l'avoit doublée, comme il s'en trouve souvent et de toutes sortes.

J'avois eu deux ou trois de cez petites medailletes d'argent consuaires qui n'estoient que le quart du denier et avoient la note IIS, que j'ay laissé confondre et esgarer en mon estude en sorte que je ne les ay secu retrouver quand je les ay cherchées. Vous m'obligerez bien si vous m'en pouvez recouvrer cinq ou six, de quelque sorte qu'elles soient figurées, et de me les envoyer dans la premiere lettre que vous m'escrirez. M<sup>r</sup> Aubery rembourcera tout ce que vous y aurez despendu. Je vous en demeureray redevable.

Vous aurez icy l'empreinte d'une medaille que j'ay, battue par cez Grecs avec beaucoup d'escripture, sans toutefois qu'il soit facile de recognoistre la ville où elle a esté cognée. J'en ay encores deux autres differantes au subject du revers et de la teste et au nom de celluy soubz l'authorité du quel elles ont esté faictes. Mais toutes pareilles en tout le restant de l'inscription du revers. Je vous prie d'adviser si vous n'en auriez point encores quelque aultre de pareille maniere à peu prez, et dont l'inscription du revers se terminast en mesmes termes qui eust neantmoins quelque autre differance, auquel cas je vous prie m'en envoyer l'empreinte, si ne voulez hazarder l'original, aux fins que

je voye si la comparaison pourroit fournir quelque adminicule pour appuyer la conjecture que j'en ay prinse. Je vous en enverray les originaux sans faillir, si me les envoyez.

J'oublois encores de vous dire que si vous rencontriez de cez petis sesterces ou medailletes d'argent, qui au lieu de la note IIS avoient le nombre IIII, et des demy deniers qui, au lieu du V, avoient le nombre VIII ou IX, je les achetterois trez volontiers, comme aussy de cez medailles grecques qui ont l'inscription ΔPATMA et ΔIAPATMON, et de celles de cuivre qui ont l'inscription O BOAOC.

Voila bien des commissions importunes tout à la fois, mais si l'une ne rencontre, l'autre pourroit reussir, et quoy qui en vienne, je vous en seray tousjours infiniment obligé, et M<sup>r</sup> Aubery ne laisra pas de rembourcer toutes voz fournitures, et moy d'estre à jamais,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 22 febvrier 1629<sup>1</sup>.

XXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Depuis celle que je vous escripvis l'autre jour, je trouvoy le temps de faire mouler quelques medailles en plomb, dont je vous ay envoyé les empreintes par le R. P. d'Ambruc, inquisiteur d'Avignon, de l'ordre des Jacobins<sup>2</sup>. Vous trouverez escript sur chascune ce que je desirerois qu'il vous pleut de rechercher pour l'amour de moy. J'y ay par mesme

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 87.

<sup>2</sup> Déjà mentionné dans notre tome IV. Je renvoie pour ce personnage et pour tous ceux qui figurent en ce même tome IV, à

la Table alphabétique qui terminera le tome VI et qui embrassera tous les noms propres contenus dans la seconde série des Lettres de Peiresc, c'est-à-dire dans les tomes IV, V et VI.

moyen adjousté quelques empreintes de souffre tirées sur des graveures du feu sieur Natalicio Benedetti, pour voir si elles seroient par hasard parmi celles que vous avez acheptées fraichement de son cabinet, auquel cas vous me feriez plaisir de m'en envoyer de bonnes empreintes tant du droit que du revers de chascune. Et avec ce paquet vous aurez vos cinq medailles de Corinthe et une empreinte assez mal faicte d'une autre petite graveure en jaspe verd dudict sieur Natalicio, avec les lettres de revers, mais trop mal nettes pour les recognoistre. Si vous en avez l'original vous me ferez faveur de me le despartir et tascher de satisfaire aux recherches cottées sur lesdictes empreintes, lorsque les aurez peu recouvrer. Cependant je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 2 mars 1629<sup>1</sup>.

XXVIII

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Avant hier seulement, je receu celle qu'aviez donné au R. P. d'Ambruc accompagnée d'une petite boitte avec quatres souffres tirés sur des graveures du feu s<sup>r</sup> Natalicio Benedetti, et parmi ceux qui me sont venus en main je n'ay treuvé aultre qu'un original de cest figure en pied à sept testes et lettres  $\overline{\text{I}\Omega}$  en jaspe verd ayant au revers les sept voyelles grecques tant de fois usitées parmi ces graveures ægyptiennes  $\chi\psi$  en ceste sorte AEHIOT $\Omega$ ; si l'original vous agrée, il est à vostre service. Parmi les empreintes que m'avez envoyé il y a une autre figure en pied barbue ayant des aisles comme d'oyseau de laquelle je n'ay pas l'original. Mais bien j'en ay une en lapis lazuli non guaire dissemblable ayant une teste, une aultre teste barbue (comme

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 53.

en quelques medailles d'Antonin pie l'on voit des Janus) estant couronné comme Serapide et au pied il y a le serpent mordant sa queue et des lettres dans la circumferance dudit serpent n'ayant aucune lettre pour revers comme n'a semblablement une autre du tout semblable en ametiste quant au corps et au serpent en bas et aux ailes, mais il a une teste de lyon et au lieu que les autres ont comme deux bastons par chasque costé celuy-cy en a seulement un pour les deux autres. Je feray diligence aupres de ceux qui ont achepté des graveurs. Par mesme voye j'ay receu les plombs des medailles que desirez que je vous recouvre plus conservées que celles que m'avez envoyé des empreintes pour pouvoir entendre l'inscription de celles qui sont mal conservées comme celle là où est un lyon auquel il ne me souvient pas avoir veu rien de semblable. J'ay espluché toutes les miennes pour veoir si j'en trouverois quelquesunes comme celles là où sont deux testes d'un costé et de l'autre une (*sic*). J'en ay encore plusieurs de semblable qualité, mais si ruinés et consumés que l'on n'y cognoit rien que la forme des testes. Je prieray les curieux de medailles de faire une recherche parmy les leurs s'il y auroit rien de semblable qui fusse conservé.

J'ay l'original de l'Hadrian là où est une figure en pied ayant un animal avec pied couronné une Rome sedente, mais il n'y a moyen d'en tirer rien d'avantage que du plomb que m'avez envoyé toutes les lettres ayant esté ruinés par le peu d'intelligence de celui qui l'a nettoyé. Je n'ay encore rencontré le s<sup>r</sup> Holstenius pour luy monstrer la medaille là où il y a ΘΕΑ ΡΩΜΗ. Parmy les miennes j'en ay trouvé deux semblables quant à l'inscription de la teste. L'une ayant une semblable teste armée; en l'autre est une teste turrite laquelle a pour revers une figure en pied tenant de la gauche un sistre et lettres ΓΥΝΝΑΔΕΩΝ. L'autre a deux mains en crois, et des espies de bled; l'inscription n'est lisible. Je n'ay point recouvert parmy les miennes celle qui a la teste coiffée de peau de poisson. Avec la presante je vous envoie vint huit medailles Romaines les unes avec les noms des familles et les autres avec la marque che (?) I. S. et de divers points. Je n'en ay encore

peut trouver d'autres ; toutes celles que je pourray trouver semblables ou approchantes à celles desquelles m'avez envoyé les plombs, je ne manqueray vous les faire tenir ; ayant trouvé la commodité d'un Religieux de l'ordre de St François de Paul lequel s'en passe en Avignon, je l'ay prié me tant obliger que de vous delivrer les icy jointes avec la petite boitte que m'avez envoyé dans laquelle j'ay mis quelques des coquilles que je treuva à Monte Mario n'ayant peut entrer dans l'autre ou conduit la où je les ay treuvé à cause de l'eau qu'est à la bouche du dit trou pour les grandes pluyes qu'avions heu ce caresme. A la premiere commodité je vous enverray de ces coquilles grosses là où sont contenues et encloses les autres. Ayant des quelque temps esté occupé au service de Monseigneur le cardinal Barberin à dessigner comme je vous mandois par mes precedentes toutes les figures qui sont dans un manuscrit de S. Climax, et du depuis j'ay heu ordre de dessigner d'autres livres de la Vaticane là où il y a des figures tirées des mosaïques ou peintures antiques et de la primitive Eglise pour satisfaire à la volonté de Monseigneur le Cardinal, lequel m'a favorisé de me faire donner la parte en son palais<sup>1</sup>, je n'ay peut vacquer comme j'heusse fort désiré à la recherche de quelque chose curieuse et digne de voz merites, mais la sepmaine qui vient estant plus libre je ne manqueray pas à m'acquitter de mon debvoir, me disant à perpetuité,

Monsieur,

votre plus humble et obligé serviteur,

CL. MENETRIE.

À Rome, ce 21 avril 1629<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La *parte*, c'est-à-dire la part que les grands de Rome donnaient à ceux qui étaient admis chez eux. — <sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 192.

## XXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

IN CORTE DELL' ILLUSTRISSIMO SIGNORE CARDINALE BARBERINO,

À ROME.

Monsieur,

Je receus vostre lettre [du] 17 febvrier, par une voye extraordinaire sans avoir le loisir de vous respondre, comme je le marquay à M<sup>r</sup> Aubery par mes dernieres, et par le dernier ordinaire, j'ay receu ung paquet vostre que j'estime estre de la fin de mars bien qu'y ayiez oublié la datte, ensemble les trois graveures et la medaillette qu'y aviez jointes, bien conditionnées, mais non pas la procuration que promettiez par vostre precedante. J'ay esté bien aise que soyez demeuré satisfait de voz lettres de naturalité, mais pour les fournitures que j'y ay faictes, il n'est pas de besoing que vous mettiez en aulcune peine. Je voudrois bien en pouvoir faire de plus considerables pour vostre service et qui vous fussent plus utiles, et si l'occasion s'en presente, les effects le vous tesmoigneront.

Vous me faictes plaisir de vous souvenir du medaillon d'argent de Gordien, et je pense qu'il seroit bon de vuider cette affaire si le pouvez, tandis que M<sup>r</sup> Aubery est de par delà, pour vous fournir le prix qu'aurez convenu, puisque sa bource est tousjours si liberalement ouverte quand il est question de m'obliger. Car aprez son depart, je suis en peine à qui je pourray recourir pour faire pareilles fournitures à point nommé si volontiers comme il les faisoit.

Vous m'avez obligé de me faire part si courtoisement des trois graveures et de la medaillette que m'avez envoyées, et je vous en remercie trez affectueusement, mais vous m'eussiez encores plus obligé de dire librement à M<sup>r</sup> Aubery ce qu'elles vous coustoient à peu prez. et d'en recevoir vostre remboursement comme de coustume, et comme je vous supplie encores de vouloir faire sans ceremonie. Autrement vous m'osteriez la liberté de recourir si librement comme je faictz à

vostre honnesteté, pour le recouvrement des curiositez qui se peuvent presanter de mon goust, lequel vous est meshuy assez cogneu pour ne pas craindre de vous y mesprendre. Vous assurant que je vous en ay plus d'obligation aprez le remboursement actüel que quand il fault demeurer dans des ceremonies. Et de faict, quand m'avez envoyé les trois gros poids que M<sup>r</sup> Menestrier<sup>1</sup> m'envoya en febvrier de vostre part, aprez vous avoir remboursé les 10 Jules qu'y aviez despendus, vous m'avez faict un singulier plaisir et dont je vous sçay plus de gré au centuple que si vous m'aviez obligé à des ceremonies sur ce subject. Ayant veu fort volontiers ce gros poids quarré, voire plus volontiers que s'il eust esté desrouillé et nettoyé, comme celuy où estoit le coq, lequel je n'ay pas laissé de recevoir de bon cœur tel qu'il est, mais je l'eusse encores mieux aymé tout virgine ou pulceau, comme on dict, et avec toute sa rouille, car j'ay ce regret qu'en le nettoyant, on y ayt effacé des lettres qui y avoient esté autres fois, je m'assure, comme en d'autres semblables. Mais pour celuy qui avoit l'image d'un chien dormant, ce semblé, avec certaines lettres d'un costé et un visage couronné de l'autre, s'il se fust rencontré bien assurement antique, vous m'eussiez extremement obligé (combien que je ne laisse pas de vous estre grandement redevable de cette empreinte), car vous aviez rencontré mon goust tout entier en cette piece là. Et je voudrois bien que vous m'eussiez escript si vous en avez jamais veu d'autre à peu prez semblable, et qu'eussiez mesmes faict un peu de recherche tout exprez pour cela chez les curieux pour l'amour de moy, mesmes chez le cardinal Borghese, où j'entends qu'il y a une pleine chambre de curiositez de bronze entr'autres grand nombre de cez vieux poids de toutes sortes, et par occasion je voudrois bien un pen de relation vostre de tous ceux que vous y trouverez en forme de cez grosses medailles, qui auront des lettres, et de ceux qui auront des Animaux.

La medaillete Hebraïque ou Samaritaine m'a esté fort agreable, nonobstant que j'en eusse desja une demy douzaine de pareilles, daultant

<sup>1</sup> Lapsus. Peirese a voulu écrire le nom d'Aubery.

qu'elles sont ordinairement si mal cognées qu'il est malaisé d'en lire toutes les legendes ou inscriptions sans en avoir bon nombre, surtout en cez sortes de medailles de caracteres estrangers, il y a du plaisir d'en voir plusieurs ensemble à cause qu'un mesme caractere y est bien souvent représenté en forme aulcunement differante que l'on est bien aise de reconnoistre. C'est pour cela que j'en ramasse volontiers aultant que j'en trouve et que je seray bien aise aussy d'avoir celle que vous dictes avec la galere et l'inscription ZIΔΩΝΙΩΝ et autres caracteres Phœniciens, bien que j'en aye sept ou huit de la mesme ville, avec de tels caracteres<sup>1</sup> et differents revers tant de la galere que de l'Europe et aultres. Principalement si la vostre est bien nette à l'endroit desdicts caracteres.

Pour les graveures avec la bourse je vous en suis bien redevable, mais ce ne sont pas celles mesmes que le feu sieur Natalicio avait eu de moy. C'est pourquoy je vous prie de m'envoyer l'empreinte des autres [. . . . .]<sup>2</sup> qui vous sont demeurées et des autres graveures plus bigearres que vous aurez de ce genre là. Mesmes de celles où sont cez figures à pieds de serpent le corps nud, la teste de Juppiter et le col de serpent. Les empreintes de souffre sont si faciles à faire, qu'il ne fault que la volonté<sup>3</sup> d'y employer quelque heure une aprez disnée, sans qu'il soit de besoing d'aller chercher de mouleur. Que si cette peine vous est encore trop griefve, et que me veuilliez laisser voir les originaux dans un paquet de lettres, je les vous renvoyeray fidelement, et vous sçavez qu'il n'y a danger quelconque par les chemins quoy qu'on ayt voulu dire, les despaches estant tousjours seurement passées, à travers mesmes des armées. Le feu sieur Natalitio et le feu Monsignor Lelio Pasqualini m'en ont autres foys envoyé des plaines boittes, et de graveures et de medailles, sans que jamais il se soit rien perdu Dieu mercy, non plus que de ce que je leur rendis à eux, ou que je leur envoiois monstrier du mien.

<sup>1</sup> Sic. Presque dans la même ligne nous trouvons les deux formes : *caractères* et *charactères*.

<sup>2</sup> Mot enlevé par une déchirure du papier.

<sup>3</sup> Peirese a écrit : la *vololonté*.

Je suis bien aise que vous ayez recogneu combien est mal fondée la superstition de cez pauvres gents qui pensent que cez pierres [avec] graveures mystérieuses puissent avoir des propriétés plus grandes que celles de mesme nature qui n'ont aucune graveure, ne servir à autre chose que pour faire voir la vanité de la superstition des anciens. Ce qui vous en rendra moins jaloux, comme je pense.

Je vous remercie des medailles Romaines et autres que m'avez aprestées, mesmes de cez Arabiques et d'autres caracteres estrangers et de celles qui ont les notes S et H et autres. Vous priant de me les faire tenir le plus tost que vous pourrez aprez en avoir relevé vostre remboursement de M<sup>r</sup> Aubery.

Il m'escript que vous luy avez présenté un Antinous fort extraordinaire que je vouldrois bien avoir veu en empreinte ou en original, et suis marry que ne m'avez fait retenir une empreinte aussy de cette medaille de Sidon, dont m'aviez envoyé le dessein, et de ce medaillon d'Hadrian cogné en Bithynie, avec le diademé royal, avant que vous desfaire des originaulx. Et m'estonne que vous trouviez tant de difficulté à disposer d'un mouleur, estant chose si commune partout, et de fait M<sup>r</sup> de Bonnaire vous aura peu dire que le sieur Mellan, graveur, en avoit trouvé un qui eust fait tout ce qu'eussiez peu luy ordonner pour ce regard et M<sup>r</sup> Aubery eut volontiers payé les fraiz qui y pouvoient escheoir aultant de foys que l'eussiez voulu employer, comme il fera encores aux occasions qui s'en presenteront, où je vous prie de ne le pas espargner.

Il fault que les figures que M<sup>sr</sup> le Cardinal vous a fait copier du MS. de Jo. Climachus ayent quelque chose de bien singulier, puisqu'il vous y a donné de la peine pour si long temps, ne doubtant pas qu'elle ne soit trez utilement employée. Mandez moy, je vous prie, à peu prez ce qui peult rendre lesdictes figures si recommandables, et si m'en pouviez envoyer un peu de griffonnement de quelqu'une de celles que vous jugerez plus notables, vous m'obligerez encores plus.

Cependant j'ay esté infiniment aise qu'enfin mondiet seigneur le Cardinal ayt commencé à gouster vostre vertu, et à vous employer, et

qu'il vous ayt fait donner la pàrte dont je vous felicite à l'advance, esperant que cela sera suivy de quelque meilleur appointement, et parceque je luy avois souvent parlé de vous, si trouvez bon que je pregne subject de luy faire des complimentz et remerciementz de ce qu'il a desja fait pour vous, avec une rechargé de recommandation, je le feray trez volontiers. Mais je ne l'ay pas osé faire de ce coup, ne sçachant pas cette nouvelle de vostre part, ne si c'est chose dont vous soyez content ou non. Ou bien si aymez mieux n'agir que de vous mesmes, comme je ne doute pas que vostre seule consideration ne soit plus que suffisante, pour vous acquerir auprez d'un tel seigneur tout l'acez et le credit que vous sçauriez desirer.

Quant à cez petits coquillages, j'attendray avec impatiance vostre discours, mais parce que je sçay que telles choses peuvent tirer plus long traict quelque foys qu'on ne pense, je voudrois bien qu'en attendant que cela soit finy, vous ne laissassiez pas de m'envoyer au moins un peu de monstre de cez plus petites coquilles de toutes les differentes sortes plaquées sur un peu de papier ou autre matiere plus forte que du papier, le tout enfermé dans quelque petite boitte pour avoir le plaisir de les voir avec des lunettes de longue veüe.

Ce qu'attendant, je vous remercie bien fort de la description que m'avez faite de ce Monte Mario, et verray trez volontiers, avec le temps, quand la commodité se presentera, de voicture plus grosse que des lettres, une bonne boitte grossette remplie de cette argile noirastre pleine de cez coquilliages gros et petitz, ensemble de cez petites branchettes que vous appelez du corail blanc, et de cez petites chelles d'escrevice<sup>1</sup>, et toutes autres choses maritimes qui s'y trouvent, mesmes de cez poinctes ou arestes, que j'estime estre de l'Echinus, que nous appelons icy des ourcins, estimant qu'en bien cherchant dans cette argille, aux endroits où il se trouve de telles espines, il se trouveroit des fragmentz de la crouste de cet animal, aussy bien que de celle des

<sup>1</sup> Nous avons déjà trouvé (tome IV) cette expression que nous n'avons pu expliquer. Nous ne sommes pas plus heureux aujour-

d'hui, le mot *chelles* ne figurant dans aucun dictionnaire. Et pourtant le mot est très lisiblement écrit dans deux lettres différentes.

escrevices. Lorsque vous nous aurez fait voir ce que c'est, nous vous en dirons nostre advis, et si nous faictes part de vostre discours, possible aurons nous plus de moyen de vous en parler plus pertinemment, et de seconder vostre curiosité en quelque chose. Sur quoy je finiray me recommandant à voz bonnes graces et demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

DE PEIRESC.

À Aix, ce 25 avril 1629<sup>1</sup>.

XXX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay enfin receu par le P. Germain des Minimes vostre despesche du 21 avril avec les 28 medailles de la Republique Romaine, et la boitte de coquillages de Monte Mario dont je vous remercie trez affectueusement, et vous prie de faire sçavoir à M<sup>r</sup> de Bonnaire ce qu'y avezourny à peu prez afin qu'il vous en puisse faire le remboursement. Lequel il fera trez volontiers de cela et de toute autre chose que luy pourrez bailler pour moy comme souloit faire M<sup>r</sup> Aubery. Aultrement, si ne souffrez qu'on vous rembourse, je n'oseray plus rien accepter de ce que vous m'envoyerez et vous r'envoyeray le tout. M'estimant assez vostre obligé de la preference sur les autres, quand me la voudrez accorder, car pour l'accepter sur vous mesmes des choses de vostre goust, je ne le veux pas faire nomplus. C'est pourquoy soit de medailles soit de graveures ou autres curiositez, quand il vous en tombera en main que vous ne voudrez retenir pour vous, ou bien quand des vostres il vous en arrivera de doubter, ou de telles qu'il vous puisse estre in-

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 54.

different de vous en priver, plus tost que de les bailler à d'autres, me ferez faveur singulière de me les despartir à moy. Et cela soit dict et entendu ainsi et non autrement, au cas que songeassiez à vous desfaire quelque jour de ce jaspe à la figure de sept testes, de cez lapis lazuli et Æmatite à la figure de vicillard Aristée et de cette medaille d'Adrian où est la figure en pied avec un animal.

Je vous remercie aussy du soing qu'il vous plaict me promettre à la recherche des autres graveures dont je vous avois envoyé les empreintes chez ceux qui les peuvent avoir acquises et de cez medailles à trois testes et autres curieuses dont je vous avois aussy envoyé les plombs, ensemble des grosses coquilles de Monte Mario, remplies de petites, lesquelles vous me promettez.

Ayant esté bien aise d'entendre le bon employ que commence à vous donner M<sup>r</sup> le Cardinal avec la parte, et desirant que cela soit suivy des recognoissances telles qui peuvent estre deües à vostre vertu.

M<sup>r</sup> d'Aubery m'escrit du 12 may, que vous aviez encores parlé de quelque supplement qu'aviez trouvé à m'envoyer, dont je vous remercie à l'avance, et vous prie de le remettre à M<sup>r</sup> de Bonnaire et d'en recevoir vostre remboursement, sans oublier de disposer de moy en revanche avec toute liberté comme pouvez faire de celui qui est et sera,

Monsieur,

vostre, etc.

DE PEIRESC.

À Aix, ce 10 juin 1629<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 56.

## XXXI

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 10<sup>e</sup> du presant par laquelle me mandez qu'avez receu par le P. Germain Minime les 28 medailles de la Republique Romaine; du depuis j'en ay donné aultretant à Monsieur de Bonnaire lequel m'a dit les avoir donné es mains d'un patron d'une Barque fort assuré, estant fort marry de n'avoir peu recouvrer choses plus dignes de vostre curiosité; me sentant estre vostre redevable et obligé, mon intention n'estoit d'en recevoir aulcun remboursement, mais voyant par les vostres que m'escrivez que me renvoyerés ce que je vous envoye si je ne m'en fais rembourser par Monsieur de Bonnaire, puis que tel est vostre volonté j'en recevray ce que j'ay employé aux medales tant du premier paquet que du second qui sont semblablement 28 ou 30 aulcunes desquelles j'ay payé un quart de jule et telles j'ay payé jusques à un jule, et un jule et demy; de sorte qu'elles me coustent jusques à trente cinq jules, les revendeurs de la place les tenant cheres voyant que je les recherchois. Je ne sçay si je les aurez trop payé pour estre aulcunes d'icelles mal conservés. En suytte de la vostre je n'ay voulu manquer vous envoyer le jaspe avec les 7 testes, le lapis lazuli avec la figure de l'homme barbu aislé, ayant joint aultres quatres l'une desquelles a la figure avec la teste de coq et les pieds de serpents à cause qu'il a force letre, puis une calcedoine ayant aussy plusieurs caracteres et ayant remarqué en une pierre d'hematite un D à l'usance latine fort bien formé, ce que je n'ay veu en aultres graveures des Ægyptians, j'ay pensé qu'auriés peut estre à cher de le veoir, l'ayant encore accompagné d'une aultre petite avec letres de relief lesquelles 6 graveures ayant supputé ce que me coustarent les 100 que j'achepta des despoules de feu s<sup>r</sup> Natalicio me reviennent à deux escus. Avec les pierres j'ay consigné à Monsieur de Bonnaire l'Adrian duquel m'aviez envoyé le plomb et avec iceluy une

medaille grec ayant une teste de province fort grande en conformité d'une petite qu'est auprès de Trajan, lesquelles deux me peuvent coustent [*sic pour couster*] aultres 5 Jules; ayant designé d'un plomb tiré sur une medaille antique de bronze de feu sr Pasqualino les trois mages avec la cydace ou thyare en teste, je vous en envoie ce dessein. S'il me vient par les mains quelque chose digne de vous, je ne manqueray vous en faire part, me disant à perpetuité,

Monsieur,

votre plus humble et affectionné serviteur,

CL. MENESTRIER.

À Rome, ce 28 juin 1629<sup>1</sup>.

XXXII

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Il y a huit jours que je donna le dessein du vase de Monseigneur le Cardinal à Monsieur Suarès lequel m'a dit vous l'avoir envoyé : je prins la haulteur et par tout le corps j'observa la forme dudit vase en prenant le diametre esgalement par tout comme aussi la grosseur d'iceluy lequel est plus espes en hault qu'en bas nonobstant qu'il y aye depuis le milieu du vase l'esmail blanc duquel le graveur c'est servi pour eslever les figures restant le fond bleu; ayant veu par la vostre que desiriez fort sçavoir la vraye couleur de la composition d'iceluy, je n'ay jugé pouvoir estre rien plus à propos qu'un morceau de semblable esmail bleu avec le blanc dessus encore qu'il ne soit si blanc comme celuy du vase ny le bleu si obscur à cause qu'il n'a tant d'espesseur ny de corps comme le vase.

Je n'ay rien descouvert de nouveau ny digne de vous des il y a

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 194. A cette lettre est joint le dessin d'une médaille représentant sur la

face le buste du Christ avec la légende EMMANVILL, et au revers l'adoration des Mages.

quelque temps. Il y a seulement un orphaivre qui faict profession de revendre des choses antiques aupres duquel j'ay treuvé une prasme d'esmeraude juste de grandeur que je vous envoye le dessein avec les letres que j'ay copié le mieux que m'a esté possible de laquelle il me demanda quinze jules; ayant veu le prix, je me suis contanté du dessein; si toutefois elle vous aggreoit, je composerois avec iceluy.

Si parmy vos medailles avés quelques abeilles, je vous supplie me faire part du dessein, m'ayant commandé Monsegr le Cardinal de les metre toute ensemble, en ayant desja designé<sup>1</sup> jusques à 25, et si avez quelque chose de particulier sur icelles abeilles, vous m'obligerez beaucoup m'en faire part; attendant que j'aye l'occasion de vous servir de quelque chose de vostre contantement, je me diray à jamais,

Monsieur,

votre plus humble et affectionné serviteur,

CL. MENESTRIE.

A Rome, ce 12 juillet 1629<sup>2</sup>.

XXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire de Genes vostre lettre du 28 juin, accompagnée d'autres lettres de M<sup>r</sup> de Bonnaire, avec lesquelles je reçus la medaille d'Hadrian accompagnée d'une autre de Trajan, et six graveures escriptes que j'ay trouvées la pluspart fort à mon goust. C'est pourquoy je vous en suis bien redevable et de la moderation de la taxe, en quoy vous me faictes cognoistre que vous estes bon mesnager. Je n'ay pas receu les medailles Romaines mises en rouleau, encores que

<sup>1</sup> C'est-à-dire *dessiné*. — <sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 196. Au fol. 196 *bis* on trouve le dessin d'une médaille avec inscription grecque.

le patron Vanedoz qui en est chargé soit arrivé auprez de Marseille parce qu'on luy faict faire quarantaine comme venant de Ligourne et estant mort deux passagers sur sa barque par les chemins de fiebvres chaudes fort malignes. Hier je receus un paquet de M<sup>sr</sup> le Cardinal dans lequel je trouvay le dessein de son vase de vostre main dont je suis demeuré contant, mais je vouldrois pourtant que comme vous aviez marqué les mesures des espoisseurs du bord superieur et du fonds, vous eussiez peu semblablement prendre celle de l'espoisseur des costez, et que marquant celle de la haulteur vous eussiez exprimé si c'estoit dans œuvre, ou non, et que n'eussiez pas obnui la largeur en divers endroits, tant du plus large que du plus estroict, et des interstices pour pouvoir calculer sa vraye capacité. J'ay par mesme moyen veu le morceau de verre blanc et bleu, mais si la memoire ne me trompe, il me semble que le vase est de violet beaucoup plus brun et plus bean, et le blanc beaucoup plus net et moins grisastre que vostre fragment.

J'ay veu la medaille mesme originale des trois Roys de feu M<sup>r</sup> Lelio Pasqualini dont m'avez envoyé le dessein dont neantmoins je vous remercie bien affectueusement. Il en avoit encor une autre de différente maniere, que je vis toutes deux ensemblement. J'avois receu quelque temps y a allant en Cour une autre despesehe vostre du 31 may avec vostre procuracy, un petit dessein de ce livre de Clymaeus<sup>1</sup>, que j'ay trouvé bien gentil, un fragment d'esmail rouge bien beau, et deux medailletes de cuivre dont l'une s'est trouvée de mon goust et une lettre du sieur Boldoni à qui je ne sçaurois pour le present faire responce à mon grand regret, estant constrainet de la remettre à mon voyage des champs avec toutes les autres qui restent de mes bons seigneurs et amys, ne pouvant pas mesmes revoir voz lettres pour y respondre par le menu paere qu'on me vient arracher mon paquet, pour ne laisser perdre la commodité du passage du paquet du Roy, afin qu'il aille plus seurement. Seulement vous diray je que je suis marry que m'avez nommé dans vostre procuracy, parce qu'en me rendant

<sup>1</sup> Sur Climaque (Jean Scholastique) voir le recueil Peiresc-Dupuy (II, 589).

partie en voz affaires vous m'ostez le moyen de vous y servir en autres qualitez qui m'en peuvent fournir de meilleurs moyens et plus avantageux. C'est pourquoy je suis d'avis que m'en envoyiez une autre où laissez le nom du procureur en blanc, afin de le pouvoir remplir selon les occasions qui se presenteront. Et de faict cez jours passez, si je me fusse trouvé en cette ville, on m'envoya l'avis d'un canonicat de Digne que je vous eusse faict conferer, la maladie y ayant faict mourir afforce supposts de cette eglise. Et si elle faict du progres en ce país, comme nous ne l'apprehendons que trop, il ne se presentera que trop d'occasions de vous faire passer (*sic*) quelque part. C'est pourquoy ne perdez point de temps, et plus tost m'envoyez divers extraicts de vostre dicte procuracion par diverses voyes, afin qu'en ce mauvais temps il en vienne quelqu'un à bon port.

Au reste j'ay eu la mesme curiosité que vous de cez fragmentz de verres et esmaux antiques, dont j'emportay venant de Rome une pleine boitte entre lesquels y en a d'assez gros morceaux de ce rouge que vous dictes et entre aultres comme une grosse moulleure ou bordeure de tableau. Vostre Camayeul d'Isis blanc sur rouge doibt estre bien joly. J'en ay bonne quantité de beaucoup de differantes couleurs, et en ay mesmes comme le vase du Cardinal et au contraire du bleu sur blanc, et sur jaulne, et du jaulne sur bleu, où il y a de belles testes et aucunes d'assez bonne main, principalement de celles qui suyvent les vrayes couleurs de l'Agathe. Mais je n'en ay point et n'en ay jamais veu comme vostre Isis.

Je suis marry qu'ayez laissé eschapper le Gordian d'Argent que je vous avois tant recommandé aussy bien que l'Antinous consacré. Et tousjours m'eussiez vous bien obligé de m'en retenir des empreintes, et du medaillon de Gordian je vouldrois bien avoir eu l'empreinte et le contre-poids à part. Si le pouviez avoir, j'en payerois encores quelque chosette.

Quant à l'Othon de cuyvre, j'en ay troys de differantes grandeurs tous grecs, l'un grand, l'autre moyen, le troisieme petit, et un quatrieme qui est d'argent, mais du poids du quadruple des ordinaires

et est pareillement grec. Mais je suis constraint de clorre. Tenez moy tousjours,

Monsieur,

pour vostre, etc.

À Aix, ce 6 aoust 1629<sup>1</sup>.

XXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Ce mot à la haste ne sera que pour vous sallier, et vous dire que je suis en peine si vous aurez eu ou non les autres lettres que je vous ay escriptes depuis nostre sortie d'Aix et retraicte en ce lieu champestre, où nous avons eu de meilleures rencontres que nous ne nous serions osez promettre en matiere de livres MSS. et Anticailles, de toutes sortes, mesmes. . . <sup>(2)</sup> [medailles] grecques en nombre de plus de cinq cents et entr'autres d'un tripos. . . de bronze antique bien entier et de trez bonne et docte architecture sur lequel il y a lieu à discourir, pour mieux entendre une infinité de passages des autheurs anciens, qui n'estoient quasi poinct intelligibles sans avoir veu cette piece, laquelle me fait bien regretter de n'avoir veu celuy de Mr le Caval<sup>r</sup> Gualdo, dont on m'a autresfoys envoyé un petit dessein imprimé en taille douce, mais qui n'est guieres bien exacte. C'est pourquoy je desirerois que vous prinsiez la peine de l'aller revoir pour l'amour de moy et de m'escrire un peu de relation exacte de tout ce que vous y pourrez observer soit pour les poids, mesures et dimensions de la piece entiere et de chascun membre à part s'ils se peuvent separer, aussy bien comme on dict qu'ils sont flexiles et ployants, soit pour la maniere, si vous pouvez

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 58.

<sup>2</sup> Ici il y a une brûlure du papier. la-

quelle a enlevé quelques mots dans trois lignes, l'espace brûlé formant comme un triangle (▽).

distinguer et recognoistre qu'elle soit greeque ou barbare, soit pour le destail des ornemens et enrichissements qu'il y peult avoir, soit pour la qualité du metal, si celui du bassin est semblable ou different de l'autre dont sont composées les jambes et le soubsbassement (s'il y en a), ou bien si celui du bassin est de differante couleur et durté, s'il est en estat de pouvoir rendre quelque<sup>1</sup> [fonction] et s'il estoit espois ou bien tenue et dellié, et finalement, pour la rouille ou Pattina, si elle vous peult servir à juger de quelle antiquité à peu prez est cet ouvrage. Comme aussy seroys-je aise d'apprendre (si quelqu'un s'en souvenoit) en quel temps il a esté desterré; si ç'a esté dedans la ville de Rome, ou dehors; si ç'a esté dans des ruines ou mesures qui se peussent recognoistre pour avoir esté d'un temple ou d'autre fabrique, et choses semblables, et par quelles mains il avoit passé avant que tomber en celles dudict s<sup>r</sup> Caval<sup>r</sup> Gualdo, ou bien s'il l'a recouvré à mesure qu'il a esté desterré.

Je suis marri de vous charger de tant de soing, mais je vous en demeure ray obligé, et de tant plus que vous userez de diligence pour m'en advertir, portant, s'il vous plaict, voz lettres à M<sup>r</sup> de Bonnaire ou à Dom du Puy.

Au reste j'avois appris que vous m'aviez destiné quelques petites medailletes de ces Romaines de cuivre devant l'Empire et de cez poids. Je m'imagine que vous les aurez depuis remises à M<sup>r</sup> de Bonnaire qui vous en aura faict rembourcer les fraiz, et qu'elles pourront venir par quelqu'un de ceux de la suite de M<sup>r</sup> de Bethune<sup>2</sup>. Que si cela n'avoit pas esté faict, je vous prie de les porter à Mad<sup>le</sup> de Barclay, laquelle y fera satisfaire et chercher les moyens de me les faire tenir de quelque costé; plustost, si le commerce est si rompu de ce costé de Genes, on les pourroyt adresser à Lyon à quelque amy, comme pourroyt estre le sieur Cardon, marchand libraire<sup>3</sup>, qui ne manqueroit pas de me les

<sup>1</sup> Ici un mot disparu, dont il ne reste que la dernière syllabe : *tion*.

<sup>2</sup> L'ambassadeur Philippe de Béthune, comte de Selles et de Charost, frère de Maxi-

milien, duc de Sully, souvent mentionné dans nos précédents volumes (notamment I, 485).

<sup>3</sup> Sur Jacques Cardon, voir le recueil Peiresc-Dupuy (II, 394).

envoyer icy, où nous attendons de voz nouvelles et cependant je seray  
tousjours,

Monsieur,

votre bien humble et obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Boisgency, ce 12 may 1630<sup>1</sup>.

XXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Je receus avant-hier vostre lettre du 28 septembre, avec la boîte de graveures et medailles par M<sup>r</sup> de Thou, qui dedaigna de passer par icy et y prendre un mauvais disner avec M<sup>r</sup> l'abbé de Chasteliez, et le soir mesmes je receus une autre lettre vostre du 2 octobre par le sieur Guibaut qui print la peine de me venir voir, avec le sieur Bonnin. Auxquels j'offris tout ce qui estoit en mon pouvoir pour leur service, mais je n'eus pas assez de credict en leur endroict pour les faire demeurer à soupper et coucher chez nous. Et parce qu'ils s'excusoient sur la compagnie de l'Abbé de Coustaues, j'envoyay offrir nostre maison audict sieur Abbé et fis tout ce que je peus pour le faire condescendre à l'accepter, mais il me fut du tout impossible, à mon grand regret.

La santé est maintenant si bonne dans cette province graces à Dieu par tous les lieux où ils pouvoient prendre leurs routtes tant du costé d'Aix que de Marseille et Arles, qu'ils n'avoient rien à craindre de ce costé là, et le commerce y est restably partout fort heureusement excepté quelques villages de la frontiere des terres de M<sup>r</sup> de Savoye vers

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 61. J'ai cru devoir négliger un billet d'une douzaine de lignes écrit «à Boisgency, ce 24 juin 1630

en haste» (*ibid.*, fol. 53) et où Peiresc indique à Menestrier une occasion pour l'envoi des médailles, poids et autres antiquités recueillies par cet obligeant confrère.

la Montagne, qui est fort loing de leur chemin. Ils avoient faulte de chevaux, mais ce païs en est fort despourveu, et je leur eusse fort volontiers baillé les nostres, sans l'apprehension où j'estois du passage de M<sup>sr</sup> le Nonce qui vint en effect le jour d'aprez, et nous fit l'honneur de disner ceans<sup>1</sup>, lequel il fallut aller recevoir et conduire aussy loing qu'il estoit possible, à quoy noz chevaux nous estoient absolument necessaires et ne pouvions avoir du temps pour en envoyer chercher d'autres ailleurs chez noz amys. J'en eus grand regret pour cez Messieurs et sans cette occurrence je leur eusse trez volontiers baillé noz chevaux pour tant qu'il leur eust pleu pour l'amour de vous. Je leur baillay une petite lettre pour M<sup>r</sup> Chifflet selon ce que vous me mandiez, afin de proffiter cette bonne occasion. Et si je pouvois servir cez messieurs ou aultres de voz amys, je le ferois tant plus volontiers que je suis en impatience de ne vous pouvoir servir vous mesmes comme je souhaiterois, en revanche de la continuation de vostre bonne volonté en nostre endroit et de la faveur que vous me faictes de me faire part de voz conquestes, en quoy certainement vous m'obligez bien fort. Et particulièrement en cez medailles et graveures que m'avez envoyées en dernier lieu, qui se sont la pluspart trouvées fort à mon goust, et je vous en sçay encores plus de gré puisque m'en avez faict sçavoir la despense qu'y aviez faicte (des 36 Jules que M<sup>r</sup> de Bonnaire vous fera rembourcer), que si m'aviez faict un presant de vingt escus, pour la liberté que vous me donnez de vous prier de me continuer les mesmes faveurs et preferances aux choses que vous estimerez de mon goust et qui ne seront pas tant du vostre. Je n'ay pas eu le loisir de les examiner encores, à ma mode, parce que je le veux faire conjointement avec d'autres que j'ay de pareille maniere à peu prez, et que cez choses si goffes ne se deschiffrent pas facilement sans en rencontrer plusieurs à peu prez semblables, qui s'entr'aydent les unes les autres. J'en ay mesmes aulcunes où sont les mesmes figures que vous appelez schelettes estendües aux pieds d'une autre. Et passeray volontiers quelque

<sup>1</sup> C'était Alexandre Bichi, évêque de Carpentras, déjà souvent mentionné dans les précédents volumes.

aprez disnée, un jour de loisir, à cet exercice, ayant 80 ou 100 graveurs de cette nature à prix tollerable. C'est pourquoy quand vous en rencontrerez vous me ferez plaisir de me les retenir, et d'en prendre vostre remboursement du sieur de Bonnaire.

Quant aux medailles estrangères, il y en a une Arabique et une Sclanone. La grosse empreinte du beuf est de pareille maniere à plusieurs autres qui se trouvent marquées d'un crucifix entre deux Anges, qui a possible je ne sçay quoy de l'Abyssin. J'en ay bien de six ou sept differantes sortes de mesme maniere, et d'aucunes ont un temple au revers, avec une croix dedans. J'en ay mesmes une fort grande à deux testes. Celle qui n'a qu'une petite teste avec un caducée d'un costé, je l'eusse prinse pour avoir esté auparavant cognée d'un plus grand coing, comme on void en plusieurs autres grecques.

Des poids, les deux de la famille Marcia m'ont esté bien agreables, et encores plus le troisieme qui a un S et quatre ballottes. Et vouldrois bien en voir quelque autre de mesmes un peu plus nette pour voir s'il n'y avoit pas un C aprez les quatre ballottes pour faire le S. C. ou bien s'il y a seulement S.... Car cela fourniroit de la matiere à de jolis discours, mais estant mal nette en cet endroit là où peult avoir esté le C, je n'en vouldrois rien avoir determiné. Tant est que vous me ferez plaisir de m'envoyer tousjours de cez sortes de medailles là, quand vous en trouverez de nettes, et à prix honneste, n'estimant pas qu'il y ayt grande presse à en achepter en concurrence, ayants esté jusques à cette heure tant negligées par les antiquaires, pour le grand nombre qu'il s'en trouve, comme elles ont esté de toute ma souvenance, et si vous ne les avez mises en reputation par la recherche qu'en avez faicte pour moy, je ne pense pas qu'elles y soient encores.

Au reste, ayant fait voir le Trepied à M<sup>r</sup> de Chasteliez, il en tint fort peu de compte, disant en avoir veu deux chez un nouveau curieux de Rome qu'il ne me sceut pas nommer, autre toutefois que le sieur Cavalier Gualdo, et M<sup>r</sup> de Thou dict que M<sup>sr</sup> le Cardinal Barberin en avoit recouvré un de je ne sçay quel marbre ou aultre pierre plus precieuse. Vous seriez bien obligé de nous en rendre un peu de compte

et nous en faire un peu de description. Auquel cas il ne faudroit pas oublier les mesures et dimensions des principales pieces, et surtout de la base ou soubassement, s'il y en a, et du bassin. Il se trouve tant de choses dans Rome de jour à autre, qu'il ne fault rien descroire, ne rien negliger. Enquerez vous en un peu, je vous supplie, soigneusement, pour l'amour de moy, et s'il y a moyen d'en avoir quelque griffonnement, vous m'obligerez fort. Estant bien marry que ne m'ayez envoyé un peu de description exacte de celuy dudict sieur Cavalier Gualdo, en attendant son modele qui me fera possible languir bien long temps, et cependant les dimensions que vous m'eussiez envoyées, eussent ressaisié (*sic*) une bonne partie de mon impatiente curiosité.

Si dans les marbres et bas reliefs de Rome, vous avez observé rien de curieux et d'extraordinaire touchant les Trepiez, et particulièrement touchant la concavité de leur bassin, ou couverture platte (qu'aulecuns pretendent y avoir esté mise parfoys pour servir de siege), vous me ferez grande faveur de m'en faire faire les desseins et M<sup>r</sup> de Bonnaire fournira les frais necessaires, comme aussy touchant les autres corps qui se pouvoient appliquer dessus lesdicts Trepiez, si vous y en avez veu aulecuns, soient figures entieres, ou testes, ou fruiets, ou charbons ou autres choses. Et touchant la forme des bases et soubassements et la forme des trois consoles qui portoient le bassin. Mais surtout concernant les corps que vous aurez peu voir posez au mitan des trois jambages, sous le bassin et sur le soubassement, comme l'oyseau qui se void dans le Trepie de la medaille de Vitellius.

Dans les medailles mesmes si vous rencontrez rien de bien reconnoissable et extraordinaire, vous m'obligerez bien de m'en recouvrer ou les originaulx ou les empreintes. Comme en plusieurs du temps d'Auguste et de Claudius, il s'en void où se distinguent fort bien les testes de chevre au chapiteau de chacun des jambages et autres choses semblables. Il y en a aussy sur quoy sont posez des sy[mbo]les, des estoilles, des Daulphins, aulecuns qui sont couverts d'un couvercle convexe, comme une coupe, qui n'est gueres plus propre à s'asseoir que le bassin concave. Mais surtout si vous avez jamais observé aucune

figure assise sur un Trepie soit en marbre ou en medaille, vous me feriez un singulier plaisir de m'en faire avoir quelque empreinte, ou griffonnement. Et beaucoup plus si vous rencontriez aucune figure dans ledict Trepie entre le bassin et le soubshassement, au lieu où est l'oyseau de la medaille de Vitellius, vous me feriez un singulier plaisir de m'en faire avoir ce qui s'en pourroit recouvrer, soit en original ou en modele et empreinte ou en dessein. Et vous supplie d'y veiller avec soing, et ne pas espargner de m'en escrire souvent selon le progresz que vous ferez maintenant que les ordinaires d'Avignon recommencent à marcher comme l'on m'a asseuré. Excusez moy de cette peine et m'employez en revanche plus librement que vous ne faictes, comme,

Monsieur,

vostre, etc.

À Boysgency, ce 25 octobre 1630<sup>1</sup>.

XXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Je vous escravis dernièrement par le P. Toussain, provincial des Minimes, en responce de voz lettres. J'ay depuis recouvré de Toullon une lettre que cez Mess<sup>rs</sup> y avoient laissée du s<sup>r</sup> Chartres l'Anglois, qui me mande comme il avoit esté sur le poinct de s'en venir, s'il eust peu faire embarquer ses balles sur les galeres, et que peu s'en estoit fallu que vous n'eussiez esté de la partie, et avons apprins par mesme moyen le grand progresz que faict la maladie de là les monts, non seulement dans Venize et dans l'estat de Genes, mais aussy dans la Toscane, ce qui me faict grandement apprehender de la ville de Rome, et ay grand regret que vous ne vous soyez laissé emmener à une si bonne

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 63.

compagnie car pour la santé elle est Dieu mercy trez bonne en ce païs, encores qu'en Avignon y ayt eu quelque petit accez, mais on ne croid pas qu'il y ayt de suite, ne que la nouvelle interdiction qu'on luy a faicte du commerce dure guieres, et pour le surplus il y a eu quelque esmotion du peuple dans la ville d'Aix sur la menace qu'on leur fay-soit d'un nouvel establissement d'Esleus qui brescheroit les privileges et libertez de la province, dont on s'est prins à quelques particuliers que l'on croyoit responsables de cette angarie et desja le peuple commençoit d'abuser de cette licence, et menasser indifferamment les maisons de plusieurs personnes qualifiées, sous esperance de desrober plustost que de vanger le public. Mais Dieu mercy, les gents d'honneur ont reprins la creance et se sont rendus les plus forts, de sorte que dez hors mais il fault esperer que les desordres et violances cesseront, et que Mess<sup>rs</sup> les Ministres de l'État recognoistront les mauvais conseils qu'on leur avoit donnez, et disposeront le Roy à se contenter de la raison, et à laisser vivre le monde en paix et tranquillité. Pour moy je n'ay bougé de la campagne où je suis encores et je vouldrois bien vous avoir gouverné à souhaict, et rencontré quelque bon moyen de vous servir, et de vous tesmoigner à bonnes enseignes que je suis veritablement,

Monsieur,

vostre bien humble et obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Boysgency, prez Tollon, ce 7 novembre [1630]<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 65.

XXXVII

À MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par M<sup>r</sup> de Breton afforce lettres de noz amys de Rome, et pensois y en trouver des vostres, parce que M<sup>r</sup> de Bonnaire m'escrivoit de vous en avoir adverty et que vous l'aviez assure d'escire et de bailler voz despaches audiet s<sup>r</sup> de Breton, comme vostre voisin dans Rome. M<sup>r</sup> Suarez adjoustoit et me faisoit feste de certains desseins de divers Trepieds, que vous aviez apprestez pour m'envoyer, et sembloit que M<sup>r</sup> de Bonnaire voulut inferer que vous eussiez appresté quelque anticaille à m'envoyer. Mais j'ay esté frustré de cette attente, et ay regretté la perte de la commodité si opportune qui s'estoit presentée de vous respondre par le passage de l'Em<sup>me</sup> card<sup>al</sup> de Bagni<sup>1</sup> et de ceux de sa suite. Il faudra voir si au retour de sa galere ou de la Tartane qui a porté ses hardes, vous ne suppleerez point à cette obmission. Cependant que je seray attendant que vous me veuillez commander quelque chose si je le puis, estant tousjours,

Monsieur,

vostre, etc.

DE PEIRESC.

À Toulon, ce 22 mars 1631<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le cardinal de Bagni, se rendant à Rome avec Gabriel Naudé, s'était, comme nous l'avons vu, arrêté quelque temps dans la maison de campagne de Peirese, qui

l'avait accompagné ensuite jusqu'à Toulon pour assister à son embarquement.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 66.

XXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME.

Monsieur,

Enfin aprez avoir esté dix moys tous entiers sans voir paroistre de voz lettres, j'ay receu celle qu'il vous a pleu m'escire par le sieur Pierre Guynet de Bourgogne qui la remit en Avignon à M<sup>r</sup> Alessandro Doni pour me la faire tenir, avec la boîte de medailles Romaines, qui est venüe fort bien conditionnée, dont je vous suis grandement redevable. Les dernières lettres que j'avois eües de vous estoient du 12 juillet 1630 et 28 septembre ensuyvant. Et j'attendois encores vostre responce sur ce que l'une et l'autre des vostres susdictes m'avoit donné occasion de vous escire, dez le moys d'octobre ensuyvant, par des voyes que je sçavois trez bien estre arrivées à bon port. Vous ayant depuis escript trois ou quatre foys, seulement pour vous supplier de me respondre à cez lettres là, et vous assurer de la continuation de ma bonne volonté, sans vous charger d'autre importunité de crainte de vous estre trop à charge. Et pensois certainement que vostre si long silence fust une vraye marque du dessein de venir de vive voix faire la responce, qui eust esté trop importune à mettre par escript, ne doubtant point que vous n'eussiez trouvé beaucoup de choses à escire sur les demandes que je vous avois faictes et beaucoup plus à dire. Mais je n'estois pas assez heureux pour cela. J'avois merité cette mortification, par l'indiscretion avec laquelle je vous avois trop importuné à la foys. Bien vous diray je que M<sup>r</sup> l'Evesque de Cavaillon <sup>1</sup> avoit beau temps de vous donner tant d'allarme de la maladie de Lyon, car on ne s'en est gueres mis en peine que pour arrester le commerce des marchandises seulement, s'estant trouvé des ordres fort commodes, au prix des années dernieres, pour conserver le commerce des personnes avec bonne seurté et liberté. Et pour cette province il n'y a eu

<sup>1</sup> Fabrice de la Bourdaisière, qui siégea de 1616 à 1646, comme nous l'avons déjà rappelé.

que certains villages, dont la closture a laissé tout le restant en plaine liberté graces à Dieu. Ce n'est qu'à Cavaillon et aux environs que le mal a faict quelque progrez, mais fort peu neantmoins, en comparaison des années passées, par ce que l'on ne sçavoit pas bien remedier à ce mal comme l'on faict à cette heure, qu'on en tient fort peu de compte, et dont on arreste fort facilement le progrez. Cependant M<sup>r</sup> de Cavaillon m'a faict un grand tort, puisque vous dictes qu'il est cause que vous avez rompu vostre voyage, ce qui m'a privé d'une si grande consolation, comme eust esté celle que j'eusse eu de vous voir et gouverner icy quelque temps, et de vous faire part de ce peu qui pouvoit estre à vostre disposition.

Pourveu que la maladie ne gaigne poinct la ville de Rome, et que vous ne vous y trouviez engagé, il n'y aura pas grand danger que vous ayez differé de vous mettre en chemin, mais M<sup>r</sup> Suarez m'a bien faict encores du tort de vous avoir donné tant d'incertitude du lieu de ma residence, car si bien je n'avois pas escript à luy qu'une fois depuis le passage de M<sup>sr</sup> le cardinal de Bagny, il pouvoit bien sçavoir des secretaires de l'eminentissime seigneur cardinal Barberin son patron, que je luy avois escript fort souvent dans le mesme temps, et que je n'avois poinct changé ma demeure champestre comme je ne suis pas resolu de la changer encores de quelque temps. Et quand je la changerois, ceux qui me feroient l'honneur de me venir chercher icy, y trouveroient tousjours fort bon accueil, et des guides pour me les amener quelque part que je fusse qui ne pourroit pas estre si loing que dans un jour on n'y puisse aller commodement, et encores à moins de temps. C'est pourquoy cela ne vous doit pas arrester dez hors mais, quand vous aurez quelque chose à m'envoyer, ou quelque amy à me recommander. Que si j'eusse peu voir M<sup>r</sup> Cuynet, il vous eust mandé ce que j'eusse tasché de faire pour luy à vostre consideration. Il m'a escript un mot de lettre d'Avignon en prenant le chemin des Pais Bas, et si je le pouvois encores servir là où il s'en va, je ne m'y espargnerois pas, y ayant encores de bons amys, comme je l'en ay semond par lettre sur les adresses qu'il m'a données par la sienne.

Mais vous ne me dictes pas que vous avez dressé maintenant un si beau cabinet et l'avez enrichy de si grandes raretez, que ce vous est une bien agreable chaine au pied pour vous arrester là à recevoir les galants hommes qui vous vont visiter journellement, pour y apprendre les belles observations qui se peuvent apprendre de vous et y jouyr de la veüe de tant de raretez. Qui est un divertissement capable de consumer beaucoup de temps, principalement à un homme d'estude comme vous, qui veult desrober ses heures accoustumées, et ne luy en peult guieres laisser de reste, pour vacquer à respondre à tous ceux qui vous peuvent escrire, et encores moings pour faire les recherches dont je vous avois trop indiscrettement surchargé tout à coup, principalement pour cez matieres des Trepieds, où il y avoit trop à faire, d'en aller faire les desseins non seulement sur celuy du cavalier Gualdo, mais sur plusieurs autres, et sur des marbres anciens de difficile recherche, et possible mis en mauvaise assiette pour en tirer des desseins avec l'exactesse des dimensions que j'y demandois, et qui sont importunes à prendre. Vous nous en ferez part quand il vous plaira, et tout ce qui en viendra de vostre part sera tousjours le bien venu, et reccu avec l'honneur qu'il merite. Surtout j'eusse désiré d'avoir les justes mesures et dimensions du Trepied de l'illustrissime cavalier Gualdo, et les desseins de cez aultres Trepieds dont parloit Mr l'abbé de Chastellier, s'ils sont en nature, avec leurs mesures aussy, et particulièrement le dessein d'un marbre antique dont on m'a faict feste, où est la destruction du Temple de Delphes, avec la representation du Trepied fort semblable au mien.

Cependant j'ay bien prins plaisir de voir les desseins de voz fragmentz de Termes ou Pillastres, avec les verges quarrées qui s'y enchassoient, et que vous estimez avoir soustenu vostre Lebes. Et vous remercie trez affectueusement des offres qu'il vous plaict me faire par vostre lettre de me les envoyer, en quoy certainement vous m'obligez, car possible la veüe m'y fera trouver de quoy resver, et si vous le faictes vous pourrez estre assureé que je vous feray rapporter le tout fort fidelement, si ce n'est que ne vous soussiez pas de vous en desfaire

absolument, et qu'y mettiez le prix que trouverez à propos. Il n'y a qu'une chose qui m'est un peu difficile à comprendre, que les anciens eussent estamé ce Lebes par dedans, ne sçachant si l'usage en estoit si ancien, et en ce cas si avez recouvré du fondeur les petits morceaux des ances qu'il avoit appresté pour fondre. Ils ne pourront pas estre decoupez si menus qu'il ne s'y puisse encores recognoistre quelque chose de la forme, et seray trez aise d'en voir tous les fragments, et nommement la Zampa Leonine que vous dictes avoir esté au bas de la verge inserée sous la demy figure de Bacchante. Ce Dindarolo de terre cuitte avec ce bas-relief d'une flenttense ne seroit pas à negliger non plus.

Mais vostre horologe solaire de enivre concave n'a poinct de parangon, et le dessein que vous m'en promettez me fera demeurer en grande impatience jusques à ce que nous le puissions voir. Et s'il n'y a pas d'equivoque au discours que vous m'en avez fait, je trouverois bien estrange que les SOLSTICES soient mis en automne et en printemps, et que la Bruma soit opposée à l'Æquinoxe. Si vous ne m'en promettiez si liberalement le desseing, je le demanderois fort hardiment à l'èminentissime cardinal Barberin à qui certainement une telle pièce devoit estre desdiée sans controverse, ne pouvant estre mieux employée ne en plus dignes mains, puisqu'il est si soigneux de faire voir au public ce qui luy tombe en main de plus rare, au contraire de plusieurs autres qui condamnent à des tenebres perpetuelles tout ce qu'ils ont de meilleur, et ne prennent pas mesmes plaisir à rien laisser voir aux plus curieux, et qui en pourroient tirer du profit pour la posterité aultant que pour eux mesmes.

Je loue fort le dessein que vous avez eu de recueillir tant de belles medailles du pape Gregoire XIII<sup>1</sup> et que les ayez si opportunement presentées à l'èminentissime cardinal Buoucompagno, son neveu, et vous remercie bien fort des desseings en taille douce que m'en avez envoyez, en attendant si nous pourrons un jour voir le livre entier du Ciacon<sup>2</sup> où vous les avez fait inserer.

<sup>1</sup> Né à Bologne en 1502, pape en 1572, mort en 1585.

<sup>2</sup> S'agit-il là du dominicain espagnol Alphonse Ciaconius (Chacon), l'auteur du

Quant aux autres medailles de vostre boitte, il s'y en est trouvé jusques à 42 en comprenant deux ou trois de cez grosses de moulleure antique de la façon de l'ÆS GRAVE. J'en ay veu plusieurs semblables à ce quadrans marqué du sanglier à trois pallottes et en ay quelques unes de celles là du bœuf, du cheval et d'autres animaulx, mais je n'en ay jamais veu du bellier ou de la brebis, comme je voudrois, et voudrois que me mandassiez si en avez jamais veu de par delà, comme l'on m'a voulu dire qu'il y en avoit une piece fort pesante au cabinet du cardinal Borghese. Et parmy le reste de vostre boitte il s'en est trouvé encores quelques unes qui me servirent, mais vous avez oublié le meilleur qui estoit d'en prendre vostre remboursement de M<sup>r</sup> de Bonnaire, à qui je vous supplie de vous adresser, quand vous me voudrez escrire ou envoyer quelque curiosité. Car il est ordinairement adverty des meilleures commoditez pour me faire tenir et lettres et autre chose. Et il ne vous eust pas renvoyé si loing comme ont faict les autres. Au contraire il vous eust peu assurer que je n'avois pas bougé d'icy. Et vous eust fort librement fourny le remboursement de tous les fraiz que vous pouviez avoir faicts, tant pour les desseins des Trepieds que pour les autres curiositez antiques que m'aviez apprestées pour me les envoyer si eussiez eu de mes nouvelles. Ne pouvant assez m'estonner que n'en ayez pas receu comme vous dictes, vous ayant moy escript plus de six lettres sans aulcune responce, et par des voyes que je sçay bien estre allées à bon port, sous l'enveloppe la pluspart de M<sup>r</sup> de Bonnaire qui vous ayme et honore particulièrement, et qui ne voudroit pas avoir manqué, je m'asseure, de les vous envoyer incontinant qu'il les a receues. Et pour M<sup>r</sup> Suarès il m'a tousjours escript, et mesmes cette derniere foys, qu'il ne cessoit de vous solliciter de m'escrire et de m'envoyer tous cez desseins des Trepieds, et m'a

recueil si célèbre des vies des papes et des cardinaux (Rome, 1630, 2 vol. in-fol.), ou de l'archéologue Pierre Ciacconius, chanoine de Séville, né en 1525 à Tolède, mort en 1581 à Rome, dont on possède un

recueil intitulé : *Petri Ciacconi Toletani opuscula in columnæ rostratæ inscriptionem, de ponderibus, de mensuris, de nummis* (Romæ, typogr. Vaticana, 1608, in-8°)?

mesmes mandé que vous estiez si intime du sieur Alessandro de Grandis, que c'estoit par vostre moyen privativement à tout autre que je devois attendre une coppie du beau discours qu'il a faict des Tre-pieds. Et de faict je vous prie de l'en supplier si jugez qu'il ne l'ait pas dezagreable, et de le faire transcrire par quelque bon coppiste, que M<sup>r</sup> de Bonnaire payera pour moy. Et je ne laisray pas d'en demeurer trez redevable à l'auteur et à vous tout ensemble. Mais encor un coup je vous supplie de porter audiet sieur de Bonnaire toutes lettres et toutes autres choses que me voudrez envoyer, sans vous arrester à chercher d'autres voyes de ceux qui peuvent aller ou venir de là icy, si ce ne sont de voz anys particuliers que vous me veulliez adresser pour autre chose, car je tiendray tousjours pour receu comme si c'estoit en mes propres mains, tout ce que vous baillerez audiet sieur de Bonnaire ou à Madame de Barclay sa sœur, ou bien à M<sup>r</sup> de Barclay, son néveu, au default les uns des autres. Et faut que vous croyiez que les lettres ne choument pas chez eux, ains viennent incontinent soit par la poste ordinaire de Genes ou par commoditez assurées d'amys et gents de cognoissance. Et ainsin quand vous aurez quelque chose de prest ne vous amusez poinct à attendre de commodité extraordinaire. Ains portez le tout audiet sieur de Bonnaire et ne faictes pas de difficulté de vous faire rembourcer de tous voz fraiz, sans en attendre d'autre ordre plus exprez de moy, car il vous payera tousjours ou fera payer par M<sup>r</sup> d'Espiois sur mon crédit tout ce que vous trouverez bon de recevoir de leur main sur mon compte. Et m'excusez de la trop grande liberté que je prends en vostre endroit, sur la confiance que vous m'avez donnée, mais en tirez la revanche en ce que jugerez dependre de moy, comme,

Monsieur, de

vostre, etc.

DE PEIRESC.

À Boisgency, ce 25 aoust 1631<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 67.

XXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À ROME<sup>1</sup>.

Monsieur,

S'estant perdue la commodité par laquelle devoient aller cez lettres, il s'en est présenté une beaucoup plus belle de la Galere du Pape dont le cappitaine m'a courtoisement faict offrir de laisser embarquer M<sup>r</sup> d'Arene avec les caisses de plantes que j'envoye à M<sup>sr</sup> l'émminentissime cardinal Barberin dont j'ay esté infiniment aise, esperant que cette voye sera plus commode et plus briefve que les autres. M<sup>r</sup> d'Arene est un de mes meilleurs amys, à qui vous pourrez confier librement tout ce qu'il vous plaira me communiquer. Il vous fera payer ce que vous ordonnerez et si vous voulez venir de par deça en cez quartiers, il vous fera bonne guide et bonne et fidelle compaignie, et nous vous recevrons ceans comme frere, et comme si estiez de la maison pour tant qu'il vous plaira. Et puis si voulez retourner à Rome il n'en manquera pas de commoditez des meilleures, par les Galeres qui y vont porter le Cardinal de Lyon à ce moys de mars, lequel m'escrict qu'il s'en vient tout droict ceans<sup>2</sup>. Monsieur Suarez m'escrict qu'il vous fit desseigner tous les Trepieds qui estoient dans les volumes des dessains de Pyrro Ligorio, de Ful. Ursino, et del Ciacccone dans la Vaticane<sup>3</sup>. Cela merite

<sup>1</sup> Avec cette indication sur l'adresse : « On apprendra son logis chez Mons<sup>r</sup> de Bonnaire. »

<sup>2</sup> Nous avons déjà vu qu'Alphonse de Richelieu fut l'hôte de Peirese à Belgentier.

<sup>3</sup> Les noms de Fulvius Ursinus et de Ciacconius ont été déjà plusieurs fois mentionnés en cette correspondance, mais le nom du premier des trois archéologues apparaît ici pour la première fois et je reproduis avec reconnaissance la note qu'a bien voulu me donner sur ce person-

nage M. Eugène Müntz, membre de l'Institut : « Pyrro (Pyrrhus) Ligorio s'est fait à la fois connaître comme architecte, comme antiquaire et comme faussaire. Monumseu a démontré qu'il forgeait de toutes pièces des inscriptions qu'il publiait ensuite comme antiques. Ses travaux sur la topographie romaine ont conservé une certaine valeur. A côté des dessins de la Vaticane il faut surtout citer le célèbre recueil de Ligorio, conservé dans la bibliothèque royale de Turin. »

bien d'en faire faire d'autres copies pour moy, s'il vous plaict, par quelque peintre que M<sup>r</sup> d'Arene payera, si l'ordonnez.

— Le sieur La Chesnaye m'avoit offert quelques marbres antiques. Je luy fis dire que je desirois qu'il ne m'envoyast rien que vous ne l'eussiez veu prealablement, car vous jugerez bientost s'il y a rien qui vaille la peine de le faire venir de si loing. Autrement il ne m'envoyeroit rien qui vaille, ainsin que j'ay veu de la coppie des inscriptions qu'il m'avoit apprestées où il n'y a du tout rien qui ne soit trez commun, et où l'on ne scauroit apprendre du tout rien.

Le pauvre Claude Petit avoit le mesme dessein de m'envoyer quelque chose, mais il avoit le mesme ordre, qu'il n'a pas suyvy, et m'avoit envoyé une gondole de marbre rougeastre, qui est assez belle, mais elle n'est pas antique. Et puis ne m'en avoit pas diet le prix qui est la cause que je la luy renvoye avec mille mereys.

Je vous supplie pour conclusion d'aymer M<sup>r</sup> d'Arene pour l'amour de moy et si rencontrez chose qui ne vous duise, et que jugiez propre pour moy, portez la luy qu'il vous en remboursera trez volontiers et je demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

À Boysgency, ce 2 octobre 1631<sup>1</sup>.

XL

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BESANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Vous avez bien deviné que je prendrois plaisir d'avoir les empreintes de plastre de cez vieux Tevertius nouvellement desterrez in piazza Montanara que j'atténdray en bonne devotion par le retour de Patron

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 69.

Guill. Gaultier puisque vous les aviez desja faiet mouller. Car je croyz que le pauvre Patron Guillaume s'en rendra volontiers le solliciteur en vostre endroit, et vous en remercie trez affectueusement à l'advance. Mais pour les autres empreintes du Tevertin du Duc Salviati, et des colonnes de Transtevere, vous me permettrez bien de doubter que le mesme Patron Gaultier en puisse estre le porteur, jusques à ce que j'appraigne que les empreintes en soient effectivement jettées, vous estant si difficile de trouver le temps d'y vacquer. L'advis de la venue de M<sup>sr</sup> Sforza pour Vice Legat m'en laisse pourtant quelque esperance<sup>1</sup>, jugeant qu'il aura faiet arrester ledict Patron Gaultier, pour apporter ses hardes, et que ce retardement et la sollicitation de ce bon homme vous pourront tenter, et induire à l'execution de cette vieille promesse ja surannée et quasi prescrite, comme d'autres precedentes. Que si l'une et l'autre commodité vous estoit eschappée sans achever voz charitables offices en mon endroit pour ce regard, dont je ne voudroys pas jurer, dans la rencontre presente des saints jours, qui peuvent destourner les ouvriers et vous mettre hors de tort, je vous supplie d'y faire travailler incontinent aprez festes à la premiere commodité et je vous conjure de vous desrober à voz autres plus utiles occupations et de faire incontinent emballer et porter le tout chez M<sup>r</sup> Despiots, qui ne laisra pas eschapper de commodité de nie les faire tenir soit à droic-ture à Marseille ou par ses correspondances de Livorne et Genes. Et si l'horloge en marbre a esté transporté, je n'en verroys pas moings volontiers l'empreinte en plastre, pour juger icy de l'usaige et de l'exac-tesse de l'antien ouvrier, aussy bien que celuy du Scaphium.

Si avez nombre de cez grosses medailles de Rhodes de Metal.soubs l'Empire, comme j'en ay de Neron, Domitian, M. Aurele et autres, vous me ferez plaisir de me les despartir toutes, grandes et petites, et de celles mesmes au delà de l'Empire qui auront quelque marque extraordinaire, car des communes il s'en trouve à boisseaux. J'en voudroys aussy de celles de Philippe, d'Alexandre, de Lyzimachus et autres

<sup>1</sup> Voir sur Frédéric Sforza, cardinal en l'année 1645, le tome III du recueil Peiresc-Dupuy, p. 687.

monarques de la Grece, qui ont quelque signe de la Rose ou autres appartenances de la republique Rhodienne ou de la chouette Athenienne. Ensemble des Empereurs qui ont fait battre monoye dans Athenes dont j'ay quelques pieces d'Hadrian et d'autres.

N'ayez pas de regret de vous estre chargé du paquet quoyque grosset de ce bon P. Minime, car en un besoing je luy ay une bonne partie de l'obligation de vous avoir engagé à m'escrire, car j'avois passé quelques ordinaires sans avoir cet honneur de vous. Tant vous avez parfoys de remors de consciance des arrerages que je pourroys pretendre sur un autre qui ne fusse pas si occupé et diverty comme je sçay que vous estes. C'est pourquoy je previens volontiers voz excuses, et prends en bonne part tout ce qui me vient de vous, et tout ce qui ne vient pas aussy, ne desirant en façon du monde vous incommoder, ne avoir de preference sur vous, de ce qui pourra estre ou devenir de vostre goust.

J'ay recouvré depuis deux jours quelques medailles grecques d'argent battues la pluspart dans la Magna Græcia que j'avoys autresfoys negligées comme assez communes plus que je ne feroys à present. Entr'autres une d'une testé de Minerve au revers du Minotaure avec l'inscription ANIOΨ dont je seroys bien aise de voir quelques autres de pareille inscription ou bien les empreintes si les originaux sont en mains trop tenantes.

Et sur ce je finis priant Dieu pour le comble de voz prosperitez et contentementz, et demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 10 avril 1632<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 71.

## XLI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

GENTILHOMME DE BOURGONGNE,

DE LA MAISON DE MONSIEUR LE CARDINAL BARBERIN,

À MARSEILLE.

Monsieur,

Je n'ay peu differer de vous feliciter comme je faitz de tout mon cœur le recouvrement de voz deux caisses<sup>1</sup> aussytost que j'en ay receu la nouvelle de la part de Mons<sup>r</sup> le commandeur de Fourbin par un des siens qu'il m'a despesché exprez, en quoy certainement il m'a grandement obligé, car j'estois en extreme inquietude de vostre affliction, mais j'espere que vous commencerez à vous consoler et que vostre bonheur ne souffrira pas que vostre malle ne se recouvre encores dans laquelle je me persuade que ce soient les lettres et papiers dont vous avoient chargé noz amis de Rome. Je pense qu'à ce soir Mons<sup>r</sup> Aycard<sup>2</sup> me pourra donner de voz nouvelles que j'attendray en bonne devotion et encores plus que vous vous resolviez à venir icy et d'y faire apporter tout vostre fait, car vous pourrez accommoder tout à vostre ayse ce que voudrez envoyer à Lyon où nous trouverons moyen de le faire acheminer aussy bien que de Marseille. Et possible que la main de mon relieur ne vous viendra pas mal à propos pour faire relaver en eau douce tout ce qui en aura besoin et l'accommoder le plus proprement que faire ce pourra. Toutesfois je m'en rapporte à tout ce que vous trouverez de meilleur et pourveu que vous trouviez vostre compte et vostre satisfaction, je seray tousjours assez comptant.

Mons<sup>r</sup> le commandeur de Fourbin me mande qu'il renvoye demain les ouvriers de ses galleres avec leurs outiliz reparez pour faire un autre

<sup>1</sup> Les deux caisses qui avaient été jetées à la mer pour alléger le navire en perdition dont il a été parlé dans l'*Avertissement* du présent tome (notice de M. Castan).

<sup>2</sup> Ami et correspondant de Peiresc, à Toulon, plusieurs fois mentionné dans le tome II du recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*.

effort au recouvrement de ce qui est demeuré en arriere et particulièrement pour l'amour de vous. Je sçais bien qu'il n'y espargnera rien qui puisse despendre de son autorité et de sa bonne volonté, honorant comme il faict Monseign<sup>r</sup> le card<sup>al</sup> Barberin et tous ceux qui sont à son service, mais particulièrement les gens d'honneur et de mérite comme vous et me tenant comme il a faict pour son serviteur d'assez longue main.

Nous attendrons donc le sucez de ceste nouvelle pesche, priant Dieu qu'il luy plaise de la faire reussir à vostre contentement et de vous garentir tousjours vous et tout ce que vous aymez de semblables ou autres plus grands dangers, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Boysgency, ce 3 juillet 1632<sup>1</sup>.

XLII

À MONSIEUR MENESTRIER,

GENTILHOMME DE BOURGONGNE,

DE LA MAISON DE MONSEIGNEUR LE CARDINAL BAUBERIN,

À MARSEILLE.

Monsieur,

Je vous envoie voz trois caisses à l'emballage desquelles Mons<sup>r</sup> Lombard<sup>2</sup> a bien trouvé à redire, quand il les a venues ou pour le moins à l'enveloppe de toile cirée qui debvoit estre chauffée en l'appliquant sur les caisses, pour les pouvoir deffendre de la pluye ou de la mouilleure, mais puisque vous n'estiez point icy j'ay faict scrupule d'y laisser toucher en façon quelconque, et me suis contenté de vous en donner l'advis afin que vous y puissiez faire apporter le remède à Marseille avant que

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 73, original avec signature. — <sup>2</sup> L'intendant de la maison de Peirese.

vos dictes caisses en partent pour prendre le chemin de Lyon. Je vous envoie par mesme moyen les lettres que vous aviez désirées de moy tant pour Mons<sup>r</sup> du Puy que pour Mons<sup>r</sup> Aubery, y en ayant adjousté trois autres pour Avignon adressées à Mess<sup>rs</sup> Suarez, de Mondevergues<sup>1</sup> et le prieur du Barroux<sup>2</sup>, et une quatriesme pour Mons<sup>r</sup> de Liergues de Lyon<sup>3</sup>, accompagnées de deux ou trois medailles que je luy envoie, que je voudrois bien se trouver de son goust et en pouvoir rencontrer d'autres plus dignes de sa curiosité. Si par hazard il vous remettoit quelques empreintes pour moy et qu'il trouvast bon que je visse les originaux de quelqu'une de cez pieces, que vous pourriez juger estre de mon goust, il ne faudroit que les faire remettre à Lyon entre les mains de Mons<sup>r</sup> Roy, l'un des plus celebres marchands de Lyon, avec charge de les adresser à Marseille à M<sup>r</sup> de Gastines qui prendra le soing de me les faire tenir icy ou lettres ou autres choses. Vous vous pourrez servir de la mesme adresse tant de M<sup>r</sup> Roy que de Mons<sup>r</sup> de Gastines par laquelle les choses pourront aller et venir seurement, comme si vous avez à m'escrire d'Avignon, il suffira d'envoyer voz lettres chez Mons<sup>r</sup> de Mondevergues, et si vous avez quelque chose à me commander de Paris, il suffira d'envoyer voz lettres chez M<sup>r</sup> du Puy ou chez M<sup>r</sup> Aubery, vous asseurant que nous les recevrons à grand honneur et à grande faveur quand vostre loisir et vostre commodité vous pourront permettre de nous donner de voz nouvelles principalement des lieux où vous ferez quelque residence.

Mon frere partira d'icy lundy pour aller coucher à Aix, s'il peut, le mesme jour, afin de se trouver à vostre passage. Mais si vous estiez plus pressé de passer outre, n'oubliez pas de laisser à Aix, en passant, une procuration vostre pour accepter les beneficés qui vous pourroient

<sup>1</sup> Un parent de Peiresc, mentionné dans le recueil des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. III, p. 254.

<sup>2</sup> Le prieuré de Barroux a été mentionné dans notre tome IV, p. 61.

<sup>3</sup> C'était un frère du célèbre voyageur Balthasar de Monconys, Gaspard, sieur de

Liergues, conseiller du roi et lieutenant criminel au siège présidial de Lyon, comme l'avait été son père, Pierre de Monconys, sieur de Liergues. Voir sur Gaspard et sur son beau cabinet, le *Dictionnaire des amateurs français au xvii<sup>e</sup> siècle*, par M. Ed. Bonnaffé, p. 187.

estre conferez pour en prendre possession en vostre nom et pour les pouvoir asfermer à la charge, si vous voulez, de rapporter une ratiffication vostre dans l'an pour pouvoir exiger et faire quittance des re-venuz, sur quoy aprez vous avoir supplié d'excuser la mauvaise chere que nous vous avons faicte et de nous commander avec entiere liberté et sans ceremonie, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Boisgency, ce 5 aoust 1632.

Vostre despart me surprint si fort que j'oublaiy une infinité de choses que j'eusse esté bien ayse de vous monstrier tant de vostre curiosité que de la mienne. Vous verrez un petit memoire que j'ay dressé en un petit papier cy joint de certaines medailles du bas empire que je serois bien ayse de recouvrer par vostre moyen si vous en trouviez à vendre ou à trocquer, en quoy je me dispense tant plus librement par ce que je vois que vous estes en possession de rencontrer et de me faire avoir quasi toutes les choses que je vous ay demandées pour rares qu'elles feussent, tant vous estes heureux toutes et quantes foys que vous voulez obliger voz amis et serviteurs<sup>1</sup>.

XLIII

À MONSIEUR MENESTRIER,

GENTILHOMME DE LA MAISON DE MONSIEUR LE CARDINAL BARBERIN,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay trouvé en arrivant en ceste ville la lettre qu'il vous a pleu m'escripre de Lyon du 4<sup>e</sup> de ce mois, où j'ay esté bien scandalizé d'apprendre le second vol qui vous a esté faict dans la douane de Lyon

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 74. Original.

qui eusse bien merité une punition aussy severe qu'il en peut eschoir contre des gentz qui ont violé le respect qui estoit deub à un lieu de ceste nature, dans lequel toutes choses debvoient estre conservées aussy seurement que dans un lieu sacré. Si vous eussiez faitz mettre les toilles cirées comme je vous avois mandé, vous y eussiez peu faire apposer vostre cachet avec de la cire d'Espagne sur les principaulx assemblages de la toille cirée comme aux enveloppes des paquetz de lettres, en sorte qu'on ne l'eusse pas peu ouvrir sans que vous vous en fussiez aperceu, lors de la reception de voz caisses, auquel cas il eust fallu qu'on vous en eusse respondu sur le champ. On ne sçauroit apporter trop de precaution en la voiture de choses semblables, et si vous n'eussiez pris si soudainement, comme vous feistes, la resolution de partir de Beagentier du soir au lendemain, je n'en eusse pas laissé partir voz caisses, sans qu'elles eussent esté accommodées, comme je faitz accommoder toutes celles que j'envoie dehors, mais en vostre absence j'eusse faitz scrupule d'y faire toucher en quelque maniere que ce fusse. Il vault quelquesfois mieux retarder d'un jour que de tomber en cez inconvenientz, qui font plus reculer qu'on ne sçauroit avoir avancé. Je deplore infiniment vostre perte, et encores plus que vous vous soiez trouvé absent de Rome, lors de tant de belles vacances qui pouvoient estre à vostre bienséance, ne pouvant assez admirer le malheur qui vous a suivy en tout cela, non plus que la constance avec laquelle vous vous resolvez à le supporter qui vous rendra digne devant Dieu de plus de bonheur à l'advenir comme je le vous souhaite de tout mon cœur, estimant, comme je vous ay diet plusieurs fois, que le tout sera pour le mieux tost ou tard, et que si vous n'avez eu part à cez vacances, ce sera pour vous en faire trouver en d'autres meilleures et plus dignes de vous.

J'ay receu des lettres tant de cez Mess<sup>rs</sup> Roy que de Mons<sup>r</sup> de Liergues du cinquiesme de ce mois, avec lesquelles j'ay receu de la part dudiet sieur de Liergues une couple de medailles grecques d'argent de celles dont nous avions veu les empreintes et une couple de cez espagnolles de cuivre, dont je luy suis bien redevable et par conse-

quent à vous, puisque c'est par vostre moyen qu'elles me sont tombées en main. Ilz ne me disent rien ne l'un ne l'autre de vostre vol. Au contraire Mons<sup>r</sup> de Gastines, que j'ay veu à Marseille en revenant de Beaugentier, m'avoit dict que voz caisses vous avoient esté rendues bien conditionnées comme il pensoit avoir occasion, je m'asseure, de le pouvoir dire ainsy. Il me tardera d'apprendre si vostre plainte envers les intendantz de la Douane aura peu rien operer, pour vous faire obtenir la restitution, sinon de tout, au moins de quelque chose. Que si cela ne vous reussit, il faudroit voir à Paris d'en faire faire plainte à M<sup>r</sup> Charlot de qui dependent tous cez commis et officiers de la douane, car s'il les avoit menassez de les chasser de leur employ, possible trouveroit-il moyen de vous faire restituer quelque chose. A quoy Mons<sup>r</sup> Aubery vous pourra donner possible quelque bonne adresse par le moyen de ses amis.

J'ay veu, en passant à Marseille, deux grosses pieces Égyptiennes arrivées du Levant deux jours devant mon passage, l'une de marbre noir qui rend l'effect de la pierre de touche, l'autre de pierre blanche un peu moins dure que le marbre faictes en forme d'un corps humain emmaillotté comme les momies, creusées ou vidées par le derriere comme pour servir de couvercles à des tombeaux ou arches sepulchrales, telles que celles de bois où sont enfermées la plus part des momies. Elles sont enrichies l'une et l'autre de beaucoup de figures et lettres hyeroglyphiques, mais les marchandz qui les ont croyent que ce soient des Tresors, et n'ont pas de honte d'en demander des quinze cens pistoles, bien que si j'y avois employé plus de cinquante escus, je n'estimerois pas mon argent si bien logé comme si je l'avois mis en livres ou en autres curiositez. Aux moindres desquelles il y auroit autant ou plus à apprendre qu'en tout cela, de quoy j'ay bien voulu vous donner advis par ce que possible le bruit de cez figures arrivant jusques à vous, vous pourriez croire que ce fusse toute autre chose.

En passant par le bois de Cujes, je taschay de jeter les yeux sur tous cez rochers pour tascher d'y rencontrer de cez pierres chrystalines dont vous m'aviez escript faictes en forme de branche et de racines,

mais je ne fus pas si heureux que vous pour en rencontrer aucunes. Et n'avois pas quant et moy le laquay qui vous accompagnoit lors pour me pouvoir mener precisement sur les lieux, comme il enst esté requis. C'est pour quoy si vous pouviez prendre la peine d'en faire un peu de griffonnement sur du papier afin de nous faire comprendre ce que peut estre, nous tascherions de vous en faire recouvrer davantage. Mons<sup>r</sup> Borrilly m'a donné parole de vous accommoder de tout ce que voudrez de son Cabinet, tesmoignant bien du regret de ce que vous ne voulustes rien prendre de luy. Nous attendrons en bonne devotion vostre retour et prions Dieu qu'il vous rameine sauve avec plus de contentement et de satisfaction que vous n'en avez peu avoir jusques à present et demeureray à jamais,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 20 septembre 1632.

J'oubliois de vous remercier comme je doibs trez humblement du soing que vous daignez prendre de me reserver de cez petites medailles que vous jugez estre de mon goust, dont je vous suis trez redevable, et si vous rencontriez d'aventure à Paris quelque chose que vous jugeassiez estre bien de mon goust, et qui se peusse avoir pour de l'argent, Mons<sup>r</sup> Aubery vous fera fournir tout ce que vous trouverez bon<sup>1</sup>.

XLIV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

À PARIS.

Monsieur,

Ayant sceu par une lettre de Mons<sup>r</sup> Aubery du xi<sup>e</sup> de ce mois vostre arrivée dans Paris et par une de Mons<sup>r</sup> du Puy du landemain l'accueil

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 75. Original.

qu'on vous avoit faict dans l'Academie des plus galandz hommes de Paris<sup>1</sup>, je n'ay pas deub manquer de m'en conjoir comme je faictz avec vous, et de vous dire que j'ay appris par une lettre de Mons<sup>r</sup> le card<sup>al</sup> Bagni escripte à Urbin le 6<sup>e</sup> de septembre que les nouvelles que je luy avois données des fortunes par vous courues l'avoient bien resjouy à cause qu'on leur avoit voulu faire accroire de voz nouvelles bien plus mauvaises. M<sup>r</sup> Suarez a tesmoigné aussi de prendre grande part au bon marché que vous aviez eu de ce naufrage, et j'estime que si Mons<sup>r</sup> d'Arene estoit arrivé, il ne manqueroit pas des lettres sur ce subject de la pluspart de voz bons amis et congnoissants, car on me mande que ledict s<sup>r</sup> d'Arene m'apporte une plaine malle de lettres, mais il n'est point encores arrivé et par les derniers advis du 25<sup>e</sup> septembre, l'on me mandoit qu'il debvoit partir dans 8 jours. Le s<sup>r</sup> Chartres m'escripvoit de Naples quelque temps y a qu'on y avoit creu que vous fussiez du nombre des noyez, non sans beaucoup de regret de tous voz amis, qui eurent bien de la consolation par aprez d'entendre que vous vous fussiez si opportunement trouvé si loing comme vous estiez du danger.

J'avois creu que vous eussiez pris le destour des Païs bas, quand j'avois veu que vous tardiez tant d'arriver à Paris, d'où je ne pense pas qu'il vous soit bien facile de vous desveloper sitost comme vous pensiez puisqu'on a commencé d'y recongnoistre vostre merite et vostre vertu.

On m'a escript d'Avignon que Monsieur frere du Roy s'entretint trois grosses heures durant dans le cabinet du s<sup>r</sup> Zanobis<sup>2</sup> au lieu d'aller vers les Dames et qu'il y marca 18 ou 20 pieces avec priere au maistre d'icelles de les luy reserver, entre lesquelles le s<sup>r</sup> Zanobis me mande qu'il print ce couteau de bronze et ceste teste en forme de vase que vous y aviez veüe, lesquelles deux pieces il n'a pourtant pas laissé de m'envoyer icy. Vray est que je faicts estat de les luy renvoyer au premier jour et de me contenter de la communication qu'il m'en a

<sup>1</sup> Nouvel hommage rendu au fameux cabinet, au cercle savant dont il a été si souvent question dans le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>2</sup> Connaissait-on la visite faite par le prince amateur au collectionneur Zanobis? Sur ce dernier, voir notre tome IV, p. 3.

faicte de sa grace, dont je luy sçais trez bon gré et luy demeure tous-jours bien obligé, bien que d'autres m'ayent voulu assurer qu'il y a un peu plus d'artifice en son faict qu'il n'en faudroit avec moy, et avec ceux qui vont rondement en besongne.

J'avois oublié de vous demander si Mons<sup>r</sup> le card<sup>al</sup> Barberin n'avoit point faict examiner par quelque bon mathematicien l'horloge antique de bronze en forme de scaphium que vous luy avez faict avoir, pour en reconnoistre le vray usaige et l'utilité qui s'en pourra recueillir, et si vous n'estes resolu de revenir bientost, je vous prie de m'en escrire un mot à vostre première commodité. Que si vous repassez par Lyon en revenant comme je pense que c'est vostre chemin, je vous prie de voir M<sup>r</sup> Pelot, Tresorier de France, si je ne me trompe, chef de l'une des principales maisons de la ville, homme si curieux qu'il a porté ses peregrinations, non seulement jusques en la terre Sainte, mais encore jusques en Ægypte et à la mer Rouge<sup>1</sup>. Il me dist autresfois que de ce pays d'Ægypte il avoit apporté quelques curiositez et entr'autres un certain vase avec son bouchon ou tampon en forme de meufle de Lyon<sup>2</sup> bien extravagant. S'il se rencontre à la ville lors de vostre passage, vous prendrez plaisir de gouster sa conversation, et me ferez grande faveur, s'il vous plaist, d'observer et me faire un peu de relation de la forme et grandeur de ce vase à peu prez.

<sup>1</sup> Il s'agit de Claude Pellot, seigneur de Port-David et de Sandars, chevalier, conseiller du roi, trésorier général de France en la généralité de Lyon, prévôt des marchands en 1632 et en 1633. On a de lui une *Remonstrance au Conseil du roi pour maintenir le commerce et trafic de la ville de Lyon*. Il mourut à Paris en 1642, en revenant de Cologne, où il avait été envoyé par le cardinal de Richelieu. Ce fut le père du fameux intendant Claude Pellot, qui devint premier président du parlement de Normandie. Voir sur les Pellot père et fils, l'abbé Pernetty (*Lyonnais dignes de mémoire*) et surtout

l'ouvrage en deux gros volumes in-8° de M. O' Reilly. Je constate que l'abbé de Marrolles, dans le *Dénombrement* qui suit ses *Mémoires* (t. III, p. 333), donne à leur nom la même orthographe que Peiresc. J'ajoute que le bourgeois de Lyon, Claude Pellot, n'était connu ni comme voyageur en Égypte, ni comme curieux, et que c'est encore là une des mille révélations que nous devons aux lettres de Peiresc.

<sup>2</sup> *Sic*. La majuscule a été donnée par Peiresc au mot *lion* comme s'il s'agissait de la ville de *Lyon*.

Excusez moy de tant de courvées que je vous donne et me com-  
mandez en revanche,

Monsieur,

comme vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 25 octobre 1632<sup>1</sup>.

XLV

À MONSIEUR MENESTRIER,

POURVEU D'UNE CHANOINIE EN L'ÉGLISE METROPOLITAINE DE BEZANÇON,  
DE LA COUR DU CARDINAL BARBERIN,

À BEZANÇON.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre de Paris du 27 du mois passé pour responce de laquelle je me contenteray de vous remercier comme je fais trez humblement de l'honneur de vostre souvenir et des bons offices que vous m'avez voulu rendre partout où vous avez esté, vous attendant icy en bonne devotion pour vous en faire de vive voix d'autres remerciemens plus efficaces. Cependant si cette lettre vous rencontroit encores chez vous, je voudrois bien vous supplier de me faire faire un peu de griffonnement de cette figure d'Apollon que vous dictes avoir esté trouvée à Besançon depuis quelque temps, à la prendre de divers aspectz pour ne rien obmettre des appartenances soit de son siege ou de ses habitz. comme aussy de la figure assise de Mercure<sup>2</sup> et de toutes cez autres

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 81. Original.

<sup>2</sup> M. E. Roy, professeur au lycée de Besançon, dont j'ai déjà loué l'obligeance dans l'*Avertissement*, a bien voulu, en réponse à mes questions, me dire que l'on ne connaît à Besançon aucune statue d'Apollon ni de Mercure, ni au Musée de la ville, ni

dans des collections particulières, qui ait été trouvée sous le règne de Louis XIII. Le Musée de Besançon possède bien (n° 1028) une charmante figurine en bronze, mais elle a été découverte à Mandeure (*Epamandurum*) dans des fouilles relativement récentes et, avant d'entrer au Musée, elle faisait partie des collections Ch. Duvernoy

gallenteries qui feurent trouvées au mesme lieu que la figure d'Apollon desquelles il faudroit essayer d'observer à peu prez les mesures en leurs desseins autant que faire se pourra. Je ne plaindray pas un peu d'argent despendu à cela si vous l'avez agreable et si cette lettre ne vous trouve qu'à Lyon et que vous puissiez employer à cela quelqu'un de

et Morel-Macler. Mon cher confrère ajoute que le culte de Mercure était très répandu, à l'époque gallo-romaine, dans la région aujourd'hui représentée par la partie de la Franche-Comté qui environne la capitale de la province. Il m'a envoyé, à ce sujet, copie d'un passage d'un manuscrit de la Bibliothèque municipale de Besançon (*Histoire de la Franche-Comté de Bourgogne et en particulier de la cité Royale de Besançon, composée par le R. P. Léopold Prost, de la C<sup>e</sup> de Jésus, livre II, p. 63*) : « A l'orient du mont Cælius, en est un autre que l'on appelle la montagne des trois châteaux et au dessus de laquelle est une plaine qu'on appelle champ Mercreo ou champ de Mercure. Et quand Cesar dit que l'on adoroit particulièrement Mercure à Besançon, il confirme parfaitement bien la seconde fondation de Besançon par les Troyens. [Ici je supprime quelques lignes de divagations.]... Au moins est-il seur qu'à Champ Mercreo il y avoit un temple de Mercure qui fut bâti par les Troyens mêmes, avec quelque château entre le temple et la ville. Il n'est point de sortes d'idoles qu'on y trouve si frequemment que celles de Mercure quoique toujours sous des figures différentes. » Le naïf historien cite une inscription trouvée en 1679 attestant que le temple de Mercure, qui était tombé de vétusté, avait été relevé aux frais d'une certaine Dubilalia Castula. Il rappelle que « le docte Monsieur Chifflet donne l'estampe d'une image de vieux jaspe où Mercure est

représenté comme Guide des Voyageurs, le casque ailé en tête, le caducée à la main et les ailes aux pieds ». L'auteur dit qu'il possède un Mercure « jetté en bronze » qui a deux ailes à la tête et que M. le président Boiset « en a un de même à la reserve que celui-ci porte à la main gauche une bourse comme patron du négoce ». Il mentionne encore une pierre qui fut tirée en 1591 « d'un puits de la maison du comte d'Achey » et qui portait une inscription où fraternisaient les noms d'Apollon et de Mercure. Le docte Monsieur Chifflet cité par le R. P. Prost avait déjà signalé les nombreuses figures de Mercure trouvées autour de Besançon : « Mercurius frequens in Bisontinorum terris sub variis figuris repertus, priseæ vetustatis Bisontinæ argumenta multa. . . etc. » (*Jo. Jacq. chiffleti Vesuntio civitas imperialis, monumentis illustrata*, Lyon, in-4°, 1618, ch. xx, p. 73.) Comme le P. Prost, Chifflet possédait un Mercure dans sa collection, *in meo musæo*, comme il nous l'apprend lui-même (p. 73). M. Roy m'envoie encore ces éclaircissements : « Il est probable que l'Apollon et le Mercure de 1632 ont été recueillis par la famille des Chifflet, qui avait la passion des antiquités. Malheureusement il reste peu de chose de ces collections dans le pays : elles ont été vendues pour la plus grande partie en 1719, par Claude-Nicolas Chifflet, à un amateur anglais, nommé Lyons. »

voz amis sur les lieux je vous en auray bien de l'obligation, et tascheray de vous servir en revanche et encores ceux que vous y aurez employez s'ils m'en jugent capable. Cependant je vous diray que dez hier j'escrivis à Mr de Gastines pour faire payer par Mr Despiot à Rome au sieur Dominique Merula les 25 escus que vous avez desirez selon vostre ordre et outre et par dessus les autres precedents ordres qu'en aviez donnez durant vostre sejour de Marseille, desirant de vous servir en quelque meilleure occasion comme,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 8 novembre 1632<sup>1</sup>.

XLVI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER<sup>2</sup>.

Monsieur,

Ayant apprins par une lettre de Mr de Rossi de Lyon du 27<sup>e</sup> de ce mois que vous n'estiez point encores repassé par Lyon, j'ay faict ce billet à tout hazard, au cas qu'il puisse arriver à temps avant vostre passage pour vous dire que Mr de Gastines a escript à Rome au sieur d'Espiozt<sup>3</sup> et donné les ordres necessaires pour le payement que vous desiriez estre faict au sieur Domenico Merula, vostre amy. J'ay escript aussy au sieur d'Espiozt à mesmes fins, et crois bien qu'il n'y aura pas manqué. Vous pouvez estre hors de regret de ce costé là. Le sieur d'Arene est arrivé depuis trois ou quatre jours et m'a apporté un coffre de livres et autres curiositez, mais il n'a point apporté de responce du sieur Mellan, ne de cez autres à qui vous aviez prins la peine d'escrire pour l'amour de moy, ne m'ayant pas mesmes secu rien dire touchant ce pied antique que vous aviez laissé à cet horlogeur

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 81, original mais non autographe.

<sup>2</sup> Sans autre indication.

<sup>3</sup> Le même que le *Despiot* d'un peu plus haut.

pour le rabiller. La maladie de M<sup>r</sup> de Bonnaire ayant esté cause, je m'asseuré, de tout le malentendu qu'il y peut avoir eu en cette affaire qui meritoit d'estre reservée à vostre presence.

Je vous avois escript une lettre à Paris qui n'y arriva pas à temps pour vous y trouver et vous avois prié, en passant par Lyon, de voir le cabinet de M<sup>r</sup> Pellot, et particulièrement un vase antique que je pensois y estre, mais j'ay depuis apprins qu'il n'avoit point le vase, ains seulement une teste ou meuble de Lion de bois antique qui luy avoit servy de bouschon ou de couvercle comme celluy que je vous fis voir, en forme de teste de loup ou de renard, de sorte qu'il ne sera pas de besoing de vous mettre en autre peine pour ce regard. Toutesfois si vous prenez occasion de visiter ce gentilhomme, il n'y aura pas de danger de le vous faire monstrer et de remarquer s'il y a aulcung reste de peinture ou de doreure par dessus le bois. J'ay depuis ouy dire que le sieur de Pontus a ung grand recueil de belles curiositez dans Lyon et entre autres choses un petit vase qu'il croit avoir esté une lampe en forme d'une teste de satyre avec son couvercle bien couservé. Je serois bien ayse que vous l'eussiez veu, afin d'estre assureé par vous s'il est antique ou non. On m'a dict aussy qu'il a un petit godet de verre violet de la mesme forme et grandeur à peu prez, de l'un des miens d'argent dont je voudrois bien en pouvoir faire la comparaison, à quoy je vous supplie de me faire office de bon amy, pour m'en faciliter la communication, s'il peut estre loisible, vous suppliant de m'excuser de tant de fascheuses courvées et de me commander tant plus librement en revanche, comme celuy qui vous attend en aussy bonne devotion comme doit faire,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 21 novembre 1632<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 127, simple original.

## XLVII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

GENTILHOMME DE MONSIEUR L'ÉMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,

EN LA COUR DE M<sup>ST</sup> L'EM. CARD. BARBERIN,

AVEC UN FAGOT MARQUÉ COMME CY DESSUZ,

À ROME.

Monsieur,

Je receuz par nostre dernier ordinaire de Lyon une despesche de M<sup>r</sup> de Rossy du 5<sup>e</sup> de ce mois par laquelle il me donnoit advis de deux choses dont j'ay deub vous advertir, l'une que le mesme jour ayant esté adverty par M<sup>r</sup> Compain de la commodité de faire tenir à Bezançon le balaust ou grenadier à fleur double, il le luy avoit remis en main en fort bon estat, et en saison assez adoucie eu esgard à la rigueur du froid qui s'estoit faict ressentir auparavant; de sorte qu'il aura eu loisir d'arriver sain et sauve entre les mains de celluy que vous avez ordonné. L'autre concerne le petit fagot que vous aviez mis ordre de me faire adresser que je receuz sabmedy dernier avec la cassette des vases du sieur Gault et quelques livres et autres choses dont ledict sieur de Rossy m'avoit faict faire un ballot qui est venu par les mulletiers ordinaires de ceste ville. Je pensois y trouver des marcottes de vigne de cez raisins barbus dont vous m'aviez parlé, mais il n'y avoit qu'un simple petit bouquet adressé à vous soubz une simple enveloppe attachée avec un peu de filet sans auleun cachet et l'ayant destaché, suyvant la permission que vous m'en aviez donnée, je n'y trouvay que des greffes d'une seule sorte d'arbrisseau que je pense estre de ce saule odorant dont vous parliez qui est possible celuy que nous appelons l'arbre du Paradis, et le mal est que plusieurs branches sont desja fort avancées en germe, ce qui me faict craindre qu'elles n'ayent esté cueillies un peu bien tard pour estre bien propres à greffer. Tant est qu'ayant rencontré aujourdhuy la commodité du passage du pere Guillem Cotte, prieur des Carmes de Nice, qui s'en va droict à Rome,

je n'ay pas voulu manquer de les vous envoyer par cette voye là, puisque, comme vous sçavez, cez venerables courriers de la poste de Lyon m'ont refusé mes paquets, n'ayant osé en retenir aucun greffe, pour ne rien diminuer du nombre qu'on vous en pouvoit mander.

Vous aurez par mesme moyen une lettre que je pense estre dudict sieur Compain, car elle estoit joinete à une semblable qu'il m'en escrivoit à moy, à laquelle je fis responce par l'ordinaire d'hier, sans oublier de l'inviter à se servir de moy en tout ce qui le concerneroit et qui v'ous toucheroit aussy en vostre particulier.

J'ay receu, ceste sepmaine, la lettre qu'il vous pleut m'escrire de Genes du 28<sup>e</sup> decembre avec la relation de la bataille de Lutzen, dont je vous remercie trez affectueusement, ayant esté grandement aise d'apprendre vostre arrivée à bon port jusques là, esperant que le surplus de vostre voyage ne sera pas moins heureux Dieu aydant et que la nouvelle charge de vice chancellier de l'Eglise qui a esté si meritoirement conferée à Monseigneur le cardinal Barberin par la mort du cardinal Ludovisio<sup>1</sup>, luy fournira desormais plus de moyen de faire du bien à tant de galandz hommes qui sont à son service, et particulièrement à vous qui avez tant contribué à ses louables curiositez.

J'ay mis ordre pour faire arracher de ceste pierre azurée que vous me demandez, dont je ne manqueray pas de vous faire tenir bonne provision à la première commodité, avec quelque autre petite galanterie.

Nous vismes icy un tapissier Flamand qui est au service de Monseigneur le cardinal Barberin, lequel s'en alloit en son país, pour en ramener d'autres ouvriers de sa vacation, pour travailler aux Tapisseries de son maistre, comme il me le justiffia par les lettres de passeport de Son Eminence qui fut la cause que je ne fis pas de difficulté de l'assister de ce qu'il desira de moy pour avoir moyen de continuer son voyage. Il me diet qu'il vous avoit veu à Marseille beaucoup plus tard que je n'avois creu le delay ou le terme de vostre embarquement. Ce qui me fit regretter de n'en avoir esté adverty, car j'avois receu

<sup>1</sup> Sur le cardinal Louis Ludovisio, archevêque de Bologne, voir le tome II du recueil Peiresc-Dupuy, p. 322.

du Martigues certaines petites chosettes marines de vostre goust, si je ne me trompe, assez à temps pour les vous pouvoir envoyer, mais je les joindray à cez pierres azurées que vous demandez.

Au reste j'ay receu la cassette des vases du sieur Gault, laquelle m'a bienourny de la matiere sortable à mes petites curiositez et de l'exercice aussy agreable que guieres d'autres que j'eusse rencontré en cette nature d'antiquailles. Il ne m'a pas seulement envoyé les deux vases dont vous m'aviez faict le griffonnement, mais encores un troisieme fort entier et fort conservé, qui n'a pas de verny comme les autres, mais il a aforce ouvrage d'argent de rapport et des ornementz ou enrichissementz qui servent fort à l'esclaircissement de ceux de mou grand lectisternium de marbre, comme ceux là donnent aussy beaucoup de lumière à ceux de ce vase, où je trouve toutes choses si mysterieuses et faictes avec tant de dessein que je ne sçaurois assez admirer l'exactesse de cez ouvriers du temps passé et la religieuse punctualité qu'ilz observoient de ne rien faire inutilement. Il m'a par mesme moyen envoyé non seulement ceste teste de bronze à double visage dont vous m'aviez parlé, mais encores deux autres, dont l'une est pareillement à double visage qui ne sont pas moins curieuses que celles que vous avez veues, et de plus une ance d'un grand vase de proportion à peu prez pareille au plus grand de ceux que je vous monstray à Beaugentier, sur laquelle il y a des figures d'Espargne fort gentilles, representantz des Provinces captives et des figures barbares pareillement captives avec des trophées fort curieux, et pour me combler d'obligation il me mande qu'il est aprez et a grande esperance d'avoir tous ceux de feu M<sup>r</sup> Jolly ou pour mieux dire de feu M<sup>r</sup> de Fontenay, et de feu M<sup>r</sup> le mareschal d'Effiat, et que je me puis tenir assenré que je les auray incontinant, comme il a recouvré celuy de Vivot<sup>1</sup> qui est desja en chemin bien prez de Lyon, de quoy M<sup>r</sup> des Nœudz ayant eu quelque vent a voulu que je luy cusse de l'obligation comme aux aultres, et m'a voulu envoyer tout ce qu'il avoit de vases et escuellons antiques,

<sup>1</sup> Ces quatre collectionneurs ont été déjà mentionnés, les uns en ce volume, les autres dans les volumes précédents.

que le prier de Roumoules me debvoit envoyer par la premiere commodité, avec un autre de verre violet esmaillé de blanc que le Marquis de Sourdis luy a donné pour me faire tenir, qui est fort conservé et de fort bonne maniere, à ce que l'on m'en escript, de sorte que pour peu que vous faciez de diligence de vostre costé, je pense que nous debvrions bientost avoir un assortiment grandement complet et capable de nous faire donner à l'avantage du public et parler des poidz et des mesures beaucoup plus pertinemment que n'avoient peu faire jusques icy ceux qui n'avoient pas veu les pieces qui me sont tombées en main, mais je me prometz de vous avoir l'obligation à vous des principales et de celles sur lesquelles il se peut prendre plus de fondement d'erudition, par le moyen de vostre bonne dexterité et de l'honnesteté que vous avez accoustumé d'exercer en mon endroiet, à laquelle vous trouverez que je ne manqueray point de la correspondance requise et que je me revançeray Dieu aydant des obligations que vous avez acquises et que vous voulez acquerir sur moy, si Dieu me preste encor tant soit peu de vie, estant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce xii janvier 1633<sup>1</sup>.

XLVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BESANÇON,

GENTILHOMME DE MONSIEUR L'ÉMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Venant d'apprendre tout presentement vostre heureuse arrivée à Rome par une lettre de M<sup>r</sup> le Cavalier del Pozzo du 15<sup>e</sup> janvier, je n'ay

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 82, simple original. On trouve au fol. 90 un duplicata de cette lettre.

pas voulu manquer de vous en feliciter, comme je faictz trez humblement, et vous faire tenir par mesme moyen le dessein que j'ay faict faire de ce monstre dont vous aviez ouy parler, ne l'ayant pas voulu envoyer à d'autres afin qu'ilz le tiennent de vostre main. On me mande du costé d'Ieres qu'on a tiré un plein sac de cette pierre bleue que vous me demandiez, lequel on m'envoyera icy par la premiere commodité, et je tascheray de le vous faire tenir à Rome incontinent que l'occasion s'en pourra presenter et d'y joindre de cez poissons et autres choses que vous desiriez. Depuis la derniere que je vous ay escripte tant par un P. Carme, Prieur du couvent de Nice, qui vous porte voz greffes, que par la poste, j'ay receu de Lyon une cassette de petit vases, lamperons et autres ustancilles de bronze antiques, de tous les curieux de cez quartiers là, à quoy Mr de Pontus a voulu joindre à vive force tout ce qui s'en est trouvé chez luy <sup>1</sup>, et particulièrement ce petit lamperon en forme de teste de satyre que vous aviez fort bien jugé estre moderne, mais j'estime qu'il ne seroit pas incompatible qu'il eust esté moullé sur l'antique, si ce n'est pour le couvercle et pour les cornes qui tiennent plus de la maniere moderne que de l'antique. Il m'en a esté envoyé de Paris une grandement semblable en la proportion et en l'invention principale, mais elle est pourtant fort differente pour la couronne, laquelle je tiens pareillement moullée possible sur un antique, mais non pas pour le couvercle ny les cornes, que je tiens de maniere moderne comme les autres. J'ay trouvé à proffiter à tous cez petitz lamperons encores plus que je n'eusse creu. C'est pourquoy quand il vous en tombera en main de ceux de metal qui se soient bien conservez, et qui ne soient de vostre goust particulier, vous me ferez plaisir de les retenir pour moy, principalement quand ilz seront de forme bien bigearre, et dont la contenance se pourra commodement mesurer. Je n'ay pas encores receu la cassette du vase de Vivault, pour ce que le Grand Vicair de Mons<sup>r</sup> le cardinal de la Valette en

<sup>1</sup> M. Ed. Bonnaffé (*Dictionnaire des amateurs français au xvii<sup>e</sup> siècle*, p. 258) n'a consacré qu'une seule ligne à ce collectionneur : « Pontus, Voy. 1649. Bourgeois de Lyon. Curiosités. »

l'Abbaye S<sup>t</sup> Victor de Marseille s'en voulut charger et de deux autres cassettes pleines de vases et d'autres curiositez de bronze antique, et il ne partit de Paris que le 28 janvier. Mais j'ay advis de son arrivée à Lyon en bonne santé et l'attendz icy dans quatre jours Dieu ay-dant.

L'on me faict feste d'un larmoir d'Agathe orientale, dont le fondz de couleur de sardoine est chargé de plusieurs figures en camahyeul, de couleur blanche, où il se voit des satyres et des centaures dont la partie du corps qui est humaine est de couleur blanche, et de la ceinture en bas, ce qui est de la beste a de la correspondance à la couleur du poil des bestes. Il y a une Venus avec son Cupidon qu'on diet estre trez excellente et plusieurs autres figures, dont j'attendz le dessein et un modele d'estain au premier jour, et je descouvre d'heure à autre à mesure que cez pieces me tombent en main mille secretz et mille choses trez rares à observer en matiere des mesures et mysteres des anciens du tout incongneuz en ce siecle, de façon que si vous me faictes voir les pieces que vous m'avez faict esperer j'ose me promettre de les faire valoir quelque chose de plus que devant, et qu'il vous en reviendra vostre part de l'honneur, puisque vous avez tant contribué à ma curiosité pour ce regard.

Mons<sup>r</sup> de Bonnaire m'escript qu'il n'avoit encores rien faict concernant cez quatre busques sans teste dont je vous avois prié, de sorte que vous serez arrivé tout à temps pour m'y faire ressentir des effectz de voz bons offices, en revanche desquelz vous pourrez vous asseurer entierement de mon service et disposer librement de moy, comme,

Monsieur,

de vostre, etc.

D'Aix, ce xi febvrier 1633<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 86. Original.

XLIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BESANÇON,

GENTILHOMME DE MONSIEUR L'ÉMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Je vous escripvis par le dernier ordinaire sur le premier avis que j'avois eu de vostre arrivée dans Rome; à cette heure que j'ay commencé d'en avoir de plus amples nouvelles, tant par les lettres de Monseigneur l'éminentissime cardinal Barberin que par celles de M<sup>r</sup> Suarez, j'ay bien esté obligé de vous en renouveler mes felicitations trez affectueuses, principalement sur ce que m'escript M<sup>r</sup> Suarez que vous estiez non seulement de retour sain et sauve, mais grandement bien veu de son Eminence, dont je me resjouys bien fort pour l'amour de vous, et voudrois bien que les occasions se presentassent si opportunes et si avantageuses pour vostre fortune et pour la reconnoissance de vostre merite, que vous y peussiez trouver le contentement que vous souhaitent voz meilleurs amys, à quoy je voudroys bien avoir peu contribuer quelque chose, pour ma satisfaction particulière aussy bien que pour la vostre, mais il faudra que le temps en ouvre les moyens.

Depuis la depesche du precedent ordinaire j'ay receu une troisieme cassette de vases de bronze, dans laquelle estoit celuy que vous aviez ven chez Vivot que j'ay trouvé fort bigearre en la forme qu'il a d'un monstre marin bien extravagant, mais j'ay trouvé que vous aviez eu grande raison de doubter s'il estoit antique, car le rouil noir qui couvre la pluspart de tout son corps, n'a rien qui ne puisse estre artificiellement imité de l'antique, et encores plus quelque reste de rouil vert artificiel qui y sont demeurées par dessoubz le cul du vase, où c'est qu'il n'a point esté enduit de noir, les yeux ne sont point d'argent, et la maniere des cornes m'est fort suspecte, aussy bien que des

oreilles ou feuillages qui luy servent d'ance sans lesquelz inconvenientz et difficultez j'en estimerois bien l'invention. Encores ay-je bien de la peine à me persuader qu'il n'aye esté imité aprez l'antique, pour ce qui est du corps principal du vase. Auquel cas j'estimerois que les cornes et oreilles estantz rompues par l'antiquité, l'ouvrier qui en a voulu restaurer d'autres n'aye pas sceu se contenir dans l'observance des reigles des anciens. C'est pourquoy je scaurois volontiers de vous si vous n'avez jamais rien rencontré de semblables ou approchantz de cette maniere d'ouvrage, et particulièrement si vous n'avez point veu de figure antique de monstre marin qui porte de telles cornes serpentées comme celles que vous avez veües en celuy cy. On m'a voulu faire accroire qu'il s'est trouvé d'autres vases depuis peu, dont on me faict esperer ma bonne part, entre lesquelz y a un gros barillet de bronze de la haulteur d'un escabeau, ce dict. on, lequel je suis en attendant en bonne devotion, mais encores plus les moyens de vous faire paroistre que je suis,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 23 febvrier 1633<sup>1</sup>.

L

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Depuis vous avoir escript j'ay receu une depesche tant du s<sup>r</sup> Compam de Lyon que du s<sup>r</sup> Anthoine d'Alvysset<sup>2</sup>, à qui vous avez prins la peyne d'escrire d'icy, lequel m'a envoyé les fragmentz de l'une de cez petites sallieres de bronze antique dont vous m'aviez parlé,

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 93. Original.

<sup>2</sup> Nous avons vu (*Avertissement*, notice

de M. A. Castan) qu'Antoine Alviset, parent de Menestrier, était curé de Saint-Pierre, à Besançon.

mais par malheur il les avoit mis dans une fort grande boitte avec un peu de paille si mal pressée et si incapable de remplir la boitte, qu'elle estoit la moitié vuide, tellement que quand la pierre eust esté toute entiere, le mouvement de la poste dans ce vuide l'eusse deub fracasser en une infinité de pieces, qui a esté la cause que je n'ay pas trouvé estrange de voir qu'elle s'estoit despecée en quatre diverses pieces, qui l'avoient desfigurée en telle sorte que sans la description que vous m'en aviez faite, je n'aurois pas mesmes secu comprendre quelle en pouvoit avoir esté la forme primitifve, mais tousjours ai-je apprins quelque chose de cez petits fragmentz, dont je n'ay pas laissé de remercier cez Mess<sup>rs</sup> sous vostre adveu et de leur offrir mon service en revanche, comme je l'employerois de bon cœur sy je pouvois aussy bien pour l'amour d'eulx que pour l'amour de vous, à qui je doibs neantmoins les principales actions de graces de la participation que vous m'en avez procurée, dont je me tiens infiniment redevable à vostre honnesteté, aprez tant d'autres bons offices qu'il vous a plu me rendre, et que vous ne cessez de me continuer, dont vous tirerez la revanche sur moy quand il vous plaira me commander et me trouverez tousjours porté à vous obeir et servir,

Monsieur,

comme vostre, etc.

À Aix, ce 23 febvrier 1633<sup>1</sup>.

Souvenez vous de la celada antique de bronze, et autres armes ou instrumentz militaires de mesme metal, dont vous m'avez parlé, et dont je desirerois bien un peu de griffonnement tiré aprez les originaulx et de la mesme mesure à peu prez s'il estoit possible.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 92. Original.

LI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Le pere Sacquy<sup>1</sup>, estant venu en cette province, s'en est retourné en Italie sans que je l'aye veu, tant il a esté pressé d'aller au devant du General de son ordre, mais il laissa à Marseille à son Provincial vostre lettre du 7<sup>e</sup> febvrier avec voz deux petites boittes, que j'ay depuis receues, et avoit auparavant faict tenir de Canes à Toullon l'empreinte que vous avez faict faire du Congius, et ce petit vase d'albâtre que j'avois pareillement reçu de la part du sieur Truillet, le tout estant arrivé fort bien conditionné, dont je vous remercie trez humblement, ayant pris grand plaisir de voir toutes cez pieces qu'il vous a pleu m'envoyer, et particulièrement cette petite graveure en Amethyste et l'empreinte de ce Congius, en quoy vous aviez certainement fort bien rencontré et secondé ma curiosité, mais vous m'y avez laissé un peu de mortification en ce que vous avez obmis de me marquer des particularitez du Congius antique sur lequel vous avez faict mouler ou forger ce modele, sur le bord duquel je me suis aperceu que vous aviez faict escrire quelques lettres avec de la peinture blanche, sans me dire s'il y en a de pareilles gravées sur l'original, ou bien si c'est de vostre seul mouvement que vous les y avez faict peindre. Vous ne m'avez pas aussy mandé si l'original est aussy massif et aussy pesant que vostre modelle, car cela eusse merité d'estre contrepesé et examiné aussy bien que la mesure de sa contenance, et le pis est qu'en m'apportant ce modelle, du costé de Toullon et de Boisgency, le fondz d'iceluy se desemboita d'avec le corps ou barrillet du vase, et quand je le voulus faire de rechef emboiter et fonder, je m'aperceuz que le vase ne se

<sup>1</sup> On conserve une quinzaine de lettres de Peiresc au P. Sacquy dans les registres des minutes, à l'Inguimbertaine de Carpentras.

pouvoit pas enboiter assez profond pour toucher le plan de ce couvercle qui luy sert de fondz, parce que les bordz, qui environnent ledict couvercle, ne sont pas assez vuidez pour y faire entrer si avant comme il faudroit l'ouverture inferieure dudict barrillet, laquelle est un peu trop large pour cela, de sorte qu'il y reste du vuide, entre le plan de ce fondz et le plus bas du corps du barrillet de plus que l'espaisseur de deux ducats, qui emporteroit beaucoup de liqueur, sur la juste mesure de la contenance et capacité du vase, lequel sembloit meriter d'estre fait en sorte qu'il ne fust pas ne plus ne moins hault l'un que l'autre; et si ç'avoit esté pour recouvrir quelque chose de la contenance perdue du vase en le mouslant que l'on avoit creusé davantage ce couvercle qui luy devoit servir de fondz, afin de les ajuster l'un à l'autre et qu'ilz n'eussent pas moins de capacité et de contenance l'un que l'autre, cela avoit besoing d'une note speciale. Le mal est que je n'ay pas trouvé que la mesure et contenance de vostre modele fust guieres bien proportionnée à celle que vous m'avez veu du Congius Farnesien, lequel fut examiné sur son original en presence de feu M<sup>r</sup> Aleandre. Tellement que je suis en grand ombrage que le Congius de cét gentilhomme Anglois ne soit pas un original antique, sans l'avoir bien ajusté, et de fait, bien que le corps general de son vase responde à la forme du barrillet de celluy du cardinal Farnese, ce neantmoins les ornementz sont fort differentz, et ne sont guieres convenables à la maniere antique, tant pour les montenres du dessus et du dessoubz que pour celles de la ceinture qui faict le tour de son ventre plus enflé, lesquelles n'ont rapport quelconque à la maniere du Farnesien, et principalement la corniche ou mouleure qui sert de soubzbasement au modele du vase de cet Anglois est tout à fait contraire à l'usage des anciens et à l'architecture de leurs vases. Ce qui me faict doubter que ce ne soit possible de l'invention du fondeur que vous avez employé à la fabrique de ce modelle, pensant rendre sa forme plus agreable à la veüe, car aussy bien le dessoubz de ce fondz qui sert de baze, et qui ferme le vase par en bas, n'a rien de ce qui se trouve soubz le fondz de tous les vases antiques que j'aye jamais veuz.

La vidange mesmes des levres supérieures de vostre modele, au lieu d'estre rapplaties comme en celuy du cardinal Farnese, est arrondie d'une façon toute particuliere et extraordinaire aux semblables ouvraiges anciens, pour toutes lesquelles considerations je voudrois bien, si ce gentilhomme Anglois est encores à Rome, qu'il vous pleust de le disposer à trouver bon que vous fissiez tirer un autre modele sur son original qui soit, s'il est possible, moulé sur iceluy, et qui ne contienne auleuns ornementz differentz de son original. S'il y avoit mesme moyen d'en imiter la polisseure extérieure, je le desirerois et n'y plaindrois pas la despence une seconde fois que j'estimeray bien beaucoup moins que s'il falloit vous renvoyer le modele que j'ay recen de vous, je n'y plaindray que vostre peine, dont je n'oserois pas abuser de la sorte si je n'estois bien assuré du plaisir que vous prenez à obliger voz amys et serviteurs. Si vous vous y resolviez, il faudra prendre un soing fort particulier de faire que le corps du vase, sans estre accompagné de son fondz, ne soit pas plus ne moins hault que celuy de l'original et faudra que la boite et couvercle qui luy doit servir de fondz se puisse emboiter si justement et si proprement, que les bords inferieurs du vase touchent le plan du fondz de ce couvercle ou de cette boite, laquelle debvra estre façonnée tant par dessoubz que par les costez, tout de la mesme façon que celle de l'original sans y rien obmettre des filamentz ou mouleures s'il y en a, et faudra uzer de la mesme diligence pour les levres superieures et pour leur vidange et leur assemblage sur le corps du vase. Surtout il faudra avoir grand soing d'adjuster exactement non seulement le vuide et contenance du corps du vase, jusques à atteindre au bord de son goulet plus estroiet, mais aussy la juste contenance de ce qui pourra entrer d'eau par dessus cela, jusques au plus hault bord de ses levres, et s'il y manquoit quelque chose, il faudroit voir de le regagner par le dedans du vase en le remettant sur le tour pour le vuider, à proportion de la contenance qui luy pourra manquer, et, ce fait, il faudra examiner le poids du corps du vase moulé avec celuy du corps du vase original, pour les esgaler et adjuster. s'il est possible, mais si cela ne se pouvoit faire

commodement sans corrompre la juste capacité interne du modele ou sa forme extérieure, il faudra faire un petit supplément à part d'un morceau de bronze qui puisse esgaler le poids du plus léger avec le poids du plus pesant, et si c'est le modele qui est plus léger, il faudra attacher ce petit poids contre ledit modele avec quelque morceau de corde d'espinette ou de fil de laiton, en sorte que le modele soit de poids esgal à l'original et si c'estoit l'original qui fusse plus léger, il faudra ployer ce petit poids dans un papier, et marquer que c'est la difference qu'il y a de la legereté du vase original avec le trop grand poids du modele moderne. Et s'il y a des lettres gravées sur les levres du modele de l'original antique, il les faudra pareillement faire graver sur le modele, et tascher de faire imiter la forme du caractere le plus que faire se pourra, mais surtout il fault bien esplucher exactement si vous ne verriez point paroistre de vestiges au fondz de l'original qui vous puisse faire conjecturer qu'il y aye autresfois esté adjousté du plomb au cul, comme j'en ay trouvé dans le fondz de la plus part des vases antiques qui me sont passez par les mains, car cela serviroit à reconnoistre si le poids du corps du vase peut estre defectueux ou non. Vous me pardonnerez, s'il vous plaist, Monsieur, si je vous importune par de si excessives ponctualitez que les miennes, mais c'est mon naturel que je ne sçaurois despouiller et qui partant me doibt estre tant plus pardonnable, en ceste occurrence principalement, où je me suis endossé l'entreprise d'un reglement des poids et mesures anciennes qui ne se peut reconnoistre, sans une grandissime exactesse et ponctualité, et si je trouvois une douzaine de semblables vases antiques, bien que semblables entr'eux, de la mesure du Congius, je ne plaindrois nullement la despense, pour en faire tirer des modeles de chascun aultant du dernier que du premier, pour pouvoir parler plus asseurement des fondementz de cette science et des vrayes proportions qu'il y a des unes aux autres. C'est pourquoy je vous supplie, quand vous ouvrirez vos caisses, de vous souvenir de m'envoyer celuy qu'il vous a pleu me promettre, car encores qu'il ne soit pas tout complet, je ne laisray pas de trouver le moyen de m'en servir et vous assure que ce

me sera une des plus signalées obligations que vous puissiez acquerir sur moy, mais il ne faudroit pas oublier non plus cez deux petitz vases de bronze en forme de teste de fille, l'un plus gros que l'autre et encores ce pied ou palme que vous aviez laissé à l'horlogeur pour y restaurer un bout, et ce petit escuillon d'une pile antique semblable à la mienne, et si vous trouviez bon d'y adjouster ce soubzbasement de bassin ou autre vase en forme de Trepied, vous m'obligeriez bien davantage, et encores plus si vous y joigniez ce grand Lebes ou bassin dont vous m'aviez faict feste.

Mons<sup>r</sup> d'Espioitz vous fournira tout ce que vous luy demanderez sur mon compte soit pour cez pieces là, ou pour telles autres que vous jugerez de mon goust, et quand il y en auroit quelqu'une que vous feussiez bien ayse de vous reserver en vostre propre, ne faictes pas de difficulté de me le marquer et vous assurez que le tout vous sera renvoyé fort fidelement, aprez que j'en auray tiré les preuves qui me pourront estre duisables, comme vous sçavez que je l'ay praticqué aultresfois en vostre endroit, ainsy que je l'avois faict auparavant à l'endroit de feu Mons<sup>sr</sup> Lelio Pasqualini, et que je le faictz tous les jours envers une infinité d'autres de mes amys; vous m'aviez aussy parlé de certaines balances avec ses escuillons qui meritoient encores d'estre examinées de ma main, si vous ne l'aviez point dezagreable. Je seray affamé de toute cette sorte de marchandise, jusques à tant que j'aye mis par escript et par ordre le traicté que j'en ay projetté, mais dez que cela sera achevé, je n'y songeray plus et m'attacheray à quelque autre entretien moins importun que celluy là, et lors je feray facilement bonne part à mes amys de tout ce que j'en achepte à cette heure bien cherement, et dont la recherche me donne tant de peine, en laquelle je suis bien ayse de ne rien negliger de toute sorte de vase ou escuelles de quelque grandeur ou petitesse qu'ilz soient et de toute sorte de cuilliers, principalement de ce qui est en metal ou en matiere plus precieuse que le verre ou la terre cuite, dont la matiere trop fragile ne requeroit pas une si grande punctualité des anciens pour la mesure comme le metal ou autres matieres dures et solides et plus

precieuses que la simple pierre. C'est pourquoy vous me ferez plaisir de m'envoyer cette tasse de bronze en forme de panthere que vostre orfevre achepta quatorze Julles, encores qu'il n'y aye aucune façon et toutes sortes d'autres ustencilles capables d'une contenance réglée à quelque mesure quelle que ce puisse estre, sans negliger toutes cez sortes de petitz escuellons, qui peuvent avoir servy à des piles de poidz antiques, pour petitz et pour simples qu'ilz soient.

Il me reste à vous remercier, comme je faictz trez affectueusement, tant de ce cancre petrifié et autres curiositez que vous m'avez daigné procurer, que du soing que vous me promettez pour toutes mes autres petites commissions, de vous souvenir que vous avez de cette grosse medaille de Siracuse d'argent, et de la relation que vous me faictes esperer des bronzes du cardinal Borghese que je priserois plus que tout le reste.

Quant à cez Termes, dont vous dites que les testes sont mises à fantaisies, pourveu que les troncz soient antiques, je ne laisray pas de m'en contenter, car je n'y cherche que les inscriptions, puisque les testes en sont perdues, et de fait je leur feray oster les testes qui y peuvent avoir esté entées, de sorte que la question n'est que de se defendre du prix, sur lequel je ne considereray que les simples troncz, si ce n'est que les testes fussent antiques et de quelque consideration pour autre respect que celuy de la place qu'on leur faict occuper. Et par ce que vous m'avez parlé que l'une des inscriptions porte le nom de Virgile, ce seroit celle-là principalement que j'achetterois plus volontiers que les autres, si tant est que vous la teniez pour antique veritablement, et ne serois pas marry d'avoir encores les autres trois Grecques (supposé qu'elles soient antiques), quand ce ne seroit que pour accompagner celle de Virgile, pourveu que le prix n'en soit pas plus grand que la portée de ma bourse et que ce que vous m'en aviez dict à peu prez.

Je m'estonne que voz hardes eussent tardé en leurs purifications, mais il n'y aura pas grand mal, pourveu que le tout vous soit fidelement rendu et en bon estat, mais j'ay esté bien plus ravy et plus fasché

tout ensemble d'entendre qu'un autre puisse avoir esté preferé à vous pour le prieuré dont M<sup>r</sup> vostre oncle avoit donné le premier advis<sup>1</sup>. Il se donne d'estranges coups de pied en toutes les cours du monde<sup>2</sup>, mais j'ay encores cette ferme esperance que Dieu vous fera la grace d'en tirer la raison d'une façon ou d'autre, lorsque vous y penserez le moins.

Cependant je vous doibs encore bien remercier des marcottes de raisins bigarrez et de saule odorante que m'a envoyé M<sup>r</sup> vostre oncle, cez jours passez, en revanche de quoy je luy ay offert des marcottes de noz raisins plus curieux et de tous noz autres fruictz ou autres plantes s'il en a la delectation, desirant de le servir en tout ce qu'il me sera possible tant pour son propre merite que pour l'amour de vous.

Au reste il fault que je vous die que j'ay receu l'empreinte et le dessein de ce vase d'Agathe dont je vous avois cy-devant parlé, à l'entour duquel y a quatorze figures de trez bonne maniere, toutes blanches sur un champ de sardoine brun excepté celle d'un Satyre qui a les cuisses et les piedz de couleur roussastre, et l'importance est qu'il y a de bien belles choses à dire sur la forme et contenance du vase aussy bien que sur le mystere des figures, mais cela requiert trop de discours pour une lettre. Je verray d'en faire copier le dessein qui m'a esté envoyé avec toutes les couleurs de la pierre et l'envoyeray au cardinal Barberin avec priere de le vous faire voir. On me faict mesme esperer que je verray l'original du vase sur l'occasion d'un voyage que vient faire icy dans un mois ou deux celuy qui en est le maistre, ou bien un sien frere qui s'en veut charger pour l'amour de moy, et sur cette bonne bouche je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 24 mars 1633.

Monsieur, j'ay faict rembourser à M<sup>r</sup> de Gastines les seize escuz et un Julle que vous aviez pris de M<sup>r</sup> d'Espiozt avec les charges et remises

<sup>1</sup> Cet oncle étoit l'abbé Du May, chanoine de Sainte-Madeleine, à Besançon. — <sup>2</sup> Éternelle vérité qui est ici bien pittoresquement exprimée.

et feray pareillement acquitter fort punctuellement tout ce que vous prendrez dudiet sieur d'Espioz pour mon compte, à qui je feray renouveler les ordres de vous fournir ce que vous trouverez bon de prendre.

N'oubliez pas, je vous supplie, cette medaille d'argent Romaine de la Republique qui est beaucoup plus pesante que les deniers ordinaires où le nom de Roma est escript en creux soubz une Biga<sup>1</sup> et y a une teste sans barbe à deux visages de l'autre costé, et choisissez des plus pesantes<sup>2</sup>.

## LII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je vous fis une assez longue et importante despesche par le precedent ordinaire en responce de celle que le P. Sacqui avoit apporté de vostre part. J'ay depuis receu la vostre du 12 may et quelques jours aprez on m'a r'envoyé d'Avignon deux lettres de Monseigneur le cardinal Barberin, en l'une desquelles il me parle de vous en si bons termes que j'ay creu de vous en debvoir envoyer coppie de l'article qui vous concerne, auquel je respons par cet ordinaire, pareillement aux meilleurs termes dont je me suis peu adviser, pour vostre recommandation, desirant avec une extreme passion de vous pouvoir servir aussy utilement que vous le meritez et que je le vous doibs. Et esperant que vostre vertu et vostre merite vous feront franchir tost ou tard toutes les difficultez que l'envie et la jalousie de voz malaffectionnez pourroient opposer à vostre fortune. Ne m'estant guieres trouvé trompé en semblables conjectures et souhaicts que j'ay cy devant faicts pour d'autres. Et tiens que M<sup>r</sup> vostre oncle ne tiendra pas ire à cœur, et qu'il se laisra porter à vous donner toute sorte de satisfaction. Osant

<sup>1</sup> Char à deux chevaux. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 94.

me faire fort, si vous me permettez de luy en escrire, d'obtenir de luy tout ce que vous pourrez desirer, pour ce regard. Mais il fault avoir un peu de patience, comme vous le practiquez en voz autres recherches pour attendre la saison plus propice et plus opportune à fouiller en terre, n'estimant nullement que vous deviez croire les jactances de voz ennemys, qui seroient bien aises de vous rebutter et faire despiter d'apprehension qu'ilz ont que vostre merite ne soit enfin recognu et que vous n'ayez ce qu'ilz voudroient pour eux. Je ne suis pas mesmes tant hors d'esperance de vous aller voir de par de là, possible plus tost que vous ne croiriez<sup>1</sup>, auquel cas je seroys homme pour frapper bien hardiment un coup pour vous, plustost que pour moy, quand je le debvrois faire mettre sur mon compte et en porter la parole au Pape mesmes. Mais je vous prie, n'en dictes rien à personne, et pour cause.

J'ay eu grand regret du retardement de ce Carme pour vos marcottes. Cez moines ont grand tort de se charger ainsin de commissions de cette nature, ou ceux qui les contremandent, aprez leur avoir donné esperance d'agreer leurs voyages. Il faudra voir de suppleer à ce defaut la prochaine année. Si cez courriers de Lyon n'eussent tant fait les bestes, je les eusse envoyez par cette voye là. Et me repents bien que je n'y en hazarday quelqu'un des derniers venus que j'envoyay à Boysgeny.

La Signora Felice et Monsieur son mary m'obligent trop, d'avoir receu de si bon gré ce peu que vous avez daigné leur presenter de ma part<sup>2</sup>, à quoy je tascheray d'adjouster un jour Dieu aydant quelque piece plus digne d'eux et quelque bon service.

Pour l'eminentissime cardinal Boncompagno, je vous diray qu'il m'est venu des pensées depuis peu, pour la verification precise des

<sup>1</sup> La maladie, les affaires, les chagrins domestiques firent abandonner ce projet de voyage à Rome.

<sup>2</sup> La Signora Felice et son mari (Alessandro Rondonini) vont reparaître souvent

dans les lettres suivantes. Ces aimables époux rivalisèrent de soins généreux pour les collections de Peiresc. Ils paraissent avoir été eux-mêmes quelque peu collectionneurs.

personnes représentées en la graveure que j'ay prins la hardiesse de luy envoyer soubz vostre adveu, qu'il en sera possible bien satisfait, mais j'estime qu'il vaudra mieux attendre des nouvelles que la piece luy ayt esté remise ez mains, tost ou tard, car pourveu qu'il la reçoive, le temps importe peu. Et ce sera un honneste pretexte de luy r'escire.

Je suis bien aise du retour de M<sup>r</sup> Chartres, et le seray encores plus de le voir icy, car j'en estoys en peine jusques à l'autre jour que M<sup>r</sup> Vignon me donna advis de Paris, qu'il s'en revenoit par icy. Mais je crains bien que son voyage ne soit fort long, car il ne peult s'empescher de s'arrester partout où il passe, et sa vacation l'y oblige. C'est pourquoy je crains bien que si vous le chargez de vostre cassette, je ne soys bien longtemps à l'attendre, et à faulte d'autres commoditez des Martegaulx qui viennent aprez Pasques ou d'autres qui viennent à droicture à Marseille, il n'y auroit pas grand danger de la remettre à M<sup>r</sup> Despiots qui me la peult faire facilement tenir, soubz l'adresse de M<sup>r</sup> Tridi à Genes où le commerce est plus frequent, lequel l'envoyera à Marseille à M<sup>r</sup> de Gastines. Mais je regretteray l'incommodité que vous pourrez avoir en tout cela, dont ledict sieur Despiots vous deschargera d'une partie pour vous laisser vacquer à de meilleures occupations et plus dignes de vous et de vostre curiosité. Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 6 avril 1633.

J'ay eu de la part de M<sup>r</sup> de Royssy une placque de bronze antique escripte du temps de Septime Severus à Langres et un fragment de lamperon antique en forme de couronne à porter sur la teste, composé de vingt lumignons. Je ne vis jamais rien de plus bigearre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 98.

## LIII

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 12 mars par laquelle accusés la reception du modelle du congie, extremement merry de ce qu'il n'a esté de vostre goust et de ce que le fond c'est sesparé du fond (*sic*); la faulte est venue du fondeur qui pour espargner sa peine y aura mis quelque masticque lequel par le chemin se sera separé du corps du vase. J'avois usé toute la diligence qu'il estoit possible, pour le faire imiter exactement en le mesurant plusieurs fois et le faisant remettre sur le tour; il me sembloit qu'il ne pouvoit estre plus juste; vous m'escrivés que sur le bord y avoit marqué des lettres blanches. Il n'y avoit aultres lettres sinon P. X. escrites avec de l'encre lesquelles estoient gravées sur l'antique sur le bord en dedans. L'original n'estoit point si massif et pesant que celuy que je fis faire, estant iceluy fort prins de l'espaisseur de ma botticelle (laquelle je vous envoyray à la premiere comodité. Quant à la hauteur elle est du tout esgalle, mais non la grosseur. Vous treuvéés que les ornements dudit congius ne sont semblables aux antiques; pour ceux du corps je les fis imiter le mieux qu'il fut possible; pour ceux du fond je n'y usa pas tant de diligence. Je vous envoie la forme de ma botticelle en attendant que je voos envoie l'original avec le dessein du fond; la profondeur dudit vase est marqué à costé n'estant libre le fond ayant prins ladite aulteur avec un baston le mettant dedans iceluy de sorte que le fond resté libre qui est fort delic. L'Anglois qui avoit ledit congius se partit de Rome pour aller à Venize incontinent apres le Carneval et impourta tout ce qu'il avoit ramassé d'antique par l'Italie. J'attend avec grand desir les galeres de France pour vous envoyer le mienne accompagné de ces deux vases desquelz je vous parla, comme aussy de l'escuillon de l'orfavre, d'un aultre plus petit fort beau et bien tourné, un aultre avec trois pieds les jambages de ceste forme de tripied ayant un chacun en hault une

teste de femme avec des corps d'animaux avec des aisles fournant une sphinge avec deux corps et une seule teste estant posé sur une Lampe (?) quatre aultres petits jambages differents de ces petits insitegues. Une lacerne laquelle je peut mesurer faite en forme d'un oyson tenant une balle dans le bec. J'ay aussy achepté la medaille consulaire plus pesante de beaucoup que l'ordinaire comme aussy une de fort beau metal d'un monetaire Gallus avec le S. C. et la corone au revers et ob cives servatos laquelle est faite comme un médaillon estant exactement ronde et un bord tourné alentour et pese quasi une once et demye. J'ay aussy achepté la moitié d'un petit escuillon d'Agate ayant



une oreille comme le dessein icy joint, quatre petits vases et aultres petites curiosités lesquelles je vous envoyra avec l'occasion du retour que feront les galeres en France. Par mesme voye je vous envoyray la responce de la Senora Felice Rondenina avec les curiosités qu'elle desire vous envoyer; son mari a rescript à Gennes pour avoir les armes de ces familles que desirés. Je croys aussy que pour ce temps la j'auray la responce de Monseg<sup>r</sup> le card. Boncompagne. Il escrivy dernièrement à son Agent pour sçavoir quel tiltre il vous debvoit donner, qu'est le subject que je n'ay pas encore heu la responce de la vostre. Monsieur il vous plaira m'excuser si j'escris la presante de la sorte n'ayant heu le temps. Je ne manqueray par le premier de vous escrire plus amplement demeurant à perpetuité,

Monsieur,

vostre plus humble et obligé serviteur,

CLAUDE MENETRIE.

À Rome, ce 19 avril 1633<sup>1</sup>.

Je prendray selon que m'escrivés ce que j'ay desbourcé auprès de Mons<sup>r</sup> d'Espiot.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, n° 9544, fol. 201.

## LIV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Depuis celle que je vous avoyz appresté par le precedent ordinaire qui ne fut pas d'humeur de prendre ma despesche, le P. Guillem Cotte, prieur des Carmes de Nice, a renvoyé les despesches dont il s'estoit chargé, au P. Fezaye, provincial des Carmes en cette ville, avec une lettre qui sera cy jointe que j'ay retirée dudict P. Fezaye pour vous faire voir les excuses de ce pauvre Prieur de Nice, qui n'a retenu que voz greffes pour les faire tenir comme il pourra, dont il luy sera bien difficile de s'acquitter en temps et lieu, que tout ne soit gasté avant qu'arrivez là. C'est pourquoy j'ay envoyé reprendre à Boysgeney quelques uns des greffes de pareille nature que M<sup>r</sup> vostre oncle m'avoit envoyez en dernier lieu et suis resolu de les hazarder par le courier qui doibt passer ce jourd'huy, s'il s'en veult charger; sinon je les bailleray à un Jacobin qui doibt partir dans deux ou troys jours, pour aller porter au general de son ordre les deliberations de leur chapitre provincial afin d'en avoir la confirmation. Esperant qu'il aura de meilleures adresses que le Carme pour pouvoir passer oultre et se rendre à Rome bientost. En escrivant à M<sup>sr</sup> le Cardinal, je luy en toucheray un mot, aux fins de vous ayder à obtenir voz excuses, en me chargeant d'une partie de la coulpe comme il est juste, puisque j'avoys si mal choisy le porteur de voz greffes, combien que nous n'avions pas lors d'autres meilleures commoditez à choisir. Cependant il fault que je vous rende encores de nouveaux remerciements de ce que le sieur de Montrivel, à vostre recommandation, m'a envoyé, cez jours passez, deux autres desseins de sa grande figure de Bronze de sa propre grandeur, en troys grandes feuilles de papier chacun, l'un de la veüe du devant, et l'autre de la veue du derriere, qui sont des-

seignez d'assez bonne main, de quoy je vous suis bien redevable, aussy bien qu'à luy, et n'ay pas manqué de l'en remercier, et voyant qu'il avoit faict tout plein de despence pour cela, je me suis dispencé de luy envoyer un peu de noz fruiets, soit prunes de Brignole, raisins de Damas, dattes et eau nasse, l'ayant prié d'en faire part à M<sup>r</sup> Du May, vostre oncle, à qui j'ay escript par mesme moyen. L'ocasion m'ayant semblé si opportune, que je me suis dispencé de l'exhorter aultant que j'ay peu, à vous continuer les effectz de sa bienveillance, quasi paternelle, et à m'honorer de quelques siens commandementz dont j'espere qu'il ne me voudra pas esconduire, et que Dieu me fera la grace de vous pouvoir servir quelque jour tant en sa persone qu'en la vostre, estant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 21 avril 1633<sup>1</sup>.

LV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'EMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

RECOMMANDÉ À LA COURTOISIE DE M<sup>r</sup> SUAREZ.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 9 du passé, où j'ay appris le souvenir que vous avez eu de moy en me retenant cez petits vases et escuellons de bronze, et m'en voulant procurer d'autres avec le dessein de ce Trepied que vous avez trouvé sur une base de la vigne du cardinal Borghese dont je vous suis bien redevable, aussy bien que de ce medaillon de Gordian si extravagant dont je plains bien le revers, pour les notices qu'il nous eusse peu fournir, tant en ses figures qu'en l'in-

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 202.

tegrité du poids de la piece, à laquelle j'eusse volontiers renoncé à ce prix là d'en pouvoir tirer cez notices, auquel cas elle eusse esté trop belle pour un homme de si peu de consideration que moy, mais ce ne nous sera pas une petite consolation en cette perte, ou ignorance, de voir un jour les fragmentz ou reliques que vous nous en avez voulu faire avoir. Tandis que nous attendrons si nous serions assez heureux pour avoir cez vases de bronze de bonne main ausquelz vous faictes l'amour de si bonne grace pour l'amour de moy, et particulièrement celuy que vous jugiez à l'œil de la contenance du quart du Congius, qui sera vraysemblablement ou plus ou moins grand et capable que le quart, d'autant que les anciens n'avoient pas de vase en commun usage qui fusse le vray quart du Congius (qui n'eust esté que d'un sestier et demy), au moins les Romains, car les autres nations avoient d'autres proportions de leurs mesures. Toutefois il faudra voir ce que ce peult estre et vous me ferez un singulier plaisir de me le procurer soit en propriété, ou en communication de la veüe, s'il ne se peult mieux, afin de le pouvoir examiner avec mon exactesse accoustumée. Je seray merueilleusement aise que vous puissiez voir les bronzes du cardinal Borghese, mais en ce cas je vous supplie et conjure de m'en faire une relation la plus exacte que vous pourrez, non seulement de tout ce qui peult concerner les vases de quelque sorte qu'ils soient, et les poids, mais de toute autre sorte d'ustenciles et machines que vous jugerez de mon goust, ou extraordinaires.

Nous attendrons la venue de ce jeune orfevre apprentis de feu Quarteron. Mais sans vous assujettir à telle rencontre de passagers, il ne fault que remettre à Mr d'Espiois tout ce qu'il vous plaira m'envoyer, car il a souvent des commoditez assurées pour faire tenir à Marseille tout ce qu'il veult à Mr de Gastines, et je tiendray pour receu tout ce qu'il vous plaira luy bailler, luy ayant faict rembourcer tout ce que vous avez eu de luy. N'oubliez pas, je vous prie, quand vous me ferez quelque cassette ou fagot, de m'envoyer de cez ances ou manches et tenons de vases de bronze antiques et particulièrement de celles qui estoient faictes à pendre, ou à porter pendus ceux qui estoient en forme

de seaux, comme ma pille, ou des vieux chaisnons de bronze et de diverse grosseur, car je voudrois bien en trouver quelque fragment qui puisse estre propre à suspendre la teste de bronze que j'ay eüe du sieur Zanobis à peu prez, et une autre pour la vostre d'Antinous et pour celle à deux visages du sieur Gault.

J'ay autresfoys eu mille sortes de fragments antiques qui eussent peu servir à cela et dont les façons et ouvraiges ont parfoys du rapport aux pieces auxquelles on les veult appliquer. Je pense qu'en cez bouttiques de la place Navone, il s'en trouvera bonne quantité de toutes grandeurs et à choisir. Je vous ay envoyé par un P. Jacobin d'autres greffes pareils à ceux du P. Carme, et il m'a promis de faire mettre le paquet à la poste de Genes, sitost qu'il y abordera, cez venerables courriers de Lyon faisant les rencheris, et ne voulants pas aucune foys recevoir noz despesches pour Genes.

J'escriroy Dieu aydant mardy prochain à Paris pour avoir de voz chataignes des Indes et voudrois bien vous rendre de meilleur et plus utile service.

Au reste il s'est trouvé deux autres vases antiques des plus precieux qui se peussent imaginer, brun de vraye onyce orientale de la grosseur du poing de couleur de Sardoine entouré de dix figures en camayeul de blanc bleüastre comme l'onyce dont l'ancienne forme estoit quasi comme ce petit d'Alabastre du cardinal Patron. L'autre n'est que de verre bleu avec trois figures seulement en camahieul d'esmail blanc de lait comme celuy du cardinal del Monte, qui est maintenant de l'ementissime cardinal Patron, mais cez 3 figures sont accompagnées de tant de festons et autres enrichissementz, et le tout de si excellente maniere qu'on ne l'estime pas moins que le precedent d'Onyce, encores qu'il ne soit pas de plus grand volume. Je ne vis jamais rien de si exquis et sur quoy j'aye trouvé de si jolies observations à faire, ne à discourir de plus gentiles conceptions et inventions de cez anciens ouvriers, m'en ayant esté octroyé toute la plus avantageuse communication que j'en pouvois desirer. On dict que celuy d'esmail est venu de Rome, auquel cas vous le pourriez bien avoir veu, et ad-

jouste t'on que le sieur cavalier del Pozzo en avoit retenu une empreinte, mais je me doute qu'on aye faict equivoque sur l'empreinte de celuy du cardinal del Monte.

J'attends encore un grand escuillon de bronze antique tout enrichy de Mascarons à peu prez semblables à celuy d'argent que vous m'avez veu. Touts mes amys de toutes parts se mettent en peine plus que je ne vaulx, pour augmenter mes assortiments desdicts vases en toutes manieres et proportions, et je finis demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 5 may 1633.

M<sup>r</sup> Aycard de Tollon a esté icy et m'a laissé un memorial dont il vous avoit parlé et dont il vouloit vous escrire, concernant la continuation d'un P. Observantin en la charge de gardien du couvent de S<sup>t</sup> Hierosime au territoire de Marseille, jusques à la tenüe du chappitre qui est d'environ un an de plus que son trienne. Il y a des voisins si honestes gentz qui se louent infiniment de ce bon pere, et M<sup>r</sup> l'Evesque de Marseille <sup>1</sup> en a si bonne relation qu'il le desire avec passion. Cez banquiers font bien souvent de cez coups là plus facilement qu'il ne semble. Vous pourrez prendre de M<sup>r</sup> Despiots tout ce qu'il vous plaira pour ce regard que je luy feray soigneusement rembourcer. Si vous en parlez à M<sup>r</sup> Marchand, il vous donnera les addresses pour y parvenir <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> François de Loménie. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 103.

## LVI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,  
 EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,  
 À ROME.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 19<sup>me</sup> avec le griffonnement de vostre botticella, qui me donne subject d'en attendre l'original, en bonne devotion, ensemble toutes cez autres belles curiositez dont vous me faictes le desnombrement, et dont je vous seray grandement redevable. Et ne manqueraý pas de faire punctuellement rembourcer à M<sup>r</sup> de Gastines tout ce que vous fournira M<sup>r</sup> Despiots. La relation que vous m'avez faicte de la difference des ornemens extérieurs du congius antique de vostre Angloys, avec le modelle que vous m'en avez faict faire, m'a donné quelque consolation, et me fera faire plus d'estat du modelle que je ne faysois, où l'ouvrier n'avoit poinct employé de ciment, pour attacher le fonds ou le cul au corps du vase, ains l'avoit seulement arrêté avec quelque coup de marteau qui le faisoit entrer par force dans le cercle extérieur dudict fonds sans arriver tout au plus bas du champ dudict fonds. C'est pourquoy en l'apportant, il ne fallut pas grand effort pour le desemboïtter. Et quand je vis que le corps du vase ne pouvoit pas s'emboïtter assez avant pour toucher au fonds du cul, ce fut ce qui me donna plus de mortification, à cause que le mesurage ne pouvoit avoir gueres de certitnde.

J'ay receu, cez jours passez, une lettre de M<sup>r</sup> du May, vostre oncle, du 27 avril, en response de ce que je luy avois mandé pour l'induire à vous donner contentement. Il me mandé qu'il vous a escript pour vous encourager à la patiance, attendant quelque bonne fortune et pour sesjourner encores à Rome tant que vous le trouverez à propos, de sorte que de ce costé là, vous n'avez rien à apprehender.

Je suis bien fasché de ne vous avoir peu envoyer voz pierres bleües par les galeres, mais il y eust du mal entendu de ceux qui avoient esté

employez pour les faire porter. La premiere barque les vous portera. Estant pressé, je finis demeurant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 3 juin 1633.

Je vous prie de faire fournir ce que mon homme diet vous avoir prié, et d'en prendre vostre remboursement du sieur Despiots.

Adolphus Occo faict mention page 269 d'une medaille d'Antoniu Pie ABONOTEIXEI ΤΩΝ ΓΛΑΥΚΩΝ, que je serois bien aise de recouvrer, mais encores plus une autre d'Hadrian page 239 qui a pour revers un cheval sur une colonne avec une inscription BOPYSHENEI<sup>1</sup>. Voyez, je vous supplie, d'en retirer des empreintes, si ne pouvez avoir des originaulx, et priez en de ma part cez Mess<sup>rs</sup> les plus curieux qui les peuvent avoir, d'aautant que je desire m'en servir en mes recherches, et le feroy bien plus volontiers si j'avois les medailles ou les empreintes<sup>2</sup>.

LVII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Depuis la despesche que je vous fis par le dernier ordinaire j'ay faict mettre dans une caisse les fragments de la pierre bleüastre dont vous m'aviez parlé, et l'ay adressée à M<sup>r</sup> de Gastines, pour la faire envoyer à Rome conjointement avec d'autres caisses appartenants au seigneur Mazzarini. La caisse est marquée du chiffre X et pèse 250 livres de ce poids icy, et sera recommandée à M<sup>r</sup> Despiots. Je ne suis

<sup>1</sup> Voir plus haut (Lettres à Holstenius) l'inscription composée en l'honneur du cheval de l'empereur Adrien. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 105.

marry que de ce que la pierre n'est plus haulte en couleur, mais les choses qui se font par procureur et sans la presence de personnes intelligentes, ne peuvent pas jamais reussir bien à souhaict; si parmy toute cette quantité il s'y trouve quelque morceau d'où vous puissiez tirer de quoy faire vostre preuve, en m'en envoyant la monstre, il y aura moyen d'en faire arracher et choisir de la mesme sorte ce qui se pourra. Cependant j'ay creu que possible les grosses pieces vous pourroient servir à faire travailler quelques vases puisque vous avez là tant d'ouvriers de loisir, et que possible cela vous seroit aultant et plus duisable que l'Azur que vous en pensiez tirer. Je fus bien fashé que cez pierres ne peurent arriver à temps pour aller sur les galeres. Il y eust du malheur et du malentendu qui l'empescha; pourveu que vous y trouvassiez quelque contentement, la perte du temps ne seroit guieres à regretter. Mais je crains fort que vous n'y trouviez rien qui vaille, si la grosseur des deux plus gros morceaux ne vous donne moyen d'en faire former quelque vase. Sur quoy j'attendray impatiemment le succez.

Cependant je vous diray qu'on m'escript de Paris que des chataignes des Indes on n'a pas eu honte d'en demander 40 francs du cent, et qu'ils en tiennent de deux sortes, les unes entieres, qu'ils disent ne vouloir laisser à moings de 6 sols piece, les autres qu'ils appellent percées ou creuxses, qui sont les plus belles et les mieux choixsies dont ils ne veullent pas moings de huitz sols piece. Toute foyz celuy qui m'escript diet qu'on luy en avoit indiqué ailleurs, qu'il les verroit et m'en resouldroit par nostre prochain ordinaire et qu'il tascheroit de me donner contentement, s'il estoit possible. Je suis homme pour en escrire à Amsterdam, et pour en faire escrire à Lisbonne par quelque marchand de Marseille, d'où il y aura moyen d'en tirer à bon prix telle quantité qu'on voudra.

M<sup>r</sup> Aycard de Toulon m'a chargé de vous faire ses recommandations trez humbles, et M<sup>r</sup> Aubery m'a tesmoigné d'en desirer aultant de son chef, estant en peine de n'avoir eu aulcunes nouvelles depuis vostre despart ou arrivée chez vous.

Au surplus, je vous felicite comme estroictement attaché d'affection aux interests de M<sup>r</sup> Suarez, de sa digne promotion à l'Evesché de Vaison, dont je me resjouys infiniment et voudroys bien ouyr dire qu'à vostre tour vous eussiez eu quelque digne recognoissance de voz la-beurs et de vostre vertu. Il fault attendre qui veult reussir, et s'armer de patience. Si M<sup>r</sup> Suarez se fust retiré l'année derniere, cette piece n'eust pas esté pour luy. Car la presence a un grand avantage sur les absants.

J'ay recouvré, cer jours cy, un beau vase antique de pierre avec son couvercle en forme de teste de cinge et tout son ventre escript en caracteres Hieroglyphiques comme ceux des Obelisques.

Vous avez maintenant à Rome, comme je pense, M<sup>gr</sup> le duc de Crequy et toute sa suite qui vous donnera de l'exercice et je demeure,  
Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 16 juin 1633<sup>1</sup>.

LVIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,  
EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,  
À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par le retour des galeres de M<sup>r</sup> le duc de Crequy vostre lettre du 2 de ce mois, avec les desseins du vase de M<sup>r</sup> le Cavalier Gnaldi, à qui j'en ay bien de l'obligation comme à vous, et avec vostre cassette, qui est arrivée fort bien conditionnée, ne pouvant vous rendre d'assez dignes remerciements à mon gré, tant de ce à quoy il vous a pleu employer mon argent avec le mesme avantage que vous eussiez peu faire le vostre, que de ce qu'il vous a pleu me communiquer de

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 106.

vostre cabinet, qui ne vous sera pas moins soigneusement conservé, tant que vous trouverez bon que je le retienne, que s'il n'en eust jamais bougé, ainsin que vous l'avez autres foys espronné aux autres curieuses que je vous ay fidelement renvoyées, après en avoir tiré les desseins ou modelles necessaires et les avoir examinées selon l'exigence du cas. J'ay trouvé dans la cassette tout ce que vous aviez designé en l'inventaire que vous en avez dressé, et y ay trouvé de l'exercice beaucoup plus que je n'ay eu de temps à y employer en cette conjecture où nous sommes de la fin de nostre Parlement, mais j'espere que nous en serons bientost quittes Dieu aydant, et que durant noz prochaines vacations nous aurons plus de moyen de nous y entretenir à souhaict, à examiner la contenance et qualité de tout ce qui est subject à proportion réglée. Ensemble cez modelles des vases de M<sup>r</sup> le Chevalier Gualdi à qui je ne manqueray pas d'escrire par mesme moyen.

Je receus lors du passage des Princes de Vendosme la boitte des greffes d'ollives d'Ascoli, que M<sup>r</sup> de l'Estrade leur gouverneur<sup>1</sup> me rendit sans aucune lettre ni autre adresse ou instruction si ce n'est que M<sup>r</sup> le comte de Chasteau Villain l'en avoit chargé. De sorte que j'avoys eu crainte qu'il n'y eust de l'equivoque, ne me souvenant plus que vous vous fussiez chargé de m'en faire tenir. Elles estoient dans le miel, mais neantmoins fort seiches d'humidité autre que ce que le miel y pouvoit contribuer. Je ne laissay pas d'en faire anter. Je ne sçay encores s'il auront reprins. Estant marry que les greffes de M<sup>r</sup> vostre oncle n'eussent peu faire le voyage plus brievement pour arriver plus frais, mais ce fut un autre religieux Jacobin qui en fut le porteur et qui se promettoit d'aller aussy viste d'icy à Genes que l'ordinaire et toutefois il s'arresta longuement par les chemins. Il faudra suppleer Dieu aydant l'année prochaine.

J'ay faict sçavoir à M<sup>r</sup> Aycard le soing que vous voulez prendre de ce bon P. Gardien de S<sup>t</sup> Hierosme, son parent, dont il vous aura de l'obligation, et moy quand et luy, attendant de vous pouvoir servir en revanche.

<sup>1</sup> Le gouverneur des jeunes princes de Vendôme était François d'Estrades, le père du maréchal de France Godefroy d'Estrades. Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 732.

Je suis bien heureux de ce que vous me dictes de l'honnesteté du seigneur Aless. Rondenini et de la signora Felice, qui me veulent combler d'obligation, ne pouvant vous dissimuler que je seray trez aise de voir et examiner la capacité de ce godet ou vase de chrystal antique que vous appelez sympuluni, mais aprez en avoir retenu des memoires ou modelles s'il y escheoit, il sera bien raisonnable d'en faire la restitution pour ne pas priver des personnes si curicuses de chose si digne de leur curiosité. Me tenant trop redevable des autres effects de leur bienveillance, et de cette paste antique de la teste coiffée d'une thiare, dont vous me parlez, et dont il me tardera de voir la couleur et la qualité de la matiere, puisqu'il leur plaict de me la despartir si liberalement. Il me tardera bien aussy de voir ce qu'ils auront eu des familles de Genes. Mais puisque la commodité des Galeres de M<sup>r</sup> le duc de Crequy est eschappée soudainement, il se passera peult estre bien du temps avant qu'il s'en presente d'autre, ne sçachant si M<sup>r</sup> le duc de Crequy sera sitost prest de revenir. Cependant si pour cela, ou pour autre chose, vous avez rien à me faire tenir, à faulte de commoditez qui viennent à droieture icy ou à Marseille, il ne faudroit que vous servir des addresses de Genes de M<sup>r</sup> Oratio Tridy qui est une voye aussy assuree qu'aucune autre, car il a tous les jours des commoditez fort opportunes de Genes à Marseille où il escript d'ordinaire à M<sup>r</sup> de Gastines, et quasi par tous les courriers ordinaires à moy. Tellement que vous ne pourriez pas tenir une meilleure banque que celle-là.

Quant à cette matiere bithumineuse que vous dictes avoir tirée d'une lampe antique, et dont vous dictes avoir joint des morceaux au sympule du seigneur Alessandro, j'auray de la peine à me persuader que ce soit chose qui puisse estre demeurée d'antiquité dans la dicte lampe, si je ne la vois originellement, pour juger de la qualité de la rouille, et de la correspondance qu'elle pourroit avoir avec cette matiere, car s'il n'y en avoit point, je craindroys que cette matiere ne puisse avoir esté recemment infusée dans la lampe antique, ainsin que j'en ay trouvé dans une lampe antique de terre rouge qui me fut en-

voyée, cez jours passez, du costé de Thunis. Et celle que vous aviez veüe à M<sup>r</sup> de Pontus à Lyon, en estoit toute empeschée par dedans lorsque ledict sieur de Pontus me l'envoya par M<sup>r</sup> de Rossi, avec les autres que je luy ay toutes fidelement renvoyées, sans en avoir regretté si ce n'est une qui estoit en forme d'un poisson qu'il m'a offerte plusieurs foys, mais j'eusse fait scrupule de l'accepter sçachant le goust qu'il avoit à toutes cez galanteries, et reputant à assez de faveur d'en avoir eu la communication si libre. Si cependant vous trouvez bon de mettre quelque petit morceau de cette matiere bithumineuse dans la premiere lettre que vous m'escrirez, il n'y aura pas de danger pour voir si de l'odeur de la fumée il se tireroit aucune plus certaine conjecture de la matiere, et de l'effect qu'elle pouvoit produire.

Un de mes amys, qui a esté en Levant, m'estant venu voir, et ayant trouvé sur ma table les bronzes de vostre cassette, m'a asseuré qu'en ce país là les Turcs et autres peuples se servent communement de caisses, coffres, ou bahuts enrichis de ferreures et serreures de bronze damasquiné, et enchassé dans le boys en forme de marquetterie de diverses façons, où il croid avoir esté employées toutes cez grandes plaques de bronze que vous estimiez avoir esté des appartenances du harnoy d'un Elephant, et je trouve grande apparence à son dire. Comm'aussy concernant cette grande escuelle de bronze que vostre orfevre paya 14 Jules, qu'en Levant cez peuples en tiennent de toutes pareilles en leur commun usage. Et finalement qu'une certaine anee voidée en forme d'un canal avec deux anneaux, est une bride de celles qu'on applique sur le nez des asnes. Ce que je n'eusse pas si facilement deviné sans luy. Sur quoy attendant de vous pouvoir entretenir plus à souhait, et de voir à vostre commodité le fragment du Pied Antique Romain, et ce quart de Congius, je finiray un peu à la haste, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce dernier juin 1633.

Je cherchoys dans vostre cassette ce medaillon de Gordian dont

vous m'aviez fait feste, mais estant arrivé au fonds de la caisse sans le trouver, je verifiay sur l'inventaire que vous aviez oublié de l'y mettre. Je ne sçay si ce petit escuillon de bronze fait autour est celuy mesmes dont vous m'aviez parlé, car il semble que vous me disiez que c'estoit le second de la pille, ce qui ne peut pas convenir à celuy que m'avez envoyé, qui semble bien en avoir peu contenir d'autres plus petits, mais non pas avoir esté emboisté dans un autre plus grand, à cause du pied ou base qu'il a par dessous.

Si vostre vase à teste de louve se pouvoit mesurer, j'en verrois volontiers le modèle en fer blanc pour ne vous priver de vostre original<sup>1</sup>.

## LIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je receus hier sous une enveloppe de M<sup>r</sup> le Vice Legat d'Avignon une despesche vostre du 2 de ce mois, avec celle de la Signora Donna Felice et du seigneur Alessandro, son mary, du 2 juin, ensemble la Paste à l'antique de cette teste de femme voillée garnie d'or, dont vous m'aviez montré un souffre, et troys empreintes en cire d'Espagne d'une graveure de balance dont vous me faites esperer l'original, avec le pied de bronze antique, en quoy vous m'obligez beaucoup certainement. J'avoys si peu loisir, à cause de la presse du passage de l'ordinaire, qu'à peine ay-je peu lire bien à mon aise toutes ces belles lettres et instructions que vous m'avez envoyées de la part de cette Dame et de son mary. C'est pourquoy je n'ay peu leur respondre que bien à la haste. Vous m'ayderez à estre excusé, s'il vous plaict.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 107.

Cependant si ce vase de chrystal arrivoit, nous aurions possible plus de moyen de nous estendre à les entretenir, comme j'ay faict M<sup>sr</sup> le cardinal Barberin de son petit vase d'Albastre. Vous dictes que vous m'envoyiez le dessain de ce vase de chrystal, mais il fault que vous l'ayiez oublié, car vostre paquet estoit fort bien cachetté d'une teste de graveure antique sur du fil d'assier, et il ne s'en est rien trouvé dedans. Si j'eusse veu le dessein, possible en eusse je peu dire quelque chose, et encores plus si j'en eusse eu le modelle de sa juste mesure ou contenance. J'ay escript en termes qu'ilz peuvent presumer que je l'aye receu comme les memoires, puisque vous le desiriez aiusin, et la presse de l'ordinaire s'est rencontrée tout à poinct pour me servir de descharge de ce costé là.

J'ay aussy remercié M<sup>r</sup> le Cavalier del Pozzo de son livre du Ciacon. On m'avoit parlé d'un autre qu'il pensoit m'envoyer, qui n'eust pas esté moins curieux que celui là, s'il fust venu. Mais je pense qu'il faudra attendre le retour de M<sup>r</sup> le duc de Crequy et de Messieurs de sa suite. Ne pressez pas, je vous prie, M<sup>sr</sup> le cardinal Boncompagno de me respondre. Ce sera tousjours assez à temps quand il y trouvera sa commodité. La matiere bruslante de vostre lampe sera tousjours bonne à voir, comme je le vous ay cy-devant mandé, et encores plus la toille incombustible, si vous en avez quelque lambeau. Et cela seroit fort bon à demander à ce cardinal Boncompagno, aussy tost qu'autre chose, mais je ne verray pas moins volontiers le dessain de ce morrion de bronze.

Au reste j'ay examiné la mesure de voz vases et ay verifié que vostre Barrillet n'a aucun rapport ne proportion avec la mesure du Cougius ou d'autre mesure Romaine. La teste de femme a plus de rapport avec celle que vous m'avez veüe, mais l'autre d'homme n'a aussy aucune proportion bien réglée, non sans beaucoup de mortification mienne. Le petit escuillon torné va bien prez de la contenance que vous en aviez jugé. Mais il ne semble pas avoir esté faict pour estre contenu dans un autre escuillon. Ce qui me faict croire que c'est un autre différent de celui que vous m'aviez dict estre le second d'une pille sem-

blable à la mienne. Celuy qui a troys pieds est si rouillé par dedans, et a ses levres si rouges, qu'il a perdu toute proportion de mesure.

Quant à voz modelles de fer blanc, je crains fort que vous n'avez pas marqué bien exactement les trous, au lieu de la vraye haulteur que leur eau pouvoit occuper, principalement ceux que vous avez ajustez sur le modele rond. Le quarré n'estant pas si faultif pour le moings en ceux que vous avez cottes A et B. L'A est une grosse cueiller ou un petit poislon et le B un vase de forme commune avec une ance aboutissante à un Mascaron. Et si le seigneur Cavalier Gualdi estoit homme à vouloir troquer cez deux là pour quelque autre chose qui fusse plus de son goust, je tascherois d'y contribuer pour avoir le plaisir de les examiner sur l'original. Car cez modelles n'ont guieres de secreté, si l'ouvrier n'y est grandement punctuel, et si dez[hor]mais vous m'en faictes faire, n'espargnez pas d'en faire faire aultant chascun à part comme vous aurez examiné de vases antiques. Je n'examinay pas voz plus petits vases, parce que je fus surprins de compagnie qui me destourna. Et j'ay trop peu de temps à cette heure pour y songer. Il faudra de necessité remettre la partie. Et je demeureray cependant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 28 juillet 1633.

Mon homme vous a bien de l'obligation du soing que vous prenez de la petite expedition de son amy<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 110.

LX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Vostre despesche me fut hier apportée d'Avignon sans datte, mais celle de M<sup>r</sup> de Vaison qui l'accompagnoit estoit dattée du 16 juillet. Je receus par mesme moyen le cahier de l'Epistre de Paule Pansa de la maison de Fiesco, que je seray infiniment aise de voir un peu plus à loisir que je n'en ay presentement, et aprez je feray une recharge à la Senora Donna Felice et à M<sup>r</sup> son mary et si vous m'eussiez envoyé le dessein de leur vase de crystal que vous me promettiez par voz precedantes, possible y eusse je trouvé quelque chose à dire, en façon qu'ils peussent comprendre que je l'eusse, sans neantmoins leur dire formellement que j'aye receu la piece, car je ne sçay pas mentir à mon esciant, mais pour ne faire tort à ce que vous leur pouvez avoir diet, je ne gasteray rien, et ne leur diray pas de ne l'avoir point receu, attendant de voir la piece que vous aurez bon moyen de me faire tenir seurement par les galeres du Pape qui viennent à Marseille à ce moys de septembre sous le commandement du grand prieur Nary, à qui vous le pouriez faire bailler, avec une adresse ou recommandation à M<sup>r</sup> le baillyf de Fourbin qui commande les galeres du roy en absence du general, qui est fort de mes amys et qui s'en chargera volontiers pour l'amour de moy. Car de vous amuser à des pauvres prebstres comme vous aviez faict l'autre foys, ce seroit le hazarder et luy faire courir fortune de quelque vol soit dans les galeres mesmes ou dans les barques. Je le tiendroys bien mieux pour receu quand vous le remettiez à M<sup>r</sup> Despiots, qui en fera charger les patrons de barque lorsqu'il en viendra soit pour Marseille ou pour Genes, où il a bonne correspondance à M<sup>r</sup> Tridi.

J'ay faict tenir à M<sup>r</sup> Aycard à Tollon vostre lettre et celle du Proc-

reur general de l'ordre des Observantins. Si vous eussiez envoyé la supplique renvoyée à la congregation et celle de la congregation renvoyée au general, c'eust esté plus de contentement à cez moynes, qui ne se payent pas facilement de raison. Je vous ay de l'obligation de la peine, comm' aussy de l'extraict qu'aviez commancé de faire du roolle des familles Pisanes. Mais vous m'eussiez bien obligé au centuple si vous m'eussiez achepté le livre, car puisque vous le pouviez avoir pour quatre escus et demy, il ne le falloit pas laisser eschapper, attendu que quand je n'en vouldroys faire portraire qu'une douzaine d'armoiries, il ne m'en eust gueres moins cousté, et si vous le pouvez encor avoir vous me ferez plaisir de l'achepter, et le remettre incontinent ez mains dudict sieur Despiots, qui vous remboursera les 4 escus  $\frac{1}{2}$  et davantage quand il seroit besoing. Et quand rencontrerez de semblables livres de recueils d'armoiries de familles d'Italie à prix honneste, n'en laissez point eschapper quelqu'ils puissent estre. Et toute sorte de recueils de memoires de familles qui ayent tenu quelque rang aux bonnes villes d'Italie. On m'a dict qu'il en a esté fait un de celles de Vercello, que je seroys bien ayse d'avoir, et de celles de Luques. Enfin quelles que ce soit que vous rencontriez je les recevray trez volontiers, et M<sup>r</sup> d'Espiot vous rembourcera, mais vous m'obligeriez fort de luy remettre ce que vous achepterez pour moy aussytost que vous l'aurez, car comme vous estes d'un naturel trop bon et trop facile, vous pourriez estre souvent pressé et importuné d'en gratifier d'autres, comme vous voyez qu'il est advenu de ce grand medaillon d'argent de Gordian, et de cet autre medaillon du mesme empereur d'argent et cuyvre meslé, dont ceux qui les peuvent avoir eus ne vous sçavent peult estre pas le gré que vous auriez eu de moy. Y ayant mesmes de la mortification et diminution du bon gré quand il fault attendre les moys et les demy années là où M<sup>r</sup> Despiots fait des despaches trez assurées à M<sup>r</sup> de Gastines quasi toutes les semaines. Prenez cette voye là et ne vous amusez point à en attendre d'autres. J'ay escript pour avoir de cez chastaignes d'Amsterdam d'où l'on m'en promet grosse provision avec d'autres curiositez dont vous aurez part,

entr'autres d'une piece de soye d'herbe venüe des Indes, fort bigearre, avec des escheveaux de la mesme soye, sur quoy je finiray demeurant, Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 9 aoust 1633<sup>1</sup>.

## LXI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

En recevant vostre despesche du 13 du passé, où vous m'accusiez la reception de la miennue du dernier juillet, je me trouvay surprins de voir tout au commencement que vous parliez d'avoir monstré à la senora Donna Felice et à son cher espoux ce que je vous escrivoys de leurs belles curiositez, et qu'ils attendirent impatiemment mes responses à leurs lettres, car j'avois trez bonne souvenance que je leur avoys escript certainement sur la fin de juillet. Mais depuis considerant de plus prez vostre lettre, j'ay veu que vous debvez avoir faict equivoque de datter la miennue de juillet au lieu de juin, car il me semble veritablement que, comme par les vostres du commencement de juin, vous me parliez non seulement du contenu en vostre cassette, mais aussy de ce que m'avoit destiné cette dame, je me trouvay obligé de leur en rendre un compliment dans vostre lettre, qui doibt estre ce que vous dictes leur avoir monstré. Esperant que vous n'avez gueres tardé de recevoir les lettres que je leur escrивis à tous deux, les derniers jours de juillet, en mesme temps que j'eus receu les leurs, où je leur accusay la reception de la Paste ou Smalto à l'antiqua de cette femme voilée, et de quelques memoires, en termes qu'ils n'auront pas

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 111.

facilement cogneu que je n'aye pas receu le vase; au contraire ils pourront presumer que je l'aye, afin de satisfaire au desir que vous en aviez. Et de demeurer aussy dans l'observance où je suis de ne pas mentir à mon essiant. N'ayant peu faire de mention bien speciale du vase sans en voir à tout le moins le dessin que vous avez tousjours oublié de m'envoyer, encores que me l'eussiez accusé, tant vous avez de divertissements d'ailleurs, pour estre trop bontif et defferer possible trop à voz amys, qui vous desrobent le temps contre vostre gré et ne vous laissent penser aux absents qu'à la desrobée, ainsin qu'il m'arrive souvent à moy mesmes.

J'ay receu à ce coup d'hier tant seulement par la voye d'Avignon, avec vostre dicte despesche du 13<sup>me</sup> aoust, la lettre de l'eminentissime cardinal Boncompagno du 5 febvrier à laquelle je respondray Dieu aydant par le prochain ordinaire, me trouvant un peu trop pressé pour cette heure du passage de l'ordinaire et de la rencontre de la bonne Feste. J'admire ce que vous me mandez touchant les pretentions des heritiers de feu M<sup>sr</sup> Lelio Pasqualini qui se sont advisez bien tard de former la plainte que vous dictes, dont on se moqueroit bien en France, où les choses mobiliaries n'ont pas de suite, principalement aprez tant d'années, car je pense qu'il n'y a gueres moins de 15 ou 20 ans que tout leur cabinet est passé entre les mains de ce cardinal. Mais possible n'ont-ils pas de plus grand fondement que la bonté du naturel de ce Prince de laquelle ils pensent pouvoir abuser, et extorquer par importunité des choses indeues par la raison.

J'ay par mesme moyen receu le griffonnement de ce vase que vous avez enfin acquis de ce difficile vieillard, et dont je seray bien aise de voir et examiner l'original, puisqu'il vous plaiet me le promettre par le sieur Chartres, et lors je vous pourray dire si c'est comme vous le croyez le quart du Congius ou non, ce que je ne sçauois juger sur le seul griffonnement qu'à tastons et avec trop d'incertitude. Vous nous ferez attendre bien impatientement ce venerable M<sup>r</sup> Chartres, de nous r'envoyer à luy, pour ce vase de chrystal, pour ce pied romain, cet anneau de la balance, l'escuillon d'une pille comme la mienne, ce vase

que vous jugez le quarteron du Congius, et cet Astragale avec la figure d'un vieillard, que vous avez fort bien deviné estre toutes choses de mon goust, et specialement cet Astragale. Et vouldrois bien que M<sup>r</sup> le Cavalier del Pozzo me vouleust envoyer un peu de griffonnement faict à peu prez comme celuy qu'il avoit donné au cardinal del Monte, avec le Carris, pour me faire comprendre eu quelle forme il estoit figuré à peu prez. Mais je doubte fort que si le sieur Chartres n'a secu prendre la commodité des Galeres du Pape, qui viennent à Marseille dans le moys de septembre où nous sommes, qu'il ne soit encores long temps à deliberer s'il viendra ou non. C'est pourquoy vous feriez mieux de vous descharger de tout ce qu'il vous plaict me despartir, et le consigner bien empacquetté à M<sup>r</sup> Despiots, qui a journellement des commoditez assurées de me faire tenir la cassette ou boitte que vous luy avez mise en main, soit à droicture à Marseille, ou par l'adresse de M<sup>r</sup> Tridy de Genes.

J'ay un pillon de marbre antique tout pareil à celuy que vous avez figuré dans vostre lettre, et scauroys volontiers la grosseur du vostre, ensemble du mortier, que je ne vouldrois pas negliger d'achepter, s'il est encores en estat, le prix n'en estant pas considerable, comme je le croys bien ainsin. Je n'estime pas moins bonne à avoir la bride que m'avez envoyée semblable à celles dont se servent les Turcs pour leurs asnes, puisqu'elle n'est pas de si peu d'antiquité, qu'elle n'en face paroistre l'usaige plus ancien que l'on ne s'imagineroit. Et ne prise pas moins aussy les ferreures de bronze que m'avez envoyé, pour avoir quelque semblance à celles dont les Turcs se servent aussy pour les ornements de leurs coffres et bahuts. Car si bien l'ouvrage ne semble pas de la bonne antiquité, il n'est pòurtant pas moderne et monstre que l'usage en est assez vieil. Si vous teniez cez pieces quant et moy, vous seriez constrainet d'advouer qu'ils ont plustost servy à des coffres qu'à des harnoys, principalement cez grosses plaques rondes attachées à des poinctes de fiches bien longues, ensemble certaines demy-fleurs de lis, ou autres fleurons. Et pour cez petites plaques enrichies d'argent, il dict qu'il se void quelque chose de semblable ou de bien

approchant l'ornement des coffres et caisses Turquesques. Or il fault que vous sçaichiez que comme les Turcs ont opiniastrement conservé l'usaige des Bains à la Romaine, ils ont conservé beaucoup d'autres choses dans l'usaige des principaulx ustenciles necessaires à la vie humaine. Et cet amy venu du Levant m'asseura encores qu'ils ont certains engins à rostir leur viande et à chauffer de l'eau, de forme grandement approchante à celle de vostre grosse incitega en façon de Trepied à troys zampes<sup>1</sup>, dont vous m'en avez envoyé troys de plus d'un demy pied de hault, et dict que les femmes les charrient partout, jusques sur leurs tapis plus precieux, encores qu'il y ayt du feu dessus et de l'eau tout ensemble, tant ils s'en servent diversement.

Il me reste à vous dire pour la matiere bruslante, que j'en ay faict l'essay, et que j'y ay trouvé ce que vous dictes de la disposition à concevoir le feu comme la mesche, mais qu'elle se resolt par aprez en cendres un peu plus terrestres que celles de boys et que je ne trouve pas qu'elle resiste gueres au feu sans se consumer. C'est pour quoy j'ay bien de la peine à me persuader que c'ayt esté ce qu'on dict communement, et si vous ne nous laissez voir la lampe mesmes, pour juger de la conformité de la rouille avec cette matiere, ou de sa difference, je ne sçaurois vous en rien dire qui vaille, ne qui puisse meriter aulcune consideration. Cependant je vous remercie bien fort du soing qu'avez eu de m'en faire part, et des autres curiositez que vous nous faictes esperer par voz precedentes lettres, lesquelles attendant, et vous reiterant les assurances de ma fidelle affection, et correspondance à voz honnestetez selon que je pourray m'acquiter le mieux de mon devoir en vostre endroit, je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 8 septembre 1633.

Si vous trouviez bon que je puisse voir originellement vostre grosse incitega ou Trepied, encores que vous m'ayez envoyé troys zampes sem-

<sup>1</sup> De l'italien *zampa*, patte, griffe.

blables aux vôtres, je verrois pourtant volontiers comment elles sont basties, comment y est enchassé le cercle qui les assemble, et de quelle grandeur il est. N'y ayez pas de regret, car je vous r'envoyeray fidelement et cela et tout le reste que vous voudrez, n'entendant nullement que vous desfassiez pour moy de rien qui vous fust à regret tant soit peu. Je n'en useroys pas si privement avec vous si ce n'estoit que pour mes seuls interests, mais vous sçavez que c'est pour en ayder le public, et y descouvrir des choses que toute sorte de gentz n'y vont pas chercher comme moy, ainsin que vous m'y avez veu proceder. En un besoing je feray monter les troys zampes que vous m'avez envoyé, comme les vôtres<sup>1</sup>.

---

## LXII

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Incontinant què j'eu apprins par la vostre le desir qu'aviez de ce livre des familles Pisanes je fus trouver celuy qui l'avoit en main lequel m'avoit donné parole de ne s'en point desfaire que je n'eusse en de voz responce. Je luy donna les 4 escus et demy selon que je vous avois mandé. Je mis ledit livre en main de Mons<sup>r</sup> d'Espiot, le priant de vous le faire tenir à la premiere occasion, et ne s'en estant presenté aucune il l'a mis en main de Mons<sup>r</sup> Chartres comme j'ay faict aussy le vase de crystal de la signora Felice l'ayant accommodé dans une cassette dans laquelle j'ay mis la moitié du pied ancien romain ayant faict rapporter l'autre piece comme je vous fis entendre par ce faiseur d'orlôge solaire lequel me la entretenus tant de temps que je croyois qu'il l'eusse esgaré. Vous pourés observer sur la part antique la division d'iceluy par des petis pions. Il y a aussy dens ladite cassette cest escuellon qui selon [ce que] je conjecture peut estre le second semblable à celuy qu'avez aupres de vous; il n'est pas des plus conservé;

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 112.

celuy de qui je l'eut y avoit faict mettre un manche antique pour représenter un simpierre (?)<sup>1</sup> lequel j'ay faict desouder comme verrés encore par l'estain qui y est demeuré; dans l'escuellon il y a l'astragale de bronze avec la figure d'un qui peut représenter un Senio lequel j'ay payé 4 testons pour l'avoir tiré des mains d'un rechercheur lequel en avoit demandé une pistolle à la Signora Felice. L'extravagant me le fit payer si chèrement. J'achepta aussy d'iceluy une piece de bronze avec une petite chaine avec lequel il se serroit; je ne sçay s'il auroit point servi pour un cademat, n'en ayant encore point veu de semblable. Je luy en donna un teston. Voila ce que j'ay achepté que j'ay peü juger estre de vostre goust. Le livre estant payé 4 escus et demi et 5 testons tant l'astragale que le cademat sont 5 et 2 escus que je donna au solliciteur pour l'expedition de Mons<sup>r</sup> Perrot laquelle somme je reprendray aupres de Monsieur d'Espiot. J'ay aussy donné en main de Monsieur Chartres le sextaire du congius lequel je vous prie de recevoir de bon cœur et de m'excuser si je ne l'ay peü avoir plustost. Vous verrez que l'ance a esté rapporté modernement; nonobstant je vous l'ay voulu envoyer en la forme que je l'ay receu. Je luy ay aussy consigné l'anneau d'or avec la balance pesant comme je vous fis à sçavoir 35 jules et le paya un escus plus du poids. Je receu lundi les pierres qu'il vous a pleü m'envoyer tirées des montagnes de Tolon de quoy je vous demeure infiniment obligé. Je les fis veoir avant hier au segn<sup>r</sup> Claude Petit lequel sçait bien tirer l'azur des pierres lazuli lequel me dit qu'il y a trop de blanc et que les frais impourteront davantage que ce que l'on en pourroit tirer. Il treuva bon un morceau qu'est de la grosseur des deux poings. Elle est toute pleine de petits caloux blanc et fort salineuse qui cause que l'on ne peut mettre en travail ladite pierre. J'ay faict veoir à M<sup>seig<sup>r</sup></sup> le Cardinal le morceau qu'est bien coloré de quoy il a lieu plaisir. J'en ay faict venir aussi d'une pierre quasi semblable de la Calabria, mais icelle pareillement est trop chargé de blanc et noir. Je continue toujours à faire un amas de toutes sortes de pierres extravagantes; la

<sup>1</sup> Dans ce mot à peu près illisible faut-il reconnaître le mot *sympule* très lisiblement écrit par Peiresc dans la lettre suivante?

semaine passée le sig<sup>r</sup> Pietre della Valle<sup>1</sup> fut tout estonné de veoir si grandes varietés de pierres que j'ay mis ensemble. J'eü ce bon heur que Monsieur l'abbé de Thou<sup>2</sup> et Monsieur de St Amant<sup>3</sup> accompagnés de plusieurs messieurs de la nation ce retrouvarent presants lesquels discoururent longtemps en mon cabinet avec ledit sieur della Valle.

Monsieur,

vostre plus humble et obligé serviteur,

CL. MENESTRIER.

Rome, ce 18 7<sup>bre</sup> 1633<sup>4</sup>.

LXIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par la voye de Avignon depuis 2 jours seulement vostre lettre du 27 aoust, toute seule et sans enveloppe d'aucun autre, qui me faict estonner qu'elle ne se soit perdue à faulte d'adresse et me faict vous prier de porter dez hors mais voz lettres à l'illustrissime cavalier del Pozzo, craignant que les gentz de M<sup>r</sup> l'Évesque de Vaison n'ayent meshuy trop d'occupation pour prendre le soing de mes lettres qui ne leur sont que trop souvent importunes.

J'ay esté infiniment aise d'entendre que l'illustrissime s<sup>r</sup> Alessandro Roudenini, et la signora Donna Felice soient dememrez satisfaitz de mes premiers remerciementz. Et me tarde bien fort de voir au moings le des-

<sup>1</sup> Le célèbre voyageur Pierre della Valle a été plusieurs fois mentionné dans chacun des trois volumes du recueil Peirese-Dupuy.

<sup>2</sup> C'était Jacques-Auguste de Thou, abbé de Bonneval, un des fils du grand historien. Voir *passim* le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>3</sup> Le poète académicien Marc-Antoine

Gérard de Saint-Amant figure dans le recueil Peirese-Dupuy (*passim*, surtout t. III) et dans notre tome IV (correspondance avec Gassendi).

<sup>4</sup> Bibliothèque nationale, fonds français. 9544, fol. 204.

sein de leur sympule de crystal, pour leur en pouvoir dire quelque chose de plus que des simples complimentz, et puisque vous voyiez retarder si longuement le sieur Chartres, je m'estonne que ne m'avez envoyé ce griffonnement que vous m'aviez promis dez la premiere despesche sur ce subject, et que je vous ay demandé beaucoup de foys depuis lors.

Quant à la Paste dont vous croyez que j'aye revoqué en doubte l'antiquité, je ne pense pas que vous ayez interpreté mes paroles selon mon sens et mon intention. Car comme je croys indubitablement que cez Messieurs m'ont voulu donner l'original qu'ils en avoient, je croys bien aussy que vous n'avez pas esté moins scrupuleux en cela, et que vous ne voudriez pour rien du monde m'avoir donné le change. Je vous fieroys mon ame et ma vie sans regret. C'est pourquoy vous pouvez demeurer en repos d'esprit de ce costé là. Et avez fort bien faict de ne pas communiquer vostre soubçon à cez personnes là, que vous ne trouverez pas bien fondé, si vous examinez bien les paroles de ma lettre. Mais je ne vous dissimuleray pas que je l'eusse estimée beaucoup davantage, si vous ne l'eussiez pas faict repolir, à tout le moins du costé de la graveure, car pour le doz je l'eusse plus facilement pardonné et souffert plus patiemment, mais du costé de la teste c'est une espee de sacrilege d'y laisser jamais toucher, attendu que le polissement moderne de matiere si tendre emporte tousjours certaine espoisseur, qui couvre la figure, et luy augmente le relief en l'empreinete plus qu'il ne fault, ce qui est irreparable, et ne se peult pas comprendre et suppleer, comme le deffault de polisseure; et il est bien veritable que si je ne sçavois asseurement qu'elle est passée par des mains fideles, et possible tout autre qui la verra polie comm'elle est, sans avoir les mesmes assurances que moy, auroit de l'apprehension aultant et plus que moy, que ce ne puisse estre une empreinte modernement faicte aprez l'antique, ainsin que j'en ay veu faire plusieurs foys à Paris, et de la mesme couleur d'esmail ou de verre que l'on nomme couleur de sardoine. Et ce qui seroit capable d'augmenter grandement le soubçon seroit un grain de sable de la moulleure, plus gros, mais plus plat que la teste d'une espingle au moins plus large et plus long,

si non de tant de relief, qui est sous la pointe de ce petit capuchon, un peu plus hault et plus avant que le front. Mais j'estime qu'il peut estre demeuré sur l'antique, dont la patena argentine seroit un bon [lesmoignage]<sup>1</sup> si elle s'estoit conservée, ce qu'il ne faudroit pas craindre si vous l'eussiez laissée avec la rudesse que le temps et la mollesse de la matiere y avoit faict contracter. C'est pourquoy vous ne scauriez estre jamais trop scrupuleux en cela quand il s'en presentera d'autres occasions, et fault que les verres et pastes antiques soient conservées avec les defectuosités de pollisseure que le temps y a rongée, autrement elles perdent tout leur credit. Les pierres fines mesmes ont de la peine de conserver le leur quand on les laisse repolir, et souvent sont grandement deteriorées par la polisseure moderne, si elle n'est faicte avec discretion extraordinaire.

Quant à l'examen que vous avez faict du mesurage de ce vieil vase de bronze que vous appelez sextarius, si les xxiii onces de vin que vous y avez trouvées ne sont trop foibles et trop legeres d'une sixiesme partie de leur gravité, ce ne pourra pas estre le sextarius romain nomplus, daultant qu'il ne peut contenir que vingt onces de cette liqueur, si on demeure à l'authorité des anciens, et la contenance de deux onces que vous donnez à vostre cyathe est bien esloignée aussy de sa juste proportion, entre les Romains. C'est pourquoy il y faudra regarder de plus prez Dieu aydant lorsque nous pourrons tenir l'original. Mais puisque vous avez trouvé du plomb au fonds comme calciné, gardez bien de l'oster, je vous supplie, car vous corrompriez toute la justesse qui se peult colliger de sa mesure, s'il y en a en auleune d'affectée, comm'il est vraysemblable. Ne craignez pas que je trouve trop cher, à deux escus, l'escuellon de verre jaïne ou de couleur de Sardoine ou d'Ambre, que vous dictes estre de la largeur quasi de celui de Porfevre. Au cas que vous le jugiez antique, ainsin que je pense qu'il doit estre puisque vous y avez recogneu des marques esvidantes du four par dedans especialement en ses mouleures. Et me

<sup>1</sup> Déchirure du papier.

ferez plaisir singulier de me le retenir et remettre à M<sup>r</sup> Despiotz. Et non seulement celuy là, mais tous autres vases ou escuelles de *verre de couleur*, qui paroistront avoir esté passez sur le four, quand ils seront entiers et bien conservez, et les estimeray bien davantage s'ils ont conservé leur rouille et argenteure antique en quelques lieux que s'ils sont tout à fait escurez comme celuy de Lyon et despouillez de toute sorte de rouille ou pattine qui tient de l'argent ou de l'opalle communement. Si toutefois vous en jugez le prix tollerable et proportionné à peu prez à cette escuelle que vous dictes, car s'il les falloit payer bien chèrement, non portarebbe la spesa<sup>1</sup>, attendu mesmes le danger de les transporter de si loing, et de les laisser par les chemins.

Pour ce qui est de cez Termes ou Troncs antiques, vous m'aviez bien tousjours protesté que vous n'y teniez rien d'antique sinon les Troncs et que les testes estoient supposées. Aussi n'estoit-ce que les Troncs que je faisois estat de mettre en compte en les acheptant. Mais puisque celuy qui les a est si riche qu'il ne les veult pas vendre, il s'en fault passer. Seulement voudrois-je avoir les inscriptions en papier mouillé et placqué sur le marbre pour tirer quasi l'empreinte de la figure des caracteres et juger de leur maniere et de leur antiquité. À quoy il n'y a pas si grande façon comme à trouver des mouleurs qui jettent les medailles en sable. N'estant question que d'appliquer sur cez marbres une feuille de bon papier mouillé et de la presser discrettement avec un mouchoir, pour enfoncer un peu le papier dans le creux des lettres. Et puis le retirer quand il est quasi sec. Si le papier est trop mince, il le fault mettre double ou tripple. Et s'il est trop petit, il en fault joindre plusieurs feuilles ensemble, comme quand on assemble des cartes de geographie de plusieurs feuilles. Et cette mesme invention m'a souvent reussy pour des empreintes mesmes de medailles, quand elles ne sont pas de trop grand relief. Et me feriez plaisir de m'en envoyer de telles, quand il vous en passera de curieuses par les mains. Et des camayeuls aussi. Mais pour les graveures il ne reussit

<sup>1</sup> Cela ne vaudrait pas la dépense.

pas si facilement, si ce n'est qu'on le face sur les empreintes de relief et avec du papier plus mince.

Au reste je ne voids pas que le sieur cavalier Gualdo ayt esté si religieux, comme il dict, de ne rien desmembrer de son cabinet. Puisque j'ay appris par les images qu'il m'a luy mesmes faict envoyer de certaines vieilles bulles des Papes, qu'il les a données à la Vaticane, ou à l'èminentissime cardinal Barberin, si bien me souvient, ne trouvant pas que sa maxime soit te[nable] ne qu'il aye jamais de quoy se laver du refus de cette corniole de Marc Aurele comme chose qu'il eust en mille foys plus d'honneur de donner [à] un tel cavalier, qu'il n'en sçauroit jamais avoir d'avantage de la retenir en son cabinet. Car ce n'est pas chose où il y ayt rien à apprendre, comme je pense, et dont son cabinet ne se puisse trez bien passer. Mais nous sommes tous hommes, et tous subjectz à quelque maladie d'esprit aussy bien que de corps, principalement ceux qui ont de telles curiositez, et qui se laissent emporter à la jalousie d'icelles où ils sortent aussy facilement des bornes de la raison, comme ceux qui sont amoureux et jaloux de leur maistrresse, plus souvent à tort qu'à bon droict, parce que la jalousie les aveugle. Je loue Dieu d'estre gary de ce mal, encores que je sois bien aise de conserver ce qui le merite. Voicy tantost revenir vostre temps, auquel vous pourrez agir et rencontrer quelque chose de plus que l'ordinaire. Et cez grandes pluyes debvroient bien avoir descouvert des anteaillles en lieu où l'on ne les iroit pas fouiller. Si vous avez rien veu du livre des medailles du sieur Angelone, mandez moy, je vous prie, ce qui est de son dessein à peu prez, et de quelle nature de medailles il prend à parler, si c'est des Grecques ou des Romaines ou de quelles especes<sup>1</sup>. Et faictes estat de mon service comme,

Monsieur,

de vostre, etc.

À Aix, ce 20 octobre 1633<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> J'ai vainement cherché des renseignements sur le livre et sur l'auteur, même en m'adressant à un des premiers bibliographes de notre temps. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 116.

## LXIV

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Par l'ordinaire passé je n'eü la comodité de vous adresser les miennes n'ayant peu rencontrer Monsieur de Veson<sup>1</sup> pour luy delivrer celle que je vous escrivois. Je tiens pour assuré qu'aurez receu à present ce que j'ay mis en main de Mons<sup>r</sup> Chartres pour vous delivrer; du depuis j'ay recouvré quelques graveures et entre aultres une extravagante en une pierre jaune de laquelle verrés le dessein icy joint là où il y a une figure avec deux testes comme l'on peinct Janus; le reste du corps humain est avec un pied seul. Dans une aultre en Eliotropé il y a ceste figure ordinaire ici designé<sup>2</sup>, me semblant l'inscription extraordinaire; je ne l'ay voulu delaisser accompagnée de deux aultres lesquels je vous envoiray à la premiere commodité; avec icelles je joinedray une placque de cuivre de la forme icy jointe avec des caracteres fort antiques telles que l'on void dans les graveures des Basilides; de plus m'estant donné advis d'un mercier qui court les villes à l'entour de Rome qu'il y avoit un orfaivre à Peruse<sup>3</sup> lequel avoit une romaine antique l'ayant prié de me l'achepter il me l'apporta avant hier. L'on dit que dans peu de jours Mons<sup>r</sup> de Crequi se doit partir; je consigneray le tout à quelque de cognoissance pour vous pourter le tout fidelement si quelque occasion ne se presante plustot. Je ne manqueray aussi de vous envoyer ceste lampe de bronze antique dans laquelle estoit ce bethume duquel je vous en envoya il y a deux mois puis que j'apprend par les vostres qu'aurez contamment de l'avoir.

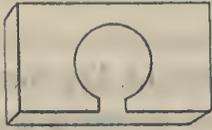
<sup>1</sup> L'évêque de Vaison, Joseph-Marie Suarez, dont il a été si souvent question dans nos tomes précédents et aussi dans celui-ci, parmi les lettres à Luc. Holstenius, son irréconciliable adversaire, sinon ennemi.

<sup>2</sup> Les croquis indiqués dans ce passage

sont joints à la lettre sur deux petits papiers cotés 206 et 207.

<sup>3</sup> Pérouse, à 136 kilomètres de Rome, en italien *Perugia* et en latin *Perusia*. Menestrier, en bon antiquaire, a reproduit la forme ancienne.

Non seulement ladite lampe, mais aussy tout est à vostre service le peü de receuil que j'ay faict dans mon cabinet<sup>1</sup>. Pour l'Insitega que j'ay, il n'y a que les trois lampes qui sont antiques ayant faict jetter de cuivre deux cerces de bronze pour les conjoindre et attacher par ensemble l'un sur lequel sont possés les pieds, et l'autre cercle conjoinct les trois pieces par en hault entre le col et la teste. Les sphinges



sont du tout semblables à celles que je vous ay envoyé; s'il y eusse heu quelque chose de different je n'eusse manqué aussy de vous l'envoyer. Par les vostres precedentes m'escrivés que desirez avoir ce piston de marbre antique formé comme un poulice humain comme je vous avois figuré dans les miennes avec le mortier. Pour le piston, je l'ay achepté; quant

au mortier il est en granit lequel est fort pesant, il n'est incavé en dedans que d'un doigt la forme estant semblable : , il est entre les mains d'un sculpteur mien amy. Si par hazard j'en puis trouver un plus leger comme j'en ay veu d'autres fois (comme estoit celuy là de ce jeune homme qu'avoit l'escuellon de bronze), je ne manqueray de l'achepter.

Un levantin a apporté deux pierres curieuses parmy quantité d'autres; n'en ayant encore point veu de semblable je les ay achepté toute deux pour 25 jules la piece. La pierre est rouge en apparence tirant à l'orangé toute pleine de paille d'or et faissant des esclats et brillants comme de toille d'or à fond rouge. L'on void plusieurs yeux de chat qui brillent en les mouvant, mais de la sorte de ces deux icy personne n'en a encore veu à Rome. Si ne l'avez et avez curiosité de la veoir je vous en fairay tenir une. Je recherche tousjours de mettre ensemble toutes les sortes de pierres estravagantes que je puis recouvrer. J'ay faict plusieurs petites curiosités avec la pierre ayment; en 6 ou 7 ans j'ay mis ensemble dix livres de medailles de metal [de] Corynthe j'entend celles qui sont marquettées de rouge et jaune (desquelles il ne

<sup>1</sup> Il ne faut pas prendre au mot Menestrier qui fait ici de la fausse modestie, comme beaucoup de collectionneurs. La vérité est que son cabinet de curiosités était un des plus riches de la ville de Rome.

s'en treuve que soubz Auguste, Claude et Caligula). En ayant faict jetter un vase il est réusy fort beau la pluspart le tenant doré. Aultre n'ayant pour le presant digne de vous je me dis à jamais,

Monsieur,

votre plus humble et obligé serviteur,

CL. MENETRIE.

À Rome, ce 22 8<sup>bre</sup> 1633.

Il vous plaira de faire tenir les icy jointes à Mons<sup>r</sup> Aycard. J'ay faict tenir la vostre à Monseg<sup>r</sup> le card<sup>l</sup> Boncompagno lequel m'escrivit ces jours passés qu'il auroit à cher de veoir ce qu'avez recherché sur l'anneau qu'il vous pleü lui envoyer. Je luy ay supplié encore de vous procurer un peu de ceste toile incombustible. J'en ay escript par plusieurs fois à un amy lequel n'en a peu recouvrer disant que l'Evesque de Puzolo avoit fait une excommunication a ceulx qui la tiendroint. Le card<sup>l</sup> Barberin en [possède quelques] morceaux desquelz j'en ay peu faire la preuve<sup>1</sup>.

LXV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROMÉ.

Monsieur,

Enfin j'ay apprins par vostre lettre du 24<sup>me</sup> septembre que vous aviez chargé le sieur Chartres du vase de Crystal et des autres petites curiositez que vous avez trouvé bon d'y joindre. Mais j'ay en mesme temps apprins un bruict venu du costé de Marseille, qui m'a mis en grande peine et sollicitude parce que l'on dict que ledict sieur Chartres faict quarantaine à Genes, ce que je ne sçaurois imputer qu'à quelque bien grand malheur, si sa barque a touché à Ligourne, ou receu

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 205. Aux folios 206 et 207 sont les deux dessins dont il est parlé dans la lettre ci-dessus.

quelque personne suspecte de maladie. Craignant que durant la longueur et incommodité d'une quarantaine il ne coure fortune de tomber malade luy mesmes, comme il est assez mal habitué, et que tout ce qu'il porte ne soit en danger de perir. Et principalement des plantes dont M<sup>r</sup> de Bonnaire et autres amys l'avoient chargé, y ayant desja un moys et demy qu'il est party de Rome sans qu'il nous ayt point donné de ses nouvelles, et le temps s'estant desja r'assroidy beaucoup plus que ne comporte la saison pour l'ordinaire. Cependant je ne me tiens pas moins redevable à vostre courtoisie, que si desja le tout estoit parvenu sain et sauve entre mes mains comme je doibs esperer qu'il sera bientost avec l'ayde de Dieu. Ne pouvant assez [vous] louer et vous remercier de voz favorables offices et liberalitez, et que vous m'ayiez voulu preferer à tant d'autres personages plus dignes que moy sans comparaison de jouyr de cez belles singularitez, voire à vous-mesmes, dont le goust me doibt estre aultant et plus cher que le mien propre, mais je tascheray de m'en revancher ou je ne pourray tost ou tard, soit de mon chef, ou de celuy de mes amys. Et vouldrois bien que vous eussiez peu trouver quelque participation à toutes cez vacances qu'on diet estre advenües par le decez de ce cardinal Borghese, soit en quelque bon petit benefice, ou en quelque pension equivalante à ce qu'il vous faudroit. Il fault que je pregue occasion d'en retoucher quelque mot à l'eminetissime cardinal Barberin sur le subject de l'obelisque qu'il a eu par vostre moyen et que l'on diet qu'il faict relever devant sa maison<sup>1</sup>. En attendant quelque autre occurrence de chose rare que vous luy fassiez recouvrer, dont vous devez avoir soing de me tenir adverty de temps à autre, afin que je m'en prevaille à vostre faveur, et que je tasche de l'engager au combat.

<sup>1</sup> (Addition à la marge :) «J'ay fait l'office en escrivant ce soir à Son Eminence, et si quelqu'un des secretaïres est assez de voz amys pour vous monstrer ma lettre, vous verrez de quel biaiz je le prends. Pour le moins enquerez vous s'il aura leu ma lettre

luy mesmes, estimant qu'il vous importe aulcunement qu'il ne la laisse pas entre celles qu'il ne peut pas lire. Ce qui arrive, je m'asssure, assez souvent selon le surcharge» [ici manque une ligne emportée par l'usure du papier].

Au reste je vous remercie encôres du soing qu'avez eu de vous informer du sieur Minatoli concernant le recueil des familles de Luques, qui n'a pas esté imprimé que je sçaiche. Mais on m'a assuré qu'il s'en trouve quelqu'un escript à la main qui se descouvrira lorsqu'on y pensera le moins, en y tenant la main. Ayant cogneu un gentilhomme fort veridique de cette Republique lequel l'avoit, mais il est decedé, et tous ses papiers ont esté dissipez. J'ay cogneu un gentilhomme Alleman, qui en avoit un autre de la mesme ville, que j'eusse peu avoir bien facilement, si cela eusse lors touché tant soit peu ma curiosité, mais elle en estoit encores trop esloignée.

Il s'est trouvé en ce pais un grand poelson de bronze antique fort bien conservé, tout remply de medailles d'argent de billon du siècle de Gallien, où je pensoys trouver des merveilles pour les 30 Tyrans, mais il n'y en a poinct eu qui ne fust bien commun. Il est vray qu'en revanche il y a eu de celles de Gallien, qui sont assez extraordinaires et curieuses, principalement pour les regions et les images ou enseignes légionnaires dont il s'y en est trouvé de plusieurs sortes differantes et grandement bigearres.

On m'escript de Paris que le pauvre Vivot est mort<sup>1</sup>, à qui j'avoys r'envoyé son vase en forme de Monstre marin, pour ne l'avoir pas jugé moins moderne que vous. Il y a deux autres cabinets à vendre, assez riches, l'un du sieur Viguier, et l'autre de feu Mad<sup>elle</sup> de Vitry<sup>2</sup>, fort copieux en vases, mais je ne sçay s'ils seront bien authentiques. M<sup>r</sup> Aubery me mande qu'il y tiendra la main. Mais tout cela n'est rien auprez des singularitez du Cabinet de Baviere, qui se sont vendües par les soldats et cappitaines Suedoys à Auspourg, ce prince n'ayant rien saulvé que ses medailles d'or, toutes celles d'argent et de cuyvre ayant

<sup>1</sup> Le *Dictionnaire des amateurs français* mentionne seulement un Jean Vivot, mort avant 1673 à Paris, qui était gentilhomme ordinaire du roi et auquel, en 1670, Louis XIV confia la garde du magasin des antiques, où il eut Félibien pour successeur. Ce Jean Vivot, collectionneur d'estampes et

de tableaux, était peut-être le fils du Vivot mort en 1633.

<sup>2</sup> Ni le cabinet de Viguier, ni celui de M<sup>lle</sup> de Vitry ne sont mentionnés par M. Edmond Bonnassé dans son précieux *Dictionnaire*.

esté exposées au pillage. Je crois que vous y feriez bien voz affaires si vous y faisiez un voyage, et si m'en donniez advis à l'advance, je vous y donneroy de bonnes addresses à de mes amys qui vous y adisteroient de bon cœur pour l'amour de moy. Il y a mesmes des cabinets entiers à vendre fort assortys, ce dict on, et des autres singularitez de nature du Cabinet de Baviere qui sont d'importance, et qui se pourroient avoir à prix fort moderé.

Monsieur de Montrivel m'envoya, cez jours passez, dans un petit barrillet fort bien conditionné, non seulement cette petite Saliere en forme de Trepied, plus conservée que l'autre pareille, mais aussy son Mercure assis contre un tronc d'arbre (ce semble) aboutissant à trois bouts ou tronçons de branches, sur lesquels vous disiez, comme luy, que l'on avoit trouvé un certain petit bassin ou escuillon, d'un metal blanc fort mince, fort aigre et fort cassant, comme celuy des timbres ou des clochettes des petites horloges sonnantes. Mais ayant moy faict r'assembler les fragmentz dudict escuillon fort proprement, je trouvay qu'il avoit esté trop approffondy pour se tenir en assiette sur cez troys petits tronçons de branches et pour en estre supporté, de façon qu'il y fault chercher quelque autre usage. Il m'a aussy envoyé l'une de ses petites pommes de pin de bronze que je n'ay pas veüe moins volontiers que le reste et par ainsin il m'a donné beau moyen de m'esclaircir de tout plein de choses que je n'avoys peu bien comprendre sur les desseins. J'ay faict faire des modelles de ce qui me pouvoit le plus servir, et espere luy r'envoyer son barrillet par le prochain ordinaire Dieu aydant, avec mille obligations trez estroictes de la confiance avec quoy il m'a daigné communiquer le tout. Et suis bien marry de vous presser possible par trop, mais il fault que vous me fassiez la faveur de m'octroyer la veüe, que je vous avois cy devant demandée, et que j'avois attendüe par M<sup>r</sup> Chartres, de ce gros Trepied bas composé de troys consoles aboutissantes à des Sphingues, comme celles que vous m'avez cy devant envoyées, afin que je voye la mesure et la proportion de la largeur du cercle auquel elles sont affichées, et de quelle façon est faict leur assemblage, car vous sçavez comme je tire profit de

toutes choses, vous assurant que je le vous r'envoyeray fort fidelement, et par voye assurée, et que je me contenteray de faire faire un modèle du cercle semblable au vostre, pour faire bastir de mesmes les troys consoles que vous m'aviez cy devant envoyées. Et non seulement cela, mais toutes les autres pieces que vous voudrez retirer de mes mains du nombre de celles que j'ay eües de vous, à quelque tiltre que ce puisse estre que vous me les ayez desparties ou confiées. Me promettant que vous excuserez ma liberté, comme je vous en supplie, et que vous ne laisserez pas de me tenir tousjours comme je suis veritablement,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 3 novembre 1633<sup>1</sup>.

LXVI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

A ce coup l'ordinaire de Genes m'apporta un paquet de Mr de Vaison, où je trouvay vostre lettre du 22 octobre, et depuis, le sieur Chartres, estant arrivé à Marseille sain et saulve, m'envoya vostre lettre du 18 septembre avec la boitte ou cassette dont vous l'aviez chargé, et le livre des familles Pisanes, ayant retenu par devers luy l'anneau d'or pour me l'apporter luy mesmes à ce soir ou demain Dieu aydant. Je trouvay dans ladicte boitte la Patere de Crystal antique bien conservée (hors d'une felleure qu'il y a, ce semble, outre les pailles du naturel de la veine de la pierre) et regrettay bien de voir que le manche ou le tenon du vase se soit perdu par l'injure du temps, mais e ne laisse pas de l'estimer bien pour mon humeur, et pour l'amour

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 118.

de la persone qui me l'a daigné despartir<sup>1</sup>; vous pourrez voir en quels termes je luy en escripts, où c'est que sans luy dire de l'avoir seulement receue presentement, je ne laisse pas de luy en rendre les plus humbles actions de graces que je puis, et de tesmoigner le grand capital que j'en faicts pour l'assortiment de mon cabinet, que je feray sonner le plus hault qu'il me pourra estre loisible, pour le renom et la recommandation de la personne qui s'en est voulu priver pour l'amour de moy. Et si vous m'en eussiez envoyé le dessein que m'en aviez promis, je n'eusse pas tant differé de luy en dire mon advis, et eusse bien jugé dez lors à peu prez la contenance, que je devinay à l'ouverture de l'estuy avant mesmes que l'avoir mesurée, tant j'ay acquis de pratique en cette sorte de recherches. Dans la mesme boîte quarrée je receus le petit Astragale avec la figure du senio, que j'estime bien et que je tiendray bien cherement pour l'amour de vous, comme aussy ce petit cademat, en ayant d'autres qui en approchent fort, et l'escuelon où je trouvoy un peu estrange que la mesure soit si courte comme elle est, car il ne semble pas chargé de rouille par dedans ne consumé ou alteré comme par le dehors. Mais tel qu'il est, il ne me sera pas inutile et je vous en sçay trez bon gré. Et beaucoup plus du vase que vous appelez sextaire encores qu'il n'ait pas de rapport precis à la vraye mesure du sextaire des Romains qui devoit faire la juste sixiesme du congius de vin, de douze cyathes, et celluy cy en faict plus de 14. Je n'y ay point trouvé de cul de bronze. Ains seulement le plomb qui y avoit esté adjousté par le dedans, pour le rendre plus pesant et plus propre à se tenir debout et tout droict estant vuide sans courir tant de danger de se r'enverser. Ne sçachant si ce cul ou ce fonds exterior de bronze s'est perdu par les chemins de Rome à Marseille, ne se pouvant estre perdu de Marseille icy, parcequ'il estoit dans un bon sac. Mais encores y trouveray je à discourir, et l'employer à quelque chose qui ne sera pas inutile, en attendant que vous nous rencontriez un vray sextaire, ou un vray congius Romain, tel que

<sup>1</sup> La Senora Felice déjà souvent nommée.

celuy de Farnese, dont je ne desespere pas si vous y tenez la main. Cependant je vous en suis tres redevable, mais je vous prie de trouver bon que je vous en indamnise pour le moins de ce qu'il vous en a fallu bailler à cet homme qui vous a tant faict haletter aprez cette proye. Ensemble de ce que vous a cousté d'achept et de reparer vostre moictié de pied antique, où j'avois creu qu'il ne manquast sinon un bout de l'une de ses branches, ne pouvant assez m'estonner de l'inesgalité que j'ay trouvée aux divisions des onces et des doigts qui n'y semblent cottées que par maniere d'acquit ou pour la forme seulement, et *dicis causa*<sup>1</sup> (comme les lampes des tombeaux, incappables de tenir de l'huile) plus tost pour servir d'indice du mestier de celuy qui en avoit de besoing en sa profession, que pour en regler la mesure d'aucune autre chose.

J'ay par mesme moyen receu le livre des familles Pisanes dont je vous ay de l'obligation, esperant qu'il s'en rencontrera quelque jour d'autres exemplaires où l'on pourra apprendre le nom de l'auteur qui les a compilées. Estant marry que les pierres bleuastres ne soient trouvées plus chargées de couleur. Il faudroit un homme du mestier pour choisir sur les lieux ce qui luy seroit le plus duisable et laisser le reste.

Quand à vostre autre derniere lettre du 22 octobre, je ne puis que vous remercier, comme je faicts trez affectueusement, du soing que vous avez eu de me retenir et reserver cez graveures extravagantes en pierre jaulne et heliotrope et en plaque de cuyvre, avec cez inscriptions barbares, comme aussy de la Romaine antique de Peruse, et de l'offre de l'une de cez pierres rouges semées de pailles d'or, dont j'accepteray l'une trez volontiers, en vous indamnissant. Et ne refuseray pas le pison de marbre, et si ne trouvez de petit mortier comme celuy qu'avez laissé eschapper, je ne laisray pas d'achepter celuy que me dictes quoyque gros, car puisqu'il n'est que de granito<sup>2</sup>, je ne pense pas qu'il puisse estre de prix, comme s'il estoit de marbre blanc

<sup>1</sup> C'est un terme de droit qui signifie: pour la forme, par manière d'acquit. — <sup>2</sup> Sorte de pierre, granit.

bien solide et bien unyforme. Attendu que les barques qui vont porter le vin à Rome, le pourront charger, au lieu de soulfre, à bord de Ripa Grande, et apporter à Marseille à petitz frais. J'ay prins plaisir d'entendre qu'avez veu faire l'espreuve du linge incombustible du cardinal Barberin, et vouldroys bien en avoir esté comme vous tés-moing oculaire, m'estonnant que ce bon evesque de Pozzuolo aye fulminé tant d'excommunications pour cela, s'il n'y a quelque estrange abus ou superstition meslée. Je vouldrois bien encores avoir veu l'espreuve de voz vases de metal corynthien, et s'il vous advient d'en faire jetter une seconde foys, vous me ferez plaisir de m'en faire jetter un petit escuillon à l'antique, ayant les bons ouvriers que vous avez de par delà beaucoup plus duicts et experimentez à telle sorte d'ouvrages que les nostres. Vous remerciant trez humblement de l'offre de la lampe où estoit le bithume, que je n'accepte pas absolument, pour ne vous priver de ce qui est de vostre goust, mais je n'en refuse pas la veüe, puisqu'il vous plaict. Et pour l'Incitega, je pensoys vous avoir ouy dire que l'aviez trouvée avec le cerele antique d'en hault qui faisoit l'assemblage des troys consoles, qui estoit principalement ce que j'avoys desiré de voir pour juger de la proportion de la distance que les anciens y laissoient d'un jambage à l'autre, et de la grosseur et qualité du cerele, pour juger de la forme du bassin qui se pouvoit mettre dessus, ou plus tost de la forme du vase qui se devoit enchasser dans l'ouverture dudict cerele. Mais je ne vouldroys pas vous estre à charge pour cela nomplus que pour autre chose, ne desirant pas que mes amys fassent de violence à leur humeur, pour l'amour de moy, qui ne suis que trop importun. Sur quoy je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 17 novembre 1633.

J'ay recouvré de Genes un vieil exemplaire MS. des memoires del Gassaro, qui est un fort gros volume de l'histoire particuliere de cette

ville, continuée par un Stella<sup>1</sup>. Et m'en fait on esperer encor un troisieme, et que j'auray mesmes une coppie du livre du vieil Pallavicino, le sieur Giulio Pallavicino mesmes s'estant offert de m'y aider, luy qui en a compilé une plus grande histoire dont j'attends des nouvelles par le prochain ordinaire<sup>2</sup>, de quoy j'ay bien voulu vous donner advis à celle fin que si vous entendiez que l'illustrissima Senora Donna Felice s'en voulusse mettre en peine, comme elle m'avoit mandé d'avoir escript à Genes pour le Gaffaro, que vous luy fassiez soubz main sentir qu'il ne sera pas de besoing, puisque j'en suis prouven d'ailleurs,

vostre, etc.

À Aix, ce 17 novembre 1633<sup>3</sup>.

LXVII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Enfin M<sup>r</sup> Chartres nous est venu voir icy depuis le passage du dernier ordinaire et m'a apporté la bague d'or où est enchassée la statera, qui estoit tout ce qui restoit de ce dont vous l'aviez chargé, car de Marseille il m'avoit envoyé la boitte carrée du vase de chrystal avec le vase de bronze et le livre des familles de Pise, dont je vous accusay la reception par ledict courier. Il m'a depuis accommodé d'une graveure en Ématite dont vous m'aviez parlé, et de quelques tailles douces et livrets, comme il est leur homme<sup>4</sup> et y a mesme adjousté de

<sup>1</sup> Les *Annales de Cafaro*, avec les continuations, ont été publiées dans les *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. XVIII, p. 11 et suiv. Il y a à la Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 5899, un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle qui contient en partie les chroniques de Cafaro et de Georges et Jean Stella;

il ne parait pas venir du cabinet de Peiresc. (Communication de M. Léopold Delisle.)

<sup>2</sup> Ces deux Pallavicino n'ont pas été mentionnés dans le *Manuel du libraire*.

<sup>3</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 128.

<sup>4</sup> C'est-à-dire : *il en est grand connaisseur*.

cez petits pots de terre antique de Malte ou de Sicile, et de cez pierres dont on fait le Petrollio<sup>1</sup>, mais il n'y paroît que du soufre, et en voudrois bien voir quelque morceau de celles qui produysent de l'huile. Sur quoy en vous reiterant mes humbles remerciments je demeure,  
Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 1 decembre 1633<sup>2</sup>.

LXVIII

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Par cest ordinaire j'ay receu deux vostres l'une du 3<sup>e</sup> et l'autre du 17<sup>e</sup> novembre; par la premiere m'escrivés qu'il vous a pleu me tant obliger que de me recommander de nouveau à l'eminetissime cardinal Barberin, de quoy je vous ay beaucoup d'obligation pour tant de fois qu'il vous a pleu me favoriser par toutes celles que luy avez escript. Toutefois me pardonnerés et ne prandrés de mauvaise part si j'ose vous escrire que Monsieur de Vaison me dit un jour que Son Em<sup>e</sup> n'avoit à plaisir des si frequentes recommandations. Je ne sçay s'il le disoit pour le subject de Monsieur Holstenius ou de moy, car Son Em<sup>e</sup> pour ordinaire luy remet en main les vostres. Jamais je n'avois prins l'hardiesse de vous le faire asçavoir. Je ne sçay de quels termes user pour vous remercier assez le desir qu'avez de mon avancement de quoy je demeureray eternellement obligé. Mais pour vous dire franchement je croy que ne ce (*sic*) sera pas de ceste saison icy. Car quant bien qu'il y vacqueroit quelque chose du pays ce ne seroit pas pour moy. Vous sçavés l'anné passé comme j'eü ce bon heur de repasser auprès de vous et non d'i sesjourner selon que mon devoir m'y obligeoit, attendant vos commandements, que je vous fis à sçavoir que j'avois laissé

<sup>1</sup> Pétrôle. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 122.

toutes mes affaires imperfectes au pays pour repasser en diligence à Rome pour solliciter un Prioré lequel estoit vacqué lors que j'estois par delà et que pour en donner le premier l'advis j'avois envoyé un courrier à Nancy adressant mes lettres à Monsieur le chevalier del Pozzo lequel de sa grace fit incontinant faire une supplique et un memorial lequel il recommanda à Son Em<sup>ce</sup>; il eut la nouvelle 15 jours avant tous aultres, il avoit eu la parole pendant que l'affaire n'estoit divulguée, à mon arrivée un certain en presenta 50 ducats de pension lequel il emporta et 25 ducats furent eoncédé à ce mien compatriot (duquel je vous ay parlé aultres fois) et les aultres 25 à un aultre serviteur et moy qu'estois arrivé à temps et m'estois mis en grand danger je n'eü n'y benefice ny pension. Croyant facilement que je le pouvois obtenir pour avoir envoyé expres et de plus qu'il n'y avoit que deux mois que ce mien compatriot avoit eu un aultre prioré de six cens escus d'or au pays et depuis peu en a obtenu un aultre sans les aultres simples benefices de sorte qu'il faut que je m'arme de patience; attendant il vous plaira m'excuser si je vous ay tant entretenu de ce discours sçachant le peu d'esperoir que j'ay d'estre pourveu.

Je suis extremement mary de ne m'estre pas treuvé à Paris lorsque l'on a vendu de si beaux cabinets. Monsieur Aubery de sa grace m'en a donné advis; si j'ay manqué ceux là j'ay aussi manqué plusieurs bonnes occasions par la Lombardie et à Mantoue pour les despoules de ce precieu cabinet des ducs de Mantoue, car plusieurs en ont fait venir des pièces jusques icy. Mais eeste poursuite de prioré me fit rompre le dessein que j'avois de passer de Gennes à Milan et de là à Verone et à Venise. Là où j'aurois treuvé des merveilles pour la grande mortalité qu'il y a régné si longtems. Monsieur du Buisson et aultres curieux m'ont aultresfois faicts des recis admirables du cabinet du duc de Baviere lequel vous m'escrivés avoir esté exposé au pillage; je suis fort merry que ma fourtune ne me permit d'arriver jusques là.

La vostre 2<sup>e</sup> m'a levé de l'anxieté dans laquelle j'estois du retardement de Mons<sup>r</sup> Chartres, mais Dieu soit loué de ce qu'il est arrivé sain et sauve et qu'il vous a mis en main les choses desquelles je l'avois

chargé, principalement le vase de chrystal, ayant delivré les deux vostres tant au sig<sup>r</sup> Alessandre Rondenini qu'à la sig<sup>ra</sup> Felice sa consortæ, lesquelz les ont receu avec grand contentement. Il me desplait d'aulture costé grandement pour vous avoir faict si longues festes de ce vase que j'appellois sextaire ne soit estre ce que je croyois. La forme d'iceluy estant du tout semblable au congius m'y avoit faict donner ce nom là. Il n'y avoit point le cul au fond dudit vase lors que je l'eü et le premier possesseur m'a dit ne l'avoir veu aultrement.

Le sculpteur tient tousjours à ma requisition ce mortier de granito, si en cas il n'en treuve un aulture plus leger, lequel je vous envoyray par l'occasion de la premiere barque que se partira avec le pison, l'es-cuillon de paste jaune, les medailles d'or et la pierre parsemée comme de pailles d'or. Je feray aussi diligence de faire jetter au plus tost un petit vase apres l'antique des medailles de metal corynthien ne s'en treuvant comme sçavés que soubz l'Empire d'Auguste, Tibere, Caius et Claudius et plus bas je n'en ay jamais veü aucune, j'entend celles qui sont comme marbrées, c'est asçavoir une tache jaune et une rouge comme cuivre et airain, vulgairement icy tout le metal icy (*sic*) on l'appelle metal Corynthe (c'est à sçavoir l'antique) qui est jaune comme sont plusieurs medailles et les portes et architraves jadis de la Rotonde. Il y a environ un mois que j'escris (*sic*) de nouveau à mon oncle le prier de m'envoyer de nouveau des greffes de ceste saulce et le supplie de vous les adresser au plus tost à celle fin que par vostre diligence Son Em<sup>cc</sup> en puisse avoir, n'ayant reprints ceulx qu'il vous a pleü luy envoyer.

J'ay donné à Son Em<sup>cc</sup> une petite lame de bronze espoise d'un ducaton de la forme et grandeur et avec l'Inscription que verrés icy jointe<sup>1</sup>. Je ne sçay à quoy elle auroit peü servir, si par hazard n'estoit quelques responcees comme de ces sortes prænestinæ. Une aulture que

<sup>1</sup> La copie de l'inscription que Menestrier avait jointe à sa lettre ne se trouve pas dans le manuscrit 9544; mais le texte nous en a été conservé par Peirese qui a mis cette note

au dos de la lettre de son correspondant :  
«Oracula æri incisa. QVR PETIS POS.  
TEMPVS CONSILIVM QVOD ROGAS NON  
EST.»

j'avois designé il y a quelque temps je vous l'ay designé la premiere laquelle est du tout semblable de forme et grandeur. J'en ay encore veu une aultre de mesme façon et de differente inscription. Les vases de terre que l'on m'envoye sont par mer. Lorsque je les auray receu, si je juge quelque chose de vostre goust, je ne manqueray de vous l'envoyer et tout ce que je pourray recouvrer ou sçavoir que vous puis estre agreable, demeurant,

Monsieur,

vostre tres humble et tres obligé serviteur,

CLAUDE MENETRIE.

À Rome, ce 17 decembre 1633<sup>1</sup>.

LXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je viens de recevoir de Lyon vostre despesche du 19<sup>me</sup> du passé, trop tard pour vous respondre par l'ordinaire de Genes, par qui l'expédition fut faicte dez avant hier. Mais je viens d'apprendre qu'il passe un extraordinaire par lequel j'ay esté bien aise de vous pouvoir accuser la reception de vostre lettre, et vous faire un peu de reproche le plus modestement neantmoins que je puis de ce que vous ne m'avez nommé cely à qui vous avez consigné la boitte dont vous me parlez. Car il y a plus de huit jours que le train de Mr de Crequy fut desbarqué à S<sup>t</sup> Tropez, et qu'il est desja presque tout passé, ayant receu par deux diverses personnes deux pacquets tant de Mr de Fontenay Bouchard, que de Mr Despiots qui m'a envoyé des cordes de Luct par un neveu de Mr de Gastines, qui eust esté bien aise de se charger de tout ce

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 208.

que vous eussiez voulu, et de tout ce que vous eussiez remis à M<sup>r</sup> Despiots, et n'auroit pas laissé en arriere l'escuillon de paste jaulne et vous eust deschargé du soing de chercher d'autres commoditez. J'avoys apprins par ledict sieur de Gastines, à l'arrivée de son neveu, qu'il avoit receu vostre recepisse des 10 escus et apprins de M<sup>r</sup> Despiots le paiement des 8 escus d'autre part. Ce qui me fesoit juger qu'il y avoit quelque fagot en chemin sur cette galere où vous pourriez avoir adjousté quelque chose pour moy. Mais voyant que tout ce monde estoit passé si longtems y a, j'avoys perdu esperance qu'il y eust plus rien pour moy. Et crains bien que tout cela n'ayt eu de mauvaises adresses, car cez sortes de gents se trouvent desbarquez si loing de Marseille, et possible en peine de voiture, se trouvant bien empeschez et importunez de telles commissions et fagots, et sont parfoys constrainct de les confier à des gents qui ne s'en acquittent guieres bien, et vous eussiez esté deschargé de tout cela, si vous eussiez remis vostre boitte à M<sup>r</sup> Despiots, ensemble l'escuillon de paste jaulne, dans une autre boitte à part bien conditionnée avec du cotton, suyvant la priere que je vous en avois faicte, car M<sup>r</sup> Despiots ne laisse gueres eschapper de commoditez d'escrire et envoyer à M<sup>r</sup> de Gastines tout ce qu'il veult, et par des mariniers gents de leur commune cognoissance, qui pour rien ne vouldroient avoir failly de les rendre fidellement. C'est pour quoy je vous supplie de remettre ledict escuillon audict sieur Despiots dans une boitte bien forte, sans y rien mesler qui la peusse casser ou gaster. Et si pouvez y joindre la patere de bronze dont vous me parlez qui a des lettres Etrusques, je n'y plaindray pas les six escus, si tant est que vous la jugiez antique asseurement, et qu'elle soit honnestement bien conservée. Mais il la faudroit mettre en une boitte ou estage de cassette à part de l'autre de verre de peur que l'une ne rompe l'autre et le tout accommodé proprement avec du cotton et vous en descharger sur M<sup>r</sup> Despiots, qui me l'envoyera soubz les adresses de M<sup>r</sup> de Gastines par des barques Marseilloises qui vont maintenant en mer avec du vin et ne seront pas si tost expediées que vous ne puissiez avoir receu mes lettres presentes.

Quant aux medailles d'or, j'ay bien du regret qu'on y ayt voulu effacer l'inscription de ROMA, mais pourtant encores les aymeray je mieux ainsin que de ne les avoir pas. C'est pourquoy ne faites pas de difficulté de les prendre, ensemble toutes celles tant d'or que d'argent ou autre metal, des consulaires, que vous rencontrerez n'avoir esté depeintes au livre des familles de Fulvius Ursinus, mais pour l'honneur de Dieu, en les prenant envoyez les à Mr Despiots et tout le reste que prendrez pour moy, afin de ne me laisser en ce desplaisir des commoditez qui vous eschappent de me les envoyer, lesquelles ne luy eschapperont pas à luy. Et quand vous eussiez ramassé quelques fragmentz quoyque rompus des ornements d'ivoire dont estoit enrichy le coffre où vous dictes avoir prins la serreure et des clouds, vous n'eussiez que bien faict pour me faire voir que c'estoit.

J'escriroy demain à Marseille pour faire demander à tous les matelotz qui ont apporté le train de Mr de Crequy de St Tropez à Marseille, s'ils ont une boîte, et s'il est demeuré personne en arriere, esperant qu'elle se retrouvera quelque jour et vous suppliant d'excuser ma liberté et me tenir tousjours,

Monsieur,

pour vostre, etc.

À Aix, ce 17 decembre 1633<sup>1</sup>.

LXX

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Je suis esté fort aise d'apprendre par la vostre dernière qu'avés receu la boëtte que vous porta maistre Jehan le Tailleur et suis marri d'aulture costé que n'avés eu telle satisfaction que je desirois de la lampe de bronze, voyant que faites quelque reflexion sur les chaisnons à quoy

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 123.

elle est pendue. J'achepta des Contadins laditte lampe en la mesme forme que l'avés receue ormis le crochet à quoy elle estoit suspendue, lequel se rompit. Et les chaisnons estant touts pleins de roullie ne pouvoit jouër ny se manier, mais je deffis toute la roullie qu'empeschoit leurs fonctions. J'ay un aultre crochet du tout semblable à celuy qu'est rompus; si le desirés je vous l'envoieray. Quant à ce qu'est de la matiere bithumineuse qu'estoit dedans, je tiens asseurement qu'il n'en est point resté dans icelle, car estant matiere secque et aride, elle n'estoit attaché au metal ains battoit en icelle et j'eü la curiosité de la tirer toute hors d'icelle. Je vous en fairay tenir d'aultres pieces que me sont demeurées. Pour les bouches (que m'escrivés) des lu-



mignons, je n'en ay jamais veu qui ust des covercles, mais bien souvent le trou par lequel on mettoit l'huile lesquels estoit attachés par le hault avec un chaisnon de la forme que verrés icy en la marge; j'en ay un entre aultre sur lequel il y a un oyseau. En toutes les lampes que j'ay veü jusques à presant j'ay tousjours observé que les chaisnons

estoint fort grossiers. Ayant appris par la vostre que le morceau de ferrure vous avoit esté quelquelement à cher et que desirés s'il estoit possible d'avoir les cloux enrichis de teste de femmes, j'ay faict en sorte que je les ay retiré de la main d'un curieux qui les avoit avec un petit quarré d'une des pieces d'yvoire de quoy le coffre estoit orné, dans lequel il y a gravé une figure d'une femme de relief et un petit enfant encore qu'ilz ne soint point de trott bonne maniere. Les Contadins ont un vice entre eux que lorsqu'ils treuvent quelques choses en fonceant la terre ils ne le revelent jamais aux compagnons qui travaillent en leurs compagnies de peur que les aultres n'en veullent leurs parts comme est l'ordinaire. Et lorsqu'ils treuvent quelques choses de compagnie ils le partagent entre eux; auleuns d'iceux le vendent à la premiere occasion et d'aultres font amas de plusieurs choses pour vendre tout ensemble ce qu'ils ont treuvé en deux ou trois mois. J'ai faict toute la diligence que m'a esté possible pour retrouver les aultres pieces dudit coffre et n'ay seu decouvrir qui les aura eü, car les paysans

vendent par les places à divers chercheurs qui font la recherche auprès de ces paysans lesquels ne les recognoissent plus, et puis les vont distribuant aux curieux.

J'ay prins la patere avec les lettres etrusques, n'estant point un esuellon ains comme une patere laquelle n'est pas beaucouppt fondé seulement de la concavité de l'espaisseur d'un demy doigt ayant un manche ouvragé long demy palme; au milieu d'icelle il y a gravé un grand cheval ayant devant iceluy une figure nüe affoiblée d'un manteau lequel semble luy vouloir donner d'une pierre, et à costé une aultre figure vestue avec un bonnet phrygien luy menace d'un marteau. Ledit cheval est attaché contre un rocher par le pied droit et par le gauche dernier à une aultre en pasture; les caracteres sont semblables ΖΗΙΥΘ. Sur la teste de celuy qu'a le marteau il y a escript ΕΧΑΑΕ et sur l'aultre figure ΓΕΩΣΕΜΕΡΟΔΑΝΖ. Il y a puis alentour un chapeau de fleur et en bas une victoire. Le sig<sup>r</sup> Frac<sup>o</sup> Angeloni en a une quasi semblable et dans icelle il y a gravé Paris avec son bonnet phrygien et lettres ΑΛΕΧΑΝΔΡΟΣ. Je prandray la graveure avec les lettres ΔΙΔΟΥ et tacheray s'il y a moyen d'en lever quelque chose des six escus et parleray à ce banquier lequel s'appelle il banque de Ceri. Je ne sçay pas son propre nom et ne luy ay peu encore parlé n'ayant que deux jours que j'ay receu la vostre estant Monsieur de Bonnaire hors de la ville. Je croy que je pouray retirer des mains du sig<sup>r</sup> Fran<sup>co</sup> Frachino la medaille d'Hadrian avec le tripied ja que je cognois par la vue qu'en recevrés grand plaisir. Iceluy se delectant sur tout de medailles fort conservées et verdes. A cest effect j'achepta hier pour un escus une medaille d'Hadrian avec une restitution le plus beau qui se puis veoir, car pour argent il ne la donneroit nullement. J'ay veü la lettre qu'avez escript au sig<sup>r</sup> Caval<sup>r</sup> del Pozzo touchant le mesurage des vases du sig<sup>r</sup> Angeloni. Je me treuva presant lors que son frere les mesura. La demye fogliette arrivée justement au signe jaune d'en hault lequel est faict par un officier du Campidoglio lequel seul a ceste autorité de la chambre et le contenu doit arriver jusques au dessus de la marque jaune; les vases furent mesuré avec ladite demye fogliette et leur arriva tousjours an

la superficie ou bourd d'en hault d'une marque jaune, et puis ce que contenoit de plus lesdits vases est noté par les nombres qui sont au bas de ladite demye fogliette commençant à la raye d'en hault marquée A et ainsy consequitivement. Mons<sup>r</sup> de Bonnaire c'est voulu charger de la letre du sig<sup>r</sup> Lud<sup>co</sup> Compagno lequel, à ce que j'ay appris, est dès il y a quelques jours detenus dans le lict de la podagre. Je le verray au plus tost qu'il me sera possible. Je donna il y a environ un mois voz letres à la signo<sup>ra</sup> Felice par lesquelles accusiés le vase de chrystal lesquelles elle receut volontiers. Il y a environ dix jours que le card<sup>l</sup> Boncompagno est arrivé en cest court, mais le malheur est qu'il n'a apporté avec soy aulcunes de ces curiosités, desirant de s'en retourner bien tost à Naples. Faissant ces jours passez une reveue des medalles du sig<sup>r</sup> Pietre Stephanoni, je treuva parmy icelles quatres medailles de bronze avec des trepieds conservés et quatres aultres avec des deités Aegyptianes, lesquelles je luy paya 2 jules pieces. Je vous les envoyray par la premiere barque qui se partira et consigneray la cassette bien accommodé au sieur Guillaume d'Espiot. J'ay escript à mon oncle le prier de vous r'envoyer au plus tot des greffes de saulces à cause que Monseg<sup>r</sup> le card<sup>l</sup> Barberin me les demande souvante fois. J'ay poursuyvis ces quinze jours passez une chapelle de la valeur de 400 livres de mon pays et nonobstant ce mien compatriot qu'est aussy au service de Son Emin<sup>ce</sup> l'a empourté. Je la demanda avec toute instance à Son Emin<sup>ce</sup>, luy disant que moy seul entre tous les compatriots depensoits 4 ou 500 escus de mon patrimoine et que tous les aultres estoit mercenaires en cest court, et que je le suppliois de me donner quelque chose pour pouvoir maintenir le cabinet de curiosités que j'avois dressé à Rome là où venoient tous les jours des cardinaux et segneurs curieux. Il ne me repondit aultre si je l'avois montré à des Anglois qu'il m'avoit envoyé, luy disant que je [l'avois] faict, il me dit que je luy donne le nom de tous les curieux de Rome et ne me ! . . .

<sup>1</sup> Le reste manque. Comme la date faisait partie de ce reste, je n'ai pu sûrement placer cette lettre à son rang; j'ai

cherché à l'en rapprocher le plus possible, l'attribuant aux premiers jours de l'année 1634.

J'ay achepté une petite inscription de marbre assez curieuse à cause du nom Pansariorum de laquelle je vous envoie la copie<sup>1</sup>.

J'ay achepté une plaque ronde de bronze grande comme une patene, ayant deux bords qu'avancent de l'espesseur d'un ducaton tant d'un costé que d'aultre, enrychie de moullure et ornement tant d'un costé que d'aultre et ornée encore tout alentour ayant un morceau d'une chesne attaché par laquelle elle a esté aultrefois suspendue. Je ne sçay si ce seroit point de celles que les ancians dedioint aux temples, ou bien si elle aura point servi de base aux vases que l'on mettoit sur la table, comme l'on use encore à presant en Italie, desquelles parle Trebat<sup>2</sup> Jure cons. *de Legat.* lib. 5. Je vous l'envoieray avec le reste.

## LXXI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'EMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

J'ay esté bien aise d'apprendre par vostre lettre du 17 decembre que la Senora Donna Felice et Monsieur Rondenini, son cher marry, ayent tesmoigné quelque satisfaction de mes lettres; si vous me faisiez cognoistre à peu prez en quoy je pourroys rencontrer leur curiosité, je tascheroys de m'acquitter un peu mieux de mon devoir en leur endroit. Et vous supplie d'y veiller et m'en tenir adverty. J'entends que

<sup>1</sup> Voici cette inscription qui est reproduite au fol. 212 :

PRO SALVTE DOMVS AVGVSTAE  
EX CORPORE : PAVSARIORVM : ET  
ARGENTARIORVM : ISIDI ET  
OSIRI : MANSIONEM  
AEDIFICAMVS



On trouve au fol. 213, un dessin au-dessous duquel on lit : « Grandeur et forme du quarré d'ivoire », et un autre dessin sous lequel on lit : « Figure d'un des 4 cloux. »

<sup>2</sup> C'est Trebatius Testa, jurisconsulte romain, né en Lucanie vers 89 avant J.-C., ami de Cicéron, qui lui adressa plusieurs lettres, et d'Horace, qui lui dédia la première satire de son livre II.

vous aurez maintenant afforce barques de Martigues et de Marseille, qui me pourront apporter, si vous voulez, et le petit escuillon de verre jaulne, et les vases de terre de Naples, et le mortier mesmes pour gros qu'il soit. Aussy bien que le vase moderne jetté sur quelque antique de metal de Corinthe damasquiné, ou ondoyé de jaulne et de rougeastre, duquel je ne sçay si je n'en ay point veu quelque medaille de Claudius veritablement, mais restituée par Tite, et possible quelqu'une de Tite mesmes; ce que je ne vouldrois pourtant pas asseurer si opiniastrement, comme d'une d'Hadrian que j'ay, mais elle est grecque. Je ne seray plus en peine du fonds exterior de ce petit vase de bronze que vous aviez nommé sextaire, puisqu'il a esté trouvé en l'estat que je l'ay receu. Mais comme il s'en trouve fort souvent de separez d'autres vases fracassez, je vous prie de m'en garder tout autant que vous en rencontrerez, de quelque grandeur qu'ils puissent estre, car dans le nombre de vases que je me trouve à present, plusieurs desquels ont perdu leur fonds exterior, j'en pourrois rencontrer quelqu'un propre à refoncer de ceux que j'ay (comme il m'est desja advenu) beaucoup plus proprement qu'avec des fonds modernes. Et si bien vostre vase n'est pas le vray sextaire du Congius de x livres, je ne laisray pas de m'en servir Dieu aydant et de vous en sçavoir tout autant de bon gré que si c'eust esté ce que vous et moy desirons, qui sortira quelque jour de quelque autre costé, s'il plaict à Dieu. Mais vous m'avez faict un singulier plaisir de m'envoyer les inscriptions de cez troys petites plaques de bronze. Et si m'eussiez retenu une empreinte de celle qui est fraichement passée par voz mains, vous m'eussiez obligé au double. Car encores que je ne doute pas que vous n'ayez bien imité la forme du caractere, ce m'eust esté une bien meilleure garentie en main, si j'en eusse peu monstrier l'empreinte, pour peu que l'eseriture y eusse peu paroistre. Car je ne l'oseroys pas demander à l'ementissime cardinal Barberin depuis qu'il n'a pas trouvé bon que je lui r'envoyasse son petit vase d'alabastre que je garde certainement avec grand honneur, comme chose venüe de si bonne main, et grandement curieuse à mon gré, mais avec grand regret aussy d'avoir

esté cause qu'il soit sorty de son cabinet. Que si les autres deux dont vous m'envoyez les inscriptions estoient en main de personnes qui m'en voulussent accomoder des empreintes, je le recevroys à singuliere faveur, et si vous en rencontriez jamais quelqu'une à vendre ou à troquer, vous m'obligeriez bien de me la procurer, approuvant fort vostre conjecture et la pluralité de choses semblables y ayde grandement, vous priant de ne rien negliger de toutes cez pieces extravagantes.

Mesmes si vous rencontriez de cez petits bastons quarrez tant d'ivoire que de metal sur lesquels sont communement gravées diverses paroles, je vous prie de m'en faire avoir tant que vous pourrez. Voire mesmes de cez clouds de bronze qui sont aulcune foys chargez d'escriture, et aulcunes foys de figures d'hommes et d'animaulx, et d'autres ornements et enrichissements cappables de me fournir de la matiere de discourir. Ayant autres foys negligé d'en acquerir un que je vis à Padoüe ez mains de feu sieur Sylvio Doni, que je n'eusse pas laissé échapper si j'eusse lors creu qu'il me peusse servir comme il feroit maintenant, si je l'avoys, car encores que j'en aye plusieurs, ils ne sont pas chargez de besoigne si curieuse comme estoit celuy là, sur lequel on avoit gravé une vingtaine de figures fort mysterieuses. Les curieux de medaglias negligent le plus souvent toutes cez pieces si extravagantes et si inutiles à leurs suittes, et moy au contraire comme vous sçavez je m'y amuse quasi plus volontiers qu'aux medailles. Si M<sup>r</sup> vostre oncle m'envoye voz gresses, je les pourray faire tenir plus commodement que l'année passée Dieu aydant, parce que les courriers de Lyon ne font plus difficulté de se charger de mes despesches tant au retour qu'à l'aller. Et vont plus diligemment et plus reglement qu'ils ne souloient faire. J'ay oublié de demander à mon frere si celles que nous avons faict anter à Boysgency ont bien reprins ou non, car il en est revenu depuis peu, et n'est pas maintenant à la ville, me doubtant que ce soit un arbre que nous avons là, d'ailleurs, auquel cas il vous seroit bien plus commode et plus asseuré de ne les prendre pas plus loing que d'icy, mais il en faut estre esclaircy au prealable. J'en escriray à noz gentz de Boysgency. Et vous assure que j'ay esté bien fashé d'apprendre

le mauvais sucez de vostre poursuite pour le prioré de voz cartiers, et que n'ayiez rien obtenu sur tant de nouvelles vacances, vous exhortant neantmoins tant que je puis à la patience. Car j'ay ouy dire que Rome ne fut jamais si ingrate, que tost ou tard elle ne donnast quelque chose à tous ceux qui pouvoient attendre leur temps et les bonnes heures. Cependant je seray mon proffit de l'advis dont je vous remercie et demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 12 janvier 1634.

Nous avons veu icy le sieur Ruffe, fils d'un apoticaire de Bedarrides lez Avignon<sup>1</sup>, qui nous a laissé de ses Essences, Baulmes et Pouldres fort suaves. Il dict qu'il a faict l'eau de Jassemín trez odorante, et m'en a promis.

Vous ne m'avez rien mandé de cez caveaux descouverts à Pozzo Pantaleone, enrichiz de stucco et de couleurs rouge et bleüe, où il y avoit, ce dict on, 200 pots de terre pleins de cendres et quelques corps morts, avec une infinité d'inscriptions qui eussent esté bien bonnes à avoir par escript, pour en examiner le rapport des uns aux autres pour la parenté ou alliance qui pouvoit estre entre toutes les personnes qui y avoient leur sepulture, ou leurs esclaves. Dict-on qu'il y avoit afforce larmoirs qui eussent esté bons à conter, et en examiner la disposition si elle estoit uniforme et de mesme nombre en chasque Loculus, ou en chasque trou ou Niche, dans quoy estoient logez cez vases, ou accouplez ou uniques. Et s'ils estoient tous droicts, ou renversez. J'eusse bien volontiers reconvré quelque morceau de ce stucco, des figures ou enrichissements de feuillages ou de moulleures d'Architecture qui y pouvoient estre avec cette peinture bleue ou rouge, dont j'eusse faict mon proffit. Il en faudroit faire une bonne relation bien exacte. M<sup>r</sup> de Bonnaire a esté sur les lieux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Bédarrides, chef-lieu de canton du département de Vaucluse, est à 15 kilomètres d'Avignon, au confluent de l'Ouvèze et d'une branche de la Sorgue. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 138.

## LXXII

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Par ceste ordinaire passé je n'ay point apprins que personne aye receu des vostres; je tiens d'ors en avant que les aurons avec plus de difficulté à cause que les courriers ne passeront plus vers vous, car ils reprendront leurs chemins ordinaires. Est arrivé à Ripa Grande une barche de Martègue<sup>1</sup>, laquelle a apporté du vin pour Son Emin<sup>ce</sup>. J'ay desja faict faire la caise propre pour vous envoyer desegnant de s'en retourner en bref. Depuis les curiosités que je vous ay donné advis j'ay allafin recens deux beau vases de Naples, lesquels sont de la forme et grandeur du plus grand qu'a le sig<sup>r</sup> Angeloni, ayant chascun deux anses. Ils sont de terre fort espes avec la vernis noire et historié tout autours avec des figures quasi d'un palme d'auteur, le champ estant de la couleur de la terre jaunastre et la vernis noire. Le seg<sup>r</sup> Pasqualino en avoit de semblable quasi lesquelz sont venus en main de Monseg<sup>r</sup> le card<sup>l</sup> Patr<sup>n</sup>. La sepmaine passé estant deputedu du card<sup>l</sup> Ginetti vicair du Pape, pour aller lire des inscriptions qu'estoint sur des corps de martyres dans le cemetyere de S<sup>te</sup> Lucina proche S. Paul, je vis en plusieurs lieux que les fidelles de la primitive Eglise usoint fort de mettre des lampes auprès des corps des saints; nous treuvâsmes entre aultre un lieu là où estoit gravé dans la chaux qui serroit l'ouverture d'un trou dans lequel estoit le corps d'une sainte, le P et puis IN COND. IVSTINA POSITA. si mal escript que demeurâsmes un bon quart d'heure avant que de pouvoir déchiffrer ladite inscription. Au milieu estoit attaché une lampe de terre sur laquelle il y avoit relevé le chandelier du temple de Salamon (*sic*). J'en vis une aultre sans aucun symbole au dessus de laquelle il y avoit une petite clochette de cuivre attaché dans le touffe (?). Nous treuvâsmes un aultre corps saint au dessus

<sup>1</sup> Une barque de Martigues. On a presque besoin de traduire le langage de Menestrier.

duquel y avoit gravé une palme et ABVNDIVS, il y en avoit puis les Centinaires (?), sans aultre signe que le P. J'heu un grand contantement de veoir ces saints lieux que l'on avoit descouverts un peu auparavant estants tous remplis de terre.

Le sig<sup>r</sup> Alessandro Rondenini et la signora Felice vous saluent et m'ont prié de vous escrire si auriez point aulcune notice d'une colonne grande que l'on dit estre en France de marbre blanc et noir antique, car iceulx auroint à cher de le sçavoir. On leurs a aussi dit que l'on treuve en Languedoc dudit marbre blanc et noir fort beau; ilz desirent faire une chapelle pour leur famille et n'ont de besoing que de marbre blanc et noir. L'on en treuve en quantité aupres de Luc, mais il n'est beau. Attendant le depart[ement?] de la barque, je me dis à jamais,

Monsieur,

vostre tres humble et tres obligé serviteur,

CLAUDE MENESTRIER.

Rome, ce 1<sup>er</sup> febvrier 1634.

LXXIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Sur vostre lettre du 14<sup>me</sup> du passé je vous diray que par le patron Faulconier de Marseille fraichement revenu de Rome, je receus dernièrement une boîte de M<sup>r</sup> de Bonnaire, où je pensoys trouver vostre escuellon de verre jaulne, mais au lieu d'iceuluy, j'y trouvay un simple larmoir de verre avec un plat de terre percé, dont je demeuray bien mortifié; si vous eussiez baillé dez lors vostre dict escuellon et patere etrusque à M<sup>r</sup> Despiots, nous l'aurions ja receu et vous en pourrions dire nostre advis. Mais puisque M<sup>r</sup> Despiots vous a dict qu'il y avoit

encores des barques Françoises à Ripa Grande, nous ne sommes pas hors d'esperance de voir bientost le tout. Et si vous y vouliez adjoûter cez escuellons de balance antiques, vous nous obligeriez bien, et possible y trouverions nous quelque usage de plus que ce que vous en pouvez avoir descouvert de par delà. Je tascheray d'escrire un mot à l'èminentissime cardinal Boncompagno par cet ordinaire ou par le prochain au plus tard Dieu aydant, et de luy envoyer quelque chosette, puisqu'il s'en vient à Rome, où je vouldrois bien qu'il fisse plus de sesjour qu'il ne faict.

Au reste vous me despartistes une petite graveure en Agathe d'une figure assise environnée de Termes dont vous vistes que j'en avoys deux ou troys semblables, mais en toutes il manque je ne sçay quoy qui empesche de bien recognoistre tout le contenu, et particulièrement, un certain corps informe et irregulier qui est aux pieds de ladicte figure au costé gauche d'icelle, car au costé droict y a un corbillon de fruiets, ce semble. J'en ay fort souvent rencontré de pareilles en mes voyages, et en ay laissé perdre ou esgarer une en mon estude, qui estoit plus nette que toutes celles qui me restent, et que je vouldrois bien retrouver maintenant que la fantaisie m'est venüe d'y songer. Je ne doute pas que vous n'en ayez assorce de pareilles de par delà, chez les curieux, et vous supplie d'y en faire la recherche, et de m'en envoyer tout aultant que vous en pourrez acquerir, ou à tout le moins des empreintes en souffre ou autre matiere bien propre à bien représenter le contenu d'icelles. Et m'excusez de la peine que je vous donne si souvent, estant tousjours de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 9 febvrier 1634.

Si durant le sesjour que fera dans Rome le R. P. Athanase Sacchi des Minimes, il avoit occasion d'employer l'èminentissime cardinal Boncompagno, je vous prie de le luy presenter et recommander de ma part, car il est bien de mes amys, et je luy seray redevable de ce que

Son Eminence jugera pouvoir faire pour luy et à vous aussy. Il a un peu de curiosité pour l'amour de moy, et en un besoing vous soulageroit volontiers de la poursuite de quelque recherche de curiositez si vous luy en donniez les addresses. J'ay chargé mon homme de laisser à cachet volant la despesche de l'èminentissime cardinal Boncompagno, afin que la puissiez voir et clorre, s'il vous plaict, comme de constume avant que la rendre.

J'ay depuis escript à l'èminentissime cardinal Boncompagno et suyvant ce que vous me mandastes dernièrement je luy envoye par mesme moyen la coppie tirée d'un mien livre MS. bien ancien de ce que dict d'Auguste un historien de son temps dont les œuvres sont perduës<sup>1</sup>, ensemble la version que j'en ay faict faire en latin par Hugo Grottius, puisque ce ne sont pas choses qui se trouvent communement dans les livres inprimez, afin qu'il ne croye pas que je veuille rien imposer par dessus ce qui est de la verité.

L'on imprime à presant à Paris mon volume, au moings tout ce qu'il y avoit de Polybe et aultres autheurs anciens non encores imprimé. Et parceque l'èdition tirera possible encores un peu long traict, j'ay cependant voulu envoyer cette coppie à l'advance, et quand l'èdition sera achevée, je ne laisray pas d'en envoyer un exemplaire complect à Son Eminence, si vous me mandez qu'il ne l'aye pas desagreable. Conservez moy tousjours en l'honneur de ses bonnes graces, comme aussy en celles de l'illustrissima Seuora Dona Felice et de l'illustrissime senor son espoux. Je suis en recherche de quelque chose de leur goust.

J'oublioy de vous dire que si vous rencontriez quelque part de cez vieilles medailles pesantes de la Republique Romaine du juste poids de leurs notes comme celle qui est imprimée la dernière, au feuillet 10<sup>me</sup> de l'èdition d'Antonius Augustinus d'Ottaviano Sada in fol<sup>o</sup><sup>2</sup> qui repre-

<sup>1</sup> Nicolas de Damas.

1592, in-fol. L'ouvrage fut réimprimé dans la même ville et dans le même format en 1600, en 1625, en 1650.

<sup>2</sup> La traduction italienne des *Dialogos de Medellas*, par Denis-Octave Sada, fut imprimée pour la première fois à Rome, en

sante d'un costé un vase et de l'autre une faucille avec une pallotte de chasque costé pour la marque de l'once, vous me feriez un singulier plaisir de me la faire avoir. Ensemble celle des deux palottes qui est au mesme feuillet qui represante d'un costé une teste avec le Petasus, et de l'autre une proüe de Navire pourveu qu'elle soit à peu prez du poids de deux onces. Car il s'en trouve assez de petites avec la mesme marque des deux palottes qui ont la mesme teste et le mesme revers. Mais j'en demande de celles de la primitive origine qui estoient ou devoient estre du poids des deux onces.

Il se trouve aussy d'autres grosses et goffes medailles qui ont des vases comme le Cantharus de Bacchus, et des lettres Hetrusques. J'en ay desja quelques unes, mais s'il s'en trouvoit d'autres, je ne seroys pas marry d'en avoir quantité de toutes les sortes differantes qui se pourront trouver, avec des vases. J'en ay mesmes plusieurs de celles qui ont l'Astragale comme vous sçavez avec la marque de l'once, mais je seray neantmoins bien aise que vous m'en reteniez tout aultant que vous en rencontrerez et que me les envoyiez.

Il me semble mesmes que vous m'aviez faict feste d'une de cez medailles avec un Taureau, que vous avez depuis oublié de m'envoyer, vous suppliant de ne l'oublier plus, s'il est possible. Et de chercher si vous n'en trouveriez pas encor une qu'on m'a diect se trouver de par delà quelque part, de cette grosse et goffe forme, qui a d'un costé le Modius ou mesure du bled, comme cez petites du temps de Claudius et de Neron, et s'il s'en trouve d'autres avec des vases de quelque forme et grandeur qu'elles soient, je vous supplie de m'en procurer des empreintes et contre poids, si ne pouvez m'acquerir les originaux.

Je voudroys bien apprendre aussy bien au vray s'il s'en trouvoit memoire dans Rome, de quelle forme et de quelle mesure à peu prez estoient les quatre Astragales ou Gnocoli de bronze qui furent trouvez soubz l'aiguille du Vatican lorsque le Pape Sixte la fit transporter devant St Pierre, car le cavalier Fontana a bien remarqué dans son livre <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Dom. Fontana : *Della transportatione dell' obelisco Vaicano, e delle fabriche di papa Sixto V* (Rome, 1590, in-fol.).

que chacun des deux qui estoient simples pesoit six cents livres, mais il n'en represente gueres bien la figure, et n'en donne pas les mesures et dimensions, que j'estime debvoir avoir esté marquées par quelque curieux du temps, dans cez livres de vieux desseins du Vatican, et possible chez les heritiers dudict cavalier Fontana. Ayant apprins, ce me semble, qu'il en fut long temps conservé l'un tout entier. Mais ce que je desire principalement de sçavoir, est s'ils n'estoient pas formellement de la figure d'un Astragale, car le mesme Fontana au 8 feuillet de son livre, representant lesdicts Astragales en leur ancienne place sous ladicte Aiguille, leur donne la figure d'un  couchée, et neantmoins luy mesmes se contredisant au feuillet 15<sup>me</sup> luy donne une autre figure  qui n'a rien de commun avec l'Astragale, en quoy je trouve qu'il a un peu de tort. Et n'eusse pas esté inutile de sçavoir en quelle posture estoient placez lesdicts Astragales, sur quelle de leurs faces, si c'estoit par le ventre et par la convexité qu'ils posoient sur la base, comme je l'estime par conjecture, et par les desseins qui s'en voyent imprimez, ou au contraire, et si tous les quatre estoient posez sur une mesme face, ou s'il y avoit aucune diversité. Informez vous en un peu des curieux, et s'il n'y auroit plus personne de vivant entre les architectes ou autres ouvriers qui se souvinssent de les avoir veus en place. Excusez moy de tant de peine. Mais cela peult servir de quelque chose de meilleur qu'il ne semble. Possible que le Stephanoni s'en souviendra, ou bien le sieur Ludovico Compagni, lesquels estoient, je m'asseure, de ce temps là.

Et si bien M<sup>r</sup> le Cavalier del Pozzo n'en pouvoit pas estre, je pense qu'il en aura ouy parler à d'autres, ou qu'il en aura veu des desseins quelque part. C'est pourquoy je vous supplie de luy communiquer cette mienne feuille à vostre commodité, pour en apprendre ce que vous pourrez de sa bouche et de m'en escrire tout ce que vous en aurez descouvert, sans oublier la figure de l'Astragale où estoit representé le chien à peu prez, dont je vous escrivy dernièrement.

J'oublioy de vous dire que j'ay recouvré une de cez plaques de bronze antiques de forme quarrée appelée l'Abacus avec des hanaulx [sic

pour *anneaux*] ou coulchoires dans quoy sont passées des testes de clouds mobiles pour le calcul des anciens, telle mais bien plus belle que celle que M<sup>r</sup> Velserus fit imprimer en son Histoire d'Auspourg<sup>1</sup> et que Gruterus a depuis inseré parmy ses inscriptions. Je vous prie me mander si vous en avez jamais ven et chez qui, et s'il s'en trouve, je vouldrois bien avoir coppie bien exacte de la figure des notes numerales y apposées, car les miennes ne sont pas comme celles du Gruterus et sont bien plus legitimes, et plus conformes aux anciennes. Surtout je vouldrois les notes des fractions ou portions de l'once<sup>2</sup>.

## LXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Avec la derniere despesche de M<sup>r</sup> de Vaison du 26 janvier, je receus une lettre vostre sans datte et sans signature, où vous aviez inseré le griffonnement de la plaque d'ivoire, et la coppie de vostre nouvelle inscription PAVSARIORVM et ARGENTARIOR' que j'ay trouvé bien gentile à mon gré, et si elle n'est guieres grande vous me ferez plaisir d'y placquer dessus du papier mouillé pour prendre l'empreinte de la figure du caractere, car comme j'estime que ce soit du bas siecle, plus tost que du hault, je verroys volontiers si la forme du caractere pourroit ayder ma conjecture ou non.

J'ay esté bien aise d'apprendre que m'avez retenu la patere Etrusque, et que le sieur Angeloni en aye une quasi semblable en lettres bien plus intelligibles, de laquelle je verroys bien plus volontiers l'empreinte que de tous ces autres vases, s'il estoit loisible, et s'il y avoit moyen d'y remarquer la vraie figure du caractere du mot AAEXANDROS,

<sup>1</sup> *Rerum augustarum vindelicar. libri octo* (Venise, 1594, in-fol.). — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 142.

et de l'habillement de la figure, pour juger du siècle de l'ouvrage. Vous m'avez fait plaisir de me retenir ces médailles des Trepieds du sieur Stephanoni et m'en ferez encore davantage si vous trouvez moyen de recouvrer celle d'Hadrien du sieur Francesco Franchino, que je tascheray de servir aussi de mon côté, si je le puis, trez volontiers en revanche de l'honnesteté dont il pourra user en mon endroit et encores M<sup>r</sup> le Banquier de Ceri, s'il a agreable que nous ayons quelque communication de sa graveure avec l'inscription ΛΙΑΟΥ.

Je verray trez volontiers cette placque de bronze pendüe à un chaisnon, que vous me voulez despartir, pour la joindre aux autres que j'ay de mesmes, et y chercher quelque lumiere de plus qu'aux miennes, pour nous en faire comprendre le vray usage. Ce chaisnon n'y semblant pas si necessaire, si elle ne devoit servir qu'à soubstenir des vases, toutefois il faudra voir si ce n'est point chose adjoustée longues années aprez sa premiere fabrique, comme les chaisnons de la lampe, lesquels n'ont pas empesché que je n'aye bien eu de la satisfaction de voir ladiete lampe, au contraire j'ay jugé par là que le primitif usage n'estoit pas si frequent de les pendre comme aux siècles posterieurs, et plus goffes. Et ay prins plaisir de voir ce que me mandez, que n'y avez jamais trouvé gueres de chaisnons que fort grossiers. Et ce que me dictes du petit couvercle aboutissant à un oiseau, m'a pareillement esté bien agreable. Et le seroit bien davantage, s'il se trouvoit quelque lampe avec son vray couvercle approprié à sa vraye ouverture et de la mesme qualité et antiquité. Mais pour la matiere combustible y contenüe, je ne refuseray pas les morceaux que me promettez, ayant trouvé fort estrange ce que m'escripvez, qu'elle battoit dans la lampe et que l'en ayez toute tirée. Car j'eusse creu qu'il y en denst avoir demeuré quelque portion attachée au vase, estant malaisé de comprendre qu'une matiere grasse telle que doibt estre toute matiere combustible, se puisse ainsin destacher de son vase en se congelant et durissant, et craindroys bien que quelqu'un ne se fust donné le passetemps d'y jeter, depuis l'avoir desterrée, par son orifice, le morceau que dictes y avoir trouvé qui se seroit mieux conservé dans quelque fiole, que

dans le metal dont la rouille est bien corrosive, pour l'y laisser durer tant de siecles, mais dans des fioles ou gros larmoirs il n'y auroit pas tant d'inconveniant, et de faict j'en ay deux trouvez depuis pen, dont la matiere semble quasi de la poix, et est fort bien combustible. Tant est que si m'envoyez le crochet entier semblable à celuy qui s'est rompu. vous me ferez plaisir et faveur, marry de vous estre tant à charge.

Je vous escrivis par le dernier ordinaire, mais il fallut que mes lettres fissent le destour de Lyon, de sorte que vous les recevrez plus tard que de coustume, et seroys bien marry que ne les eussiez à temps avant que l'eminentissime cardinal Boncompagno s'en soit retourné à sa residence<sup>1</sup>. Je vous prioys de me r'amasser toutes cez grosses medailles que vous pourriez de la plus ancienne fabrique pesant ou du juste poids à peu prez avec la marque de l'once et de l'Astragale. Je vous en reprie encores et d'y joindre toutes celles que trouverez de cette maniere là, qui auront des grains de bled ou d'orge, comme il s'en trouve assez souvent de differantes grosseurs. On m'a dict qu'il s'en trouve avec un croissant de lune d'un costé, et un visage de front de l'autre, rayonné, comme le soleil, dont j'en ay aulecunes, mais elles ne sont pas de cette vieille maniere, ne de ce juste poids de l'once comme je les voudroys. J'en ay aussy avec un gland de la vieille maniere, plus petites que celles de l'Astragale, dont j'en voudroys avoir quantité s'il s'en trouvoit. Je vous prie de m'en envoyer aultant que vous pourrez et de toute sorte, principalement celles qui seront bien nettes et bien conservées. Et r'amasseroys volontiers encores quantité de cez gros astragales de bronze à jouer comme les petits enfants, qui sont de la grosseur naturelle des osselets de l'esclanche de mouton à peu prez, comme j'en ay autresfoys veu bonne quantité, dont je ne tenoys lors compte, comme je feroys à present, et pense que vous en trouverez partout chez les curieux, ou vendens de vieux cuivre.

Si M<sup>r</sup> vostre oncle envoye les greffes, je ne manqueray pas de les faire tenir incontinent. De ceux qu'il m'avoit adressées, l'année passée,

<sup>1</sup> À Naples.

pour mon conte, j'en avoys faict anter à Boysgency, où il en estoit repris un pied, mais les grands ravaiges des rivieres de l'automme dernier couperent la branche à fleur de terre, de sorte qu'il est encor incertain si elle repoussera, et n'y est rien demeuré qui puisse servir à anter ailleurs, l'année prochaine. Sur quoy, aprez mes condoleances de ce que n'avez peu obtenir la chappelle que demandiez, où je prends grande part à vostre disgrace, bien fasché de n'y pouvoir apporter du remede, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 22 febvrier 1634<sup>1</sup>.

LXXV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Il est vray que les courriers du Roy ne passent plus par icy, et que cela a causé un peu de desordre en son changement, pour faire arriver quelques despaches plus tard que de coustume, ayant esté constrainct d'en envoyer une par Lyon. Mais à l'advenir j'espere que tant s'en fault que cela nous produise de la difficulté de faire tenir noz lettres, qu'au contraire j'estime qu'elles iront beaucoup plus reglement et plus asseurement de beaucoup, et je me fieray beaucoup plus aux messagers de pied d'Avignon qui sont gents de cognoissance, que à tant de differentes personnes de cez Franchiments<sup>2</sup> qui se remplissoient la teste de vin et de fantaisie la pluspart du temps. Mais possible n'en aurons-

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 144.

<sup>2</sup> On nomme *Franchiment*, et plus souvent *Franchinaud*, en Provence, le Français du Nord. Ce mot ne va pas, pour l'ordinaire,

sans une légère pointe d'ironie. Mistral (*Le Tresor dou felibrige*) rapporte sous ce mot deux enrienses citations de d'Assoucy et de l'abbé Grégoire.

nous la commodité que de moys en moys une foys, en quoy mes amys ne perdront rien de par de là, car ils n'en auront pas de si frequentes importunités de ma part. Et vous entr'autres.

Le premier desdicts messagers de pied d'Avignon, revenant, cez jours passez, de Genes, commença de m'apporter ceans les lettres qu'il y avoit trouvées sous une enveloppe de M<sup>r</sup> de Vaison, avec lesquelles j'en eus une vostre du 10 de febvrier, où je fus infiniment aise d'apprendre le peu de relation qu'il vous a plu me faire de vostre descente au cimetiére de S<sup>te</sup> Lucine, desterré nouvellement. Et si eussiez peu prendre la patience de copier la forme des lettres barbares de l'inscription IN CONO. IVSTINA POSITA il n'eust pas esté inutile, principalement si cela s'est rompu, pour ouvrir la sepulture, puisqu'il n'estoit escript que dans la chaux ou le mortier. Et pour vous descharger de la peine de copier et peindre la mauvaise escripture de cez deux mots, il ne falloit que placquer dessus une feuille de papier mouillé, pressée avec un mouchoir pour y faire prendre l'empreinte du caractere. Et si vous y retournez, je vous conseilleroy de le practiquer ainsin. Car la figure du caractere ayde grandement à conjecturer le temps qu'il peult avoir esté escript, aussy bien que du Monogramme ou Signum Salutare qui s'y void tousjours en teste, comme vous dictes. Mais je n'ay pas scu comprendre ce que vous adjoustez par aprez qu'au milieu de cette sepulture estoit attachée une lampe de terre sur laquelle estoit relevé le chandelier du temple de Salomon. Et encores moins ce que vous dictes encores d'en avoir veu une aultre sans aucun symbole au dessus de laquelle il y avoit une petite clochette de cuyvre attachée dans le Touf. Ce sont les paroles de vostre lettre. Car j'estime bien que vous avez voulu dire qu'en l'une de cez lampes estoit representé le chandelier du Temple de Salomon, mais comme estendu en relief dans le creux qui forme le dessus de la lampe, auquel endroit les anciens mettoient communement leurs symboles de toute sorte, et qu'en l'autre lampe il n'y avoit aucun<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le mot *aucun* a été écrit deux fois.

symbole, et qu'elle devoit estre toute lize en cet endroit là. Mais je n'entends pas comment cette lampe de terre de Justina pouvoit estre attachée dans son sepulchre puisque vous ne dictes poinet si elle estoit suspendüe, ou fichée, ou logée dans quelque trou. Et j'entends encores moins ce que vous dictes de la petite clochette de cuyvre attachée dans le touf au dessus de l'autre lampe. Et vous supplie de me mander un peu plus precisement ce que c'estoit, si c'estoit que la clochette eust esté placée sur la lampe, et qu'elle s'y fusse attachée par succession de temps avec la crouste de Touf, qui s'y pouvoit estre engendré par l'humidité, ou bien si l'on avoit faict un trou dans le Touf, pour y fourrer ladicte clochette à l'endroit du dessus du lieu où estoit ladicte seconde lampe, car si la clochette s'estoit trouvée attachée sur le corps mesmes de la lampe, j'y trouverois bien à dire quelque chose de joly, et en tout cas je vous prie de me faire un peu de griffonnement ou dessein en papier, de la forme de cette sepulture et specialement du lieu où estoit cette lampe, et de celuy où estoit la clochette, comme aussy de l'autre sepulture de Justina, et du lieu où estoit logée sa lampe, et ne plaiguez pas vostre peine d'y retourner une seconde fois pour l'amour de moy.

Au reste je vous felicite le recouvrement de voz deux beaux vases de Naples, dont la grandeur et les figures peuvent bien meriter un peu plus de particuliere description à vostre loisir, si vous jugez qu'il y ayt rien d'extraordinaire. Nous attendrons en bonne devotion la caisse dont vous voulez charger ce patron de Martigues, et encores plus quelque bonne occasion de vous servir en revanche de voz honnestetez et de voz bienfaits. Il me tardera de voir cez medailles avec des Trepieds dont vous me faictes feste. Et voudrois bien qu'en eussiez rencontré une pareille à celle que j'ay autresfoys veu au feu sieur M. Antonio del Monte de Verone, de celles qu'on appelle Contorniate, qui estoit de Trajan, et au revers y avoit une grande figure toute nue comme couchée ou appuyée sur des rochers, devant laquelle y avoit un grand zodiaque soubstenu sur un Trepied. J'en ay une empreinte que m'en donna ledict del Monte, mais sa medaille estoit mal conservée

à l'endroit du Trepied. Et s'il s'en trouvoit là (comme je ne doute nullement qu'il n'y en ayt en plusieurs lieux qui ayent le mesme revers quoyque possible avec d'autres testes que celle de Trajan), vous me feriez plaisir de m'en procurer des empreintes de toutes celles qui seront ez mains de personnes assez honnestes pour m'en octroyer la communication. Et si en rencontrez jamais à vendre à prix moderé, me ferez plaisir de m'en retenir, non seulement une, mais plusieurs, pour peu de differance que vous y trouviez en cette particularité du revers et du Trepied.

Je vous ay desja prié par mes dernieres de me r'amasser encores quelque nombre de cez grosses medailles Romaines et Etrusques du grand poids où se trouvent represantez des vases, des Astragales, des grains de bled ou d'orge, et autres de pareille nature. Maintenant ampliant la commission ou trez humble priere, je vous diray que j'en ay et des Romaines et des Etrusques avec des mains humaines quelques unes, et que si vous en rencontrez d'autres avec des mesimes symboles, vous me ferez plaisir de m'en retenir. Et que si vous trouvez aussy des medailles pareillement Romaines et Etrusques, de la moindre sorte de poids, avec les marques des onces et autres de leur valleur (comme plusieurs autres que m'avez cy devant envoyées), lesquelles ayent des vases, des Astragales, des grains d'orge, et des mains, vous m'obligerez de me les retenir, et si c'est en main de personnes qui ne s'en veulent desfaire et qui en veulent octroyer l'empreinte, je les recevray à singuliere faveur. Excusez moy, je vous supplie, de tant de peine et me tenez tousjours,

Monsieur,

pour vostre, etc.

A Aix, ce 3 mars 1634.

Pour ce qui est de la colonne que vous dictes de marbre noir et blanc, si vous ne nous donnez d'autres adresses plus particulieres, il est malaisé que j'y puisse servir la Senora Donna Felice, comme je desireroys, n'en ayant poinet ouy parler. On a en France de certain

marbre noir dont se faisoient deux ou troys cents ans y a les tombeaux de la plus part des grands, mais encores qu'il pragne fort beau lustre, il craint fort l'humidité et l'air, et se reduict facilement en pouldre. Du marbre meslé de blanc et de noir, je n'en ay'guieres veu' qui fusse bien hault en couleur, c'est à dire que le noir y fusse bien noir, et le blanc bien blanc, ains y avoit de la confusion, et comme le blanc en estoit salle ou grisastre, le noir y estoit pasle et tirant aussy sur le grisastre. Il y a des montagnes prez de Narbonne et de l'Abbaye de Caunes<sup>1</sup>, où il s'est tiré d'assez beau marbre meslé de rouge et de blanc, et du grisastre ondoyé de blanc salle, ce me semble, mais du beau blanc et noir, je n'y én vis poinet quand je fus sur les lieux où le defunct abbé<sup>2</sup> m'avoit invité. Mais il s'en pourroit estre depuis lors descouvert quelqu'autre carriere. J'en escriray à des anys de ce costé là, et s'il y avoit moyen de servir cette digne dame et tous les siens, vous croyez bien que je n'y espargneray pas mon petit credit, et vous supplie de l'en asseurer aussy bien que de la continuation de ma devotion à toute sa famille.

J'oublyois de vous dire que j'ay de cet As grave des medailles Romaines marquées de palottes mentionnées en l'autre page de cette lettre, dont aucunes ont pour symbole un gland ou fruit du Quereus, avec la marque d'un S. Et voudroys bien en avoir quantité de pareilles pour m'asseurer mieux de leur poids que je ne puis faire sur les miennes. J'ay aussy des clouds de bronze tous façonnez et figurez depuis la teste jusques à la poincte, et voudroys bien en voir plus grand nombre si vous en rencontrez, comme j'en ay autrefôys veu plusieurs lorsque ma curiosité n'alloit pas à cela<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'abbaye bénédictine de Caunes était située à 20 kilomètres de Carcassonne. Encore aujourd'hui, la commune de Caunes est célèbre par ses beaux marbres de couleur variée.

<sup>2</sup> Dom d'Alibert fut un des correspon-

dants de Peiresc. On conserve à l'Inguimbertaine (Carpentras), dans le registre I des minutes, seize lettres adressées à cet abbé.

<sup>3</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 146.

LXXVI

À MONSIEUR MÈNESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Depuis l'expédition du dernier ordinaire d'Avignon à Genes, j'ay receu par Lyon deux lettres vostres du 25 mars et 9 avril et par les galeres une troisieme du 14<sup>me</sup> avril, ensemble la caisse que vous n'esperiez pas de pouvoir faire embarquer, lorsque vous m'escriviez, laquelle est arrivée bien conditionnée selon la pollisse de chargement qu'en avoit fait faire à Civita Vecchia, le 19 avril, un certain qui signe : P. Egidio Rossi, lequel m'escript d'en avoir receu l'ordre de vous. Et s'il est habitant à Civita Vecchia il faudroit prendre correspondance avec luy, car il y trouveroit journallement des commoditez de voitture pour Marseille, qui ne peuvent pas arriver jusqu'à Rome. Vous m'escriviez que M<sup>r</sup> Melan avoit fait embarquer une caisse sous le nom de quelqu'un de chez M<sup>r</sup> de Crequy avec mon adresse, et M<sup>r</sup> de Bonnaire m'escript par Lyon sans date que ledict sieur Melan avoit prins le soing de faire emballer une caisse du bas relief du marquis Justinian, mais je ne l'aye point receüe, et quelque diligente perquisition que j'en aye sceu faire je n'en ay sceu apprendre nouvelles quelconques, à faulte de m'avoir nommé celuy qui avoit voulu prester son nom à M<sup>r</sup> Melan. Comme je n'ay sceu rien apprendre de tout ce que vous aviez tiré de vostre caisse pour le bailler à d'autres, sans me nommer persone. En quoy vous m'avez laissé en grande peine pour plaisir sous correction et non sans quelque tort, puisque je vous avoys si souvent prié et recommandé les adresses de M<sup>r</sup> Despiots qui vous eust deschargé de tout ce soing et de toute cette peine que vous vous donnez à chercher des commoditez de voitture, qui fuyent les gents de vostre profession, pour aller chercher les gents de negoce comme luy. Que si vous luy eussiez envoyé vostre caisse et voz boittes ou autres fa-

gots, sans vous en mettre plus en peine, je le tenois dez lors pour receu, et le tout seroit arrivé à bon port avec une 15<sup>me</sup> de balles que M<sup>r</sup> de Gastines a receües sur lesdictes galeres. Que si vous en eussiez chargé le P. Theophile Minuti<sup>1</sup>, il auroit bien prins cette peine volontiers, et les seroit allé prendre jusques chez vous. Mais je suis ainsin malheureux, puisqu'il plaict à Dieu et à mes amys, à quoy il fault que je me conforme. Je n'ay pas mesme trouvé dans cette caisse les papiers plaquez sur eez busques escriptz, nomplus que le mortier de Granito que vous disiez y avoir mis, mais bien deux grands vases de terre noircis avec quelques ouvrages de figures par dessus, deux de bronze assez mal conservez et tout plein de petites pieces de potteric. Eensemble deux boittes en l'une desquelles estoit l'escuillon de verre jaulne fort entier, mais fort despouillé de sa rouille ou pattina, et dans l'autre le plastre de la patere du sieur Angeloni que j'ay esté bien aise de voir, comme aussy un fragment d'une autre patere de verre, et la petite inscription de marbre Pansariorum dont je vous remercie trez humblement comme aussy de quelques petits desseins d'anticailles où il y a tout plein de chosettes de mon goust.

Je n'ay pas aussy trouvé dans vostre caisse le fer de lance ne le pommeau d'épée, esperon, et ne le dessein de l'Abacus du sieur Angeloni que vous disiez y vouloir inserer. Mais dans vostre lettre vous avez faict la representation des nombres, tous conformes à ceux d'un modele que j'avoys apporté de Rome du cabinet de Ciaccon, qui avoit esté faict sur celuy du cardinal Farnese, ce qui me faict doubter qu'ils n'ayent tous esté contrefaits sur celuy dudict Farnese, avec les mesmes faultes. C'est pourquoy lorsque vous irez voir le sieur Angeloni, je vous prie de bien considerer le sien pour voir s'il est indubitablement antique, ou s'il ne pourroit pas estre imité sur l'antique de Farnese.

Pour respondre maintenant au restant de voz lettres, il fault que je vous die encores que je n'ay pas nomplus trouvé en vostre caisse le vase que vous disiez avoir faict jetter en metal corinthien, dont vous

<sup>1</sup> Sur ce religieux si dévoué à Peiresc voir le tome II des *Lettres aux frères Dupuy*, p. 567, et le tome III, *passim*.

disiez avoir esté quitte de la façon pour 16 Jules, mais que j'ay esté bien estonné d'entendre que la meslange des deux couleurs des metaulx ne s'y soit pas conservée, ce que je n'avoys pas comprins la premiere foys que vous m'en aviez entretenu. Croyant bien que la couleur d'or que vous dictes avoir trompé un orfevre soit tres belle et agreable, et cappable de payer le prix de la piece, mais vous sçavez qu'il y a des inventions en Allemagne avec quoy l'on met le lotton en couleur fort approchante de l'or. Il falloit qu'il y eust quelque artifice pour faire entretenir cez deux couleurs separées et distinguibles, nonobstant que les deux mettaulx fussent unis en un seul corps. Et y a quelque apparence que le secret n'en fusse pas si commun puisque l'usage n'en fut pas continué gueres ordinairement au dessoubs de l'empire que vous cotez de Claude. J'ay bien quelques medailles restituées par Titus qui sont de ce metal, et en ay mesmes une d'Hadriam qui est fort bien ondoyée, de cez deux couleurs de bronze et de cuivre. Mais je pense qu'elle soit battüe en Grece, ne me souvenant pas où pour le present. Je vous remercie encores bien fort de la peine qu'avez prinse au choix des vases du Prince Borghese et de celle que me promettez pour l'examen d'iceulx, et pour faire mouler les principaux en cuivre, en quoy vous me faictes grand plaisir, car ce que j'avoys parlé d'estain au P. Saquy n'estoit que pour faciliter et abreger la besoigne, craignant d'estre à trop de charge et d'importunité à cez messieurs là. Et quant au travail sur le tour, je ne m'en soussierois pas par le dehors des vases, si ce n'estoit pour bien nettoyer les barbes de la moulleure ou de l'assemblage des moules, afin que la vraye forme des ornements et de la superficie de l'antique y paroisse plus fidelement sans estre corrompüe par le tourneur moderne. Mais pour le dedans, si en faisant mettre les modelles modernes sur le tour on les pouvoit vuidier en sorte qu'ils fussent bien esgalement justes à la contenance des anciens, je n'y plaindroys pas la despance.

Au reste vous m'avez faict un singulier plaisir en la recherche des architectes qui pouvoient avoir ven sur pied l'aiguille du Vatican sur ses quatre Astragales, mais il me les falloit nommer, s'il vous plaict,

et leur faire exprimer leur aagé, pour voir s'ils en avoient peu estre bons juges, et me dire si le sieur Ludovico Compagni ne les avoit pas veus de son temps, car il pourroit bien estre assez vieil pour cela, et en parler plus pertinemment que d'autres. J'ay esté bien aise d'apprendre la matiere noire d'iceluy de M<sup>r</sup> le Cavalier del Pozzo, mais ce ne m'est rien dire, si vous ne luy exhibez un Astragale reel, antique de bronze (dont il se trouve si grand nombre) ou au moins un naturel, de ceux d'os qui se tirent du bout de l'esclanche de moutton pour luy faire reconnoistre lequel costé il appelle concave, et de quelle façon à peu prez estoit representée cette figure de femme qui y estoit gravée, si elle estoit entiere, ou non; si elle estoit assise, ou debout, et quelque particularité qui nous puisse un peu ayder à l'esclaircissement, mesmes en quel lieu il avoit esté trouvé, s'il s'en peult resouvenir.

Mais je m'estonne grandement que n'ayez peu trouver chez les curieux aucune graveure semblable à celle des Termes de vostre Agathe noire, dont j'ay veu si grand nombre autres foys, ce que je ne trouveroys pas estrange chez ceux qui se meslent de revendre ou qui n'ont pas leur principal but au recueil des graveures antiques. Mais j'ay bien de la peine à me persuader qu'il n'y en ayt poinct, par exemple, chez la Senora Donna Felice ou chez l'Eminentissime Cardinal Boncompagno, puisqu'il me semble d'en avoir veu une à feu M<sup>r</sup> Lelio<sup>1</sup>, dans une grande Amethiste, de fort bonne main, ou chez cez autres personnes qui ont une particuliere curiosité des intaglies<sup>2</sup>.

J'ay veu fort volontiers la relation que m'avez faicte de la forme des tombeaux de cez anciens cimeticres, et de l'appendice des clochettes, lampes, et autres chosettes dont on les accompagnoit. Et seray bien aise d'avoir le gros poids de pierre avec l'inscription M·IVNIO CASTRENSI, etc. quand vous y tronverez de la disposition, comme aussy ce medaillon de Trajan avec l'Apollon, et celuy d'argent de billon de Salomina, avec toutes cez autres pieces que vous aviez tirées

<sup>1</sup> Lelio Pascalini. — <sup>2</sup> De l'italien *intaglio*, gravure, eiselure.

de vostre caisse pour en charger quelque amy. Vous suppliant de les bien empaquetter et remettre à M<sup>r</sup> Despiots quand ce sera vostre commodité sans differer davantage, attendu que si vous en rencontrez plustost que luy, un mot d'avis luy sera bientost donné, et cez gents ont tant d'occupation au train de leur negoce qu'ils ne se peuvent pas donner la sollicitude d'envoyer chercher ailleurs ce qu'ils veulent mettre dans leurs balles. J'oublieys de vous dire que je n'ay pas trouvé dans la caisse l'empreinte de vostre petite plaque de cuivre. Mais que j'ay veu trez volontiers le docte discours que vous y avez faict dessus, dont je vous rends graces trez affectueuses, ensemble du feuillet d'inscriptions, entre lesquelles y en auroit bien quelqu'une digne de reserve, principalement celle que vous aviez mise la premiere en rang de ce M. Ulpus Erastus, si elle se pouvoit bien distinctement lire aux endroits plus difficiles à accommoder à l'usage des anciens. Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 3 may 1639.

Nous avons icy veu et gouverné M<sup>r</sup> le nonce Bologneti et ceux de sa suite<sup>1</sup>.

LXXVII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

En voulant hier vous respondre et revoir voz lettres mon homme avoit oublié de mettre dans la liasse celle que vous m'aviez escripte du xi mars sous l'enveloppe de M<sup>r</sup> Compain sur laquelle je vous diray

<sup>1</sup> Voir le recueil Peiresc-Dupuy, t. III, p. 92 et suiv. — Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 149.

que je suis bien marry de n'avoir quelque bel Auguste de bronze de la qualité que vous dictes pour satisfaire à la curiosité de la Senora Donna Felice. Si j'eusse en plustost cet advis, je l'eusse bien peu satisfaire; il n'y a que six moys ou taut qu'il m'en passa un par les mains lequel je ne sceus garder, un de mes amys en ayant eu envie à qui je ne sceus refuser, mais j'y tiendray la main, et ne desespere pas de rencontrer un jour quelque chose, principalement si on met en vente un cabinet où je pense qu'il y en ayt un fort beau. Vous vistes celuy de M<sup>r</sup> du Perier<sup>1</sup>, nostre voisin<sup>2</sup>, et ne pense pas qu'il soit assez net pour le subject dont est question.

L'on m'a parlé d'une autre carriere de marbre blanc et noir prez des bains d'Encausse vers Thoulouse<sup>3</sup>; j'en attends la monstre et s'il y avoit lieu d'en tirer des pieces considerables on pourroit negotier la chose, et moyenner qu'elles fussent transportées par la riviere jusques à Bordeaux, et leur faire faire le tour du destroit de Gilbaltar par les navires Angloys, qui viennent à Marseille. Car autrement la voitture de terre seroit de trop grands fraiz. Enfin je ne cesseray que je ne trouve quelque moyen de servir cez personnes, sinon comme je doibs, au moins comme je le pourray. Et trouve que vous avez trez prudemment faict de ne leur rien dire de cette empreinte des petites plaques de bronze, pour ne trop esmonvoir leur surabondante honnesteté. Il eust suffy d'y placquer dessus un morceau de papier mouillé assez mince pour bien prendre l'impression du caractere sous pretexte de le mieux lire, ou de le transcrire plus punctuellement, afin de pouvoir juger du siecle à peu prez, dont je ne vous diray rien que je ne voye l'empreinte de la vostre, pour examiner la forme du caractere.

La description que vous m'avez faicte de cez deux cryptes souterraines de la vigne du sieur Raby à Pozzo Pautaleon m'a esté graudemment agreable et principalement de celle qui estoit payenne, et cez

<sup>1</sup> Le cabinet de François du Pérrier étoit un des plus riches de la ville d'Aix. Voir ce qu'en dit M. E. Bonaffé dans son *Dictionnaire des amateurs français*, p. 92-94.

<sup>2</sup> La famille du Pérrier avoit sa maison sur la place des Prêcheurs.

<sup>3</sup> A 10 kilomètres de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

figures de stucco en bas-reliefs eussent bien peu meriter d'estre des-seignées avant que les laisser perir. Vostre relation de ce corps petrifié est bien considerable aussy, et plus vraysemblable que tout ce que l'on m'en avoit voulu dire d'abbord. Mais si vous pouviez mesnager que j'eusse le petit Trepied de marbre que vous avez decouvert, vous me feriez le plus signalé plaisir que vous me puissiez faire, et oultre la façon du moderne à r'emplacer et le bas de soye que vous avez offert, je payeroyz bien volontiers quelque chose de plus à vostre discretion, et vous assure que je ne vous en seroyz pas ingrat. Que si vous faisiez le voyage de Naples, il faudroit negocier la permutation de celuy de Santa Maria Rotunda dont le dessein est imprimé dans le Cappacio<sup>1</sup>, duquel je payerois de bon cœur une cinquantaine de bons escus s'il estoit en commerce, et possible quelque chose de plus. M'assurant que vous y trouveriez des expedians plus que vous ne voudriez pourveu que vous fussiez sur les lieux, et me semble que vous ne debviez pas refuser à l'eminentissime cardinal Boncompagno un moyz de vostre sesjour chez luy pour luy remettre en ordre son cabinet. J'ay esté bien aise d'entendre ce que vous me mandez de sa delectation en la langue grecque. Il est en lieu où il peult avoir fait et continüer de grands recueils de livres Grecs MSS. et si j'avoys le roolle de ceux qu'il a, possible trouverions nous un jour le moyen d'y en adjouster quelqu'un de plus.

L'edition de mon Nic. Damascenus et autres autheurs Grecs est fort avancée, mais non encores du tout achevée. Si tost qu'elle le sera, je ne manqueray de luy en envoyer un exemplaire. Cependant je demeureray tousjours,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 4 may 1634.

Le R. P. Saquy vous serviroit peult estre bien en la negociation

<sup>1</sup> Guillaume-César Capaccio est l'auteur d'un traité sur les emblèmes qui est orné de 300 petites gravures sur bois (*Delle imprese*, Naples, 1592, in-4°).

pour le Trepied de marbre de Rome, pour vous descharger d'envie, et je ne laisroÿs pas de vous en avoir tousjours aultant d'obligation, si vous trouviez bon de la lay communiquer et l'y employer.

Si vous trouviez à vendre un exemplaire des familles d'Ursinus<sup>1</sup> quoyque frippé, vous obligeriez quant et moy un de mes amys qui me le demande et M<sup>r</sup> Despiots le payera comme vous ordonnerez.

Depuis avoir escript M<sup>r</sup> le Baillif de Fourbin m'a envoyé icy le sieur de Seva, escrivain de la galere de M<sup>r</sup> de la Valette, qui avoit receu la consigne de vostre caisse, pour me rendre compte de ce qui s'y estoit passé, lequel ne m'a rien secu dire de la veritté que vous en aviez tiré, mais il m'a descript entre les balles de M<sup>r</sup> de Crequy une si longue, si large et si haulte, et de si peu de poids pour la grosseur que j'estime que ce puisse estre celle de M<sup>r</sup> Melan, du bas relief du M[arquis] Justinian, mais on l'a portée à Grenoble puisqu'il plaict à Dieu. Il m'a dict que les sieurs Gioan. Batt. Rossi et Egidio Rossi de Civita Vecchia font tous les jours des voitures de balles qu'ils envoÿent en ce pais icy pour conte des sieurs Blavet et Faulconiera de Rome, et du sieur Gio. de la Saigne, marchand François à Rome, et pour le sieur Despiots, à qui il suffit d'envoyer tout ce que vous me voudrez faire tenir<sup>2</sup>.

## LXXVIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Le jour mesmes que l'ordinaire d'Avignon estoit passé par Genes, par qui je vous avois escript assez amplement, aussy bien qu'à plusieurs

<sup>1</sup> *Fulvii Ursini familiae romanae quae reperuntur in antiquis numismatibus* (Rome, 1577, in-fol.).

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 148. Dans le

coin en haut, à gauche, du même folio, au verso, se trouve ce renvoi : « Sans vous tourmenter de chercher des curiositez d'amys qui ont trop d'autres affaires pour se souvenir des nostres. »

autres de noz meilleurs amys, voulant faire loger en mon cabinet le contenu de vostre caisse, que j'y avoys faict remettre à l'instant mesmes qu'elle fust ouverte, pour en debarrasser ma chambre, à cause que M<sup>r</sup> le Nonce y voulut venir<sup>1</sup>, sans que j'eusse depuis eu le loisir de le mieux revoir, pour les affaires qui m'estoient survenües et le peu de temps que j'avoys eu peine à desrober, pour escrire à Rome, je me trouvay bien plus heureux que je n'avoys pensé quand aprez avoir faict de rechef tirer dehors de la dicte caisse tous ces vases que j'avoys desja veus, un de mes gents s'apperceut qu'au fonds de l'un des estages il sembloit qu'il y eust quelque secret, lequel je fis incontinent deffoncer, et y trouvay la plus part de ce qui nous manquoit et que vous m'aviez escript en avoir tiré, pour me l'envoyer par quelqu'un de cognoissance en attendant autre commodité que celle des galeres pour la caisse entiere, dont je fus grandement consolé et marry tout ensemble de ne m'en estre plus tost apperceu pour ne vous laisser en peine de ce costé là, combien que je croys que vous songerez facilement que tel secret aye trompé la veüe de gents qui y alloient à la bonne foy et simplicité comme nous. Attendu l'advis que vous m'aviez donné d'avoir tiré hors de la caisse tout ce que nous n'y trouvions pas d'abbord, et que nous n'avions pas d'autre lettre vostre posterieure, car sans cela nous eussions esté plus curieux de fouiller jusques au dessoubs de la paille. Mais il n'y a pas grand mal à tout cela, puisque tout ce que vous aviez trouvé bon de nous envoyer est arrivé à bon port et bien conditionné, dont je vous suis bien redevable de la preference que vous m'en avez reservée non seulement sur voz autres amys et serviteurs, mais aussy sur vous mesmes, ce que je tiens à singuliere faveur, et dont je ne pense pas mourir ingrat si Dieu favorise mes vœux et les petits desseins que j'en ay faict. Avec cette protestation que tout ce que j'ay receu maintenant, et que je puis avoir receu cy devant ou recevoir à l'advenir de vostre part, à quelque tiltre que ce soit, et mesmes ce que je puis avoir eu d'ailleurs, sera tousjours à

<sup>1</sup> Le nonce Bolognetti, dont il a été question plus haut.

vosre disposition absolüe, quelque remboursement que j'en peusse avoir faict ou non, et vous sera fidelement envoyé et restitué, à la moindre cognoissance que je puisse avoïr de voz intentions pour ce regard. Vous priant de me les faire entendre librement et sans aulcune ceremonie et vous verrez par les effectz avec quelle franchise j'y procéderay et de combien bon cœur je contribueray à voz contentements et à vostre service tout ce qui pourra dependre de moy.

J'ay donques trouvé dans cette cache (que vous aviez faicte bien à propos à cause du danger qu'il y a sur les galeres de laisser voir des choses trop subjectes à la pince) une petite boitte rouge, où estoient les 4 medailles d'or, l'Hadrien de Delphes, le médaillon d'argent de Salonina, et le camayeul de nacre que j'ay veu aussy volontiers qu'aucune des autres pieces. Car j'avoys une vintaine de graveures en cette matiere, trouvées en un mesme lieu, que je ne me pouvoys persuader estre antiques, bien que la maniere n'en fusse pas incompatible à l'antique, à faulte d'avoir rien veu de semblable ailleurs. Oultre la boitte je trouvay la patere de bronze avec lettres etrusques, la grosse plaque quarrée du taureau ou de la vache, une autre plaque ronde avec un chainon à la suspendre, la queüe à crochet d'une lampe, des fragments d'ance, une vingtaine de cez monnoyes pesantes ou garnies des marques de leur poids, comme vous m'en proposiez aultant en vostre lettre, l'Apollon au revers de Trajan, le Domitian en metal de Corynthe, cinq ou six petites pieces Ægyptiennes, quatre ou cinq autres medailles avec des Trepieds et sept ou huit bulles greeques de plomb, un cloud quarré en forme de serpenteau et possible encores quelque autre chose que j'oublie, comme j'avoys oublié le vase de metal jaulue, et l'empreinte de la placque de voz sortileges antiques. Laquelle m'a esté grandement agreable, la figure du caractere y pouvant paroistre quasi aussy bien comme sur l'antique, si je [ne] me trompe. Et scauroys bien volontiers si les autres deux de la Senora Donna Felice sont de pareil caractere ou non.

J'ay prins grand plaisir de voir que la sisailleure de l'une des medailletes d'or y aye faict conserver l'inscription ROMA que l'on avoit

effacée sur l'autre, n'estant pas marry d'en avoir plustost deux qu'une seule, et s'il vous en tomboit en main une troisieme, où la figure des notes ou chiffres adjoustées du costé de la teste fusse bien nette, je l'achepteroys encores bien volontiers. La petite de Tibere d'or qui n'est que du demy poids, m'a encores bien satisfait, et si vous en rencontrez d'autres, quelles que ce soient, de ce qualibre à peu prez, vous me ferez faveur de me les retenir et de me mander si vous en avez veu d'autres empereurs, et avec quels revers à peu prez et chez qui. Mais je vous prie de ne le pas mettre en oubly.

L'Hadrian m'a pareillement bien esté advisable, et l'eust esté au double, si l'on n'eusse gasté, comme l'on a faict en le nettoyant, les troys bases ou pedestaux ou patturons qui soubstenoient la machine triangulaire, dont l'une a saulté tout à faict hors de la medaille, l'autre est bien endommagée, et la troisieme bien fondüe. Mais tousjours la vault il bien mieux avoir comme cela que de ne l'avoir poinct.

Je n'ay pas encor examiné le poids de ce medaillon d'argent de Salonine, qui sera à mon advis le demy de celuy d'Alexandre Severe. Ce poids de l'once avec le vase n'est gueres bien conservé, mais je ne laisse pas de vous en avoir bien de l'obligation, pour l'assortiment de mes petites fantaisies. Comme de tous les autres de pareille nature, et de cette plaque mesmes quarrée qui monstre certainement estre de pareille maniere et antiquité, à quoy que ce soit qu'elle aye peu servir. Car il n'y a poinct de notes qui ayent du rapport au poids, comme en toutes les autres pieces qui estoient veritablement de l'ÆS GRAVE monoyé. N'estimant pas que puisque vous voyez passer par voz mains une si grande multiplicité d'anticailles, il ne vous tombe quelque jour en main quelque piece de cette vieille monnoye avec le mouton ou la brebis. Attendu mesmes qu'il me semble avoir ouy dire à feu Alexandro Borgianni et à d'autres qu'ils en avoient veu plus d'une foy. J'avoys troys autres pieces de mesmes devises à celle que m'avez envoyées avec une main, et deux Claves d'Hercule. Mais le poids de la vostre est beaucoup plus legitime que celuy des miennes, et la figure m'ayde aussy à recognoistre quelque chose de plus qu'aux miennes. Ce qui me

faict ressouvenir que de toutes les pieces que vous rencontrerez escriptes en lettres etrusques, vous me ferez plaisir de me retenir tout ce que vous ne voudrez pas pour vous, car bien que j'en aye desja un assez bon nombre, je les recevray tousjours trez volontiers soit que ce soient des pieces de l'ÆS grave (dont j'ay un assortiment, comme pour cez Romaines, de toutes les pieces ordinaires de la livre, demy livre, triens, quadrans, et de l'once avec lettres Etrusques, mais je n'en ay point de sextans avec de telles lettres, quoyque j'aye plus de 30 pieces avec la note du sextans), soit que ce soit des autres pieces de meilleure maniere, mais plus petite et moins ancienne, dont j'ay pareillement plus de 20 pieces.

Enfin nous avons trouvé en cette cache quasi tout ce que vous nous aviez promis par voz precedantes dernieres lettres, je dictes quasi d'autant que je n'y ay pas trouvé cette petite pierre rougeastre que vous disiez estre remplie de paillettes d'or, dont vous mandiez à Mr Aubery de m'en avoir envoyé une pareille à celle qu'il a eu de vous. Je n'y ay point aussy trouvé le petit poids avec le Taureau, que vous dictes estre environ du poids de l'once, ne les balances ou escuellons de balances antiques, que vous m'aviez faict esperer, et que je ne retiendray point, si vous trouvez bon que je vous les renvoye incontinent, à quoy je ne manqueray point de suyvve voz ordres punctuellement, mais je vous auray de l'obligation si j'en puis avoir la veüe et les examiner à ma mode. Et pour la pierre rougeastre je pense bien qu'il n'y auroit pas grand danger quand vous la mettriez dans un paquet de lettres, ne pouvant pas estre chose de grand volume. Voire mesmes quand cette medaille du Taureau ne pesant pas plus d'une once, seroit mise dans un paquet sous l'enveloppe de l'Eminentissime Cardinal ou de quelqu'un des siens, et sous l'adresse à Genes de l'illustrissime seigneur Gir. Spinola, general delle poste, je n'estime pas qu'elle puisse courir de fortune, à cette heure que les pedons d'Avignon sont restablis, lesquels me cognoissent et m'apporteront tousjours fort seurement tout ce que me voudrez envoyer par cette adresse. Et si vous affectez de la recouvrer, je la vous renvoyeray si tost que je l'auray veüe. Craignant

que vous n'avez de long temps des commoditez de voiture de Rome icy. J'adresseray cette lettre à Lyon à tout hazard au cas qu'elle y puisse arriver à temps avant que l'ordinaire de Paris en soit party, sinon vous l'aurez une semaine plus tard. Et sur ce je finiray attendant vostre bordereau dans une quinzaine de jours pour satisfaire punctuellement à voz ordres, et demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 8 may 1634.

Si vous pouvez sçavoir asseurement le lieu où a esté trouvée la patera Etrusque que vous m'avez envoyée, et en quel temps à peu prez, vous me ferez plaisir de m'en advertir, comme aussy de celle du seigneur Angeloni, lequel je prie de me vouloir octroyer un modelle entier de la sienne, où je puisse examiner sa grandeur et mesure et tous les ornemens et enrichissements qui y peuvent estre comme en la mienne. Il la faudroit faire mouler en brouze de mesme couleur à peu prez, et marquer ce que pese l'antique et la differance du poids de ce modele, comme aussy faudra examiner si le modelle contiendra beaucoup moins que l'original antique ou non. Car il y faudra laisser les figures delivrées comme elles sont sans en augmenter le vuide ou cappacité de la cueiller. L'ouvrier qui travaille au Trepied du Prince Borghese fera bien cela, et le P. Saquy le sollicitera et fera payer son salaire comme de raison.

Si vous sçaviez que sont devenües toutes cez Tables Etrusques trouvées à Eugubia<sup>1</sup> dont il en fut imprimé quelque'une, je l'apprendroys

<sup>1</sup> Autrefois Eugubium, aujourd'hui Eugubio, dans l'Ombrie. On sait qu'en l'année 1444 on y découvrit sept tables d'airain couvertes d'inscriptions fort anciennes en caractères étrusques et latins. Le meilleur travail que l'on possède sur les Tables Eugubines est celui de M. Michel Bréal (de l'Institut), publié en 1875. Gassendi nous apprend (livre I, à l'année 1600, p. 54)

que Peiresc se rendit à Eugubium tout exprès pour voir le lieu où avaient été trouvés ces antiques monuments. Il nous apprend aussi (livre V, à l'année 1635, p. 433) qu'il demanda une copie très soignée des inscriptions d'Engubio à l'archéologue Doni, voulant essayer de les expliquer et de compléter ainsi les recherches de Bernardin Baldi.

aussy bien volontiers. Et s'il se pourroit avoir empreinte du caractere de quelqu'une, sinon en bronze, au moins en papier mouillé<sup>1</sup>.

LXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Ayant esté surprins par le pedon d'Avignon, tandis que je l'ay envoyé desjeuner, j'ay escript un mot à Son Eminence et vous accuseray encores la reception de vostre lettre du 6 may avec le couteau de la despence que vous avez faicte pour moy, où je trouve tant de bon mesnage que je ne vous en sçauerois rendre assez de remerciementz. ne de service en revanche qui puisse satisfaire à mes vœux, mais je n'y espargneray rien si jamais je le puis.

Je viens de recevoir presentement les fagots que M<sup>r</sup> de Bonnaire avoit consignez à Patron Guillem Faulconnier, dont vous m'aviez fait feste, et avec lesquels je pensoys trouver la graveure ΔΙΑΟΥ avec la pierre de drap d'or et autres chosettes demeurées en arriere, mais il ne s'y en est rien trouvé. Et pense qu'il n'y aura pas de danger quand me les enverrez par la poste du costé de Genes, sous l'enveloppe de l'illustrissime Evesque de Vaison, ou de l'illustrissime sieur Cavalier del Pozzo, et l'adresse du sieur G. Spinola, General des Postes à Genes. Voire si de cez pierres de drap d'or vous ne m'en pourriez envoyer une couple au lieu d'une seule, je la payerois volontiers. Attendant impatiemment le succez de vostre traicté avec l'Abbé de S<sup>t</sup> Gregoire pour le Trepied de marbre, que je vous supplie de ne pas negliger et de le conduire discrettement pour n'esventer la chasse, et ne vous faire oster la curée de la bouche. Car il me tarde bien de voir

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 152.

cette piece et vous ne me sçauriez obliger en occasion qui me soit plus sensible.

Pour les gros poids du sieur Stephanoni, si vous me les aviez à peu prez descripts, soit des figures et notes qui y sont, soit de leur poids, grave ou leger à peu prez, telle chose ce pourroit estre que je n'y plaindroys pas l'argent. Tout au contraire ce pourroit estre chose de fort peu de consequence. Entre ceux que m'avez envoyez du poids leger il y en a un comme la figure faicte icy contre. J'en avoys deux autres semblables sans que j'aye peu recognoistre ce que c'est. Si vous en trouvez d'autres soit à achepter ou à mouller, je vous prie de m'en faire avoir tout ce que vous pourrez, pour voir si nous sçaurions deviner que peut estre cette figure qui m'est si incognüe. Il fault que la quantité de pareilles piéces nous fournisse les occasions de conjecturer ce que c'est.

J'ay recouvré, cez jours icy, une lanterne de terre antique la plus bigearre que j'aye jamais veue en forme d'une teste humaine, laquelle au lieu de chevelleure, de barbe et de moustache, a des feuillages comme de l'Achanthe, et la lumiere paroît par l'ouverture de la gueule, des iculx et des cornichons.

Je vous prie de me mander si avez rien veu d'approchant à cela, soit dans les bronses ou bas reliefs de marbre. Et si avez rencontré des visages ou Mascarons antiques revestus de tels feuillages, au lieu de chevelleure. Car j'en avoys veu que j'avois creu modernes, mais cette lanterne me met en suspens, estant de trez bonne maestrie et avec de grandes marques de l'Antique. Ne me souvenant pas d'avoir veu de cez feuillages qu'aux tritons et autres monstres marins, pour servir d'union de la partie du corps humain à celle du poisson, comme il y en a entre les camayeuls du patriarche d'Aquilée imprimez dont j'ay veu les originaulx à Venise. Une petite medaille dont vous m'avez autres foyz envoyé un plomb, avoit une teste armée d'une despouille que je jugeoys marine avec de telz feuillages. Il me semble avoir veu une teste coiffée d'une chevcleure de feuille de chesne, au lieu d'une simple couronne, mais je n'en ay pas trop bien conservé la souvenance.

Songez y et y prenez garde plus exactement à l'advenir. J'ay vu le dessein de l'Abacus du sieur Angeloni qui semble estre prins à rebours et à contre sens avec quelque confusion. Mais cela s'examinera une autre foys, et je demeureray,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 2 juin 1634<sup>1</sup>.

LXXX

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARRERIN,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu sous l'enveloppe de M<sup>r</sup> l'Évesque de Vaison vostre lettre du 2 de ce moys par l'ordinaire de Genes avec les deux petites medailles d'or y contenües, dont je vous remercie trez affectueusement et du bon mesnage qu'y avez faict, pour me les procurer et les arracher de la main de ceux qui les avoient, ayant certainement prins grand plaisir de voir la plus petite avec la teste d'un Mars et l'inscription ROMA, et de voir qu'elle soit de si peu de poids. Mais j'ay bien esté mortifié quand j'y ay trouvé des vestiges ou fragments des mesmes notes qui sont aux autres plus grosses, et que la piece n'a pu fournir un peu plus de matiere sous le coing de ce costé là pour ne laisser aucune occasion de doubter si c'estoient les mesmes notes des grosses ou bien des autres differantes à celle fin d'y chercher par aprez l'occasion de diversité au poids. Ce qui me fera vous supplier de bien rechercher curieusement, et tous les curieux de vostre cognoissance, si vous n'en trouverez pas quelque autre pareille à peu prez, pour nous esclaircir de la vraye figure et qualité desdictes notes. M'asseurant que vous

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 154.

y en trouverez quelqu'une, ou qu'il s'en desterrera de nouvelles de quelqu'autre costé, qui ne vous eschapperont pas si vous y veillez tant soit peu. L'arrivée de celle cy m'a faict peser les autres plus grosses que m'aviez envoyées cy devant, où j'ay trouvé un peu estrange que celle où l'inscription ROMA est effacée, ne laisse pas de peser encores davantage que l'autre qui n'a qu'un coup de cisaille sans emporter la piece. Mais c'est peu de chose que cette differance, les anciens n'ayants pas esté si scrupuleux au contre poids qu'ils regardassent à de si petites minuties en cez vieulx temps là. Ce neautmoins je verroys volontiers un contre poids bien exactement ajusté, sur le vray poids de celle que vous dictes estre au cabinet de la Senora Dona Felice, car je m'imagine qu'elle debvra estre beaucoup mieux conservée que toutes les autres que nous avons, pour voir si elle sera de poids plus fort ou plus foible que les miennes. Mais il ne sera pas de besoing que vous m'alleguiez pour cela, s'il vous plaict, pour esviter toutes occasions de ceremonies. Et le pourrez faire par occasion, comme pour vostre curiosité propre. Ainsin que vous avez si bien mesnagé pour les empreintes de cez deux plaques de bronze, que j'attendray en bonne devotion puisqu'il vous plaict m'en avoir procuré la communication con si bel modo<sup>1</sup>. Et recevray à faveur la troisieme medaille d'or des grossettes qu'on vous avoit offerte en eschange du Claude, principalement si elle est bien conservée et bien pucelle et non touchée comme les autres deux par des cisailles, ou par la pierre ponce, afin de bien juger de leur poids ordinaire. Et suis marry que n'avez retenu la bague d'or où estoit la medaillette d'Auguste, car une couple d'escuz ne me commandent pas, en pure perte, en ces occurrances de bigearries. Et si elle n'est vendüe, me ferez plaisir de me l'acheter encores. M<sup>r</sup> Despiots fournira tousjours ce qu'il vous faudra.

Vous m'avez encores faict plaisir de m'escire le desnombrement des autres petites medailles d'or que vous avez veües, ou que Mess<sup>rs</sup> cez Godifredy vous ont dict avoir en leur pouvoir, et encores plus de m'en-

<sup>1</sup> De si belle façon.

voyer le petit M. Aurele dont je vous remercie bien fort aussy, et quand en rencontrerez d'autres à prix tollerable, j'y tiendray mon argent bien employé, et vous en auray de l'obligation. Mais pour revenir auxdicts sieurs Godifredi, je suis quasi resolu de les attaquer pour tascher de noüier quelque commerce avec eulx, qui ne sera possible pas si impossible de loing que de prez, à cause des jalousies qui peuvent plus agir sur les lieux, mais il faudroit que je sceusse de vous soubz main qu'est ce qu'on leur pourroit envoyer ou proposer qui fusse bien de leur goust. Nous sommes venus à bout de tant d'autres choses difficiles, que malaisement des gents si honnestes se pourront deffendre, eulx prenant du costé de l'honesteté, par lequel il y a si peu de choses imprenables. Et mandez moy leurs tiltres et qualitez tant de l'un que de l'autre des freres, et par qui vous jugeriez que je leur deusse faire presanter mes lettres, qui fusse hors de soubçon de jalousie.

J'ay esté bien aise d'apprendre que ma patere etrusque soit venüe du costé d'ORVIETO<sup>1</sup>, et que celle de M<sup>r</sup> Angeloni soit venüe du cabinet de feu M<sup>r</sup> Natalizio de Foligni<sup>2</sup>, et encores plus qu'il y en aye une troisieme à Pise, dont je vous auray bien de l'obligation et à M<sup>r</sup> Doni, si j'en puis voir le dessein, et vous remercie de tous cez bons advis, et de la peine qu'y avez prins, comme du passage de Macrobe, qui semble bien convenable à vostre conception, et du livre d'Ursinus<sup>3</sup>, et du soing que vous prenez de faire solliciter les ouvriers des vases, et de les faire emballer et adresser au sieur Egidio Rossy.

Quant à la despence, veritablement elle est un peu bien grande et ce seroit peu esviter pour quelques pieces de celles qui estoient le moins considerables, dont il eust peu suffire de voir les empreintes de cire, avec des modelles de fer blanc ou d'estain, mais pour les principales, je n'y plaindray pas la despence, comme peuvent estre le Trepied et la patere du sieur Angelony. Seulement je regrette que la graveure du Paris et du Mercure n'y ayent peu paroistre, ce qui me sera

<sup>1</sup> Dans l'Ombrie, à 52 kilomètres de Pérouse. — <sup>2</sup> Foligno est aussi dans l'Ombrie et à 31 kilomètres de Pérouse. — <sup>3</sup> *Les familles romaines*.

d'une grande mortification, et s'il y avoit moyen d'en faire jetter une d'estein (*sic*) ou de plomb plustost, voire de plastre mesmes sur le moule d'une cire, je le verray encores trez volontiers pour pouvoir goder l'empreinte et l'image à droict sens de ce qui est gravé sur cette patere. Et cependant je m'imagine que vous aurez faict ajuster le mieux qu'il aura esté possible l'empreinte que vous en avez tirée de cuivre, à son origine, pour y pouvoir examiner les mesures de sa cappacité et de tous les bords de ses levres. Esperant que le plaisir de voir deux ou troys des principales empreintes des vases bien exactes me guerira facilement tout le regret de la despance des autres, quoyque moins necessaire. Ne trouvant pas estrange qu'un si long et penible ouvrage couste de l'argent, ce que j'avoys assez preveu en dressant les memoires du P. Sacquy où je n'affectoys des modeles de cuyvre et de quelques pieces plus importantes, me contentant de simples comparaisons de mesure des autres avec les desseins ou modelles de plastre ou de cire, mais la perte n'est pas si grande qu'elle merite d'y avoir du regret, veu mesmes que possible la veüe des modelles me satisfera assez, pour les uns comme pour les autres, pour meriter cette despance, et tousjours cet essay ne sera pas inutile à l'advenir pour sçavoir comme nous aurons à y proceder. Cependant, quand vous m'envoyeriez par la poste cette pierre de toille d'or, comme les medailletes d'or, il n'y auroit pas de danger nomplus que des autres petites graveures et de toutes autres menües choses qui se peuvent enfermer dans de petites boittes avec afforce cotton et adresser à Genes à l'illustrissimo Senor Giro Spinola, general delle poste, qui sera bien aise de les recevoir et me les faire tenir seurement, si ne les voulez bailler à Mr de Bonnairé ou à quelqu'un de cez Messieurs du Palais. J'attendray donc en bonne devotion la caisse de tous cez modelles de vases, avec le Trepied de marbre, soubz les adresses du Senor Egydio Rossi de Civita Vecchia, soubz lesquelles j'ay faict tenir à l'Eminentissime Cardinal Patron un livre qui estoit demeuré en arriere à Marseille, lors du despart des galeres, dont Son Eminence m'a desja accusé la reception, bien qu'on ne l'eusse faict partir de Marseille que plus d'un moys apres le depart

desdictes galeres. Estimant que cette voye là sera trez bonne dez hors mays et quasi meilleure que toutes autres pour estre bien réglée et bien frequente et moings casuelle que la venüe des barques à droicture et tant en allant que revenant, principalement à cette heure que le commerce est libre à Florence et le sesjour si agreable. Enfin je m'en vay finir en vous reiterant mes remerciements et recognoissances de gratitude, de tant de peine que je vous donne, avec mes protestations d'un extreme desir de vous bien servir en revanche quelque jour Dieu aydant. Et demeureray,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 28 juin 1634.

Je ne pense pas que le R. P. Athanase Saquy puisse venir sitost qu'il se promettoit, estant bien marry de l'indisposition qui l'a empesché de passer les chaleurs hors de l'air de Rome, en celuy de Florence. J'ay faict payer à Mr de Gastines, pour Mr Despiots, toutes les parties qu'il avoit desbourcées, tant à vous qu'à luy, dez que j'en ens l'advise<sup>1</sup>.

LXXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire de Genes voz lettres du dernier juin et 7<sup>e</sup> juillet, et fus bien aise d'apprendre par icelles, et par celles que le P. Sachi m'a escrites de Marseille depuis son arrivée, que la caisse des modelles ayt esté mise ez mains du sieur Egidio Rossi, aprez quoy il n'y a rien à apprehender pour ce regard. Je ne suis marry que de

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 140.

ce qu'il soit emballé et consigné audict sieur Egidio, je ne seray pas content (*sic*). Si j'eusse sceu le nom de ce procureur general et de cet abbé, et de quelle congregation ils sont, possible me seroys je hazardé de leur en escrire un mot à tout hazard, principalement s'ils estoient, comme je le conjecture, de la congregation du Mont Cassin, où je cognoys fort familièrement afforce braves hommes. Il fault se contenter de ce qu'il plaira à Dieu que nous en obtenions, et croys bien que vostre dexterité, qui viendroit à bout de choses plus difficiles, achevera celle là heureusement puisqu'elle a esté si bien commencée. Mais de grace ne differez jamais au lendemain ce que vous aurez moyen d'achever le jour mesmes que vous en traicterez, ne de vous descharger envers le sieur Egidio de tout ce que vous me voudrez despartir, car il arrive des interruptions d'un jour à autre, qui nous ostent souvent le moyen d'accomplir ce que nous eussions fort bien peu faire le jour precedent.

Au reste j'ay veu le dessein des poids qu'avez retirez dudict Pietro Stephanoni, dont je vous remercie de fort bon cœur, y ayant prins un plaisir particulier; mais pour celuy où il s'imaginoit qu'on eusse voulu représenter une fleur de lis, je vous assure que c'est une equivoque, en ayant 3 semblables parmy les miens, où il se void que c'est un vase avec deux ances ou maintiers, dont je vous pourrai donner plus d'assurance quand je le verray. Que si vous ne les avez ja engagez en quelque caisse avec le marbre de S<sup>t</sup> Gregoire, il a esté despesché de par delà un messenger d'Avignon qui se nomme François Clot autrement Merindol, à qui mon homme donna un billet d'adresse à M<sup>r</sup> de Bonnaire, lequel m'apporteroit volontiers à son retour une boîte avec tous lesdicts poids ou telle autre chose dont le voudrez charger.

Pour tout le restant de voz lettres, nous attendrons l'arrivée de la caisse, afin d'y pouvoir respondre plus punctuellement à chacun article, attendu que sans voir les pieces il est mal aisé d'en juger sainement. C'est pourquoy je finiray la presente. Aussy bien le courrier d'Avignon vient d'arriver, qui ne me donneroit pas loisir de vous entretenir plus longuement, remettant le tout à une autre foys, et vous

remerciant trez humblement et affectuusement de la continuation de  
voz bons offices, dont vous tirerez la revanche quand il vous plaira,

Monsieur,

de vostre, etc.

À Aix, ce 4 aoust 1634<sup>1</sup>.

LXXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Ce n'est que pour accompagner un exemplaire que vous m'aviez  
faict promettre à l'èminentissime cardinal Buoncompagno, des Eclo-  
gues de Nicolas Damascene, Polybe et autres autheurs Grecs dont cez  
fragments n'avoient encores veu le jour, impatient de n'avoir d'assez  
dignes occasions de tesmoigner à Son Eminence combien je luy suis  
acquis et desvoué serviteur, et à combien d'honneur je tiens d'estre  
advoué pour estre du nombre de ses plus fideles serviteurs et admi-  
rateurs de tant d'èminentes qualitez qui sont en sa personne, et par-  
ticulierement de l'affection qu'il a aux bonnes lettres. Vous le luy  
ferez, s'il vous plaict, tenir à la premiere commodité assurée, et je  
serai à jamais,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 25 aoust 1634.

Ayant trouvé Patron Paschal (qui se charge de la conduite de l'Al-  
zaron de l'èminentissime Cardinal Patron) en bonne volonté de se

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 155.

charger aussy d'une cassette de plantes marines et de quelques queües de poissons et croustes de testacées, j'y ay faict mettre tout ce qui s'y est peu fourrer, que Corberan diet consister en deux queues de Pesca Spada, deux branches pierreuses comme corail, une ligneuse née sur un caillou, et plusieurs autres pareilles arrachées de leur assiette naturelle entre lesquelles y en a une couverte d'une pelure ou mousse rouge comme laque, deux frisées comme sponges, un champignon de mer fort semblable à ceux de terre, mais plus ligneux, troys coqs ou Galli, especes de cancre, une cigale grosse, velüe, un poisson volant ou Arondelle, cinq ou six echines, des griffes de Ligombault ou plus grosses langoustes<sup>1</sup>.

## LXXXIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,  
 EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,  
 À ROME.

Monsieur,

Je n'ay point receu de voz lettres par les ordinaires de Lyon, non plus que par celuy de Genes, par lesquels j'en ay receu de tout plein de mes bons amys, et n'ay pas eu d'avis que la caisse des empreintes soit partie de Civita Vecchia pour Ligourne, non plus que pour Marseille à droieture, ce qui me faict croire qu'elle aura attendu les galeres ou la barque de Patron Dalle et de Patron Paschal, par laquelle je vous ay escrit et envoyé une cassette de cez brouilleries de nostre mer que vous aviez tesmoigné estre plus de vostre goust qu'elles ne peuvent meriter. Et par la mesme barque je vous ay adressé un livre<sup>2</sup> pour l'Éminentissime cardinal Boncompagno, soubz l'adresse de l'Éminentissime cardinal Barberin et recommandation de M<sup>r</sup> l'Évesque de

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 156.

<sup>2</sup> Il s'agit ici du recueil des écrivains

grecs publié par Adrien de Valois et extrait des manuscrits de Constantin Porphyrogénète.

Vaison. Si (*sic*) le P. Sacquy eust sans doute pressé en sorte que ladicte caisse eust esté portée à Civita Vecchia comme les siennes, et seroit arrivée à Marseille deux mois y a comme les siennes, mais les frate ont tousjours peur qu'il leur manque une heure quand ils ont en teste de marcher, dont je luy ay bien faict des reproches et dont il a bien esté mortifié, car il a esté à Marseille plus d'un moys entier sans oser venir devant moy tant il avoit de honte d'une si chettive precipitation et impatience d'attendre un jour vostre commodité. Je m'imagine que vous avez voulu y joindre et faire attendre le marbre de St Gr[egoire] que j'attends encore plus impatiemment que le reste, et si le tout n'est party avant l'arrivée de Patron Pascal, je vous supplie et conjure de ne le pas laisser venir sans qu'il m'apporte et l'un et l'autre, ayant creu que vous n'avez pas eu le courage de m'escire par le dernier ordinaire d'un peu de regret que vous pouviez avoir sur le cœur d'avoir tant tardé de me faire envoyer le marbre, qui ne viendra d'un an si l'on ne vous presse sur l'occasion de quelque commodité de l'envoyer tant vous avez d'occupations journalieres qui pressent tousjours plus les unes sur les autres plus elles sont fraisches, car dez que les choses s'envieillissent un peu, il y a trop de peine d'y donner le moindre temps du monde. C'est pourquoy je vous supplie, quand vous aurez quelque chose pour moy, de vous en descharger sur M<sup>r</sup> de Bonnaire ou sur M<sup>r</sup> Despiots, qui prendront mieux les commoditez de nous les faire tenir, et excusez mes libertez puisque je suis tousjours,

Monsieur,

vostre, etc.

Ce 7 septembre 1634.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer encore un autre exemplaire du livre des familles d'Ursinus par la premiere commodité, et s'il est possible par le retour du Patron Pascal, pour en accommoder un autre de mes amys qui me le demande<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 157.

## LXXXIV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Le dernier ordinaire d'Avignon qui revint de Genes à la my septembre, ne m'apporta point de voz lettres nomplus que le precedant de la my aoust. Ce qui me faisoit craindre que vostre santé ne fusse pas en bon estat. Cependant la caisse des vases ou modelles est enfin arrivée avec lettre du sieur Egidio Rossi du 5 aoust. Les plantes que vous y aviez mises du P. Sacchy avoient fort humecté ce qui estoit ez environs, et specialement la boitte où vous aviez enfermé les medailles et autres choses plus curieuses, qui en patissoient desja bien à telles enseignes, que le papier du memoire et lettre que vous y aviez enfermé, estoient quasi pourris. Mais je n'ay pas laissé de le pouvoir lire. Et y ay trouvé l'examen que vous y aviez faict du mesurage de tous les modeles de vases de la caisse excepté de l'un de ceux qui ont long bec, lequel vous aviez cotté N. Possible est-ce celuy dont l'original fut esgaré, ce que je vous prie de me mander, ou bien lequel ce fut. Ayant trouvé fort estrange cet inconvenient dans une telle maison puisque c'estoit là mesmes que les ouvriers alloient travailler. Il estoit vraysemblablement de pareille contenance à celuy de mesme forme qui estoit cotté B que vous dictes estre la juste moitié de celuy de mesme figure aussy cotté F. J'ay trouvé dans la caisse tout le contenu au denombrement que vous m'en faictes par vostre lettre du 30 juin, excepté une paste jaulne de la teste d'un philosophe, ce dictes-vous, qui sera par mesgarde restée en arriere. Et y trouvay de plus la medaille du bœuf demeurée auparavant, et l'escuillon de la balance d'un petit trebuchet et un fer de balance antique mentionné en vostre borde-reau. Mais j'ay trouvé l'un et l'autre bien esloigné de ce que je m'en estois promis, car j'avoys creu de voir les deux escuillons d'une ba-

lance de moyenne grandeur, avec leur propre branche qui les avoit portez, sans qu'il y manquast rien que les fillets à les pendre.

J'ay plusieurs morceaux de bronse antiques de differantes grandeurs et de figure pareille à celuy que vous appelez Trochus ou Piciolo. Mais je n'avois jamais creu qu'ils eussent peu servir à cet usage, comme il seroit malaisé qu'il puisse servir aux petits enfants, au moins pour les foicter comme ils font leurs sabots, aprez les avoir jettez en terre. Car il y auroit trop peu de prinse pour le foict. J'avois creu que ce fussent des Pesons de Romaine ou de statere et s'en trouve encores de pareils en des stateres mesmes de fer, assez vieilles, comme de plusieurs autres fort differantes figures et proportions plus ou moins grandes. En ayant mesmes d'aulcuns antiques de bronze comme le vostre pendus à un anneau, attaché à un crochet, qui seroit inutile à l'usage des passe temps des petits enfants.

Pour cette espece de hache, il y a beaucoup plus d'apparance qu'elle puisse avoir servy au labourage comme vous dictes qu'aux sacrifices. Il en fut trouvé la charge de troys mullets au terroir de Lizieux du temps de feu M<sup>sr</sup> le Garde des seaux du Vair<sup>1</sup> dont j'en choisys deux ou troys, pour faire voir qu'elles avoient une petite oreillette ou boucle pour le retenir de crainte qu'il ne se perdist en labourant parmy la terre. Au moins ce fut mon advis conforme au vostre en cela. Ce petit couvercle avec un oiseau peult avoir servy à couvrir quelque petit vase aussy tost qu'une lampe. J'ay pourtant esté bien aise de le voir.

Les medailles de Neron sans revers, et du revers de Faustine sans teste ne sont pas à negliger, nomplus que cez poids gros et petits, quoyque j'en eusse de pareils. Mais j'attends bien plus impatiemment ceulx du sieur Stephanone. Et ay grand regret que ne les ayiez envoyez à Civita Vecchia dez que vous les eustes, car ils seroient à cette heure venuz aussy bien que la caisse, et je ne seroys pas en l'apprehension que je suis, s'ils arriveront aussy seurement par autre voye, comme ils eussent faict par celle là.

<sup>1</sup> On sait que Guillaume du Vair fut évêque de Lisieux de 1618 à 1621.

Quant à tous ces vases, j'ay prins grand plaisir de voir celuy qui est en forme de soulier et le petit [*mot illisible*] et celuy du Trepied, mais non sans grande mortification de ce que le fondeur n'a scu faire paroistre les façons des figures, feuillages, moulleures et autres ornements tant des ances que des levres, et specialement des ances du Bassin du Trepied, dont le premier dessein que j'en eus les faisoit abouttir chascune en une teste de serpent ou d'autre animal. Ce qui me faict bien regretter la despence, non de la moulleure, car tousjours eusse je esté bien aise d'en voir la figure, mais je l'eusse quasi mieux aimé faire jetter en cire ou en plâtre qu'en bronze, pour y pouvoir examiner et gouster la beauté desdictes figures, feuillages, moulleures ou fillets, d'où il se pouvoit tirer plus de fruict que de tout le reste, car en toute façon la mesure ne s'y rencontre gueres pour la contenance. De sorte que le simple dessein bien prins, et un simple modelle de fer blanc pour la contenance de chascun, eusse quasi esté de plus d'usage que ces modeles de cuivre qui ne sont que l'ombre ou le noyau de ce qui estoit en l'antique et sur quoy on pourroit imaginer des ornements tous autres que ceux que les anciens y avoient mis avec tant d'affectation et de punctualité. Il y a si peu de temps qu'ils sont venuz que je n'en ay encores peu examiner la mesure et cappacité. Où je crains bien qu'il n'y ayt encore beaucoup à redire, car aucuns de ces vases sont encores fort pleins d'argille ou de sable de la moulleure, cappable de bien alterer sa vraye mesure legitime. Certainement pour les vases qui eussent contenu quelque inscription ou marque particuliere authentique relative à leur mesure et contenance, je n'y eusse rien voulu espargner à les faire exactement mouller, mais pour des vases qui pouvoient estre faicts à plaisir sans observer de mesure réglée, et la plus part desquels sont desgarnis de leurs vrays manches ou tenons, ils n'en valloient pas la peine. Aussy n'estoit ce que de ceulx là que je demandoys des empreintes, et du Trepied, croyant qu'il fusse plus asseurement ce qu'on en disoit, mais quand j'en ay veu le modelle, je n'y ay veu auleune marque bien expresse ne concluante que ce bassin ayt jamais esté faict pour estre logé sur ce pil-

lastre, nomplus qu'au vase A, pour estre logé dans ledict bassin, ne sur le dict pillastre. Au contraire j'y trouve quelque sorte d'incompatibilité et tiens que ce pillastre n'ayt esté fait que pour porter une lampe ainsin que celuy qui est en la graveure d'un colier en Onyce que vous me donnastes à Boysgency. Toutefois je ne suis pas marry d'en avoir veu le modelle que m'en avez envoyé, mais je n'en scauroys rien déterminer, sans en voir un dessein cappable de me donner au vray les filets, moulleures et tous autres ornements. Et feray une despesche pour cela à ce Prince aussytost que j'auray peu examiner le mesurage de cez vases. Ce qu'attendant et qu'il vous plaise nous faire avoir ce Trepied de marbre, et vous priant de bien adviser que l'on ne nous donnasse pas le change, et qu'on nous envoyast pour l'antique celuy que vous amrez fait faire, je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 4 octobre 1634.

Je pensoys trouver dans la caisse les empreintes des deux Tablettes de bronze de la Senora Dona Felice que vous disiez avoir fait mouler, mais cela aura esté oublié<sup>1</sup>.

LXXXV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Le cœur me disoit bien que les longueurs dont vous usiez me porteroient malheur, concernant cez pieces que vous aviez eu du sieur Stephannoni, à faulte de me les avoir envoyées sous l'adresse du sieur Egidio Rossi, aussytost que les eustes recouvrées, ou de les avoir consignées au bureau de la poste de Genes sous l'adresse de l'Illustrissime

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 158.

Gior. Spinola, general des Postes, comme vous aviez faict autres foys, et comme je vous avoys tant prié de faire. Car je les auroys maintenant comme la caisse des vases, puisqu'elle n'en est partye que six semaines aprez, et par disgrace je receus hier soir voz lettres du 28 aoust sans que le paquet couvert de toille marqué X soit venu. Et le pis est que l'on me mande d'Avignon que le porteur qui s'en estoit chargé est mort en chemin, sans que l'on aye recouvré que les dictes lettres que j'ay receues. Et celuy qui m'en a apporté les nouvelles diet qu'il est mort à Pavie, ce qui ne peult estre, mais il aura vraysemblablement prins Pavie pour Pise, tellement que ce sera grande merveille si j'en recouvre jamais rien. C'est la verité que j'ay faict une bonne partie de la faulte, en faisant donner un mot d'adresse à ce messenger pour M<sup>r</sup> de Bonnaire, mais ce n'a esté que d'impatiance, et pour vous donner un coup d'esperon, voyant la peine qu'il y a de vous faire resouldre à mettre la main à la plume, et à m'envoyer ce que vous me destinez, si ce n'est que l'opportunité extraordinaire du passage de quelqu'un vous importune, et vous desrobe du temps pour cela que vous employeriez mieux ailleurs. J'en suis si mortifié que je ne le vous scaurois exprimer, et fault que je vous supplie et conjure de ne plus garder ce que vous m'aurez une foys destiné, ains de l'envoyer incontinant, s'il vous plaict, à M<sup>r</sup> de Bonnaire, lequel je prieray d'en vuidier quant et quant ses mains, et d'envoyer le tout au sieur Egidio Rossy à Civita Vecchia, si ce n'est qu'il aye de meilleures commoditez, ou que ce soient choses de si peu de volume, qu'on les puisse envoyer par la poste de Genes sous l'adresse dudict sieur Spinola auquel cas il ne fault que les consigner là au bureau de la poste de Genes au sieur Girolamo Mayno, son correspondant, qui s'en chargera volontiers pour l'amour de moy en ayant ordre particulier dudict sieur Spinola et estant, comme j'entends, fort honneste gentilhomme et fort obligeant. et par cette voye il ne fault pas apprehender que rien se puisse perdre en temps de paix.

Je plains bien cez poids dont vous m'aviez envoyé les desseins, et cette graveure du Cupidon sur sa fleur, mais je me doute que ce ne

soit un Harpocrates plustost qu'un simple Cupidon. La maniere le feroit mieux juger, pour voir s'il est chose Ægyptienne, ou de cez siecles barbares on non. Et suis en plus d'apprehension que jamais qu'à la suite de ce malheur là, nous n'attendions encore si long temps que la pluye face revenir à Rome ce venerable Abbé de S<sup>t</sup> G[régoire], qu'enfin l'on embarque ce marbre sur quelque barque destinée à tomber ez mains de quelques pyrates, si Dieu ne nous ayde et si ne vous prevalez du retour de Patron Paschal et de Patron d'Alle<sup>1</sup> avec leur barque. Cependant si Stephanoni avoit encores d'autres poids pareils à quelques uns de ceux que m'aviez marquez (je dictz de ceux qui ont esté monoyé) ou s'il en avoit retenu quelque empreinte de hazard, de ceux dont il m'avoit accommodé, vous me feriez bien plaisir de me les faire avoir, car je n'ay guieres d'esperance de r'avoir jamais ceux là, et ce avec un grand creve cœur, je vous en respons. Et si vous en pouviez voir mon sentiment, vous ne feriez plus de difficulté de vous descharger sur le champ de tout ce que vous acquerrez pour moy cy aprez, afin de ne me laisser plus de tel regret. Je trouvoys le marché fort raisonnable de la çorone de Scarabei pour six escus. Et ne laisray pas de vous en faire volontiers le remboursement quoyqu'elle soit perdue, comme des autres graveures que vous m'aviez acheptées en mesme temps et en mesme lieu.

Quant à M<sup>r</sup> Mazarini, il m'a escript en partant de Rome une fort honneste lettre, et dez qu'il sera en Avignon, ou arresté à la Cour, je ne manqueray pas de luy respondre et de le servir, avec toute la correspondance qui y peult escheoir<sup>2</sup>.

Pour la Diane d'Ephese, je vous remercie du dessein que m'avez envoyé, et suis bien aise que vous vous mettiez à y faire un discours, ne doubtant pas que vous n'y trouviez, si vous voulez, tous les plus grands mysteres de la religion des payens, et quasi sans exception. J'en ay veu plusieurs semblables en Italie et à Paris mesmes et une infinité de desseins, en la pluspart desquels j'ay tousjours trouvé les Abeilles

<sup>1</sup> Ailleurs ce nom est écrit *Dalle*. — <sup>2</sup> Voir sur le futur cardinal Mazarin le recueil Peiresc-Dopuy, *passim*.

en nombre de neuf, pour represanter les neuf Muses, sous les images d'autant d'Abeilles. Et fault s'asseurer que tous les autres animaux qui y sont representez, et le nombre mesme de chaseun, sont affectez à de pareils mysteres. Mais il en faudroit une description exacte, tant du devant que du derriere et des costez, et y faire bien distinguer les Lyons d'avec les leopards, et ainsin de tous les autres animaux. J'en ay le fragment d'une figurette enrichie de diverses pierres fines de differentes couleurs, que j'en ay sceu retrouver maintenant, sur lequel j'avoys autres foys un peu resvé, quand il fut desterré en cette province. Je le feray mieux chercher, pour voir s'il vous pourroit de rien servir en cette occurrence. Et si par hazard il s'en desterroit là quelque pareille figure, où les neuf mouches à miel se fussent conservées, je l'achepteroy volontiers. Il m'en a esté apporté de Smyrne une triple figure, composée de troys corps adossez comme à une colonne, chacun desquels ne represente qu'une simple fille vestüe ayant un chien par dessous. De sorte qu'il y a troys chiens, comme troys filles; et troys flambeaux. Ce que j'y ay trouvé de plus estrange estant de voir cette patere en la main de chascune de cez troys figures, et que la stole<sup>1</sup> ou l'habillement de cette fille soit si long, et plus bas que les tallons, si ce doit estre une Diane, comme le flambeau et le chien sembloit le pouvoir faire induire. Mais comme ce n'est que du jour-d'huy que j'ay recouvré cette piece, je n'y ay pas encore bien pensé, pour m'en pouvoir resouldre. Cependant j'ay creu que vous ne seriez pas peult estre marry que je vous en aye donné l'advis, croyant qu'il y aura dans Rome afforce choses pareilles qui vous seront passées par les mains, et que vous en pourrez tirer de bien meilleures consequences que moy, ayant la notice que vous avez de cez raretez et des lieux où vous les pouvez aller voir à toutes heures, pour vous y resouldre de toute sorte de difficultez, sur quoy je demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 5 octobre 1634.

<sup>1</sup> De l'italien *stola*, habit, vêtement.

Je viens encores tout presentement de recevoir des lettres de Marseille de M<sup>r</sup> de Gastines et autres qui me donnent advis de l'arrivée des galeres du Pape, sur lesquelles il ne s'est rien trouvé chargé pour mon compte, et qu'ils ont lettre du sieur Egidio Rossi du 21 septembre, qui avise d'avoir envoyé par le patron Pierre Cavalier un petit fagot d'un quadre envoyé par M<sup>r</sup> de Bonnaire, sans qu'il y ayt aucune mention de caisse d'auleun marbre de vostre part, qui est une marque indubitable que le Trepied dort encores, ce qui a bien rengregé le desplaisir que j'avoys desja de la perte de cez pieces du sieur Stephani, voyant perdre de si bonnes commoditez et si assurées, qui ne se presentent pas que rarement et dont le sieur Egidio Rossi auroit bien sceu se prevaloir, si vous le luy eussiez faict tenir. Car cela seroit arrivé dans dix ou douze jours de passage. Et ne puis me persuader que vous n'ayez eu là des pluyes avant le 21 septembre, veu que nous en avons tant eu de par deça qu'elles nous ont gasté toute nostre vendange<sup>1</sup>.

LXXXVI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Ce sera par l'ordinaire d'Avignon que je respondray à voz lettres plus particulierement, mais je n'ay pas deub laisser aller le patron Pascal de rechef en ce país là, sans le charger d'un billet pour vous servir de la commodilé de son retour, au cas qu'ayiez rien à m'envoyer de gros volume comme pourroit estre ce gros caillon escript, et ce gros mortier de granite, ou autre chose. Cependant je vous remercie bien humblement de ce que m'avez envoyé par ledict patron Pascal. Et specialement du Trepied de marbre que j'eusse trouvé bien plus

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 124.

beau, s'il eust esté en son entier, car il y manque à mon advis plus de la moitié de sa juste haulteur et ce qui eust esté le principal, à sçavoir les pieds et la base, et ce qui y devoit estre inclus. Mais toujours y aura t-il de quoy tirer quelque fruit, de ce qui s'est sauvé de l'injure du temps en sa partie superieure, dont la maniere ne ressent pas la bonne antiquité primitive, ains celle du plus bas siecle de l'Empire, si je ne me trompe. Tant est que je vous suis toujours bien redevable de l'advis et de la preferance et n'oubliera jamais voz bons offices, et si Mr Mazzarini vous tient parole, il ne tiendra pas à moy que je n'y contribue tout ce que je pourray, pour vous faire emporter quelque piece<sup>1</sup> digne de vous et de vostre merite, que je vouldrois bien estre telle qu'elle vous puisse attirer en ce pais, estant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 28 octobre 1634<sup>2</sup>.

LXXXVII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

L'arrivée inopinée du pedon ordinaire d'Avignon qui me vient de surprendre au lict trop matin, ne me permet pas de vous respondre punctuellement à troys de voz lettres que j'ay receues tant par le patron Pascal, que par l'ordinaire en date du 28 septembre et 6 octobre, à quoy je verray de satisfaire par la voye de Lyon. Cependant je vous diray que je fis incontinent. . . [*ici quelques mots surchargés et indéchiffrables*] et que vostre cassette arriva fort bien conditionnée, avec le

<sup>1</sup> C'est-à-dire quelque bénéfice. — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 160.

Trepied de marbre que j'eusse bien prisé au centuple, s'il n'eusse esté tronqué comme il est de plus de sa moitié inferieure, où nous eussions peu voir ce qu'il y avoit de principal en la base. Mais je ne laisse pas de vous en demeurer bien obligé et proffiteray encores de quelque chosette en ce fragment qui s'en est conservé. J'ay trouvé bien gentile la petite lampe en forme de limasson, comme aussy la pierre qu'avez fait crier, où estoit ce pretendu serpent ou ligne blanche spirale. J'auroys bien volontiers veu la surface exterieure de la crouste de ladicte pierre soit du dessus, ou du dessous, pour mienx juger de la qualité d'icelle, et si l'avez conservée, je vous prie de me la faire voir, avant que je vous en die ma conjecture, où il m'est difficile de trouver assez de fondement sans voir cela. J'ay veu bien volontiers la pierre d'Aigle en sa naturelle forme sans poliment, ce qui m'a fait trouver moins estrange la blancheur du sable que nous avons trouvé dans le cœur de celle que nous avons cassée ensemblement. Cette pierre de Malthe n'est que le noyau de l'un des estages creux de ce limasson de mer, representé en taille douce dans le livre d'Animaux de Basileus Besler<sup>1</sup>. La figure des Grisolithes<sup>2</sup> est naturelle comme celle du rubis dont je vous remercie trez humblement. On me constraint de clorre, le pedon ayant desjuné et voulant partir. Et je demeure tousjours,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 3 novembre 1634.

M<sup>r</sup> Mazarini m'a escript et moy à luy. Il est allé en Cour et à son retour il ne tiendra pas à moy qu'il ne vous pourvoye bien Dieu aydant, comme je croys qu'il le voudra. Je n'ay pas de nouvelles des medailles ou poids restez à Pise lors de la mort du porteur dans l'hospital. Bien ay je secu que les vostres qu'il portoit furent renvoyées à Rome, et mises dans les grosses enveloppes d'Avignon, et qu'elles ne furent pas adressées de Pise à Genes. C'est pourquoy il fault sçavoir

<sup>1</sup> Basile Besler, pharmacien à Nuremberg, est l'auteur de l'*Hortus cystettensis* (Nuremberg, 1613, grand in-folio). — <sup>2</sup> C'est la pierre précieuse appelée *chrysolithe*.

qui les a receues à Rome de Pise, car celuy là sçaura dire de la part de qui elles sont venues de Pise<sup>1</sup>.

## LXXXVIII

À MONSIEUR MENESTRIER,

GENTILHOMME DE BOURGONGNE,

DE LA COUR DE MONSIEUR LE CARDINAL BARBERIN,

À LYON.

CHEZ LE SIEUR COMPAIN.

Monsieur,

J'ay esté plus marry d'apprendre par vostre lettre du 3 de ce mois, que vous ayez esté fasché, comme vous dictes, de la perte de mes pauvres medailles, et de ce qu'il y pouvoit avoir à dire en la mouleure de la caisse des vases, que je n'avoys esté d'abbord quand j'ay prins le sucez tant de l'un que de l'autre. Et si j'eusse creu que cela vous deubt estre si grief, je me serois abstenu de vous rien faire paroistre de mes sentimentz pour ce regard. Mais je me laissay porter à vous en dire ma pensée avec ma franchise accoustumée, seulement pour extorquer de vous cette petite sollicitude, lorsque vous auriez deliberé de me despartir quelque curiosité, de l'envoyer incontinent à cez Messieurs qui me la pouvoient faire tenir, afin d'esviter les inconvenians que l'on peut rencontrer dans l'entretemps, et de prevenir toutes occasions d'y avoir du regret. Et vous assure que pour l'advenir je n'oseray pas vous parler si librement, crainte de vous desplaire, ce que je ne feroys jamais à mon essiant, vous honorant comme je faicts jusques au dernier poinct, et m'advoiant tellement redevable à voz honnestetez, que je ne pense pas vous pouvoir jamais rendre d'assez digne recognoissance de vos bienfaits, quoyque je puis bien vous assurer que je ne m'y espargneray pas, et que si je ne m'en acquitte

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 161.

selon mon devoir, vous y verrez pourtant, s'il plaict à Dieu, des effects conformes à tout ce qui pourra estre de mon petit credit. Ne pouvant vous dissimuler que je ne compatisse beaucoup de voir si peu de progres en vostre fortune. Mais vous sçavez ce que je vous ay dict autres foys à Boysgency, sur les plaintes que vous me faisiez en cas pareil, de la part de M<sup>r</sup> Suarez, qu'il ne falloit point se lasser de poursuyvre sa carriere quand on y estoit embarqué si avant, qu'il n'estoit plus temps de reculer, que Rome n'estoit point ingratitude tost ou tard à ceulx qui avoient le don de perseverance, et de s'abstenir d'en venir aux reproches, qui ne pouvoient estre divulguez sans faire un grand tort.

J'attends icy dans peu de temps M<sup>r</sup> de Vaison avec qui nous en traiterons, et croys bien que M<sup>r</sup> Mazzarini ne sçauroit pas tarder de revenir en Avignon, avec qui nous tascherons de concerter quelque bon moyen de vous assister. Cependant l'èminentissime cardinal de Bagni m'escrivoit qu'il s'en retourne en cour de Rome, où il ne vous abandonnera pas si l'occasion se presente de vous faire office de bon patron. Il ne fault jamais mal esperer de la republique, ne de nostre fortune, pour ne nous procurer du mal, qui peult advenir par cez desplaisirs anticipez. Il vault mieux favorablement augurer pour l'advenir, et ne pas tant blasmer tout le passé, quand il y peult avoir quelque chose de nostre faict ou de nostre omission. La collation que je fis lorsque vous estiez à Boysgency, n'a pas peu sortir son effect, celuy qui avoit eu un vicariat de moy m'ayant prevenu, avec un peu de mauvaise foy, sans laquelle vous y eussiez trouvé un peu de place; il fault se donner patience que les oyseaux de passage repassent et tenir toutes choses bien prestes pour tirer son coup bien asseurement en captant la benevolance de ceulx qui vous y peuvent porter, par toute sorte de defferance et de tesmoignage de gratitude anticipée. Je n'y trouve point de plus grand secret non seulement en telles matieres, mais quasi en toutes aultres où il se peult vaincre quelque chose par honnesteté. Il vous souviendra, par exemple, de ce que vous me dictes avoir appris qu'à Autun il s'estoit trouvé des cueillers et fuseres d'argent antiques figurées. J'escrivis à de mes amys pour en apprendre des nouvelles, et

ay esté deux ans entiers en la poursuite la plus douce que j'ay peu d'en avoir les desseins et quelque empreinte, sans que personne en fust encores peu venir à bout. Encores que des gentz de grande consideration s'en fussent meslez, tant en estoit jaloux le gentilhomme qui en avoit la possession d'une bonne partie, car l'autre a esté dissipée et despaisée. Enfin lorsque je m'y attendoys le moins il a prins une humeur à ce gentilhomme de s'en venir exprez faire un voyage en cette province pour me voir et ne s'y est laissé gouverner que deux jours seulement<sup>1</sup>, dans lesquels il a tesmoigné tant de correspondance à la syncerité qu'il a recogneue en moy, qu'il m'a laissé à toute force en propriété les deux cueillers d'argent d'où il se pouvoit tirer plus de fruct pour le public, sans que j'aye peu faire qu'il les ayt emportées, et qui l'eust laissé faire, il m'eust pareillement laissé des brasselets, chaines, carcants, et autres bagues d'or antiques pour plus de 50 pistoles pesant, qui avoient esté trouvées au mesme lieu et au mesme temps que lesdictes cueillers, dans l'une desquelles y a une figure assise d'assez bonne main toute nüe qui tient une bouree à la dextre, et s'appuye de la senestre sur le caducée comme sur une crosse ou pottance de malade, le petase estant par terre à ses pieds, et y ayant encor un coq et un bouq devant luy. Comme si Mercure avoit affecté de se desguizer, et jouer le personnage d'un homme malade et comme stropié. L'autre cueiller est enrichie d'ouvrage d'esmail noir (que les orfevres appellent du nel) et n'y a que l'image d'un monstre marin, mais j'y trouve de si belles choses à dire que de long temps il ne me tomba rien en main qui ayt donné plus d'exercice à ma curiosité. Ce que je ne vous ay pas deub celer, pour vous tesmoigner par mesme moyen le bon gré dont je vous doibs une bonne partie, puisque vostre advertissement me r'affraischit la memoire de ce que j'en avoys ouy dire autres foys, et que j'avoys desja oublié pour lors. Et fut cause que je m'aheurday à cette poursuite, qui a si heureusement reussy. Aussi bien que celle de la communication des vases du prince Bor-

<sup>1</sup> Sur la visite à Peirese du sieur de Montaigu, lieutenant en la chancellerie d'Autun, voir Gassendi (livre V, à l'année 1634, p. 427).

ghese, dont je ne laisray pas de me bien prevaloir, et de professer les obligations que je vous en aye de tant de peine que vous y avez prins, et de voz bons advis sur ce subject, dont j'estime bien le dernier que vous me donnez par vostre derniere lettre, que son Trepied ayt esté trouvé de vostre temps, car j'avoys creu qu'il l'eust achepté avec le cabinet des bronzes d'un certain curieux que je ne vous sçauroys nommer à cétte heure. Et pense que ce que vous marquez de la parité de la rouille ou vernix tant du bassin que du vase et du pied, est un des plus grands arguments qu'on sçauroit apporter pour inferer que l'un ayt esté fait exprez pour estre approprié à l'autre. Car sur l'empreinte je ne trouvoys pas que les mouleures du cul du bassin se rencontrassent trop bien, pour s'enchasser precisement dans celles du chappiteau de cette colonne, si ce n'est le seul bord exterior. Tant est que je verray volontiers les moules de plastre que vous en avez retenus, et que dietes avoir remis à patron Faulconier avec d'autres anees dont je vous remercie bien humblement, et si aviez conservé les treus des autres vases, principalement des petits, et de ceux qui ont quelques mouleures ou enrichissements, vous me feriez plaisir de me les faire avoir, quand il se presentera quelque barque, jugeant que l'onction de graisse dont se plaint ce prince est capable de porter assez de corps pour empescher que le plastre ne puisse si bien exprimer les arestes ou filletz des mouleures qui paroissent si peu dans les empreintes de metal. Et toutefois c'est de là quasi principalement que je tire les plus jolys argumentz de mes petites conjectures. Je n'ay pas encores peu les bien examiner et suys constrainct d'en remettre la partie à cez prochaines festes de Noel, auquel temps Dieu aydant j'y pourray mieulx vacquer, et escriray à Son Excellence pour obtenir des desseins de quelque piece plus cappable de servir à mes petits desseins. Et luy feray des excuses de cette onction de graisse, croyant que si vous les faisiez bouillir dans de l'eau claire avec tant soit peu de cendres, toute cette onctuosité se perdrait comme je l'ay practiqué en plusieurs pareilles pieces, où il ne paroît plus que nous ayons fait verser de l'huile comme il falloit pour les mesurer exactement. Ce qui

sembloit certainement les avoir diffamées, et leur avoir alteré toute la couleur et le lustre de leur vernix ou de la patina. Mais je n'ay pas bien peu entendre ce que vous a dict son garde robbe qu'il avoit caché un autre vase pour sçavoir si l'on luy rendoit le nombre entier. Et voudrois sçavoir au vray si c'estoit celuy dont vous plaigniez tant la perte ou non. Et mesme si je pouvoys sçavoir lequel precisement estoit celuy qui se trouva perdu, vous me feriez plaisir de me le mander, et vous en supplie, et pour cause.

Cependant je vous remercie du petit griffonnement de cette lampe suspendue sur un trepied du sieur Cavalier Gualdo, et de ce Cupidon estudiant sur une fleur (dont je ne me tiens pas moins vostre redevable que si je pouvoys recouvrer un jour la graveure originale, puisque vous me l'aviez despartye avec tant de franchise). Comme aussy du soing qu'avez prins de faire escrire à Pise par M<sup>r</sup> le cavalier del Pozzo, et d'escrire vous mesmes à Florence à cè cavalier Passigniani, regrettant leur peine et sollicitude et ayant depuys apprins que ce pauvre homme entra malade en l'hospital de Pise le 7 septembre et en sortit convalescent le 25<sup>me</sup> du mesme moys, de façon que puisqu'il n'est arrivé de par deça, il fault qu'il ayt eu quelque recheutte, et qu'il soit mort en quelque autre hospital sur le chemin de Pise à Genes, dont nous n'avons encores sceu apprendre aucunes autres nouvelles. Et puisque vostre fagot ne pesoit pas plus de troys livres et demy, si vous l'eussiez présenté au sieur Girolamo, commis de l'illustrissime Girolamo Spinola, au bureau de la poste de Genes dans Rome, vous l'eussiez trouvé bien disposé de le recevoir quand il auroit pesé jusques à dix et douze livres, quand ce n'est que pour une foys ou deux l'année seulement. Mais j'en suis meshuy tout consolé et n'y songe plus.

L'on m'envoye de Paris une cassette où il y a jusques à 60 poids gros ou petits, où M<sup>r</sup> Aubery dict en avoir recogneu de plusieurs sortes qui ne luy estoient encores passez par les mains, et possible y en aura-t-il quelqu'un de ceux que je plains le plus entre ceux del Stefanoni. Et puisque vous avez un vieillard qui en a bon nombre, si m'en pouviez dresser un petit bordereau, je jugeroys facilement ceux qui pourroient

meriter d'estre moulléz, et recevray sans doute à faveur singuliere d'en avoir les empreintes, ne pouvant pretendre aulx originaulx. Cependant si vous y en trouvez de pareils à ceux des Stefanoni dont vous m'aviez envoyé le griffonnement, il n'y auroit pas de danger de me les faire moullier et m'envoyer les empreintes au plus tost. Je luy escriray quand vous voudrez me dire son nom et ses qualitez particulieres, si besoing est<sup>1</sup>.

LXXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CABBINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Nous avons eu le bien de voir icy M<sup>r</sup> le Conte d'Ysinghen avec M<sup>r</sup> le Chevalier, son frere, et le s<sup>r</sup> Simonin, leur gouverneur, mais ce n'a esté que bien à la desrobée, car ils ne se voulurent pas arrester icy un jour entier. Je leur fis voir la momie comme vous desiriez et quelques autres petites curiositez. Ce sont de trez braves seigneurs et grandement meritants.

M<sup>r</sup> Simonin nous fit voir quelques cahiers de sa rose et de son Atrium, qui meritent de luy sçavoir bon gré de cette curiosité, mais je ne sçay si les imprimeurs de Lion les voudront imprimer, si ce n'est par correspondance autorisée avec M<sup>r</sup> Prost, comme il me disoit. Ils allèrent à Marseille pour recevoir leurs hardes, et de là prendre la route d'Arles, Nismes, Avignon et Orange, s'ils m'en croyent, et pensoient trouver à Marseille le patron Faulconnyer arrivé, mais je ne le croys pas, ayant regné de trop grands vents du Mistral quelques jours, qui luy sont contraires, et M<sup>r</sup> de Gastines ne m'en a rien mandé,

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 128. La lettre est sans signature et sans date. On a inscrit au sommet du folio 128: 30 novembre 1634.

comme il eust faict, je m'asseure. J'escrrips en grande haste et y a un mot pour le sieur Stephanoni que j'avoys oublié cy devant, et son livre des familles d'Ursinus, sur quoy je demeure en vous remerciant de si bonnes adressés,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 5 décembre 1634<sup>1</sup>.

XC

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Pendant que j'eus ce bonheur d'estre avec vous il me semble vous avoir dict comme l'on trouvoit de l'ambre en Sicile auprès de Catane laquelle<sup>2</sup> ne cede en rien à celle de la Prussie ny de la mer Baltique, la nature estant pleine (je ne sçay si ce sera point à cause de la chaleur plus grande qui règne en Sicile qu'en ces pays septentrionaux d'en produire), en ayant veu des morceaux aussi beaux en couleur que de chrysolites, d'autres chargées de diverses couleurs, c'est à sçavoir de bleu, rouge, jaulne et vert, ressemblant du tout à des opalles. Et je regrette et regretteray à jamais une occasion d'un marinier lequel en avoit apporté en ceste ville un grand sacq tout brutz et sans estre polis, mais en particulier il avoit jusques à cinquante pièces formées et façonnées en cœur, entre lesquelles il y en avoit de diverses couleurs et entr'autres un petit cœur que s'il ne m'eusse dict estre ambre comme les autres je l'eusse tenu pour une hyacinthe la belle. Il vouloit vendre le tout ensemble; à grand peine me laissa prendre trois petites pièces comme des noix lesquelles, estant arrivé au logis, je polis moy mesme, et voyant qu'ils estoient reussis si beaux, le jour

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 162.

<sup>2</sup> Menestrier est un des très rares au-

teurs qui ont fait du mot *ambre* un mot féminin. C'est la désinence qui l'aura trompé.

suyvant je m'achemina à Ripe Grande et trouva que la barque avoit fait voile. Il y a pour le présent à Rome un geolier lequel est de mesme pays duquel je me suis informé de la naissance et nature de ladite ambre; il m'assenra qu'estant en Sicilé que plusieurs foys il en a fait bescher dans la terre, et en a trouvé des morceaux aussi gros que les deux poings et en d'auleuns y a rencontré des animaux comme en celle du septentrion assez profonds dans des terres parmy des montagnes. Et lorsque survenoient de grands desbords d'eau, alors les torrents en descouvroient en abondance, les portoient dans les rivières et de là dans la mer, lesquels puis, comme la mer estoit agitée, elle les rejetoit sur le sable comme elle a la coustume de faire les autres legèretés. De quoy je m'estonne que les Romains n'ayent jamais decouvert telles curiosités, veu qu'ils en faisoient anciennement du conte (*sic*), et non s'amuser à des fables comme ils font touchant l'origine de ladite ambre<sup>1</sup>. Jusques à present il n'y a eu personne qui en aye fait mention. J'en ay fait la mesme espreuve soit à tirer la paille, papier, herbage et autres petites chosettes, et à l'odeur qu'elle rend en la bruslant et en icelle n'y trouve aucune difference. Il y a ici des naturalistes à qui je l'ay communiqué lesquels ont pensé sçavoir le lieu d'où je l'avois eu, lesquels j'ay renvoyé aux Apennins. Si la fortune eusse voulu que j'eusse esté pourveu comme d'auleuns, et non obligé d'attendre la misericorde et occasion à Rome, j'aurois fait un voyage par la Sicile, là où je tiens que j'aurois decouvert des merveilles de la nature, mais il fault que j'aye contre mon grand regret patience et croupisse en ma misère. Entre aultres je n'eusse rien plus désiré que de m'esclairer des ossements de goants qui se retrouvent en Sicile, et de quoy j'ay bon tesmoignage, ayant un morceau de la mâchoire avec une dent grosse comme le poing, laquelle fut envoyée par Dom Vicenze Mirabella au prince Cesis<sup>2</sup>, luy descrivant le lieu là où

<sup>1</sup> Ce n'est pas seulement dans les *Métamorphoses* d'Ovide, c'est aussi dans l'*Histoire naturelle* de Plin que l'on trouve beaucoup de récits fabuleux au sujet du *succinum*.

<sup>2</sup> Sur le prince Frédéric Cesis, président de l'Académie des Lyncei à Rome, voir, dans le fascicule XIII des *Correspondants de Peirese*, *Lettres de Gabriel Naudé* (p. 52), une

il l'a trouvé en y adjoustant ung morceau d'un os de la jambe avec spondite ou le dernier os d'un doigt, et l'invitoit par sa lettre d'aller veoir un tel prodige lequel il tenoit secret jusques à ce que passeroit par de là quelque personnage digne de luy faire voir tout entier. J'ay appris d'autres Siciliens qu'ils ont veu des carquasses humaines si grosses qu'à peine un homme les eusse peu embrasser.

J'ay notice aussi d'une montagne laquelle n'est point composée comme la nostre de Rome de coquillages, ains toute de dents d'éléphants et de machoires que les affronteurs vendent par l'Italie pour licorne, mais c'est *ebur fossile*. J'en ay veu des morceaux qui pesoient des quarante livres, et l'on m'asseure que toute la montagne est composée de semblables dents.

À Rome, ce 19 decembre 1634<sup>1</sup>.

## XCI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Je ne laisray pas eschapper la commodité de M<sup>r</sup> Bouche, docteur en Sainte Theologie de noz meilleurs amys, sans m'en prevalloir pour

curieuse citation tirée du *Mascurat*. En cette même citation, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer (t. IV, p. 479), Naudé se moque avec impertinence de la crédulité « d'un certain Claude Menestrier de Besançon, que l'on disoit avoir été grand naturaliste ou plustost grand fabuliste ».

<sup>1</sup> Bibliothèque d'Inguimbert, collection Peirese, registre LIII, fol. 70. Copie. Peirese a de sa main mis en tête de cette copie en gros caractères : *Succinum. Ambre de Si-*

*cile. Ebur fossile. Gigantum ossa*. Peirese a aussi fait quelques menues corrections. En tout cas ce n'est pas lui qui a donné au chanoine Menestrier, à l'abbé Menestrier, ce titre répété par le bibliothécaire Lambert en son *Catalogue des manuscrits de Carpentras* (t. II, p. 315) : « du P. Menestrier. » À la page 401 du même catalogue, on a eu tort de faire du prétendu père le « bibliothécaire du cardinal Barberin ».

vous faire tenir une petite boîte d'autres petits poissons qui ne vous seront pas, je m'assure, moins agréables (si n'en avez déjà provision d'ailleurs) que peuvent être les autres plus grosses pièces. Au contraire il semble que ces petites chosettes se goustent mieux que les grandes, pour être plus maniables. Je suis marry de n'avoir rien de plus digne de vous presentement, mais à l'advenir j'espère que ceux que j'ay enfin mis après cette recherche et sollicitude pourront rencontrer de plus curieuses pièces Dieu aydant.

Au reste je vous prie d'adsister partout où vous pourrez M<sup>r</sup> Bouche pour l'amour de sa vertu, et pour l'amour de moy, et de l'introduire partout où besoin sera auprès de ces Messieurs de la Cour de Son Eminence, auxquels je ne puis écrire presentement comme j'eusse désiré en sa faveur. Je l'ay prié de me faire luy mesmes des empreintes de papier mouillé de quelques inscriptions antiques dont je desire examiner le caractere, non seulement des Grecques et en langues orientales Barbares anciennes, mais des plus anciennes Latines, entr'autres celle de la colonne Rostrata de Duillius du Capitole, celle de L. SCIPIO BARBATVS, celle d'HERODES de Farnese, et la PALMYRENIENNE in hortis Carpensibus. Je vous prie de luy en faciliter les moyens autant que vous pourrez, et si par occasion n'envoyez les empreintes des escriteaux de ces Etrusques quarrées, elles viendront encor à temps, car vous avez tousjours oublié de les faire mettre dans vos caisses.

Si vous avez veu quelque inscription bien antique en quelque langue que ce soit, principalement des Barbares, qui se puissent mouler de la sorte, je seroys infiniment aise de les voir, et qu'on me les apportast roulées comme un tableau autour d'un baston si elles ne se peuvent loger estendües dans quelque caisse. M<sup>r</sup> Bouche en sera volontiers le porteur à son retour, s'il ne se presente plustost de commodité assurée par le sieur Egidio Rossi, au cas que Patron Pascal soit déjà party. Je vous respondray par l'ordinaire de vendredy prochain à celles qu'il m'avoit apportées de vostre part, où je fus bien aise de voir l'acquisition qu'avez faite de ces 30 pièces de poids ou monoyes marquées de

leur valeur apportées de l'Aquila<sup>1</sup>, et me tardera de voir s'il y aura rien qui puisse suppléer la perte des autres dont je ne me promets plus de ressource aprez tant de temps escoulé depuis que ce miserable porteur sortit de l'Hostel Dieu de Pise sans qu'il ayt paru en aucun lieu ne donné de ses nouvelles. J'ay receu la boitte de celles de M<sup>r</sup> Aubery, où j'en ay trouvé d'assez jolyes, entr'autres une du Taureau semblable à la vostre, mais grandement nette et conservée, comme aussy celle d'un petit vase avec la note et un crochet, dont m'en aviez envoyé une assez mal conservée tant de poids que d'empreinte. Elles m'ont pourtant laissé en cette mortification de n'y en avoir trouvé qu'une seule de celles dont m'aviez envoyé le dessein où vous parliez d'une fleur de liz, dont je ne demeure pas d'accord. Et si ne trouvez bientost de bonne commodité soit par le patron Pascal ou autre, c'est que<sup>2</sup> le poids ne soit pas considerable, je m'asseure qu'au bureau de la poste de Genes, le respondant du sieur Spinola se chargera volontiers de la boitte que vous lui pourriez consigner. En un besoing pourriez faire marché du port, à raison de tant la lettre, que je feray bon audict sieur Spinola.

J'ay esté bien aise aussy d'apprendre vostre acquisition de ce petit vase d'Agathe à si bon marché. Il ne fault rien negliger en cez matières là quand on s'y engage, et faudra voir si la mesure ne sera bonne à rien quoyque si petite. Je pensois vous avoir mandé que par malheur l'inondation de la riviere nous avoit emporté le greffe du saule odoriferant, et y estoit demeuré je ne sçay quel petit fragment qui avoit depuis poulcé un autre beau rejecton, mais une autre inondation de ce mois d'octobre dezracina la plante et l'emporta tout à faict. De sorte qu'il n'y aura plus de ressource que de chez vous. Je feray accommoder des plantes de l'Illex Cocciger pour Son Eminence.

Au reste M<sup>r</sup> de Vaison est passé par Sisteron droict chez luy sans se laisser voir, dont je suis un peu mortifié, bien aise toutefois qu'il soit arrivé et sain et sauve en sa maison. Je luy ay escript et envoyé de-

<sup>1</sup> Ville d'Italie, dans les Abruzzes, sur l'Aterno, à 95 kilomètres de Rome. — <sup>2</sup> Et que le poids ne soit pas considerable, *pourvu que* le poids, etc.

mander s'il avoit poinct de lettres de noz bons seigneurs et amys, croyant bien que quelqu'un l'en aura chargé, à tous le moings ceux qui n'escrivent pas par la poste.

Il m'est venu en fantaisie d'examiner à ma mode les medailles de XIOC, dont il se trouve si grand nombre, et particulièrement de celles qui sont les plus grandes, dont j'ay plus de 40 ou 50 pieces, mais neantmoins tant que vous en trouverez à bon compte, me ferez plaisir de me les retenir et envoyer. Principalement quand elles seront bien nettes et bien conservées, et pucelles, sans que le burin les aye gastées, de quelque grandeur ou petitesse qu'elles soyent et de toutes les autres sortes d'où qu'elles soient qui porteront des marques de la valeur ou du poids de la piece, mais surtout de celles qui ont les six pallottes ☉☉☉ ou les Astragales. Sur quoy je demeure, Monsieur, en vous souhaitant les bonnes festes et la bonne année,

vostre, etc.

À Aix, ce 25 decembre 1634<sup>1</sup>.

XCI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Je vous ay escript depuis deux jours par le sieur Bonche, prevost de St Jaume, que je vous ay recommandé d'accompagner en quelques lieux pour ma curiosité, et par luy vous ay envoyé une petite boîte de petites estoiles marines et autres animaux et curiositez de mer, en attendant qu'on m'en fasse avoir meilleure provision, comme j'espere à cette heure qu'ils ont commencé à sçavoir recueillir et accommoder cez petites choses, auxquelles ils ne vouloient pas s'amuser. Le patron

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 163.

Faulconier n'est pas encor arrivé, par qui disiez dernièrement de m'avoir envoyé quelque pierre.

Bien ay je receu par le dernier ordinaire d'Avignon vostre lettre du 24 novembre concernant les plantes de l'Ilex Coccigera, dont je feray cueillir et arracher quelques unes de celles qui sont en port du Vermillon, et les feray loger en un vase pour les envoyer par la premiere commodité. Et si je puis par les galeres du Cardinal de Lyon, et en feray tenir d'autres en des vases pour prendre terre plus à loisir afin de les envoyer en meilleure saison si celles là meurent, comme je le crains si elles n'ont prins terre à leur aise sur les lieux. Pour le saule odorant, la riviere<sup>1</sup> nous a enfin emporté la plante mesmes sur quoy avoient esté faicts les greffes, dont les rejettons avoient esté emportez l'année passée à mon trez grand regret pour l'amour de vous et encores pour l'amour et le respect de l'eminetissime cardinal Patron puisque c'estoit pour son service que vous les demandiez.

J'ay veu la lettre que vous escript le sieur Passignani pour raison de ce miserable messenger d'Avignon, dont je vous ay bien de l'obligation et par mesme moyen à luy et à l'illustrissime cavalier del Pozzo. Le mal est que ce pauvre homme n'est jamais comparu, et fault qu'il ayt en quelque recheutte qui l'ay faict demeurer en quelque autre lieu et possible dans quelque fossé, s'il ne s'est peu accueillir en quelque autre hospital. Dont j'ay envoyé faire toute la perquisition que j'ay peu. Et en ay chargé le sieur Bouche partout où il passera en allant à Rome. Car s'il n'a esté tué et vollé par quelques bandis, ou en devroit sçavoir quelques nouvelles dans les hospitaux sur le chemin qu'il pouvoit tenir, parce qu'on y tient registre de ceux qui meurent. Il faudra se donner encor un peu de peine de ce costé là, pour voir si elle nous pourroit faire trouver des nouvelles de noz pauvres medailles et autres curiositez que vous y aviez jointes.

J'en ay receu quelques unes de cette nature à peu prez que M<sup>r</sup> Aubery m'a acheptées à Paris de sa grace, en nombre d'une soixantaine,

<sup>1</sup> Cette rivière est le Gapeau, qui parfois arrosait trop les jardins de Belgentier.

entre lesquelles il y en a deux qui ont d'un costé un Trident, et de l'autre je ne sçay quoy que je n'ay peu bien deschiffrer à mon gré. Ce qui me faict bien regretter la perte de celle que vous aviez eüe du sieur Stefanoni, qu'il croyoit estre une fleur de lys. Car pour certain c'estoit la mesme sorte de medaille que vous m'avez desseigné. Mais il est trez asseuré aussy que ce que vous y mettez comme une fleur de lys est indubitablement un Trident dont l'antiquité ou l'indiscretion de l'ouvrier qui avoit nettoyé la medaille avoit retranché le manche du Trident et les pentes des deux costez dudict manche, qui paroissent fort bien en celle que M<sup>r</sup> Aubery m'a faict avoir. Mais le revers ne paroit pas assez bien à mon gré dans ma medaille ne dans le dessein que vous aviez faict de la pareille du Stefanoni, pour en pouvoir rien déterminer sans avoir le secours de quelque autre pareille.

Il me souvient d'en avoir veu deux semblables à feu M<sup>r</sup> Joly qui vendit aprez tout son cabinet à feu M<sup>r</sup> de Fontenay Olivier, des successeurs duquel le Mareschal d'Essiat les achepta, mais Dieu sçaiet ce que le tout sera devenu.

J'en ay autresfoys veu de semblables encores en Flandres, mais je n'avoys pas lors tant de curiosité à cez choses là, comme à cette heure. Et croyz que si dans Rome il y a des curieux qui en ayent faict tant soit peu de recueil, vous y en trouverez plusieurs semblables, auquel cas je vous prie d'essayer de m'en faire avoir des empreintes si ne pouvez leur troquer les originaux, car j'en verroys volontiers plus d'un semblable, à cause que de cez ouvrages si gosses, si la multiplicité ne faict bien discerner ce que ce peult estre, mal aisement un seul y peut suffire. Avec ceux que M<sup>r</sup> Aubery m'a faict avoir j'ay encor en une douzaine de cez poids quarrez avec des lettres d'argent de rapport dont j'avoys desja une trentaine, et dont le nombre m'a faict prendre plus de goust que je n'en avoys. C'est pourquoy je vous prie de m'en retenir tout aultant que vous en trouverez gros et petits, principalement de ceux qui seront bien conservez. Et si le sieur Stefanoni me veult faire bon marché de tout ce qui leur peult estre demeuré de reste, je ne feray pas de difficulté de les faire tous prendre.

Vous m'aviez parlé d'un bon vieillard qui en a quantité dont il ne se veult pas deffaire. Il faudroit luy faire trouver bon que vous en fissiez un peu de rolle ou inventaire et qu'en fissiez mouller, puisque croyez en avoir le credit, ceux que jugerez pareils à ceux que m'aviez desseignez du Stefanoni, et quand j'en auray veu le rolle, s'il se vouloit mettre à la raison, possible luy en pourroyz-je bailler une piece d'argent. N'oubliez pas de faire mouler ceux que trouvez marquez 50000 comme cez deux qui se sont perduz et ceux qui sont marquez , et ceux qui ont le glan des deux costez, ou d'un seul, et tous les Etrusques ou qui ont le gros relief, avec quelque sorte de lettres que ce puissent estre.

Mais pour les poids quarrez, s'il s'en trouve de vostre temps, retenez les tous tant qu'il vous en passera par les mains, principalement plus petits, sans les faire nettoyer ou descouvrir avec des fers ou burins, car on leur a osté ou esmoussé les figures de relief qui y estoient enchassées d'ouvraige de marquetterie, non seulement d'argent, mais aussy de cuyvre rouge pour imiter la couleur des visages et quelquefois mesmes du nel ou espee de metal noir quasi comme esmail. Oultre qu'on leur oste souvent de leur juste poids et je les ayme mieux avec toute leur rouille que de les voir si desfigurez comme estoient aucuns de ceux que m'apportastes à Boysgeny. Surtout soyez jaloux de r'amasser tous les plus petits qui vous pourront passer par les mains depuis le poids de l'once en bas jusques aux moindres scrupules inclusivement, de quelque forme et qualité qu'ils puissent estre.

Cela me faict souvenir de ce gros poids de bronze de dix livres que les PP. Jesuistes ont mis en leur Bibliotheque où vous me disiez qu'il y avoit tant de lettres, figures et enrichissement d'argent, dont je vouldrois bien avoir le dessein, et si possible estoit l'empreinte en plastre ou autrement, voire j'en payeroyz volontiers un modele du contrepoids bien juste faict avec quelque morceau de marbre bien dur, ou en ung besoning du porphyre puisqu'on en travaille là maintenant, s'il se peult faire sans de grands fraiz. Le sieur Bouche le feroit poursuivre sans vous en entremettre beaucoup et y employera le P. Athanase Kircher ou autres.

J'oublioy de vous dire que parmy un si grand nombre de poids que j'ay de plus de 200 pieces je n'en ay pas un qui aye l'inscription de la note de la drachme  $\boxed{\Delta P. A}$  ou bien  $\boxed{\Delta PK. B}$ , que le Pyrrhus Ligorius a mis dans ses recueils. Et me feriez bien plaisir de m'en faire avoir quelqu'un, à la reucontre. Cependant j'attendray cette trentaine de petits poids qu'avez eu de cet homme de l'Aquila. Et eez medailles avec des Nombres, et si dans cez graveures qu'on vous promet de Naples, vous n'aurez rien qui vaille. Vous y debviez estre allé faire un tour, car c'est sans doubte qu'il s'y trouve d'aussy belles choses que dans Rome. Je verray volontiers aussy ce petit menu vase d'agate pour examiner ce que ce peult estre. Ensemble le moreeau qu'avez recouvert de la pierre façonnée en ligne spirale. Et ne croiroys pas si facilement qu'elle puisse avoir esté un serpent, et pense que quand j'auray veu ce moreeau où vous dietes estre la teste, je vous en pourray beaucoup mieux resouldre.

Quant au Trepied de marbre de St Gregoire, je n'avoys garde de m'imaginer que la partie inferieure se puisse estre conservée, depuis avoir esté fraquassée et separée de la superieure, car les fragments qui y paroissent par dessous sont trop menus et trop irreguliers. Je m'assure que le tout a esté brisé longtemps y a. Il faut songer à en trouver d'autres qui puissent ayder à le restaurer d'ailleurs, et sur ce je finis me recommandant à voz bonnes graces, et demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 29 decembre 1634.

Je vous avoys demandé de cez medailles de XIOC de toutes grandeurs tant qu'il vous en viendra, principalement quand elles seront bien nettes. Et entr'autres en voudroy bien une qui est dans le supplement de la Grece de Golzius, au premier rang de celles de cette ville là, qui a d'un costé deux claves d'Hercule entrecroisées, où les lettres de l'inscription fussent bien nettes et conservées.

Puisqu'avez fait si grand recueil de pierres precieuses et autres,

mandez moy si avez d'une sorte de pierre de nature de celles qui servent à ayguiser, laquelle est pesante quasi comme du cuir de beuffle. Et s'il s'en trouve en ce pais là, s'il s'en trouve à vendre à prix honneste, j'en ahepteroys volontiers, quoyqu'on m'en a envoyé de Paris un morceau, mais il est fort petit. Et s'il s'en trouve d'une pierre fort solide, qui nage sur l'eau comme la pierre ponce.

Depuis avoir escript, l'ordinaire d'Avignon ayant esté retardé à la semaine prochaine, j'ay receu par Lyon vostre lettre du 5 decembre sous l'enveloppe de Mr de Rossy, à qui Mr Compain l'avoit remise. Cette voye là ne pouvant estre que bonne quand l'autre de Genes manque, mais elle est tousjours plus longue, et arrive parfoys à contre temps et sans nous donner moyen de respoudre par Genes sans attendre des moys entiers, comme il eusse fallu à ce coup, si l'ordinaire d'Avignon n'eut esté retardé. La voye de Genes est tousjours la meilleure. Et quand mesmes vous auriez des medailles à envoyer, vous trouverez, je m'asseure, aultant de courtoisie du costé du sieur Gir. Mayno, commis au bureau de la poste de Genes estably à Rome par le sieur G<sup>o</sup> Spinola, comme en voz courriers François, qui ne sont pas tousjours d'humeur d'estre si courtoys les uns que les autres, comme je l'avoys souvent esprouvé quand ils passoient par icy. Et l'importance est que du costé de Genes il me fault tousjours payer grassement soit qu'il y aye des lettres ou non. C'est pourquoy il n'y a pas d'espargne pour moy, et au contraire par Lyon, il me fault passer par les mains de gents qui ont bien quelquefoys de la jalousie. J'ay cependant esté bien aise d'apprendre que le messenger de Pise cust eu ce jugement d'envoyer querir le gouverneur pour r'envoyer les lettres à Rome, et m'estonne qu'ils ne s'apperceussent que vostre paquet faisoit mention sur la couverture de vostre fagot de medailles, car je pense que le pauvre homme l'eust aussy bien remys que les lettres. Et tousjours est-ce quelque chose de voir que son cachet luy fusse demeuré en main. J'ay faict faire toutes les diligences imaginables du costé de Genes pour voir si cet homme est. . . [*trois mots effacés*] et jusques à Casal pour voir s'il y seroit allé par desbauche parmy les troupes françoises.

J'ay esté bien aise de ce vase en forme de sabot qu'avez recouvert, marry qu'il ne soit plus conservé, et que le manche y defaille, mais il se fault contenter de ce qu'on peult avoir pour ce regard. L'empreinte de celuy que m'avez envoyé du Borghese est encores fort pleine d'argille ou de sable qui me fait prendre peu de certitude en la mesure qu'y aviez prinse de la contenance et verray volontiers la mesure de celuy là, si ne voulez m'envoyer l'original. Je vous remercie de l'avis de la figure Ægyptienne qu'avez trouvée chez le sieur cavalier Gualdo, et du soing que voulez prendre de la faire mouler, et en attendray l'empreinte en bonne devotion. Mais j'ay esté infiniment aise du contentement qu'avez receu du bon P. Kircher, qui vault plus qu'il ne monstre et qui est certainement fort bontif, et pourroit se laisser quelque foys surprendre de ce costé là, mais il est aisé de le ramener à la raison et quoyqu'on veuille dire il y aura tousjours grandement à apprendre et à profiter en ses observations pour les curieux.

Je loue bien vostre dessain de la Diane d'Ephese<sup>1</sup> et des Abeilles et encores plus de voz observations les plus precieuses où il y a bien plus à dire et y contribuera volontiers ce que je pourray si m'en faictes voir vostre project<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La dissertation de Menestrier sur la Diane d'Éphèse a été signalée dans l'*Avertissement* du présent tome, *notice de M. Castan*. On peut rappeler, à ce propos, que L. Holstenius s'occupa aussi du même sujet (*De veribus Dianæ Ephesiæ* dans le tome VII du *Thesaurus* de Gronovius). La dissertation

épistolaire de Holstenius est, comme celle de Menestrier, adressée au cardinal F. Barberin, le commun patron des deux archéologues.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 134.

## XCHII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Depuis le depart du dernier ordinaire par qui je respondis à vostre lettre du 19<sup>me</sup> novembre j'ay receu celle que m'avez escripte du 4 de ce moys, et par Maistre Jean le Tailleur, celle du 14<sup>me</sup> du passé et ensemble la boitte qui y estoit jointe, et pour laquelle j'avoys bien mis du monde en peine pour trouver ce porteur Anonyme, qui de bonne foy m'est venu remettre son depos le propre jour de la Noel avec tout plein de courtoisie. La boitte estoit un peu brisée du tracas du chemin, mais le contenu d'icelle n'estant pas delicat, rien n'a esté endommagé graces à Dieu. Je luy offris tout ce qui pouvoit dependre de moy pour son service, et il me fit voir un petit rouleau de desseins qu'il disoit estre de Michelange (*sic*) et de son maistre, mais comme je n'y cognois rien, je ne luy pouvoys pas donner de grande satisfaction pour ce regard. Il avoit deux balles qu'il avoit laissées à Marseille pour Lyon où il s'est acheminé, et m'a assuré que s'il s'en retourne par icy, comme il espere faire au printemps, avec M<sup>r</sup> de Nouailles, il se laissera voir en passant, et si je le puis servir, puisqu'il est de voz amys, je le feray trez volontiers.

J'ay donque prins plaisir de voir cette grosse lampe de bronze avec tout son attirail, mais je n'estime pas que cez chaisnons à quoy elle est pendüe soient ceux qui avoient esté faicts en mesme temps qu'elle, car ils sont un peu plus goffes qu'il ne faudroit pour avoir du rapport à la maniere de la lampe qui n'est pas des pires. Et la queüe ou crochet pour la pendre tout de mesmes. Aussy ne crois-je pas que l'intention du fondeur qui la forgea eust esté d'y mettre trois chaisnons, et d'en attacher le troisieme à ce fleuron qui luy sert d'entounoir; je tiens au contraire qu'il n'y devoit avoir que deux chainons aultant que d'orillons

à la pendre, mais pour la tenir en son equilibrium, j'estime que les deux bouches des lumignons avoient des couvercles assez pesants pour esgaller le contrepoids de la queüe du derriere terminée en fleuron. Car il y a par les costez du ventre, deux petits modillons pour servir de soubstien ausdicts couvercles, qui sont en ligne continüee de l'ouverture desdictes bouches, et parallele à celle de la base ou du pied du vase. Et vous dictes cette particularité, à celle fin que vous preniez garde si vous ne rencontreriez point d'autres lampes de bronze qui eussent des couvercles sur leurs bouches, comme on le pratique encores parmy nous bien souvent.

Que si ladicte lampe a esté veritablement desterrée avec lesdicts chaisnons, ils y auront esté adjoustez pour l'usage de gentz de deux ou troys siecles moins anciens. Et aprez la perte desdictz couvercles, pour en jouyr en l'estat qu'elle se trouvoit. Mais ce m'a esté une grande mortification de n'y point avoir trouvé attachée de cette matiere bythumineuse susceptible de feu sans flamme dont vous m'avez envoyé un peu de monstre. Au contraire j'y apperceu par dedans certaine rouille verte farineuse fort differante de celle du dehors, et de beaucoup moins de credit. Mais je feray faire un crochet pour gratter le dedans du vuide de son ventre, et tascher d'en arracher quelque menu fragment, pour voir s'il sera de mesmes que les autres que nous avons veus cy devant. Je regrette qu'avez laissé perdre le petit moreceau qui formoit le crochet de la queüe à suspendre cette lampe, puisqu'il ne s'est cassé qu'en l'accommodant, ce dictes vous. Ce moreceau de ferrure n'a pas laissé de me donner du plaisir, quelque grossiereté qui paroisse en sa maniere, et m'en eust bien donné davantage, si vous n'eussiez pas negligé de recueillir les autres fragmentz, tant de fer que d'ivoire, et specialement cez clouds enrichys de testes de femme de si hault relief, comme vous dictes, lequel a du rapport avec la hauteur du relief du Lyon et du Terme qui restent sur le fragment que m'avez envoyé.

La Romaine ou statere sembloit estre si massive et si forte, que je m'estonne qu'elle ne se soit mieux conservée avec tous ses crochetz.

mais le temps vient à bout de toutes choses, et tousjours seroit il bien mal aisé d'en trouver une toute complete avec son peson, estant difficile que dans de telles ruines, des pieces separées et non jointes comme sont celles là, se puissent retrouver en mesme lieu. J'en ay bien pour le moins sept ou huit que grosses que petites<sup>1</sup>, mais il y manque tousjours quelque chose. Il est vray que par les regles des proportions il y a quelque moyen de restaurer le peson quand les crochets sont conservez. La plaque ronde de cuyvre est bien extravagante avec ses troys trous<sup>2</sup> aultant qu'en la bigearrie des caracteres qui y sont gravez, mais en la nettoyant on l'a toute descouverte assez mal discrettement, ne croyant pas que ce soient choses faciles à deschiffrer. Toutesfois il ne se fault pas desdire de rien, y ayant parfoys aulcuns pareils caracteres dans ces graveures Ægyptiennes fantasques. L'autre placque d'argent quarrée n'est pas à negliger et c'est daumage (*sic*) que l'annellet à le pendre se soit cassé. Je feray nettoyer la petite medaille d'argent du Trepied et vous sçay bon gré de me l'avoir envoyée ainsin avec toute sa crasse, plus que si l'aviez faicte nettoyer. Je vouldrois bien qu'on se fust aussy peu dispencé de nettoyer celle de cuyvre, avec quoy je me doute qu'on ayt alteré l'inscription qui y estoit. Il fault que j'en trouve une pareille que je doibs avoir, qui a esté aussy réparée, pour voir si entre toutes deux je pourrois conjecturer ce qui est le plus vraysemblable. Des cinq graveures la plus grande de cette figure à un seul pied, est assez extravagante pour me donner de l'exercice à parler.

En somme je vous doibs bien des remerciements de la preference qu'il vous a pleu me donner sur voz amys aussy bien que sur vous mesmes, pour la participation de toutes cez petites pieces, qui se rencontrent communement de mon goust possible un peu plus avant que de celui de cez autres messieurs, qui veullent des suites si accomplies et negligent cez bigearries qui ne sont de gueres de parade ne peult estre de gueres de fruit, mais, comme vous sçavez, je me contente de peu, et pour peu que j'appraigne aux moindres fragments de

<sup>1</sup> C'est-à-dire : tant grosses que petites. — <sup>2</sup> Peirese a écrit : *ses troys troys*.

l'antiquité, je suis aultant et plus satisfait que ceux qui ont acquis des pieces d'excellance superlative, et tasche de faire mon profit de tout et ne dedaigne rien.

Pour le surplus je vous ay jà escript des medailles d'or et de l'escuellon de bronze escript en Etrusque, pour vous prier, comme je faictz encores, de n'y espargner pas mon argent, et comme j'ay esté bien aise du mesnage que vous avez faict en l'achept des medailles d'or, je trouveray aussy trez bon celuy que vous pourrez depuis avoir faict sur le dict escuellon de bronze si en pouvez rogner quelque chose, ensemble des six escus de l'Amethiste de cet orfevre avec les lettres ΑΙΑΟΥ, et de toutes autres choses de pareille qualité que vous pourrez rencontrer à vostre chemin, car c'est une de mes curiositez d'avoir des pieces où les ouvriers ayent mis leur nom, quels qu'ils soient, et bien qu'incogneux comme sont la pluspart, quand l'ouvrage est tant soit peu de la bonne maniere. Vous avez bien aussy deviné que ce fragment de vase de verre avec ce visage de Sauveur tomberoit dans mon goust aultant et plus que le reste. Mais c'est de cette medaglie d'Hadrian avec le Trepied que vous m'avez laissé un peu de subject de me plaindre de vous, de ne me l'avoir procurée sur le champ, puisque dictes l'avoir veüe dans une bouttique ez mains d'un curieux qui ne la voulut vendre. Car cela suppose (puisque ne l'avez nommé) que ce n'est pas une personne relevée, ains qui doit faire profession de vendre. C'est pourquoy il ne la falloit pas laisser eschapper de voz mains puisque la teniez, sans luy en donner plustost le triple et le quadruple de tout ce qu'elle peult valloir, ou à tout le moins (si c'estoit un homme si opiniastre), saüs en prendre une empreinte plustost en payant. Je vous prie de le faire encores si pouvez. car je voudrois bien voir si l'empreinte me fourniroit rien de plus que le griffonnement, en ce qui est de la base, comme vous sçavez que j'y avoys de l'interest, si tant est qu'elle aye du rapport à la mienne en quelque façon comme il ne seroit pas impossible, ne inconvenient. C'est pourquoy je vous prie d'y tenir la main, et de n'y pas espargner ma bouree, sinou pour l'original en propriété, au moins pour la veüe, ou pour l'em-

preinte, et s'il ne se peult avoir d'empreinte de plomb en prendre une en papier mouillé, pour me pouvoir oster de la fantaisie l'impression qui m'en pourroit demeurer. Sinon faictes au moins que je sçache le nom de ce curieux ou de celui qui l'aura tirée de ses mains, et sa qualité.

Je seroys bien aise aussi de sçavoir le nom de ce banquier, à qui vous dictes avoir veu cette cornaline gravée d'une figure à cheval avec un bouclier espargné d'une couleur differante, et la mesme inscription ΔΙΑΟΥ, car si c'estoit homme à en traiter, pour autres choses qui feussent à ma disposition, je le feroys fort volontiers, et encores plus si l'Amethyste me demeure, sinon il faudroit tousjours tascher d'en obtenir une empreinte, et possible telle personne sera ce qui ne sera pas marrie de m'obliger ou d'une façon ou d'autre pour ne retomber en cet inconvenient. Je vous prie dez hors mais de me nommer, s'il vous plaict, les personnes chez qui vous rencontrerez quelque piece de mon goust, de quelque qualité qu'elles soient, et si apprehendez que je vous nomme, ne le craignez pas, car je ne nomme jamais mes auteurs sans en avoir ordre exprez et y apporte tousjours toutes les circonspections et defferances requises par les loyx du respect et du debvoir et pour courir sur vostre marché quand vous y auriez du dessein, vous jugez bien que je ne le voudroys non plus que je ne le devoys seulement penser.

Il me reste à vous remercier, comme je faicts trez affectueusement, de la peine qu'avez prinse à faire plaquer du papier mouillé sur les inscriptions de cez Termes, que nous attendrons en bonne devotion par la premiere barque qui revienne de par deçà, dont M<sup>r</sup> Despiots vous deschargera, s'il luy plaict, du soing d'en trouver la commodité, en estant party deux depuis peu pour Rome, à ce qu'on m'a dict. Mais vous m'avez fait un singulier plaisir de me mander la qualité des plombs que dictes avoir veus chez le sieur Ludovico Compagni lesquels il a eus, je m'asseure, de la despouille du pauvre feu sieur Natalitio Benedetti de Foligni, qui m'en avoit fait feste, et me les avoit donnez par la derniere lettre qu'il m'en escrivit de sa main, que je trouveroys

encores, si besoing estoit, ensemble d'autres pieces du mesme siecle, dont il m'apprestoit une boitte qu'il disoit vouloir remettre à feu M<sup>r</sup> de Fontenay Ollivier à son retour, et ne doute pas qu'il ne l'eusse faict, mais M<sup>r</sup> de Fontenay print une autre route, et tandis qu'il s'amusoit à l'attendre, la mort le surprint, de sorte que ce m'est une particuliere consolation d'entendre qu'ilz soient tombez ez mains d'une persone qui m'a autresfoys tesmoigné d'estre de mes amys. Et de qui j'ose me promettre qu'il ne me voudra pas desdire d'une empreinte à la charge de telle revanche qu'il voudra tirer de moy. Voire possible ne seroit-il pas marry de m'octroyer plus que cela, mais je ne luy en escriray pas que dans les termes que vous trouverez bon, et sans vous nommer, et si ne voulez luy rendre vous mesme ma lettre, M<sup>r</sup> de Bonnaire vous en deschargera. Que si trouvez meilleur de la supprimer, il ne faudra que la jetter dans le feu sans autres formalitez et je vous assure que je n'y penseray plus. Car je sçay bien me vaincre de ce costé là Dieu mercy. Sur quoy, en vous remerciant du soing que vous avez encores prins du mesurage des vases du sieur Angeloni, et de faire venir ceux de Naples dont nous aviez faict feste icy, il est temps que je finisse, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

Je ne m'estonne pas que le 4 decembre la Senora Donna Felice n'eusse receu mes lettres sur son vase de chrystal, car je ne l'avois pas receu qu'à la my novembre et l'ordinaire ne passa que le 17 ou 18 dudict mois. Voire le pis est qu'il regnoit lors de si grandes pluyes qu'il faillit à se noyer, son cheval nagea et ses despesches furent mouillées, de sorte qu'il les fallut faire seicher à Genes la plus part, et r'affraischir les enveloppes. Je seroys bien fasché que mon paquet eust esté lors de ce nombre là, dont nous debvrons estre bien tost esclaireys et en ce cas nous recommencerons noz complimentz. Le sieur Chartres ne partit d'icy que samedi dernier pour Lyon, encores que j'aye faict à la priere de ses amys de Paris tout ce que j'ay peu pour

le chasser d'icy honnestement. S'il ne s'arreste à Lyon il debvra estre à Paris dans la my janvier ou environ. Ses balles sont toutes parties quant et luy. Le neveu de M<sup>r</sup> de Gastines y est desja et s'est excusé de vostre boitte sur ce que vous en estiez advisé trop tard, et lorsque sa malle estoit toute remplie. Quand on veult se prevaloir de telles occasions, il fault de bonne grace faire les fagots ou les boittes. Mais aux choses fragiles il ne fault pas espargner deux boittes l'une sur l'autre, ou l'une dans l'autre, afin que la premiere se rompant, l'interieure puisse plus facilement resister au tracas du chemin et au changement de main des vallets de ceux qui s'en chargent<sup>1</sup>.

XCIV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par Lyon sous une enveloppe de M<sup>r</sup> de Lyergues Montconys vostre lettre du 19 decembre où j'ay prins grand plaisir de voir la relation que vous me faictes de l'Ambre de Sicile, dont le sieur Chartres dict l'Anglois que vous cognoissez m'avoit dict quelque chose lorsqu'il passa par icy, aussy bien que cez os de geants, dont il avoit trouvé des fragments en divers lieux. Mais il ne m'avoit jamais parlé de cet Ebur fossile, qui est assez commun en divers lieux, mais je n'avoys jamais ouy dire qu'il s'en trovast des montaignes quasi toutes entieres, comme on faict des coquillages et autres choses maritimes. Et si j'estoys aussy portatif que vous, c'est la verité que je ne me sçauroys temperer de la curiosité de l'aller voir. Et pense que si vous vous y resolviez, la peine ne vous en seroit pas perdue, et que vous y trouveriez assez facilement une indamnité pour les fraiz du voyage auxquels voz patrons ne feroient pas, je m'asseure, de difficulté de contri-

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 136. La date manque. On a inserit au sommet du fol. 136 : 1634.

buer. Et bien que je ne soys pas digne d'entrer en concurrence avec eux, j'auroys quasi le courage de le faire de ma bourse quoyque chetive, pour l'amour de vous, et pour flatter en cela vostre curiosité louïable, m'assurant que vous y descouvririez de trez belles singularitez tant de la nature que des monuments de l'antiquité, dont le public se pourroit un jour prevaloir, aussy bien que voz patrons et amys et serviteurs particuliers.

Il y a quelques années qu'un bourgeois de cette ville trouva, ce dict il, en un champ qu'il a assez pres d'icy, un tronçon qui se desgagea d'un moreceau de rocher, dont la matiere semble veritablement de l'ebur fossile ou de l'ivoire petrifié. Mais la forme ne s'y accorde pas trop bien, car le tronçon est de la longueur de plus d'un pied de Roy et n'a poinct de marque d'avoir esté courbé comme nous voyons estre la poincte des dents d'elephant ou d'ivoire, aius est si droict qu'on l'a jugé estre plustost d'alicor. Et de faict le noyeau de roc qui remplissoit le vuide du dessous ou de la racine de cette dent ou de cette corne est droict comme une quille et quasi de la mesme grosseur. Car l'ivoire ou la corne ou l'oz qui avoit couvert ce noyeau a perdu sa forme par la qualité petrifiante qui la faict escailler en petits morceaulx.

Je n'estoys pas en cette ville quand cela fut descouvert, car j'auroys eu le soing de voir la suite de cette piece dans le mesme roc, pour voir si la forme pouvoit estre compatible à la racine d'une dent d'elephant, ou à celle d'une corne, me souvenant que celle du Thresor S<sup>t</sup> Denys est vuide par le fonds comme celle-cy. Mais je n'ay pas eu la curiosité de faire remarquer si le creux de la racine d'une dent d'elephant des plus grosses maintient aultant de courbeure ou de circulation que la dent mesme, ou bien si ce ne pourroit pas estre de quelque dent d'hyppopotame, lesquelles sont plus droictes que celles d'elephant, si je ne me trompe. C'est pourquoy je vous prie de me faire un peu de relation la plus exacte que vous pourrez avec tous les tenants et abouttissants que vous me pourrez marquer tant des lieux que des personnes particulieres et de tout ce peu que vous aurez peu apprendre

concernant ce grand amas de vostre ebur fossile de Sicile ou d'ailleurs. Et si c'est en niveau bien bas ou bien hault sur la montagne, et surtout des autres choses petrifiées qui se peuvent trouver avec telles dents d'ivoire, et s'il y auroit rien de maritime parmy, comme coquillages, plantes, ou autres choses aquatiques ou autres. Afin que nous puissions attendre plus patiemment que vostre commodité vous porte d'aller sur les lieux, ou bien si quelque autre curieux de noz amys en entreprendroit la courvée pour l'amour de nous, principalement de ceux qui en peuvent estre voisins et qui n'ont pas de mer à passer pour cela. Que si vous y alliez il faudroit bien remarquer la qualité de tout le terrain et toutes les sortes de rocher dans quoy se trouvent cez os de geantz, et s'il n'y a aulcune meslange d'autres petrifications maritimes, car le sieur Chartres me disoit que les montagnes de sel mineral n'estoient pas esloignées d'un lieu où il en avoit veu tout plein de fragments. Il s'en est trouvé, comme vous sçavez, autres foys troys corps à l'entour de Valence en Dauphiné ou Vivarez, entr'autres celuy qu'on avoit tenu pour Teutobochus trouvé dans du sable<sup>1</sup>, et depuis peu, à deux lieües de celuy cy, s'en est trouvé un autre dont j'ay eu des os une pleine caisse, mais il n'y a rien de la carcasse de la teste, qui estoit ce que j'attendoys le plus de voir, pour en examiner la forme et la figure à ma mode. Il a pareillement esté desterré en simple terre sablonneuse. Si vous voulez faire ce voyage, en un besoing j'escriray à l'eminentissime cardinal Barberin de le vous commander, et vous bailler l'adjuto di Coffre<sup>2</sup>, avec des recommandations en ce pais là et partout où vous pourrez passer, sur quoy j'attendray vostre response et resolution.

Quant à l'Ambre, je pense vous avoir dict qu'il s'en est trouvé comme du jayet en cez pais icy, qui tire la paille, et est aussy beau et aussy jaulne que celuy de la mer Balthique. Et si recouvrez de celuy de Sicile me ferez faveur de m'en reserver quelque petit morceau, de

<sup>1</sup> Voir sur les os du prétendu géant Theutobochus les récits de Gassendi (livre III, à l'année 1613, p. 206, et livre IV, à l'année 1631, p. 366). — <sup>2</sup> C'est-à-dire l'aide du coffre, une subvention en argent.

chascune des differantes couleurs que vous y trouverez. L'on m'a dict qu'en quelque village de ce païs icy il s'en trouve qui tire la paille, et qui brusle comme une chaudielle, mais qui est salle comme de la poix resine, et dont les paisans se servent à brusler. J'en feray un peu de perquisition, et si la chose le merite, vous en feray part en sou temps. Cependant si vous avez coppie de la relation de Vinc<sup>o</sup> Mirabella<sup>1</sup> envoyée au Prince Cesy en luy adressant les os de geant que vous avez, je vous prie me la faire transcrire et toutes les relations que vous en pourrez r'amasser, car j'en tireray possible un jour des consequences assez curieuses pour meriter la peine d'en faire le recueil. Et ne verroy pas mal volontiers des fragments de la teste de cez geantz et des dents mesmes comme la vostre, lorsque vous en rencontrerez à vendre à prix honneste. Car il y a bien à examiner à tout cela plus qu'on ne s' imagine.

Au reste j'ay grand regret que vous ayez rompu si mal à poinct avec la Senora Donna Felice, et avec le seigneur Rondenini, son mary. Ce sont des adventures du monde qu'il fault supporter comme les inondations et tempestes sans murmurer.

J'attendray puisqu'il vous plaict ce petit Petase, ou couvercle de vase, et vostre memoire des poids de ce vieillard que vous ne me nommez poinct, et vous serviray partout où je pourray, comme,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 1 febvrier 1635<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'antiquaire V. Mirabella, voir le recueil Peirese-Dupuy (t. I, p. 632). — <sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 165.

XCV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je receus hier au soir de Marseille vostre cassette accompagnée de voz lettres du 24<sup>me</sup> janvier le tout fort bien conditionné, comme j'avoys receu quelques jours auparavant par l'ordinaire de Genes vostre subsequante depesche du 2 febvrier, et par la voye de Lyon une precedente du 19<sup>me</sup> du passé. J'envoyay incontinant à M<sup>r</sup> de Vaison la lettre que vous luy adressiez, lequel se porte fort bien, et n'entend pas que cez faulces propheties de Turin sortent leur effect de longues années. Je luy fairay tenir son fagot de livres, aussy tost que nous aurons commodité de voicture pour Avignon, qui eust esté dez hier mesmes si la caissé de Marseille eust peu arriver deux heures plus tost. Mais cela ne tardera pas plus que jusques à la semaine prochaine Dieu aydant.

J'ay prins plaisir de voir ce bas relief d'Isis, et ce vase en forme de sabot et encores plus cet escuillon de grandeur si extraordinaire et que je n'ay encores peu examiner, comme aussy ce petit Petase de Mercure accompagné non seulement de ses ailerons, mais d'un col d'oison, qui me donnera entrée à la cognoissance d'autres chosettes qui m'avoient esté grandement incogneües jusqu'à cette heure. C'est pourquoy je vous en ay bien de l'obligation. L'autre petit Mercure couronné de liairre m'a bien esté agreable aussy, et si vous avez faict servir la piece de rapport qui paroît sous le buseq, vous m'eussiez faict plaisir de me mander ce que vous y avez trouvé, car je tiens qu'il ne soit remply que de plomb et me doute qu'il aye autresfoys servy de pezon pour quelque Romaine, et qu'il aye eu un anneau sur le sommet de sa teste pour le suspendre, ou qu'il aye en toute façon servy de contrepoids de balances et de pezons de Romaines ou stateres à peser. Et quand vous en rencontrerez, comme je tiends qu'il vous en passe tous les jours par les mains, vous me ferez plaisir de me les retenir [ainsi que] toute sorte de corps solides en forme de vases, ou de pommes, ou de

poires, ou de glands et de barques et d'animaux avec des anneaux à les suspendre, ayants peu servir à cet usage. Je n'ay pas encore examiné la contenance du petit vase d'Agathe, mais je m'en promets quelque joli esclaireissement Dieu aydant. Cette petite Bulle d'argent avec le Cupidon est bien gentile à mon gré, et l'extravagance de ces nombres, gravez sur ces deux medailles de Julia et de Neron. Ce qui me faict souvenir de vous dire qu'entr'autres bigearres curiositez ou maladies d'esprit que j'ay, comme d'autres, je recueilliroy volontiers de ces medailles consulaires ou deniers d'argent qui ont des nombres parmy lesquels sont meslez des caracteres extraordinaires. Comme en un de la famille Crepusia que le Gorkæus a inseré en ses suppléments de l'Ursinus en la Table 15 num. III. où il se void une lettre greeque du Theta, jointe au nombre de treize escript en lettres latines en cette sorte ΘXIII. M'imaginant que si vous y prenez garde vous en rencontrerez de pareilles, ou autres, dans les nombres desquelles entreront de semblables caracteres du Theta gree, ou autres quasi plus estranges, comme j'en ay plusieurs avec un T renversé en cette sorte  $\downarrow$  et avec un Ψ gree ou fer de dard ou de flesche en cette maniere  $\downarrow$ , dont le mesme Gorkæus en accompagne d'autres lettres latines numerales. Et pense que si vous cherchez bien, vous en trouverez quelqu'un avec la lettre P des Grecs, aussy bien que avec le Φ ou le Θ ou le Ψ. Et vous supplie d'en faire exacte recherche pour l'amour de moy, et de m'en retenir quantité, à la rencontre, mais surtout de celles qui seront accompagnées d'autres lettres latines ensuite soit devant ou derriere, qui puissent composer l'assemblage d'un nombre, car pour des lettres uniques, quoyqu'elles puissent avoir servy à mesme dessein, elles ne peuvent pas suffire pour prouver les conjectures que j'en ay conceües. Voire si dans les marbres et vieilles inscriptions, vous y en rencontrez comme dans la colonne Rostrata de Duillius au Capitole la lettre Φ y est reiterée plusieurs foys, et en une que l'Appian a transcripte du clocher de Cori entre Terracine et Cajeta<sup>1</sup>, où il reitere troys foys la lettre Θ Θ Θ, et y joint la Ψ, vous me ferez grande faveur de m'en

<sup>1</sup> Gaëte.

envoyer des copies et les marbres mesmes quand ils se pourront achepter à prix honneste.

Cez petites medailles avec des noms de familles, données ou non, m'ont esté bien agreables, et puisque vous en maniez tant, je voudrois bien qu'en peussiez rencontrer une de cuivre donnée par l'Ursinus en la famille Rubria toute la derniere de la planche qui a d'un costé une teste de Janus composée des visages de Mercure et d'Hercule assemblez avec le revers d'un Temple, ou autre quelconque qui y puisse escheoir, car l'assemblage de cez deux visages si differamment coiffez me fournit bien de la matiere à discourir. Et de cez choses si extravagantes, je prends plaisir de pouvoir monstrer les pieces mesmes originelles, ou du moins des empreintes. C'est pourquoy, si vous en rencontrez chez cez curieux, je vous prie de me les faire mouller quand vous le pourrez, ou du moins de les faire desseigner.

Cela me faict encores souvenir que vous avez oublié de m'envoyer une petite medaillette d'or plus entiere et plus conservée que celles que m'avez ja envoyées avec une aigle et le nom de ROMA d'un costé, et de l'autre une teste de Mars avec deux lettres ΨΧ de cette nature là, pour laquelle disiez avoir baillé je ne sçay quelle bague ou autre medaille. Si je suis un peu aydé de vostre part, j'espere de venir à bout de cette recherche plus heureusement que l'on ne se l'imagine-roit, et d'y trouver une bonne partie du mystere que les anciens y peuvent avoir affecté, et qui semble si casuellement faict à l'arbitrage de gents peu exactes, et sans qu'ils y voulussent affecter de rime, ne de raison. Mais il ne fault pas aussy negliger les vieilles inscriptions des tables de bronze aussy bien que des marbres. Et ne pouvant avoir les originaulx, il fault prendre la peine de les faire mouller en papier mouillé ou en plastre pour desrober la vraye forme et figure du caractere, et le sens ou situation d'iceluy, et voudrois bien avoir un plastre de l'empreinte de l'inscription de Duillius qui est au Capitole, et de quelque morceau de cez Fastes consulaires où peussent paroistre les lettres numerales des années, quand le nombre de cinq cents y entre, pour voir si c'est un D. Latin purement faict, ou s'il n'est poinct diver-

sifié en divers endroits. Mesmes si vous faisiez vostre voyage de Naples, je vous prie de voir ce clocher de Cori et y chercher ou ailleurs l'inscription de l'Appian, où sont cez troys  $\Theta \Theta \Theta$  et le  $\Psi$ , pour bien juger de leur vraye figure et situation, et en prendre une empreinte en papier mouillé, ou en plastre, si faire se peult.

Cette pelleure d'argent en la medaille de Clodius est tant plus bigearre, que j'en ay desja une autre qui a une pareille pelleure de l'autre costé de la teste. C'est pourquoy vous m'avez fait plaisir de me retenir celle-là et la medaillette aussy du Daulphin, quoyqu'elle ne soit pas de Byzance, ains de Kysicus<sup>1</sup>.

Mais parmy voz petits poids, j'ay trouvé troys ou quatre pieces qui m'ont grandement agreé et suppléé le deffault de toutes les autres, mesmes celuy de la grenouille dont j'avoys plusieurs semblables, mais beaucoup plus foibles de poids, et par consequant moins convenables à mon dessein, quoy[que] je ne les neglige pas. Il y en a ung petit avec une espee de bulbe et la marque d'une palotte, dont je vouldrois bien que vous eussiez rencontré un pareil, pour avoir mieux de quoy juger de cè que ce peult estre. Il y en a semblablement un autre petit fort rouillé qui a esté un peu gasté en le voulant nettoyer, que je vouldrois bien avoir veu tout vierge, car en le nettoyant avec le fer, je crains qu'on aye corrompu les figures qui y estoient d'un demy gland, d'un costé, et d'un caractere, de l'autre. Voyez si en pourriez rencontrer quelque autre à acquerir ou mouller.

Les graveures ne sont pas à negliger nomplus que la pierre spirale dont je vous remercie bien fort et du bon mesnage de l'achept du livre de Fulvius<sup>2</sup> et des suppléments du recueil des graveures du sieur Pietro Stephanoni, que je n'avoys pas veu si ample quasi de la moitié<sup>3</sup>. Mais il est imprimé en bien petit et chetif papier au prix des autres esprouves qu'il m'en avoit envoyé cy devant.

S'il a encores les pieces originales qu'il a fait graver en cuivre, j'en

<sup>1</sup> Cyzique, ville maritime de Mysie, en Asie Mineure. — <sup>2</sup> *Les familles romaines de Fulvius Ursinus*. — <sup>3</sup> *Gemmae antiquitus sculptae, a P. Stephanonio collectae et declarationibus illustratae* (Rome, 1627, in-4°).

achepteroys volontiers quelques unes, si le prix en estoit proportionné à leur vailleur dont il ne demeure pas tousjours bien d'accord. Sinon j'en verroyz volontiers les empreintes, entr'autres de ce petit char trainé par deux Cupidons, et de cet oyseau qu'il nomme philomousos, au cas que dans le rouleau qu'il tient en ses griffes, il paroisse aulcunes notes. Vous m'avez un peu mortifié de ne me poinct envoyer encore ce gros poids de marbre escript, lequel se seroit peu mettre hors de la caisse, pour ne rompre le restant du contenu d'icelle, en le faisant inserer au bordereau du nombre des caisses ou en la lettre de chargement ou de voiture, comme aussy le gros mortier de granito, et vous prie de ne le plus oublier, ne les papiers que vous aviez placquez sur cez inscriptions des busques de cez quatre Hermes, dont m'avez tant faict de feste autres foys. Comme je vous supplie trez humblement de ne pas laisser envieillir l'esperance que me donnez des empreintes et modelles, tant des poids de la bibliotheque des PP. Jesuistes, puisque le monde y est de si bonne volonté, et ceux du sieur cavalier Gualdo qui s'y est si courtoisement offert de sa grace, que ceux des sieurs Godifredi, sans vous amuser à attendre des occasions de troque avec eux pour les medailles, afin que je puisse jouyr du plaisir des empreintes, ce qui n'empeschera pas qu'aprez les avoir veües, nous ne peussions en choisir quelque piece des principales, et y chercher de quoy entrer en eschange avec eux. Je ne pense pas aussy que ceux de ce vieillard, qui a faict un si grand recueil, soient si communes, qu'il n'y aye afforce pieces curieuses, puisque parmy celles que m'avez envoyées en dernier lieu, j'en ay trouvé troys ou quatre que j'ay prins tant de plaisir de voir, car la seule differance du poids me paye et me contente, et à plus forte raison quand il y a de la differance aux symboles ou aux marques. C'est pourquoy je vous prie, tant que vous en trouverez et des poids quarrez, je vous prie de me les retenir et envoyer aussytost que le pourrez et d'excuser mes importunitéz. Vous aurez une lettre de Mr Aycard de Toullon et je demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 25 febvrier 1635.

Du 26<sup>me</sup>. J'ay faict ce jourdhuy arracher quantité de plant de l'ilex coccigera<sup>1</sup>, pour le faire embarquer sur les galeres qui portent l'Éminentissime Cardinal de Lyon . . . .<sup>2</sup> . . . . Della pietra flexile des Indes dont je vous parloys cy devant, puisque cez Messieurs n'en ont pas veu, je vous en enverroy, un jour, la relation Dieu aydant, mais je vouldroys bien que celuy à qui elle est me voulust permettre de l'envoyer à Rome à tout le moins pour l'y faire voir aux plus curieux, comme il a enfin permis qu'elle fusse portée jusques icy pour me la faire voir, mais je suis aprez d'en faire quelques autres experiances pour confirmer tousjours de tant mieux les conjectures que j'en ay prises.

J'ay depuis faict empacquetter le plan de l'ilex coccigera et distinguer par faisceaux le menu d'avec le plus gros, pour les mieux conditionner en chemin. Il y en a à part quelques plantes où le vermillon est encore dessus enveloppé dans du cuir pour les conserver et discerner et faire voir ce que c'est. Il en fault planter à divers aspects du soleil levant et couchant.

Il a esté cueilly à Ventabren à deux lieues d'icy où il s'en recueille du vermillon des bonnes années plus de 30 et 40 quintaulx, ce dict on, mais j'en prendray information plus exacte sur les lieux au premier jour et en feray dresser un peu de relation<sup>3</sup>.

XCVI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BESANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Ce mot n'est que pour accompagner les arbrisseaux de l'ilex coccigera, que vous m'aviez demandez par commandement de l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Patron, lesquels nous apellons en ce país en vulgaire provençal

<sup>1</sup> Où *quercus coccifera* (Linné), chêne à kermès, chêne nain. — <sup>2</sup> Ici quelques mots que la déchirure du papier rend illisibles. — <sup>3</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, H 271, fol. 167.

des *avaulx*<sup>1</sup>, ou *avalces*<sup>2</sup>, selon la diversité des dialectes des diverses contrées de la Province, d'où l'on recueille<sup>3</sup> annuellement le vermillon, que les paisans nomment *vermeil*<sup>4</sup>, ou *vermean*<sup>5</sup>, et ceux du Languedoc, du *granet*<sup>6</sup>. Ceux cy ont esté tirez du territoire de Ventabren, à deux lieues d'icy, où le Seigneur<sup>7</sup> arrente annuellement le droit de permettre la cueillette de ce fruict ou plustost excrement de cet arbre, et en retire un notable revenu, car il s'en recueillit quasi tous les ans grande provision de plusieurs quintaulx, et tous les fagots que vous verrez ont esté arrachez d'une petite motte de terre entre des rochers d'environ deux pas de diametre seulement sur laquelle il s'en cueilloit tous les ans reglement<sup>8</sup> de trois à quatre livres de cette graine et vermillon. Et y en trouverez à part deux ou troys plantes sur lesquelles estoit demeurez cachez certains grains dudict vermillon, dont l'escorce subsiste encores, car les brouillards avoient gasté la substauce interieure, afin que vous puissiez faire voir à S. Em<sup>cc</sup> en quels endroits se produisent parfoys cez petites vessies, qui en son temps sont pleines de liqueur grasse et rouge, et puis on la fait seicher au soleil, en l'arrosant de vinaigre pour y tuer le germe de la petite vermine rouge qui s'y engendre naturellement et le consume tout si l'on n'y veille soigneusement.

M<sup>r</sup> le Baillyf de Fourbin s'est voulu charger de la conduite de cez

<sup>1</sup> La forme la plus correcte et la plus usitée est *avaus* (du roman *agauz*).

<sup>2</sup> *Arausse* en dialecte marseillais, et *avals* en languedocien. Cette dernière forme donne au pluriel l'*avalsses* de Peiresc. Voir dans le tome IV des *Mémoires de l'Académie d'Aix*, un travail du comte de Montvalon : *Notice sur l'Avaux* ou *Avaoussé*, qui ramène à une seule les deux espèces d'*avaus* que les deux grands botanistes provençaux, Garidel et Tournefort, avoient cru reconnaître.

<sup>3</sup> *Sic* pour *recueille*. Nous retrouverons la forme *recueillit* un peu plus loin.

<sup>4</sup> Ou mieux *vermeioun*. C'est le kermès, ou cochenille du chêne noir.

<sup>5</sup> Peiresc francise ici le mot *vermeu*, forme moderne du roman *vermel*, dérivé lui-même du latin *vermiculus*.

<sup>6</sup> Lisez *graneto*. Peiresc aurait pu ajouter les synonymes *pousset*, *freisset*. En langue gasconne le kermès est appelé *caborro*. — Je dois cette note et les quatre ou cinq précédentes à M. Léon de Berluc Perussis, dont l'érudition en philologie égale l'érudition en histoire littéraire et bibliographie.

<sup>7</sup> L'abbé Michel Borrilly, fils du notaire archéologue et collectionneur, fut prieur de Ventabren.

<sup>8</sup> Régulièrement.

arbrisseaux dans ses galeres, pour l'amour de Son Em<sup>ce</sup>, ensemble de quelques livres dans un fagot, et d'un autre volume à part, qui avoit esté envoyé à Boysgency à l'avance, quand mon frere y alla faire ap-prester le logis à l'Eminentissime Cardinal de Lyon, ceux du fagot n'estantz arrivez de Paris que du jourd'huy, et en mesme temps je les ay fait partir pour Toullon à droicture, afin de ne laisser eschapper l'occasion des galeres, estant marry de ne les avoir peu faire relier.

Si vous trouvez bon de vous charger de retirer tant lesdicts livres que arbrisseaux, je m'assure que l'Em<sup>mc</sup> Card<sup>al</sup> Barberin vous en sçaura bon gré, et ce sera grande descharge à M<sup>r</sup> le Baillif, et obligation à moy, car vous aurez soing de leur faire mouiller les racines en chemin, et de ne les pas laisser gaster du halle. Je vous feray en un besoing payer les fraiz de vostre voyage, combien que je veux croire que de Civita Vecchia à Rome l'on pourra envoyer des esquisses ou barques pour aller porter à Ripetta tout plein de hardes, parmy lesquelles cez arbrisseaux pourront aller. Enfin vous y ferez ce que trouverez à propos, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 7 mars 1635<sup>1</sup>.

XCVII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BESANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Si vous pouviez desbaucher M<sup>r</sup> de la Ferriere pour faire le voyage de Sicile<sup>2</sup>, vous y descouvririez tous deux des merveilles dans les mon-

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 169.

<sup>2</sup> Sur le médecin Jacques de la Ferrière, voir le tome III du recueil Peirese-Dupuy

tagnes jonchées de vostre chur fossile, et de cez carcasses de Geants et de tant d'autres choses estranges et extraordinaires à la cognoissance desquelles M<sup>r</sup> de la Ferriere pourroit contribuer de trez excellentes pensées, comme vous aux mazures et reliques de la meilleure antiquité. Si vous l'en pressez guieres, vous le ferez, je m'asseure, aller partout où vous vouldrez, pourveu que vous esvitiez les grandes challeurs, et que durant icelles vous vous cantoniez dans les lieux où elles sont tollerables. Vous ne fistes jamais un meilleur coup que celuy là si vous luy donnez ce branle et m'en remercierez toute vostre vie, car j'ay recogneu ce personage d'une si belle humeur et d'une si louable curiosité, mais accompagné de si grandes lumieres d'esprit, qu'il y a de quoy grandement apprendre auprez de luy<sup>1</sup>, et croys que vous y ferez vostre proffit tout aussy bien que moy, qui le suyvroys comme un barbet quelque part qu'il volust aller<sup>2</sup>, si j'avoys assez de santé et de vigueur pour le faire sans l'incommoder. Je ne le vous recommanderay pas, car vous en serez amoureux à la premiere veüe, mais je m'attends que vous me remercierez bien de cette adresse, comme luy de la vostre, et je seray à tous deux du meilleur de mon cœur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 20 mars 1635<sup>3</sup>.

(p. 282, 297, 445). Cf. *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais* (Agen, 1893, p. viii et 48-56). On trouvera dans ce dernier recueil deux curieuses lettres écrites par La Ferrière, l'une au conseiller Maran (Rome, 3 février 1636), l'autre à Peiresc (Toulouse, 29 janvier 1637).

<sup>1</sup> Peiresc avait connu J. de la Ferrière non seulement par sa correspondance, mais encore par sa visite en Provence.

<sup>2</sup> Expression charmante dans sa pittoresque naïveté.

<sup>3</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 170.

## XCVIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Je receus par le dernier ordinaire de Genes vostre paequet du 3 mars tout à point pour envoyer la matinée suyvante en Avignon celuy que vous adressiez à M<sup>r</sup> de Vaison, qui l'aura sans doute eu assez à temps pour vous respondre par le present ordinaire. J'ay prins grand plaisir de voir les desseins de cez deux poids du college Romain et la description que vous en faictes, ensemble du troisieme que vous n'avez pas veu, vous priant de faire un peu de diligence pour le voir comme les autres et m'en envoyer le contre poids et l'escriture. Si m'eussiez nommé le bon pere qui en a la charge et la garde, je luy en eusse escript un mot qui n'y eusse peult estre pas nuy. Plustost il leur fault offrir de faire refaire à mes despans la clef qui s'est perdue. Et s'il n'estoit trop difficile de faire accommoder troys morceaux de marbre bien dur qui fussent respectivement adjustez chascun au poids de l'un desdicts modelles de bronze antiques, je payeroys volontiers la despance du sculpteur, et avant que les adjuster du tout, il seroit bon d'y faire escrire ou graver les mesmes inscriptions et notes sur chascun. Et qu'il vous pleust faire bien polir le marbre à peu prez en la forme des poids antiques pour les conserver avec les autres modelles que j'ay qui en vallent la peine. Car je n'estime pas que ce soit ouvrage de bien grande constance, la mine de plomb ne pouvant pas longuement conserver la proportion de son poids, ne le plomb mesmes. J'ay prins plaisir de voir les desseins des poids de l'illustrissime Cavalier Gualdo et verroys volontiers des empreintes de cez deux qui sont en forme de medailles tant du Taureau que du Coq, bien que j'en aye de semblables antiques. Ce qui n'empeschera pas que je ne vous aye bien aussy de l'obligation de celuy du Taureau que vous m'avez procuré avec la

lettre L au lieu du caducée, où je ne plaindray pas les sept Jules que vous y avez employez, et j'attendray fort impatiemment puisqu'il vous plaict. Mais pour les troys premiers poids quarrez dudiet sieur Cavalier Gualdo où sont les images de S<sup>t</sup> Pierre et S<sup>t</sup> Pol, j'ay bien esté mortifié de voir qu'il ne s'en puisse pas esperer des empreintes puisque vous dictes que l'argent de rapport y est si tenue (*sic*) et si mal attaché.

C'est pourquoy je vous prie à tout le moins de me les faire desseigner par quelque peintre exacte qui pragne la peine de les portraire bien punctuellement, et d'y faire paroistre tout ce qui y paroistra et rien plus, soit pour les images des saints ou pour autre chose bien punctuellement, et si du papier fin mouillé se pouvoit mettre dessus et presser legerement avec le creux de main pour en tirer l'empreinte en papier, encores ne me seroit elle pas inutile. Surtout que j'aye le dessein ou l'empreinte à tout le moins des caracteres du plus grand desdicts poids quarrez puis qu'il n'y a point d'argent de rapport, afin que je pragne sur la forme et figure desdicts caracteres toute la conjecture que je pourray. Vous les pouvez prendre avec de la cire d'Espagne sans toucher les figures de S<sup>t</sup> Pierre, puisque ce n'est que là qu'est le danger. Et n'oubliez pas de me marquer si dans les autres deux moindres poids quarrez il n'y a pas des vestiges aussy des images de S<sup>t</sup> Pierre et S<sup>t</sup> Pol et du Christ au mitan. Et si vous estes bien assuré que ce soient les images de S<sup>t</sup> Pierre et S<sup>t</sup> Pol, car ce pourroient bien estre des visages d'empereurs du bas Empire barbus. Si ce brave Cavalier estoit aussy traictable que deffunct Monseigneur Lelio Pasqualini, il ne feroit pas de difficulté de me confier les originaux de cez trois petites pieces là, pour les voir icy à mon aise puisqu'il ne trouve pas bon de les laisser mouiller, et je les luy renvoyeroys fidelement, possible accompagnez de quelque autre chose de son goust en revanche de l'honnesteté. Mais ne luy en dictes rien, si n'y trouvez une disposition toute particuliere.

Je seray bien aise de voir l'inscription de vostre Scipio Asiaticus, et puisque vous l'avez baillée à M<sup>r</sup> Dony, il la vous debvra bien communiquer sans regret. Je la luy demanderay en ung besoing, mais je ne

pense pas qu'il fasse de difficulté de la vous rendre, et croys qu'il vous sçaura dire sans doute le nom du gentilhomme à qui appartenoit l'inscription de Scipio Barbatus chez qui vous la trouverez sans doute pour peu que vous en fassiez de recherche, et au cas que la retrouviez, je vous supplie de m'en faire prendre une empreinte de plastre, s'il est possible, afin que j'aye la vraye forme du caractere. Je n'y plaindray pas la despence, nomplus qu'à une empreinte de plastre que je veux avoir de l'inscription de Duillius du Capitole, s'il vous plaict, et si faire se peult encores l'empreinte de plastre de celle d'Herode du cardinal Farnese, qui seront tousjours de beaux ornements de cabinet, au deffault des originaux, et cappable d'en faire tirer de bonnes consequences ou autres choses. Et si vous faictes le voyage de Naples, je vous prie de chercher en passant à Cori l'inscription d'Appian qu'il dict estre au clocher où sont les troys lettres numerales  $\Theta \Theta \Theta$  et le  $\Psi$ , desquelles pour le moins je voudroys avoir l'empreinte en plastre, si elle ne se peult avoir de toute l'inscription entiere. Si vous n'y allez, je vous prie d'en charger quelque amy curieux pour l'amour de moy; je feray soigneusement rembourser tous les fraiz. Vous me ferez faveur singuliere de me faire avoir quelque petit morceau de ce succinum des couleurs extraordinaires et de cet ebur fossile, mais je voudroys avoir la poincte de la dent la plus longue que faire se pourroit, pour juger de la vraye forme naturelle, et du creux du derriere, soit qu'il soit rond, ou en lozange comme le vostre. Et si le prix n'en est pas grand, j'en achepteroys volontiers plusieurs pointes de dent, et si la racine de la dent se pouvoit trouver en sorte qu'elle fusse reconnoissable, je ne l'achepteroys pas moins volontiers.

Je vous escrivis, cez jours passez, par M<sup>r</sup> de la Ferriere qui s'en reva en Italie pour sa seule curiosité, et fis tout ce que je peus pour l'induire au voyage de Sicile. Je voudroys bien que vous le peussiez faire avec luy pour aller prendre des relations bien exactes de la qualité des lieux où se trouvent cez Geants, cet ebur fossile, cez montagnes de sel, cez fontaines de Petroglio<sup>1</sup>, et tant d'autres merveilles

<sup>1</sup> Pétrole. Les Italiens écrivent *petrolio*.

qu'il y a de la nature aussy bien que des reliques de l'Antiquité Grecque et Romaine. J'en ay escript aussy à l'illustrissime Cavalier del Pozzo. Vous y adviserez et si besoing est j'en escrivay à Son Eminencé pour y interposer son intercession, si l'on croid qu'elle y puisse servir. Ce que vous me dictes d'avoir fait mettre vostre cabinet en des caisses, me fait juger que vous meditez le voyage de Naples, que je vous ay tousjours conseillé, puisque l'ementissime cardinal Boncompagno vous y convie, et ne semble pas que vous le luy puissiez honnestement refuser. J'ay receu une fort honneste lettre de sa part sur la reception du volume des Eclogues de Polybe, et si l'ordinaire ne me surprend, comme je le crains, je luy en r'escrivay par cette voye icy.

J'ay envoyé sur les galeres qui out porté M<sup>sr</sup> le Cardinal de Lion, les plantes d'ilex coccigera que vous m'aviez demandées pour le service de l'ementissime cardinal Barberin. M<sup>r</sup> le bâillif de Fourbin, qui fait le voyage, s'est chargé de les faire loger en bon lieu et rendre fidelement, et un jeune homme qui a servy la maison, lequel fait le voyage, s'est chargé du soing de les arrouser par les chemins. Il y en a deux ou troys où vous trouverez les grains de l'escarlatte qui s'y sont conservez et qui ont esté enveloppez avec du cuir blanc. Nous eusmes l'advis trop tard pour avoir du gland à semer, qui avoit esté mangé par le bestail, mais j'en feray cueillir cette année Dieu aydant et seray à jamais,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 30 mars 1635.

Ayant voulu faire mieux relire le livre des familles Romaines de Fulvius Ursinus que vous m'aviez envoyé en dernier lieu et que le bon sieur Stephanini vous avoit desparty pour l'amour de moy, il s'est trouvé imparfect d'un cahier entier cotté double O dont je fus un peu mortifié. Mais ce n'est pas dans le texte d'Ursin où sont les figures, ains dans celuy d'Ant. Augustinus, dont on ne se sert pas si commu-

nement. S'il se pouvoit recouvrer sans incommodité, je le feroys volontiers, mais je ne voudroys pas incommoder le bon Stefauni ne personne aultre<sup>1</sup>.

## XCIX

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARRERIN,

À ROME.

Monsieur,

Au retour des galeres le jeune homme qui avoit conduit l'ilex coeci-gera me rapporta vostre lettre du 1<sup>er</sup> d'avril, avec la boitte fort bien conditionnée, où je trouvay tout ce que vous en aviez cotté, dont je vous remercie trez humblement et vous suis bien redevable, ayant prins plaisir de comparer ce gros poids du Taureau avec ung pareil que j'ay qui est un peu plus net, et lequel au lieu de la lettre L, n'a rien qu'une simple barre I pour l'unité. Et si sur le vostre, le crochet inférieur de la lettre L estoit acompagné du metal aussy vif que le corps de la plus longue branche de ladicte lettre, je l'estimerois bien encores davantage, car je crains que la rouille n'aye peu fournir de la matiere suffisante pour y faire paroistre et ageancer ce crochet. Et vous prie de bien considerer celuy de M<sup>r</sup> le Cavalier Gualdo, pour voir si outre le caducée il n'y auroit point de vestiges de la mesme lettre L ou de la note 1. J'ay prins bien du plaisir aussy de comparer la medaille avec le mot OBOAOC sur une pareille que j'en avois beaucoup moins nette que la vostre. Et voudroys bien en avoir une de celles d'Athenes avec la mesme inscription telle que l'a peinte le Pyrro Ligorio avec ses desseins à peu prez. Et vous tiens assez heureux pour la rencontrer quelque jour. Cez petits fragments de la teste et zampe de bronze d'un Trepied semblable à celuy dudict sieur Cavalier Gualdo,

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 171.

m'ont esté bien agreables, et quand il s'en rencontrera d'autres, vous m'obligerez de me les retenir, et de m'en procurer la preferance comme vous m'avez fait une singuliere faveur de me retenir ce bas relief avec cet autre fragment de Trepied, que nous eussions mieux aymé et plus estimé s'il eust eu ses pieds comme vous l'avez assez jugé, mais je ne verray pas pourtant moins volontiers ce qui s'en est peu recouvrer, à cause de ce double bassin dont vous me parlez. Et me tardera de l'avoir, bien marry que ne l'avez fait charger sur les Tartanes des Martegaux qui devoient partir le jeudy saint. Car il en est arrivé bon nombre au Martigues, sur lesquelles il eust peu venir, et Dieu sçait quand les autres viendront ! Nous sommes tousjours en cette peine quand il est question de faire embarquer quelque chose, et je ne suis pas seul, car le sieur de Sourans de Bezançon m'a escript que vous luy aviez fait esperer une caisse de curiositez sous mon adresse, dont M<sup>r</sup> de Gastines ne m'a seu donner aucunes nouvelles. Aussy luy fis je responce, que je croyoys que vous auriez attendu le retour des galeres, et que vous estant trouvé surprins de leur arrivée, vous attendriez de me l'adresser avec la caisse de ce bas relief dont vous me faisiez feste. Me promettant que le tout viendroit par le retour de Patron Faulconier, ou de Patron Pascal. Et que sitost que la caisse seroit ez mains de M<sup>r</sup> de Gastines, je procureroys qu'elle luy fust soigneusement envoyée par voye assurée et sans y laisser perdre aucun temps. Desirant luy rendre quelque plus digne service en meilleure occasion pour l'amour de vous et de son propre merite.

J'envoyay à M<sup>r</sup> de Gastines vostre billet aussy tost qu'il m'en eust donné le premier advis, comme je feray tousjours par cy aprez en pareilles occasions, loüant comme je doibs vostre bon mesnage et le soing qu'avez eu de retenir cez deux escuellons de bronze si grands, comme vous dictes, et cez medailles cottées de nombres, que j'estime certainement davantage toutes pucelles que nettoyyées, à cause qu'on pourroit dire que les nombres y eussent esté faicts aussy recemment que la reparation et nettoiyement de la rouille. Et si je cognoissois le sculpteur qui s'est contenté de deux escus de proffict, pour me laisser la pre-

ferance de ce bas relief pour l'amour de vous, je luy en tesmoigne-  
roys ma grâttitude, et m'en revancheroys de bon cœur en le servant si  
je pouvoys.

Au reste je suis tousjours en cette opinion que vous devez faire le  
voyage de Naples et de Sicile et y accompagner M<sup>r</sup> de la Ferriere suy-  
vant ce que je vous en ay escript par luy mesme et par le dernier or-  
dinaire et pense que vous y aurez du regret toute vostre vie, si vous  
en laissez eschapper l'occasion. Toutefois il faudra songer à ce qui  
sera plus important à voz affaires. J'en ay touché un mot, non seule-  
ment à l'èminentissime cardinal Barberin, mais aussy à l'èminentis-  
sime cardinal de Bagni, de qui je suis d'advis que vous en preniez  
conseil, car possible sera-t-il bien aise d'y contribuer quelque chose  
aux fraiz pour vous indamniser de ce costé là. Parlez en aussy à  
M<sup>r</sup> Bourdelot et à quoy que ce soit que vous puissiez vous resouldre,  
asseurez vous que je seray tousjours inviolablement,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 3 may 1635.

Depuis avoir escript, l'ordinaire d'Avignon ayant esté retardé d'un  
jour et au contraire celuy de Paris avancé, d'aultant qu'ils se sont  
rencontrez icy oportunement, par celuy cy j'ay receu de la part de  
M<sup>r</sup> Compain vostre lettre du xi avril, où j'ay esté bien aise que le  
Patron Pascal se fust rencontré là, aprez le partement des Martegaux  
qui avoient desmaré dez la semaine saincte, mais je doute un peu s'il  
sera si tost expédié, et vouldroys bien pour consolation du retarde-  
ment que voz cavateurs eussent en continuant leur travail retrouvé les  
pieds de cette figure de marbre et de ce Trepied pour les mesmes  
raisons que vous jugez fort bien. Ou bien qu'ils eussent trouvé le res-  
tant de la figure dont vous m'avez envoyé la main avec le plectrum,  
en quoy certainement vous m'avez faict un singulier plaisir. J'en  
avois desjà d'autres fragments mesmes d'un Apollon de Corniole qui  
jouë de la lyre avec le plectrum et d'un centaure de marbre qui s'en

sert pareillement, mais ce que j'estime de plus au vostre est de le voir ployé en sorte que je n'eusse pas jugé sur les autres. Mais je vous supplie que la commodité dudict Patron Pascal ne vous eschappe pas, s'il vous plaict, sans nous envoyer le gros poids de pierre escript, le mortier, et autres grosses besoignes de volume que vous jugerez de mon goust. Si vous faisiez mouller en plastre de cez inscriptions bien antiques tant de Duillius que de Scipio Barbatius, d'Herodes et autres, vous me feriez un singulier plaisir.

Ce 4 may au soir.

Patron Pascal pourroit bien apporter la caisse de M<sup>r</sup> de Sourans, si l'aviez apprestée, et de cez gros morceaux d'ebur fossile et autres petrifications estranges de trop gros volume<sup>1</sup>.

C

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par le retour de Patron Paschal voz lettres du 26 avril, avec la caisse et tout le contenu en voz bordereaux fort bien conditionné dont je vous remercie trez humblement. Ayant prins grand plaisir de voir et examiner le tout à mon aise et à ma mode, et en estant demeuré fort satisfait, principalement du bas relief de la Pythonisse, qui est certainement trez beau et bon, et y a bien à regretter ce qui y manque à tout le moins au pied ou base du Trepied et sur le bassin où il est resté certains petits aboutissements qui presupposent d'autres choses que j'ay bien de la peine à comprendre et suppleer. Cependant je vous ay bien de l'obligation de ce que nous avons peu recouvrer par vostre bonne industrie et charitable inclination en mon endroit pour

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 174.

ce regard par preference sur des autres qui la pouvoient meriter mieux que moy. Il est vray que possible n'en eussent ils pas faict leur profit mieux que moy et n'en eussent pas tiré plus de fruit pour le public. Il y a quelque apparence que de l'autre costé du Trepied il y debvoit avoir quelque autre figure ou perspective de Temple, et enfin quelque continuation du platfonds qui estoit entouré d'une petite mouleure, laquelle regne dessus et de l'autre costé du derriere de la figure. Le temps vous fera un jour rencontrer quelque autre chose, qui puisse ayder à suppleer une partie de ce qui y est plus incogneu, puisque vous y avez si bonne main, vous assurant que vous m'avez bien faict plaisir de vous saisir de tout ce que vous avez peu recouvrer des choses trouvées au mesme lieu que ce bas relief ou ez environs. Car tout y peult servir tost ou tard directement ou indirectement, principalement cez fragments d'un Trepied de bronze de la forme de celuy du sieur Cavalier Gualdi, cez vœux de terre cuitte, cez medailles des nombres, cez escuellons, ce cloud mesmes, s'il en estoit, ce que vous n'avez pas marqué. Et possible ce petit forzo de marbre ammailloté, sur lequel y avoit bien du mystere et des choses que je n'ay pas rencontrées ailleurs, en choses semblables. C'est dommage qu'il a esté si mal conservé qu'il y en a d'aucunes bien mal recognoissables, et qu'il faudroit pouvoir suppleer d'ailleurs.

La medaille de la colonne d'Alexandre Severe est de TROAS. J'en ay quelques unes de mesmes, et de celle que vous avez creu estre d'un Sphynx qui semble plustost un Pegase aux autres, et de l'autre incogneüe, mais je ne les ay pas trouvées presentement pour les comparer, comme je desire faire Dieu aydant; la quattiesme, avec les 3 pallottes, ne m'a pas esté moins agreable que les autres, comme aussy celle de l'Astragale quoyque j'en aye de pareilles. Et tous ces poids de pierre et de metal, specialment celuy qui est en forme de vase, et cette Teste suspendüe qui a à l'oreille gauche ce que les autres figures pareilles souloient avoir à la droiete, et s'en rendra plus considerable d'aultant. Cette petite figurette d'Isis est fort bonne aussy quoyque de mauvaise main, et j'en ay d'autres qui suppleent bien ce qui y deffault.

J'ay veu fort volontiers les empreintes des deux medailles Etrusques de l'eminentissime cardinal Barberin, principalement de la plus grosse, à cause de la marque du Dupondium, qui est neantmoins bien corrompüe dans l'argille par la fuite de l'argille, et si en pouviez prendre une empreinte plus nette, au moins de ce costé là, me feriez bien plaisir. Si vostre Catalogue n'est achevé, vous en pourrez encores trouver quelque occasion. Et pour le contrepoids vous ne m'avez pas mandé si la boitte mesmes en fait partie ou non, comme il y a de l'apparence. Si parmy cez medailles là, vous en trouviez d'autres Etrusques bien que de moindre forme, ne laissez pas d'en retenir un peu de memoire et de celles de l'OBOΛOC, et de l'ACCAPIONHMICY d'Ant. Augustinus, s'il y en avoit. Que si vous y en rentriez que vous jugeassiez bien dignes d'examen, et que vous ne peussiez pas bien deschiffrer dans vostre description courante, si m'en faictes envoyer des empreintes, possible vous en pourrons nous suggerer l'interpretation, ce que je feray trez volontiers pour l'amour de vous et pour prendre occasion de renouveler quelque recommandation de voz services que je regrette bien estre si mal recogneus, et vous en plains grandement. Mais puisque vous avez eu tant de patience, je vous conseille d'en avoir un peu. L'empreinte en papier de Mr Doni n'est que de l'inscription de Duillius, que vous avez fort bien jugé avoir esté restaurée posterieurement, car Pline faiet mention de sa restauration, et c'est pourquoy je ne m'en fie pas si absolument, nomplus que des Fastes pour la forme du caractere. Aussi avoys je desiré l'empreinte de l'inscription de Scipio Barbatus pour cela, et n'estimeroy pas gueres moins celle de vostre Scipion Asiatique si elle se pouvoit recouvrer. Mais je verray pourtant bien volontiers l'empreinte que vous avez retenu en plastre de celle de Duillius, pour en faire la comparaison aux autres quand il y aura moyen de les avoir, et les attendray en bonne devotion, avec celles des Termes, regrettant vostre peine, et avec les modelles que vous faictes faire de cez poids antiques du college Romain, en marbre, et de ce gentilhomme qui en a un de presme d'esmeraulde, en porphyre. Je n'y apprehende que la perte du temps et des occasions de les faire

venir qui ne seront possible pas tousjours si libres qu'elles avoient esté jusques icy, si les choses viennent à rupture. Mais il ne faudra pas perdre courage pour cela.

Je n'ay pas receu la lettre du R. P. Moron, custode de la Bibliothèque du college Romain. Vous eussiez bien peu demander à qui il l'avoit baillée pour la faire demander, car souvent cez bons Peres n'ont pas tant de haste de chercher des commoditez de faire tenir les lettres qu'on leur adresse. S'il la vous eust baillée ou au R. P. Athanase, elle ne seroit pas demeurée en arriere, et si je sçavoys à peu prez ce que je pourroys y faire pour son service, je la previendroys trez volontiers.

L'empreinte de la figure Ægyptienne de l'illustrissime Cavalier Gualdo m'a esté fort agreable, bien qu'il y a des choses quasi imperceptibles, mais il se fault contenter de ce qui est possible et loisible du gré à gré de ses amys. Je m'en recognois bien son redevable et ne manqueray pas de l'en remercier, comme aussy des modelles qu'il me promet de ses poids chrestiens et des bonnes relations qu'il a voulu faire de moy à cez Mess<sup>rs</sup> qui ont imprimé le discours sur la colonne de Duillius, en quoy l'affection qu'il luy plaiet me porter l'a porté dans un peu trop d'excez d'honesteté. Car je n'ay pas de quoy respondre à ce qu'il a faict à croire de moy.

Je n'ay encores peu prendre le loisir de lire ce discours attentivement selon son merite, comme il le fault, afin de respondre et à l'auteur et à celuy qui en a voulu faire l'edition, et par mesme moyen à l'illustrissime Cavalier Gualdo, que vous dictes en avoir esté le promoteur, m'estant trouvé trop surchargé d'affaires, depuis ce peu de jours qui se sont escoullez depuis l'arrivée de la barque de Patron Pasqual, et de vostre caisse et autres fagots, qui ne peuvent pas venir si tost que les lettres. Vous ferez, s'il vous plaist, mes excuses par cet ordinaire et je suppleray Dieu aydant par le prochain, ce qu'attendant je finiray en vous reiterant mes remerciements bien humbles de tant de bons offices que vous me continuez et de tant de belles choses que vous me despartez à vostre prejudice ou que vous recueillez de mes amys et des vostres pour l'amour de moy, mesmes du soing

qu'avez prins de ce livre et rouleau de Mr Doni et de ce moutton de Mr Bourdelot, qui n'est pas de la qualité que l'on m'avoit dicte, mais qui est neantmoins bien asseurement antique. Et si vous en rencontrez de bonne marque d'antiquité, et qui se tienne bien droict sur ses pieds, vous me ferez plaisir de m'en retenir. Je vous remercie encores de l'ebur fossile, et de l'ambre de Sicile, et eusse bien désiré quelque petit fragment de celuy qui est de couleur et teinture extraordinaire.

Aymez moy tousjours, s'il vous plaict, et me commandez librement comme,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce dernier may 1635 en haste.

Je vous prie de faire rendre l'estuy et lettres cy jointes au sieur du Monstier<sup>1</sup> de la part du sieur Ruffe<sup>2</sup>.

CI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BESANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je n'ay poinct eu de voz lettres par le dernier ordinaire de Gènes, par qui je vous auroys accusé tout ce que le Patron Pascal m'avoit apporté de vostre part. Mais j'ay receu par Lyon une lettre vostre du 8 may, qui n'estoit quasi que le duplicata de celle dudict Patron Pascal, avec le bordereau du contenu en vostre caisse, et vous re-

<sup>1</sup> Il s'agit là, non du célèbre peintre Daniel du Monstier, mais d'un de ses parents, Pierre du Monstier, dont Tallemant des Réaux parle ainsi (*Historiettes*, t. III, p. 491): «J'ay veu un de ses cousins ger-

mais à Rome, du mesme mestier, qui sçavoit aussy mille vers comme cela.»

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 274, fol. 175.

mercie de bon cœur de ce double soing, et de ce qu'y avez adjousté concernant vostre visite des coquillages de la vigne de Madame en si bonne compagnie de M<sup>r</sup> de la Ferriere et de M<sup>r</sup> de Bourdelot, comme aussy de la lettre de Vincenzo Mirabella touchant les os de géant dont j'attendray incontinent la coppie, et crains bien que ce soit longuement, si ce doibt estre au retour de M<sup>r</sup> de la Ferriere, puisque j'entends que M<sup>sr</sup> l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> de Lyon le veult retenir prez de soy, ne croyant pas qu'il le puisse facilement lascher, si une foys il ha gousté la douceur de sa conversation et gentillezze de son erudition. Au reste je croys bien qu'il vous aura faict voir son Aymant et les experiances qu'il en a faictes. Si vous en rencontrez quelque bon morceau, vous me ferez plaisir de me l'achepter, et des fragments de toutes les différentes sortes que vous en pourrez rencontrer. J'en vouldroys des morceaux si on les peult distinguer, tant de celuy de l'Elba<sup>1</sup> et de celuy de l'Espagne que de celuy du Levant et de celuy des pais septentrionaux. Et si vous alliez jamais à l'Elba, je vouldroys avoir de la terre mesmes des environs des veines d'Aymant pour en faire diverses experiances à ma mode. Voire serois je bien aise de faire recueillir des eaux pluviales qui pourroient distiller dans les cavernes où se tire l'Aymant et les faire conserver dans des fioles de verre bien fortes et bien grattées pour en examiner les qualitez plus à mon aise. Ne le negligez pas si l'ocasion s'en presentoit, et me tenez tousjours en voz bonnes graces comme,

Monsieur,

vostre trez humble et obligé serviteur;

DE PEIRESC.

À Aix, ce 26 juin 1635.

Un amy me demande la figure du pilum des anciens tant pour le boys que pour le fer et sa juste longueur et grosseur tant de l'un que de l'autre, et jusques où descendoit le fer à peu prez, et comment le

<sup>1</sup> Probablement l'île d'Elbe, que l'on appelait *Elba* et plus anciennement *Ethalia*.

boys s'enfonçoit dans le fer, ou s'emmanchoit. Vous aurez veu, je m'assure, des figures antiques de marbre assez bien conservées pour y recognoistre cela, et de la juste grandeur et stature naturelle et de divers siecles, et possible des ferrures mesmes antiques, tant de fer que de bronse, car d'aultres foys le fer se conserve assez pour cela, selon le terrain où il a esté mis. Cez Mess<sup>rs</sup> qui ont des cabinets ne sont pas sans des fragments de toutes cez armes anciennes, puisqu'ils ont mesmes des celades, comme vous m'avez dict aultres foys. J'en escripts un mot à Mr Naudé, et feray payer tous les fraiz des dessains ou de la mouleure de ce qui la pourroit meriter<sup>1</sup>.

---

## CII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 20 juin par Lyon, accompagnée de celle du R. P. Moron à qui je faiets responce, et vous prie, en la luy presentant, de luy faire mes excuses du retardement provenu du destour de la voye de Lyon, car les courriers n'ont pas continué de passer par icy et ont repris leur ancienne routte de Piemont. C'est pourquoy il sera tousjours meilleur que vous m'escriviez sur la fin de chasque moys ou commencement de l'autre par les ordinaires de Genes par laquelle voye les lettres ne sont que 12 ou 15 jours en chemin. Et si me voulez envoyer quelque petite boitte n'excédant deux ou troys livres, je m'assure que le respondant que tient à Rome au bureau le sieur Girolamo Spinola de Genes la recevra trez volontiers, et me la fera seurement tenir, et vous pourra esclaircir du vray temps que se font les despesches pour Avignon. Avec lesquelles viennent les miennes

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 178.

jusques à Genes et de Genes icy sans passer par Avignon, car si vous les laissez confondre dans l'enveloppe d'Avignon, ce sont des tyrannies et longueurs nompareilles. Il les fault adresser à Genes all'illustrissimo S. Girol° Spinola general delle poste, qui les consigne aprez au courrier d'Avignon pour me les laisser icy en passant. Aussi bien me fault il tous les ans envoyer des Regales audict sieur Spinola pour plus du triple que ne vaudroient les ports de toutes mes lettres. C'est pourquoy vous n'y devez pas avoir plus de regret que les autres foys que vous l'aviez practiqué cy devant. Au contraire il sera bien aise d'avoir occasion de m'obliger encores plus que les courriers de Lyon qui ne sont pas tousjours de trop bonne convention, comme je l'ay espruvé d'un qui me volla une petite horloge d'assez notable prix.

Au reste j'ay prins grand plaisir de voir le griffonnement et description que vous me faictes de cette figurine de bronze si mysterieuse. J'en ay veu deux pareilles en des bas reliefs de marbre, mais celle là aura possible quelque adminicule de plus ou de moins. Tant est que je vous suis bien obligé de la preferance qu'il vous plaict nous en reserver. Et vous en remercie de tout mon cœur comme aussy des autres petits bronzes venus de mesme lieu. Et de l'advis que vous me donnez que les vestiges ou reliques demeurées contre le bassin de vostre Pythonisse sont du bras et d'une main d'une autre pythonisse, ce que mon peintre avoit tousjours creu, mais j'y avoys quelque repugnance d'aultant que l'action de la main y est un peu trop forcée pour la naturelle disposition des membres. Toutefois je m'en rapporte fort librement à vostre meilleur advis. Et seray bien aise que vous moulliez encor un coup le Dupondium Hetrusque du Cardinal Patron. Mais vous m'obligeriez au centuple si vous me pouviez envoyer un peu de griffonnement de la Celata de bronze antique de S. Em. avec cez justes dimentions et le poids du metal qui y reste et de vous enquerir du lieu où elle a esté trouvée.

Je verray trez volontiers le plastre de l'inscription de L. SCIPIO BARBATUS, et pense que si vous cherchiez bien dans la vigne de Farnese vous y trouveriez celle d'HERODES, qui est alleguée par Gruterus, et me feriez un singulier plaisir de m'envoyer le tout par

lès galeres du Pape qui viendront à ce moys de septembre; mais vous attendrez la dernière heure et lorsqu'il ne sera plus temps de les faire tenir à Civita Vecchia pour cette commodité là, qui est trez seure et indubitable. Pardonnez moy cette petite liberté. Vous estes si bon que vous vous laissez emmener à voz amys et quasi lever le morceau de la bouche.

J'ay prins un grand contentement d'apprendre que vous ayez esté employé à prendre cez instructions de cez Æthiopiens et de la part que vous me faictes des relations des Marbres que vous en avez tirées, comme l'a faict M<sup>r</sup> Bourdelot de celle de la medecine de leur païs. Je vouldroys que vous les eussiez interrogé s'ils n'ont point ouy parler en leur païs d'un Zacharia Vermeil<sup>1</sup>, qui a quelque part aux bonnes graces du Roy et quelque honorable employ dans ses armées.

Il me reste à vous dire que le sieur de la Ferriere m'a parlé d'un seigneur Alleman nommé le Baron de Stackun lequel nous avons veu icy, et lequel me diet qu'il pourroit bien passer en Sicile. Or ce seroit justement vostre faict, car il aura bien de la creance par tout ce païs là et vous pourroit faire trouver accez et entrée partout, voire contribuer à la despance s'il falloit faire caver en quelque part. Taschez de le visiter et salluer de ma part si ne l'avez desja veu, combien qu'en tout cas je croy bien qu'il ne recevra pas en mauvaise part ce compliment, soit en vostre nom propre, ou bien au mien. Il voulut voir certaines experiances du boys fossile avec M<sup>r</sup> de la Ferriere, et je croy bien qu'il se porteroit volontiers sur les lieux à Aquasparta et ez environs, et n'espargneroit pas d'y fouiller pour descouvrir quelque chose de plus que ce qui y peut paroistre hors de terre. Et s'il s'y resoult, faictes effort pour l'y accompagner pour prendre des habitudes avec luy, et l'obliger de vous mener en son voyage de Naples et de

<sup>1</sup> Ce Vermeil étoit de Montpellier. Peiresc lui adressa, «en la cour de l'empereur des Abyssins», plusieurs lettres, qui sont conservées à l'Inguimbertaine (Carpentras). — La plus considérable de ces lettres a

été publiée par le vicomte de Caix de Saint-Aymour dans *La France en Éthiopie. Histoire des relations de la France avec l'Abysinie chrétienne* (Paris, 1886, p. 273-286).

Sicile comme il luy sera plus facile qu'à tout aultre : n'y ayant plus de commerce pour les François de long temps, ne par consequent pour M<sup>r</sup> de la Ferriere, oultre que le service de l'Eminentissime Cardinal de Lyon ne luy permettra pas de s'en eslogner guieres.

Vous le trouverez fort curieux et je m'assure qu'il prendra grand plaisir aussy en vostre conversation. Pleust à Dieu qu'il vous eust voulu mener en Sicile, et s'il s'y resolloit assez à temps pour m'en advertir à l'advance, faietes le et je vous enverray des instructions particulieres, et seray toute ma vie,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 1 aoust 1635.

Quand l'Eminentissime Cardinal m'a envoyé la *Roma Sotterranea*, il se trouva dedans un petit billet imprimé, couvert d'une enveloppe fort proprement, qui me fit croire que ce devoit estre quelque supplement à adjouster dans le livre, mais je n'ay sceu retrouver l'endroit où il doibt aller nomplus que mon libraire, de sorte que je le vous r'envoye pour en demander des nouvelles à l'imprimeur, et possible estoit-ce de quelque autre livre<sup>1</sup>.

CIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'EMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Vostre lettre du 16 juillet m'est venue par la voye de Lyon contre-signée par M<sup>r</sup> Compain, mais plus tard de beaucoup que si elle eust passé par Genes. J'ay bien prins du plaisir de voir vostre griffone-

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 179.

ment de la table de marbre de S<sup>t</sup> Sebastien gravée de cez divers nombres encores que je ne l'aye pas sceu entendre; il faudroit sçavoir si les autres tables d'alabastre qui estoient, ce dictes vous, rangées à l'entour n'avoient aulcune graveure d'autres chiffres qui se peussent r'apporter à ceulx là, pour en suppleer l'assortiment. Et ne seroys pas marry de l'acheptér avec quelques unes desdictes tables d'alabastre si le prix en est raisonnable; sinon je voudroys la moulleure en papier mouillé de deux bords ou extremitez pour voir la vraye forme qu'ils y ont voulu donner à ce caractere qui ressemble au L renversé 7 à peu prez.

Vostre griffonnement des fers de lance de bronze m'eust bien encor agréé. J'en ay quelques uns, mais non pas de si grands que le plus gros des vostres, et verroys volontiers un dessein de celuy du Cavalier Gualdo, qui est double, ayant de la peine à concevoir la forme et l'usaige de telle armeure.

J'entends que dans le cabinet du Prince Borghese il y en a grand nombre. Mais cela ne semble pas bien asseurement du siecle de l'Empire Romain, ne mesmes des derniers siecles de la Republique, auxquels advindrent les plus importantes guerres. Et puisqu'il ne s'en peut guieres esperer de fer qui se reduict trop facilement en pouldre, principalement dans les terres corrosives des environs de Rome, il reste à rechercher dans les marbres et statues de marbre ou de bronze ce que vous en pourrez rencontrer, et subsidiairement dans les bas reliefs, en prenant les proportions et haulteurs des figures, et de leurs armes et ferreures d'icelles, dont je vous supplie de vouloir faire un peu de perquisition pour l'amour de moy et de celuy qui m'en a prié.

Si vous me faisiez peindre des volumes de Ligorio qui sont au Vatican tout ce que vous y trouverez en cette matiere, vous m'obligeriez bien. M<sup>r</sup> de Bonnaire fera payer le peintre coppiste de tout ce que vous y ordonnerez.

Quant à l'Aymant, j'ay prins un singulier contentement d'entendre ce que vous en aviez observé et fait eslabourer en cez boulettes et

mouchérons, et en ce petit morceau taillé à guise de Diamant qui tenoit 8 grains tout nud, et 80 onces. Vous avez pourtant oublié le principal à remarquer, qui estoit combien pouvoit peser le corps de l'Aymant qui tenoit 8 grains, si c'estoit plus ou moins de sa pesanteur propre, et à quelle proportion. Et vous prie quand vous observerez dez hors mais de vouloir marquer combien le corps que vous employerez tirera sur la proportion de sa propre pesanteur à le considerer tout nud sans auleune armeure ne multiplication de sa force, car cela pourroit confondre et exclurre les consequences que nous en voudrions tirer.

Je serois bien aise (si vous en avez de bien bon) de m'en faire tailler et arrondir bien exactement une boulette un peu grosse, au moins comme une noix, ou environ, ou sinon telle que vous la pourrez avoir, mais tachez de faire observer qu'elle ne soit pas plus grosse ne plus pesante d'une part que d'autre, et faites une petite marque à l'endroit par où elle tire, sans la percer comme vous aviez fait la vostre, car cela est capable de faulcer ou d'interrompre le cours ou l'emanation de sa vertu intrinseque, laquelle il luy fault principalement conserver et entretenir.

Et si bien la premiere fois que vous en avez voulu vitrifier il ne vous a pas reuscy, il ne fault pourtant pas se lasser, car puisque Plin a escript que l'on en mesloit avec le verre, je le croys fort facilement et fault esprouver d'en mesler avec des autres matieres plus susceptibles de vitrification, pour voir si par compagnie elle se pourroit mieux liquesfier. Il fault en faire toutes les experiences possibles et surtout s'il s'en pourroit calciner et en tirer aulcun sel, qui seroit ce que j'en estimerois le plus, ou bien quelque espece d'huile ou d'eau et voir si le meslant avec du fer, ou de la mine de fer, il seroit plus susceptible de calcination ou de vitrification.

Si vous en donnez le goust à M<sup>r</sup> de la Ferriere, ou à M<sup>r</sup> Bourdelot, ils le prendront bien aisement, et je croys qu'il ne vous manquera pas là des distilleurs qui en pourront faire les preuves commodement parmy leurs autres operations.

Pour ce qui est de M<sup>r</sup> vostre oncle et de M<sup>r</sup> le Curé de S<sup>t</sup> Pierre<sup>1</sup>, ce peu que je leur avois desparty ne meritoit pas qu'ils vous en donnassent advis. Bien est il vray que je les serviroys trez volontiers si je pouvois, et tous ceux qui vous appartiennent et à plus forte raison vous mesmes, pour satisfaire à mes vœux, estant du meilleur de mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 30 aoust 1635<sup>2</sup>.

CIV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Je n'ay point eu de voz lettres par le dernier ordinaire de Genes, non plus que par ceux de Lyon, mais j'ay appris par les lettres de M<sup>r</sup> de la Ferriere, que vous vous estiez engagé de parole à l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> de Bagni d'aller voir, le mois de septembre, une certaine grotte prez de Civita Vecchia, où les serpens velluz vont lescher, succer et guarir les playes des ladres et autres malades incurables qui se vont exposer à leur discretion<sup>3</sup>, et qu'aprez vous le deviez aller visiter à Rieti, et passer vraysemblablement par Aqua Sparta, dont nous attendrons voz bonnes relations à vostre commodité, esperant que si ce n'est par le present ordinaire, que vous ne laissez pas eschapper encore le prochain, sans nous faire part de cez curiositez si estranges et si dignes d'une speculation exacte, comme je m'asseure que sera la vostre.

<sup>1</sup> L'oncle est le chanoine Dumay; le curé de Saint-Pierre est l'abbé Antoine Alviset.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 181.

<sup>3</sup> Voir d'autres mentions de ces prétendus serpens bienfaisants et guérisseurs, dans le tome IV des *Lettres de Peiresc*, p. 551, 562.

M'imaginant que parmi les merveilles de la nature, vous en trouverez bien quelqu'une encores des reliques de l'Antiquité, où vous estes si heureux de rencontrer ce que voz amys souhaient. Et vous supplie dez hors mais de vous rendre encores plus curieux pour l'amour de moy que vous n'estiez de toute sorte de fragments concernant les armes des anciens, et les ferreures de leurs espieux ou bastons ferrez, et de ne pas negliger un dessein de cez deux fers de lance qui s'entretiennent de l'ill<sup>me</sup> Cavalier Gualdo, lequel j'attends en bonne devotion et demeure tousjours

vostre trez humble et trez obligé serviteur,  
DE PEIRESC.

À Aix, ce 4 octobre 1635, en haste<sup>1</sup>.

## CV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARRERIN,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire de Genes vostre lettre du 3 accompagnée de ce petit griffonnement de vostre casque dont je vous remercie bien fort, ayant prins plaisir de le voir, et en eusse bien prins davantage, s'il eust esté desseigné un peu plus exactement. Mais possible ne l'osez vous pas laisser voir à des peintres qui ne soient bien confidants pour ne laisser esventer la chose, comme en effect ce monde là ne recognoit pas voz offices selon leur merite, et ne sçay si de par deça vous en trouverez qui en sçaichent faire plus d'estime, car celuy mesme à qui vous le destinez, quoyque grand seigneur, n'a pas l'intelligence telle qu'il faudroit de la valler des choses<sup>2</sup>. Ne encores des moyens à mettre à autre chose qu'à acquitter des arrerages de debtes et de services, où

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 183. — <sup>2</sup> Il s'agit là du cardinal Fr. Barberini.

se sont ruinez tous ceux de sa suite. J'en sçay des particularitez. Et l'importance est qu'il y a quelque charge de conscience quand on a en main quelque jolie piece cappable de donner matiere aux gents de lettres d'ayder le public de quelques bonnes notices, de l'abandonner à des gents de qualité si relevée, que ceulx qui auroient besoing d'en avoir la veüe à toutes heures ne sçauroient en obtenir la permission, ne en trouver la commodité sans se mettre à rançon, ou sans y perdre tant de temps à valletter des vallets, qu'on se lasse enfin de les poursuivre.

Quand le feu sieur Girol. Aleandro vint en France en compagnie de l'Eminentissime Cardinal Legat, il m'apporta cette pille de bronze des poids antiques en forme de vases ou d'escuellons les uns dedans les autres que vous avez veu. Je luy fis reproche de ce qu'il n'avoit consacré cette piece dans le cabinet de son patron, où elle pouvoit estre plus dignement. Et luy monstray des pieces rares et excellentes que je faisois estat de luy presanter. Mais il me rebroüa furieusement et me reprocha que je ne me vouloys rendre coupable envers la posterité de luy avoir envié le fruiet qu'elle pouvoit tirer de cez belles pieces. Qu'aultz vouldroit les jetter quasi dans la mer que de les donner à des gents de cette sorte. Qu'il avoit pour cette pille couru sur le marché d'un cardinal d'importance, autre toutefois que son patron, pour luy chercher un maistre qui la peusse examiner et faire valoir ce qu'elle meritoit. Et de fait je croyz bien qu'on n'y eusse possible jamais decouvert cez belles choses que j'y ay trouvées avec ma patience et mon estude, lesquelles m'ont porté bien plus avant à d'autres decouvertes qui seroient pareillement demeurées incogneües.

Quand de simples marchands vont chercher le plus offrant ou dernier encherisseur, il n'y a rien à leur reprocher, parce qu'ils n'ont autre but que leur interest, et n'ont aucune affection à leur marchandise que pour la multiplication de leur fonds. Mais quand des personnes qui ayment et cognoissent des pieces dignes d'estre bien estimées (*sic*) il leur fault faire de grandes violances sur leurs inclinations pour les abandonner à des gents indignes de les posseder et incapables de les

cognoistre, et de les aymer selon leur merite et leur vateur, voyre quand cez personnes ont commancé de gouster le plaisir qu'il y a d'aymer le public, et d'acquerir du merite envers la posterité, c'est chose encore plus dure d'en laisser eschapper les occasions, pour un pen plus ou moins d'interest bursal, et de laisser les perles ou marguerites à la mercy des pourceaulx, comme l'on dict.

Ne pensez pas que je vous dise cela par convoittise, ne pour vous desmouvoir d'auleun dessein que vous puissiez avoir faict sar vostre casque ou autre de voz belles singularitez. Je suis trop jaloux de laisser mes anys en leur plaine liberté, comme je suis bien aise qu'ils ne souffrent la mienne. Mais je penseroys avoir prevariqué envers la franchise que je professe, et avoir manqué grandement en mon devoir et à l'ardante affection que j'ay au bien du public et à l'honneur et advantage de mes bons anys, si je ne vous avoys dict ce que m'a dict en cas pareil le plus honneste homme que l'Italie voire l'Europe eust produiet en ce siecle, et qui avoit le plus de cognoissance du monde et de la vanité de ce qui y est le plus en prix, qui estoit le sieur Aleandro, le vray miroir de la vertu<sup>1</sup>. Car vous auriez quelque jour un grand remords de conscience d'avoir contribué voz soings et voz peines à faire perir un monument de l'Antiquité digne de memoire, quand vous luy pouviez achever de sauver la vie qu'il avoit si inesperement garentie jusques à vous, sans que puisse servir l'excuse que vous alleguez du manquement d'argent puisque vous sçaviez bien où vous aviez le credit d'en prendre aultant et davantage au besoing, et que Mr d'Espiotz et Mr de Bonnaire ne les eussent nomplus refusez que les autres foys nou seulement pour mon compte particulier, mais pour le vostre mesmes, car quand vous les auriez prins sur mon credit pour vostre compte particulier, je ne les auroys pas moins faict acquitter, comme je le vous ay assez souvent offert, sans qu'il fusse besoing de vous priver des graveures et autres curiositez que vous pouvez avoir laschées à regret. Et si les pouvez encore racheter au mesme prix de celuy qui

<sup>1</sup> Ce magnifique éloge d'Aleandro restera l'honneur de sa mémoire, car dans sa patrie même on ne lui a jamais rendu aussi complète justice et en termes aussi remarquables.

vous en a accommodé, ne m'espargnez pas, je vous prie, pour vostre satisfaction, et ne vous imaginez nullement que j'y aye du dessein, vous en renonceant de bon cœur tous mes interets, et ayant tout aultant chez mes amys que chez moy mesmes les pieces que j'estime le plus, quand ce sont personnes traictables et acostables. Mais il ne faudroit pas negliger de sçavoir le vray lieu où cette piece a esté desterrée, et ce qu'il y avoit de plus, s'il est possible de l'apprendre, car cela serviroit encores plus qu'il ne semble.

Nous attendrons en bonne devotion par le retour du Patron Faulconnier cez petits fers de dards ou de flesches, et les glands de plomb, et l'empreinte du double fer de l'illustrissime Cavalier Gualdi, comme aussy l'empreinte en plastre que me promettiez d'un bas relief de marbre où il y avoit tant d'armes antiques, mais je crains bien que vous ne l'ayez laissé partir avant que le faire mouller, aussy bien que l'inscription de L. Scipio Barbatus.

J'ay grand regret à la petite indisposition que vous aviez trouvée en la persone de l'illustrissime Cavalier Gualdi, et suis tout confus de honte quand je songe à l'excez de son honnesteté de me vouloir faire voir les originaulx de cez troys petits poids chrestiens que vous m'avez descripts. Lesquels il me tardera bien de voir pour juger si ce seront des images ou visages de S<sup>t</sup> Pierre et S<sup>t</sup> Pol, ou des empereurs du Bas Empire qui pouvoient estre lors en regne. Aprez quoy, nous en estants esclaireys, il sera bien raisonnable de les renvoyer à leur vray maistre, avec noz humbles actions de graces.

Que si ce commencement de commerce pouvoit s'introduire entre nous comm'il estoit autres foys avec fen M<sup>sr</sup> Lelio Pasqualini, je tiendroy à bien singuliere faveur que ledict illustrissime sieur Cavalier Gualdi me voulusse laisser voir l'original de cette petite figure Ægyptienne dont vous m'avez envoyé l'empreinte de plastre, car si je ne trompe elle est escripte de tous costez en caracteres Hieroglyphiques, comme une autre plus grande qui m'est passée par les mains de marbre noir, toute couverte d'escripture par le derriere, comme par les costez et dessus et dessous, laquelle un autre amy m'a confiée de bien loing

pour une couple de semaines, aprez lesquelles je la luy ay renvoyée seulement. Car je m'imagine qu'ell' est un peu usée ou fruste comme cez medailles, et que telle useure peult avoir effacé ou rendu plus mal perceptibles plusieurs choses notables, que l'empreinte du plastre ne nous scauroit représenter. Que si vous y recognoissez la moindre repugnance du monde, ne vous en ouvrez poinct plus avant, je vous prie. Seulement s'il y a des lettres sur le doz voyez de les prendre avec du papier mouillé, et celles aussy des costez et du dessoubz. Mais je voudroys sçavoir si elle n'est pas de marbre tout noir ou meslé de verd et de noir, et avoir un morceau de marbre ajusté au mesme contre-poids de celuy là. Que s'il se rencontroit du marbre de pareille qualité à peu prez, je l'estimeroyz bien encore davantage et que vous fissiez rapporter sur l'original à peu prez un petit morceau de pareille quantité ou cappacité, ce qui peult manquer sur la teste de ladicte figure ou ailleurs, et le faire peser à part, pour examiner par le poids la solidité du marbre ou bien s'il n'y auroit rien d'affecté au poids de la piece comme aux mysteres de la figure qui tient ce lion, cez serpens, ce scorpion et autres animalx. J'ay peur que vous vous moquerez enfin de mes resveries, mais il n'y a remede. Je ne vous scauroys rien cacher de mes infirmitéz, m'assurant que vous en aurez la compassion charitable qui y peult escheoir, et que vous n'en ferez pas de bruit, comme je vous en supplie et conjure, de peur que les aultres n'ayent pas tant de retenüe que vous à s'empescher de se moquer de moy. Nous attendrons de la monstre des chrysoprases de Grotta Ferrata et de voz autres observations naturelles, et attendrons aussy qu'elles vous puissent rendre un peu plus considerable de pardelà, à quoy je contribueray tousjours de bon cœur tout ce que je pourray, en ayant meilleure esperance que devant. Ne vous laissez poinct. J'ay responce de Lyon de l'envoy des provisions du sieur Alvyset, mais non encore de la reception à Bezançon que j'attends par le prochain et demeure tousjours du meilleur de mon cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce dernier janvier 1636.

Si j'ay encore assez de temps je pourray bien escrire à l'illustrissime Cavalier Gualdi en remerciement de ses poids et sur cette figure hieroglyphique<sup>1</sup>.

---

CVI

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire de Genes vostre lettre du 2<sup>e</sup> où je fus bien mortifié de voir qu'eussiez laissé eschapper la commodité de Patron Faulconier qui chargeoit à Ripagrande, sans le charger de ce qu'aviez en main pour m'envoyer, je veux dire l'empreinte de l'inscription de Duillius, restée l'année passée, et cez autres fragmentz de marbre ou de bronze qu'aviez aprestez long temps devant, car pour celle de Barbatius, puisqu'elle estoit encore à faire, *manco male*<sup>2</sup>, mais il fault prendre patience, et nous consoler en l'esperance que nous donnez, par Patron Gaultier, qui ne reviendra pourtant pas si tost, si Dieu ne nous ayde, ne en saison si nette de corsaires et d'ennemys, que Faulconier. C'est pourquoy si dans cez pieces de l'ÆS grave que vous me voulez envoyer par ledict Gaultier, il y en avoit quelques unes que vous jugeassiez bien extraordinaires principalement des petites, vous en pourriez faire un petit fagot bien enveloppé avec du cotton, et le remettre à M<sup>r</sup> de Bonnaire pour me l'envoyer par Genes, si le commis du sieur Ger. Spinola dans le bureau de la poste de Rome s'en veut charger, comme il fera sans doute volontiers, quand le poids seroit de cinq ou six livres, si l'enveloppe est adressée audict sieur Spinola et recommandée de la part de Son Eminence ou du Palais. Car je ne sçay si nous aurons icy Gaultier avant l'automne prochaine. Tant cez gentz ont

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 184. — <sup>2</sup> Elle manque malheureusement.

de longueur en leurs expéditions. Et si vous preniez la commodité des pêcheurs qui s'en retournent à Pasques au Martigues, elle seroit bien meilleure, et aultant et plus assurée, avec un mot d'adresse au Martigues, au sieur de Saint Cesari juge, et au sieur Bartelemy notaire au Martigues qui me ferout tenir le tout. Mais je vois bien que ma presente lettre n'arrivera pas à temps entre voz mains avant leur despart.

Mr Aloyset ne m'a poinct accusé la reception de ses provisions, que Mr de Rossi de Lyon remit ez main de Mr Compain, vostre bon amy, lequel assure les avoir bien et deuement adressées et que lediet Aloiset les a receues assurement. Ce qui me faict craindre qu'il ne se soit trouvé malade, et que possible il n'ayt pas esté bien satisfait de son expedition. J'ay faict une recharge, et en attendray la responce. Je suis bien aise que l'ementissime cardinal Patron vous aye semond de recommencer vostre peregrination par la campagne de Rome. Je lui ay faict deux ou troys recharges en vostre faveur assez à propos à mon gré, Son Eminence m'ayant mis dedans opportunement. Et veux croire que cela pourra faire effect.

Pour la medaille d'Ovide, elle seroit bien gentile si elle estoit vergine, mais je me doubte fort qu'en la nettoyant on n'aye faict ou suppléé les lettres qu'on a peu à ce dessein. Je dicts qu'on a peu parce qu'on n'y eusse pas laissé la lettre H pour un E, si l'on eust peu bien commodement la changer, et n'y eust on pas laissé nomplus un C sigma rond d'un costé et une autre sorte de  $\Sigma$  du revers, je pense, avec une medaille pareille à celle dont on a voulu tirer celle cy, laquelle est, ce me semble, d'Antioche, mais je ne l'ay peu retrouver presentement, et croys que le mot d'OYHIAIOY ayt esté forgé de celui de CYNKAIHOY (sic). L'empreinte se feroit mieux juger, si vous la pouviez extorquer de celui qui l'estime tant. Cependant je vous suis tousjours bien redevable de la participation et vous en rends mes trez humbles graces avec supplication de me tenir,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 3 mars 1636<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 187. — La date

et la signature autographe de cette lettre se trouvaient dans la marge et ont dis-

## CVII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Depuis avoir escript, avant que fermer ma despesche, le courier estant ceans pour la prendre, j'ay eu advis de Marseille que Patron Faulconier y estoit arrivé à bon saulvement, et tost aprez ay receu la lettre du 13 janvier dont vous l'aviez chargé, où j'ay appris que j'avois grand tort de vous accuser comme je faisais de l'avoir laissé eschapper sans m'envoyer ce que vous aviez en main, puisque vous l'en avez chargé. Mais vous aviez oublié de m'en advertir par la vostre du 2 fevrier, où vous me renvoyiez seulement au Patron Gaultier pour l'inscription de Salviati, de sorte que vous estiez en partie coupable de l'occasion que j'avoys prins de vous accuser quoyqu'à tort dont je vous demande pardon de bon cœur, et ne pouvant vous en dire davantage parce que le courier veult passer outre, en vous remerciant trez humblement la continuation de voz bienfaits, je demeureray,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 7 mars 1636<sup>1</sup>.

paru. Une date erronée (*30 mars* au lieu de *3 mars*) a été indiquée d'une autre main en tête de la lettre, et, sans doute par suite de cette erreur, la lettre a été à tort placée dans le volume ms. au fol. 187 après la lettre suivante, qui occupe le fol. 186.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 186. — Le lendemain, Menestrier écrivit à Peiresc une longue et importante lettre qui a été insérée par M. le Commandeur de Rossi, en 1869,

dans le *Bulletin d'archéologie sacrée*, accompagnée de remarquables observations. J'ai cru devoir reproduire à l'*Appendice* la lettre de Menestrier et les notes de l'éminent archéologue pour l'amélioration de la santé duquel tous les travailleurs font tant de vœux, avec l'espoir que ce noble martyr de la science, momentanément épuisé par trop de fatigues, retrouvera encore la force de continuer des recherches qui ont été l'honneur de sa vie.

## CVIII

## À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire de Genes la boitte des poids de l'illustrissime Cavalier Gualdi fort bien conditionnée avec vostre figure mysterieuse et les autres medailletes extraordinaires, le tout en trez bon estat, comme j'avois eu auparavant tout ce que vous aviez consigné au Patron Faulconier bien conservé, dont je vous suis infiniment redevable, et encores plus de la preferance que m'avez accordée sur vous mesmes, pour raison de ce casque antique de bronze en quoy vous m'avez faict grand plaisir comme en la participation de cette main de marbre avec le cestus, et de toutes cez autres galanteries que vous y aviez jointes, mesmes de cette teste qui a de l'air de celle du Tite Live de Padoue, bien que je la tiemme de quelque esclave Barbare, mais que je ne laisse pas d'estimer pour l'amour de vous principalement. L'empreinte de l'inscription de Duillius est si foible qu'elle en est grandement fragile, et a contracté une certaine boüie ou crasse provenant de l'humidité du foing quand elle est enfermée sans estre seichée, qui est fort incommode à la jouyssance de la veüe du caractere, ce que je vous dis afin de vous servir d'adresse une autre fois. L'empreinte de soufre de vostre plaque de SVCESSA ne s'est pas conservée dans ce cahottage de la poste, principalement le costé du martyr soit de S<sup>t</sup> Laurent ou d'elle, qui est fort brisé et mal cognoissable. De l'autre il s'en pourroit mieux tirer quelque notice de sorte qu'il faudra une autre empreinte de plomb ou de plastre s'il vous plaict. Son Eminence m'en escript, et je feray diligence pour voir s'il s'en trouvera rien qui vaille l'escrire. Je l'ay remercié de la collation qu'il vous avoit procurée quoy que la vacance n'ayt pas eu lieu, et l'ay supplié de faire à l'advenir comme je croys qu'il le fera. Dietes luy de

mé faire envoyer un dessein de vostre plaque de verre avec S<sup>t</sup> Pierre et S<sup>t</sup> Pol assis. Parmi les medailles de Faulconier j'ay trouvé bien jolie celle qui a un XX à costé d'une teste d'homme, et une aigle de creux au revers. Mandez moy si en avez veu d'autres de mesmes. Des modeles des poids du college Romain, il n'y avoit rien de marqué qui me les peusse faire distinguer, et n'y en a que deux bien que vous me parlez de troys, et il falloit bien y faire peindre, au moings, s'il ne se pouvoit graver, ce qui estoit marqué sur les originaulx.

Il faudroit aussy le dessein entier de la plaque ronde en bas relief de marbre d'où vous avez fait mouler les armes antiques que m'avez envoyées et que j'ay veu volontiers, aussy bien que l'empreinte du double fer de lance. La figure Ægyptienne de l'illustrissime Cavalier Gualdi vous coustera plus à mouler en bronze qu'elle ne peut meriter. Toutefois je laisse le tout à vostre disposition et s'il me la vouloit laisser voir, je la luy renvoyeray fort fidelement, comme je pretends faire de ses 3 poids, lorsque j'en auray fait l'examen, y ayant trouvé bien à resver sur diverses chosettes, que je n'eusse pas imaginées sans les voir.

Je ne sçauroys que vous envoyer d'icy en eschange de cette pareille figure en lapis lazuli, mais si vous en trouvez à vendre qui soient dui-sables, je les payeray de bon cœur et vous prie de tascher de me l'avoir et de me l'envoyer au plus tost. J'entends que le sieur Angeloni en a une encore pareille à ce que m'a dict un prebstre venu de Rome depuis peu. Enquerez vous en, je vous prie, et m'excusez si je finis sans achever parce que l'ordinaire vient d'arriver et me surprendre en sorte que je ne sçay si je pourray escrire quasi à M<sup>r</sup> de Bonnaire seulement.

A la bonne heure j'avoys escript une lettre que l'illustrissime Cavalier Gualdi m'avoit demandée, car je ne pense pas luy pouvoir escrire à luy mesmes à demy et demeure,

Monsieur, -

vostre, etc.

À Aix, ce 3 avril 1636.

J'ay receu des secondes provisions de M<sup>r</sup> Alviset reformées, comme il a desiré. Votre minutte avoit faict faillir aux premieres en la suivant punctuellement<sup>1</sup>.

---

## CIX

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Je jugeay bien à l'arrivée du dernier ordinaire d'avril sans voz lettres que vous debviez lors estre aux champs, ainsin que je l'ay depuis veu confirmé par la lettre que m'avez escripte du 13 du mesme moys par le Patron Guill. Gaultier qui arriva dimanche à Marseille sain et saulve, et m'envoya hier du Martigues vostre boitte rouge remplie de petits poids antiques, ensemble le vieulx casque de bronze que je trouvay trez beau, mais ce ne fut pas sans quelque mortification de ce qu'on l'avoit apporté dans un sac de besognes de nuict, pendu à l'arçon de la selle d'un cheval, sans aulcune boitte ou cassette, de sorte que le mouvement du cheval l'avoit un peu interessé et descouvert de sa patina verde à l'endroit qui frottoit contre la selle, et qui pis est le bouton que vous aviez representé en vostre premier dessain ne s'y trouva plus pendant, ne destaché, s'estant perdu par les chemins vraysemblablement, à mon grand regret. Je l'ay prié de le faire chercher dans sa caisse et dans sa barque pour voir s'il y seroit tombé et demeuré par hazard, pour ne rien laisser perdre des fragments et reliques de cette vieille piece, qui meritoit bien une boitte. Mais telle qu'elle est, elle est encore bien belle à mon gré, et je vous en demeure bien obligé de la preferance. Comme aussy de cez petitz modelles de vieux poids, dont celuy de la tortue m'a fort agreé. encores

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271. fol. 188.

que j'en eusse d'autres où elle estoit, parcequ'en celuy cy il y a un revers d'une teste de serpent que je n'avoys encores veu en choses semblables, et qui me met bien en peine à le deschiffrer et induire à ma mode.

La medaille grecque avec les deux lettres N-I m'a semblé bien estrange, et sans en voir quelque autre pareille à peu prez, je ne pense pas qu'il s'en puisse rien dire qui vaille, ne sur quoy il se puisse asseoir aucun solide fondement.

Le petit vase n'a point de concavité apparente ou sensible hors d'un simple trou qui le perce d'oultre en oultre, et ne sçay s'il peult avoir servy de modele proportionné à aucune mesure, ne contenant en tout qu'une goutte assez petite. Je vous en sçay pourtant fort bon gré, comme aussy de la relation de ce Tertre des aqueducs de l'Aqua Claudia voisine de Tivoli, si espois, et si propre à travailler en colonnes, comme vous dictes. Et j'en verroys volontiers un morceau de cette couleur jaulne et tannée, ondée, que vous luy attribuez. Ayant prins plaisir de voir l'arraisonnement que vous en faictes, et approuvant la consequence que vous en voulez tirer sur la difference d'un lieu à autre. Sur quoy, craignant que le pedon ordinaire ne passe en grande precipitation, son terme n'estant quasi plus en son entier, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 4 may 1636 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 189.

CX

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,  
 EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME SEIGNEUR CARDINAL BARBERIN,  
 À ROME.

Monsieur,

Par le dernier ordinaire j'ay receu une lettre de l'Éminentissime Cardinal Patron du 3 may où il m'escrict de sa propre main cez propres paroles : Il signor Menestrie si conserva degno d'affetto per le sue qualita, ma Vostra Signoria vedute sue raccomand<sup>mi</sup> me lo rende piu caro. J'ay prins occasion de l'en remercier, et l'exhorter à continuer de vous faire du bien, et à ne vous laisser pas oisif, quand il y aura moyen de vous faire visiter les lieux où il se pourra descouvrir des merveilles de la nature et de l'antiquité.

J'ay receu la vostre du 2 may, où il n'escheoit pas d'autre responce que sur le bas relief où vous dictes avoir veu peser du boys, dont il seroit tousjours bon de voir au moins le dessein, s'il vous plaict, regrettant la podagre de M<sup>r</sup> Angeloni, et de ne luy pouvoir escrire par cét ordinaire, comme je l'avoys resolu. Je n'ay jamais eu de responce de l'illustrissime Cavalier Gualdi sur mes dernieres despesches que j'eusse esté bien aise de voir avant que luy renvoyer les originaux de ses troys poids quarrez. Voyez le un peu, je vous prie, sans faire semblant d'en avoir charge de moy, pour voir si tireriez quelque lettre en responce de vive voix, et m'excusez de la peine.

J'attendray cette empreinte de l'inscription de L. Scipio, quand il plaira à Dieu et que vous puissiez traicter de ce lapis lazuli, me recommandant à voz bonnes graces et demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 5 juin 1636<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 192.

## CXI

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,  
EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

La boîte que vous aviez consignée à l'ordinaire de Genes arriva fort bien conditionnée par le pedon d'Avignon avec vostre lettre du 2<sup>me</sup> et le modele du scaphium y contenu où je trouvay bien estrange d'abord l'embouttissement ou relief du fonds de l'escuellon qui interrompoit la juste rondeur de sa concavité, et encores plus de voir que le corps restant dudict escuellon ne faisoit pas le restant d'un juste Hemisphere, car il va en ayguisant en forme de cone ou de montaigne esmoussée et r'enfoncée par la cime, quand on la tourne c'en (*sic*) dessus dessous. Ayant bien de la peine à me persuader que l'antique soit en cela aultant irregulier que le modele. Et pour le style planté au fonds, outre qu'il n'est pas bien arresté en situation immobile et qu'il est susceptible d'inclination d'une part et d'autre, il se trouve plus long qu'il ne faudroit pour monstrier les heures, car il surpasse le niveau de l'orizon de l'espoisseur de plus de deux testons les plus gros, voire d'un ducaton et davantage, et toutefois à prendre sa mesure au juste il ne fait pas la moitié du diametre de la circonférence interne de l'escuellon, lequel diametre est de cinq poulces de roy une ligne et six parcelles, et cestuy là n'est pas de deux poulces et demy, y manquant une ligne entiere et quatre parcelles de la juste haulteur qu'il debvroit avoir. Et quand bien l'on en auroit voulu roigner aultant de sa base comme est le retranchement de la rondeur du fonds de l'escuellon, ou bien son embouttissement, il ne s'ensuyvroit pas qu'il fallust les laisser monter plus hault que le niveau de l'orizon de l'escuellon. Ce qui me fait doubter que ce style aye esté originellement perdu en l'original antique et qu'en le voulant suppleer ou restaurer l'on n'y aye pas

regardé de si prez com'il eust fallu. Dont je seray bien aise d'estre esclaircy par vous, s'il vous plaict, et si vous jugez que ce style ne soit pas modernement appliqué et anté dans cet escuillon, et possible encores les deux petits bras ou languettes ou rayons (mobiles tant dedans que dehors) qui pourroient servir à monstrier les jours de l'année pour en regler le lieu où il falloit prendre la designation des heures. Car elles ne sont pas faictes mathematiquement pour monstrier les vrais poincts necessaires. Et eussent deub pour cet effect estre plustost reffendüe par la ligne partant du centre du trou où elles se meuvent. C'est pourquoy je me doute qu'elles soient modernes et appliquées modernement à cet escuillon pour suppleer ce qu'on jugeoit y pouvoir manquer.

Que si vous les estimez antiques. (comm'il vous doibt estre bien facile de le recognoistre en les revoyant originellement) il inporteroit bien de sçavoir et examiner exactement si par l'assemblage des deux languettes il ne paroist pas que le cloud qui les porte et traverse toutes deux et qui traverse pareillement l'espoisseur du corps de l'escuillon, aye peu anciennement traverser et comprendre encores une seconde espoisseur d'un autre escuillon interieur, sur lequel fussent tracées et gravées les lignes où l'ombre du style debvoit marquer les heures du jour, ce qui vous sera bien aise à deviner si ledict cloud s'est conservé comm'il est necessaire, au cas que cez deux bras mobiles soient antiques, pour les avoir retenus en leur place. Car ledict cloud se trouvera audict cas moins serré sur les deux languettes et plus long qu'il ne fault de toute l'espoisseur d'un autre escuillon qui se pouvoit interieurement emboïtter dans celuy là et debvoit estre plus parfaitement rond en sa concavité pour y recevoir les ombres aux lieux necessaires pour la marque des vrais poincts des heures du jour. Auquel cas il pouvoit estre d'argent ou bien de quelque metal meslé et composé d'estain comme les timbres pour le rendre plus clair et moins susceptible de salleté et de rouille, comme les miroirs des anciens. Aussi en eust il esté plus fragile ou friable et plus facile à se casser et reduire en pouldre, ou en trop petits fragments pour se conserver

aussy long temps que le reste de la machine, de quoy vous pourrez bien vous esclaircir plus facilement que moy sur l'original, en le re- voyant ainsy que vous le pouvez faire avec ce desseing là, comme je vous en pric. En ce cas il falloit que le mesme cloud qui porte les deux bras ou languettes mobiles passast à travers les deux escuellons et que la languette interieure roullast par dessus la concavité de l'escuellon interieur pour servir à marquer le lieu où se debvoit regler la proportion des heures ou des ombres journallement. Nous attendrons donc sur cela vostre responce cathégorique pour en pouvoir parler plus assurement. Et serons bien aises d'apprendre (ce que vous avez oublié de nous marquer) de quel metal est cet escuellon ensemble ses deux bras ou languettes mobiles, et son style, si tout est de Rume ou cuyvre rouge, ou bien de metal jaulne ou de Lotton<sup>1</sup>, ou si l'escuellon est de l'un d'iceulx et le style et languette d'un autre metal, car tout cela sert à confirmer ou destruire les susdictes conjectures de l'antiquité pareille ou differante de tous les membres de cette machine. Voire quand vous nous manderiez le contrepoids au juste de toute cette machine et la vraye espaisseur de l'escuellon antique, possible ne seroit il pas si inutile com'on se l'imagineroit d'abbord.

Nomplus que de nous faire sçavoir de quel costé et en quel sens estoient tournez et posez originairement les petits clouds que vous dictes avoir esté fichez sur le bord ou sur les levres de cet escuellon. Si les testes sont par le dessus ou par le dessous dudict bord et les pointes rieulées par mesme moyen au contraire, et si la riuleure est juste contre la mesme espaisseur du bord de l'escuellon, ou bien si les clouds sont demeurés plus longs qu'il ne faudroit pour cela, comme ayants comprins une plus grande espaisseur, soit du second escuellon interieur, ou bien de quelque corps exterior qui eust servy pour arrester l'escuellon en posteur bien ajustée au niveau de l'horizon et à son alignement du vray midy, ou du vray oriant.

Vous me feriez encores plaisir de me faire mouller avec du plastre

<sup>1</sup> Laiton?

ou du souffre toute l'escriture de la Roüe exterieure ou du cercle des moys gravé par la convexité externe de l'escuellon, ensemble le cercle du bord ou des levres de l'escuellon où sont marquez les nombres rangez jusques à xvi pour en examiner la figure des lettres ou caracteres afin d'en prendre quelque conjecture du siecle qu'elles ont peu estre gravées. Car je ne puis pas si bien me payer de ce que vostre graveur y a buriné à sa fantaisie, et ne pouvant avoir la veüe de l'original, il fault supplier par la veüe de l'empreinte de ce qui nous peult donner plus de lumiere pour cela. Car la figure des lettres a changé de mode tous les siecles aussy bien que le langage et les habillements. Cette mouleure du cercle des moys me servira encores à recognoistre mieux si, comme aux divisions des moys de septembre et d'octobre il y a une raye de plus qu'aulx autres moys de l'année, elle se doibt simplement supplier en tous les autres ou bien conclurre que l'instrument n'aye jamais esté achevé, auquel cas il ne faudroit pas trouver si estrange que la concavité de l'escuellon qui reste n'eust pas esté aussy achevée de marquer des lignes où se devoient marquer les heures par la rencontre des ombres du style et possible que la deffectuosité de la rondeur de la concavité de cet escuellon (si tant est que l'original soit aussy mal rond que le modele) pourroit avoir faict negliger à l'ouvrier d'y achever de marquer les lignes horaires, ayant recognen qu'elles n'y eussent pas esté jamais assez justes.

L'illustrissime Cavalier del Pozzo m'escript que le sieur Berti avoit en ordre de revoir et examiuer si le modele estoit bien juste et bien semblable à son original, et puisque vous ne me dictes point que cela ayt esté faict, je m' imagine que le temps aura esté trop court pour vous en donner le loisir et le moyen, à quoy j'ay bien un peu de regret. Car en cez matieres là si extraordinaires il ne fault rien negliger des moindres adminieules sur lesquels se peuvent appuyer des conjectures que d'autres ne s'imagineroient jamais que ceux de la profession dont il s'agit. Je n'y regrette que vostre peine, mais il n'y a remede. Si fault il que vous m'en fassiez encor une relation la plus punctuelle que vous pourrez pour ne nous plus en laisser de scrupule.

C'est à quoy je m'attends et que vous m'excuserez comme vous en supplie,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 28 aoust 1636<sup>1</sup>.

CXII

À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BESANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je vous avois escript tantost si à la haste, et sans pouvoir retrouver vostre lettre du 2 aoust, que je ne vous avois parlé que du Scaphium, et avois oublyé le reste. J'ay depuis retrouvé vostre lettre et ay esté bien aise de l'advis que vous me donnez, des acquisitions que vous avez faictes, tant de cette longue plaque de metal qui a le bœuf ou la vache, que de cet aultre grand morceau de marbre noir avec cette inscription qui commence par le mot EXAMEN, laquelle m'embarassera bien, si la veue de la piece mesme ne m'y faict rencontrer d'autres moyens de la deschiffrer, vous advouant que je n'y cognois rien du tout sur ce que m'en avez cotté au marge de vostre lettre, et apprehende que quelqu'un ne se soit joué à mettre à la torture les curieux, en affectant de cez extravagances qui semblent si incompatibles les unes avec les autres. Je suis bien aise aussy qu'ayiez recouvré la figure mystique de marbre, mais j'aymerois bien mieux qu'eussiez peu faire troque de celle de lapis lazuli dont m'aviez faict feste quelque temps y a. Vous en trouverez bien le moyen et l'occasion quand vous voudrez, je m'asseure, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 28 aoust au soir, 1636.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 195.

M<sup>r</sup> Melan est ceans depuis une quinzaine de jours. C'est un Ange<sup>1</sup> le plus traictable et le plus affectueux du monde<sup>2</sup>.

---

## CXIII

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

EN LA COUR DE L'ÉMINENTISSIME CARDINAL BARBERIN,

À ROME.

Monsieur,

Encores que je n'aye poinct eu de lettre par cet ordinaire dernier de vostre part, je ne laisray pas de vous en faire un petit mot, pour vous en advertir au cas que ne l'eussiez envoyée chez M<sup>r</sup> de Bonnaire ou chez l'illustrissime Cavalier del Pozzo, et qu'elle se fust esgarée en chemin, faulte de bonne adresse, dont je suis un peu en peine à cause que vous m'aviez escript deux ordinaires y a que le suyvant m'apporteroit une boitte des empreintes de cire ou autres qu'aviez faictes de l'escriture du Scaphium, et toutesfoys deux ordinaires sont depuis venus sans me l'apporter. J'avoys eren qu'en auriez chargé quelqu'un du train de M<sup>r</sup> de Nouailles<sup>3</sup>, mais son aulmosnier qui passa dernièrement par icy avec ses pages n'en sçavoit rien, et la barque de ses hardes est depuis arrivée à Marseille sans que personne en ayt rien déclaré.

Il est depuis quelques semaines allé à Rome, au lieu du Patron Faulconier, une aultre barque de Marseille, par le retour de laquelle vous auriez peu envoyer tout ce que vous auriez voulu. Et possible ne sera-t-elle pas encore partie de là.

M<sup>r</sup> l'illustrissime Cavalier del Pozzo m'a envoyé le dessein de vostre

<sup>1</sup> Savait-on que le grand artiste eût un aussi aimable caractère ? Il y a quelque chose de paternel dans l'affectueuse familiarité avec laquelle Peirese compare son hôte à un ange.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 194.

<sup>3</sup> L'ambassadeur de France à Rome, déjà souvent mentionné.

Fascinus de marbre d'un seul aspect par le devant. J'en eusse bien veu le griffonnement volontiers, aussy bien par l'autre veüe du derriere. Et puisque les dix petits pendants attachez à son tour de col ne sont pas trop grands, vous me feriez bien plaisir de me les faire tous mouller en plastre, pour mieux juger de leur qualité, car je les trouve bien bigearres et dignes d'examen.

Pour le Scaphium, je vouldrois que vous eussiez examiné bien exactement avec un petit quart de rond la mesure et proportion de sa concavité pour voir si l'antique estoit vuide en figure de parfaicte rondeur, ou non, puisque la bosse ou embouffissement du fonds monstre de n'avoir esté faite que par hazard et par l'injure du temps et non par affectation de l'ouvrier qui l'a forgé. Car le modelle que nous avons veu est plustost une portion approchante de la moitié d'un globe de figure ovale, que d'un globe parfaitement rond, et c'estoit ce qui me faisoit conjecturer, si l'original estoit de mesmes, qu'il y devoit avoir eu un autre globe ou escuillon interieur, sur lequel les heures peussent estre descriptes plus justement.

Je vous prie de nous en esclaircir et au plustost que vous pourrez, puisque l'Eminentissime Cardinal Patron s'en est deschargé sur vous, et s'attend que vous m'y ayiez satisfait, ne luy en osant moy escrire plus de peur de vous charger en son endroict d'aucun reproche. Si vous avez encore la boitte de cez empreintes qu'en avez prises, je vous prie de l'envoyer à M<sup>r</sup> de Bonnaire ou à l'illustrissime Cavalier del Pozzo qui trouveront bien des commoditez assurées de me la faire tenir, et quand ils n'en auroient aucune, vous en serez au moins valablement deschargé envers Son Eminence et moy. Aultrement vous me permettez, s'il vous plaict, de vous accuser que vous vous oubliez et que vous retardez d'autant le plaisir que Son Eminence eust possible desja receu de voir quelque traicté sur ce Scaphium. J'en dicts aultant de ce gros poids noir, de cette grosse plaque de bronze quarrée de bœuf et vache, de cette figure Ægyptienne en lapis lazuli et autres galanteries que vous nous faictes esperer et que nous aurions peu recevoir parmy les hardes de M<sup>r</sup> le conte de Nouailles, M<sup>r</sup> le president

Maynard<sup>1</sup> estant venu sur la mesme barque qui se seroit volontiers chargé de tout ce qu'eussiez voulu par l'entremise de M<sup>r</sup> Bourdelot, mais c'est une bien vieille querelle que nous avons vous et moy pendant que les autres affaires nous occupent plus que nous ne voudrions bien souvent quand il fault faire quelque chose l'un et l'autre, dont je m'accuse le premier, afin qu'il me soit loisible de vous en accuser aussy le plus doucement toutefois que je puis, ne laissant pas d'estre de tout mon cœur en toute façon, quoyque vous puissiez faire ou omettre en mon endroit,

Monsieur,

vostre, etc.

À Aix, ce 9 decembre 1636<sup>2</sup>.

CXIV

À MONSIEUR MENESTRIER, CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

Je n'ay en qu'un petit billet vostre à ce coup, du 3 janvier, vous remerciant du souvenir et du soing qu'avez eu de prier M<sup>r</sup> de Bonnaire de s'informer de quelque occasion pour me faire tenir ce qu'avez achepté pour mon compte. Je vous avoys, ce me semble, prié assez souvent de ne vous pas arrester à cela, et de luy envoyer ce qu'aurez prins pour moy, dez qu'en auriez fait la resolution, l'empacquetant dans des boittes ou cassettes selon l'exigence de la chose, et l'avois prié d'envoyer incontinent le tout ramassé et empacqueté ensemble à M<sup>r</sup> Despiots, à qui il ne manque pas des commoditez à toutes heures.

<sup>1</sup> Ce *président Maynard* était l'académicien François de Maynard, président du présidial d'Aurillac, qui était attaché à la maison de Noailles. Ce poëte magistrat a été mentionné dans le recueil Peirese-Dupuy, t. I, p. 550.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. II 271, fol. 198. On trouve, sur l'adresse, cette indication : « M<sup>r</sup> Menestrier demeure cinq ou six maisons plus haut que M<sup>r</sup> d'Ampus devant Madona de Constantinol. »

pour Marseille à droicture, outre Livourne et Genes qui reussissent quasi de mesmes. Il est party deux barques dans le moys de janvier arrivées à bon saulvement dont la derniere, partie le 25, arriva dans 4 jours de passage, sans me rien apporter. Vous pouvez juger si j'en ay esté mortifié, car Dieu sçayt si les suyvantes rencontreront la coste si nette. Il me semble voir quelque pareil malheur à celuy qui advint du fagot de grosses medailles, que vous aviez manqué semblablement d'envoyer par troys ou quatre barques, lequel je vous demanday par ce marault qui le volla, et se perdit aprez luy mesmes. Car ce ne fut que par force que je vous fis adresser la commodité de ce garçon, pensant que sa sollicitation vous feroit desirer de vous dellivrer de ses mains et des miennes, sçachant que les occupations journalieres de Rome font poulser le temps avec l'espaule tant qu'on peult. Il en adviendra ce qu'il plaira à Dieu, mais vous me ferez faveur de ne plus differer, et d'envoyer à M<sup>r</sup> Despiotz ce que vous trouverez bon de me despartir pour ne plus faire ce destour chez M<sup>r</sup> de Bonnaire et le descharger de l'importunité du soing de chercher des commoditez qui ne viennent pas à luy comme à M<sup>r</sup> Despiots. Il ne fault que faire les adresses à vous et à M<sup>r</sup> de Gastines à Marseille.

Je vous remercie de l'advis qu'avez donné à M<sup>r</sup> Doni de l'arrivée du duc Salviani, et me doute bien que ses occupations feront encor eschoüer toute cette affaire avant les pouvoir bien ajuster et faire mettre les ordres pour trouver à tout le moins cette pierre et en tirer l'empreinte en papier si elle ne se peult en plastre, n'esperant pas que celle là de si difficile perquisition se puisse faire puisque celle du palais de Transtevere qui estoit exposée à tout ce qu'on peult desirer, n'a peu s'achever. Je vous supplie d'y faire ce que vous pourrez soit envers le sieur Doni ou envers le duc mesmes à qui il en a esté escript et à qui j'en eserirois moy mesme à cette heure sans que le courrier me vient de surprendre. Cependant je vous envoie le cameleon que n'avez demandé où j'ay fait desgainer la langue qui est des plus belles choses à voir qui y soient. J'en ay encores deux vivants, et s'ils peuvent eschapper encor un moys je pense qu'ils nous donneront du plaisir au

printemps et en l'esté, Dieu aydant. Le mal est qu'il y a deux moys entiers qu'ils ont cessé du tout de manger et qu'ils n'ont cessé de dormir et me semblent bien elangouris (*sic*), sur quoy je demeure,

Monsieur,

vostre tres humble et tres affectionné serviteur,  
DE PEIRESC.

Je vous remercie de l'avis du vase de marbre de [*ici un mot avec abréviation illisible*] et de la mesure que m'en promettez; vous ne m'avez jamais envoyé l'empreinte que m'aviez promise par l'ordinaire du scaplium de Son Eminence.

À Aix, ce 6 febvrier 1637<sup>1</sup>.

CXV

À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 6 febvrier avec le cameleon qu'il vous a pleü m'envoyer, de quoy je vous remercie de tout mon cœur, ayant eu un contantement indicible de veoir la longueur de sa langue, ce que je n'avois veü en auleun aultre; je l'ay faict veoir à plusieurs curieux lesquelz en ont receü le mesme contantement que moy. J'ay veü par la vostre le grand desir qu'avez d'avoir l'empreinte de l'inscription du duc Salviati; il a à la fin donné ordre à son Guardarobbe de me la laisser former et tacheray en tout moyen de l'avoir en plastre comme aussy celle de Transtevere. Il y a quelques jours que l'on treuva au milieu de la place Montanara qu'estoit anciennement forum olitorium ou à peu pres entre le Campidoglie et le Theatre de Marcelle deux inscriptions en travertino, lesquelles m'ont semblé dignes de faire mouler en plastre comme je fis faire avant hier. Je vous en envoie une copie icy

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms H 271, fol. 201.

jointe attendant que recepviez les plastres que sera au plustost Dieu aidant avec l'occasion du retours du Patron Guillain lequel m'a promis de se charger de tout ce que j'ay mis en ordre pour vous envoyer avec une empreinte du schaphium de l'eminetissime cardinal Barberin. Pour l'aulture orologe de pierre que je descouvris hors de Rome, on ne l'a encore pas faict conduire à Rome. Il n'estoit pas accommodé pour servir à aucun usage, ains seulement au lieu d'une aulture pierre en une muraille d'une vieille Eglise estant iceluy tourné à l'occident. L'on n'a pas treuvé ceste année icy aucune chose qui soit de consideration ny digne de vous donner advis. Il y a des R. P. Minimes lesquelz m'ont prié de vous faire tenir le cy joint pacquet lequel me semble assez gros; si je ne sçavois que ce fusse aulture que pour vostre service, je ne l'aurois accepté. Attendant le depart du Patron Guillain, je me dis à jamais,

Monsieur,

vostre tres humble et affectioné serviteur,

CLAUDE MENETRIE.

À Rome, ce 6 mars 1637<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 215. Au fol. 216 se trouvent les deux inscriptions suivantes :

POPVLVS EPHESIV  
SALVTIS ERGO QVO DO  
SOVOM LEIBERTATEM I  
LEGATEI HERACLITVS H  
HERMOCRATES·DEM

POPVLVS·LAODICENSIS·AF·LYCO  
POPVLVM ROMANVM QVEI SIBEI  
SALVTEI·FVIT·BENEFICI·ERGO·QVAE SIBEI  
BENIGNE·FECIT·  
Ο ΔΗΜΟΣ ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ  
ΤΩ ΙΑΥΚΩΝΙ\* ΤΟΝ ΔΗΜΟΝ ΤΟ  
ΡΩΜΑΙΩΝ ΓΕΓΟΝΟΤΑ ΕΑ  
ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ  
ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΕΥΝΟΙΑ  
ΤΗΣ ΕΗΣΕΥΤΟΝ

«Les deux inscriptions sont d'une mesme hauteur et grandeur est asçavoir de trois palmes de longueur et deux d'haulteur et seniblent avoir esté colloqués l'une auprès de l'aulture selon que pourez cognoistre par les plastres que je vous envoyray. Le premier representera les lettres de relief et le 2 de cave.»

\* Legend. ΤΩ ΑΥΚΩΝΙ.

## CXVI

## À MONSIEUR DE PEIRESC.

Monsieur,

Par la voye de l'ordinaire d'Avignon je vous fis asçavoir comme j'ay chargé par la barque du Patron Gauthier cinq cassettes dans lesquelles sont les choses que je vous ay specifié; du depuis j'ay tant faict que j'ay mesuré le vase antique de l'Em<sup>me</sup> Seg<sup>r</sup> Card<sup>le</sup> Patro<sup>no</sup> avec du millet selon que desirés. J'avoys pouté quantité de millet et ay remplis ledit vase jusque à la superficie et puis avec une reigle j'ay passé par dessus les bords pour lever ce qu'avançoit des labres<sup>1</sup> dudit vase et puis j'ay mis le tout exactement dans un sachet de toile que j'ay aussy consigné audit patron. J'espere en Dieu que le tout arrivera heureusement.

Monsieur,

vostre tres humble et affectioné serviteur,

CLAUDE MENETRIE.

Rome, ce 15 avril [1637]<sup>2</sup>.

## CXVII

## À MONSIEUR, MONSIEUR MENESTRIER,

CHANOINE DE BEZANÇON,

À ROME.

Monsieur,

J'ay enfin receu de la main de Patron Gauthier la boitte de l'empreinte du scaphium, dont je vous remercie trez affectueusement. ayant prins plaisir de voir ce peu de vestiges qui y paroissent des nombres du bord et des lettres du kalendrier exterior, mais la boitte n'estant pas assez haulte le couvercle qui touchoit le bord du plastre

<sup>1</sup> Lèvres, de l'italien *labbro*, en latin *labrum*. — <sup>2</sup> Bibliothèque nationale, fonds français, 9544, fol. 218.

l'a un peu rongé et gasté avec le mouvement du cheval, comme la paille et le cotton ont gasté la cire de l'empreinte du kalendrier. Toutes-fois ce peu qui est eschappé ne laisse pas de donner du contentement à ma curiosité, et de l'augmentation à ce que je vous devois, dont il me tarde de me pouvoir bien acquitter quelque jour.

S'il y a moyen d'avoir encore l'empreinte en plastre des colonnes du Transtevere, vous m'obligerez plus que de tout le reste pour y avoir plus à apprendre de beaucoup, pour l'extravagance des caracteres, mais je vous prie de n'attendre pas si tard, quand les commoditez se presentent de les envoyer, parceque les enfermant devant que le plastre soit bien sec, il se moisit, se pourrit, et engendre certaine rouille qui oste toute la reputation de la chose et tout le meilleur goust qu'on y peult prendre.

Je n'ay point eu de voz lettres par le dernier ordinaire et attends un autre Ursinus quand vous en rencontrerez, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et obligé serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 5 juin 1637.

Mr l'ill<sup>me</sup> Caval<sup>r</sup> del Pozzo m'escript que vous vous estiez voulu charger de faire tenir une mienne despesche à l'Em<sup>me</sup> Card<sup>al</sup> Buon-compagno, dont vous me ferez faveur de me dire ce que vous avez peu faire, et s'il ne s'en pourroit pas tirer de responce, sans vous arrester aux bruietz de ma mort pretendeüe, esperant de vivre aultant et possible plus que ceux qui se donnent carriere à forger de cez nouvelles à perte de veüe<sup>1</sup> et de vous servir encore quelque jour Dieu aydant plus utilement que je l'ay encore peu<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Peiresc allait mourir vingt jours plus tard. Rien, le 5 juin, ne faisait prévoir cet événement, puisque le grand savant parlait avec tant d'assurance de la prolongation de sa vie et puisqu'il avait la force

d'écrire lui-même la lettre qu'on vient de lire, sa main étant aussi libre que sa pensée.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, ms. H 271, fol. 200.

## APPENDICE.

---

### LETTRE DE MENESTRIER À PEIRESC.

Monsieur,

Ayant veü par la vostre du 4 janvier que le dessein du casque que je vous avois envoyé vous avoit plu et que desiriez avoir l'original, j'ay incontinent mis en arriere toutes aultres considerations, n'ayant rien en mon petit pouvoir (comme je vous ay tousjours tesmogné) qui ne soit totalement à vostre service, vous estant par trop obligé. Je ne croyois pas que la dite pièce fusse de vostre curiosité que je n'eusse manqué de plein abbord de vous la dedier plus tost qu'à ce personnage à qui je deseignois la presenter. Un sien serviteur nommé il sig<sup>r</sup> Giulio Belladone, Romain, se partant d'icy il y a environ un an, me recōmmanda fort de trouver quelque chose de curieux pour le service de monsieur son maistre et me l'a recommandé du depuis par diverses lettres; mais n'y ayant aucune obligation aultre qu'une spectative incertaine, il n'y a rien qui m'engage à son service, et pour eviter tous accidents que pouroit survenir j'ay pourté ledit casque et consigné à Monsieur de Bonaire, attendant quelque occasion asseuré pour vous le faire tenir; en priant Monsieur Melan de vouloir prandre la peine d'en faire un dessein de sa main pour vous envoyer par cest ordinaire. Et suyvant vostre ordre j'ay prins les cinquante escus pour rachepter les graveures que j'avois donné en eschange, lesquelles me sont esté rendües ormis sept ou [huit] pièces qu'il avoit troqué contre aultres choses, et luy ayant mis l'argent en main il m'a dit qu'il se partiroit dans deux jours pour retourner au royaume de Naples pour achepter plusieurs aultres pieces curieuses qui sont du mesme maistre du casque disant estre un admodiateur du duc de Parme. Je l'ay prié de s'informer du lieu auquel a esté treuvé ledit casque et si l'on auroit rien treuvé avec iceluy. Il m'avoit promis de s'infourmer diligement du tout.

Ayant eu les trois poids du Sig. Caval<sup>r</sup> Gualdi je n'ay voulu manquer (selon

cé que je vous promis par mes dernières) de vous les faire tenir par la voye de l'ill<sup>me</sup> Sig. Ger<sup>mo</sup> Spinola pour plus d'assurance. J'ay mis avec iceulx la figurette de metal representant diverses deités, laquelle, je tiens, ne vous desplaira pas pour estre de bonne manière. Auprès d'icelles vous treuverez sept ou huit petites medailles grecques et en bas d'icelle un soulphre que j'ay jetté sur une petite lame de metal corinthe de cave, laquelle j'achepta ces jours passés et donna à M<sup>sr</sup> l'Em. Card. Pat<sup>o</sup>, lequel tesmogna luy plaire grandement pour estre une pièce de la primitive eglise. Il m'ordona hier de vous en faire tenir un soulphre, vous priant de luy en escrire vostre jugement. Auleuns estiment que ce soit le martyre de S<sup>te</sup> Sucessa y ayant d'un costé et d'aultre escrit *Sucessa. vivas*. Aultres tiennent que ce soit S. Laurent sur la grille. La parolle de vivas estoit fort usité dens la primitive eglise, comme j'ay veü en des verres antiques là où il y avoit *Vivas in Deo, Vivas in xpo*. Le mal est que l'on ne treuve point le nom de Sucessa dans le martyrologe. Dans le mesme lieu là où fut treuvé ladicte placque de bronze fut treuvé une patère de verre fort espois de la largeur du fond d'une aissiete composé de deux verres collez l'un contre l'autre au milieu desquels en feuille d'or estoit figurés les images de S. Pierre et S. Paul assis tous deux sans barbe, habillés à la romaine avec des letres au dessus de leurs testes, lesquelles sont sans diadème ou nimbe, *Petrus. Paulus*, sans aultres tiltres. J'ay donné à Son Emin. semblablement ladicte pièce. Vous treuverez une petite figurette d'un Mercure avec la teste d'esprivier laquelle je vous envoye non pour sa valeur, ains seulement pour vous faire veoir la sorte de pierre de laquelle est faite la figure mysterieuse que dessine du (*sic*) Seig. Cav<sup>r</sup> Gualdi. Il m'a promis de me la consigner pour la faire jetter en bronze ou aultrement. N'ayant voulu permettre la première fois de la porter hors de son logis, je n'eu la commodité de la bien fourmer en plastre. Mais à ceste heure je la feray faire à mon plaisir, m'ayant assureé qu'avez tellement captivé son cœur qu'il vous offre tout cela qu'est de son cabinet. J'ay du depuis treuvé au logis d'un curieux une semblable pièce et de la mesme grandeur de lapis lazuli representant les mesmes symboles. Le malheur est qu'elle est un peu brisé et eschantonné. Le maistre d'icelle ne me l'a voulu vendre pour argent, mais il m'a dit que je luy donne quelques bonnes medailles de suite des Empereurs, qui soint de bronze ou d'argent, et qu'il me la donnera. Si aviez quelque chose de double qui ne fusse de vostre goust, il y auroit moyen de faire le troque. La couleur du lapis lazuli n'est pas des plus chargé de couleur, ains assez blanchastre, mais le maistre l'estime pour estre

en pierre dure. Je vous eusse envoyé aultre chose, mais pour ne faire un poid plus gros j'attendray occasion des tartanes qui doibvent partir bientost pour Marseille, demeurant à jamais,

Monsieur,

vostre tres humble et affectionné serviteur,  
CL. MENETRIÉ.

L'on fit courir ces jours passés un bruit de certaines vacances de mon pays. J'avois demandé un prioré à Son Em<sup>e</sup> lequel me dit que volontiers il feroit que j'en aurois la grace et qu'il desiroit vous donner contantement. Mais le malheur a voulu que la nouvelle a esté faulce. J'ay tousjours recogneu sa bonne volonté.

Rome, ce 8 mars 1636<sup>1</sup>.

### OBSERVATIONS DU COMMANDEUR DE ROSSI.

*Roma sotterranea*, III, 626. (Il est question des lampes chrétiennes qui sont gravées et qui représentent le chandelier hébraïque à sept branches.)

« Peu après la mort de Bosio on en trouva un exemplaire dans le cimetière de Lucina (ou Commodissa) près de Saint-Paul, comme nous l'apprend une lettre de Peiresc à Menestrier, datée du 3 mars 1634, conservée à Montpellier, *Éc. méd.*, II, 271. Le *loculus* où fut trouvée cette lampe portait l'inscription : *In cond(itorio) Iustina posita*, « et une petite clochette de cuyvre attachée dans le touf ».

*Bulletin d'archéologie sacrée*, 1869, p. 34.

« Première découverte de la médaille représentant le martyr de saint Laurent. — Cette médaille, publiée par Vettori (*Dissertatio philologica qua nonnulla monimenta sacræ vetustatis*

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale, collection Dupuy, vol. 688, fol. 83.

Adresse :

A Monsieur  
Peiresc, conseiller du Roy,  
... rt de Parlement,  
A Aix.

Avec une boîte lencue.

Le sommaire de la lettre est inscrit à côté de l'adresse :

« Avec la boîte des troys poids chrestiens du Cav. Gualdi : la figure du LVNVS, Harpocrates, Serapis. Pantheon.

ΚΑΕΘΗΑΤΡΑ in pixide speculari

Tripodes.

La celate de bronze antique.

SVCISSA VIVAS  
Laurentius.

PETRVS PAVLVS  
Sedentes imberbes.

*ex museo Victorio deprompta illustrantur*, Romæ, 1751), a appartenu à la collection Barberini, comme le prouve une lettre de Suarez, évêque de Vaison (Barb., XXXVIII, 34).

«D'autres documents s'ajoutent à celui-ci pour prouver l'identité de cette médaille. Un trésor de renseignements inédits sur les découvertes des premières périodes décennales du xvii<sup>e</sup> siècle est la correspondance du très savant Peiresc malheureusement dispersée dans les diverses bibliothèques d'Europe, et plus misérablement encore en grande partie détruite. Dans la partie conservée à la Bibliothèque de l'École de médecine à Montpellier, ms. 271, I, p. 188, il y a la mention de la *plaque de Successa*, dont parle Peiresc dans une lettre datée d'Aix le 4 mai 1636 et adressée à Rome à Claude Menestrier, et dont il demande une meilleure empreinte, «principalement le costé du martyr soit de S. Laurent ou d'Elle (Successa)». Donc Menestrier lui avait déjà envoyé de Rome une empreinte avant le 4 mai 1636. Cette indication m'ayant fait rechercher les lettres de Menestrier à Peiresc, j'ai retrouvé à Paris, Bibliothèque nationale, fonds Du Puy, 688, p. 83, l'autographe de Menestrier daté de Rome, le 8 mars 1636.»

(Suit le texte de la lettre de Menestrier.)

«Au reçu de cette lettre, Peiresc dut écrire à François Barberini sa demande au sujet de l'interprétation de la médaille. Cette lettre est conservée à la Barberine, dans un volume de lettres non encore inscrit au catalogue, qui la contient au fol. 175. Elle est du 29 avril 1636, et contient le paragraphe suivant :

«Non venne intera l'impronta di zolfo della medaglia christiana presentata à V. Em. dal «S. Menestrier, con iserittione Successa Vivas, per poter godere la figura di quel martyrio «sopra la graticola come S. Lorenzo. Bisognerà esaminare il disegno come si potrà e vedere «se non potrebbe essere combustione dopo la morte senza martirio, o culto e rappresentazione «del proprio martire di S. Lorenzo come si trovavano imagini di S. Pietro e S. Paolo anti- «quissime talvolta senza nomi. Bisognerà cercare ancora se quel cognome di Successa può «cadere in qualche santa persona di cui si trovi memoria del che non mi sovieni ancora «d' haver visto. Ma suspenderemo il sentimento sino alla vista dell'impronto intero.»

«Ces documents nous apprennent que la médaille en question fut tirée du sol romain en 1636, en même temps qu'un verre entier de ceux qu'on appelle *Cimiteriali*, sur lequel étaient les effigies des apôtres Pierre et Paul. Ces deux pièces furent achetées pour le compte de F. Barberini par Menestrier, et leur réunion et leur découverte en 1636 en démontrent l'indiscutable authenticité. La médaille appartient à une classe de monuments chrétiens que personne alors n'aurait su, je ne dis pas contrefaire, mais même imaginer. En fait, ni Menestrier ni Peiresc ne surent reconnaître quelle relation l'inscription avait avec le sujet de la médaille, ce que des médailles analogues nous permettent aujourd'hui de faire. Le verre *cimiteriale*, tel que le décrit Menestrier, ne peut inspirer aucun doute, la falsification en serait invraisemblable au début du xvii<sup>e</sup> siècle.»

(M. de Rossi étudie alors le lieu de la découverte et l'âge de la médaille; il conclut que la médaille et le verre ont dû être trouvés dans le plâtre qui fer-

maît un *loculus*, probablement dans le cimetière de Ciriaca, et que ces objets ne sont pas postérieurs à la moitié du v<sup>e</sup> siècle.)

«Le témoignage de Menestrier sur la matière de la médaille, le métal que les antiquaires appelaient alors *métal de Corinthe*, prouve que le plomb de Vettori (aujourd'hui au Vatican) n'est qu'une empreinte prise sur l'original.»

*Bulletin d'archéologie sacrée*, 1869, p. 37.

«Les médailles de dévotion étaient très répandues dans les premiers siècles. L'archéologue Pasqualini en posséda plusieurs au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, une entre autres représentant d'un côté le buste du Christ, de l'autre l'Adoration des Mages. Il y eut dans l'année 1621 une discussion archéologique entre lui et Peiresc, comme nous l'apprennent ses autographes (Paris, Bibliothèque nationale, fonds français, 9539). Dans la lettre CLVII, écrite de Rome le 21 juillet 1621, Pasqualini répond à son docte ami qui lui avait suggéré de comparer l'Adoration des Mages de sa médaille avec celle d'un sarcophage de Ravenne du temps de Justinien, et il prétend que la médaille est plus ancienne que le sarcophage. Peiresc lui répliqua que, selon plusieurs antiquaires, Jean Zimiscès fut le premier à battre monnaie avec l'effigie du Sauveur. Pasqualini répond le 15 décembre 1621 (lettre CLXIV); il dit qu'il prétend : «*non di comendare la medaglia ma di trovare la verità*», et termine par les mots suivants : «*io non tengo che questo e tutti gli altri medaglioni simili fossero monete per spendere, sì come ancora dico di questa medaglia mia la quale stimo sicuramente che fosse fatta solo per speciale devotione, sì come io ne ho delle altre, e se ne veggono in mano di molti ancora con diversi santi.*»

«L'erreur qui consiste à assimiler ces médailles aux monnaies provient de Du Cange qui a compté le médaillon de Pasqualini parmi les monnaies de Jean Zimiscès, et cela sans l'avoir vu et sur les renseignements de Peiresc.»



## TABLE DES MATIÈRES<sup>1</sup>.

	Page.
AVERTISSEMENT. . . . .	1-VIII
<i>Lettres à Guillemín</i> , publiées d'après les autographes de la Bibliothèque nationale. . . . .	1-229
APPENDICE. — <i>Instructions données par Peiresc à Guillemín</i> . . . . .	231-243
<i>Lettres à Holstenius</i> , publiées d'après les autographes de la Bibliothèque Barberini. . . . .	245-488
<i>Lettres de Peiresc à Menestrier et de Menestrier à Peiresc</i> , publiées les unes d'après les autographes de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, les autres d'après les autographes de la Bibliothèque nationale. . . . .	489-814
APPENDICE. — <i>Lettre de Menestrier à Peiresc</i> , déjà publiée par M. de Rossi. . . . .	815-819

<sup>1</sup> Voir, au sujet de la table par ordre alphabétique des noms de lieux et de personnes mentionnés dans le présent tome, l'avis consigné dans une note de la page 615 du tome IV.















PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS

---

UNIVERSITY OF TORONTO

---

DC  
36  
.98  
P33A4  
1888  
t.5

Peiresc, Nicholas  
Fabri de  
Lettres de  
Frères Dupuy

